

*Biographie Nationale – Volume 5*

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

---

TOME CINQUIÈME.

---

DE COSTER — DEWEZ.

---



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE BLAAS, 55.

1876

**BIOGRAPHIE NATIONALE.**

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

---

TOME CINQUIÈME.



BRUXELLES,

GRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

ROE BLAES, 33.

1876

## LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(MAI 1876.)

- MM.** le lieut.-général baron Guillaume, délégué de la classe des lettres,  
*président.*
- P.-J. Van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *vice-président.*
- Edm. De Busscher**, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire.*
- L. De Koninck**, délégué de la classe des sciences.
- G. Dewalque**, délégué de la classe des sciences.
- le général major Liagre**, délégué de la classe des sciences.
- Ed. Morren**, délégué de la classe des sciences.
- Gachard**, délégué de la classe des lettres.
- Th. Juste**, délégué de la classe des lettres.
- Alph. Le Roy**, délégué de la classe des lettres.
- Alph. Wauters**, délégué de la classe des lettres.
- Alph. Balat**, délégué de la classe des beaux-arts.
- le chevalier Léon de Burbure**, délégué de la classe des beaux-arts.
- Jean Portaels**, délégué de la classe des beaux-arts.
- Ad. Siret**, délégué de la classe des beaux-arts.

---

**M. Félix Stappaerts**, *secrétaire-adjoint.*

## LISTE DES COLLABORATEURS

DU CINQUIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.



**Alvin (L.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

**Alvin (Aug.)**, ancien préfet des études, à Liège.

**Bormans (Stan.)**, conservateur des archives de l'État, à Namur.

**De Burbure** (le chevalier **Léon**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

**De Busscher (Edmond)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Gand.

**De Pauw (Napoléon)**, procureur du roi, à Bruges.

**De Koninck (L.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

**Delecourt (Jules)**, vice-président du tribunal de première instance, à Bruxelles.

**De Smet** (le chanoine **J.J.**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

**Dewalque (Gustave)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

**Fétis (Fr.)**, membre de l'Académie royale de Belgique (*décédé*).

## LISTE DES COLLABORATEURS.

- Genard**, archiviste de la ville d'Anvers.
- Goffart (Alfred)**, greffier-adjoint de la Cour d'appel de Liège.
- Goovaerts**, sous-bibliothécaire à Anvers.
- Guillaume** (le lieut. génl baron), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Helbig (H.)**, homme de lettres, à Liège.
- Juste (Théodore)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.
- Le Roy (Alphonse)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- Marchal (Edmond)**, secrétaire-adjoint de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Morren (Édouard)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- Neeffs (Emm.)**, docteur en sciences politiques et administratives, à Malines.
- Nève (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Louvain.
- Plot (G.-J.-G.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, archiviste adjoint des archives du royaume, à Bruxelles.
- Pouillet (Edm.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Louvain.
- Rahlenbeek (Ch.)**, homme de lettres, à Bruxelles.
- Renier**, à Verviers.
- Reusens (E.)**, professeur-bibliothécaire de l'Université de Louvain.
- Roulez (J.-E.-G.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Gand.
- Schaar (Julien)**, avocat, à Bruxelles.
- Siret (Ad.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas.
- Stappaerts (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur d'archéologie à l'Académie des beaux-arts, à Bruxelles.
- Stecher**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS.

**Terry (L.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur au conservatoire, à Liège.

**Thonissen (J.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique et de la chambre des représentants, professeur à l'Université de Louvain.

**Vander Meersch (Auguste)**, avocat et homme de lettres, à Gand.

**Van Even (Edw.)**, archiviste de la ville de Louvain.

**Varenbergh (Émile)**, secrétaire de la rédaction du *Messageur des sciences historiques*, à Gand.

**Vereecke (J.-J.-J.)**, archéologue, à Gand.





## D

### DE COSTER

**DE COSTER** (*Adam*), peintre d'histoire, de portrait et de genre, Anversois de naissance, vécut au XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut élève, à ce qu'on croit, de Théodore Rombouts et acquit une bonne réputation par ses sujets historiques et ses portraits; mais il excella dans la représentation de compagnies joyeuses, de fêtes; il y introduisait des effets de nuit et de lumière, reproduits avec grand talent. Il avait un vigoureux coloris et une heureuse entente de la composition. La planche d'un de ses tableaux, *Le Concert*, gravée par Luc Vorsterman, est fort recherchée. Le portrait d'Adam De Coster, peint par Van Dyck et gravé par P. De Jode, fait partie de la collection des portraits exécutés par le grand maître anversois.

Adam eut un neveu, Pierre De Coster, que l'on prétend être né à Anvers en 1614 et mort à Venise en 1702. Comme il était élève de son oncle, nous croyons qu'il faut avancer de beaucoup l'année de sa naissance; en effet, si Théod. Rombouts (1597-1637) a donné des leçons au vieux De Coster, ce dut être vers 1630 au plus tôt; celui-ci ne put donc, à son tour, être le maître de son neveu que vers 1640 ou 1645; or, Pierre étant né en 1614, il eût été un bien vieil élève: ce qui ne se rencontre que rarement à cette époque, pour ne pas dire jamais, les jeunes gens destinés à être peintres étaient mis en apprentissage vers douze ans et parfois plus tôt. Quoi qu'il en soit, Pierre se rendit jeune en Italie; pendant son

séjour à Venise, il s'éprit d'une jeune Italienne qu'il épousa, et cette union fut cause qu'il resta dans la patrie de sa femme. Il s'y occupa avec succès de diverses compositions importantes et fut chargé, entre autres, de peindre le plafond de l'église Sainte-Justine. Il eut plusieurs fils, parmi lesquels il faut citer *Auge*, qui acquit beaucoup de réputation à Rome par sa manière de peindre, bien supérieure à celle de son père.

*Ad. Siret.*

**DE COSTER** (*Catherine*), née à Gand, vers l'an 1300, morte en 1360: tel est le nom véritable de la seconde épouse et veuve du célèbre tribun de Gand, Jacques van Artevelde, femme remarquable non-seulement pour avoir été la compagne de ce grand homme, et la mère du héros de Beverhout et de Roosebeke, mais pour avoir, personnellement, pris une part active et utile aux destinées de la Flandre au XIV<sup>e</sup> siècle, comme ambassadrice en Angleterre, auprès du roi Édouard III. C'est dans les archives de Londres et de Gand, sur la trace des infatigables historiens d'Artevelde, qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont exhumé tant de particularités curieuses de la vie publique et privée du héros des communes, que nous avons été assez heureux de découvrir le nom de sa femme, et de détruire ainsi, définitivement, la tradition de son alliance avec la fille de Sohier le Courtroisin: erreur née au XVII<sup>e</sup> siècle du défaut de critique de Philippe de

L'Espinoy, qui a confondu le père avec le fils, et reproduite, jusque dans cette Biographie, par deux de ses meilleurs historiens, M. le baron Kervyn de Lettenhove et M. le chanoine J. J. De Smet : (voir les notices *Artevelde et Courtois*).

De longues explorations dans les archives de nos anciennes communes, églises et abbayes, nous ont permis de grouper autour de Catherine les membres de sa famille, qui ont pris une part considérable au gouvernement des affaires de Flandre. Nous parlerons plus loin de son frère, *Jean De Coster*, pensionnaire de la ville de Gand, chapelain de Saint-Jean et de Sainte-Pharaïlde en cette ville, et, plus tard, ambassadeur en Angleterre et archidiacre d'York. Leur père, *Pierre De Coster*, paraît être issu de la puissante famille des sacristains de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, et notamment de *Jean De Coster van Sente Baves*, qui, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, joua un grand rôle dans les guerres privées des seigneurs de Saint-Bavon, dont il avait embrassé la cause, avec la famille *Borluut*; il fut même condamné, en 1306, à un pèlerinage à Saint-Gilles, en Provence, comme complice du meurtre d'un parent de Jean Borluut. (Baron de Saint-Génois, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n<sup>o</sup> 1130.) Cet office de sacristain (*Coster, Custos*) était alors bien plus important que de nos jours : il ne se bornait point à la garde du temple et des objets du culte, il comprenait encore l'administration temporelle des biens ecclésiastiques, et un rôle de rentes de la *costerie* de Saint-Bavon au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle prouve que les bénéfices en étaient considérables. (A. Van Lokeren, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Bavon*, I, p. 29 ; II, p. 53.) Aussi ce poste n'était-il confié qu'à des personnes capables, et comptées parmi les *clercs* (*Batavia Sacra*, 1716, t. II, p. 206 ; Halbertsma, *Aanteekening op den Spieghel Historiae*, p. 453) ; et ce n'est pas un jeu du hasard que le plus grand poëte-philosophe de la Flandre au moyen âge, Jacques van Maerlant, et l'un des inventeurs de l'imprimerie, Laurent van Harlem, portaient tous deux ce nom de *Coster*, qui indique des fonc-

tions presque toujours laïques, mais intimement liées à celles du clergé, dépositaire de la science à cette époque. L'on verra, dans cette Biographie même, que le plus grand nombre des hommes célèbres de ce nom se sont illustrés par le culte des arts et des sciences, et surtout comme écrivains ecclésiastiques.

Pierre De Coster ne paraît sur la scène de l'histoire qu'en 1338, au moment où son beau-fils, Jacques van Artevelde, est élu capitaine-général de Gand. Un mois après cette élection, le 25 février, il est nommé clerc des rentes héréditaires de la ville, office supprimé depuis peu (1335) et rétabli après l'arrestation et la mise en jugement de plusieurs pensionnaires infidèles. Son traitement montait à 4 livres de gros, ou 160 livres de paiement ; et cet office lui donnait le maniement de sommes, qui s'élevaient, en moyenne, jusqu'à 1300 livres de paiement par an, et lui imposait des écritures souvent mentionnées dans les comptes de la ville. Il fit comme député plusieurs voyages, au parlement de Bruges le 27 mai 1338, et à Thielt le 26 juin suivant. Il paraît avoir été animé d'un ardent patriotisme et jouissait d'une certaine aisance. Il possédait plusieurs maisons et rentes foncières dans la paroisse de Saint-Jean à Gand, notamment dans les rues de l'Escaut (*Scheldstrate*) et du Rhin (*Rijn-gasse*), non loin des maisons des Artevelde au *Calandeborg* ; et, lorsque éclata la guerre avec la France, il fut un de ceux qui prêtèrent à la ville les sommes les plus considérables. De Coster occupa ses fonctions jusqu'au jour de sa mort, en février 1342 (v. st.).

Sa fille *Catherine* avait épousé vers 1320 Jacques van Artevelde, alors simple receveur du métier des tisserands, et veuf, avec une fille mineure, d'une brasseresse de miel. Dès l'avènement au pouvoir de son mari, cette femme distinguée prit une part active à l'administration des affaires de la commune : les brouillons des comptes nous la montrent souvent maniant les deniers publics et payant les frais des expéditions guerrières ou des députations pacifiques entreprises par les Gantois à travers la Flandre. Mais ce fut surtout

lorsque, par une triple alliance, Artevelde réunit dans une puissante confédération les pays de Flandre, Brabant et Hainaut, et qu'il les eut ligués par des traités avec l'Angleterre, que Catherine intervint activement dans les négociations. Compagne habituelle de la reine Philippine de Hainaut, lors de son séjour à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, mère (en la même année qu'elle) d'un héros dont la gloire ne devait point le céder à celle de *Jean de Gand*, et que sa royale amie, à peine relevée de couches, tint sur les fonts de baptême en 1340, elle fut chargée, après le retour des souverains anglais dans leur pays, d'aller réclamer, à titre d'ambassadrice des communes flamandes, les sommes considérables promises par le monarque pour payer les frais des milices flamandes dans la guerre. Elle réussit dans cette mission, et c'est un valet de sa maison que nous voyons porter en Angleterre la quittance des cinq cents livres de gros dont elle avait obtenu le paiement. En 1342, elle est chargée d'une seconde ambassade en ce pays : c'est à Norwell que les députés de Bruges et d'Ypres vont la rejoindre, et poursuivre des négociations qui semblent ne pas avoir été étrangères à la conclusion de la trêve de Malestroit, le 19 janvier de cette année, entre les rois de France et d'Angleterre.

Ces missions n'étaient pas sans péril ; cette femme intrépide paraît même avoir été exposée à une tentative d'assassinat, à tel point qu'un chroniqueur anglais contemporain la crut morte ; son assassin, Griffyn de Gales, fut arrêté, emprisonné et enchaîné à la Tour de Londres ; mais il parvint à s'échapper par la connivence d'une femme qui avait reçu l'autorisation de le visiter tous les jours.

Cet attentat criminel ne détourna point l'héroïne d'un dernier voyage à Londres, au nom des communes obérées, envers lesquelles le roi Édouard n'avait point gardé ses engagements ; et c'est au moment où les historiens vendus à l'étranger l'accusent d'avoir volé et transporté le trésor de Flandre en Angleterre, que des pièces officielles nous la montrent suivant Édouard III de Londres à Tykhal (châ-

teau royal du Yorkshire), en compagnie d'un sergent d'armes du roi, et obtenant, grâce à ses instances, le paiement des sommes les plus importantes.

C'est pendant ce dernier voyage que l'illustre Artevelde périt assassiné par une faction soudoyée, sans doute, par l'or de la France (17 juillet 1345). Sa veuve ne revint probablement pas en Flandre pour donner la sépulture aux restes mutilés de son époux martyr, jetés à la voirie, et dont nul homme à Gand (selon le dire de Froissart, confirmé par les archives) ne prit jamais vengeance. Mais, le 15 août 1345, ses ennemis, arrivés au pouvoir, firent grand étalage, dans les comptes falsifiés présentés au peuple, des cinq cent soixante livres qu'on lui avait avancées pour payer les frais de son voyage.

Ce fut à la générosité d'Édouard III qu'elle dut des secours pour elle et pour ses enfants, avec lesquels elle s'était réfugiée à Londres, jusqu'en 1347, année où le revirement politique, ayant ramené les amis d'Artevelde au pouvoir en Flandre, lui permit de rentrer dans sa patrie. Ce fut alors que l'on vit cette femme héroïque, oubliant les discordes civiles dont son époux était tombé victime, présenter au magistrat de Gand une offre considérable en argent, et jusqu'à ses joyaux, pour sauver ses concitoyens de la ruine, après le siège de leur ville par le comte de Flandre et le duc de Brabant coalisés (1348) : exemple sublime de patriotisme, qui nous est attesté par une ligne des comptes de la ville de Gand et dont le souvenir a été perpétué par la peinture. Veuve avec quatre enfants, Jean, déjà marié à Christine, fille de Sohier le Courtroisin, maréchal de Flandre et seigneur de Tronchiennes, Melle, Steeland, Herseaux, etc. ; Jacques, Philippe et Catherine, encore mineurs, Catherine De Coster convola en secondes noces avec messire Sohier de *Baronaige*, chevalier, fils de Gérard, seigneur de Moen, et d'Élisabeth Courtroisin, dame de Herseaux, fille elle-même du vieux Courtroisin. Elle était morte en 1360, année où ses enfants, rappelés d'un second exil en Angleterre, sur les in-

stances du roi Édouard, se partagent ses biens, notamment les maisons du *Calan-deberg* et du *Paddenhouc*, où le tribun avait été assassiné, et les polders de *Baer-donc* et de *Bornhem* provenant de l'abbaye de Saint-Bavon et qu'il avait endigués.

Si les fils d'Artevelde et de Catherine De Coster ne laissèrent point de descendants mâles, leur postérité féminine ne s'éteignit point : c'est dans les veines des ducs et pairs de France, les d'Hal-luin, les d'Erpe et les Montmorency, que l'on retrouve les dernières gouttes du sang héroïque répandu à flots pour le triomphe de la liberté flamande.

Napoléon de Pauw.

**DE COSTER** (*Jean*), diplomate et homme d'État, prêtre gantois, né vers 1300, mort en 1350. Fils de Pierre nommé clerc de Gand par Jacques van Artevelde, et beau-frère de celui-ci, il avait succédé, en 1335, à une chapellenie que son oncle ou son frère *Ghiselbert De Coster* avait possédée de 1321 à 1334. Lorsque, six mois après son avènement au pouvoir, le célèbre tribun de Gand eût conquis toute la Flandre à sa politique, nous le voyons envoyer son beau-frère, le chapelain Jean De Coster, à Anvers auprès du duc de Gueldre et du roi Édouard III pour conclure le traité de commerce et d'alliance de la Flandre avec l'Angleterre. Appelé au mois d'août 1338 à un poste de confiance laissé vacant par l'arrestation d'un clerc de la ville, et pour lequel il reçoit une pension supérieure à celle de son père, Jean De Coster est chargé, depuis cette époque, des négociations les plus importantes auprès des divers souverains avec lesquels la Flandre entretient des relations d'amitié. C'est ainsi que, du mois de juillet au mois d'octobre 1338, il n'entreprend pas moins de huit voyages de plusieurs jours, à Anvers et à Malines, auprès du roi d'Angleterre, afin de régler avec lui les matières les plus délicates, notamment l'indemnité due pour le pillage des marchands flamands par les marins anglais. Il est honoré de missions non moins nombreuses auprès du duc de Gueldre, à Anvers, à Malines et à Termonde, et fait partie de la députation qui l'amène à l'abbaye de Saint-

Bavon à Gand, en novembre 1338. Au mois de décembre de la même année, aux Pâques de l'année suivante (29 mars 1339), et le 26 septembre de cette année, il est envoyé en ambassade auprès du comte de Hainaut, et obtient de ce prince le renouvellement des sauf-conduits pour les Flamands. Lors de la reprise des hostilités en 1339, il se rend sept ou huit fois en Brabant pour conférer avec le duc de ce pays et le roi d'Angleterre, qu'il ramène à Gand. Pendant toute cette période, ses voyages dans l'intérieur du pays, soit pour prendre part au parlement de Flandre, soit pour rendre compte de ses négociations aux échevins et capitaines de Gand, peuvent à peine se compter : il n'est même point, dans les comptes de la ville, à la rubrique des ambassades (*Reden ende Parlementen*), de page qui ne témoigne de cette activité prodigieuse. Aussi, dans ces fréquentes chevauchées, à peine séparées par quelques jours de repos, nous le voyons tuer sous lui des coursiers dont la ville lui rembourse la valeur, pour avoir succombé à la peine et à son service.

Dans ces nombreux pourparlers, le confident et allié d'Artevelde avait sans doute fait preuve d'une grande habileté; car, lorsque en 1340 et 1342, la Flandre entama d'autres négociations avec Édouard III, ce fut le chapelain De Coster qui fut chargé de cette nouvelle ambassade. En cette dernière année, son voyage se prolongea pendant plusieurs mois, et il suivit le roi d'Angleterre en Bretagne, où il resta pendant dix-sept semaines. Édouard III finit par se l'attacher entièrement; il le nomma, en 1343, archidiaque d'York (pour l'un des trois archidiaconats, celui de *East-Riding*); et, lorsque l'ancien chapelain, récemment pourvu de cette haute dignité, revint dans sa ville natale, les échevins de Gand lui offrirent de splendides cadeaux d'argenterie, dont ils avaient laissé le choix à son beau-frère, l'illustre capitaine de la Flandre. Après la mort de ce dernier, il reçut, comme sa sœur Catherine, de généreux secours du roi Édouard III. C'est à la mention de ces largesses dans les comptes de sa maison,

notamment dans les *Issue-Rolls*, déposés à la Tour de Londres, que nous devons la découverte du nom de cette famille illustre alliée aux Artevelde. On y lit dans un rouleau de l'année 1346 : *Johanni DE COSTRE, clerico, fratri Catherine uxoris Jacobi ab Artoeld, nuper defuncti, in denariis sibi liberatis per manus proprias super quibusdam debitis in quibus dominus rex eidem tenetur per brevem de privato sigillo inter mandata de hoc termino C. S. respondebit*. Dès l'an 1345, il était rentré en possession de son bénéfice à Gand, avec le titre de chapelain de Sainte-Pharaïlde; il le conserva jusqu'en 1347, et mourut peu après, vers 1350, dans la paisible retraite d'où l'avaient tiré la fortune et la gloire de son illustre parent.

Napoléon de Pauw.

Archives de Gand et de Londres. — *French chronicle of London* (xiv<sup>e</sup> siècle); *Fasti Ecclesiae Anglicanae* de J. le Neve, édités par Duffus Hardy; *Rekeningen der stad Gent* (1536-49), publiées par la société d'histoire et de littérature flamandes : « *de Taat is gansch het volk* », de Gand, passim. — Baron Kervyn de Lettenhove, MM. Lentz, Voisin, et tous les autres historiens d'Artevelde, et ma notice : *Conspiration d'Audenarde sous Jacques van Artevelde*, dans les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, 1875, p. XLV.

**DE COSTER** (*Dominique*) ou **CUSTOS**, dit **BALTEN**, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Anvers vers 1550, selon certains biographes; en 1560, d'après Delvenne et Ch. Le Blanc; en 1565, au dire de Bryan; mort à Augsbourg en 1612. On le croit fils de Pierre Balten, d'Anvers (*Pierre Balthazar De Coster ou Custos*). A l'époque, présumément-on, des derniers troubles religieux, il quitta, jeune encore, sa patrie, se rendit en Allemagne, et fixa son séjour à Augsbourg, où il obtint le droit de bourgeoisie. Dès son arrivée, il adopta son nom patronymique latinisé, et s'appela désormais *Custos*, signant ses recueils gravés : *Custos*, *Custodis*, ou *Custode*, selon le titre. Il fonda à Augsbourg (*Augustae Vindelicorum*) une chalcographie, et se livra, tout en exerçant son art avec distinction, au commerce des estampes. Il y épousa la veuve de Barthélemy Kilian le *Vieux*, très-habile orfèvre silésien, et fut un second père pour les enfants du défunt : Luc et Wolfgang Kilian, dont il soigna l'instruction artistique, en les

initiant à toutes les ressources de la gravure sur cuivre, puis en les envoyant en Italie pour s'y perfectionner. Les œuvres des deux Kilian, ses élèves, sont très-nombreuses. De *Luc Kilian* sont citées par Ch. Le Blanc 170 planches burinées, et de *Wolfgang Kilian* 155, de format in-fol., in-4<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>, sujets religieux, mythologiques, portraits, etc. Ils eurent des fils dessinateurs et graveurs, comme eux, et toute cette famille d'artistes fit honneur à l'école allemande.

De bonne heure, Dominique De Coster ou Custos se fit connaître par ses portraits, parmi lesquels on distingue, en dimension in-folio, le portrait d'*Édouard VI, roi d'Angleterre*, 1589; *Maximilien de Bavière*, comte palatin, et son épouse *Élisabeth de Lorraine*, en ovales sur une même planche, ornée de figurines, 1598; *Christian II, duc de Saxe*, 1604; *Johannes Philippe*, évêque de Bamberg, et *Henri Knoringen*, évêque d'Augsbourg. — Comte *Jérôme Scot*, gr. in-4<sup>o</sup>; *Ferdinand*, archiduc d'Autriche; *Pierre Canisius*, jésuite; *J.-B. Montanus* et *Adolphe Occo*, médecins, 1594; *M. Gaspard Santer*, théologien, 1599; *Thomas de Thomasi*, astrologue vénitien; *J. Conrad Ulmeri*, prêtre; *Rodolphe II*, empereur des Romains, et le prince *Charles de Mansfeld*, in-4<sup>o</sup>. — *André Atemstet*, d'après J. van Achen, 1592; *Charles II*, duc de Lorraine, 1597; les papes *Grégoire XIII*, *Sixte V*, *Grégoire XIV*, *Clément VIII*, *Innocent IX*, *Léon XI*; les généraux *Hali Bassa*, turc, et *François de Mendocça*, in-8<sup>o</sup>. De ses RECUEILS de gravures et portraits on mentionne particulièrement : 1<sup>o</sup> *Deliciae Urbis aeternae (Romae)*, publié à Augsbourg (*Augustae Vindelicorum*). — 2<sup>o</sup> *Fuggerorum et Fuggerarum imagines*, 64 portraits in-folio de la riche et illustre famille des Fugger, 1593. Une seconde édition de cette collection, augmentée de 67 portraits, par *Luc et Wolfgang Kilian*, fut imprimée à Augsbourg en 1619, pet. in-folio; la première édition est rare, la seconde plus remarquable. — 3<sup>o</sup> *Effigies piorum et doctorum aliquot vivorum ad vivum delineatae et aeri incisae*, 14 pl. 1594, Augsbourg. — 4<sup>o</sup> **ATRIUM HEROÏCUM, sive Impera-**

torum, Regum, archiducum, principum, etc. verae imagines et res gestae, 1599-1605, 4 vol. in-folio. Ces quatre tomes contiennent : 1° les Comtes du Tyrol ; 2° les Rois de Naples ; 3° les Ducs et princes électeurs de Saxe ; 4° les Ducs de Bavière. Augsbourg et Inspruck. Le biographe Delvenne donne le titre d'une édition de ce recueil faite à Vienne : *ATRIUM HEROÏCUM, Caesarum, Regum, aliorumque Summatum ac Principum, qui intra proximum saeculum vivere aut hodie supereunt, imaginibus LXXII illustratum*. La plupart des effigies de cette galerie sont de la main de Dom. De Coster ; les autres, gravées par ses fils et ses élèves, ont été terminées par le maître. En 1609, les princes et comtes du Tyrol, portraits en pied, ont été reproduits seuls : *Tyrolesium principum et comitum, ab anno 1229 usque ad 1599, genuinae effigies aeri incisae : singulorum insignia, quorundam emblemata*, 28 planches. — 5° *Herrn George von Ehingen itinerarium, das ist historische beschreibung der reisen nach der ritterschaft vor 150 jahren in zehn unterschiedliche Königreiche vollbracht*, description de ses voyages, avec les portraits des monarques dont il a visité les cours, et d'autres portraits copiés dans le musée Fugger et gravés par Dom. De Coster (von Domenico Custode in Kupfer gestochen). Augsbourg, 1600, in-folio. Très-rare. Paquot en donne ainsi le titre latin : *Itinerarium nobilissimi quondam inter Suevos equitis Georgii ab Ehingen, tabulis et effigiibus illustratum* ; itinéraire orné de planches épisodiques et de portraits. — 6° *Principum christianorum stemmata, ab Antonio Albizio nobili Florentino collecta... opera et impens. Dom. Custos, Antverpiensis, nunc civis Augustani, aeri incisa*. Augsbourg, 1610. Un volume format atlas, avec 46 pl., courtes notices biographiques et, à la fin, la description des principales villes de l'Europe. En tête, un beau frontispice et puis un portrait d'Ant. Albizza, fort bien gravé. Plusieurs des planches sont à double feuille. D. De Coster promettait, en 1610, de semblables recueils sur les plus illustres maisons de l'Europe. La mort, dit Paquot, l'aura, peut-être, empêché d'exécuter ce projet.

— 7° *Sancti Augustani, cum explicationibus*. Augsbourg, 1611. — 8° Charles Le Blanc cite encore : *Habsburgische Cronick, durch Johann Bappenhausen*, in-folio, œuvre posthume, éditée en 1631.

Dominique De Coster grava aussi des estampes : *Judith mettant la tête d'Holoferne dans le sac que tient sa servante*, d'après Van Achen, pl. gr. in-folio ; *Episodes de l'histoire de l'enfant prodigue*, d'après ses dessins, 4 pl. in-folio en larg. ; les *Sept œuvres de miséricorde*, de Van Achen ; *Images d'illustres érudits (quorundam illustrium eruditorum imagines unum in libellum coniectae)*, sur une feuille in-folio. Enfin, d'autres sujets d'après J. Barroccio, J. Bassano, L. Bernard et les Carrache, F. Fensoni, G. Vasari, B. Spranger, J. Stradanus, ainsi que des *Paysages* de Paul Bril, et, selon Basan, des pièces d'après Jh. Heintz, M. Kager, Rottenhamer, etc. Sa gravure est très-nette, mais un peu sèche. Ses portraits, dit Huber, sans être des chefs-d'œuvre, ne laissent pas d'avoir leur mérite ; ils sont estimés. Il signait ses productions des monogrammes DC—DCAF et d'une figure qui se composait des initiales de ses prénom, nom patronymique et origine anversoise. Il laissa plusieurs fils, artistes graveurs, auxquels, sauf à l'aîné, Raphaël, il n'avait pu transmettre son talent.

Les nombreux portraits publiés par Dominique De Coster ou Custos, dit Delvenne, forment une partie intéressante de l'*Iconographie moderne*, en nous conservant les images de ses plus illustres contemporains, surtout des princes d'Allemagne.

Edm. De Busscher.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Mémoires littéraires*. — Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1797-1808. — Malpé, *Notices sur les graveurs à monogrammes*, 1807. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1854. — Chrét. Kramm, *Levens der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhouwers, graveurs*, etc. 1864.

**DECOSTER (François) ou COSTERUS**, écrivain ecclésiastique, fils de Mathieu et de Marie Schellemans, né à Malines, le 13 juin 1532, et mort à Bruxelles, le 16 décembre 1619. Il étudia la philosophie à la Pédagogie du Château à Louvain et, après avoir été promu au grade de maître

ès arts le 19 mars 1551, en la même ville, il fut reçu dans la compagnie de Jésus à Cologne par un autre Belge, Léonard Kessel, le 8 novembre 1552.

Costerus partit pour Rome, en compagnie de quelques jeunes gens, le 5 avril 1553, s'y appliqua à la théologie pendant trois ans, puis ayant reçu la prêtrise le 9 avril 1556, il a abandonné Rome pour retourner à Cologne où il arriva le 21 juillet 1556 et où il obtint le bonnet de docteur en théologie le 7 janvier 1561. Attaché à l'université et occupant, successivement, avec éclat les chaires de philosophie et celle de théologie, il y eut pour disciple Juste Lipse, qui suivait assidûment ses leçons et qui y devint bachelier en 1563. Plus tard, Costerus fut appelé aux fonctions de provincial des jésuites pour la province du Rhin et pour celle des Pays-Bas. Dès lors, son zèle ardent à combattre les doctrines nouvelles devint fameux et lui valut le surnom de *marteau des hérétiques*.

Les grands talents de Costerus et l'amitié étroite qui l'unissait aux nouveaux évêques, nommés en 1560, lui donnèrent une grande influence religieuse, qui ne tarda pas à lui attirer les soupçons et les reproches inséparables des positions élevées. Il mourut à Bruxelles, en odeur de sainteté, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Les écrits du docte religieux sont nombreux ; ses œuvres sont particulièrement des controverses dirigées contre les doctrines de Luther et de Calvin. Le portrait de Costerus a été reproduit en gravure, notamment, par le burin de J. Hunin, de Malines. Nous connaissons de lui :

1° *Enchiridion Controversiarum præcipuarum nostri temporis de religione in gratiam sodalitatæ Beatissimæ Virginis Mariæ*. Coloniae Agrippinæ, 1535, in-12. — 2° *Epistola ad Franciscum Gommarum anti-Costerum, professorem Calvinianum Leydæ Batavorum*. Coloniae Agrippinæ, 1600, in-8°. — 3° *Apologia pro prima parte Enchiridii, contra Franciscum Gommarum Calvinistam*. Coloniae, 1603, in-8°. — 4° *Apologia pro secunda parte Enchiridii sui de sacra scriptura contra Franciscum Gommarum professorem Cal-*

*vinistam in schola Leydensi*. Coloniae Agrippinæ, 1604, in-8°. — 5° *Liber de Ecclesia contra Franciscum Gommarum*. Coloniae Agrippinæ, 1604, in-8°. — 6° *Argumentum Enchiridii Francisci Costeri, potissimum in articulo Testamenti*. Coloniae Agrippinæ, 1605, in-8°. — 7° *Libellus Sodalitatis, hoc est piarum et christianarum Institutionum Libri III in gratiam sodalitatæ B. V. Mariæ*. — 8° *De vita et laudibus Deiparæ Mariæ Virginis, meditationes quinquaginta*. Antverpiæ, 1587, in-16. — 9° *De universa historia Dominicæ Passionis quinquaginta*. Antverpiæ, 1588, in-16. — 10° *Meditationes septem in Canticum Salve Regina*. Antverpiæ, 1589, in-16. — 11° *Meditationes in Hymnum Ave Karis Stella*. Antverpiæ, 1588, in-16. — 12° *Libellus de quatuor Novissimis humanæ vitæ*. Cracoviæ, 1605. — 13° *R. P. Francisci Costeri, S. J. Theologi ad analyticam assertionem Andreae Calliæ Calvinistæ Gratianopolitani brevis responsio*. Coloniae Agrippinæ, 1596. — 14° *Apologia Francisci Costeri Sacerdotis Jesu, adversus Lucæ Osiandri hæretici Lutherani Refutationem Octo Propositionum Catholicarum, Mathææ XXII. Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei*. Coloniae Agrippinæ, 1606, in-8°. — 15° *Responsio ad stolidam refutationem Lucæ Osiandri*. Coloniae Agrippinæ, 1608, in-8°. — 16° *Exercitium Christianæ pietatis*. Lovanii, 1607. — 17° *Responsio Catholica ad libellum G. Grevinchovii hæretici Roterdamensis*. Coloniae, 1609, in-8°. — 18° *Epistola ad Gasparum Grevinchovium Calvini verbi apud Roterdamenses prædicantem*. Coloniae Agrippinæ, 1600, in-8°. — 19° *Declaratio Fidei contra Hæreticos Hollandos*. — 20° *Beuys der Ouder Catholicker Leeringhe met antwoorde op sommige Teghenstellinghen door F. Costerum*. T<sup>r</sup>Antwerpen, 1595, in-8°. — 21° *Apologia Catholica, dat is catholycke antwoorde op enen Ketter's boeckzen Gasparis Grevinchovii, Gensch predicant tot Rotterdam*. T<sup>r</sup>Antwerpen, 1598, in-8°. — 22° *De Tweede apologie Francisci Costeri priester der Societeit Jesu, op Ketter Gaspar Grevinchoven boeck*. T<sup>r</sup>Antwerpen, 1599, in-8°. — 23° *Twe Dialogen, daer Christus Coste-*

rum en Ketter Gaspar Grevinchoven examineert. Antwerpen, ... in-8°. — 24° Seyndtbrief... aen Gaspar Grevinchoven. T'Hantwerpen, 1600, in-8°. — 25° Seyndtbrief aen de Edele en Wyse Heeren representerende de Staten ende Raedt van Hollandt, Zeelandt, etc., met een brief aen Gaspar Grevinchoven. T'Hantwerpen, 1598, in-8°. — 26° Corte antwoorde op hondert loghenen, van eenen onbekenden Ketter int derdendeel van een blad papiers geschreven. T'Antwerpen, 1595, in-8°. — 27° Antwoordt op de Hollandsche sententie tegens Peeter Panne. Antwerpen, 1598, in-8°. — 28° Corte antwoorde op het versch Schrift van seven Apostaten. T'Antwerpen, 1601, in-8°. — 29° Een cort tractaet van den Aflaet ter oorsaecken des overghesonden Jubilai anno 1603. Tot Brusselle, 1603, in-8°. — 30° Toetsteen van de verriete Apostolische successie eens wederdoopers Jacob Pieterssen Van der Molen. T'Hantwerpen, 1603, in-8°. — 31° Catechismus, dat is de Christelycke Leerin-ghe die alle Christene behooren te Weten. Brussel, 1603, in-8°. — 32° Catechismus, dat is, de Christelycke leeringhe in maniere van Examen sprekinghe tusschen den Meester ende den discipel door Franciscum Costerum... T'Antwerpen, 1604, in-8°. — 33° Wederlegginghe Francisci Costeri Priester der Societeit Jesu van de beantwoordinghe op zyn vyf questien, gedicht deur eenen P. P. Kock van Enchuy-sen. Met een bericht veur Jacob Vander Meulen Ketter Wederdooper. T'Antwerpen, 1604, in-8°. — 34° Tweede Wederlegging Fr. Costeri van P. P. Cock Ketter Boeckake, Calvinist, nu Leechganger te Enchussen, maer Seylmaecker van zyn Ambacht. Antwerpen, 1606, in-12. — 35° Vyftien Catholicoke Sermoonen op d'Epistelen ende Evangelien der Sondaghen van den Vasten tot de H. Dryvuldicheydt. T'Antwerpen, 1617, in-folio. — Catholycke Sermoonen op d'Epistelen der Sondaghen van den Advent tot den Vasten. — Vyftien Catholycke Sermoonen op d'Epistelen ende Evangelien der Sondaghen van het beynsel des Vastens tot de H. Dryvuldicheydt. — Catholycke Sermoonen op de Evangelien van de Sondaghen naer Sinzen tot den Advent. — Catholycke Sermoonen

op de Epistelen van de Sondaghen na Sinzen tot den Advent. — Catholycke Sermoonen op alle de heylichdagen des jaers inhoudende het leven der Heytigen, ende d'uytlegginge der Epistelen ende Evangelien. T'Antwerpen, 1616, in-folio, 2 vol. — Sermoonen op d'Epistelen van de Sondaghen van het jaer met twee octaven van het H. Sacrament en van de H. Maegd Maria. Antwerpen, 1616, in-fol. — 36° Het Nieu Testament onses Heeren Jesu Christi met uytleghingen der Plaetsen die duyster buyden. T'Antwerpen, 1614, in-folio. — 37° Schat van gebeden. T'Antwerpen, 1604. — Thesaurus precum. Antwerpen, 1604. — 38° Cabinet der Gebeden. Antwerpen, 1627. — 39° Disputatie over het fundament aller Ketteryen. Antwerpen, 1610. — 40° Dialoghe oft samensprekinghe oer de solennelle processie des H. Sacrament van Mirakelen jaerlycx te Brussel gehonden. Brussel, 1611, in-8°. — 41° Voorsprake tusschen Coton en H. Giggord. Antwerpen, 1609, in-8°. — 42° Sermoonen op elcken dag van den Vasten. Antwerpen, 1643, in-folio. Les ouvrages de Costerus ont été tirés à plusieurs éditions.

Emm. Neefs.

A. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. — E. F. Smeyers, *Korte levens beschryft van grooten mannen van Mechelen*. Mss. — Joutroy, *Historie van Mechelen*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, etc.

**DE COSTER** (Guillaume), **COSTODIS** ou **DE COSTER**, alias **DE BONT**, jurisconsulte du xv<sup>e</sup> siècle. Guillaume Custodis ou De Coster, naquit à Louvain, au commencement du siècle. On ne sait rien de ses ancêtres paternels. Sa mère était la sœur de Jean Bont ou De Bont, docteur ès lois et chancelier de Brabant. Il prit l'habitude de joindre à son nom celui de De Bont, et, peu à peu, celle de s'en servir exclusivement.

Guillaume De Coster, alias De Bont, fit ses premières études à l'université de Paris. Le 11 mai 1427, nous l'y trouvons encore comme agrégé à la faculté des arts, en qualité de maître et professeur regens et legens. La même année, il vint se fixer à Louvain. Les actes de la faculté des arts de l'université naissante nous apprennent que, le 24 août 1427, magister Wilhelmus Bont, universitatis Pa-



*risiensis*, fut reçu dans le *concilium facultatis*; et ceux du 11 décembre, qu'il fut admis, pour l'année suivante, *ad legendam*, c'est-à-dire au droit d'enseigner. Le 24 août 1428, maître Guillaume De Bont fut élu doyen de la faculté des arts. Nous trouvons fréquemment son nom dans les actes de celle-ci, pendant les années 1428, 1429 et 1430, non plus il est vrai, comme *legens et regens*, mais comme délégué de ses collègues pour remplir l'une ou l'autre mission spéciale. A partir de 1431, il n'est plus question de lui. C'est vers cette date, sans doute, que maître Guillaume sera allé se rasseoir sur les bancs de cette université de Paris où, selon le témoignage de Paquot et des *Fasti Academici*, il conquiert les grades de bachelier ès lois et de docteur *in utroque jure*.

On ne saurait préciser l'époque à laquelle Guillaume De Bont reçut l'onction sacerdotale ni celle où il revint pour se fixer dans sa patrie. Nous savons qu'il était de nouveau agrégé à l'université de Louvain au mois de décembre 1438. Il faisait alors partie de la faculté de droit. Les actes de la faculté des arts parlent de conseils que *Venerandus et Famosus magister Wilhelmus Bont, J. U. doctor*, donna à ses anciens confrères dans un différend soulevé entre ceux-ci et les facultés supérieures de l'université. Dans le cours des années 1439, 1442, 1443, Guillaume De Bont fut élu recteur de l'Alma mater. En même temps ses connaissances étendues, sa réputation de savoir, peut-être même les hautes relations de sa famille maternelle, lui ouvrirent le chemin des dignités ecclésiastiques. Il ne tarda pas à cumuler un certain nombre de bénéfices. Il devint archidiacre d'Anvers dans l'évêché de Cambrai, chanoine du chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, chanoine du chapitre de Saint-Pierre à Anderlecht, chapelain du Pape (Martin V ou Eugène IV), auditeur du Palais apostolique de Rome, enfin, en 1440, doyen du chapitre de Saint-Pierre à Louvain et vice-chancelier de l'université. L'année même où il obtint le doyenné de Saint-Pierre de Louvain, il succéda à la chaire de droit

canon que Jean Reysen avait illustrée; et, en 1449, il prit possession de la chaire primaire de la faculté de droit, devenue vacante par la démission de sire et maître Conrad de Mera ou Vander Meerem, chevalier, et docteur en droit civil. En 1451, Guillaume De Bont renonça au doyenné de Saint-Pierre en faveur de maître Pierre de Mera, frère de sire Conrad. Trois ans après, le 10 juillet 1454, il mourut et fut enterré à Louvain, dans l'église de Saint-Pierre, au pied de l'autel de Saint-André.

Comme auditeur des causes du Palais apostolique, Guillaume De Bont fut souvent délégué par le saint-siège pour décider, soit seul, soit avec d'autres juges, des différends soulevés entre des corps ecclésiastiques ou entre des corps ecclésiastiques et des pouvoirs séculiers. Comme professeur de droit, il acquit un grand renom et passa pour un des meilleurs jurisconsultes de son temps.

On possède de Guillaume De Bont : *Quodlibetum de usuris et de emptione reddituum vitalium ac perpetuorum*. Ce traité, harangue que le professeur avait faite à Louvain en 1450, fut imprimé à Paris dans le format in-4°, puis inséré dans le tome VII de l'*Oceanus juris* publié à Lyon. — Valère André vit à Louvain, dans le couvent de Saint-Martin, un manuscrit de De Bont : *Lectura ad libros duos (prios) decretalium*; Divaeus avait vu quelques *Consilia*, rédigés par lui; à l'abbaye d'Aulne, suivant le témoignage de Sanderus (Biblioth. belg. Mns., t. II, p. 251), on conservait quelques *Quodlibeta Guillelmi Custodis*. Mais aucune de ces œuvres ne nous est parvenue. — Quelques auteurs attribuent même à De Bont les traités suivants : 1° *De contractibus mercatorum et de casibus ad poenam mortis lege imponendam*. — 2° *Differentiae legum et canonum*. Il paraît, cependant, que le premier ouvrage est l'œuvre du célèbre Baldus, et l'autre celle de Galvagno de Benevent.

Edmond Poulet.

Britz, *Mémoire* pp. 50. — Molanus, t. I, p. 452-695, t. II, pp. 472-475. — Vandoren, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, t. I, p. 129, t. III, pp. 80-83. — Swertius p. 300. — Foppens, t. I, p. 395. — Valère André, *Fasti academici*, et *Bibliotheca Belgica*, pp. 98-115. — Paquot, t. I, p. 502.

éd. de 1768. — Piot, *Histoire de Louvain. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 390. — *Actes manuscrits de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain*, etc.

**DE COSTER (Henri), COSTERIUS** ou **CUSTERUS**, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, et mort à Vilvorde, le 11 mars 1618, embrassa l'état ecclésiastique et devint d'abord curé de Lokeren (Waes). Pendant, ou peu avant qu'il occupât cette position, il fut honoré par la cour de Rome du titre de protonotaire apostolique. Des difficultés qu'il s'était créées de la part de ses paroissiens l'obligèrent, en 1587, à résigner sa cure. Il se rendit probablement alors en France, et y séjourna quelque temps à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Il revint bientôt en Belgique, et, en 1589 ou l'année suivante, il obtint, à la cathédrale d'Anvers, une des deux vice-plébannies, dont les titulaires, communément nommés curés, administraient la paroisse de Notre-Dame, sous la haute direction du pléban. Un peu plus tard, il devint chanoine du chapitre de Sainte-Gertrude, à Berg-op-Zoom, dont il fut un des derniers doyens; il acquit aussi, vers la même époque, le personnel de l'église de Heyst-op-den-Berg, dignité à revenus importants qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Le 31 juillet 1593, Costerius présenta au chapitre cathédral d'Anvers, réuni sous la présidence de son doyen et de l'évêque Torrentius, un coffret scellé qu'il avait rapporté de Saint-Bertin et dans lequel se trouvaient des ossements et un acte notarié affirmant que c'étaient les reliques de saint Frédégand, abbé du monastère de Deurne, près d'Anvers, au commencement du viii<sup>e</sup> siècle; il exhiba en même temps un feuillet lacéré, d'une écriture ancienne, renfermant un court aperçu de la légende du saint; et prétendait, selon le témoignage des moines Bertiniens, que ce document leur avait été envoyé autrefois d'Anvers. C'est sans doute ce document que Paquot (*Mémoires*, éd. in-fol. II, p. 504) avait en vue lorsqu'il attribue erronément à Costerius une vie de saint Frédégand qui aurait été publiée en flamand, à Anvers, en 1593. Les preuves apportées pour l'authenticité

des prétendues reliques de saint Frédégand ayant été jugées insuffisantes, l'évêque et le chapitre refusèrent l'autorisation de les exposer à la vénération des fidèles; ils firent fermer le coffret et le scellèrent de leurs sceaux.

Après avoir exercé jusqu'au 30 juin 1595 les fonctions pastorales à Anvers, Costerius fut nommé chanoine et écolâtre de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Dans cette ville, il se laissa aller à des désordres assez graves, pour que l'archevêque de Malines, Mathias Hovius, le fit incarcérer le 4 juillet 1607. Il abusait, paraît-il, des choses les plus saintes pour satisfaire des désirs criminels. Au commencement de l'année 1608, les archiducs Albert et Isabelle ordonnèrent de le transférer au château de Vilvorde, où l'une de ses premières préoccupations fut la rédaction d'un long mémoire apologétique, qui cependant n'aida point à lui obtenir son élargissement; car il resta en prison plus de dix ans, et y serait resté plus longtemps encore s'il ne s'était laissé mourir de faim au mois de mars 1618. Costerius a publié les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Historie van d'outheyt ende den voortganck des heylich, christen, catholyck, apostolyck, ende roomsche gheloove in dese Belgische Nederlanden... by Meester Jan Andries Heyshelmans van Rythoven binnen synen leven verre begost, ende nu volmaect... by neerstichede van Meester Henric Costerius*. T'Hantwerpen, 1591; vol. in-16 de feuilles A-L non chiffrées. C'est une chronique religieuse des Pays-Bas, composée sans critique, et où l'auteur s'étend longuement sur les calamités dont le pays de Waes fut le théâtre en 1587 et 1588, en les attribuant quelquefois à des sorciers, à des loups-garous, etc. A la fin de cet opuscule, l'auteur dit qu'il travaille à une hagiographie très-étendue des Pays-Bas, et qu'il espère pouvoir bientôt la mettre sous presse. Cette publication n'a cependant jamais vu le jour. — 2<sup>o</sup> *Vita Joannis Baptistae graphice descripta per Henricum Costerium*. M. De Vos figuravit, J.-B. Vrints excudit, J. de Weert sculpsit. Anvers, sans date, vol. in-8<sup>o</sup>. Recueil de 21 gravures, avec texte de

Costerius (*Catalogue de Van Hulthem*, n° 25360). — 3° *Het oudt Huysken van Bethleem met vele schoone Leysenen, Lofsangen, ende andere geestelycke Liedekens verciert... Nu verbeterd, ende hermaect door Meester Henricum Costerium*. T' Hantwerpen, 1605; vol. in-16. Ce recueil de poésies flamandes est extrêmement rare; le seul exemplaire que nous connaissons se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Louvain. Paquot et Diercxsens attribuent aussi à Costerius les ouvrages suivants : 4° *Modus orandi Deum*. Antverpiæ, ex off. Plantiniana; vol. in-24. — 5° *Preces in vitam B. Virginis Mariæ*. Antverpiæ vol. in-12. — 6° *Het leven van den H. Georgius, martelaer*. Antwerpen, Hieronymus Verdussen; vol. in-12. — 7° *Microcosmus seu parvus mundus*. Antverpiæ, apud Keerbergium, 1592; vol. in-4°, orné de gravures. — 8° *Apologia creaturarum*. Antverpiæ, ex off. Plantiniana, 1592; vol. in-4°, orné de gravures. — 9° *Arbor sanctorum monasterii sancti Bertini*, ouvrage manuscrit attribué à Costerius par Fer. Locrius dans son *Chronicon Belgicum*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot. *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 504. — Diercxsens, *Antverpia*, éd. de 1773, t. VII, p. 108. — De Ram, *Synodicum belgicum*, t. I, pp. 293, 348 et 352.

**DE COSTER (Jean)**, de Brecht, grammairien célèbre du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, appelé le plus souvent dans les sources du temps *Joannes Custos* (ou *Custodis*), *Brechtius* (ou *Brechtanus*). Né au nord de la Campine, à Brecht, village du marquisat d'Anvers, il acheva ses études au collège du Lys à Louvain et fut le premier à la promotion de la faculté des arts de l'an 1496. Peu après, vers 1498, il enseigna les humanités au collège du *Castrum* ou du Château : il composa dès lors la *Grammatica latina* qui venait en aide à ses leçons, et qui fut en usage plus d'un siècle après lui (*quæ in multis scholis docetur* — Molanus, *Rerum Lovan. libri*, t. I, p. 601); il se fit une édition de ce livre chez Plantin, à Anvers, par les soins de Martin Lipsius, oncle de notre Juste Lipse. Un des titres incontestables de Jean Custos comme professeur, c'est d'avoir compté parmi ses élèves Jean Despautère de Ninove, et

d'avoir mis ce grammairien sur la voie d'une réforme des études de grammaire. Il ne laissa pas un ouvrage destiné à un aussi long succès que celui de Despautère : son traité, s'il faut s'en rapporter aux plaintes de quelques latinistes, qui le confondent peut-être avec des auteurs plus anciens et plus obscurs, était encore chargé de règles superflues et de questions subtiles. Mais De Coster n'en mérite pas moins une place à part, au-dessus des maîtres qui faisaient apprendre par cœur des *versus memoriales*, ou bien des abrégés lourds et indigestes : il avait senti la nécessité de revoir et de corriger le *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu, répertoire de règles et d'exemples en vers, qui ne fut point banni sur le champ des écoles publiques à l'époque de la renaissance. Joannes Custos ne resta pas longtemps au service de la faculté des arts de Louvain. Il alla prendre la direction de l'école latine de Groningue en Hollande; puis il devint directeur (*ludimagister*) de l'école attachée à Notre-Dame d'Anvers. Dans ses dernières années, il ne donna plus qu'un enseignement privé dans son endroit natal, *in patriâ*. Il mourut en 1526 : l'inscription qu'on avait placée sur son tombeau fut détruite par les iconoclastes pendant les troubles de la seconde moitié du même siècle. On citerait, comme un trait honorable pour la mémoire de Jean De Coster, la part qu'il prit à l'éducation littéraire d'un savant de Brecht dont il était l'oncle : le grand jurisconsulte, Gabriel Mudée (V. Britz, *Mémoire sur le droit belge*, p. 57). Si De Coster ne fit que préparer les esprits à la culture des lettres classiques, qui devint très-florissante dans les Pays-Bas, alors que l'étude du grec fut jointe à celle du latin : au moins a-t-il porté le premier coup, par ses leçons et par son écrit, à ces livres surannés qui n'avaient eu qu'un trop long monopole dans une partie de l'Europe occidentale à la fin du moyen âge.

Félix Nève.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, éd. 1623, p. 475. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 625. — De Reiffenberg, *Troisième mémoire sur l'Université de Louvain*, pp. 21-26, et *Quatrième mémoire*, etc., pp. 77-79. — F. Nève, *Mémoires sur le Collège des Trois-Langues*, etc., pp. 128-150.

**DE COSTER (Jean)** ou **COSTERIUS**, surnommé la *Colombe*, à cause de l'innocence de ses mœurs, écrivain ecclésiastique et commentateur, né à Louvain en 1515, et mort le 9 mars 1559, embrassa l'état religieux, dans sa ville natale, chez les chanoines réguliers de Val-Saint-Martin, dont il devint le prieur en 1554. Il éditâ des œuvres des anciens Pères et écrivains et mit successivement au jour : 1<sup>o</sup> *S. Ambrosii opera, tomis V digesta*. — 2<sup>o</sup> *Vincentius Lirinensis contra Hereses*. Lovanii, 1568, in-12, avec commentaires. — 3<sup>o</sup> *Sermones Guerrici, abbatii Igriacensis*. Lovanii, 1555, et Antverpiæ, 1576, in-12. — 4<sup>o</sup> *D. Ambrosii commentarium in Cantica Cantlicorum*. Lovanii, 1558. Il écrivit un discours prononcé par lui à Louvain et publié sous le titre de : *Oratio in laudem Sanctarum litterarum*. Antverpiæ, 1555, in-8<sup>o</sup>. On lui attribue encore *Explicatio cantici Ecclesiastici*. Lovanii, 1576, in-16. Il mourut à Louvain et fut enterré dans son couvent; une épitaphe, composée par Jacobus Latomus ou Masson, y était inscrite sur sa tombe.

Aug. Vander Meersch.

Poppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 120. — Possevinus, *Apparat. sac.* — Moreri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DE COSTER (Jean)** ou **COSTERIUS**, écrivain religieux, né à Alost, mort dans la fleur de l'âge, à Audenarde, le 10 juin 1580; promu maître ès arts, en 1561, il passa ensuite ses licences en théologie, et devint enfin curé à Audenarde, où il décéda. Il publia : *Institutio de exitu Aegypti et fuga Babylonis*. Duaci, 1580, in-8<sup>o</sup>. On confond assez souvent Jean De Coster, avec un autre Jean De Coster, né à Louvain, qui fait l'objet de la notice précédente.

Aug. Vander Meersch.

Poppens, *Bibliotheca belgica*, p. 621. — Possevinus, *Apparat. sac.* — Le Mire, *De Scriptoribus eccl.* (XVI<sup>e</sup> siècle). — Moreri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DE COSTER (Raphaël)** ou **CUSTOS**, dessinateur, graveur à la pointe et au burin, fils aîné de *Dominique De Coster* ou *Custos*, naquit à Anvers, en 1586, selon Malpé, quand son père était déjà en

Allemagne. Il travailla d'abord à Augsbourg; puis, après la mort de son père, à Francfort-sur-le-Mein. Il y florissait dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et mourut dans cette ville en 1651. François Basan dit 1751, soit cent trente-neuf ans après le décès de Dominique De Coster : ce qui l'a obligé de faire de Raphaël De Coster le *cousin* et non le *fils* de ce graveur, au rebours des autres biographes. Raphaël De Coster fut associé à plusieurs des travaux de Luc Kilian, son frère utérin, devenu un des plus habiles graveurs de l'école allemande. Il exécuta, avec lui, entre autres œuvres de dévotion, un volume intitulé : *Emblemata Passionis*; ensuite il grava un portrait très-estimé de Luc Kilian, en petit in-folio. On cite aussi deux autres publications : *Regum neapolitanorum vitæ et effigies*, 25 pl. 1605; *PATROLOGIA sive Descriptio Sanctorum Patrum græcorum et latinorum*, 32 pl. 1624; les portraits fort recherchés de P. P. RUBENS et de JOSEPH HEINZ, peintres, JACOBUS CALOTTUS, graveur, in-folio; ceux de *Adolphe Occo*, médecin, 1573; de *Jh. Jacq. Geyger*, chirurgien, 1614; des théologiens *Johan. Mulfurher*, 1631 et *M. - Paul Jenisch*, 1643; du roi de Pologne *Vladislas VI*, du doge de Venise *Franc. Molinus*, de la reine *Marie-Louise de Gonzague*, du sultan *Ibrahim*, des comtes *Max. de Trausmamsdorf* et *Mathias de Gallas*, du prince *Th. Fr. de Carignan*; l'abbé *Johan. Georgius Murbacensis*, in-folio; *Adamus Gumpelzhaimer*, d'après G. Karq, in-4<sup>o</sup>. — Une *Fue de la ville d'Augsbourg* et le *Culte des protestants à Augsbourg*. Il marquait ses gravures des lettres initiales R. C.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et amateurs de l'art*. — F. Bazou, *Dictionnaire des graveurs*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Malpé, *Notices sur les graveurs à monogrammes*. — Chrét. Kramm, *Levens der holl. en vl. schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.*

**DE COSTER (Rombaut)** ou **COSTERUS**, écrivain ecclésiastique, né à Malines, et décédé à Anvers, le 14 octobre 1679. Il revêtit le froc au couvent des récollets de sa ville natale, et il occupa, à deux reprises, les fonctions de gardien

du couvent d'Anvers. Au témoignage de Sanderus, De Coster était un moine très-instruit, plein de zèle et de bienveillance, et d'une piété exemplaire. Il a publié divers ouvrages; nous citerons :

1<sup>o</sup> *Den inwendighen Christus oft verborgen afgrondt des lydens*. Antwerpen, 1669. — 2<sup>o</sup> *Het verborgene manna ofte Godt in het alderheyligste Sacrament des Outaers*. Antwerpen, 1673. — 3<sup>o</sup> *De gheestelycke blaesbalck om de liefde te doen blaeken in de herten der geloovighen*. Tornaco, 1677. — 4<sup>o</sup> *De suyvere ladder des hemels die welcke is de alderheyligste Moeder Godts Maria*. Gendt, 1679.

Emm. Neefs.

Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Piron, *Algemeene levensbeschryving*.

**DE COSTER (Colin)**, peintre, né à Bruxelles. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir COLIN DE COSTER.

**DE CRAEN (Faust)**, biographe, né à Diest, au XVI<sup>e</sup> siècle; il était franciscain et fut gardien du couvent de son ordre, à Termonde. Il publia l'ouvrage intitulé: *Alter Alexius natione Scotus Capucinus, sub nomine F. Archangeli*. Cologne, 1620, in-12, dans lequel on trouve la vie de Jean Forbecius et de Marguerite Gordonica. Jacques de Castro, évêque de Ruremonde, trouvait ces biographies si belles qu'il pria le commissaire général de la province du Rhin de les faire publier aussitôt que possible. L'ouvrage parut à Liège, en 1632, sous le titre de: *Conversio et Conversatio P. Archangeli, regio sanguine clari, in ordine capucinatorum beatâ morte demortui*. On en connaît une traduction flamande éditée à Bruges, en 1704, pour les soins de Grégoire Grenier, en religion P. Grégoire de Bruges

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 274.

**DE CRAENE (Alexandre)**, architecte, dessinateur, né à Tournai, et mort le 13 février 1859, à l'âge de 58 ans. De Craene travailla pendant quelques années dans l'atelier de son père, l'un des meilleurs ébénistes de Tournai. La vue de quelques édifices, l'examen de divers plans et l'instinct du talent lui révélèrent sa voca-

tion; il se mit à étudier les principes de l'architecture. Ses progrès furent si rapides qu'en 1821, lors du grand concours de Bruxelles, il remporta le premier prix: cette distinction eut pour résultat, non-seulement de faire connaître son nom, mais d'engager l'administration de sa ville natale à lui accorder une pension pour se perfectionner à Paris. Il y suivit avec ardeur les leçons de l'école d'architecture, travaillant avec tant d'assiduité que, de fatigue, il tomba dangereusement malade. Il surpassa de si loin tous ses condisciples, qu'à l'époque du grand concours, personne ne songea à lui disputer le prix. Malheureusement les pensionnaires de l'école française à Rome devaient être français et, par conséquent, De Craene ne pouvait concourir; il aurait même dû renoncer à compléter ses études en Italie, si ses amis n'avaient pu faire usage d'un certificat des plus flatteurs qu'il avait obtenu de ses professeurs, MM. Lebas et Vaudoyer: ceux-ci y déclaraient que, s'il eût pu être appelé à concourir, certainement il eût été couronné. Cette attestation si élogieuse lui valut du roi des Pays-Bas une pension annuelle de 1,000 florins, afin de le mettre à même de développer son savoir en Italie. Pendant cinq ans, il parcourut en tous sens cette terre classique des arts, mesurant, dessinant, restaurant, avec une patience et une sagacité inouïes, les ruines des monuments antiques. Il visita, en voyageant toujours à pied, Rome, Naples, la Sicile, Venise, Florence, Volterra, Cornetto, la ville étrusque, ainsi que les fouilles d'Herculanum et de Pompeia; il exécuta sur les lieux mêmes une grande quantité de dessins, véritables chefs-d'œuvre, qui, exposés à Bruxelles, méritèrent à l'auteur les plus grands éloges et le placèrent parmi les artistes de premier ordre. On cite principalement ses études des tombeaux étrusques et ses dessins des loges de Raphaël. Tout ce qu'il a fait brille par la plus scrupuleuse exactitude; tout a été mesuré, toisé minutieusement; on raconte même qu'il se fit suspendre le long de la colonne Trajane, afin de pouvoir mieux dessiner les bas-reliefs en spirale qui la décorent, et

qu'il passait des journées entières, ainsi suspendu. Il avait le projet de publier la précieuse collection exécutée d'après ce monument; mais elle fut perdue pour les arts, lors de la révolution de 1830, quand, à Bruxelles, l'établissement de Dewasme-Pletinckx fut pillé. A l'exposition de Gand (1835), il obtint une médaille d'argent pour ses dessins d'architecture. De Craene fut membre de la Commission royale des Monuments.

Aug. Vander Meersch.

Arthur Dinoux, *Les hommes et les choses du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. — Immerzeel, *Levens en werken der kunstschilders, beeldhouwers, graveurs*, etc.

**DE CRAYER** ou **DE CRAEYER** (*Gaspard*), peintre d'histoire et de portrait, né à Anvers, où il fut baptisé, dans la chapelle de N.-D. de Refuge, le 18 novembre 1584 (1); et mort à Gand, le 27 janvier 1669. L'extrait baptistaire de GASPARD DE CRAYER infirme les assertions de plusieurs de ses biographes et les preuves invoquées. Le millésime de 1584 est en contradiction, notamment, avec l'inscription du *Martyre de saint Blaise*, tableau du Musée de Gand : G. D. CRAYER F. A° 1668, AET. 86. Mais ces sortes d'indications anciennes sont souvent inexactes. Descamps, dans sa *Vie des peintres flamands* (1753-1763), nous dit que De Crayer ne put mettre la dernière main à cette œuvre. L'inscription est peut-être posthume. Et connaissait-on l'âge réel du peintre anversoï? L'enregistrement mortuaire, à Gand, ne le mentionne ni à son décès, ni au décès de sa femme. Plusieurs actes authentiques, signés par De Crayer pendant son séjour en cette ville, et rédigés en flamand, portent : JASPAR DE CRAIJER. Au 27 janvier 1669, il n'avait que 84 ans et deux mois.

Gaspard De Crayer, le peintre, est appelé GASPARD DE CRAYER le Jeune, dans les actes où il intervint avec son père, le maître d'école, dit GASPARD DE CRAYER le Vieux. Ce dernier, né en 1551 et fils unique de *Valentin De Crayer*, maître maçon, et de *Catherine van Uyt-*

(1) Extrait d'un livre supplémentaire des baptêmes de la cathédrale d'Anvers, tenu, durant le siège de cette ville, par le chapelain Mathieu Despomeraux, 1584, 18 novembris.

*trecht*, se maria le 4 février 1579, dans l'église de Saint-André, à Anvers, avec CHRISTINE VAN ABSHOVEN, fille de Barthélemy et de *Christine Schampaerts*. Leur union fut inscrite aussi à l'église de Saint-Jacques, paroisse de l'époux. Christine van Abshoven mourut le 8 ou le 9 janvier 1592, le laissant veuf avec trois enfants, issus de leur mariage : CHRISTINE, ANNE et GASPARD DE CRAYER. Leur père convola en secondes nocces le 28 septembre 1593, dans l'église de Notre-Dame, avec *Élisabeth de Coqueel*, née en 1566, fille de Nicolas et d'*Anne Noblet* et qui décéda le 24 août 1644. De ce nouveau lien conjugal naquirent plusieurs enfants : aucun d'eux ne devint artiste. L'un des fils, Jacques De Crayer, fut quelque temps, à Anvers, maître d'école, comme son père. Les deux mariages de GASPARD DE CRAYER le Vieux, qui ont fait errer maints biographes et généalogistes, sont attestés par des actes échevinaux de 1605, 1607, 1608, 1611, où figurèrent respectivement GASPARD DE CRAYER le Jeune et ses deux sœurs du premier lit : *Christine* et *Anne*; puis, par un acte de 1612, pour lequel comparurent aussi GASPARD DE CRAYER le Vieux et sa femme, « leur belle-mère. » Dans l'un des actes de 1608, concernant la succession de l'aïeule maternelle *Christine Schampaerts*, la veuve de *Barthélemy van Abshoven*, acte passé devant les échevins d'Anvers le 20 juin, GASPARD DE CRAYER le Jeune, peintre, se déclare âgé d'environ XXIII ans [18 novembre 1584 à 20 juin 1608], demeurant à Bruxelles et ayant obtenu des archiducs, en leur conseil de Brabant, des lettres de dispense d'âge (*venia aetatis*), datées du 31 mai 1608, pour comparaître sans assistance de tuteur. Toutes ces données, dues aux recherches de M. le chevalier Léon de Burbure et de M. l'archiviste P. Genard, sont concordantes et irrécusables.

GASPARD DE CRAYER le Vieux, bourgeois d'Anvers (*poortier*), que les examinateurs ecclésiastiques avaient, le 8 juin 1576, reconnu apte à l'enseignement, ne

*Gaspard, Jaspard de Crayer, Hynken Abshoven.* (Testes) *Melchior Severyns*. — *Catlyne van Weest*.

figure dans les registres de la corporation anversoise des maîtres d'école (Gilde de Saint-Ambroise et Saint-Cassian) qu'à partir de 1586-1587, à l'époque où il fut également inscrit dans la confrérie artistique de Saint-Luc. On présume qu'il s'est absenté pendant que cette ville était sous le régime protestant. En 1603, il habitait l'ancienne maison des Orientaux (*Oostershuys*), au Vieux Marché au Bled, et avait pour élève-pensionnaire messire François van Marselaer, depuis 1599 apprenti-peintre chez Ambroise Franken, en 1602 chez le paysagiste Frans Borsse, et qui fut admis franc-maître dans la gilde de Saint-Luc le 23 mars 1603, sous le décanat de Jean Breughel et d'Otto van Yeen. A deux reprises, en 1608 et en 1621, GASPARD DE CRAYER le *Vieux* a été élu doyen de la corporation des maîtres d'école; en 1636, il fut, comme ancien doyen, dispensé du paiement de la rétribution annuelle. Il avait alors 85 ans et, probablement, ne pratiquait plus l'enseignement. Depuis longtemps, il avait joint à sa profession de maître d'école le commerce de tableaux. Mais il n'y fit point fortune : dans son testament, du 24 février 1636, il déclare qu'au décès de sa première femme, l'état de ses biens a été exagéré, pour lui faciliter la conclusion d'un second mariage, et qu'ainsi ses enfants du premier lit ne peuvent s'en prévaloir après sa mort.

Son commerce, qui le mettait en relation continue avec les peintres contemporains, flamands et étrangers; exerça une influence décisive sur son fils *Gaspard*. Le contact des artistes et la vue de leurs œuvres durent, tout naturellement, lui inspirer le désir d'embrasser la carrière qu'il a glorieusement parcourue. Ses parents n'y mirent point obstacle; ils le laissèrent se livrer à son penchant, devenu de jour en jour plus irrésistible et plus réfléchi. Les premiers guides ne lui manquèrent point, sans doute, parmi les artistes qui fréquentaient la maison paternelle. C'est à leurs conseils, à leurs jugements, aussi bien qu'à l'appréciation personnelle de nombreuses productions picturales, qu'il faut, peut-être, attribuer la voie

dans laquelle Gaspard De Crayer est entré dès son apprentissage, et dans laquelle il a persévéré si résolument, malgré des influences contraires. Vers 1604, il quitta sa ville natale, pour se rendre à Bruxelles, où il entra dans l'atelier de Raphaël van Coxcie, fils de Michel van Coxcie, dit le *Raphaël flamand*. Ce surnom a trompé quelques biographes, qui ont donné pour maître au jeune De Crayer le père au lieu du fils. Raphaël van Coxcie s'était fixé à Bruxelles en 1587. Il ne tarda pas à s'apercevoir des remarquables dispositions de son élève, à apprécier la rectitude de son jugement. Quand son style et sa manière propre s'accrochèrent, Raphaël van Coxcie lui laissa suivre la voie toute flamande qu'il avait choisie, sans lui imposer l'imitation du faire italien de l'école de Bernard van Orley et de Michel van Coxcie, dont lui, Raphaël van Coxcie, était le continuateur. Les premiers tableaux de Gaspard De Crayer ne furent pas, cependant, tout à fait exempts de l'influence pseudo-italienne : il n'avait encore ni le coloris, ni la touche large et ferme qui le rapprochèrent plus tard de Rubens et de Van Dyck.

De Crayer, élevé au milieu des productions des diverses écoles, avait appris, de bonne heure, à discerner leurs qualités respectives, et il avait donné la préférence à l'école nationale, dans laquelle il devait un jour s'illustrer, à l'égal des grands maîtres. Il fit de rapides progrès, et, le 3 novembre 1607, fut admis parmi les francs-maîtres, dans la corporation des peintres de Bruxelles; puis, élu doyen pour 1614-1615 et 1615-1616. Il n'alla point, comme beaucoup d'artistes de son temps, terminer ses études en Italie, n'ayant pas à y chercher les enseignements dont il s'était volontairement éloigné durant son apprentissage auprès de Raphaël van Coxcie. Aussi n'est-il pas probable que ce fût la pauvreté de ses parents, qui l'en ait empêché. Le 17 février 1613, il se maria, dans la cathédrale d'Anvers, avec Catherine Janssens (van Duyvelant). Ses témoins étaient GASPARD DE CRAYER le *Vieux*, et Jean Vermeulen. GASPARD DE

CRAYER le Jeune demeurant à Bruxelles, dans la paroisse de Sainte-Gudule, en face du couvent des Madelonnettes, son mariage y fut proclamé et inscrit, comme à Anvers (1). Depuis 1612, et pendant une longue suite d'années, il fut chargé de travaux et d'acquisitions artistiques pour le roi d'Espagne, les archiducs Albert et Isabelle, don Ferdinand et l'archiduc Léopold-Guillaume, princes souverains ou gouverneurs généraux des Pays-Bas. Il peignit plusieurs tableaux pour les cours de Madrid et de Bruxelles. Le départ d'Antoine van Dyck pour l'Italie et ensuite pour l'Angleterre, où il se fixa en 1632, fut très-favorable à De Crayer; sa réputation avait grandi et elle était déjà justifiée par les œuvres qu'il avait produites durant cette première période de sa carrière picturale. En 1621, il avait exécuté pour la Chambre des comptes, à Bruxelles, trois grands portraits de monarques décédés : *Charles-Quint, Philippe II et Philippe III*; en 1622, ceux de *Philippe IV* et de la reine d'Espagne *Anne d'Autriche*. Ces cinq portraits lui furent payés quatre cent cinq livres d'Artois. A cette époque, il devint le peintre particulier de l'archevêque de Malines Jacques Boonen, le protecteur de l'abbaye d'Affligem. En 1626-1627, il figurait parmi les conseillers du magistrat bruxellois et, de 1626 à 1629, il fut titulaire de l'office de receveur de l'administration du canal. En 1632 et 1633, il fournit à l'église de l'abbaye d'Affligem, près d'Alost, quatre tableaux : les *Saints défenseurs de Marie en adoration devant la Vierge-Mère et son divin Fils; Saint Martin de Tours, à cheval; Episode de la vie de saint Placide et de saint Maur*, et le *Christ ressuscité apparaissant à sa mère*. Le réfectoire du monastère, vaste et splendide salle, fut orné d'une immense toile du même artiste : *Totila, roi des*

*Goths, se prosternant aux pieds de saint Benoît*. Des écrivains disent que ce tableau excita l'admiration de Rubens et qu'il l'exprima par un jeu de mots flamands faisant allusion à la signification du nom de l'artiste : *Crayer! Crayer! nul ne chantera mieux que toi* (ne te surpassera). Après la suppression de nos dernières congrégations monastiques, par les républicains français, cette œuvre fut enlevée, avec les autres objets d'art du monastère d'Affligem. En 1821, elle se voyait dans le cabinet de tableaux du peintre gantois J<sup>b</sup> De Cauwer-Ronsse, d'où elle passa dans la collection Van Larebeke, à Jabbeke. Au décès du propriétaire, les tableaux furent vendus aux enchères publiques (Gand, août 1847), et le *Totila visitant saint Benoît* fut acquis au prix de mille francs! C'est à tort qu'on le confond avec le sujet analogue : *L'écuyer de Totila, en costume royal, reconnu par saint Benoît*, de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, cette belle production de Gaspard De Crayer, inventoriée en 1777, et qui orne encore l'ex-oratoire bénédictin, devenu l'église paroissiale de N.-D. Saint-Pierre.

En décembre 1634, Gaspard De Crayer fut appelé à exécuter, pour le magistrat de Gand, huit compositions historiques et allégoriques, formant une épopée grandiose. Le génie et le pinceau de l'artiste n'y faillirent point, bien qu'il dût terminer cette œuvre complexe en un mois de temps, en plein et rigoureux hiver. Aucun autre peintre n'avait osé l'entreprendre. La ville de Gand, si renommée pour le faste qu'elle déployait aux *Joyeuses-Entrées* et aux *Inaugurations comtales* des princes souverains de Flandre, avait voulu se surpasser à la *réception solennelle* de don Ferdinand, cardinal-infant d'Espagne, successeur de l'archiduchesse Isabelle au gouvernement des Pays-Bas. La *Joyeuse-*

(1) Extrait des registres de mariages de la cathédrale d'Anvers :

1615. *Jaspar de Crayer, Bruzcellensis, Catharina Janssens, Solemnisatum 17 februaris A° 1615 cum consensu Reverendissimi Domini et dispensatione duarum proclamationum. (Testes) M<sup>er</sup> Jaspar de Crayer den ouden, Jan Vermeulen.*

Extrait des registres de la collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles :

1615. *Contraxerunt matrimonium die 17 februaris, cum dispensatione duorum bannorum, Jaspar de Crayer (en marge : Antwerpiensis), Catharina Janssens.*



*Entrée* eut lieu le 27 janvier 1635. La cité gantoise était richement décorée et, sur tout le parcours du cortège, ornée d'arcs de triomphe, de trophées d'armes, de théâtres à personnages emblématiques. La plus splendide des arcades triomphales : l'ARCUS CAROLINUS, fut élevée aux abords de la célèbre place des inaugurations et des réunions populaires. Pour la face antérieure du portique, Gaspard De Crayer, avec la coopération de ses disciples, avait peint à l'huile et sur toile six compositions épisodiques, représentant :

— 1<sup>o</sup> *Charles-Quint couronné par le pape Clément VII, à Bologne*; — 2<sup>o</sup> *Charles-Quint vainqueur des princes électeurs de Saxe et de Hesse*; — 3<sup>o</sup> *François I<sup>er</sup> fait prisonnier à la bataille de Pavie*; — 4<sup>o</sup> *Charles-Quint débarquant en Afrique*; — 5<sup>o</sup> *L'abdication de Charles-Quint en faveur de Philippe II, son fils*; — 6<sup>o</sup> *Charles-Quint et le prince Ferdinand, à cheval*. Deux sujets allégoriques, qui couronnaient l'arc de triomphe, étaient également remarquables et figuraient — 7<sup>o</sup>, au frontispice antérieur : *La Belgique implorant Charles-Quint, dans l'Élysée, Ferdinand est accordé à ses vœux*; — 8<sup>o</sup>, au frontispice postérieur : *Vénus suppliant Jupiter en faveur d'Enée* (prince Ferdinand). Les huit tableaux ont été reproduits par la gravure, sous la direction du peintre Corneille Schut, d'Anvers, dans le recueil commémoratif de *l'Entrée du prince Ferdinand à Gand*, recueil publié à Anvers en 1636, in-folio plano, avec un texte latin de Guillaume Becanus et sous ce titre : SERENISSIMI FERDINANDI CARDINALIS INFANTIS TRIUMPHALIS INTROITUS IN FLANDRIÆ METROPOLIM GANDAVUM. Les compositions de Gaspard De Crayer y sont gravées par P. De Jode le Jeune, Jacques Neefs et A. Vander Does. Les tableaux originaux nos 1, 3, 4, 5 et 6 sont au musée de Gand; on ignore ce que sont devenus les trois autres. — Les tableaux de la face postérieure de l'ARCUS CAROLINUS furent peints par Nicolas De Liemaeker, dit Roose, de Gand, et Théodore Kombout, d'Anvers. Les huit toiles furent payées à De Crayer cinq cent huit livres de gros de Flandre (6,200 livres parisis); la valeur des

BIOGR. NAT. T. V.

cinq compositions du musée de Gand est plus que quintuplée aujourd'hui. Elles ornaient jadis la salle des États de Flandre et la Chambre collégiale de la Keure, à la maison échevinale, et se trouvent mentionnés par le peintre Ph. Spruyt, dans l'*Inventaire officiel* de 1777, dressé par ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, des tableaux appartenant aux établissements publics, églises et couvents de Gand.

De 1635 à 1641, année de la mort de don Ferdinand d'Espagne, De Crayer fut attaché à la maison de S. A. S., à Bruxelles, et son peintre en titre. Ayant fait le portrait en pied du prince-cardinal, cette œuvre fut envoyée à Madrid, à Philippe IV, son frère, et fort admirée par le monarque et sa cour. En témoignage de haute satisfaction, le roi gratifia l'artiste d'une chaîne d'or, avec un médaillon à l'effigie de l'Infant et au revers les armes d'Espagne. Il lui fut octroyé aussi, dit Campo Weyerman, un brevet de pension viagère. Au décès du prince gouverneur-général, Philippe IV « retint en leurs offices tous les *serviteurs* » et *domestiques* délaissés par S. A. S., « avec la jouissance de leurs privilèges, « prééminences, franchises et exemptions. » Dès lors Gaspard De Crayer prit le titre de « *domestique et peintre* de S. M. le roi d'Espagne. » En 1651, le magistrat de Bruxelles voulut lui retirer l'immunité des accises urbaines, mais l'archiduc d'Autriche Léopold-Guillaume, successeur de don Ferdinand au gouvernement de Pays-Bas, s'y opposa, par ordonnance du 29 décembre même année. Cette jouissance exceptionnelle lui fut conservée à Bruxelles jusqu'en octobre 1664, époque de son départ pour Gand. Pendant la période de 1635 à 1664 Bruxelles et ses environs, ainsi que plusieurs villes du Brabant, furent largement dotées de productions de Gaspard De Crayer. En 1635 l'église paroissiale d'Anderlecht reçut trois beaux tableaux, représentant : — 1<sup>o</sup> *Saint Guidon labourant la terre* (avec paysage de Jacques van Artois), payé trois cents florins du Rhin; — 2<sup>o</sup> *la Vierge-Mère, assise sous un dais et entourée de saints personnages*, composition dite la *VIEBGE*

2

AU ROSAIRE, regardée comme l'un des chefs-d'œuvre du peintre, et payée six cents florins du Rhin; — 3<sup>e</sup> un *Saint Roch*, non moins remarquable. Les deux dernières toiles furent restaurées, en 1658-1659, par l'artiste lui-même, diverses fois qualifié dans les comptes « peintre de l'église d'Anderlecht. » Sous le régime français la *Vierge au Rosaire* fut transportée à Paris, dans la galerie du Louvre; en 1816 elle fut restituée. En 1640 il fit pour l'église de Lennick-Saint-Quentin le *Martyre de saint Quentin*, une de ses meilleures productions. Par résolution du 9 avril 1642 la corporation bruxelloise des maçons, tailleurs de pierres, couvreurs et sculpteurs, lui commanda, pour la chapelle de ces métiers à l'église de Sainte-Catherine, un tableau épisodique de la vie de leurs patrons : SS. Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorien, dits les *Quatre couronnés*. De Crayer peignit le *Martyre des quatre couronnés*, riche et ingénieuse composition, qui coûta seulement deux cents patacons (560 fl. de Brab.). L'église de Sainte-Catherine reçut aussi la glorification de sa patronne : *Sainte Catherine accueillie dans le Ciel par la Sainte-Trinité et la Vierge-Mère*. — Cette belle toile, transportée au Louvre avec tant d'autres chefs-d'œuvre flamands, a été restituée à la Belgique en 1816. Dans l'abbaye des Dames de Nazareth, près de Liège, se voyaient quinze productions de Gaspard De Crayer, et entr'autres : une *Descente de Croix*, une *Résurrection* et le célèbre tableau représentant *La Vierge-Mère pressant son sein pour en faire jaillir le lait dans la bouche de saint Bernard*. Au ciel sont placés Dieu le Père et le Saint-Esprit dans une gloire; derrière saint Bernard d'autres saints et saintes. Magnifique composition, têtes caractérisées, touche ferme et moëlleuse, coloris franc. Œuvre capitale.

Les biographes n'ont pu se rendre compte des motifs pour lesquels De Crayer quitta Bruxelles, et alla, vers la fin de sa carrière, résider à Gand. Il en est qui ont mis en doute la résidence de l'artiste dans la métropole des Flandres. Sa qualité de *peintre du roi d'Espagne*, d'*ancien serviteur* de la maison

princièrè du Cardinal-Infant, avec les immunités et la considération y attachées, devaient lui avoir créé à Bruxelles une très-belle position. Les travaux abondaient, et il était fort actif. Aussi, quelques écrivains attribuent-ils ce déplacement tardif à la nécessité de se retirer de la vie bruyante et onéreuse qu'il menait dans la capitale des provinces belges : il chercha, dit-on, à s'affranchir des dépenses auxquelles il était obligé de pourvoir, par suite des goûts luxueux de sa femme. Cette explication est très-vraisemblable. De son union avec Catherine Janssens van Duyvelant il n'avait point d'enfants, le ménage ne se composait que des époux et d'une nièce qu'ils avaient prise avec eux; néanmoins, il paraît certain que De Crayer, malgré les nombreuses et importantes œuvres qu'il avait exécutées à Bruxelles, n'avait ni thésaurisé, ni acquis un riche patrimoine. Son premier souci, en arrivant à Gand, fut de se prévaloir de son titre de « *serviteur et peintre du roi* », pour y obtenir l'exemption de toutes les impositions provinciales et communales. A cet effet, il présenta requête aux députés du clergé et des quatre membres de Flandre, puis à la magistrature urbaine, se basant, subsidiairement, sur le service qu'il avait rendu à la ville de Gand en décembre 1634. Par décisions des 19 octobre et 6 novembre 1664, les immunités qu'il postulait lui furent concédées. Dans sa requête aux États-Députés il alléguait, pour toute cause à son changement de domicile, le désir de passer paisiblement, à Gand, les années qui lui restaient à vivre, en y jouissant des franchises dues aux serviteurs royaux.

Quelque temps après, les époux songèrent à s'assurer, à Gand, les avantages réciproques qu'ils s'étaient légués à Bruxelles. Le 30 avril 1665, le conseil privé transmit au conseil de Flandre, aux fins d'examen et d'avis, la requête adressée par De Crayer au Roi, et sollicitant « la confirmation » des dispositions testamentaires par lesquelles le survivant des époux était institué « es biens meubles » du prémourant. La Cour judiciaire déclara cette clause directement

contraire aux coutumes de Gand. En décembre 1666, il maria sa nièce « Marie-Catherine Lanfrancke ou Lanfranchi, » avec M<sup>re</sup> Elias Vander Bruggen (1); et promit de donner à la future, outre son trousseau de jeune mariée, une dot de cent livres de gros de Flandre (700 florins ct.). Mais, se trouvant au dépourvu d'argent comptant, il s'engagea, le 7 février 1667, par acte notarié, à en payer aux époux une rente annuelle au denier seize, jusqu'à la remise du capital. Le 10 février 1668, il comparut de nouveau devant notaire et reconnut avoir emprunté au sieur Henri Cocqueel une somme de cent cinquante livres de gros de Flandre, s'obligeant à lui en servir la rente au denier seize et donner hypothèque. Pour garantie provisoire, il remit au prêteur une partie de son argenterie. Le 17 février suivant, il reprit cette argenterie et la remplaça par un collier de cent-dix perles et sa chaîne d'or avec médaillon armoirié, à l'effigie de don Ferdinand, prince infant d'Espagne.

En arrivant à Gand, De Crayer avait pris demeure dans la maison qu'il avait fait louer dans la rue des Brasseurs. On ne sait s'il devint propriétaire de son habitation, mais, en juillet 1666, le fermier communal des droits à percevoir sur les maisons habitées, lui en réclama la taxe. Il se refusa au paiement de cette contribution, en vertu des octrois obtenus en 1664, et le conseil de Flandre, cour de justice provinciale, lui donna raison, par sentence du 16 avril 1667. A Bruxelles, il avait été admis à la maîtrise picturale avant d'avoir atteint l'âge réglementaire des apprentis, parce qu'il était fils de maître auvernois; à Gand, il fut immatriculé dans la corporation artistique, en 1664, par suite de la réciprocité conventionnelle existant entre les principales villes des Pays-Bas. Malgré son âge avancé, De Crayer fut aussi laborieux à Gand, qu'il l'avait été à

(1) ÉTAT CIVIL DE GAND. ÉGLISE DE ST-JACQUES, MARIAGES. 1667, die 25 decembris anni precedentis, contraxerunt matrimonium ELIAS VAN DEN BRUGGÈ et D<sup>na</sup> CATHARINA-MARIA LA FRANCKI, idque coram pastorem in Sancti Martini JOANNES COEN, et obtenta dispensatione bannorum et communicata mea autorisatione et jurisdictione, quoad sponsam

Bruxelles. Cette activité se soutint jusqu'à ses derniers jours : il est mort, pour ainsi dire, le pinceau à la main. Et chose étonnante, ses dernières productions ne sont point inférieures aux œuvres de son meilleur temps. Voici celles dont on connaît les millésimes : 1665, pour l'église de Sainte-Walburge, à Audenarde, une *Assomption de la Vierge*, payée cinq cents florins par la confrérie du Rosaire; 1667, pour l'église de N.-D. à Bruges, l'*Adoration de l'Enfant-Jésus, dans la crèche*; 1668, pour la confrérie de la Sainte-Trinité, à l'église de Saint-Jacques, à Gand, la *Rédemption des esclaves chrétiens par les Trinitaires*, soldée au peintre cent-dix livres de gros (fl. 770), le 5 janvier 1669, et la *Délivrance des âmes du purgatoire*; pour l'oratoire des Dominicains, à Gand, le *Christ ressuscité et le Martyre de saint Blaise*, sujet qu'il avait déjà traité pour l'abbaye de Dillegem, lèz-Bruxelles.

Gaspard De Crayer mourut à Gand le 27 janvier 1669. Le lendemain il fut inhumé à l'oratoire conventuel des P. P. Dominicains ou Prêcheurs, dans la chapelle de Saint-Blaise et Sainte-Rose. — Le 2 janvier 1670, Catherine Janssens van Duyvelant suivit son mari au tombeau, et fut ensevelie auprès de lui (2).

Si Bruxelles, Louvain et les monastères du Brabant furent si bien partagés pendant le séjour de Gaspard De Crayer dans la capitale des Pays-Bas espagnols, la ville de Gand ne fut pas moins favorisée, dès lors, et à la fin de sa carrière. Le musée et les églises de Gand possèdent une quarantaine de compositions religieuses et historiques de ce maître, et parmi elles se trouvent, sans contredit, plusieurs de ses chefs-d'œuvre. C'est à Gand que l'on peut le mieux étudier et apprécier ce peintre, dont différentes productions ont été longtemps attribuées à P. P. Rubens; c'est à Gand qu'il se montre dans tout l'éclat de son génie et de son talent, avec toutes les qualités de

qua erat nostra parochia. Quod attestor ADRIANSENSIS pastor.

(2) ÉTAT CIVIL DE GAND. OBITUAIRE DES DOMINICAINS. 1669, die 27 januarii obiit D<sup>na</sup> Gaspar de Crayer, pictor; sepultus in sacello sanctae Rosae 28. — 1670, die 2 januarii obiit vidua Gasparis de Crayer; sepulta 3, apud maritum.

l'école célèbre où il est rangé, aujourd'hui, avec Jacques Jordaens, immédiatement après Rubens et Van Dyck, qu'il égala souvent. Les appréciations des biographes et des écrivains esthétiques sont assez variées sur l'originalité picturale de Gaspard De Crayer et sur le mérite qu'ils lui reconnaissent. Mais, malgré cette diversité dans l'expression de leurs jugements, tous s'accordent en ce point : que l'artiste anversois, qui pour les uns est l'imitateur de Rubens, et pour d'autres procède plutôt de Van Dyck, n'en fut pas moins le digne successeur de ces deux grands maîtres de l'école flamande. Peu de ses sujets profanes sont connus, hors ceux de l'ARCUS CAROLINUS de 1635 (Musée de Gand). Jadis, à la maison échevinale de cette ville, se voyait son tableau représentant *Hercule flant aux pieds d'Omphale*; cette toile fut enlevée en 1794, transportée à Paris et, de là, à Marseille, d'où elle n'a point été restituée en 1816. De Crayer en fit une répétition pour le comte de Lalain. Dans la collection du baron Baul de Rasmont se trouvaient : *Taurède baptisant Herminie après l'avoir combattue et Renaud dans les bras d'Armide*. Plusieurs fonds champêtres des tableaux de Gaspard De Crayer furent peints par Jacques van Artois : la *Conversion de saint Paul*, de l'oratoire des religieux augustins à Bruxelles; *Saint Guidon en prière*, de l'église d'Anderslecht. A d'autres compositions furent associés divers artistes, même simultanément : dans la *Conversion de saint Hubert*, le cerf et les chiens sont de Pierre Boel, le paysage est de Louis De Vadder.

L'œuvre de Gaspard De Crayer compte plus de deux cents productions historiques, profanes et religieuses, des allégories et des portraits. Les compositions religieuses y sont en grande majorité : plus de cent tableaux d'autels sont cités par Mensaert, dans le *Peintre amateur et curieux*, et par Descamps, dans le *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*. On ignore le nombre des portraits que l'on doit à son habile pinceau. Devenus des souvenirs de famille, ils se conservent dans des collections particulières, et la plupart sont passés à l'étranger. On cite,

cependant, pour l'abbaye d'Everbode : un *Saint Benoit*, fondateur, et un *Duc de Brabant*, protecteur du monastère; pour les Minimes, à Grammont : le portrait de *N. Francx*, leur fondateur. Après la suppression des couvents dans les Pays-Bas, les tableaux furent saisis, dispersés dans des établissements publics ou vendus à l'encan. Dans la vente qui en eut lieu à Bruxelles en juillet 1785, quinze productions de Gaspard De Crayer, ou attribuées à cet artiste, furent adjugées. Entre autres : *La Conversion de saint Paul*, au prix de 500 florins de change (soit fr. 1053); la *Sainte-Vierge avec plusieurs saintes*, 1,300 fl. (fr. 2,750); *Sainte Anne, sainte Marie et saint Joachim*, 335 fl. (fr. 710); la *Résurrection de Lazare*, 1,800 fl. (fr. 3,810) pour le roi de France; la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, provenant de la chapelle de Latran, à Bruxelles, 1,320 fl. (fr. 2,800); *Saint Augustin, soutenu par des Anges*, 860 fl. (fr. 1,820); la *Vierge et sainte Dorothee lui présentant des fleurs*, 1,070 fl. (fr. 2,265); la *Vierge-Mère et l'Enfant-Jésus apparaissant à des religieuses*, 1,190 fl. (fr. 2,520). Prix élevés pour l'époque et vu le scrupule que l'on éprouvait d'acheter les objets d'art des cloîtres supprimés.

Les musées de Belgique et de l'étranger possèdent des œuvres de Gaspard De Crayer, et elles y sont estimées à l'égal des meilleures productions de l'époque de Rubens. Le MUSÉE D'ANVERS n'en a qu'une : *Élie dans le désert*. Le MUSÉE DE BRUXELLES en a treize : *La Pêche Miraculeuse* (de la corporation des poissonniers bruxellois), le *Martyre de saint Blaise*, l'*Assomption de sainte Catherine*, *Sainte Appoline*, les *Ermîtes saint Paul et saint Antoine*, le *Christ mort sur les genoux de la Vierge-Mère*, *Saint Antoine et saint Paul au désert*, la *Vierge parée par les anges*, la *Vierge protectrice des arbalétriers de Bruxelles*, *Saint Florent*, *Saint Agapit*, l'*Apparition de Jésus-Christ à saint Julien l'hospitalier*, la *Conversion de saint Hubert* (attribuée à De Crayer, Van Artois et Gérard Séghers). Le MUSÉE DE GAND, outre les cinq épisodes historiques de l'*Arcus Carolinus* de 1635,

possède le *Jugement de Salomon*, le *Couronnement* ou la *Glorification de sainte Rosalie*, *Saint Jean à l'île de Pathmos*, *Tobie et l'ange Raphaël*, la *Résurrection* ou le *Christ triomphant*, le *Martyre de saint Laurent*, la *Vierge remettant la bulle du scapulaire au pape Honorius III*, *Saint Simon Stock recevant le scapulaire*, la *Vierge délivrant des âmes du purgatoire*, le *Martyre de saint Blaise*, tableau à l'inscription : G. DCRAYER F. A.° 1668, n.° 86. Cette composition, et non celle du musée de Bruxelles, a été reproduite, en gravure au burin, par Fr. Pilsen, de Gand, l'excellent élève de Robert van Audenarde. L'estampe ne porte pas l'inscription du tableau. Au musée de Gand se trouvait une production peu connue de Gaspard De Crayer : l'*Entrevue de Diogène et d'Alexandre le Grand*. Offerte à Joséphine, épouse du premier consul Bonaparte, lors de son séjour à Gand, en 1803, cette toile a été envoyée à Paris. La GALERIE DU LOUVRE, A PARIS, a trois belles compositions de notre peintre : *La Vierge-Mère et l'Enfant-Jésus recevant les hommages de plusieurs saints et saintes*; belle conception mystique; *Saint Augustin frappé de la lumière céleste et soutenu par des anges*; une *Annonciation*, figures entières, plus que nature. Le MUSÉE DE NANCY : *La Feste de Milan*, enlevée en 1794 à l'église de Saint-Pierre, à Louvain, une des plus remarquables œuvres du peintre. Le MUSÉE DE LILLE : *Les Martyrs enterrés vivants* et la *Pêche Miraculeuse*. La GALERIE DE VALENCIENNES : *La Madeleine repentante*, qu'Alfred Michiels proclame un chef-d'œuvre; l'*Institution du Rosaire* : le Christ, la Vierge, sainte Cécile et saint Dominique, assemblage de types admirables. Le MUSÉE DE MARSEILLE : *Hercule aux pieds d'Omphale*. La GALERIE DE DUSSELDORF : *La Vierge-Mère et l'Enfant-Jésus accompagnés de saint Laurent, saint Etienne, saint Antoine et saint Augustin* (avec les portraits des donateurs). Le MUSÉE DE MUNICH : *Marie assise sur un trône et tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus, reçoit les hommages de divers saints*, la plus grande des toiles du peintre flamand (environ 212 pieds car-

rés), signée JASPER DE CRAYER fecit 1646. Ce tableau provient de la Galerie de Dusseldorf; l'électeur palatin Jean-Guillaume l'avait acheté fl. 40,000, dit Chrét. Kramm, le biographe hollandais. Le peintre s'y est représenté avec sa femme. L'artiste a répété ce sujet plusieurs fois. La GALERIE IMPÉRIALE DE VIENNE : une *Sainte Famille*; au-dessus de l'Enfant-Dieu plane un groupe d'anges dans une gloire. Le MUSÉE D'AMSTERDAM : *L'Adoration des bergers*; une *Descente de Croix* et un *Ecce Homo*. Le MUSÉE DE BERLIN : *Le Christ à table avec les pèlerins d'Emmaüs*. Le MUSÉE DE L'HERMITAGE, à Saint-Petersbourg : *le Dieu Pan et la Nympe Syrinx*, une des rares compositions mythologiques de Gaspard De Crayer, acquise par l'impératrice Catherine II.

La matricule des admissions dans l'ancienne corporation bruxelloise des peintres et des verriers mentionne, de 1610 à 1658, douze apprentis de GASPARD DE CRAYER. Aucun de ceux-ci ne s'est fait connaître comme peintre-artiste. D'après d'autres indications, sont cités, pour avoir fréquenté son atelier et reçu son enseignement : *Simon De Paepe*, d'Audenarde, 1623-1677, peintre d'histoire, de portrait, en même temps qu'architecte-ingénieur; *Chrétien Luyckx*, né à Gand en 1628, mort à Vienne en 1692, hist. biblique et portrait; *Jean Popels*, de Tournai, 1630, mort à Bruxelles en 1693, hist. rel. portraits et graveur à l'eau-forte; *Jean Velders* ou *Volders*, peintre de portraits, qui florissait à Bruxelles vers 1665 et fut le maître de Victor-Honoré Janssens. Enfin, ses élèves et imitateurs les plus distingués : *Anselme van Hulle*, dit Hebbelynck, né à Gand en 1595 et y demeurant vers 1669, peintre d'histoire et de portraits, reçu franc-maître dans la corporation artistique gantoise en 1620, sous-doyen en 1632, le portraitiste des PLÉNIPOTENTIAIRES DU TRAITÉ DE MUNSTER, en 1647; *Antoine Vanden Heuwele*, dit *Don Antonio*, né à Gand en 1600 et y décédé en 1677, franc-maître en 1628, doyen de la corporation des peintres et des sculpteurs gantois en 1633, 1645, 1655-1657, peintre

d'histoire religieuse; *Jean Van ou De Cleef*, reçu franc-maître à Gand en 1663, doyen en 1677-1678, 1703 à 1707, hist. rel. Les églises de Gand sont ornées des meilleures productions de Vanden Heuvel et de Van Cleef.

Brulliot, qui a publié le *Dictionn. des monogrammes de graveurs*, attribue à Gaspard De Crayer, dans le catalogue des estampes du baron de l'Arétin (Munich 1827), une gravure in-folio en hauteur, exécutée à l'eau-forte et représentant le SAUVEUR VICTORIEUX SUR SON TOMBEAU. C'est la reproduction de l'esquisse du tableau que l'artiste peignit pour décorer son ÉPITAPHE dans l'oratoire où il devait être enterré. G.-P. Mensaert vit ce tableau dans la chapelle de Saint-Blaise et Sainte-Rosé, aux Dominicains, à Gand, vers 1760. Plus tard l'œuvre fut placée au-dessus de l'entrée du chœur (Inventaire officiel de 1777). Phil. Vander Kellen, l'auteur du *Peintre-graveur hollandais et flamand*, décrit, dans le catalogue raisonné de la collection d'estampes du Dr De Ridder, cette eau-forte, rare. Le musée de Gand possède l'esquisse, en grisaille, et le tableau, dit : LA RÉSURRECTION DU CHRIST OU LE CHRIST TRIOMPHANT. La gravure porte en marge l'inscription. EXIMII GASPARIS DE CRAYER PICTORIS CELEBERRIMI EPITAPHIUM; à gauche : *Gaspar. De Crayer pinxit*; à droite : *C. Galle excudit Antverpiæ*. C'est, en effet, avec quelques modifications, plutôt la reproduction de l'esquisse, que du tableau. Traitée à l'eau-forte par De Crayer, elle a été, présume-t-on, retouchée au burin par Corneille Galle le Jeune. Huber et Rost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*) la donnent comme étant entièrement due à C. Galle; mais, si cela était, l'inscription l'aurait mentionné : C. GALLE sculpsit et excudit. Tout laisse croire que c'est une eau-forte unique de Gaspard De Crayer, retouchée et publiée après la mort de l'illustre peintre anversois; la teneur élogieuse de l'inscription le dénote assez.

Antoine van Dyck a peint plus d'un portrait de Gaspard De Crayer. Celui que Paul Pontius a reproduit en taille-douce est, à double titre, une œuvre remar-

quable. Il doit avoir été exécuté ou ébauché par Van Dyck à son passage ou son séjour à Bruxelles, vers 1629. Ce même portrait a été gravé par Jacques Neefs, pour le recueil de Jean Meyssens : *Images de divers hommes d'esprit sublime*, etc., publié en 1649, et fut utilisé dans le *Gulden cabinet* de C. De Bie. Un second portrait de Gaspard De Crayer, par Ant. van Dyck, a été gravé par E. de Boulonois, pour l'*Académie des sciences et des arts*, éditée par Isaac Bullart, à Bruxelles, en 1682; il diffère du premier par la pose et par le costume. Sur le portrait de Pontius on ne voit qu'une des mains du modèle, sur celui de Boulonois la main droite est posée sur la poitrine, la main gauche relève le manteau. C'est cette dernière image que le graveur Étienne Fiquet a réduite pour la *Vie des peintres flamands* de J.-B. Descamps, en supprimant les mains. — Dans la collection artistique du comte de Cuyper de Rymenam, vendue à Bruxelles en avril 1802, se trouvait un portrait de GASPARD DE CRAYER, peint par lui-même.

Peu de ses tableaux ont été reproduits par la gravure, tandis que les plus habiles burinistes flamands se disputèrent les œuvres de Rubens, de Van Dyck et de Jordaens. Il n'y a guère à citer, après le MARTYRE DE SAINT BLAISE par Fr. Pilsen, que deux *Saintes Familles*, gravées par Pierre van Schuppen, d'Anvers, le meilleur élève de Robert Nanteuil et presque l'égal de son contemporain Gérard Edelinck : 1<sup>o</sup> *SAINTE FAMILLE, composée de la Vierge-Mère, l'Enfant-Jésus endormi et saint Joseph*, pl. gr. in-folio, 1662. — 2<sup>o</sup> *Le MÊME SUJET*, dans lequel on a substitué un paysage à la place où se voyait saint Joseph, in-folio, 1665.

Edm. De Bussche.

Huber, Rost et Martini, *Manuel des curieux et amateurs de l'art*, t. V et VI, école des Pays-Bas, 1805. — Brulliot, *Dict. des monogrammes de graveurs*. — G.-P. Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*. — Corn. De Bie, *Het gulden cabinet der edele vrij schilder-const*, 1661. — J. Campo-Weyerman, *De levensbeschryvingen der nederlandsche konst-schilders*, 1729. — J.-B. Descamps, *La vie des peintres flamands et le Voyage pittoresque dans la Flandre et le Brabant*, éd. 1792. — J.-A. Rombaut, *Bruxelles illustrée*, 1777. — Immerseel Junior et Chrét. Kramm, *Levens der holl. en vlamsc. schilders*, 1842-1865. — Alfred Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, 1865-1869. — Ph. Kervyn de Volkaersbeker, *Eglises de*

Gand, 1837-1858. — A. Siret, *Dict. des peintres*, 1866. — Alex. Pinchart, *Archives des arts*, 1860-1865. — Alp. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*. — E. De Buscher, *Recherches sur les peintres à Gand, au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle*, 1866. — *Inventaires des tableaux*, etc., des églises de la Flandre-occidentale, 1845. *Inventaire officiel*, dressé par Ph. Spruyt à Gand, en 1777. — *Archives de l'ancien conseil de Flandre et Archives communales à Gand*. — *Catalogue de tableaux vendus à Bruxelles de 1775 à 1805*. — *Catalogues des musées d'Anvers, de Bruxelles, Gand, Lille, Paris*, etc.

**DE CROCK, ou OLIVIER DE SAINT-ANASTASE**, écrivain ecclésiastique, né à Ypres en 1612, décédé à Bruxelles, le 3 février 1674. Il prit l'habit de carme dans sa ville natale, chez les Pères de l'ancien institut, et après avoir achevé ses études il se livra, non sans talent, ni sans fruit, au ministère de la prédication dans diverses villes de Flandre et de Brabant. Ce fut dans une de ses missions qu'il mourut, fort regretté, à Bruxelles. On a de lui les ouvrages suivants :

1<sup>o</sup> *Le Jardin Spirituel des Carmes émaillé des vertus des saints les plus célèbres de cet ordre*, etc. En flamand, 2 vol. in-12. Anvers, 1659 et 1661. — 2<sup>o</sup> *Le Combat Spirituel d'Amour entre la Mère de Dieu et ses serviteurs de l'ordre du Mont-Carmel*. En flamand. Anvers, 1661, in-12. — 3<sup>o</sup> *Colloquium de mirabili apparitione tempore pestis*, etc. 1665. — 4<sup>o</sup> *Pleyas mystica, calculata ad meridianum desolati Belgii*. 1669, in-12. — 5<sup>o</sup> *Apologues moraux*, traduits de saint Cyrille, et enrichis de petites pièces de poésies et de conclusions. En flamand. Anvers, 1669, in-12. — 6<sup>o</sup> *Le triomphe de sainte Marie-Madelaine de Pazzi*. En flamand. Bruges, 1669, in-12. — *Palma Victoria immaculata in primo instanti suæ conceptionis B. V. Mariæ*. Bruxelles, 1674, in-4<sup>o</sup>.

J.-J. Verwecke.

Paquot, *Mémoires littéraires*. — Piron, *Levensbeschryving*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*.

**DE CROES (Henri-Jacques)**, compositeur, né à Bruxelles, mort vers 1799. Il fut successivement maître de chapelle du prince Charles de Lorraine, directeur de la musique du prince de la Tour et Taxis, à Ratisbonne. Parmi ses œuvres

on compte les suivantes : 1<sup>o</sup> *Trois divertissements et trois sonates pour les violons et flûtes avec la basse continue*, œuvre première. Paris, in-folio. — 2<sup>o</sup> id., œuvre deuxième. Paris. — 3<sup>o</sup> *Six divertissements en trois pour deux violons et basse*, œuvre troisième. Paris, in-folio. — 4<sup>o</sup> *Six symphonies pour deux violons, alto, basse et deux haut bois*, œuvre quatrième. Bruxelles. On lui doit un grand nombre d'autres pièces de musique, tant vocale qu'instrumentale, composées pour le service de son Altesse Royale le Prince Charles de Lorraine; M. Edmond Vander Straeten en a donné la liste complète dans le *Messenger des sciences historiques*, 1863, p. 171, en complétant et en rectifiant, à cette occasion, les détails biographiques publiés sur ce compositeur.

Aug. Vander Meersch.

**DE CROES (Henri)**, fils de précédent, né à Bruxelles, en 1758. Son père l'initia à son art, et le mit en mesure de lui succéder comme directeur de la musique du prince de la Tour et Taxis. Il composa des messes, cantates, symphonies, concertos, morceaux d'harmonie, etc. Plusieurs de ses œuvres ont été gravées en Allemagne.

Aug. Vander Meersch.

F. Fétis, *Biographie universelle des musiciens. Messenger des Sciences historiques*, 1863, p. 171.

**DE CROESER DE BERGES (Charles-Énée-Jacques)**, généalogiste, né à Bruges, le 14 juillet 1746, mort le 22 janvier 1828. Voir CROESER DE BERGES (Charles-Énée-Jacques).

**DE CROOCK (Hubert)**, typographe et graveur sur bois, né à Bruges, en 1490, fut le plus ancien imprimeur de cette ville après Colard Mansion. Son nom se lit sur d'anciens registres, de 1519 à 1523, comme doyen de la confrérie des libraires. Il grava et imprima particulièrement diverses sortes d'images religieuses; il en faisait un grand commerce dans les villes situées au Nord et à l'Ouest de la Flandre. Il nous l'apprend lui-même dans une requête adressée en 1546 au conseil privé, à laquelle il joignit, comme spécimen, sept gravures, qui font actuellement partie de la Bibliothèque Royale, à Bruxelles.

On lui attribue encore une estampe en bois représentant la *Sainte Trinité*, avec un monogramme formé des lettres *h, d,* et *c* en caractères gothiques.

Comme imprimeur De Croock avait pris pour marque les armes de la ville de Bruges; il s'occupait surtout à reproduire les écrits de Louis Vivès.

On ne possède que peu d'ouvrages sortis de ses presses; nous citerons : *Dit is een zeer schoon ende devote oeffeninge van d'Passien Ons Liefs Heeren Jesu-Christi*. Gheprint tot Brugghe in de Peerde strate, by Huberecht de Croock, figuer snydere. On lit à la fin : *Gheprent te Brugghe, by Huberecht de Croock om Pauwels van Verrebeke up den Burgh int groene Amerken, duer vint mense te coope*. Ce petit volume in-8°, de 30 ff. orné de dix gravures sur bois, grossièrement exécutées, fut vendu vingt-cinq francs, en 1858, à la vente de Borluut de Noortdonck, à Gand.

Aug. Vander Meersch.

L'abbé Carton, *Colard Mansion et les imprimeurs brugeois du quinzième siècle*. — A. De Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires*, 1849, p. 173. — Nich. Bryan, *Biographical and critical dictionary of painters and engravers*, t. II, p. 680. — Brullot, *Dictionnaire des monogrammes*, 1<sup>re</sup> partie, N° 1281. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 70. — Pinchart, *Archives des arts*, t. I, p. 65, et t. II, p. 75.

**DE CROOCK (Jean)**, écrivain ecclésiastique, né à Gand, en 1479, de famille nobiliaire, mort le 13 octobre 1569. Ayant obtenu à l'Université de Paris le grade de maître ès-arts, il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé chapelain de la chapelle fondée à Gand, vers 1170, pour les Templiers. Après avoir obtenu à l'âge de trente-deux ans le diaconat, il entra dans l'ordre des dominicains (1513); ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, au couvent de Saint-Jacques; il y resta plusieurs années et revint en 1536, en son couvent à Gand, où il devint lecteur en théologie. Deux ans après il fut nommé inquisiteur de la Foi pour le diocèse de Thérouanne; il renonça, en 1542, à cet emploi et fut successivement prieur à Bergues Saint-Winoc et à Ypres; il finit ses jours dans sa ville natale.

On doit au père De Croock une bonne édition de la somme de saint Thomas, avec des annotations estimées et une pré-

face où il fait l'éloge du saint; elle a été imprimée sous le titre de : *Summa S. Thomae Aquinatis, multo tempore correcte et ab Amanuensium aut Typographorum vitii vindicata*.

Aug. Vander Meersch.

Saunders, *De Gandavensibus*, p. 68. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 74. — Quetif, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 174. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XV.

**DE CRUCQUE (Jacques)** en latin **CRUQUIUS**, philologue, vit le jour à Messines en Flandre. Après avoir terminé ses premières études, il se rendit à Louvain, où il rencontra un protecteur dans Michel Drioux (Druitius), professeur de droit et chancelier de l'Université, originaire de la même partie de la Flandre que lui. Son intention était d'abord de n'étudier que la philosophie et le droit; mais son goût prononcé pour les belles-lettres l'engagea à suivre au collège des trois langues le cours de latin de Goclenius et de son successeur Nannius. A la mort du premier de ces professeurs, arrivée en 1539, le jeune De Crucque devait se trouver à l'université depuis une ou deux années au moins. Or, comme il faut supposer qu'il n'y est pas entré avant l'âge de dix-huit ans, la date de sa naissance, sur laquelle nous ne possédons aucun renseignement devrait être placée vers 1520. Ses études universitaires achevées, il entreprit, vers 1542, un voyage à l'étranger. Mais on ignore quels sont les pays et les universités qu'il visita. A son retour, il s'arrêta quelque temps à Louvain, d'où il fut appelé à Bruges en 1544, pour y remplacer G. Cassandre dans la chaire des langues grecque et latine, fondée par le P. Jean De Witte, dominicain, évêque de Cuba en Amérique.

De Crucque professait déjà depuis plusieurs années, quand il aborda l'explication d'Horace. Les difficultés du texte, provenant du grand nombre de leçons vicieuses, qu'il ne voulait pas corriger arbitrairement, lui firent désirer l'aide des manuscrits. Ses recherches avaient été longtemps vaines, lorsqu'un jour il apprit que la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand possédait quatre manuscrits de ce poète. On ne l'autorisa



pas seulement à les consulter, ils lui furent envoyés gracieusement à Bruges, où il put, à son aise, les collationner et en copier les scolies. Ces manuscrits, qu'il avait restitués, après s'en être servi, périrent au mois d'août 1566, dans l'incendie de la bibliothèque de l'abbaye, allumé par la torche des Iconoclastes. Nous ne les connaissons donc plus que par ce qui en reste dans les publications de De Crucque.

Suivant l'exemple des érudits de son temps, le professeur de Bruges ne recueillit pas toutes les variantes des manuscrits avec la fidélité et le soin scrupuleux qu'on y apporte de nos jours, et, malgré la grande valeur de l'un d'eux, il ne songea pas à les prendre pour base de son texte. Les scolies fixèrent principalement son attention. Estimant que dans l'état où elles se trouvaient, elles ne pouvaient être attribuées ni à Acron, ni à Porphyryon, il prit le parti de les arranger en partie lui-même, afin d'en élaguer les répétitions et les contradictions et les publia sous l'anonyme de *Commentator*. Aussi, depuis trois siècles les philologues citent ces scolies sous le nom de *Commentator Crucquii*.

De nos jours, on a accusé de fausseté un certain nombre de variantes et plusieurs passages des scolies, sans qu'on ait prouvé suffisamment cette accusation. Quoiqu'il en soit, le caractère de De Crucque, tel qu'il se révèle dans ses écrits, éloigne tout soupçon de mauvaise foi. Nous voyons en lui un homme candide et modeste, guidé uniquement par l'intérêt de la vérité et non par le désir de se faire valoir.

De Crucque publia d'abord en 1565 le quatrième livre des *Odes*, avec l'unique secours des manuscrits Blandiniens, mais en prenant pour base de son texte celui de Poelman. Son édition des épodes et du poème séculaire, pour laquelle il avait consulté trois nouveaux manuscrits, ne vit le jour qu'en 1567, bien que l'épître dédicatoire porte la date de 1565. Entretemps, il se procura encore d'autres manuscrits; il en accuse onze sur le titre de son édition des satires, laquelle parut en 1573, mais dont le privilège est daté de

1570. Ces trois éditions partielles se fondirent, presque sans changements et même avec la reproduction des fautes typographiques, dans l'édition complète des poésies d'Horace publiée en 1578.

De Crucque ne manquait pas d'érudition, mais sa critique laisse souvent à désirer. Il donne trop au verbiage et devient parfois ennuyeux. On lui a reproché, non sans raison, de vouloir expliquer l'antiquité payenne par l'antiquité sacrée, de chercher des étymologies grecques et latines dans le flamand et dans l'hébreu. En somme cependant, grâce aux manuscrits qu'il a eus à sa disposition, il a bien mérité d'Horace. Mais c'est moins à son talent qu'à la perte des manuscrits Blandiniens, consultés par lui seul, qu'il doit la notoriété, dont il jouit encore aujourd'hui.

Selon Sweertius et Sanderus, cités par Paquet, De Crucque serait auteur de diverses poésies latines, qui n'ont probablement jamais été réunies. Nous ne connaissons que deux pièces : l'une de trente-trois distiques, imprimée dans son édition des satires d'Horace; l'autre de soixante-dix-neuf vers, placée en tête de son édition complète du poète. Ni l'une ni l'autre ne confirme le jugement favorable que les deux premiers de ces savants portent sur le mérite du professeur de Bruges comme poète.

Toutes les études de De Crucque se concentrèrent sur Horace. Son édition de la *Milonienne* de Cicéron n'offre rien de remarquable.

On ignore l'époque précise de sa mort. S'il était vrai qu'elle eût eu lieu en 1621 ou en 1628, comme l'avance Eckstein, je ne sais d'après quelle autorité, il serait devenu centenaire.

Voici la liste de ses publications :  
 1° *Q. Horatii Flacci Carminum Liber Quartus, ex antiquis manuscriptis codicibus, cum commentariis falso adhuc Porphyryoni et Acroni adscriptis, opera Jacobi Cruquii Messinii apud Brugenses litterarum professoris publici editus. Ejusdem in eundem Adnotationes.* Brugis Fland., ex officina Huberti Goltzii MDLXV, petit in-8° de 144 pages. Cette édition est devenue d'une grande rareté.

On ne connaît en Allemagne que l'exemplaire, existant à la bibliothèque royale de Munich. Mr F. Vanderbaeghen vient de faire don à la bibliothèque de Gand d'un autre exemplaire que j'ai pu examiner, ainsi que le numéro suivant. — 2<sup>o</sup> Q. *Horatii Flacci Epodon liber, Ex antiquiss. septem codicibus mss. cum commentariis antiquis emendatus et editus, opera J. Cruquii, apud Brugenses politioris litteraturæ profess. publici. Ejusd. in eumd. annot.* Antv. Chr. Plantinus, 1567, petit in-8<sup>o</sup> de 172 pages. — 3<sup>o</sup> Q. *Horatii Flacci Satirarum, seu potius eclogarum libri duo. Ex antiq. undecim codd. manuscriptis, cum antiq. commentariis, post omnes qui hactenus editi sunt, in finitibus locis purgati et clarius explicati. Opera Jac. Cruquii Mess. ap. Brug. pol. Litter. prof. publici. Ejusd. in eosd. comment.* Antv. ex offic. Chr. Plantin, 1578, in-8<sup>o</sup> de 462 pages. On y trouve (p. 3 à 15) : *De fausto letoque Auspicio Reverend. D. D. Remigii Drusii, episcopi Brugensis congratulatio Jac. Cruquii.* Cette pièce de trente-trois distiques retrace la carrière de ce prélat, neveu de Michel Druitius, l'ancien chancelier de l'université de Louvain. — 4<sup>o</sup> Q. *Horatius Flaccus ex antiq. undecim libris M. S. et Schedis aliquot emendatus et plurimis locis cum comment. ant. expurgatus et editus opera Jac. Cruquii. Ejusd. in eumd. enarrationes obs. et var. lectt. cum aliis quibusd. et indice locupletiss.* Antv. ex offic. Chr. Plant. 1578. — *Promissa a Musis Horatii nova Collyria ad Virum Cl. Joan. De Voogt D. de Sonnebeke etc. prætorem summum Casseyricæ Iprensis.* (79 vers). — 5<sup>o</sup> *M. Tullii Ciceronis Or. pro Milone cum enarratione Jac. Cruquii accedit brev. parænesis ejusd. Cruquii.* Antv. Chr. Plantin, 1582, in-4<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> Paquot cite de De Crucque un Avertissement placé en tête du Tribonianus du J<sup>C</sup><sup>te</sup> J. Rævardus, mais il est d'avis que c'est par erreur que Sweertius lui attribue un *Encomium urbis Brugensis*.

J. Roulez.

Préface de l'édit. d'Horace de 1563. — Paquot, t. XVIII, pp. 375 à 79. — Bergh, dans le *Philologus*, t. XIV, p. 589. — Keller, dans le *Rheinisches Museum*, t. XVIII, p. 281, svv : Zange-meister, *ibid.* t. XIX, pp. 524 à 539. — Aug. Eckstein, *Nomenclator philologorum*, Lips. 1871.

**DE CUYPER** (*Jean-Baptiste*), sculpteur, naquit à Anvers le 13 mars 1807 et y mourut le 26 avril 1852. Il suivit d'abord les leçons du sculpteur Vander Meer, et ensuite les cours de l'académie d'Anvers sous la direction de Van Brée. Il se distingua de bonne heure, et remporta dès 1829 le premier prix de sculpture d'après l'antique et l'année suivante celui d'après nature. Deux ans plus tard, il fut couronné de nouveau, et obtint, en même temps, la récompense extraordinaire accordée par le bourgmestre d'Anvers Le Grelle. Depuis lors la réputation de l'artiste ne fit que s'accroître ; il visita plusieurs fois Paris, et se distingua dans diverses expositions où ses œuvres obtinrent l'approbation générale. Ses principaux travaux sont : une *Sainte Cécile*, statue colossale haute de dix pieds. — *Othryades écrivant avec son sang sur son bouclier : la victoire est aux Grecs*, statue de grandeur naturelle. — *La justice protégeant l'innocence*. — *L'éternité* représentée par une statue couchée tenant dans sa main gauche un cercle symbole de la durée éternelle ; statue de grandeur naturelle exécutée pour le monument du baron de Pret dans la cathédrale d'Anvers. — *Moïse et Aaron*, et *Melchisedec et Aaron*, le premier groupe pour l'église de Saint-Antoine, le second pour celle du Béguinage. — *Saint François de Sales* pour la cathédrale. — Les bustes de *Van Brée*, *De Keyser*, *Jacobs* et *Plantin*, — un *saint André* pour l'église de Saint-Jacques, et la statue de *Philippe le Bon* qui décore le vestibule du palais de la Nation à Bruxelles. — La statue de *Van Dyck*, à l'entrée de l'académie d'Anvers. De Cuyper ne borna pas à la sculpture ses études artistiques ; il mania le pinceau avec une certaine habileté, et ses œuvres dans ce genre sont empreintes d'une grande hardiesse. Il fut conseiller de l'académie d'archéologie de Belgique à Anvers. Son plus jeune frère Léonard, ainsi qu'un autre membre de sa famille, Pierre Joseph, qui devinrent tous deux des artistes de mérite, furent ses élèves.

Emile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryving*. — Kramm. — *Immarzeel*.

**DE CUYPER (Jean)**, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles vers 1636, et décédé à Malines le 6 décembre 1703. Après avoir terminé ses humanités dans sa ville natale, il se rendit à Louvain, où il étudia la philosophie à la pédagogie du Château, et obtint la quatrième place sur cent nonante-cinq concurrents à la promotion générale de la Faculté des Arts, en 1655. Se sentant de la vocation pour l'état ecclésiastique, il continua ses études théologiques à l'Université de Louvain, et prit le grade de licencié en théologie. Il se rendit ensuite à l'abbaye de Villers pour y enseigner les sciences sacrées aux jeunes religieux de cet établissement. L'abbé de Villers, auquel appartenait la collation de la cure du grand béguinage de Louvain, nomma De Cuyper à cette charge vers l'année 1670. A peine celui-ci était-il de quelque temps à Louvain, qu'on lui confia la régence du collège de la Sainte-Trinité (5 mai 1670). Il ne remplit ces nouvelles fonctions que pendant environ onze mois; car, au commencement de 1671, il obtint la cure de Meerbeek près d'Everberg, et, l'année suivante, l'archevêque de Malines le nomma curé de Sainte-Catherine à Bruxelles, examinateur synodal, censeur des livres et doyen du district de Bruxelles. Promu, le 23 juin 1684, à un canonicat de l'église métropolitaine de Malines, il devint théologal gradué, et, le 30 avril 1686, doyen du chapitre. L'archevêque le maintint, à Malines, dans les fonctions d'examinateur synodal et de censeur des livres; et lui confia, en outre, les charges de juge synodal et de président des concours pour les cures pastorales. Il mourut à Malines, laissant tous ses biens aux paroisses de Saint-Rombaut de Malines et de Sainte-Catherine de Bruxelles, pour encourager les enfants pauvres dans la fréquentation du catéchisme.

Pendant qu'il était doyen du chapitre, il prononça l'éloge funèbre de l'archevêque Alphonse de Berghes, publié sous le titre de : *Oratio funebris habita ad exequias Alphonsi de Berghes, VII Mechliniensium archiepiscopi*, etc. Mechliniæ, typis Gisberti Lintsii, 1684, vol. in-4<sup>o</sup> de 20 pages. — On lui attribue aussi l'ouvrage inti-

tulé : *Justificatio praezos pastorum aliorumque curatorum qua consueverunt populo proponere VII fidei puncta tanquam credenda explicite ac necessario necessitate mediis* (vol. in-4<sup>o</sup>), et prohibé par un décret de la congrégation de l'Index, le 9 février 1683, à cause des erreurs jansénistes qui y sont contenues. R.-H.-J. Rensen\*

Goyers, *Supplementum Bibliothecae Belgicae*. J. F. Foppens, t. 1, manuscrit n<sup>o</sup> 17607 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

**DE CUYPER (Laurent)** ou **CUPAERUS**, écrivain ecclésiastique né à Grammont vers 1527, et décédé à Bruxelles le 29 mars 1594. Jeune encore, il entra dans l'ordre des Carmes Chaussés. Il fit probablement ses études au collège que son ordre avait à Louvain, et prit le grade de licencié en théologie à l'université de cette ville. Il séjourna ensuite dans plusieurs villes, entre autres à Anvers (1), s'y adonnant aux études et aux fonctions du saint ministère. Le 2 mai 1577, il fut nommé prieur du Carmel de Bruxelles. Pendant qu'il remplit cette charge, les plus rudes épreuves vinrent l'assaillir. Les iconoclastes, étant devenus les maîtres à Bruxelles, pillèrent le couvent, maltraitèrent les religieux et s'installèrent dans une partie du monastère pour y faire leurs prêches; ils obligèrent même le prieur à loger et nourrir le ministre calviniste et vingt-cinq soldats. Le 23 avril 1581, ils expulsèrent du couvent tous les religieux qui y étaient restés, et emmenèrent le P. De Cuyper à Berg-op-Zoom, où ils le jetèrent en prison. En payant une forte rançon, quelques catholiques dévoués obtinrent son élargissement. Pour récompenser sa fermeté et son courage, le général de l'ordre le fit élire provincial de la province dite de la Germanie-Inférieure ou Basse-Allemagne, en remplacement du P. Pierre Lupus, que les calvinistes avaient mis à mort le 9 avril 1580. Environ sept ans plus tard, le pieux évêque de Tournai, Jean Vendeville, attira chez lui le P. De Cuyper, et

(1) Paquot se trompe en affirmant que le P. Laurent De Cuyper fut prieur du Carmel d'Anvers. Voyez la liste des prieurs d'Anvers dans Sanders, *Chorographia sacra Brabantiae*, t. II, p. 272, et dans les *Graf-en gedenkschriften der Provincie Antwerpen*, t. VI.

le prit pour son théologien et son conseiller dans l'administration de son diocèse. Après la mort du saint évêque, arrivée le 15 octobre 1592, De Cuyper retourna au Carmel de Bruxelles, et y demeura jusqu'à la fin de sa vie.

Le P. De Cuyper était très-instruit ; il connaissait le latin, le grec, le flamand et le français. Il possédait aussi des talents oratoires. Il a publié les ouvrages suivants :

1<sup>o</sup> *Δ'ἠθρομένων ἐργατα. Quatuor hominis novissima concionibus XXIV explicata, cum paraclesi ad studium spiritualis militiæ.* Coloniae, Maternus Cholinus, 1583 ; vol. in-12. — 2<sup>o</sup> *Waerachtighe historie van die heylighe groot-moeder Christi S. Anne.* Antwerpen, J. Bellerus, 1591 ; volume in-16 ; réimprimé à Bruxelles, chez Jean Mommaert en 1593, vol. in-12. « Cette histoire de sainte Anne, dit « très-bien Paquot, est moins fabuleuse « que celles qui avaient paru auparavant, « parce qu'elle renferme moins de faits ; « on la purgerait entièrement en y laissant tout au plus une demi-page. » Le P. De Cuyper a laissé en manuscrit : 3<sup>o</sup> *Brabantia chronica*, recueil composé d'extraits de chartes et d'autres documents anciens, mais où la critique fait défaut. — 4<sup>o</sup> *Sermones de dominicis et festis.* — 5<sup>o</sup> *Des commentaires latins sur les livres de Ruth, Judith, Esther et Tobie* ; quelques biographes disent *Esdras* au lieu de *Tobie*. Il a, en outre, traduit de français en latin : A) *Theatrum mundi minoris sive humanae calamitatis oceanus. Cui accessit tractatus de hominis excellentia.* Antverpiæ, Joannes Bellerus, 1576, vol. in-12, réimprimé dans la même ville en 1589 et 1607. — B) *Historia Merlosina latine reddita*, travail resté inédit.

Enfin, il a donné une nouvelle édition des œuvres de Baptiste de Mantoue sous le titre de : *Joannis Baptistæ Mantuani, Carmelitæ, theologi, philosophi, poetae et oratoris clarissimi, opera omnia.* Antverpiæ, Joannes Bellerus, 1576, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Ces œuvres avaient eu plusieurs éditions, dans lesquelles on les avait accompagnées de commentaires diffus. Le P. De Cuyper a supprimé ces commentaires et a complété la collection des œuvres de Baptiste

de Mantoue par l'adjonction de quelques pièces en prose et en vers qui n'avaient pas encore été publiées. E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol. III, p. 58. — Sanderus, *Chorographia sacra Brabantia*, 2<sup>e</sup> édit., t. II, p. 289.

**DE CUYPERE** (*André Stevens*, dit), peintre, né à Anvers vers 1360, y décédé en 1431. Avant que la ville d'Anvers eût vu se constituer sa gilde de Saint-Luc, plusieurs artistes y exercèrent, au XIV<sup>e</sup> siècle, la profession de peintre et de miniaturiste. Parmi eux André Stevens, dit De Cuyper, et Jean, son père, paraissent avoir occupé, ainsi que Laurent d'Anvers (voyez ce nom) un rang relativement supérieur, si nous en jugeons par les documents qui les concernent et par les travaux qu'ils exécutèrent. Mais, circonstance singulière ! tandis que dans toutes les villes flamandes on se servait, pour désigner les peintres, des termes *schilders* ou *beeldevervoers*, les archives anversoises les nomment *Pingerers* et *Pingeerders*, au lieu de *schilderen*, pour exprimer le verbe *peindre*, elles disent *Pingeren*.

L'emploi de ces trois mots, dérivés du latin ou de la langue romane, semblerait venir à l'appui de l'opinion admise par plusieurs écrivains, qu'antérieurement aux Van Eyck, nos maîtres allèrent puiser leur instruction artistique soit en Italie, soit au *Mestier de Saint-Luc*, à Tournai. Au reste, il est constant que c'est à Tournai que se formèrent alors Roger Vander Weyden ou Dela Pasture, Jean Snellaert et, sans doute, plus d'un autre artiste contemporain.

André De Cuyper remplissait à Anvers, l'emploi de peintre du magistrat, fonctions qu'occupèrent successivement, au XVII<sup>e</sup> siècle, Jean van Diest, Pierre Bufkens, Jean Crans, Jean Leys, Jean Mandyn, Pierre Leys et Artus van Uden le Vieux. Le compte communal de 1398 mentionne qu'une somme importante fut payée à notre artiste, pour avoir composé et peint les décors des *ommegangen* ou processions annuelles qui parcoururent la ville pendant les deux grandes foires. On peut apprécier la part de travail qui revenait à maître André par le nombre des

sujets représentés, qui s'élevait à dix-sept, sujets empruntés, presque tous, à l'ancien et au nouveau testament (1).

Faire préparer les chars et les costumes des personnages qui devaient y figurer; instruire chacun de son rôle muet; lui expliquer l'attitude à garder, la mimique à observer; distribuer leurs attributs et leurs insignes à tous ces hommes et enfants, acteurs improvisés et placés, qui à cheval, qui sur les chars à gradins (nommés *puntten* en flamand), ou s'avancant à pied entre la haie formée par les corporations des métiers; donner, enfin, à la cavalcade le signal du départ, telle était la charge multiple, compliquée, et, on le devine, non dépourvue de déboires, qui incombait à André De Cuyper avant la sortie de l'*ommegang* (2).

Après que celui-ci avait parcouru son itinéraire, notre peintre communal n'avait pas une besogne moins importante: veiller à faire remiser les chars et tous les engins dans les magasins de la ville (appelés *Eeckhof* et *Punthuis*); réunir les ornements et les accessoires et, le même jour, dans l'après-dinée, présider, au couvent des Begards, aux ébats de tout ce personnel bariolé, qui, invité par le magistrat, accourait prendre part à un festin, rehaussé par les sons des instruments des musiciens communaux et étrangers qui avaient pris place, le matin, dans le cortège. Rude journée, en vérité, et rude besogne pour l'artiste; mais occasion excellente pour se voir féliciter sur son double talent de peintre et d'organisateur (3).

(1) En voici l'indication sommaire, que nous avons trouvée dans un manuscrit contemporain inédit:

1. Moïse et Abraham. 2. Les douze Prophètes, Dieu et les Évangélistes. 3. Un char représentant le Songe de Jacob. 4. Les douze apôtres et saint Christophe. 5. Un char avec David et Bethsabée. 6. Les Vierges et saint Michel. 7. Un char avec Octavien (L'empereur Auguste). 8. Les Saints à cheval. 9. La Circumcision. 10. L'étable de Bethléem. 11. Moïse au mont Thabor. 12. Les trois Rois avec leur cortège. 13. Le Saint-Sépulcre et les trois Maries. 14. Le char de la multiplication des pains. 15. Les Ducs de Brabant. 16. Le char du Jugement dernier. 17. Saint Georges et le Dragon.

(2) Item andries de Cuyperre pingerere die de oernamente maecte ende pyngerde, ende bewaerde hoe dat zy gaen ende riden soude, hadde XXI scellinge groote vlems. (Compte d'Anvers de 1398.)

(3) Item van eener maectyt die men gaf op des heylighs sacraments dach al den personen die

En cette même année 1398, une procession de la Sainte-Vierge ayant été instituée, les échevins firent peindre par André De Cuyper, sur deux étendards de velours, la représentation de Notre-Dame et les armes de Bourgogne et d'Anvers.

En 1404, il fut chargé, avec l'aide de Michel Lodewycx, de mettre en couleur les attributs armoriés de la corporation de l'arc à la main, sur des bandes de parchemin argenté, que l'on fixa sur les chaperons des trois cent vingt-six membres de cette gilde, qui se rendirent à un tir ouvert par la ville de Malines. Il peignit aussi les bannières, aux armes d'Anvers, qui furent arborées sur les navires armés d'artillerie que la ville envoya, la même année, à Bruges, pour protéger contre les attaques des Middelbourgeois, deux vaisseaux de commerce qui se rendaient de cette ville à Anvers (4).

Tels sont les faits concernant la profession du *Pingerer* anversois que nous ont fournis les comptes communaux de 1398 et de 1404, les seuls qui nous restent de cette époque. D'autres documents nous montrent André De Cuyper possédant plusieurs maisons, situées au Vieux-Marché-aux-Grains et dans la rue Saint-Jacques, au Sablon, où il habitait lui-même: on peut en inférer qu'il jouissait d'une position aisée de fortune.

Au musée d'Anvers il existe, parmi les anonymes, un vieux tableau, peint sur bois et représentant, avec peu de souci de la perspective, une grande fête de tireurs à l'arc, donnée au château de Lou-

met beide der processien met ornamenten omghingen; die coste ter Bogaerden daer mensche dede, XL Sc. XI den. gr.

Item dat men gaf den menistrelen, trompers, pypers ende airhande menistrelen die metten processie gingen ende haer spel ende conste daeden ende tocuden; dat coste XXXI Sc. XI den. gr. Item van neuen oernementen die de persone hadden die de ghebeden waren mede omme te gaen ende te riden, aise apostelen, propheten, machden, coninge, riddersen, ende alderhans dat daer toe ghoerdintert was, ende dat oec de ghesellen die se baiten verteerden, quaem te samen XLVII Sc. I den. gr. (ibid.)

(4) Item Andries de Cuyperre, pingerere, die der stad wapens daer in pyngerde ende van zilvere schoet, hadde vore syn zilvere ende warken II sc. gr. vlems. Item van manden ende corven daer men de donderloete ende ighesutte in te scepe droeck ende weder uite ende van stroec; coste XVI grote vlems.

vain en 1422, en présence du Duc de Brabant, lutte où la gilde d'Anvers remporta le prix principal, consistant en une coupe en vermeil ; ce panneau, dont on ignore l'auteur, date très-probablement du temps où vivait André De Cuyper. Serait-ce trop nous hasarder que de considérer cette œuvre, distinguée par son coloris et à cause de ses curieux détails des mœurs et usages contemporains, comme pouvant être attribuée au pinceau de celui à qui les archers, ainsi que nous venons de le voir, avaient déjà commandé d'autres travaux ?

La mort d'André De Cuyper doit être fixée dans le courant de l'année 1431. Le 18 mars (nouveau style) de l'année suivante, les exécuteurs de son testament, Jan Drake et Baudouin Bosschaert, vendirent à des tiers une maison attenante à celle qu'avait habitée le défunt. Il est probable que maître André a laissé des descendants, sinon des collatéraux portant le même nom de famille, car aux xve et xvie siècles plusieurs artistes du nom de De Cuyper firent partie de la gilde de Saint-Luc, non plus comme *pingers*, mais sous le nom, désormais immuable, de *Schilders*.

Chev. L. de Burbure.

*Archives communales et ecclésiastiques d'Anvers.*

**DE DAMHOUDERE** (*Josse*), jurisconsulte célèbre, né à Bruges, le 20 janvier 1507, décédé à Anvers le 21 janvier 1581, commença ses études de droit à Louvain, en 1527, et les termina à Orléans, où il obtint, en 1533, le grade de docteur en droit romain et canonique (1). De retour à Bruges, il s'attacha à l'étude approfondie de la jurisprudence civile et coutumière, et fut appelé, en 1536, au poste de conseiller pensionnaire de sa ville natale, emploi offrant une grande analogie avec celui des assessors des magistrats chez les Romains, et qui consistait à guider les juges de la cité, dans l'exer-

(1) M. Goethals (*Lectures*, t. IV, p. 33) et la plupart des biographes de Damhoudere disent que, s'étant rendu de Louvain à Padoue, il avait obtenu dans cette dernière ville, en 1530, le grade de licencié. Dans sa remarquable étude intitulée : *La Pratique criminelle de Damhoudere*

cice de la juridiction civile et criminelle. La science, le tact pratique et la probité scrupuleuse que Damhoudere déploya dans l'accomplissement de cette tâche, éminemment délicate, lui valurent une réputation de probité et d'honneur qui ne tarda pas à dépasser les limites de la Flandre. Marie de Hongrie, gouvernante générale des Pays-Bas et sœur de Charles-Quint, s'étant rendue à Bruges le 6 janvier 1551, fit venir Damhoudere et le força d'accepter, séance tenante, les importantes fonctions de conseiller de l'administration des finances. Il fut chargé, en cette qualité, du rôle de trésorier ou de payeur général des armées de terre et de mer que l'empereur entretenait aux Pays-Bas. Philippe II, satisfait de ses services, le maintint à ce poste et lui confia, en outre, l'inspection des côtes de la Flandre.

Ce n'était pas sans une vive résistance que Damhoudere, cédant aux instances de Marie de Hongrie, avait renoncé à l'emploi de pensionnaire de la ville de Bruges. Il redoutait, pour ses études de prédilection, les détails absorbants d'une mission purement administrative (1). Mais la vigueur de son intelligence et l'énergie de son caractère, unies à un amour ardent du travail, réussirent à triompher de cet obstacle. Tout en s'acquittant scrupuleusement des nombreux devoirs inhérents à ses nouvelles fonctions, il poursuivit les travaux qui avaient charmé sa jeunesse et publia divers ouvrages qui lui valurent, avec le rare honneur d'une réputation européenne, une autorité doctrinale qui s'étendit à plusieurs générations de jurisconsultes. Vivant dans l'intimité des personnages les plus importants du gouvernement, tels que Charles de Tysnac, Perenot de Granvelle et Viglius ab Aytta, il consacrait à l'étude du droit civil et criminel la plupart des heures qu'il pouvait dérober aux labeurs et aux soucis de l'administration. Ses écrits attestent, en outre, qu'il continuait à lire avec assi-

et les *Ordonnances de Philippe II*, que nous citons plus loin, M. Haas a prouvé que si Damhoudere a résidé à Padoue, il ne peut s'y être rendu qu'après avoir terminé ses études à Orléans.

(1) Voy. *Praxis verum civilium. Auctor pro purgatione sua ad Lectorem*.

duité les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique.

On sait aujourd'hui qu'on a eu tort d'attribuer à Damhoudere la rédaction du code pénal du duc d'Albe; mais on se trompe tout aussi manifestement en disant que le jurisconsulte brugeois, dégoûté du machiavélisme et de la cruauté de la politique espagnole, se démit de ses emplois et rentra, vers 1567, dans la vie privée (1). En 1580, Damhoudere écrivait encore : « Dans tout ce qui concerne le paiement de la solde, je me conforme à la décision des États généraux de 1557 (2). » On peut affirmer, avec une certitude entière, qu'il mourut dans l'exercice de ses fonctions de trésorier général. Au milieu des luttes et des troubles incessants dont la Belgique en général et la ville de Bruxelles en particulier étaient alors le théâtre, Damhoudere avait suivi le gouvernement à Anvers, et ce fut là qu'il mourut à l'âge de soixante-quatorze ans. Son fils unique, Louis De Damhoudere, membre du Conseil de Flandre, ramena ses dépouilles mortelles à Bruges et les fit inhumer dans la chapelle du Saint-Sacrement de la collégiale de Notre-Dame (3).

Les ouvrages composés par le jurisconsulte brugeois sont les suivants : 1<sup>o</sup> *Praxis rerum criminalium, elegantissimis iconibus ad materiam accomodatis illustrata, pratoribus, propratoribus, consilibus, proconsulibus, magistratibus, reliquiisque idgenus justitiariis ac officariis, apprime utilis ac necessaria*. Anv. 1555, in-4<sup>o</sup>.

Le *Praxis rerum criminalium*, dont la première édition a paru en 1551, est l'œuvre capitale de Damhoudere. C'est une sorte de manuel, où l'auteur indique les peines et les formes judiciaires usitées en Flandre, et met les unes et les autres en rapport avec les opinions des criminalistes les plus célèbres de son époque. « Le but, dit-il, que j'ai en vue dans cet ouvrage, est d'exposer, d'une manière

claire et succincte, la pratique conforme au droit commun, et d'épargner à ceux qui s'appliquent à l'étude de la jurisprudence les longues et pénibles recherches auxquelles je me suis livré à la sueur de mon front, pour recueillir, dans des volumes immenses et nombreux, tout ce qui leur est utile, recherches que peu de jurisconsultes de ce temps seraient disposés à entreprendre (4). » Le style est parfois incorrect et barbare, mais l'exposition est toujours lucide, méthodique et accompagnée d'exemples bien choisis.

Damhoudere résume la jurisprudence des tribunaux flamands du xvi<sup>e</sup> siècle et cite les édits rendus, pour les Pays-Bas, par Charles-Quint et Philippe II; mais tous les principes de droit pénal et de procédure sont puisés dans les commentateurs et les glossateurs italiens. C'est à peine si quelques noms d'auteurs français se montrent au milieu d'innombrables citations empruntées au droit romain, aux lois canoniques, aux Pères de l'Église et même aux classiques de l'antiquité païenne. Il n'est cependant pas un simple compilateur. Il critique plus d'une fois les formes de procédure suivies à Bruges, au Conseil de Flandre et au Grand Conseil de Malines; il expose, d'une manière exacte et raisonnée, les principes enseignés au-delà des Alpes; il donne aux juges et aux justiciables les conseils les plus sages; il dénonce, avec une noble franchise, les abus qui s'étaient glissés dans les rangs du clergé, de la magistrature et de l'administration; il manifeste, au plus haut degré et dans toutes les parties de son livre, le sentiment inné de la justice. Ce n'est qu'en matière de sorcellerie que son sens droit et ferme l'abandonne et qu'il accepte aveuglément tous les abus de la pratique et toutes les superstitions de ses contemporains.

Il ne faut pas chercher dans un livre du xvi<sup>e</sup> siècle, quel que soit le mérite de l'auteur, le but élevé que la science de notre époque assigne à l'exercice du re-

(1) Goethals, ouvr. cit., p. 60. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, I, p. 88.

(2) Voy. *Praxis rerum criminalium*, c. LXXXIII, p. 125 de l'édition de Thuldenus. Anv., 1646.

(3) L'épithaphe de Damhoudere, placée dans cette

chapelle et reproduite par Foppens, atteste qu'il remplit les fonctions de conseiller des finances pendant trente ans, c'est-à-dire, de 1551 à 1581, année de son décès.

(4) Cap. LXXXIV, *præfatio*, édit. cit.

doutable droit de punir. Pour Damhoudere, le but essentiel, unique, de la peine consiste dans l'intimidation de ceux qui pourraient être tentés d'imiter le condamné. Il pense, avec Platon et Sénèque, qu'on ne doit pas punir le coupable pour le seul motif qu'il a commis un crime, « vu que l'on ne peut y mettre remède. » Si le supplice du malfaiteur est indispensable, c'est parce que ses souffrances doivent fournir aux autres une « médecine de correction (1). » Le juriste brugeois ne recule ni devant l'atrocité des châtimens, ni devant l'emploi rigoureux de la torture. Il considère celle-ci comme un élément essentiel de l'enquête, dans un système de jurisprudence où l'accusé ne pouvait être condamné à une peine capitale ou corporelle que lorsqu'il avait avoué le crime, à moins qu'il n'eût contre lui le témoignage concordant de deux témoins irréprochables. Il ne répudie pas même le système dangereux et barbare qu'on suivait, de son temps, pour la répression du crime de lèse-majesté. « On procède sans forme de procès, dit-il, lorsque les circonstances réclament une répression immédiate, de sorte que tout retard porterait un préjudice grave à la sûreté publique, par exemple en cas de sédition. On fait alors couper la tête à quatre ou cinq des principaux insurgés, sauf à examiner ensuite si l'accusation est juste. » Tellement il est vrai que, même sur les esprits les plus droits et les plus loyaux, les préjugés de la routine exercent souvent une domination irrésistible!

Il ne faut pas non plus demander, ni à Damhoudere, ni à ses contemporains, un exposé des principes généraux qui dominent toute la législation criminelle. Le criminaliste brugeois se contente de définir les infractions, d'analyser leurs éléments et d'indiquer les peines qui leur

(1) Cap. CLIII, et *Proœmium*, n° 6.

(2) On sait que c'est seulement au xviii<sup>e</sup> siècle qu'on a commencé à grouper les principes fondamentaux qui composent la partie générale du droit pénal.

(3) Nous nous faisons un devoir de déclarer que ces appréciations du *Praxis rerum criminalium* ne sont que l'analyse incomplète du travail, déjà mentionné, de M. Haus. Le savant professeur de Gand croit que Damhoudere ne fut

sont applicables (2). D'autre part, les formes de la procédure sont tracées avec une concision exagérée, sauf pour quelques actes à l'égard desquels l'auteur semble éprouver une prédilection particulière. La *Pratique criminelle* est, en somme, une œuvre inégale, dont toutes les parties ne sont pas classées dans un ordre parfaitement logique, mais qui dénote constamment un juriste hors ligne. Plusieurs chapitres, entre autres ceux qui se rapportent aux diverses espèces d'homicides, peuvent encore aujourd'hui être lus avec fruit.

La véritable gloire de Damhoudere consiste à avoir le premier, en dehors de l'Italie, publié un système complet de droit criminel. Aussi l'action exercée par le *Praxis rerum criminalium* fut-elle grande et durable, aux Pays-Bas et à l'étranger. Le criminaliste brugeois contribua puissamment à amener les tribunaux belges à une jurisprudence plus ou moins uniforme, et, pendant deux siècles, il jouit d'une légitime autorité parmi nos juristes. Il propagea la procédure d'enquête au-delà de nos frontières, et spécialement en Allemagne, où son nom était invoqué à l'égal de ceux de Julius Clarus, de Farinacius et de Carpzow. Il exerça une grande influence non-seulement sur la pratique, mais encore sur la législation de ce dernier pays; car la partie du droit commun de la Prusse (*Preussisches Landrecht*) qui concerne la procédure criminelle et qui fut publiée en 1620, reproduit presque textuellement plusieurs chapitres de Damhoudere. Il en fut de même, à plus forte raison, en Belgique. Pour en avoir la preuve, il suffit de lire les ordonnances criminelles de Philippe II du 5 et du 9 juillet 1570, et l'on ne saurait assez s'étonner que Damhoudere ne fût pas appelé à participer à la rédaction de ces mémorables édits. (3).

pas appelé à participer à la rédaction des Ordonnances de 1570, parce que, sous le régime qui pesait alors sur notre pays, il n'inspirait pas, comme Belge, assez de confiance au duc d'Albe. M. Haus estime également que, si Damhoudere ne cite pas ces ordonnances, c'est parce que, leur exécution ayant été suspendue par la *Pacification* de Gand, elles n'avaient pas encore reçu un commencement d'exécution, dix ans après leur publication.



On a récemment adressé à Damhoudere un reproche très-grave. « Le jurisconsulte brugeois, dit-on, s'est paré des plumes du paon, et le renom européen dont il jouit comme criminaliste n'est qu'un bien usurpé au Gantois Wielant, seul légitime propriétaire. (1) » Il est difficile d'admettre cette accusation. Chaque fois que Damhoudere met en avant une proposition qu'il ne peut pas revendiquer comme sienne, il indique, avec une exactitude minutieuse, le nom du jurisconsulte et le titre du livre auxquels il l'a empruntée. Il cite de la sorte plus de deux cents traités juridiques; il mentionne même des opinions émises, à l'université d'Orléans, par son professeur Jacques Robert, décédé depuis plusieurs années. Et cependant, s'il fallait en croire M. Orts, Damhoudere aurait servilement copié le plan, le texte, l'ordre et jusqu'à l'intitulé des chapitres d'un manuscrit de Philippe Wielant; il se serait contenté d'y ajouter des citations d'auteurs étrangers, des textes de droit romain ou canonique, des anecdotes empruntées à son expérience personnelle et, enfin, un certain nombre d'édits criminels publiés après la mort du jurisconsulte gantois. Mais, s'il en était ainsi, pourquoi cette accusation ne se serait-elle produite que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (2)? Nous sommes tenté de croire que le *Traité de droit criminel* publié par M. Orts et dans lequel il voit une œuvre de Philippe Wielant, n'est autre chose qu'un abrégé de l'ouvrage de Damhoudere, composé par un avocat de Gand et où celui-ci, substituant le nom de cette ville à celui de Bruges, aura intercalé un petit nombre de faits intéressant spécialement la cité où il exerçait sa profession. On sait, en effet, que les manuels manuscrits étaient

(1) Cette accusation a été formulée par M. Orts, dans la préface de l'ouvrage suivant: *Practycke criminele van Philips Wielant naar het eenig bekende handschrift, uitgegeven door Aug. Orts*. Gand, Annoot-Bracekman, 1872.

(2) Le manuscrit de Wielant était, en effet, loin d'être inconnu des écrivains qui se sont occupés de notre histoire littéraire. (Voy. Sanderus, *De Gandavensibus cruditionis fama claris*, Anv., 1624, in-4<sup>o</sup>, p. 115. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 1045. — Valère André,

très-communs parmi les praticiens de l'ancien régime, et l'hypothèse que nous émettons est d'autant plus plausible que le texte édité par M. Orts porte la date de 1552, tandis que la première édition du *Praxis* avait été publiée en 1551 (3).

Quoi qu'il en soit, le *Praxis rerum criminalium* obtint un succès immense. Des éditions en hollandais et en allemand ne tardèrent pas à voir le jour, et Damhoudere lui-même en fit paraître une édition française et une édition flamande, qui n'étaient pas la reproduction exacte de l'édition latine. En même temps, il s'attachait à corriger et à augmenter cette dernière. La nouvelle édition préparée par lui ne sortit des presses que vingt ans après sa mort, en 1601 (4).

2<sup>o</sup> *Praxis rerum civilium, pratoribus, propratoribus, consilibus, proconsulibus, magistratibus, reliquisque idgenus magistratibus, apprime utilis et necessaria, cum nonnullis iconibus, materiae subjectae convenientibus*, etc. Antv. 1566, in-4<sup>o</sup>. — Cet ouvrage est un véritable manuel de procédure civile. L'assignation, l'instruction, le jugement, les exceptions, les voies de recours, les divers modes d'exécution, en un mot, toutes les parties de la procédure y sont passées en revue et groupées dans un ordre méthodique. L'auteur a soin de faire remarquer que son livre, inutile aux docteurs et aux praticiens expérimentés, a surtout pour but de venir en aide aux étudiants et, en général, à tous ceux qui ne possèdent pas une connaissance approfondie de la jurisprudence. Il s'adresse spécialement aux lecteurs ordinaires, afin que les uns sachent comment ils doivent se défendre quand ils sont injustement attaqués, et que les autres, prêts à céder à l'esprit de discorde, connaissent à l'avance les périls

*Bibliotheca belgica*, p. 780. — Paquot, *Mémoires*, etc., t. III, p. 232, édit. in-fol.

(3) A la fin du manuscrit édité par M. Orts, on trouve les mots: *finis, 4 decembris 52*. M. Orts se tire d'embarras en disant que c'est l'année de la copie et non celle du manuscrit primitif.

(4) Voy., pour les diverses éditions du *Praxis*, Nypels, *Bibliothèque choisie du droit criminel*, n<sup>o</sup> 361. — Hous, ouv. cit., *Bull. de l'Acad. roy. de Brux.*, 2<sup>e</sup> sér., t. XXXII, p. 95 et suiv. — Allard, *Hist. de la justice crim. au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 464 et s.

auxquels ils s'exposent en s'engageant dans le dédale de la procédure usitée devant les tribunaux du XVI<sup>e</sup> siècle. La science de l'auteur se montre à toutes les pages ; mais, plus encore que dans le *Praxis rerum criminalium*, il a négligé son style. On y rencontre une foule de mots barbares, tels que *saisina*, *complainta*, *appointamentum*, *guardandia*, *resortum*. L'auteur lui-même a été frappé de ces imperfections, et il s'excuse en disant que celui qui, devant les tribunaux flamands, voudrait employer les termes juridiques proposés par Budé, ferait rire les avocats et les juges. Il invoque aussi, comme circonstance atténuante, la multiplicité des travaux inhérents à ses fonctions de conseiller des finances, qui ne lui permettent pas de jouir, même dans sa vieillesse, de quelques instants de loisir. S'il s'est imposé la lourde tâche d'écrire un manuel de procédure civile, quinze années après la publication de son manuel de procédure criminelle, ce n'est pas par esprit de vanité littéraire, mais pour céder aux instances de ses amis, qui ne cessaient de lui dire qu'un tel travail serait éminemment utile.

Ici encore, Damhoudere a été accusé de s'être approprié le bien d'autrui. Déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paquot (*Mémoires*, etc., t. III, p. 234 ; édit. in-folio) disait que le célèbre juriconsulte de Bruges avait souvent paraphrasé la *Pratique civile* publiée, huit ans auparavant, par Philippe Wielant, membre du Grand Conseil de Malines (1). M. Orts, supprimant le mot *souvent*, s'est écrié, un siècle plus tard : « On peut affirmer, avec Paquot, que la *Pratique civile* de Wielant a été paraphrasée par Josse De Damhoudere. » (*Belg. Jud.*, t. XXV, p. 1393). S'il en était ainsi, on devrait s'étonner qu'aucun des contemporains de l'auteur, qui avaient cependant le livre de Wielant sous les yeux, n'eût songé à formuler cette accusation. Le fait est que le traité insignifiant de Wielant n'a rien de commun avec l'ouvrage approfondi de Damhoudere, sauf certaines coïncidences iné-

(1) *Practyke, maniers ende styl van procederen, ghemacekt doer Meester Philips Wielant*, etc., Geprint T'antwerpen by Hans De Laet, M.CCCC.LVIII.

vitables dans les publications consacrées à l'examen de matières identiques.

De même que la *Pratique criminelle*, cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions. Damhoudere lui-même l'avait traduit en français et en flamand (2). — 3<sup>o</sup> *Patrocinium pupillorum, legum et praxeos studiosis non minus utile quam necessarium, iconibus materiæ subjectæ convenientibus illustratum, jam denuo vigili curâ, et non paenitentâ accessione locupletatum. Item de Magnificentia policiaë amplissimæ civitatis Brugarum, cum ejusdem topographia, et in laudem amplissimi senatus Oratione*. Bruges, 1544, in-fol. Anvers, 1546, 1564, 1573, in-4<sup>o</sup>. Bruges, 1730, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

Damhoudere lui-même a fait paraître une traduction française du *Patrocinium pupillorum*, sous ce titre : *Le refuge et garant des pupilles, orphelins et prodigues*, etc.; Anvers, 1567, in-4<sup>o</sup>. Le Discours sur la magnificence du gouvernement de Bruges a été traduit en flamand par le docteur Ingelbrecht : *Van de grootdadigheit der breetvermaerde regeringhe van de stad Brugge : met de plaetsbeschryvinge der selver stede ; benefens eene lofryke uitsprake ter eere van 's grootdadigh maystraet*, etc.; Amsterdam, 1684, in-4<sup>o</sup>. Le traducteur a ajouté à l'œuvre de Damhoudere une histoire des comtes de Flandre, et c'est probablement pour ce motif qu'elle fut réimprimée à Amsterdam, en 1688 et 1699, sous le titre de *Generaale Chronycke van Vlaenderen*. Les premières éditions sont terminées par un éloge de la nation espagnole en Flandre, où l'on trouve d'intéressants détails sur l'histoire de notre industrie nationale : *In laudem Hispanicæ nationis, quæ in Flandria nostra jam olim fixâ sede celeberrimam negociationem exercet, Declamatio panegyrica*. Cet éloge fut réimprimé à Louvain, en 1553. — 4<sup>o</sup> *Subhastionum compendiosa exegesis*. Gand, 1546, in-4<sup>o</sup>. C'est une espèce de manuel traitant des ventes à l'encan, qui fut réimprimé à Louvain, en 1553, et traduit en français (Anvers, 1564 ; Bruges, 1730, in-8<sup>o</sup>).

(2) Voy., pour les diverses éditions de la *Pratique civile*, Goethals, *Lectures*, etc., t. IV, p. 65.

On y voit figurer la liste des négociants espagnols fixés à Bruges. — 5<sup>o</sup> *Similia et paria juris utriusque*. Anvers, 1568, in-4<sup>o</sup>; ibid., 1601, in-8<sup>o</sup>, avec des annotations par Thuldenus. — 6<sup>o</sup> *Paraneses christianæ sive loci communes ad religionem et pietatem christianam pertinentes ex utroque testamento desumpti, variis, usque elegantissimis opusculis, tam moralibus quam politicis, ad omnium cujuscumque status hominum captum accomodatis, tractati*. Anvers, 1571, in-4<sup>o</sup>. Venise, 1572, in-12. Réimprimé à Anvers, en 1596, sous le titre de : *Promptuarium theologicum, morale et politicum* (in-4<sup>o</sup>). — 7<sup>o</sup> *Sententiæ selectæ pertinentes ad materiam præceos rerum criminalium et aliarum partium juris scientiarumque; ex variis authoribus in classes ordine alphabetico dictionum digestæ*, etc. Antverpiæ, Bellerus, 1601. in-4<sup>o</sup>. — A la fin du *Praxis rerum criminalium*, Damhoudere avait placé un certain nombre de sentences et de maximes, destinées à faire ressortir le but et la sainteté de l'administration de la justice. Ces sentences et ces maximes, entremêlées de textes de l'Écriture, n'étaient qu'une faible partie des notes qu'il avait recueillies dans ses immenses lectures. Le volume dont on vient de lire le titre renferme les plus importantes de ces notes, réparties sous mille treize rubriques et classées par ordre alphabétique. Au mot *Advocatus*, il cite, outre les malédictions divines contre les oppresseurs des veuves et des orphelins (*Deut.*, XVII), le langage sévère que saint Grégoire, Origène et Cassiodore tiennent à l'égard des avocats qui ne remplissent pas scrupuleusement leurs fonctions. Au mot *Judex malus*, il groupe une longue série d'opinions émises par Horace, Ovide, Phocylide, Sénèque, saint Jérôme, saint Augustin et quelques auteurs modernes. Il remplit de la sorte 192 pages in-4<sup>o</sup>, à deux colonnes et en petit texte. Le livre est l'une de ces collections d'extraits et de maximes qu'affectionnaient les contemporains de l'auteur et auxquelles les adages d'Erasmus avaient donné la vogue. L'auteur lui-même le nomme un assemblage de lieux communs, utiles à connaître dans l'admini-

nistration de la justice. C'est un répertoire qui atteste l'érudition de celui qui l'a composé, mais qui n'était pas de nature à faire progresser la science du droit. On peut toutefois consulter avec fruit les mots *absolutio, accusare, clericus, condemnatio, confessio, crimen, damnari, excusatio, judex, jurare, perjurium, questio*. A la fin de la préface, Damhoudere prie le lecteur de placer ce recueil à la suite du *Praxis rerum criminalium*. — 8<sup>o</sup> *Speculum conscientiæ*. Foppens (*Biblioth. belg.*, p. 767) affirme que Damhoudere a laissé, sous ce titre, un ouvrage simultanément rédigé en latin, en français et en flamand.

En 1546, le professeur Thuldenus avait commencé la publication des œuvres complètes de Damhoudere. Le tome I, contenant le *Praxis rerum criminalium*, le *Praxis rerum civilium* et les *Sententiæ selectæ*, a seul paru. Anvers, Bellerus, 1546.

J.-J. Thonissen.

Hous, la *Pratique criminelle de Damhoudere et les Ordonnances de Philippe II*, aux t. XXXI et XXXII de la 2<sup>e</sup> série des *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*. — Allard, *Histoire de la justice criminelle au XV<sup>e</sup> siècle*. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, au t. XX des *Mémoires* couronnés par l'Acad. roy. de Belgique. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, etc. en Belgique*, t. IV. — De Bavai, *Josse de Damhoudere*, discours prononcé à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Bruxelles, le 13 octobre 1832. — Biener, *Beytraege zur Geschichte des inquisitionen processen*, pp. 164-164. — Roschert, *Geschichte und system des deutschen strafrechts*, t. 1, p. 287. — Nypels, *Bibliothèque choisie du droit criminel*, nos 223, 961, 1255, 1506. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. 1<sup>er</sup>. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Oettinger, *Bibliographie biographique*. — Pascal Lacroix, lettre publiée au t. 1<sup>er</sup> des *Archiv. hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*.

**DE DECKER** (*Abraham*), littérateur, né à Anvers en 1582, mort à Amsterdam, le 16 mai 1658. — Sa famille était riche et de vieille souche brabançonne. Il reçut d'abord une éducation littéraire assez soignée; mais il n'en profita pas longtemps. Il s'engagea très-jeune au service de l'Espagne et, en 1604, il figure comme enseigne ou porte-drapeau dans une compagnie de l'armée qui assiégeait Ostende sous les ordres de l'archiduc Albert ou plutôt d'Ambroise de Spinola. On conjecture que la vivacité de son humeur, la

fiercé de son caractère et la hardiesse de ses opinions l'éloignèrent bientôt des Pays-Bas espagnols. En 1607, il est déjà cité parmi les commerçants de Dordrecht, où il avait épousé Maria van Bemden. Comme il avait changé de religion, il perdit tous ses droits en Belgique, et finit par se brouiller complètement avec ses riches parents, qui étaient demeurés fidèles et orthodoxes. Ils l'avaient plus d'une fois aidé dans ses embarras financiers. En 1616, De Decker s'établit à Amsterdam, où son commerce d'épicerie n'alla pas trop bien. Il avait beaucoup d'enfants et faisait de grands sacrifices pour leur instruction. Lui-même, à travers toutes les péripéties et les difficultés de sa vie, n'avait pas cessé de cultiver la littérature française aussi bien que la littérature flamande. En outre, ses connaissances en histoire nationale étaient remarquables, et il aimait à les faire valoir, non par vanité puérile, mais par une sorte de patriotisme austère. C'était pour lui un moyen de mieux supporter son exil, son *ballingschap*, comme dit son fils dans la touchante élégie adressée à sa mère devenue veuve, un an après la célébration de la cinquantaine ou noces d'or (*gouden bruiloft*). Abraham De Decker prenait surtout plaisir à développer les instincts poétiques et patriotiques de son fils Jérémias (né à Dordrecht en 1609) qui, comme lui, mais avec plus de gloire, sut associer les études et les affaires. Parmi les plus belles élégies de la littérature néerlandaise, il faut compter celles que Jérémias consacra à la mémoire de son père vraiment vénéré. Rien ne prouve mieux combien celui-ci savait parler à la conscience comme à l'esprit de ses enfants, pour lesquels aucune peine ne lui coûtait. Dans les *suchten en tranen over 't lijck mijns vaders*, Jérémias trouve les plus beaux vers pour célébrer les premières leçons de sagesse que son père puisa dans la Bible. « Pour tous ses enfants, dit-il, c'était un oracle quand il leur parlait de Dieu : l'éloquence rayonnait de ses yeux comme de ses lèvres. A la table comme autour du foyer, il évoquait les grands hommes du pays. Il nous lisait tour à tour Froissart, Comines, Monsrelet, Pieter Bor et Van Meteren.

La majestueuse histoire de l'antiquité n'était pas oubliée dans ces entretiens domestiques. Puis, venaient les livres du Français Pierre Belon et du Gantois Josse van Ghistele sur les merveilles de l'Orient et de la terre sainte. La parole paternelle, nourrie de tant de lectures diverses, ne s'épuisait jamais. Néanmoins cet enthousiasme de l'étude fut toujours subordonné au devoir de gagner, par un trafic irréprochable, le pain de la nombreuse famille. « Ces élégies ne sont pas seulement des chefs-d'œuvre dignes de figurer dans toutes les anthologies néerlandaises; elles offrent, en outre, le curieux tableau d'une de ces nombreuses familles semi-flamandes, établies alors dans les Provinces-Unies.

Depuis 1616, Abraham De Decker vivait à Amsterdam où, comme le rappelle le poète dans sa piété filiale, son père fit des efforts extraordinaires pour assurer l'avenir de ses enfants. Malgré toute son activité, ses affaires commerciales ne prospéraient pas. Il se reposait et se consolait le soir par ses lectures et ses causeries d'histoire et de poésie. En 1622, les bourgmestres d'Amsterdam lui accordèrent une place de courtier de marchandises. D'après les vers de Jérémias, on voit que cette faveur fut accordée à son père, parce que toute la ville savait le courage, la probité et l'héroïque dévouement de l'épicier pour sa famille. Pendant les vingt dernières années de sa vie, des fièvres violentes l'empêchèrent, à chaque instant, de vaquer à des affaires dont dépendait l'humble fortune de la maison. C'était alors Jérémias qui le remplaçait, et qui, plus tard, devait immortaliser sa mémoire par une poésie filiale et pieuse d'un sentiment exquis et d'une cordialité vraiment flamande. Ce poète, si apprécié par les connaisseurs, se ressentit, comme Vondel, de son origine brabançonne : il savait exprimer les émotions les plus délicates dans toute la simplicité du langage populaire. Il devait cet avantage aux leçons intimes et aux exemples paternels, qu'il sut faire valoir dans sa vie comme dans ses vers. Quand son père mourut, on peut le dire, à la tâche et à la peine, Jérémias, qui était l'aîné et qui,

depuis longtemps déjà, l'aidait dans son commerce comme dans ses études favorites, devint le véritable chef de la famille. Par le travail du jour, par l'étude du soir, le boutiquier-poète, ami de Rembrandt et de Westerbaen, nourrissait et consolait sa mère, ses frères, ses sœurs. Dans une élégie qu'il adresse à l'âme de son frère, mort à Batavia, il prouve que c'est de son père qu'il tenait l'esprit de droiture et de tolérance dont il était fier à juste titre :

*Dat aangezicht, dat eertijk wezen,  
Waeruit d'oprechtheid was te lezen...*

L'éloge du vieillard s'achève admirablement dans une autre pièce où il fait parler le défunt à sa veuve inconsolable. Voici le début d'un passage décisif :

*De Koorise (als menigmael weleer)  
Jaegt my door aderen en sēnen  
Haer vinnig vier voortaan niet meer;  
'Ken hoove op afgelēefde beenen  
Voortaan niet meer door sneeu en slijk  
Langs Water, Dam en Nieuwendijk  
Om kte nen makel-loon te loopen :  
En 't herte, lange mat en moē  
Van zorgen, trouren, duchten, hopen  
Staat nu voor alle tochten toe. (1) enz.*

En 1664, Jérémias publiâ des traductions d'Eutrope et de Florus qu'Abraham avait faites en flamand d'après des versions françaises. Le fils y avait collaboré du vivant de son père, comme il l'aidait dans le négoce et dans le courtage. Il avait même consulté les textes latins. D'autres manuscrits de la succession paternelle ne furent pas utilisés : ils n'avaient eu, sans doute, quelque importance que pour l'éducation domestique des enfants. Il ne faut pas avoir une médiocre estime pour cette éducation, puisqu'elle a donné à la littérature néerlandaise un de ses plus grands poètes.

J. Siecher.

*Les dictionnaires biographiques de Vander Aa, De chalmot et Witzem Geysberck. — Gaillard, Mém. couronné. — Jérémias De Decker, Rym-oeffeningen. — F. Snellaert, Schets eener geschiedenis der Nederl. letterkunde, 4<sup>e</sup> édit., p. 148-149.*

**DE DECKER** (Léger-Charles), écrivain

(1) « La fièvre (comme si souvent autrefois) ne chassera plus sa flamme dévorante dans mes nerfs et dans mes veines. Je ne dois plus courir sur mes jambes affaiblies, à travers la neige et la boue, dans les quartiers de Water, de Dam, de

ecclésiastique, né à Mons, le 2 septembre 1645, et décédé à Malines, le 14 octobre 1723. Après avoir terminé ses humanités dans sa ville natale, il vint étudier la philosophie à Louvain à la pédagogie du Château, et obtint, lors de la promotion de l'année 1664, la troisième place sur cent quatre-vingt-dix concurrents. Se sentant la vocation pour l'état ecclésiastique, il entra comme élève au petit collège du Saint-Esprit et étudia la théologie sous les célèbres maîtres Gérard van Werm, François van Vianen et Nicolas Du Bois. Vers 1670, il fut chargé d'enseigner la théologie aux jeunes religieux de l'abbaye de Vlierbeek, près des murs de Louvain. Mais il quitta bientôt cette position pour venir remplir les fonctions de vice-régent à la pédagogie du Château où il avait étudié; il devint professeur de philosophie dans le même établissement, le 12 janvier 1673, en remplacement du célèbre Martin Steyaert (et non pas de Pierre Codde, comme Paquot l'affirme). Ce fut aussi vers la même époque qu'il prit le grade de licencié en théologie. Le 9 mars 1689, la faculté des arts lui conféra, en vertu de ses privilèges de nominations, un canonicat du chapitre de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, qu'il permuta, le 22 juin 1691, contre un canonicat de l'église métropolitaine de Malines, que son collègue Guillaume Wildt avait obtenu par la même voie. De Decker fut remplacé dans sa chaire de philosophie en 1692, lorsqu'il alla résider à Malines, où il devint encore, dans la suite, censeur des livres, juge et examinateur synodal. En 1704, il fut élu doyen du chapitre, malgré sa vive opposition. Le 12 octobre 1723, il tomba frappé d'apoplexie dans l'église métropolitaine, et mourut deux jours après. Son corps fut enterré, sans épitaphe, dans l'église de Saint-Rombaut, près de l'endroit où il avait fait placer, pendant sa vie, un tableau représentant le martyr de son patron saint Léger, évêque d'Autun.

De Decker était un ecclésiastique savant, vertueux et doué des plus belles

Nieuwendyck, pour quelque maigre profit de courtage. Mon cœur, si longtemps accablé de soucis, de regrets, de craintes et de vaines espérances, échappe désormais à toutes ces cruelles agitations. »

qualités. Il se distinguait particulièrement par une soumission parfaite aux décrets du saint-siège, et se montra toujours l'adversaire acharné des erreurs jansénistes. Ami du travail, il employait les loisirs que lui laissaient ses fonctions multiples, à la composition des nombreux opuscules polémiques dont voici les titres et la description : 1° *Cartesius seipsum destruens, sive dissertatio brevis in qua Cartesianæ contradictiones et hallucinationes variæ.... pluresque immoderate adversus philosophiam communem expostulationes panduntur et refelluntur... authore I. P., philosopho Lovaniensi.* Lovanii; Petrus Sassenius, 1675; vol. in-16° de 166 pages. Dans ce travail, composé pendant qu'il enseignait à la pédagogie du Château, l'auteur s'efforce de réfuter quelques-uns des principes de Descartes, et les conclusions que celui-ci en tire. — 2° *Bajanismi historia brevis, continens plurimu facta passim ignota et notatu digna, cum quibusdam reflexionibus adjunctis.* Lovanii, Aeg. Denique, 1699; vol. in-12° de 76 pages. — 3° *Jansenismi historia brevis cum adjuncta solutione plurimarum difficultatum in nova panegyri janseniana aliisque hujusmodi scriptis adversus apostolica decreta propositarum.* Lovanii, Aeg. Denique, 1700; vol. in-12° de 158 pages. L'*Histoire du jansénisme* et celle du bajaranisme sont le résumé des actes condamnatoires de ces hérésies. — 4° *Defensio brevis historiæ jansenismi conscripta.... adversus apologias (maxime secundam) panegyreos jansenianæ.* Lovanii, Aeg. Denique, 1700; vol. in-12° de 64 pages. — 5° *Vindicia brevis historiæ jansenismi et defensionis ejusdem historiæ adversus apologiam tertiam panegyreos jansenianæ....* Lovanii, Aeg. Denique, 1702; vol. in-12° de 92 pages. — 6° *La quintessence du jansénisme et plusieurs autres erreurs et diverses injures tirées mot-à-mot d'un livre nouveau qui a pour titre : Histoire générale du jansénisme, et exposées au public avec des réponses succinctes.* Louvain, Gilles Denique, 1702; vol. in-12° de 48 pages. — 7° *Défense de la constitution Vineam Domini Sabaoth de N. S. P. le pape Clément XI, contre un livre qui a pour titre : Nouveaux éclaircissements sur la signature*

*du formulaire.* Louvain, Gilles Denique, 1707; vol. in-12° de 60 pages. — 8° *Deuxième défense de la constitution Vineam Domini Sabaoth, contre un libelle donné au public de la part du père Quesnel, avec ce titre : Lettre à M. Decker, doyen de l'église de Malines.* Louvain, Gilles Denique, 1707; vol. in-12°. — 9° *Troisième défense de la constitution Vineam Domini Sabaoth, contre le livre intitulé : Chimère du jansénisme.* Louvain, Gilles Denique; 1707; vol. in-12°. — 10° *Additions à la troisième défense de la constitution Vineam Domini Sabaoth, à l'occasion d'un avertissement ou nouveau désaveu fait par le P. Quesnel.* Louvain, Gilles Denique, 1707; vol. in-18. — 11° *Réfutation d'un ouvrage de ténèbres, avec le titre : Mémoire touchant le dessein qu'on a d'introduire le formulaire d'Alexandre VII dans les Pays-Bas.* Louvain, Gilles Denique, 1707; vol. in-12°. — 12° *Réfutation d'un deuxième ouvrage de ténèbres, etc. intitulé : Second mémoire touchant l'introduction du formulaire d'Alexandre VII dans les Pays-Bas.* Louvain, Gilles Denique, 1708; vol. in-12° de 77 pages. — 13° *Responsio ad libellum exquisita ad fallendum arte compositum, cui titulus : Considerationes circa exactionem formulæ Alexandrinæ, variasque de hoc argumento difficultates.* Lovanii, Aeg. Denique, 1711; vol. in-12° de 56 pages. — 14° *Vindicia responsionis ad considerationes circa exactionem formulæ Alexandrinæ... adversus epistolam, qua asseruntur istæ considerationes.* Lovanii, Aeg. Denique, 1711; vol. in-12° de 76 pages. — 15° *Responsio ad quoddam opus tenebrarum, cui titulus : Epistola ad theologum Leodiensem de presenti statu controversiarum, etc.* Lovanii, Aeg. Denique, 1714; vol. in-12° de 69 pages. — 16° *Quator epistolæ domini L. C. De Decker... adversus quasdam epistolas eximii domini Hennebel... super Alexandrinæ formulæ subscriptione.* Lovanii, Aeg. Denique, 1716; vol. in-12° de 40 pages. — 17° *Animadversiones in librum damnosum, cui titulus : Tractatus de promulgatione legum ecclesiasticarum.... authore Z. B. Van Espen.* Hasselæti, P. Van Langenacker, 1716; vol. in-4° de 46 pages. — 18° *Annotationes L. C. De Decker.... in*

*librum, cui titulus : Jus ecclesiasticum....*  
 authore Z. B. Van Espen. Leodii, Joannes Franciscus Broncart, 1718; vol. in-4° de 38 pages. Van Espen n'essaya jamais de réfuter ces deux attaques de De Decker.—19° *Nota breves, per quas ostenditur quod propositiones 101 merito damnatae sunt per constitutionem Unigenitus.* Lovanii, Æg. Denique, 1719; vol. in-12° de 66 pages.

Paquot attribue aussi à De Decker : 20° *Epistola occasione folii, cui titulus : Mémoire touchant le dessein qu'on a d'introduire le formulaire du pape Alexandre VII dans l'église du Pays-Bas.* Lovanii, Æg. Denique, 1707; vol. in-12° de 76 pages. E.-H.-J. Reussens.

Paquot, *Mémoires*, éd., in-fol., II, pp. 600-602.

**DE DEENE** (Édouard), poète flamand, né à Bruges, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, et mort vers 1579. De Deene, facteur de la société de rhétorique nommée de *Drie Santinnen*, établie dans sa ville natale, fut un bon poète flamand pour l'époque où il vécut; on lui doit beaucoup de poésies qui, toutes, témoignent des connaissances et du talent littéraire de leur auteur. On cite principalement le poème connu sous le titre de *Myn lesmament*, publié en 1561, de format in-folio, dans lequel il adresse des vers à chaque église, couvent, chapelle ou autre établissement de Bruges; puis son *W aerachtige Fabulen der Dieren*, imprimé en 1567 en 1 vol. in-4°, avec planches de Marc Gheeraerts, reproduites dans le *Warande der Dieren* de Vondel. Cette circonstance a fait assez souvent confondre Édouard De Deene avec le graveur Marc Gheeraerts. On lui doit aussi la publication des poésies de son compatriote Antoine De Roovere, sous le titre de : *Rhetoricale wercken van Anthonis de Roovere, vlaemsch doctoer, ende gheestlich poët.*

De Deene a encore écrit une sorte de poème, sur les dénominations ou sobriquets assignés, de temps immémorial, aux principaux endroits de la Flandre. C'est un petit in-folio de 451 feuilles ou 902 pages, possédé en manuscrit par M. Van

Damme, de Bruges; il est intitulé *Mynen langen adieu, nieuw gemaect in 8 jaer 1560*, pièce composée de plus de trois cents vers; une table des matières, placée à la fin du volume, contient la liste de 600 morceaux, plus ou moins curieux, composés par le même poète. M. le baron de Saint-Genois en a publié quelques fragments dans le *Messenger des arts*, 1838, pp. 15 et 513. En comparant cette nomenclature, on remarquera parfois des différences essentielles avec celle du fragment de M. Mone, et, dans les sobriquets, plusieurs variantes importantes. Aug. Vander Meersch.

Willems, *Verhandeling over de nederd. taal en letterkunde*, t. I, p. 261. — Witsen Geysbeek, *Biographisch, anthologisch en critisch woordenboek*. — Serrure, *Geschiedenis der nederl. en fransche letterkunde in Vlaenderen*, p. 321.

**DEDELING** (Guillaume), sculpteur audenardais, vivait au xvi<sup>e</sup> siècle. Dans les comptes de l'hôpital (*Onze Lieve Vrouwen Hospital*, d'Audenarde), on trouve, aux années 1508-1509, que le sculpteur Guillaume Dedeling exécuta la pierre tumulaire de deux prieures de cette communauté, Elisabeth Van de Walle, morte le 4 avril 1504 avant Pâques, et Isabelle Van de Walle, morte le 30 novembre 1506. Émile Varenbergh.

Kramm, *Levens der kunstschilders*.

**DE DEKEN** (Guillaume), bourgeois de Bruges, mort en 1328. L'on ignore la date de sa naissance. — Lorsqu'au mois de juin 1320, Édouard II, roi d'Angleterre, écrivit au comte de Flandre afin de fixer à Westminster pour la quinzaine de la Saint-Michel, une réunion des plénipotentiaires des deux pays, à l'effet de faire une enquête au sujet de griefs que les Flamands faisaient valoir contre les Anglais et ceux-ci contre les Flamands, Robert de Béthune nomma, pour traiter en son nom, Guillaume De Deken, échevin de Bruges, auquel il adjoignit le chevalier Eustache Lauwaert, Isidore Le Sage et Michel Belle, conseillers jurés, ainsi qu'un clerc d'Ypres, nommé Jean Borlike. La députation se rendit en Angleterre à l'époque désignée; Guillaume De Deken et ses collègues, après quelques pourparlers avec les délé-

gués d'Édouard, conclurent, le 1<sup>er</sup> octobre, un arrangement, ratifié par le roi, et dans lequel celui-ci déclara que son désir étant le maintien de la paix et de la bonne intelligence entre les deux pays, il rendait aux Flamands les libertés commerciales dont ils avaient joui précédemment dans ses États et s'engageait à faire terminer, promptement, toutes les affaires relatives aux dommages réclamés par des marins flamands à charge des Anglais. Après cet acte, Guillaume De Deken resta encore en Angleterre, ainsi que les autres envoyés du comte, et poursuivit ses négociations avec les commissaires d'Édouard. Il avait d'abord paru se trouver d'accord avec eux sur la plupart des points en litige, quand tout à coup, la tournure des affaires ne satisfaisant plus les envoyés flamands, ceux-ci quittèrent brusquement la conférence et rentrèrent en Flandre. Édouard II ayant demandé quelques explications, le comte de Flandre tâcha d'expliquer, comme il put, le départ précipité de Guillaume De Deken.

Au commencement de l'année 1323, quand Louis de Nevers avait déjà succédé à son grand-père comme comte de Flandre, Édouard II écrivit à Guillaume De Deken, ainsi qu'aux régents de Flandre et aux échevins de Gand et d'Ypres, une lettre dans laquelle il se plaignait de la mauvaise foi du nouveau comte, mais consentait néanmoins à la prolongation des trêves entre les deux pays. Dans le courant de l'été 1324, le comte, se décidant à traiter sérieusement de la paix avec l'Angleterre, jeta les yeux, pour remplir cette mission, devenue fort délicate depuis les dernières complications, sur Guillaume De Deken, alors bourgmestre de Bruges; celui-ci s'adjoignit Jeand'Etichove et Jean Borlike. De Deken se rendit auprès d'Édouard II et séjourna en Angleterre sans pouvoir obtenir de solution satisfaisante. Ses compagnons retournèrent en Flandre; quant à lui, il resta de l'autre côté de la mer, poursuivant sa mission. Le 14 janvier 1325, jour de la Saint-Hilaire, il devait y avoir de nouvelles conférences entre les commissaires flamands et anglais; mais les villes de Flandre se trouvèrent dans l'impossibilité

d'y envoyer leurs députés; elles s'en excusèrent auprès du roi et déclarèrent avoir toute confiance en Guillaume De Deken et Étienne d'Abyngdon, délégué d'Édouard. La trêve expirant le 7 avril, Guillaume De Deken et Étienne d'Abyngdon, en vertu de leurs pouvoirs, déclarèrent la prolonger jusque quarante jours après la Pentecôte. Vers la fête de l'Ascension, il y eut une nouvelle conférence pour laquelle les bonnes villes de Flandre envoyèrent deux commissaires qu'ils adjoignaient à Guillaume De Deken. Le résultat fut une nouvelle prolongation des trêves. A peine Édouard III était-il monté sur le trône, qu'il écrivit à Guillaume De Deken et à ses collègues pour les prier d'engager leur souverain à conclure un traité définitif. Mais comme c'était précisément à l'époque des démêlés entre Louis de Nevers et ses sujets, démêlés auxquels De Deken fut constamment mêlé, cette demande du roi d'Angleterre fut laissée sans réponse jusqu'au commencement de l'année 1328. Peu après, le roi écrivit de nouveau à Guillaume De Deken et aux échevins de Bruges pour les engager à envoyer des députés en Angleterre au mois de juin. A cette date, Guillaume De Deken partit lui-même avec deux clercs; il ne resta pas longtemps en Angleterre, car il était déjà de retour au commencement de juillet. Le 7 août, il reçut la visite d'un envoyé du roi, qui venait lui faire plusieurs communications relatives au traité. Mais De Deken ne vit pas la fin des négociations auxquelles il avait pris une part si active. Après la bataille de Cassel, le comte reprit le dessus sur ses sujets révoltés, et De Deken, qui avait aidé le peuple des conseils de son expérience, craignant non sans raison la vengeance de Louis de Nevers, prit le parti de s'expatrier. Il passa en Brabant; là, il sollicita le duc de prendre les armes contre le comte de Flandre, lui promettant l'appui des communes. Le duc refusa de l'écouter et donna ordre de l'arrêter. Le bourgmestre de Bruges se mit alors sous l'égide des communes du Brabant; mais celles-ci n'osèrent s'opposer à la volonté de leur souverain. De Deken fut pris et livré au



duc, qui l'envoya au roi de France. Conduit à Paris, il fut jeté en prison, soumis à la torture, convaincu de rébellion et mis au pilori; puis on lui coupa les poings et on le fixa sur la roue : il vivait encore; on l'attacha alors derrière une charrette, et on le traîna jusqu'à ce que son corps ne fut plus qu'une masse informe qu'on attachait enfin au gibet de Montfaucon.

Emile Varenbergh.

Emile Varenbergh, *Guillaume De Deken, le bourgeois négociateur* (dans les *Bull. de l'Acad. Royale de 1871*). — *Id.*, *Histoire des relations diplomatiques entre le comté de Flandre et l'Angleterre au moyen âge*, pp. 282-297.

**DE DONCKER** (*Jean-Baptiste*), ou **GASPARD DE ANNUNTIATIONE**, hagiographe, né probablement à Bruxelles, décédé à Londres en 1692. Il appartenait à l'ordre des Carmes déchaussés, fut missionnaire à Londres, et publia, en espagnol, la vie de Jean De La Croix, imprimée à Bruxelles, en 1678, in-8°. On lui doit encore une vie de la V. M. Thérèse du Saint-Esprit, traduite de l'italien en espagnol, et qui parut à Cologne, en 1667.

Aug. Vander Meersech.

Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, p. 538.

**DE DRYVERE** (*Jérémie*), dont on a latinisé le nom en celui de DRIEVERIUS, THRIVERIUS, et en celui de BRACHELIUS, du lieu de sa naissance, professeur, médecin et physicien; né à Braeckel, près Grammont, en 1504, mort à Louvain, en décembre 1554. — De Dryvere (et non Drivere, comme l'écrivent les biographes français) fit sa philosophie à Louvain, au collège du Faucon et remporta, en 1522, la première place au concours général, honneur auquel on attachait alors la plus grande importance : celui qui l'avait obtenu conservait toute sa vie le titre de *primus de Louvain*. Il donna, dès lors, des leçons de philosophie, et avec une telle distinction qu'il devint le 3 novembre 1531, membre du conseil de l'université. Pendant ce temps, il se perfectionna dans la médecine, dont il n'avait, jusqu'alors, étudié que les principes, et obtint, le 6 mai 1537, après de brillantes épreuves, le grade de docteur :

titre qui ne se donnait qu'aux hommes d'un talent supérieur jugés dignes du professorat. Les médecins n'étaient le plus souvent que des licenciés. Cependant il ne fut pas appelé immédiatement à occuper une chaire : il y en avait quatre pour la médecine; mais deux étaient attachées à des prébendes de l'église de Saint-Pierre à Louvain. De Dryvere étant marié, il lui fallut attendre jusqu'à ce que l'une des deux places de professeur laïc devint vacante. Ceci vint, en 1543, par suite de la démission d'Arnold Noot et de Léonard Willemaers : malgré leur importance, ces deux chaires furent alors réunies et confiées à De Dryvere, à la sollicitation des étudiants qui avaient su apprécier son savoir. Le nouveau professeur justifia ces chaleureuses sympathies pendant les onze années que dura son enseignement.

En effet, disent quelques-uns de ses biographes, « il avait toutes les qualités qui distinguent un bon professeur : il était doué d'un esprit vaste, pénétrant et rempli d'aptitude pour la culture des sciences. Sa passion pour les études, s'augmentant incessamment, troubla à la longue sa santé, et il mourut d'une maladie de langueur, à la fleur de l'âge. » Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre à Louvain. Il avait épousé Anne Walravens, dont il eut plusieurs enfants.

De Dryvere était certes un médecin fort savant pour son temps; il réunissait une grande érudition à beaucoup d'esprit et de jugement. Outre des commentaires sur Hippocrate et Galien, on possède de lui les ouvrages suivants : 1° *Disceptatio de securissimo victu*. Louvain, 1531, in-4°; — 2° *De Missione Sanguinis in pleuritide ac aliis phlegmonis, tam externis quam internis omnibus, cum Petro Brissoto ac Leonardo Fuchsio, Disceptatio*. Cet ouvrage est suivi de *Commentarius de victu ab arthriticis morbis vindicante*. Louvain, 1532, in-4°. La pratique des médecins, à cette époque, était de saigner dans la pleurésie les malades, non du côté douloureux, mais du côté opposé, afin de déplacer les humeurs : c'était la *saignée révulsive*. J. De Dryvere soutint qu'il fallait procéder d'une manière op-

posée, afin de dégorger les humeurs stagnantes; c'était la saignée dérivative. Aujourd'hui il est assez généralement admis, qu'en pareil cas, la saignée peut être faite, indifféremment, à l'un des deux bras. Nous n'entrerons pas dans l'examen de ces systèmes, discutés *in extenso* par M. le professeur Haan (*Notice sur la vie et les travaux de Hiérémias Thriverius*); il y passe en même temps en revue les autres idées de De Dryvere dans les diverses maladies; — 3<sup>o</sup> *De temporibus morborum et opportunitate auxiliorum*. Louvain, 1535, in-4<sup>o</sup>; avec cet ouvrage se trouve *Elenchus apologiæ Leon. Fuschii nuper emissæ de missione sanguinis in pleuritide*. Anvers, 1541, in-12; — 5<sup>o</sup> *Varia apophthegmata*. Leyde, 1549; — 6<sup>o</sup> *De sanitate tuenda Aurelii Cornelii Celsi liber*. Leyde, 1592, in-4<sup>o</sup>; — 7<sup>o</sup> *De arthritide consilia*. Franof., 1592, imprimé dans un recueil in-4<sup>o</sup> publié par H. Genet; — 8<sup>o</sup> *Universa medicina brevissima absolutissima methodus*. Leyde, 1592, in-8<sup>o</sup>. Ces trois derniers ouvrages furent publiés par les soins de Denys De Dryvere, fils de Jérémie, né à Louvain, où il avait pris ses degrés en médecine. Il pratiquait à Zierikzée (Zélande).

Aug. Vander Meersch.

Miræus, *Elogia belgica*, p. 112. — Vernulæus, *Academia Lovaniensis*, p. 164. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 385. — Nicron, *Mémoires*, t. XVI, p. 525. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. VII, p. 179. — Floy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Notice sur les travaux et les ouvrages des Hiérémias Thriverius*, par M. le professeur Haan, dans l'*Annuaire de l'université de Louvain*, année 1846.

**DE DRYVERE (Rombaut)**, sculpteur, né à Malines. La tradition et quelques vagues données placent Rombaut De Dryvere au rang des meilleurs artistes. Nous savons qu'il appartenait à une honorable famille bourgeoise de Malines et que plusieurs personnages de son nom embrassèrent la carrière des arts dans leur ville natale. Rombaut De Dryvere contribua à l'exécution du fameux tabernacle de l'abbaye de Tongerlo, commencé le 25 juillet 1536 et achevé en 1548. Il travailla avec N. Clandessens aux ornements qui décoraient le premier étage de ce petit monument.

Emm. Neefs.

A. Heylen, *Verhandeling over de Kempen*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Immerseel, *Levens der schilders*, etc.

**DE DYCKER (Ignace) ou DYCKERIUS**, moine augustin, naquit à Gand en 1590, et y mourut le 24 septembre 1661. C'était un des hommes les plus savants en théologie de son temps : il enseigna cette science dans les couvents de son ordre à Gand, à Maestricht, à Aix-la-Chapelle, à Battenbourg, à Vienne en Autriche et à Mayence, où il fut prier. Il fut commissaire général de son ordre en Bavière, en Autriche, dans la province du Rhin, et provincial en Belgique en 1652. Il est l'auteur d'une tragédie de *Theodoro Alexandrino* en vers iambiques, d'une *vita B. Joannis a S. Gubielmo* avec notes, de trois livres d'épigrammes, également en latin, et d'un martyrologe de son ordre.

Emile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Foppens, *Bibl. belg.* — Ossinger, *Bibl. Augustiniana*.

**DEEL (Jean Guillaume)**, écrivain ecclésiastique, né à Saint-Vith (Luxembourg), en 1657, et mort à Cologne, le 13 juin 1721. Il fit ses humanités à Cologne, au collège des Jésuites, s'affilia à leur compagnie et devint prédicateur à la cour de Chrétien-Auguste, duc de Saxe, où il se fit remarquer par ses connaissances étendues et variées. Il est mort, vicaire à la cathédrale-ainsi qu'à l'église de Sainte-Ursule à Cologne. Par son testament en date du 12 février 1721, il fonda diverses bourses d'études attachées au collège de Saint-Laurent, à Cologne, ou bien à celui des Jésuites de Luxembourg. On doit au P. Deel : 1<sup>o</sup> *Præsentia honoris*; — 2<sup>o</sup> *Altare Christi augustum*; — 3<sup>o</sup> *Ruta versibus exarata*. — 4<sup>o</sup> *Fons vivus*. — 5<sup>o</sup> *Vallis exaltata*, 1708; — 6<sup>o</sup> *MVNDVS CORVS CAN* (chronogramme de 1715).

Aug. Vander Meersch.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

**DEFESCH (Guillaume)**, musicien, né vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mort à Londres en 1760. Il fut d'abord organiste à l'église Notre-Dame à Anvers et y devint, en 1725, maître de chapelle. On le considérait comme un organiste distingué,

un habile violoncelliste et un compositeur de mérite; malheureusement, brutal à l'excès, il traitait avec une dureté inouïe les enfants de chœur du chapitre : ce qui obligea l'autorité supérieure à lui donner sa démission en 1731. Il se rendit alors en Angleterre et s'établit à Londres, où il mourut. Defesch a publié les ouvrages suivants : 1° *Six sonates, pour deux violons*. Amsterdam. — 2° *Concerti à quatre violini, viola, violoncello e continuo*. Ibid. — 3° *Six concerts, dont quatre pour violons, haute contre, basse continue, et deux pour deux hautbois, deux violons, basse de viole et basse continue*. — Ibid. — 4° *Sonate a due violini o flauti et bassi continuo*, op. 7. Ibid. — 5° *Six solos pour violon ou flûte avec basse continue*, op. 8. livr. 1. Ibid. — 6° *Six solos pour violoncelle*, op. 8. livr. 2. Ibid. — 7° *Canzonetti ed arie a canto solo e continuo*. Ibid. — 8° *Judith*, oratorio exécuté à Londres en 1750. On conserve de lui une messe solennelle à quatre voix, chœur, 2 violons, viole, violoncelle, basse continue, deux hautbois et basson, œuvre inédite, composée en 1730, et dont le manuscrit est aux archives de l'église de Notre-Dame, à Anvers. Il existe de Guillaume Defesch un portrait, gravé, en 1757, par Lacave.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Dictionnaire des musiciens*, 2<sup>e</sup> édit.

**DE FONTAINE** (*Aug.-Jos.*), poète, né à Mons en 1800, mort en 1829. Voir FONTAINE (*Aug. Jos. de*).

\* **DE FONTAINE** (*Paul-Bernard comte*), homme de guerre, né en Lorraine, vers 1576, et mort le 19 mai 1643. Voir FONTAINE (*Paul-Bernard, comte de*).

**DE FRANCE**. Voir FRANCE (DE).

**DE FRAYE** (*Léonard*), écrivain flamand, né à Bruxelles en 1560, mort à Anvers en 1625. Il entra dans la compagnie de Jésus en 1593 et se fit connaître par les ouvrages suivants : 1° *Het Leven van den Salighen Lodewyck Gonzaga. Uyt dry Italiaensche Boecken door P. Virgilius Ceparinus beschreven ende*

*verduytscht door P. Leonardus De Fraye*. Antw., 1615, in-8°. — 2° *Disputatie van Antechrist ende syn voorlooperen, geschreven in 't latyn door Leonardus Lessius, verduytsch door een anderen priester der zelver societeyt*. Antw., 1613, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I.

**DEFUISSEAUX** (*Nicolas-François-Joseph*), avocat, sénateur et industriel, né à Mons, le 13 pluviôse an X (2 février 1802), mort à Baudour (Hainaut), le 24 novembre 1857, fit ses études au lycée de Bruxelles, et obtint le diplôme de docteur en droit à l'université de Gand, le 12 août 1825. Il s'établit à Mons et se fit rapidement connaître au barreau. Doué d'une imagination vive et brillante, d'une élocution facile qui savait à l'occasion toucher profondément le cœur de ses auditeurs, il obtint de nombreux succès, surtout à la cour d'assises. Mêlé aux événements de 1830, il se fit remarquer par son énergie et son tact, et reçut la décoration de la Croix de fer.

Defuisseaux entra dans la vie politique le 29 mai 1838, comme membre du conseil provincial du Hainaut et prit jusqu'en 1852 une part des plus actives aux travaux de ce corps administratif; le 8 juin de cette année, il fut élu membre du sénat et, pendant deux ans, il intervint dans les discussions de toutes les lois importantes, tant par ses discours que par ses rapports.

Il donna sa démission en 1854 et se consacra tout entier à l'industrie. Dès 1847, Defuisseaux avait quitté le barreau et fondé à Baudour le grand établissement de céramique dont les produits sont connus dans tout le pays. Après l'exposition de l'industrie de 1851, le roi le nomma chevalier de son ordre.

Defuisseaux cultivait les belles-lettres avec succès. On trouve de lui, dans les anniversaires et les mémoires de la *Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, des poésies; un mémoire intéressant sur la légalité et l'influence du mutisme imposé aux reclus (1<sup>re</sup> série, t. III), et des discours prononcés en qualité de président de cette société; il

a publié aussi quelques mémoires judiciaires. L'indication des divers travaux de Defuisseaux se trouve dans la notice que lui a consacrée M. Charles Rous-selle. Mons, Dequesne, 1866.

Jules Delecour.

**DE GAÏY** (*Jacques*) ou **GAIUS**, poète, orateur, né à Hondlschoote (ancienne Flandre), avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle. On n'a guère de données sur sa vie; on sait seulement qu'il fut en 1611 régent des humanités et principal du collège de Furnes, ainsi que le constate le titre d'un de ses ouvrages et répété par plusieurs biographes. Paquot, d'après des informations obtenues à Furnes, ajoute que Gaius entra depuis dans la magistrature et qu'il fut élu, le 16 mars 1639, conseiller pensionnaire de la ville et châtellenie; qu'enfin, le 14 mars 1656, il aurait été mis au rang des conseillers de la Chambre-Mi-partie, établie pour un temps à Malines, à la suite de la paix de Munster. Mais il se pourrait bien qu'il y eut confusion entre deux personnages ayant porté le même nom. Quoi qu'il en soit, on a de Jacques Gaius l'ouvrage suivant : *Dies geniales, vulgo Bachanalia Jacobi de Gay, filii Hondiseotani*. Duaci, 1611, in-12. Dédié à la Régence de Furnes. C'est un discours éloquent contre le luxe et les excès de bouche.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athene Belgica*, p. 562. — Valerius Andreas, *Fasti academici*, p. 410. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 514. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VI. — Renseignements particuliers fournis par M. Van Damme-Bernier, archéologue, à Gand.

**DE GAST** (*Michel*), peintre de paysage du xvi<sup>e</sup> siècle, né à Anvers. Il est cité par Van Mander parmi les bons artistes de l'époque et fut reçu franc-maître de Saint-Luc, à Anvers, en 1558. La plupart de ses tableaux représentent les ruines de Rome ou celles des environs, peintes d'après nature. Nous avons ainsi la preuve qu'il séjourna en Italie. Michel De Gast a laissé également de bons dessins sur lesquels il avait l'habitude d'imprimer son monogramme. Ad. Stret.

**DE GEER** (*Louis*), célèbre industriel, né à Liège, le 17 novembre 1587, et mort

à Amsterdam, le 19 juillet 1632. Son père professait la religion réformée. Se voyant menacé dans sa vie et dans ses biens par les édits, de plus en plus cruels et tyranniques, du prince Ernest de Bavière, il liquida sa fortune et se retira, avec les siens, à Dordrecht en Hollande. Quand Ernest mourut en 1612, Louis De Geer était déjà lancé dans les grands projets et les vastes entreprises. Il avait beaucoup voyagé et se faisait une idée fort juste des aptitudes comme des ressources commerciales de chaque nation. Pour être plus au centre des affaires, il transporta sa résidence de Dordrecht à Amsterdam. On voit encore dans cette dernière ville le magnifique hôtel, dit *t' Huis met den Hoofden*, qu'il y fit construire, et son entrepôt particulier, devenu le musée de peinture. Ces édifices témoignent qu'il disposait, dès le début, d'une fortune importante et qu'avec sa vive intelligence, son coup d'œil sûr, son activité incessante, il ne pouvait manquer de satisfaire son ambition, si grande qu'elle fût. La Hollande d'alors, éblouie par de premiers succès, ne rêvait qu'expéditions lointaines : on allait aux Indes orientales ou en Amérique pour en revenir chargé d'or. Louis De Geer, plus prudent ou plus sage, circoncrivit aux rivages de la Baltique le cercle de ses opérations commerciales et industrielles. Quand, en 1617, la Suède eut besoin d'argent et vint en chercher sur la place d'Amsterdam, il fit réussir l'emprunt en s'y intéressant pour la plus grosse part. Cela lui valut dans les pays scandinaves une grande notoriété et y prépara son influence. Depuis 1612, la Suède avait prohibé l'exportation des minerais de fer et de cuivre, et s'en était réservé la fabrication sous forme de privilège royal. La mesure était mauvaise : Louis De Geer résolut de la combattre. Un émigré liégeois, Guillaume de Besche, qui était directeur des forges royales de Finspang en Ostrogothie, lui vint en aide. C'était un homme résolu et intelligent; il tenait le fer suédois pour le meilleur qui fût au monde et ne doutait point que, traité par le procédé liégeois, il ne gagnât beaucoup comme produit et comme qualité. Mais il ne

pouvait rien : et son contrat le liait, lui imposait une routine surannée. Louis De Geer, étant venu en Suède en 1619, prit à bail les forges de Finspang, et fit de Guillaume de Besche son associé. C'est au moins comme tel qu'il figure dans un acte de 1627 cité par l'historien Geyer. Des ouvriers wallons, dont nous avons vu les descendants, furent appelés ; ils construisirent des fourneaux perfectionnés et permirent, soit à Finspang, soit à Norköping, qui était la ville la plus voisine, l'établissement d'une fonderie de canons et d'une manufacture d'armes de guerre. On le voit, la tyrannie espagnole fit à l'industrie belge autant de mal que la révocation de l'édit de Nantes en fit, un siècle plus tard, à la France. De Geer, De Besche et leurs ouvriers (parmi lesquels nous pouvons citer des Goffin, des Stordeur, des Marteleur, et des Mineur) étaient également des protestants auxquels on refusait le droit de professer paisiblement leur culte. Tous mériteraient d'être nommés, parce que leur intelligence et leur activité donnèrent à la Suède des ressources aussi importantes qu'imprévues. Leur intervention ne pouvait, d'ailleurs, venir plus à propos. On se battait en Pologne, en Bohême, au Palatinat, et, selon toutes les apparences, la guerre allait bientôt se réveiller dans les Pays-Bas. Ce que, grâce au génie de Louis De Geer, la Suède, en lutte contre l'empire d'Autriche, gagna à avoir constamment sous la main les meilleurs canons et les meilleurs mousquets est incalculable. Elle regagnait par là sur le champ de bataille ce qui lui manquait souvent d'un autre côté. Gustave-Adolphe, l'heureux vainqueur de Ferdinand II, ne fut point ingrat envers le fondateur des manufactures d'armes de Finspang et de Norköping. Il donna à Louis De Geer de nouveaux privilèges commerciaux, le nomma directeur d'une société pour l'exploitation des mines de cuivre de la couronne, fit de lui le fournisseur en titre de son armée, de sa marine, et lui décerna enfin, en 1627, des lettres de naturalisation. On devrait croire que tant de fonctions et de soins divers devaient suffire à l'activité de notre personnage. Il n'en

est rien. En cette même année, il réclama et obtint la faveur d'être fermier-engagiste des forges royales de Lofsta, Gimo et Osterby. Toutes furent transformées selon le système liégeois. Le travail des fonderies de cuivre fut également réorganisé et donna d'excellents résultats. On peut dire sans exagérer qu'en moins de vingt ans, Louis De Geer avait doublé la production métallurgique de la Suède et y avait introduit plusieurs industries nouvelles. Nous en avons indiqué quelques-unes : il nous reste à citer une fabrique de clous et de fers à cheval dont il dota la petite ville de Godegard en Ostrogothie, d'une aciérie, d'une tréfilerie établie à Norköping, où il avait sa manufacture d'armes et où il s'était bâti un palais. Amsterdam cependant demeura sa résidence préférée, l'entrepôt de ses fabriques suédoises. C'est de là qu'en 1632, il partit pour aller auprès du roi Gustave-Adolphe, qui l'attendait à Kissingen en Bavière. C'est pendant ce voyage qu'il revit sa patrie, et que, s'étant arrêté à Maestricht, il acheta une imprimerie à Samuel Desmaretz, célèbre théologien réformé, afin d'être mieux à même d'attaquer le ménage clérical et de répondre sur l'heure aux attaques que les jésuites et les récollets liégeois dirigeaient contre lui. Sa charité était à la hauteur de son zèle évangélique. On raconte qu'il n'eut jamais recours aux assurances maritimes, mais que, quand ses navires étaient arrivés à bon port, il s'empressait de donner aux pauvres bien au delà de l'équivalent de la prime d'assurance. Les sommes qu'il dépensa en bonnes œuvres devaient être très-considérables, si l'on songe qu'il avait pris l'engagement d'abandonner aux malheureux le dixième de ses bénéfices qui se chiffraient par millions.

Si, en 1641, il se fit décerner des lettres de noblesse, ce ne fut point par vanité (il était gentilhomme liégeois, descendait des De Hamal et portait leurs armoiries), mais bien pour se conformer aux lois de la Suède ne tolérant point que les domaines de la couronne vinsent à tomber dans des mains roturières. Or, toutes les forges, les mines et les vastes

propriétés que De Geer tenait en engagement étaient de provenance royale et, dans l'intérêt de ses enfants, il se rendit acquéreur des plus importantes, qui étaient situées en Ostrogothie et en Upland.

Sa richesse contrastant avec la pauvreté de son pays d'adoption, on crut pouvoir user sans façon de sa bourse, comme l'avait fait le roi Gustave-Adolphe, en lui demandant de lever des régiments en Flandre et d'équiper des vaisseaux de guerre. De Geer, qui comptait sans aucun doute se faire rembourser ses avances, ne protesta point. Il arma en Hollande, en 1644, toute une flotte contre les Danois. C'étaient ses ennemis, ceux de tout le commerce hollandais, aussi bien que de la reine Christine, puisqu'ils prétendaient rendre le passage du Sund plus onéreux et plus vexatoire encore. Les Danois furent battus, forcés à la paix, et, quand De Geer présenta son compte de frais se montant à près de deux millions d'écus de Suède, on ne lui paya qu'un à-compte dérisoire, tout en lui donnant, il est vrai, force éloges et témoignages d'affection et de reconnaissance : il se tint pour payé. Cet homme remarquable, si plein de probité, de charité et de tolérance, vit les dernières années de sa vie empoisonnées par l'ingratitude de ceux-là mêmes qui lui devaient tout. Ce Guillaume de Besche qu'il avait associé à ses travaux, auquel il avait donné l'une de ses filles en mariage, l'accusa méchamment de fraude commerciale. De Geer demanda une enquête qui confondit le calomniateur, mais ne le consola point. Il s'était marié de bonne heure. Sa femme lui donna quatorze enfants; la plupart lui survécurent et poursuivirent son œuvre.

Charles Rahlenbeek.

Louis de Geer, Amsterdam, 1834, 8°, *Revue de Belgique*, 1<sup>re</sup> année, t. III de 1846, pp. 271-284. — Handlinger, *Rövide Skandinavien Historia*, Stockholm, 1828, t. XIII, p. 239. — E. G. Geyer, *Histoire de Suède*, trad. par Humbled, Bruxelles, 1845, t. III, pp. 72-77.

**DE GEEST** (*Wybrand*) le Vieux, peintre d'histoire et de portraits, né vers 1591, mort en 1643 à Anvers, où l'on croit qu'il naquit. Selon M. Kramm, la date de sa naissance doit être reculée. Une assez grande obscurité plane sur

la famille artistique des De Geest, et il n'est pas facile d'expliquer les contradictions et les erreurs accumulées à ce sujet par les biographes. Il paraît résulter des recherches faites de nos jours, que Wybrand De Geest, le Vieux, était né à Anvers; qu'il quitta cette ville, à cause de ses opinions religieuses, et qu'il alla s'établir à Leeuwarden, en Frise. Il y épousa, le 19 août 1622, Hendrickien (Henriette) Utenburgh et, dans l'acte de son mariage, il se dit fils de Simon. Avant cette union, il avait visité Rome et y avait séjourné assez longtemps : c'est lui, et non son petit-fils, qui y fut surnommé, par la bande artistique, *de Friesche Adelaar*, l'aigle frison, à cause, dit-on, du vol élevé qu'il avait su prendre dans les arts. Pilkington et Descamps ont traduit le mot hollandais *Adelaar*, par noble, de sorte que Wybrand a été baptisé le noble *Frison*. C'est ainsi que sa première nationalité a disparu et que De Geest est devenu hollandais; quant à l'appellation d'aigle *Frison*, elle n'avait rien d'étonnant, puisqu'il habitait la Frise, qu'il s'y était allié à une famille distinguée et qu'il y avait produit des travaux remarquables.

La cour de Frise employa notre artiste; il y fut en grande faveur, et eut l'honneur, à ce propos, d'être chanté par l'illustre Vondel, dans une pièce de vers assez longue que reproduit Houbraken et où De Geest est comparé à Prométhée. Un bourgmestre de la Frise possède dix-huit portraits en pied, tous peints par un Wybrand De Geest, quoiqu'ils ne soient pas tous signés. Ils représentent les quatre premiers stathouders de la Frise et quatorze hommes de guerre du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Le premier stathouder étant né en 1560 et mort en 1620; et les guerriers représentés nous menant assez loin dans le xviii<sup>e</sup> siècle, ces portraits ne sauraient être de la même main : il faut, ou que les premiers soient des copies exécutées par Wybrand le Jeune, qui aurait alors peint les autres d'après nature, ou bien qu'il ait existé un troisième Wybrand, fils du Vieux, oncle du Jeune et frère de Julien : ce point, jusqu'à présent, n'a pu être éclairci.

Toujours est-il que notre artiste revint à Anvers, avec son fils Julien, et qu'il y mourut. Nous avons dit que Wybrand, dans son acte de mariage, se dit fils de Simon. Un Gilles De Geest, peintre sur verre, venu de Deventer à Utrecht, où il fut reçu bourgeois en 1604-1605, sous le nom de Gillis Simonsz De Geest, est peut-être un frère de Wybrand le Vieux. M. Kramm pense qu'il appartient à la famille anversoise des De Geest. Nous ferons encore remarquer que la femme de Rembrandt, Saskia, mariée en 1634, portait ce même nom de famille, Van Ulenburgh, qui était celui de la compagne de Wybrand De Geest.

Le portrait de notre artiste se trouve dans Houbraeken, tome I, planche F, à côté de celui de Frans Hals.

Wybrand De Geest le Vieux eut un fils nommé Julien, peintre d'histoire et de portraits, né probablement en Frise, mais qui vint jeune avec son père à Anvers, où il reçut les leçons d'Erasmus Quellyn. Julien avait aussi étudié avec un des Mytens, sans doute avant son arrivée en Belgique, car les Mytens étaient établis en Hollande. Voici les seules données authentiques que l'on ait sur Julien De Geest. Une sentence de la cour de Frise, datée du 4 avril 1682, concernant les héritiers d'Henriette van Ulenburgh, femme de Wybrand De Geest le Vieux, porte : « Catharine De Geest, célibataire et Julien De Geest, MAÎTRE PEINTRE, etc., enfants et petits-enfants, etc. » Dans le *Cabinet des Statues*, ouvrage de Wybrand le Jeune (dont il sera parlé plus loin), celui-ci rapporte ce qui suit, en citant le nom de Quellinus : « ... qui a été un peintre très-renommé, chez qui feu mon père a aussi perfectionné son art. » « ... die een zeer vermaart meester is geweest, waarbij myn vader zaliger, mede zyn kunst voltrokken heeft. » Et plus loin, à propos d'un tableau de Mytens : « ... d'après le témoignage de feu mon père qui, à cette époque, terminait chez lui ses études artistiques. » « ... na de getuigenis van myn vader zaliger, die daen ter tyd by hem zyn kunst voltrok. » Enfin, Julien De Geest est inscrit dans les registres de la corporation de Saint-Luc, à Anvers, en 1656-

1657, comme apprenti chez Erasme Quellyn. Il mourut jeune.

Ad. Siret.

**DE GEEST (Wybrand)** le Jeune, fils de Julien, peintre d'histoire et de portrait, né très-probablement à Anvers. Son père étant mort jeune après avoir commencé l'éducation artistique de Wybrand, celui-ci entra dans l'atelier de Jean Antoine van Coxcie. Le maître inspira à son élève assez de reconnaissance pour que le jeune homme lui dédiait plus tard l'ouvrage savant qui fit sa réputation. Notre peintre entreprit le pèlerinage ordinaire de s'arrêter à Rome : il se rendit à Rome, où il fit une étude spéciale des antiques, étude que son grand-père y avait commencée, laissant des notes précieuses, qui furent utilisées par son petit-fils. En 1702, parut donc l'ouvrage bien connu de Wybrand De Geest, et intitulé : « *Het Kabinet der Statuen*, (Cabinet des Statues, etc.) *ons van d'Aloutheid nagelaten, welkers makers, navolgers, geboorten, ende plaatsen waar zy staan, vertoond worden, met alle hare afbeeldingen door JAN LAMSVELT verciert, waarbij gevoegd is een naauwkeurige Leidtsman in Romem, met een generale afbeelding, door BISSCHOP getekent. Door WEBRANDUS DE GEEST, schilder. f Amsterdam, by Jan Lamsvelt enz., 1702.* » Ce livre est enrichi par la reproduction des œuvres plastiques les plus renommées de l'antiquité : c'est un guide pour les jeunes artistes, qui eut beaucoup de succès à son époque. L'ouvrage se termine par une pièce de vers, en flamand, faite par De Geest lui-même, en 1697, et qui ne manque pas de mérite. Ajoutons encore que l'on a constamment confondu les biographies de Wybrand le Vieux et de son petit-fils, et que l'ouvrage de celui-ci a été attribué à son aïeul, tandis que le surnom reçu en Italie par le grand-père a été donné à Wybrand le Jeune. Aucun ouvrage de ce dernier n'est parvenu jusqu'à nous ; cependant il y a tout lieu de croire que la plupart des dix-huit portraits en pied dont il est parlé dans la biographie de Wybrand le Vieux et qui appartiennent à M. H. B. van Sminia, bourgmestre de Tietjerksteradeel, à Ber-

gum (Frise), sont dus au pinceau du deuxième du nom.

De Geest cultiva également la poésie et donna au théâtre deux tragédies et quelques farces qui furent assez bien goûtées du public. Il publia successivement : 1<sup>o</sup> *Pronktaar der Schilderkunst*, Leeuwarden, 1698, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *De Triomfeerende Muzijk*, Kamerspel. Amst. 1698, in-8<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *De Mansieke vrijster*, farce, 1700, in-8<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *Herderszang op het Eeuwgetijde*. Amst. 1702, in-4<sup>o</sup>. — 5<sup>o</sup> *De Wederspannige zoon*, farce. Leeuwarden, 1702, in-8<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> *Valentinus*, tragédie. Leeuwarden, 1707, in-8<sup>o</sup>. — 7<sup>o</sup> *Beotius*, tragédie. Leeuwarden, 1707, in-8<sup>o</sup>. — 8<sup>o</sup> *Juvenalis vijfde Schimpdicht in Nederduitsche vaarzen* Leeuwarden, 1708, in-8<sup>o</sup>. — 9<sup>o</sup> *Philander en Kaliste*, pastorale. Leiden, 1716, in-8<sup>o</sup>.

Ad. Siret.

Van der Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*.

**DE GEEST OU DE GHEEST** (*Jacques*), peintre d'histoire et de portraits, du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Anvers; il n'y figure point, cependant, sur les registres de la corporation de Saint-Luc. Il dut avoir un talent plus qu'ordinaire, puisque le poète flamand, Jean Vos, consacra à sa mémoire le quatrain suivant :

*Antwerpen, treur, eit treur, uw Konst is nu in nood:  
Laat al de tranen vry langs uwe kaaken loopen.  
Vraagt gy : om welk een reën ? uw schilders Geest  
[is dood.]  
Wie zynen geest verliest, heeft op geen konat te  
[hoopen.]*

Descamps commet l'erreur d'attribuer à Vondel le quatrain de Jean Vos; il a copié cette assertion erronée de Fiorillo; Nagler l'a reproduite : les ouvrages de Vondel ne contiennent rien de pareil. Immerzeel et quelques autres biographes donnent pour dates de naissance et de mort, à Jacques De Geest, les années 1570-1612. Le poète Vos étant né en 1620, il lui eût été difficile de faire l'éloge funèbre de notre artiste huit ans plus tard. Il faut donc avancer considérablement dans le XVII<sup>e</sup> siècle l'époque de la floraison et de la mort du peintre anversois.

Ad. Siret.

**DE GENDT OU DE GHENDT** (*Emma-*

*nuel, Jean-Népomucène*), graveur à l'eau forte, au burin et à la pointe sèche, né à Saint-Nicolas (pays de Waes, — Flandre), le 23 décembre 1733, et non à Gand en 1749, comme le disent Bazan, Huber et Rost; mort à Paris, le 17 décembre 1815. Dans son acte baptismal, du 24 décembre 1738, sig. *J. De Buysscher*, orat. presb., le nom patronymique est écrit DE GENDT, ainsi que dans d'autres documents particuliers; mais l'artiste a signé ses œuvres : *E. DE GHENDT, sculpsit*. Fils d'*André de Gendt* et de *Pétronille-Caroline Seghers*, il se montra, dès son jeune âge, doué d'appétitudes artistiques et, lorsqu'il se consacra à la gravure, il ne tarda pas à donner des preuves d'un talent plein d'avenir. Bientôt il quitta sa ville natale pour se rendre à Paris, où il devint élève de Jacques Aliamet l'aîné, qui excellait dans la gravure des planches et vignettes pour les livres à figures ou éditions illustrées. De Ghendt apprit de lui à répandre dans les petites estampes le charme et le fini de la miniature; il fut initié à la pratique perfectionnée de la pointe, mise en vogue par Ph. Le Bas, et qui donne aux travaux délicats un ton doux et transparent. De Ghendt produisit une grande quantité de planches de ce genre et quelques belles estampes de dimensions ordinaires. Mais ce sont ses gravures de moindre format qui lui acquirent le plus de réputation. Il s'était établi à Paris, et, concurremment avec la pratique du burin, s'y livrait au commerce des estampes. La collection complète de ses œuvres, comptant plus de deux cents sujets, est conservée à la bibliothèque nationale, à Paris.

Parmi ses estampes de grand et moyen format, on distingue : la *Pleine Moisson*, paysage à nombreuses figurines, d'après le dessin d'Isaac Moucheron, gr. in-folio en larg., dédiée au prince polonais Adam-Casimir Czartoryski, palatin de Russie; les *Moissonneurs*, dessins de Ch. Eisen, six sujets, gravés avec P.-A. Le Beau, pl. ovales en haut.; les QUATRE PARTIES DU JOUR, représentées par des figures de modes : le *Matin*, le *Midi*, le *Soir* et la *Nuit*, d'après des gouaches de P.-A. Baudouin; *Promenade du prince d'Orange*



à *Scheveninge* (en voiture à six chevaux), tableau d'Adrien Vande Velde, belle planche en large, dédiée au prince de Bourbon-Conti, par De Ghendt et Desmarest; le *Retour au village* et les *Plaisirs de village*, d'après Nic. Berchem, en larg.; les *Saisons*, de P. A. Moucheron; l'*Amour asiatique*, de Ch. Eisen, publié par Fr. Basan; *Vue d'Alicata (Phintias)*, en Sicile, dessin de Desprez, toutes planches in-folio. — La *Fontaine d'Aréthuse* (Ortygie, en rade de Syracuse), d'après Chatelet; *Cicéron découvrant le tombeau d'Archimède, près de Syracuse*, d'après le dessin de Robert, deux petits in-folio.

Il grava avec beaucoup de goût, et en collaboration des artistes les plus habiles de l'époque, en cette spécialité, fort estimée alors, des *Frontispices allégoriques*, des *sujets ou compositions épisodiques, mythologiques, religieuses*, ainsi que des *vignettes*, pour les principales éditions à *figures* et à *illustrations*, éditées dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> et le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. De ces nombreuses publications, les suivantes méritent, à juste titre, d'être citées : les *IDYLLES DE BERQUIN*, vingt-quatre *pastorales*, d'après les dessins de C.-P. Marillier, 1774-1775; les *ŒUVRES DE DORAT*, édit. de Paris et La Haye, 14 vol. in-8<sup>o</sup>. 1766-1771, pour laquelle il exécuta plusieurs *Frontispices*, des *sujets à personnages* et des *vignettes*, dessinées par Marillier et Charles Eisen; les *ŒUVRES DRAMATIQUES DE MERCIER*, in-8<sup>o</sup>, Paris 1769-1772 : les planches placées en tête de *Jenneval* ou le *Barneveld François*, 1769, du *Déserteur*, 1770, du *Faux Ami*, 1772, d'après Marillier. — Les *ŒUVRES DE MOLIÈRE*, Paris, 1773 et 1788, in-8<sup>o</sup>, 6 vol.; les *ŒUVRES DE SALOMON GESSNER*, Paris, Renouard, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, 1779; *DE TRESSAN, Histoire de Gérard de Nevers*, Didot, 1787 et 1792, in-18<sup>o</sup>; *MARMONTEL*, les *Lucas*, Paris, 1777, in-8<sup>o</sup>; les *AMOURS DE PSYCHÉ*, in-4<sup>o</sup>; Paris, 1795, toutes éditions dont les *illustrations épisodiques* ont été dessinées par J.-M. Moreau Jeune, et le *THÉÂTRE DU MONDE* (Richer), Paris, 1775, en 2 vol. in-8<sup>o</sup>, avec vingt belles planches, dues au crayon de Moreau et de Marillier, ces

excellents et spirituels dessinateurs, que De Ghendt reproduisait si correctement. Avec non moins d'éloges sont mentionnées les *AVENTURES DE TÉLÉMAQUE*, Didot, 1790, in-8<sup>o</sup>: les *huit planches* que De Ghendt burina pour ce beau livre sont mises au rang de ses meilleures productions. Viennent ensuite les *MÉTAMORPHOSES D'OVIDE*, Paris, 1767-1771, édit. Hochereau, 4 vol. in-4<sup>o</sup>, une des plus remarquables réimpressions de ce célèbre ouvrage, vanté par ses belles *compositions mythologiques*, dues aux crayons de Boucher, de Ch. Eisen, de Moreau, etc., auxquelles coopéra avec distinction le burin d'Emmanuel De Ghendt, et de ces habiles graveurs, ses émules; les *ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU* et de *VOLTAIRE*, Didot, 1793-1800, gr. in-4<sup>o</sup>, réimpressions fort recherchées pour les belles figures qui ornent cette édition. Et les grandes publications intitulées : l'*ALMANACH ICONOLOGIQUE*, Paris, 1765-1781; le *CABINET DES FÉES*, Paris, 1785-1789, in-18<sup>o</sup>, 18 vol.; les *VOYAGES IMAGINAIRES* (songes et visions), Paris et Amsterdam, 1787-1789, in-8<sup>o</sup>, 39 vol.; la *SAINTE-BIBLE* (Le Maistre de Sacy), avec 300 fig. édit. Defer de Maisonneuve, Paris, 1789-1804, in-8<sup>o</sup> et in-4<sup>o</sup>, Didot. Pour le *MONTESQUIEU, Temple de Gnide*, il termina au burin les six eaux-fortes de Regnault, Paris, 1795. Notons encore : *BLIN DE SAIMORE, Lettre de Jean-Colum*, Paris 1766, et *Lettre de Sapho*, Paris, 1767; *LUCAIN, la Pharsale*, Paris, 1766; *Rosset*, poème de l'*Agriculture* (admirables illustrations), Paris, 1774; *LA HARPE, Tangu et Felime*, Paris, 1780; le *Voyage pittoresque de l'abbé de Saint-Non, en Italie*, 1781; *TORQUATO TASSO, la Jérusalem délivrée*, 1803; les *ŒUVRES DE RACINE*, 1807.

Il grava les *vignettes mémoratives* de plusieurs bibliophiles. Pour les livres de grands formats de la *COLLECTION VAN HULTHEM*, à Gand, faisant partie aujourd'hui de la Bibliothèque royale de Belgique, E. De Ghendt a buriné une charmante vignette, l'*Étude*, dessinée par J. Bern. Duvivier, de Bruges, et traitée dans le style et le goût d'André Lens. Elle représente une jeune femme étudiant

dans une bibliothèque, au milieu de livres, de médailles et de portraits épars autour d'elle, entre autres celui du jurisconsulte *Papinius*. Sur un guéridon est placé un globe terrestre.

Il fut membre de plusieurs institutions artistiques, la gravure de l'une des *Parties du jour* lui servit de pièce de réception à la Société royale des beaux-arts de Gand.

Peu d'artistes ont eu une carrière plus laborieusement remplie.

Edm. De Busscher.

*Annales Belges des sciences, des arts et de la littérature, 1818-1821.* — L. De Bast, *Annales du Salon de Gand et de l'École flamande moderne, 1825*, Gand. — Vanden Bogaerde, *Het land van Waes.* — Fr. Basan, *Dict. des graveurs anciens et modernes*, Paris, 1799. — Hubert et Rost, *Manuel des amateurs et curieux de l'art*, Zurich, 1801. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, Paris, 1836. — Renseignements particuliers.

**DE GHEWIET** (*Georges*), jurisconsulte, né à Gand, XVII<sup>e</sup> siècle. Voir **GHEWIET** (*Georges DE*).

**DE GHEYN, DE CHEIN, DE GEYN** ou **DE GEIN** (*Guillaume*), dessinateur, peintre paysagiste, graveur au burin, né dans les Pays-Bas, vers 1610, selon Hubert et Rost; à Anvers, dit Charles Le Blanc. Il florissait en Hollande, comme graveur, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. On le croit parent de **JACQUES DE GHEYN** le Jeune, dont il fut contemporain. Il alla s'établir à Paris, où il travailla pour le fonds d'estampes du chalcographe et marchand Jean Le Blond. On cite quelques-unes de ses œuvres gravées au burin, entre autres : *La Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Jacques De Gheyn le Vieux; la *Visitation*, de Guido Reni; le *Printemps* et l'*Été*, faisant partie des QUATRE SAISONS, figurées par des dames françaises en costumes de l'époque de Louis XIII et dont Jérémie Falck exécuta l'*Automne* et l'*Hiver*. Parmi ses portraits on distingue : *Louis XIV*, à l'âge de douze ans et partant à cheval, pour la chasse; le duc *Bernard de Saxe-Weymar*, aussi portrait équestre, l'un et l'autre en format gr. in-folio, signés : **GUILL. DE GEYN, fecit.** — Pour ses gravures, il usait parfois d'un monogramme composé des lettres GHT enchevêtrées.

Les tableaux de Guillaume De Gheyn sont très peu connus, et on ne les trouve mentionnés ni par les biographes, ni par les auteurs qui ont écrit sur la peinture. Les hospices civils de Gand possèdent dans un de leurs établissements un grand PAYSAGE, site montagneux et boisé, étoffé de figures : *saint Benoît accueillant saint Antoine dans sa solitude*, et auxquels un corbeau apporte un pain. Cette œuvre est signée : **GUILL. DE GHEYN, 1666.**

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour les **DE CHEYN** suivants. — A. P. Sunaert, *Rapport sur les tableaux donnés en dépôt, par l'autorité communale, à Gand, 1872.*

**DE GHEYN** (*Jacob* ou *Jacques*), **DE CHEIN, DE GEYN** ou **DE GEIN** le Vieux, peintre verrier, peintre d'histoire, de portraits et de fleurs; peintre à la gouache et en miniature; dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en 1565, mort à Anvers, ou lieu ignoré, non en 1615 comme l'indiquent plusieurs biographes, mais plutôt vers 1625, et plus tard peut-être, puisque Charles Le Blanc cite une *Statue de Laocoon*, gravure au millésime de 1631. A moins qu'il n'y ait une erreur par transposition de chiffres : 1631 au lieu de 1613? Quelques auteurs confondent le fils avec son père, peintre sur verre et miniaturiste, hollandais d'origine, établi successivement à Utrecht et à Anvers; il s'appelait **JACOB JANSZONE** De ou *Vande GHEYN* (*Jacques* fils de Jean), et plaça de belles verrières peintes à Amsterdam, dans la Vieille Eglise catholique; à Anvers, dans l'église de Sainte-Walburge, au Bourg, et dans celle des Dominicains, aux frais des négociants italiens. Il exécuta à la gouache de petits portraits d'après nature, et, à la fin de sa vie, s'adonna à la peinture à l'huile, traitant sur toile les patrons ou modèles de ses verrières, qu'il avait jusque là esquissés sur papier. Il mourut en 1582, âgé de cinquante ans. Inconnu comme graveur, le biographe Chrétien Kramm mentionne, de lui, une estampe allégorique, rare, la *Démolition du château d'Anvers*, signée : **JAC. DE GAIN, inv. et fecit, 1577.** **W. HAECHT** etc., avec des inscriptions en hollandais, en français et en

latin. Il la lui attribue, le fils n'ayant atteint que l'âge de douze ans en 1577.

JACQUES DE GHEYN, le peintre-graveur anversoïis, surnommé *le Vieux* (pour le distinguer de son fils de même prénom et graveur), reçut de *Jacob Jansz De Gheyn* l'instruction élémentaire de l'art plastique et les principes de la peinture sur verre. Mais, les essais de gravure du jeune artiste, ayant démontré une aptitude exceptionnelle pour la pratique de la taille douce, son père lui conseilla de s'y appliquer de préférence. Néanmoins, il avait déjà acquis une telle habileté dans la verrerie peinte, qu'à la mort de son père, l'apprenti, à peine âgé de dix-sept ans, était en état de terminer seul les travaux restés inachevés. Peu de temps après, il alla à Harlem et se mit sous la direction de l'illustre graveur et chalcographe Henri Goltzius (Goltz). Le peintre-biographe flamand Charles van Mander, réfugié en Hollande vers 1583, habitait cette ville lorsque son compatriote y accomplissait son apprentissage auprès de Henri Goltzius. Dans ses *Vies des peintres néerlandais*, il donne des détails intéressants sur la carrière artistique de JACQUES DE GHEYN, *le Vieux*; les renseignements s'arrêtent à 1604, date de l'impression de la première édition de son livre. Ces données et la prédilection que le graveur montra pour la reproduction des œuvres picturales de Charles van Mander, indiquent qu'une certaine intimité et une estime réciproque existèrent entre les deux artistes flamands. J.-B. Descamps a suivi pas à pas Van Mander, jusqu'à 1604, et sans fixer de date mortuaire. Après son apprentissage, Jacq. De Gheyn passa encore quelques années à Harlem, négligeant sa profession au milieu des distractions de jeunesse. En 1595, il se maria, puis reprit ses études et ses travaux de gravure. Il rassembla de nombreuses planches, gravées par lui-même et par d'autres artistes, pour les éditer, comme l'avait fait son maître Goltzius.

Bientôt son penchant se tourna de nouveau vers la peinture à l'huile, et il se livra avec ardeur à l'imitation de la nature. Pour se familiariser avec les cou-

leurs, leurs nuances et leurs contrastes, il imagina de partager un panneau en cent carrés, numérotés et annotés dans un *Memorandum*, et de les remplir par diverses combinaisons de couleurs, avec leurs clairs et leurs ombres. Ce guide pratique, inusité jusqu'alors, lui fut très-utile. Ses premiers essais de peinture à l'huile, deux *Vases de fleurs*, réussirent au gré de son attente. L'un de ses vases fut acheté pour l'empereur d'Allemagne Rodolphe II, avec un *Recueil de fleurs et d'insectes*, études peintes à la gouache, d'après nature.

Jacques De Gheyn aborda ensuite des sujets plus importants. Le prince Maurice de Nassau ayant pris à la bataille des Dunes (Nieuport), en Flandre (juillet 1600) le superbe *Cheval de combat* de l'archiduc Albert d'Autriche, chargea De Gheyn de peindre ce cheval, en grandeur naturelle, avec son jeune palefrenier africain. Le prince fut très-satisfait de cette œuvre, dit Van Mander, mais non l'artiste. En 1604, il peignit une *Vénus endormie auprès de l'Amour, tandis que des satyres relèvent le voile de la déesse*, tableau surprenant de composition, d'exécution, de suavité de coloris, et cependant, ajoute le biographe, je suis persuadé qu'il ne s'arrêtera pas là, et s'élèvera à un plus haut degré encore dans l'art de peindre. Parmi ses œuvres subséquentes on mentionne : le *Christ sur le Golgotha*, gravé par Barthélemy Dolendo; la *Vierge-Mère couronnée par les anges* et le *Christ en croix*, compositions reproduites en taille-douce par Zacharie Dolendo, son élève en gravure; *sainte Hélène retrouvant la croix du Rédempteur*, tableau que Nagler assure avoir été exécuté pour l'ancienne église du couvent des Dominicains à Bruges, en 1611. Ce tableau y existait encore vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, disent Huber et Rost. Lors de l'invasion des républicains français en Belgique, le couvent fut évacué, l'église démolie et l'on ne sait ce que cette toile est devenue. On cite de Jacques De Gheyn le Vieux de remarquables dessins, entre autres, le groupe du *Laocon*, que grava Henri Hondius, en gr. in-folio; un *Intérieur avec figures*, de la collection De Vos, amateur hollandais,

dessin à la plume et au lavis, adjugé, à cent francs, en vente publique, et la *Fuite en Egypte* (avec un chœur d'anges), grand dessin au crayon rouge, du cabinet Kramm, à Utrecht.

Mais c'est à la gravure au burin ou en taille-douce qu'il se consacra plus spécialement, et il y acquit une réputation européenne. Son burin souple, net et moëlleux prouve beaucoup de sûreté et de facilité de pratique. En plusieurs de ses planches, il égala son maître Goltzius. Dans ses portraits les têtes sont soigneusement terminées, les accessoires traités avec leur caractère, et d'un burin plus brillant que ses compositions historiques. On lui reproche parfois un peu de sécheresse : c'est, en quelque sorte, le propre des burinistes de l'époque. Son œuvre complète compte près de deux cents planches, de formats in-8°, in-4°, in-folio et in-folio maximo. Un grand nombre de ses productions sont estimées et recherchées par les amateurs d'estampes. Il marquait ses gravures soit de ses nom et prénom, soit de leurs initiales, soit d'un chiffre ou monogramme formé des lettres J. D. G. entrelacées. Il grava d'après ses compositions, peintes ou dessinées : le *Sabbat* ou la *Danse des sorcières*, très-gr., in-folio en deux feuilles; la *Bonne aventure*, in-folio; le *Lion couché*, dit le *Grand lion*, dans un fond de paysage, en ovale, pièce rare, signée J. DE GHEYN fecit, C. DE VISCHER excudit. Les douze premiers EMPEREURS ROMAINS, ou les *Césars*, in-4°, planches fort appréciées; les *Masques*, dix pièces en petit in-folio, suite de mascarades et de figures grotesques, renommée et rare : J. DE GHEYN invenit et excudit, in-4°. La *Vanité* (femme se mirant), la *Madelaine pénitente*, la *Femme à sa toilette* (avec la *Mort* derrière elle) et deux médaillons : *Vénus* et *Mars*.

Professant beaucoup d'estime pour les productions de son compatriote Charles van Mander, il en reproduisit les suivantes : la *Passion de Jésus-Christ*, quatorze compositions, gravées, en format in-8°, avec *Zacharie Dolendo*; les *Chefs des Tribus d'Israël*, représentés à mi-corps, et caractérisés par leurs attributs, douze pièces in-4°, d'une fort bonne exécution;

la *Tour de Babel* ou la *Confusion des langues*, gr. pl. in-folio; l'*Adoration de la Sainte-Trinité* ou l'*Eternel dans sa gloire*, et le *Retour d'Egypte*, in-folio; le *Jugement de Midas*, ou la *Dispute d'Apollon et de Pan*, gr. in-folio en larg., l'*Enlèvement d'Europe*, pl. en rond; le *Symbole du règne d'un roi sage*, pl. en larg. Puis deux *Sujets emblématiques de la prodigalité dans les plaisirs*, et l'*Enfant prodigue livré à la volupté*, que Ch. Le Blanc appelle l'*Enfant prodigue des femmes*, gr. pl. en larg., de deux feuilles réunies. — D'après H. Goltzius il grava les *Évangélistes en méditation*, 4 pl. rondes; les *Gardes de l'empereur Rodolphe II*, 12 pl. en haut., collection très-recherchée, d'une exécution fine et correcte. — D'après Abr. Bloemaert : *Jésus instruisant les Juifs*; le *Miracle de la multiplication des cinq pains*, 2 pl. in-folio au millésime de 1592; l'*Annonciation, avec gloire*, 1593, et le *Repos dans la fuite en Egypte*, pl. en haut, in-folio. — D'après Crispin Vanden Broeck : le *Christ en croix entre les deux larrons* et le *Répas des Dieux*, ou *Eris jetant la pomme de discorde au milieu de l'assemblée des Dieux*, gr. pl. in-folio. — D'après Th. Bernard : *Daniel dans la fosse aux lions* et *Diane métamorphosant Actéon en cerf*, dit aussi le *Bain de Diane*, gr. in-folio en trav. — D'après Corneille de Harlem : *Polyphème avec Acis et Galathée*, gr. in-folio en trav. — D'après Guill. Telcho : l'*Empire de Neptune*, pièce ronde, signée : J. DE GHEYN sc. et H. GOLTZIUS exc. 1587, au dire d'Huber et Rost. Si la date n'est pas erronée, cette gravure est une des premières connues de JACQUES DE GHEYN le Vieux, qui n'avait alors que 22 ans. Peut-être Goltzius l'édita-t-il pour montrer les progrès de son élève et pour l'encourager.

La plupart des portraits burinés par JACQUES DE GHEYN le Vieux ne sont pas moins prisés que ses autres productions gravées. Citons : l'astronome *Tycho Brahé* (rare), l'antiquaire d'Amsterdam *Abraham Gokevius*, in-4°; le duc *Cosme de Medicis*, le fameux capitaine *Sigismonde Malatesta*, l'autocrate russe *Joh. Basilewitsch*, in-folio; le numismate anversois *Abraham Galæus*, 1600; *Effigies Caroli*

*Clusii*, botaniste-voyageur, et le beau portrait de l'illustre historien hollandais HUGO GROTIUS (avec sa médaille d'Henri IV), gravé pour les *Notæ in Martiani Capelle Satyricon*, et qui se voit aussi, mais retouché, dans *Wagenaars Vaderlandsche historie*. Les deux derniers portraits ont été reproduits par Nic. de Lar-messin, pour la *Bibliotheca belgica*, de Foppens.

Il est encore d'autres ouvrages marquants, qui ont contribué à établir la réputation de JACQUES DE GHEYN le Vieux, et au premier rang se place son *Recueil* de 115 planches, figurant les exercices d'armes prescrits par le prince Maurice de Nassau. Ce recueil fut édité avec octroi de 1606 et un texte explicatif flamand : *Wapenhandelingen van roers, musquetten ende Spiessen, achtervolghende van syn Eec. Mauritz, prince van Orange, door JAC. DE GHEYN, figuerlick uitghebeelt*, in-4°. L'auteur reçut, en 1607, pour l'exécution et la dédicace, une gratification des États-Généraux. L'ouvrage fut édité à Zutphen, en 1619, avec un texte français : *Maniement d'armes, d'arquebuses et piques, etc.*; en allemand, en 1640, à La Haye : *Waffenhandlung von den rören, musquetten und Spiessen, etc., figurlichen abgebildet durch JACOB DE GEYN*, imprimé à Amsterdam chez Joh. Jansson. Cette édition est devenue rare, dit Chrét. Kramm. Vient ensuite la remarquable publication planétaire, qui vit le jour à Amsterdam en 1621, sous ce titre : *Aratæ s. signa caelestia in quibus astronomica speculationes veterum ad archetypa vetustissima aratæarum codicis XLIV æneis formis expressæ ob oculos ponuntur*, et puis sous le titre français : *Les planètes et figures du Zodiaque, gravez en 44 planches*, s. l. ni d. in-4°, deux publications difficiles à rencontrer aujourd'hui. En 1597, il dessina et grava une *Vue de la bataille de Turnhout* et une *Vue du Siège de Gertruidenberg*, dédiées aux États-généraux des Provinces-Unies, qui lui octroyèrent, ainsi que le Magistrat d'Utrecht, auquel il avait offert sa *Vue de Gertruidenberg*, des gratifications et des subsides pour aider à la mise au jour de ces planches. En 1603, il reçut une

nouvelle gratification des États pour sa gravure coloriée du CHAR A VOILES, inventé par Simon Stévin, et que publia, à Leyde, Christophe van Sichem, graveur-éditeur, et, comme J. de GHEYN, élève d'Henri Goltzius.

La majeure partie de l'existence de JACQUES DE GHEYN le Vieux s'écoula en Hollande : à Utrecht, Harlem, la Haye et Amsterdam. On ignore l'époque précise de son retour dans les Pays-Bas espagnols. Mais ce qui fait admettre ce retour, c'est que Houbraken, le continuateur de Charles van Mander, et qui a repris, dans ses *Peintres néerlandais*, la suite de la biographie de HENRI GOLTZIUS, mort seulement en 1617, ne parle point de JACQUES DE GHEYN, devenu pour lui, sans doute, un *artiste flamand*. Toutefois, C. Kramm rapporte que, le 19 septembre 1620, Jacques De Gheyn obtint des États-Généraux l'autorisation d'envoyer de Hollande en Suède, à son fils, qui y faisait le commerce des objets d'art, et sans frais en cas de réimportation, huit *petits tableaux, peints ou dessinés à la plume*, pour y être présentés au roi Gustave-Adolphe. — A Amsterdam il fut un des membres actifs de la CHAMBRE DE RHÉTORIQUE. Wagenaar relate, dans sa description de cette ville, qu'à l'entrée solennelle de Maurice de Nassau, en 1594, après la prise de Groningue, qui consolida la république batave, les rhétoriciens représentèrent, devant le prince, la *Victoire de David sur le géant Goliath*. Dans cette allégorie dramatique, Jacques De Gheyn figurait le jeune David.

Les meilleurs élèves d'Henri Goltzius furent Pierre De Jode, Jean Muller, Jacques Matham et Jacques De Gheyn le Vieux. Celui-ci eut aussi de bons élèves, parmi lesquels on distingue, outre son fils Jacques De Gheyn le Jeune, Jean Saemredam et Zacharie Dolendo. Nic. van Breen fut un des imitateurs de son style, et avec succès. — Il eut un frère, ETIENNE DE GHEYN, né à Anvers et peintre enlumineur à la gouache, qui obtint en 1606 la bourgeoisie à Leyde, où il s'était marié en mai 1603, et dont le fils, Abraham, né en 1604, épousa en

1639 Catherine van Vollenhoven, nièce du peintre Jean Steen.

Le portrait de JACQUES DE GHEYN le Vieux, se voit dans deux collections de portraits d'artistes hollandais et flamands, publiées par Henri Hondius le Vieux, et Simon Frisius, avec des inscriptions latines par Dominique Lampsonius. Plusieurs de ces portraits furent joints à des exemplaires de la seconde édition, in-4<sup>o</sup>, des biographies des peintres néerlandais de Charles van Mander (1617-1618). L'image de Jacques de Gheyn, gravée par Jean Ladamiral, en 1759, est placée dans la planche DD de l'édition modernisée par De Jonghe : Amsterdam, 1764.

Voici l'inscription du portrait de la collection Hondius :

GEMINUS eximius sculptor, pictorque peritus,  
Inventor felix, judicioque bonus.  
Et belli et pacis pingens insignia gratus,  
Ipse Duci belli, qui artibus egregius.

Edm. De Busscher.

Carel van Mander, *Het leven der doortuchtighe nederlandsche en hooghduytsche schilders*, 1604, 1617-1618 et 1764. — Arnold Houbraken, *Het groot schouwburg der nederlandsche konstschilders*, etc. Amst., 1753. — Jacob de Jonghe, *Het leven der doortuchtighe nederlandsche schilders*. Amst., 1764. — Fr. Bazan, *Dict. des graveurs anciens et modernes*, 1789. — Encyclopédie : *Dictionnaire des beaux-arts*, par Watelet et Levesque, 1788. — Immerseel et Chrét Kramm, *Levens der holl. en vl. schilders, graveurs*, etc. — J.-B. Descamps, *Vies des peintres flamands*. — Hubert et Rosi, *Manuel des amateurs de l'art*, 1805, t. V. — Mulpé, *Notice sur les graveurs à monogrammes*, 1807. — Joubert, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1824. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1837. — Balkema, *Biographie des peintres flamands et hollandais*, 1844.

DE GHEYN, DE GHEIN, DE GEYN ou DE GEIN (Jacob ou Jacques), le Jeune, dessinateur, graveur à l'eau-forte, à la pointe et au burin, né à Anvers, selon plusieurs biographes ; à Harlem ou à Amsterdam, selon d'autres. L'année de sa naissance : 1610, indiquée par les uns et les autres, n'est plus admissible, depuis que le biographe hollandais Chrétien Kramm a trouvé dans un document authentique la date « d'environ 1594, » soit 1595, qui concorde avec l'époque du mariage de son père, JACQUES DE GHEYN le Vieux, mentionnée par Charles van Mander. Formé par les leçons paternelles, Jacques De Gheyn

le Jeune fit de rapides progrès. Il paraît avoir cherché à imiter le style et la manière de son maître ; mais il lui est resté inférieur. S'étant ensuite rendu en Italie, pour y continuer ses études et son apprentissage pratique, il séjourna assez longtemps à Rome, fréquentant avec fruit l'atelier d'Antoine Tempesta, peintre et graveur à l'eau-forte, dont il reproduisit plusieurs tableaux. Dans ces estampes, le travail de la pointe a beaucoup d'analogie avec celui du graveur florentin.

On cite de Jacques De Gheyn, le Jeune, une suite de sept figures et titre : *Les Sages de la Grèce*, d'après Ant. Tempesta, en format in-folio, à laquelle Le Blanc attribue le millésime de 1616. Cette suite avait déjà été gravée par Henri Goltzius, à son retour d'Italie, en 1593-1594, dans le style de Luc de Leyde ; elle est mise au rang de ses chefs-d'œuvre. De Gheyn grava aussi, et ce sont ses planches capitales, *François Ier fait prisonnier à la bataille de Pavie* et *Charles-Quint entouré des chefs de son armée, après la victoire de Muhlberg*, en 1547 ; gr. in-folio ; puis, avec Corneille Boel, artiste anversois, des épisodes, en même dimension, des *EXPLOITS DE CHARLES-QUINT PENDANT LA GUERRE D'ITALIE*, etc., également d'après Tempesta. Dans le *Manuel des amateurs d'estampes*, Ch. Le Blanc mentionne, au nom de Corn. Boel : *Rome prise d'assaut par le comte de Bourbon*, — *l'Entrée solennelle de Charles-Quint, couronné par le pape*, — *Charles-Quint faisant bâtir des monastères, après son abdication*, au nom de Guillaume de Gheyn le Jeune (?) dans la notice qui concerne C. Boel, et, dans l'article consacré à JACQUES DE GHEYN, père et fils, ils disent que les huit épisodes de la *Vie de Charles-Quint* sont de notre JACQUES DE GHEYN le Jeune, « qui vécut quelque temps en Italie, mais paraît n'avoir rien exécuté d'important avant 1650. » Ces diverses assertions ne sont guère coordonnées, et ne se concilient point. Chrét. Kramm parle d'une œuvre éditée à Paris en 1647 : CASTELNAU, *le maréchal de bataille*, avec

fig. de J. De Gheyn, in-folio. Indiquons encore, comme productions de JACQUES DE GHEYN, *le Jeune* : *Saint Pierre*, *Saint Paul* (aux lunettes), les *Masques et Têtes de fantaisie*, pièces in-8°. Il signalait d'ordinaire ses planches : J. DE GHEYN junior, fecit.

Vers la fin du dix-septième siècle, il y avait à Amsterdam un *Jacob* ou *Jacques De Gheyn*, qui fut seulement dessinateur et, peut-être, topographe. On le croit fils de JACQUES DE GHEYN *le Jeune*. En 1693 il offrit à messeigneurs de l'amirauté des *Vues et Cartes de Gertruidenberg*. Il lui fut accordé, en retour, une gratification de deux cents florins.

En 1620, JACQUES DE GHEYN *le Jeune* se trouvait en Suède, où il présenta au roi Gustave-Adolphe huit petits tableaux, les uns peints, les autres dessinés à la plume, que son père, *Jacques De Gheyn le Vieux*, lui avait envoyés de Hollande, afin que le monarque suédois les acquit pour son cabinet.

Edm. Du Busseher

Mêmes sources que pour J. DE GHEYN, *le Vieux*.

**DE GHIERS** (*Michel*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, vers 1540, et décédé à Hesdin (France), le 15 février 1604. Jeune encore il entra dans l'ordre des Prémontrés, et fit sa profession solennelle à l'abbaye de Tronchiennes, près de Gand. Quelque temps après il passa au couvent de Vicogue, près de Valenciennes, appartenant également à l'ordre de Prémontré. Il y mena une vie retirée de même qu'à Douai, où il résida aussi quelques années. Se trouvant à Paris en 1579, il fut chargé par l'abbé des Prémontrés, général de l'ordre, de donner un cours de théologie à l'abbaye norbertine de Dommartin, en Artois. Après la mort de l'abbé de ce monastère, arrivée le 30 mai 1582, il fut, au mois de juillet suivant, postulé, c'est-à-dire élu par les religieux, pour succéder au défunt. Philippe II, roi d'Espagne, auquel l'Artois ressortissait encore à cette époque, agréa la postulation le 29 septembre; l'abbé de Prémontré la confirma définitivement au mois d'octobre, et, le 4 novembre, le nouvel

abbé fut béni par Jean VI, évêque de de Saint-Omer, dans la chapelle des Jésuites de cette ville. Pendant l'administration de De Ghiers, l'abbaye de Dommartin subit de bien rudes épreuves, à la suite des guerres entre l'Espagne et la France, dont l'Artois était, à ce moment, le théâtre principal. Elle fut en partie incendiée et exposée aux vexations et au pillage des armées. Après des avantages remportés sur les troupes espagnoles, Henri III, roi de France, porta, le 21 mars 1586, une ordonnance par laquelle il déclarait l'abbaye de Dommartin terre de France, contrairement aux prétentions de Sa Majesté catholique, et la mettait en économat, malgré les oppositions de Michel De Ghiers, *soy disant abbé dudict monastère*. Les événements qui suivirent obligèrent De Ghiers à quitter l'abbaye de Dommartin. Ses biographes ne disent pas où il se retira. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il fit le voyage de Rome, chargé d'une mission diplomatique, et qu'il consacra à la prière et à l'étude les années qu'il vécut dans la retraite. Une paralysie l'emporta à Hesdin en 1604, à l'âge de soixante-cinq ans. Son corps fut transporté à l'abbaye de Dommartin, où il fut enterré dans la chapelle de Sainte-Barbe.

Voici les ouvrages composés par le savant abbé, et qui malheureusement n'ont jamais été imprimés : 1° *Epistola ad reverendissimum patrem generalem Ordinis Præmonstratensis*. Cette lettre, écrite de Paris en 1579, prouve que De Ghiers tenait à favoriser l'étude de l'histoire de l'ordre de Prémontré. — 2° *De viris ex ordine Præmonstratensi, sanctitate illustribus*. — 3° *De viris ex ordine Præmonstratensi, qui relictis litterarum monumentis nomen sibi pepererunt*. Aubert Le Mire s'est servi de ces deux derniers ouvrages pour la rédaction de son *Chronicon Præmonstratense*; et le chaouine prémontré P. De Waghenare les a également utilisés, en 1649, pour son travail intitulé *Sanctus Norbertus*, où il donne de courtes notices biographiques des Norbertins les plus célèbres par leur sainteté et par leur science. — 4° *Le Martyrologe Romain traduit du latin en français*. —

5° *Selectæ sanctorum vitæ ex originali fonte petita et notis illustrata.*

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, édit. in-fol. t. III, p. 283; *Gallia christiana.*

**DE GORTTER** ou **DE SONBEKE** (Guillaume) poète flamand, né à Malines en 1585. Issu d'une des plus anciennes familles de cette ville, il fut reçu, lorsqu'il était fort jeune encore, dans la Gilde « *la Pivoine* » chambre de rhétorique très-renommée de Malines (1603). Dès cette époque, il commença à se faire connaître par ses compositions poétiques et ne cessa d'en produire jusqu'en 1618. Lors de la célébration du *Land juweel*, grand concours dramatique et littéraire, en 1620, Guillaume De Gortter avait quitté Malines; peut-être ses opinions religieuses furent-elles causes de son départ?

Les poésies de notre auteur consistent particulièrement en ballades, sonnets, chansons, chronogrammes, et autres pièces de circonstance. Le recueil complet de ses œuvres forme un volume manuscrit in-folio de 115 pages, orné de cinquante-cinq aquarelles lesquelles représentent des personnages portant des costumes militaires de l'époque des troubles des Pays-Bas; il est conservé à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles.

Emmanuel Neefs.

Piron, *Algemeene levens beschryvingen*. Nous ferons remarquer que cet auteur donne erronément le nom de Guillaume De Gortter, à Guillaume De Gortter. — Van Melckebeke, *Aentekeningen rakende Sint-Jans-Gilde.*

**DE GRAET** ou **GRATIUS** (Guillaume), écrivain ecclésiastique, né à Bruges, le 1<sup>er</sup> février 1588, entra dans la compagnie de Jésus le 22 février 1602. On ignore la date de sa mort. Il était versé dans les langues anciennes, surtout dans le grec.

On a de lui plusieurs traductions publiées par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum*: 1° *Vita S. Simeonis auctore Antonio. ejus discipulo, interprete Guilielmo Gratio, Soc. Jesu*, dans les *Acta SS. Januarii*, I, pp. 264-269; — 2° *Vita S. Simeonis Stylitæ auctore Simeone Metaphrasta, interprete Guilielmo Gratio e*

*Soc. Jesu*, ibid. I, pp. 274-275; — 3° *Certamen seu martyrium sanctæ gloriosæ et victoriæ claræ martyris Theodolæ e graeco ms. medicæ Regis Franciæ, interprete Guilielmo Gratio, Brugensi, Societatis Jesu presbytero*, dans les *Acta SS. Octobris*, X, pp. 12-16.

Le P. Gratio composa aussi, en l'honneur de Rosweydu, une pièce de vers grecs avec la traduction en regard, en distiques latins, et qui fut publiée à la fin de la *Lex talionis* du père Rosweydu, imprimée à Anvers chez Moretus, en 1614.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Écrivains de la Compagnie de Jésus*, édit in-fol., t. II, col. 2226.

**DE GRAVE** (Barthélemy), **VANGRAVE** ou **GRAVIUS**, célèbre typographe du XVII<sup>e</sup> siècle, appartenant à une branche de la famille Van Grave dont un des membres portait la bannière de Brabant à la bataille de Woeringen. Élève de l'université de Louvain, il y obtint le grade de maître ès arts, et s'y fixa, en qualité de libraire-éditeur, dans la rue de Malines, à l'enseigne du **SOLEIL D'OR** (*sub sole aureo*). Il s'y était établi, après avoir épousé Barbe Schoerbroodt, issue d'une bonne famille. La marque de ses éditions se compose d'un soleil rayonnant au milieu duquel apparaît l'enfant Jésus assis sur un coussin. Au-dessus de la marque se trouve la phrase suivante: *In sole posuit tabernaculum suum*. Rutger Rescius, savant professeur de grec au collège des trois langues, avait établi une imprimerie, avec le concours de Jean Sturm, le Jeune, qui se signala plus tard d'une manière brillante dans le monde littéraire. Le professeur s'associa avec Van Grave. Plusieurs éditions portent: *venundantur Lovanii à Bartholomeo Gratio, sub sole aureo*; et à la fin: *Lovanii ex officina Rutgeri Rescii, sumptibus ejusdem ac Bartholomei Gratio*. Ces deux hommes furent très-utiles aux érudits de leur époque en réimprimant les principaux chefs-d'œuvre de la littérature grecque, parmi lesquels on compte les œuvres d'Homère, d'Hippocrate, d'Isocrate, de Platon, de Plu-



tarque, de saint Basile et de saint Chrysostome. Rescius mourut à Louvain, le 6 octobre 1545 et Jean Wamesius, de Liège, savant professeur de droit à l'université, ayant épousé la veuve du défunt, céda l'imprimerie à Van Grave. Celui-ci reçut, par octroi du 29 août 1546, l'autorisation d'exercer à Louvain sa profession et obtint, bientôt, l'emploi d'imprimeur juré de l'université. Il fut immédiatement chargé d'une foule de travaux importants. L'*alma mater* le tenait en haute estime et le gouvernement l'honorait de sa confiance. Un grand nombre de bibles luthériennes circulaient alors dans les Pays-Bas et passionnaient les esprits. Charles-Quint voulut y mettre obstacle : il invita à cet effet la faculté de théologie de l'université de Louvain à revoir la Vulgate sur d'anciens exemplaires latins et sur les textes originaux, afin de lui rendre sa pureté primitive. Il ordonna, en outre, que des théologiens travaillassent à deux traductions de la Vulgate, l'une en français, l'autre en flamand. Le gouvernement confia l'impression de ces travaux à Van Grave. La première édition de la *Bible*, nommée de *Louvain*, parut chez notre habile imprimeur, en 1547, in-folio. La traduction flamande, due à Nicolas van Winghe, chanoine du couvent de Saint-Martin, fut publiée pendant la même année; la traduction française, faite par Nicolas de Leuse, chanoine de Saint-Pierre, s'acheva en 1550. Les trois productions que nous venons de mentionner peuvent être considérées comme les impressions les plus remarquables, sortant des presses de notre typographe.

Van Grave imprima pour la plupart des professeurs de l'Université, ainsi que pour plusieurs libraires de la ville. Il travailla, en 1549, pour Antoine-Marie Bergagne et pour Jean Waen, et en 1559 pour Pierre Zangere, de Thielt.

Barthélemi van Grave mourut avant le 13 décembre 1578. De Barbe Schoerbroodt il laissa trois enfants, savoir : Henri van Grave, docteur et professeur en théologie, mort à Rome, en 1591; François van Grave, maître ès arts, et

Catherine van Grave, qui épousa maître André van Sassen ou *Sassenus*, fils de Servais, ainsi qu'il résulte d'un acte du 28 novembre 1594. Ed. van Even.

*Registres des Chambres échevinales de Louvain; Van Even, Glanures bibliographiques, p. 23.*

**DE GRAVE (Charles-Joseph)**, magistrat communal et judiciaire, homme politique, écrivain et archéologue. Né à Ursel, village de la Flandre, le 24 octobre 1736, de Jean De Grave et Régine Verstraeten; mort à Saint-Denis, lez-Gand, le 2 août 1805. Charles-Joseph De Grave fut en Flandre un des hommes les plus marquants de son époque. Contemporain de l'abolition de l'ancien régime, mêlé à la plus violente transition vers l'état social moderne, son mérite le mit sans cesse en évidence. D'abord juriste et magistrat, il devint ensuite homme politique, diplomate, législateur, et finit sa vie en écrivain, en archéologue. — Sa carrière se présente donc sous un triple aspect. Promu licencié à l'université de Louvain, où il fit des études remarquables en philosophie, jurisprudence et linguistique, les idiomes du Nord de l'Europe surtout, il fut admis, le 28 juillet 1760, avocat postulant auprès du Conseil judiciaire de Flandre, à Gand. En juillet 1773, il sollicita son admission à la bourgeoisie gantoise et obtint la jouissance immédiate des prérogatives y attachées, en vertu d'une dispense accordée par le prince Charles-Alexandre de Lorraine, lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas autrichiens. Avant de se fixer à Gand, De Grave fut pendant quelque temps conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, office dont il se démit. Élu échevin de la Keure, à Gand, le 21 juillet 1773, et un décret du 6 février 1774 ayant constitué un comité pour la direction des finances communales, il en fut nommé membre et commissaire royal, avec trois de ses collègues échevins : Am. Schoorman, Corn. Carpentier, trésorier-général de la province de Flandre, et Georges d'Olisy de Notax. Par lettres patentes du 26 mai 1775, il fut ordonné et établi *conseiller-surnuméraire* de la

cour provinciale de justice, en Flandre, présenté *primo loco*, à l'unanimité des votes. Déjà, en 1764, à peine âgé de vingt-huit ans, il avait été l'élu du conseil; mais il déclina alors cette candidature. L'élection unanime de 1775 vint confirmer l'estime qu'il s'était acquise, la confiance qu'inspiraient son savoir et sa droiture. Nul autre, avant lui, n'obtint un pareil honneur. Il prêta serment le 20 juin 1775 et, en janvier-février 1776, paya au corps des brasseurs de Bruxelles, commis à la recette des droits de prêt, dit *Medianate*, les huit mille florins de Brabant dus à S. M. pour l'octroi de sa charge de *conseiller ordinaire* en Flandre. Un décret du 25 mai 1775, signé De Neny et adressé au conseil de Flandre et au magistrat gantois, stipula que De Grave, en sa qualité de conseiller, avait le pas sur ses collègues les échevins membres du *Comité financier*. Il y remplit les fonctions de délégué jusqu'en 1780, et adressa au gouvernement plusieurs mémoires sur la gestion des deniers communaux. Par suite de sa promotion au titre de *conseiller ordinaire* au conseil de Flandre, De Grave fut remplacé comme échevin de la Keure de Gand par messire Phil. Vilain XIII, le 21 juillet 1785. Nommé, le 12 juillet 1776, par le gouverneur-général, commissaire à l'audition et à la clôture des comptes ouverts de la ville de Gand, des *instructions secrètes*, signées par le prince Charles de Lorraine, lui furent remises, avec une commission spéciale et des lettres de créance.

Le conseiller De Grave put enfin consacrer son activité à ses devoirs judiciaires; les registres des *Rescriptions* ou réponses aux missives et consultations gouvernementales, conservés aux archives de l'ancien conseil de Flandre, le prouvent. De 1779 à 1788 les questions les plus importantes et les plus épineuses furent traitées par lui. En outre, les manuscrits autographes qu'il a laissés, témoignent de sa science juridique, de sa parfaite connaissance du droit coutumier flamand. Voici quelques uns des points qui y sont passés en revue : Le *Comté* et les *Etats de Flandre*; des *Ecclesiastiques*

et des *Boéques*; des *Nobles, bourgeois et roturiers*; des *Militaires*; des *Serfs* et du *droit du meilleur meuble*; des *Naturels du pays* et des *régnicoles*; des *Simplex domiciliés* et des *étrangers*; des *Ubique nati*. — Des *Fiançailles* et du *mariage*; de la *Puissance maritale*; de la *Communauté conjugale*; de la *Puissance paternelle*, des *Enfants légitimes* et des *Bâtards*; des *Mineurs*, de la *Tutelle* et de la *Curatelle*; de la *Garde Noble*; des *Testaments*; des *Lois, Placards, Édits et Décrets*. — *Maximes particulières en fait de jurisprudence de la province de Flandre*. Le conseiller De Grave écrivait facilement le français, ainsi que le témoignent plusieurs *mémoires*, sur des projets de règlements, édits ou ordonnances, sortis de sa plume. Nous citerons, entr'autres : le 6 septembre 1781 : *Rescription* sur une dépêche touchant le projet d'édit pour l'érection des ordres religieux, aux Pays-Bas, en congrégations; le 26 janvier 1785 : *représentation* à l'occasion de l'édit qui défendait l'enterrement dans l'enceinte des églises et convents des villes; *représentation* sur l'intelligence des art. 2 et 13 de l'édit du 28 septembre 1784 sur les mariages; le 4 septembre 1785 : *représentation* importante sur une question juridique et une poursuite intentée pour arrestation arbitraire; le 15 juillet idem : *rescription* au sujet du projet d'ordonnance sur l'administration et la comptabilité des fabriques d'église. Le 20 juillet 1781, ce fut au conseiller De Grave que l'on confia la tâche de faire connaître à LL. AA. Marie Christine et l'archiduc Albert les points de leur décret pour l'inauguration comtale de l'empereur Joseph II, à Gand, qui donnaient lieu à des observations de la part du conseil de Flandre.

En 1782, la noblesse flamande ayant envoyé à l'Empereur, à Vienne, des députés, à l'effet de réclamer la reconnaissance, aux cérémonies inaugurales, des antiques prérogatives qui constituaient une influence politique, la requête fut remise à l'avis du conseiller De Grave.

- \* La justice qui vous dirige dans toutes
- \* vos rescriptions, lui écrivait le comte
- \* D'Hane de Leeuwerghem, député du
- \* corps de la noblesse, nous fait espérer

« que vous trouverez notre demande fondée en droit. »

Un diplôme impérial, daté de Vienne le 13 janvier 1787, et donnant à l'ordre judiciaire une nouvelle organisation, supprima dans les Pays-Bas autrichiens tous les conseils ou cours de justice, et les remplaça par d'autres tribunaux. Par suite de ce système, la plupart des conseillers de Flandre furent nommés à des charges analogues ou restèrent en disponibilité. De Grave quitta ainsi, momentanément, la magistrature. En 1790, le conseil de Flandre fut réintégré dans ses anciennes attributions, mais De Grave n'y rentra qu'en novembre 1792, à l'arrivée des Français à Gand. Les Autrichiens ayant repris possession de la Belgique, il reçut, par lettres patentes du 27 mai 1794, une commission de *conseiller avocat-fiscal* en Flandre et obtint les arriérés de ses gages; bien qu'il n'eût point, en 1791, comme ses anciens collègues, prêté le serment de fidélité. Le chev. J. F.-Xavier Dierix, président, reçut son serment le 18 juin 1794. Ce fut le dernier avocat-fiscal attaché à la cour provinciale, le conseil de Flandre disparut définitivement, en 1795, lors de la réunion de la Belgique à la France.

Dès le commencement de la révolution brabançonne de 1789, Ch.-J<sup>e</sup>. De Grave fut, comme homme politique, fort en évidence. Membre et conseiller pensionnaire des *États de Flandre*, corps de députés du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, exerçant la souveraineté dans la province flamande, il fut envoyé, par le choix de ses collègues, au SOUVERAIN CONGRÈS, à Bruxelles, et ensuite à La Haye, avec d'autres commissaires, pour y ouvrir avec le ministre impérial autrichien, comte Florent de Mercy d'Argenteau, des négociations qui n'eurent ni succès, ni utilité. De Grave avait été en 1787 le rédacteur du MANIFESTE que les *États de Flandre* adressèrent à l'empereur Joseph II. « Sa dialectique, dit M. Britz, dans son *Histoire de la jurisprudence et de la législation des Pays-Bas*, surpassait celle d'Henri Vander Noot. » Il fut aussi l'auteur d'un *mémoire* relatif à la révolution brabançonne

(novembre 1789), et d'une *Lettre aux États de Flandre*, au sujet du duc d'Ursel (10 avril 1790). Le 30 décembre 1789 fut instituée à Gand une *Commission d'administration et d'affaires politiques*, sous la présidence de l'abbé de Saint-Pierre, lez-Gand, dom Martin Vande Velde, nouvellement élu. De Grave en fut nommé conseiller-pensionnaire, en même temps que membre du *Comité de la guerre* et du *Comité patriotique*, près du COMITÉ GÉNÉRAL DES PAYS-BAS UNIS, également établis à Gand. — En 1790 il eut part à la rédaction du *Traité d'union et d'établissement du CONGRÈS SOUVERAIN DES ÉTATS BELGIQUES UNIS*, y signa comme député flamand, et figura, comme mandataire spécial, à la ratification, passée à Bruxelles, le 20 janvier 1790. Le 11 septembre suivant le CONGRÈS SOUVERAIN lui remit des pleins pouvoirs, pour aller remplacer H. Vander Noot l'aîné au *bureau de la guerre*, près de l'armée, à Namur, et y prendre, de concert avec son collègue du congrès, le comte de Baillet-Gewes, les dispositions nécessaires. Outre sa commission officielle, il lui fut remis un passeport spécial : « Nous, le CONGRÈS SOUVERAIN DES ÉTATS BELGIQUES UNIS, etc., ordonnons à tous généraux, commandants et officiers, tant civils que militaires, de laisser passer librement *Monsieur De Grave*, conseiller-pensionnaire des États de Flandre et leur député à ce Congrès souverain; ordonnons aux maîtres des postes des États belgiques unis de lui fournir des chevaux, à sa réquisition, avec sa suite, dans toutes les provinces de l'Union, de lui ouvrir les portes, tant de nuit que de jour, enfin, de ne lui causer aucun empêchement ni retard, mais bien de lui donner toute aide et assistance, et même escorte, s'il le requiert, non obstant toute disposition qu'on pourrait faire au contraire sans le concours du Congrès souverain. En foi de quoi nous avons signé la présente et y avons apposé le cachet des États-Unis. Fait à Bruxelles, ce 18 septembre 1790. (Signé : De la Sault de Ste-Marie, président; P.-J. Van Eupen.) » Mais

les ÉTATS DE FLANDRE reconnurent de rechef la souveraineté de l'Autriche et présentèrent, le 6 décembre 1790, leur acte de soumission au maréchal Bender. Toutes les pièces officielles, émanées des états de Flandre durant les négociations à La Haye, constatent la prépondérance qu'exerçait De Grave sur ses collègues co-députés.

La REPRÉSENTATION qu'il avait rédigée en 1787, au nom du conseil de Flandre, contre les infractions à la Constitution, lui valut en décembre 1789 une lettre très-curieuse de la part du comte de Cobenzl, un vrai document historique, qui lui fut expédié, par diverses voies, en autographe et doubles *duplicata*. Deux de ces lettres lui parvinrent et furent exhibées à l'assemblée des *États de Flandre*. Cet écrit, remarquable et inédit, caractérise une époque importante des annales flamandes et montre l'estime que l'on professait en haut lieu pour le conseiller De Grave.

En voici la reproduction textuelle :  
 « Monsieur, je viens d'apprendre tous les desagrémens que vous avés dû essuyer, passé quelque tems, pour avoir été l'auteur de la représentation faite en 1787, de la part du Conseil de Flandre, contre les infractions qu'on avoit faites, ou qu'on vouloit faire à la Constitution. Je ne sai ce que le gouvernement d'alors y avoit trouvé de repréhensible, ne me souvenant pas des termes, dans lesquels cette remontrance étoit conçue ; mais je me souviens très bien qu'elle m'avoit plu infiniment pour le fond, que j'étois enchanté de la force des argumens et de la noble franchise, avec laquelle ils étoient énoncés. Que n'a-t-elle produit alors l'effet qu'elle auroit dû produire ! Que n'ai-je eu alors l'autorité dont l'Empereur a bien voulu me revêtir aujourd'hui ! Votre conduite, vos principes, au lieu des persécutions auxquelles vous avés été en bute, vous auroient procuré toute mon estime et toute ma confiance ; mais vous pourriés m'inspirer encore aujourd'hui l'une et l'autre, en un degré même supérieur, si vous pouviés et vouliés vous em-

ployer avec moi au retablissement du repos public. Il ne faut pas de votre éloquence, il suffit du raisonnement le plus simple, pour convaincre les esprits égarés, que, lorsque je viens pour réparer tous les torts passés, pour rétablir chacun dans ses anciens droits d'une manière constante et irrévocable, ce seroit le comble de la folie que de vouloir tout bouleverser et entraîner la patrie dans une guerre civile des plus cruelles et des plus ruineuses. Comment les bons bourgeois se laisseroient-ils entraîner dans leur perte par un petit nombre de personnes, qui, faute de mure reflexion, se précipitent eux-mêmes dans un gouffre affreux. Unis, Monsieur, vos efforts aux miens, n'épargnons rien, pour sauver la patrie, et quand même, par malheur, nous ne parviendrions pas à effectuer quelque bien, il sera toujours glorieux, pour vous et pour moi, d'y avoir employé tout notre pouvoir, et de n'avoir aucun reproche à nous faire du chef des malheurs qu'il n'a pas tenu à nous de détourner. »

Cet appel si pressant ne fut pas sans influence. Dès lors, De Grave travailla à la pacification du pays, et, le 1<sup>er</sup> février 1791, il envoya de Bruxelles, aux états de Flandre, sa démission de pensionnaire de ce corps et de député auprès du pouvoir central. La démission étoit conçue en des termes qui le laissent clairement entrevoir : « Comme je n'ai pris service aux États que dans le temps où la multitude d'affaires demandoit du secours pour l'expédition, et que l'intention du gouvernement est que tout rentre dans l'état où les choses se trouvoient au commencement de la révolution, je déclare me désister de la place de pensionnaire adjoint, qui m'a été conférée, et que j'ai exercée jusqu'à ce jour. Ainaï vient à cesser ma qualité de député, et j'abandonne à mes co-députés le soin de vous rendre compte de notre mission... Si mes foibles services peuvent, dans la suite, être encore utiles au pays, on pourra en disposer librement. Entretiens, permettez-moi, pour dernier avis, de vous recommander

« une entière confiance dans les bontés  
 « de Sa Majesté et dans les intentions de  
 « son Excellence le Ministre (Comte  
 « Mercy d'Argenteau, ministre plénipo-  
 « tentiaire de l'Empereur Léopold II).  
 « C'est le meilleur moyen pour en ob-  
 « tenir les heureux effets. » Pendant la  
 période révolutionnaire belge, De Grave  
 s'attira de véhémentes inimitiés et fut  
 vivement attaqué dans des pamphlets de  
 l'époque, tels que le *LIVRE BLANC ou la  
 Révolution gordune*, libelle anonyme im-  
 primé à Gand en 1790-1791. Au dire  
 d'une feuille hebdomadaire clandestine,  
 intitulée : *l'Espion gantois* (DE GENDSCHE  
 SPIE — 1791), le *LIVRE BLANC* eut pour  
 auteurs le conseiller-pensionnaire C.-L.  
 Dierickx, l'avocat J. van Toers, les doc-  
 teurs Coppens et Vervier.

La Belgique ayant été réunie à la  
 France en 1795, an III de la République,  
 des assemblées primaires furent convo-  
 quées en germinal an V (mars-avril 1797),  
 pour régler le mode d'élection des députés  
 au *Corps législatif*, à Paris. Ch.-J<sup>e</sup> De  
 Grave présida les assemblées de l'Ouest  
 du canton de Gand. Aux élections du  
 23 germinal (12 avril 1797) il fut pro-  
 clamé membre du *Conseil des Anciens*,  
 pour le département de l'Escaut, et, le  
 30 floréal (19 mai), inscrit au corps lé-  
 gislatif, en qualité de député pour la  
 troisième législature. Il siégea à Paris  
 pendant les années V à VIII de la Répu-  
 blique (1797-1800). Revenu à Gand, en  
 juin 1800, et à peine arrivé, le préfet  
 Faipoult lui annonçait qu'un arrêté du  
 premier consul Bonaparte, en date du  
 24 floréal an VII (14 mai 1800), le nom-  
 mait membre du conseil général du dé-  
 partement de l'Escaut. De Grave, qui  
 avait failli être enveloppé dans la pros-  
 cription du 13 fructidor an V (4 sept.  
 1797), fut au Conseil des Anciens un des  
 députés départementaux les plus influents.  
 Ses connaissances juridiques, administra-  
 tives et financières y furent fort appré-  
 ciées. Plusieurs rapports importants lui  
 furent confiés et il y prononça des dis-  
 cours qui lui assignèrent une place dis-  
 tinguée parmi ses collègues. L'un de ces  
 discours, prononcé dans la séance du  
 5 prairial an VI (24 mai 1798) a été pu-

blié sous ce titre : *CORPS LÉGISLATIF,  
 — CONSEIL DES ANCIENS. Opinion  
 de C. J. DE GRAVE, député du départe-  
 ment de l'Escaut, sur la liquidation de la  
 dette des neuf départements réunis*; opus-  
 cule, de 34 pp. in-8°. Le début, net et  
 précis, prouve, comme tout le discours,  
 que le député belge possédait à fond la  
 question économique qu'il y traitait, et  
 qu'il ne perdait point de vue, dans la  
 mission qu'il remplissait à Paris, au mi-  
 lieu des intrigues et des suggestions, les  
 intérêts de sa patrie. Il s'exprimait  
 ainsi :

« Citoyens Représentans, Je n'ai rien  
 « à opposer à une liquidation de la dette  
 « des neuf départemens réunis; personne  
 « plus que moi n'en desirerait voir la  
 « fin; mais, quel que soit mon vœu à  
 « cet égard, et quelle que doive être ma  
 « répugnance à la voir rétrograder en-  
 « core, je ne saurais donner mon suffrage  
 « à une résolution qui, à mes yeux, ré-  
 « pugne diamétralement aux principes;  
 « à une résolution qui ne présente qu'un  
 « fantôme de liquidation, plus propre à  
 « porter la désolation dans le sein de  
 « plus de cent mille familles, que de sa-  
 « tisfaire à leur juste impatience et at-  
 « tente. Pour en être convaincu, on n'a  
 « qu'à jeter les yeux sur le premier ar-  
 « ticle, qui rappelle le mode et les formes  
 « de la liquidation; il sera aisé d'en con-  
 « clure que la créance belgeque, si légi-  
 « time d'ailleurs sous tous les rapports,  
 « va être réduite à une nullité si exces-  
 « sive, qu'en égard à la baisse successive  
 « des effets publics, on pourrait, sans  
 « exagérer, mettre en problème si, à  
 « l'époque où l'opération en sera termi-  
 « née, elle suffira aux frais de la liqui-  
 « dation..... » Ses efforts furent in-  
 fructueux.

C'est de son séjour à Paris, que date  
 la troisième période de sa carrière. Le  
 juriste et l'homme politique vont céder le  
 pas au linguiste, à l'érudit, à l'archéo-  
 logue. Les affaires publiques laissant à  
 De Grave beaucoup de loisirs, le savant  
 député les consacra à l'étude, fréquentant  
 assidûment, avec son compatriote et col-  
 lègue Charles van Hulthem, membre du  
 tribunal, les bibliothèques et le musée

d'antiquités. Il y puisa l'idée et les éléments d'un livre étrange, systématique, mais intéressant, dans lequel il déploya une immense science.

Après avoir rassemblé, en six forts volumes in-4<sup>o</sup>, ses extraits, annotations, réflexions et notes autographes, il se mit à l'œuvre, et passa plusieurs années à élaborer, avec une persévérante passion, avec une conviction qu'il croyait justifiée, cette œuvre originale, si diversement appréciée : LA RÉPUBLIQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES ou MONDE ANCIEN. Conçu à différents points de vue, l'ouvrage fut composé et recomposé à trois reprises et sous des titres modifiés. Le manuscrit autographe de la première conception a pour intitulé : LE PANTHÉON GALLO-BELGIQUE ou l'INITIATION AUX MYSTÈRES DE L'ANTIQUITÉ. Cette rédaction informe commence par l'exposition de la Géographie ancienne. Le deuxième essai de rédaction du PANTHÉON GALLO-BELGIQUE porte en tête du chapitre premier : Musée des antiquités, et l'épigraphe : *Pulchra sunt cognita difficilia* (PLATO IN CRATYLO), qu'il rend ainsi : « Qui connaîtra les noms, connaîtra les choses. » Une troisième élaboration s'appelait : LE PANTHÉON BELGIQUE, ou LA PHILOSOPHIE DES ANCIENS. Il paraît y avoir voulu procéder à l'instar de Fénelon, dans son TÉLÉMAQUE. C'est *Edipe* instruisant son fils *Élysée*, et lui donnant la clef de tous les mystères de l'antiquité. Aussi commençait-il en ces termes : « Vous n'ignorez pas, Élysée, que parmi une infinité de choses sur lesquelles la philosophie ne nous a pas fourni assez de lumières, il n'y a rien de si difficile et de si obscur que ce qui regarde la nature des Dieux..... » Enfin, l'auteur arrêta la forme de son œuvre et adopta le titre définitif de : LA RÉPUBLIQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES; mais il balançait encore entre les corollaires : *ou la civilisation des anciens peuples, ou le monde ancien?* Il choisit ces derniers termes. Le manuscrit comprenait, maintenant, trois volumes de texte, plus un volume d'additions et de notes. Il vit le jour en 1806, imprimé à Gand chez P.-F. De Gozin-Verhaeghe, en 3 vol. in-8<sup>o</sup>. Le titre est un vrai som-

maire du livre, une initiation au sujet traité : RÉPUBLIQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES ou MONDE ANCIEN, ouvrage dans lequel on démontre principalement : que les Champs-Élysées et l'Enfer des Anciens sont le nom d'une ancienne République d'hommes justes et religieux, située à l'extrémité septentrionale de la Gaule, et surtout dans les îles du Bas-Rhin; que cet Enfer a été le premier sanctuaire de l'initiation aux mystères, et qu'Ulysse y a été initié; que la déesse Circe est l'emblème de l'Église élysienne; que l'Élysée est le berceau des arts, des sciences et de la mythologie; que les Élysiens, nommés aussi, dans d'autres rapports, Atlantes, Hyperboréens, Cimmeriens, etc. ont civilisé les anciens peuples, y compris les Égyptiens et les Grecs; que les Dieux de la Fable ne sont que des emblèmes des institutions sociales de l'Élysée; que la Voûte céleste est le tableau de ces institutions et de la philosophie des Législateurs Atlantes; que l'Aigle céleste est l'emblème des Fondateurs de la Nation gauloise; que les poètes Homère et Hésiode sont originaires de la Belgique, etc.

On conçoit, à la lecture de ce titre, la sensation produite par l'apparition de l'œuvre, si contraire aux notions historiques généralement reçues. Ce bizarre système ameutait les détracteurs et les rieurs; l'auteur fut traité de rêveur, de visionnaire, de fou! Dans un opuscule du baron Beyts : *Extravagances et inepties du livre intitulé : La République des Champs-Élysées*, De Grave fut fort maltraité.

Le chevalier Ch.-L. Dierix, l'auteur des *Mémoires sur la ville de Gand, sur ses lois et ses coutumes*, ne le ménagea pas plus qu'il ne ménagea Raepsaet, Lesbroussart, Dewez, Martin De Bast et autres écrivains contemporains. Mais des critiques judicieux ont mis, en regard de l'exagération du système de l'auteur, la science incontestable dont il a fait preuve. « La République des Champs-Élysées est du petit nombre de ces livres qui valent beaucoup mieux que leur réputation, » dit M. L. van Gobbelschroy, ancien ministre du roi Guillaume I<sup>er</sup> et bibliophile très-instruit, dans une note inédite, ajoutée à l'exemplaire qu'il

possédait dans sa riche bibliothèque ;  
 « M. De Grave est fou ! s'écrie-t-on,  
 « parce qu'il prétend placer aux Pays-  
 « Bas le berceau de la mythologie et  
 « des histoires fabuleuses de l'anti-  
 « quité ; l'étrangeté de cette conception,  
 « si opposée à toutes nos traditions clas-  
 « siques, a suffi pour jeter une complète  
 « défaveur sur l'ouvrage. Il n'en est pas  
 « moins vrai que l'auteur a déployé une  
 « immense érudition pour la défense de  
 « son système ; qu'il s'est livré aux plus  
 « savantes recherches, et que les excur-  
 « sions que cette défense l'a forcé de  
 « faire dans le domaine de l'histoire, de  
 « l'archéologie, de la cosmographie et de  
 « la linguistique, sont du plus haut in-  
 « térêt. » Put-il, d'ailleurs, le seul sa-  
 « vant que ce système ait séduit ? Olafis  
 Rudbeck, dans son *ATLANTICA sive*  
*Manheim vera Japheti posterorum sedes in*  
*patria*, imprimée à Upsal, en 3 vol. in-  
 folio, 1675-1698, ne prétend-il pas re-  
 connaître l'ATLANTIDE dans la SUÈDE,  
 qu'il considère comme la *patrie des*  
*Dieux et des Héros du paganisme, où les*  
*sciences et les arts ont pris naissance ?* Ses  
 paradoxes, également basés sur des étymologies et des rapprochements, n'y ont-ils pas, tout comme les paradoxes de la *République des Champs-Élysées*, un air de vraisemblance ? — Le baron de Stassart appelait l'œuvre du conseiller De Grave « un précieux foyer d'érudition. »

LA RÉPUBLIQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES ou MONDE ANCIEN ne fut pas précisément un ouvrage posthume, ainsi que le porte le titre imprimé. Bien que l'auteur soit mort subitement le 2 août 1805 à sa maison de campagne, à Saint-Denis, (lez-Gand), et que la composition typographique n'en fût parvenue alors qu'à la huitième feuille du tome I<sup>er</sup>, le manuscrit des trois volumes était complet et annoté de sa main jusqu'à la conclusion. M. G.-B. Liégeard, littérateur français, attaché à l'un des journaux de Gand et qui professait une sincère admiration pour le conseiller De Grave, ne fut que l'éditeur de l'œuvre, du gré de la famille, et y corrigea fort peu. « Il le suppléa « seulement sous le rapport des soins « à donner à la publication de l'ouvrage ;

« car M. De Grave, dit-il, dans la pré-  
 « face, écrivait très-bien la langue fran-  
 « çaise, et peu d'hommes réunissent à  
 « un jugement aussi sain, à une aussi  
 « grande pénétration, une érudition  
 « aussi étendue que l'était la sienne. »  
 M. Liégeard n'eut à y ajouter qu'une très-courte conclusion du *Somnium Scipionis*, dont il avait les éléments. La RÉPUBLIQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES fut tirée à huit cents exemplaires et n'eut pas beaucoup de débit à son apparition. Pendant le régime continental, une partie de l'édition partit pour l'étranger, avec une de ces expéditions maritimes, à licences et primes, pour l'importation des denrées coloniales, à charge d'exporter des produits nationaux. Mais, comme ces produits étaient repoussés par l'Angleterre, on les choisissait, d'ordinaire, de médiocre valeur, et ils étaient jetés à la mer. Tel fut le sort de plus de la moitié de l'édition de ce livre, que les savants, surtout en Allemagne, recherchent aujourd'hui. Le conseiller départemental De Grave avait l'intention de dédier la *République des Champs-Élysées* au prince archichancelier de l'Empire Cambacérés, l'illustre jurisconsulte : la dédicace posthume, écrite par M. Liégeard, ne fut point publiée. Y renonça-t-il, ou ne fut-elle point agréée. On l'ignore. La minute en existe seule, peut-être ?

En 1800-1801, l'abbé Thirion, secrétaire de la nonciature apostolique belge, fit imprimer, à Gand, une NOTICE sur une inscription gallo-saxonne, du x<sup>e</sup> ou xii<sup>e</sup> siècle, gravée sur le reliquaire d'argent d'un fragment de la Sainte-Croix, conservé à l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Cet opuscule fit naître entre l'auteur et le conseiller De Grave, une correspondance scientifique, à laquelle vint se joindre l'orientaliste gantois Léopold van Alstein. La notice, qui avait fini par être l'œuvre collective des trois philologues, fut composée jusqu'à la page 72 et contenait deux lettres de Ch.-J<sup>h</sup> De Grave, à l'abbé Thirion, et des notes historiques et linguistiques de M. L. van Alstein. Ces lettres, et plusieurs autres dont on a retrouvé les brouillons parmi des papiers inédits de l'auteur de la *Ré-*

publique des Champs-Élysées, montrent aussi combien il était versé dans la connaissance des langues anciennes, de leur formation et de leurs analogies. L'une d'elles offre un passage caractéristique et concluant, au point de vue de sa biographie; il révèle sa pensée intime et la voie qu'il a suivie : « J'ai besoin de vous prévenir, Monsieur, écrit-il à l'abbé Thirion, que ma principale étude n'est pas la philologie, comme science isolée, mais l'archéologie de mon pays; mes recherches sur les étymologies des mots n'ont pour but principal que d'y chercher des éclaircissements sur des points historiques ou moraux de l'antiquité. La signification des mots, et tous sont significatifs dans l'antiquité, si elle ne conduit pas toujours directement à la connaissance des choses, sert du moins, et presque toujours, à leur vérification. »

Issu d'une famille patricienne flamande jouissant de la noblesse personnelle comme ancien conseiller de la cour judiciaire de Flandre, Ch.-J<sup>e</sup> De Grave avait épousé, le 7 février 1739, Francoise-Catherine Kervyn. De cette union il n'eut point d'enfants.

Edm. De Busscher.

*Recueil de recherches sur le Conseil de Flandre*, par Luc Vander Vynckt et son continuateur. — J. Britz, mémoire : *Histoire de la jurisprudence et de la législation des Pays-Bas*, 1845. — Baron de Reiffenberg : *Cinquième mémoire sur l'Université de Louvain*, t. X, *Mémoires de l'Académie de Belgique* 1836-1837. — Baron de Stassart, *Œuvres : Notices biographiques* 1834. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*, 1829. — Gand, *Messenger des sciences et des arts en Belgique*, 1823. — *Biographie universelle*, t. LXXII et supplément. — *Archives de l'ancien Conseil de Flandre*, à Gand : *Registres de Rescriptions*. — *Archives communales de Gand, Livres de bourgeoisie. Registres aux résolutions échevinales* : 1775-1776. — *Papiers personnels et manuscrits autographes* (Coll. Edm. De Busscher).

**DE GRAVE (Henri), VAN GRAVE** ou **GRAVIUS** professeur de théologie, né à Louvain en 1536, et décédé à Rome le 2 avril 1591, était le fils du célèbre typographe Barthélemy Gravius. Après avoir terminé ses humanités, il suivit le cours de philosophie à la pédagogie du Porc et obtint, en 1556, la cinquième place, sur cent cinq concurrents, à la promotion

de la faculté des arts. Il fit ensuite son cours de théologie, et prit le grade de bachelier formel et de licencié en cette science. Les talents extraordinaires dont il était doué attirèrent sur lui les regards de ses maîtres, qui le nommèrent, en 1569, professeur ordinaire à la faculté de théologie, en lui conférant un canonicat de la deuxième fondation à l'église de Saint-Pierre, à Louvain. Le 30 mai de l'année suivante, Gravius subit, d'une manière brillante, les épreuves du doctorat en théologie. Bientôt après, il fut appelé à la présidence du Petit Collège du Saint-Esprit. Le 7 novembre 1572, il échangea la chaire de théologie, qu'il occupait depuis environ trois ans, contre celle de catéchèse, que le roi Philippe II avait créée et largement dotée en 1567. En 1578, il passa de la présidence du Petit Collège du Saint-Esprit à celle du Grand Collège du même nom, et remplit les fonctions de président de cette institution, conjointement avec celles de professeur, jusqu'en 1590, lorsque, à la demande de Sixte V, il fut délégué à Rome par l'Université de Louvain, pour y prendre part à la direction de la typographie vaticane établie par cet illustre pontife. Gravius quitta Louvain au commencement du mois de septembre 1590. Arrivé à Liège, il reçut la nouvelle que Sixte V venait de mourir; il poursuivit néanmoins son voyage et arriva à Rome vers le milieu d'octobre, pendant que le conclave était réuni pour l'élection du successeur d'Urbain VII, mort le 29 septembre après un pontificat de treize jours. Reçu affectueusement par l'évêque d'Aquin, ami dévoué de l'Université de Louvain, il attendit l'issue du conclave, qui se termina, le 5 décembre, par l'élection de Nicolas Sfondratus, connu sous le nom de Grégoire XIV. Celui-ci installa aussitôt le professeur de Louvain dans les fonctions honorables de réviseur de la typographie vaticane, pour lesquelles on l'avait appelé à Rome. Malheureusement, il ne les remplit pas longtemps; car sa santé, déjà minée avant son départ de Belgique, déclina rapidement par suite du changement de climat et de régime, et, au mois d'avril suivant, il mourut presque subite-



ment. Le court séjour que Gravius fit à Rome avait suffi pour l'y faire apprécier. Pendant les quelques mois qu'il passa dans la ville éternelle, il s'était concilié l'estime et l'amitié du souverain pontife et d'un grand nombre de cardinaux, parmi lesquels nous citerons César Baronius, Antoine Caraffa, Frédéric Borromée, Marc-Antoine Columna, Cusanus, Alexandre Perottus et Sfondratus, neveu de Grégoire XIV. Tous ces cardinaux assistèrent à ses funérailles, célébrées dans l'église nationale de *Santa Maria dell'anima*, où ses restes mortels furent inhumés à côté du mausolée d'Adrien VI. Le cardinal Baronius, célèbre par ses *Annales ecclesiastici*, éleva, à ses propres frais, un monument à Gravius et y fit placer l'épithaphe suivante, qu'il avait composée lui-même :

D. O. M.  
HENRICO GRAVIO  
EXIMIE PROBITATIS SPECTATAQUE ERUDITIONIS VIRO  
QUEM POST QUATUOR LUSTRORUM  
IN FLORENTISSIMA LOVANIENSI ACADEMIA  
S. TH. PUBLICAM PROFESSIONEM  
SIXTUS QUINTUS PONT. MAX.  
INSIGNIS ERUDITIONIS ERGO  
ROMAN EVOCAVIT  
GREGORIUS XIV IN PONTIFICIAM AULAM  
EXCEPIT  
SED AMPLIORIBUS DIGNUM HONORIBUS  
CHRISTUS IN COELOM  
EVEKIT  
DIE II APRILIS A. D.  
MDXCI  
STATIS SUM LV.  
CESAR BARONIUS S. R. E. CARD.  
AMICO POSUIT.

La mort de Gravius plongea l'université de Louvain dans un deuil profond. Aussi lui fit-elle faire, le 18 mai 1591, des obsèques solennelles, pendant lesquelles Jacques Janssonius, professeur à la faculté de théologie, prononça l'éloge funèbre du défunt, imprimé à Louvain chez Gisbert Masius, en 1591 (vpl. in-4°).

On doit à Gravius les travaux suivants : 1° *Annotationes in tomum VII B. Augustini, Hipponensis episcopi, quibus castigationum ratio varietasque lectionum indicatur, res memoratu dignæ observantur difficilioraque loca explicantur et illustrantur*. Anverpiæ, ex officina Christophori Plantini, 1577; vol. in-fol. Ce travail forme la deuxième partie du t. VII des œuvres de saint Augustin, publiées

BIOGR. NAT. T. V.

à l'imprimerie plantinienne, par les théologiens de Louvain; il a été réimprimé plusieurs fois. — 2° *Censura facultatis sacre theologiæ Lovaniensis super quibusdam articulis de sacra scriptura, gratia et prædestinatione, anno Domini 1586, Lovanii scripto traditis*. En 1586, Lessius et Hamelius, deux jésuites du couvent de Louvain, y avaient enseigné aux jeunes religieux de leur ordre, une série de propositions concernant l'inspiration de l'Écriture sainte, ainsi que la nature de la grâce et de la prédestination. La faculté de théologie de l'université, ne partageant pas les opinions des deux religieux, soumit à un examen leurs doctrines et chargea Gravius, de rédiger un mémoire pour censurer leur enseignement. Le travail de Gravius a été imprimé plusieurs fois, avec une *Censura* relative aux mêmes articles donnée par la faculté de théologie de Douai; entre autres à Paris en 1641, 1688, 1691 et 1724; volume in-8°. — 3° *Epistola ad Michaëlem Baium super istius temporis questionibus*. Dans cette lettre, qui a été publiée dans les *Opuscules* du docteur Martin Steyaert, édition de Louvain, 1703, t. II, pp. 174-183, Gravius reproche à De Bay d'être obstiné et tenace dans ses opinions. — 4° Deux *Discours*, prononcés dans les réunions solennelles de la faculté de théologie pour prouver que les traités publiés, en 1575, par l'imprimerie plantinienne sous le nom de Sixte III, devaient être attribués, non pas à ce souverain pontife, mais à l'hérésiarque Pélageus. Jacques Janssonius qui, dans son *Éloge funèbre*, parle de ces discours ne dit pas s'ils furent livrés à l'impression. — 5° *Oratio qua tractatur dictum illud Christi, Luc. XVII: Cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicitis: Servi inutiles sumus; quod debui-mus facere fecimus.* Ce discours fut prononcé en l'année 1586. — 6° *Rerum Donalisticarum commentarii*. Gravius parle souvent de cet ouvrage, qui n'a jamais été imprimé, dans ses *Annotationes in tomum VII B. Augustini*. Ce travail, ainsi que le discours précédent, étaient conservés autrefois en manuscrit à la bibliothèque de l'Université. — 7° *Africana*

5

*ecclesie historia*. Il terminait cette histoire au moment où il fut appelé à Rome. — 8° Foppens, dans la *Bibliotheca belgica*, dit qu'un ouvrage sur la *Doctrine chrétienne, Opus catechisticum*, et d'autres travaux de Gravius se sont perdus à Rome. — 9° Gravius publia, après la mort de Jean Hassels, professeur de théologie à l'université de Louvain, la *Brevis et catholica decalogi explicatio* (Parisii, 1683, in-8°), dont ce dernier lui avait confié la révision avant de mourir. — 10° On conservait autrefois, au collège de Malines à Louvain, un exemplaire du *Novum Testamentum*, imprimé, en 1541, à Paris, chez Simon Colinæus (vol. in-4°), enrichi de notes marginales et interlinéaires de la main de Gravius.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Fasti academici*, ms. n° 17367 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 447. — Valerius Andreas, *Fasti academici*, p. 120. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1839, 1838 et 1865.

**DE GRAVE** (*Pierre-François-Louis*), fonctionnaire public, homme de lettres et agronome, né à Boesinghe, près d'Ypres, le 7 juillet 1772, décédé à Gand, le 17 juillet 1852. Il était issu d'une ancienne famille de la Flandre, qui compte parmi ses membres, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs échevins d'Ypres et de Furnes. Son père, bourgmestre de Boesinghe et juge de paix du canton de d'Elverdinghe, lui fit faire ses humanités au collège d'Ypres, afin qu'il pût suivre ensuite le haut enseignement à l'université de Douai. Mais les événements de la révolution belge de 1789 et ceux de la révolution française mirent obstacle à ce projet. Néanmoins, P. De Grave possédait dès lors la connaissance des langues flamande, française, latine et grecque, dans lesquelles il sut se perfectionner par l'étude. Il y joignit bientôt l'instruction juridique, acquise sous la direction du procureur-syndic Fiévet-Chaumont, à Lille. Après la réunion de la Belgique à la France, De Grave fut appelé à Gand, par cet agent national, nommé aux fonctions administratives, en qualité de chef de bureau, puis de secrétaire particulier, et, enfin placé à la tête du secrétariat-géné-

ral. Il cumula ces fonctions publiques avec la pratique de la jurisprudence sous la désignation d'homme de loi, de défenseur officieux, qui remplaçaient le titre d'avocat, aboli par le décret de 1790, et fut nommé en 1797 à un office de notaire, que son goût inné pour la culture des sciences et des lettres, ainsi que l'activité de son esprit, lui firent abandonner. Il ne jouit pas longtemps des loisirs obtenus, car ses antécédents administratifs le portèrent en 1810 au secrétariat de la ville d'Anvers, où il concourut à la réorganisation du service municipal, sous un habile fonctionnaire, le comte Adrien de Cornelissen, qui sut apprécier sa franchise et sa droiture. L'excès du travail compromit sa santé : atteint d'une affection nerveuse, qui le tourmenta jusqu'à la fin de sa vie, il se démit de son emploi, et trouva au sein de sa famille le repos qui lui était si nécessaire.

A l'époque de la formation du royaume des Pays-Bas, P. De Grave revint à Gand, où sa position sociale et ses études le mirent en relations de confraternité littéraire et scientifique avec les hommes les plus distingués de la métropole flamande. Il s'associa à eux, dans les efforts, souvent couronnés de succès, qu'ils tentèrent pour y activer le développement intellectuel, en même temps que s'accroissaient le travail industriel et le bien-être. Agronome expérimenté, membre-secrétaire de la commission provinciale d'agriculture (1821), c'était surtout avec les personnes qui s'occupaient de botanique et d'horticulture, qu'il se liait de préférence. Aussi ne tarda-t-il point à reprendre sa place dans la *Société d'agriculture et de botanique de Gand*, dont il était un des fondateurs. De 1817 à 1832, P. De Grave en fut secrétaire adjoint et plusieurs fois membre des jurys de concours. L'admirable exhibition florale de 1837 inaugura les expositions du Casino de Gand, et l'année suivante, à pareille fête, la société décerna à son secrétaire-adjoint, au savant rapporteur des travaux et des concours annuels, une médaille d'honneur, en reconnaissance de ses services désintéressés. En 1816, il avait composé un traité flamand

sur l'élève des abeilles : *Nieuwe onderwindingen en leerlingen aengaende de biën*, guide pratique, un des meilleurs ouvrages existant sur la matière; en 1818, un opuscule sur la question du rouissage du lin et de la fabrication de la toile; puis, en 1821, un *Mémoire sur la maladie épizootique des porcs, dans le département de la Meurthe* (France), travail couronné par la Société agricole de Nancy, et divers autres *Mémoires agronomiques*. — Plusieurs institutions scientifiques se l'affilièrent. — Il collabora de sa plume à *La bêche ou la mine d'or de la Flandre orientale* (1826), publication du comte de Lichtervelde, et au *Traité sur l'agriculture des Flamands : De Werkdadijge landbouw Kunst der Flamingen*, de J.-L. van Aelbroeck, ouvrages spéciaux encore estimés.

En 1823, MM. Liévin De Bast, Norbert Cornelissen, J.-B. Delbecq et P. De Grave fondèrent à Gand un recueil périodique, le *MESSAGER DES SCIENCES ET ARTS*, qui fut, jusqu'en 1830, l'organe de la *Société des Beaux-Arts* et de la *Société de Botanique*. Pendant cette période, De Grave y collabora et en devint le réviseur littéraire. La plupart des articles lui passèrent par les mains, et il ne se faisait point faute de les modifier. Sous prétexte de rappeler l'œuvre originale, et si remarquable d'érudition archéologique, de son parent, le conseiller judiciaire, Ch.-Jh. De Grave : *LA RÉPUBLIQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES ou LE MONDE ANCIEN*, il inséra dans le *MESSAGER*, en 1823-1824, des *Notes*, soit disant *posthumes et inédites*, se rapportant à la *République des Champs-Élysées* et établissant, à son sens, en s'appuyant sur la vieille carte de la Flandre, par Lotter, que la Belgique fut jadis l'*Atlantide*; que les *Champs-Élysées*, l'*Enfer mythologique* et le *Styx* se trouvaient dans la Flandre française et l'Artois. Cette dissertation reflétait si exactement le système, les idées et l'argumentation de l'auteur du *MONDE ANCIEN*, bien qu'offrant quelques différences et contradictions apparentes, qu'on ne sut, alors, si P. De Grave avait voulu faire une spirituelle critique, ou s'il était un adepte des propositions paradoxales de son homonyme. Actuellement le doute ne sub-

siste plus : les manuscrits délaissés par P. De Grave prouvent les vastes études auxquelles il s'est livré sur l'*Histoire de l'Antiquité*, qu'il divisait en *Antiquité indéfinie*, — *Antiquité ancienne*, — *Antiquité moderne*. Dans un curieux mémoire sur la *Langue alphabétique primitive* ou *monumentale*, il exerça sa grande érudition, tandis que ses recherches sur les symboles du *Zodiaque de Denderah*, apporté d'Égypte en France (1821), lui ont inspiré d'intéressantes assertions, à l'appui desquelles il dressa d'ingénieux tableaux à cadrans. Il acquit, ainsi, la « conviction » qu'il était parvenu à lire sur cette table de pierre l'histoire complète des peuples antiques, précurseurs des premiers temps de la civilisation. Ce fut son œuvre de prédilection ; il y consacra une intelligence d'élite et s'efforça d'y intéresser son fils, aujourd'hui greffier provincial de la Flandre orientale et possesseur des manuscrits paternels. En 1826 parut dans le *MESSAGER* une *Notice artistique* de M. Sulpice Boisérée, de Stuttgart, adressée à M. Liévin De Bast, secrétaire de la *Société royale des Beaux-Arts et de Littérature*, de Gand. Elle était précédée d'un *aperçu* des discussions qui avaient eu lieu, depuis 1823, sur l'histoire de la peinture flamande primitive, sur Hubert et Jean van Eyck, leur école et leurs imitateurs, ainsi que sur Hans Hemling ou Memling. Cette introduction avait été rédigée par P. De Grave, au moyen de données assez informes fournies par M. Liévin De Bast. Déjà, en 1825, il avait concouru au travail publié dans le même Recueil sur *Antonello de Messine*.

Vers la fin du régime hollandais, P. De Grave abandonna les fonctions publiques et rentra dans la vie privée. Il se maria seulement alors. Quelques années après, il perdit sa femme, et fut enlevé, lui-même, par une mort subite, en 1852.

Edm. De Busscher.

*Messenger des Sciences et des Arts*, Gand, 1852. — *La Renaissance*, 1852. Bruxelles. — *Le Moniteur belge*, juillet 1852. — J. Van Damme-Sellier, *Histoire de la Société royale d'horticulture et de botanique, de Gand*, 1861. — *Rapports de 1808 à 1832*. — *Documents et renseignements particuliers*.

**DE GRIECK (Jean)**, imprimeur, poète et écrivain dramatique du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Bruxelles. Il composa diverses tragédies et comédies, parmi lesquelles on cite : *Den lachenden ende levenden waersegher*. Brussel, 1679. — 2<sup>o</sup> *Brusselsch Kluchttooneel*, recueil de pièces dramatiques, ayant chacune un titre à part et comprenant : *De ghedempte Hoogh-moedt*, dont une première édition fut imprimée à Amsterdam, en 1700, de format in-12; *Kluchtspel van de ghedwoonghe Griet*; *Den uytghetapten koopman*; *Kluchtspel van Meester Coenraedt Bierborst*; *Den dolenden Pelgrim*; *Het belachelyck Kluchtspel van Lemmen met zyn neus*. Il a aussi composé : 1<sup>o</sup> *De Heerelycke en vrolycke daden van Keizer Carel den V*, imprimé par l'auteur en 1675, de format in-12; roman historique en vers et en prose, dont il existe plusieurs éditions faites à Gand. — 3<sup>o</sup> *Den wysen Geck*. Gent, C. Meyer. Sans date; 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12 de 336 pp.; recueil d'historiettes, facéties, etc.

Jean De Griek eut un frère nommé Claude, qui fut également poète dramatique flamand. On cite parmi les productions de ce dernier : *Heraclius*, tragédie, 1650, in-8<sup>o</sup>; *Don Japhet van Armenien*, comédie. Amsterdam, 1657, in-8<sup>o</sup>; *Den grooten Bellizarius*, tragédie. Leeuwaerden, 1658, in-12. Cette tragédie a été imprimée dans la même ville en 1671 et 1697; *Cenobia*, tragédie. Amsterdam, 1667, in-12; *Samson of den edelmoedigen Nazareey*, tragédie. Brussel, 1668, in-8<sup>o</sup>; *Ulysses in 't eylandt van Circe*. Brussel, 1668, in-8<sup>o</sup>; *Den Godtvruchtighen Pellegrim*. Brussel, 1670; in-8<sup>o</sup>. *Den Betoooverden mensch*. Brussel, 1670, in-8<sup>o</sup>. Toutes ces pièces, qui ne manquent pas de goût, sont devenues assez rares.

Aug. Vander Meersch.

Witsen Geysboek, *Biographisch woordenboek*. — *Belgisch Museum*, t. IX (1845), p. 295 et 314. — Willems, *Verhandelingen*, t. II, p. 87. — Huydecoper, *Proeve*, t. III, pp. 286 et 411.

**DE GROS (Ferry)**. Bruges, XV<sup>e</sup> siècle. Voir FERRY DE GROS.

**DE HAES (Gilles)**, homme de guerre, né à Gand le 22 avril 1597, et mort à Zara (Dalmatie) en 1657. Il signait d'ordinaire : Gilli de Hase. Ses contemporains, par une manie de contraction et une sorte de corruption nominale, assez commune dans ce temps là, l'appelaient tantôt Guldenhasius, tantôt Wildhas. Cette dernière orthographe appartient en propre au fameux Wallenstein. Que la famille de notre personnage ait eu une illustre origine, c'est chose fort douteuse. Son père, Jean, était simple marchand brossier; sa mère s'appelait tout bonnement Barbe Fisteriricx. Élevé comme l'était alors un enfant du peuple, De Haes apprit à peine à lire et à écrire, ce qui se voit distinctement à la manière gauche et embarrassée dont il posait sa signature. Jusqu'à l'âge de vingt-six ans, il fut garçon boulanger courant les rues de Gand, un panier sur l'épaule. Un amour contrarié le poussa à embrasser la carrière des armes. Son régiment était au Palatinat, occupé alors par les Espagnols; il alla le rejoindre. La campagne d'Italie de 1628 à 1630, qu'il fit sous les ordres de Spinola, lui valut une lieutenance, d'infanterie. Spinola étant venu à mourir, l'Espagne céda à l'Autriche plusieurs des régiments qu'il avait commandés. De Haes n'eut point à se plaindre de ce changement de maître. Au mois d'avril 1632, nous le retrouvons à Rakonitz, en Bohême, colonel propriétaire d'un régiment de *piétons*. Le 16 novembre suivant, il assiste à la bataille de Hutzen, après avoir aidé le général Holcke à brûler nombre de villages de la Saxe, à saccager les villes de Zwickau, Freiberg et Chemnitz. En 1634, il prend part au siège d'Ingolstadt, en Bavière, et à la bataille de Noerllingen. Sa conduite en cette dernière rencontre fait l'admiration de l'armée impériale. Le duc Charles de Lorraine écrit à l'archiduchesse d'Inspruck, sa cousine, qui lui demande un défenseur, qu'il ne saurait lui en désigner un meilleur que Gilles De Haes. Notre personnage est nommé général de l'armée du Tyrol. Son régiment le suit. Il combat en 1635 dans la Valteline, mais les milices tyroliennes se font diffi-

cilement au joug de la discipline et ne sont point de force à repousser de leurs frontières les troupes mieux aguerries du duc de Rohan. De Haes obtient à grand-peine l'aide des Espagnols et rejette l'ennemi. En juin 1636, il se trouve, sur les bords du Tessin, en présence d'une nouvelle armée française commandée par le duc de Créquy. La victoire demeure indécise. De Haes, qui paye toujours bravement de sa personne, est emporté sanglant et meurtri du champ de bataille.

Aussitôt remis de ses blessures, il reprend l'offensive, descend en Italie et s'empare en moins de deux mois des villes et châteaux des duchés de Parme et de Plaisance. Il passe l'hiver en pays conquis. En 1637, il occupe la Valteline évacuée par les Français. En 1638, nous le trouvons au siège de Verceil. C'est l'année suivante seulement, que, rappelé par l'empereur, il repart en Allemagne avec le titre de général major. Il remporte d'abord quelques succès contre les Suédois, mais il trouve son maître en le général de Rosen. Le combat du 14 octobre 1640, livré sous les murs de Ziegenhain, lui est fatal. Un coup de feu lui traverse la cuisse et le force pour six mois au repos. Il prend sa revanche au Palatinat comme lieutenant de son compatriote, le feld-maréchal Huyn van Geleen. La conquête de l'importante place de Kreuznach met le sceau à sa réputation militaire. Malheureusement, pas plus que son chef, il ne se piquait d'humanité. La logique même l'abandonnait parfois. Le 2 juin 1641, disent des chroniques locales, la garnison du château du Kauzenberg, qui domine la ville de Kreuznach, s'étant rendue à discrétion après une belle défense, Gilles De Haes donna la vie sauve aux soldats français; mais il fit passer par les armes tous les Allemands.

Nous avons ne point comprendre en quoi les Allemands qui, après tout, défendaient leur sol natal et leur foi, étaient plus coupables que les envahisseurs étrangers. Mais à quoi bon poser la question? L'humanité ne peut marcher qu'avec la tolérance, et la guerre ne fut en aucun siècle l'école de la vertu.

Les Gantois de ce temps là trouvèrent sans doute que leur compatriote ne méritait aucun reproche, puisque, en cette même année, ils lui firent une réception splendide, lui offrirent le vin d'honneur et un banquet à l'hôtel de ville. A son retour en Allemagne, De Haes fut accusé, devant la haute cour militaire de Vienne, d'avoir abandonné le général Spaar au siège de Hohentwil. Il nous suffira de dire qu'il obtint gain de cause; mais, au lieu de lui rendre un commandement, on l'envoya en mission en Suisse avec le chancelier Wollmar. La diplomatie n'étant point son fait, il profita des ouvertures qui lui avaient été faites de la part du sénat de Venise, donna sa démission de général-major autrichien, et se mit à lever des troupes pour guerroyer contre le saint-siège. Cependant, bien avant que sa petite armée fut prête à marcher, Venise et le Pape se réconcilièrent. Que faire de ses soldats? A qui les vendre? Il s'adressa à ses anciens compagnons d'armes, Mercy et De Weert, qui engagèrent fortement l'électeur de Bavière à profiter de l'occasion. Les négociations traînèrent en longueur. Dans les derniers jours de l'année 1644 l'électeur se décida enfin à prendre à son service, ces troupes et leur général. Celui-ci aurait eu le rang de lieutenant feld-maréchal. Mais, à ce moment, De Haes, qui était à Venise, avait accepté le commandement en chef dans la guerre contre les Turcs. Il s'embarqua en février 1645, rallia dans les eaux de la Sicile une flotte auxiliaire et, prenant ou dispersant sur sa route les escadres ennemies, il s'en alla débarquer sur la côte de Morée. Les Turcs, mal préparés, furent battus en plusieurs rencontres. Notre généralissime eut même la chance de mettre la main sur les trésors du pacha de cette province. Le sénat de Venise le récompensa en inscrivant son nom sur le livre d'or de la république. C'était là une rare faveur. On en faisait d'autant plus de cas, et elle flattait d'autant mieux la vanité de certaines gens qu'on pouvait l'évaluer à cent mille ducats. Cela servit sans doute à calmer le mécontentement de notre personnage qui se sentait surveillé et se voyait sans cesse contrarié

dans ses vues et ses entreprises par les deux commissaires qu'on lui avait envoyés. Sa campagne dans l'île de Zante en 1646 fut couronnée d'un plein succès : partout le croissant recula, s'effaça devant lui. On l'appela alors dans l'île de Candie, où les armes vénitienes étaient moins heureuses. Quand il y arriva, la guerre durait depuis deux ans, et les musulmans menaçaient la capitale. Sa présence changea la face des choses. Il en tira vanité et se fit ainsi un ennemi irrécyclable de Moncenigo, le gouverneur général de l'île. En 1649, après deux années de glorieuses fatigues, il s'embarqua pour Venise ; mais, pas plus que le chevalier de la Valette et le baron de Degenfeld, il ne parvint à se faire rendre justice. Son insistance cependant finit par lui valoir la conservation de son titre de généralissime et le gouvernement de la Dalmatie. Il se consola ; là encore il avait des Turcs devant lui. Il les combattit à Selenico en 1650 ; ce fut sa dernière victoire. L'insuccès immérité qui l'attend à Rhodes lui fait perdre tout prestige ; il croit devoir se plaindre encore ; on ne l'écoute plus, et il donne sa démission. Zara lui a plu ; sa fortune lui permet d'y habiter un palais, et il y reste jusqu'à son dernier jour.

Charles Rahlenbeek.

*Alphabetische naemlyst der Gentenaeren*, p. 45 — *Mémoires du général d'Erlach*, t. I, p. 115, 141, 146-48, III, 59. — Khevenhillel, *Annales Ferdinandei*, vol. XII. — *Theatrum europaeum*, vol. IV. — *Messenger des sciences historiques*, Gand 1852, p. 509, 1855, p. 122 — 1854. — Charles Rahlenbeek, *Hommes de guerre du XVII<sup>e</sup> siècle*. Gilles de Haes, pp. 280-314. — *Weigel's Album von Autographen*, etc. pp. 106-107.

**DE HAË** (*Olivier*), ecclésiastique liégeois, sur lequel on ne possède pas le moindre renseignement biographique, vivait dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il publia, en 1675, un volume rare et curieux, intitulé : *Miroir des dames, dans lequel il est remontré par la sainte Écriture, les saints Pères, Docteurs orthodoxes et profanes, mesme par les Payens, comme le luxe et la vanité immodérée d'aujourd'hui choque tous les commandemens de Dieu en général et chacun en particulier et qu'on ne peut y vacquer sans se moquer manifestement de Dieu, en se raillant de*

*toutes les demandes de l'oraison dominicale, comme se voira dans la suite*. A Liège, chez P. Dantbez, imprimeur, proche S. Denis ; — sans date (1675), pet. in-8<sup>o</sup> de 10 ff. limin. 230 pp., plus 3 ff. pour la table et l'approbation.

Cet ouvrage, très-singulier par le style et l'orthographe, et où les modes du temps sont attaquées avec sévérité, est dédié à Ernest de Méan, chanoine de Saint-Martin. Il contient un anagramme rimé, adressé au même chanoine, qui prouve que De Haie, était poète aussi bizarre que prosateur original ; on y rencontre aussi divers chronogrammes. Un exemplaire de cette rareté est conservé à la bibliothèque de l'université de Liège. H. Helbig.

**DE HARDUYN** (*Juste*), poète flamand, né à Gand, le 11 avril 1582, décédé le 9 mai 1641 à Audeghem, près Termonde. Il acheva en 1605 ses études à Louvain, embrassa l'état ecclésiastique et obtint plus tard la cure de la paroisse d'Audeghem. Lié d'amitié avec les hommes de lettres les plus renommés de son pays : David Vander Linden, l'historien de la ville de Termonde ; Jacques Zevecote, son parent ; Van Lummene de la Mark ; Sweertius, et divers autres. Juste De Harduyn fut un des meilleurs poètes de son temps, et l'un des premiers qui ait assujéti la versification flamande aux règles du nombre, de la césure et du mélange des rimes masculines et féminines. Sa principale œuvre poétique est la suivante : *Goddelicke lofsanghen tot vermaeckinge van alle gheestighe liefhebbers*. Ghendt, 1620. Ce volume de format oblong, orné de gravures et de morceaux de musique, parut en 1620, avec une dédicace à l'évêque de Gand, monseigneur J. Boonen.

L'auteur écrivit cet ouvrage pour combattre l'influence pernicieuse des albums de musique, la plupart composés dans le genre érotique, et qui, dans beaucoup de familles, servaient d'élément de récréation aux heures de loisir. Ce fut pour remplacer ces livres, trop mondains, que De Harduyn publia ses chants religieux ; il réussit en partie ; cependant bientôt ces poésies légères reprirent la vogue et re-

devinrent à la mode. Le second ouvrage dû à De Harduyn contient l'histoire du roi David et porte pour titre : *Den val ende opstandt van den coninck ende prophete David*. Ghendt, 1620, in-4<sup>o</sup> obl. Ce poëme, accompagné d'autres poésies, extraites du volume précédent, fut réimprimé, en 1830, par les soins du professeur Schrant, sous le titre de *Uitgelezene dichtstukken van Justus de Harduin, met aantekeningen van J. M. Schrant*. Te Zalt-Bommel, in-8<sup>o</sup> pp. 142. — Le troisième écrit fut une traduction de l'ouvrage de Herman Hugo : *Pia desideria*. — *God-delycke wenschen. Verlicht met sinnebeelden, ghedichten ende vierige uytspreecken der oud-vaders*. Antwerpen, 1629, in-8<sup>o</sup> avec planches. De Harduyn avait préparé, avec son ami Lindanus, un projet pour célébrer, en 1635, l'entrée triomphale du gouverneur général des Pays-Bas, le prince cardinal Ferdinand d'Autriche; mais la ville de Gand n'adopta qu'en partie leur programme. Cependant les auteurs le firent imprimer à Anvers, sous le titre de *Goeden yoor tot het vaderland, ter blyde inkomen van den conincklyken prince Ferdinand van Oostenryck, cardinal infant, gouverneur der Nederlanden ende Bourgoignen, binnen de stad Ghend*. Antwerpen, 1635, in-4<sup>o</sup>.

Aug. Vander Meersch.

Valère André, p. 599. — Sanderus, *De Gandavensibus*, p. 82. — Sweertius, p. 498. — Puquot, *Mémoires littéraires*, t. XVIII — Willem, *Verhandelingen*, t. II, p. 39. — Wilsen Geysberck, *Woordenboek der nederd. dichters*, t. III, p. 61. *Belgisch Museum*, t. X, p. 22. — Snellaert, *Histoire de la poésie flamande*, p. 144. — Ph. Blommaert, *Nederd. schryvers van Gent*.

**DE HASE (J.)**, peintre d'histoire et de batailles, dont la vie est assez obscure et assez ignorée. On sait seulement que cet artiste flamand s'occupait à Rome, à faire des études, pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle; qu'il resta dans cette ville et qu'il y mourut avant 1642. On a pu fixer ce dernier jalon par le monument élevé à sa mémoire, dans l'église de Sainte-Marie au Campo Santo; ce monument, orné d'une figure d'enfant assis, tenant un flambeau d'une main et de l'autre un mouchoir, avec lequel il essuie

ses pleurs, est du au célèbre sculpteur François Duquesnoy. Nagler répète l'éloge que Passeri a fait de De Hase, en disant que cet artiste est digne d'estime, malgré la dureté de sa manière, dureté qui provient d'un manque d'étude de la nature. Mais l'auteur allemand interprète l'initiale J. de De Hase par Jacques De Haase, le confondant, probablement, avec le Jacques De Hase inscrit sur les registres de la gilde de Saint-Luc, à Anvers.

Dès 1584, un Paul De Hase, peintre, est inscrit comme franc-maître dans cette ville; en 1605, il reçoit un élève et est indiqué comme peintre à l'aquarelle; il était décédé en 1614, puisqu'à cette époque, on trouve l'annotation de la dette mortuaire payée par sa veuve. La même année, un Paul De Hase, le Jeune, est inscrit comme fils de maître. En 1588, un Jacques De Hase est porté sur les registres de la confrérie comme élève peintre du doyen Gérard Schooffs. En 1604, enfin, nous trouvons encore à Anvers un François De Hase, inscrit comme élève d'Arthur van Laeck. A Bruges, un Jacques De Hase, peintre verrier, ancien doyen de la gilde de Saint-Luc, est inscrit en 1762 dans l'obituaire de la corporation.

Ad. Siret.

**DE HASE OU DE HAËSE (M.)**, peintre d'histoire, florissait en 1760. Il est cité à différentes reprises dans le *Voyage pittoresque*, de Descamps, comme « un peintre moderne renommé. » Cet auteur cite de lui les tableaux suivants : un *Portement de croix*, à l'église de Dieleghem; plusieurs sujets du Nouveau Testament, à l'église des Cordeliers, dite des Bogards, à Bruxelles; le *Mariage de la Vierge* et la *Purification*, à l'église des Carmes Chaussés, de la même ville; six sujets extraits de la *Vie de la Vierge*, à l'église des Jésuites (congrégation des écoliers), tous placés à Bruxelles. Il est hors de doute que c'est dans cette dernière résidence que travailla et que vécut De Hase. De nos jours, il existe encore une œuvre estimable de cet artiste dans l'église de Denderleeuw; elle représente le *Christ à Emmaüs*, et est signée : DHASE, 1754.

Ad. Siret.

**DE HAZE** ou **DE HAEZE** (*Jacques*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 6 janvier 1657, entra dans la compagnie de Jésus, à Malines, le 1<sup>er</sup> octobre 1675. Après sa profession religieuse, il obtint de ses supérieurs la permission de partir comme missionnaire pour le Paraguay, où il travailla à la conversion des infidèles. Après vingt-deux années d'apostolat dans les missions, il fut placé à la tête du collège du Paraguay, et c'est là, probablement, qu'il mourut. On a de lui : *Lettre du P. Jacques de Haze au R. P. J. B. Arends, provincial de la Compagnie dans la province Flandro-Belgique*, imprimée dans les *Lettres édifiantes*, éd. de Paris, 1839, II, pp. 95-101. Cette lettre, datée de Buenos-Ayres le 30 mars 1718, contient des détails sur l'état des peuplades de l'Uruguay, de la Parana et du Paraguay, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a été traduite en allemand et en flamand. E.-H.-J. Reusens.

Do Backer, *Écrivains de la compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 52.

**DE HAZE** (*Jean*), jurisconsulte, né à Tourcoing vers 1487, et décédé à Louvain, le 28 mars 1547. Il vint étudier à l'université de Louvain et fut élu, par ses condisciples, *doyen* du collège des bacheliers ès-droits, c'est-à-dire président des réunions qui avaient lieu, une fois par semaine, au collège de Saint-Ivon, pour s'y exercer en commun à la discussion des questions de droit de tout genre. Valère André observe, dans ses *Fasti academici*, que les doyens des bacheliers furent, dès le principe, des hommes distingués et qui tous occupèrent plus tard des places honorables dans la Société. Jean De Haze, appelé à siéger dans le conseil de l'université comme membre de la faculté des Arts, dès le 28 novembre 1517, fut promu solennellement au grade de docteur ès-droits le 22 mai 1520. Après sa promotion, il fut nommé professeur ordinaire des Institutes de Justinien, et commença ses leçons le 28 octobre 1520. Le 20 avril 1530, il passa, de la chaire des Institutes, à la chaire primaire des lois, qu'il résigna, quelques mois avant sa mort, en

faveur du célèbre jurisconsulte Gabriel Mudæus, de Brecht.

Son corps fut enterré dans l'église collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, près de l'autel de Saint-Mathias, avec l'épigraphie suivante, gravée sur une lame de cuivre : *MAGISTER JOHANNES HASIUS A TORCONIA LOVANI LEGUM DOCTOR ORDINARIUS OBIT ANNO DOMINI 1547 ; AETATIS SUÆ 60.* E.-H.-J. Reusens.

Valère André, *Fasti academici*, éd. de 1680, p. 184. — Paquot, *Fasti academici manuscripti*, manuscrit n° 17867 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles; *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1862, p. 255.

**DE HAUT** (*Étienne*), sculpteur, né à Marchiennes-au-Pont (Hainaut), en 1717, mort le 30 juillet 1797, à Beaumont, où il habitait depuis 1743. Il travailla principalement pour des églises et des chapelles de couvent. Parmi ses meilleures productions sculpturales, Piron cite celles qu'il exécuta pour la cathédrale de Tournai. Edm. De Buscher.

C. F. Piron, *Levensgeschiedenissen van voorname mannen, etc.*, in Belgique.

**DEHAUT**. (*Louis-Joseph*), professeur, né à Chièvres, province de Hainaut, le 30 décembre 1805, mourut à Liège le 1<sup>er</sup> juillet 1841. Les faibles ressources de sa mère, restée veuve avec une nombreuse famille, furent cause qu'il ne put être envoyé au dehors pour faire son cours d'humanités avant l'âge de dix-sept ans. Mais, grâce à ses heureuses dispositions et à son ardeur passionnée pour l'étude, il les termina avec succès dans l'espace de trois ans; entré au collège d'Ath en 1822, il en sortit en 1825. Dehaut se rendit alors à Louvain, où il fut admis au collège philosophique et suivit, en même temps, à l'université les cours de la faculté de philosophie. Pendant la durée de ses études, il prit part deux fois au concours universitaire en 1827 et en 1829. La première fois, il obtint une mention honorable pour sa réponse à une question historique et, la seconde fois, la médaille d'or pour sa réponse à une question de philosophie. En 1827, l'académie de Bruxelles avait proposé, pour le concours de 1830, une question sur la vie et la doctrine



d'Ammonius Saccas. Dehaut, selon qu'il l'affirme lui-même, n'eut connaissance du programme de l'académie que vers la fin de 1829 ; mais, comme depuis trois ans il avait rassemblé les matériaux nécessaires pour la solution de la question, il y répondit et son mémoire fut couronné. La révolution de 1830 amena un grand bouleversement dans les universités belges : des facultés furent supprimées et des professeurs étrangers démissionnés. Dehaut, qui se trouvait encore sur les bancs de la faculté de philosophie, fut, en récompense de ses sentiments patriotiques, nommé lecteur dans cette faculté. Le programme des cours pour 1831 porte qu'il se propose de donner, cette année, les cours d'histoire générale et d'histoire de la philosophie. Dans la suite, il échangea ce dernier cours contre celui d'histoire politique moderne. On a avancé à tort qu'il avait enseigné l'histoire du moyen âge : elle n'était pas comprise alors dans les matières de l'enseignement universitaire. C'est à cette époque qu'il fut attaché à la rédaction du journal politique le *Courrier Belge*, dans lequel il publia ; entre autres, plusieurs articles sur l'enseignement. N'étant pas porteur du diplôme de docteur dans la faculté à laquelle il appartenait, il en demanda un, au prix d'études plus longues, à la faculté de droit. Le choix du sénat académique le porta aux fonctions de secrétaire de cette assemblée pour l'année 1833-1834, et ces fonctions lui furent prorogées pour l'année suivante. Le renouvellement de son mandat n'était pas seulement la récompense de l'activité et de l'exactitude avec lesquelles il avait rempli les devoirs de cette charge : il avait pour but de lui permettre l'achèvement d'un travail considérable entrepris à la demande du gouvernement, à savoir la statistique de l'université de Louvain depuis 1817 (2 vol. in-fol.), et, en outre, le catalogue systématique et raisonné des archives universitaires ainsi que de celles de l'ancienne école de droit de Bruxelles. La constitution frêle et malade du jeune professeur ne résista pas à ces excès incessants de travail : une affection de poitrine faillit le conduire au tombeau, mais il survé-

cut à cette première attaque, contrairement aux prévisions des hommes de l'art. Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, il fut nommé, en décembre 1835, professeur extraordinaire et envoyé à l'université de Gand pour y enseigner la statistique et la géographie physique et ethnographique. Ce nouvel enseignement n'absorba pas tout son temps ; il put s'occuper de la révision et de la publication de son mémoire sur Ammonius Saccas et continuer ses études de la philosophie de Plotin. Sa santé, profondément altérée, ne s'améliorant pas, il en accusa le climat des Flandres et, au mois d'août 1837, il obtint de passer à l'université de Liège, où il fut chargé du cours d'histoire politique moderne, qu'il avait professé précédemment à Louvain. Si ce changement de résidence ralentit les progrès du mal dont il avait apporté le germe en naissant il ne l'arrêta pas : Dehaut succomba quatre ans après son arrivée à Liège, à l'âge de trente-six ans, victime de son ardeur infatigable au travail et de son dévouement à sa famille. On rapporte de lui cette réplique à un ami qui, après sa première maladie, lui conseillait le repos et lui demandait s'il voulait se tuer : « Dieu m'en garde, je n'ai pas le droit de mourir avant d'avoir laissé à ma famille de quoi vivre. » Au mois de mai 1840, un an avant sa mort, il avait été élu correspondant de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. L'activité littéraire de Dehaut n'a pas été de longue durée, mais elle a été des plus fécondes. Les ouvrages qu'il a composés n'ont pas été tous publiés ; ce sont : 1<sup>o</sup> *Mémoire sur Iphicrate, général et orateur*. Cet écrit n'ayant obtenu au concours qu'une mention honorable n'avait pas eu droit aux honneurs de l'impression. — 2<sup>o</sup> *Mémoire sur le Tô 'Eyw ou l'existence objective de l'âme*, qui a obtenu la médaille d'or ; il aurait été inséré dans les annales de l'université de Louvain, si ce recueil n'avait été supprimé à la suite des événements de 1830. — 3<sup>o</sup> *Essai historique sur la vie et la doctrine d'Ammonius Saccas*. Bruxelles, chez Hayez, 1836, in-4<sup>o</sup>, IV et 204 pages. Ce mémoire sur le chef d'une des

plus célèbres écoles philosophiques d'Alexandrie a certainement du mérite; mais l'auteur, comme il le rappelle lui-même dans sa préface, l'a composé lorsqu'il était encore sur les bancs de l'université et ses biographes en ont surfait la valeur en s'appuyant, à tort, sur des lettres privées d'hommes haut placés dans la littérature et la philosophie en France, à qui l'ouvrage avait été envoyé; ils ont pris pour des jugements de simples compliments de politesse, lesquels d'ailleurs s'appliquent, également aux trois écrits mentionnés sous le numéro suivant. — 4<sup>o</sup> *Observation sur le titre III du projet de loi sur l'instruction publique et sur le rapport de la section centrale*. Bruxelles, 1835, in-8<sup>o</sup>; brochure publiée en collaboration avec M. Adolphe Roussel sous le pseudonyme de Philarète Durosoir; *Sur l'existence et les conditions d'un enseignement supérieur donné en Belgique aux frais de l'État*, ibid., 1835. *De l'état actuel de l'instruction publique, mais surtout de l'enseignement supérieur en Belgique*. Liège: (extrait de la *Revue Belge*). — 5<sup>o</sup> Dans la préface de son essai sur Ammonius Saccas, Dehaut annonça la publication prochaine de deux nouveaux mémoires destinés à servir en quelque sorte de complément à son travail sur le sacrophore. Le premier devait avoir pour titre: *De la doctrine de Numénius d'Apamée et de l'influence que ce philosophe a exercée sur l'école Ammonio-Plotinienne*; le second devait être intitulé: *De la doctrine de Plotin dans ses rapports avec celle d'Ammonius Saccas*. Les biographes de Dehaut rapportent que la première partie de cet écrit était terminée en 1837, mais sans nous renseigner sur son sort. A cette occasion, ils citent, comme un trait de la patience et de l'ardeur scientifique de Dehaut, l'obligation où il se trouva de lire d'un bout à l'autre, dans le texte grec, les cinquante-quatre livres des *Ennéades* de Plotin. Mais ils n'ont pas fait attention que l'édition de Bâle, dont il fit usage (car c'était la seule qui donnât le texte grec avant celle de Creuzer publiée en 1835) offre en regard la traduction latine de Ficin, et que l'étudiant de Louvain n'était guère de force, pas plus que

beaucoup de savants, à se passer de ce secours.

J. Boulez.

Ph. Lesbroussart, *Notice sur L.-J. Dehaut*, lue à la Société d'Émulation de Liège et reproduite dans l'*Annuaire de l'Académie de Bruxelles*, année 1845. Alphonse Leroy, *Liber Memorialis de l'Université de Liège*, pp. 149-154. Liège, 1869.

**DE HEER**, plus connu sous le nom de **TIMOTHÉE-DE-LA-PRÉSENTATION**, écrivain ecclésiastique, né à Bailleur dans la Flandre française, le 28 septembre 1648, et décédé à Gand, le 25 mai 1710. A l'âge de vingt ans, il entra dans l'ordre des Carmes chaussés, où il fit sa profession le 21 novembre 1669. Peu de temps après, ses supérieurs l'envoyèrent au couvent de la ville de Gueldre, en Hollande, pour y remplir les fonctions de préfet des études du collège d'humanité que les carmes dirigeaient dans cette ville. Il vint plus tard à Gand et y passa le reste de sa vie, s'occupant, avec dévotion, des travaux du saint ministère. Un effort violent, qu'il fit en prêchant le carême de 1710, lui occasionna une maladie interne, qui l'emporta au bout de six semaines. Religieux fervent, il avait une dévotion toute particulière au Saint-Sacrement de l'Autel, et se faisait remarquer, comme savant, par la connaissance approfondie de plusieurs langues vivantes. Il aimait beaucoup les livres et fut chargé, pendant longtemps, du soin de la bibliothèque du couvent de Gand. On a de lui: 1<sup>o</sup> *Brandende lampen voor het Alderheyligste Sacrament des Antaers, ofte de doortuchtige liefhebbers van dit Goddeluyck mysterie tot naervolginge voorgesteld*. T'Antwerpen, Petrus Jouret, 1726-1728, 5 vol. in-12, chacun de 500 à 600 pages. Cet ouvrage, qui n'était pas entièrement terminé à la mort de l'auteur, a été achevé et publié par son neveu, le père Thaddée de Saint-Timothée, également carme chaussé. L'auteur a laissé, en outre, en manuscrit, les traités suivants: — 2<sup>o</sup> *Ceder-Merck* ou *Moëlle du Cedre*, recueil, en flamand, de maximes et de conseils touchant la vie intérieure, extraits des ouvrages de saintes personnes ou d'écrivains pieux et ascétiques. — 3<sup>o</sup> *Des Méditations* ou *Conférences* prêchées en latin. —

4<sup>e</sup> Des *Opuscles spirituels*, également en latin.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., 1, p. 189.

**DE HEERE** ou **DHEERE** (*Jean*), le *Vieux*, sculpteur et architecte à Gand, florissait dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il y mourut en 1578. On l'appelait aussi **JAN MYNHEERE**, sobriquet donné comme marque de considération et de popularité, devenu ensuite une variante patronymique, que l'on trouve reproduite dans un grand nombre d'actes et d'annotations authentiques. Aussi l'appellation ne lui a-t-elle pas été exclusivement attribuée : elle se rencontre dans les documents contemporains relatifs à son fils, Luc De Heere ou Dheere, le peintre-poète, et même à d'autres membres de la famille. Dans deux sentences interlocutoires du conseil de Flandre, à Gand (procès pour empiètement sur les droits du métier des maçons : 1536-1539), le sculpteur-architecte Jean De Heere est appelé *Jan Mynen Heere*, dit **MEESTER HANS**. Il épousa **ANNE DE SMYTERE**, miniaturiste de talent, dont parlent avec éloge l'historien gantois Marc van Vaernewyck et le cosmographe florentin Louis Guichardin. Elle était de lignée artistique, sœur du sculpteur Jean De Smytere, qui travailla avec Daniel Ruytaert, au jubé orné et historié des carmes chaussés ou Frères de N.-D. du Mont-Carmel, à Gand. Les époux eurent deux fils, dont les noms et la profession nous sont connus : **JEAN DE HEERE le Jeune**, peintre et sculpteur, mort en Espagne, présume-t-on, en 1579 ; et **LUC DE HEERE**, le peintre-poète, lequel acquit une certaine célébrité ; puis quatre filles, dont l'une s'unit à Jean Schoorman, sculpteur-architecte à Gand, qui tailla, en 1584, pour le maître-autel de l'église de Saint-Bavon (cathédrale), un *Christ* de marbre blanc, et orna de statues les tabernacles de la confrérie de Notre-Dame aux Rayons.

Parmi les œuvres sculpturales de Maître **JEAN DE HEERE le Vieux**, dont la mention nous a été transmise (car il n'en existe guère de traces matérielles aujourd'hui), Marc van Vaernewyck cite, dans son *HISTORIE VAN BELGIS of Spieghel der*

*nederlandscher antheyt*, L. IV. C. XLVIII : à l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre, au Mont-Blandin, lez-Gand, le **MAUSOLÉE d'ISABELLE D'AUTRICHE**, sœur de Charles-Quint et reine de Danemark, morte en 1526, au château abbatial de Zwynaerde, exilée avec son mari le roi Christiern II, surnommé le Néron du Nord. Sur la pierre tombale de ce *Mausolée*, placé dans le chœur de l'oratoire conventuel, était couchée la statue de la défunte princesse, en marbre blanc, statue exécutée vers 1529 ; Jean de Mabuse avait peint l'*épitaphe* ornementée. Cette image fut brisée par les iconoclastes en 1578. Sur le maître-autel se voyait, de Jean De Heere, un **RETABLE** sculpté, et, derrière le chœur, un **SAINTE-SÉPULCRE**. Pour le chœur, il avait confectionné des *stalles* en bois de chêne, à ornements en haut-relief.

M<sup>re</sup> Jean De Heere le *Vieux*, était non-seulement un sculpteur et statuaire habile, mais un architecte de mérite, fort estimé de son temps. Dans l'art architectural, il donna plus d'une preuve marquante de ses connaissances pratiques ; pour la célébration du XXIII<sup>e</sup> et dernier **CHAPITRE GÉNÉRAL de l'Ordre de la Toison d'Or**, tenu en 1559, par Philippe II, dans l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste (depuis, Saint-Bavon) à Gand, il conçut et éleva, devant le haut-chœur, un jubé en bois, à colonnes, avec ornements taillés et peintures épisodiques ou emblématiques, lesquelles furent exécutées par son fils Luc De Heere, ainsi que les riches écussons armoriés des chevaliers de l'Ordre. Ce jubé fut construit en six semaines environ, et, au dire de son contemporain Marc van Vaernewyck, « avec moins de cent ouvriers ! ». La ville de Gand en paya les frais. Dans le même temple l'éminent sculpteur érigea la *tombe et l'épitaphe* de Luc Munich, premier prévôt mitré de la collégiale, et plaça, dans la chapelle de la corporation des boulangers, un **RETABLE** accosté de statues en marbre blanc. — Dans l'église de Saint-Michel, à Gand, on voyait aussi, de cet artiste, avant les dévastations des iconoclastes, deux *retables* taillés en bois, avec des bas-reliefs en albâtre.

En maintes circonstances solennelles, Maître Jean De Heere *le Vieux*, fut employé par le magistrat communal de Gand, soit seul, soit avec son fils le peintre Luc De Heere. Plusieurs fois des gratifications lui furent accordées pour ses travaux et ses services. En 1533-1534 il construisit, dans la maison échevinale, rebâtie d'après les admirables plans de Rombout Keldermans et de Dominique De Wagemakere, la CLÔTURE ou l'ÉCRAN, à claire-voie, en marbre noir et blanc (pierre de touche et albâtre, disent les documents de l'époque), posée dans la chapelle du chef-collège. Les piliers de la porte et les balustres des claires-voies en cuivre furent ouverts par le fondeur de cloches Martin Stuerbaut. En 1559, Maître Jean De Heere tailla, pour la façade gothique, au Haut-Port, une *Statue de Neptune*, en pierre d'Avennes : aux pieds du dieu marin se déversaient les eaux pluviales descendant de la toiture. Quelques années après, en 1575, il sculpta, pour la salle judiciaire des échevins de la Keure, un groupe de la JUSTICE, avec ses attributs et l'emblème de la cité gantoise. La statue et les accessoires furent enluminés et dorés par le peintre Georges Van der Riviere. En 1584 le groupe fut restauré par le sculpteur Jean Schoorman, et, en 1647, pour la dernière fois, repeint par Pierre Nicasius. Depuis lors, on en perdit les traces.

A part les notions fournies aux biographes, sur M<sup>re</sup> JAN DE HEERE *le Vieux*, par l'historien Van Vaernewyck et les annotations extraites des comptes manuscrits de la ville de Gand, on n'avait retrouvé jusqu'ici aucun document authentique ayant trait à l'une ou l'autre de ses œuvres sculpturales. Mais un acte du 13 novembre 1566, par lequel Nicaise Pollet, tailleur de pierres, se constituait son garant, acte passé devant l'échevinage gantois, porte que le sculpteur avait conclu, le 20 avril précédent, une convention avec la dame Anne de Morslede, veuve de MESSIRE JEAN DE BEAUFREMEZ, pour l'exécution du *cénotaphe* du défunt. Ce monument funéraire a dû être élevé dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Gand, et, puisqu'aucun vestige

n'en subsiste, il y aura, sans doute, été détruit, pendant les troubles religieux, au XVII<sup>e</sup> siècle, avec tant d'autres mausolées qui subirent le même sort, tels que ceux du prévôt *Luc Munich* et de *Michelle de France*, première femme de Philippe le Bon. Maître Jean De Heere avait donné en garantie de l'exécution du contrat conclu avec la dame veuve de Beaufremez, sa maison d'habitation, dans la rue du Cyprès, à Gand, propriété vendue en 1576 à son gendre, le sculpteur Jean Schoorman, lorsqu'il quitta sa profession artistique, en se réservant seulement, sa vie durant, une chambre, au-dessus de l'atelier-boutique.

Ed. De Busscher.

Marc van Vaernewyck, *Historie van Belgis of Spiegel der nederlantsche authetic*. Ghent 1574. — Willems, *Belgisch museum*, t. II, 1838. — E. O. S. *Recherches sur les peintres et les sculpteurs à Gand, au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1868 — Archivus de Gand, *Comptes communaux et Livres échevinaux de Gand*, mss. du XVI<sup>e</sup> siècle. — Juste Billet, *Livres de police urbaine et Chronique de Gand*.

**DE HEERE (Luc), DIEERE, MYNHEERE** ou **MYNSHEEREN**, latinisé **DERUS** et **DIEERIUS**, peintre d'histoire, de portrait, écrivain et poète, né à Gand en 1534, mort à Paris le 29 août 1584. Fils de M<sup>re</sup> JEAN DE HEERE, le sculpteur-architecte, et d'ANNE DE SMYTERE ou SMYTERS, excellente miniaturiste, il reçut d'eux les premières leçons de dessin et de peinture. Accompagnant son père dans ses voyages aux carrières de pierres à tailler et de marbres du Namurois, il s'exerçait dès lors, sous ses yeux, à dessiner, d'après nature, les vues des bords de la Meuse et les sites montagneux des Ardennes. Doué d'une rare aptitude, il fit de rapides progrès; puis il entra en apprentissage chez Frans Floris (Fr. De Vriendt), à Anvers, l'un des maîtres les plus renommés de la période de transition, qui sépare l'école flamande primitive de celle de Rubens. Le jeune De Heere ne tarda pas à se placer au premier rang des élèves, et le biographe Charles van Mander nous apprend qu'il exécuta nombre de dessins ou patrons de tapisseries et de verrières qui passèrent pour l'œuvre du maître. On ignore l'épo-

que précise de son retour à Gand et de son admission à la maîtrise. La corporation des peintres, dépossédée, par Charles-Quint, en 1540, de ses privilèges et de ses biens, n'exista guère que de nom jusqu'en 1574. A cette date, Jean De Heere est mentionné sur une liste d'*anciens francs-mâtres*, sans millésime d'admission. En 1559, il fut chargé d'établir dans l'église de Saint-Jean (collégiale de Saint-Bavon) à Gand, un *jubé*, pour clôturer le chœur, où devait se tenir par Philippe II le chapitre de l'ordre de la Toison d'Or, Luc De Heere y aida son père, et, avec Benjamin Sammeling, autre élève gantois de Frans Floris, reçu maître à Anvers en 1555, il orna le jubé et le chœur de peintures décoratives; ils peignirent aussi les écussons armoriés des chevaliers invités à la cérémonie, écussons qui ornent encore aujourd'hui la cathédrale de Gand. Les comptes capitulaires constatent qu'en mai 1559, LUCAS MYNHEERE dessina les modèles des verrières latérales de la nouvelle nef, tandis que les patrons des trois grandes fenêtres furent exécutés par Michel van Coxcie, de Malines. Le tableau représentant *Le roi Salomon accueillant la reine de Saba*, qui se voit dans le même temple, est signé et daté: LUCAS DERUS, *inv. fecit* 1559. Philippe II y est glorifié sous la figure de Salomon! Le peintre, très-servent catholique, n'avait que vingt-cinq ans, et le successeur de Charles-Quint ne s'était pas encore attiré l'animadversion des Flamands, qu'il ne mérita que trop ensuite. Les écrivains contemporains louèrent non moins le talent du peintre, que la verve du poète. Or, si *le Salomon* ne paraît pas justifier entièrement leurs éloges, il est visible que cette œuvre offre des qualités réelles et promettait beaucoup pour l'avenir. Dans cette première production biblique, on remarque de charmantes têtes de jeunes femmes, types de l'école de Frans Floris. La physionomie de Salomon a de la majesté et de l'expression; les draperies sont de bon style, la couleur rappelle la palette des peintres coloristes.

Au musée historique de Gand appartient un tableau de cette époque auquel

on donne les désignations de la *Naissance de Charles-Quint*, — l'*Horoscope de Charles-Quint*, — les *Parques filant la destinée de Charles-Quint*. Cette composition, non-signée, est attribuée à Luc De Heere ou à Benjamin Sammeling; elle date, très-probablement, de 1558-1559 et a fait partie des peintures d'ornementation de l'église de Saint-Jean. En 1539, l'œuvre fut restaurée et placée par le magistrat communal dans sa chambre échevinale. Sous le triple rapport du style, de la couleur et des types féminins, elle a une grande analogie avec le *Salomon et la reine de Saba*. Dans un manuscrit de Marc van Vaernewyck, acquis en Hollande pour les archives communales de Gand, et que la *Société des bibliophiles flamands* vient de livrer à l'impression (*Botreurlieke tyden in de Nederlanden en voornamelick in Ghendt*, 1566-1568), il est dit qu'on enleva de l'église Saint-Michel, à Gand, peu avant la destruction des images du culte catholique par les sectaires (août 1566), un tableau peint « par le jeune et savant artiste M<sup>re</sup> Luc De Heere, » représentant l'*Histoire du Serpent d'airain, au désert*. Charles van Mander et d'autres auteurs citent plusieurs œuvres religieuses, perdues ou détruites pendant les troubles du *xv<sup>e</sup>* siècle: dans l'oratoire de l'abbaye de Saint-Pierre, au Mont-Blandin, lez-Gand, se voyaient sur les volets d'un dyptique la *Descente du Saint-Esprit sur les apôtres*; dans la cathédrale de Saint-Bavon, une belle « épitaphe » ou tableau de mausolée: sur le panneau intérieur était représentée la *Résurrection du Christ*; sur les volets, les *Pèlerins d'Emmaüs* et la *Madeleine aux pieds de Jésus, dans le jardin de Gethsemanie* (fond de paysage). L'appendix biographique joint en 1829, à l'édition de l'*HISTOIRE VAN BELGIS*, de Van Vaernewyck, mentionne une *Dernière Cène*, une *Ascension* et une *Assomption*. Dans l'inventaire des archives de l'église de Saint-Michel, à Gand, sont annotés des documents qui rappellent cinq productions analogues de Luc De Heere, données à ce temple: en 1599, trois compositions symboliques, *La Foi*, *L'Espérance* et *La Charité*; en 1637,

*Le Christ au Mont des Oliviers*; en 1678, *l'Ange Raphaël et le jeune Tobie*: on ne sait ce que sont devenues ces œuvres. Au musée de Copenhague se voit de lui (Livret n° 210): *Les cinq Vierges sages et les cinq Vierges folles*, allégorie de la vie religieuse et de la vie sensuelle. B. 23 1/4 — 23 1/4. Dans mes RECHERCHES SUR LES PEINTRES ET LES SCULPTEURS A GAND, AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE (1866), j'ai signalé, pour la première fois, un tableau de maître-autel, peint par l'artiste gantois, en 1565, pour l'église du village de Saint-Paul, au pays de Waes, et payé cent vingt florins d'or, plus une gratification pécuniaire, au lieu d'un pourpoint de velours neuf stipulé dans le contrat. L'œuvre qui existe encore, représente *Jésus crucifié entre les deux larrons*; sur le devant, la Vierge-Mère et saint Jean; dans le fond d'autres figures. Voici comment en parle, dans la description du pays de Waes, M. Ad. Siret, l'auteur du DICTIONNAIRE DES PEINTRES: « Le coloris et l'harmonie générale paraissent avoir souffert, soit de l'ardeur du soleil, soit de la main d'un nettoyeur inhabile; mais le Christ et les larrons, traités dans une teinte ombrée, offrent de sérieuses beautés et présentent un ravissant contraste avec l'épisode de l'avant plan, tenu dans une gamme de couleurs plus claires. La Vierge-Mère a une pose pleine de noblesse; les draperies de sa robe d'azur sont remarquables par la pureté des lignes; saint Jean est moins bien réussi, et de pose et d'expression. Dans le fond, deux figures, qui semblent être des portraits, sans doute les donateurs, confirment évidemment tout ce que l'on a écrit du talent supérieur de Luc De Heere comme portraitiste. » Enfin la cathédrale de Gand possède, outre le *Salomon et la reine de Saba*, un ouvrage authentique d'un autre genre, une reminiscence de ses essais de paysage. C'est la *Vue topographique de l'ancienne abbaye et de la cité de Saint-Bavon*, avec le panorama de Gand en perspective. Commandée par le prévôt Viglius d'Aytta de Zuichem, cette vue fut exécutée, en plus grande dimension, d'après un tableau que l'on présume avoir été peint par Gé-

rard Hoorenbout, pour l'abbé Huguenois. Elle fut payée, en janvier 1564 v. s. (1565), soixante florins d'or; la quittance autographe de Luc De Heere est conservée dans les archives de la Flandre orientale.

Au dire de son biographe Charles van Mander, l'artiste gantois, en quittant l'atelier de Frans Floris, à Anvers, partit pour la France, et s'arrêta assez longtemps à Fontainebleau, où le château, orné par François I<sup>er</sup> de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, offrit à ses études un véritable musée, ainsi qu'une riche collection de manuscrits. La reine-mère, Catherine de Médicis, lui commanda des dessins de tapisseries pour les résidences royales; les modèles exécutés pour son maître, durant son apprentissage, l'avaient rendu fort habile dans ce genre de travail, et sa réputation l'avait précédé en France. Ce fut à cette époque qu'il conçut l'idée de sa galerie de costumes nationaux, idée reproduite, plus tard, à Londres, chez l'amiral Edwards, comte de Lincoln. Les éléments du travail furent puisés dans les manuscrits, les dessins, les peintures étudiés à Fontainebleau, à Paris et à Londres, qu'il visita ensuite. Aux études de cette galerie, offrant un assemblage d'aquarelles parfois dignes du miniaturiste le plus expert, il donna le titre de *Théâtre de tous les peuples et nations de la terre, avec leurs habits et ornements divers, tant anciens que modernes, diligemment dépeints au naturel* par LUC DHEERE, peintre et sculpteur Gantois. L'artiste, qui eut, sans doute, l'intention de dédier son œuvre à quelque haut personnage britannique, mit au revers du titre les armes d'Angleterre, sur lesquelles il superposa les armoiries du grand bailli de Gand, messire Adolphe de Bourgogne, vice-amiral de la mer du Nord, lorsqu'il se décida à lui en offrir l'hommage, comme il l'avait fait, en 1565, de son premier recueil poétique. Mais le seigneur de Wackene, son constant protecteur, mourut en 1568, et le *Théâtre de tous les peuples* ne fut complété qu'en 1576. De format in-folio, la galerie cosmopolite contient cent quatre-vingt-neuf études coloriées à la gouache,

figures en pied, commençant par le grand prêtre des juifs *Aaron*, frère de Moïse, en costume sacerdotal d'une scrupuleuse exactitude, d'après les descriptions bibliques. Les nos 2 à 12 sont des réminiscences de l'antiquité romaine; les nos 13 à 28, des personnages italiens, parmi lesquels se distinguent le *Duc* (doge) de Venise, le *Magnifico* de Gènes; les nos 29 à 55, offrent des costumes du Nord de l'Europe, des soldats allemands, des halbardiers de Charles-Quint; les nos 56 à 71 sont consacrés au Brabant et à la Flandre, y compris un portrait de Philippe le Bon et ceux de deux comtesses de Flandre; les nos 72 à 81 représentent des Français et des Françaises; les nos 82 à 121 sont réservés à l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande: on y remarque le *Maireur de Londres*, à son entrée solennelle dans la cité, des *gentlemens* et des *ladys* d'excellente facture; les nos 122 à 135 présentent des costumes de l'Espagne et du Portugal; les nos 136 à 153, des prototypes ecclésiastiques et religieux, des têtes ascétiques parfaitement caractérisées (le *Pape*, vieillard à la physionomie vénérable, en habillement splendide, est une portraiture assurément); les nos 159 à 164, hommes d'armes anciens et *tournoyeurs* des *x<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles, avec des accoutrements et des armures d'une minutieuse exactitude; les nos 165 à 187 reproduisent des costumes turcs, arméniens, grecs, égyptiens, persans et éthiopiens: ce sont les moins réussis. Le no 188 est l'image d'un *Groenlandais*, amené en Angleterre, en octobre 1576, par Martin Forbisher, au retour d'un voyage aux régions boréales. Enfin, le no 189, un homme entièrement nu et de type britannique: de la main droite, il tient des ciseaux ouverts et, sur son bras gauche, pend une pièce d'étoffe. C'est l'*Anglais*, irrésolu et changeant, imitant ou adoptant les modes étrangères. Ainsi Luc De Heere le peignit dans la GALERIE LINCOLN, « ne sachant, disait-il, quel vêtement lui attribuer, soit français, italien, espagnol, neerlandais, qu'il ne fallût peut-être modifier le lendemain. » Quand la reine Élisabeth apprit par l'amiral Edwards cette plaisanterie flamande, loin

d'en blâmer l'artiste, rapporte Van Mander, elle répondit: « N'est-ce pas honteux, que la versatilité de notre nation lui mérite d'être traitée de cette façon par un étranger? » Telle est la description sommaire de ce monument artistique gantois du *xv<sup>e</sup>* siècle qui passa, en 1821, de la famille De Potter-Kervyn, dans les mains de l'illustre David, exilé en Belgique, puis, à son décès, dans la bibliothèque de livres rares et manuscrits de M. Chedeau, de Saumur. — Vendues à Paris, en 1865, les aquarelles de Luc De Heere y furent achetées pour les archives communales de Gand, et sont maintenant à l'abri de l'expatriation. — Sur leur authenticité, il ne peut s'élever de doutes: le titre, la dédicace versifiée, d'autres poésies et les inscriptions indicatives sont toutes écrites par le peintre et conformes aux autographes signés que l'on connaît de lui. Ses précieuses aquarelles et le *Christ en Croix*, du pays de Waes, ont jeté une lumière inattendue sur la valeur de l'artiste gantois comme peintre d'histoire. Elles justifient tout-à-fait les louanges contemporaines, en même temps que les portraits qu'il a laissés en Angleterre témoignent pleinement de son habileté hors ligne, pour la portraiture; sur ce point on peut en croire l'appréciation d'un esthétiste, d'un connaisseur réputé: Willam Burger (Th. Thoré), l'auteur de *Revue raisonnée* des plus célèbres collections de l'Europe. A L'EXHIBITION DES TRÉSORS D'ART DE LA GRANDE-BRETAGNE (Manchester, 1857) trois portraits peints par Luc De Heere furent exposés, avec les anciens portraits historiques, images royales et illustrations anglaises dues aux pinceaux d'*Antoine van Dyck* et de *Hans Holbein*; « ces Luc De Heere, dit Burger, peuvent compter parmi les plus beaux portraits de l'époque où Holbein et De Heere peignaient. » Cette appréciation n'est-elle pas le plus glorieux des éloges? Les trois portraits exposés étaient: 1<sup>o</sup> Celui de *Marie Tudor d'Angleterre* (qui épousa en 1554 Philippe II et mourut en 1558) « avec le monogramme du peintre et la date (erronée) de 1544; » il appartient à la Société des antiquaires de Londres. — 2<sup>o</sup> Celui

de Lord Henry Darnley, époux de Marie Stuart, reine d'Écosse, de la galerie d'Hampton court. — 3<sup>o</sup> Celui de la reine Élisabeth, en pied, de petite dimension, du cabinet du duc de Portland : une des plus charmantes œuvres du peintre gantois. Bryan Stanley affirme que De Heere a séjourné en Angleterre sous le règne de Marie Tudor. Il y est donc allé au sortir de son apprentissage, et la date du portrait de la Reine Marie, montée sur le trône en 1553, doit être 1554 ? L'artiste avait vingt ans. Mais, chez lui, l'aptitude à saisir les traits du visage était, en quelque sorte, innée ; même de mémoire il obtenait des ressemblances parfaites. Van Mander cite, parmi ses meilleurs portraits peints à Gand : *Messire Adolphe de Bourgogne, sa femme Dame Jacqueline de Bonnières, et le Petit Cousin*, leur bouffon. L'assertion de Bryan Stanley coïncide avec le séjour en Angleterre des ambassadeurs de Charles-Quint, chargés de conclure le mariage de la reine Marie avec le prince Philippe d'Espagne. Luc De Heere peut avoir suivi le comte d'Egmont et ses collègues, partis de Flessingue sur un des bâtiments de la flotte du vice-amiral Adolphe de Bourgogne.

De retour aux Pays-Bas, Luc De Heere peignit le portrait d'une jeune protestante, belle et lettrée, Éléonore Carboniers, fille du bourgmestre de Vere, en Zélande, et s'en éprit éperdument. Mais le père et la fille ambitionnaient un riche mariage, et ce ne fut que par les plus persévérantes instances, que l'artiste, relativement pauvre, obtint sa main. Il lui adressa maintes épîtres amoureuses et élégiaques, imprimées, en 1565, dans un volume mis au jour à Gand, sous le titre de *Jardin et Verger de poésies* (HOF ENDE BOOMGAERT VAN POËSIËN), avec un préambule versifié par Éléonore Carboniers, sa femme, et l'approbation ecclésiastique. À cette époque, il était encore catholique ; néanmoins, il est probable que son mariage contribua, tout autant que la fréquentation des adhérents de la réforme calviniste, à son changement de religion. En janvier 1562, il offrit une *Ode de bien-venue* à Messire Adolphe de Bourgogne, de retour d'Es-

pagne avec le décret de juridiction sur le canal maritime de Gand, et, en 1563 des vers de congratulation au chef de l'échevinage, Messire Jean De Vos. Quand les troubles religieux provoquèrent en Flandre les premiers excès des iconoclastes (août 1566), Luc De Heere, ainsi que le fit son père pour les objets de sculpture des églises gantoises, s'efforça de sauver, jusque dans sa demeure, des tableaux menacés de destruction. Plusieurs de ces œuvres, dit Van Mander, entre autres des panneaux de Frans Floris, servirent de modèles à l'école de peinture établie dans son atelier. En août 1567, à l'époque de l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas et de l'occupation de Gand par une garnison espagnole, sous les ordres du *Maestro del campo* Alonzo d'Ulloa, plus de quatre cents habitants de cette ville, adhérents de la réforme, quittèrent leurs foyers. De Heere émigra, comme eux, tout travail artistique ayant cessé à Gand. Bientôt un décret royal défendit l'émigration, ordonnant aux fugitifs de rentrer dans leurs demeures, sous peine « d'être tenus pour coupables ou suspectés d'avoir pris part aux violences des sectaires. » À la suite de cette ordonnance, LUCAS MYNSHEEREN fut inscrit sur l'une des listes nominales des *cent fugitifs gantois*, affiliés au consistoire protestant (*consistorianten*), et assignés officiellement à comparaître devant le duc d'Albe ou son conseil, à Bruxelles, en février 1568, sous menace de bannissement perpétuel, avec confiscation de biens. Aucun d'eux, rapporte Van Vaernewyck, ne répondit à cet appel. Parmi les biens saisis en vertu de leur absence, est mentionnée la maison de Luc De Heere, située rue des Vanniers. Ainsi est expliquée la fermeture de l'école de peinture qu'il avait fondée à Gand. En temps normal, cet enseignement aurait pu s'y continuer par ses élèves et prendre même une extension salutaire pour l'art flamand ; mais, dans des conjonctures si néfastes, l'influence n'en fut que temporaire et locale. Les disciples furent dispersés par les luttes religieuses, la guerre intestine et la misère qu'elles engendrent. Les seuls connus



avec quelque notoriété, sont : *Charles van Mander*, de Meulebeke, en Flandre, qui quitta l'atelier pour se rendre auprès de Pierre Vlerick, peintre à Courtrai, puis en Italie et, à son retour, en Hollande, à Harlem, où il se fixa et ouvrit, avec Hubert Goltzius, une Académie de dessin et peinture à l'instar de l'école de son premier maître ; *Marc Gheeraerts le Jeune*, de Bruges, admis en 1577 dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers, « comme élève de Luc De Heere, » et qui alla ensuite rejoindre son père, Marc Gheeraerts le Vieux, peintre de la reine Élisabeth, en Angleterre, où tous deux ont laissé de remarquables ouvrages ; *Liévin Vander Schelden*, de Gand, qui resta dans sa ville natale, y traita l'histoire et la peinture héraldique. Il exécuta en 1570 un *Armorial* de la magistrature urbaine, des doyens de métiers et des nobles bourgeois, qui lui fut payé vingt-cinq livres de gros (300 liv. parisis). Les archives communales de Gand possèdent de cet artiste un recueil de miniatures rehaussées d'or, reproduisant les *représentations théâtrales, les arcs de triomphe et les pyramides décoratives* projetés pour l'entrée solennelle d'Alexandre Farnèse, en 1584, après le TRAITÉ DE RÉCONCILIATION. Messires *Josse Borluut*, plusieurs fois échevin, et *Guillaume Borluut*, avocat au conseil de Flandre, fréquentèrent l'atelier de Luc De Heere et y cultivèrent l'art et la poésie. Dessinateurs ou peintres, on ne cite point de leur productions, et, pourtant, le maître semble les avoir eus en estime, comme artistes. Dans une de ses poésies, après avoir énuméré les monarques de l'antiquité qui s'exercèrent à la peinture, il leur dit :

« Et vous, qui avez suivi l'exemple de  
« cette phalange illustre et vous êtes  
« voués, chez moi, à cet art divin, vous  
« êtes devenus les émules des plus grands  
« de la terre ! »

On a cru longtemps que le volume du THÉÂTRE DE TOUS LES PEUPLES comprenait les *Biographies rimées des peintres flamands*, que Luc De Heere a écrites, ou du moins commencées, au dire de Van Mander, qui ne put parvenir à les avoir en sa possession. L'erreur provenait de ce

que l'Album d'aquarelles contient aussi des pièces de poésie. En mai 1824 devait se vendre à Gand, en même temps que le *Théâtre cosmopolite*, le manuscrit biographique ; mais il fut retiré avant l'enchère. L'instituteur J.-B. Delbecq, savant amateur de gravures anciennes, eut en communication le poème du peintre gantois et en prit d'intéressants extraits, qui ont été publiés dans le *Bulletin de l'Alliance des arts* (Paris, 1845), dans un opuscule flamand intitulé : *Oud en Nieuw* (Gand, 1865), et dans les *Recherches sur les peintres et les sculpteurs à Gand, au XVII<sup>e</sup> siècle* (Gand, 1866). La connaissance que l'on acquit ainsi de l'importance de ce curieux document, augmenta le regret d'en avoir perdu la trace. On espéra, un instant, que le manuscrit était passé dans la riche bibliothèque de feu S. M. Guillaume II, roi de Hollande : cet espoir fut déçu. D'après les extraits, c'est un PRÉCIS HISTORICO-ARTISTIQUE, ou, comme l'auteur l'appelle : un « TRAITÉ (*Tractact*), disposé par « ballades véridiques, selon l'ordre chronologique, et pour l'honneur du pays. »

L'adhésion de Luc De Heere aux principes de la réforme religieuse, vers 1567, est constatée par le POÈME ÉLÉGIQUE ou complainte flamande (*Referen*) qu'il adressa en 1568 à son ami le poète latin Jean Rademaker (*Rotarius*), à Middelbourg, et qu'il signa de l'une de ses devises : *T'oudste is beste*. Passant en revue les malheurs et les abus du temps, « la vérité de nouveau asservie, « les pratiques romaines retablies, le pays « remis sous le joug de la tyrannie sol- « datesque et de l'inquisition espagnole, « il s'écrie, à la fin de chaque strophe : « Comment pourrais-je vivre le cœur « joyeux ? » Réfugié en Angleterre, on n'a de données bien précises sur son séjour à Londres, qu'en 1576. Mais il faut placer avant cette date le POÈME HÉROÏQUE français qu'il présenta à sir Thomas Gresham, à propos de la construction de la Bourse de Londres (1567-1569) et sur sa devise armoriale : *Fortunamy*. Ce poème qui prouve la présence du peintre-poète en cette ville vers 1570, fut traduit en anglais. A cette époque se rapporte l'exé-

cution de la *Galerie cosmopolite* de lord Lincoln et du remarquable portrait de la REINE ÉLISABETH, de *Kensington palace*, portrait traité en allégorie mythologique. Élisabeth, en costume d'apparat, la couronne sur la tête et portant le sceptre et le globe, s'avance, avec les dames de sa cour; Junon, Minerve et Vénus, avec leurs attributions, planent devant elle. A la vue de tant de majesté, de sagesse et de beauté, les déesses s'éloignent, frappées de surprise; Cupidon, désarmé, suit sa mère. Sur le cadre ancien se lit cette inscription latine, attribuée au peintre gantois, qui, en effet, parlait et écrivait plusieurs langues :

Juno potens sceptris et mentis acumine Pallas,  
Et roseo Veneris fulget in ore decor;  
Adfuit Elisabeth, Juno percussa refugit,  
Opstupuit Pallas, erubuitque Venus.

De Heere était un admirateur enthousiaste de la grande reine; on a de lui ces trois distiques autographes et inédits :

A LA ROYNE D'ANGLETERRE ÉLISABETH.  
Ton âme, esprit et corps sont ornez (ô merveille)  
De vertu, de savoir et beauté non pareille.

TOT DE CONIJNGHINNE VAN ENGHELANDT,  
Dij ziel, gheest en lichaem (ô des werelds groot  
[wonder]  
Is verciert med de deught, const end schoon-  
[heijt bijzonder].  
Vivat in aeternum vultu regina fideli,  
Et soli domino serviat ipsa suo.

En 1576, il envoya de Londres, à Jean Rademaker, une ODE, comme *souhait de Nouvel an* (A° 1576, 1 *Januarij, Londini*); le 26 mars suivant, il recevait lui-même, de messire Ph. de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, sur le point de quitter la capitale des Royaumes-Unis, pour retourner aux Pays-Bas, une traduction, en vers flamands, de plusieurs des *Psalmes de David* et une *coupe en argent*, double don, accompagné de deux *Sonnets*, en guise de lettres d'envoi. L'un de ces sonnets est reproduit dans les *Nederduitsche gentsche schryvers* (Gand, 1861); l'autre, inédit, se trouve dans le MS des archives communales de Gand, avec les poésies précitées et d'autres pièces autographes : *Les malcontens*, — *Réponse aux malcontens* (1580), — *Anagramme* sur la devise, le nom et le surnom de Charles de Valois, — *Van de Misse*, composés et dérivés de

ce mot, pièce signée de la devise SCHADE LEEB U (1580), devise comprenant les lettres de ses nom et prénom : *Lucas Dheere*. Le 29 avril 1577, revenu dans sa ville natale, il prêta le serment exigé de tous les émigrés ou fugitifs autorisés à rentrer dans leur patrie par la *Pacification de Gand* (novembre 1576) et l'*Édit perpétuel* (avril 1577). Le 14 juillet suivant, il se rendit, avec sa femme, Éléonore Carboniers, à Middelbourg, en Zélande, pour y assister à la dix-neuvième célébration publique de la *Cène protestante*. En octobre 1584, sa veuve y revint seule. Tout porte à croire qu'il ne vit point les nouvelles et impitoyables dévastations des iconoclastes, dans les églises de Gand. Cependant, sa présence est attestée en cette ville vers la fin de décembre 1577 et en janvier 1578. Il composa et fit imprimer, sous le voile de l'anonyme, une description flamande des représentations symboliques de l'entrée à Gand du prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, le 29 décembre 1577, puis une pièce de poésie (*Referein*), qu'il lui offrit à son départ, le 15 janvier 1578. Il existe fort peu d'exemplaires des trois premières éditions de ce petit ouvrage, que la *Société des Bibliophiles flamands*, de Gand, a réimprimé en 1852.

Le 26 novembre 1581 le prince d'Orange, de passage à Gand, fit annoncer officiellement que la reine Élisabeth d'Angleterre était fiancée à François de France, duc d'Alençon et d'Anjou, reconnu par les États-Généraux en lieu et place de Philippe d'Espagne. Cette nouvelle provoqua de grandes jouissances, et l'événement fut représenté par un *tableau allégorique*, de grandes dimension, que l'on exposa aux regards du peuple. On y voyait les Pays-Bas, figurés par une jeune vierge, tournant le dos à Philippe II et à ses partisans : le cardinal de Granvelle, des prêtres et des moines. La *Pucelle* repoussait la négociation de paix de Cologne, que le monarque lui offrait dans une souricière, et se livrait au prince français et à ses capitaines. Près du roi d'Espagne, on apercevait son armée, munie de potences, de roues et des instruments employés par la Sainte-In-

quisition contre les réformés. Cette composition était due, assure-t-on, à Luc De Heere. L'esprit caustique qu'il avait déployé en Angleterre, les sentiments qu'il professait alors, et la circonstance qu'à cette époque il n'y avait à Gand aucun autre peintre capable d'exécuter une telle page historique, corroborent cette assertion. D'ailleurs, le magistrat communal, qui déjà lui avait confié, en 1577, la direction de l'entrée solennelle de Guillaume de Nassau, recourut encore à son talent, en août 1582, et le chargea de la conception et de l'ordonnance des travaux décoratifs de la cité, à la *Joyeuse-Entrée* et à l'*Inauguration* de François de France. D'après le Journal du chroniqueur Ph. De Kempenaer (*Vlaemsche Kronijck of dagregister*, 1566-1585), il y donna des preuves de ses connaissances linguistiques par une infinité de devises et d'inscriptions ingénieuses. Des dessins de sa main, reproduisant les splendeurs de cette entrée inaugurale, ont été vendus à Paris en 1821. Deux relations en furent imprimées, l'une en français, l'autre en flamand, par Corn. De Rekenare et Jean Van den Steene, à Gand, 1582. Elles sont attribuées au peintre-poète.

Luc De Heere fut en Flandre un des hommes marquants de son époque : peintre, il possédait la théorie et la pratique de son art; écrivain érudit, rhétoricien-poète, ses écrits nous initient aux mœurs et à l'esprit d'une période orageuse; philosophe, il était tout porté vers les tendances réformatrices qui agitèrent le pays. En dépit des édits de Charles-Quint, la réforme avait propagé ses doctrines, et, sous le régime tyrannique des lieutenants de son successeur, éclatèrent le schisme et la révolte. De Heere, jusqu'à la catholique et fidèle sujet du souverain espagnol, adhéra aux nouveaux principes, s'allia aux défenseurs des franchises nationales et de la liberté de conscience. La forme poétique de ses poèmes paraît aujourd'hui assez defectueuse et le style parfois incorrect; mais la plupart des écrivains de son temps, tant prosateurs que poètes, eurent ces mêmes défauts. Les études grecques et latines étaient préférées, la littérature flamande marchait vers

sa décadence. Dans la dédicace de son *JARDIN ET VERGER DE POÉSIES*, recueil de *fleurs poétiques* sur diverses matières religieuses, amoureuses et comiques; inventions et modes de versifier, d'après les poètes grecs, latins et français, il se plaint de ce que l'ancienne prosodie soit abandonnée; il a introduit dans la versification flamande le vers alexandrin français. Voici le titre de ce premier ouvrage, qui contient beaucoup de pièces de sa jeunesse : *DEN HOF EN DE BOOMGAERD DER POESIEN, inhoudende menigherley soorten van poëtijclike blommen : dat is divaersche materien, gheestelike, amoureuze, boerdéghe, enz., oock divaersche schoon sententien, inventien ende manieren van dichten, naer d'exemplen der Griecsche, Latijnsche ende Fransoisische poëten, ende in summa alsulcx dat een ijghelick daer ijct in vinden zal dat hem diend oft behaegd. Aulheur LUCAS D'HEERE, schilder van Ghend. — T'OUDEST IS TBESTE. — PAEIJIS IS GOEDT*. Cette édition de 1565 fut imprimée à Gand chez Guislain Manilius, avec l'approbation du censeur royal Laurent Metsius, doyen-pléban de Sainte-Gudule, à Bruxelles, datée du 4 octobre 1564. Le volume comprend, entre autres poésies : *DEN TEMPEL VAN CUPIDO*, poème, d'après Clément Marot; *PARADOXA*, sur le thème *qu'il vaut mieux être laid que beau*, poème, adressé à Marc van Vaernewyck; *WELCOM*, ode, célébrant le retour d'Espagne du vice-amiral Adolphe de Bourgogne en 1562; *DEN GENDSCHEN HELICON*, ode, dans laquelle sont exposées les analogies qu'offrent messire de Bourgogne et neuf dames gantoises avec Apollon et les muses; *POÈME ARTISTIQUE* sur l'œuvre admirable des frères Van Eyck l'*Agneau Mystique*; puis, des *épi-grammes*, des *sonnets*, des *épilaphes*, des *épîtres amoureuses*, et deux pièces de vers (*Refereinen*) couronnées à des concours de rhétiens : l'une, sur la *Nativité du Christ*, obtint le prix supérieur. Dans le Recueil se rencontrent aussi quelques poésies érotiques et licencieuses que l'on est surpris d'y voir munies de l'*imprimatur* ecclésiastique. Luc De Heere était dès lors un des membres distingués de la chambre de rhétorique maîtresse, de

Gand, qui avait pour devise : *Jésus à la fleur de baume*. — La version flamande des PSAUMES DE DAVID, publiés en français par Clément Marot, fut la deuxième œuvre poétique de Luc De Heere : *PSALMEN DAVIDS, na d'ebreusche waerheit ende d'alderbeste translation, liedekens wijze in dichte ghestelt, op de voysen en maten van Clement Marots psalmen. Autheur L. D. H. PAEYS IS GOEDT*. Gand, A° 1565. Dans la préface, il déclare avoir adapté à ses psaumes une musique plus convenable : « C'étaient, dit-il, plutôt des airs de danse que des chants religieux. » Comme poésie, ses psaumes, en strophes de deux petits vers, égalent ceux de P. Dathenus, mais sont inférieurs à la traduction de Ph. de Marnix. Ainsi que le *Jardin et Verger de poésies*, les *Psaumes* ont obtenu l'imprimatur de la censure civile et ecclésiastique, instituée aux Pays-Bas par Charles-Quint, et, cependant, les *Psaumes de Clément Marot* furent censurés par la Sorbonne, à Paris. — L'ouvrage le plus important au point de vue religieux et philosophique parut sous le titre : *TRACTAET OFTE HANDELINGHE VAN DE KERCKE, daer in gheleerdelick ende treffelick ghedispuleert wordt op alle de bijsonderste questien, die in onze tijden hebben opgheworpen gheweest. Eerst in fransoijs ende lalijn ghemaect bij Ph. van Mornay, heer van Plessis-Marly, enz., ende nu overghestelt in de nederlansche sprake, door L. D'HEERE*. Imprimé à Anvers, en 1580, in-8°, 278 pages. Ce livre remarquable du célèbre calviniste qui fut, dans son temps, le chef des protestants de France, a été composé pour défendre la réforme du reproche de manque d'union et de stabilité dans ses doctrines; il est très-bien reproduit par le traducteur. Sa prose flamande vaut mieux que sa poésie; la langue est correcte, le style vigoureux, coulant et agréable (Ph. Blommaert, *Nederduitsche schrijvers van Ghent*). Cette traduction fut dédiée à Guillaume de Nassau, pour qui De Heere exécuta, en dessins décoratifs, l'*Histoire du roi David*, que peignit dans une salle du palais d'Orange, au château d'Anvers, Corneille Engelram, de Malines, avec la coopération de Vredeman De Vries pour les accessoires d'architecture.

Ch. van Mander dit que Luc De Heere mourut le 29 août 1594, mais il n'indique point en quel lieu. Balkema assure que ce fut à Paris, où il s'était réfugié après l'assassinat du Taciturne et quand les Gantois entrèrent en négociation avec Alexandre Farnèse, pour la reddition de leur ville et leur soumission à l'Espagne. Trop compromis, et pressentant la réaction, il s'était expatrié de nouveau. En septembre 1584, après la conclusion du *Traité de Réconciliation*, De Heere fut taxé à mille livres tournois, pour sa quote-part dans la contribution de guerre de 200,000 écus d'or exigée de la métropole flamande. Il comptait parmi les plus fort imposés, avec le célèbre président du conseil de Flandre Adolphe van Meetkerke. Sur la liste de perception il était inscrit avec la qualification de : *Greffier de la Chambre des comptes et pensionnaire du prince d'Orange et de Sainte-Aldegonde*. Les peintres-ingénieurs François et Luc Hoorenbout, taxés à des sommes bien moindres, émigrèrent, comme lui, mais revinrent à Gand; De Heere trouva sur la terre étrangère une mort prématurée, et dans sa ville natale on n'eut la certitude de son décès que plusieurs années après l'événement. En 1594, il figurait encore sur la liste des fugitifs en retard du paiement pour la taxe de guerre. Pendant la dernière période de son existence, il négligea la pratique de la peinture; se mêlant au mouvement politique et religieux, il passait son temps dans la compagnie et le commerce des réformateurs, des lettrés et des personnages distingués qui l'accueillaient avec faveur, ou entretenaient avec lui des relations littéraires. Aussi ne fut-il point épargné dans les pamphlets des adversaires de la réforme. Mais d'autres écrivains du xv<sup>e</sup> siècle l'en ont vengé et lui ont prodigué largement l'éloge artistique et poétique. En première ligne il faut citer : Charles van Mander, son biographe contemporain; Marc van Vaernewyck, l'historien-chroniqueur; Dominique Lampsonius, l'éminent poète latin; Philippe de Marnix, le savant polyglotte, et Charles Utenhove, l'échevin érudit, qui, l'égalant à Albert Durer, s'écrie, dans son recueil de

poésies de 1568 (*Caroli Utenhovii F. patricii gandavensis Xenia*) :

« Lucas Derus, pictor gandavensis,  
» Parrhasio melius, melius qui pingis Appelle,  
» Tu mihi Durerus, non mihi Derus eris. »

Appréciation qui n'est guère mitigée par Van Mander, le proclamant « l'un des principaux maîtres sortis de l'école de Frans Floris; ni plus tard par Antoine Sanderus (*DE GANDAVENSIBUS ERUDITIONIS FAMA CLARIS*) : « *Lucas Dheerius, gandavensis pictor etiam elegans, nec inferior poeta*; » ni par Paquot, enfin, qui, dans ses *Mémoires pour l'histoire littéraire des Pays-Bas* (XVIII<sup>e</sup> siècle), confirme, à son tour, ces jugements : « Il était non-seulement habile peintre, mais encore bon poète flamand, savant chronologiste, fort versé dans la science des médailles et des antiques, dont il possédait un assez beau cabinet et, enfin, l'un des plus beaux génies de son temps. »

Sur le titre du THÉÂTRE DE TOUS LES PEUPLES, Luc De Heere se dit *peintre et sculpteur*; dans sa carrière artistique, rien ne justifie, cependant, la double qualification qu'il s'est attribuée.

Edm. De Busscher.

CAREL VAN MANDER : *Het leven der doortuchtighe nederlandische schilders*, 1604 et 1618; MARCUS VAN VAERNEWYCK : *Historie van Belgis*, éd. 1574 et 1829. *Annexe*; PH. BLOMMAERT : *De schilder Lucas Dheere*, *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, 1832, et *Nederduitsche schryvers van Gent*, 1861; Edm. De Busscher, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs à Gand, au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1866; Alfred Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, 1868; Ad. Siret, *Dict. des peintres*, deuxième édit. 1866, et *Het land van Waas*, 1870. — Archives communales de Gand : *Comptes et Livres échevinaux*, MSS du XVI<sup>e</sup> siècle.

**DE HERTOGHE** (*Corneille-Polycarpe*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 29 octobre 1591, et décédé dans la même ville le 17 décembre 1668. Après avoir terminé ses humanités dans sa ville natale, il fut admis, en 1613, comme novice dans l'ordre des prémontrés, à l'abbaye d'Averbode; mais, avant que son noviciat y fut terminé, il quitta cette abbaye pour se présenter à celle de Saint-Michel, à Anvers, qui suivait également la règle de Saint-Norbert. Il y fit sa profession le 2 février 1615, et ajouta, à

cette occasion, le prénom de Polycarpe à celui de Corneille, qu'il avait reçu au baptême. Ordonné prêtre le 19 décembre 1615, il alla achever son cours de théologie au collège des Prémontrés, à Louvain. Revenu à Anvers, il y enseigna d'abord, pendant quelques années, la philosophie et la théologie aux jeunes religieux de son abbaye, puis remplit successivement les fonctions de circateur et de maître des novices. Le 6 mars 1637, il fut nommé curé à Merxplas près de Turnhout, et administra sagement cette paroisse jusqu'au mois de novembre 1653, lorsqu'il résigna ces fonctions.

Écrivain distingué, De Hertoghe excellait, principalement, dans la poésie. On a de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Laudatio funebris in obitum... D. Matthæi Irsseli, Antverpiæ ad S. Michaëlis canonicorum ordinis Præmonstratensis abbatis meritissimi, habita... XII cal. augusti* (1). (1). CXXIX. Antverpiæ, typis Gerardi Wolsschatij, 1629; vol. in-4<sup>o</sup> de 22 pages. — 2<sup>o</sup> *Unius libri nomen S. Norbertus sive vita S. Norberti ex ipso ejusdem sancti nomine anagrammaticè derivata, et variis conceptibus illustrata, et breviter deducta*. Antverpiæ, apud G. Lestenum, 1630; vol. in-8<sup>o</sup> de 216 pages. — 3<sup>o</sup> *Vita S. Norberti, canonicorum Præmonstratensium patriarchæ, ... ad plurium veterum mss. fidem recensita : auctore rev<sup>do</sup> admodum ac amplissimo D. Joanne Chrysostomo Vander Sterre... notationibus illustrata a R. D. Polycarpo De Hertoghe*. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti, MDCLVI, vol. in-8<sup>o</sup> de XXXII — 489 — X pages. Les notes de De Hertoghe occupent presque la moitié du volume, savoir les pages 273 à 460. Le chanoine Vander Sterre avait fait imprimer un ancien texte de la vie de saint Norbert et se proposait d'y ajouter des notes. Sa mort prématurée, arrivée le 23 juillet 1652, obligea De Hertoghe à compléter cette publication. — 4<sup>o</sup> *Religio canonicorum ordinis Præmonstratensis, sive tractatus candidi et canonici ordinis Præmonstratensis institutum et excellentiam clare et solide disponens*. Antverpiæ, apud G. Wolsschatium, 1663; vol. in-8<sup>o</sup>. — 5<sup>o</sup> On trouve, dans

les *Natales Sanctorum candidissimi ordinis Præmonstratensis* de Vander Sterre (Anvers, 1625, vol. in-4°), un petit poème : *In manipulum SS. ordinis Præmonstratensis* (pp. 22 et suiv.), et six *Anagrammes* sur le nom de Jean Lohelius (pp. 170-179). Ce sont sans doute ces pièces de vers que divers biographes de De Hertoghe citent sous le titre de : *Panegyrici varii in natales SS. sui ordinis*. — 6° A l'occasion des fêtes qui furent célébrées à Anvers, en 1627, pour l'introduction solennelle des reliques de saint Norbert, apportées de Prague à l'abbaye de Saint-Michel, De Hertoghe prononça un discours latin devant tous les religieux réunis, et composa un grand nombre d'inscriptions en distiques latins pour orner les trophées érigés dans les rues de la ville. On trouve à ce sujet des détails très-curieux dans l'*Echo S. Norberti triumphantis*, publié à Anvers, par Vander Sterre, en 1629, pp. 182 et 231. — Foppens, dans la *Bibliotheca belgica*, attribue aussi à De Hertoghe les ouvrages suivants, sans dire s'ils ont été imprimés ou non : 7° *Comædia de conversione S. Norberti*. — 8° *Tragœdia de vita et martyrio S. Cornelii*. — 9° *Compendium totius theologiæ*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1047. — *Graf-en Gedenkschriften der provincie Antwerpen*, t. IV, p. 100. — Paquot, *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, manuscrit de la bibliothèque royale, à Bruxelles, n° 17650-17655.

**DE HERTOGHE (Gilles)**, médecin du xve siècle. On le suppose originaire du Brabant où ce nom est commun. Paquot a vu sa généalogie manuscrite. Il ajoute que notre personnage devint, peut-être, médecin de Mathias Corvin, qui monta sur le trône de Hongrie en 1458 et mourut en 1490; on sait du moins, dit-il, qu'il adressa à ce prince son *Epistola de gestatione fetus mortui per tredecim annos*. Ce travail a paru à Bâle, en 1564, dans un ouvrage intitulé : *Mathiæ Cornacii medicæ consultationis apud ægrotos instituendæ Enchiridion*, et dans un autre de R. Dodoens : *Medicinalium observationum exempla rara*.

G. Dewalque.

Foppens : *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Mémoires*, etc. — Eloy : *Dict. de médecine*.

**DE HERTOGHE (Jean-Philippe)**, écrivain ecclésiastique, né à Termonde vers 1620, et décédé à Mons le 4 juillet 1668. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent nouvellement fondé à Mons. Après sa profession solennelle, il fut envoyé à Anvers pour y prendre la direction du collège d'humanités que les dominicains avaient en cette ville, et qui fut supprimé en 1648. A partir de cette époque, le père De Hertoghe se livra aux occupations du saint ministère et se distingua par son talent pour la prédication. Au retour d'un voyage qu'il venait de faire en Italie, il fut emporté par la peste, à Mons, en 1668. On a de lui : *La vie de sainte Chrestienne, vierge et martyre très-fameuse, mise et composée en vers*. Anvers, Michel Paris, 1659; vol. in-4°.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 116. — Goyers, *Supplementum Bibliothecæ belgicæ*, J. F. Foppens, manuscrit, n° 17608 de la bibliothèque royale, à Bruxelles.

**DEHESELLE (Nicolas-Joseph)**, né à Charneux, près de Herve, le 4 juillet 1789, étudia au collège Marie-Thérèse à Herve, en Allemagne et au séminaire de Namur, où il reçut l'ordre de prêtrise, le 21 juin 1812. Successivement vicaire de Saint-Nicolas, à Liège, en 1812; président du grand séminaire épiscopal en la même ville, dès 1817; examinateur synodal; chanoine honoraire de la cathédrale et vicaire-général du même diocèse en 1833; il fut sacré évêque de Namur, le 13 juin 1836; puis devint prélat domestique de Sa Sainteté, évêque assistant au Trône pontifical, et comte romain; il fut nommé officier de l'Ordre de Léopold.

Éloquent et charitable, animé d'un zèle ardent pour l'instruction de la jeunesse, il concourut largement à la création de nombreuses écoles et d'établissements de charité.

Deux fois il se rendit à Rome et il prit une part active à l'érection du collège des Evêques belges, en 1844; son nom y figure sur les tables de marbre relatant la fondation; il est aussi gravé, deux fois, sur celles qui, à Saint-Paul-hors-des-

murs, rappellent la consécration de cette basilique, relevée de ses ruines en 1854, et la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, faits auxquels assista notre prélat.

Dans toute la plénitude de sa force, le 15 août 1865, il fut frappé d'une paralysie pulmonaire subite, dans son palais épiscopal. Ses funérailles et ses obsèques furent célébrées aussi à Liège en la cathédrale avec une grandeur imposante.

Une biographie de Mgr de Dehesselle a été annoncée par prospectus; mais la mort de son auteur, M. B. C. E. Meunier, curé de Notre-Dame, à Verviers, en a empêché la publication.

J. S. Renier.

**DE HOLLANDER** (*Jean*), peintre de paysage, né et mort à Anvers. Bryan-Stanley donne comme dates certaines de sa naissance et de sa mort, les années 1494-1553; mais cette assertion ne saurait être admise que sous toutes réserves, car nous ne savons où le biographe anglais a pu puiser ses renseignements. D'autre part, Nagler le fait mourir en 1540: ce qui est impossible, d'après le récit de Karel van Mander. En effet, De Hollander avait, selon cet auteur, épousé une veuve, la mère de Gilles van Cooninxlo: celui-ci étant né en 1544, le second mariage de sa mère n'a pu avoir lieu que postérieurement à cette date, et, d'autres faits prouvant que la nouvelle union de la veuve Van Cooninxlo dura plusieurs années, la date indiquée par Nagler doit être rejetée. Van Mander cite De Hollander, parmi les paysagistes éminents d'une époque où ce genre était encore dans son enfance. Notre artiste paraît avoir trouvé la véritable source d'inspiration qui doit guider le paysagiste: la nature. Il avait l'habitude de se tenir à sa fenêtre et de regarder attentivement le ciel pour y surprendre les effets qu'il voulait reproduire sur ses toiles. Les fonds l'occupaient également beaucoup, et c'est chez lui que Breughel a puisé sa charmante manière de les comprendre. Malheureusement De Hollander a peu produit, et rien de ce qu'il a fait n'est parvenu jusqu'à nous.

Sa femme parcourait les marchés de la Flandre et du Brabant avec des tableaux; elle les vendait bien, ce qui fut pour le ménage une source de richesse et dispensa le mari d'un travail assidu. L'estime que ses contemporains accordèrent à son talent, se révèle par la place qu'occupe son portrait dans la collection des maîtres faite par H. Hondius, in-4<sup>o</sup>; on le retrouve in-8<sup>o</sup> dans l'édition illustrée de Van Mander. De Hollander peignit à l'huile et à l'aquarelle. Lamponius lui a consacré quelques vers élogieux.

A. d. Strot.

**DE HOLLANDRE** (*Charles-Félix*), compositeur, dont le nom francisé indique cependant une origine flamande ou du moins néerlandaise; il devrait plutôt s'écrire D'Hollander ou De Hollander, mais sa signature fut toujours De Hollandre. Il naquit dans un village du Hainaut, entre Ath et Mons, vers les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle et mourut à Audenarde, le 21 avril 1750. De Hollandre commença des études musicales à Mons, où il était enfant de chœur à l'église de Sainte-Élisabeth, et les acheva à l'abbaye de Cambron, sous la direction du P. Plouvier, bon organiste, dont on possède un recueil de trois messes à quatre voix et deux violons, imprimé à Bruxelles, en 1721, chez VanElwyck. Outre la composition, les moines lui apprirent le latin et le français. Son mérite, et aussi, sans doute, l'appui des religieux lui valurent le 20 novembre 1733, la place de maître de chapelle de l'église paroissiale de Sainte-Walburge à Audenarde, devenue vacante par la mort de l'abbé Jacques-François De Mey; il occupa cette position pendant dix-sept ans, jusqu'à l'époque de sa mort. Pendant ses loisirs, il tâcha de se créer quelques ressources supplémentaires en donnant des leçons de musique dans les communautés religieuses et les châteaux des environs. Bien que cet artiste n'eut pas un talent de premier ordre, son nom n'en est pas moins fort recommandable, car il vécut à une époque où les musiciens éminents furent extrêmement rares. Fétis en lui consacrant une notice assez détaillée dans ses

biographies des musiciens, prouve qu'il ne faut pas le laisser tomber dans l'oubli. Il jouait de presque tous les instruments en vogue de son temps, et composa bon nombre de motets et de chants religieux conservés dans les archives des églises d'Audenarde et des environs, mais dont aucun n'a été imprimé. La liste complète, avec la date de leur composition, se trouve dans l'article de M. Edm. Vanderstraeten cité plus bas; en voici une partie : huit messes courantes à quatre voix, avec deux violons, alto et basse : une messe à cinq voix sans accompagnement; deux messes solennelles à quatre voix, instruments et orgue; une messe de Requiem à quatre voix, instruments et orgue; un Te Deum à quatre voix, deux violons, alto et basse; douze Salve Regina, pour voix et orgue; douze Alma Redemptoris à deux, trois et quatre voix, sans instruments; six Ave Regina pour voix et orgue; sept Regina Cœli. Il est, en outre, l'auteur des *Méditations* qui se chantent à Audenarde pendant la semaine sainte; cette composition, conservée dans les archives de Sainte-Walburge et de Notre-Dame de Pamele, est, d'après Fétis, remarquable par son rythme original, la simplicité de sa mélodie, et la majesté de sa facture. De Hollande eut pour élève le P. Le Quointe, récollet auquel on doit plusieurs œuvres de musique d'église.

Émile Varenbergh.

Fétis : *Biographies des musiciens*. — *Annales de la Société de Beaux-Arts de Gand*, 6, 114. — *Notice sur De Hollande* par Edm. Vanderstraeten.

**DE HONDEKOETER** (*Gilles*), peintre de portraits, de paysage et de nature morte, né à Anvers, mort probablement à Amsterdam. D'après Houbraken, Gilles était fils du marquis de Westerloo, seigneurie brabançonne élevée au margraviat par Philippe IV, roi d'Espagne, en 1626, à l'occasion de Philippe, baron de Mérode. Le vieux marquis, attaché aux nouvelles doctrines religieuses ou du moins, leur partisan, dut, par cette cause, quitter les provinces méridionales et se réfugia en Hollande. Il ne réussit jamais à faire valoir ses droits ni à rentrer en possession de ses biens. Son fils Gilles

avait appris la peinture comme art d'agrément et avait eu pour maîtres Roland Savery et David Vinckeboons; exilé et appauvri, il demanda au talent distingué qu'il possédait, les ressources nécessaires à l'existence de sa famille et réussit au gré de ses désirs. C'est l'acte de son second mariage qui nous apprend son lieu de naissance; la pièce authentique porte : \* 1628. 2 mars, Gilles De Hondekoeter, d'Anvers, veuf de Mayke Gysbregts; avec Anna Spieringh, d'Amsterdam, âgée de vingt ans, assistée de Jacques Spieringh et de Marguerite Hendriks, ses parents. \* Toujours d'après Houbraken, Gilles avait, de son premier mariage, un fils, nommé Gisbert, peintre comme lui, né à Utrecht en 1613 et mort en 1653, près d'atteindre sa quarantième année. Kramm fait observer avec quelque raison que Gilles et Gisbert sont, tous deux, inscrits dans la corporation de Saint-Luc, à Utrecht, la même année, en 1627; or, s'il est très-possible que Gilles, venu d'Amsterdam à Utrecht, ait été inscrit assez tard dans cette dernière ville, il l'est moins que son fils Gisbert ait été maître peintre à quatorze ans. Kramm suppose que Gilles et Gisbert étaient frères; il en est peut-être ainsi; mais, sans aller aussi loin, sans détruire les indications claires et d'apparence exacte données par Houbraken, ne serait-ce pas la date de 1613 qui serait erronée? En reculant la naissance de Gisbert d'une dizaine d'années, tout devient simple et rationnel. Houbraken fait un grand éloge de la personne de Gilles et raconte, à ce propos, une de ces historiettes dont les anciens biographes ont été si prodigues à l'égard de nos vieux maîtres. D'après lui, Gilles, chargé par son fils de demander en mariage une jeune fille d'Amsterdam, aurait subi un refus de ce chef, mais à son profit personnel. Trop bon père pour supplanter ainsi son fils, il aurait attendu que le cœur de celui-ci eût été engagé ailleurs et serait alors venu demander à la jeune fille si elle persévérerait dans ses anciens sentiments. Ayant reçu réponse affirmative, Gilles aurait contracté son second mariage et alors Gisbert serait allé, avec son ménage, s'établir à Utrecht, ne vou-



lant point rencontrer trop souvent l'objet de sa première affection. C'est Gisbert qui devint père du célèbre peintre hollandais de volatiles de tout genre, Melchior De Hondekoeter, et qui fut son premier maître. Une des filles de Gilles, nommée Josine, épousa le peintre Jean-Baptiste Weenix. Gilles peignait ses paysages entièrement dans la manière de Savery et de Vinckeboons, ses anciens maîtres ; il avait débuté par le portrait, et, à la fin de sa carrière, il se mit à peindre des oiseaux, genre dans lequel s'immortalisa son petit-fils. Son portrait se rencontre dans Houbraken ; on en trouve un autre, bien dessiné, gravé in-4<sup>o</sup>, sous le n<sup>o</sup> 2483 du catalogue de portraits de Frédéric Muller. Le livret du musée de Rotterdam enregistre, sous le nom de Gilles, un superbe et grand tableau d'oiseaux morts. M. Burger le croit daté de 1655 et se demande à qui il faut l'attribuer, Gilles, d'après Nagler, étant mort en 1653, la même année que son fils Gisbert. Nous dirons que ceci n'est pas une preuve, car Nagler fourmille d'erreurs de cette espèce, et, en réalité, on ignore la date de la mort de Gilles. En 1655, Michel, le grand artiste de la famille, n'avait que dix-neuf ans : il serait difficile de lui attribuer le grand tableau de Rotterdam. Reste Gisbert qui, lui, paraît être mort en 1653. M. Burger ajoute que la toile porte une signature difficile à déchiffrer et qui cependant, pourrait éclaircir les doutes. En tous cas, ajoute-t-il, la toile est vigoureuse et magistrale.

Ad. Siret.

**DE HONDT (Corneille)**, plus connu sous le nom latinisé de CANIS, musicien, né à Anvers, dans la seconde moitié du xve siècle. On n'a guère de renseignements sur la vie de ce compositeur ; on sait seulement qu'il fut d'abord chapelain-chantre à l'église de Notre-Dame de sa ville natale, puis (si l'on peut en croire le titre d'un de ses ouvrages) attaché à la chapelle de l'empereur Charles-Quint. Ses œuvres, assez nombreuses, sont éparpillées dans diverses collections publiées à Louvain et à Anvers pendant le cours du xvii<sup>e</sup> siècle. Il a laissé, entre

BIOGR. NAT. — T. V.

autres, des canons très-bien faits, dans un livre de *Chansons* de plusieurs auteurs, imprimé à Louvain en 1544, ainsi qu'une chanson reproduite dans le III<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de la musique*, par Burney, et qui commence par ces mots : *La bonne grâce et maintien gracieux*. Il composa aussi des motets à cinq voix, publiés sous ce titre : *Cantiones sacrae, seu motetti quinque vocum*. Louvain, 1544 ; diverses pièces contenues dans le recueil intitulé : *Concentus octo, sex, quinque et quatuor vocum*. Augustæ Vindellicorum, 1545, et cinq motets à quatre voix faisant partie de la collection qui a pour titre : *Cantiones selectissimæ quatuor vocum. Ab eximiiis et præstantissimis Cæsareæ Majestatis capellæ musicis M. Cornelio Cane, Thomâ Crequillione, Nicolao Payen et Johanne Lestainier organistâ, compositæ*. Augustæ Vindellicorum, 1548, petit in-4<sup>o</sup> obl. C'est, on le voit, d'après ce dernier titre qu'on a pu croire Canis attaché à la chapelle de l'Empereur. Mais, peut-être, cette composition est-elle l'œuvre d'un autre musicien du même nom, né à Gand en 1506, et mort à Prague, après avoir été, dans sa ville natale, chanoine honoraire de l'église de Saint-Bavon, maître de chapelle de Charles-Quint et de Ferdinand I<sup>er</sup>, qui le tenaient en grande estime. Ce second Corneille De Hondt, réputé comme bon musicien, introduisit, dit-on, beaucoup d'améliorations dans la musique impériale et composa un recueil de musique dont les biographes n'indiquent ni le titre, ni le lieu d'impression.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Bibliographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — M. Van Vaernewyck, *Historie van Belgis*, éd. de 1829, appendice.

**DE HONDT (François-Jean)**, orfèvre, ciseleur, graveur en médailles et archéologue, né à Bruges, le 2 octobre 1786 ; et mort en cette ville le 18 mai 1862. Élève de l'académie des beaux-arts de Bruges, il y fut plusieurs fois couronné, et apprit plus tard, de son frère Jean De Hondt, décédé à Paris, les premiers éléments de la gravure sur bois et au burin. Le sculpteur Jean Calloigne, son com-

6.

patriote, lui enseigna à modeler. De 1821 à 1824, la Société d'encouragement des arts à Bruges lui décerna une médaille pour la gravure sur bois, et la même distinction pour la gravure en médailles; il fut nommé, en même temps, graveur en titre de la ville et membre de la commission d'inspection des monuments. En 1835 et en 1837, De Hondt obtint des palmes d'honneur pour des ouvrages d'orfèvrerie et de ciselure. Voici quelques pièces qui témoignèrent de son bon goût et de son habileté : un *Christ en croix* et une *Sainte Barbe* en argent pour l'église de Maldegem; un bas-relief en cuivre doré pour la chaire à prêcher de l'église d'Evergem (Flandre orientale); deux flambeaux à figurines en argent pour la cathédrale de Saint-Sauveur, à Bruges; une statuette de la *Sainte Vierge* en argent pour un couvent de Carmélites, de la même ville; plusieurs calices ornements. Parmi ses médailles, on cite les suivantes : les *Armoiries des Pays-Bas*, signe distinctif des bourgmestres; *Minerve couronnant la Littérature belge*; la *Cité brugeoise couronnant les Arts*; une belle médaille à l'effigie du *Dr Fanden Hende*, qui lui valut, en 1824, le prix du concours de Bruxelles; un jeton commémoratif de la mort du vicaire-général *Goethaels*, à Gand; le buste de *Jean van Eyck*; un *Souvenir du concordat de 1827*, conclu entre le pape et le roi Guillaume Ier; la médaille de l'*Élection de Léopold Ier*, roi des Belges, en 1831; un jeton commémoratif de la *Restauration de la cathédrale de Bruges*, en 1839; l'abbé *Léon De Foere*, publiciste belge, en buste, etc. En 1832, 1838 et 1841, il exposa, avec succès, plusieurs de ses médailles au salon des beaux-arts à Gand.

Le roi Louis-Philippe ayant fait mouler en plâtre, pour la galerie du Louvre, à Paris, la magnifique cheminée du Franc de Bruges, François De Hondt publia, à cette occasion, une première *Notice sur la cheminée de la grande salle d'assemblée du magistrat du Franc de Bruges*, in-4<sup>o</sup>, avec une planche gravée au trait par Ch. Onghena, Gand, 1840. Cette description historique et archéo-

logique fut offerte au roi des Français, qui, en juin 1842, fit remettre à l'auteur, « comme souvenir et témoignage de satisfaction, » un vase en porcelaine de Sèvres, richement peint et émaillé. Dès lors, l'attention publique se fixa plus vivement sur le célèbre monument sculptural de Bruges. Contrairement aux auteurs qui le décrivent avant lui, De Hondt s'ingénia à prouver qu'il a été élevé à la gloire de *Charles-Quint*, ainsi qu'en mémoire de la *Victoire de Pavie*, du *Traité de Madrid* et du *Traité de Cambrai*, dit la *Paix des Dames*. Mais aucun indice n'avait été découvert, jusque-là, au sujet des artistes qui l'ont conçu, ou exécuté. — En 1846, De Hondt fit imprimer une seconde *Notice*, relatant le résultat de ses nouvelles recherches dans le dépôt des archives de Bruges : il y démontra, cette fois, que la conception du *trophée supérieur* de la cheminée est due à Lancelot Blondeel, peintre, architecte et graveur, reçu maître, en août 1529, dans la gilde brugeoise de Saint-Luc, et que la *partie inférieure*, y compris les bas-reliefs, en albâtre, représentant l'*Histoire de la chaste Suzanne*, doivent être attribués au ciseau de Guyot de Beaumont, statuaire malinois. Tous deux eurent la direction de ce chef-d'œuvre exécuté en marbre et en bois. Ils y employèrent, entre autres, deux artistes, maîtres ou apprentis sculpteurs, qui s'appelaient Herman Glosencamp et Adrien Rasch, mais dont la réputation n'est pas autrement parvenue jusqu'à nous et qui même ne sont cités dans aucune matricule artistique. Une commission provinciale, instituée par arrêté du 4 novembre 1844, pour émettre son avis sur la restauration de la salle et de la cheminée du Franc de Bruges, confirma les découvertes de Fr. De Hondt, par l'organe de son savant rapporteur, le Dr Jacq. De Mersseman.

François De Hondt fut un des fondateurs de la *Société brugeoise d'émulation*, pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre; affilié à la section de gravure de la *Société royale des beaux-arts et de littérature*, de Gand; membre

de la direction de l'*Académie de dessin et de peinture*, à Bruges, il ne cessa de se livrer avec passion aux recherches archéologiques, et ses estimables travaux lui valurent la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold.

Edm. De Busscher.

Rudd, *Description historique et topographique de Bruges*, 1835. — Octave Delepierre, *Album de Bruges*, 1837. — Immerseel frères, *Levens en werken der holl. en vl. schilders, beeldhouwers, etc.*, 1842-1843. — NOTICES sur la cheminée de la grande salle échevinale du Franc de Bruges (Fr. Dhondt), 1840 et 1846. — Docteur Jacq. De Merseman, *Rapport sur la restauration de la cheminée du Franc de Bruges*, 1845.

**DE HONDT** (*Gheerkin*), compositeur, né en Flandre. xvii<sup>e</sup> siècle. On connaît, sous le prénom de ce musicien, une messe à quatre voix *Ave, Mater Christi*, insérée dans un manuscrit que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles. On lui est encore redevable d'un recueil de chansons à quatre parties, et dont le manuscrit daté de l'an 1542, appartenant jadis à Zeghere de Male de Bruges, est déposé aujourd'hui à la bibliothèque de Cambrai, sous le n<sup>o</sup> 124 : il contient sept chansons françaises et une flamande (*het was my wél te voozen gesejt*), un *Inclina, Domine, aurem tuam*, les messes *Benedictus Dominus Deus Israel*, *Panis quem ego dabo*, *Vidi Jerusalem descendentes*, et le motet *Vox dicentes clamas*. M. de Coussemaker a publié en partition le *Kyrie* de la messe *Benedictus Dominus Deus Israel*, dans le *Spécimen de musique* de sa Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Bibliographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**DE HONDT** (*Henri*) ou **HONDIUS** le *Vieux*, dessinateur et graveur au burin, né à Duffel (ancien Brabant), le 9 juin 1573, au dire de Corneille De Bie, et en 1576, selon d'autres biographes; mort, d'après l'opinion la plus accréditée, à La Haye, en 1610, où il vivait encore en 1649, ainsi que l'indique l'inscription de son portrait, dessiné par lui-même et gravé par Fréd. Bouttats pour le recueil de Jean Meyssens, peintre, graveur et chalcographe, à Anvers : IMAGES DE DIVERS HOMMES D'ESPRIT

SUBLIME, qui, par leur art et leur science, dévoront vivre éternellement etc. Les images des artistes furent employées, en 1661, à illustrer le *GULDEN CABINET DER EDELE VRIJ SCHILDER-CONST* (biographies en prose et en vers) de Corneille De Bie. Ni Bartsch, ni Nagler, ni Brulliot n'ont vu le recueil de Meyssens, dit Chrétien Kramm, et ils en ont confondu les épreuves séparées qui leur sont tombées sous les yeux, avec les planches du *Gulden Cabinet*. L'inscription française burinée au bas du portrait, vers 1649, établit les principaux points biographiques mal connus ou contestés. En admettant ce millésime, Henri Hondius le Vieux avait alors soixante-seize ans : âge qui s'accorde avec les indications fournies par deux estampes, représentant l'une des *Réjouissances villageoises* et signée : H. HONDIUS fecit *et. 75, Ao 1648* (gravure à tort attribuée à HENRI HONDIUS le Jeune, fils de JOSSE HONDIUS); l'autre, un *Pay-sage*, exécuté en 1639, dont Breughel aurait, selon Mariette, donné le dessin, et où il est marqué que le graveur avait alors soixante-six ans.

Fils de Guillaume De Hondt, le savant philologue, Henri alla avec ses parents habiter Malines, lorsque la guerre intestine éclata dans les Pays-Bas. Dès son enfance, il montra des dispositions exceptionnelles à s'instruire. Après la mort de son père, son éducation se continua à Anvers, où sa mère était venue se fixer. Là se révélèrent ses goûts artistiques : ses cahiers scolaires étaient tous ornés de bons hommes et de chevaux. La veuve de Guillaume De Hondt s'étant remariée avec un bourgeois d'Anvers, Henri fut mis en apprentissage à Bruxelles chez Godefroi van Ghelder, orfèvre en titre du prince de Parme, et, dans le même temps, reçut des leçons de dessin de Jean Wierix. Ne se bornant pas à ce double apprentissage, il s'exerça à la gravure sur cuivre et y fit de rapides progrès. Il s'appliqua aux sciences mathématiques, apprit la perspective, l'architecture et même la construction des fortifications. Dans ce multiple enseignement, dont ses estampes offrent maintes preuves,

ses maîtres furent le vieux Jean Vredeman De Vries et Samuel Marelois, « homme sans pareil, » s'il faut en croire l'inscription du portrait. A l'âge de vingt-cinq ans, Henri se maria en Hollande avec une demoiselle noble de La Haye. Dès cette époque, il s'adonna à la pratique de la gravure avec un tel succès, que sa réputation se répandit au loin. De grands personnages, des souverains voulurent posséder de ses planches et de ses dessins à la plume, non moins appréciés. Il était très-labourieux et d'une conduite régulière. Dans sa jeunesse, il voyagea en France, en Angleterre, en Allemagne et séjourna à Cologne chez Quentin Van der Gracht, grand collectionneur d'estampes et de dessins. Plus tard, il se rendit de nouveau à Paris et à Londres, pour visiter les cabinets les plus renommés et étudier les statues antiques.

Henri Hondius le Vieux imita le style de Jean Wiericx, dont il avait fréquenté l'atelier. Il a gravé des portraits, ainsi que des estampes à sujets religieux et profanes. Voici les planches qui, par leur signature et leur millésime, ne peuvent lui être contestées : *La Femme adultère*, d'après Charles van Mander, 1596-1597 ; *Jésus et ses disciples à Emmaüs*, et *Saint Paul jetant au feu la vipère qui l'a mordu*, d'après Gilles Mostaert, 1598, in-folio ; *Vase de fleurs*, d'après Elias Verhulst, 1599, gr. in-f°. *Le Jugement de Salomon*, d'après C. van Mander, *Tobie et l'Ange*, d'après G. De Saen, 1600, sont attribués par Huber et Ch. Le Blanc à HENRI HONDIUS le Vieux, et par Joubert à HENRI HONDIUS le Jeune, ce qui semble douteux. Basan, Huber et Leblanc citent encore des gravures de *paysages et pastorales*, d'après P. Breughel le Drôle : *La Saint-Jean*, ou *Les épileptiques à Meulebeke-lez-Bruxelles*, cinq planches burlesques ; les *Réjouissances flamandes*. — *Musarum officia* : concert des neuf Muses sur le Parnasse, composition de Tadd. Zuccherro, in-folio, pièce capitale du graveur.

Les portraits de *Corneille Cort*, graveur anversois, mort à Rome en 1578 (H. H. *fecit* 1598), et de *Jean Buggen-*

*haghen*, réformateur allemand (H. HONDIUS *fecit* 1599, in-4°), étant d'HENRI HONDIUS le Vieux, ceux des réformateurs *Jean Calvin, Philippe Mélanchton, John Wickleff, John Knox et Girolamo Savonarola*, font partie de la même suite.

— On cite encore une collection de portraits copiés d'après Jérôme Cock : H. HONDII *pictorum celeberrimum Germaniæ Inferioris effigies*, in-folio, publiée à La Haye. Les soixante-huit portraits de peintres flamands, gravés par HENRI HONDIUS le Vieux, sont devenus rares ; la plupart ayant été coupés pour pouvoir être placés dans des *Vies de peintres*. L'œuvre de Jérôme Cock parut à Amsterdam, en 1612 et en 1618, sous le titre de *Theatrum honoris in quo nostri Apellis sæculi seu pictorum qui patrum nostrorum memoria vixerunt celeberrimum, præcipue quos Belgium tulit, veræ et ad vivum expressæ imagines in æs incisæ exhibentur* ; éditée d'abord par la veuve de Jérôme Cock, en 1572 : *Pictorum aliquot celeberrimum Germaniæ Inferioris effigies*, in-f°.

— Chrét. Kramm mentionne *Les Pacificateurs belgiques*, 30 planches. Amsterdam, 1618 ; *Les Hommes illustres*, 21 planches gravées et imprimées par H. Hondius in-4° ; les cartes d'une description des villes de la Hollande, etc. : *Tooneel of Beschrijving der steden van Holland, enz.*, door Marcus Zuerius Boxhornius, in-4° obl. Amsterdam, 1634. — En 1624, Henri Hondius le Vieux avait fait paraître, en hollandais, un traité de la fortification : *Beschrijving en afbeeldingen der generale regelen der fortificatien en der artillerie*, avec de nombreuses planches.

« L'article des HONDIUS, disent Huber et Rost (*Manuel des amateurs de l'art*), est un des plus embrouillés dans l'histoire des artistes flamands. Plusieurs biographes ne font qu'un artiste des deux *Henri* (le Vieux et le Jeune) ; mais, comme leur manœuvre diffère, on s'est cru obligé d'en faire deux. » De son côté, Mariette, réfutant, dans son *Abeceario*, les données d'Horace Walpole et de J<sup>h</sup> Strutt, n'est pas heureux dans ses inductions : sa conclusion n'est point admissible. Chrét. Kramm, s'effor-

cant de démêler la vérité, se range à la thèse la plus rationnelle des deux *Henri*, et la fortifie par de nouveaux renseignements. Nagler est fort inexact. La même divergence d'opinion se produit au sujet de la copie faite par H. HONDIUS de l'*Uylenspieghel* (l'espègle) de Lucas de Leyde (1520), cette estampe, dont on ne connaît que cinq ou six exemplaires appartenant aux plus grandes collections; sa rareté provient de la perte de la planche, occasionnée par un accident survenu, présume-t-on, dès le commencement de l'impression. Toujours est-il qu'en 1644, quand parut la copie signée H. Hondius, la planche originale n'existait plus. Mariette cite la traduction de deux vers hollandais qui entourent la copie de 1644 : « L'original de ceci est perdu; l'on n'en trouve plus pour nous, car une impression coûte cinquante ducats. » L'exemplaire primitif du cabinet des estampes de Paris a été payé seize louis d'or en 1660, et il n'est pas des plus beaux : la copie de H. Hondius n'est pas entièrement exacte. Plus tard, il en fut exécuté d'autres; on en distingue trois anciennes, dont une, anonyme, est si conforme à l'estampe originale, qu'il est très-difficile, dit Fr. Basan, de ne pas s'y méprendre. La copie de H. HONDIUS est attribuée à HENRI HONDIUS le Vieux, par L. Heller, Ch. Le Blanc et Chrét. Kramm; à HENRI HONDIUS le Jeune, par Huber, Rost et Fr. Malpé. — Fr. Basan, qui admet les deux Henri Hondius, ne se prononce point.

Edm. De Busscher.

François Basan, *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*, 1789. — Huber et Rost, *Manuel des curieux et amateurs de l'art*, 1808. — Charles Le Blanc, *Manuel des amateurs d'estampes*, 1856. — Fr. Malpé, *Notices sur les graveurs à monogrammes*, 1808. — Chrét. Kramm, *Levens der holl. en vl. schilders, graveurs, etc.* 1866.

**DE HONDT** (*Josse*) ou HONDIUS, calligraphe, dessinateur, graveur au burin et cosmographe, né à Wacken, village de Flandre, en 1546, d'après F. Malpé (*Graveurs à monogrammes*) et Delvenne (*Biog. des Bays-Pays*), et non en 1563, comme l'indiquent Moréri (*Dictionnaire historique*) et plusieurs biographes. Il mourut à Amsterdam le 16 février 1611,

selon Moréri et Van Hülthem, qui seuls précisent la date, les autres auteurs ne mentionnant que l'année. On ne cite point le nom de son père, mais il paraît être le frère aîné de HENRI HONDIUS le Vieux. Lorsque Josse Hondius eut deux ans, ses parents l'amènèrent à Gand. Plusieurs écrivains, Walpole, Struut, Immerseel et Malpé en ont inféré qu'il était natif de cette ville. De bonne heure, il montra des dispositions pour les arts plastiques et graphiques. Les biographes assurent que, dès l'âge de huit ans, et sans avoir eu de maître, il gravait sur le cuivre et l'ivoire des sujets de son invention. Mis en apprentissage dans l'atelier d'un peintre qu'on ne nomme point, il ne tarda pas à se perfectionner dans l'art du dessin, tout en se livrant, en même temps, à l'étude du grec et du latin. Il s'appliqua aussi à la cosmographie, et sa grande réputation est due surtout à la supériorité des cartes géographiques qu'il grava et qu'il dressa pour des recueils renommés. Ant. Sanderus, dans sa *Flandria illustrata*, et J.-F. Foppens, dans sa *Bibliotheca belgica*, l'appellent le *Ptolomée belge* et l'égalent aux plus célèbres cosmographes de l'Europe. Moréri dit que le duc de Parme, Alexandre Farnèse, ayant appris le talent que déployait Josse De Hondt « en gravure et sculpture », voulut le voir et lui commanda « des statues » (statuettes?) « en bronze, » qui furent exécutées à sa pleine satisfaction. Le prince engagea les parents du jeune artiste à le laisser partir pour l'Italie. Mais celui-ci, qui n'en avait nulle envie, revint secrètement à Gand, où il s'adonna à la gravure des types et à la fonte des caractères d'imprimerie. A l'époque des derniers troubles religieux et politiques en Flandre, il partit pour l'Angleterre et se fit connaître à Londres non-seulement par son habileté à construire des instruments de mathématiques et des globes terrestres de dimensions colossales, mais encore par la gravure des plans et cartes, ainsi que par l'expérience qu'il avait acquise dans la fonte typographique. Il traça des cartes et dessina des planches

pour la *Description de la Guyane*, par sir Walter Raleigh, éditée à Nuremberg en 1599; pour le *Voyage en Terre-Sainte*, de Francis Drake, et le *Voyage autour du monde*, de Thomas Cavendish, le hardi navigateur, mort vice-amiral d'Angleterre.

Josse De Hondt, qui s'était marié pendant son séjour à Londres, y devint père de plusieurs enfants : l'aîné, HENRI DE HONDT ou HONDIUS, dit *le Jeune*, naquit dans cette ville en 1580, selon la plupart des biographes. A la vérité, Chrét. Kramm (ANNEXES aux *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, etc.*), fixe à 1599 la naissance de Henri Hondius le Jeune; mais il s'appuie sur une déclaration de mariage de 1625, qui, probablement, ne concerne point cet artiste; cette date même ne concorde pas avec le millésime de 1599, et moins encore avec celui de 1608, époque où Henri exécuta le portrait de Jacques Ier d'Angleterre. Ayant appris de son père l'art de la gravure, il l'aïda dans ses publications à Amsterdam, où tous deux étaient venus résider, à leur retour d'Angleterre. Après la mort de Josse Hondius, son fils termina les ouvrages qu'il avait laissés inachevés et en donna plusieurs éditions : H. HONDIUS *excudit*. Cet Henri HONDIUS, qui a gravé l'histoire, le paysage et le portrait, fut le plus habile des artistes de ce nom, et ses productions sont très-remarquables. Par suite de sa naissance à l'étranger et de son constant séjour dans les Provinces-Unies de Hollande, il n'appartient point, quoique Belge d'extraction, à notre Biographie nationale. Il en est de même pour son fils Guillaume Hondius, dessinateur et graveur de portraits, né à La Haye, vers 1601, qui, après y avoir travaillé avec succès, se rendit vers 1637 en Allemagne, à Dantzick, où l'on croit qu'il mourut. Sa dernière gravure datée porte le millésime de 1645. On cite de lui une vingtaine de portraits, entre autres le sien, d'après Antoine van Dyck, in-folio, 3<sup>e</sup> état avec l'inscription : GUILIELMUS HONDIUS, *chalcographus Hagaecomitis*; les portraits de Fr. Franck le Jeune, belle et rare pièce; celui de Guil-

laume de Nassau, vice-amiral de Hollande; d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, grand in-folio. A la mort de Gérard Mercator, les cuivres de son GRAND ATLAS (1594) ayant été mis en vente, ce fut Josse qui les acquit; il y ajouta cinquante cartes, représentant l'Espagne, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, des contrées de la Gaule et de la Germanie, restées à peine ébauchées par Mercator, et les publia en 1606, à Amsterdam, avec une description de ces pays, écrite par P. Van den Berghe (*Montanus*), de Gand, son beau-frère, sous ce titre : GERARDI MERCATORIS *Atlas sive cosmographica meditationes de fabrica mundi et fabricati figura, jam tandem ad finem perductus, quamplurimis aeneis tabulis . . . . . auctus ac illustratus à Judoco Hondio, etc.* En 1609, il en publia une édition française, avec texte de Lancelot Voisin, seigneur de la Popelinière : ATLAS ou méditations cosmographiques de la fabrique du monde et figure d'iceluy. Commencé en latin par le très-docte Gérard Mercator, parachevé par Judocus Hondius, etc. — *Sumptibus et typis aeneis Judoci Hondii*. Amst. D'autres éditions de ces ouvrages, en diverses langues, parurent sous le nom de Josse Hondius, après sa mort, par les soins de son fils Henri Hondius. — En 1607, Josse Hondius réduisit les cartes du grand Atlas, et les publia en petit in-quarto oblong, avec un titre latin : ATLAS MINOR Gerardi Mercatoris à J. Hondio plurimis aeneis tabulis auctus atque illustratus. Amst. *Excusum in aedibus Judoci Hondii*. Cette réduction du grand Atlas in-folio parut ensuite avec des textes français, flamand, allemand et ture, de 1608 à 1651.

On a de Josse Hondius une Instruction sur l'usage des globes célestes et terrestres, avec planches; elle a été imprimée à Amsterdam en 1597 et en 1612 : *Tractaet ofte handelinge van het ghebruyck der hemelscher ende aertscher globe, door Judocus Hondius*, in-4<sup>o</sup>. Graveur en caractères, l'artiste publia, en 1594, à Amsterdam, un recueil de modèles d'écriture, d'après les meilleurs calligraphes : Jean Van de Velde, Jacquemine D'hont,

Henri Martin (anglais), Félix van Sambix, Pierre Bates (anglais), Corione (romain), Jean Beauchêne (français) : *Theatrum artis scribendi, varia summarum nostri seculi artificum exemplaria complectens, novem diversis linguis exarata. JUDOCO HONDIO celatore*. In-folio, pages encadrées. — Fr. Basan, dans son *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*, 1789, dit que Josse Hondius, qui florissait à Amsterdam au XVII<sup>e</sup> siècle, n'a gravé que des cartes géographiques ; mais Ch. Le Blanc, dans son *Manuel des amateurs d'estampes*, cite de cet artiste cinq portraits : *Elisabeth*, reine d'Angleterre ; *Henri IV*, roi de France ; *Gérard Mercator*, sir *Thomas Cavendish* et sir *Francis Drake*, ainsi qu'une *Vue de Londres*. On mentionne encore de lui une *Vue de La Haye (Curia Hollandiæ)*, datée de 1593, estimée et rare. Edm. De Bosscher.

*Bibliotheca Hulthemiana*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1739. — Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale, 1843-1849. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. schilders, graveurs, etc.* 1837-1863. — Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1801. — Ch. Le Blanc, *Manuel des amateurs d'estampes*, 1856. — D.-J. Van Raemdonck, *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, 1869. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*, 1829.

**DE HONDT (Liévin)**, plus connu sous le nom de CANISIUS, écrivain ecclésiastique, né à Gand vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et décédé à Alost le 28 décembre 1650, entra, jeune encore, au couvent des Grands-Carmes ou Carmes chaussés, dans sa ville natale. Après avoir fait sa profession religieuse et acquis les éléments des sciences sacrées, il alla continuer ses études en Italie, d'où il revint dans sa patrie avec le titre de docteur en théologie. Doué de qualités éminentes, il fut nommé, successivement, prieur des couvents de son ordre à Bruges, à Gand et à Anvers. Il gouverna ce dernier couvent depuis le 30 avril 1637 jusqu'à la fin de l'année 1641, et y introduisit la réforme le 25 mars 1638. Grâce à ses efforts, le prieuré ou ermitage de Notre-Dame-ter-Muylen, à Liedekerke, fut rétabli, après avoir été abandonné pendant environ cent cinquante ans. Plus tard, le père Canisius devint

commissaire général et provincial des Grands-Carmes dans les Pays-Bas. Au moment de sa mort, il était prieur du couvent d'Alost, où il fut enterré dans l'enceinte du cloître. Une longue épitaphe qu'on lisait sur sa tombe est rapportée par Van Gestel, dans l'*Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, I, p. 146.

Le P. Canisius possédait de vastes connaissances théologiques et canoniques ; aussi plusieurs personnages de distinction recoururent-ils constamment à ses conseils éclairés. Dans ses moments de loisir, il s'occupait volontiers de recherches historiques. Il était, de plus, un religieux modèle.

Il a laissé, en manuscrit, les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Compendium juris canonici et civilis*, vol. in-4<sup>o</sup>, que l'on conservait autrefois au couvent des Grands-Carmes, à Anvers. — 2<sup>o</sup> *Scholia et notæ in regulam et statuta ordinis Carmelitani*, cité par Paquot. Le *Répertoire onomastique des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, p. 13, cite à tort, sous le titre de *Scholia et notæ*, le manuscrit que nous indiquons ci-dessous sous le n<sup>o</sup> 3 ; au même endroit, il attribue également par erreur à Liévin Canisius un Commentaire latin sur le *Catéchisme* du bienheureux Pierre Canisius. — 3<sup>o</sup> On conserve à la Bibliothèque royale de Bruxelles (*Section des manuscrits*, n<sup>o</sup> 18272), une *Histoire des monastères des Carmes en Belgique*, avec l'inscription : *Quæ sequuntur collecta sunt per R. P. Magistrum Livinum Canisium, S. Th. D., et conscripta per F. Andream Lievens, conventus Bruxellensis sacerdotem professum, anno 1637*. Cet intéressant recueil historique, qui compte environ 100 feuillets in-fol., renferme : a) une courte notice sur tous les couvents des Carmes et des Carmélites de l'ancienne observance, qui existaient en Belgique en 1637 ; b) l'indication des stations de carême et autres que les religieux des quatre ordres mendiants prêchaient chaque année à Bruxelles et dans la banlieue ; enfin c) le nécrologe du couvent des Grands-Carmes, à Bruxelles, depuis 1333 jusqu'en 1651. E.-H. J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 150.

**DE HOOGHE** (*Martin*), écrivain ecclésiastique, né à Berlaere, près de Termonde, vers l'année 1570, et décédé à Bruxelles, le 12 juin 1637. Il fit ses humanités à Aerschot, et entra dans l'ordre des carmes chaussés au couvent de Gand. À peine eut-il prononcé ses vœux solennels, que ses supérieurs l'envoyèrent à l'université de Douai pour y achever ses études comme élève du séminaire du Roi. Il s'y appliqua spécialement à la dogmatique, à la morale et aux controverses, et prit le grade de licencié en théologie. Il se rendit ensuite à l'université de Paris, afin de se perfectionner dans la connaissance des langues grecque et hébraïque. Il eût désiré prolonger son séjour dans cette ville; mais ses supérieurs le rappelèrent en Belgique. Il revint à Gand, où il conquit, en peu de temps, l'estime et l'affection de ses confrères, tant par les talents remarquables dont il était doué que par les qualités éminentes de son cœur. Aussi fut-il élu prieur presque immédiatement après son retour.

Depuis le moment de sa profession religieuse, le P. De Hooghe s'était senti animé du désir de mener une vie plus parfaite, et avait nourri l'idée de ramener ses confrères à la discipline primitive et sévère de l'ordre du Carmel. Le priorat auquel il venait d'être élevé parut lui fournir une occasion favorable pour la réalisation de son projet. Il se mit à l'œuvre, secondé dans ses desseins par un autre religieux, aussi fervent que lui, nommé Liévin de la Très-Sainte-Trinité. Mais, dès l'abord, il rencontra une résistance énergique : ses confrères allèrent jusqu'à le déposer de la dignité de prieur et à le faire mettre en prison. Ce premier insuccès fut loin de le décourager : il poursuivit son œuvre avec confiance et parvint à y intéresser l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, et Jacques Boonen, archevêque de Malines. Ceux-ci écrivirent à Philippe Thiébault, provincial des Carmes en France et dans les Pays-Bas, pour lui recommander le projet de réforme, qui, grâce à leur intervention, ne tarda pas à être agréé et introduit dans le monas-

tère de Gand. En 1625, le P. De Hooghe se rendit à pied à Rome, et obtint du général de l'ordre la confirmation de la réforme établie à Gand. Cette réforme fut introduite à Louvain en 1631, où le P. De Hooghe était prieur à cette époque. Élu provincial en 1634, le zélé religieux la fit admettre à Bruxelles, et, peu de temps après, il eut la consolation de la voir adoptée par tous les couvents de la Belgique, de l'Allemagne et de la Pologne. Il remplissait, pour la deuxième fois, les fonctions de provincial lorsqu'il mourut à Bruxelles, à la suite d'une longue maladie. Son corps fut enterré dans la salle du chapitre, au couvent de Bruxelles, avec une épitaphe que rapporte la *Bibliotheca Carmelitana*, p. 261.

Le P. De Hooghe a laissé : 1<sup>o</sup> *Den H. Scapulier van Onse L. Vrouwe van den Bergh Carmelos wonderlick om haere bescherminghe ende helpe in 't leven ende doot ende daer nae. Nu op een nieuwtghegheven ende verklaert*. Te Ghendt, by Jan Vanden Kerckhove, 1629, vol. in-12 de XII-264 pages, imprimé en caractères gothiques.

La *Bibliotheca Carmelitana* attribue aussi au P. De Hooghe les ouvrages suivants, sans dire s'ils sont imprimés ou non : 2<sup>o</sup> *De modo bene vivendi liber I.* — 3<sup>o</sup> *De sanctissima Trinitate liber I.* — 4<sup>o</sup> *Compendium universæ philosophiæ.*

E.-H.-J. Reusens.

Cosmas de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, II, p. 385. — Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, p. 314. — Daniel a Virgine Maria, *Vinea Carmeli et Speculum Carmelitanum*. — Vanderhaeghen, *Bibliographie gantoise*, II, p. 27.

**DEHOS**, littérateur du XVIII<sup>e</sup> siècle, né à Liège. Il a publié : *Lettres missives*, Liège, 1714, in-18; on en connaît plusieurs éditions, publiées sous le titre de *Nouvelles lettres familières et autres missives, entremêlées des Merveilles et de la description des villes les plus considérables de toute l'Europe et d'un Abrégé de l'histoire romaine...*, enrichi d'une ample Explication sur le change et un Formulaire de lettres de change, nouvellement mis en lumière, par Dehos, maître d'école. Liège, 1745, petit in-8<sup>o</sup>; *ibid.*, 1750; *ibid.*, 1756; *ibid.*, 1765; *ibid.*, 1778. — *Nouvelles lettres familières et autres mis-*



sives, ou l'Art de bien vivre, de bien parler, d'écrire et de négocier, entremêlées de détails curieux d'Histoire, de Géographie, de Physique, suivies d'un petit Traité sur le Commerce, les Changes, etc.; nouvelle édition exactement revue, corrig. (sic) et augmentée d'un Abrégé de l'histoire de Liège. Liège, 1791; ibid., 1792, petit in-8°. L'abrégé historique de la ville de Liège qu'on trouve dans ce recueil n'est pas tout à fait dépourvu de mérite, et les considérations sur l'instruction témoignent de la sagacité de l'auteur.

Aug. Vander Meersch.

Beccelièvre, *Biographie liégeoise*, t. 2, p. 333. — Piron, *Levensbeschryvingen, byvoegset*. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*.

**DE HUYDEVETTERE (Louis-Joseph)**, hagiographe et chanoine du chapitre cathédral de Saint-Martin, à Ypres, né à Ypres dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et mort dans cette ville le 15 mai 1633. Il entreprit un pèlerinage à Rome et publia, à son retour, les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Descriptio variorum locorum sacrorum*. — 2<sup>o</sup> *Synopsis vitæ sanctorum*, Anvers, Trognez, 1628, in-4°. — 3<sup>o</sup> Une traduction du latin en flamand de la *Vie de sainte Marguerite d'Ypres et du bienheureux Segher, son confesseur*, imprimée à Ypres chez François Bellet, 1622.

J.-J. Verecke.

Foppens. — Piron, *Levensbeschryving*. — *Biographie de la Flandre occidentale*.

**DE JAEGHER (François)**, poète, chansonnier, dramaturge flamand, naquit à Nieupoort en 1785, et mourut à Bruges, le 6 mai 1852. Son état d'entrepreneur de travaux publics et les fonctions administratives qu'il remplit dans sa ville natale sous le gouvernement hollandais ne l'empêchèrent point de se livrer à des travaux littéraires.

Ses principales pièces de théâtre sont : *De graef Thesauro of het Regtsgeeding*. — *De Nieupoortsche Lepeldief*, pièce en trois actes. — *De Tooveraer by toeval*, opéra-comique. — *De Wraek*, pièce en trois actes. — *De Misstappen eens jongelings*, pièce en deux actes. — *Het Beleg van Nieupoort*, drame historique en plusieurs tableaux. — *La Famille Weterstons* et

BIOGR. NAT. — T. V.

*Jakske met zijn fluitje*, comédies entremêlées de chant.

Les ouvrages de De Jaegher, très-favorablement accueillis, furent couronnés dans différentes villes, à Bruges, à Courtrai, à Ypres, etc. Emile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Nederl. Letterkundig jaerboek*, 1853.

**DE JODE (Arnould)**, graveur au burin, né à Anvers, le 9 mars 1638, travailla dans les Pays-Bas et en Espagne. Fils de PIERRE DE JODE le Jeune, il n'eut pas d'autre maître que lui, soit pour les principes de l'art du dessin, soit pour la pratique du burin. En 1658, la maîtrise lui fut conférée dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers. On ignore quand et pourquoi il passa en Angleterre, mais on le trouve à Londres, lors du terrible incendie qui, en 1666, détruisit 30,000 maisons. Ce séjour est constaté par l'inscription de la belle estampe qu'il grava, à cette époque, d'après Antoine van Dyck, *l'Enfant Jésus embrassé par le petit saint Jean* : — *A. Van Dyck pinxit, Arnouldus de Jode sculpsit Londoni, tempore incendiæ maximæ*. In-fol. en haut. Ce tableau était alors dans le cabinet de Pierre Lely, à qui la planche est dédiée par Richard Thomson : bien exécutée et d'un burin moelleux, elle est devenue rare. \* Les ouvrages d'Arnould De Jode, disent Huber et Rost, soit qu'on les considère relativement au dessin, soit qu'on les envisage par rapport à la partie mécanique de l'exécution, sont inférieurs à ceux de son père et de son aieul. Ses meilleures gravures sont ses portraits. \* De ces derniers on cite : *Petrus Lely*, peintre de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, *se ipse delineavit*; *Alexandre Browne*, portrait placé en tête de son *Ars pictoria*, d'après Jacq. Huysmans; *Catherine Howard*, duchesse de Lennox, d'après A. van Dyck, que H. Bromley, dans son catalogue, attribue par erreur à P. De Jode, tous trois in-fol.; le cardinal *Pallavicini*, d'après Tiziano Vecello, in-4°. Ses principales estampes épisodiques sont : *l'Éducation de l'Amour par Mercure*, où se voit Vénus, ailée, d'après le tableau d'Antoine Allegri (le

Corrége), appartenant alors à Charles Ier. Gravé à Londres, en 1667, par ARN. DE JODE, en format grand in-folio. Belle et rare estampe. — *La Madeleine*, en buste, d'après Van Dyck, in-folio en ovale. — *Paysage boisé, par un temps de pluie, avec éclaircie*, de Louis De Vadder, gravé en 1658 à Anvers, in-fol. en largeur. — Quelques autres paysages, d'après Jacques Fouquières. Edm. De Busscher.

François Basan, *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*. — Huber et Rost, *Manuel des amateurs et des curieux de l'art*. — Ch. Le Blanc, *Manuel des amateurs d'estampes*. — P.-J. Mariette, *Abecedario: Notes sur les arts et les artistes*. — *Revue d'archéologie et d'histoire*, t. 1<sup>er</sup>, 1859.

**DE JODE (Cornelle)**, géographe, graveur sur cuivre, né en 1568 à Anvers, et non en 1562, comme l'indique Le Blanc; mort à Mons, le 17 octobre 1600. Il n'était point le père de GÉRARD DE JODE, le graveur anversois, ainsi que le disent Huber et Rost, sans préciser l'époque de sa naissance, mais le frère aîné de PIERRE DE JODE le *Vieux*. Cosmographe instruit, homme de science et de mœurs régulières, il voyagea en Norvège, en Danemark, en Islande et dans quelques autres contrées lointaines, que fit mieux connaître la publication de ses cartes. Dans la Collection Van Hulthem (Bibliothèque royale de Belgique), au n° 14356, est mentionné : CORNELII DE JUDÆIS (*sive de Jode*), *antverpiani*, SPECULUM ORBIS TERRARUM. *Antverpiæ, Arnoldus Coninx, sumptibus viduæ et hæredum GERARDI DE JUDÆIS*, 1593, in-folio, avec de nombreuses cartes; ouvrage rare et peu connu. Dans la BIBLIOTHECA BELGICA, du chanoine J.-Fr. Foppens, est citée une seconde publication cosmographique, intitulée : *Introductio geographica in tabulas Europæ, Asiæ, Africa et Americæ, a se (Cornelio de Judæis sive de Jode) evulgatas*, 1595, in-folio. Après avoir amassé quelque richesse pendant ses pérégrinations, et surtout, en dernier lieu, en Espagne, où il travailla assez longtemps, il résolut de rentrer dans son pays. Mais comme il était défendu, par des édits royaux, d'exporter de l'Espagne de grandes quantités d'or, il s'avisait d'un stratagème

qui lui fut plus fatal que ne l'eût été la perte même de son pécule : il se fit confectionner une sous-cotte et un pectoral entièrement en or, les revêtit sous ses vêtements et se mit ainsi en route. Durant son voyage, un froid mortel le saisit, et, presque au terme de sa course, près d'atteindre Anvers, sa ville natale, il expira à Mons, en Hainaut, à l'âge de trente-deux ans. Ces détails sont confirmés par l'épithaphe que ses frères firent placer au-dessus de sa tombe, dans l'église primaire de Sainte-Waudru, à Mons, où il a été enseveli.

D. O. M. S.  
CORNELIO DE JODE, ANTVERPIANO  
COSMOGRAPHO CLARISS.  
VITA, ERUDITIONE AC MORIBUS INSIGNI :  
QUI CUM NORVEGIAM, DANIAM,  
ISLANDIAM, ALIASQUE REMOTAS REGIONES  
TYPIS EVULGANDIS, PERLUSTRASSET,  
HAC ITER EX HISPANIA FACIENS  
MORBO CORREPTUS  
OBIT XVII OCTOBRIIS CIO. J. C.  
ÆTATIS VERO SUÆ XXXII.  
FRATRES MÆSTI POSS.  
VITA MORTI DEBERAT, MORS VIVERE, VITA LABORES  
CUM LACRIMIS, LÆTAM MORS DEDIT HUIUS REQUIEM.  
Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des amateurs et des curieux de l'art*, 1801. — J.-François Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1739. — *Bibliotheca Hultemiana*, 1836. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*.

**DE JODE (Gérard)**, géomètre, graveur sur cuivre, sur bois et chalcographe-éditeur, né à Anvers en 1521, selon Huber et Rost, Malpé et Ch. Le Blanc, et non en 1541, comme le dit Immerseel, et l'admet Chrét. Kramm; mort en 1591. Il était fils de GÉRARD DE JODE, géographe et graveur, d'origine hollandaise (Nimègue), dont on ne connaît guère les œuvres, que l'on confond peut-être avec les siennes : c'est d'eux que descendit la remarquable lignée flamande des graveurs de ce nom patronymique, qui, tous et à titres divers, marquèrent dans la science et les arts graphiques. Gérard eut deux fils artistes : CORNELLE DE JODE, l'aîné, géographe et graveur; PIERRE DE JODE, dessinateur et graveur, surnommé le *Vieux*, pour le distinguer de son fils, portant le même prénom et exerçant la même profession que lui. Gérard De Jode entra, dit-on, au service de l'empereur Charles-Quint, mais se démit

bientôt de son emploi, sans doute trop assujettissant, afin de pouvoir se consacrer avec plus d'activité à l'étude scientifique, à la pratique du burin et à la publication de recueils géographiques. Il établit à Anvers un commerce d'estampes, pour lequel il voyagea assez fréquemment, surtout en France. Ce commerce fut continué par sa veuve, ainsi qu'on le voit par les gravures de Pierre De Jode le Vieux qu'elle édita : les CINQ SENS (en cinq feuilles), exprimés par des divinités et des sujets de la vie commune, *P. de Jode fecit, vidua Ger. de Jode excudit*; — le CHRIST CHEZ NICODÈME, *P. de Jode sculpsit, vidua Gerardi de Jode excudit*; — l'ADORATION DES BERGERS, *Adam van Ort invenit* (sans indication de graveur, mais qui est de *P. De Jode le Vieux*), *Vidua Gerardi de Jode excudit*. Cosmographe instruit, et artiste habile, il publia des recueils de géographie et des ouvrages graphiques estimés traitant de certaines spécialités décoratives. Il a exécuté des estampes historiques et religieuses, ainsi que de beaux portraits. On a de lui aussi quelques épreuves de gravures sur bois, rares et très-peu connues. Il signait du monogramme G. D. J. — Dans le catalogue de la Collection Van Hulthem (Bibliothèque royale de Belgique), on trouve mentionnée, au n° 9284 : une collection de quatre recueils d'estampes, gravés et publiés, en 1555 et années suivantes, à Anvers, par GÉRARD DE JODE le Vieux, graveur et marchand d'estampes : 1° treize *Compartiments avec devises*, Anvers 1555; — 2° treize autres *Compartiments avec devises*, 1557; — 3° treize *Grotesques* inventés par Jean Vredeman De Vries; — 4° seize estampes de toutes espèces de *Caryatides*, *Thermes*, etc., inventés par le même, petit in-folio; et au n° 9287 : *Parvus Mundus* (auctore Laur. Houtano), Antv. circa 1579, in-4° fig. Orné à chaque page d'une estampe gravée par Gér. De Jode. La formule du n° 9284 a fourvoyé le biographe Chrét. Kramm. Les quatre recueils ont été gravés par FRANS HUYS, artiste néerlandais du XVII<sup>e</sup> siècle, et seulement édités par GÉRARD DE JODE, qui, sur les titres de ces

recueils, assez rares aujourd'hui, n'est point appelé le Vieux. I. *Multarum variarumque protractionum (compartimenta vulgus pictorum vocat) libellus utilissimus, iam recens delineatus per Johannem Vreedmannum Frisium*. GERARDUS JUDÆUS excudebat Antverpiæ, MDLV. Titre gravé et onze planches in-4° en hauteur. II. *Variarum protractionum (vulgo compartimenta vocant) cum pictoribus omnibus propter ænustatem, tum et studiosis propter auctorum sententias ubique insertas, libellus apprime utilis atque copiosus. Antverpiæ apud GERARDUM JUDÆUM*. Anno MDLVII. Titre gravé en haut, portant les initiales FH (François Huys) et douze planches in-4°, moitié en haut., moitié en larg. III. *Grottesco : in diversche manieren zeer chierlyck, bequaem en oirboortlyck voor schilders, glaesschrijvers, beeldsnijders en al die de chierlycke ornamenten der Antique beminnen, ghemaect by Johans Vredeman Friese. Wthghegheven door GERAERT DE JEUDE*. Sans millésime. Titre gravé en larg., et douze planches, dont 5 en haut. et 7 en larg. IV. *Caryatidum (vulgus Termas vocat) sive Atlantidum multiforium ad quemlibet architecture ordinem accommodatorum centuria prima in usum hujus artis candidatorum artificiose excogitata. — Veelderley diverse Termen op de V ordene der Edificien tot behoef alle beelt ende steenhouwers, scrinwerkers ende alle constelicke houtwerken, ofte alle die de Antiectse compartimentsche cieruet beminnen. Geinventeert duer Johannes Vreedman Friese*. GERARD DE JODE excudit. Titre gravé en larg., et seize planches numérotées, toutes en larg.

On mentionne les œuvres suivantes de Gérard De Jode : une collection de vingt-neuf *Portraits de papes*, de format in-4°, publiés en 1585; le *Triomphe romain*, par Martin van Heemskerck, suite de douze planches in-4°; *Memorablem Novum Testamenti templo gestorum icones elegantissimi ac ornatissimi*, suite de treize sujets épisodiques, avec constructions architecturales, in-folio en largeur, qu'on lui attribue, bien qu'elle ne porte que l'inscription : *Antverpiæ excudebat GERARDI DE JODE*; le grand

*Crucifiement de Jésus-Christ entre les deux larrons*, d'après Michel-Ange Buonarrotti (non indiqué), belle estampe, au haut de laquelle on lit : *Pater dimitte illis . . . . .*, en trois feuilles in-folio, réunies en largeur, et signée : G. DE JODE. — *Le Bon Pasteur*, la *Sainte Trinité*, le *Combat spirituel du chrétien*, d'après Marlin De Vos, la *Charité*, par Adrien De Weert, quatre pl. in-folio en larg. — *Saint Jérôme en méditation*, du Titien (1565), in-folio en larg., qu'à tort, dit Le Blanc, Heinecke attribue à Corneille Cort, l'habile maître hollandais. Gérard De Jode s'éloigna du faire usuel des artistes en renom de son temps, tels que les Collaert et les Wiericx; il choisit un grain plus fort, comme Corneille Cort. De là provient la fausse attribution du *Saint Jérôme en méditation*.

En relations suivies avec Ortelius, l'auteur du *Theatrum orbis terrarum*, Gérard De Jode était fort estimé par ce savant cosmographe. Il fut l'un des plus féconds éditeurs de cartes du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'établit Joachim Lelewel dans son *Histoire de la géographie du moyen âge*; en 1579, il s'adressa à l'archiduc Matthias, pour obtenir des lettres d'octroi et de privilège, afin de pouvoir éditer et vendre, à l'exclusion de tous autres éditeurs, deux « CARTES DE DESCRIPTIONS, » l'une du *pays et comté d'Artois*, l'autre du *pays et principauté d'Orenge*, « le tout en très ample forme, n'ayants jamais par cy-devant esté mises en lumière. » La requête fut apostillée favorablement le 2 novembre 1579. (PINCHART, *extrait aux archives du Nord*. — LILLE.) En 1568, il avait publié à Anvers la description de la Gaule (DESCRIPTIO GAULLE, *impressa Antwerpia*). En 1585, Gérard De Jode fit paraître à Anvers un TABLEAU, en format *in-folio max.*, devenu extrêmement rare, et gravé par *Adrien Hubertus*, dont le nom ni l'œuvre calligraphique ne sont renseignés dans aucun dictionnaire ou manuel de graveurs. Ce tableau, très-curieux, a pour titre : ORDO UNIVERSI ET HUMANARUM SCIENTIARUM PRIMA MONUMENTA. Au milieu est une

belle tête d'homme, qui sert à exposer les fonctions des *cinq sens* et prélude au *système cranologique*, dont le Dr Gall fut l'initiateur moderne. Au bas se voit l'inscription : *Eccudebat Antwerpia GERARDUS DE JODE, sub signo floreni aurei, propè Bursam, in platea Calline veste.* — *Sculpsit ADRIANUS HUBERTUS*, 1585. Cet aperçu de toutes les connaissances humaines a été composé vers 1581, à Rome, par André Baccius, et dédié à l'illustre Jacques Boncompagnus, duc de Sara, marquis de Vignola, etc. — Il existe un portrait de GÉRARD DE JODE, *marchand d'estampes*, représenté en mi-corps et ayant entre les mains un rouleau de gravures. Au bas de la planche est la marque de H. Goltzius. Ce portrait ne porte pas le nom de Gérard De Jode, mais seulement ses armoiries.

Edm. De Bosscher.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica*. Brux., 1739. — Huber et Rost, *Manuel des amateurs de l'art*. Zurich, 1806. — Malpé, *Notices sur les graveurs*, etc. Besançon. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. Paris. 1856. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. schilders, beelthouwers, graveurs, etc.*, 1864. — Alex. Pinchart, *Archives des arts*, 1860-1863. — *Abeedario* de P.-J. Mariette, 1851-1862.

**DE JODE (Pierre) le Vieux**, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Anvers en 1570; mort en cette ville le 29 août 1634. Fils de GÉRARD DE JODE, l'*Anversoise*, il apprit, sous la direction paternelle, les principes du dessin et de la gravure. Après avoir fréquenté l'atelier d'Henri Goltz ou Goltzius, à Harlem, il se rendit en Italie, afin de se perfectionner dans le dessin, et, durant son séjour à Rome, cette terre classique des arts, il grava, d'après de grands maîtres italiens, plusieurs remarquables estampes. En 1601, il revint dans sa ville natale, prit la maîtrise dans la gilde de Saint-Luc, se livra avec ardeur à ses travaux et s'attacha, dès lors, à reproduire des tableaux de peintres flamands. Il était devenu excellent dessinateur et son style était moins maniéré qu'à l'époque où il quitta son premier maître, Henri Goltzius. Il travailla aussi quelque temps à Paris, où il était venu avec son fils, PIERRE DE JODE le Jeune; ils y exécutèrent ensemble des

planches pour le fonds du chalcographe et marchand d'estampes Bon-Enfant. Ses gravures épisodiques, ainsi que les portraits, qu'il traitait avec un égal succès, sont estimés par les connaisseurs. On cite de son œuvre, composé d'environ cent planches de différents formats : 1<sup>o</sup> *Le Jugement dernier*, célèbre tableau de Jean Cousin, appartenant jadis à l'église des Minimes, à Vincennes, lez-Paris, grandissime estampe, formée de douze feuilles ou planches in-folio réunies; c'est la gravure la plus colossale que l'on ait publiée. 2<sup>o</sup> Estampes de format grand in-folio en largeur : la *Sainte Famille dans un paysage*, du Titien (Tiziano Vecellio); la *Vierge-Mère évanouie devant Jésus couronné d'épines*, par Fr. Vanni. 3<sup>o</sup> In-folio en largeur : l'*Adoration des Bergers*, d'après Adam van Oort; le *Christ donnant les clefs à saint Pierre*, de P.-P. Rubens; le *Couronnement de sainte Catherine*, par P.-P. Rubens; le *Bouffon à la chouette*, de Jacq. Jordaens; le *Carnaval à Venise*, par L. Pozzoserrato. 4<sup>o</sup> In-4<sup>o</sup> : la *Vierge-Mère et l'Enfant Jésus*, du Titien; le *Christ chez Nicodème*, par Adam van Oort; la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, par P.-P. Rubens; le *Mariage de sainte Catherine*, par le Titien; un *Prince à table avec ses courtisans*, tableau d'Adrien Van de Venne, en largeur; le *Pouvoir*, figuré par une femme couronnée par la Prudence, allégorique dans le style de Rubens.

Il grava et publia aussi plusieurs suites : La *Vie de sainte Catherine de Sienna*, douze planches, avec titre, au millésime de 1606, petit in-folio en largeur, d'après Fr. Vanni; *Modes des peuples de l'Europe*, par Sébastien Vrancx, dix pl. en haut.; deux *Vues de Venise*, par L. Pozzoserrato. — Parmi ses portraits, on mentionne particulièrement : *Johannes Boccacius* (Jean Boccace), TITIAN pinxit, PETRE DE JODE fecit, A. BON-ENFANT excudit, in-folio; *Erycius Puteanus* (Henri Dupuy), célèbre savant hollandais, in-4<sup>o</sup>; *Ferdinand*, comte palatin du Rhin, par P.-P. Rubens, ovale; *Philippe III*, roi d'Espagne, ovale; *Ambroise Spinola*, surnommé le *Grand général*, in-4<sup>o</sup>.

Le biographe hollandais Chrét. Kramm

cherche à se persuader qu'il y eut trois PIERRE DE JODE, graveurs : P. DE JODE le père, — P. DE JODE le Vieux, — P. DE JODE le Jeune. Ses arguments embrouillés sont contraires aux données de tous les autres biographes. Pierre De Jode le Vieux a formé de bons élèves : P. De Jode le Jeune, Gaspard Dooms, Jean De Coninck et Corneille Coeck. Il s'est marié, le 4 août 1602, à Anvers, avec Suzanne Verhulst, dont il eut deux filles et un fils.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Gérard De Jode.

**DE JODE (Pierre) le Jeune**, dessinateur, graveur au burin et à l'eau-forte, né à Anvers, le 22 novembre 1606; date de décès inconnue. Fils de PIERRE DE JODE le Vieux, il reçut son instruction artistique dans la maison paternelle, et fit de si rapides progrès, que bientôt il se distingua, comme son maître, par la correction graphique et le maniement du burin. En 1628, Pierre De Jode le Jeune fut admis à la maîtrise dans la gilde anversoise de Saint-Luc et épousa, quelque temps après, Élisabeth Loomans, dont il eut un fils : *Arnould De Jode*. On ignore s'il a séjourné en Italie; mais, à Paris, où il s'était rendu avec son père, vers 1631, dans l'intérêt de leur commerce de gravures, il travailla quelque temps à des planches épisodiques et à des portraits pour des marchands d'estampes. Au dire de Fr. Basan, cet artiste est l'égal, dans plusieurs de ses estampes, des meilleurs graveurs de son époque (*Dict. des graveurs anciens et modernes*). Ses portraits, surtout ceux qu'il exécuta d'après Antoine van Dyck, sont parfaitement traités et fort appréciés. Au jugement d'Huber et Rost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*), il mérite d'être placé sur le même rang que ses contemporains les Bolswert, Luc Vorsterman et Paul Pontius. Son œuvre compte plus de trois cents productions. *Jésus-Christ guérissant le paralytique*, composition remarquable d'Antoine van Dyck, est une des productions de la meilleure manière de P. De Jode le Jeune; mais son chef-d'œuvre est le

*Saint Augustin, évêque d'Hippone, adorant le mystère de la sainte Trinité*, d'après le tableau de Van Dyck, à Anvers.

Parmi ses estampes historiques et religieuses de grand format, on distingue : les *Trois Grâces*, de P.-P. Rubens, belle planche de format gr. in-folio ; la *Visitation de la Vierge*, reproduction de l'un des volets de la *Descente de croix* de la cathédrale d'Anvers, belle et rare estampe ; *Vénus sortant des ondes* (VENUS ORTA MARI) et l'*Alliance de la Terre et de la Mer* (CYBÈLE et NEPTUNE), du même maître ; une *Sainte famille*, du Titien (Tiziano Vecellio) ; l'*Adoration des bergers* ou la *Nativité* et le *Miracle de saint Martin de Tours*, d'après Jacq. Jordaens, deux grandes et superbes pièces ; *Renaud surpris à la vue des charmes d'Armide* (1664), par Ant. van Dyck. — *Saint Augustin en extase soutenu par des anges* : A. VAN DYCK pinxit. P. DE JODE JUNIOR sculpsit. ANT. BON-ENFANT excudit. — *Sainte Famille et Allégorie de la Paix* (PAX OMNIA RERUM), d'Abraham van Diepenbeek ; la *sainte Vierge et l'enfant Jésus*, par Érasme Quellin ; le *Christ chez Nicodème* et *Saint François adorant Jésus dans sa crèche*, demi-figures, effets de nuit, par Gérard Seghers. — *Saint Augustin, évêque d'Hippone, couronné par la Religion* : P. DE JODE fecit ; *Saint Jean-Baptiste au désert*, P. DE MOL pinxit. Au rang de ses meilleurs portraits sont mentionnés ceux qu'il grava d'après les originaux d'Antoine van Dyck : d'abord le sien, PETRUS DE JODE Junior, in-folio, *se ipse sculpsit* ; puis ceux des peintres Jacques Jordaens, Corneille Poelenbourgh, d'Utrecht, Jean Snellinx (les chairs traitées à l'eau-forte), Adam De Coster, de Malines, *pictor nocturnum*, et le statuaire André Colyns de Nole. Puis : *Geneviève d'Urphé*, duchesse douairière de Croy ; *Jeanne de Blois* ; le comte *Jean de Tserclaes de Tilly* ; le duc *Albert de Friedland*, comte de Wallenstein, en cuirasse ; *Antoine Triest*, VII<sup>e</sup> évêque de Gand, *Diodore de Thulden*, professeur à Louvain ; *Henri Liberti*, de Groningue, organiste à la cathédrale d'Anvers, d'après le même maître ; Tho-

mas Ricciardi (1631), SIMON VOET del. P. DE JODE Junior sculp. Parisiis, in-4<sup>o</sup> ; *Petrus de Francavilla*, architecte et sculpteur du roi de France, d'après Jacques Bunel. *P. de Jode fecit*, in-folio. L'iconographe hollandais Phil. Van der Kellen, dans le *Catalogue raisonné d'estampes de l'école hollandaise et flamande, du docteur De Ridder, à Utrecht*, attribue cette gravure à PIERRE DE JODE le Vieux. — Il en est de même du portrait de *Jean de Tserclaes de Tilly*.

Pierre De Jode le Jeune collabora activement au *Recueil de portraits de peintres, sculpteurs, graveurs et architectes*, publié en 1649, par Jean Meysens, peintre-graveur et chalcographe à Anvers, sous le titre de : *Images de divers hommes d'esprit sublime qui, par leur art et science, deboront vivre éternellement, et desquels la renommée faict estonner le monde*, format in-4<sup>o</sup>. Il a fourni les portraits suivants : *Jacques d'Arthois*, *Jean Cassiers*, *Luc Faidherbe*, *Gérard Hondhorst*, *Jacques Jordaens*, *Nicolas Knupper*, *Pierre van Lint*, *Paul Pontius*, *Erasme Quellin*, *Corneille Dankerts de Ry*, *Egide Sadelor* (1649), *Gérard Seghers* (1646), *Nic. de Hell Stocade*, *David Teniers*, *Frans Wauters*, *Pierre De Jode le Vieux* et *Pierre De Jode le Jeune*. Ces portraits ont été placés en 1661-1662, par Corn. De Bie, dans son GULDEN CABINET DER EDELE VRY SCHILDER-CONST. Le portrait de P. DE JODE le Vieux est le seul qui soit signé P. DE JODE Junior. Les inscriptions biographiques françaises mises au bas des portraits se rapportent à 1649, et non à 1661. Il a gravé aussi pour la *collection des plénipotentiaires de la pacification de Westphalie*, peints par Anselme van Hulle, de Gand, en 1647-1648, cinquante-neuf portraits. Une partie de ces portraits parut en épreuves séparées, du vivant du peintre. La collection ne fut publiée qu'en 1697, à Rotterdam, en un volume in-folio. Les planches restèrent longtemps à Bruxelles, dans une cave, exposées à la destruction lors du bombardement de 1695. Ce recueil remarquable, très-recherché aujourd'hui, est orné d'un beau frontispice allégorique : *La Paix*, gravé en 1649 par

P. DE JODE le Jeune, titre et introduction en latin et en hollandais. Voici le titre latin : PACIFICATORES ORBIS CHRISTIANI, sive icones principum, ducum et legatorum qui Monasterii atque Osnabrugæ pacem Europæ reconciliarunt. . . . Les portraits, au nombre de cent trente et un, sont dans un ovale, cadre armorié. La plupart des planches de P. De Jode le Jeune ne le cèdent point aux meilleurs portraits de Paul Pontius, l'un des plus habiles coopérateurs de ce recueil. Treize portraits de P. DE JODE Junior portent le millésime de 1648, neuf sont marqués 1649, les autres furent exécutés de 1650 à 1658. En tête sont placés ceux de Ferdinand, roi des Romains, et Léopold Guillaume, archiduc d'Autriche, 1658.

En collaboration avec d'autres graveurs, il exécuta plusieurs suites estimées : IMAGINES CARDINALIUM, soixante-treize portraits; — THEATRUM PONTIFICUM, IMPERATORUM, REGUM ET DUCUM, *Antv. 1651, apud P. de Jode, chalcographum, in-4<sup>o</sup>*. Il travaillait encore à Anvers en 1667, date du portrait de Clément IX, d'après Louis Primo, dit Gentil. Nagler et Charles Le Blanc mentionnent un portrait du cardinal Jules Mazarin, au millésime de 1699; mais il y a là évidemment une erreur typographique : Pierre De Jode le Jeune ne peut avoir gravé cette pièce à quatre-vingt-treize ans.

Son œuvre complet compte au delà de trois cents planches.

PIERRE DE JODE le Jeune coopéra, en 1635-1636, avec Jacq. Neefs, Amb. Vander Does, Corn. Galle, Jacq. van Schoor et Corn. Schut, à la gravure des planches d'un recueil gr. in-folio, exécuté aux frais de la ville de Gand et sous la direction de C. Schut. Ces planches reproduisent des compositions historiques et allégoriques peintes par Gaspard De Crayer, Nicolas De Liemaecker, dit Roose, et Théodore Rombout, pour les arcs de triomphe élevés, dans la métropole de la Flandre, lors de l'entrée solennelle du prince Ferdinand, cardinal infant d'Espagne, le 27 janvier 1635. Ce remarquable recueil, avec texte latin de Guill. Becanus, a pour titre : Sere-

nissimi principis Ferdinandi Hispaniarum Infantis, S. R. E. cardinalis triumphalis INTROITUS in Flandriæ metropolim GANDAVUM. *Antv. A<sup>o</sup> M. D. C. XXXI*. Cinq des principales planches sont gravées par P. DE JODE le Jeune : La Pucelle de Gand accueillant le prince Ferdinand d'Espagne, le Prince infant et le Roi de Hongrie (Ferdinand III), portraits équestres, le Prince cardinal vainqueur, reçu à Cologne par le magistrat, et le Prince cardinal naviguant vers l'Italie, compositions présumées de Nicolas De Liemaecker; Charles-Quint et le prince Ferdinand, portraits équestres par Gaspard De Crayer. Ces tableaux sont au musée de Gand. Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Gérard De Jode et Pierre De Jode le Vieux.

DE JONCHEERE (Jacques), écrivain ecclésiastique, né à Bruges au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, et décédé dans la même ville le 9 avril 1704. Jeune encore, il entra dans l'ordre des Dominicains, au couvent de sa ville natale, où il fut plusieurs fois procureur et syndic, ensuite sous-prieur, puis trois fois prieur, et enfin une fois définitiveur provincial. Pendant une grande partie de sa vie, le P. De Joncheere fit des recherches sur l'histoire de l'ordre de Saint-Dominique en Belgique, et consigna le fruit de ses travaux dans plusieurs volumes manuscrits conservés autrefois au couvent de Bruges, et qui furent d'une grande utilité au P. Bernard De Jonghe pour la publication du *Belgium Dominicanum*. Voici les titres de ces collections : — 1<sup>o</sup> *Historiarum Belgicæ cœnobiorum FF. Ordinis Prædicatorum tomus III*; 3 vol. in-4<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Quædam fragmenta miscellaneorum, litterarum apostolicarum et patriæ principum, etc., pro reformatione ordinis per P. Conradum a Prussia, anno 1398*. — 3<sup>o</sup> *Pro rebus et cœnobiis congregationis Hollandiæ*. — 4<sup>o</sup> Trois cahiers intitulés : LIB. I : B. P. Dominicus Ord. FF. Prædicatorum institutor, per orbem propagator et primus magister; ejus ordinis memorabilia in Belgio B. P. vivente. LIB. II : V. P. Albertus Clavarius, decimus magister Ord. Præd.; et ejus memorabilia in Belgio, illo regente.

LIB. III : *V. P. Thomas de Firmo ex vicario ordinis vigesimus quartus ejus magister; et memorabilia ejus tempore in Belgio.*

E.-H.-J. Reusens.

B. De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, pages 185 et 186. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 187 et suiv.

**DE JONGHE** (*Baudouin*) ou *Baldwinus JUVENIS*, moine de l'abbaye de Ter Doest en Flandre, et poète latin, florissait à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Son nom mérite d'être conservé comme celui d'un élégant disciple de la muse antique, et de l'intelligent traducteur du *Roman du Renart*, ce chef-d'œuvre de la poésie néerlandaise au moyen âge. Imitateur des poètes du siècle d'Auguste, il a pris soin de nous faire connaître son nom par un de ces jeux de mots fréquents à son époque : dans l'épilogue de son poème, il dit, en se promettant l'immortalité en compagnie du Mécène auquel il a dédié ses vers :

*Suscipe Baldwini metra quaticunque, Johannes,  
Nomine qui Juvenis, corpore nempe Senæx.*

Ce distique nous apprend que l'auteur se nommait *Baudouin DE JONGHE* (*le Jeune*), quoiqu'il fût déjà *vieux* au moment où il l'écrivait. C'est, en effet, dans la langue du pays où il vivait et traduisait un livre populaire, qu'il faut chercher la traduction du mot latin *JUVENIS*. Étrange dérision du sort ! ce nom, auquel le moine obscur prédisait une brillante immortalité, est resté ignoré pendant près de six siècles : son œuvre, perdue dans un incunable de 1473, a été seulement retrouvée et publiée en 1859 par M. Campbell, et le nom de l'auteur n'a été signalé ni par le savant éditeur, ni par les historiens, ni par les littérateurs qui, depuis cette publication, se sont occupés du *Roman du Renart* (M<sup>m</sup>. Potvin en 1861, Jonckbloet en 1868, Serrure en 1872, etc.). La postérité ne commencera donc véritablement pour notre poète que le jour où il aura figuré dans la *Biographie Nationale*.

Nos recherches dans les archives de Bruges complètent ce qu'il nous apprend de sa personne et de celle de son protecteur. Il était clerc dans le diocèse de Bruges, nous dit-il dans son exorde :

nous trouvons, en effet, un *Baldwinus Juvenis, monachus de Thosan*, nommé exécuteur testamentaire par maître Guillaume Coley, le dimanche après saint Marc (26 avril) de l'année 1298 : ce Coley était un bourgeois lettré qui lègue ses livres « *Biblam et Sententias et naturales libros* » à un frère de l'abbaye, et ses biens aux divers couvents, hospices et tables des pauvres de Bruges et du Franc. C'est peut-être aussi notre moine-poète qui, sous le nom de *Boudene de Monec* (Baudouin le Moine), figure, dès 1282, dans les Keuren d'Heyensluus, au métier de Bruges (*binnen Bruch-Ambocht*), comme un des receveurs et éclusiers de l'abbaye.

Quant à son protecteur, De Jonghe nous dit qu'il s'appelle *Jean*, et, à son avis, Jean justifie bien son nom, qui signifie *chéri de Dieu* :

*Gracia dat nomen merito tibi vera, Johannes,  
Diligentis ipso, sic quoque credo, Deo.*

Il nous apprend que ce personnage est d'une naissance illustre, d'une beauté splendide :

*Nobiliatè nites, formæque coruscus habentis,*

l'ornement et le chef du clergé de Flandre :

*Totius hic cleri forma caputque simul;*

qu'issu d'une double race royale, il est le petit-fils de la noble princesse, comtesse de Flandre et de Hainaut, fille de l'empereur Baudouin de Constantinople, et le descendant de Lyderic « premier comte de Flandre » ; qu'il est prévôt de Bruges, et destiné au même siège à Lille. Notre poète lui prédit enfin l'avenir le plus prospère, et se recommande à sa bonté. Ces présages s'accomplirent. Il s'agit, en effet, ici du quatrième fils du comte Gui de Dampierre, Jean de Flandre, qui était, dès l'âge de vingt-deux ans, chapelain et prévôt de Bruges, lorsque, en 1272, il reçut du pape Grégoire X la prévôté de Lille, devint évêque de Metz en 1280 et, peu après, prince-évêque de Liège, où il mourut le 14 octobre 1292, après un règne glorieux de dix années.

C'est donc vers 1272, et non vers 1280, comme le pense M. Campbell, que fut faite la traduction du poème. Cette



traduction reproduit en distiques élégants (hexamètres et pentamètres) le poème du célèbre *Willem die den Madoc maecte*, c'est-à-dire le manuscrit de Combourg, ou la première partie du *Reinaert de Vos*. Le choix de vers plus longs que les vers flamands de quatre pieds, et la concision du latin ont permis de condenser l'œuvre flamande, composée de 3,404 vers (moins le prologue), en une reproduction qui n'en compte que 1,712, soit la moitié, abstraction faite des moralités ou digressions. Ces hors-d'œuvre ne sont pas nombreux; ils ont tous un caractère religieux qui s'accorde bien avec la condition du traducteur. Ainsi, lorsque Renart veut entremêler dans sa confession le bien et le mal, le moine-poète met dans la bouche du Blaireau les paroles suivantes: « Je ne puis te conseiller de te » confesser ainsi: tu ne dois m'avouer » que tes actions honteuses, afin que je » sache si tu désires que je t'en accorde » le pardon. » Cela démontre, » ajoute l'auteur, » combien une confession est » rarement fidèle, à moins qu'il ne s'agisse » de la dernière faite dans la crainte de » la mort; la plupart avouent leurs péchés, en palliant leurs paroles; mais » ce n'est pas là un bon repentir: une » confession vraie, détaillée, pure, fidèle, doit être telle que le confesseur » connaisse tous les péchés. » Et après la confession, il trouve Renart » semblable à celui qui, s'étant confessé, » n'a pas horreur de retourner aussitôt » aux péchés qu'il a commis. » C'est encore ainsi qu'à l'occasion de la dispute théologique entre le roi Lion et son chapelain Belin, qui doit céder à ses ordres, même en matière ecclésiastique, le moine fait cette réflexion: » Ceci prouve que l'ordre des grands » l'emporte souvent sur celui de Dieu: » cependant il en résulte de grands » scandales. Belin est l'exemple de ceux » qui obéissent aux ordres du roi, mais » il transgressa le commandement de » Dieu. »

Ces citations suffisent pour établir les tendances et les sentiments de l'auteur. Quant à la forme, parfaitement classique, elle révèle l'étude des bons

poètes latins. Les noms vulgaires, à l'exception de ceux des animaux, sont remplacés par des noms mythologiques, et l'œuvre entière se termine par des réminiscences de la Bible et d'Ovide.

La découverte et la publication du *Reinardus Vulpes*, tout en nous donnant des éléments précieux pour l'étude critique du roman flamand, nous ont fait connaître aussi l'existence d'un excellent poète néo-latin de notre patrie.

Napoléon de Pauw.

**DE JONGHE (Ignace)**, mathématicien, né à Beveren, pays de Waes, le 29 novembre 1632, et mort à Anvers, le 15 octobre 1692. Il entra dans la compagnie de Jésus le 15 septembre 1650, et y enseigna les mathématiques; il fut recteur au collège d'Ypres et missionnaire en Hollande. On lui doit: *Geometrica Inquisitio in Parabolis numero et specie infinitas et iisdem congenitas hyperbolas ac præcipue in quadraturam Hyperbolæ Apollinianæ*. Antverpiæ (sans date), 1 vol. in-4°. L'approbation est datée de Rome, 21 août 1687.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. IV, p. 320.

**DE JONGHE (Jean)** ou JUVENIS, médecin, né à Ypres vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Foppens nous apprend qu'il a laissé 1<sup>o</sup> *Commentarius in Galeni libellum de theriacâ*; 2<sup>o</sup> *De Medicamentis bezoardicis*, imprimé avec un opuscule de Gilles Gérard: *De herbâ panacæ*.

G. Dewalque.

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

**DE JONGHE (Jean)**, écrivain ecclésiastique, né à Dunkerque en 1595, et décédé à Anvers le 12 mars 1669, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-sept ans. Après sa profession religieuse, il fut successivement professeur d'humanités et de philosophie. Il se livra ensuite à l'étude de la théologie, dont il suivit les cours au collège que son ordre possédait à Louvain. Plus tard, il enseigna, dans ce dernier établissement, d'abord la théologie morale pendant quatre ans, puis la théologie scolastique pendant quatorze ans. Il était

professeur à Louvain au moment où parut le fameux *Augustinus* de Jansénius, et il fut un des premiers à combattre les erreurs dogmatiques contenues dans ce livre. — Le P. De Jonghe était un homme pieux et savant, mais fort affligé de scrupules vers la fin de sa vie. — Il a publié les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Theologia, præside reverendo Patre P. Joanne De Jonghe, Societatis Jesu. . . . Defendit Pater Joannes Scappelinck, ejusdem Societatis, Lovanii in collegio Societatis Jesu, anno. . . . 1640, die 13 julii.* Lovanii, 1640; in-folio. — 2<sup>o</sup> *Theses theologicæ de gratia, libero arbitrio, prædestinatione, etc., in quibus doctrina theologorum Societatis Jesu contra Corn. Jansenii Augustinum defenditur, in VI capita divisæ* Antverpiæ, 1641; volume in-folio de 124 pages; et Parisiis, 1641. Ces thèses furent mises à l'index par décret du 1<sup>er</sup> août 1641, parce qu'elles traitaient de la matière dite *De auxiliis* sans l'autorisation spéciale du saint-siège. — 3<sup>o</sup> *Theses theologicæ apologeticæ et miscellanæ adversus doctrinam Cornelii Jansenii propugnata ab ejus patronis sub prætextu querimonie typographi Lovaniensis, editionis secundæ.* Antverpiæ, 1641; vol. in-fol. de 16 pages. Ces thèses furent également mises à l'index par le décret du 1<sup>er</sup> août 1641. — 4<sup>o</sup> *Appendix ad theses theologicæ apologeticæ adversus ea quæ rescribuntur à Jansenii patronis in querimoniâ tertid Zegerianâ.* Ibidem, in-folio de 12 pages. — 5<sup>o</sup> Une pièce intitulée : *Excimio ac admodum reverendo domino Liberto Fromondo, S. theologicæ doctori. . . et reverendo admodum domino Henrico Caleno, S. theologicæ licentiato, etc., et signée : DD. VV. servi in Christo, professores sacræ theologicæ coll. Societatis Jesu Lovanii;* 2 feuilles in-fol. — 6<sup>o</sup> Une lettre adressée à J. Caramuel, et publiée dans le tome II, p. 508, de la *Theologia regularis* de cet auteur.

E.-M.-J. Reusens.

Paquot, *Fasti academici manuscripti*, manuscrit n<sup>o</sup> 17568 de la bibliothèque royale à Bruxelles. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 353. — *Graf-en-Gedenkschriften der provincie Antwerpen*, V, p. 240.

DE JONGHE (Jean-Baptiste), peintre

de paysage, né à Courtrai, en 1785 et mort à Anvers, en 1844. Cet artiste appartenait à une honorable famille de commerçants et était le proche parent du peintre d'animaux contemporain, Eugène Verboeckhoven. Il manifesta de bonne heure son goût pour les arts, et dessina longtemps sans maître. Plus tard, il suivit, à l'académie de sa ville natale, les classes d'architecture; mais l'étude de la nature l'attirait invinciblement, et il eut le bonheur de rencontrer le maître qu'il lui fallait dans le célèbre Ommeganck. Il s'appliqua dès lors, avec le plus grand succès, à l'étude du paysage et remporta, en ce genre, un premier prix à Gand (1812). Son talent continuant à grandir, il reçut bientôt d'autres témoignages honorifiques: nous citerons les médailles remportées à Bruxelles, à Bruges, à Douai, etc., sans compter la médaille d'or qui lui fut offerte par la ville de Courtrai. L'Académie des beaux-arts d'Anvers l'accueillit parmi ses membres en 1825, et celle d'Amsterdam, en 1828. Il avait été nommé, en 1826, professeur à l'académie de Courtrai. De Jonghe ne se borna pas à étudier la nature qui l'entourait, il voyagea à diverses reprises et parcourut l'Angleterre, la Hollande, la France; toutefois il représenta toujours de préférence les riches paysages de la Flandre et ses chefs-d'œuvre sont ceux où il peignit, avec tant de vérité, ces gras pâturages, ces sites calmes et paisibles qu'animait le plus souvent un troupeau de moutons dû au pinceau de son parent et ami, E. Verboeckhoven. En 1841, il fut nommé professeur à l'Académie d'Anvers; mais ce ne fut pas sans peine qu'il quitta sa ville natale, où il avait fondé une école de paysagistes animaliers qui a produit plusieurs artistes des plus distingués et qui, de nos jours encore, est des plus florissantes. De Jonghe n'occupa ces nouvelles fonctions que jusqu'en 1843. Des raisons de famille l'ayant décidé à donner sa démission, il vint s'établir à Bruxelles, et mourut en 1844, laissant non-seulement la réputation d'un grand artiste, mais encore celle d'un homme de bien; il succombait, alors qu'il était

encore dans la force de l'âge et la plénitude du talent.

Il dessinait admirablement les arbres, donnait à ses paysages la juste tonalité et rendait la nature avec autant de vérité que de bonheur. Son coloris est chaud et vigoureux, sa composition sage, ses différents plans fort bien compris, sa perspective savante, ses lointains parfaitement accentués. De Jonghe est un des pères du paysage moderne, et bien souvent il se montre supérieur à ceux qui lui ont succédé. En même temps que la peinture, il cultiva la lithographie et la gravure à l'eau-forte; ses travaux dans ce dernier genre sont tout à fait distingués. Brulliot, parlant d'une de ses planches, dit de l'artiste : « Flamand ou Hollandais, sur lequel nous n'avons pas pu nous procurer de renseignements. » On voit, au musée des tableaux modernes, à Bruxelles, un paysage capital de De Jonghe, *Environs de Tournai*; il a plusieurs toiles à Courtrai, au pavillon de Harlem et dans la collection du roi des Belges. Verboeckhoven et Baugniet ont lithographié son portrait.

Ad. Siret.

**DE JONGHE** (*Jean-François*, en religion *Bernard*), dominicain ou frère prêcheur, écrivain ecclésiastique, chroniqueur, dessinateur topographe, né à Gand, le 14 février 1674, et mort, dans le couvent des dominicains de cette ville, le 24 octobre 1749. Fils de Bernard De Jonghe, seigneur de Daerup, d'ancienne noblesse flamande, et de D. Marie van Auweghem ou Hauweghem, il perdit son père en mai 1678. Sa mère lui fit donner une éducation chrétienne et voulut qu'il s'instruisit dans les langues flamande, française et latine. Quand il eut terminé ses études, il entra au noviciat de l'ordre de Saint-Dominique et fut admis profès, à Gand, le 2 juin 1693. Vers 1702, il résidait à Malines, dans le couvent des dominicains de Bois-le-Duc, qui, expulsés de là, en 1629, par Maurice de Nassau, s'étaient établis à Malines depuis 1651. Il desservait la mairie de Bois-le-Duc et allait célébrer les offices religieux à Tilbourg. En 1703,

il passa ses derniers examens théologiques à Louvain, et, cédant aux instances de son beau-frère, le conseiller pensionnaire Van de Vivere, à Gand, il demanda au Rév. P. prieur Hyacinthe De Baets, son supérieur, à être relevé du ministère « fatigant et périlleux » de la mairie de Bois-le-Duc et autorisé à revenir dans la communauté gantoise. Mais, jusqu'en 1704, le P. De Jonghe continua à être envoyé dans la partie septentrionale des Pays-Bas, pendant que la guerre y sévissait entre les Français, les Espagnols et les Hollandais, pour prêcher, « sous l'habit séculier, » la parole divine, et entendre la confession des catholiques. Au dire de son biographe contemporain, le P. Jacq. Echarde, il fut même attaché, par ses supérieurs, aux armées françaises et parcourut avec elles, en campagne ou en quartier d'hiver, une partie de la Hollande, le Brabant, le Hainaut, le Nord de la France, l'Allemagne rhénane et la Flandre. De retour à Gand, dans son couvent, vers 1714, il y remplit diverses fonctions, notamment celles de sous-prieur, puis fut appelé au priorat de la communauté de Lierre, en Brabant. Revenu une troisième fois à Gand, il y célébra, en 1743, sa fête jubilaire, ou cinquantième anniversaire de sa prise d'habit.

Comme il l'avait fait précédemment en Hollande, le P. De Jonghe visita, durant les années 1714 à 1718, les couvents de frères prêcheurs fondés dans la province belge ou de la basse Germanie (*Germania inferior*); il y étudia les annales, les manuscrits et les documents qui intéressaient ces communautés et devint l'historiographe de l'ordre de Saint-Dominique (*Ordinis scriptor*) dans les Pays-Bas. Habile dessinateur, il prit sur les lieux des *Vues perspectives* des couvents de Gand, Bruxelles, Louvain, Vilvorde, Lierre, Mons et Braine-le-Comte, en 1715; de Bruges, Malines et Maestricht, en 1716; d'Anvers, en 1717; de Tongres et Sittard, en 1718. Ces dessins, gravés par Fr. Harrewyn, de Bruxelles, illustrèrent le *Belgium dominicanum* du P. Bern. De Jonghe, édité à Bruxelles par Fr. Poppens, en 1719,

sous ce titre : *Belgium dominicanum, sive historia provinciae Germanicae inferioris sacri ordinis FF. prædicatorum, ex antiquis Mss., probatis auctoribus, litteris originalibus, nunquam impressis, instrumentis authenticis et archivis aucta.* — Collectore FRAT. BERN. DE JONGHE, ejusdem ordinis conventus Gandensis filio. In-4<sup>o</sup>, fig. Le *Belgium dominicanum* fut dédié au R. P. Jérôme T<sup>r</sup> Seraerts, prieur provincial en Germanie inférieure et préfet des missions apostoliques dans les Pays-Bas. Cette œuvre avait été précédée du récit de la dévastation et de la suppression des maisons conventuelles des dominicains et des dominicaines en Hollande, imprimé à Gand en 1717 par Aug. Graet, in-12, fig. : *Desolata Batavia dominicana, sive descriptio brevis omnium conventuum et monasteriorum sacri ordinis prædicatorum, quæ olim exstiterunt in Belgio confœderato.* Dédicée au R. P. Ant. Cloche, maître-général de l'ordre de Saint-Dominique, à Rome. — Les deux ouvrages, composés d'abord en langue flamande par le P. De Jonghe, furent traduits en latin, avec autorisation du révérendissime maître-général, afin de les propager dans les communautés étrangères. On cite du même auteur quelques opuscules latins de moindre importance; mais, si son nom est populaire en Flandre, s'il est connu de tous ceux qui se sont initiés à l'histoire de ce pays, c'est plutôt par ses écrits flamands et comme chroniqueur de la période des troubles religieux du XVII<sup>e</sup> siècle. Le premier, opuscule anonyme, est intitulé : *Samenspraak tusschen J. N. en L. N. in welke oogblykelyk worden aengewezen meer als veertig contradictien, valscheden en andere mislagen van de chronyk van Vlaenderen, onlangs in het licht gegeven tot Brugghe door N. J. en F. R. in het geen zy verhaelt in de beschryvinge van Gent alleene. Uyt de pers, nieuw en vers* — sept. 1728. Cette critique spirituelle, fondée sur des documents irréfutables, fut lancée dans le public, peu après la mise au jour du 1<sup>er</sup> volume de la *Chronique de Flandre*, dite d'*André Wyts*. Le III<sup>e</sup> volume ne parut qu'en 1736, et contient, circonstance assez

curieuse, la justification du dominicain P. Timmerman, exécuté, à Anvers, pour complicité dans l'assassinat de Guillaume le Taciturne, justification écrite, en flamand, par le P. Bern. De Jonghe.

Il est probable que les recherches auxquelles il dut se livrer pour réfuter les erreurs de la chronique brugeoise, l'amènèrent à rédiger son deuxième ouvrage flamand, le mémorial des excès commis à Gand par les sectaires calvinistes en 1566-1585 : *Ghendtsche geschiedenissen, by forme van maendt-register, in den welken beschrevne wordt : wat dat'er aenmerkenswaardig geschiet is ten tyde van de Geuserye en de beeldt-stormerye, binnen en ontrent de stad van Ghendt, door P. BERNARDUS DE JONGHE, jubilaris van 't Predikheeren orden.* Gand, 1746, in-12<sup>o</sup>. Ce petit livre contient en notes des renseignements sur les institutions religieuses de Gand. Selon le P. De Jonghe, la période historique appelée le *Temps des Gueux* s'étend depuis le Compromis des nobles jusqu'à la paix de Munster. Aucun historien gantois n'ayant publié, avant lui, le récit des événements de cette époque, très-intéressante au point de vue local, ses concitoyens devaient s'en rapporter à des narrateurs étrangers. Il résolut de combler cette lacune, en se guidant d'après le *Journal*, manuscrit, de Me Ph. De Kempenare, alias Van Campene, avocat près du Conseil de Flandre (*Vlaemsche Kronyk of dag-register*, qui fut publié seulement en 1839), et d'après d'autres documents inédits, contemporains des faits survenus pendant les troubles religieux et politiques du XVII<sup>e</sup> siècle. Il redressa ainsi, simultanément, les erreurs émises par De Kempenare et par les auteurs de la chronique de Wyts. — Le mémorial de 1746 s'écoula promptement et l'éditeur projeta d'en faire une seconde édition. Mais cette édition ne fut point mise sous presse, celle qui parut en 1752 est entièrement différente de la première; elle a été refondue et augmentée par le curé de Belcele, au pays de Waes, Jean-Liévin De Roothase, sous le titre de : *Ghendtsche geschiedenissen of chronyke van de beroerten en ketterye binnen en ontrent de stad van*

*Ghendt, sedert 1666 tot 1585, etc.* 2 vol. in-8°. Les biographes du P. De Jonghe ne sont pas d'accord sur le mérite respectif des deux ouvrages : M. Ph. Blommaert reproche au curé De Roothase d'avoir *falsifié* le texte primitif, et préfère la rédaction originale; M. Pr. van Duyse s'est prononcé en faveur de l'œuvre remaniée, amplifiée, et dans laquelle l'auteur « a su quelquefois s'élever à des vues dignes d'un historien populaire. » Dédiée à Mgr. J.-B. Louis de Castillon, évêque de Bruges et chancelier héréditaire de Flandre, connu par deux écrits estimés, l'*Antiqua gandavensis basilica* et la *Sacra Belgii chronologia*, l'édition de 1752 fut réimprimée à Gand en 1780, avec des interpolations du P. Léonard de Sainte-Marie. Ainsi, on ne peut réellement attribuer à De Jonghe que les *Ghendtsche geschiedenissen* de 1746, canevas et type de la compilation de 1752. Les archives communales de Gand possèdent le premier manuscrit de l'œuvre du P. Bernard De Jonghe, conçue d'abord d'après un autre plan. Sous le pseudonyme d'un ancien (*ouderling*), l'auteur conversait avec un jeune homme (*jongeling*); il narrait et expliquait les faits, en rectifiant les inexactitudes des écrivains précédents. A l'appui de ses assertions, il citait des preuves et les sources où il les puisait. Le seul reproche à lui adresser, c'est d'être dominé par des tendances catholiques, qui souvent ne lui permettent pas d'être impartial. Sous ce rapport, De Kempenare l'emporte sur lui, et De Jonghe le reconnaît implicitement : C'était, dit-il, « un homme entre deux, ni trop papiste, ni trop gueux. (*Een man entre deux, niet al te paepsch, niet al te gueusck*. Manuscrit, pages 189 et 261). » A la bibliothèque de la ville et de l'université, on conserve un second manuscrit autographe, copie exacte du même travail, sauf quelques suppressions. Sur ces deux manuscrits, le P. De Jonghe se qualifie prêtre de l'ordre des frères prêcheurs, ex-prieur du couvent de Lierre, en Brabant.

L'ouvrage le plus important qui soit sorti de la plume de l'historiographe dominicain est, sans contredit, la *Vie*

*de Philippe le Hardi, de Marguerite de Male et de leur fils Jean sans Peur*, où sont relatés les faits mémorables des annales de Flandre de 1356 à 1419. Le manuscrit autographe, resté inédit à la bibliothèque de Gand jusqu'en 1851, a été livré à l'impression par la société des bibliophiles flamands; il est intitulé : 1° *Het leven van Philippus den Stauten, hertoch van Borgonien, ende van Marguerita van Male, gravinne van Vlaenderen, byeen vergadert wyt gheoofweirdighe autheurs ende aude gheschreven memorien ende monumenten*; 2° *Het leven van Joannes den Onbevreesden, hertoch van Borgonien, graef van Vlaenderen, behelzende de chronycke van de voornaemste gheschiedenissen, tzedert syne huldighe (in Vlaenderen besonderlyck) voorghevalen, tot het jaer 1419*. Les deux reproductions, en volumes séparés, parurent respectivement en 1851 et en 1852. — Le grand béguinage de Sainte-Elisabeth, à Gand, possède du P. De Jonghe le *Précis historique* de l'ordre des béguines, et notamment de la communauté gantoise, dont les dominicains avaient la direction spirituelle. Ce manuscrit, en langue flamande, rédigé avec assez de soin, a pour titre : *Cort verhael van den oorspronck der begynen; fondatie van de begynen binnen Ghendt; privilegien ende regeringhe*. La bibliothèque de Gand en a une copie de date plus récente. — Le P. De Jonghe composa une troisième œuvre latine, dit le P. Jacques Echard, dans ses *Scriptores Ordinis prædicatorum recensiti* (Paris, 1721, in-folio). Déjà terminé en 1719, cet ouvrage, auquel l'auteur avait donné le titre de : *Belgium profanum*, contenait l'histoire des princes de la Flandre, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Mais il n'a point vu le jour; le manuscrit même en est perdu, ou du moins on ignore dans quelles mains il se trouve.

Au musée historique de Gand se voit un portrait du dominicain populaire, avec ses armoiries patrimoniales. Ce portrait a été gravé, en 1848, par Ch. Onghena, pour le *Messenger des sciences historiques de Belgique*, et inséré avec la notice biographique de J.-Fr. De Jonghe, écrite par le poëte-archiviste

Van Duyse. En 1717, le P. De Jonghe dédia à son frère Maximilien Liboire De Jonghe, seigneur de Daerup, licencié en lois, qui fut promu l'année suivante à un canonicat noble de la cathédrale de Gand, le *dessin* de l'église conventuelle des dominicains de Leeuwarde, en Hollande, gravé par Harewyn pour la *Desolata Batavia dominicana*. En 1713, il avait dressé, dans le couvent de Gand, l'*Index omnium sæcularium sepulchrorum in Ecclesiâ nostrâ (gandavensi), ab A° 1326 quantum nobis post destructionem ab hereticis factum, scire licuit*. Cet index manuscrit est à la bibliothèque de Gand.

Edm. De Busscher.

RR. PP. Jacq. Quetif et Jacq. Echard, *Scriptores Ordinis prædicatorum recensiti, non sive historicis illustrati. Ab a° 1501 ad annum 1720*. Paris, 1721, in-folio. — Marc van Vaernewyck, *Histoire van Belgis*, annexe biog. de 1829. — Prud. van Duyse, *Messenger des sciences historiques et des arts de Belgique*, A° 1848. — Ph. Blommaert, *De Nederduitsche Schryvers van Gent*, 1861. — Chan. Hellin, *Histoire des évêques et du chapitre de l'église cathédrale de Saint-Bavon, à Gand*, 1772.

**DE JONGHE (J.-A.)**, philologue et littérateur, né à Lokeren le 6 octobre 1797, et mort à Bruges, le 2 septembre 1861. — Sa famille, une des plus notables du pays de Waes, l'envoya, dès l'âge de dix ans, étudier au petit séminaire de Gand, où il fut admis après examen : il était alors pensionnaire du latiniste Rombauts. En 1810, le petit séminaire ayant été fermé, il continua ses humanités chez un ecclésiastique à Lokeren. Afin d'être exempté du service militaire comme fils unique, il fut obligé d'aider son père dans son commerce. En 1820, il put faire sa rhétorique au collège de Thielt. L'année suivante, il était étudiant en philosophie à Louvain. L'ecclésiastique qui avait été son professeur à Lokeren, ayant été nommé directeur du collège de Diest, l'appela à faire partie du corps professoral de cet établissement. De Jonghe y enseigna, tour à tour et simultanément, la géométrie, l'histoire, la géographie, les littératures française et flamande, tout en préparant son examen de docteur en philosophie. En 1828, il passa au collège de Bruges, et il était désigné pour celui de La Haye,

lorsque la révolution de 1830 éclata. De 1852 à 1858, De Jonghe dirigea l'école moyenne de Lierre. Membre de plusieurs sociétés littéraires à La Haye, à Gand, etc., il s'occupait avec succès de poésie flamande. On cite particulièrement : *Waterloo, in drie zangen*, Gent, 1821. — *De vaderlyke toorn, tooneelspel*, Leuven, 1828. — *De leeuw van Waterloo*, Brugge, 1840. — *De vlaemsche kreet*, 1849. — *Een traen op het graf van onze koningin*, 1850. — Au *Nederlandsch congres* tenu à Gand en 1849, il prononça un remarquable discours sur l'importance nationale de l'enseignement du flamand. Il fit voir combien cet idiome pouvait faciliter l'enseignement des langues germaniques. Dans plus d'une publication, il s'occupa aussi des moyens de faire apprendre pratiquement le latin par une sorte de méthode maternelle : par exemple, dans sa *Schola latina in quatuor partibus distincta*, Bruges, 1850. En général, il aimait les discussions pédagogiques, comme on le voit dans : *Iets over de volksbeschaaving*, Brugge, 1835. — *De vlaemsche Biekerhof* et *Waerheid en Licht*, deux revues littéraires qu'il dirigea, l'une à Bruges en 1842, l'autre à Lierre de 1857 à 1860. Il publia encore en 1847 un manuel de grammaire et de littérature : *Handboek van nederduitsche taal-en letterkunde*. Enfin il donna ses soins à la publication de l'importante *Chronyck van Vlaenderen* de Despars (Gand, 1840-1842). J. Stecher.

*De Eendracht*, Gand, 1861. — *Nederduitsch letterkundig jaerboekje*, Gand, 1862. — Ida von Düringsfeld, *Von der Schelde bis zur Maes*, Leipz. 1861 (III, 303). — *Handelingen van het Nederl. Congres*, Gand, 1830.

**DE JONGHE (Jean-Baptiste-Théodore)**, né à Bruxelles, le 23 novembre 1801, et mort dans la même ville, le 20 février 1860, appartenait à une ancienne famille dont quelques membres se sont distingués dans les sciences, dans la magistrature et dans de hautes positions administratives. Son père, après avoir occupé d'importantes fonctions, est mort, en 1818, président de la cour des comptes et membre extraordinaire du conseil d'État. Le jeune De Jonghe voulut suivre les traditions

de sa famille, et, après avoir, en 1823, obtenu avec distinction, le diplôme de docteur en droit à l'université de Liège, il entra au ministère des affaires étrangères à La Haye, en qualité de commis adjoint. A la suite des événements de 1830, il donna sa démission, et sa santé ne lui permettant plus d'occuper une position active, il vint se fixer à Bruxelles, où il se consacra tout entier à l'étude. Il forma une des plus belles bibliothèques particulières que l'on connaisse; à côté de grandes raretés, il y avait réuni un nombre considérable de volumes concernant l'histoire du pays, la généalogie et la numismatique. Bibliophile passionné, tous ses livres étaient dans un parfait état de conservation et la reliure de quelques-uns des plus importants constituait une véritable œuvre d'art. Il mettait avec empressement ses richesses bibliographiques à la disposition des travailleurs, et pour élucider les points douteux qui lui étaient soumis, faisait lui-même avec bonheur des recherches, souvent longues et difficiles.

Nommé en 1839 membre du conseil héraldique, De Jonghe en devint plus tard vice-président. Il fut aussi, en 1846, l'un des premiers membres de la commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique; il rédigea, en cette qualité, des rapports intéressants dont sa riche bibliothèque lui avait fourni les éléments et qui ont été imprimés dans les procès-verbaux de la commission. Chevalier de l'ordre de Léopold en 1849, il reçut, en 1856, la croix d'officier du même ordre.

De Jonghe a énormément écrit, mais il écrivait pour lui seul : c'étaient des notes, des matériaux qu'il réunissait et qui étaient le fruit de ses lectures. Il a peu publié, et encore ne l'a-t-il fait que sous le voile de l'anonyme. Nous connaissons de lui : 1<sup>o</sup> *Annuaire maçonnique de 1840*, — *Notice historique sur l'état et les travaux du Grand-Orient*. Bruxelles, 1840, 36 pages et une pl. 2<sup>o</sup> *Serhuygskintsteen à Bruxelles*, par Junius, sans lieu ni date, in-8<sup>o</sup>, 7 pages.

3<sup>o</sup> *Jeton des huit paroisses de la Flandre occidentale*, 3 pages; 4<sup>o</sup> *Monnaies de Thoren*, 3 pages; 5<sup>o</sup> *Monnaies d'Hannut*, 3 pages (publié dans la *Revue de la numismatique belge*); 6<sup>o</sup> *Listes des titres de noblesse, chevalerie et autres marques d'honneur accordés par le souverain des Pays-Bas, depuis 1659 jusqu'en 1794*. Bruxelles, 1847, in-8<sup>o</sup>, (avec une notice historique), en collaboration avec Gérard.

J. Dolecourt.

Ch. Ruclens, notice sur De Jonghe, en tête du Catalogue de la bibliothèque, et dans le *Bulletin du Bibliophile*; notice publiée par la Société des bibliophiles belges, Mons, 1861, avec portrait.

**DE JONGHE (Roger)**, plus connu sous le nom de JUVENIS, docteur en théologie, né à Bruges en 1482 et décédé dans la même ville le 21 octobre 1579. Entré dans l'ordre des augustins au couvent de sa ville natale, le 15 mars 1506, il suivit d'abord les cours de théologie qui s'y donnaient, puis fut envoyé à l'université de Paris pour y achever ses études. Les progrès rapides qu'il y fit engagèrent ses professeurs à le préparer aux épreuves difficiles du doctorat. Toutefois, comme les statuts de son ordre défendaient de prendre des grades académiques avant d'être promu aux ordres sacrés, il dut revenir à Bruges, et y célébra sa première messe, le 4 mai 1516. Il retourna ensuite à Paris, où il prit successivement les grades de bachelier et de licencié en théologie. En 1524, le chapitre provincial, réuni à Wesel, le nomma prieur du couvent de Bruges; mais De Jonghe ne remplit cette charge que pendant un an environ, car, au mois de mai 1526, il se rendit à Paris pour recevoir le bonnet doctoral. Revenu à Bruges, il se fit remarquer par ses éminentes qualités, au point qu'il fut nommé provincial à huit élections différentes, et qu'il administra la province de l'ordre, dite de Cologne, presque sans interruption depuis 1531 jusqu'en 1551, et encore de 1561 à 1564. Envoyé, le 30 mai 1547, par le général de l'ordre, aux Grands-Augustins de Paris, en qualité de vicaire et de visiteur général afin d'y rétablir la paix, il réussit si bien dans sa mission que les religieux de ce couvent

le demandèrent pour prier. Après avoir rempli ces fonctions délicates pendant environ un an, il fut de nouveau préposé à la province de Cologne. En 1551, on lui offrit de devenir coadjuteur de l'évêque de Tournai; mais il déclina cette position. L'évêque de Tournai, Gilbert d'Ongnyes, voulut néanmoins qu'il partît avec lui pour le concile de Trente. Pendant l'année qu'il y passa, le P. De Jonghe fut recherché de tous les prélats et théologiens, et à son retour en Belgique (août 1552), il apprit, non sans regret, que le chapitre provincial, tenu à Aix-la-Chapelle le 14 mai précédent, l'avait nommé prier du couvent de Bruges. Après huit mois de résistance, il fut obligé d'accepter ces fonctions et plus tard, de 1561 à 1564, il dut encore être provincial. Accablé sous le poids des années, il espérait de pouvoir passer en paix le reste de ses jours. Mais la Providence en disposa autrement. En 1578, les gueux s'emparèrent de Bruges et en expulsèrent tous les ordres religieux. Le vénérable nonagénaire fut obligé de quitter son couvent avec ses confrères. Cependant, comme l'âge lui avait fait perdre la vue, il fut porté chez les Sœurs-Noires, dont il était le confesseur. Il y mourut l'année suivante, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, après soixante-treize années de profession religieuse. Ses funérailles furent célébrées avec un grand concours de monde, dans l'église de Saint-Gilles, à Bruges, et le P. Jacques Vande Velde prononça son éloge funèbre. Le corps du défunt fut enterré dans l'église des Sœurs-Noires, avec l'épithaphe suivante :

FRATER ROGERIUS JUVENIS  
DOCTOR THEOLOGUS PARISIENSIS,  
PRIOR, ET PROVINCIALIS OLIM  
PROVINCIE COLONIENSIS ORD. S. AUG.  
ET HUIUS DOMUS CONFESSARIUS  
DUM VIVENDI FINEM FECIT  
HMC SUBSTERNITUR SARCOPHAGO, ANNO 1579, DIE  
21 OCTOBRIS.

Les Sœurs-Noires de Bruges conservent encore aujourd'hui deux jolis portraits du P. De Jonghe; l'un des deux a été reproduit en lithographie par le P. Keelhoff, dans son *Histoire du couvent*

*des Ermites de Saint-Augustin, à Bruges.* Bruges 1869, vol. in-4<sup>o</sup>.

E.-H.-J. Reusens.

Keelhoff, *Histoire de l'ancien couvent des Ermites de Saint-Augustin, à Bruges*, p. 213.

**DE KEERLE (Jacques)**, prêtre, compositeur de musique, né à Ypres dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Il devint successivement chanoine de la cathédrale de Cambrai, directeur du chœur de cette église, enfin maître de chapelle de l'empereur Rodolphe II. Dans sa jeunesse, il dut visiter l'Italie et y séjourner une dizaine d'années : en effet ses premiers ouvrages furent imprimés à Venise de 1562 à 1571. Il s'occupait particulièrement de musique religieuse et excellait dans les chants d'église; environ trente ans après la publication de ses premières messes, il écrivait encore, car il dédia une de ses œuvres au pape Grégoire XIV, qui ne fut élu que le 5 décembre 1590.

On possède de ce musicien : 1<sup>o</sup> *Sex Missæ suavisimæ modulationibus refertæ partim quatuor, partim quinque vocibus concinnendæ.* Venetiis, 1562, in-folio. M. Fr. Fétis en trouve le style excellent, eu égard au temps. — 2<sup>o</sup> *Preces speciales pro salubri concilii generalis successu.* Venetiis, 1569, in-4<sup>o</sup>. Ce doit être une deuxième édition, le concile de Trente ayant été clos le 4 décembre 1563. — 3<sup>o</sup> *Madrigali a quattro voci*, lib. 1. In Venezia, 1570, in-4<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *Il primo libro capitolo del Triompho d'amore del Petrarca posto in musica a 5 voci.* In Venezia, 1570, in-4<sup>o</sup>. — 5<sup>o</sup> *Il primo libro de Motetti a cinque e sei voci.* Ibid., 1571, in-4<sup>o</sup>. — Il y a une autre édition faite à Nuremberg en 1571, in-4<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> *Moduli sacri quinque et sex voc. cum cantione contra Turcas.* Monachi, 1572, in-4<sup>o</sup>. — 7<sup>o</sup> *Motetti a 2, 4 et 5 voci, et Te Deum Laudamus, a 6 voci.* Ibid., 1673. — 8<sup>o</sup>. *Sex Missæ 4 et 5 voc., et Te Deum.* Ibid., 1576. — 9<sup>o</sup> *Cantio in honorem generosi ac nobilis Dni Melch. Lincken 6 voc.* Norimbergæ, 1574, in-4<sup>o</sup>. — 10<sup>o</sup> *Moteta 5 et 6 voc., quibus adjuncti sunt ecclesiastici hymni.* Monachi, 1575, in-4<sup>o</sup>. — 11<sup>o</sup> *Sacræ cantiones, quas vulgò Moteta vocant, quinque et sex vocum, qui-*



*bus adjuncti sunt ecclesiastici Hymni de Resurrectione et Ascensione Domini et de B. Maria Virgine.* Monachi, 1575, in-4<sup>o</sup> obl. — 12<sup>o</sup> *Quatuor Missæ suavisissimis modulationibus refertæ, quarum una quatuor, reliquæ vero quinque vocibus concinnendæ. Adjuncto in fine Te Deum Laudamus.* Antv., 1583, in-fol. max. C'est surtout à cause de ce dernier ouvrage que Sanderus range Jacques De Keerle parmi les hommes éminents de la ville d'Ypres. — On conserve encore de lui, dans la chapelle pontificale à Rome, quelques messes manuscrites.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. 1, p. 260. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DE KEMPENAER** (Corneille), chroniqueur, né à Gand, le 24 juin 1516, mort le 7 novembre 1567. Voir CAMPENE (Corneille VAN).

**DE KEMPENAER** (Pierre), peintre, né à Bruxelles, en 1503, mort en 1580. Voir CAMPANA (Pierre).

**DEKENS** (Jean), poète flamand, né au hameau de Boendael, sous Tervueren, vers 1280. Voir BOENDALE (Jean).

**DEKENS** (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 3 avril 1612 et décédé dans la même ville le 8 janvier 1691. Il entra dans la Compagnie de Jésus, au couvent de Malines, en 1630. Après avoir terminé son noviciat, il suivit les cours de philosophie et de théologie (probablement au collège de Louvain), et fut ordonné prêtre en 1644. Pendant plus de quarante ans, il s'occupa des travaux du saint ministère, et se distingua par son zèle comme par son talent oratoire. Épuisé par les fatigues de l'apostolat, il quitta, vers la fin de ses jours, la vie active pour se livrer à l'étude. Ce fut alors qu'il composa les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Observationes poeticæ exemplis illustratæ.* Antverpiæ, 1685; vol. in-8<sup>o</sup> de 334 pages. Cet opuscule fut réimprimé : a) à Anvers, en 1688, vol. in-8<sup>o</sup> de 372 pages; b) à Kiel, en 1691, avec des notes de Morhofius, vol. in-8<sup>o</sup> de XVI-358 pages; c) à

Hildesheim, en 1707, vol. in-8<sup>o</sup>; d) à Cologne, en 1710, vol. in-8<sup>o</sup> de 348 pages. Les *Acta Lipsiensia* du mois de juin 1689 font le plus bel éloge de ces *Observationes*. — 2<sup>o</sup> *Gheestelycke Meditatieën op de sondaghen en feestdaghen des jaers* : beschreven in 't latyn door P. Michaël Cuvelier, ende ghevoent den Gheestelycken Jaercost; overgheset in 't Nederduytsch . . . door P. Joannes Dekens. T'Antwerpen, 1688; vol. in-8<sup>o</sup> de 158 pages. Cette traduction fut réimprimée : a) à Anvers, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; b) dans la même ville, 2 vol. in-12; et c) à Gand, en 1715, 2 vol. in-12. — 3<sup>o</sup> Le P. Dekens a, de plus, laissé en manuscrit un traité intitulé : *Etymologia græcarum vocum quas Latini mutata inflexione adhibere consueverunt*. Les ouvrages cités sous les nos 1 et 3 semblent prouver que le P. Dekens doit avoir enseigné les humanités pendant un espace de temps plus ou moins long.

E.-H.-J. Reusens.

Goyers, *Supplementum bibliothecæ Belgicæ*, manuscrit n<sup>o</sup> 17607 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles. — Aug. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., t. 1, col. 1545.

**DE KEYSER** (François), né à Dixmude, mort en 1294. Il est plus connu sous le nom de Frans Caesar, et fut un des plus savants théologiens du moyen âge. Il entra comme moine à l'abbaye des Dunes et fut ensuite professeur de théologie à l'université de Paris pendant un certain nombre d'années. Il a laissé un ouvrage sur le *Magister Sententiarum*, ainsi qu'un abrégé en latin, sur les vœux religieux, et une autre œuvre intitulée *Vie de saint Bernard*, qu'on dit avoir été imprimée à Paris en 1483.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Histoire littéraire de la France*, t. 21, p. 301. — Devisch, p. 140.

**DE KEYSER** (Guillaume), joaillier et peintre d'histoire et de portraits, né à Anvers, vers 1647. Il fut d'abord destiné à s'occuper d'orfèvrerie et acquit, en cet art, une assez grande renommée. De Keyser avait reçu une éducation soignée, et le dessin fut cultivé par lui avec une vive prédilection; il s'était oc-

cupé de peinture, employant tous ses loisirs à exécuter des miniatures ou des sujets à l'huile et sur émail, en grand et en petit. Ses œuvres furent bientôt remarquées et on lui demanda plusieurs tableaux d'église pour sa ville natale. Ses affaires l'ayant appelé à Dunkerque, il y fut amené à peindre un tableau d'autel pour la chapelle des Dames anglaises, qui possédaient un couvent dans cette ville : ces religieuses furent tellement satisfaites de l'œuvre, qu'elles engagèrent De Keyser à se rendre en Angleterre, bien certaines qu'il y réussirait promptement. Il se laissa persuader; les sœurs lui donnèrent des lettres de recommandation pour lord Melfort, un des favoris de Jacques II, et il partit le cœur rempli d'espérance. Le roi lui promit sa protection; d'autre part, plusieurs personnalités qui l'avaient connu à Anvers et auxquels il avait été présenté l'encouragèrent par leurs commandes et leur bienveillance. Un bel avenir semblait s'ouvrir devant lui : il fit savoir à sa femme, restée à Anvers, qu'elle eût à venir le rejoindre, après avoir, au préalable, renvoyé les ouvriers bijoutiers, fermé boutique et vendu tout ce qui concernait le commerce : ce qui fut fait; mais six mois à peine s'étaient écoulés, que cette fortune naissante s'écroula plus rapidement qu'elle ne s'était annoncée; la révolution éclata en Angleterre, l'art devint la dernière des préoccupations publiques, les amis de De Keyser durent l'abandonner, et le pauvre artiste se vit en pays étranger, seul et sans moyen d'existence. Le chagrin attaqua chez lui les sources de la vie : il languit quelque temps et mourut vers 1692, à quarante-cinq ans, quatre ou cinq ans après la fuite de Jacques II. Il laissa une fille dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, et qui peignit le portrait en petit avec succès; elle exécuta aussi des copies estimées, et mourut en 1724. La plupart des détails qui précèdent sont extraits de Bryan-Stanley et de Walpole. Le catalogue du musée Van der Hoop, à Amsterdam, attribue à notre Guillaume De Keyser un portrait d'un *Vieillard tenant un livre à la main*, sur bois.

Il est douteux que l'attribution soit exacte, car, sur le livre, on voit une marque en forme de cœur surmonté d'une croix à double barre transversale et, dans le cœur, se trouvent les initiales L.-B. C'est une peinture simple, forte et pleine de caractère.

Ad. Siret.

**DE KEYSER** (*Jean-François*), géographe, né à Campenhout, le 15 février 1818, mort à Molenbeek-Saint-Jean, le 10 février 1851. Il fut admis, très-jeune encore, comme apprenti, dans le célèbre établissement géographique de Philippe Vander Maelen et y devint, en peu de temps, un des meilleurs dessinateurs géographes. On cite comme son œuvre principale la carte de la Belgique, en vingt-cinq feuilles, à l'échelle de 1/80,000, gravée sur pierre par Pierre Joseph Doms, ou tout au moins sous la direction de celui-ci. Cette carte est hautement estimée, surtout en Allemagne et dans le Nord, à cause de son exactitude et de son fini; elle peut, en effet, soutenir la comparaison avec les meilleurs ouvrages de la cartographie moderne. De Keyser est aussi l'auteur principal de la partie géographique de la carte géologique de la Belgique, par Dumont, en neuf feuilles au 1/600,000 publiée par Vander Maelen. Pour la confection de cette carte, il avait suivi pas à pas Dumont dans toutes ses pérégrinations et traçait, sur les grandes feuilles de la carte, les limites que le savant géologue assignait aux différentes formations. Dans un rapport fait par André Dumont sur la publication de sa carte, il s'exprima avec de grands éloges sur la coopération de De Keyser.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Notice biographique de Ph. Vander Maelen, par Houzeau (dans l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1873).

**DE KEYSERE** (*Arend*), savant imprimeur, qui prit, dans ses éditions latines, le nom de *Arnoldus CÆSABIS* et, dans ses livres français, celui de *Arnaud L'EMPEREUR*. Il naquit vers 1450, et mourut en 1489 : Audenarde et Gand se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à ce typographe célèbre par qui l'imprimerie fut introduite chez elles,

dans la première vers 1480, et dans la seconde en 1483, c'est-à-dire moins d'un demi-siècle après l'invention de cet art admirable.

Il résulte de documents inédits, découverts par nous dans les archives communales de Gand, que De Keysere n'était pas de cette ville : c'est à Audenarde ou dans les environs, notamment dans le village de Melden sur l'Escaut, qu'il faut chercher le lieu de sa naissance. Ses plus anciennes éditions sont, en effet, datées d'Audenarde, et lorsque, en 1483, il figure, pour la première fois, dans un acte public à Gand, il y est rangé parmi les bourgeois forains (*Meester Arend de Keysere, boucprentere, als ghediede deser stede, wonende te date van desen binnen der selver, by den Beelvroete*). Il reçut, à cette époque, des lettres de consentement des échevins, en vertu desquelles, sans être reconnu comme bourgeois de la ville (*zonder mids dien poorter der selver bekend te zine*), il était autorisé à devenir tuteur, du côté paternel, des trois enfants d'un autre bourgeois forain, Pierre Cossaert. D'autre part, il résulte de l'état des biens dressé lors de son décès, en 1490, que les biens-fonds laissés à ses enfants, comme propres paternels, consistaient en quinze journaux (environ cinq hectares) de terres et prairies, divisés en cinq parcelles, toutes situées à Melden, et que l'une de celles-ci était affermée à la veuve de Gilles De Keysere, qui était sans doute l'une de ses parentes. Cette dernière circonstance et l'agglomération de toutes les propriétés dans une seule commune autorisent à supposer que notre imprimeur naquit dans cette localité. Il appartenait probablement à la famille de maître *Arend De Keysere*, surnommé *Schiethaes* (lièvre-à-tirer), lequel est, dès 1454, cité comme bourgeois, dans les registres échevinaux de la seigneurie de Pamele-lez-Audenarde, et qui décéda vers 1475, après avoir été écolâtre, et confrère de la Chambre de Rhétorique de *Kersaunce* (la Marguerite ou la Pâquerette). Cet homonyme pourrait très-bien être le père de notre imprimeur. La protection du baron de Pa-

mele, messire Josse de Joigny, ami des lettres et des arts, « prince » de la « Marguerite », et dont l'écolâtre tenait son office et un bénéfice à l'église paroissiale, a pu s'étendre jusque sur ses enfants. Peut-être ce seigneur les fit-il étudier à Paris, où le recours du parlement appelait souvent les bourgeois de Flandre, et est-ce ainsi que notre personnage eut l'occasion de s'initier à l'art de la typographie qui venait d'être introduit dans la capitale de la France.

On a quelquefois confondu notre typographe avec un autre *Arend De Keysere*, sonneur de trompe et crieur public à Gand, qui fut banni de la ville en 1476. Divers auteurs avaient déjà fait remarquer combien il était improbable que ce personnage, qui vivait à Gand de 1463 à 1489, pût être le même que celui qui imprimait à Audenarde de 1480 à 1483 et à Gand de 1483 à 1489. Il serait aujourd'hui oiseux d'insister sur cette confusion des deux personnages : l'inadmissibilité du fait est trop facile à démontrer.

Arend ou Arnaud De Keysere fut en Belgique un des principaux propagateurs de l'imprimerie ; lorsqu'il l'introduisit dans la petite ville d'Audenarde (1479), il y avait à peine sept ans qu'Alost, Louvain et Utrecht avaient vu employer les premières presses (1472). Chaque année, d'autres villes entraient en possession de l'art nouveau : Bruges en 1475, Bruxelles en 1476 ; Gouda, Delft et Deventer en 1477 ; Anvers en 1480. C'est de cette dernière année que date aussi la première impression d'Arnaud De Keysere à Audenarde. Où apprit-il les rudiments de son art ? On ne le sait pas au juste. Ce qui tend à faire croire qu'il reçut son éducation typographique en France, c'est que plusieurs bibliographes reconnaissent dans ses impressions certaines affinités avec les caractères et le style des figures employées par les imprimeurs français. D'autres, signalant l'identité qu'elles présentent, par la forme et l'œil de la lettre, les abréviations, les majuscules et la justification du texte, avec les éditions de Rodolphe Loeffs de Driel, en concluent

que De Keyser travailla d'abord à Louvain, où il put s'initier à la connaissance du latin, langue qui ne lui était pas moins familière que le français. D'autre part, lui-même rappelle, dans son premier ouvrage, la collaboration de ses compagnons (*sodales*): l'on a supposé que ceux-ci pouvaient être les calligraphes, les miniaturistes, les relieurs habiles, qui appartenaient à cette époque au célèbre atelier du monastère de Sion à Audenarde, dirigé par les Augustins de Gand. Ces artistes ont pu peindre les initiales et orner de fleurons, de rosettes, de lis, et d'autres emblèmes le plat de ses livres. Le fleuron même qui formait la marque typographique d'Arnaud De Keyser, et dont il existe deux dessins différents, ressemble à un lis.

On ne connaît pas davantage le motif qui déterminait De Keyser à aller habiter Gand vers 1483; et l'on ne peut guère attribuer ce changement de résidence qu'au désir de développer son industrie et d'acquérir des gains plus considérables. Les nombreuses copies des lettres, ordonnances et placards, faites par ordre des magistrats des grandes villes, leur occasionnaient alors des frais considérables: c'est ainsi qu'en 1489 les échevins de Gand payent à leurs clercs quatre-vingt-six copies d'une lettre envoyée aux Membres et Métiers de Gand, et la quantité des édits portés par les messagers aux moindres villes est innombrable. Aussi voyons-nous Arnaud De Keyser, dès son installation à Gand, publier divers opuscules pour le magistrat: d'abord, le Traité de paix, conclu à Arras, le 24 décembre 1482, à l'occasion du mariage projeté de Marguerite d'Autriche avec le dauphin de France, et daté de Gand delez le beffroy le 8 avril 1483; puis, cinq ans plus tard, la Paix de Gand, conclue entre le roi des Romains, Maximilien, et les États de Flandre, le 12 mai 1488; enfin, l'année suivante, la Paix de Tours, conclue le 29 octobre 1489, traité dont les échevins de Gand avaient commandé trois cents exemplaires destinés aux habitants de la ville, et dont la mort de De Keyser

semble avoir retardé l'impression, car le prix en fut payé à sa veuve le 24 juillet 1490.

Comme l'a très-bien dit un savant bibliographe: « La biographie des premiers typographes est tout entière dans les publications qu'ils nous ont laissées. » Malheureusement le temps ne nous a conservé que de rares exemplaires ou simplement le souvenir de seize impressions différentes sorties pendant dix ans des presses de De Keyser. Les quatre premières ont été imprimées à Audenarde; les autres sont originaires de Gand, quoique trois d'entre elles ne soient ni datées ni signées. Voici, d'après l'excellente *Bibliographie Gandtoise* de M. Ferdinand Van der Haeghen, le résumé de l'œuvre complète de notre imprimeur. Les incunables sont trop précieuses pour que nous n'en donnions pas une description détaillée.

1<sup>o</sup> *Hermanus de Petrá de Scutdorpe, sermones quinquaginta super orationem Dominicam. Pressum ALDENARDI per me ARNOLDUM CÆSARIS meosque sodales, Dominice Incarnationis anno 1480.* — In-folio de 136 feuillets à deux colonnes, en caractères gothiques. Recueil de sermons de Pierre Van den Steen (*de Petrá*), de l'ordre des chartreux, né à Scutdorpe en Flandre, mort à Bruges en 1428. Ces sermons furent réimprimés à Louvain en 1484, par Jean de Westphalie. On a conservé plusieurs exemplaires de ce premier livre imprimé à Audenarde: l'un d'eux passa successivement aux bibliophiles P. Lammens (1839), Borluut de Noortdonck et De Meyer; d'autres figuraient dans les bibliothèques de Van de Velde, Ketele, Serrure; deux exemplaires se trouvent dans celle de l'université de Gand. — 2<sup>o</sup> *De pronosticaten van Johannes Laet van Borchloen, uitgegeven des jaers 1481; gheprent t' Audenaerde.* In-folio. On n'en connaît que 4 feuillets, découverts à l'Ecluse en 1855, dans la couverture d'un ancien cartulaire, par J.-H. Van Dale (*Bijdragen tot de oudheidkunde, etc. van Zeeuwisch-Vlaanderen, I, bl. 232*). L'écrivain a pour sujet la prédiction des événements en Flandre pendant la

guerre avec Maximilien. — 3<sup>o</sup> *D'Ystorie van Saladine; 't Audenaerde gheprendt*. In-4<sup>o</sup> de 32 feuillets, sans date ni nom d'imprimeur. Roman historique en vers, racontant la prise de Jérusalem par Saladin et la guerre de ce dernier contre Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion. Le manuscrit de ce poème est perdu, et l'on ne connaît que deux exemplaires de ce précieux incunable : l'un qui, après avoir appartenu successivement à Jacob Koning, à la bibliothèque de Harlem, à M. Serrure, a été acquis en dernier lieu par le duc d'Arenberg. Ce roman a été réimprimé récemment, et tiré à 36 exemplaires par la Société des bibliophiles flamands. — 4<sup>o</sup> *De quatuor novissimis, ou les quatre choses dernières auxquelles la nature humaine doit toujours penser; traduit du latin en prose et vers français*. In-4<sup>o</sup> de 152 feuillets, avec 4 planches sur bois représentant les quatre fins dernières : la Mort, le Jugement, l'Enfer et le Paradis. Sans date ni nom d'imprimeur. L'auteur du livre original, écrit en latin, est Denys de Leeuwis ou de Ryckel, de l'ordre des chartreux; son œuvre avait déjà été imprimée à Paris, vers 1474, par Pierre De Keyser et Jean Stol. Quant au traducteur, il laisse à deviner son nom de la manière suivante :

Nom et surnom du translateur  
Se peuvent en ces vers trouver  
Qui en veult estre le inventeur  
Al querir se veulle esprouver.

L'acrostiche formé par les onze derniers vers indique le nom de Thomas le Roy, bénédictin de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai. Quant à l'imprimeur, il se fait connaître par son fleuron, qui est le même qu'au n<sup>o</sup> 2. Il n'existe de cette édition que trois exemplaires, dont un à la bibliothèque de la ville de Gand. — 5<sup>o</sup> *Le Traité de la paix (faicte à Arras); impressé à Gand, delez le belfroy, par Arnoul De Keyser, le huitième jour d'avril, l'an 1483*. In-folio, de 12 feuillets, caractères gothiques. Traité de paix conclu à Arras le 23 décembre 1482, entre Maximilien et le roi de France. C'est le premier livre imprimé à Gand : il n'en reste qu'un exemplaire unique,

acquis, en 1859, de J.-M. Heberlé (Lempertz) à Cologne par M. Ferd. Van der Haeghen, bibliothécaire de la ville de Gand, au prix de 126 thalers (472 francs 50 centimes). — 6<sup>o</sup> *Guillemi Alverni vel Parisiensis Rhetorica divina; impressa Gandavi per me Arnoldum Cesaris, XI kal. sep., anno 1483*. In-4<sup>o</sup> de 130 feuillets, caractères gothiques, avec prologue et dédicace à maître Ponce Rainaud, prieur général de l'ordre des religieux du mont Carmel. C'est un recueil de maximes et de préceptes touchant la prière restreinte à Dieu seul, et appliquée mystiquement à la disposition des trois parties de l'oraison dominicale. Plusieurs exemplaires de ce livre ont figuré aux ventes Le Candele, Van de Velde, Borluut; il en existe un à la bibliothèque royale de Bruxelles et un à la bibliothèque publique de Gand. — 7<sup>o</sup> *La Siège (sic) de Rodes*. In-4<sup>o</sup>. Tel est le titre d'un livre perdu, dont la mention a été trouvée sur un exemplaire de l'ouvrage précédent, et qui est imprimé avec les mêmes caractères. — 8<sup>o</sup> *Psalterium Davidicum; impressum Gandavi per me Arnoldum Cesaris, anno christiane salutis 1484, sexto kal. maij*. Petit in-8<sup>o</sup> de 190 feuillets. Psautier, suivi d'hymnes, cantiques et litanies. Incunable dont on ne connaît que l'unique exemplaire de M. Fr. Vergauwen, à Gand. — 9<sup>o</sup> *Boëcius, Vyf boucken des Vertroostens van philosophie (de Consolatione philosophie) ten trooste ende confoorte aller menschen. Gheprendt te Ghend, by my Arend De Keyser, den derden dagh in mey int jaer 1485*. In-folio de 360 feuillets à 2 colonnes, caractères gothiques; quelques exemplaires avec miniatures. Le texte latin de Boèce est suivi d'une traduction flamande, avec notes et commentaires, etc. Il existe de ce livre beaucoup d'exemplaires; il en a figuré aux ventes de P. van Damme, Servais, Ermens, P. Lammens, Crevenna, Meerman, etc. — 10<sup>o</sup> *Tractatus de periculis circa sacramentum Eucharistie contingentibus et de remediis eorundem, ex dictis Sancti Thome de Aquino. De suffragiis misse. Impressis Gandavi per Arnoldum Cesaris*. In-4<sup>o</sup> de

6 feuillets, sans date, avec gravure en bois représentant la sainte Cène. Le seul exemplaire connu de ce traité a passé successivement du chanoine Van de Velde au bibliophile Lammens, au docteur Van Coetsem, et au duc d'Arenberg. — 11° *Compilatio magistri Johannis de Fabrica super relatione pœnarum animarum purgatorii. Impressum Gandavi, per me Arnoldum Cesaris.* Petit in-4° de 16 feuillets, sans date, avec belle lettre tourneure. L'exemplaire qui se trouvait à la vente de Lammens a été acquis par M. Fr. Vergauwen. — 12° *Tractaet van aliantie ende eendragticheyt tusschen de drie staten van den hertoghdome van Brabant ende die staten van Middelborch, Lussenborch, Vlaenderen. Ghedaen tot Gheut, den eersten dach in mei 1488.* Petit in-folio de 6 feuillets, sans date, lieu ou nom d'imprimeur; mêmes caractères que le Boëce. Décrit par M. le marquis du Puy de Montbrun. — 13° *Dyalogus super libertate ecclesiastica inter Hugonem decanum et Oliverum burgimagistrum et Cathonem secretarium interlocutores The-nenses. Canones penitentiales per episcopum civitatensem ex corpore juris collecti. Tractatus de defectibus occurrentibus in missa. Brevisquium s. Thomæ de Aquino de creatione beatissimæ Trinitatis. Summa Joannis Andree de Sponsalibus et matrimoniis. Tractatus J. Gerson de Simonia. — Ejusdem tractatus de probatione spiritum. — Ejusdem tractatus de eruditione confessorum.* In-4° de 92 feuillets, sans date, lieu ou nom d'imprimeur, mais dont les caractères et le papier sont entièrement semblables à ceux d'Arnaud De Keysere. — 14° *Aelius Donatus : De octo partibus orationis. Impressum Gandavi.* In-4°, sur parchemin, mêmes caractères que Boëce; traité dont M. Ed. Van der Straeten a trouvé récemment deux feuillets, le premier et le dernier, à la bibliothèque royale de Bruxelles. — 15° *Den Payse tusschen Maximiliaen roomsch koning en de staeten, ghesloten te Ghent den twaelften mey 1488. Ghend, Arend De Keysere.* In-folio de 6 feuillets, décrit dans le catalogue Van der Beke. — 16° *Den payse van Tours,* tiré à trois cents exemplaires, payés trois livres

quinze sous gros à la veuve d'Arnaud De Keysere, par le magistrat de Gand, pour être vendus, à trois gros la pièce, aux habitants de la ville. Aucun exemplaire de ce traité de paix n'est parvenu jusqu'à nous.

Arnaud De Keysere inprima sans doute un plus grand nombre de livres; mais ce qui nous reste de lui suffit pour le faire connaître. C'était un artiste instruit, actif et honnête, également versé dans les diverses langues usitées de son temps. Il a laissé huit ouvrages ascétiques, dont sept écrits en latin et un en flamand, et huit livres profanes, dont six dans sa langue maternelle et deux en français : les premiers étaient destinés à répandre la science parmi les clercs, les derniers s'adressaient particulièrement aux laïques. Un roman flamand, une prédiction, trois ordonnances initiaient ses contemporains à la littérature, à l'histoire, à la politique. De Keysere paraît avoir été un homme tout à la fois religieux et dévoué au progrès, surtout aux progrès de cet art d'impression qui devait changer la face du monde. Dans presque tous ses livres, il confiait le fruit de ses travaux à la protection divine : *undè ferant laudes cuncta Deo*, dit-il dans son premier ouvrage, et un peu plus loin il ajoute :

*Arnoldi manibus faveat Deus arbiter equus,  
E quibus effluxit utilis iste liber.*

Il termine la suscription de son Boëce par les mots : *Deo gratias*. Il s'attachait à ne publier que des livres utiles, auxquels il mettait tous ses soins : *Pressorie laudatissime ac utilissime artis fructuosa inventionione*, dit-il dans le titre de son *Hermannus de Petrá*. Dans son Boëce, il s'intitule encore *Librorum utiliorum qualiscunque promulgator*, et y ajoute à la fin cette note : *So heb ic tot elcx nutschap ende profite den aller eersten bouc deser translacie, met mijnder hand ghecorrigeert, te sente Verelden te Ghend in de librarie doen legghen.*

Il demeurait en effet, à cette époque (1485), près de l'église Sainte-Pharailde à Gand, et c'est probablement là qu'il est mort en 1490. Il avait épousé Béatrice van Orroir, d'une famille origi-

naire sans doute de ce village, situé aux environs d'Audenarde, sans qu'il soit prouvé cependant, comme on l'a prétendu, qu'elle appartint à la famille du seigneur de ce lieu ou qu'elle fût d'extraction noble, le titre de demoiselle (*joncfrou*) qui lui est donné s'appliquant plutôt aux femmes des bourgeois. De cette union naquirent quatre enfants, qui étaient encore mineurs en 1490 : ces enfants héritèrent de toutes ses terres et, en outre, des meubles, bijoux, espèces, et du fonds de librairie, estimés à cinquante livres de gros, plus cent exemplaires du Boèce qui restaient à vendre. Sa veuve reprit le matériel de l'imprimerie évalué à vingt-cinq livres de gros. Elle déclara qu'elle ne garantissait pas l'exactitude complète de ses déclarations de biens, attendu que son mari avait toujours été fort réservé et dissimulé à son égard. Les enfants mis, sous la tutelle de Pierre Uter Scault, eurent pour subrogés tuteurs les frères Eloi et Jean van Orroir. Colaert et Claeys De Backere, qui avaient déjà été antérieurement cautions d'A. De Keyser, furent témoins à l'acte mortuaire. Sa veuve se remaria, quelques années après, avec Henri Van den Dale, que l'on trouve inscrit comme imprimeur dans la confrérie de Saint-Luc, à Bruges, où il paye un droit d'entrée de douze gros, en 1505; elle n'existait plus en 1512. De ses quatre enfants, l'un décéda en bas âge, et sa fille Hermine épousa maître Pierre De Brune, dont elle fut la première femme, et qu'elle laissa veuf avec sept enfants mineurs : Martin, Roland, Denis, Jossine, Béatrice, Barbe et Séraphine (*Martkin, Roelkin, Nijskin, Jozijnkin, Trijskin, Baerbelkin en Vijnkin*), qui héritèrent d'un tiers des biens-fonds de leurs grands-parents maternels. L'une des deux autres filles de ceux-ci s'était mariée avec Pierre Mijesone, qui comparait à l'acte comme oncle maternel, en compagnie des parents et alliés : Gilles Van der Stichelen, Pierre Van den Dale, Claes Vierendeel, Pierre Uten Welghen et Jacques De Wale. On ne sait si c'est le fils ou l'une des filles qui mourut jeune, et si la postérité mascu-

line du premier imprimeur d'Audenarde et de Gand s'éteignit de manière à n'y pouvoir comprendre aucune autre famille des imprimeurs qui portaient le même nom au xv<sup>e</sup> siècle. On trouve bien un acte de 1552, mentionnant à la mortuaire d'un Guillaume De Keyser, époux d'une Catherine De Backere, les six enfants que son frère Arend de Keyser avait eu de Julienne Daens, mais on ne peut affirmer que cet acte se rattache à la famille de notre imprimeur plutôt qu'à celle d'un de ses nombreux homonymes. De nouvelles recherches pourront seules élucider ce fait. Mais, si les descendants naturels de notre typographe ne suivirent point ses traces et ses traditions, sa postérité intellectuelle fut innombrable; car, tandis que son départ d'Audenarde y interrompait l'exercice de l'imprimerie pendant deux siècles et demi, il devint le père de la typographie gantoise et le premier ancêtre d'une immense lignée d'imprimeurs, des Josse Lambrechts, des Salenson, des Manilius, des Van den Steene, et de vingt autres familles qui, tant par le nombre de leurs membres que par la perfection de leurs quinze mille productions, ne le cédèrent en rien aux plus célèbres typographes de leur temps en Belgique et à l'étranger.

Napoléon de Pauw.

D.-J. Vander Meersch, *Inductions historiques sur Arnaud De Keyser*, Gand, 1844; et *Audenaerdsche Drukkers*, Audenarde, 1861. — P.-C. Van der Meersch, *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger pendant les xv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles*, Gand, 1844, p. 10. — Voisin, *Recherches historiques et bibliographiques sur la bibliothèque de Gand*, 1833, p. LVIII; et *Guide de Gand*, 1843, p. 32. — Ferd. Van der Haeghen, *Bibliographie Gantoise (1838-1869)*, t. I, p. 1-19; VI, 1-2. — Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au xv<sup>e</sup> siècle*. La-haye (1858-1868), passim. — Archives de Gand et d'Audenarde : Registres d'états de biens et comptes communaux; chroniques manuscrites.

**DE KEYSERE (Claire)**, peintre-miniaturiste et enlumineuse de manuscrits, née à Gand vers 1475, et morte vers 1560. Elle était issue de Jean De Keyser, tonnelier, et de Catherine sClerex, qui eurent quatre enfants : deux fils et deux filles. Celles-ci, appelées Claire et Jeanne, exercèrent, avec plus ou moins de succès, l'art du peintre-miniaturiste;

mais l'aînée seule se fit, par ses voyages et par ses productions, une réputation européenne. Elle visita l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Espagne, et partout les connaisseurs admirèrent la finesse et l'élégance de son pinceau. Les célèbres historiens de l'art, Vasari et Guicciardini, ses contemporains, la citent avec honneur, et ce dernier, en la mettant au rang des trois plus illustres femmes peintres des Pays-Bas, nous apprend qu'elle mourut célibataire, âgée de plus de quatre-vingts ans, vers l'année 1560.

Napoléon de Pauw.

Archives de Gand. — *Biographie des Gandois célèbres*, appendice à l'édition de Vaernewyck, etc., 1828, t. II, p. 77. — Nagler, *Kunstlexicon*, etc.

**DE KEYSERE (Pierre)**, second imprimeur de Paris, de 1473 à 1509. C'est par les bibliophiles D.-J. Vander Meersch d'Audenarde et P.-C. Vander Meersch de Gand que l'on a découvert la nationalité véritable de ce typographe célèbre sous le nom de *Petrus CÆSARIS*. Chevillier (*Origines de l'imprimerie à Paris*, 1694, p. 55) et Falkenstein (*Geschichte der Buchdruckkunst*, p. 39) le considéraient comme Allemand; mais depuis, plus d'un document a permis de constater son origine flamande. Le *prelum Cæsareum* du livre de 1512 où se trouve la dédicace à Robert De Keyser de Gand (*Roberto Cæsareo Gandavo*) ne peut désigner que l'imprimerie de *Pierre Cæsaris*, ou d'un de ses parents qui lui aura succédé. Le nom de Cæsaris n'est que la traduction d'un nom patronymique flamand : la forme du génitif accuse tout simplement une confusion de la particule *de*, article en flamand, avec le même mot, préposition en français. La famille de Pierre De Keyser et les relations qu'il eut avec sa patrie sont restées inconnues; on sait seulement qu'il puisa les notions de son art dans l'atelier d'Ulric Gerinck. Celui-ci avait établi, vers 1469, la première imprimerie à Paris, en compagnie de Martin Crantz et de Michel Friburgher, dans un local même de la Sorbonne qui leur fut cédé par le prieur Jean De la Pierre, comme eux originaire de Mayence. De Keyser succéda vers 1473

à son maître, lequel était resté seul, après le départ de ses deux compagnons pour l'Allemagne. Il s'adjoignit, dès la première année, un certain Jean Stol, qui semble être d'origine allemande. Son premier livre est intitulé : *Guidonis de monte Rocherii manipulus curatorum; qui completus est Parisiis per venerabilem virum Petrum Cæsaris, artium magistrum ac hujus artis industriorum opificem, anno 1473*. Notre imprimeur était donc maître ès arts, c'est-à-dire en philosophie; il s'intitule lui-même *homme vénérable et typographe industriel*. Il fut, en outre, l'un des quatre libraires-jurés de l'université de Paris.

Il a imprimé, tant seul qu'en société avec Jean Stol, non moins de quarante ouvrages, traitant de toutes les connaissances humaines, mais dont les classiques latins forment la plus grande partie.

Napoléon de Pauw.

*Recherches sur les imprimeurs belges à l'étranger*, par M. P.-C. Vander Meersch, 1844.

**DE KEYSERE (Pierre)**, à la fois imprimeur, chalcographe ou graveur sur métal, libraire, relieur, fabricant de papier et notaire, florissait à Gand dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Traduisant son nom, suivant l'usage de son temps, il porte, dans ses actes et ses livres latins, le nom de *Petrus CÆSAR* ou *CÆSARIS*; une fois seulement, il se donne celui de l'EMPEREUR. Bourgeois de Gand, et le second typographe important de cette ville, il semble n'avoir rien de commun avec la famille de son prédécesseur et homonyme Arnaud, mais paraît se rattacher plutôt à celle des De Keyser, crieurs publics ou messagers de sa ville natale.

Pierre De Keyser est cité comme relieur dès 1511. Pendant cette année, il intervient dans une affaire civile et dans un débat correctionnel : dans l'une, il achète aux héritiers d'un nommé De Leenheere trois caisses de livres et de manuscrits (*over den coope van diverschen soorten van geprenten ende in partien zekere ghescreven boucken, metten drien kisten ende eene ghetrailde scapradekin daertoe dienende*); dans l'autre, un de ses confrères, le libraire-relieur Gilles



Van den Walle, est condamné, pour l'avoir blessé dans une rixe, à faire à son profit amende honorable, restitution de frais médicaux, et divers pèlerinages. En 1512, on voit De Keyseré installé comme libraire devant la maison échevinale (*pro rostris, ante* ou *circa Capitolium*), c'est-à-dire à l'endroit de la haute ville (*Hoogpoort*) où se concentrait la vie intellectuelle de la cité, où se trouvaient les baraques des écrivains publics (*scrivecamers*), et où s'établirent plus tard les imprimeurs Josse Lambrechts, Van den Keere et Cauweel. Sa maison était située non loin de la plus ancienne école de Gand, que dirigeaient les doctes Passchasius Zoutterius, Eligius Eucharius (Eloi Houckaert) : De Keyseré y débitait les livres publiés à Paris par le célèbre Josse Badius, et c'est à ses relations avec tant d'hommes distingués, ses amis et ses collaborateurs, qu'il dut sans doute ses succès typographiques; car il adopta, dans ses premières impressions, la marque ou vignette de Badius, une presse en exercice; il se contenta d'en changer l'inscription, *prelum Ascensianum* (Badius était d'Assche) en *prelum Cesareum*, et d'y joindre son monogramme. Le plus ancien livre connu comme ayant été imprimé dans son officine est de 1516. De Keyseré exerçait en même temps les fonctions de notaire et de relieur : un même article des comptes communaux de Gand de 1519 constate, en effet, un paiement pour reliure d'un missel et pour signification d'un acte de procédure (*ter cause van eenen missael by hem ghelevert scepenen van ghedeete, insghelijck voor 't maken van eenen instrumente van appele*). Il livrait aussi à la ville papier, encre, et autres fournitures; c'est le cumul de tant de professions qui le força, sans doute, à augmenter ses ateliers, et à transporter, en 1524, son établissement au Vieux-Bourg de Gand. On lit dès lors sur ses livres l'indication suivante : *Devant le chasteau au Conte, prez l'église Sainte-Pharaïlde (bij sente Verhelden) ou bij der Crane* (près de la Grue).

En 1528, pour subvenir aux besoins de son imprimerie, il établit un moulin à

papier près la porte de Bruxelles (*Keyserpoort*), sur un bras de l'Escaut dont la pécherie lui était affermée par la ville; il revendit ce moulin en 1544 à l'imprimeur Martin Snouckaert. En même temps qu'il continuait ses fonctions de notaire, il s'associait en 1545 avec le libraire V. De Dayn; quatre ans après, il sollicitait, avec Lambrechts et Manilius, la place de membre d'un comité de censure (*ghesworen boucprinters... ghecommitteert ter visitatie van den impressien*); mais dans les dernières années de sa vie, il s'adonna surtout aux soins que réclamaient ses ateliers de reliure et de librairie. La dernière mention qu'on trouve de lui est de 1559; elle concerne une indemnité payée par la ville pour réparation des ouvrages d'un cours d'eau qui passait près de sa demeure.

On ne sait rien de sa famille. Parmi ses nombreux homonymes, on rencontre un Pierre De Keyseré, fils de Pierre, reçu notaire public en 1547, et qui fut probablement son fils; du moins, il signe ses actes de la même marque typographique que l'imprimeur : cette marque consiste en un globe surmonté d'une croix et traversé par deux clefs croisées. Ce fut peut-être aussi ce fils qui devint trois fois échevin de Gand, de 1557 à 1569.

La multiplicité de ses travaux ne permit à Pierre De Keyseré d'exceller dans aucun. On a cependant conservé de lui une assez belle reliure, frappée sur plat au moyen d'une plaque de métal ciselé : elle a été décrite par M. le baron de Saint-Génois (*Messenger des Sciences et des Arts*, année 1853, page 241) et par M. Ferd. Van der Haeghen (*Bibliographie Gantoise*, t. I, 1853, titre et p. 27). Sur la plaque on voit, dans une enceinte que dominant au loin les tours de la ville, la Pucelle de Gand occupée à caresser un lion. A l'entour on lit la signature *Petrus Cesaris* et une inscription latine assez obscure. Le même sujet est reproduit en vignette à la partie supérieure de la planche in-folio d'armoiries, que De Keyseré publia en 1524, et qui contient les cent un blasons des nobles bourgeois de Gand, ainsi que ceux des

cinquante-trois corporations de métiers. Plusieurs de ses livres portent des vignettes représentant la Vierge Marie ou l'enfant Jésus, et l'on voit, dans ses tarifs et calendriers, de nombreuses planches de monnaies assez bien gravées. L'impression du texte est beaucoup moins bien réussie. Il semble avoir eu moins de souci d'exceller dans son art, que de tirer profit de sa profession. De là, l'abondance de naïves réclames qu'il a placées en tête de la plupart de ses livres. « Ouvrez vos bourses pesantes, » dit-il dès 1516, « et n'épargnez point les deniers que vous aimez trop à cacher : le meilleur ouvrage se vend pour peu d'argent. Pierre De Keysere, libraire, demeurant dans les environs de la maison de ville, vous donnera celui-ci pour une bagatelle. »

*Solve graves loculos, nec avaros parcite nummos,  
Optimus exiguus venditur ere libro.  
Gandava exiguus circum Capitolia nummo  
Hunc Petrus Cesar bibliopola dabit.*

Ces deux derniers vers sont répétés dans divers opuscules. En 1518, il s'écrie :

*... Dabit pusillo  
Me Cesar pretio. Crepent locelli,  
Nummos excutiat manus crumena.*

Et ailleurs :

*Solve crumenam igitur, Cesar dabit ære pusillo  
Pro Rostris habitans Gandavis : Solve crumenam.*

Plus tard, il avertit que son livre est imprimé en caractères neufs :

*Castigatus planum Cesaris subeo pretium  
Novis insigniendus caracteribus.*

Ces appels réitérés au public ne furent guère entendus. Les libraires gantois eux-mêmes donnaient à imprimer dans d'autres villes les livres qu'ils éditaient, et les confrères de notre typographe, Josse Lambrechts et d'autres, bien plus habiles, lui faisaient une concurrence sérieuse. Aussi le plus grand nombre de ses publications eurent-elles une origine officielle, avantage qu'il devait sans doute à sa qualité de notaire public. On connaît de Pierre De Keyser trente-quatre impressions faites à Gand pendant une carrière professionnelle de

plus de trente ans (1516 à 1547). Elles ont été décrites avec soin par M. Van der Haeghen (*Bibl. Gand.*, t. I, p. 33 à 48; t. VI, p. 3 à 6; et t. VIII, p. 1); les unes sont en flamand ou en français; les autres, en latin, ces dernières avec citations en grec. Dans la première partie de sa carrière (1516-1524), il imprima surtout des livres de théologie, d'histoire, de grammaire et de poésie (élégies, tragédies, etc.), dues à des écrivains de son temps (voir Van der Haeghen, nos 21 à 27, 29, 42 à 44, 12029 et 12030. 12035 et 12036); mais, de 1524 à 1557, on ne rencontre plus de lui que des ordonnances, traités de paix, coutumes, manuels de monnaies, mandements, couronnements, victoires ou entrées de souverains, etc., presque tous commandés et payés par la ville (nos 28, 30 à 46, 12031 à 12034, 14675).

Napoléon de Pauw.

Mêmes sources que l'article Arnaud De Keysere. — Archives provinciales et communales de Gand : Notes communiquées par M. l'archiviste Edm. De Busscher.

**DE KINDER (Jean)**, sculpteur, né à Bruxelles, où il fut admis en 1712, comme maître sculpteur, dans le métier des Quatre Couronnés. Diéudonné Plumier, d'Anvers, avait reçu du magistrat de Bruxelles la commande de deux grandes fontaines destinées à orner la cour de l'hôtel de ville : fontaines dont le dessin était dû à l'architecte Jean-André Anneessens, fils de l'infortuné syndic décapité par les ordres du marquis de Prié. Mais Plumier n'était pas inscrit dans le métier des Quatre Couronnés, et De Kinder, quoique fort inférieur en mérite, chercha à l'évincer; il n'y réussit qu'à moitié : le magistrat lui confia seulement l'exécution d'une des deux fontaines : celle de gauche, qui représente, comme celle de droite, un fleuve couché dans des roseaux et accoudé sur une urne.

De Kinder avait sculpté trois statues au-dessus de la corniche de la maison du Cygne, grand'place à Bruxelles, et qui a été rebâtie en 1696, à la suite du bombardement. Ces statues ont disparu, ainsi que celles du balcon qui

avaient été exécutées à la même époque par notre artiste.

Il sculpta, pour le monument funéraire d'Alvaredo, dans l'ancienne église des Dominicains de Bruxelles, le buste de ce seigneur ainsi qu'une statue de la Vérité. C'est à lui également qu'était due la statue de saint Hubert qui ornait l'autel consacré à ce saint dans la même église.

Notre sculpteur vivait à l'époque où l'influence de Rubens se faisait encore sentir, et la plupart de ses œuvres offrent le caractère grandiose, particulier à cet illustre maître. La fontaine de l'hôtel de ville, œuvre médiocre, ne donne qu'une idée incomplète de son talent.

Edmond Marchal.

**DE KLUGMANN** (*Jean-Népomucène*), écrivain ecclésiastique, né à Ruremonde le 20 avril 1734, décédé à Namur en 1791. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines le 27 septembre 1749 et reçut les ordres sacrés en 1760. Il enseigna, pendant quatre ans, les humanités à Anvers, exerça les fonctions du saint ministère à Bruges, et fut, vers l'année 1769, nommé professeur de théologie au séminaire de Gand. Après la suppression de la Compagnie, il séjourna d'abord à Malines, puis à Namur, où il mourut. On a de lui : 1. *Kort Begryp van 't wonderbaer leven en gelukzalige dood der H. Maegt Halburja in 't hoogduyts beschreven door den E. V. Ans. Goudin, en vertaeld door J. P. De Klugmann*. Brugge, 1765; vol. in-8° de 44 pages. — 2. *Oratio funebris in exequiis Maximiliani Vander Noot, XV Gandavensium episcopi, habita 10 octobris 1770*. Gandavi; vol. in-4° de 12 pages. — 3. *Pars prima resolutionum dogmatico-moralium in primam partem Pastoralis Gandavensis*. Gandavi, 1770; vol. in-8° de 150 pages. — 4. *Theses theologicae de jure ejusque laesione et reparatione*. Gandavi, 1772; vol. in-8° de vi-32 pages. — 5. *Fakkel van het oud en alleen waer Geloof*. Tot Gent, 1774; vol. in-8° de 124 pages. — 6. *Ludus emblematicus in scutum gentilitium eminentissimi domini D. Henrici*

*comitis a Franckenberg, cardinalis presbyteri, archiepiscopi Mechliniensis decimi*. Mechliniæ, 1778; vol. in-4° de 10 feuillets. — 7. *Aenmoedighende Lofrede tot de leerlynghen der koninklyke Academie van de Teecken- Banw- en Schilderkonst, uytgesproken ophet stadthuys der Hoofstad van Vlaenderen*. Ce discours, prononcé lors de la première distribution des prix aux élèves de l'Académie de Gand, le 13 août 1772, n'a jamais été imprimé. Le P. Aug. De Backer donne dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol. II, col. 475 et suiv., une description exacte et très-détaillée des différentes publications du P. De Klugmann. E.-H.-J. Reusens.

**DE KOCK** (*Jacques*), DE COCK, KOCKX, et plus communément COCX, statuaire et sculpteur-architecte, né à Gand, au dix-septième siècle, mort en cette ville, le 23 octobre 1665, et enterré dans l'ancien oratoire conventuel des PP. dominicains, où on lui consacra une épitaphe élogieuse, décorée de ses armoiries. Fils de Guillaume COCX, il avait épousé Isabelle CLAESMAN, fille de Valentin, baron de Male (lez-Bruges). En 1631, Jacques COCX acquit la franchise en sculpture dans la corporation artistique de Gand, et quatre fois fut élu sous-doyen professionnel : il en remplit les fonctions en 1635, 1636, 1645 et 1654. Pour l'emprunt forcé, levé en 1645 par le magistrat communal, on le taxa à deux cents livres, tandis que les peintres Nicolas DE LIEMAKER, dit ROOSE, et Antonio VAN DEN HEUVELE n'étaient imposés qu'à la moitié de cette somme; mais déjà il possédait plusieurs propriétés, parmi lesquelles on cite la *Cour de Nevele*. Jacques COCX était un statuaire et un sculpteur-architecte de beaucoup de talent, ainsi que le constatent ses œuvres : en 1643, il tailla, pour le portail intérieur de la cathédrale de Saint-Bavon à Gand, une statue en pierre de *Saint Mathieu l'Évangéliste*; en 1648, il construisit, pour la chapelle de Saint-Liévin, une belle clôture en marbre, à colonnes, balustres, têtes d'anges, festons, et dont l'entrée

était surmontée de l'image du patron de Gand : en 1657, il exécuta, pour la chapelle de Notre-Dame aux rayons, un semblable travail en marbre, au prix de sept cents livres de gros (env. 8,000 fr.), et, en 1662, un autre, pour la chapelle de Saint-Thomas. J. Cox avait sculpté, en 1637, pour un obélisque érigé devant l'évêché, une statue de la *Vierge-Mère* et des médaillons armoriés. Dans l'oratoire des Frères de Notre-Dame du Mont-Carmel (carmes chaussés) à Gand, il posa, en 1655, le mausolée de la famille Hélias d'Huddeghem. A la cathédrale de Saint-Sauveur, à Bruges, le maître-autel, élevé en 1642 par Michel de Wachtère, fut fait d'après un dessin de Cox, au millésime de 1636. Vers 1650, l'artiste gantois construisit, dans l'église de Saint-Jacques, à Bruges, le jubé, d'ordre composite, en marbre noir et blanc, à colonnes de marbre rouge supportant des arcades en plein cintre, et ce, au prix de huit cents livres de gros de Flandre (environ 10,000 fr.). En 1644, il plaça, à l'église de Saint-Nicolas, à Dixmude, le maître-autel d'ordre corinthien, à piliers de marbre blanc et colonnettes de porphyre, d'une belle exécution, et pour lequel Jacques Jordans peignit le remarquable tableau de l'*Adoration des Mages*; en 1659, l'autel de la chapelle de Notre-Dame du Rosaire. Le maître-autel de 1644 fut estimé par experts mille quatre cent soixante livres et l'autel de Notre-Dame, mille deux cents livres parisis. De 1662 à 1665, il plaça dans l'église de Saint-Michel, à Gand, deux riches balustrades de marbre, qui lui furent payées quatre cents livres de gros; une autre, devant la chapelle de l'Ascension, dans l'abbaye de Saint-Bertin (à Saint-Omer), et fit des travaux de sculpture pour plusieurs communautés religieuses. Sa réputation s'était promptement répandue. — Le sculpteur Géry Picq fut son élève et l'aida dans ses œuvres.

Edm. De Bosschor.

Archives de Gand, *Livre matricule de la corporation artistique*, 1338-1712. — Ph. Kervyn, *Eglises de Gand*, 1837. — J. Weale, *Bruges et ses environs*. — *Inventaire artistique de la Flandre occidentale*, 1852. — *Documents contemporains*. — J. Weale, *Les Eglises du doyenne de Dixmude*, 1874.

**DE KONINCK** (*Abraham*), DE KONINCK, DE KONING, KONINGH ou KOONING, poète dramatique, né à Bailleul, vers 1550, mort à Amsterdam, vers 1625. Il n'avait pas vingt ans lorsque l'inquisition espagnole força les rhétoriciens et les protestants de quitter la Flandre. Son père, arrêté pour avoir refusé d'honorer une statue de la Vierge, mourut en prison. (*Belgisch museum*, IX, 318.) Le jeune De Koninck, après avoir erré avec sa mère de ville en ville, finit par s'établir à Amsterdam où il devait, parses tragédies bibliques, être le précurseur de Vondel. Dans la chambre brabançonne *'t wyl Lavendel*, il fut bientôt le poète le plus influent. Avec son compatriote Jean Sieuwerstsen Colm d'Anvers, il prépara l'apogée du théâtre néerlandais. Les Hollandais eux-mêmes reconnaissent qu'il mérite une place à côté de Hooft, de Coster et de Brederoo. Sa devise rhétorique : *Blijft volstandich* (Demeurez constant), est inscrite sur ses drames, comme elle le désigne dans les nombreuses allocutions versifiées qu'il dut prononcer au nom des rhétoriciens brabançons. On la trouve aussi au bas de quelques sonnets, parmi lesquels se rencontre celui qu'il composa en l'honneur du poète brabançon Houwaert (1612). Souvent cette signature emblématique est placée à côté de la devise de la chambre dont De Koninck faisait partie : *Ut levender jonst* (Par vive faveur). En 1613, au concours de Harlem, on applaudit plusieurs de ses chansons et ballades où notre poète vantait la raison comme source de piété et de vertu. Parmi les pièces qu'il fit jouer avec succès et imprimer à ses frais, en se donnant le titre de *kunst-vercooper* (marchand d'objets d'arts), chez Paulus van Ravesteyn, on cite : 1<sup>o</sup> *Achab's treur-spel*, tragédie biblique dédiée au marchand Servaes Degens, doyen de la chambre brabançonne et surnommé, par le poète, le plus distingué des vieux et fidèles « *patriotten*. » Cette composition, qui était achevée dès 1610, ne put être jouée qu'en 1618. Elle est curieuse à cause du mélange des personnages de la Bible, des rôles allégoriques

des anciens *Spelen van Sinnen* et de quelques figures d'un réalisme essentiellement flamand. — 2<sup>o</sup> *Spel ter inkomste van de Brabanttsche kamer*. Pièce composée par le facteur De Koninck, pour le concours de Vlaardingen. Ce drame allégorique a pour devise : *Eendragt maakt macht* (l'Union fait la force), et pour sujet : l'amour de la patrie. L'auteur y a introduit un paysan qui parle patois et un bourgeois qui, dans un langage correct, célèbrent les bienfaits de la paix. Dans la dernière scène (*welcomste*), se rencontrent des vers d'une tournure mâle et cornélienne en l'honneur des Belges qui ont tout sacrifié pour ne pas asservir leur conscience. Cette pièce lui valut le second prix à la chambre brabançonne. Il obtint le premier pour la peinture du blason. — 3<sup>o</sup> *Tapel van Sinne*, moralité dramatique demandée à De Koninck par les chefs de la chambre brabançonne, ainsi que par le comité de la seconde loterie instituée pour trouver l'argent nécessaire à l'agrandissement de l'hospice d'Amsterdam. Dans la préface de l'édition de 1616, l'auteur déclare qu'il a voulu payer une dette de reconnaissance, et cette noblesse de sentiment se révèle jusque dans les plus étranges détails de réalisme naïf. Ce sont les souvenirs de l'émigration belge qui inspirent le poète. — 4<sup>o</sup> *Een schoone comedie van Jephthes ende zyn eenighe dochters treur-spel*. En dédiant ce drame aux chefs de la chambre brabançonne, il insiste sur l'enseignement patriotique qui doit ressortir de la catastrophe du capitaine israélite. En même temps il se félicite de contribuer, autant qu'il est en lui, à la renaissance littéraire préparée par Marnix, Coornbert, Van Mander, Hooft et Heinsius. C'est peut-être de toutes ses pièces la mieux écrite; elle a des dialogues bien coupés, quoique un peu à la façon de Sénèque, et plus d'une strophe des chœurs (*reijen*) annonce le lyrisme de Vondel. Cette tragédie de *Jephthé* fut représentée avec un grand luxe de décors (*verschooninghe*). La chambre des émigrés brabançons était fière de cette poésie à la fois religieuse et patriotique. — 5<sup>o</sup> *Simson's treurspel*. Tragédie dédiée

en 1618 à Hans Roelants, « amateur de noble poésie. » Style bigarré d'orientalismes bibliques et de locutions populaires et tout à fait amsterdamoises. Dans sa préface, De Koninck se plaint des maladies qui l'accablent et des critiques qui épiluchent ses moindres mots (*mug-siftende Momisten*). J. Stecher.

Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*. — *Belgisch museum*, t. IX (*passim*) — Gaillard, *Influence de la Belgique sur les Provinces-Unies*, p. 175. — Vaerding, *Rederyckbergh*, Amsterdam, 1617.

**DE KONINCK** (*Henri - Guillaume - Marie*), docteur en médecine, né à Louvain, le 22 septembre 1772, décédé subitement à Neder-Over-Heembeek, près Vilvorde, le 18 mai 1827. C'est à tort que Broeckx indique le village de Caleken comme le lieu de son décès. Les parents de De Koninck appartenaient à cette partie assez rare de la bourgeoisie qui savait apprécier les avantages d'une bonne et solide éducation : ils ne manquèrent pas de favoriser les excellentes dispositions que montra de bonne heure leur fils pour les études sérieuses, en lui faisant faire ses humanités dans l'un des nombreux collèges qui, vers la fin du siècle dernier, florissaient encore dans leur ville natale. Les succès qu'il obtint dépassèrent leur attente : ils eurent la joie d'entendre proclamer le nom de leur fils comme l'un de ceux qui, dans le concours général, avaient disputé la palme au *Primus*. Après ce premier succès, De Koninck se livra à l'étude de la médecine, sous la direction principale des professeurs Vander Balen et Vonck, et le 10 mai 1797, peu de temps avant la suppression de l'université de Louvain, il obtint son titre de licencié en médecine. Les agitations de l'époque ne lui permirent point de visiter quelques-uns des grands centres d'instruction, où il eût pu approfondir les connaissances qu'il avait acquises sur les bancs de l'école et au lit d'un nombre de malades relativement restreint. Peu ambitieux de sa nature, il n'aspirait qu'à s'établir dans une localité paisible, où il pût exercer modestement l'art auquel il avait désormais consacré son existence. Parmi les diverses communes qui lui furent

indiquées, il donna la préférence à celle de Calcken, située dans la Flandre orientale, et bientôt son zèle, son abnégation, son intelligence lui valurent une nombreuse clientèle. Grâce à son activité, il parvint à suffire à toutes les exigences, sans négliger toutefois les travaux de cabinet qu'il affectionnait particulièrement. En 1807, il eut l'occasion d'observer une épidémie du croup, et, suivant son habitude, il tint note de tous les symptômes que présentèrent ses malades, ainsi que des résultats obtenus par sa médication. Mais la Flandre ne fut pas seule atteinte par cette cruelle maladie; elle ne tarda pas à sévir sur une grande étendue de l'empire français et de la Hollande. Ému des ravages formidables qu'elle exerçait, l'empereur Napoléon fit ouvrir un concours sur les caractères de la maladie, la nature des altérations qui la constituent, et le traitement par lequel on peut la combattre. De Koninck se proposait d'y prendre part et d'utiliser les nombreuses observations qu'il avait faites, mais des malheurs de famille l'empêchèrent de donner suite à ce projet. En 1812, une nouvelle invasion de la même épidémie lui fournit l'occasion de compléter ses recherches et de terminer le travail qu'il avait été forcé d'interrompre quelques années auparavant. Pressé par quelques amis à qui il l'avait communiqué, il se décida à le publier sous le titre de : *Specimen medicum de cynanche tracheali infantum (vulgò croup dictâ)*. In-8°, 1817. Cet écrit appela sur son auteur l'attention du gouvernement des Pays-Bas qui, vers cette époque, s'occupait de la réorganisation de l'instruction supérieure. Une chaire de médecine lui fut offerte à l'université de Gand; mais il la refusa, obéissant à ses goûts simples et au désir de continuer les relations affectueuses qui s'étaient établies entre lui et les nombreuses familles dont il avait su mériter la confiance. Cette résolution ne l'empêcha pas de se livrer à de nouvelles investigations, ainsi que le témoignent les manuscrits trouvés après son décès, quand la mort fut venue le surprendre pendant une des nombreuses tournées médicales auxquelles l'obligeait sa répu-

tation. Ces mémoires avaient pour titres, l'un : *Genees en heilkundige aenmerkingen, gevallen en waarnemingen*, et l'autre : *Vergelykenis der aenmerkingen van Max Stoll en andere goede schryvers met de leerstukken van den geneesheer Broussais over de koortsen in het algemeen en over de zoogenaemde gal en zenuwkoortsen in het byzonder, met opmerkingen door den schryver vermeerderd*; ils ont été légués par la famille à la bibliothèque de l'Académie royale de médecine de Belgique.

L. De Koninck.

Broeckx, *Notice sur le docteur H.-G. M. De Koninck*, in-8°, Anvers, 1867.

**DE LA BAER**, peintre sur verre, graveur, etc., naquit à Bois-le-Duc, comme Théod. van Thulden, son ami et son collaborateur. Il était fils d'Antoine et vint s'établir jeune à Anvers, où il fut reçu bourgeois de la ville, le 1<sup>er</sup> août 1625.

La même année, nous le trouvons inscrit, comme franc-maître de Saint-Luc, en qualité de verrier, graveur et imprimeur d'images : il travaillait alors aux vitraux de l'église Saint-Jacques encore existants aujourd'hui. Les diverses quittances que l'on possède de cet artiste sont signées d'abord Jean de Labaer, et, plus tard, Jean de Labarre. Certains auteurs le désignent sous le nom de Barra, ce qui est complètement erroné : le Barra en question, cité par Immerzeel comme originaire de Hollande, est né vers 1574 et mort à Londres, en 1634. Il a laissé des gravures signées de 1598 à 1632; sur plusieurs on trouve l'indication : *Londini*. C'était un imitateur assez médiocre des Sadeler. On ne parle point de son séjour à Anvers, et quoique, d'après ses propres signatures, il fût aussi *vitrearum imaginum pictor*, il ne peut être confondu avec un artiste qui travaillait encore en 1659-1660. M. Kramm, tout en relevant cette confusion, en commet d'autres : il fait de De Labaer un Anversois et paraît ignorer qu'il fut aussi graveur, ce dont témoignent les registres de Saint-Luc. C'est dans ceux-ci que nous trouvons sur l'artiste des données claires et authentiques. Après sa réception à la bourgeoisie et les traces de ses divers

travaux à Anvers, il assiste, le 24 juillet 1635, en qualité de témoin, au mariage du peintre Théod. van Thulden, son compatriote et son fidèle ami; ce mariage fut célébré dans l'église Saint-Jacques et l'épousée était fille du célèbre Henri van Balen, et filleule de Rubens. C'est à De Labaer qu'on doit le dessin de la façade de l'église des Jésuites à Anvers; il la reproduisit dans une planche gravée qui porte, avec une inscription latine, la signature de l'architecte et celle du dessinateur : *Joannes de la Barre imaginum pictor delineavit, in aere sculpsit et excudit*. Parmi les vitraux exécutés par De Labaer et dont les anciens comptes font mention, nous pouvons citer ceux de l'église Saint-Jacques, dont plusieurs existent encore complètement, entre autres la verrière de la grande nef représentant *Saint Martin coupant son manteau*; une *Entrée de Jésus à Jérusalem*, encore existante dans la ci-devant église des Dominicains; enfin les vitraux de la chapelle de la Vierge dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles et dont le dessin a longtemps été attribué à Rubens. En 1777, on trouva dans les combles de cette église, enfermés dans de vieux coffres, les dessins originaux de ces verrières. Sur l'un d'eux on lut l'inscription suivante : *Johannes De La Baer, Antverpiensis pictor designatis a Theodoro Van Thulden, anno 1656, habitante Silvæducis*. On put constater ainsi l'erreur de l'attribution des dessins à Rubens. Les comptes de la confrérie de Notre-Dame de la Délivrance apprirent plus tard que Van Thulden reçut 400 florins pour les dessins et 1,390 pour les peintures : ce fut donc le dessinateur qui eut à s'entendre avec le verrier. L'ordonnance de ces beaux vitraux, ainsi que celle de l'architecture, est des plus riches, mais pour la transparence de la couleur et la clarté dans la composition, ils sont inférieurs à ceux de la chapelle du Saint-Sacrement dans la même église. En tous cas, Jean De la Baer était un artiste justement renommé et d'un mérite réel; il travaillait dans un bon style et appartient tout à fait à l'école de Rubens.

Ad. Siret.

**DE LA BAERZE** (*Jacques*), ou DE BAERZE, sculpteur, né à Termonde vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. On ignore la date de sa mort. La chartreuse de Dijon, ce monastère dont les ruines rappellent encore la splendeur primitive, fut créée par Philippe le Hardi, qui en posa la première pierre en 1383. Ce prince fit orner le maître-autel d'un retable magnifique, œuvre de Melchior Broederlam, son peintre officiel : Jacques De la Baerze exécuta, pour ce retable, la *Nativité* et trois autres groupes, lesquels, selon l'usage du temps, furent coloriés. Mais le nom de cet artiste, qualifié d'architecte, se rattache surtout à l'un des plus beaux monuments funéraires qui ornent le chœur de l'ancienne chartreuse : c'est le tombeau de Philippe le Hardi, sculpté par Claux ou Clase Sluiter, l'un de nos compatriotes, lequel fut aidé dans son travail par Claux ou Claes de Vouzonne, son neveu, et par Jacques De la Baerze, pour l'architecture et les ornements. Cette œuvre d'art, qui coûta 3,612 livres, est actuellement au musée de Dijon.

En 1391, Jacques De la Baerze avait reçu aussi de Philippe le Hardi la commande de deux retables en ronde bosse, qui appartiennent aujourd'hui au même musée.

Edmond Marchal.

**DE LA BARE** (*Ferdinand*) ou BARRE chevalier, seigneur de Mouscron, Ath, Fresnoy, Aelbeke, etc., homme d'État, mourut dans un âge fort avancé à Gand, le 28 novembre 1578. Nous ignorons la date et le lieu de sa naissance. Il appartenait à une famille noble et distinguée. Ses qualités éminentes lui valurent la protection de Charles-Quint, qui en fit son chambellan et le nomma, le 15 janvier 1543, souverain bailli de Flandre, en remplacement du seigneur de Bredam. Après l'abdication de l'Empereur, il devint conseiller et chambellan de Philippe II, et grand bailli de Gand (mai 1571). Le sentiment patriotique se confondait avec l'amour de l'ordre et le respect religieux dans les aspirations de De la Barre; aussi s'empressa-t-il, de concert avec un grand nombre de nobles

de Flandre, d'apposer sa signature, le 9 janvier 1577, au bas de l'*Union de Bruxelles*. Il est à remarquer que c'est la Flandre qui fournit à cet acte important le plus d'adhésions d'hommes considérables. Les opinions de De la Barre, ainsi que sa position de grand bailli, le désignèrent à la haine des réformés. De même que tous les hauts fonctionnaires de la ville, il était un obstacle aux projets ambitieux de Hembyse et de Ryhove, qui voulaient la dictature. Lors du coup d'État de Ryhove, dans la nuit du 28 octobre 1577, il fut arrêté avec le duc d'Aerschot, gouverneur de la Flandre, les évêques de Bruges et d'Ypres, Jacques Hessesels, conseiller au conseil de Flandre, le seigneur de Rassegem, gouverneur de la Flandre wallonne et d'autres personnages de distinction. Il fut enfermé au Prinsenhof, ainsi que son fils et son chapelain et y mourut après treize mois de détention. On transporta son corps à Mouscron, où il fut enterré. Après sa mort, son fils et son chapelain furent mis en liberté. Ce fils survécut peu à son père. Louise De la Barre, la seule enfant qui resta de Ferdinand, épousa Antoine de Liedekerke et porta dans cette famille les grands biens des De la Barre. Au dire de l'Espinoy, Ferdinand De la Barre était « escuyer sage et vertueux, qui pour ses vertus fut fait chevalier. » Le même auteur croit qu'il mourut en 1574; mais la signature de De la Barre, au bas de l'*Union de Bruxelles* en 1577, et le témoignage du P. De Jonghe, dans son *Histoire de Gand*, démontrent que c'est une erreur. Un homonyme de ce personnage, SIMON DE LA BARRE, d'une famille noble de Mons, alliée peut-être à celle de Ferdinand, signa l'*Union de Bruxelles*, en qualité d'échevin.

Émile Varenbergh.

De Jonghe, *L'Union de Bruxelles*. — P. De Jonghe, *Gentsche Geschiedenissen*. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*. — L'Espinoy, *Recherches sur la noblesse*.

**DE LA BARRE** (*Louis-François-Joseph*), polygraphe, né à Tournai, le 9 mars 1684, et mort à Paris le 24 mai 1738. Sa famille étant ruinée et hors d'état de pourvoir à son instruction, il

obtint une bourse au collège Sainte-Barbe à Paris, où il fit de bonnes humanités et, grâce à un savant ecclésiastique, il apprit parfaitement le grec.

Le bénédictin dom Banduri, protégé par Cosme de Médicis, étant venu à Paris, se l'attacha et publia avec son aide : *Imperium orientale* en 2 vol. in-fol. et *Numismata imperatorum romanorum*, depuis Dèce jusqu'aux derniers Paléologues, en 2 vol in-fol. De la Barre publia ensuite seul, en 1723, une nouvelle édition en 3 vol. in-fol. du *Spicilegium* de d'Achery, en s'aidant des notes de Martène et de Baluze, et y ajouta un volume intitulé : *Vetera analecta*. En 1725, il donna une édition en six volumes in-folio du *Dictionnaire historique* de Moréri. Il fut également le continuateur du *Journal de Verdun ou Clef du cabinet des souverains de l'Europe*, depuis 1727 jusqu'à sa mort. En 1729, il fit paraître, en 2 vol. in-4<sup>o</sup>, les *Mémoires sur l'histoire de France et de Bourgogne* qu'on appelle communément *Journal de Charles VI*; en 1733, il revit et réimprima l'*Histoire de France sous le règne de Louis XIV*, de Larrey, et en 1735, publia une *Histoire de la ville de Paris* empruntée à Lobineau. Il travaillait à des *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion de la Grèce* quand la mort le surprit. Les tomes VIII et suivants de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions* contiennent un grand nombre de savants mémoires de De la Barre, qui avait été élu en 1727, associé de la docte compagnie.

Émile Varenbergh.

*Histoire de l'Académie royale des inscriptions et Belles-lettres*, t. VIII à XIV. — *Messenger des sciences historiques de Belgique*, année 1858, où se trouve une notice détaillée, par Lecouvet, qui donne en même temps la liste des ouvrages de De la Barre. — Hovertant de Bauwelaere, *Essai sur l'histoire de Tournai*, t. XC.

**DE LA BARRE** (*Pasquier*), magistrat, écrivain, né à Tournai, sur la fin du xve ou au commencement du xvie siècle, mort en 1568. Voir **BARRE** (*Pasquier DE LA*.)

**DE LA BASSECOURT** (*Fabrice*), ou **DE CASSECOURT**, pasteur de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, né à Mons, le 21 septembre 1578, et mort le 24 avril



1650, probablement à Amsterdam. Fervent apôtre du protestantisme, il joua un rôle actif dans les querelles religieuses du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1600, à peine âgé de vingt-deux ans, il était curé de la paroisse de Saint-Germain, à Orléans; mais, trois ans après, il abjura le catholicisme. Il fit paraître à cette occasion une *Déclaration de Fabrice De la Bassecourt, de la ville de Monts en Hainault, cy devant prestre et curé de la paroisse de Saint-Germain à Orléans, par laquelle il expose les raisons qui l'ont meu à quitter la religion romaine pour embrasser la vérité de l'Évangile...* A Saumur, par Thomas Portav, 1603, petit in-8<sup>o</sup>, 21 pages. M. Chalon possède le seul exemplaire connu de ce livre, qui est, dit-il, un résumé de tous les arguments de la réformation. Cette abjuration fut suivie d'un court retour à la religion catholique. D'après son propre aveu, Fabrice n'a fait que céder alors aux prières de sa mère; d'après ses ennemis, il fut l'objet de sollicitations et de promesses ou menaces de la part d'un cordelier, qui lui persuada de se rendre à Bordeaux, dans la famille de l'archevêque. De là, Fabrice retourna à Orléans, où il entra publiquement dans l'Église romaine. Il voyagea ensuite dans les Pays-Bas, visita l'université de Louvain, puis se rendit à Sedan. Il y fit une seconde et définitive abjuration, dont il donna les motifs dans un *Nouvel exposé*, qui n'a pas été retrouvé. Nommé, en 1607, pasteur à Metz, il remplit les mêmes fonctions auprès des églises de Bouville, Guerlin, Guerpry, (arr. de Saverne et de Sarrebruck), fonda, trois ans après, la nouvelle église de Londvillez, près de Sarrebruck, établit à Mulheim la première église française publique, puis voyagea dans les pays de Clèves et les Provinces-Unies. Pendant la guerre pour la succession des duchés de Clèves, Berg et Juliers, il se trouva au camp devant Ruremonde, et y prêcha avec le ministre Uitenbogaerdt, dont il devint plus tard l'ennemi. Peu après, De la Bassecourt se fixa à Amsterdam: il y chercha querelle à Simon Goulart, ministre de l'Église wallonne, qu'il accusa

d'hétérodoxie, et fit tant par ses intrigues que celui-ci fut destitué et remplacé par Fabrice lui-même. Mêlé activement à la querelle entre les Arminiens et les Gomaristes, attaqué violemment dans des pamphlets, De la Bassecourt prit la plume et écrivit diverses réponses qui ne sont pas toutes parvenues jusqu'à nous. Charles de Nielles, de Tournai, pasteur de l'Église wallonne d'Utrecht, avait publié contre lui un *Tableau de la bonne foi et sincérité de M. Fabrice De la Bassecourt, par cy-devant deux fois prestre*. Celui-ci lui riposta par une *Response à un faiseur de faux tableaux*, non retrouvée. En 1618, nouveau factum de De Nielles: *Vérification de la bonne foy de M. Fabrice De la Bassecourt*, in-4<sup>o</sup>, 36 pages, livre de subtilités théologiques et d'injures, auquel Fabrice répondit par son *Apologie de Fabrice De la Bassecourt, à l'encontre de deux libelles diffamatoires, l'un intitulé le Tableau, l'autre la Vérification, faits par un quidam sans nom, avec une demande aux Remonstrants, touchant leur sentiment en la doctrine du franc arbitre*. Amsterdam, imprimerie de Paul de Ravesteyn, pour Pierre Mostarde, l'an 1608, in-4<sup>o</sup>, 64 pages.

Cette réplique fut suivie d'une seconde partie, non retrouvée, intitulée: *L'Élection éternelle de Dieu*: On ne connaît pas davantage l'*Antifausse Balance*, réponse à un pamphlet intitulé: *la Balance*. Cette querelle se termina par l'intervention du synode de Dordrecht, et Fabrice remplit paisiblement ses fonctions jusqu'à sa mort.

On connaît encore de lui: *La Piété de l'âme fidèle dans de pieuses méditations, notamment pour l'action de la sainte Cène, extraites des Écritures saintes et des anciens docteurs de l'Église sur notables passages du Cantique des cantiques et quelques autres, par Fabrice de la Bassecourt, ministre de l'Église françoise d'Amsterdam*. A Amsterdam, chez Jacques Boursse, 1649, petit in-12, 216 pages. On assure, dit M. Chalon, que les Méditations, surtout la 8<sup>e</sup>, la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup>, sont fort remarquables sous le rapport du style. — *Legatus pacis pro legitimo*

*hærede ducatum Juliae, Cliviae, Montium, ad invictissimum semperque Augustum imperatorem, etc. Autore Fabricio Bassacurtio.* Arnheim, apud Joannem Jansonium, in-4<sup>o</sup>, 22 pages. S. A. — Enfin, une traduction flamande de la *Déclaration*, sous le titre : *Veete ende ghegewichtighe redenen ende oorsaecken die hem beweect hebben het Pausdom te verlaten ende hem te verwoeghen tot de Evangelische kercken ende goddelicke waerheyt.*

Il existe de F. De la Bassacourt deux portraits, gravés l'un par P. De Zetter et l'autre par Vaillant, in-folio.

Jules Delecourt.

R. Chalon, *Fabrice de la Bassacourt, pasteur de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, Bruxelles, Decq, 1857.*

**DE LA BASSECOURT (Claude)** ou DE BASSECOURT, poète, né vers 1568(1), en Hainaut, était cousin de Fabrice. Ce personnage n'est connu que par les trois publications suivantes :

*Tragicomédie pastorale et autres pièces déclarées en la page suivante, par Claude de Bassacourt, Haynaunois, à très-illustre et très-vertueux seigneur Charles de Croy, prince de Chymay, gouverneur et grand-bailly de Haynaut, etc.* A Anvers, chez Arnout Coninx, l'an MDXCIII, petit in-8<sup>o</sup>, titre et lim, 16 pages, 237 pages. Cette tragédie pastorale, qui ne comprend que les 82 premières pages, est une œuvre fade et insipide. Le poète l'a fait suivre de récriminations inspirées par sa vanité blessée : il avait envoyé, en 1592, une pièce de vers au concours annuel de poésie à Douai et n'avait pas obtenu le prix. De là son dépit, qui le porta à adresser un cartel aux rhétoriciens de cette ville. Ceux-ci relevèrent le gant, et l'un d'eux écrivit une réponse dans laquelle De la Bassacourt est assez malmené : ce qui ne l'empêche pas de la reproduire dans le même volume. Après cette déconvenue, Claude paraît avoir renoncé à la poésie, car nous ne connaissons plus de lui que les deux traductions suivantes : *Méditations*

(1) Dans un de ses ouvrages. Claude De la Bassacourt se dit Haynaunois. — *Les Annales dramatiques*, sans donner aucune preuve, assurent qu'il est né à Ham en Hainaut. Serait-ce à Ham-sur-Heure?

sur les principaux mystères de toute la vie de nostre Seigneur Jésus-Christ... Rassemblés par le R. P. Vincent Bruno, prestre de la compagnie de Jésus. *Mises d'italien en françois par M. Claude de Bassacourt.* A Douai, de l'imprimerie de Balthazar Bellère, en l'an MDXCII, in-12, 24 pages, n. c. et 608 pages. — *Jardin spirituel du R. P. F. Paul Morigy, Milanois, mis en françois par C. de Bassacourt.* Arras, Maudhuy, 1598, in-12, avec petites figures sur bois.

Jules Delecourt.

R. Chalon, brochure citée plus haut — *Goethals, Miroir des notabilités, t. II.*

**DE LA CHAUSÉE (Antoine)** ou DE LE CAUCHIE, poète, né à Mons vers 1584, mort le 27 septembre 1625. Entré dans la compagnie de Jésus, en 1605, il fut, à la fin de ses jours, *coadjuteur spirituel formé*, à Douai, où il mourut de la peste ; il en fut atteint en soignant des malades. On lui doit : *La Pieuse Alouette avec son tirelire, Le Petit Cor et plumes de notre alouette, sont chansons spirituelles qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses célestes et éternelles.* Partie première. Valenciennes, 1619, in-12, 400 p. Partie seconde, ibidem, 1621, in-12, 414 p. Les airs de ces chansons sont dus en partie à Jean Bettigny, maître des Primitiers de la cathédrale de Tournai. Valenciennes, 1638, petit in-8<sup>o</sup>. L'auteur promettait une troisième partie, qui paraît ne pas avoir été publiée.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1<sup>er</sup>, p. 71. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. VI. — Brasseur, *Sydera Hannonica*, p. 61. — Mathieu, *Biographie montoise*. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I.

**DE LA COULTURE (Gilles)**, controversiste, né à Lille, en Flandre, de Gilles, bourgeois de cette ville. S'étant déclaré protestant en 1566, moins par conviction que parce que c'était alors la mode de l'être, il fut obligé de fuir quand commencèrent les persécutions et se réfugia en Angleterre. Les communautés réformées dites wallonnes, parce qu'on y prêchait en langue française, étaient nombreuses dans ce pays ; il se rattacha à celle de Cantorbéry. En 1582, il apprit

la mort de son père et vint, l'année suivante, en Belgique dans l'espoir de recueillir son héritage. Ayant été arrêté, il comparut, le 3 octobre, devant le magistrat de sa ville natale et s'avoua de la religion nouvelle; mais, comme il était devenu sujet anglais, il fut simplement banni à perpétuité des terres et domaines du roi d'Espagne, alors souverain des Pays-Bas. De la Coulture retourna à Cantorbéry; mais il n'y fit qu'un court séjour. Il avait revu son pays: il voulait à tout prix y retourner. En 1584, il redevint l'hôte des prisons de Lille. Ce n'était plus le même homme: il avait lu la *Monarchie ecclésiastique* de Nicolas Sanderus, lequel livre, dit-il, « le Seigneur Dieu, cognissant son ignorance et son désir d'apprendre et de mieux savoir, lui administra pour l'œuvre de sa conversion. » Elle fut bientôt complète. Le 29 mars 1585, il abjura ses erreurs entre les mains de Jacques Du Crocquet, curé doyen de Hesdin, et sa réconciliation avec l'Église ayant été jugée bonne et valable par le P. Massart, inquisiteur de la foi pour les provinces belgiques, il profita de tous les avantages que le roi d'Espagne avait promis aux réconciliés.

De la Coulture était de ces gens qui ne savent ni rougir ni se taire à propos. Il écrivit à ses amis et anciens coreligionnaires d'Angleterre pour leur proposer sa conduite en exemple. Un échange de lettres s'ensuivit entre lui et le ministre wallon de Cantorbéry. De la Coulture fit de ces lettres un volume qu'il publia sous le titre de : « Rescriptions faictes entre Gilles de La Coulture, Lillois, depuis son retour du calvinisme au giron de l'Église romaine, et M. Antoine Lescaillet, encor ministre wallon en la ville de Cantorbéry, pays d'Angleterre. Touchant principalement la continuelle perpétuité et visibilité de l'Église de Jesu Christ jusques à la fin du monde. A Anvers. De l'imprimerie de Christophe Plantin. MDLXXXVIII. In-8° de 123 pp. » Nous avons cru bon de donner tout au long le titre de ce livre, afin de prouver que les deux ouvrages que le P. Sweert

attribue à Gilles De La Coulture n'en font qu'un seul.

C.-A. Rahlenbeek.

Sweertii, *Athenæ belgicae*, p. 406. — Haag frères, *La France protestante*, Paris, 1836, t. VI, p. 481. — *Les Rescriptions faictes*, etc., citées ci-dessus.

**DE LA COULTURE (Jules - César)**, plus connu sous le nom de COTURIUS, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1597, et décédé à Wartemberg, le 9 août 1651. Il entra dans la compagnie de Jésus (probablement au noviciat de Malines), en 1614, et, peu de temps après, ses supérieurs l'envoyèrent en Bohême, où il enseigna successivement la rhétorique, la théologie morale, et expliqua le traité des controverses avec les incrédules et les hérétiques. Il fut recteur des collèges de Neuhaus et de Breslau. Le P. Aug. De Backer donne, dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, col. 1424 et suiv., une liste exacte ainsi qu'une description détaillée des publications faites par Coturius à Breslau, Prague et autres villes de l'Allemagne.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 781. — Aug. De Backer, *Bibliothèque*, loc. cit.

**DE LA COURT (Jean)**, écrivain ecclésiastique, né dans le Brabant vers l'année 1570, et décédé à Anvers le 10 novembre 1622, entra dans l'ordre des Carmes chaussés. Après avoir prononcé ses vœux en 1591, il fit ses études théologiques à l'université de Louvain, où il suivit les leçons de deux professeurs célèbres, Jacques Janssonius et Cornelius à Lapide. Il prit, à la fin de son cours d'études, le grade de licencié en théologie (1), fut élu prieur du couvent d'Anvers, en 1610, et remplit ces importantes fonctions jusqu'à son dernier jour. Il mourut, victime de son dévouement, en soignant des soldats atteints d'une maladie contagieuse. Ce fut pendant son priorat qu'on reconstruisit l'église du couvent des Grands-Carmes à Anvers. Le P. De La Court a publié en flamand : 1. *Une Histoire de l'origine et du développement de l'ordre du Carmel*; — 2. *une Défense*

(1) L'auteur de la *Bibliotheca Carmelitana* et le *Nécrologe* du couvent d'Anvers le nomment erronément docteur en théologie.

du livre intitulé : « *De Institutione primorum monachorum* » ; — 3. une *Vie de Saint Oswald, roi d'Angleterre*. Anvers, 1615 ; vol. in-8°.

Paquot attribue également au P. De La Court : 4. *Quadragesimale de vita S. Eliae* ; — 5. *Quadragesimale de vita S. Elisei* ; — 6. *Quadragesimale de VII vitis capitalibus*. Nous ignorons si les trois derniers ouvrages sont imprimés, ou bien s'ils sont restés manuscrits. Paquot dit encore qu'on conservait, de son temps, au couvent d'Anvers, les manuscrits suivants du P. De La Court : 7. Une *Traduction flamande des catéchèses de saint Cyrille*, faite sur le texte latin ; et 8. un *Mémoire*, en latin, relatif à un différend qu'eurent les Carmes chaussés avec les déchaussés au sujet d'un couvent que ceux-ci voulaient établir à Meir, près de Hoogstraeten, et qu'ils bâtirent, en 1621, dans un endroit appelé *Lammekens-Raem*. Le P. De La Court, qui était ennemi du faste du monde, avait pris pour devise : *Ne corde in aula*, phrase qui est l'anagramme de son nom.

E.-H.-J. REUSENS.

Cosmas de Villiers. *Bibliotheca Carmelitana*, II, p. 829. — Paquot, *Matériaux*, etc., manuscrit de la Bibliothèque royale à Bruxelles. — *Graf en gedenkschriften der provincie Antwerpen*, V, p. 342.

**DE LA CROIX** (*Antoine-Josse-Joseph*), dessinateur-calligraphe, né à Courtrai, le 5 avril 1785, mort le 1er juin 1851. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra d'heureuses dispositions pour les beaux-arts : à peine âgé de vingt ans, il se fit remarquer comme dessinateur-calligraphe, et s'il eût pu choisir sa carrière, c'est à celle des arts qu'il se fût consacré. Ses parents en décidèrent autrement, et il dut s'adonner au commerce. Des revers de fortune l'y firent bientôt renoncer ; il ouvrit alors un établissement d'instruction ; puis devint d'abord contrôleur de l'octroi et plus tard, en 1830, commissaire de police de sa ville natale.

Tout en exerçant ces fonctions, De la Croix se livrait à la culture des arts, et se distingua particulièrement comme dessinateur à la plume ; il acquit en ce genre la réputation d'un spécialiste fort

habile. Ses œuvres calligraphiques sont nombreuses, et l'on cite parmi les principales : 1° Un *Ave-Maria*, d'un fini remarquable ; 2° un tableau à la mémoire de David, le peintre, et de Talma, le tragédien ; 3° un autre de soixante-dix centimètres de hauteur sur quarante-cinq de largeur, hommage à Erasme-Louis, baron Surllet de Chokier. Ces trois dessins, par leur fini, leur ensemble, leur harmonie, sont comptés au nombre des meilleurs. 4° Cinq autres de ses œuvres calligraphiques ont été reproduites en lithographie par Dewasme-Pletinckx, éditeur à Bruxelles, ce sont les suivantes : a. le Concordat 1827 ; b. Hommage à Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, avec portrait du roi, 1829 ; c. Hommage de reconnaissance à Pie VIII, à l'occasion du jubilé ; d. Souvenir de l'inauguration du roi Léopold Ier, 21 juillet 1831, avec le portrait du souverain ; e. Souvenir du mariage de Léopold Ier avec la princesse Louise-Marie-Charlotte d'Orléans. Il existe de lui un grand nombre d'autres productions conservées par ses amis.

Membre de la Société des amis des beaux-arts, directeur de la Société pour l'encouragement des beaux-arts, du commerce et de l'industrie, directeur de l'Académie de dessin et membre actif de la Société de rhétorique de Courtrai, De la Croix, dans ces diverses positions, rendit, pendant plus de quarante ans, de grands services à l'art et aux artistes.

Aug. Vander Meersch.

Renseignements particuliers.

**DE LA CROIX** (*François*), écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes en 1582, décédé à Tournai le 11 août 1644. Il fut un des premiers élèves du collège que les jésuites ouvrirent dans sa ville natale. Après y avoir terminé ses humanités, il entra en 1600, au noviciat de la compagnie de Jésus, à peine âgé de dix-huit ans. Lorsqu'il eut fini ses épreuves, il enseigna les humanités pendant six ans, et occupa ensuite, pendant trois ans, une chaire de philosophie au collège de Douai. Les succès qu'il remporta attirèrent sur lui les regards de ses supérieurs, qui le préposèrent au

noviciat de Tournai, où il résida longtemps. Nommé recteur des collèges de Valenciennes et d'Anchin à Douai, il vivait, en 1622, dans ce dernier établissement. Enfin, plus tard, il devint provincial de l'ordre dans les Pays-Bas. Il n'a laissé qu'un seul ouvrage, mais qui obtint un succès européen. C'est le : *Hortulus Marianus sive præces variæ colendi beatissimam Virginem Mariam*, dont la première édition parut, à Douai, chez B. Bellère, en 1622; vol. in-32 de 18 ff. lim. et 372 pages. Ce petit manuel de piété, réimprimé un très-grand nombre de fois, a été traduit dans presque toutes les langues vivantes. La traduction française, intitulée : *Jardinet de Notre-Dame*, sortit, en 1623, des presses de Bellère, à Douai. Paquot attribue erronément à Fr. De la Croix la traduction d'une *Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine, traduite de l'italien du P. Bori*. C'est le P. Antoine De la Croix, jésuite breton, qui est l'auteur de cette version.

E.-H.-J. REUSSENS.

*Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, 2<sup>e</sup> série, IV, p. 462. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 303.

**DE LA CROIX** (Joseph), plus connu sous le nom d'A. CRUCE, écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, décédé dans la même ville vers 1670, entra dans l'ordre des Carmes, au couvent de sa ville natale, où il fit sa profession solennelle au mois de juillet 1624. Religieux zélé et instruit, il s'occupait surtout de l'étude de la théologie mystique, et publia quelques ouvrages qui ne sont pas dépourvus de mérite : 1<sup>o</sup> *Modus colendi Deum per chronostica pro anno 1653*. Antverpiæ, apud Franciscum Canisium, 1653; vol. in-4<sup>o</sup> de 4 feuillets liminaires et 32 pages, orné d'un frontispice et de vignettes d'Abraham Diepenbeke, gravées par Pierre Clouwet. Cet opuscule, composé de chronogrammes donnant tous le millésime 1653, est un véritable tour de force de composition. Il est, en quelque sorte, le prélude de l'ouvrage suivant. — 2. *Præcis pro singulis hebdomadæ diebus septem corres-*

*pondens planctis, congruis exemplorum floribus exornata*. Valencenis, apud Joannem Boucherium, 1660; vol. in-4<sup>o</sup> de 6 ff. liminaires et 500 pages, avec frontispice gravé et sept vignettes emblématiques. Cet ouvrage contient, en appendice : a. *Principia et incrementa ordinis Carmelitarum* (p. 367-464); et b. *Obsidium et liberatio urbis Valencensis ab hostibus M. DC. LVI* (p. 465-500), recueil de chronogrammes, anecdotes et vers sur le siège de Valenciennes en 1656. — 3. *Manière de bien vivre pour bien mourir et se préparer à la mort jusques aux derniers soupirs, avec ce qui suit après la mort*. A Valenciennes, Jean Boucher, 1664; vol. in-8<sup>o</sup> de 16 ff. lim. et 557 pages. — 4. *Trésor spirituel contenant les obligations que nous avons de nous disposer à la mort, et les règles nécessaires pour vivre en parfait confrère de la dévote et illustre confrérie des agonizans, sous la protection du glorieux confesseur S. Albert*. A Valenciennes, Jean Boucher, 1668; vol. petit in-12 de 36 pages. — 5. Cosme de Villiers, dans sa *Bibliotheca Carmelitana*, lui attribue aussi l'ouvrage suivant : *Vita beati Franci, Carmelita, ex italico idiomate in gallicam linguam translata, deinde comptiori stylo decorata per Joannem De la Serre*.

E.-H.-J. REUSSENS.

*Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, 2<sup>e</sup> série, IV, p. 464. — Cosmas de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, II, p. 173.

**DE LA CROIX** (Landelin), écrivain ecclésiastique, né vers 1635 et mort vers 1710, entra, jeune encore, dans la fameuse et ancienne abbaye d'Elnon ou de Saint-Amand. Après sa profession religieuse, il s'appliqua tout particulièrement aux études historiques, et écrivit l'histoire de son abbaye depuis la fondation jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce travail, fruit de plus de cinquante années de recherches, est dédié à Placide Paroiche, 78<sup>e</sup> abbé de Saint-Amand, et porte le titre de *Relatio historica abbatum monasterii Elnonensis*, un vol. in-fol. Ce manuscrit, après avoir été conservé religieusement à l'abbaye de Saint-Amand jusqu'à la fin du siècle dernier, fait actuellement partie de la biblio-

thèque publique de Valenciennes, où il est marqué : T. 4. 10. E.-H.-J. Reusens.

*Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, IV, p. 465.

**DE LAET** (*Alphonse*), médecin et astrologue, dont nous possédons des pronostications qui s'étendent depuis 1551 jusqu'à 1557, appartenait à une famille originaire de Looz. Peut-être était-il le fils de Gaspard De Laet le Jeune, dont les premières prédictions sont datées de 1524 et les dernières de 1559. Les détails biographiques font complètement défaut. On peut présumer qu'il vécut à Anvers, puisque tous ses livres y ont été imprimés et que ses pronostications sont calculées sur le méridien de cette ville.

Les pronostications d'Alphonse De Laet parvenues jusqu'à nous portent les titres suivants : I. *Prognostication de l'an MDLI descrite et practiquée par Maistre Alphonse Laet, amateur de l'art d'Astrologie*. Anvers, Nuyts, in-4<sup>o</sup>; caractères gothiques. — II. *Prognostication de lan de nostre Seigneur MCCCCCLIII, calculée par maistre Alphonse Laet, médecin et amateur de l'art de astrologie*. Anvers, Nuyts, in-4<sup>o</sup>, car. gothiques. — III. *Prognostication de lan de nostre Seigneur MCCCCCLVIII, calculée et composée par maistre Alphonse Laet, amateur de l'art d'Astronomie*. Anvers, Wynryckx, in-4<sup>o</sup>. — IV. *Prognostication de lan de nostre Seigneur MCCCCCLVI, calculée sur le méridien d'Anvers et lieux circonvoysins, par M. Alphonse Laet*. Anvers, Nuyts, in-4<sup>o</sup>. — V. *Prognostication de lan nostre Seigneur mille cinq cents cinquante et sept, calculée sur le méridien de la ville d'Anvers, par Alphonse Laet*. Anvers, Nuyts, in-4<sup>o</sup>.

J.-J. Thonissen.

VI. Capitaine, *Etudes biographiques sur les médecins liégeois*, au t. III, pages 71 et suiv., du *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*. — H. Helbig, *Histoire des livres*, aux t. IV et V, 2<sup>e</sup> sér., du *Bulletin du bibliophile belge*. — Warzée, *Recherches sur les almanachs belges*. — Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*. — Brunet, *Manuel du libraire*, etc., t. III, p. 739; édit. de 1862. — Jean de Los, *Chronicon*, p. 81; édit. de Ram. — J. Placentius, *Catalogus antistitum Tun-garorum*, etc., fol., M VIII; édit. de 1829. — Valère André, *Fasti Acad. Lovan.*, p. 230. — Paquot, *Mémoires*, etc., t. II, p. 464; édit. in-folio.

**DE LAET** (*Gaspard*), astrologue, fils de Jean, né à Looz, dans la seconde moitié du xve siècle, passa une grande partie de sa vie à Anvers. Il suivit de bonne heure la voie ouverte par son père. Dans la dédicace d'une *Pronostication* pour l'an 1488, il dit que, voulant plaire à l'auteur de ses jours, devenu vieux et infirme, et cédant à la prière de plusieurs grands et puissants seigneurs, il s'est mis, lui aussi, à prédire les événements futurs d'après les influences du firmament. « Nous ignorons à peu près complètement les incidents de sa carrière. On sait seulement qu'il hérita de la célébrité de son père et qu'il comptait parmi ses correspondants des personnages augustes, notamment le roi d'Écosse Jacques IV. Ses nombreuses prédictions n'offrent d'ailleurs rien d'extraordinaire. Comme les prêtres de Delphes, l'auteur a toujours soin de prendre ses précautions ; il s'exprime avec réserve et noie sa pensée dans une obscurité calculée : la plupart des oracles qu'il rend sont conditionnels.

On connaît de Gaspard De Laet : I. *Pronosticacie van Jaspar Laet van Borchloen, van desen toecomende iare van MCCCCLXXXVIII*. Petit in-4<sup>o</sup>, goth. Cette première publication de l'auteur est dédiée à Jean de Horne, évêque de Liège et comte de Looz. — II. *Gaspars Laet almanack pro XIII annis proxime futuris (1492-1505). Kalendarium ad inveniendū in quo signo sit luna et dies electi pro Fleubothomia*. Anvers, Gérard Leeuw, 1491; in-8<sup>o</sup> de 26 feuillets; caractères gothiques. A la suite de cet almanach, se trouve un opuscule orné de quelques figures astronomiques et intitulé : *Incipit tractatus multū utilis per circumspectū virū magistrum Jasparrum Laet de Borchloen astrologum*. — III. *La grant pronostication de Louvain de maistre Jasparr Laet de Borchloen pour ceste année mil cinq cens et ung*. In-4<sup>o</sup>; sans lieu ni date. — IV. *Pronosticatie van Jaspar Laet van Borchloen vā den iare MCCCCCIII. Totten edelen ende mogenden heere Jan van Hoorne, bysschop van Ludick, hertoghe van Bilton (sic) en grave van Loon*. Anvers, 1503,

in-4<sup>o</sup> de 4 feuillets; caractères gothiques. — V. *Pronosticatie Jaspar Laet van Borchloen astrol. en medecyn vā den jare MCCCC en VI*. In-4<sup>o</sup> de deux feuillets; caractères gothiques, sans nom de lieu ni d'imprimeur. — VI. *Pronosticatie Jaspar Laet van Borchloen vā den jare MCCCC en VII. Ten love en glorie des almachtighe gods vā wiens wil hemel en aerde geregeert werdē en Marien zyne lieven moed. en des gemeyns profyt des mēsce op die vermaerde stadt vā Antwerpen gecalculeert, doer welcke p̄nasticatie sal gāe die beteknisse des eclips der manē in den selven jare indē eersten graet capricorni. In den welckē sal dese ordonnancie gehouden werden*. Sans nom de lieu ni d'imprimeur. Petit in-4<sup>o</sup>, gothique. — Cette publication, composée de quelques feuillets, n'est qu'une sorte de prospectus d'une pronostication beaucoup plus importante pour la même année 1507, pronostication basée sur la conjonction de Saturne et de Jupiter survenue 279 ans avant le déluge. On ignore si cette dernière pronostication a jamais paru. — VII. *Almanack magistri Jasparris Laet, de Borchloen, pro anno Domini millesimo CCCCXXII*. Anvers, sans date ni nom d'imprimeur. In-plano. — VIII. *Prognosticum Gasparis Laet de Borchloen pro anno MCCCCXXII, ad poli elevationem emporii antwoerpiensis compilatum*. Antv., de Grave, in-4<sup>o</sup>. — IX. *Almanack pro anno Domini MCCCCXXIII. Impressum (Antwerpice) per Michaelē Hoochstraeten in rapo*. Caractères gothiques.

Cet almanach, imprimé en forme de placard, est l'œuvre de Gaspard De Laet. Sur un écusson orné de trois étoiles, on lit : *Jaspar Laet de Borchloen*.

J.-J. Thonissen.

Voy. les autorités citées sous la biographie d'Alphonse De Laet.

**DE LAET** (*Gaspard*), médecin et astrologue, né à Looz et probablement fils du précédent, étudia d'abord les mathématiques et ensuite la médecine à l'université de Louvain, où il obtint, le 25 mai 1512, le grade de docteur. Pour se distinguer de son père, il se nomma Gaspard Laet le Jeune (*de Jonghe*), et il n'ajouta pas à son nom celui de Borch-

loen (1). Il se livra, comme d'autres membres de sa famille, à l'étude de l'astrologie. On connaît de lui des almanachs et des pronostications, dont les premiers portent la date de 1524 et les derniers celle de 1559. La plupart des biographes le font mourir à Rouen; mais cette conjecture, dépourvue de tout fondement solide, repose uniquement sur la réimpression de l'une de ses pronostications, faite en 1550 dans la capitale de la Normandie. Neuf ans plus tard, il fit encore paraître un recueil de prophéties à Anvers, où il passa les dernières années de sa vie. Des nombreuses publications astrologiques de Gaspard De Laet le Jeune, les suivantes sont seules parvenues jusqu'à nous : I. *Almanack en prognosticatie voor 't jaer MCCCCXXIV, Jaspaer Laet, de Jonghe, in medecinen doctoor*. Anvers, M. Hillen; sans date. In-plano. — II. *Prognostication de lan de nostre Seigneur MCCCCXL calculée par maistre Jaspar Laet sur le méridien de Louvain*. Anvers, in-4<sup>o</sup>. — III. *Prognostication de l'an de nostre Seigneur MDLI*. Rouen, in-4<sup>o</sup>. — IV. *Prognostication de lan de nostre Seigneur MCCCC et LIX calculée par maistre Jaspar Laet sur le méridien de Louvain*. Anvers, Jan van Ghelen, in-4<sup>o</sup>. J.-J. Thonissen.

Voy. les autorités citées sous la biographie d'Alphonse De Laet.

**DE LAET** (*Jacques*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 18 mars 1698, et décédé dans la même ville le 29 janvier 1753, entra dans la Compagnie de Jésus le 27 septembre 1716. Il enseigna les humanités, la philosophie et la théologie aux jeunes religieux de la Compagnie, puis il abandonna l'enseignement pour se livrer uniquement aux travaux du saint ministère. Il avait des goûts littéraires, était doué de talents oratoires et excella, principalement, dans la prédication. Il prononça, avec la même facilité, des sermons latins, flamands et français. Il cultiva aussi avec succès la poésie.

(1) C'est ce qui a fait supposer, à tort, qu'il n'était pas né à Looz. Valère André, en mentionnant sa promotion au doctorat, lui donne expressément le titre de Borchlonius (*Fast. acad.*, p. 230).

La popularité dont il jouissait se manifesta surtout pendant la maladie qui l'emporta : les abords de sa cellule étaient littéralement encombrés par la foule qui venait, chaque jour, prendre des nouvelles de sa santé. Le P. Jacques De Laet prononça, en latin, le 7 février 1741, l'éloge funèbre de l'empereur Charles VI, devant le clergé, le magistrat et les habitants rassemblés à la cathédrale d'Anvers; et, le 12 mars 1751, celui de l'impératrice Elisabeth-Christine, devant la cour de Bruxelles, à l'église collégiale de Sainte-Gudule. Ces deux discours ont été imprimés; le dernier a même été traduit en français par le P. Jean Bertholet. Le P. Aug. De Backer donne, dans sa *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, édition in-fol., II, col. 573 et suiv., l'analyse exacte de ces deux impressions, et il indique, en outre, deux odes, composées par le P. De Laet et publiées dans le recueil de poésies latines du poète gantois, baron de Reylof.

E. H.-J. ROUSSEAU.

Gothals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, III, p. 219. — Aug. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, loc. cit.

**DE LAET (Jacques)**, ou LAETIUS, musicien, né à Louvain, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; il composa un éloge de la musique, qui fut publié à Maestricht sous le titre de *Encomium musicæ*.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athenæ belgicæ*, p. 364. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 349. — Fr. Fétis, *Bibliographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**DE LAET (Jean)** ou LAET, médecin, chirurgien et astrologue, né à Looz vers 1410. Il fut le fondateur d'une sorte de dynastie d'astrologues qui jouit d'une grande réputation au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, et dont les membres se succédèrent sans interruption jusque vers 1560. Quand Jean De Laet se mit à pronostiquer, la médecine et l'astrologie judiciaire étaient considérées comme des sciences jumelles, et tous ceux qui participaient au gouvernement de l'Etat, convaincus de l'influence des astres sur les destinées humaines, attachaient une importance

extrême aux phénomènes atmosphériques (1). L'astrologue Lossain, qui partageait cet engouement, sut l'exploiter à son profit, et, plus d'une fois, il eut le bonheur de deviner juste. Ses prédictions relatives à l'année 1482 contribuèrent, plus que toutes les autres, à lui procurer une grande autorité dans les Pays-Bas et même en France. Il avait annoncé que cette année, qu'il nommait l'année de la misère (*boetes*), serait marquée par trois grandes calamités, la peste, la guerre et la disette, et l'événement vint justifier ce sombre pronostic. Ces rêveries astrologiques, qui ne peuvent rien nous apprendre par elles-mêmes, offrent cependant un certain intérêt, parce que l'auteur met parfois ses prophéties en rapport avec les faits de l'histoire contemporaine. Si Mathieu Laensberg a réellement existé au Pays de Liège, Jean De Laet a été son premier précurseur.

On connaît de Jean De Laet : I. *Pronosticationes eventuum futurorum Johis Laet de Loos Castris misse episcopo nro Dno Ludovico de Bourbon anni 76* (1476). Manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 1109. — Une note ajoutée à ce manuscrit prouve que vers cette époque l'astrologue habitait Louvain : *Iste Jôhes Laet morat Lovanii in Diendder strate*. — II. *Pronosticatio anni presentis LXXVIII per Joannem Laet, de Borchloen*. Paris, in-4°; caractères gothiques. — De même que la précédente, cette pronostication est dédiée à Louis de Bourbon. Les termes de la dédicace attestent que l'auteur avait antérieurement placé plusieurs autres pronostications sous le patronage du même prince. — III. *Pronosticatio Joannis Laet, des jaers LXXXI*. Audenaerde, in-4°. On ne connaît cette publication, également dédiée à Louis de Bourbon, que par quelques fragments, retrouvés, en 1855, par M. van Dale, dans la couverture d'un ancien cartulaire. Un

(1) Les chroniqueurs marquaient ces phénomènes avec le plus grand soin. Voy. *Note sur l'importance que les anciens chroniqueurs attachent aux phénomènes atmosphériques*, par M. de Ram (*Bull. de l'Acad.*, 1<sup>re</sup> sér., t. IX et XII).



de ces fragments porte : *hier zyn volmaect prenosticaten Joannis Laet, van Borchloen, uutghegheven des iaers LXXXI. Geprendt Taudenaerde*. La marque bien connue d'Arnaud De Keysera prouve que ce petit volume était sorti des presses de cet imprimeur. Il est probable que c'est dans cette pronostication que Jean De Laet avait annoncé les événements calamiteux de 1482. J. J. Thonissen.

Voy. les autorités citées sous la biographie d'Alphonse De Laet.

**DE LAET (Jean)**, géographe, naturaliste et philologue, naquit à Anvers, le 17 janvier 1593 et mourut à Leyde en 1649. On ne possède aucun détail sur la première partie de sa vie; on sait seulement qu'il était établi à Leyde en 1624, mais sans connaître quand et pourquoi il émigra dans cette ville. La compagnie des Indes occidentales, destinée à étendre la puissance maritime et commerciale des Provinces-Unies, avait été fondée en 1621; pour assurer le succès des opérations de cette compagnie, il importait que ces lointains pays fussent bien connus. C'est afin de faciliter l'acquisition de ces connaissances que De Laet composa un traité de la géographie du nouveau monde, pour lequel il consulta un grand nombre d'ouvrages espagnols, portugais, anglais, français, italiens et hollandais, ainsi que les itinéraires manuscrits de plusieurs navigateurs. Il donna à cet ouvrage, écrit dans sa langue maternelle, le titre suivant : *Nieuwe wereldt oft beschryvinghe van West-Indien, uyt veelderhande schriften ende anteckeninghen van verscheyden natien by een verzamelt door J. Delaet, ende met noodighe kaerten ende tafels voorzien*. Leyden, Is. Elzevier, année 1625, in-fol. — *Tweede druck, verbeterd, vermeerderd, etc.*, *ibid.* 1630. — *Derde druck*, *Ibid.* 1644. Cette compilation, faite avec autant de soin que d'intelligence, fut accueillie avec faveur et engagea les éditeurs à en publier d'abord une édition latine, puis une traduction française. L'auteur avait considérablement amélioré son œuvre; il avait surtout fait une plus grande part aux sciences natu-

relles, comme l'indiquent d'ailleurs les titres : *Novus orbis, seu descriptionis Indiæ occidentalis libri XVIII. Authore J. Delaet Antwerpiano, novis tabulis geographicis et variis animantium, plantarum, fructuumque iconibus illustrati*. L. Bat. ap. Elzev. Anno 1633, in-fol. *L'histoire du Nouveau Monde ou description des Indes occidentales contenant dix-huit livres, par le sieur J. Delaet d'Anvers, enrichi de nouvelles tables géographiques et figures des animaux, plantes et fruits*. A Leyde, chez B. et A. Elzeviers, 1640. In-folio. Dans les mêmes années, l'auteur du *Nouveau Monde* publia également chez les Elzevir une série de monographies sur plusieurs pays de l'Europe et de l'Asie; elles renferment, outre la description du pays, des notions sur le climat, sur les produits du sol, sur la religion et les mœurs des habitants, sur le gouvernement, sa puissance et ses richesses. Voici les titres de ces traités particuliers : *Hispania sive de regi Hispaniæ regnis et opibus commentarius*. 1629. — *Gallia, sive de Francorum regis dominis et opibus*. 1629. — *Belgii federati respubliæ seu Gelriæ, Hollandiæ, etc. chorographia, politicaque descriptio*. 1620. — *De imperio Magni Mogolis sive India vera commentarius*. 1631. — *Persia vera seu regni Persici status*. 1633. — *Portugallia seu de illius regnis et opibus*. 1642. — *Reipublicæ Poloniæ, Lithvaniæ, Prussiæ et Livoniæ*. 1642. etc., in-24°. Hugo Grotius avait publié, en 1642, sur l'origine de la population de l'Amérique une dissertation, dans laquelle il soutenait qu'elle n'avait pas une grande antiquité et qu'elle était venue de l'Europe et en partie de l'Afrique. L'auteur du *Nouveau Monde*, qui s'était beaucoup préoccupé de cette question, prit la plume pour combattre l'opinion du célèbre jurisconsulte. Selon lui, les Américains formaient une race distincte et habitaient cette partie du monde depuis l'époque de la confusion des langues et de la dispersion des hommes. Grotius fit paraître une seconde dissertation (1643), en réponse aux objections de son adversaire, qui lui répliqua. J. Delaet Antw., *Notæ ad dissertationem Hugonis Grotii de origine*

*Gentium Americanarum et obs. aliquot ad indaginem difficillimæ illius quæstionis.* Amstel. ap. L. Elzev. 1643, in-12. J. D., *Responsio ad dissertationem Hugonis Grotii, etc.* Ibid. 1644. En 1644, De Laet, qui était directeur de la compagnie des Indes, fit imprimer, en flamand ou hollandais, une histoire ou compte rendu, année par année, des opérations de cette compagnie depuis sa fondation jusqu'à la fin de 1636. Leyde. chez les Elzev., in-fol. Une colonie hollandaise ayant été fondée au Brésil, le comte Jean Maurice de Nassau y fut envoyé en qualité de gouverneur général et se fit accompagner de trois naturalistes distingués. Marcgraff, l'un d'eux, qui s'était ensuite rendu en Afrique, mourut en Guinée. Le comte Maurice, promoteur éclairé des sciences naturelles, parvint à recueillir la plus grande partie des manuscrits délaissés par le savant voyageur et confia à De Laet le soin de les classer et de les publier. Celui-ci s'acquitta avec succès de cette tâche difficile et associa ainsi son nom à celui du célèbre naturaliste. *Georgii Marcgravii de Liebstad misnici Germani, Historiæ naturalis Brasiliæ libri octo, cum appendice de Tapuyis et Chilentibus.* J. Delaet Antw. in ordinem digessit et annotationes addidit et varia ab autore omissa supplevit et illustravit. Lugd. Bat. et Amstel. 1648, in-fol. De Laet est auteur d'un traité des Gemmes, remarquable, paraît-il, par les fossiles qui y sont décrits. Il le fit précéder du livre de Théophraste sur les pierres, auquel il ajouta des notes et les variantes d'un manuscrit palatin. Ces dernières sont non-seulement ineptes, mais elles ont été reconnues fausses. Jean De Laet Antw. *de Gemmis et Lapidibus libri duo, quibus præmittitur Theophrasti liber de lapidibus græce et latine, cum brevidus annot.* Lugd. Bat. ap. Maire 1647, in-8°. Il est probable que c'est plutôt pour obliger les Elzévir que par son initiative que De Laet soigna l'édition de l'*Histoire naturelle* de Pline publiée par ces imprimeurs. Cette édition n'a marqué aucun progrès dans le texte latin : elle n'est estimée que des amateurs des éditions elzéviriennes. *Plinii*

*Secundi Historiæ naturalis libri XXXVII.* L. Bat. ex offic. Elzev. 1635, 3 volumes in-12°. La dernière publication de De Laet fut son édition de Vitruve. Cette entreprise était au-dessus de ses forces, et il ne s'y était d'ailleurs pas suffisamment préparé. Son texte est la reproduction de celui de la 2<sup>e</sup> édition de Tornaesius, mais avec un grand nombre de fautes, dont il faut accuser sa négligence; il ne sut même pas tirer parti, pour l'améliorer, des variantes de deux manuscrits qu'il avait à sa disposition. Tout en grossissant son volume par la réimpression d'écrits sans utilité pour l'intelligence de son auteur, il a négligé complètement les excellentes notes de Turnèbe et omis ou mutilé plusieurs autres de Saumaise. *M. Vitruvii Pollionis de architectura libri decem, cum notis, castigationibus, obs. G. Philandri, D. Barbari, Cl. Salmasii. Præmittuntur elementa architecturæ collecta ab H. Wottonio. Accedunt lexicon Vitruvianum* (avec maintes mutilations) *B. Baldi et ejusdem Scamilli impares Vitruviani; de pictura libri tres Leonis Baptistæ de Albertis: de sculptura excerpta ex dialogo Pomponii Gaurici, etc. Cum variis indd. r. omnia in unum collecta, digesta et illustrata a J. De Laet Antw.* Melod. 1649, fol. C'est au milieu des nombreuses et importantes occupations que lui donnait sa place de directeur de la compagnie des Indes que De Laet trouva le temps de composer tous les ouvrages que nous venons de passer en revue. Il n'avait que cinquante-six ans quand la mort mit fin à sa vie laborieuse. Il laissa, en mourant, le manuscrit d'une traduction latine, terminée depuis longtemps, de l'ouvrage espagnol de Ximènes sur les plantes et les animaux de la Nouvelle-Espagne, ainsi que des notes pour une nouvelle édition de son *Histoire du Nouveau Monde*. Il faut rendre hommage à l'étendue et à la variété des connaissances de notre compatriote, ainsi qu'à son activité. Si son nom s'est obscurci dans la suite des temps, c'est sans doute parce que ses écrits ont plus contribué à la propagation qu'à l'avancement des sciences géographiques et naturelles. Le

philologue est resté infiniment au-dessous du géographe et du naturaliste.

J. Roulez.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas* — J. Kickx, *Notice sur l'ancien géographe Jean Delaet*, dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique*, t. XIX, 3<sup>e</sup> part., p. 382 à 601, an. 1852.

**DE LAET** (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, né à Bouchout (Anvers) le 2 mars 1700, et décédé à Malines le 8 mars 1773, fit ses humanités à Gheel et son cours de philosophie au collège du Château, à l'université de Louvain. A la promotion générale de la faculté des Arts, qui eut lieu en 1720, il fut proclamé le troisième sur cent trente-neuf concurrents. Après avoir terminé ses études théologiques à Louvain, il enseigna, depuis le 26 juillet 1725 jusqu'en 1729, la rhétorique et la dialectique, dans la même ville, au collège de la Très-Sainte-Trinité. Pendant qu'il était professeur d'humanités, il prit le grade de licencié en théologie (11 novembre 1727). Nommé ensuite curé de Gossoncourt, près de Tirlemont, en vertu des privilèges de nomination dont jouissait la faculté des Arts de Louvain, il résigna cette cure le 25 juin 1729, à la demande du cardinal Thomas-Philippe, archevêque de Malines, pour aller enseigner la théologie au séminaire archiépiscopal. Le 21 mars 1723, il fut, en outre, nommé chanoine, théologal et examinateur synodal; le 23 juillet 1733, économiste du séminaire; le 10 janvier 1735, receveur du même établissement; et, en 1764, chanoine gradué et pénitencier du chapitre métropolitain. On a de lui l'ouvrage posthume intitulé : *Scholia in sacrosanctum divi Matthæi Evangelium atque in sacros ceterorum Evangelistarum codices secundum eorum concordantiam commentariola*. Bruxellis, t Serstevens, 1779; volume in-12°. On conserve à la Bibliothèque royale de Bruxelles, *Section des manuscrits*, n° 5064, une partie du cours de théologie professé par De Laet au séminaire de Malines en 1761; l'auteur y traite de *judiciis*, de *beneficiis*, de *simonia*, de *virtute religionis*, et de *sacrificio*. Ce travail, qui forme un volume in-8° de 336 pages, est incomplet : il y manque les dernières feuilles. E.-H.-J. Remens.

**DE LA FONTAINE** (*Joseph-Louis-Mathieu*, comte d'Harnoncourt et marquis), né vers 1730 au château d'Harnoncourt, canton de Virton, dans le Luxembourg, mort dans le même château, le 30 juillet 1816.

Le comte d'Harnoncourt servit dans l'armée autrichienne et parvint au grade de général de cavalerie, propriétaire d'un régiment de cuirassiers. Il exerça le commandement de la Pologne autrichienne, et fut vice-commandant de Vienne. Il prit une part honorable aux campagnes de la fin du siècle dernier et du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Général baron Guillaume.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

**DE LA FONTAINE** (*Alfred-Grégoire-Désiré*, chevalier), homme de guerre et d'État, né à Namur le 25 février 1789, mort en 1825, à Mintou dans l'île de Banca (archipel de la Sonde). Après avoir suivi les cours de l'école militaire de Fontainebleau, De la Fontaine entra, en qualité de sous-lieutenant, dans le 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie française; il assista, quelques jours après sa nomination, à la bataille d'Eylau, livrée le 8 février 1807 et se fit de suite remarquer par son intelligence et sa bravoure. En 1808, il passa à l'armée d'Espagne, où il trouva de nombreuses occasions de se distinguer : à la bataille de Durango (31 octobre), à l'affaire de Spinosa, au passage de la Guadiana, à la bataille de Ciudad-Réal, enfin dans une foule d'autres circonstances, il montra toutes les qualités d'un officier aussi intelligent qu'intrépide. Sa belle conduite à Talavera de la Reyna, où il fut blessé (26 juillet 1809), est constatée dans les bulletins du temps et dans les *Victoires et conquêtes* des Français.

Appelé au commandement de la forteresse de Coca, position importante dans la Vieille-Castille, De la Fontaine parvint à tenir en respect et les forces supérieures qui l'environnaient, et les habitants toujours disposés à s'insurger contre l'autorité française. Il ne rendit pas moins de services, quelque temps après, dans le commandement de la ville de Tarazona, dans le royaume d'Aragon.

L'étoile de la Légion d'honneur vint cette fois récompenser la conduite du capitaine De la Fontaine. A la même époque, il fut choisi pour l'emploi d'aide de camp par son compatriote le général Van Merlen, qui commandait une brigade de l'armée du Nord. Peu de temps après, il fut attaché à la personne du comte Grouchy, assista aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Dresde, de Leipzig, fit la campagne de France et obtint le brevet d'officier de la Légion d'honneur. Pendant les Cent jours, il reprit ses fonctions d'aide de camp du maréchal comte Grouchy; il était colonel lors de la deuxième abdication de Napoléon et fut admis avec ce grade dans l'armée des Pays-Bas. Mais il ne put obtenir d'être employé activement que dans l'armée des Indes. Il s'embarqua en conséquence le 1<sup>er</sup> avril 1817 pour Batavia. Dès son arrivée, il fut nommé gouverneur de la province de Macassar, où il rendit bientôt de grands services et comme administrateur et comme chef militaire. Il battit et tua le sultan Aboe-Bakar qui ne cessait de disputer aux Hollandais la paisible possession d'une province dont il se prétendait, non sans raison peut-être, le souverain légitime. Ce succès, qui ramena la tranquillité et assura pour longtemps la paix dans les possessions d'outre-mer, valut au colonel De la Fontaine la décoration de commandeur de l'ordre militaire de Guillaume. Il s'appliqua alors à développer la prospérité du pays par de sages mesures; mais, peu de temps après, il fut rappelé à Batavia pour y prendre la direction des préparatifs d'une guerre imminente avec le souverain de Palembang, qui s'était déclaré l'ennemi du gouvernement des Pays-Bas. Grâce aux soins, à l'activité, à l'intelligence de l'officier belge, l'expédition contre le roi de Palembang eut un succès complet (1821); le général De Kock, qui la commandait en chef, se rendit maître de toutes les positions occupées par l'ennemi, et la victoire qu'il remporta assura la pacification de l'île de Sumatra.

Le colonel De la Fontaine revint à Java emmenant avec lui le sultan de

Palembang prisonnier; il reçut en récompense sa nomination de colonel en premier du 7<sup>e</sup> régiment de hussards et le gouvernement civil et militaire de Banca. Il parvint à introduire dans l'administration de cette contrée l'ordre et l'économie, prit aussi toutes les mesures que réclamait la sécurité de l'île et fit exécuter les travaux de défense qu'exigeait la situation. Malheureusement il se trouva inopinément atteint, lui, sa femme et ses enfants, d'une épidémie qui, en moins de quinze jours, conduisit toute la famille au tombeau.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre, en Hollande. — *Le Biographe*.

**DE LA FONTAINE** (*Jehan*) ou **LA FONTAINE**, poète, philosophe et mathématicien. — Il a été quelquefois désigné sous le nom de **JEHAN DE VALENCIENNES**, parce qu'il est né en cette ville en 1381. On ne sait sur quelles raisons Paquot a pu se fonder pour placer seulement en 1478 la date de sa naissance. Appartenant à une des familles les plus riches et les plus nobles de la vieille cité impériale du Hainaut, Jehan De la Fontaine apparaît comme un des précurseurs de la Renaissance. Il en a les goûts studieux, les tendances pacifiques et la curiosité infinie. Après avoir séjourné à Paris pour y étudier la philosophie et la jurisprudence, il poursuivit ses études à l'école de médecine de Montpellier, où il s'attacha principalement à l'histoire naturelle. Il entreprit de longs voyages, surtout en vue de s'instruire dans les sciences réputées alors les plus mystérieuses, puis, rentrant enfin dans sa ville natale, il y devint rapidement célèbre. L'on vanta beaucoup un poème qu'il avait composé pendant qu'il étudiait en Provence. Il l'avait intitulé, par allusion à son nom de famille, *La Fontaine des amoureux de science*: c'était comme un témoignage de sa vie d'étudiant épris des sciences occultes et notamment de ce qu'on appelait la transmutation des métaux. Une certaine confusion entre l'érudition et la poésie se rapporte bien au caractère de ce quinzième siècle qui préludait d'une façon quelquefois naïve

au renouvellement de la civilisation. Un peu à la manière froidement allégorique de Froissart, son compatriote et son contemporain, Jehan De la Fontaine trouve à détacher quelques vers élégants du fond de ses obscurités alchimiques. Dame Nature y parle quelquefois comme chez Jehan de Meung :

« Mieux vaut bon sens que nul avoir. »

Quant à *l'amoureux servage* qui, selon son titre, lui fit entreprendre cette œuvre, alors qu'il avait trente-deux ans (en 1413) et qu'il étudiait à Montpellier, il ne peut s'agir que de l'allégorique *Amoureux de science*. Il a même un peu l'air de se moquer, par son début, des banalités idylliques du moyen âge.

« Ce fut au temps du mois de May  
Qu'on doit soufr deuil et esmay. »

On ignore à quelle époque il composa certaine *Ballade*, encore moins passionnée, et où il réduit assez spirituellement le secret des philosophes à l'art d'être heureux par la raison et la modération des désirs. C'est peut-être à son retour à Valenciennes, quand il y fut élevé au poste important de mayeur ou de prévôt. On n'a pu déterminer s'il s'agissait de la prévôté du comté ou de celle de la franke ville. *La Fontaine des amoureux de science* a été réimprimée à Paris en 1495, en 1561 et, enfin, en 1861 (édition de luxe, avec introduction par Achille Genty). On connaît aussi diverses éditions de Lyon avec figures (1545, 1547, 1571 et 1590). J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères hemuyers, etc.* — D'Oultreman, *Histoire de Valenciennes*. — Paquot, *Mémoires*, III, 273. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, 638.

**DE LA FOSSE (Nicaise)**, plus connu sous le nom de NICAISE DE SAINTE-THÉRÈSE, né à Tournai vers l'année 1600, et décédé, dans la même ville, le 5 août 1642. Il prit l'habit religieux des Carmes déchaussés en 1618, et publia un *Recueil de questions curieuses, rencontrées chez divers bons auteurs, et amassées ici pour la meilleure commodité du lecteur*. Tournai, Adrien Quinqué, 1642; vol. in-12 de 818 pages. Ce travail n'est pas dépourvu de mérite.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 619.

**DE LA HAMAIDE (Ignace-François)** ou HAMEDA, juriconsulte, naquit à Irchonwelz, près d'Ath, le 27 janvier 1648, et mourut à Louvain le 21 mars 1712. Proclamé *primus et doctor utriusque juris* le 22 octobre 1675, il remplaça, en 1686, Henri Loyens comme professeur primaire de droit civil à l'université de Louvain. Ses vastes connaissances le firent surnommer *l'oracle* et le *dictateur* des Pays-Bas; on le consultait de partout et sur toutes les matières; les conseils provinciaux du pays le désignèrent souvent comme juge dans la révision des causes difficiles. Sa piété égalait son savoir, et les jansénistes le considéraient comme leur plus redoutable adversaire. L'ouvrage capital d'Ignace De la Hamaide est un commentaire sur le placard du 25 mai 1669, relatif à la récusation des juges : *Commentarius ad edictum regium de recusationibus judicum, datum Bruxellis 25 maii 1669*. Lovanii 1706, in-4°. Il publia aussi des *Responsa et consilia juris* qui eurent une grande vogue. Il fut enterré, à Louvain, dans l'église Saint-Pierre, auprès du docteur Henri de Charneux, dont il avait épousé la sœur, Anne-Jeanne de Charneux. S. Bormans.

Britz, p. 228 — *Annuaire de l'université de Louvain*, 1843, p. 143.

**DE LA HAMAIDE (Vincent)**, juriconsulte, avocat de la cour de Liège, naquit probablement à Dinant, vers l'année 1650, et mourut à Liège le 30 janvier 1703. Il était fils de Jean De la Hamaide, bourgmestre de Dinant, et d'Anne de Rouvillon; le 22 novembre 1672, il épousa Marie, fille de Jean De la Tour, juriconsulte, conseiller de la souveraine justice de Liège. Vincent De la Hamaide exposa d'une façon lucide et méthodique les règles pratiques du notariat dans un livre qui parut sous ce titre : *L'art de contracter et tester, conforme au droit et aux coutumes*. Liège, 1683, in-8°. Cet ouvrage eut un nombre fort considérable d'éditions et servit, pendant de longues années de manuel aux praticiens liégeois. Un biographe presque contemporain le qualifie de *jurisconsultus expertissimus*. De la Ha-

maide fut inhumé à Liège dans l'église de Saint-Nicolas-aux-Mouches.

S. Bormans.

Van der Meer, *Manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne*, in-fol., 333. — Archives de l'État et registres de l'état civil de Liège.

**DE LA HAYE (Gilbert)**, écrivain ecclésiastique, né à Lille en 1640, et décédé dans la même ville le 17 juin 1692, entra, à l'âge de dix-sept ans, dans l'ordre des dominicains au couvent de sa ville natale. Lorsqu'il eut terminé ses études théologiques, il fut nommé, en 1672, vicaire du couvent de Lillers en Artois, et, l'année suivante, prieur de la maison de Revin (France) sur les confins de la Champagne. La province dite de Sainte-Rose, qui comprenait le pays de Liège et la partie wallonne de la Belgique, ayant été érigée quelque temps après, il devint compagnon ou *socius* du premier provincial. Trois années plus tard, il fut nommé prédicateur général, puis prieur du collège de Saint-Thomas, à Douai, enfin procureur général de l'ordre dans les Pays-Bas. Il remplissait ces dernières fonctions au moment de sa mort. En 1672, le général de l'ordre le chargea d'une mission extraordinaire en Hollande : il s'agissait de récupérer les couvents confisqués par les États confédérés des Provinces-Unies. Le P. De la Haye était un religieux fervent et exemplaire ; les prédications et les autres travaux du saint ministère ne l'empêchèrent pas de se livrer aux études historiques, ni de faire des recherches actives dans les archives des différents couvents de son ordre, comme le prouvent les ouvrages qu'il a laissés : 1. *La Vie des saints martyrs Lugle et Luglian, honorez à Lillers près d'Aire en Artois*. Lille, Ignace De Rache, 1673 ; vol. in-12 de 94 pages. — 2. *Fondation du couvent de Sainte-Marguerite dans la ville de Saint-Omer des religieuses du tiers-ordre de saint Dominique*. Douay, N. d'Assignies, 1686 ; vol. in-8° de xiv-144 pages. — 3. On croit qu'il prit part, avec les PP. Guyard et Nicolai, à la publication de *La Fatalité de Saint-Cloud près Paris*, publiée, en un volume in-fol., à Louvain en 1674. Cet ouvrage était destiné à

prouver que l'ordre des dominicains n'était pour rien dans l'assassinat de Henri III, roi de France. Le P. De La Haye a laissé, en outre, les manuscrits suivants : 4. *Compendium historiæ provinciae Germaniæ inferioris FF. Prædicatorum omniumque conventuum ac domorum vicariatium ad illam attinentium, ex antiquis et certis monumentis erutum*. L'auteur y avait joint en appendice : 5. *Brevis ac clarior congregationis Hollandicæ historia*. — 6. *Infulae Belgio-Dominicane, sive vitæ fratrum omnium, qui ex ordine in Belgio ad sedes episcopales eveci fuerunt*. — 7. *Bibliotheca Belgio-Dominicana, sive elenchus scriptorum Belgarum ordinis fratrum Prædicatorum*. Le P. Echard a publié ce travail, en changeant la rédaction, dans le supplément aux *Scriptores ordinis Prædicatorum*. — 8. Le P. De La Haye avait rassemblé beaucoup de documents copiés sur les originaux et destinés à servir de preuves à ses travaux sur l'histoire de l'ordre de Saint-Dominique dans les Pays-Bas. — 9. Enfin il préparait : *Omnium ex ordine (S. Dominici) antistitum et episcoporum exactissima et ad lydiûm veritatis lapidem revocata et recensita series et chronologia*. E.-H.-J. Reensens.

Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, pages 653 et 732. — Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 69. — Goyers, *Supplémentum Bibliothecæ belgicæ J.-F. Foppens*, manuscrit n° 17608 de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

**DE LA HAYE (Jean)**, écrivain ecclésiastique, né en 1540 à Bauffe, petit village du Hainaut situé entre Lens et Chièvres, fut élevé dans cette dernière localité ; d'où lui vient l'épithète de *Servius* qu'il prit sur le titre de ses publications. Il mourut à Douai, le 14 janvier 1614. Après avoir terminé ses humanités, il vint à l'université de Louvain, où il suivit les cours de philosophie de la pédagogie du Porc, et obtint, en 1562, la vingt-quatrième place sur cent cinquante-neuf concurrents à la promotion générale de la faculté des Arts. Trois années plus tard, il entra dans la Compagnie de Jésus, et y prononça ses grands vœux en 1575. Il enseigna ensuite la philosophie et expliqua l'Écriture sainte aux

religieux de son ordre, successivement dans les collèges de Louvain et de Douai. Ce dernier établissement, fondé en 1570 par la munificence de Jean Lentailleur, abbé d'Anchin, doit en grande partie au zèle du P. De la Haye ses heureux développements et l'éclat où il parvint. Le P. De la Haye passa aussi plusieurs années dans la direction de ses confrères. On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Evangelistarum quaternio, seu evangelicæ historiæ dispositio*. Duaci, Baltazar Bellerus, 1607; vol. in-4° de x-366-lviii pages, avec titre gravé. Duthillœul, dans sa *Biographie douaisienne*, cite des éditions de 1604, 1606 et 1609; nous hésitons à admettre que ces éditions aient jamais existé; car, d'abord, le privilège accordé à l'imprimeur par les archiducs ne date que du 11 janvier 1607; ensuite, l'édition de 1609 n'est citée par aucun autre bibliographe. Ce travail donne la concordance du texte des quatre Évangiles. — 2. *Apparatus evangelicus, quo ea disquiruntur et illustrantur quæ de Evangelio et Evangelistis tam vniuersè quam sigillatim possunt disputari*. Duaci, Laurentius Kellamus, 1611; vol. in-4° de x-265-xxxvi pages, avec titre gravé. Cet ouvrage forme une espèce d'introduction à l'étude des Évangiles. — 3. *Triumphus veritatis ordinati Evangelii quadriga invecæ, sanctorum patrum exercitio stipata*. Duaci, Baltazar Bellerus, 1609; 2 vol. in-fol., avec titre gravé. Dans ce travail, l'auteur reproduit sa *Quaternio* et l'accompagne d'un grand nombre de passages tirés des écrits des saints Pères.

E.-H.-J. REUSSENS.

Paquot, *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, manuscrit n° 17630 de la Bibliothèque royale à Bruxelles. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 653. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 70.

**DE LA HÈLE (Georges)**, musicien et compositeur. — Jusqu'à ce jour les historiens ont cru que De la Hèle était né à Tournai ou dans une autre ville du Hainaut; les recherches nouvelles de M. le chevalier de Burbure viennent de fournir la certitude qu'il a vu le jour à Anvers.

Son père, Pierre De la Hèle, natif de Gouay ou Gouy, village situé en Artois, près de Béthune, vint se fixer à Anvers, où il fut admis dans la bourgeoisie, le 16 mars 1533. Il épousa, dans cette ville, d'abord Cornélie Bruers ou Brussels, et, après la mort de celle-ci, Anne van Scutteput, dont il eut plusieurs enfants, nommément trois fils : Georges, Pierre et Gilles De la Hèle.

Georges, leur frère aîné, notre maître, naquit en 1547 et apprit la musique dans la maîtrise de Notre-Dame, sous la direction de l'habile compositeur Antoine Barbé. Puis, s'il faut en croire un auteur, il devint enfant de chœur à la collégiale de Soignies. Enfin, il fut, pendant dix ans, successivement soprano et chanter à la chapelle royale, à Madrid.

M. de Burbure retrouve ensuite Georges De la Hèle, parvenu à l'âge de vingt-quatre ans et faisant, en 1571, ses études théologiques à l'Université de Louvain. Ordonné prêtre, il obtint bientôt après la place de maître des enfants de chœur de la cathédrale de Tournai et, en 1578, il y fut pourvu d'un canonicat par l'évêque Pintaflour, qui le nomma en même temps maître de chapelle, *phonascus*, ainsi qu'on le trouve qualifié au frontispice d'un recueil de huit messes à cinq, à six et à sept voix, publié à Anvers chez Plantin.

Les talents éprouvés de Georges De la Hèle lui avaient valu depuis longtemps la faveur du roi Philippe II, qui était lui-même excellent musicien, et, après la mort de Gérard de Turnhout (15 septembre 1580) il fut rappelé en Espagne par ce monarque, qui le plaça à la tête de la chapelle royale de Madrid, où il avait passé son adolescence. Le nom de notre musicien figure en cette qualité dans les états de cette chapelle en 1582 et en disparaît après 1590. Dans un document authentique du 13 septembre 1589, Anne van Scutteput mentionne déjà Georges De la Hèle son fils, comme n'étant plus en vie.

De la Hèle était bon compositeur. Lors du concours ouvert par le *Puy de musique de Sainte-Cécile*, à Evreux, il

obtint, en 1576, le prix de la *harpe d'argent*, pour un motet, *Nonne Deo subiecta erit anima mea*, et le prix du *luth d'argent*, pour la chanson à plusieurs voix dont les premiers mots étaient : *Mais voyez mon cher esmoy*. On a de lui plusieurs messes et chants religieux, imprimés dans sa ville natale, chez Plantin, et qui se distinguent par une harmonie sévère.

Aug. Vander Meersech.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition. — Lemaistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 307. — Chevalier Léon de Burbure, *Notes extraites des archives civiles et religieuses de la ville d'Anvers*, en Ms.

**DE LA HÈLE (Isaac)** ou DEL HELE, peintre d'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle. On ignore longtemps la nationalité de cet artiste, dont les ouvrages se trouvent en Espagne; mais nos recherches dans les archives d'Anvers nous permettent aujourd'hui de le rattacher à notre ancienne école flamande.

Isaac De la Hèle, fils puiné d'Ysbrant De la Hèle, sculpteur, et de sa première femme Elisabeth Neels, vit le jour à Anvers, vers 1536. Son père, établi dans cette ville dès 1533, y avait acquis les droits de bourgeoisie et la maîtrise de la corporation de Saint-Luc; il était l'oncle paternel du compositeur de musique Georges De la Hèle, dont il devint le tuteur à la mort du père de celui-ci, en 1553 ou 1554. Isaac fut instruit dans la peinture sous les yeux paternels, mais il s'éloigna d'Anvers avant d'y avoir été inscrit dans la gilde. Allant-il d'abord en Italie se placer sous la direction de Michel-Ange, dont on a cru reconnaître l'influence dans ses tableaux? Se dirigea-t-il directement vers l'Espagne? Nous l'ignorons jusqu'ici; quoi qu'il en soit, dans ce dernier pays, il eut bientôt l'occasion de faire apprécier son talent par divers travaux exécutés dans la cathédrale de Tolède, alors la capitale du royaume, travaux qui l'occupèrent depuis 1562 jusqu'en 1568. Parmi ses peintures qui existaient encore, en 1800, dans le superbe monument, il est un tableau représentant saint Nicaise, évêque, alité

et visité par un apôtre. Quelques auteurs espagnols, parmi lesquels don Ant. Pons, l'avaient attribué, assez étourdiment, il faut le dire, au peintre Berruguete; d'autres y admiraient une fougue, une sûreté d'exécution, des nus dignes du pinceau de Michel-Ange, et ne doutaient pas que son auteur inconnu ne dût avoir travaillé sous ce maître illustre. En 1800, l'excellent ouvrage de Cean Bermudez vint lever toutes les incertitudes et trancher définitivement la question. Cet auteur consciencieux avait pris son recours aux archives mêmes de la cathédrale, et il put constater que le fameux tableau de Saint Nicaise était l'œuvre d'Isaac Del Hèle et que le paiement complémentaire de son travail avait été fait à ce peintre le dernier jour du mois d'avril 1568.

Voici l'intéressant passage de l'ouvrage de Cean Bermudez qui a rapport aux divers travaux de Del Hèle à Tolède : *El cabildo de la Santa Iglesia de Toledo le ocupo el ano de 1562 en pintar algunos quadros para su claustro. Hay un asiento en el archivo de esta catedral que dice : « En postremo dia del mes de abril de 1568 di cedula, para que diesen a Isaac Del Helle pintor 24.162 maravedis que le pertenecian de la pintura, y dorado y madera del quadro del glorioso S. Nicasio que se taso todo en 23.074 maravedis y dandole mas 1.088 maravedis de la tasa y retasa, que pago por obra del official para ella nombrado ». Y como la tabla que está en la pieza interior de la sacristia se haya tenido siempre in Toledo por la de S. Nicasio obispo, no debe quedar duda de que sea la que pinto Helle. Cean Bermudez ajoute ensuite que don Ant. Pons, n'ayant pas reconnu quel était le saint évêque représenté, a attribué ce tableau à Alonso Berruguete, ce qui est un nouveau témoignage du mérite de cette œuvre. Pour mieux en affirmer encore les grandes qualités, Bermudez conclut en disant : Il est évident que Helle a étudié en Italie la manière énergique de Michel-Ange, ou qu'il a été son élève, à en juger par le style de cette peinture. Es regula que Helle hubiese estudiado en Italia la terrible manera*



*de Buonarrotta ó que fuese su discipulo, segun el estilo de esta pintura.*

Les archives du chapitre de Tolède constatent aussi qu'en 1568 Isaac De la Hèle a doré et mis en couleurs le retable collatéral « *el retablo colateral* » de l'autel de Saint-Jean-Baptiste qui orne la chapelle de la tour de la cathédrale.

Il est plus que probable qu'Isaac De la Hèle fut obligé de revenir d'Espagne à Anvers à cause de la mort de son père, qui eut lieu vers 1571. Il était encore dans cette ville, en janvier 1573, et y représentait son frère aîné Abraham, absent, dans un acte passé devant les échevins, acte concernant le règlement des intérêts à liquider avec leur belle-mère Jeanne de Heelt, deuxième femme d'Ysbrant De la Hèle.

ABRAHAM DE LA HÈLE, que nous venons de nommer, était également peintre. Né à Anvers en 1534, il y habitait encore en 1564; mais en 1572, il résidait à Augsbourg et datait de cette ville la procuration qu'il donna, le 22 décembre, à son frère Isaac, pour soigner et liquider la part qui leur revenait de la succession de leurs parents.

A dater de cette époque, le reste de la carrière d'Isaac De la Hèle demeure couverte d'incertitude. Heureusement que ses ouvrages témoignent encore à Tolède du talent remarquable du peintre anversois. Chevalier Léon de Burbure.

Don Antonio Ponz, *Viage de Espana. Segunda edicion corregida, y aumentada* Madrid, 1776, t. I, p. 98 — Cean Bermudez, *Diccionario de los mas ilustres profesores de las bellas artes en Espana*. Madrid, 1800, t. II, pages 256-257. — Archives d'Anvers; actes passés devant les échevins, de 1538 à 1581.

**DE LA KETHULLE (François)**, chef de parti. Né à Gand. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir KETHULLE (François DE LA).

**DE LA KETHULLE (Louis)**, homme de guerre. Né à Gand. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir KETHULLE (Louis DE LA).

\* **DE LA MARCHÉ (Olivier)**, chroniqueur et littérateur français, né vers 1426 dans la seigneurie de la Marche, au bailliage de Saint-Laurent (Franche-Comté), et mort à Bruxelles le 1<sup>er</sup> février

1502 (ou 1501, vieux style). — En 1434, son père, Philippe De la Marche, requis d'aller au secours de son seigneur, le sire de Saint-Georges le Sage, que menaçaient des soldats allemands, fut chargé d'occuper et de défendre le château de Joux en Franche-Comté. Il plaça Olivier, alors âgé de huit ans, à Pontarlier, dans la maison d'un gentilhomme, nommé Pierre de Saint-Maurice, et dont les enfants et les neveux fréquentaient une école publique assez renommée. Le « maistre d'école » mena un jour tous ses élèves voir l'entrée de Jacques de Bourbon qui, fuyant sa femme, l'altière et trop fameuse Jeanne de Naples, s'en allait à Besançon prendre l'habit de Saint-François et devenir cordelier de l'observance. De la Marche a fait plus tard de ce spectacle, qui paraît l'avoir profondément remué, une des plus curieuses pages de ses mémoires. Son père mourut en 1437, laissant fort peu de bien à ses enfants. Ils furent recueillis par des amis de la famille. Olivier demeura plus de deux ans au château de Guillaume de Lurrieu, seigneur de la Queuille; il aimait à raconter avec toute la verve de la reconnaissance les soins dont il avait été entouré et comme on le « nourrist (éleva) en cest hostel. » Son bienfaiteur l'amena en 1439, à la Pentecôte, à Chalon-sur-Saône, où résidait momentanément le duc de Bourgogne, Philippe le Bon. L'orphelin fut présenté à cette cour splendide par Antoine de Croy, comte de Chimay et premier chambellan. Le jeune Olivier, en mémoire des nombreux services rendus par ses aïeux, reçut l'accueil le plus gracieux; il prit place parmi les pages gouvernés alors par le sévère Guillaume de Sercy, premier écuyer de l'écurie ducale. Il plut tout d'abord à son vieux maître, qui l'initia aux belles manières de la cour et prit plaisir à développer ce caractère aimable, vif, souple, honnête et de tout point courageux. Bientôt le page Olivier devint le confident le plus intime du comte de Charolais qui, comme lui, n'avait que quatorze ans. En 1446, il put revoir un moment son pays natal, auquel il devait devenir de plus en plus

étranger. C'était avec son ami, presque son maître, Georges Chastellain, et à la suite de Charles d'Orléans, « moult bon rhétoricien », ce qui dans le langage du temps signifiait un poète et un ami, au besoin, un protecteur de ceux qui cultivaient la poésie. Ce voyage, qui fournit à Olivier plus d'une occasion précieuse de faire valoir son érudition, déjà remarquable, le mit tout à fait en relief à la cour bourguignonne, où l'engouement pour la renaissance des lettres s'alliait au respect le plus fervent pour la vieille chevalerie. Il obtint, à son retour, le titre d'écuyer tranchant au service particulier du comte de Charolais.

En 1447, il est nommé écuyer panetier du duc Philippe, et comme son service à la cour n'était que d'un semestre, il trouva le temps de compléter des études historiques auxquelles, de très-bonne heure, il avait attaché le plus grand prix, sans toutefois négliger l'étude ni surtout la pratique des armes. On le vit bien en 1442, quand il dut chevaucher avec Charolais contre les Gantois insurgés. À la terrible bataille de Gavre, il montra autant d'audace que de sang-froid et d'habileté; il savait faire son devoir de soldat sans oublier ses goûts d'observateur et d'historien. C'est ainsi que, rendant hommage à l'héroïsme de ses adversaires, il leur consacre un chapitre véritablement épique, et regrette vivement de ne pouvoir citer les noms de ces vaillants bourgeois qui s'étaient, dit-il, battus aussi bien que des chevaliers. Cet épisode de ses mémoires est d'autant plus remarquable qu'il vient à la suite des nombreuses pages consacrées aux joutes et aux passes d'armes de Jacques de Lalaing. Or, « le bon chevalier » par excellence, était tout à la fois un des amis les plus intimes du chroniqueur et le plus violent ennemi des Gantois, qui le tuèrent enfin au siège de Poucke. N'oublions pas d'ailleurs qu'Olivier semble ordinairement ne trouver de verve que pour les splendeurs aristocratiques, comme quand il décrit si complaisamment la fête de la Toison d'or que Philippe le Bon célébra à Gand le 13 novembre 1445. Il en résulte que

l'hommage rendu à la vaillance des vaincus de Gavre honore doublement et ceux qui l'ont reçu et celui qui l'a transmis à la postérité. La guerre de Gand fournit plus d'un enseignement curieux à Olivier De la Marche. Après les gens de métier « qui fièrement marchèrent, » après « les avanceurs, chevaucheurs et découvreurs », espèce de uhlands qui préparaient la victoire, il signale les jeunes fous qui la compromettaient par leur bouillante indiscipline. « Nous nous mettons en désordre, leur disait le comte de Saint-Pol, contre la doctrine de la guerre, et peut-être nos ennemis sont plus près que nous ne pensons. Chacun se veut avancer, et *cuide* (pense) bien faire; mais je dis qu'il acquiert assez d'honneur, qui se garde de honte. » C'étaient là des leçons qu'Olivier devait un jour rappeler à son jeune élève Philippe le Beau, au milieu des plus étranges minuties héraldiques. En 1453, il fut chargé par le duc de Bourgogne de composer des vers et des intermèdes pour le fameux banquet (*le Vœu du faisan*) qui fut donné à Lille le 17 février. D'après les détails qu'il s'est plu à conserver ponctuellement, on voit qu'il dut même « faire le personnage de Sainte Église » dans une espèce de mystère représenté pour exciter la noblesse à une nouvelle croisade. Peu de mois après, il fut associé à son ami Chastellain pour la composition d'un autre mystère destiné à rehausser une réception solennelle du duc d'Orléans à Nevers. Selon la mode du temps, les héros de l'antiquité fabuleuse et les personifications allégoriques les plus naïves servaient d'interprètes aux événements les plus officiels.

Lorsque, en 1456, on forma la maison du fils unique de Philippe le Bon, Olivier fut le premier officier que le jeune prince demanda à son père. Premier panetier du comte de Charolais, il devint plus que jamais son compagnon, pour ainsi dire, inséparable. Ce dévouement, qui ne s'est jamais démenti, fut, dès les premiers jours, soumis aux épreuves les plus délicates. On sait qu'à propos de Philippe de Croy, que le vieux duc voulait imposer comme chambellan à son

fil, il y eut des querelles violentes, presque sauvages, au sein de la cour de Bruxelles : ce fut Olivier qui s'employa le plus activement pour ramener la concorde entre le duc, la duchesse et le comte. Le dauphin, alors réfugié à Genappe, fut plus ou moins mêlé à ces complications domestiques et chercha à tromper tour à tour le père et le fils en leur témoignant à tous deux l'attachement le plus vif. Comme pour aider à la solution de toutes ces difficultés, il prit à son service Guillaume Biche, que Philippe avait fait renvoyer par Charolais, et il l'établit à Paris pour y surveiller ses intérêts politiques. On s'étonne de voir l'honnête Olivier se rendre plus d'une fois auprès de cet espion pour rapporter des messages secrets au dauphin Louis qui, pendant cinq ans, dans sa retraite au Brabant-wallon (1446-1461), aima à mener de front les plaisirs et les intrigues. Hâtons-nous d'ajouter que le nom de De la Marche ne figure pas parmi les officiers et seigneurs belges et français qui ont contribué aux *Cent Nouvelles nouvelles*, définitivement rédigées à Genappe.

Mais le roi Louis XI oublia promptement les services rendus au dauphin exilé. « Il fut homme soupçonneux, dit notre chroniqueur, et légèrement attrayait gens et légèrement il les reboutait de son service ; mais il était large et abandonné, et entretenait par sa largesse ceux de ses serviteurs dont il se voulait servir, et aux autres donnait congé légèrement et leur donnait le bond, à la guise de France. » En 1463, comme il résidait à Abbeville et s'en allait souvent visiter Philippe le Bon à Hesdin, il chercha à envenimer une nouvelle querelle survenue dans la famille ducale, toujours à propos des Croy. Olivier se montra encore, dans cette occurrence, l'habile et loyal serviteur de Charolais. Mais ce fut surtout dans la fameuse affaire du bâtard de Rubempré qu'il put dénoncer la politique astucieuse du roi de France. Celui-ci, furieux de la profonde impression que ces révélations avaient faites sur l'esprit du duc, lui envoya une ambassade pour protester

contre l'accusateur et réclamer le droit de le punir. Philippe répondit que c'était à lui seul de juger son serviteur, s'il y avait lieu de douter de sa loyauté. « Le roi est bien malheureux, ajouta-t-il, d'exciter de tels soupçons. Pour moi, je suis aussi loin d'en inspirer que d'en concevoir. J'ai bien pu quelquefois manquer de parole aux femmes, mais jamais aux hommes. »

Ce fut, sans doute, encore Olivier qui, en 1464, représenta Charolais à la mystérieuse réunion de Notre-Dame à Paris, où cinq cents conjurés « que princes, que chevaliers, que dames et damoiselles et escuyers » conclurent la ligue du *Bien Public*. Il ne fut fait chevalier qu'à la bataille de Montlhéry, où il rendit de si grands services : c'est lui qui le lendemain sauva une partie de l'artillerie, prépara les logis au château et fit avancer l'armée vers Paris. Trois jours après, il est envoyé en Flandre pour demander au duc de nouveaux subsides. A peine revenu, il accompagna son maître au pays de Liège et de Dinant. On peut dire que ses mémoires, où il s'attache cependant à effacer sa propre figure, sont l'histoire intime de Charles le Téméraire, tant il fut chargé des rôles les plus divers, les plus délicats et les plus importants. Jamais nature plus droite, plus loyale, ne se trouva engagée dans des affaires plus équivoques ni dans des situations plus embrouillées. En outre, il avait presque toujours à déployer toute la fermeté de sa raison pour dominer les emportements du maître le plus bouillant et le plus intraitable. Enfin, il s'attachait à pénétrer la duplicité du roi, et il y réussissait quelquefois aussi bien que Comines ; mais ce n'était que pour signaler des pièges et des dangers nouveaux au prince auquel, dès son enfance, il avait consacré sa vie. Ce sentiment le rendit même injuste à l'égard des Liégeois, alliés du roi : « Liégeois, dit-il, ne sont pas bien costumiers de tenir ce qu'ils promettent. » C'est qu'il n'a rien compris à cette politique de neutralité que les fédérés flamands et wallons de la principauté épiscopale de Liège regardaient depuis longtemps

comme leur plus précieuse sauvegarde.

Il raconte avec une grande sincérité la mission diplomatique dont il fut ensuite chargé en France et toutes les cajoleries que lui prodigua Louis XI au château de Plessis-lez-Tours. « Et si les bonnes paroles dont il me donna charge pour les dire à mon maître de par lui eussent été vraies, nous n'eussions jamais eu guerre en France. » Il attaqua même en vers la politique brouillonne de Louis XI :

Prenez pitié du sang humain,  
Noble Roy, Loys de Valois !  
Nous tourmentez, soir et matin  
Par guerres et piteux exploits :

Vous guérissez les écrouelles :  
Mettez jus (déposez) débats et querelles, etc.

D'autres intérêts l'ayant fait envoyer brusquement à Londres, il y assista au tournoi du bâtard de Bourgogne, vécut dans son intimité et prit place au banquet solennel de Guildhall. Partout il était bien reçu comme « homme bien emparlé » dit son ami Chastellain (éd. Kervyn, V, 86) D'Angleterre Olivier De la Marche reçut l'ordre de passer en Bretagne pour une autre mission diplomatique. Quoiqu'il apprit la mort de Philippe le Bon au moment de s'embarquer à Plymouth (15 juin 1467), il n'osa pas interrompre son voyage ; mais il se hâta assez pour pouvoir assister aux funérailles, dont la description minutieuse termine le premier livre de ses mémoires. C'est le seul dont il ait achevé et revu la rédaction.

A la nouvelle de cette mort, les fédérés liégeois voulurent reprendre Saint-Trond « que Philippe, dit Olivier, avait fait barrière. » C'est à ce propos que le chroniqueur fait connaître le vieux dicton :

Que nul ne passe le Hasbain (*Hesoye*)  
Qu'il ne soit combattu l'endemain.

A la bataille de Brusthem, Olivier fut au nombre des vingt chevaliers « pour avoir le regard sur la personne du duc. » Malgré ses vieux préjugés contre les communes insurgées, il sut rendre justice à leur valeur dont il avait été le digne témoin (octobre 1467). Il fit ensuite partie du comité institué pour choisir les hommes d'armes et les archers

qui devaient composer 1,200 lances d'ordonnance. Nommé capitaine de la première compagnie, il la conduisit à Abbeville pour surveiller les allures du roi.

Aux noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York qui se célébrèrent à Bruges en juin 1468, Olivier n'eut pas moins de besogne. Comme il l'écrivit en détail à son confrère le maître d'hôtel du duc de Bretagne, il eut, selon l'habitude, les rôles les plus divers : il lui fallut, par exemple, dresser le plan des intermèdes, composer les vers, et surveiller les juges du pas d'armes. Mais il se multipliait avec joie, car il croyait encore à l'avenir de ce royaume de Gaule-Belgique, si conforme à ses idées chevaleresques. Pour lui comme pour Chastellain, il dut y avoir quelque chose de cette infatuation que l'on rencontra depuis à la cour encore plus littéraire et plus éblouissante de Louis XIV. La splendeur semblait à tous un gage de durée.

Vers cette époque, eut lieu la fameuse entrevue de Péronne. Olivier, plus engagé que jamais dans les secrets de la politique, fut présent à presque toutes les péripéties. C'est en témoin, non pas indifférent, mais impartial, qu'il a relaté plus d'une circonstance que lui seul pouvait bien connaître. Il en parlait d'autant plus librement qu'il fut parmi les plus empressés à modérer la violente colère du duc. Grande était son influence de pacificateur, car elle était fondée sur une longue et fidèle étude du machiavélisme de Louis XI. Charles le Téméraire ne put donc pas suspecter les intentions de son serviteur qui lui rappelait que le roi était venu à Péronne avec un sauf-conduit, et que ce serait un éternel déshonneur à la maison de Bourgogne de manquer de foi à son suzerain. Ce tableau de la fureur de Charles et de la peur de Louis serait plus complet et plus philosophique, si Olivier n'avait dû donner à ses mémoires la tournure d'un livre d'éducation adressé au jeune Philippe le Beau. C'est aussi la raison qui doit justifier l'excessive importance qu'on y accorde à tout ce qui est céré-

monial, étiquette, et, en quelque sorte, des curiosités princières.

En 1475, dans la campagne de Neuss, qui commença les malheurs de la Bourgogne et des Pays-Bas, Olivier fit des prodiges de valeur. A l'armée comme à la cour, il avait toujours les missions spéciales, chanceuses et qui exigeaient une entière abnégation ; il y réussissait le plus souvent par l'habileté, le dévouement et la droiture. C'était un *flai* dans toute l'ancienne force du terme féodal. Ayant à raconter le supplice du connétable de Saint-Pol, qui tour à tour avait trahi le duc et le roi, il se borne à dire : « De ceste mort je ne quier guères à parler : car je ne l'approuve ni contredy, et en laisse faire aux nobles princes dessusdicts, qui en ordonnèrent à leur plaisir. »

Après les défaites de Granson et de Morat, Charles le Téméraire, exaspéré, soupçonneux, devint tout à fait terrible dans l'intimité. « Un jour, à Genève, dit Olivier, il me manda sur ma teste, que je prisse madame de Savoye (la duchesse Yolande) et ses enfants. Or, pour obéir à mon prince et à mon maistre, je fi ce qu'il me commanda, contre mon cœur. » Mais un des serviteurs de la duchesse parvint à enlever le jeune duc au milieu de l'escorte bourguignonne. Au retour, dit le chroniqueur, « le duc Charles me fit très-mauvaise chère, et (je) fu en danger de ma vie. »

Ces brutalités n'ébranlèrent pas la fidélité de De la Marche. Il s'attacha de plus en plus à cette malheureuse dynastie parce qu'elle lui paraissait appelée à former tôt ou tard le royaume-barrière des Pays-Bas entre la France et l'Allemagne. Aussi bien, cette maison de Bourgogne était devenue sa véritable patrie.

A Nancy (5 janvier 1477), il fut pris après s'être vaillamment comporté. Il aida, dit-on, à reconnaître le cadavre du duc. Avec d'autres prisonniers, on l'emmena « en la vile de Jou en Barrois. Je demoray pleige (caution) pour tous les autres, lesquels s'en alèrent au pais faire leur finance. » Enfin à Pâques il put payer 4,000 écus pour sa rançon, et

s'en alla aussitôt s'offrir à Marie de Bourgogne, sans vouloir écouter les propositions de Louis XI, qui avait su l'apprécier. Lors de la catastrophe de Hugonet et d'Imbercourt à Gand, il n'échappa que parce qu'il avait été appelé à Malines par la mère de la jeune duchesse. Bientôt il reçut l'ordre d'aller jusqu'à Cologneau-devant de Maximilien d'Autriche, le fiancé de Marie. Dans la nouvelle maison ducale, il fut « retenu grand et premier maistre d'hostel » et présida aux pompes de la joyeuse entrée de Gand. Il résida ensuite quelque temps à Bruges pour diriger les apprêts d'une nouvelle célébration de la Toison d'or. Cette cérémonie devait avoir à ses yeux, comme à ceux de son maître, une signification politique antifranaise.

A la mort de Louis XI, Olivier alla à Beaugency féliciter le nouveau roi de France, Charles VIII. Il présenta aussi les hommages de l'archiduc à la régente Anne de Beaujeu, et profita assez habilement des embarras de la minorité pour favoriser la politique de Maximilien. A peine revenu de cette ambassade, il retrouva son prince aux prises avec l'insurrection gantoise plus ou moins encouragée par les Gruuthuse, les Trazegnies, les Dadizele, etc. Il fut envoyé dans le Hainaut pour en ramener des auxiliaires wallons. Gand s'étant un moment réconcilié avec l'archiduc, Olivier alla y habiter le château des comtes de Flandre avec son jeune élève Philippe le Beau. Bientôt de nouvelles émeutes l'obligent à se sauver à Termonde. Le précepteur dut alors quitter son pupille pour aller à Utrecht, en compagnie de l'évêque de Cambrai et de l'abbé de Saint-Bertin, afin de s'entendre avec les Liégeois sur l'élection d'un nouveau prince-évêque.

Lorsque Maximilien, élu roi des Romains, partit pour se faire sacrer à Aix-la-Chapelle (1486), il nomma définitivement De la Marche « grand et premier maistre d'hostel » de la maison de son fils. Alors seulement le fidèle officier put jouir de quelque repos. Encore n'était-ce que pour étudier plus à loisir et se consacrer plus complètement à

l'éducation du jeune archiduc qu'il aimait à nommer *Croît-conseil*, tant il avait à se louer de sa docilité. Actif et dévoué jusqu'à son dernier souffle, Olivier n'a pas démenti sa devise : « Tant a souffert la Marche. » Il mourut à Bruxelles, âgé de 74 ans et fut enterré dans la vieille église de Caudenberg. L'épithaphe disait :

« Ci-gist Olivier, de la Marche seigneur  
 « Et grand maistre d'hostel, rempli de tout honneur  
 « Qui fut sage et secret, léal et magnifique,  
 « Et qui fit maints beaux dictz en belle ré-  
 [thorique.  
 « Dame Isabeau Machfoin mourut neuf aus  
 [après, etc. »

M. Kervyn de Lettenhove (édit. Chastellain, IV, 235, note) conjecture que cette dame, qui avait brillé au fameux banquet du *Vœu du Faisan*, était la veuve de Jean Coustain, favori du duc Philippe le Bon, décapité en 1462.

On cite parmi les œuvres d'Olivier de la Marche qui achèvent de le faire connaître :

1<sup>o</sup> Ses *Mémoires*, qui vont de 1435 à 1488. La seconde et dernière partie présente des lacunes; elle n'a pu être achevée par l'auteur. Le style de la *Préface et Introduction* adressée à Philippe le Beau est un curieux échantillon des périodes érudites et pompeuses telles qu'on les aimait à l'époque de la première renaissance. Messire Olivier De la Marche, alors sexagénaire, rappelle avec fierté qu'il a servi la maison de Bourgogne pendant un demi-siècle. Il voudrait avoir « le subtil parler » de Chastellain et « la rhétorique » de Molinet, ses deux amis, afin de pouvoir parler dignement des grands ducs d'Occident. Après de longs détails sur les blasons et sur les origines mythologiques de la dynastie bourguignonne, il s'interdit l'explication de la Toison d'or qui sera fournie par les chevaliers, confrères du jeune Philippe, et il en vient à lui dire : « Or, Monseigneur, recueillez en vostre estomac et enrichissez vostre cœur de bonnes vertus prises et cueillies au verger de voz ancesseurs. » Puis, d'un style plus ferme, il expose la grande politique de Charles le Téméraire qu'il appelle « Charles le Travaillant, vostre grand-

père maternel » et dont il est fier d'avoir eu les confidences. Si ce grand prince *tresbuché*, cela fait connaître « le pouvoir » de Dieu et comment il peut donner et « tollir à son vouloir les biens de fortune... Monseigneur, il est bon que vous entendiez comme Dieu meinne » et conduit les grandes choses et petites « à son plaisir. » Mais ces nobles façons de dire, qui font penser à Bossuet, sont ensuite gâtées par des extravagances d'étymologie et des conjectures mythologiques.

C'est vers l'an 1471, un peu avant la trahison de Comines, qu'il commença ses *mémoires*; car voici ce qu'on lit au début du premier livre : « Je donques » Olivier, seigneur de la Marche, chevalier, conseiller, maistre d'hostel et capitaine de la garde de Charles I<sup>er</sup>. « Je suis au milieu de la voye, car j'ay » 45 ans, et ressemble le cerf ou le noble chevreuil, lequel ayant tout le jour brouté et pasturé diverses feuilles, herbes et herbettes, les unes cueillies et prises sur les hauts arbres, entre les fleurs et près des fruits, et les autres tirées et cueillies bas, à la terre, parmi les orties et les ronces aguës, etc. »

On cite les éditions de Lyon, de Gand 1567, de Bruxelles 1616, de Louvain 1645 et les réimpressions de Petitot, Buchon, Michaud et Poujoulat (*Collections de Mémoires*).

2<sup>o</sup> (Annexe des *mémoires*) *L'Etat de la maison du duc Charles de Bouryogne, dict le Hardy*, composé l'an 1474. — Cette œuvre prouve combien l'auteur considérait la cour bourguignonne comme un parangon de civilisation et de courtoisie. C'est là qu'il expose que « en l'arbre des batailles la guerre est nommée justice à main forte. » (Cf. *Costuembok van Olivier de la Marche, onlangs door Kan. David omgewerkt; dietsche vertaling uit de Analecta Belgica van Ant. Matthæus* (School en Letterbode, II, 1).

3<sup>o</sup> *Traité et advis de quelques gentils-hommes sur les duels et les gages de bataille*. Paris, 1586.

4<sup>o</sup> *Traité de la manière de célébrer la noble feste de la Toison d'or*.

5° *La Source d'honneur pour maintenir la corporelle élégance des dames en vigueur florissante* (Lyon, 1532).

6° *Le Débat du Cuidier et de Fortune* (en vers manuscrits, Bibliothèque nationale de Paris); édition de Valenciennes par Jean de Liège, 1500, in-4°.

7° *Exemple du Mirouer d'entendement par la mort* ou (*cy commence un excellent et très prouffituable lien pour toute créature humaine, appelé le mirouer de la mort*, (sans date, 16 pages in-folio gothique). Un peu dans le genre de la ballade des *Dames du temps jadis* (par Villon).

8° *Le Parement et le Triomphe des dames d'honneur* (Paris 1510). C'est, dit M. Philarète Chasles, l'exemple le plus burlesque de l'exagération du genre allégorique. On y voit la description complète du costume d'une loyale femme, qui doit avoir *ceinture de chasteté, tablier de diligence et pantoufles d'humilité*. Ce doit être une œuvre de débutant ou de vieillard. La Bibliothèque nationale de Paris en possède deux exemplaires manuscrits illustrés de curieuses vignettes.

9° *Les Adevineaulx amoureux* (en prose et en vers).

10° *Le Chevalier délibéré* (allégories en vers des plus énigmatiques sur l'histoire de Charles le Téméraire. On cite une édition de Schiedam en 1483).

11° *Vie du duc de Bourgogne Philippe le Hardi*, en quatrains bizarres.

Un manuscrit de la collection Plantinienne contient d'autres pièces, telles que *Bon dictier à l'honneur du duc Charles, Exclamasses de Philippe le Bon, Strophes sur la Noël*, etc., qui caractérisent le serviteur des ducs de Bourgogne et le précepteur de Philippe le Beau.

J. Stecher.

*Mémoires d'Ot. de la Marche. — Nouvelle biographie générale* (Didot-Hoefler) — Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne. — Kervyn, Œuvres de Chastellain.*

**DE LA MARSELLE** (L.-D.-J. *Regis de Wolf*). Voir DE WOLF (L.-D.-J. *Regis*).

**DE LANDSHEERE** (Guillaume), écrivain ecclésiastique, né à Cassel (ancienne Flandre) le 22 février 1605, et décédé à Gand le 7 décembre 1666. Il entra dans la Compagnie de Jésus le

22 août 1619, n'ayant pas encore quinze ans accomplis. Il enseigna successivement les humanités, l'Écriture sainte et la théologie morale, combattit vivement les protestants, tant par ses écrits que par ses sermons, et donna des preuves de son zèle apostolique dans la plupart des villes de la Belgique. Le P. De Landsheere a publié un grand nombre d'ouvrages décrits avec soin par le P. Aug. De Backer, dans sa *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 615 et suiv. Nous ferons cependant remarquer que l'ouvrage, cité par le P. De Backer sous le n° 1, d'après la *Bibliotheca belgica* de Foppens, nous semble le même qu'un de ceux qui sont indiqués sous les nos 2 et 3.

E.-H.-J. Reusens.

**DE LA NEUVEFORGE** (Louis), diplomate, chevalier, fils d'Englebert, conseiller et procureur général du conseil de Luxembourg, et d'Agnès Huart, naquit probablement dans la province de Luxembourg et mourut à Ratisbonne le 21 août 1697. Licencié ès lois, il était avocat postulant au conseil de Luxembourg dès l'année 1649 et ensuite au parlement de Malines. Nommé conseiller au conseil de Luxembourg (9 janvier 1660) et garde de chartes (17 mars 1670), il reçut, à cause de sa connaissance de la langue allemande, la mission de représenter, dans l'Empire, le cercle de Bourgogne, en remplacement de l'abbé de Bellevaux. On était à l'une des époques les plus désastreuses pour la Belgique : après avoir vaincu les Provinces-Unies, Louis XIV violait impunément le territoire des Pays-Bas espagnols et y envoyait sans cesse des troupes; dès qu'il fut parvenu à détacher l'Angleterre et la Suède de l'alliance hollandaise, il n'eut plus de ménagements envers aucune puissance. Dans cette situation, l'Espagne abandonnée à elle-même, tourna les yeux vers l'Allemagne. Les Empereurs avaient été obligés bien souvent de rappeler le cercle de Bourgogne à son devoir; mais, dans ce moment, les rôles étaient intervertis. Les Pays-Bas firent valoir leurs droits à la protection de l'Empire. Il fallait, dans ce but, cajoler

tous les princes allemands, les gagner à la cause espagnole et les tourner contre la France. Louis De la Neuveforge fut chargé de cette tâche délicate auprès de la diète de Ratisbonne. Le 17 décembre 1672, il reçut des instructions destinées à le guider dans ces négociations si difficiles. Elles lui recommandaient spécialement de se mettre en bons termes avec l'ambassadeur de l'Empereur, le commissaire impérial, les députés des électeurs, des princes et des villes, et spécialement avec ceux de l'électeur de Trèves, de l'évêque de Salzbourg et de l'électeur de Brandebourg. Celui-ci s'étant plaint à la diète au sujet des ravages et des dévastations commises dans ses Etats par les Français, il était ordonné à De la Neuveforge de l'appuyer dans sa demande tendant à obtenir assistance et garantie de la part des princes de l'Empire : sa cause était, en effet, celle de la maison d'Espagne, comme de tous les princes, dont les possessions étaient attaquées par le roi de France. L'envoyé du cercle de Bourgogne n'était plus obligé, ainsi que l'avaient été ses prédécesseurs, à marchander ni services précuniaires, ni services d'hommes destinés à l'Empire. Les ministres de France avaient déjà fait, il est vrai, diverses propositions de paix ; mais l'envoyé belge, tout en affectant en public et dans les conversations particulières une certaine indifférence sous ce rapport, ne devait faire paraître aucune propension en faveur de la guerre, à moins qu'elle n'eût pour but le bien public et une paix ferme et stable : le gouvernement espagnol avait parfaitement compris qu'un traité de paix signé par la France n'était qu'un armistice. Enfin De la Neuveforge était chargé de demander des garanties en faveur du cercle de Bourgogne, de réclamer l'exécution des obligations auxquelles était tenu l'Empire, en conformité de la transaction d'Augsbourg de 1545, et d'exciter l'Allemagne contre la France. Il réussit merveilleusement dans sa mission. L'Empire s'émut. Le gouverneur général des Pays-Bas déclara la guerre à la France et se mit en communication

avec les forces des Provinces-Unies et de l'Allemagne. Louis XIV, abandonné dans ce moment de l'Angleterre et de la Suède, quitta l'offensive, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à introduire la mésintelligence entre les confédérés.

Les succès diplomatiques de De la Neuveforge engagèrent le gouvernement à lui confier d'autres missions. Il resta constamment dans l'Empire, toujours en lutte avec la France, et ne cessa jamais d'exciter la jalousie de l'Allemagne qu'inquiétait d'ailleurs l'esprit de conquêtes du grand roi.

Ses lettres adressées au gouvernement des Pays-Bas espagnols sont des plus intéressantes, au point de vue de l'histoire diplomatique de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles donnent aussi des renseignements complets sur la situation de l'Allemagne à cette époque. Elles forment en tout vingt-cinq volumes de 1673 à 1697, que l'on conserve aux archives du royaume à Bruxelles.

A sa mort, le corps de Louis De la Neuveforge fut transporté à Luxembourg et enterré dans l'église de Saint-Nicolas.

Il avait épousé (27 septembre 1659) Gertrude - Marguerite d'Anethan, fille du conseiller aulique de l'Empereur, chevalier et premier ministre du prince électeur de Trèves. De cette union naquirent trois enfants. Son fils Jean-Henri reçut, le 9 mars 1691, la commission de continuer les fonctions de son père dès que celui-ci viendrait à manquer. La correspondance de Jean-Henri avec les gouverneurs généraux des Pays-Bas commence en 1697 et finit en 1702. Elle forme un volume, qui se trouve également aux archives générales du royaume.

Ch. Piot.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *Archives du conseil d'Etat, et de la secrétairerie allemande*, aux archives générales du royaume à Bruxelles.

**DE LANGE** (*Herman-François*), compositeur et violoniste, né en 1717, à Liège, et mort dans la même ville en 1781. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la musique et puisa les notions de cet art dans l'une des écoles de cette ville : ce fut, selon toute apparence, à la collégiale de Saint-Paul, érigée de-



puis en église cathédrale, la cathédrale de Saint-Lambert ayant été détruite en 1794. Les parents du jeune artiste demeurèrent très-proche de là, dans le quartier de l'Île, où lui-même, d'ailleurs, ne cessa d'habiter jusqu'en ses derniers jours. La maison qu'il occupait sur le Pont d'Île portait pour enseigne « Aux Armes d'Angleterre. » La nature avait doué Delange de véritables aptitudes musicales : il fit des progrès rapides, et acquit un talent remarquable sur le violon. Il sollicita et obtint une bourse de la fondation Darchis, ce qui lui permit d'aller en Italie continuer ses études : c'était la récompense réservée, selon la coutume liégeoise, aux jeunes gens studieux. Arrivé à Rome, notre jeune musicien travailla le contre-point et la fugue sous l'abbé Giovambattista Costanzi, surnommé *Gioannino di Roma*, par ce motif qu'il était né dans la ville pontificale. Ce savant compositeur, alors maître de chapelle du collège germanique, remplit plus tard les mêmes fonctions à Saint-Pierre du Vatican : on le tenait pour l'un des chefs de l'école romaine, et il passait pour le plus habile violoniste de l'époque. Delange fit un stage assez prolongé chez ce maître ; après quoi, il s'en alla à Naples, ville musicale par excellence. Les conservatoires de *Santo Onofrio*, de la *Pietà de' Turchini* et de *Santa Maria di Loreto* étaient en renom : Leo, Porpora, Feo, Durante y professaient avec distinction. Notre artiste s'éprit de la musique expressive et colorée de ces maîtres. Il s'appliqua à l'étude de leurs œuvres ; et l'impression qu'il en reçut influa vivement sur son style. Aussi, par la suite, et tout en conservant une sincère gratitude à Costanzi, son premier maître, et à cette belle et pure école de Rome à laquelle il devait tant, se réclamait-il volontiers comme élève de l'école napolitaine. Après une absence de cinq à six ans, il revint au pays. Il y donna bientôt paraître des ouvrages de tous genres. Il publia des compositions pour l'église, des pièces instrumentales, un opéra en trois actes, des morceaux de chant à une,

deux, trois et quatre voix, un recueil périodique d'ariettes, etc. Ces productions furent, pour la plupart, accueillies avec faveur ; elles se répandirent non-seulement dans la principauté de Liège, mais aussi en Belgique, en Hollande, dans le nord de la France et dans une partie de l'Allemagne. Le chapitre de la collégiale de Saint-Paul s'empressa de s'attacher notre artiste, en lui offrant une place de premier violon dans l'orchestre de sa chapelle : Delange l'accepta, et durant quarante ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa carrière, conserva cette modeste position. Assurément, son incontestable mérite l'appelait à un poste musical plus important, et l'on est à bon droit surpris de ne pas le rencontrer, par exemple, à la tête de quelqu'une des maîtrises de la cité. Son existence s'écoula ainsi, sans grand bruit, un peu dans l'ombre, partagée entre les devoirs de son emploi au jubé de Saint-Paul et la culture de l'art auquel il avait voué sa vie. Herman-François Delange s'est marié deux fois, et il existe aujourd'hui encore, à Liège et à Bruxelles, de ses descendants. Sa première femme, Catherine-Marguerite Crosset, qu'il avait épousée le 1er mai 1754, étant morte le 7 mars 1763, il convola à d'autres noces le 18 septembre de la même année avec Marie-Anne-Catherine-Claire Ledrou. Cette seconde épouse était Liégeoise de naissance comme la précédente. Delange mourut, le 27 octobre 1781, âgé de soixante-quatre ans, et fut inhumé dans les cloîtres de l'église Saint-Paul.

Voici la liste, aussi complète que possible, des œuvres du maître liégeois :  
MUSIQUE INSTRUMENTALE. — 1<sup>o</sup> *Sei sonate a violino solo e basso da camera, da Ermanno Francesco Delange di Liegi. Opera prima*. Liège, chez l'auteur (et chez la veuve J. Jacob, sur le Pont-d'Isle. B. *Andrez sculp., a' spese dell' autore*. In-fol. Nous n'avons pu découvrir la date de publication de ce livre de sonates. Lorsque l'auteur le fit graver, il avait déjà composé un assez grand nombre d'autres ouvrages, comme il nous l'apprend dans cette note, placée au bas du titre : « *Si trova anche dall' istesso*

\* *autore ogni sorte di musica di chiesa, cioè Messî, Psalmi, Motetti ed Overture, nel gusto moderno napolitano.* \* Remarquons en passant que Delange n'a donné l'indication d'*opera prima, opera seconda, opera terza, etc.*, qu'à ses compositions instrumentales. Ce sont aussi les seules qu'il ait fait graver, et encore toutes ne l'ont-elles pas été. Quant à sa musique religieuse, elle circulait, sans exception, en simples copies manuscrites. Dans cette catégorie, il n'y a que les messes qui aient un numéro d'ordre; les motets, psaumes, etc., n'en portent aucun. — 2<sup>o</sup> *Sei overture a duoi violini, alto viola, basso continuo e duoi corni ad libitum*, da E.-F. Delange di Liegi. *Opera sesta. Liegi, appresso B. Andrez, intagliatore e stampatore, a' sue spese.* In-folio. E.-L. Gerber, qui, dans son *Historisch-Biographisches Lexicon der Tonkünstler*, etc. (Leipzig, 1790, t. I, col. 330), n'accorde à Delange qu'une notice de trois lignes que Chorou et Fayolle reproduisent dans leur *Dictionnaire historique des musiciens* (Paris, 1810, t. I, p. 177), mentionne ce sixième œuvre en lui assignant la date de 1768. Il y a là une erreur évidente : cet ouvrage a dû paraître au plus tard vers 1764, puisque les œuvres septième, huitième, neuvième et dixième, ainsi qu'on le voit ci-après, furent publiés en 1764, 1766 et 1767. — 3<sup>o</sup> *Six grandes symphonies à huit parties, qui peuvent s'exécuter en quatuor.* Op. 7. Liège, chez J.-E. Philippart, sur le Pont-d'Isle, 1764. In-folio. — 4<sup>o</sup> *Six sonates en trio, pour deux violons et basse.* Op. 8. Liège, *ibid.*, 1764. In-folio. — 5<sup>o</sup> *Six grandes symphonies à huit parties, savoir : deux violons, viole et basse, avec deux flûtes et deux cors ad libitum.* Op. 9. Liège, *ibid.*, 1766. In-folio. — 6<sup>o</sup> *Six grandes symphonies à huit parties, avec des menuets.* Op. 10. Liège, *ibid.*, 1767. In-folio. — 7<sup>o</sup> *Sei sonate a tre stromenti, violino primo o flauto, violino secondo e basso.* 1769. Cet ouvrage n'a pas été gravé; il se vendait en manuscrit chez l'auteur, aux Armes d'Angleterre, sur le Pont-d'Île. Notre exemplaire ne porte aucun chiffre d'œuvre. Il en est de même des deux morceaux suivants. — 8<sup>o</sup> *Sei*

*sonate a tre stromenti, violino o flauto, etc.* — 9<sup>o</sup> *Deux symphonies, l'une en sol et l'autre en re.* — MUSIQUE D'ÉGLISE. — 1<sup>o</sup> *Messa breve 1<sup>a</sup>* (en sol), à quatre voix, avec accompagnement de deux violons et basse continue. Parties séparées autographes. — 2<sup>o</sup> *Messa breve 2<sup>a</sup>* (en fa), *ibid.*, *id.* — 3<sup>o</sup> *Messa breve 3<sup>a</sup>* (en re), *ibid.*, *id.* — 4<sup>o</sup> *Messa breve 6<sup>a</sup>* (en sol), *ibid.*, plus deux cors, *id.* — 5<sup>o</sup> *Messe solennelle* (en re), *ibid.*, plus deux cors. Partition autographe. — 6<sup>o</sup> *Messe* (sans autre indication, de même que les suivantes) (en ut), *ibid.*, et deux cors. — 7<sup>o</sup> *Messe* (en mi bémol), *ibid.*, et deux cors. — 8<sup>o</sup> *Messe* (en fa), *ibid.*, avec deux hautbois et deux cors. — 9<sup>o</sup> *Messe* (en sol), *ibid.*, et deux cors. — 10<sup>o</sup> *Messe* (en ut), *ibid.* — 11<sup>o</sup> *Messe* (en si bémol), *ibid.* — 12<sup>o</sup> *Kyrie, Gloria et Credo* (en fa), *ibid.*, avec deux hautbois et deux cors. — 13<sup>o</sup> *Kyrie, Gloria et Credo* (en sol), *ibid.*, et deux cors. — 14<sup>o</sup> *Jam exulta* (en re), motetto a quattro voci, con violini, oboi, corni ed organo. — 15<sup>o</sup> *Lauda Sion* (en re), *ibid.* — 16<sup>o</sup> *Beatus vir* (en re), *ibid.* — 17<sup>o</sup> *Lætare et lauda Deum Legia* (en la), *ibid.* — 18<sup>o</sup> *Leto plausu* (en re), *ibid.* — 19<sup>o</sup> *Magnificat* (en re), *ibid.* — OUVRAGES DIVERS. — 1<sup>o</sup> *Le Rossignol ou Recueil de chansons, contenant ariettes, vaudevilles, rondeaux, airs à boire, avec une basse continue*, par le sieur E.-F. Delange. A Liège, chez l'auteur (et chez) J.-E. Philippart, imprimeur-libraire, 1765-1766. 2 vol. in-4<sup>o</sup> oblong. Ce recueil parut mensuellement par cahiers typographiés de vingt-quatre pages, à partir de janvier 1765 jusqu'en décembre 1766. Le privilège, daté du 27 décembre 1764, est accordé à l'auteur et à l'éditeur, \* à \* condition, dit S. A. le prince-évêque, \* qu'ils ne donneront que des chansons \* décentes et convenables, dont ils seront \* obligés de produire chaque mois, en \* notre Conseil-Privé, un exemplaire \* avant d'en faire la distribution au \* public, sous peine de révocation. \* Delange n'avait pas de collaborateur : toutes les pièces que contient le *Rossignol* sont de sa composition. Dans ce \* Recueil de chansons, \* disait bravement le prospectus

lancé par l'éditeur, Jean-Etienne Philippart, « se rencontrera le grand art de la musique française et italienne. » Ce n'était pas la première publication de ce genre que l'on eût faite à Liège : le recueil périodique de Delange avait été précédé des *Récréations harmoniques*, qui se publiaient dès 1756 chez F.-J. Desoer, et par *l'Echo*, qui paraissait chez Benoit Andrez depuis 1758. — 2<sup>o</sup> *Le Toton harmonique ou Nouveau jeu de hasard, par lequel toutes personnes pourront composer une infinité d'airs et de marches en trio, en faisant tourner un toton, et cela sans savoir la composition, ni même la musique. Ces airs et marches pourront se jouer sur toutes sortes d'instruments à cordes et à vent; par E.-F. Delange, compositeur de musique.* Liège, chez F.-J. Desoer, imprimeur-libraire, à la Croix d'or, sur le Pont-d'Isle, 1768. In-4<sup>o</sup>. C'est à tort que, dans la *Bibliographie liégeoise*, par X. De Theux, p. 288, l'on a attribué à notre auteur un autre ouvrage du même genre, ayant pour titre : *Ludus melothedicus ou le Jeu de dez harmonique, contenant plusieurs calculs, etc.* Celui-ci, édité par Benoit Andrez en 1759, n'est que la réimpression d'une publication française. Le titre, d'ailleurs, le dit tout au long : *Nouvelle édition, corrigée quant à la partie harmonique qui se trouve quelquefois défectueuse dans la première édition donnée depuis peu à Paris.* — 3<sup>o</sup> *Nicette ou l'Ecole de la vertu, comédie en trois actes et mêlée d'ariettes, par M. le commissaire Du Perron, et la musique de M. F. De Lange, citoyens de cette ville, représentée pour la première fois sur le théâtre de la même ville, en janvier 1776.* À Liège, chez D. De Boubers, imprimeur-libraire, 1776. In-8<sup>o</sup>. C'est le titre du libretto. La partition est demeurée inédite. Nous avons vainement parcouru les journaux et les revues du temps, pour savoir quel accueil le public liégeois fit à l'œuvre de ses deux concitoyens. Dans le volume de mars 1776 de *l'Esprit des journaux*, on trouve une analyse de la pièce, assez bienveillante du reste ; mais on ne dit mot de la musique, ni de l'effet que produisit l'ouvrage à la représentation. L'opéra de *Nicette ou l'Ecole*

*de la vertu*, dont le sujet est emprunté au conte de Marmontel intitulé *Laurette*, parut pour la première fois sur le théâtre de Liège, le 13 janvier 1776. Tout en rendant compte, dans sa préface, des modifications qu'il a dû faire subir à l'œuvre de l'écrivain français pour l'approprier aux nécessités de la scène lyrique : « Je ne l'ai pas faite, » dit Du Perron, en vue de mériter en auteur, ni d'en retirer aucun avantage ; mais simplement par complaisance pour M. De Lange, dont les productions sont connues depuis longtemps, et qui l'a mise en musique... J'espère que l'on voudra bien avoir de l'indulgence pour un homme qui n'est devenu poète que par hasard et parce qu'il fallait des ariettes pour le musicien. » — 4<sup>o</sup> *Trente morceaux de chant détachés, airs, duos, trios et quatuors, en partition.* Manuscrit autographe. Nous ignorons si ces morceaux, dont quelques-uns semblent appartenir à un opéra, ont été publiés. Dans tous les cas, aucun d'eux n'a été inséré dans le *Rossignol*.

L. Terry.

Registres de l'ancienne paroisse Saint-Adalbert, à l'état civil de Liège. — *Gazette de Liège*, publiée par F.-J. Desoer, années 1758-1776. — Renseignements particuliers.

**DELANGHE** (*Charles*), en latin LANGRUS, philologue, chanoine de la cathédrale de Liège, mourut dans cette ville le 29 juillet 1573. Jusque dans ces derniers temps, on n'a possédé aucune donnée positive sur le lieu de sa naissance. Juste Lipse, son ami, le croyait natif de Bruxelles, et c'est à son autorité que Paquot et d'autres s'en rapportent à cet égard. D'autre part, le père André Schott, Sanderus, Sweert et De Thou font naître Delanghe à Gand, et quelques érudits à Bruges. M. Félix van Hulst a le mérite d'avoir établi le premier, par un document inédit existant aux archives provinciales de Liège et qui équivalait à un registre d'état civil, que Delanghe vit le jour à Berquiny, dans le bailliage de Cassel, et que Jean Delanghe, secrétaire de Charles-Quint, n'était pas son père, comme on le supposait généralement,

maison oncle. On peut induire, en outre, de la teneur (1) du même document que ses parents changèrent plus tard de résidence. Ils auront probablement habité Bruxelles ou Gand, et peut-être successivement l'une et l'autre ville. Si, comme on l'affirme, Charles Delanghe fut l'ami d'enfance et d'études de Liévin Vanderbecke (Torrentius), son parent, il a dû demeurer à Gand, où, au rapport d'André Schott, il eut pour maître de grec et de latin un homme très-savant. Aucun biographe ne mentionne l'année de sa naissance, et Bernard affirme même qu'on ne la connaît pas; mais, s'il est vrai que Delanghe mourut à l'âge de cinquante-deux ans (2), il doit être né en 1521 : il avait donc quatre ans de plus que Torrentius, né en 1525. Delanghe alla étudier la philosophie et le droit à Louvain, où il fut rejoint, sinon accompagné par ce dernier. Son séjour dans cette ville fut long, car le document précité des archives de Liège nous apprend qu'il y jouit pendant six ans, au collège de Saint-Donatien, d'une bourse fondée par l'archevêque de Palerme. Après avoir achevé leurs études, Delanghe et Torrentius entreprirent ensemble, en 1552 (3), le voyage d'Italie; ils s'arrêtèrent à Bologne, où Delanghe prit le grade de docteur en droit civil et en droit canon. Les hommes les plus distingués de ce pays, dans l'église, dans l'érudition et dans la littérature, firent le meilleur accueil aux deux jeunes savants belges. A son retour en Belgique, Delanghe embrassa l'état ecclésiastique, et afin de se tenir éloigné des troubles qui agitaient alors les autres parties du pays, il fixa sa résidence à Liège. Il y échangea en 1555, contre un canonicat de Saint-Lambert, un canonicat de Sainte-Walburge à Furnes et un bénéfice de Sainte-Gertrude à Nivelles, dont il avait été pourvu on ne dit pas en quelle année.

Delanghe consacra à l'étude des au-

teurs anciens et de l'antiquité les loisirs que lui laissait sa place de chanoine et chercha dans la botanique un délassement à ses travaux littéraires. Possesseur de deux beaux jardins, il y cultivait les fleurs de tout genre et même des plantes médicinales. Ces jardins firent l'admiration de Juste Lipse, lorsque ce savant, en se rendant en Allemagne, s'arrêta à Liège et reçut l'hospitalité chez notre chanoine. Pendant son séjour à Vienne, il tâcha d'obtenir, des jardins de l'Empereur, dont le botaniste belge De l'Ecluse avait la direction, des oignons de tulipes et de jacinthes pour les offrir à son ami. De Vaulx appelle Delanghe le père des fleuristes liégeois. Au dire de De Thou, il aurait été le premier qui eût songé à élever des fleurs étrangères et il en aurait fait venir de l'Inde et d'autres contrées lointaines. Si l'assertion est vraie, il faut admettre qu'il eut bientôt des imitateurs; car Juste Lipse met dans sa bouche la critique de ces amateurs frivoles, qui ne cultivent les fleurs que pour satisfaire leur curiosité et leur paresse, et pour qui l'acquisition, la possession ou la perte d'une plante est un sujet d'anxiété.

Notre chanoine avait un grand désir de s'instruire; mais il semble n'avoir guère eu le goût d'écrire; au moins a-t-il montré peu d'empressement à faire jouir le public de ses écrits: il était parvenu à l'âge de quarante-deux ans quand il publia son édition de quelques traités philosophiques de Cicéron. Cette première publication lui conquist une place distinguée parmi les critiques contemporains, et elle est restée son titre principal à l'estime de la postérité. Delanghe s'était aidé, pour constituer son texte, de plusieurs manuscrits très-anciens existant en France et dans d'autres pays, mais principalement dans des abbayes de Belgique: on cite nommément un manuscrit de l'abbaye de Parc parmi

(1) TUNC Berquiny... tam tempore contracti matrimonii quam natiuitatis ipsius producentis.

(2) Vixit annos quinquaginta duo. Cette phrase se lit dans l'épithaphe de Langius donnée par Devaulx, p. 221; mais elle manque dans le texte reproduit par la plupart de ses biographes. J'ai lieu de croire à son authenticité, car la ré-

duction de l'inscription est probablement de Torrentius, et celui-ci n'aurait pas négligé d'indiquer, à la manière des anciens, la date de la naissance par la durée de la vie.

(3) Cette date résulte d'une lettre manuscrite de Lævinus Torrentius citée par Van Hulst.

ceux qui lui fournirent les meilleures corrections. Il fit suivre le texte de notes critiques marquées au coin d'un jugement sain et d'un esprit sagace. Cette édition est devenue depuis longtemps d'une grande rareté, à ce point que je ne suis pas parvenu à la trouver dans les bibliothèques de notre pays. Elle a pour titre :

*M. Tullii Ciceronis Officia, de Amicitia ac de Senectute e membranis Belgicis emendata notisque illustrata.* Antverpiæ ap. G. Sylvium, in-8°. 1563. Ibid. 1567. Orelli (*Onomasticum Tullian.*, p. I, p. 391) donne différemment, mais moins exactement, je pense, ce titre, qui aurait été : *de Officiis, de Senectute, de Amicitia, Paradoxa somnium Scipionis, cum annot. C. Langii.* — André Schott fit réimprimer les notes de Langius à la suite de ses *Observationum human. librè V.* Antverp. 1615, in-4°.

On a avancé sans fondement que Delanghe avait entrepris la révision du texte de toutes les œuvres de Cicéron. Il dit lui-même, dans le préambule de ses notes, que si cet essai trouve un accueil favorable, il revisera de la même manière quelques autres livres de cet auteur.

Lorsque, vers la même époque, J. Sambucus préparait une édition de Plaute, qui devait être imprimée chez Christophe Plantin d'Anvers, Delanghe mit à la disposition du célèbre typographe un exemplaire de ce poète où étaient notées, en regard des huit premières comédies, les variantes de trois manuscrits. Les variantes qui s'accordaient avec les leçons du meilleur manuscrit consulté par l'éditeur furent imprimées en marge du texte, et les autres reléguées à la fin du volume. Le texte de cette édition n'est, du reste, que la reproduction de celui de Camerarius et de son élève G. Fabricius ; et les additions qui y ont été faites ne sont pas en aussi grand nombre que l'annonce le titre : *Plauti comediæ XX olim a Jo. Camerario emendatæ, nunc vero plus quam CC versibus, qui passim desiderabantur ex VV. CC. additis, suo quodammodo nitore restitutæ op. et dilig. Jo. Sambuci. Aliquot eruditæ C. Langii, Adr. Turnebi, etc. observatt.* Antverp.

ap. Chr. Plant., 1566, in-16. Réimprimé plusieurs fois, notamment à Francfort, 1593, chez Weichel. Les variantes de Langius ont été reproduites dans le t. II de l'édition de Plaute publiée à Bâle, chez Hervagius, 1568, in-12. — Juste Lipse fait mention en plusieurs endroits d'observations de Delanghe sur Suétone ; son commentaire sur cet auteur, s'il fallait en croire le père Schott, est celui qu'acheva et publia Torrentius, Antverp., 1578, in-8°. Cette assertion semble confirmée par Adolphe Occo, qui, dans une lettre à Amersbach, affirme que ce commentaire n'est pas l'œuvre de l'éditeur, mais d'un savant décédé. Il est peu croyable cependant que l'évêque d'Anvers, si riche de son propre fonds, se soit approprié, même en partie, le travail de son ami. — On mentionne encore des notes inédites et perdues de Delanghe sur Sénèque, sur Pline, sur Solon et sur Dioscoride, sans qu'on en connaisse la nature, l'étendue, l'importance. — L'antiquité n'eut pas seule le privilège d'occuper les moments du chanoine de Saint-Lambert ; l'histoire de son pays attira aussi son attention. Il avait rassemblé un cartulaire de l'ancien pays de Liège, qui, par la suite, a successivement appartenu au baron de Crassier et au baron de Villenfagne, et qui est intitulé : *Collectio variorum diplomatum et actorum ecclesie et patriæ Leodiensis, ex archivis ecclesie cathedralis, collegiatarum ac monasteriorum opera Caroli Langii.* A une époque où tous les latinistes faisaient des vers, l'ami d'un poète aussi distingué que Torrentius pouvait difficilement résister à l'envie de s'essayer dans la poésie. On trouve de Delanghe, imprimées à la suite des poésies de Torrentius (Antverp. 1572, in-4° et 1594 in-8°, ap. Plant.), une ode sur la victoire navale de Lépante que don Juan d'Autriche remporta sur les Turcs ; une hymne sur la naissance du Christ ; une paraphrase de l'oraison dominicale, et une imprécation lyrique contre les troubles qui agitaient l'Europe. Un éloge de la ville de Liège a été inséré par André Schott dans ses *Obs. humanæ.* Peerlkamp, qui n'a connu que

l'une de ces pièces, estime qu'il n'y a rien à en dire ni en bien ni en mal : j'adhère à ce jugement, même après en avoir lu plusieurs. Toutefois l'éloge de Liège me paraît l'emporter sur les autres sous le rapport de l'expression poétique et de la facilité des vers.

Delanghe fut en relation avec les principaux érudits de son temps. Son caractère, autant que son savoir, lui avait acquis leur estime et leurs sympathies. Toutes les mentions qui le concernent dans leurs écrits sont bienveillantes et élogieuses. Juste Lipsé rendit hommage à ses principes en le choisissant pour son interlocuteur dans son traité sur la Constance.

Le chanoine de Saint-Lambert avait réuni une précieuse collection de livres, parmi lesquels se trouvaient plusieurs manuscrits grecs et latins. À sa mort, Torrentius acheta sa bibliothèque pour la réunir à la sienne, qu'il légua plus tard aux jésuites de Louvain. Delanghe avait laissé son portrait à son cousin et ami Pierre Oranius ou d'Heur, qui lui ferma les yeux. Jean Doverin et Lævinus Torrentius, ses exécuteurs testamentaires, consacrèrent, dans l'ancien chœur de Saint-Lambert, l'inscription funéraire rapportée par la plupart de ses biographes.

J. Roulez.

And. Schottl *Observationum humanarum*, lib. V, etc., Antv., 1615, in-4°. — Devaulx, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Liège*, t. V, p. 219 à 221. — Paquot, *Mémoires*, etc., t. XI, p. 455. — Ph. Bernard, *Rapport sur les manuscrits de Ch. Langius*, Bruxelles, 1843, in-8°. — F. Van Hulst, *Charles de Langhe et Liévin Vanderbecke*, dans la *Revue Belge*, t. I, pages 433-457; t. II, pages 217-233.

**DE LANGHE** (*François-Xavier*), administrateur, législateur, naquit à Ypres le 3 décembre 1785, et mourut à Schaerbeek le 8 octobre 1853. Il était issu d'une famille notable, éteinte aujourd'hui, mais qui avait fourni, pendant deux siècles, des magistrats à la commune et à la châtellenie.

Après avoir obtenu à Paris le diplôme de licencié en droit, De Langhe fut nommé auditeur au conseil d'État de l'empire français, puis, en conservant ce titre, sous-préfet de l'arrondissement de Bruges, position qu'il ne perdit qu'en

1814, lors de l'évacuation de la Belgique par les Français. Il ne resta pas longtemps inactif : au mois de juin 1819, les états provinciaux de la Flandre occidentale l'éurent membre de la deuxième chambre des états généraux du royaume des Pays-Bas; et, réélu à diverses reprises, il continua à siéger dans cette assemblée législative jusqu'à la révolution de 1830. Bien qu'il fût libéral, partisan des idées philosophiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et même quelque peu jacobin, il appartenait à l'opposition parlementaire et, sans vouloir le renversement de la dynastie, à la coalition cléricalo-libérale qui, sous le nom de *l'Union*, se forma durant les dernières années du règne de Guillaume I<sup>er</sup>. À dater de cette époque, De Langhe se montra un des adversaires les plus actifs du gouvernement : à l'occasion du vote du projet de loi contre la presse, envoyé avec le fameux message du 11 décembre 1829 aux états généraux, il fut l'un des douze députés des provinces méridionales à la seconde chambre qui eurent le courage de voter contre cette loi liberticide. Au dehors, il prêta son concours au comité central et extraparlamentaire de *l'Union* qui organisait la résistance contre le cabinet que dirigeait M. Van Maanen, et unit ses efforts à ceux des chefs des *patriotes* avec qui il était en relations intimes, pour renverser le ministère. Son nom fut mêlé même à ceux de MM. De Potter, Van de Weyer, Bartels, Tielemans, etc., qu'un procès politique célèbre rendit populaires à cette époque.

Dès que la révolution belge éclata (1830), De Langhe accourut à Bruxelles; il y aida, non en prenant les armes, mais par ses conseils et par l'influence qu'il exerçait sur ses amis placés à la tête du mouvement populaire. Il fut encore l'un des cinq députés qui, au mois de septembre 1830, se rendirent à Paris pour étudier les événements et observer la marche du gouvernement issu de la révolution de juillet. Bien que *l'Arnheimische courant* eût demandé leur tête, ces courageux citoyens osèrent, à leur retour, tenter encore une démarche de réconciliation auprès du roi à La Haye.

Malgré ses opinions libérales et philosophiques, De Langhe, très-populaire alors, fut, élu, le 4 novembre 1830, membre du Congrès national par l'arrondissement d'Ypres, où le clergé disposait cependant d'une grande majorité. Habitué aux luttes parlementaires par une pratique de onze années, mis en relief par ses discours et par ses actes au sein des états généraux, le député d'Ypres ne tarda pas à occuper une position distinguée dans notre mémorable assemblée constituante. Il y vota contre le principe de l'indépendance absolue du clergé (23 décembre) et contre la liberté illimitée de l'enseignement : il voulait que les établissements d'instruction publique fussent soumis à la surveillance de l'État (24 décembre). Il se montra peu favorable à la liberté, sans restriction, du droit d'association et de réunion, et proposa même de soumettre, en certains cas, le droit de s'assembler à une autorisation préalable (27 décembre). Il se prononça d'abord pour un sénat dont les membres, en nombre illimité, seraient nommés à vie par le chef de l'État; toutefois il admit plus tard l'organisation du sénat tel qu'il existe aujourd'hui. C'est sur sa proposition que le Congrès décida d'accorder aux membres de la chambre des représentants une indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas pendant la session.

Après s'être prononcé contre la proposition d'exclure la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique (23 novembre), le député d'Ypres la vota le lendemain; mais il déclara, aux applaudissements de l'assemblée, qu'il émettait ce vote pour protester contre les menaces auxquelles les puissances avaient eu recours dans le but de faire écarter cette proposition. Enfin, lors de la discussion sur le choix du chef de l'État, De Langhe fit partie des soixante-quatorze membres qui votèrent (3 février 1831) pour le duc de Leuchtenberg. Ce vote fut le dernier qu'il émit au congrès : le lendemain (4 février), il donna sa démission, motivée sur la décision prise la veille par l'assemblée et qui était contraire à son opinion.

De Langhe rentra momentanément dans la vie privée; mais, en 1836, il consentit à accepter un double mandat : il fut, cette année, élu membre de la chambre des représentants pour l'arrondissement d'Ypres et conseiller communal du chef-lieu de cet arrondissement (31 octobre).

Il quitta de nouveau la chambre en 1841 et l'hôtel de ville d'Ypres en 1842.

Dans ses fonctions modestes de conseiller communal, l'ancien constituant chercha à faire prévaloir, dans la pratique, les idées qu'il avait préconisées au Congrès; il contribua au maintien et à la réorganisation des établissements locaux d'instruction dirigés par la ville, et que l'on proposait de supprimer afin de donner au clergé le monopole de l'enseignement. En 1849, il eut quelque velléité de rentrer dans la vie parlementaire; il sollicita, des électeurs de l'arrondissement d'Ypres, un mandat de sénateur; mais il échoua aux élections du 19 juin.

François-Xavier De Langhe mourut à Schaerbeek le 8 octobre 1853, à l'âge de soixante-huit ans, et fut enterré au cimetière de Laeken. Il était décoré de la croix de fer et chevalier de l'ordre de Léopold. C'était un homme instruit, d'un caractère ferme et indépendant, mais chez qui ces nobles qualités étaient parfois poussées trop loin : la fermeté de caractère devient alors de l'entêtement, et l'esprit d'indépendance, l'esprit d'opposition. De Langhe aimait son pays, il le servit avec dévouement; il ne transigea point, ni avec sa conscience ni avec son devoir, se préoccupant toujours des questions d'intérêt général, jamais, et on le lui a reproché, des intérêts personnels de ses mandants, ni des questions d'intérêt local.

La famille De Langhe portait d'azur à la fasces d'or, à 6 étoiles à 6 rais de même, 3 en chef et 3 en pointe.

Aug. Vander Meersch.

Souvenirs personnels; notes fournies par des contemporains; état civil et archives communales d'Ypres; archives des états généraux, du congrès et de la chambre des représentants déposées au palais de la Nation. — Bartels, *les Flandres et la révolution belge*. — Ouvrage de M. Huytens sur le Congrès national de 1830. — Épitaphe de De Langhe au cimetière de Laeken.

**DE LANGHE (Jean)**, ou **LONGUS** plus généralement connu sous le nom de **IPERIUS**, du lieu de sa naissance, chroniqueur, né à Ypres vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, et mort le 2 janvier 1383. Il fit de brillantes études à Paris, y obtint le grade de *doctor decretorum* et se retira à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, dont il devint l'abbé en 1365; il dirigea ce monastère pendant dix-sept ans, se faisant aimer et vénérer tant par sa douceur et sa piété que par ses profondes connaissances. Iperius est l'auteur d'une œuvre importante, souvent consultée par les érudits et connue sous le titre de *La chronique de Saint-Bertin, commençant à l'année 590 et finissant en 1294*. Elle comprend l'histoire de cinquante-quatre abbés et renferme un grand nombre de détails intéressants sur l'histoire sacrée et profane de cette époque. Il existe plusieurs manuscrits de cette chronique : l'abbaye de Saint-Bertin en possédait un; un second était conservé chez les chanoines d'Ypres; un troisième appartenait à André Hoius, professeur royal d'histoire à Douai; enfin un quatrième se trouvait à l'abbaye de Gembloux. N. Vitus et, plus tard, dom J. Luc d'Achery avaient, assure-t-on, l'intention de publier cette chronique, et la mort de ce dernier l'a seul empêché de mettre ce projet à exécution. Quoi qu'il en soit, l'œuvre d'Iperius ne fut imprimée qu'en 1717, dans le tome III, pages 442-776, du *Thesaurus novus anecdotorum*, par les soins des bénédictins Martène et Durand. Cette publication fut collationnée sur les manuscrits de Gembloux et de Douai; elle eut une continuation dans le tome VI, p. 613, de la nouvelle collection des monuments anciens par les bénédictins français.

La chronique d'Iperius constitue un précieux monument pour l'histoire de notre pays : l'auteur ne se borne pas, comme la plupart des chroniqueurs, à décrire ce qui est relatif à son ordre; il relate avec soin d'autres événements, surtout les faits et gestes des comtes de Flandre; aussi Meyerus et particulièrement Ferreole de Locres en ont-ils large-

ment usé pour la rédaction de leurs annales. D'après ce que dit notre chroniqueur lui-même, dans son prologue, il a composé son œuvre d'après les archives de son couvent et de beaucoup d'autres, et rien ne s'y trouve mentionné qui ne soit établi sur des textes originaux; il cite parmi ceux-ci la vie des Saints. Cependant Iperius ne fut pas le seul rédacteur de cette chronique, comme l'indiquent ses savants éditeurs; elle avait été faite jusqu'en 1229 par des auteurs contemporains.

De Langhe écrivit aussi la vie de saint Erkembodon, travail qui a été publié par le P. Henschenius, avec des notes et éclaircissements, dans les *Acta sanctorum*, au 12 avril. D'après Foppens, il existe, à la Bibliothèque nationale à Paris (sous le n<sup>o</sup> 8389), un livre portant pour titre : *Itinéraire de la pègrination et du voyage que fist un bon preud-homme des frères prescheurs qui ot nom frère Rioul, et se terminant par ce passage : Sont en ce livre contenue par sobriété les royaumes et les gens, les provinces, les loix, les sectes, les hérésies, les monstres et les merveilles que ledit frère trouva es parties d'Orient. Et fu cils livres translaté du latin en françois par frère Jeand' Ypres, moine de Saint-Bertin en Saint-Omer, en l'an MCCCLI accomplis*. L'épithaphe d'Iperius, reproduite par Foppens, était conçue comme suit : *Hic jacet piæ memoriæ Joannes, Oriundus de Ypra, quondam abbas Monasterii, qui recit XVII annis. Et obiit anno Dni M.CCC.LXXXIII secunda die mensis Januarii. Orate pro eo. Requiescat in pace. Amen.*

On mentionne un autre personnage, connu sous le nom de Joannes de Ipra : celui-ci fut abbé de Lobbes et mourut en 1230.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 669. — Moréti, *Dictionnaire historique*. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. I, p. 232.

**DE LANGHE (Olivier)** ou **LONGI**, chroniqueur et écrivain ecclésiastique, florissait vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, et mourut à Gand après l'année 1461. Jeune encore, il prit les grades de maître ès



arts et de bachelier formel en théologie; plus tard, il remplit pendant plusieurs années les fonctions de bibliothécaire et de prieur à la célèbre abbaye de Saint-Bavon à Gand. L'auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon* (Gand, 1855, pages 148 et 149) émet des soupçons au sujet d'intrigues que le prieur De Langhe aurait ourdies, avec d'autres religieux, contre son abbé, Guillaume van Bossuyt, afin d'obtenir de celui-ci, en sa faveur, la résignation de la dignité abbatiale : ces soupçons, que n'appuie aucune preuve, nous semblent d'autant plus dénués de fondement, qu'au mois d'avril 1447, De Langhe fit des démarches sérieuses auprès de l'abbé, pour l'engager à ne pas se démettre de ses fonctions. De Langhe resta prieur jusqu'en 1455; à cette époque, il fut remplacé dans cette charge par Luc Zoetangys ou Zoetangs.

De Langhe a laissé de nombreux ouvrages, qui témoignent de son assiduité au travail et de ses connaissances variées. Voici la liste de ses principaux écrits : 1° Un abrégé de la vie et des miracles de quelques saints qui, au x<sup>v</sup>e siècle, étaient en grande vénération à l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand. Cet ouvrage est intitulé : *Legenda sanctorum huius loci* (id est abbatiae S. Bavonis) *compendiose, substantialiter tamen recitata*, etc.; il forme un volume in-8°, vélin, de 66 feuillets, conservé aujourd'hui à la bibliothèque de l'université de Gand, n° 164 du *Catalogue des manuscrits*. — 2° A la suite du manuscrit précédent se trouve une petite chronique, portant pour titre : *Sequitur quasi continencia asserum papalium huius ecclesie Gandensis, quod totum ego Oliverus correati diligenter cum croniciis anno Domini 1437*. Ce travail, qui occupe les trois derniers feuillets du volume (feuillets 64-66), a été publié par Van Lokeren à la fin de la *Chronique de Jean de Thielrode* (Gand 1835, pages 197-200). Ghesquière, qui cite un passage de la chronique de De Langhe (*Acta SS. Belgii*, II, p. 534), observe avec raison que, malgré l'annonce pompeuse de corrections faites par l'auteur, aucune date fautive n'a

été redressée dans cette chronique, et que les erreurs y sont aussi nombreuses que dans le *Chronicon Bavonianum* dont elle est le résumé. — 3° Une traduction flamande de la *Vie de sainte Colette*, écrite originellement en français par Pierre De Vaulx, frère mineur de l'Observance et dernier confesseur de la sainte. Un exemplaire de cette traduction, probablement l'autographe même de De Langhe, se trouve à la bibliothèque de l'université de Gand, n° 166 du *Catalogue des manuscrits*; vol. in-8°, papier, de 156 feuillets; il est intitulé : *Tfulmaecte ende helich leven van eenre zeere devoter ende oetmoedegher maecht, ghenomt sustre Colette*. Cette traduction, faite, vers l'année 1450, non pas sur le texte original français, mais, comme De Langhe a soin de le faire observer lui-même, sur une version latine composée, sous les yeux de l'auteur, par un docteur en théologie, diffère considérablement de la traduction donnée, vers la même époque, par Etienne de Juliers et publiée par les bollandistes dans les *Acta sanctorum Martii*, I, pages 539-587; ce dernier travail manque de fidélité et est une amplification oratoire plutôt qu'une version (1). — 4° De Langhe fit, de sa propre main, une copie de la première de ces deux traductions latines et l'enrichit d'une longue préface et d'un appendice; le manuscrit original de De Langhe, exécuté vers 1461, est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 4840 de la section des manuscrits. — 5° *Tractatus de processions cum sacro corpore beati Livini versus Houthem*; manuscrit, existant autrefois à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand, et cité avec éloge par Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, III, p. 121. — 6° Le *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand*, dressé par De Langhe entre 1440 et 1460 : il a été publié par extraits dans

(1) Le texte original français de la vie de S. Colette par Pierre de Vaulx a été publié tout récemment pour la première fois par M. Corblet dans l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, I, pages 363-530.

le *Message des sciences*, 1837, pages 478-481. — 7<sup>o</sup> *Les Statuts de la confrérie de Saint-Liévin*, traduits en 1437, et qui sont conservés jusqu'aujourd'hui dans les archives de la cathédrale de Gand.

Nous trouvons encore, dans les biographies de De Langhe et dans la *Bibliotheca belgica manuscripta* de Sanderus, l'indication des manuscrits suivants du prieur de Saint-Bavon : 8<sup>o</sup> *De redivitibus ad vitam*, conservé autrefois au Grand-Collège du Saint-Esprit, à Louvain. — 9<sup>o</sup> *De sacramento Eucharistiæ*. — 10<sup>o</sup> *Tractatus super periculis in Missa contingentibus*. — 11<sup>o</sup> *De modo confitendi et discussione vitiorum*. — 12<sup>o</sup> *De vitio simoniae*.

Enfin, le catalogue de la bibliothèque de Saint-Bavon, fait par De Langhe lui-même, mentionne : 13<sup>o</sup> *Tractatus de excommunicatione*. — 14<sup>o</sup> *Concordantia quatuor Evangelistarum*. — 15<sup>o</sup> *Flores Evangeliorum*. — 16<sup>o</sup> *Sermo factus in Vigilia Nativitatis Domini coram religiosis Sancti Bavonis*. — 17<sup>o</sup> *Sermones facti in ecclesia Sancti Michaelis Gandensis*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, pages 926 et 932, dédouble le prieur de Saint-Bavon sous les noms de Niverius Langius et Oliverius Longus. — *Message des sciences*, 1837, pages 477-482. — *Chronique de Jean de Thierode*, p. 146.

**DE LA PIERRE** (Corneille) ou A LAPIDE, écrivain ecclésiastique, né à Bocholt (Limbourg), en 1566, et décédé en 1637. Voir VANDEN STEEN (Corneille).

**DE LA PLACE** (Jean), ou BASILIDÈS, hagiographe, né à Ath (Hainaut). Il fut un des premiers profès du couvent des Capucins, établi dans cette ville en 1610, à la demande du gouverneur châtelain, le seigneur Charles de Gavre, comte de Beurieu, et placé sous la protection des archiducs. Lors de son entrée dans l'ordre, Jean De la Place avait échangé son nom de famille contre celui de Basilidès. (Voir ci-dessus, t. Ier, col. 744.) On lui doit, entre autres livres, une Vie assez étendue de sainte Aldegonde, patronne de Maubeuge, qui fut imprimée à Arras en 1622. Quoi qu'on puisse le compter parmi les écri-

vains, on ne trouve aucune mention de lui dans la *Bibliotheca franciscana* publiée à Madrid en 1740, par P. a Soto, ni dans la *Bibliotheca scriptorum ordinis S. Francisci Capucinatorum* par Bernh. à Bononia (Venise, 1747, in-fol.), où sont énumérés cependant les écrits et les opuscules des membres de l'Ordre, appartenant aux localités comprises dans l'ancienne Belgique, la Wallonie, le pays de Lille et la Flandre.

Félix Nève.

Brasseur, *Origines Hannoniæ Cœnobiorum*, p. 338. — Paquot, *Mémoires pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, éd. in fol., tome III, p. 225. — De Boussu, *Histoire de la ville d'Ath*, Mons, 1780, p. 322 et suivantes.

**DE LA ROCHE** (Laurent), abbé d'Orval, écrivain ecclésiastique, né à La Roche, en 1586, et mort le 5 décembre 1638. Voir MICHAELIS (Laurent).

**DE LA RUE** (François) ou RŒUS, médecin, né à Lille, où il mourut en 1585, à un âge assez avancé, après y avoir longtemps pratiqué la médecine. C'était un homme très-instruit, qui, tout en s'occupant particulièrement d'histoire naturelle, avait cultivé les lettres, et qui connaissait même l'hébreu. On a de lui un ouvrage curieux : *De Gemmis aliquot, iis præsertim quarum Divus Joannes Apostolus in sua Apocalypsi meminit, de aliis quoque quorum usus hoc ævi percerebuit. Libri duo Theologis non minus utiles quam Philosophis et omnino felicioribus ingenis perjurandi, è non vulgaribus utriusque Philosophiæ aditibus depromti*. Paris, 1547, in-12. L'ouvrage est précédé d'une appréciation de Pascal Baudouin, sous forme de lettre à l'auteur. Il fut réimprimé à Turin en 1565, in-12; à Lyon, en 1588, 1595 et 1652, in-12, avec la *Philosophie sacrée* de François Vallès. Une autre édition, Francfort, 1596, in-12, est accompagnée de divers opuscules sur toutes sortes de minéraux; une dernière, publiée dans la même ville en 1626, in-16, accompagnée, d'après les uns, *Similitudines ac Paraboles, etc.*, et, d'après les autres *De occultis naturæ miraculis*, de Læv. Lemnius.

G. Dewalque.

Le P. Lelong, Sweertius, Foppens, Paquot, Eloy.

\* **DELARUE** (*Pierre*), musicien-compositeur, vécut à la fin du xve siècle et pendant la première moitié du xvie. Il fut un de ces artistes justement célèbres qui établirent la supériorité des Pays-Bas dans l'art musical. Il était né en Picardie, contrée qui faisait alors partie des possessions des ducs de Bourgogne et conséquemment de nos provinces. On l'a désigné tour à tour sous les prénoms de *Pierre*, *Pierchon*, *Pierzon*, *Perisone*, *Pierazon*, et même sous les noms de *De la Ruellien* et de *Petrus Platensis*. Ces variantes embarrassèrent pendant longtemps des écrivains, d'ailleurs très-compétents; aujourd'hui, il n'existe plus aucun doute à cet égard: toutes les biographies désignent le grand compositeur sous le nom de Pierre Delarue. Les détails sur sa vie sont rares; mais on connaît un nombre considérable de ses œuvres, quoiqu'on soit loin de les connaître toutes.

Delarue, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, fut l'élève de Jean Ockeghem. Dès 1485, il faisait partie de la chapelle de musique des ducs de Bourgogne, comme le prouve un état du personnel de cette chapelle, dressé le 2 avril 1485 et cité par M. Pinchart dans le § 93 de son ouvrage intitulé : *Archives des Arts, des Sciences et des Lettres*. Cet état est le document le plus ancien qui cite le célèbre musicien. M. Gachard a également retrouvé, dans les archives de Lille, un compte de l'an 1495, mentionnant, en faveur de plusieurs musiciens de la chapelle des ducs, parmi lesquels figure notre compositeur, un « *payement à cause qu'ils n'ont rien reçu depuis le 17 novembre 1492, que le roi des Romains les retint à son service, jusqu'au 30 septembre 1495.* » Enfin, un état de l'hôtel de Philippe le Bel, duc de Bourgogne, dressé en 1496 et mis au jour par M. le baron de Reiffenberg, cite *Pierchon de la Rue, chapelain*, comme étant payé à 12 sols par jour.

En 1501, Pierre Delarue étant en possession d'une prébende à Courtrai, qu'il paraît avoir échangée, plus tard, contre une autre à l'église de Saint-Aubin à Namur et qu'il résigna au mois de

juin 1510. C'est en cette dernière année qu'il figure, pour la dernière fois, dans les états de la maison des ducs; il en fit donc partie pendant un quart de siècle, sous les gouvernements successifs de Marie de Bourgogne, de Philippe le Beau et de Marguerite d'Autriche; il fut surtout en faveur auprès de cette dernière princesse, dont il devint le compositeur favori. L'époque de sa mort est inconnue; mais c'est à tort que le poète allemand Bruschius affirme que Pierre Delarue composa en 1540 des *Lamentations de Jérémie*: bien qu'il ait atteint un âge fort avancé, il n'est guère probable qu'il ait vécu jusqu'à cette époque.

La première publication qui contienne de ses compositions est due à l'inventeur de la typographie musicale par caractères mobiles, Ottavio Petrucci de Fossombrone; elle est intitulée : *Harmonica Musicae Odhecaton*. Dans les trois volumes de cette collection, éditée à Venise en 1501, se trouvent plusieurs chansons à quatre parties de notre compositeur; elles portent les titres suivants : *Por quoy non*; — *Ce n'est pas*; — *Tous les regres*; — *Fors seulement*; — *Myn heer*. Le même éditeur publia, le 10 février 1503, le volume : *Canti cento cinquanta*, qui renferme aussi quelques chansons à quatre parties de l'artiste. Le 31 octobre 1503, parut le volume : *Misse de la Rue. Beate Virginis. Puer natus. Sexti, ut, fu. Lomme arme. Nunquam fue pena maior*. En 1505, un *Salve Regina* à quatre voix, du compositeur, fut inséré dans les *Motetti de la Corona*, et, en 1508, l'une de ses messes, dans les *Missarum diversorum auctorum Liber primus*: recueil dont Petrucci était l'éditeur. Cinquante messes furent publiées en 1513, et une seule en 1515, dans le volume d'Antoine de Fevin. Enfin le recueil publié à Rome en 1516 par Andrea Antico de Montona en contient deux autres à quatre voix. Plusieurs de ses motets font partie du volume intitulé : *Liber selectarum Cationum, quas vulgo Mutetas appellant*, imprimé à Augsbourg en 1520, chez Grimm et Wyrung. La réputation et la

faveur dont Pierre Delarue jouissait près de Marguerite d'Autriche devaient être grandes : ses œuvres, en effet, furent transcrites, vers 1530, en plusieurs volumes richement ornés, par les ordres de cette princesse, si renommée par son goût pour les arts et surtout pour la poésie et la musique : un de ces volumes en vélin in-folio contenant de Delarue six messes à cinq voix et une à quatre, appartient à la bibliothèque royale de Bruxelles; il avait primitivement été destiné à la chapelle de Jean III, roi de Portugal, et de son épouse Catherine d'Autriche, sœur de Marguerite; aussi les portraits de ces personnages y figurent-ils avec leurs armoiries. Dans la collection publiée à Nuremberg en 1538, et qui renferme quinze messes, on en trouve de nouveau une à quatre voix de Pierre Delarue. La collection de messes, publiée dans la même ville en 1539, reproduit trois de celles qui avaient été imprimées précédemment par Petrucci. Diverses chansons, composées par notre artiste, furent insérées dans le volume : *Selectissima necnon familiarissima cantiones ultra centum*, qui parut à Augsbourg en 1540 chez Melchior Kriesstein, ainsi que dans l'ouvrage : *Tricinia tum veterum, tum recentiorum in arte musica symphonistarum, latina, germanica, brabantica et gallica*, sorti en 1542 des presses de Georges Rhaw à Witteberg. Plusieurs de ses madrigaux à quatre voix parurent en 1544, chez Antonio Gardane à Venise, et quelques-uns furent réimprimés par Burney. On rencontre de ses chansons à deux voix dans la collection : *Bicinia gallica, latina et germanica*, faite à Witteberg en 1545, et diverses autres de ses compositions dans le volume intitulé : *Lamentationes Hieremia propheta*, que Montanus et Neuber publièrent, en 1549, à Nuremberg. (C'est là peut-être le volume dont parle le poète Bruschius.) Il s'en trouve également dans le troisième tome des *Psalmorum selectorum libri*, imprimés en 1553 chez les mêmes. Une collection de motets, imprimée à Nuremberg en 1564, contient un *Lauda anima mea Dominum* de Pierre Delarue qui a été

réimprimé dans Forkel. Le volume : *Harmonia suavissima octo*, publié en 1567 à Nuremberg, chez Gerlach, est enrichi aussi de plusieurs de ses compositions. Enfin, le recueil de fugues, mis au jour en 1587 à Lauingen, contient, de lui, des morceaux pour orgue. Plusieurs de ses œuvres, restées inédites, existent encore en manuscrit. Un volume qui se trouve actuellement aux archives de Malines et qui fut écrit d'après les ordres de Marguerite d'Autriche, pour le service de sa propre chapelle, contient quatre messes à quatre voix et une à cinq. La messe à quatre voix publiée à Rome en 1516 est reproduite dans un manuscrit déposé à la bibliothèque de Cambrai. Un autre volume déposé à Bruxelles en renferme une à cinq voix et une à quatre, ainsi qu'un *Stabat mater* à cinq voix. La bibliothèque de Munich possède, dans ses manuscrits, deux messes à quatre voix et une à cinq; un *Credo* à quatre voix; deux *Salve Regina* et deux *Vita dulcedo* à quatre voix; une messe de *Requiem* à quatre voix : tous ouvrages de notre compositeur. Enfin, un manuscrit de la chapelle pontificale à Rome contient deux de ses messes. Les doubles emplois produits par la copie des manuscrits et par les réimpressions étant déduits de cette énumération, on compte vingt-neuf messes différentes de Pierre Delarue qui sont parvenues jusqu'à nous. Si l'on ajoute à ces œuvres les motets, les madrigaux et les chansons que nous avons mentionnés, l'on aura une idée de la fécondité du célèbre compositeur.

Alph. GOOVAERTS.

Baini, *Memorie della vita e delle opere di Giov. Pieri da Palestrina*, note 334. — De Cousse-maker, *Notice des collections musicales de la bibliothèque de Cambrai*, p. 55. — E. Fétis, *Les musiciens belges*, t. I, p. 117. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. V, p. 200 (2<sup>e</sup> édition). — Forkel, *Geschichte der Musik*, t. II, p. 615. — Gachard, *Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les archives de Lille*, p. 280. — Glareanus, *Dodecachordon*, p. 134. — Pinchart, *Archives des arts*, § 93. — Printz, *Beschreibung der edlen Sing und Kling-Kunst*, p. 124. — De Reiffenberg, *Notice des manuscrits conservés, etc.* (*Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire*, t. XI, p. 678).

**DE LATHAUWER** (*Liévin-Amand*), agronome et littérateur flamand, né à

Moortzele le 4 décembre 1782, et mort à Waerschoot, le 21 avril 1859. Il s'occupa beaucoup de méthodes agricoles, se fit un nom comme pomologue et devint vice-président de la deuxième section de la Société d'agriculture de la Flandre orientale. Membre de plusieurs sociétés agricoles et littéraires du pays, De Lathauwer publia : 1<sup>o</sup> *Belgisch kruidboek*. Gent, 1849, 4 volumes in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage, rédigé sous forme de répertoire alphabétique, comprend les noms vulgaires et scientifiques des plantes, les endroits où elles naissent spontanément, leurs propriétés médicales et d'autres observations pratiques. — 2<sup>o</sup> *De Belgische moerbezieboom planter en zydworm-optoeder*. Gent, 1840. — 3<sup>o</sup> *Verhandeling over de aerdappelziekte, gegrond op proefondervindelyke waarnemingen van 1845 tot 1848*. Gent, 1848. — 4<sup>o</sup> *Reis naar de Açoren* : ouvrage terminé en 1852 et conservé en manuscrit par la famille.

Aug. Vander Meersch.

**DE LA TOUR** (Louis) ou TURRIANUS, poète, mort à Lierre en 1632. Il entra, vers 1590, chez les chartreux, dans la maison des Douze-Apôtres, près de Liège, et passa ensuite à la chartreuse de Lierre. Les biographes le citent comme un poète latin qui avait eu dans son temps un certain renom. On a de lui : *Generales omnes Ordinis Cartusiani, a divo Brunone ad nostra usque tempora*. Colonie, 1597. Il en existe une seconde édition plus belle et plus correcte : Wircebrugi, 1606. En vers numéraux.

Aug. Vander Meersch.

Petereus. *Bibl. Cartus.*, 235. — Morotius, *Theatr. Cartus. Ord.*, 433. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 522. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 336. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VI.

**DELATRE** (Olivier), musicien, que son nom a fait considérer comme Belge, vécut dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est quelquefois indiqué par son prénom seul. Fétis mentionne de lui un motet et quelques chansons insérées dans divers recueils.

G. Dewalque.

Fétis, *Biographie des musiciens*.

**DELATRE**. Voir LATRE (de).

**DE LAUNAY** (Louis), naturaliste, né vers 1740 dans les Pays-Bas autrichiens, mort après 1805. Nous n'avons aucun renseignement sur la vie de ce savant distingué. On sait seulement, par la liste des membres de l'Académie I. et R. de Bruxelles, qu'il était avocat au conseil souverain du Brabant, à Bruxelles, et, par le titre de son *Essai sur l'histoire naturelle des roches*, qu'il était attaché comme secrétaire à Sa Majesté I. et R. Apostolique. En 1774, un mémoire sur les défrichements lui valut l'accessit à un concours de l'Académie de Bruxelles, qui l'admit dans son sein en 1776. En 1784, il fut nommé associé de l'Académie de Zélande, et devint greffier du conseil des domaines et finances des Pays-Bas.

Les mémoires de notre ancienne Académie renferment les ouvrages suivants de De Launay : 1<sup>o</sup> *Mémoire en réponse à la question : La pratique des enclos, adoptée en Angleterre, est-elle avantageuse aux défrichements? Quel est, en général, le moyen le plus prompt et le plus efficace de fertiliser des terres nouvellement défrichées?* (Mém. des prix de 1774; Brux., 1775.) L'auteur insiste sur l'utilité des enclos, préconise les amendements et indique la nature et l'ordre des cultures à employer dans les défrichements. — 2<sup>o</sup> *Mémoire sur l'origine des fossiles accide. tels des provinces de Belgique, précédé d'un Discours sur la théorie de la terre* (Mém. de l'Acad., t. II, 1779). De Launay, sagement éclectique, s'y montre à la hauteur de la science de son temps qu'il devance parfois. Ainsi il reconnut que de nombreux fossiles, indiquant un ancien fond de mer, forment des associations constantes, de sorte que deux ou trois espèces suffisent pour faire prévoir celles que l'on y rencontrera associées. Ce mémoire est suivi, sous forme de note, de *Réflexions sur les atterrissements produits par les sédiments des eaux de la mer*. — 3<sup>o</sup> *Remarques sur la formation des cailloux ronds*, analysées dans le *Journal des séances* (Ibid., p. XXIX). De Launay démontre que ces galets ont été arrondis par le mouvement des eaux. — 4<sup>o</sup> *Mémoire*

historique et physique sur l'orichalque des anciens, précédé de quelques observations sur le Lapis cerosus de Plîne (Ibid., t. III, 177). L'orichalque y est considéré comme du similor ou laiton, et le Lapis cerosus comme de la calamine, et non du minerai de cuivre. Les ouvrages indiqués sous les nos 2, 3 et 4 ont été reproduits avec ce titre : *Traité sur l'histoire naturelle et la minéralogie*; Londres, 1780, in-12; avec une table générale des matières. — 5<sup>o</sup> *Mémoire historique et physique sur la substance connue des anciens sous le nom de pierre sarcophage ou pierre assienne* (Ibid., t. IV, 178). Cette pierre, d'après la tradition, consumait les cadavres qu'on y renfermait. D'après l'auteur, les pyrites seules pourraient produire un tel effet par leur sulfatation; mais il conclut que cette pierre nous est inconnue. — 6<sup>o</sup> *Mémoire sur des cristallisations d'eau, ou cristaux de glace nouvellement découverts* (Ibid., t. V, 178). L'auteur y discute une disposition prismatique par retrait, observée sur des glaçons du Danube; il signale une disposition analogue dans certains minéraux et l'attribue au dessèchement, et il étend cette analogie aux roches fibreuses, ou même prismatiques, comme le basalte. — 7<sup>o</sup> *Distribution systématique des productions du règne minéral, ouvrage rédigé d'après les observations et les découvertes minéralogiques les plus récentes*. (Ibid.) L'auteur divise les minéraux en substances terreuses, substances salines, substances à base de phlogistique et substances métalliques; les roches résultent d'un mélange de plusieurs espèces. Un premier appendice est consacré aux matières volcaniques; un second, aux fossiles accidentels.

Avant la publication de ce dernier mémoire, De Launay avait déjà traité le même sujet dans son *Essai sur l'histoire naturelle des roches*, Saint-Petersbourg, 1786, in-4<sup>o</sup>, et dans son *Essai sur l'histoire naturelle des roches, précédé d'un exposé systématique des terres et des pierres*; ouvrage auquel l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg a adjugé le premier accessit, en suite de la question qu'elle avait posée en 1783; Brux., 1786,

in-12. C'est cet essai, remanié et augmenté, qui fut présenté à l'Académie de Bruxelles.

On doit encore à De Launay : 1<sup>o</sup> *Lettre sur la tourmaline du Tyrol, par Müller, traduite de l'allemand, avec des notes*; Brux., 1779, in-4<sup>o</sup>, pl. Cette lettre est reproduite dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rozier (t. XV, p. 182). — 2<sup>o</sup> *Minéralogie des anciens, ou exposé des substances du règne minéral connues dans l'antiquité, suivi d'un tableau de comparaison de la minéralogie des anciens avec celle des modernes*; Brux., an XI (1803), 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage remarquable est, croyons-nous, le premier travail d'ensemble qui existe sur ce sujet, si important pour l'histoire des anciennes civilisations. Avant sa publication, il avait été traduit en allemand sur le manuscrit de l'auteur, et publié en 1797 par Achy à Prague. Nous n'avons pu consulter cette traduction.

G. Dewalque.

**DE LAUNOY** (*Othon-Henri*), hagiographe, né à Louvain le 4 mars 1721, et décédé dans la même ville le 31 mars 1775, était fils d'Albert-Ignace, greffier du duc d'Aerschot dans la ville et banlieue de Louvain. Il entra au collège de Divæus, et se livra à l'étude de la théologie et de l'un et l'autre droit. Après avoir reçu la prêtrise, il fut nommé chanoine à l'église métropolitaine de Malines, prit le grade de licencié ès droits, et fut promu, en 1763, à un canonicat de première fondation à l'église collégiale de Saint-Pierre, à Louvain. Il remplit ces dernières fonctions jusqu'au moment de sa mort, et s'adonna, pendant toute sa vie, à l'étude de l'histoire et de la littérature. On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Het wonderlyk leven van de H. Maget Hiltrudis, patronesse en fondateresse der vermaerde Abdye van Liessies in 't Frans-Henegouwen*, enz. Loven, in de drukkerij der Academie, 1770; vol. in-8<sup>o</sup> de 40 pages. — 2. *Korte historie en levens der SS. martelaers van Gorcom, getrocken uyt de waerachtige beschryvinge van hunne martelie door den geroemden Guilhelmus Estius en andere*

*Nederlandsche historie-schryvers*. Loven, in de drukkerij der Academie, 1772; vol. in-8° de VIII-108 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Staes, *Wekelyks nieuws uyt Loven*, V, p. 229.

**DE LAVACHERIE** (*Barthélemy-Fa-  
lentín*), chirurgien et professeur, né à  
Eysden le 20 septembre 1798, mort à  
Liège le 30 octobre 1848. Il perdit ses  
parents de bonne heure et sentit bientôt  
la nécessité du travail. Après avoir ter-  
miné ses études au collège de Maastricht,  
il suivit quelque temps les leçons d'An-  
siaux et de Comhaire à l'école de méde-  
cine de Liège, et entra, en 1817, à  
l'université de cette ville, laquelle venait  
d'être réorganisée. Il obtint un accessit  
au concours universitaire de 1819-1820,  
fut nommé, peu après, aide de clinique  
chirurgicale, et enfin promu docteur en  
médecine et en chirurgie en juin et  
juillet 1821. Il se rendit alors à Paris,  
où il fréquenta assidûment les cours  
des professeurs célèbres de cette grande  
époque; et, à son retour à Liège, en  
novembre 1824, il se fit recevoir doc-  
teur en accouchements. Il s'établit dans  
cette ville et s'y adonna surtout à la  
chirurgie; son talent et son caractère  
ouvert, ardent, un peu brusque parfois,  
mais franc, loyal et dévoué, lui firent  
acquérir promptement une belle clien-  
tèle, la fortune et la considération.  
Lors de la révolution de 1830, il n'hé-  
sita pas à offrir ses services à la milice  
citoyenne, et prodigua ses soins aux  
blessés: la croix de Fer vint bientôt ré-  
compenser sa conduite patriotique. En  
1835, il remplaça Ansiaux dans la com-  
mission médicale provinciale; puis, lors  
de la réorganisation de l'enseignement  
supérieur, il entra à la faculté de méde-  
cine de l'université de Liège comme  
agrégé, chargé de la clinique chirurgi-  
cale. Ses succès dans l'enseignement le  
firent bientôt nommer professeur extra-  
ordinaire (5 août 1837), puis professeur  
ordinaire (20 septembre 1841). Il ajouta  
alors à son enseignement le cours de  
médecine opératoire. Vers la même  
époque, le roi instituait l'Académie de  
médecine de Belgique: à la première  
séance de la docte compagnie, elle se

compléta par l'élection d'un membre  
dans chaque section, et De Lavacherie  
fut nommé, dans la section de chirurgie,  
par 26 voix sur 28 votants. Il justifia  
ce choix par la part active qu'il prit aux  
travaux de l'Académie. Au mois de mai  
1843, il fut décoré de l'ordre de Léopold  
pour le sang-froid et le dévouement qu'il  
avait montrés lors d'un grave accident  
de chemin de fer. Appelé à la dignité  
de recteur de l'université pour l'année  
académique 1847-1848, il s'efforça de  
provoquer des mesures utiles. En remet-  
tant les insignes de sa charge à son  
successeur, il se félicitait de n'avoir à  
enregistrer la mort d'aucun collègue:  
trois semaines après, lui-même succom-  
bait à une maladie qui avait d'abord  
passé pour une indisposition, et qui fut  
attribuée à une infection résultant d'une  
piqûre qu'il s'était faite, six ans aupa-  
ravant, dans l'exercice de son art. Les  
regrets de la population, notamment de  
ses élèves et des pauvres dont il avait  
été le chirurgien dévoué durant qua-  
torze années, l'accompagnèrent à sa der-  
nière demeure; le souvenir de ses ta-  
lents et de son noble caractère est resté  
chez tous ceux qui l'ont connu.

De Lavacherie n'a pas beaucoup écrit:  
la nombreuse clientèle des professeurs  
de nos universités ne leur en laisse guère  
le loisir. M. Marinus et M. Le Roy ont  
donné la liste de ses publications. Voici  
les plus importantes: 1° *De la compres-  
sion* (à l'aide de bandelettes agglutina-  
tives) *contre les tumeurs blanches des par-  
ties dures*; 1839 (*Ann. de la Soc. de  
médec. de Gand*). — 2° *Mémoire sur  
quelques maladies des os maxillaires*; 1843  
(*Journal de la Soc. des sciences méd. et  
nat. de Bruxelles*). — 3° *De l'œsophago-  
tomie*; 1845 (*Mém. Acad. de méd. de  
Belg.*, t. I). — 4° *Du bandage amidonné  
dans les fractures; de l'opportunité de son  
emploi*; 1846 (*Bull. id.*, t. V). — 5° *Mé-  
moire sur l'opportunité de l'extirpation  
des tumeurs du cou non susceptibles de  
résolution*; suivi de *Réflexions sur l'in-  
troduction de l'air dans le cœur par des  
veines ouvertes accidentellement*; 1848  
(*Mém. id.*, t. II).

G. Dewaquet.

Marinus, *Notice sur la vie... de De Lavacherie*

(Mém. Ac. méd. de Belg., t. IV). — A. Le Roy, L'Université de Liège.

**DE LAVAL** (*Jean-François*), bibliophile, né à Gand le 27 juin 1774, et décédé dans cette ville le 27 février 1859. Il débuta comme apprenti typographe, et c'est en composant les livres des autres que lui vint le goût de la bibliographie. Pendant les trente-cinq ans qu'il passa dans divers ateliers, il s'occupa à rassembler des documents sur l'histoire de la Flandre et de Gand. Lorsque Lammens fut nommé, en 1818, bibliothécaire de l'université, il appela De Laval auprès de lui et l'employa comme aide-bibliothécaire. Plus tard (mars 1820), celui-ci devint sous-bibliothécaire. Dès son entrée en fonctions, il fut chargé de dresser les inventaires de la bibliothèque de Gand qui avait été cédée à l'Etat depuis 1816: c'est lui qui classa, remania et compléta les catalogues dont la plupart servent encore aujourd'hui.

En 1841, De Laval, atteint de cécité, fut mis à la pension et obtint, de la part du corps universitaire, un certificat des plus flatteurs.

Devenu par l'exercice de ses fonctions un bibliographe réellement instruit et doué d'une mémoire prodigieuse, De Laval rédigea, entre autres, un catalogue spécial des éditions des Elzevirs, des Aldes, des Juntas, des Bodoni, des Vascosan, des Estienne, des Barbou, des Didot, ainsi qu'une liste des impressions faites à Gand de 1483 à 1827. De plus, il a laissé environ cent volumes sur l'histoire de Gand: ces intéressants manuscrits ont été acquis pour la bibliothèque par son conservateur actuel, M. Ferd. Vander Haeghen, et ils seront consultés avec fruit par ceux qui s'occupent de l'histoire de la turbulente commune gantoise. Déjà la bibliothèque possédait un manuscrit intitulé: *Historische aantekeningen op het begin en voortgang van den INDEX LIBRORUM PROHIBITORUM in de XVII nederlandsche Provinciën*, dû à De Laval. Ce travail, fait en 1830, est le fruit de patientes recherches sur l'Index publié dans le but d'arrêter les progrès des doctrines protestantes au XVII<sup>e</sup> siècle. Du temps qu'il

était typographe, De Laval avait conçu l'idée philanthropique de fonder une Bourse ou caisse de secours mutuels, destinée à venir en aide aux ouvriers de cette profession ou à leurs familles, en cas de maladie ou d'accidents. Cette idée se réalisa vers 1806, et de 1806 à 1820, De Laval fut le trésorier de l'association.

Émile Varenbergh.

Messenger des sciences, année 1859.

**DELAVIGNE** (*Hugues*), orfèvre et ciseleur, né à Mons, où il travaillait au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. En tout temps, les comtes de Hainaut avaient protégé l'art de l'orfèvrerie. « Dès le X<sup>e</sup> siècle, dit M. Devillers, le métier avait atteint un haut degré de splendeur à Mons, qui rivalisait, dès lors, avec Liège, et comptait plus de quarante francs-mâtres, de qui les marques, frappées sur des lames d'étain, sont conservées dans les archives communales. » La *Châsse de saint Macaire*, cette précieuse pièce d'argenterie qui appartient au trésor de la cathédrale de Saint-Bavon à Gand, est une œuvre remarquable d'Hugues Delavigne, dont elle atteste le talent distingué. Ce reliquaire a la forme d'un temple, de style renaissance, à colonnes corinthiennes cannelées. Au centre de la toiture s'élève un dôme couronné, qui surmonte quatre pignons décorés de médaillons armoriés. Latéralement et aux extrémités sont des statuettes placées dans des niches: *sainte Waudru, saint Germain, saint Macaire et saint Bavon*. Entre ces niches, des bas-reliefs représentant *saint Macaire guérissant les pestiférés; saint Macaire préservant Malines de l'incendie, par le signe de la rédemption; saint Macaire arrêtant ses ennemis en leur montrant la croix; saint Macaire mort de la peste*. Ces bas-reliefs, exécutés au repoussé, sont fort artistement traités. Le soubassement de la châsse, orné de rinceaux, est posé sur quatre lions en bronze doré. L'œuvre est signée: HUGO DELAVIGNE, MONTENSIS, INVENIT ET FECIT (1615-1616); elle a 93 centimètres de longueur, 46 de largeur et 84 de hauteur. Cette belle et riche châsse fut offerte à



l'évêque et au chapitre cathédral de Gand, par la magistrature urbaine de Mons, en reconnaissance de ce qu'ils avaient, en 1615, prêté à cette ville, si cruellement ravagée par la peste, les reliques du saint patriarche d'Antioche.

Edm. De Buscher.

Ph Kervyn de Volkaersbeke, *les Églises de Gand, 1857*. — *Messager des sciences historiques, archives des arts, de Belgique, 1859*. — Léopold Devillers, *Annales du cercle archéologique de Mons, 1860*.

**DEL BARE** (*Marius*), plus connu sous le nom de **MARIUS DE SAINT-JACQUES**, écrivain ecclésiastique, né à Anvers en 1643, et mort à Malines le 25 février 1702. A l'âge de vingt ans, il entra dans l'ordre des carmes déchaussés, au couvent de sa ville natale. Ayant reçu les ordres sacrés et achevé son cours de théologie, il fut chargé de l'enseignement de la philosophie et de la théologie dans la maison d'études que son ordre avait à Louvain, et où lui-même avait été initié aux sciences ecclésiastiques. Après quelques années de professorat, il fut nommé successivement prieur dans plusieurs couvents de la Belgique (en 1688, il était prieur à Bruxelles), définiteur et provincial. Il mourut au couvent de Malines, âgé de cinquante-huit ans. On a de lui l'ouvrage intitulé : *Epistola informatoria ad Societatem Jesu super erroribus Papebrochianis; sive Hercules Commodianus, Joannes Launoïus Constantiensis repulsus ab admodum R. P. Theophilo Raynaudo ejusdem Societatis, redivivus in P. Daniele Papebrochio, item Jesuïta, commenta propria sub nomine Actorum sanctorum emulgante, per J.-L.-M.-H. Leodii*, Guil. Streel, 1688; vol. in-8°. Cet ouvrage fut publié à l'occasion de la controverse qui s'était élevée entre les carmes belges et les bollandistes touchant l'ancienneté de l'ordre du mont Carmel. Le célèbre Launoïus avait publié, en 1642, deux dissertations pour attaquer la bulle de Jean XXII dite *Sabbatine* : le père Théophile Raynaud, de la compagnie de Jésus, prit le parti des carmes et les défendit d'abord dans l'opuscule : *Scapulare Marianum illustratum et defensum*. Parisiis, 1654; vol. in-8°; et ensuite,

sous le pseudonyme de Honoratus Leonardus, dans une satire ayant pour titre : *Hercules Commodianus, Joannes Launoïus repulsus*. Dans ce dernier ouvrage, le P. Raynaud compare son adversaire, le docteur Launoïus, à l'empereur Commode, qui, le plus lâche des hommes, imagina de se rendre formidable en s'habillant en Hercule.

E.-H.-J. Rensena.

Paquot, *Mémoires*, éd. in fol., II, p. 161.

**DELBECQ** (*Jean-Baptiste*), instituteur, agronome, bibliophile, calligraphe, naquit à Gand le 20 octobre 1771 et y mourut le 6 janvier 1840. Après avoir reçu l'instruction élémentaire de son père, maître d'école estimé, il acheva ses humanités au collège que les augustins dirigeaient à Gand; en même temps, il s'appliquait, et non sans succès, à la calligraphie et à la peinture. Associé à son père dans la direction de l'école que le vieillard avait fondée, il augmenta beaucoup le renom dont elle jouissait, surtout sous le consulat et l'empire, et peu à peu il en devint le chef réel. J.-B. Delbecq cependant cultivait avec ardeur la botanique, sa science de prédilection; il devint un des fondateurs de la *Société d'agriculture et de botanique* de Gand, et prononça, aux solennités de cette compagnie, des discours qui, sans manquer d'une certaine aisance, trahissent parfois l'origine flamande de l'auteur. Il publia : *Het verheerlykt Vlaenderen of den Vlaemschen hovenier, die Vlaenderen verheerlykt door zyne onder-rigtingen*. Gand, 1816, in-12, avec trois planches gravées par l'auteur lui-même. Il y donne une courte description de toutes les maisons de campagne situées aux environs de Gand. Ce volume est devenu presque une rareté bibliographique.

Delbecq avait l'amour de l'étude, le goût des sciences et des beaux-arts, la passion des collections; il ne se forma pas seulement une bibliothèque de livres et de manuscrits, il réunit des cabinets de gravures, d'antiquités, d'instruments de physique, de verrerie ancienne, de coquillages, de minéraux et d'autographes, avec la persévérance et le tact

d'un véritable amateur. Son cabinet de gravures mérita les éloges des plus célèbres iconographes; il est, entre autres, très-honorablement cité dans le *Voyage d'un iconophile*, par Duchesne aîné, directeur du cabinet des estampes à la Bibliothèque royale de Paris. Sa prédilection s'adressait spécialement aux maîtres primitifs, aux œuvres naïves de ces hommes de génie qui ont contribué les premiers à l'invention et au perfectionnement de la gravure. Bien des fois on offrit à son heureux possesseur des sommes considérables pour des séries ou pour des pièces de sa collection convoitée par les étrangers; il sut toujours résister à ces offres brillantes.

Après sa mort, tout fut dispersé : la bibliothèque, où se trouvaient des livres rares et des manuscrits précieux pour l'histoire de la Flandre; les autographes, antiquités, tableaux, etc., furent vendus à Gand en 1840. Le cabinet de gravures et d'estampes (connu aujourd'hui sous la désignation de *collection Delbecq*) passa aux enchères à Paris, en 1845. Le catalogue en a été rédigé par MM. Deland et Thoré (W. Burger) et comprend trois parties : la première consacrée à l'école allemande, la deuxième à l'école italienne, et la troisième aux écoles hollandaise, flamande et française. Le volume in-8° est illustré de cinq gravures sur cuivre que Delbecq avait fait exécuter, en fac-simile, d'après des pièces uniques de son cabinet.

Delbecq fut membre de plusieurs institutions scientifiques et artistiques, entre autres, des sociétés d'horticulture de Londres, Linnéenne de Paris, Calédonienne d'Edimbourg et fut vice-président de la société des Beaux-Arts et de Littérature de Gand. On cite de lui quelques œuvres calligraphiques qui ne sont pas dépourvues de mérite.

J.-J. De Smot.

*Limin du catalogue de ses livres.*—*Ann. de la Société des Beaux-Arts. Messager des sciences hist.*, an. 1840. — Souvenirs personnels.

**DELBECQUE** (*Norbert*), écrivain ecclésiastique, né à Braine-le-Comte en 1651, et décédé à Namur le 14 novembre 1714, prit le nom patronymique de

sa mère, parce que son père, qui était maître d'école, avait apostasié pour embrasser le calvinisme. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique au couvent de sa ville natale, où il revêtit l'habit religieux le 7 juin 1671. Après avoir achevé son cours de philosophie, il fut chargé, pendant quelque temps, de l'enseignement des humanités au collège que les dominicains dirigeaient alors à Lierre. Il vint ensuite à Louvain pour s'appliquer à l'étude de la théologie, et y prit le grade de licencié en cette science. Les progrès rapides qu'il fit engagèrent les supérieurs de son ordre à l'envoyer à Rome afin qu'il pût se perfectionner dans les sciences. Il se mit, dans cette ville, en rapports d'amitié avec plusieurs savants théologiens. Revenu en Belgique en 1693, il fut nommé préfet des études au couvent de Douai. Pendant qu'il exerçait ces fonctions, il subit les épreuves solennelles pour l'obtention du grade de *maître* en théologie. Peu de temps après, l'abbé de Rolduc, avec l'assentiment du général des dominicains, lui confia une chaire de théologie dans sa célèbre abbaye. Le P. Delbecque l'occupa jusqu'en 1700. A cette époque, le général le rappela à Rome et l'établit son *socius* pour les provinces des Germanies; il le nomma aussi membre du collège des théologiens dit de *Casanate*, où notre savant dominicain, zélé défenseur du thomisme, s'acquitta rapidement une grande réputation. En 1706, le P. Delbecque assista, en qualité de secrétaire, au chapitre général de son ordre assemblé à Bologne. L'année suivante, il revint en Belgique, à cause de l'état délabré de sa santé, minée peu à peu par le climat de Rome. Nommé, le 14 septembre 1709, premier régent, *regens primarius*, de la maison d'études que son ordre possédait à Louvain, il remplit ces fonctions jusqu'au 4 novembre 1712. Il devint ensuite prieur du couvent de Namur, où il mourut deux années plus tard, « à la « soixante-troisième année de son âge, « comme dit son épitaphe, la 42<sup>e</sup> de sa « profession religieuse, et la 39<sup>e</sup> de sa « prêtrise. »

Comme tous les théologiens de l'ordre de Saint-Dominique, le P. Delbecque se montra toujours un chaud partisan du thomisme dans l'explication de l'efficacité de la grâce. Parfois même, il ne peut cacher quelques inclinations vers les doctrines de Jansénius : ce qu'expliquent, d'ailleurs, ses relations assez suivies avec Pascal, Quesnel et d'autres jansénistes français et belges. Il fut même dénoncé, de ce chef, au chapitre de Malines tenu en 1700. Une autre preuve de ses tendances aux erreurs jansénistes, c'est un rapport qu'il fit, le 23 juin 1704, en qualité de théologien, à la congrégation romaine du Saint-Office. Ce rapport, dans lequel il essaye d'excuser le vicaire apostolique des Provinces-Unies, est intitulé : *Votum P. Delbecque in favorem Declarationis et Responsionis Petri Coddei, archiepiscopi Sebasteni*, se trouve inséré dans les *Nouvelles de la littérature*, novembre 1705. À la mort du P. Delbecque, ses supérieurs firent détruire toutes les lettres qui lui avaient été adressées, parce que plusieurs d'entre elles émanaient de personnages dont l'orthodoxie était fort suspecte.

Le P. Delbecque a composé un grand nombre d'ouvrages : 1° *Dissertatio theologica de advertentia requisita ad peccandum formaliter*. Leodii, H. Hoyoux, 1695; vol. in-8° de vi-387-v pages. — 2° *Dissolutio schematis Wyckiani bipartiti de prædestinatione*. Antverpiæ, Christ. Vermey, 1708; vol. in-8° de xvi-189-vi pages; réimprimé, l'année suivante, chez le même imprimeur, en un volume. — 3° *Appendix ad dissolutionem schematis Wyckiani bipartiti de prædestinatione sive epistola expositatoria... ad Theodorum Eleutherium*. Antverpiæ, Christ. Vermey, 1709; vol. in-8° de 42-vi pages. Ce *Theodorus Eleutherius* n'est qu'un pseudonyme pris par le père jésuite Liévin De Meyer; celui-ci répondit au père Delbecque par l'ouvrage intitulé : *Epistola curiosa Theodori Eleutherii ad F. Norbertum D'Elbecque responsoria*, Bruxelles, J. De Smedt, 1710; vol. in-8°. — 4° *Theses de locis theologis scholiis illustratae... quas... defendent... die 8 martii 1710.*

Lovanii, typis Francisci Van de Velde, (1710); vol. in-8° de rv-49 pages. — 5° *De inconcussa SS. Augustini et Thomæ doctrina atque irrefragabili auctoritate in materia præsertim de gratia... positiones prolusoriae quas... defendet... die 14 martii (1711). Accedunt aliquot monumenta huc pertinentia*. Lovanii, apud Guilielmum Stryckwant, 1711; vol. in-8° de 80-48 pages. — 6° *Vindiciæ gratiæ divinæ adversus nov-antiquos ejus impugnatores... quas... defendet in comitiis provincialibus... 27 april (1711)*. Bruxellis, typis Francisci Foppens, 1711; vol. in-8° de 120 pages. — 7° *Theses polemicæ de justificatione et merito, quas... defendet... 14 martii 1712*. Lovanii, typis Ægidii Denique, 1713; vol. in-8° de 32 pages; et *Appendix ad theses polemicas de justificatione*, ibid., 1712; vol. in-8° de 12 pages. — 8° *S. Pii Quinti, Pontificis Maximi, Ordinis Prædicatorum,.... infallibilis S. Sedis judicio 22 maii hujus anni... sanctorum fastis inscripti, vitæ compendium,.... propugnandum præside F. Norberto D'Elbecque,.... mensis octobris die 14 (1712). Accedit indiculus Summorum Pontificum, cardinalium et patriarcharum assumptorum ex Ord. Præd.* Lovanii, typis Francisci Vande Velde, 1712; vol. in-8° de II-64 pages, avec portrait gravé. — 9° *Libelli famosi Epistolæ curiosæ a larvato Theodoro Eleutherio evulgatæ confutatio*. Antverpiæ, Christ. Vermey, 1712; vol. in-8° de 134 pages. Le P. Delbecque a aussi réédité et enrichi de notes les ouvrages suivants : 1° *Joannis Ryderi Epistola monitoria ad eos, quibus incumbit probare spiritum aspirantium ad religionem*. Leodii, Henricus Hoyoux, 1696; vol. in-12; deuxième édition. — 2° *Francisci Sylvii a Bravia Comitibus opera omnia*. Antverpiæ, J.-B. Verdussen, 1698; 6 vol. in-folio. Dans cette édition parurent, pour la première fois, les commentaires de Sylvius sur le *Lévitique* et sur le livre des *Nombres*; l'éditeur y ajouta aussi la vie de Sylvius. — 3° *R. A. P. F. Natalis Alexandri, S. Th. M., theologia moralis in compendium redacta*. Le P. Delbecque publia cet abrégé pendant son séjour à Rome.

— 4° Serry, *Historia congregationum de auxiliis, editio altera auctior*. Antverpiæ, 1709; vol. in-folio. — 5° *Guilielmi Estii Annotationes in præcipua ac difficiliora sacra Scriptura loca*, 1699; vol. in-folio. Le P. Delbecque compléta les éditions précédentes du travail d'Estius en y ajoutant un résumé ou extrait des commentaires du savant professeur de Douai sur les épîtres de saint Paul et sur les épîtres canoniques. — 6° *Le Soldat chrétien instruit et pleinement informé de ses devoirs, par le père Henry Godefroy, S. J.; ouvrage revu et augmenté par le P. Norbert d'Elbecque*. Cologne, héritiers de Corneille d'Égmond, 1700; vol. in-12. — 7° L'année même de sa mort, le P. Delbecque lança le prospectus (8 pages in-folio) d'une nouvelle édition de la *Somme théologique de saint Thomas*. Le *Journal des sçavans*, du 7 mars 1714, parle avec le plus grand éloge du plan conçu par le dominicain et en donne un très-long aperçu.

E.-H.-J. Reusens.

Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 788. — Govers, *Supplementum Bibliothecæ belgicæ J.-F. Foppens*, manuscrit n° 17607 de la bibliothèque royale à Bruxelles.

**DELCOUR** (*Jean*) ou DEL COUR, sculpteur, né à Hamoir, village du comté de Logne, au pays de Liège, en 1627, et mort à Liège en 1707, âgé de quatre-vingts ans. Son père, Gilson Delcour, était échevin de Hamoir; sa mère s'appelait Gertrude Colette de Verdon. Il paraît avoir fait ses premières études à Liège. En 1648, le jeune artiste se rendit à Rome pour se perfectionner, et il s'y distingua parmi les élèves du chevalier Bernin. A son retour, en 1657, il s'établit à Liège, où il s'acquit une très-grande réputation. Delcour n'était pas moins estimé comme homme que comme artiste. Ses biographes, qui font l'éloge de sa modestie et de sa probité, rapportent que Vauban (ou plutôt La Feuillade) lui demanda la statue en pied de Louis XIV qui devait couronner le monument de la place des Victoires, à Paris; ce fut Martin Van den Broegarden (*alias*, Des Jardins), de Bréda, qui l'exécuta plus tard, notre compatriote s'étant excusé, nous ne savons

pour quel motif. Il veilla à l'éducation d'un frère cadet, Jean-Gilles Delcour (V. ce nom), qui devint un peintre de mérite. Leur famille était assez nombreuse; plusieurs de leurs sœurs entrèrent en religion et furent dotées par les deux frères.

Par testament en date de 1702, conservé dans les archives de l'église de Hamoir, Jean Delcour laissa tous ses biens pour la fondation d'une chapelle au lieu de sa naissance et la célébration de deux anniversaires. Cette ancienne chapelle a été démolie en 1868, et les matériaux sont entrés dans la construction de la nouvelle église. On conserve dans celle-ci un tableau, daté de 1730 et représentant le *Baptême de saint Jean-Baptiste*. Ce tableau ornaît l'autel des SS. Jean-Baptiste et François: on y lit une inscription qui rappelle cette fondation.

Liège renferme la plus grande partie des œuvres connues de Jean Delcour: 1° L'église Saint-Martin possède douze bas-reliefs, signés, en marbre de Gènes; ils recouvrent le bas des côtés de la chapelle du Saint-Sacrement, depuis l'autel jusqu'à la balustrade. Ils sont décrits, ainsi que d'autres œuvres du même maître, dans Lavalleye, *Esquisses historiques*, page 203. — 2° Le porche de l'église cathédrale renferme un christ de bronze, fondu d'après un modèle exécuté par l'artiste, pour être placé dans le fort nommé Dardanelle, que le prince-évêque Maximilien-Henri fit élever au milieu du pont des Arches, à Liège. (Voir *Essai historique sur l'église de Saint-Paul*, p. 167.) — 3° On voit encore dans la même église deux médaillons représentant saint Pierre et saint Paul, ainsi que deux très-beaux bas-reliefs de marbre blanc, dont l'un figure les adieux de ces deux apôtres et l'autre représente Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre. Ces morceaux, très-estimés des artistes, proviennent de l'ancienne collégiale de Saint-Pierre, démolie en 1811. (V. Saumery, *Délices du pays de Liège*, t. I, p. 120.) — 4° Cette cathédrale possède aussi le *Christ au tombeau*, de marbre blanc

exécuté pour les religieuses des Bons-Enfants. — 5° Enfin la cathédrale renferme *Saint Jean prêchant dans le désert*, statue de bois qui passe pour un des chefs-d'œuvre du maître, et qui appartenait à l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. — 6° *Saint Jean-Baptiste*, statue de bronze exécutée, en 1667, pour couronner la fontaine dédiée à ce saint dans la rue Hors-Château. On a reproché à cette statue de représenter moins un saint qu'Hercule au repos; mais De Villenfagne a fait remarquer que l'auteur a dû la mettre en rapport avec le corps de la fontaine, construction massive et sans goût. — 7° La fontaine de marbre de la rue Vinave-d'Île, ornée de quatre lions de bronze et surmontée d'une statue de la Vierge, aussi de bronze. C'est l'œuvre la plus remarquable qui nous soit restée de ce grand artiste. Elle est d'un grand effet; les contours en sont élégants, les draperies bien jetées; l'ordonnance en est très-belle et l'ensemble vraiment imposant. — 8° La fontaine du Perron, un peu écrasée, produit néanmoins un bel effet. Elle est couronnée d'un joli groupe des trois Grâces. Ce monument a été gravé d'abord par Dreppe, en 1734, puis par Godin, après sa réparation en 1779. On a placé dans l'hôtel de ville les six bustes qui couronnaient les six colonnes des angles. — 9° On voit au fronton de l'église des Carmes déchaussés, aujourd'hui des pères Rédemptoristes, les armes de Maximilien-Henri de Bavière, soutenues par deux lions d'un dessin fort correct. Saumery ajoute que le tabernacle de l'église des Carmes est le dernier ouvrage de Delcour: je ne crois pas que ce tabernacle ait été conservé. On attribue encore à Delcour le dais du trône d'un des princes-évêques et une tribune sculptée, qui viennent d'être placés dans la salle des séances du conseil provincial, à l'ancien palais des princes-évêques de Liège.

On voit, dans le chœur de la cathédrale de Gand, le monument de l'évêque Eugène-Albert d'Allamont, baron de Bussy; ce prélat est représenté de grandeur naturelle, à genoux aux pieds de

la Vierge. Saumery rapporte que l'abbaye de Herkenrode possédait autrefois un autel « qui, quoique bâti du marbre » le plus rare, vaut moins par la richesse » de la matière que par l'élégance du » dessin et la justesse de l'exécution, » qui en font un des chefs-d'œuvre du » fameux Delcour. » Cet autel a été transporté à l'église de Notre-Dame, occupée aujourd'hui par les R. P. Récollets, à Hasselt: derrière, dans un large passage, on lit l'inscription suivante: *Opus Jots Del Cour sculptoris ex Hamoir*. Il paraît avoir été exécuté durant le séjour que Delcour fit à Rome. Nous ne connaissons aucune autre œuvre authentique de Delcour, bien qu'on lui en attribue beaucoup. C'est ainsi que, suivant Saumery, « il est peu » de villes au Pays-Bas où l'on ne » trouve de magnifiques monuments de » l'habileté de cet artiste. » On lui a attribué, par exemple, le tombeau d'Anne de Lamboy, abbesse de Herkenrode. Ce monument, qui se trouve aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame, à Hasselt, du côté de l'épître, est dû à A. Quellin, qui l'a exécuté pour le prix de 2,800 florins (Daris: *Notices historiques*, t. V, p. 209).

Un portrait de Delcour fait partie de la galerie de M. Lhoest, à Liège.

G. Dewalque.

Saumery, *Délices du pays de Liège*. — De Villenfagne, *Mélanges de littérature et d'histoire*. — Delremme, *Biographie des Pays-Bas*. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Renseignements particuliers.

**DELCOUR** (*Jean-Gilles*), peintre d'histoire, né, on ne sait en quelle année, à Hamoir, sur l'Ourthe, province de Liège et ancien comté de Logne. Il était fils de Gilles et de Gertrude Colette; ses parents devaient être dans l'aisance puisqu'ils purent envoyer leurs enfants à Liège pour y faire leurs humanités. Notre peintre trouva dans son frère, le célèbre sculpteur, un mentor qui lui donna de bons exemples et les meilleurs encouragements. Le goût des arts était dans le sang, car, de bonne heure, Gilles manifesta le désir d'être peintre, et il trouva dans Bertholet Flémalle le guide le plus sûr. Del-

cour fit le pèlerinage obligé à cette époque : il partit pour Rome, où il travailla avec ardeur à copier les tableaux des grands maîtres. Ces copies furent rapportées par lui dans sa patrie : la *Chute de Simon le magicien* se trouvait dans l'église de Saint-Pierre à Liège, et l'on cite également la *Bataille de Constantin et Maxence*, copiées d'après la fresque de Raphaël et reconnue comme un des chefs-d'œuvre de Delcour. Ces tableaux ont un double mérite et un double intérêt, puisque les originaux qu'ils reproduisent exactement sont considérablement altérés aujourd'hui. Une *Assomption de la Vierge* ornait le maître-autel des Guillemins, à Liège, et avait aussi été exécutée à Rome par l'artiste.

La réputation de Delcour l'avait précédé à Liège; à peine y fut-il de retour qu'il sut la justifier. Il débuta par le *Saint Pierre* destiné au maître-autel de la collégiale de ce nom; le couvent des Anges lui commanda un *Ange gardien*. Mais ce fut en 1690 qu'il entreprit le travail destiné à établir complètement sa renommée : il s'agit du plafond de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Il se mit à l'œuvre avec ardeur, avec trop d'ardeur même, car il y laissa ses forces et y contracta, probablement, le germe mortel qui l'enleva; pour comble de malheur, cette œuvre importante, qui aurait pu nous faire juger mieux que ses autres productions du mérite de l'artiste, n'existe plus. Parmi les hommes importants qui apprécièrent Delcour et lui accordèrent leur protection, on cite le grand Prévôt de Saint-Lambert, cardinal de Bouillon, qui lui commanda plusieurs toiles richement payées. Gilles Delcour mourut subitement, en 1694, à la suite d'un repas. On l'enterra dans la paroisse de Saint-Martin. Il avait fondé une chapelle dans le village où il était né.

Ad. Siret.

**DELCOURT** (*Adrien*), professeur à l'université de Douai, né à Nivelles le 16 mai 1662, décédé à Douai le 5 mai 1740. Il fit ses humanités dans sa ville natale et étudia la philosophie et la théologie à l'université de Douai. Après

avoir pris le grade de licencié en théologie, il devint, vers 1691, secrétaire de l'évêque de Namur et professeur au séminaire de la même ville. L'année suivante, il fut nommé président du séminaire de Notre-Dame et professeur de catéchisme à l'université de Douai; dans la première de ces fonctions il succéda à François De la Leu, et dans la seconde à Philippe Rivette, destitués, l'un et l'autre, à cause de leurs opinions jansénistes. En 1694, il quitta la présidence du séminaire de Notre-Dame pour prendre celle du séminaire du Roi, dit aussi des Bons-Pasteurs, à laquelle il avait été nommé par le roi Louis XIV. Promu au grade de docteur en théologie le 22 juin 1695, il obtint presque en même temps la chaire royale des controverses. En 1706, une nouvelle dignité vint s'ajouter à celles dont il était déjà investi : le roi lui conféra la prévôté du chapitre de Saint-Pierre à Douai, à laquelle était attachée la charge de chancelier de l'Université. Enfin, en 1717, il passa de la chaire des controverses à la chaire primaire d'Écriture sainte, vacante par la mort de Nicolas-Joseph De la Verdure, et l'occupa jusqu'au moment de sa mort en 1740.

Delcourt était un professeur érudit et distingué, qui se montra toujours l'adversaire acharné des jansénistes. Par son attachement aux saines doctrines et son zèle à les défendre, il s'attira souvent des avanies de la part de ses ennemis, comme le prouve, entre autres, la publication janséniste qui porte le titre : *Mémoires importants pour servir à l'histoire de la faculté de théologie de Douay*; pages 67 et suivantes. Il composa plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été publiés et d'autres sont restés en manuscrit :

#### A. OUVRAGES IMPRIMÉS.

1. *Conclusiones theologicæ de auctoritate Ecclesiæ in profligandâ heresi jansenianâ, quas præside R. ac doctissimo D. Joanne Baptista Locqueneux, . . . defendent. . . M. Martinus Wandeweghe. . . die 6 augusti ad med. 9 matut. M. Jacobus de Marcq. . . eodem die hora 2 pom.*

Duaci, M. Maïresse, 1696, vol. in-4° de 30 pages. Ces thèses, défendues au séminaire du Roi pendant que Delcourt était président de cet établissement, et dont il était lui-même l'auteur, furent vivement attaquées par les jansénistes dans un pamphlet intitulé : *Avis à la faculté de théologie de l'université de Douay*, etc. Delcourt riposta à cette attaque, d'abord par une *Lettre à l'auteur de l'Avis à la faculté de Théologie de l'université de Douay*, sans nom de lieu ni d'imprimeur, 18 pages in-4°; ensuite par une *Réponse à un écrit qui a pour titre : Avis, etc.*, enfin par une *Addition* faite aux thèses soutenues le 6 août 1696. Les adversaires de Delcourt lancèrent dans le public des *Réponses* et des *Avis*, où ils le dénigraient de toutes les manières; ils allèrent même jusqu'à provoquer, contre lui, un mandement de la part de Gui de Sève de Rochedouart, évêque d'Arras, dans lequel celui-ci publiait une espèce de rétractation qu'on était parvenu à extorquer à Delcourt. — 2. *Déclaration de la faculté de Théologie de l'université de Douay sur ce qu'on a avancé dans un cas de conscience, savoir : qu'il suffit d'avoir une soumission de respect et de silence pour ce que l'Eglise a décidé sur le fait de Jansénius*. Douay, veuve Baltazar Bellère, 1704; vol. in-4° de 74 pages. — 3. *Réponse à un libelle qui a pour titre : Difficultez proposées à Messieurs les docteurs de la Faculté de Théologie de l'université de Douay touchant la Déclaration où ils soutiennent que l'Eglise est infallible dans les décisions qu'elle porte des faits doctrinaux, etc.* Douay, veuve Baltazar Bellère, 1705; vol. in-4° de 174 pages. — 4. *Declaratio sacre Facultatis theologicæ Duacensis circa constitutionem apostolicam quæ incipit : Unigenitus Dei Filius*. Duaci, Bellerus, 1714; vol. in-4° de 42 pages. — 5. *Systema complexum de prudentia et conscientia ad mentem S. Thomæ : in quo multa obscura breviter ac dilucide exponuntur*. Duaci, 1718; vol. in-4°. — 6. *Censura sacre Facultatis theologicæ Duacensis in quasdam propositiones de gratia depromptas ex dictatis philosophicis dominorum Lengrand*

et *Maréchal*. Duaci, Bellerus, 1722; vol. in-4° de 129 pages. Delcourt fut l'auteur principal de cette *Censure*, qui fut réimprimée deux ans plus tard par le même imprimeur. — 7. *Mémoire touchant l'insigne église collégiale de Saint-Pierre de Douay*. Douay, J.-F. Willerval, 1734; vol. in-4° de 18 pages.

C'est à tort que le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier attribue la publication du *Faux Arnauld* au professeur Delcourt : c'est le janséniste Philippe Rivette qui édita ce recueil pamphlétaire.

#### B. OUVRAGES MANUSCRITS.

8. *Tractatus de jansenismo sive hæresi janseniana*. — 9. *Tractatus completissimus de gratia Christi Salvatoris, complectens absolutam ac solidam refutationem pelagianismi, prædestinarianismi, lutheranismi et calvinismi, bajanismi et jansenismi*. Ce travail, d'une très-grande étendue, était divisé en 9 livres. — 10. *Tractatus isagogicus in sacram Scripturam; de ejus sensibus, de lectione in lingua vernacula, etc.* — 11. *Commentarius in epistolas B. Pauli ad Romanos, utramque ad Corinthios et ad Galatas*. — 12. *Tractatus specialis de prædestinatione et reprobatione*.

E.-H.-J. Reusens.

Goyers, *Supplementum bibliothecæ belgicæ J.-F. Foppens*, ms. n° 47607 de la bibliothèque royale à Bruxelles. — *Mémoires importants pour servir à l'histoire de la faculté de théologie de Douai*.

**DELEBECQUE** (Alphonse-Joseph), né à Liège, le 15 germinal an IX (5 avril 1801), et décédé à Bruxelles, le 20 novembre 1857, fut un des magistrats les plus distingués de la Belgique. Après avoir obtenu, en 1823, à Liège, le diplôme de docteur en droit, il s'établit comme avocat à Mons, et se livra avec ardeur et succès à l'exercice de sa profession.

Lors des événements de 1830, le gouvernement provisoire le nomma, le 9 octobre de cette année, substitut du procureur général à la cour d'appel de Bruxelles. Maintenu dans ses fonctions le 4 octobre 1832, lors de la réorganisation de l'ordre judiciaire, il fut, quelques jours après, le 21 du même mois, nommé

avocat général, et appelé en la même qualité, le 13 juillet 1844, à la cour de cassation. Treize ans plus tard, l'état de sa santé lui faisant désirer une vie moins laborieuse, il sollicita un siège de conseiller à la même cour, et fut nommé le 14 avril 1857. La mort vint le surprendre quelques mois plus tard, ne lui laissant le temps que de faire un seul rapport et de rédiger un seul arrêt.

• Pendant ces longues années passées dans les plus hautes fonctions du ministère public, Delebecque déploya le plus beau talent et le zèle le plus soutenu. Appelé successivement aux luttes de la cour d'assises, aux travaux plus savants d'une chambre civile de la cour d'appel, à la discussion, devant la cour de cassation, des questions de droit les plus ardues, cet habile magistrat se montra toujours supérieur à ses fonctions. Orateur élégant et spirituel, dialecticien judicieux et lucide, possédant une vaste érudition, il acquit une véritable autorité près de la cour, à laquelle sa science et sa sagacité inspiraient la plus grande confiance. • (*Belg. jud.*, t. XV.)

Delebecque se consacra tout entier à la science du droit. En dehors de ses fonctions officielles, il s'attacha, par de nombreux ouvrages, à faciliter l'étude de nos lois, et donna par son exemple une vive impulsion à la littérature juridique, qui s'est développée d'une manière si remarquable et compte aujourd'hui tant de bons et d'utiles travaux. La vie de Delebecque se résume tout entière dans la bibliographie de ses œuvres. En la lisant on est frappé du labeur auquel il dut se livrer pour mettre au jour ces nombreuses publications dont quelques-unes sont devenues classiques et qui rattacheront pendant longtemps son nom à nos annales juridiques. Son premier et très-important ouvrage fut le *Traité sur la législation des mines, minières et carrières en France et en Belgique*. Bruxelles, Tarlier, 1836, 2 vol. — Les codes en vigueur en Belgique, tels que l'empire français nous les a laissés, ont été depuis 1814, incessamment modifiés. Frappé de la difficulté de se rendre

toujours compte de ces changements, Delebecque publia ces *Codes* avec des annotations indiquant toutes les modifications qui furent apportées aux textes primitifs. Cet ouvrage a été réimprimé très-souvent et tenu au courant de la législation. Il publia de même le *Code politique* qui a eu également plusieurs éditions. En 1839, Delebecque fonda un journal de droit, la *Revue des revues de droit*, qui parut pendant quinze années. Cet excellent recueil, dans lequel se trouvaient reproduits les meilleurs articles des publications étrangères et qui contenait aussi des articles originaux de juristes belges, eut un grand succès et est aujourd'hui très-recherché. Delebecque n'y écrivit qu'un seul article : *Du morcellement en législation. Observations soumises aux administrateurs et aux législateurs du royaume de Belgique* (t. XI); mais il publia dans cette collection, sous le titre général de *Lois usuelles*, et avec une pagination séparée, les commentaires législatifs des lois sur la *compétence en matière civile*, sur les *chemins vicinaux*, sur le *duel*, sur les *distilleries*, sur les *modifications au tarif des douanes*, sur les *sucres* (toutes lois de 1841), sur les *trois lois électorales*, avec un supplément contenant le commentaire de la *loi du 10 avril 1843*, sur la *loi hypothécaire* (1851). Delebecque prit aussi une large part à la publication de l'importante collection connue sous le nom de *Commentaire des commentaires*; les traités de la *prescription*, du *dépôt et séquestre*, du *mandat*, des *privileges et hypothèques*, de la *société*, de la *propriété*, ont été édités par lui. Il écrivit également le premier volume de la *Pasinomie*, formant l'introduction à ce recueil et collabora pendant quelques années au *Bulletin de la cour de cassation*. Il fonda enfin le *Bulletin usuel des lois et arrêtés concernant l'administration générale*, avec notes de concordance et de *jurisprudence administrative et judiciaire*, collection très-importante qui se trouve dans les mains de tous ceux qui s'occupent de droit; continuée depuis sa mort par le conseiller De Brandner. Delebecque fut aussi chargé, par le gouver-



nement, de fonctions gratuites dans l'accomplissement desquelles il apporta son talent et son dévouement habituels.

Il était membre de la commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances, des commissions chargées de la révision du code pénal et des lois relatives à l'art de guérir. Il fit aussi partie, pendant quelque temps, du jury central d'examen pour la faculté de droit. Chevalier de l'ordre de Léopold en 1840, il fut nommé officier en 1853. La mort vint le surprendre au moment où il rassemblait les éléments d'un grand travail qu'il avait projeté et qu'il n'a pu qu'ébaucher : la concordance du code civil avec toutes nos anciennes coutumes.

Jules Delecourt.

**DELECOURT** (*Emmanuel-Ignace-Joseph*), avocat au conseil souverain du Hainaut, né à Mons, le 16 novembre 1729, et mort dans la même ville, au mois de juillet 1778. Il fit ses études à l'université de Louvain, où il reçut ses lettres de licencié le 10 novembre 1752. Sa vie s'écoula tranquille au sein de l'étude. Il laissa de nombreux manuscrits sur le droit coutumier du Hainaut : 1° *Notes sur les chartes générales du Hainaut*, 5 vol. in-folio. — 2° *Répertoire du droit coutumier du Hainaut*, 5 vol. in-fol. — 3° *Notes sur plusieurs chapitres des chartes générales du Hainaut*, 1 vol. in-4°. — 4° *Recueil de préjugés de la cour souveraine du Hainaut*, 6 vol. in-folio et un vol. de tables. Quelques détails sur le contenu de ces manuscrits ont été publiés dans le t. III des *Annales du cercle archéologique de Mons* (Jules Delecourt, *Biographie de G.-J.-J. Delecourt*).

Jules Delecourt.

**DELECOURT** (*Victor-Hubert*), président du tribunal de première instance de Bruxelles, né à Mons, le 4 mai 1806, décédé à Ixelles lez-Bruxelles, le 15 novembre 1853. Il montra de bonne heure les plus heureuses dispositions. Tout jeune encore, et pendant qu'il faisait ses études d'humanités, il avait établi dans la maison paternelle, avec son frère Charles (voy. l'article suivant),

une petite imprimerie d'où sont sortis quelques livres devenus extrêmement rares et qui sont indiqués dans la *Bibliographie montoise*. Il obtint en 1824 son diplôme de docteur en droit à l'université de Louvain, et écrivit à cette occasion une thèse plus développée et plus travaillée que celles que les étudiants préparaient ordinairement : *De tributis ac vectigalibus*, qu'il traduisit plus tard en français sous le titre de : *Essai sur la théorie des impôts, considérés sous le double rapport de l'économie politique et du droit public*. Louvain, 1829.

Delecourt s'établit comme avocat à Mons et s'occupa avec ardeur d'études juridiques et littéraires. Il publia, en 1829, le *Manuel constitutionnel du Hainaut* et fonda en 1830, avec son frère, le journal *l'Observateur du Hainaut*, qui parut pendant un an et dans lequel il écrivit de nombreux articles politiques. A la suite des événements de 1830, il publia un *Nouveau projet de constitution pour la Belgique*, Mons, Hoyois, 1830, dans lequel sont indiqués la plupart des principes constitutionnels que le congrès proclama depuis; le chef du gouvernement y est encore qualifié de duc des Belges. Delecourt entra à cette époque dans la magistrature : il fut successivement substitut du procureur du roi à Nivelles et à Bruxelles; devint juge, vice-président et enfin, le 21 juillet 1851, président de ce siège important. Tout en s'occupant avec zèle de ses fonctions juridiques, il consacrait ses loisirs à l'étude de l'archéologie et surtout de la linguistique. Il a peu publié en français; on n'a de lui que : *Lettre sur l'architecture actuelle à propos du projet d'un nouveau palais de justice à Bruxelles*, et *Un mot sur les plans proposés pour le local de l'ancien hôpital Saint-Jean*, articles qui parurent dans une revue belge. Ses études de prédilection se portaient sur la langue flamande, ses origines et son développement; et quoique wallon, il écrivit dans cet idiome, sous le pseudonyme de H. Vandenhove, de nombreux et importants articles qui assurèrent sa réputation comme littérateur et comme poète. Son principal ou-

vrage paruten 1844, chez Muquardt, sous le titre : *La Langue flamande, son passé et son avenir*. — *Projet d'une orthographe commune aux peuples des Pays-Bas et de la Basse-Allemagne*. En 1845, il fonda, avec le docteur Wolff, un journal de littérature flamande, le *Broederhand*, qui n'eut qu'une année d'existence et pour lequel il écrivit un grand nombre d'articles, entre autres une étude sur la contrefaçon : *Over den nadruk van fransche boeken in Belgien*, étude qui fut traduite en français et insérée dans la *Revue de Belgique*, in-4°. Il envoya aux journaux flamands, de *Noordstar*, het *Taelverbond*, de *Eendracht*, des articles dont quelques-uns ont été tirés à part. Ce sont : *Voorlezingen over de hoogduitsche letterkunde door den heer Kuranda*. — *Wandeling op de Maes. Brief aen zyne K. H. den hertog van Brabant*, traduction de la lettre écrite par A. Borgnet, à l'occasion du discours prononcé à l'Académie par le baron de Stassart, en 1847. — *Staeltjen der volksprake in 't hertogdom Sleswig*. Antwerpen, Van Ishoven, 1849. — *De verbuigingen der oud, middel en nieuw nederduitsche sprake. Brief aen professor Bormans*. Brussel, Muquardt, 1850. — *Proeve van een brabandsch idioticon* (en collaboration avec M. Charles Stallaert). Grand partisan du théâtre flamand, frappé du petit nombre de pièces qui à cette époque composaient le répertoire, il résolut d'en traduire quelques-unes du suédois; mais il n'en donna qu'une seule, *het Uithangberd*, par Oelenschläger. Brussel, Muquardt, 1851. Dans les dernières années de sa vie, il se mit à étudier le plus ancien poème connu, *de Heliand* (le Sauveur) et projeta de le traduire en quatre langues; il fit paraître quelques extraits de son travail sous le titre de : *Fragmenten uit den Heliand, het oudst bekend nederduitsch gedicht*, s. l. n. d. 13 et 14 pages; mais la mort ne lui permit pas de terminer cet important ouvrage. Une médaille a été gravée par L. Wiener, en souvenir de la part prise par Delecourt au développement de la littérature flamande.

Jules Delecourt.

**DELECOURT** (*Charles - Jean - Baptiste*), frère du précédent, né à Mons le 19 mars 1803, et mort dans cette ville le 4 juin 1839, se destina d'abord au notariat; mais il abandonna bientôt cette carrière, se rendit à Louvain, et y obtint, en moins d'une année, le diplôme de docteur en droit. Il se fixa dans sa ville natale, où, se créant rapidement, par son talent et son activité, une clientèle importante, il devint membre du conseil communal et administrateur des hospices civils; il était porté candidat à la chambre des représentants, lorsqu'une congestion cérébrale l'emporta subitement à l'âge de trente et un ans. Après avoir collaboré à la rédaction du journal *l'Observateur du Hainaut* (Voir l'article précédent), Delecourt continua, tout en s'occupant de sa profession, à se livrer à des études historiques et juridiques. Quoique enlevé tout jeune encore, il a énormément écrit, et ses recherches embrassent des sujets très-différents. Il publia des articles dans la *Revue belge*, sous le pseudonyme de Charles Vandenhove, et dans les *Archives de droit et de législation*; on trouve de lui, dans ce dernier recueil, une étude sur le *Régime hypothécaire sous la législation coutumière du Hainaut* et sur la *Bibliographie des collections de lois depuis 1739 jusqu'en 1814*; il soigna la 3<sup>e</sup> édition de la *Théorie de la procédure civile de Boncenne*, édition Hauman, et la mit en rapport avec la législation et la jurisprudence belges. On a encore de lui : *Introduction à l'histoire administrative du Hainaut, depuis la première invasion française (7 nov. 1792), suivie de pièces justificatives et d'une notice bibliographique*. Mons, Leroux, 1839 (tiré à part du *Répertoire administratif du Hainaut*, par Bivort). — *Notice sur la bibliothèque de Mons*. Gand, Annoot-Braekman, 1840 (tiré à part des *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique*, par Voisin). Delecourt fut l'un des fondateurs de la *Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, et de la *Société des bibliophiles belges de Mons*, dont il était secrétaire. Il lut, aux réunions de la

première, quelques articles curieux et publia, pour la seconde, le *Rapport sur les antiquités de Mons fait par le magistrat de cette ville à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle* (en collaboration avec M. Wins) et le *Vœu du Héron* (avec M. Chalon). Il laissa en manuscrit une *Introduction à la Pasinomie*, un *Rapport à l'administration des hospices de Mons sur le mont-de-piété de cette ville*, rapport qui est une véritable histoire des monts-de-piété dans les différents Etats de l'Europe et surtout en Belgique; une *Histoire de la société des concerts et redoutes de la ville de Mons*; une *Histoire* (non terminée) *des invasions françaises en Belgique en 1792 et 1794*, enfin des notes et matériaux concernant le *comte Joseph de Saint-Genois*.

Jules Delecourt.

**DELEEN** (*Gauthier* ou *Wauthier*), en latin DELOENUS, théologien et écrivain protestant, né dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle aux environs de Louvain, mort dans l'exil, à Londres, en 1565. C'était, « nous dit le professeur Schookius, un homme d'un rare savoir, et « ses contemporains le tenaient en « si haute estime, qu'il est hors de « doute que, s'il avait encore vécu au « moment où éclatèrent les troubles des « Pays-Bas, il aurait été d'un grand « secours à la bonne cause par la sagesse « et la prudence de ses conseils. » Ce témoignage flatteur, que nos recherches n'ont fait que confirmer, est à peu près tout ce qu'on sait d'un homme qui fut le disciple marquant de Zwingli, l'ami d'Érasme et de Jean à Lasso, et, avec cela, l'un des meilleurs hellénistes de son temps. Ce qui est cause, sans doute de cette pénurie de renseignements sur notre personnage, c'est sa résolution de faire du prosélytisme religieux : il fallait pour y réussir, sous le règne de Charles-Quint, autant d'adresse que de courage et Deleen sut admirablement dérober ses traces aux inquisiteurs. En 1525 il disparaît; quinze ans plus tard on signale son passage en Zélande, enfin, de 1549 à 1554, on le retrouve pasteur réformé à Londres. Il figure en cette qualité sur une charte donnée en

1550 par Edouard VI roi d'Angleterre. Il connaissait bien le pays s'il est vrai que déjà, en 1540, il publia à Londres un *Novum Testamentum* traduit du grec.

Quand l'avènement au trône de Marie, sœur d'Edouard VI et femme du terrible Philippe II, fit trembler tous les dissidents, les réfugiés belges se réunirent et la plupart d'entre eux furent d'avis de chercher un autre asile. A ceux qui voulurent demeurer il fallait des pasteurs. Deux hommes courageux se devouèrent. Ce furent François Perrusel dit Riverius, et Gauthier Deleen. Bientôt cependant leurs ouailles, menacées dans leurs biens et leurs personnes, les entraînaient avec eux. On alla en Allemagne. D'abord à Hambourg, de là à Emden pour y demeurer. Dans cette dernière ville, Deleen donna des leçons de grec. Il y publia aussi une traduction flamande du traité de l'état de la religion de Sleidan, sous le titre de : *Waarachtige beschryvinge hoe dattet met de Religie gestaen heeft : ende oock met de gemeyne welvaert onder den grootmachtigen keyser Carolo de vyfste. Eerst van den hoochgeleerden Johan Sleidan in latyn neerstelyc taamen gestelt : ende voort door M. Walter Deleen int Nederlandts verduytsat. Tot Gods eere ende profyt derselver natie. Anno M.DLVIII in-4<sup>o</sup>* (vol. de 359 pages sans la table de 5 feuilles). La nouvelle s'étant répandue dans les colonies belges que la prédication avait été interdite à Deleen, on lui fit les offres les plus honorables, qu'il n'accepta point. Il retourna à Londres comme pasteur flamand vers 1560, et y demeura jusqu'à sa mort.

C.-A. Rahlensbeek.

W. Te Water, *Tweede Eeuwgetyde van de geloofs-belydenisse*, enz. Middelb. 1762, pages 29-31. — Schookius, *De Canonicis Ultrajectinis*, pages 451 et 494. — J.-W. Te Water, *Kort Verhal der Ref. in Zeeland.*, Middelb., pages 15-16.

**DELEEN** (*Pierre*), théologien protestant et savant helléniste du XVII<sup>e</sup> siècle. Il était fils du précédent. On ignore le lieu et la date de sa naissance et jusqu'au nom de sa mère. Nous le croyons né en Belgique parce que Jean van Utenhove, dans sa *Simple et fidèle Narration*, dit

qu'en 1553 il remplissait des fonctions dans l'église flamande de Londres, et devait avoir au moins vingt-cinq ans à cette époque. Il avait reçu une excellente éducation. Outre le latin et le grec, qu'il possédait à fond, il parlait avec une égale facilité trois ou quatre langues modernes. Son caractère était sans doute à la hauteur de son savoir, puisque le célèbre prédicateur réformé Adrien van Hamsteede écrit, en 1557, d'Anvers à ses amis d'Emden : « J'aurais surtout besoin ici d'un homme aussi résolu et énergique que Pierre Deleen. » Notre personnage se trouvait bien en Frise en ce moment-là, mais il n'était peut-être point maître d'obéir à cet appel. On l'avait chargé, avec quelques autres savants, de traduire le Nouveau Testament du texte grec primitif en flamand. Cette version, longtemps fort estimée, a été imprimée à Emden, par Meyerdman et Gheiliardt et porte la date de 1556. Deleen était alors pasteur réformé à Sengwert dans la seigneurie de Kniphuisen. Il quitta, en 1560, cette position pour aller rejoindre son père à Londres et devenir l'un des pasteurs de l'église flamande de cette ville. On ignore l'époque de sa mort. Willem Te Water dit seulement qu'après 1570 il n'est plus question de lui. Ses descendants demeurèrent en Angleterre. Un Pierre De Leen ou De Laoene, pasteur de l'église flamande de Norwich, en 1618, accepta un bénéfice dans l'église anglicane et se sépara ainsi de ses compatriotes.

C.-A. Rahtenbeek.

A.-J. Van der Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, IV, 92 — E. Meiners, *Oostvrieslands kerkelyke Geschiednisse*, Gron., 1738-1739, I, 361, 62, 86, 97, 99. — (*Gerdesi*) *Scrinium antiquarium*, Gron., 1732, III, pass I, 153-37. — W. Te Water, *Tweede Eeuwgetyde van de geloofsbedydenisse der geref. kerken*, Middelb., 1762, p. 29-31. — J.-W. Te Water, *Kort Verhat der Reform. in Zeeland*, Middelb., 1766, p. 15 16. — J.-S. Burn, *History of the fench, wattoon, dutsch and other foreign protestant refugies in England*, London, 1816, pages 77 et 198.

**DE LEENCNECHT** (*Daniel*), fondeur de cloches, fort expert dans son art, qu'il exerçait à Gand, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ch. Diericx, dans ses *Mémoires sur la ville de Gand*, l'appelle

« le fameux fondeur de cloches, jouissant d'une grande renommée. » Il fut le chef d'un groupe de maîtres habiles que les documents contemporains nous ont fait connaître, et qu'il paraît avoir formés, notamment Michel et Nicolas De Leencnecht, ses frères; Jean et Gérard De Leencnecht, ses fils; Pierre van Cloervinghen, Jean van Coudenberghe, de Gand, et Antoine Bette, de Worteghem, près d'Audenarde. En 1390, Daniel De Leencnecht avait pris la maîtrise dans la corporation des fèvres ou forgerons gantois et ses apprentis s'obligeaient à l'accompagner, à l'aider partout où l'appelait l'exercice de sa profession. Durant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, il fonda des cloches à Gand, Bruxelles, Malines, Bruges, Courtrai et Ypres, ainsi que pour un grand nombre de villages et de communautés religieuses. En 1402, entre autres, il plaça dans la tour de l'église de Saint-Nicolas, à Gand, où se trouvaient déjà deux cloches nommées la *Marie* et la *Glorieuse*, une troisième, pour compléter l'accord parfait ou la triade harmonique. La même année, avec la coopération de son frère Michel De Leencnecht, il livra à l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre, au Mont-Blandin, lez-Gand, six cloches de moyennes dimensions, pesant de 1,100 à 2,000 livres; puis, en 1414, quatre grandes cloches : la *Marie*, de 10,000 livres, *Gudwald*, de 8,000 livres, *Bertolf*, de 6,000 livres, *Wulfram*, de 4,000 livres. Le XV<sup>e</sup> siècle fut une période féconde pour l'art du fondeur de cloches : en Flandre, Daniel De Leencnecht et ses coopérateurs produisirent de nombreuses sonneries, dont les mentions se rencontrent dans les chroniques et les actes échevinaux de l'époque.

Edm. De Busscher.

Archives communales de Gand, *Livres échevinaux*, XIV-XV<sup>e</sup> siècles. — Annexe biographique ajoutée à l'*Histoire van België*, de Marc van Vaerenwyck, en 1829. — Chev. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*.

**DE LEENHEER** (*Jean*), poète flamand et latin, né à Bruxelles vers 1642, mort le 4 février 1691. — Après avoir fait d'excellentes humanités au

collège des pères Augustins, il demanda à entrer dans leur ordre, vers la fin de 1658. C'est le 4 septembre 1659 qu'il fut admis à prononcer des vœux solennels. Pendant plus de dix ans, il exerça les fonctions de régent des classes inférieures (basses-classes). En 1681, il fut désigné pour diriger, à titre de préfet, le collège des Augustins à Bruxelles. Quelque temps après, il fut élevé successivement aux postes de secrétaire et de définiteur de la province Belgique. Elle comprenait les Pays-Bas autrichiens et le Pays de Liège et correspondait à ce qu'on avait d'abord appelé la province Colonaise ou la Germanie-Inférieure. En 1669, De Leenheer publia chez Martinus van Bossuyt, imprimeur juré de la ville de Bruxelles, ce qu'il appelle un fruit informe de sa jeunesse. C'est le *Theatrum stultorum jocosertum sive mundus fatuus emblematicè expressus*. Ce recueil de joyeuses boutades à tendance morale, écrit en vers latins assez faciles, est doublé d'une traduction en vers flamands qui a pour titre : « *Tooneel der sotten, afbeeldende door klachtighe maer ghestichtighe sinne-spreucken, de sotheydt van de weirelt*. Il nous paraît que la traduction flamande, si traduction il y a, est supérieure au texte latin. Dans sa langue maternelle, l'auteur est plus précis, plus naturel, et son style, un peu brabançon et fort peu académique, convient mieux aux allures narquoises et populaires de ce curieux opusculé. Au frontispice, on remarque Démocrite et Héraclite, qui tiennent un écusson au-dessus duquel danse un fou en balançant une écuelle chargée de toutes sortes de fruits. C'est par allusion à cette *lana satura* (macédoine, pot-pourri), où la plupart des étymologistes ont voulu retrouver l'origine de la satire. L'écusson porte : *Confraternitas stultorum instituta anno 1381 ab Adolpho Clivio comite (ex Feziali Belgico, p. 239)*. Ces maîtres-sots, au nombre de 36, se réunissaient à Clèves le premier dimanche après la Saint-Michel. De Leenheer, s'adressant au lecteur bienveillant, lui commente, tour à tour, le mot de l'Ecclésiaste sur le nombre infini des fous, et la

boutade du satirique Perse sur les oreilles d'âne. Il termine en promettant pour l'année prochaine, *si tout va bien*, une édition illustrée. De son côté l'imprimeur promet des *fijne platen* (de belles gravures); mais il faut pour cela qu'on entende un peu moins de bruit de la guerre :

« Want den slechten quaden tydt  
« Heeft het snyden ons benydt.  
« Ketel-trommels en trompetten  
« Hebben komen dat beletten... »

Plusieurs élèves de l'auteur, Théodore Verjuys, Philippe Tax et Jean Beeckmans lui envoient des sonnets et d'autres compliments en vers. Enfin, De Leenheer aborde son véritable sujet et s'inspire des allégories familières mises à la mode par Cats et Pointers. Il en a l'abandon un peu prolixe et la gaieté un peu triviale. Cela descend aux plaisanteries grossières et même aux calomnies, quand il s'agit des protestants. Ainsi, p. 70 :

Marthen Luther, Jan Calvin,  
Waeren selve sulcke liën.  
Maeghden-schenders, sodomiten,  
Droncke seughen, deughenieten,  
Sathans kinders, adders sogh,  
Vol van leugens, vol bedrogh.  
Loopt nser Vranckryck, lieve vrinden,  
Ghy sult Jan Calvin bevinden  
Om dees' daden in het kot,  
Te Noyon op het schavot,  
Alwaer dat hy roede slaghen  
Op syn' ribben moet verdraeghen,  
Alwaer dat de groote vlugh'  
Kryght een brandt-merck op den rugg'.

Sur les modes et les costumes du temps (*Stultitia Belgarum circa vestes*), il y a de piquants détails. Le poète veut envoyer à Gheel ou à Poperinghe tous les fous qui, d'année en année, s'amuse à porter des chapeaux tantôt trop bas et trop étroits, tantôt trop hauts et trop larges, jamais proportionnés pour bien couvrir et protéger la tête. Il est sans pitié aussi pour les fumeurs campés sous la vaste cheminée comme des nègres d'Amérique. Enfin, il s'en prend même aux régents de collèges qui ménagent leurs écoliers, au lieu de leur donner impitoyablement des férules :

Ey! en wilt u niet ontstellen,  
Quaed 'scholieren, rouw' ghesellen,  
Als den meester vroegh of laet  
Lustigh op uw' billen slaet...  
... 'T is van noode dat hy byt,  
Lustigh op de hespen smyt.

Une autre œuvre de De Leenheer parut également à Bruxelles en 1681. C'est un petit in-4° votif; parce que l'auteur venait d'être guéri d'une maladie des plus dangereuses. — Voici le titre complet : *Virgo Maria Mystica sub solis imagine emblematica expressa. Opusculum votivum votente et votum reddente P. J. De Leenheer*. Ce livre, enrichi de 26 eaux-fortes finies au burin et attribuées quelquefois à Gaspard Bouttats, est dédié à Didace Ferdinand de Villegas, baron d'Hovorst, élève du P. De Leenheer pour les humanités et l'histoire ancienne.

J. Steeber.

Paquet, t. XVIII. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Witsen Geysbeek. — Snellaert, *Schets eener geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde*.

**DE LEEUW** (*Albert* ou *Elbert*), juriconsulte et diplomate, plus connu sous son nom latinisé (*Elbertus LEONINUS*), né à Bommel en 1519 ou 1520, mourut à Arnhem le 6 (16) décembre 1598. Ses parents, quoique peu fortunés, tirent à lui donner une bonne et solide éducation. Dès que les instituteurs de Bommel l'eurent dégrossi, il fut envoyé à l'école latine d'Utrecht, alors en grand renom. Il y fit ses classes de grammaire sous la direction de Georges Macropedius, et au bout de trois ans se rendit à Emmerich, où le professeur Mathias Breidenbach l'exerça, pendant quatre autres années, à composer des vers latins et des pièces de rhétorique. Nous le trouvons ensuite à Louvain, au collège des trois langues, achevant ses humanités sous le célèbre Pierre Nanni ou Nanning (*Nannius*), et suivant, en même temps, les cours de jurisprudence. Reçu licencié en droit (1547), il alla passer plusieurs mois à Arras pour apprendre à bien prononcer la langue française; de là il revint habiter Louvain, avec l'arrière-pensée de se faire agréger, tôt ou tard, à l'université. Le professeur de droit Dominique Cakaert le prit en affection et lui conseilla d'épouser sa pupille

Barbe de Haze, fille d'un des anciens maîtres d'Elbert : c'était, lui dit-il, un bon moyen de se rapprocher de la Faculté (1). Les fiançailles venaient d'être célébrées, lorsque Cakaert mourut inopinément; la chaire vacante fut donnée sans retard à Vulmarus Bernaerts, et celle de ce dernier échut au protégé du défunt. Tant pour honorer la mémoire de son regretté bienfaiteur, que pour s'élever à la hauteur de sa nouvelle mission, Elbert reprit ses études avec une nouvelle ardeur et subit brillamment les épreuves du doctorat *in utroque jure*, le 18 mai 1550.

La chaire primaire de droit civil fut occupée à Louvain, de 1547 à 1560, par un juriconsulte de premier ordre, Gabriel Van der Muiden (*Mudæus*), dont la réputation devint en peu de temps européenne. Sans rompre tout à fait en visière avec les anciennes méthodes restées en vigueur dans l'université brabançonne, Mudæus s'était appliqué à familiariser ses élèves avec les procédés de Cujas, le fondateur de la jurisprudence critique et progressive, appuyée sur la philologie et sur une connaissance profonde de l'antiquité classique. Leoninus s'écartait moins que lui de la tradition louvaniste; mais sa logique et son éloquence suppléaient, autant que possible, aux imperfections d'une méthode surannée. Les élèves allaient jusqu'à dire de lui : *LEONINO cantillante saltat CUJACIUS*. Son crédit s'établit si bien, qu'après la mort de Mudæus il fut proclamé professeur primaire, à l'unanimité des suffrages. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1579; il les quitta entouré de la considération générale. L'influence de son enseignement lui survécut : ses *Consilia*, ses *Emendationes* ou *Observationes juris* continuèrent de se répandre par de nombreuses copies et restèrent longtemps des oracles pour les étudiants (2). Mais il ne lui fut possible de publier que la moindre partie de ses travaux; à

(1) Goethals, d'après Foppens.

(2) Valère André cite notamment les commentaires *ad tit. D. de jurisdictione et seq., lib. II; ad tit. D. de hereditatis petit., de rei vindicatione,*

*de Publicianâ in rem actione, de usufructu, de servitutibus, etc.; ad tit. Cod. de transactionibus et aliquot seq., et un commentaire sur tout le livre V du Code (Fasti Academici, p. 90).*

peine installé dans la chaire de Mudæus, il se vit mis en demeure de partager son temps entre le professorat et les affaires publiques.

Leoninus était un homme d'une taille imposante (1), d'une physionomie ouverte, d'un abord agréable. Sa parole pénétrante et persuasive inspirait confiance : il ne dissimulait jamais ses sentiments personnels, même au risque de devenir suspect; mais, en général, on lui savait gré de son indépendance d'esprit, parce qu'on le savait sincèrement animé d'intentions conciliatrices. Il professait la maxime de Solon : qu'il vaut mieux, dans les affaires humaines, prendre place du côté le plus faible et le plus dangereux; il s'exposait donc quand il le fallait, pour calmer les passions et opposer le langage de la raison aux délires de l'ambition ou du fanatisme. On le consultait de toutes parts, si bien qu'il fut mêlé à la plupart des grandes affaires de son temps. Cependant il entamait plus habilement une négociation qu'il ne savait la mener à bonne fin : il est vrai qu'on lui demanda parfois des choses impossibles; mais il avait les défauts de ses qualités, c'est-à-dire que sa bienveillance le trahissait : il finissait par être désarçonné en présence d'une volonté tenace. Il rendit au pays des services considérables, mais sans parvenir, une seule fois peut-être, au but qu'il avait mission de poursuivre.

Politiquement, son dévouement au gouvernement établi n'était pas douteux; il prêcha toute sa vie la tolérance, mais il voulait un pouvoir fort. En religion, il désapprouvait les excès des sectaires, mais les persécutions lui répugnaient plus encore. Les protestants et les catholiques s'accordèrent à lui reprocher son indifférence; le fait est qu'il tenait moins au dogme qu'à la morale. En somme, on peut le considérer comme ayant appartenu, jusqu'à l'éclatement de la crise qui sépara les provinces du Nord de celles du Midi, au parti catholique modéré et fidèle à la dynastie; plus tard, les malheurs du

(1) Ce qui lui avait valu le surnom de *Longolius*.

pays le jetèrent du côté des États; on doit admettre qu'il agit en patriote sincère et qu'il crut obéir à un strict devoir, quand il se démit de toutes ses charges et se retira dans les Provinces-Unies. Il travailla jusqu'au dernier moment à l'œuvre de la pacification; reconnaissant enfin qu'aucun effort ne pouvait aboutir, il associa résolument ses destinées à celles de son pays natal.

Il fut en grande faveur, en attendant, auprès de Marguerite de Parme et du cardinal de Granvelle; sa loyauté, son désintéressement, la prudence de ses avis lui acquirent, d'autre part, les sympathies de Guillaume d'Orange, et il ne resta pas en moins bons termes avec les comtes d'Egmont et de Megen, surtout avec le duc d'Aerschot. Il semble qu'aucun personnage de l'époque n'ait été aussi naturellement désigné pour servir de trait d'union entre les partis.

En 1563, il accompagna une députation de la ville de Nimègue, envoyée à Bruxelles pour demander la suppression d'un impôt qu'on venait d'établir, au détriment du commerce gueldrois, sur la navigation d'Anvers. Quand le duc d'Albe arriva aux Pays-Bas, il alla lui remettre, au nom de la province de Gueldre, une supplique où était dépeinte la consternation publique, causée par la mise en vigueur du code criminel de Viglius; il appuya cette requête de paroles émouvantes et courageuses, et composa même un mémoire qu'il envoya postérieurement au duc. Non-seulement ses instances n'aboutirent pas, mais elles lui valurent une demi-disgrâce. Il eut bientôt l'occasion de s'en apercevoir. Le docteur Martin-Antoine Del Rio ayant prononcé à Louvain un panégyrique du gouverneur, dont les cruautés et la conduite inconstitutionnelles commençaient à indigner les populations, il y eut un *tolle* général, et les étudiants de l'université ne furent pas les derniers à protester. Leoninus et son collègue Jean Wamèze, à quelques jours de là, eurent à se rendre à la cour pour adresser une demande au duc : ils furent reçus par son confesseur, qui leur tint un langage irrité, parut

les considérer comme responsables de ce qui s'était passé à Louvain, et les congédia rouge de colère (1). Mais Leoninus était de ceux qui prenaient pour devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra*.

Il le prouva bien en prenant avec énergie la défense de la cause royale, lorsque le Taciturne parut en septembre 1572 aux portes de Louvain. Il pria instamment le prince de ne pas forcer les bourgeois à faire quoi que ce soit qui fût incompatible avec le respect qu'ils devaient au roi et à la religion de leurs pères : Guillaume promit la tolérance la plus absolue, déclara qu'il ne faisait pas la guerre à son souverain, mais ajouta qu'il entendait que les Louvanistes ne gênassent en rien son expédition contre le duc d'Albe. Les collègues de Leoninus, ne se croyant pas le droit de répondre sur ces conditions, rentrèrent en ville; il resta seul auprès du prince, mais ne parvint pas à le faire changer d'avis : on rapporte même que, dans les conversations qu'ils eurent alors, Guillaume laissa pour la première fois entrevoir le fond de sa pensée. Leoninus, au reste, tout fidèle qu'il était au gouvernement, regardait comme odieux le despotisme du duc d'Albe, et ses sentiments étaient ceux de l'université.

L'avènement de Requesens changea la face des affaires. Ni Philippe II ni Alvarez de Tolède n'avaient voulu entendre parler, depuis le commencement de la guerre, de traiter directement ou indirectement avec le prince; le nouveau gouverneur vit bien que les troubles des Pays-Bas n'auraient pas de fin, si l'on n'entamait des négociations. Au mois d'avril 1574, il autorisa donc Leoninus à envoyer à Middelbourg Hugo Bonte, ex-pensionnaire de cette ville. En apparence, cette ambassade avait pour objet le règlement des affaires de la dame de Vredembourg (2); au

fond, il s'agissait de pressentir les intentions de Guillaume. Deux fois Bonte repartit pour la Zélande sans rien obtenir; d'autres agents ne furent pas plus heureux; enfin le gouverneur pria Leoninus lui-même de s'aboucher avec le prince. Les documents recueillis par M. Gachard sur cette négociation sont des plus intéressants : ils jettent un grand jour sur la politique de Guillaume, qui se refusa nettement à solliciter le pardon du roi pour lui et pour les provinces insurgées, tant que les états de Hollande et de Zélande, auxquels le liait un serment, n'y auraient pas consenti : il était élu leur « défendeur » ; il ne voulait causer aucun préjudice à leur union, ni faire naître « subçons et arrière-pensées ». Guillaume n'avait qu'une médiocre confiance dans les envoyés de Requesens; il le fit même sentir à Leoninus (3) : sans garanties positives, point d'entente possible. A entendre Marnix, Guillaume « serait bien content de poser les armes et quitter le pays de par deçà » ; mais Marnix ne disait pas ou ne voulait pas dire que, dans la pensée bien arrêtée de son ami, « toute négociation devrait être subordonnée au libre exercice de la religion protestante, au rétablissement des anciens privilèges, et à la sortie du pays des Espagnols et autres étrangers (4) ». Cependant la mission de Leoninus eut un résultat : elle prépara le congrès de Breda, où les représentants d'Orange et des États se trouvèrent enfin face à face avec les commissaires de Philippe II.

Les instructions de ces derniers, rédigées par Leoninus et revues par Viglius, portaient en substance que le départ immédiat des troupes espagnoles était impossible, mais que le roi les rappellerait dès que leur présence ne serait plus jugée nécessaire; que les États généraux seraient convoqués, mais n'auraient pas à délibérer sur les points qui

(1) Goethals, p. 401.

(2) Bâtarde de Gueldre, assiégée dans son château par les gens de Bommel, faite prisonnière, puis délivrée par le prince d'Orange (Groen van Prinsterer, *Archives*, etc., t. IV; Gachard, *Correspondance du Taciturne*, t. III). — Nous suivons dans tout ce paragraphe l'exposé de M. Ga-

chard, qui a le premier fait connaître les détails de ces négociations secrètes, à peine mentionnées par les historiens.

(3) Th. Juste, *Soulèvement des Pays-Bas*, t. II, p. 48.

(4) Gachard, *op. cit.*, t. III, *Préface*, p. xxxix.



touchaient aux prérogatives de la couronne; que l'amnistie serait proclamée, les prisonniers élargis, les biens confisqués rendus à leurs anciens propriétaires; mais qu'en revanche les insurgés restitueraient les places dont ils s'étaient emparés et les biens ecclésiastiques dont ils étaient détenteurs. D'autre part, le roi déclarait formellement qu'il ne voulait point d'hérétiques dans ses Etats; il accordait aux réformés six mois pour quitter le pays et vendre leurs biens (1). Sur ce dernier chapitre, le roi resta inflexible, et Requesens se montra son digne lieutenant, en rallumant les bûchers à Anvers aussitôt que les négociations eurent été rompues. En vain les membres belges de l'assemblée, et Leoninus tout le premier, avaient-ils essayé d'adoucir les partis extrêmes; l'impression qui resta des conférences de Breda, c'est que Requesens n'avait jamais voulu sérieusement la paix.

Lorsque les Etats généraux furent convoqués à Gand après le coup d'Etat du 4 septembre 1576, Leoninus eut mission d'aller rassurer les catholiques de Gueldre et dans le pays de Clèves, au sujet de ce qui s'était passé. Avec Jérôme Mudæus, fils de Gabriel, il se rendit même chez le souverain pontife, qui s'était effrayé des doctrines démocratiques en circulation dans les Pays-Bas. Sauf en Gueldre, il ne reçut que de belles paroles, sur lesquelles il n'y avait pas à faire fond. Cependant la *Pacification de Gand* fut conclue; à partir de ce moment, Leoninus se rapprocha de plus en plus du prince d'Orange. Ils avaient envisagé les choses, jusque-là, sous deux aspects opposés: Guillaume cherchant à restreindre l'autorité royale au profit des Etats généraux, Leoninus voulant la renforcer, au contraire, au détriment des pouvoirs provinciaux et communaux, qu'il trouvait exorbitants. La Pacification de Gand, sans modifier profondément ses idées, lui parut répondre aux besoins actuels du pays. Il accepta donc volontiers la mission qui lui fut confiée par les Etats, de tâcher

(1) Th. Juste, *Op. cit.*, p. 22. — Le texte complet de cette instruction est inséré dans la *Cor-*

d'y rallier le stathouder de Gueldre, ultra-catholique; celui-ci fit semblant de se rendre à ses raisons. On rencontre ensuite l'infatigable négociateur tantôt à Cologne où il va chercher du secours contre les Espagnols, tantôt poursuivant sa propagande à Utrecht, pays aussi très-catholique. Il influa ensuite sur la conclusion de l'*Union de Bruxelles*, mais ne se mêla point de l'*Edit perpétuel* du 12 février 1577, bien qu'il n'admit nullement la séparation des provinces, désormais le rêve du prince d'Orange.

Quelle mission alla-t-il remplir, quelques jours plus tard, au nom des Etats généraux, dans les provinces septentrionales? On ne le sait pas au juste: Goethals suppose qu'il fut chargé de rassurer ces provinces sur le maintien de la Pacification de Gand, même dans le cas d'un arrangement avec don Juan. Cependant Guillaume se détachait décidément de la Belgique: il ne contribuait plus aux frais du gouvernement, il tenait bloquées les embouchures de l'Escaut et de la Meuse; il prélevait des impôts indirects qui gênaient beaucoup le commerce des provinces du sud (2). Leoninus partit de nouveau pour la Hollande au mois de mars, muni d'instructions verbales de don Juan et d'une lettre du duc d'Aerschot. Don Juan faisait dire au prince qu'il était bien éloigné de vouloir suivre les traces de ses prédécesseurs; qu'il ne venait que pour pardonner; que son intention sincère était d'entretenir le traité conclu; que la sortie des Espagnols s'effectuait avec toute la presse possible; que Guillaume n'avait plus de motif de ne pas déposer les armes, et qu'on lui donnerait toute satisfaction, s'il voulait seulement rétablir la religion catholique en Hollande et en Zélande, avec l'autorité du roi. Leoninus fut très-bien reçu; mais le prince lui fit exactement la même réponse que lors de sa première ambassade. L'envoyé, à bout d'efforts, dit sans détour qu'il était las de tant de démarches inutiles, et demanda si, oui ou non, il y avait quelque chance de

*respondance de Philippe II*, t. III, p. 583-589.

(2) Goethals, p. 148.

s'entendre à l'avenir : le prince déclara que ses espérances étaient nulles à cet égard. Don Juan, cruellement déçu, voulut pourtant insister une dernière fois : de là les conférences de Gertruidenberg, où Leoninus et Schetz intervinrent, comme députés des Etats, à côté de quatre commissaires désignés par le gouverneur (entre autres le duc d'Aerschot). M. Gachard a publié des pièces importantes (1) sur ces négociations, dont l'insuccès eut pour effet d'exaspérer don Juan. Le gouverneur voyait clairement que, « sans le concours du prince d'Orange, le rétablissement de l'autorité royale était impossible, à moins d'y employer la force; car, du fond de la Hollande, le prince inspirait, dirigeait ce qui se faisait à Bruxelles : « Les gens d'ici, écrivait-il » au roi le 31 mai, sont comme ensorcelés » par lui; ils l'aiment, le craignent et » veulent l'avoir pour seigneur. Ils l'avertissent de tout, et ne prennent aucune » résolution sans le consulter (2). »

On dit qu'à Gertruidenberg, dans un entretien particulier avec Leoninus, le prince d'Orange laissa échapper ces paroles : « Je soupçonne que le gouverneur se fraye le chemin de la royauté; et si, en effet, il veut monter sur le trône de Belgique, je lui donnerai aide et assistance (3). » Quoi qu'il en soit, il est certain que le professeur de Louvain était assez avant dans l'intimité du prince pour que celui-ci se départît, jusqu'à un certain point, avec lui de sa réserve habituelle. Le caractère de Leoninus était d'ailleurs bien connu; à droite comme à gauche on lui accordait confiance. Vers l'époque où nous sommes parvenus, Viglius, ami dévoué de l'Espagne s'il en fut un, le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires (4).

Tandis que Guillaume insistait auprès des Etats généraux pour l'accomplissement de la Pacification de Gand (5), don Juan, poussé à bout, méditait un

(1) *Corresp. du Taciturne*, t. III, p. 431 et suiv.

(2) *Ibid.*, préface, p. LXXIII.

(3) *Goethals*, p. 120.

(4) *Ibid.*

(5) Lettre datée de Haarlem, 20 juin 1577, ap. Gachard, t. III, p. 202.

coup de main : le 24 juillet, il s'empara, au nom du roi, du château de Namur. On sait combien graves furent les conséquences de cet acte : les catholiques modérés s'entendirent avec les calvinistes pour consolider l'union des provinces en dehors de l'influence espagnole; trois princes étrangers, le palatin Jean-Casimir appuyé par l'Angleterre, le duc d'Alençon, frère du roi de France, enfin le jeune archiduc Mathias, dont Guillaume d'Orange acceptait la tutelle, formulèrent ou renouvelèrent tout d'un coup leurs prétentions. Le 22 octobre, les états de Brabant nommèrent Guillaume *ruxwaert* de leur province; dès le lendemain, Leoninus fut envoyé au devant de l'archiduc, qui fit son entrée solennelle à Bruxelles le 18 janvier 1578. Le conseil d'Etat ayant à donner un avis préalable sur l'administration du nouveau gouverneur, on avait eu soin d'en renouveler le personnel dès le 21 décembre précédent, et d'y faire entrer Elbert. Cependant une situation si fautive ne pouvait durer : l'Espagne fut la première à proposer un accommodement. Toutes les puissances intéressées nommèrent des députés; Leoninus fut choisi par les Etats généraux. Pas plus que ses collègues, il ne se rendit aux conférences de Cologne; mais il parut à Anvers dans l'assemblée des Etats convoqués par Mathias, et y fit d'inutiles efforts pour modérer les partis, réchauffer le sentiment patriotique étouffé par l'égoïsme local, et recommander par dessus tout la tolérance religieuse. « Que celui qui pense avoir la meilleure religion, dit-il, le prouve par sa conduite. » Le discours ému qu'il prononça en ce moment suprême (25 novembre 1579) a été conservé et mérite d'être signalé à la postérité. Il y fit hardiment sa profession de foi de chrétien (6) et de citoyen; il y prodigua les plus sages conseils à ses collègues; malheureusement, il savait d'avance qu'ils auraient une

(6) Dans une courte notice autobiographique qui fut publiée plus tard, il rappela ce discours, qui faisait époque dans sa vie, et fit de nouveau son examen de conscience en matière de foi : « *Ego simplicem religionem amplectendam sæpè prædicavi et etiam nunc prædico, prorsus divina et*

fois de plus le sort de ceux de Cassandre. Convaincu qu'il n'y avait rien à faire, il renonça à toutes ses dignités (1), déclarant d'ailleurs « qu'il se ferait toujours un honneur de servir son pays dans des postes moins élevés et moins difficiles ». Il fut néanmoins encore envoyé par les États généraux à Groningue et en Gueldre, pays au sujet desquels on éprouvait des craintes. Lorsque l'archiduc Mathias, dégoûté de l'expérience qu'il avait faite, céda la place, le 22 juillet 1580, au duc d'Alençon, Leoninus quitta définitivement la Belgique pour rentrer dans son pays natal. Il fut aussitôt nommé (8 juin 1581) chancelier de Gueldre et du comté de Zutphen.

Nous avons dit qu'il était assez indifférent aux questions confessionnelles. En 1567, il avait juré, avec ses collègues de Louvain, d'observer le concile de Trente; à la même époque, l'université l'avait chargé, pour satisfaire à une demande du pape Grégoire XIII, de prendre copie d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Trond, qui devait servir à la publication d'une nouvelle édition des Décrétales de Gratien; en dehors de ces circonstances, Leoninus s'occupa fort peu de théologie ou même de droit canon. Il n'éprouva même aucun scrupule à embrasser le calvinisme. Dès lors il se trouva tout à fait sur son terrain dans les Provinces-Unies; depuis longtemps, au reste, il était mal vu des catholiques.

L'âge n'avait ni ralenti son activité ni refroidi son zèle. Il découvrit le premier la trahison de Guillaume Vanden Berghe, gouverneur de la Gueldre. Le 27 février 1582, il parut pour la première fois, avec ses collègues de cette province, dans l'assemblée des États généraux du nord; le lendemain, il fut élu président. La mort du Taciturne l'accabla profondément, et parce qu'il aimait le prince et parce qu'il songeait

*humani ingenii captum excedentia, divinitati et secreto Dei atque Angelorum iudicio relinquens; honorandam potius et admirandam divinitatem quam definiendam iudicavi. Enixè laboravi, ut nimium subtiles disputationes a Republicâ ejicerentur, de quo memini in Oratione ad Ordines*

à l'avenir. Il se prononça au premier moment pour l'Angleterre, puis se laissa convaincre par ses amis, partisans de la France. Envoyé à Paris, à la tête d'une députation, il y fut reçu avec des honneurs qui portèrent ombrage à l'ambassadeur d'Espagne; ce fut en vain, pourtant, que ce personnage essaya d'empêcher qu'il ne fût reçu en audience. Il offrit hardiment au roi très-chrétien la souveraineté des Pays-Bas. La reine-mère et Henri III auraient bien voulu accepter; mais la France commençait à être troublée par la Ligue: ils n'osèrent. Le roi remercia les envoyés et leur conseilla de s'adresser aux Anglais, ce qui fut fait. C'est à la suite de ces démarches que la reine Elisabeth envoya Leicester à La Haye, pour y représenter son autorité souveraine. Leoninus fut chargé de le recevoir et prit la parole au milieu d'une allégresse générale, qui devait avoir un triste lendemain. Il gagna aussitôt la confiance du gouverneur, qui le nomma membre du conseil d'État. Son dévouement à Leicester, ce gouverneur efféminé, dit Goethals, serait pour lui une tache ineffaçable, si l'on ne savait qu'il donna au ministre de la reine d'Angleterre plus d'un conseil utile (2). Les intentions de Leoninus ne sauraient être suspectées; mais, dans beaucoup de circonstances, les intentions ne suffisent pas. Leicester était plus soucieux des intérêts de son pays que de ceux de la Hollande; Leoninus ne voyait pas cela: il soutenait le gouverneur parce que celui-ci n'aimait pas la trop grande décentralisation des pouvoirs; on ne saurait l'accuser que de méprise et de défaut de clairvoyance; il est permis de dire qu'il garda toute sa vie de généreuses, mais de dangereuses illusions.

Après la retraite de Leicester, qui fut remplacé par Maurice de Nassau, Leoninus eût voulu rentrer dans la vie privée: on ne le lui permit pas, bien

*habitu quæ post primam Centuriam consiliorum meorum impressa est.* »

(1) Il eut pour successeur, à l'université de Louvain, Philippe Zuërius (1580).

(2) *Modestæ gubernationis iudicem*, dit Foppens.

que les médecins lui eussent prescrit le repos. En 1592, il fit partie d'une députation chargée de veiller aux opérations militaires dans les pays de Drenthe et d'Overijssel. L'année suivante, il eut à s'occuper de jeter, avec l'ambassadeur du roi d'Ecosse, les bases d'une association opposée à la ligue des catholiques français, soutenue alors par Alexandre de Parme. Les États généraux, satisfaits de ses services, lui témoignèrent leur gratitude, à la fin de 1593, en lui offrant, au nom de la République, une coupe en vermeil aux armes des provinces qui avaient participé à l'*Union d'Utrecht*.

Il travailla encore très-activement, en 1595, à l'incorporation de la province de Groningue. Cependant le moment vint où il se sentit fatigué; aussi bien, l'impression que fit chez lui la découverte d'un complot ourdi, sous les auspices du gouvernement belge, contre Maurice, Olden Barnevelt, Sainte-Aldegonde et lui-même, dut contribuer à lui faire prendre la résolution de quitter définitivement les affaires. A son corps défendant, il dut néanmoins consentir à partir pour l'Angleterre, avec une députation chargée d'examiner les réclamations d'Elisabeth. Le vaisseau fut rejeté devant Flessingue; Leoninus se trouva malade au point de devoir renoncer à se rembarquer, malgré l'insistance des États. Il passa ses derniers jours à composer ses mémoires et à préparer la publication des ouvrages de jurisprudence qu'il avait ébauchés à Louvain.

Il jouissait d'une pension de 500 florins, payée par les états de Gueldre; elle fut continuée, pendant trois ans, à sa veuve et à ses enfants; Barbe de Haze reçut en outre un don de mille florins. Il est assez curieux de noter que les pasteurs d'Arnhem refusèrent de prononcer l'oraison funèbre de Leoninus. Voulurent-ils protester contre son attitude en fait de religion (1)?

(1) Rappelons, avec Goethals, ce passage d'une lettre de Sainte-Aldegonde à Leoninus : *Nihil est in te quod non sit suavissimum, si hoc unum demas, quod nimium sis atheologus. Dum enim tuis illis formulis, imo oraculis, neminem ledere, ho-*

On connaît d'Elbert De Leeuw les ouvrages suivants (2) :

- 1<sup>o</sup> *Centuria consiliorum... Adjecta est ejusdem auctoris Oratio in Ordinibus generalibus habita, tempore colloquii coloniensis, de bello, de religione et pace per Belgium*. Anvers, Chr. Plantin, 1584, in-fol., édition publiée par les soins de Conrad Leoninus. — Le discours du 25 novembre 1579 a été reproduit par D. Gerdes (*Scrinium antiquarium*, t. I, p. 311), et par J.-P. Van Cappelle (*Bijdragen tot de geschiedenis der Nederlanden*, Haarlem, 1827), qui y a joint une traduction hollandaise. —
- 2<sup>o</sup> *La Harangue de messire Elbert Leoninus, du 11 avril 1579, à la suite de la brochure intitulée : Exhortation faite par l'archiduc d'Autriche (Mathias) aux États généraux desdits pays, le 11 avril 1579, etc.* Anvers, 1579, in-4<sup>o</sup> (Il y a une édition flamande, *ibid.*) —
- 3<sup>o</sup> *Vita... quam ipse scribere olim orsus* (dans Mathæus, *Sylloge Epistolarum*, La Haye, 1740, in-4<sup>o</sup>, p. 322-326). Il est à regretter qu'on n'ait pas découvert une copie complète de ce travail plein d'intérêt. —
- 4<sup>o</sup> Consultation en faveur de l'église de Cambrai, dans le *Legatus cameracensis*, p. 15, et dans Budelius, *De monetis et re numariâ*, Cologne, 1591, in-4<sup>o</sup>, p. 124. —
- 5<sup>o</sup> *Commentarius in librum VII Pandectarum de usufructu*. Leyde, 1600, in-8<sup>o</sup>. —
- 6<sup>o</sup> *Commentarius ad lib. IX Cod., in quo tituli et leges omnes ad instar processûs criminalis explicantur*. Cologne, 1604, in-4<sup>o</sup>. Édition donnée par J.-Philippe Steinhäusen. Valère André en parle ainsi : *Quæ verò... edidit J.-P. Steinhäusen J. C. plerisque locis sunt mutila, malè truncata et interpolata, adeo indigna, quæ Leonini nomen præferant.* —
- 7<sup>o</sup> *Prælectiones ad tit. Cod. de Jure emphyteutico*. Francfort, 1606, in-8<sup>o</sup> (publié par Rutger Rulandus); et dans Everard Otto : *Thesaurus juris romani*. Utrecht, 1735, in-folio, t. V., p. 655. —

*neste vivere, aliusquæ tanquàm scopulis inhærescis, videris mihi Apostolorum ac Prophetarum laborem pronè inanem ducere.*

(2) Liste dressée d'après Valère André, Foppens et Goethals.

8° *Emendationum sive Observacionum libri septem*. Arnhem, 1610, in-4°. (Publié par Elbert Zoesius, jurisconsulte d'Amersfoort, petit-fils de l'auteur, et dédié à Quirin Leoninus, prévôt de la cathédrale de Ratisbonne). J.-C. Rucker, dans son Histoire de la jurisprudence, fait un grand éloge de cet ouvrage. — 9° *Dissertatio de Trapezitis Belgii, vulgo Lombardis*. Leyde, 1640, in-8° (id., publiée par M. Z. Van Boxhorn); Groningue, 1668, in-4°. — 10° Pièces diplomatiques et lettres relatives aux affaires du temps, dans Van Cappelle et dans les recueils précités de MM. Groen van Prinsterer et Gachard.

Elbert Zoesius possédait d'assez nombreux manuscrits de son aïeul, entre autres une seconde centurie de *Consilia*, toute préparée pour l'impression, des *Notæ in V libros Decretalium, jussu Gregorii XIII congestæ*, et des commentaires sur les livres V, VI, VII et VIII des Pandectes. Ces manuscrits existent encore selon Goethals; on ne sait ce que sont devenus ceux qui avaient trait à l'histoire.

On mentionne trois enfants de Leoninus; Gilbert, Conrad et la mère d'Elbert Zoesius. Gilbert, incorporé dans les troupes de la République, fut tué au commencement de 1584 devant Anvers, lorsque Sainte-Aldegonde fit sur Lierre une sortie imprudente. Il est rapporté que son père, en apprenant cette triste nouvelle, dit simplement, comme autrefois Xénophon : *Je savais qu'il était mortel*. Malgré ces paroles trop vantées, on est fondé à croire que la blessure fut profonde.

L'épithaphe d'Elbert De Leeuw, dans l'église Saint-Eusèbe d'Arnhem, est ainsi conçue :

ELBERTO LEONINO J. C. AMPLISS.  
IN FLORENTE QUONDAM ACADEMIA LOVANIENSI  
PRIMARIO JURIS PROFESSORI,  
CONSILIARIO STATUS, DUCATUS GELDRICE  
COMITATUSQUE ZUTPHANLÆ CANCELLARIO.  
OBIIT AN. CIO.XC.VIII. DIE VI. DECEMBRIS. ETATIS  
(SUE LXXIX.  
VIXIT IN PRIMO AC UNICO MATRIMONIO ANNOS LII.

Dans la galerie des Halles, à Louvain, on remarque un beau portrait de Leoninus.

Alphonse Le Roy.

Valère André, *Fasti Academici Lovan.* — Foppens, *Bibl. belgica.* — Van Cappelle, *Bijdragen*, etc. — Groen van Prinsterer, *Archives*, etc., t. VI — Gachard, *Corresp. du Taciturne*, t. III. — Th. Juste, *Soulèvement des Pays Bas*, t. II. — Goethals, notice sur Leoninus, dans *l'Histoire des lettres*, etc., de Belgique, Bruxelles, 1840, in-8°, t. I, p. 98-148.

**DE LEEUW (Gauthier)** ou **DE BEKA**, jurisconsulte, professeur de droit à l'université de Louvain, né à Beek, près de Helmond (Brabant septentrional) vers l'année 1460, mort à Bruxelles le 18 mars 1517. Son nom de famille était *De Leeuw*. Il fit son cours de philosophie à la pédagogie du Château qu'il administra plus tard (vers 1495) pendant quelque temps comme régent. D'abord licencié en droit canonique, il prit aussi la licence en droit civil, en 1495, et fut promu au doctorat dans les deux droits, le 8 octobre 1498, le même jour que Gabriel de Mera et Marc de Steenberghe. Dès l'année 1495, il avait été nommé professeur ordinaire, et chargé du cours des Pandectes. En 1502, il devint professeur primaire des lois, *legum*, et conserva cette chaire jusqu'à sa mort arrivée en 1517. Son corps fut enterré à Louvain au couvent des Bogards, qui passa plus tard aux prêtres de l'Oratoire. On grava au-dessus de sa tombe l'inscription suivante : *Hic jacet venerabilis vir ac magister Gualterus de Beka, utriusque juris doctor, qui obiit anno CIO.XC.VIII. mensis martii XVIII.* Gauthier de Beka jouissait d'une grande considération parmi ses collègues; aussi l'honorèrent-ils jusqu'à trois fois de la pourpre rectorale en 1495, 1501 et 1509. Il fonda par testament quatre bourses : deux à la pédagogie du Château, pour l'étude de la philosophie, et deux autres au collège de Saint-Ivon, dit des *Bacheliers* pour l'étude du droit.

E.-H.-J. Reusens.

Molanus, *Historice Lovaniensium libri XIV* ed. P. F. X. De Ham. — Valerius Andreas, *Fasti academici.* — Coppens, *Nieuwe beschryving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, I, p. 363.

**DE LEEUW (Gilles)** ou **EGIDIUS CANTOR**. XIV<sup>e</sup> siècle. Voir **GILLES DE LEEUW**.

**DE LERUW (Gilles)**, moine de Saint-

Norbert, poète, croisé, mort en 1237. Voir GILLES DE LEEUW.

**DE LEEUW** (*Guillaume*) ou **VAN DER LEEUW**, graveur à l'eau-forte, à la pointe et au burin. Né à Anvers, de 1600 à 1603, selon les dates divergentes de la plupart des biographes; mais selon Jaubert, en 1610, et selon Fr. Basan, en 1620, deux indications erronées, à en juger par le millésime de 1633 inscrit sur le portrait de l'*Homme au manteau*, de Rembrandt van Ryn. Elève et condisciple de Pierre Soutman, P. Van Sompel, Jonas Suyderhoef et J. Loys ou Louys, il n'adopta pas, comme ceux-ci, la pratique pointillée du maître : au lieu de points, il employa des tailles courtes et méplates, qui produisent des effets très-pittoresques. Sa gravure, dit Huber, a de la force et de la couleur. Ses estampes sont des reproductions estimées de tableaux de Rubens, de Rembrandt van Ryn, de Jean Lievens et d'Adrien van Nieulandt. Les planches marquées de son nom ou de ses initiales sont très recherchées et devenues rares. On mentionne les suivantes, d'après P.-P. Rubens : *Loth enivré par ses deux filles* et *Daniel dans la fosse aux lions*, planches in-fol. en largeur; la *Vierge des douleurs, soutenue par des anges* et le *Martyre de sainte Catherine*, in-fol.; les quatre *Grandes Chasses de Rubens* : la chasse aux lions, la chasse au loup, la chasse au sanglier et la chasse au crocodile et à l'hippopotame, de format très-grand in-fol. en largeur. D'après Rembrandt : *Tobie et sa Femme*, planche in-fol., morceau à effet; *David jouant de la harpe devant Saül*, grand in-fol. en hauteur; le portrait de la *Femme de Rembrandt*, grand in-fol.; *Marianne, la femme voilée*, in-fol.; portrait d'un *Jeune homme, avec manteau et haubert*, n° 1633, planche in-fol. D'après Jean Lievens : *Saint François en méditation* et *Saint Antoine*, tous deux à mi-corps. Dans une suite de six paysages : *Sites du Tyrol*, d'après Adrien van Nieulandt, planche in-fol. en larg., il a traité les fonds et les ciels d'une pointe si fine, si serrée, que sa gra-

vure imite le dessin au lavis. Ces pièces, d'une savante exécution, sont presque introuvables aujourd'hui.

Edm. De Busscher.

Hubert et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*. — Fr. Basan, *Dict. des graveurs anciens et modernes*. — Joubert, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Immerseel et Chrét. Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. schilders, beelthouwers, graveurs, etc.*

**DE LE LOZ DE BUILLEMONT** (*Jean-François*), écrivain ecclésiastique, né à Mons, vers la fin de juin 1668, mort le 12 juin 1740. Il fit sa philosophie au collège du Lys, à Louvain, où il obtint, deux ans après, la première place, à la promotion générale des quatre pédagogies. On rapporte que sa mère mourut de joie en apprenant le triomphe de son fils. Indécis d'abord s'il n'embrasserait pas la profession de son père, avocat au conseil du Hainaut, il se décida bientôt à entrer dans les ordres sacrés, étudia la théologie et, trois ans après, devint *prieur des vacances* à l'école publique. Plus tard on l'appela à l'abbaye de Vlierbeek, près de Louvain, pour y instruire les jeunes religieux de la maison et, de là, à la sollicitation de leur prieur, Pierre De Wulf, il alla remplir les mêmes fonctions chez les chanoines réguliers de Saint-Martin. Devenu licencié en théologie, il enseigna cette science à l'oratoire de Montaignu et au séminaire de Gand. En 1695, il obtint une chaire à Louvain ainsi qu'un canonicat de seconde fondation au chapitre de Saint-Pierre. Le 4 novembre 1702, il fut promu à un canonicat de la première fondation au même chapitre et, succédant à Henri de Charneux, devint professeur royal de théologie. En 1703, il remplaça Jean Lovinus comme président du petit-collège, et fut nommé, le 15 mars 1737, doyen de Saint-Pierre; il était aussi, à cette époque, chanoine de Renaix.

De le Loz de Buillemont fut un homme d'une grande piété, très-charitable, ennemi des intrigues et fort soumis aux décrets du saint-siège. On a de lui : *Explicationes in Summam D. Thomae Aquinatis. Quibus præmittuntur Dissertationes*.

*tationes de locis theologicis, Scripturâ, conciliis, Pontifice.* Tomus primus, Lovanii, 1727, in-8° de 530 pages. Ouvrage resté incomplet.

Aug. Vander Moersch.

Paquet, *mémoires littéraires*, t. IX. — Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschrijvingen*.

**DELEN** (*Jean VAN*), sculpteur, né à Malines, et mort le 13 mars 1703, à Bruxelles, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Géry. Par suite de son mariage avec la fille de Luc Faydherbe, les liens de la plus étroite parenté l'unissaient à cet illustre maître, dont il avait été l'élève. Il fut admis, en 1644, dans le métier des quatre couronnés de Bruxelles. Charles II, roi d'Espagne, alors souverain des Pays-Bas catholiques, l'honora du titre de sculpteur, par des lettres patentes du 4 septembre 1675.

Assiégée par le maréchal de Villeroy, à la tête d'une armée française, Bruxelles eut à subir, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle un épouvantable désastre; lorsque la tourmente fut passée, on se mit résolument à l'œuvre pour relever les ruines causées par le bombardement. La Grand'Place, entre autres, avait été dévastée de fond en comble, et il restait peu de chose des riches maisons des corporations, bâties dans cette partie de la ville. En 1698, la corporation des merciers, qui occupait alors la maison dite du *Renard*, fit reconstruire cet édifice; Van Delen fut appelé à faire les sculptures de la salle de réunion; Marc Devos avait été chargé d'exécuter celles de la façade.

L'habileté de Van Delen lui valut aussi l'exécution de deux monuments funéraires érigés à Bruxelles: celui de Jacques d'Ennetières, baron de la Berlière, décoré de figures, placé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Sainte-Gudule, et celui de Charles d'Hovyne, président du conseil privé du Brabant, mort en 1671, également décoré de figures, et qui se trouve dans l'église Notre-Dame de la Chapelle, à gauche de la principale entrée. Ces deux monuments, d'un beau caractère, sont composés de marbres blanc et noir; ils rappellent par leur style l'ordon-

nancement des belles œuvres du célèbre architecte Vredeman de Vries.

Van Delen fit encore, pour l'église de Sainte-Gudule, cinq confessionnaux en bois, jadis placés dans la chapelle Notre-Dame et qui ont été transportés depuis dans les nefs latérales. Ces confessionnaux sont d'un beau travail sculptural. Notre artiste est aussi l'auteur des figures en marbre, représentant *l'Espérance* et *la Charité*, qui existaient autrefois dans la chapelle de Sainte-Ursule, à droite du chœur, de l'église Notre-Dame des Victoires au Sablon, à Bruxelles. Il décora également, pour l'église du prieuré de Terbanck, près de Louvain, un maître-autel en marbre, orné de deux figures représentant la sainte Vierge et saint Jean l'Évangéliste; il entreprit, en 1685, pour 2,500 fl., un beau monument en marbre, élevé dans l'ancienne abbaye de Forest, à la mémoire des abbés de ce monastère.

Enfin il sculpta, pour l'église de Notre-Dame au delà de la Dyle à Malines, une statue du Christ; elle est placée dans la grande nef, contre la première colonne, à l'angle du transept sud et de la nef.

Edmond Marchal.

**DE LE PASTURE** (*Roger*), peintre, né à Bruxelles, en 1480, mort en 1529. Voir **VANDER WEYDE** (*Roger*).

**DE LESCAILLE** (*Charles-François-Joseph*), homme de guerre, né à Bruxelles le 8 mai 1779, mort à Bruges le 24 janvier 1842. De Lescaille entra au service d'Autriche dans un des régiments nationaux belges, en avril 1794; il fit toutes les campagnes sur le Rhin, en Allemagne et en Italie jusqu'à la paix de Lunéville; assista successivement au siège de Mayence pendant l'hiver de 1794 à 1795; à la bataille d'Heidelberg; au combat d'Altenkirchen, où il fut blessé; aux journées de Freidberg, et de Greisenfels; à l'attaque de Kehl; au blocus de Philipsbourg; au combat du Mont-Cenis; à celui de Casteggio, où il se distingua; enfin à la bataille de Marengo.

Il s'était élevé, de grade en grade, jusqu'à celui de sous-lieutenant. Après le traité de Lunéville, qui forçait l'Au-

triche à renoncer aux provinces des Pays-Bas, De Lescaille entra dans les rangs français et fit, avec la grande armée, les campagnes de 1805, 1806 et 1807. Il servait alors en qualité de lieutenant dans le célèbre 112<sup>e</sup> régiment de ligne, où tant de Belges avaient été incorporés. En 1809, il fit la campagne d'Italie; sa belle conduite à la bataille de Raab, où il fut grièvement blessé, lui fit obtenir le grade de capitaine. Après l'expédition en Sicile, à laquelle il prit part en 1810, il devint l'aide de camp du général de division Pachtod. Il fit encore les campagnes de 1811 et 1812 en Russie, et celles de 1813 et 1814 en Allemagne et en France, puis reentra en Belgique en 1815. Il y obtint le commandement d'un bataillon avec le grade de lieutenant-colonel et fut mis à la retraite en 1816, à l'âge de 37 ans seulement.

Dès les premiers jours de la révolution de 1830, le lieutenant-colonel De Lescaille s'empessa de mettre son expérience à la disposition du gouvernement provisoire de la Belgique; il fut investi immédiatement (29 septembre) du commandement de la place de Bruxelles. Il rendit de grands services à l'ordre public dans ces circonstances difficiles, et dès que la sécurité intérieure fut assurée De Lescaille qui, malgré vingt campagnes de guerre et plusieurs blessures, avait conservé toute la verdeur de la jeunesse, alla prendre le commandement d'une des brigades de l'armée de l'Escout; il assista au fatal combat de Louvain à la tête du 12<sup>e</sup> régiment de ligne.

Le colonel De Lescaille fut ensuite investi successivement du commandement de la province de Luxembourg (22 septembre 1831) et de la Flandre occidentale (28 avril 1832). Ce brave et intrépide officier offrait le véritable type de l'honneur militaire; il était membre de la Légion d'honneur depuis le 13 février 1813 et chevalier de l'ordre de Léopold depuis la création de cet ordre.

Général baron Guillaume.

Vigneron, *La Belgique militaire*. — Archives de la guerre, d'Autriche, de France et de Belgique.

\* **DE L'ESCLUSE** (*Jules-Charles*) naquit le 19 février 1526, à Arras dans l'Ar-

tois et mourut à Leyde, le 4 avril 1609. Aujourd'hui on écrit volontiers CHARLES DE L'ESCLUSE. D'ailleurs c'est le nom de CAROLUS CLUSIUS que ses mérites ont rendu célèbre et qui a été consacré par l'usage en botanique.

Son père, Michel de l'Escluse, était seigneur de Watènes, près d'Armentières, et conseiller à la cour provinciale de l'Artois; sa mère, Guillièmine Quineault, fut une femme exemplaire par ses vertus et ses belles qualités. Il était l'aîné des enfants et devait porter le titre de seigneur de Watènes. Ses parents l'envoyèrent à Gand pour faire seshumanités chez Paul Enchaire, auquel on le confia pendant deux ans. Puis, en 1546, il alla à l'université de Louvain dont la célébrité était universelle. Il fut admis au collège des Trois-Langues fondé, d'après les conseils d'Erasmus, par Jérôme Busleiden et qui était considéré comme le premier collège du monde. Il se perfectionna dans la connaissance du grec et du latin aux cours d'Adrien Amerot et de Pierre Nannius. A l'âge de vingt-deux ans, il obtint le diplôme de licencié en droit sous Gabriel Mudæus. Son père ayant voulu qu'il fit des études de jurisprudence, il acquit en peu d'années des connaissances classiques fort solides et se familiarisa avec la langue latine au point de la parler et de l'écrire en perfection, dans un style si correct, si élégant qu'il semble couler de source cicéronienne. Cette instruction fondamentale lui mit entre les mains une force moins précaire que celle de la fortune et de la naissance : elle assura son existence pendant une vie qui fut toujours laborieuse, et elle contribua à la renommée de ses travaux scientifiques.

De l'Escluse, après avoir terminé ses études classiques à l'université de Louvain, partit pour l'Allemagne et passa l'année 1548 à Marbourg, où Jean Oldendorp enseignait la science du droit. Il ne s'était appliqué à la jurisprudence que par soumission à la volonté paternelle; aussi, à l'université de Marbourg, s'attachait-il avec prédilection aux controverses philosophiques et vécut-il dans l'intimité du théologien André



Hyperus. Il était préoccupé, d'ailleurs, du désir de fixer sa foi religieuse. Sur le conseil d'Hyperus, il voulut entendre et connaître Philippe Mélanchton, qui résidait à Wittenberg, en Saxe. Il alla passer l'année 1549 auprès du rédacteur de la *Confession d'Augsbourg*. Depuis lors, il manifesta un inébranlable attachement à la Réforme et il lui demeura fidèle, malgré la confiscation de son patrimoine et le martyre de quelques membres de sa famille.

En 1550, De l'Escluse partit pour Francfort; de là, il se rendit à Strasbourg, voyagea dans l'est de la France, en Suisse, en Savoie, dans le Dauphiné, pour arriver enfin à Montpellier. Il se fit inscrire à cette université le 3 octobre 1551 et alla s'installer chez le professeur Rondelet, dont il devint le disciple assidu, l'hôte et le commensal. G. Rondelet s'occupait à recueillir les matériaux d'un ouvrage sur les poissons. « Clusius, disent MM. Planchon, était déjà ce qu'on l'a connu depuis, un écrivain élégant, presque un artiste dans le maniement de cette belle langue latine qui servait alors d'organe à l'Europe savante et lettrée. C'est, dit-on, sa plume qui donna la forme, non la matière, à la première édition latine de l'ouvrage de Rondelet sur les poissons. Trois ans, au moins, furent employés à cette tâche. » Jusqu'à son séjour à Montpellier, on n'aurait pas soupçonné chez Clusius, livré tout entier aux lettres, au droit et aux controverses religieuses, le moindre penchant pour les sciences naturelles. Cependant il dit quelque part, dans sa correspondance, qu'il ne saurait se détacher de l'étude de la botanique, laquelle a toujours fait ses insignes délices.

Tout en suivant les cours de médecine et en rédigeant le *De Piscibus marinis libri XVIII*, qui parut en 1554, De l'Escluse explorait les environs de Montpellier et tout le Narbonnais. Pendant son séjour à Montpellier, il s'lia d'amitié avec Pierre Lotiche, qui fut fort en vogue comme poète latin.

Tous les biographes ont répété, d'après Vorst, que Clusius aurait pris à l'uni-

versité de Montpellier le grade de licencié en médecine, mais les archives de cette université sont muettes à cet égard; lui-même ne se donne nulle part le titre de docteur et, d'ailleurs, il ne pratiqua jamais la médecine. Paquot assigne à ce diplôme la date de 1559; nous ignorons, il est vrai, où Clusius s'est trouvé cette année-là; mais nous savons qu'il quitta Montpellier en 1554, l'année même de la publication du livre de Rondelet dont il aurait ainsi surveillé l'impression jusqu'au bout.

La guerre entre Henri II et Charles-Quint était alors acharnée : les Français victorieux ravageaient le Cambésis, le Hainaut et même le Brabant. Clusius, rappelé auprès des siens, reprit la route des Pays-Bas et arriva à Anvers, où son père s'était réfugié. Il rapportait de Montpellier de nombreuses observations de botanique; les renseignements de toute sorte donnés par lui sur la flore du Narbonnais, dans les ouvrages qu'il publia plus tard, en font foi; mais il ne songeait pas à les publier alors. C'était l'époque de la rénovation de la botanique : *Les Jardins de santé* du xve siècle, incunables qui reflètent la naïveté et les fictions du moyen âge, avaient déjà cédé la place à des œuvres d'érudition et même d'observation. En 1536, paraissait le *de Natura stirpium*, de Jean Ruel; en 1539, le *Neu kreuterbuch*, de H. Tragus (Jérôme Bock), et en 1542, le *de Historia stirpium commentarii*, de Léonard Fuchs, qui marque le commencement d'une période nouvelle. En 1554, apparurent à la fois les *Commentaires* de Matthiolo sur Dioscoride, l'*Histoire générale des plantes* de Jacques Dalechamps et le *Cruydtboeck* de Dodonée. Cet ouvrage flamand, destiné à la vulgarisation de la botanique, eut une grande vogue; mais il n'était guère accessible ni aux provinces wallonnes des Pays-Bas, ni à la France. De l'Escluse résolut d'en écrire une traduction française, et il était bien préparé pour cette entreprise. A partir de ce moment, il se lia avec le célèbre médecin malinois. L'*Histoire des plantes* fut imprimée à Anvers par Jean Loë (Jean van Loe) et publiée en 1557, dans

le format d'un petit in-folio, en 584 p., sans les tables. C'est une traduction correcte du *Cruydtboek*.

A la suite de l'Histoire des plantes, on voit le *Petit Recueil auquel est contenue la description d'aucune gomme et liqueurs, provenant tant des arbres que des herbes, retiré en partie hors de l'herbier aleman et assemblé en partie hors des écrits divers antheurs tant anciens que modernes, par celui qui a traduit l'Herbier de bas aleman en françois*. C'est le premier ouvrage de Clusius, qui n'attacha jamais grande importance à cette compilation.

Nous perdons sa trace jusqu'en 1561, où nous le retrouvons à Paris dirigeant l'instruction de deux jeunes Silésiens : Thomas et Abraham Rediger, qui semblent lui avoir été recommandés par le docteur Jean Craton de Kraftheim, de Breslau, médecin de l'empereur, homme instruit, qui se plaisait dans le commerce des savants et dont on conserve, à la bibliothèque de Breslau, les lettres que lui adressaient Clusius, Dodouée, Ortelius, Mercator, Montanus, etc. Au mois de septembre 1561, une peste envahit Paris et mit en fuite tous les étudiants des écoles : Clusius se réfugia, avec ses deux jeunes gens, à Orléans, mais il put revenir bientôt à Paris. Il suivait, paraît-il, les cours des docteurs Goupyl et Louis Duret, à la faculté de médecine, et il prenait intérêt à la botanique. Il s'occupait alors à traduire en latin un ouvrage italien de matière médicale, qui parut en 1561, sous le titre d'*Antidotarium, sive de exacta componendorum miscendorumque Medicamentorum ratione libri tres*, in-8o, 128 feuillets, chez Chr. Plantin, récemment établi à Anvers. La préface est datée de Paris, le 1er avril 1561. Les troubles de cette ville au commencement du règne de Charles IX, obligèrent De l'Escluse et ses deux disciples à fuir précipitamment, au mois d'avril 1562, et à se réfugier dans les Pays-Bas. Il alla se fixer à Louvain, où il rechercha la société de Biesius, de Cornelius Valerius, de Gemma et d'autres hommes distingués dont l'enseignement pouvait être utile à Thomas Rediger. Clusius cessa ses fonctions auprès

de celui-ci, le 1er août 1563. En même temps, et sans doute à l'instigation de son puissant ami Craton de Kraftheim, un seigneur d'Augsbourg, Antoine Fugger, comte de Kirchperg et de Weissenhorn, lui confia ses deux fils, Jean et Marc Fugger, pour les accompagner dans un voyage d'instruction qui devait avoir lieu en Italie. Clusius se rendit à Augsbourg afin de prendre les arrangements nécessaires avec cette riche famille; il passa par Cologne, au mois d'août 1563 et il fut de retour à Anvers dès le mois d'octobre : il avait hâte de partir et il se proposait d'aller se fixer à Pise; mais diverses circonstances le retinrent à Gand, dans sa famille, de telle sorte qu'il ne put se mettre en route qu'au commencement de 1564. Au lieu de visiter l'Italie, Clusius et ses pupilles parcoururent l'Espagne et le Portugal : ils avaient commencé par suivre les côtes occidentales de France, et quelque circonstance fortuite les força sans doute à renoncer à leur premier projet. Ce voyage est le premier titre de gloire de Clusius, parce qu'il eut pour résultat la découverte de plus de 200 espèces de plantes jusqu'alors inconnues. Mais son zèle eut à lutter contre beaucoup de fatigues, de misères, et ses courses à travers les montagnes lui furent fatales. Il tomba, dit-on, avec son cheval, dans un précipice et se cassa le bras droit; dans une autre chute, pendant qu'il était en chemin pour se rendre à Gibraltar, il se blessa à la jambe au moment où il s'efforçait d'arracher quelque plante nouvelle d'un rocher.

Aussitôt son retour à Anvers, au mois de juin 1565, il s'empressa de faire publier, chez son ami Plantin, certaines lettres de Nicolas Cleynaerts, de Diest, qu'il avait trouvées à Salamanque, chez Auguste Vaes (Vasæus) et à Grenade. Clusius faisait grand cas de ces lettres. Il avait aussi rapporté d'Espagne des Inscriptions que mentionnent les Lettres de Juste Lipse et qui ont été reproduites dans les *Inscriptiones Hispanicae* de Hubner.

La vie étant trop chère à Anvers, il

alla s'établir à Bruges, où il passa l'année 1566 et la plus grande partie de l'année suivante, auprès de Gui et Marc Lauweryn (*alias* Laurin), seigneurs de Watervliet, qui accordaient, en ce temps-là, aux sciences et aux lettres un généreux appui : De l'Escluse figure au nombre de leurs amis. Il était lié, à la même époque, avec Hubert Goltzius, Boisot, Brancion, Plantin et Raphelenge. Il allait quelquefois à Malines visiter Dodonée, qui travaillait à son *Histoire des fleurs*. La lecture d'un petit livre sur les pierres, par Gesner, réveilla en lui le goût pour la minéralogie. Mais l'orage s'était déchaîné sur notre pays : nos belles provinces, naguère si florissantes, se révoltaient contre le joug sanguinaire du duc d'Albe. Un oncle paternel de Clusius fut condamné au dernier supplice et ses biens furent confisqués. Clusius lui-même souffrait alors des blessures dont il avait été atteint en Espagne; quand les malheurs publics et ses douleurs lui laissaient un peu de liberté d'esprit, il s'occupait à traduire en latin des ouvrages qu'il avait rapportés d'Espagne et de Portugal et à rédiger ses propres observations. Il avait trouvé à Lisbonne un livre précieux qui avait été publié en 1563, à Goa, dans les colonies portugaises, par Garcia del Huerto sous le titre de *Coloquios dos simples*. Bien que cet ouvrage eût été écrit en latin, l'auteur l'avait fait paraître en portugais. Clusius le rendit à la langue scientifique en l'abrégéant et en le coordonnant. Il remit son manuscrit à Plantin, au commencement de 1566; mais diverses circonstances en retardèrent la publication jusqu'au mois d'avril 1567. Il parut alors sous le titre de *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium Historia*. Anvers, 1567, in-8° mo, 250 pages. On trouve dans cet ouvrage les premiers renseignements sur l'aloès, l'assa-fœtida, le benjoin, la laque, le camphre, le bétel, le macis, la muscade, le girofle, la cannelle, la manne, le poivre, la noix de coco, la noix des Maldives, les myrobolans, la rhubarbe, le gaiac, etc. Ce petit livre, fort intéressant, eut beau-

coup de vogue et donna au nom de son auteur un surcroît de considération et de popularité : il fut réimprimé quatre fois.

Dans la même année, le libraire Michel Vascosan, à Paris, publia la belle édition de la *Vie des hommes illustres grecs et romains*, de Jacques Amyot. On y trouve les *Vies d'Annibal et de Scipion l'Africain traduites du latin de Donat Acciajoli en françois*, par Charles De l'Escluse.

Vers le même temps, Clusius a dressé, pour le célèbre géographe Abraham Ortell (Ortelius), une table chronographique de la Gaule narbonnaise qui fait partie du *Theatrum Orbis terrarum* publié en 1570. Il avait promis d'insérer aussi dans cet atlas la *Tabula chronographica Hispaniæ, antiquis et recentibus locorum nominibus inscriptis*.

Dès l'année 1567, Clusius s'occupait, à Bruges, de rédiger ses observations sur les plantes rares de l'Espagne : tout en les décrivant, il faisait déjà préparer les planches de son ouvrage par un excellent dessinateur qu'il avait rencontré à Malines, auprès de Dodonée. A la fin de cette année, il vint habiter cette dernière ville, où il demeura jusqu'en 1571.

Le malheur accablait son courage : il voyait sa patrie réduite à l'état le plus misérable, et l'idée de s'expatrier germait déjà dans son esprit, quand il fut lui-même atteint dans ses plus chères affections : on dépouilla son vieux père, presque octogénaire, de son patrimoine pour avoir assisté à des réunions suspectes. Il en avait reçu, par donation, peu après son retour d'Espagne, un bien qui, d'ailleurs, devait lui venir en héritage et dont le revenu contribuait à le faire vivre honnêtement. Mais, en présence de l'infortune de son père, il n'hésita pas à en faire la restitution. Il s'appliquait alors à son *Histoire des plantes d'Espagne*; mais il eut des moments de profond découragement.

Par une singulière coïncidence, l'époque la plus tumultueuse de notre histoire moderne, le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, est aussi la plus renommée dans l'histoire de l'horticulture. Clusius, pendant

qu'il habitait Bruges et Malines, porta le plus vif intérêt aux plantes susceptibles d'orner les jardins : il ne négligea pas une occasion de se procurer des graines ou des bulbes. Son nom est particulièrement lié à l'introduction d'un grand nombre de plantes bulbeuses, de quelques iris, de la jonquille (*Narcissus Jonquilla*), qu'il avait remarquée dans les prairies de Tolède, de Séville et de Cadix, du narcisse tardif (*N. serotinus*) et du narcisse à bouquet (*N. Tazetta*), qu'il trouva à Gibraltar et en Portugal.

En 1571, il alla de nouveau à Paris et de là à Londres, en s'embarquant à Dieppe (*sic*, voy. Paquot). Il avait d'actives relations avec plusieurs botanistes anglais, notamment avec le docteur Thomas Penny (Penna), qui n'a rien publié, mais qui passe pour avoir eu de grandes connaissances en botanique. Penna fournit à Clusius quantité de notes et de dessins. On ne peut douter, dit Pulteney (p. 88), que tous deux se soient intimement connus. Un pharmacien de Londres, amateur passionné de tulipes et de curiosités exotiques, Jacques Garet, qui traduisit en anglais l'ouvrage espagnol d'Acosta sur les Aromates des Indes, communiquait régulièrement à Clusius tout ce qu'il recevait de nouveau ou d'intéressant. On peut supposer que Clusius alla passer quelque temps chez ses amis afin de visiter leurs collections de plantes vivantes et de produits exotiques. Il fit sans doute la connaissance de Henry Lyte qui, sur l'*Histoire des plantes*, de Clusius, entreprit une traduction anglaise du *Cruydt-boeck* de Dodonée, imprimé à Anvers en 1578, avec les planches. Lui-même rapporta de ce voyage, en 1572, un petit livre espagnol, par le docteur N. Monardes, sur les médicaments du nouveau monde. Il repassa par Paris (d'après Jean Meurs), où il se trouvait probablement quand la soldatesque de Ferdinand de Tolède pilla la ville de Malines.

Sur ces entrefaites, au commencement de 1573, son vieux père vint à mourir, près d'Armentières, dans son pays natal, l'Artois. Le titre de seigneur de Watènes appartenait à Clusius, en vertu de

son droit d'aînesse, mais il l'abandonna à son frère cadet. Désormais rien ne le retenait plus dans les Pays-Bas : il y était considéré, sans doute, pour son honnêteté, pour sa science ; mais il se trouvait sans famille, sans ressources et sans emploi. J. Craton de Kraftheim semble avoir été son bon génie, non-seulement pendant la vie de Clusius, mais après, par les lettres qu'il nous a conservées et qui le font connaître jusque dans l'intimité. Déjà il l'avait mis en rapport avec la famille Rediger, de Breslau, et avec le comte Fugger, de Wurzburg, ce fut lui aussi qui, selon toute apparence, lui fournit l'occasion de partir pour Vienne. Médecin de l'empereur, il jouissait, paraît-il, d'un grand crédit, et il en usait pour répandre des bienfaits sur les hommes de science. Le docteur Nicolas Biese, qui avait été professeur à l'université de Louvain où il avait connu De l'Escluse, était, depuis peu d'années, attaché à la cour d'Autriche, également en qualité de médecin de l'empereur Maximilien II, et l'on peut lui attribuer une part dans la faveur dont Clusius fut l'objet. Quoi qu'il en soit, celui-ci, âgé de quarante-huit ans, fut appelé à Vienne, par ordre de l'empereur. Il se mit en route le 2 septembre 1573, par Worms et Francfort. Il se procura probablement les fonds nécessaires pour le voyage et le règlement de ses affaires, en livrant à l'éditeur Plantin le manuscrit d'une traduction qu'il venait de terminer de l'ouvrage espagnol de N. Monardes sur la matière médicale des Indes occidentales. Cette traduction fut imprimée pour la première fois par Chr. Plantin, à Anvers, en 1574, sous le titre de : *De simplicibus medicamentis ex occidentali India delatis quorum in medicina usus est*, in-8°. Parmi les matières végétales dont il y est traité, on remarque le copal, le ricin, le sassafras, le capsicum et surtout le tabac, qui est bien figuré et dont le nom viendrait d'une île où cette plante est commune.

On manque de renseignements bien précis sur la position que Clusius occupait à Vienne. Il est certain qu'il fut attaché au jardin de l'empereur ; mais

les recherches faites par J.-N. von Jacquin, Neilreich, et plus récemment par le docteur Reichardt, ont prouvé que c'est par une formule euphémique que les biographes de Clusius lui ont attribué le titre de directeur du jardin botanique impérial. Cette position ne fut jamais la sienne. Sur le titre des deux ouvrages qui ont paru pendant son séjour à Vienne, il ne s'attribue aucun rang, aucune fonction. Il fut chargé d'un emploi dans le jardin particulier de l'empereur, quelque chose comme une intendance, pour laquelle il reçut des honoraires, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1574 jusqu'à la fin de 1576. Il conserva peut-être ses fonctions au commencement du règne de Rodolphe II, en 1577, mais il fut bientôt la victime de ses convictions religieuses et perdit tout crédit à la cour. Il habitait chez le docteur Jean Aichholtz, professeur à l'université, dans une maison dont on a pu déterminer l'emplacement; elle existait encore en 1865, quand le docteur Reichardt la retrouva dans le Wollzeile, n<sup>o</sup> 10. Aichholtz possédait, en outre, un jardin, situé probablement sur les terrasses (*Hortus pensilis*) de Schottenberg, où il se délassait en s'adonnant à l'horticulture avec son hôte, devenu son ami.

Les traductions de Monardes et d'Acosta parurent en 1574, la première année du séjour de Clusius à Vienne. Plantin publia en même temps une deuxième édition de la traduction d'ab Orto. Dès lors Clusius s'élève au-dessus du rôle modeste de traducteur et fonde sa réputation par des œuvres autonomes. L'année 1575 fut la plus heureuse de sa vie, à en juger, du moins, par les apparences. Il était, à Vienne, pensionnaire d'un souverain aimable et dans une position conforme à ses goûts de botaniste; il se trouvait près de ses amis, dans la compagnie de savants distingués, parmi lesquels on se plaît à nommer les deux plus anciens médecins impériaux, Craton de Kraftheim et Julius Alexandrinus; le célèbre historiographe impérial Jean Sambucus; et surtout ses compatriotes : Rembert Dodoens, qui avait été nommé

médecin de l'empereur, et Oger de Busbecq qui, au retour de sa célèbre ambassade à Constantinople, avait été nommé bibliothécaire de la Cour. Si l'on en peut croire Cleynaerts, l'empereur favorisa Clusius de lettres nobiliaires.

A Vienne, il mit la dernière main à sa Flore d'Espagne, qui parut à Anvers, chez Plantin, à la fin de février 1576, sous le titre de *C. Clusii Atreb. rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum Historia*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage est fondamental pour la botanique du midi de l'Europe. Les gravures sont admirables de netteté et de précision. Tandis que ce livre mémorable reste, depuis trois siècles, un objet d'admiration pour le monde savant, son malheureux auteur se débattait contre la misère peu de temps après l'avoir publié. Les choses se passent souvent ainsi : la gloire dont la postérité se plaît à honorer certains noms n'est qu'une vaine réparation de l'ingratitude des contemporains.

Dès son avènement, Rodolphe II s'empressa de prendre des mesures rigoureuses contre les protestants, spécialement contre ceux qui habitaient Vienne. Clusius se trouva bientôt réduit à la plus triste extrémité. En 1578, il était littéralement à bout de ressources. Malgré des démarches réitérées, il ne recevait plus rien de l'empereur, et aurait quitté Vienne, s'il n'avait eu à cœur de terminer l'exploration botanique de l'Autriche. Il fut, d'ailleurs, encouragé dans ce travail par le sénéchal de Hongrie, baron de Bathyan, qui avait mis son château de Güssing et sa riche bibliothèque à la disposition du pauvre savant. On sait que le comte de Serotin fut aussi un de ses protecteurs. En 1578, Dodonée quitta Vienne. L'année suivante, Christophe Plantin fit paraître une troisième édition de la traduction des Aromates de Garcia del Huerto et une deuxième édition de la traduction de l'*Histoire des médicaments du nouveau monde* de Monardes. On peut croire, avec beaucoup de vraisemblance, selon nous, que cette publication fournit à De l'Escluse l'argent nécessaire pour vivre; peut-être

tirait-il aussi quelque ressource de leçons qu'il donnait en ville.

Frappé, mais non vaincu par l'infortune, il se remit courageusement à un genre de travail qui donne le nécessaire pour vivre : des traductions et des ouvrages qui intéressent beaucoup de monde. Le temps dont il pouvait disposer pour lui-même, et qu'il devait pour ainsi dire acheter par ce labeur, il l'employait à chercher les plantes rares ou inconnues encore de l'Autriche. En 1580, il était en relation, au sujet de plantes étrangères et de leur culture, avec l'électeur palatin Frédéric III; en lui envoyant des graines et des bulbes de plantes d'Italie, il lui adressait des instructions pour la culture des plantes exotiques : ces documents ont été publiés en 1630 dans l'*Herbarium Horstianum*, sous le titre de *Appendix cultori plantarum exoticarum utilis*. En 1581, il fit un voyage à Londres, pendant lequel il s'intéressa particulièrement aux matières d'origine végétale, que le commerce apportait des Indes et qui excitaient à juste titre sa curiosité. Il rechercha aussi avec ardeur la société des gens qui avaient été dans le nouveau monde et qui avaient vu les produits de sa merveilleuse végétation. A son retour, en 1581, il s'occupa à rédiger les notes et les renseignements qu'il s'était procurés à Londres; il prépara ainsi trois ouvrages qui parurent au commencement de 1582. Le premier est la traduction d'un supplément à l'ouvrage de N. Monardes dont il avait donné une version latine trois ans auparavant. Tout en traduisant cette œuvre, il améliora l'ordre des chapitres, en rapprochant les sujets analogues et en intercalant quantité de notes et d'observations. Cet opuscule de 47 pages in-8° sortit des presses de Chr. Plantin, en 1582, sous le titre : *Simplicium medicamentorum ex novo orbe delatorum*. Le deuxième ouvrage, publié en 1582, est une traduction abrégée, remaniée et annotée de Christoval Acosta. C'est par erreur que plusieurs biographes en font remonter la publication à 1574 : l'ouvrage original d'Acosta ne parut à

Burgos qu'en 1578. La traduction de Clusius est intitulée : *Aromatum et medicamentorum in Orientali India nascentium liber*, in-8° de 88 pages. On y trouve des détails curieux sur un grand nombre de plantes asiatiques ou introduites aux Indes orientales. Le troisième livre, de 1582, constitue une œuvre originale, publiée sous forme de notes : *Aliquod nota in Garciae Aromaticum Historiam* en 43 pages, petit in-8°. Quand De l'Escluse vint à Londres en 1581, Drake et ses compagnons d'aventure étaient les héros du jour : il n'eut garde de manquer une aussi belle occasion de s'enquérir auprès d'eux, de la botanique de ces contrées lointaines, justement qualifiées de Nouveau-Monde.

A la fin de 1583 parut, chez Plantin à Anvers, la Flore de Hongrie et d'Autriche, sous le titre de *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam, Austriam et vicinas quasdam provincias observatarum Historia, quatuor libris expressa*, petit in-8°. On trouve, à la fin du livre, avec un appendice et les tables, une longue liste de fautes d'impression. Celles-ci proviennent de ce que Clusius ne pouvait pas corriger lui-même les épreuves de ses ouvrages. Les planches, en général bien dessinées et ressemblantes, sont assez mal gravées. Abstraction faite de ces taches superficielles, la Flore de Hongrie est une des bases de la botanique descriptive; on y retrouve les qualités de la Flore d'Espagne : l'invention, l'exactitude, la clarté, la concision, l'observation de la nature aidées par le savoir, un beau style, une érudition de bon aloi. Aujourd'hui, c'est surtout pour la flore alpestre que cet ouvrage est intéressant à consulter. Clusius se plaisait à explorer les sommets les plus élevés avec l'ardeur que donne le feu sacré de la science.

A partir de cette époque, la correspondance privée de Clusius, dont la divulgation a mis en pleine lumière tous les arcanes de cette âme délicate, cachant ses misères, par une sorte de pudeur, sous un voile de fierté, fait presque défaut, et l'on ne peut le suivre que par ses actes publics. Il entreprit,

en 1585, la traduction en latin des récits de voyage de Pierre Belon, et quitta Vienne, en 1587, dégoûté de la cour (*aulæ tædio*), lisons-nous dans l'*Athenæ Batavæ* de Jean Meurs : on le croira sans peine, d'après ce qu'on sait maintenant. Il vint se fixer à Francfort-sur-le-Mein, où il vécut six ans dans une profonde retraite. Le landgrave Guillaume IV de Hesse, qui aimait la botanique, lui constitua une pension annuelle et se plaisait dans sa société.

En 1593, parut à Anvers, chez la veuve Plantin, une petite édition complète des trois traductions de Clusius, concernant les plantes officinales des Indes, sous le titre de *G. ab Horto, Chr. Acosta et N. Monardi, Aromatum et simplicium medicamentorum apud Indos nascentium Historia*; 1 vol. in-8° de 456 pages. Cette édition est plus correcte et plus complète que les précédentes, cependant ni les figures, ni les observations des *Notæ* de 1582 n'y sont intercalées.

Clusius commençait à vieillir et, malgré la vie la plus simple et la plus laborieuse, il vivait misérablement à Francfort. De puissants amis s'intéressèrent à lui. On sait, d'après les lettres conservées à la bibliothèque de Leyde, que Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde le recommanda, en 1590, au roi de France, alors Henri IV, avec prière de lui faire obtenir, si possible, une fonction publique à Paris. Enfin, les curateurs de l'université, encore récente, de Leyde, l'appelèrent en 1593, pour enseigner la botanique dans la chaire que Dodonée venait d'illustrer à jamais. Il put dès lors s'adonner librement à ses travaux de prédilection et jouir de quelques moments heureux. Dans ce milieu scientifique, digne de sa haute intelligence, il prépara les grands ouvrages qui résument l'activité d'une longue carrière de travail et qui l'ont fait placer au rang des fondateurs de la botanique. Ses œuvres complètes parurent en deux volumes in-folio, successivement en 1601 et en 1605.

Le *Rariorum plantarum Historia* (*Antverpiæ, ex officina Plantiniana apud*

*Joan. Moretum, in-folio, 1601. — Lugd. Bat., Fr. Raphelengius, 1605*) forme une œuvre magistrale sur la botanique de l'Europe et sur un petit nombre de plantes étrangères : il a été composé, pour la majeure partie, par la réunion des Flores d'Espagne et d'Autriche et, en général, de plantes que Clusius observa pendant ses voyages ou qu'il vit dans les jardins : *Plantarum quas in variis peregrinationibus meis rariores observavi*. C'est ce qui en fait le grand mérite et oblige à y recourir quand on étudie l'histoire des plantes. La clarté des descriptions, la sûreté des renseignements et la pureté du style ajoutent encore au mérite de cet immortel ouvrage. Si l'*Historia plantarum* ne marque pas un progrès dans la méthode, elle lui apporte des matériaux neufs et inédits : plusieurs centaines de plantes y sont décrites pour la première fois. Le second volume, dédié aux Etats de Hollande et de la West-Frise, parut en 1605, sous le titre de *Exoticorum libri decem*. Tandis que le premier volume constitue une des bases de la flore d'Europe, celui-ci est plus important pour la flore exotique. Il contient, avec la réimpression de tout ce que de l'Escluse avait publié sur ce sujet, six chapitres inédits qui lui appartiennent en propre. Le cinquième et le sixième livre traitent des animaux. Viennent ensuite des éditions nouvelles et plus correctes de G. ab Orto, de Chr. Acosta et de N. Monardes, et quelques traductions nouvelles d'après ces derniers auteurs. Ces deux in-folio, le *Rariorum plantarum Historia* et l'*Exoticorum libri decem* contiennent les œuvres complètes de Clusius en botanique et en histoire naturelle, et c'est à ceux-ci que les savants modernes ont le plus souvent recours.

De l'Escluse recevait de tous côtés des communications de plantes ou de renseignements botaniques, et il a pris soin de consigner, avec la plus scrupuleuse exactitude, les noms de ses correspondants. A ce point de vue, ses ouvrages reflètent, de la manière la plus heureuse, l'état de la botanique dans les Pays-Bas,

où la floriculture était alors très-prospère.

Clusius mourut à Leyde, après seize années de professorat, le 4 avril 1609, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Son éloge funèbre fut prononcé par le professeur Everard Vorst. On plaça une inscription laudative, gravée sur cuivre, dans l'église Notre-Dame, où il fut inhumé. Elle subsista jusque vers 1820, quand ce temple fut abattu. Le professeur Tenwater eut soin, alors, de la faire transporter dans l'église de Saint-Pierre, qui sert aux cérémonies académiques : on l'y voit encore contre le premier pilier de droite en entrant; elle est ainsi conçue :

BONÆ MEMORIÆ  
CAROLI CLUSII ATREBATIS  
POS.  
QUI OB NOMINIS CELEBRITATEM  
PROBITATE, ERUDITIONE,  
TUM REI INPRIMIS HERBARIÆ  
ILLUSTRATIONE PARTAM,  
INTER AULÆ CÆS. FAMILIARES ALLECTUS,  
ET POST VARIAS PEREGRINATIONES  
A NOB. DEMUM ET AMPLISS. D. D. CUR.  
ET CONSS. IN HANC URBEM  
CONDECORANDÆ ACADEMIÆ EVOCATUS,  
ET STIPENDIO PUBLICO PER. ANN. XVI.  
HONORATUS,  
LXXXIV. ÆT. SUÆ ANNUM INGRESSUS,  
OBIT CÆLEBS. IV APRIL. M. D. C. IX.

Deux ans après la mort de notre savant, Fr. Raphelengius et Jean Moretus, successeurs de Plantin, firent paraître les œuvres posthumes : *Curae posteriores*, à Leyde, dans le format in-4o, et à Anvers, dans le format in-folio. On trouve ordinairement, à la fin de cet opuscule, l'éloge funèbre prononcé aux funérailles de Clusius par le professeur Everard Vorst, ainsi que son épitaphe, et un extrait des *Icones et Vitæ Virorum illustrium, doctrina et eruditione præstantium* de J.-N. Boissard, qui donne une biographie de Clusius jusqu'en 1593, enfin diverses pièces de vers à la louange de l'illustre défunt.

Joachim Moersius inséra, dans son *Museum*, en 1619, un tableau chronographique de la Gaule Belgique qui avait été composé par Clusius. Ce tableau parut séparément sous le titre de *Car. Clusii, Gallia Belgica chronographica descriptio posthuma; ex Museo Joachimi Moersii*. Lugd.-Bat., Jacobus Marcus,

1619. Jean Meurs cite de lui une *Historia Americana*, et Paquot, un *Traité des liqueurs*; mais ces citations, fort réservées d'ailleurs, sont sans doute apocryphes.

On possède un certain nombre de lettres de Clusius : l'une d'elles, adressée à Juste Lipse, se trouve dans la *Centuria I Miscellanea* de ce savant, ep. 49, et une autre, dans le *Sylloge epistolarum* de P. Burmann, Leyde, 1727, tome I, p. 311. « Celle-ci, datée de Vienne, le 22 mars 1587, contient quelques particularités sur la vie de Clusius et des remarques sur l'inscription du Marbre d'Ancyre, que Juste Lipse a publiées depuis dans son *Auctarium Inscriptionum veterum*, p. 19. » Un grand nombre de lettres de Clusius, adressées au docteur Craton de Kraftheim et à Thomas Rediger, sont conservées à Breslau dans la bibliothèque Elisabethienne. Elles furent éditées en 1830, à Leipzig, par L. Ch. Treviranus, et elles ont été reproduites, en 1847, par le chanoine De Ram, dans les publications de la Commission royale d'histoire (Annexe aux *Bulletins*). Clusius, dont l'autorité scientifique fut appréciée par ses contemporains, entretenait des relations fort actives et très-étendues : « *Vix dies præteribat*, écrit Vorstius, *quo non aut ipse litteras daret, aut ab aliis acciperet*. » On conserve à l'université de Leyde toutes les lettres qui lui furent adressées; elles y sont mises en ordre et réunies en huit fardes, sous le titre de *Illustrium et eruditorum virorum et feminarum epistolæ ad Carolum Clusium*. W.-H. De Vriese a publié, en 1843, des renseignements très-sommaires sur cette intéressante collection.

De l'Escluse demeura célibataire; on dit qu'il était d'une constitution délicate et d'humeur un peu mélancolique; il fut victime de plusieurs accidents graves : à la fin de sa vie, il devait se soutenir sur des béquilles. Il mourut d'une hernie étranglée. Sa vie fut malheureuse : sans famille, sans foyer, dépouillé de son patrimoine, victime de ses convictions religieuses; pour vivre, ou, plutôt, pour pouvoir travailler, on le



vit successivement s'attacher à quelque riche famille, en qualité de précepteur, écrire et traduire pour Rondelet, pour Dodonée et surtout pour son ami Plantin, enfin accepter un emploi précaire à la cour de Vienne. On a eu tort de croire qu'il fut un homme heureux et le favori des grands. Ceux qui l'ont dit se sont laissé séduire par les phrases pompeuses d'un éloge académique. Sa correspondance intime a dévoilé ses angoisses; mais la science lui donna, à la fin de sa vie, ce que la fortune lui avait refusé : grâce à l'université de Leyde, il obtint un rang et une retraite dignes de son génie; elle l'accueillit dans la grande famille universitaire et conserva pieusement ses cendres et le culte de sa mémoire. Aujourd'hui la gloire de Clusius plane encore sur cet asile tutélaire. On peut croire que ses dernières années furent heureuses. Il fut toujours indifférent à la fortune et préféra la qualité de savant aux titres nobiliaires; il avait la sérénité d'âme, la candeur du cœur, une infatigable activité intellectuelle : *Temporis tam diligens dispensator, ut nunquam deprehensus sit, extremâ etiam illa ætate, quin aut legeret aliquid aut commentatur.* (VORST. *Or. fun.*) En un mot, s'écriait Vorstius, il y a deux siècles et demi, pour résumer toutes ses formules laudatives, c'était un homme de la vieille souche : *et, ut verbo dicam, vir prisci moris et avi!*

Ses connaissances étaient fort étendues : outre le latin et le grec, il connaissait le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien; avant de s'adonner à la botanique, il avait étudié la philosophie et la jurisprudence; il était très-versé dans l'histoire et la géographie; il s'occupait volontiers de zoologie, de minéralogie, et s'intéressait à la numismatique et à l'épigraphie. Il passait l'été à voyager ou à herboriser, et l'hiver, à rédiger ses publications; lui-même dessinait ses plantes à la plume avec une certaine habileté. Il était doué de la mémoire la plus heureuse et il conserva jusqu'à la fin de ses jours une vue perçante.

L'œuvre propre de Clusius appartient

au dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle (1576-1604). Il débute en botanique par une traduction de Dodonée et, à ce titre, on peut le considérer comme un élève du célèbre botaniste malinois. Abstraction faite des traductions de Garcia ab Orto, de Monardes, d'Acosta et de Belon, la gloire de Clusius émane de quatre ouvrages qui ne sont pas bien volumineux : la Flore d'Espagne, celle d'Autriche, l'histoire des plantes rares et ses Recherches sur les produits exotiques. Mais ce sont des œuvres primogénitales, fondées sur l'examen direct de la nature : l'observation est inscrite à la première page du premier livre de Clusius (Introduction de la Flore d'Espagne) et il ne méconnut jamais cette loi. La période des commentateurs de l'antiquité, qui florissait surtout dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, commençait à décliner, après avoir solidement préparé le développement que devait prendre la botanique, grâce à l'invention de l'imprimerie, à l'essor de la navigation et à la découverte de l'Amérique. En ce temps-là, on se préoccupait surtout de chercher dans les plantes quelque auxiliaire pour l'art de guérir. Clusius, n'étant pas médecin, n'éprouva pas cette préoccupation et, sans négliger ni l'érudition, ni la thérapeutique, il fut l'un des premiers à étudier les plantes pour elles-mêmes. Il les décrivit avec exactitude, comme il les voyait et en consignait tout ce qu'il avait vu ou appris à leur sujet. Cuvier évalue à plus de six cents le nombre de celles dont il enrichit la botanique. Clusius considéra avec une égale attention les plantes spontanées d'Europe et celles qui arrivaient d'Orient ou d'Amérique et qui commençaient à être introduites dans les jardins; il se plut beaucoup à étudier les plantes cultivées. Mais s'il fut un des fondateurs de la botanique descriptive, il n'eut pas au même degré l'esprit de synthèse : il réunit assez bien les espèces d'un même genre, mais il ne songea pas à établir une classification entre elles, ni à étudier à ce point de vue les organes des plantes. Il faut surtout recourir à lui pour l'histoire individuelle des plantes, pour la

découvertes et les origines d'un nombre plus considérable qu'on ne le croit de végétaux encore aujourd'hui rares ou intéressants, souvent peu connus.

La Belgique est bien fondée à réclamer Clusius parmi ses hommes illustres : quand il vint au monde, Arras appartenait aux Pays-Bas; il fit ses études à Gand et à Louvain; il a imprimé tous ses ouvrages à Anvers; ses amis étaient Belges; quand il allait chez lui, selon ses propres expressions, il se rendait à Anvers, à Louvain, à Bruges ou à Malines. Enfin, il mourut professeur à Leyde, comme membre de la grande famille belge qui a fourni tant de célébrités aux provinces bataves dans les premières années de la république.

On possède deux portraits de De l'Escluse. Le plus répandu, gravé par Van den Gheyn, figure en tête de ses œuvres : il le représente à l'âge de soixante-quinze ans, le visage ravagé par le temps, l'étude et les souffrances, avec une fort laide mine, au jugement de Paquot. Ce portrait fut souvent copié, par exemple dans Meurs et dans Foppens. L'autre portrait, très-rare, nous montre Clusius à l'âge de trente à quarante ans, avec un visage plein de distinction : il a été fait d'après un tableau original en possession de M. Rota, qui l'a laissé copier par M. Ambroise Tardieu, de Paris, pour la collection des savants dont il est parlé dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*. Un double portrait d'après ces deux modèles, avec ses armoiries, a été publié par Ch. Morren, en tête du troisième volume de la *Belgique horticole*.

Le nom de Clusius a été attaché, dès 1703, par Plumier, à un genre de plantes d'Amérique que Lindley, en 1836, a élevé au rang de famille. Un grand nombre d'espèces lui ont été dédiées.

Édouard Morren.

J.-J. Boissard, *Icones et vitæ Virorum illustrium doctrina et eruditione præstantium*, 2 vol., 1597 (*Curæ posteriores, in calcem*). — Evr. Vorstii, *Oratio fun. in obitum V. N. et Cl. Car. Clusii Atrebat. ; habita die VII april. anno 1609*. Lugd.-Bat. 1609, in-8°. *Accesserunt variorum (Antwerpice) in off. Plantiniana Raphelengi*, 1611, 4°, 39 p. — Ib. 1611, in-folio, 24 p. à la fin des *Curæ*

*posteriores*; dans les *Memorie Medicorum* d'Henning Witten, décade 1 et dans la *Biblioth. scriptorum medic.* De Manget, II, p. 84-7. — J. Meursius, *Athenæ Batavæ*, 1625, p. 186. — Fr. Sweerius, *Athenæ belgicæ*, 1625. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, 1643, p. 148. — Melech Adami, *Vitæ Germ. medicor.*, éd. Francf. 1708, in-folio, p. 182. — P. Burmann, *Sylloges Epistolarum a viris illustribus scriptarum tomii quinque*, Leyde, 1727, 5 vol. in-4°. — Nicéron, *Mémoires*, 1734, t. XXX, p. 38. — J.-F. Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 150, 1739. — Seguiet, *Bibl. bot.*, 1740. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. III, p. 348, 1770. — Alb. von Haller, *Bibl. bot.* 1771, t. I, p. 348. — Eloy, *Dict. hist. de la médecine*, 1778, t. I, p. 664. — C. Sprengel, *Historia rei herbariæ*, 1807, t. I, p. 407. — R. Pulteney, *Esquisses hist.*, 1809. — Ch. Van Hultsem, *Discours sur l'état de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*, 1817, p. 19. — Freyh. von Jaquin, *Der Universitätsgarten in Wien*, Vienne, 1825, in-8°. — *Caroli Clusii Atrebatensis et Conr. Gesnerii Tigurini Epistolæ ineditæ. Ex archetypis editi, adnotatiunculas adpersit, necnon præfatus est Lud. Christ. Treviranus*, Lipsiæ, 1830, in-8°. — G. Cuvier, *Histoire des sciences naturelles*, 1831, t. II, p. 152, 183. — Ch. Morren, *Histoire des Tulipes, Jacinthes, etc.*, 1842. — W.-H. de Vriese, *Over eene verzameling eigenhandige brieven aan Car. Clusius voorhanden op de Bibliotheek der Leidsche Hoogeschool (Tydschrift voor Nat. Gesch. en Physiol. X<sup>e</sup> deel)*, 1843, in-8°, 14 p. — Ch. Morren, *Notice sur Ch. de l'Escluse, dans les Belges illustres*, 1845, t. III, p. 66. — P.-F.-X. De Ram, *Caroli Clusii Atrebatensis epistolæ ad Thomam Redigerum et Joannem Cratonem*, in *Bull. de la commission royale d'histoire*, t. XII, 1847. — G.-A. Pritzel, *Thesaurus literaturæ botanicæ*, éd. 1, 1851, p. 64 et éd. 2, 1872, p. 64. — Ch. Morren, *Prologue consacré à la mémoire de Ch. de l'Escluse, dans la Belgique horticole*, t. III, 1853, pages 5-19. — L.-C. Treviranus, *Die Anwendung des holzschnittes zur bildlichen Darstellung von Pflanzen*, 1853. — Neireich, *Verh. d. zool. bot. Ges. in Wien*, 1855, V, 22-27. — Ernest Meyer, *Geschichte der Botanik*, 1856, t. IV, p. 350. — B.-C. Dumortier, *Discours sur les services rendus par les Belges à la botanique*, 1862. — Dr H.-W. Reichardt, *Die in den Werken v. Clusius enth. Nachr. u. Gallen u. Pflanzen auswache*, Wien, in-8°, 1864-1866. — J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples, discours et appendice*, Montpellier, 1866, broch. in-8°. — A. Neireich, *Aufzählung der in Ungarn und Slavonien bisher beobachteten Gefasspflanzen*, Vienne, 1866, in-8°. — H.-W. Reichardt, *Ueber das Haus, in welchem Karl Clusius während seines Aufenthaltes in Wien (1573-1588), wohnte*. *Verh. d. zool. bot. Ges.*, 1867, 977-986. — Ferd. Hofer, *Histoire de la Botanique*, 1872, p. 115.

**DE L'ESPINOY** (*Charles*), magistrat, mort à Douai en 1585, pendant que le conseil de Flandre y siégeait (1); cependant d'autres le font mourir dès 1583, Paquot est de ce nombre. Il appartenait à une famille originaire de Monstreuil et portait comme surnom Guiret, d'après le

(1) Foppens, dans le *Héraut d'armes*, t. II, p. 347.

nom de Blanche Guiret, dame héritière d'Anchin et de Pontrohart, épouse de Jean De l'Espinoy, trisaïeul de Charles ; né d'Etienne, garde des sceaux de la cour épiscopale de Thérouanne résidente à Ypres et de Catherine Le Noir, sœur de Philippe Le Noir, dit Negri, dont il publia les ouvrages, il était écuyer, seigneur de Lignes, Slooves, Mordecourt, La Chapelle, Mordyeck, etc. Il s'appliqua à l'étude du droit et devint un savant jurisconsulte. Par patentes du 23 juin 1555 (1), mais d'après Paquot, (qui se trompe croyons-nous) en 1551, il fut nommé conseiller au conseil de Flandre. Il desservit ces fonctions pendant de longues années et fit office de président comme le plus ancien conseiller pendant la crise provoquée par les troubles des Pays-Bas de 1578 à 1579. Lorsque le conseil de Flandre fut transféré à Douai, il suivit l'assemblée, et y parut comme président à l'ouverture des séances, le 8 janvier 1580. A dater de 1585, dans les registres recommencés à Gand, il n'est plus fait mention de lui, ce qui fait supposer à Foppens qu'il mourut à Douai. Charles De l'Espinoy fut marié deux fois, la première à Marguerite Longin (le 15 février 1551), fille de messire Roland, chevalier, seigneur de Cappelle-Saint-Ulric, président de la chambre des comptes du Brabant, la seconde à Christine De Leenheere, qui lui survécut. Outre Philippe, né de Marguerite Longin, et connu comme généalogiste, il eut encore Charles, qui mourut sans postérité ; Vigile, qui devint prieur du monastère de Corbie, en Picardie ; Philippine, qui épousa Georges Chamberlaine, gentilhomme anglais, dont le fils Georges fut évêque d'Ypres. Charles eut un frère du nom de Philippe qui devint doyen de Saint-Rombaut à Malines, conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines et mourut en 1557. Charles de l'Espinoy publia l'ouvrage de son oncle Philippe Le Noir, dit Negri, conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, inti-

(1) Foppens, dans le *Héraut d'armes*, t. II, p. 347.

tulé : *Philippi Negri, ordinis Velleris Aurei cancellarii, tractatus posthumus, de exemptione canonici, cum annotationibus atque additionibus Caroli de l'Espinoy*. Anvers, chez Keerbergen, 1593, in-fol.

Émile Varenbergh.

Foppens, *Le Conseil de Flandre (dans le Héraut d'armes)*. — Id., *Bibl. belg.* — Paquot, t. V. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DE L'ESPINOY (Philippe)**, hérauldiste et généalogiste, né vers 1552, mort à Gand vers 1633. Il était né dans la même ville, selon l'assertion erronée de quelques auteurs, qui se trompent en ce point, d'abord parce que son père, originaire de Thérouanne, ne fut nommé conseiller au conseil de Flandre qu'en 1555 ; ensuite parce que Philippe lui-même n'obtint le droit de bourgeoisie et ne fut inscrit au *Poorters boeck* que le 18 mai 1618, inscription absolument inutile s'il était né Gantois.

Philippe porta le titre d'écuyer, vicomte de Thérouanne et seigneur de Cappelle-Saint-Ulric, près de Bruxelles. Cette seigneurie appartenait à la famille de sa mère Marguerite Longin : en 1592, à la suite de la mort de son père, il racheta à sa famille des droits indivis sur ce village. Quatre ans après, il céda à messire Louis Verreycken, le tiers des amendes judiciaires, le tiers des reliefs des quarante-huit fiefs de la seigneurie et quelques bois et cens, en échange d'une rente annuelle de cent florins du Rhin.

Philippe embrassa d'abord la carrière des armes, fut longtemps au service de Philippe II, et commanda comme capitaine une compagnie d'infanterie wallonne. Plus tard, il quitta l'état militaire, et alla se fixer avec sa famille dans sa terre de Cappelle-Saint-Ulric. Il se livra avec ardeur aux études généalogiques et héraldiques, et composa le grand ouvrage intitulé : *Recherches des antiquités et noblesse de Flandre*. Il avait rassemblé et compulsé de nombreuses chartes, fait des copies et des extraits considérables de documents authentiques dans divers dépôts d'archives, surtout dans celui de l'hôtel de ville de Gand, et utilisé avec soin les manuscrits

de Marcus van Vaernewyck. Son volumineux travail ne parut qu'en 1631. Paquot fait observer que la sincérité et le bon cœur de l'auteur ont aidé à le rendre trop crédule aux mémoires de quelques nouveaux parvenus, qui lui en ont imposé sur l'ancienneté de leur famille.

On connaît fort peu les faits et gestes de Philippe De l'Espinoy : nous croyons donc de notre devoir de rapporter les détails que nous avons trouvés sur son compte. Sa vie fut loin d'être exempte de soucis, du côté de la fortune comme du côté de la famille. Des revers l'obligèrent à aliéner sa seigneurie de Cappelle-Saint-Ulric; il la vendit à son neveu Théodore de Fourneau de Cruykenbourg, par acte du 20 octobre 1617. Dans cet acte, il stipula que la pierre tumulaire de sa mère ne pourrait être enlevée du chœur de l'église paroissiale de Cappelle; cependant quatre ans après, à la prière de Théodore de Fourneau, il consentit à ce qu'elle fût déplacée et transportée dans la chapelle de Notre-Dame devant l'autel : de Fourneau promit, par acte authentique, passé devant les échevins de Cappelle le 22 juillet 1621, qu'il ferait pratiquer un réduit où l'on déposerait les ossements qui seraient trouvés dans le caveau des anciens seigneurs, et où, en outre, il y aurait place pour deux cercueils. Il promit également de faire transporter le tableau du maître-autel à l'autel de Notre-Dame, et d'y faire adapter, à ses frais, les volets de l'ancien tableau représentant les frères et sœurs des parents de Philippe.

Après cette vente, De l'Espinoy alla se fixer à Gand, où il obtint l'année suivante, ainsi que nous l'avons déjà dit, le droit de bourgeoisie avec son fils Jacques et ses filles Marie et Françoise. Voici le court extrait du Poorters boeck qui relate ce fait : \* Hedent desen \* XVIII<sup>e</sup> van meye 1618 wordt alhier \* by consente van myne heeren sche- \* penen van der Kuere, up het rap- \* port van den secretaris Kerchove, als \* poorters bekent ghestelt Jor Philip \* de Lespinoy, heere van Cappelle,

\* om te gauderen ende ghenisten van \* de liberteyt en van der voors. Stede \* van Ghendt, conforme de concessie \* ende ordonnantie Caroline van den \* jaere lesten april xve xl. voorts wor- \* den hier oock als poorters bekent \* ghestelt Joe Marie ende Françoise de \* Lespinoy, mitsgaders heer Jacques de \* Lespinoy, canonick van de cathedrale \* kercke van Ste-Baefs, alle kinderen \* van den voorn. Jor Philips. Actum \* als boven.

En 1619, une année après son inscription, Philippe fut nommé échevin des parchons; après l'expiration de son mandat, il vécut dans la retraite jusqu'au jour de sa mort; il devait avoir alors au moins quatre-vingts ans. D'après son désir formel, il fut enterré, ainsi que sa femme Cornélie de Norman, dans l'église de son ancienne seigneurie de Cappelle-Saint-Ulric, ainsi que nous l'apprend une dalle funéraire, aujourd'hui enchâssée dans le pavement, et devenue presque illisible. En voici l'inscription : \* HIER LEYT BEGRAVEN \* EDELE WEERDIGE VROUWE MARGARITA \* DE LONGIN IN HAREN LEVE VROUWE \* VAN DEZEN DORPE EN. . . . . \* ALWAER HY LIGT BEGRAVEN IN DEN \* HOOGHEN CHOR, GODT WILLE DE \* ZIELE VAN HEM HEBBEN. HIER LIGT \* OOCK BEGRAVEN EDELEN EN WEER- \* DIGEN JONGHEER PHILIPS DE L'ESPI- \* NOY, SONE HEERE CHARLES VOIRSEYTT, \* OOCK HEERE VAN DEZEN DORPE, ENDE \* BURGGRAVE VAN THERUANE EN CAPI- \* TAINE VAN EENE COMPAGNIE VOET- \* VOLK TOT DIENSTE VAN ZYNE MAJES- \* TEYTS, DE WELKE OVERLYDEN IN DE \* STEDE VAN GENDT, HEEFT ALHIER \* WILLE BEGRAVEN WESEN, MET VROUWE \* CORNELIA DE NORMAN, DOCHTER \* JONGHEER PHILIPS SCHILTKNAPE, \* HEERE VAN OXELAERE, ENDE STE-AL- \* DEGONDE, ZYNE LIEVE ENDE GEMINDE \* HUYSVROUWE, DEWELKE VERKOO- \* PENDE DEZE HEERLYKHEID AEN HEER \* DIRIK DU FOURNEAU, RAET VAN BRA- \* BANT, HAERLIJEDER NEVE, HEBBEN HEM \* TOEGELAETEN IN DEN JAERE 1621, \* DAT DEZEN SERCK ZOUDE WEZEN GHE- \* TRANSPORTEERT VAN UIT DEN HOO-

« GEN CHOOR IN DEZE CAPELLE. »  
Philippe De l'Espinoÿ avait adopté la devise *Ærumna meæ spinæ*, qui n'est pas menteuse si elle fait allusion aux chagrins de sa vie.

On a de lui : Une traduction française du traité de l'Italien François Sansovino, qui a pour titre : *Origine de cavalieri, nella quale si tracta l'invazione, l'ordine, e la dichiarazione della cavalleria di colonna, di croce, e di sprone, con gli statuti, in particolare della Garteria, di Savoia, del Tosone, e di S. Michele; con la descrizione dell'Isola di Malta, e dell'Elba*. Venise, 1566 et 1583, in-8o. — *Recherche des antiquités et noblesse de Flandres, contenant l'histoire généalogique des comtes de Flandre, avec une description curieuse dudit pays; la suite des gouverneurs de Flandre, et autres officiers provinciaux des villes : un recueil des nobles et riches chastellenies, baronnies, et infinité de belles seigneuries du ressort et district dudit pays. Avec une déduction généalogique de ceux qui les ont possédés : la police qui y a esté observée en la conduite et gouvernement de l'Estat et villes. Avec un abrégé particulier de ceux qui ont esté commis aux magistrats de la très-noble ville de Gand depuis trois siècles en ça : avec une briefve description de leurs familles et rapport succinct de ce qui s'est passé de mémorable en aucunes années. Justifiée par bonnes preuves tirées des chartes et tiltres conservez aux archives des comtes de Flandre, des abbayes, chapitres, et anciens registres de diverses villes et communautés. Enrichie de plusieurs figures et divisée en deux livres*. Douay, Vefve Marc Wyon, 1631 et 1632, in-folio. — Sanderus et Sweertius lui attribuent encore les ouvrages suivants, restés sans doute en manuscrit, et qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous (1) : *Sylloge plurimum Foundationum monasteriorum Flandriæ et Brabantia : ac de matrimoniis quorundam principum utriusque provinciæ*. — *Farrago continens connubia, partitiones hereditarias, et testamenta illustrium quarundam familiarum*

(1) Ces ouvrages ne nous semblent être que des fragments qui sont entrés plus tard en tout ou en partie dans les *Recherches*.

*Flandriæ : excerpta e monumentis et actis publicis senatus Gandavensis, ab anno 1349 ad annum usque 1408*. — *Farrago altera similium contractuum, ex actis publicis senatoriis ab anno 1339 usque ad annum 1416*. — *Hortus nobilitatis Flandriæ, continens primum saltuarios, et ejusdem provinciæ comites : minores item natu et illegitimos e comitum stirpe descendentes ; cum insignibus gentilitiis, titulis, et dominiis quæ olim possederunt : cum ejusdem provinciæ præfectis, eorumdem titulis et armis*. — *De Baronatibus, aliisque nobilibus munitis : a quibus demum, et quo tempore illa gesta*. — *Brevis et succincta historia comitum Flandriæ : cum indice familiarum connubio stirpi Flandriæ junctarum in hodiernum usque diem*. — *Genealogia Dominorum et Baronum Gaverensium, cum ejusdem familiæ posteris eadem stirpe natis, toparchis de Liedekerke, de Breda, de Boulers, de Fresin, de Trasenies, etc.*, avec des preuves authentiques, de même que les ouvrages précédents. — *Historia genealogica comitum et vicecomitum Gandavensium : comitum et vicecomitum Alostanorum, de S. Jan Steene, Tamysienstium : comitum Iseghemii, et Baronum de Rasseghem : aliorum item ex familia vicecomitum Gandensium et Alostanorum ortorum*.

Émile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.* — Foppens, *Ms. du conseil de Flandre*, publié par la *Revue le Héraut d'armes*, t. I, 1869. — Sanderus, *De Gandavensibus*. — Sweertius. — Valère André. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire*. — *Archives de la ville de Gand*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*.

**DE LE WINCQUE** (Grégoire), poète latin, né à Tournai et mort à Cambrai vers 1711. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique au couvent de sa ville natale et y remplit, à plusieurs reprises, la charge de prieur ; il l'occupait notamment en 1705 en même temps que celle de prédicateur général. Après la prise de Tournai par Marlborough, en 1709, son attachement aux intérêts de la France et ses sympathies pour Louis XIV l'engagèrent à quitter sa province de Sainte-Rose pour passer dans celle de Saint-Louis, et il demeura pendant quelque temps à Amiens. Mais il ne tarda pas

à rentrer dans son ancienne province et se fixa à Cambrai, où il mourut. Ce religieux a laissé : 1° un poème en vers élégiaques, dans lequel il célèbre les exploits de Louis XIV. Ce poème intitulé *Ludovicus triumphans, felix, pius*, achevé dès 1701, n'a pas été imprimé. Le père Échard la possédait en manuscrit en 1710. Paquot en donne les deux premiers et les deux derniers distiques. L'auteur déclare que ce sont ses vives sympathies pour son héros qui seules l'ont formé poète; nous estimons qu'il eût mieux valu qu'il eût reçu cette qualité de son astre à sa naissance; 2° un autre ouvrage, en prose également, sous le titre de *Ludovicus triumphans*. Ce sont les fastes de Louis XIV, écrits en style lapidaire, à l'imitation des Éloges de Louis XIII par le père Aloisius Inglaris, jésuite. Cet écrit achevé en 1705, et dédié au duc de Bourgogne, est resté inédit comme le précédent; le manuscrit in-4° de 98 pages, était conservé chez les dominicains de Tournai. 3° *Divus Thomas orbis miraculum, sive oratio de doctore angelico*. . . . Tornaci, Nic. Inglebert, 1681, in-4° 23 pages.

J. Roulet.

Paquot, *Mémoires, etc.*, t. III, p. 370. — Hofman Peerkamp, *De poetis lat.*, etc., p. 463. — Lecouvet, *Hannonia poetica*, p. 243.

**DELFORTRIE** (*Edouard-Joseph*), prêtre, professeur, écrivain, né à Gand le 13 octobre 1801, mort à Louvain le 23 janvier 1860. Edouard-Joseph Delfortrie appartenait à une honorable famille des Flandres. Son père, avocat distingué au barreau de Gand, avait été l'un des derniers échevins de la châtellenie de Furnes sous le régime autrichien, et l'un de ses parents, Englebert Delfortrie, le dernier abbé de la célèbre abbaye de Baudeloo. Se destinant à la prêtrise, Edouard-Joseph Delfortrie entra, en 1821, au petit séminaire épiscopal de Gand. Dès qu'il eut reçu les ordres, l'autorité diocésaine, ayant pu apprécier ses aptitudes, lui confia le poste difficile de sous-régent à l'athénée royal de la ville. Le jeune prêtre ne resta pas longtemps en fonctions. Quand, en présence des mesures prises par le

gouvernement néerlandais, le clergé se vit obligé de retirer son concours à l'athénée, il fut envoyé à Bruges comme vicaire de la paroisse de Saint-André. Delfortrie avait une vocation décidée pour l'enseignement. Il se voua avec une prédilection particulière à l'instruction des enfants pauvres. Il conquit ainsi la touchante popularité qui l'entoura à Bruges, même après son départ, et, d'autre part, il se trouva naturellement désigné au choix de l'épiscopat quand celui-ci fonda, d'accord avec le Saint-Siège, l'université catholique. Successivement sous-régent à la pédagogie universitaire de Malines, et président de la pédagogie dite collège de Marie-Thérèse à Louvain, Delfortrie devint professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres. Il s'était chargé de donner un cours facultatif sur les littératures allemande et anglaise et sur l'étude comparée des idiomes d'origine germanique. Les études linguistiques, auxquelles il se livrait avec passion, absorbaient les loisirs que lui laissaient les devoirs de son administration présidentielle et la pratique assidue du ministère ecclésiastique. Connaissant à fond le flamand, l'anglais, l'allemand et ayant remarqué que plus on remonte aux formes primitives des trois idiomes, plus l'analogie et les similitudes entre eux deviennent nombreuses et évidentes, il porta son attention sur les monuments littéraires du moyen âge dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Angleterre; il les étudia, les explora et les annota, dans l'intérêt du but qu'il poursuivait avec un zèle que rien ne pouvait lasser. Plus il avançait, plus il élargit le cercle de ses investigations et il finit par y comprendre les langues scandinaves elles-mêmes. Vingt ans d'études assidues l'avaient ainsi préparé à répondre à une question vainement proposée depuis longtemps par l'Académie royale de Belgique, et conçue dans les termes suivants : « Constatent les analogies que présentent les langues flamande, allemande et anglaise, malgré les modifications qu'elles ont subies, et rétablir les significations

« des mots tombés en désuétude dans l'un de ces idiomes par celle qu'ils ont conservée dans un autre ». Le mémoire de Delfortrie, comprenant près de 600 pages, fut couronné par l'Académie après un examen attentif et approfondi. Il a été publié en 1858 dans la collection in-quarto des Mémoires couronnés. Le jugement de la classe des Lettres fut hautement ratifié par le monde savant. Le traité sur les analogies des radicaux et des dérivés dans les langues flamande, allemande et anglaise, renferme des matériaux nombreux et précieux et permettront un jour d'établir, d'une manière scientifique, l'histoire du développement de chacune de ces trois branches de la grande famille des langues germaniques. Les deux glossaires explicatifs annexés à ce livre sont d'une rare utilité pratique pour l'intelligence des anciens diplômes et des anciennes chroniques. Enfin, l'interprétation philologique des auteurs du moyen âge, surtout des Anglais, trouve dans cette œuvre des secours précieux propres à la faire entrer dans une nouvelle phase. Delfortrie avait conçu le projet de condenser le résultat de ses recherches et de présenter sous une forme populaire le résumé de son mémoire. Malheureusement la mort l'empêcha de mettre la dernière main à ce travail, destiné à devenir un livre classique pour l'enseignement. Son achèvement et sa publication furent confiés aux soins pieux et intelligents de M. le chanoine Carton. Edm. Pouillet.

*Annuaire de l'université catholique de Louvain*, pour 1861, pages 235 et suivantes : discours de Mgr. de Ram et de M. le professeur Arendt. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 105 et suivantes. — *Revue catholique*, 1858, t. 1<sup>er</sup>, p. 634. — *La Belgique*, t. VIII, p. 489 et suivantes.

**DELFOSSÉ** (Noël - Joseph - Auguste), homme politique, naquit à Liège le 9 mai 1801. Il y mourut le 22 février 1858, à l'âge de 56 ans. Son père, qui appartenait à une honorable famille bourgeoise, exerçait la profession de teinturier. Le jeune Delfosse manifesta de bonne heure un goût prononcé pour les études sérieuses. Ses parents lui

furent suivre les cours du lycée. Il n'avait pas achevé ses humanités, quand les événements de 1815 vinrent arracher nos provinces à la domination française, pour les réunir à la Hollande et former, avec ce petit Etat, le royaume des Pays-Bas, sous le sceptre du chef de la maison d'Orange. Le roi Guillaume 1<sup>er</sup> ne tarda guère à créer les trois universités des provinces méridionales; vers 1818, Delfosse se fit inscrire dans la faculté de philosophie de Liège, pour passer ensuite à l'étude du droit. Il reçut publiquement le diplôme de docteur, après un examen très-sérieux complété par la défense d'une thèse *De effectu hypothecæ quam lex uxori concedit*. Il prêta serment comme avocat devant la cour de Liège, le 16 avril 1823, et pendant près de quatre années, il se livra avec ardeur aux devoirs de sa profession. Mais des intérêts de famille l'obligèrent, dès 1827, à quitter momentanément le barreau pour s'occuper de la direction de l'industrie paternelle. Ce renoncement au rêve de sa jeunesse dut lui coûter beaucoup; mais toute la carrière de cet homme de bien démontre que jamais il n'hésita entre sa conscience et sa légitime ambition.

La révolution de 1830 le trouva donc teinturier et capitaine de la garde urbaine. Delfosse épouse avec dévouement la cause de l'émanicipation politique de nos provinces : ses concitoyens l'envoient siéger, dès le 1<sup>er</sup> octobre, au conseil de régence. Il est nommé peu de jours après échevin de sa ville natale. Mais on veut lui imposer la direction de la police : il se retire, convaincu qu'il n'a pas les aptitudes nécessaires à ces ingrates fonctions, dans lesquelles il craignait peut-être de risquer sa popularité:

Dégagé des impérieuses nécessités de la famille, Delfosse rentre au barreau en 1833. Bientôt un nouveau mandat le renvoie au conseil de régence. Il devient en 1835 membre de la commission des hospices, et arrive rapidement à la présidence de cette assemblée. Il a, en outre, la bonne fortune de faire introduire dans cette administration des améliorations

fort utiles. Il ne resta pas inactif non plus au sein du conseil de la commune. Il voulait en toutes choses la plus large publicité, et ne pouvait admettre que les séances de ce corps fussent secrètes. Après une lutte ardente, il parvint à faire décréter le principe qu'il défendait, malgré la majorité du collège échevinal, malgré la vive opposition du gouvernement central et de la députation des états de la province. Jusque-là, la régence de Verviers seule avait, dès le 29 octobre 1830, décrété la publicité de ses séances.

La loi d'organisation des pouvoirs communaux parait en 1836 et Delfosse la trouve mauvaise dans quelques-unes de ses dispositions. Il ne veut pas, comme magistrat, prêter la main à l'exécution d'une loi, à laquelle il se soumet, du reste, comme citoyen et donne sa démission de conseiller. Ce qui l'offusque, c'est la violation des articles 31 et 108 de la constitution. Or, la loi nouvelle viole d'après lui l'article 31 en ce qu'elle soumet à l'approbation des états jusqu'aux moindres décisions des conseils communaux, tandis qu'elle contrevient à l'article 108 en enlevant aux électeurs, pour la confier au roi, la nomination des échevins.

Vers la fin de la même année, cependant, le corps électoral de Liège envoya Delfosse siéger au conseil provincial, et cette assemblée le nomma membre de la députation permanente, où il se distingua par son activité comme par sa grande intelligence des affaires. Il resta dans ce poste jusqu'à la session de 1839, époque à laquelle il s'en retira, par un scrupule de conscience : il se figurait, bien à tort, qu'il ne possédait plus la confiance de ses commettants. Les électeurs de Liège lui prouvèrent d'une manière éclatante qu'il se trompait : le 27 juillet 1840, Delfosse fut proclamé membre de la chambre des représentants par 1,032 voix sur 1,354 votants. Depuis ce jour, l'opinion libérale est restée maîtresse des élections à tous les degrés, non-seulement dans l'arrondissement de Liège, mais dans la province presque entière. Delfosse arrivait à la chambre

avec des antécédents politiques qui pouvaient, dans une certaine mesure, faire craindre que l'on ne trouvât en lui un esprit d'opposition quand même. Il ne tarda pas à dissiper les préventions de ses adversaires comme de ses amis politiques. En peu d'années, il acquit une grande autorité dans son parti, tout en s'attirant de nombreuses sympathies sur les bancs de la droite parlementaire.

\* Dire l'influence qu'il a exercée pendant plus de quinze ans sur les délibérations de la chambre et sur les actes du gouvernement, rappeler les discours qu'il a prononcés, les rapports qu'il a rédigés, les luttes oratoires auxquelles il a pris part, les votes importants qu'il a émis, ce serait faire l'histoire de la Belgique de 1840 à 1857. \* C'est ainsi que s'exprime Ulysse Capitaine dans son *Nécrologe liégeois* pour l'année 1858.

La confiance de ses collègues l'éleva dès 1847 à la dignité de vice-président de la chambre. En 1852, il fut appelé au fauteuil de la présidence, qu'il occupa jusqu'en 1855. Il déploya dans ces délicates fonctions toutes les qualités d'un homme supérieur, juste, bienveillant pour tous, et excellent dans l'art si difficile de diriger les débats d'une assemblée délibérante. Il sut toujours maintenir et faire respecter la dignité du parlement.

Disons encore ce qu'il fut à la chambre au point de vue de l'éloquence parlementaire. On ne saurait voir en Delfosse un orateur dans la véritable acception de ce mot : rien de brillant ni dans son élocution, ni dans son geste, ni dans les formes de son style. Trop modeste pour ambitionner les succès de la tribune, mais dialecticien de première force, il voulait seulement que son discours fût une argumentation pleine et concise, et ne disant jamais que ce qu'il jugeait être vrai. Il se faisait écouter sans viser à l'effet : sa parole grave commandait l'attention autant que le respect. Il lui arrivait enfin de s'élever à la véritable éloquence à force de patriotisme et de probité. Témoin ce jour (1<sup>er</sup> mars 1848) où, répondant à un orateur républicain,



qui prédisait que les idées de la révolution de février feraient le tour du monde, Delfosse se leva comme mû par un ressort, et, sous l'empire d'une émotion indignée, prononça ces paroles mémorables qui, comme une traînée de poudre allèrent, jusque dans nos hameaux, réchauffer le patriotisme de tous les enfants de la Belgique. « L'intérêt de la Belgique, dit-il, est de conserver intactes les libertés dont elle jouit. L'honorable M. Castiau vous a dit que les idées de la révolution feraient le tour du monde. Je dirai que, pour faire le tour du monde, elles n'ont pas besoin de passer par chez nous. Nous avons en Belgique les grands principes de liberté et d'égalité; ils sont inscrits dans notre constitution comme ils sont gravés dans nos cœurs. » Toute la chambre se leva pour acclamer ces nobles paroles : ce fut comme un engagement solennel de garder nos belles institutions. L'effet produit fut si grand que la chambre se sépara sans aborder son ordre du jour.

Delfosse pouvait prétendre aux plus grands honneurs que les pays libres décernent à leurs bons citoyens. Cinq fois dans le cours de sa carrière parlementaire, il fut engagé par ses amis politiques à entrer dans une combinaison ministérielle. Une fois seulement, en 1846, il avait formulé de concert avec M. Rogier un programme de gouvernement qui ne fut pas agréé par la couronne. Les autres fois... mais laissons-le raconter, lui-même, ces incidents de sa vie politique : « Les pourparlers et les négociations auxquelles je fus alors mêlé me donnèrent la conviction que je n'avais pas le genre d'aptitude qu'il faut pour entrer utilement dans les conseils de la couronne, et je me promis bien de ne plus m'engager dans la voie dont je venais d'être retiré par la résolution de Sa Majesté. J'ai, en conséquence, décliné l'offre d'un portefeuille que l'honorable M. Rogier me fit encore en 1847, lors de la formation du cabinet du 12 août, et en 1848 lors de la retraite de l'honorable M. Veydt. J'ai également décliné la

mission de former un cabinet au mois de septembre 1854, et enfin, le 6 mars 1855, dans l'entrevue que Sa Majesté me fit l'honneur de m'accorder à Laeken. »

D'une part Delfosse se méfiait de ses propres forces, et, d'autre part, il lui manquait une petite dose de cette souplesse peut-être indispensable à l'exercice du pouvoir dans un libre gouvernement.

Il avait déjà donné en 1855 une autre preuve bien éclatante de sa probité politique. L'avènement aux affaires du ministre De Decker le décida à quitter le fauteuil de la présidence, quoique ses adversaires politiques eux-mêmes voulussent le maintenir dans cette haute position. Il pouvait, en effet, la conserver honorablement, car tout le monde rendait justice au talent et à l'impartialité avec lesquels il dirigeait les débats de l'assemblée. « Le congrès national, disait Félix de Mérode, nomma pour président feu Surllet de Chokier, qui n'appartenait pas précisément à l'opinion de la majorité. Il fit bien, car, sous sa direction prudente et ferme, furent maintenus, dans l'assemblée fondatrice de nos institutions, l'ordre et la bonne entente. L'honorable M. Delfosse a montré les mêmes qualités dans l'exercice de ses fonctions. Je suis donc résolu, pour ma part, à l'y maintenir si nous sommes obligés de procéder à une réélection. » Delfosse ne se rendit pas à ce témoignage, si flatteur dans la bouche d'un adversaire politique. Il était profondément convaincu qu'il doit y avoir une certaine communauté d'opinion entre le ministre et le président du parlement.

Cet homme remarquable à tant de titres ne fut qu'une seule fois, dans sa belle carrière, l'objet des critiques amères de plusieurs de ses amis politiques : on lui reprocha sa conduite dans la discussion de la fameuse convention d'Anvers. Il n'y voyait rien de contraire ni à la constitution, ni à la loi de l'enseignement moyen. Il ne l'avait votée que comme une honorable transaction.

Le mal qui devait emporter ce grand

citoyen lui fit sentir ses atteintes dès l'année 1857 ; à ce moment il avait formellement annoncé l'intention de se retirer de la scène politique. Toutefois, en présence de la lutte ardente qui allait s'engager sur le terrain électoral, ses amis obtinrent de lui qu'il se laissât porter encore sur la liste des candidats libéraux. Cette élection fut pour lui la plus glorieuse : son nom sortit le premier de l'urne électorale.

Pendant sa laborieuse carrière, Delfosse avait obtenu tous les succès, tous les honneurs que peut ambitionner un citoyen dans un État libre. Un arrêté royal du 12 novembre de cette même année vint mettre le comble aux distinctions accumulées sur sa tête. Le roi, voulant reconnaître les grands et nombreux services rendus par lui au pays, le nomma ministre d'État.

Delfosse ne devait plus jouir longtemps de sa renommée si belle et si pure : peu de mois après son dernier triomphe, il mourut subitement à Liège, le 22 février 1858. Cette mort fut le signal d'un deuil public pour la nation ; en l'apprenant, la chambre des représentants suspendit sa séance sur la proposition de l'honorable M. Dumortier.

Ses funérailles furent célébrées au milieu d'un concours inouï de citoyens appartenant à toutes les classes de la société ; Delfosse avait conquis, au sein de sa ville natale, une immense popularité. Chacun rappelait les qualités éminentes de l'homme d'État ; chacun rappelait les services rendus à la chose publique ; sa probité, son désintéressement, sa bonté, sa bienveillance, la rare énergie de ses convictions politiques, provoquaient un concert unanime d'éloges. L'histoire pourra dire de lui que s'il eût des adversaires, il n'eût jamais un ennemi personnel.

Toute la chambre et une partie du sénat suivirent ses restes mortels jusqu'à sa dernière demeure. Le président Verhaegen déposa sur sa tombe la couronne civique, couronne que lui décernait, on peut le dire, la nation tout entière. Delfosse restera comme une des plus nobles figures dans l'his-

toire de notre régénération politique.

Sa ville natale lui a consacré un monument dans la partie du cimetière de Robermont réservée aux citoyens qui ont bien mérité de la patrie. Une belle médaille, due au burin de M. C. Jehotte, conserve le souvenir de ses traits énergiques comme ceux d'un consul romain, et des nobles paroles qu'il prononça à l'occasion des événements de 1848.

Auguste Alvin.

Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois*, pour 1858. — *Moniteur belge* et journaux de Liège. — Thonissen, Hymans, etc. (les historiens du règne de Léopold I<sup>er</sup>). — Renseignements privés.

**DELFT** (*Gérard VAN*), poète anversois, vivait au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Retourné dans sa patrie après une absence de plusieurs années, il consacra ses heures de loisir à traduire l'*Enéide* en vers flamands. Ayant appris que Vondel venait de publier en prose flamande les œuvres de Virgile, il se hâta de mettre au jour sa propre traduction des deux premiers chants de l'épopée, et exposa les motifs de sa publication dans une lettre latine adressée au grand poète. Tout ardent admirateur qu'il était de Vondel, son style et sa versification n'attestent cependant en rien une étude sérieuse de l'éminent poète. Van Delft, comme la plupart de ses compatriotes contemporains, a beaucoup plus de Cats, le poète à versification facile et monotone. Comme la traduction en vers des œuvres de Virgile par Vondel parut la même année que Van Delft présenta son essai au public, il est probable que celui-ci comprit le grand espace qui le distançait du maître ; au moins il ne nous est parvenu aucun fait laissant supposer que Van Delft continua sa traduction. Il la publia en commun avec quelques poésies morales, dans la manière didactique de Cats. Il avait pris pour devise : *Reden sticht*.

L'ouvrage de Van Delft a un titre qui à lui seul vaut tout un prologue, et qui a induit les bibliographes en erreur, au point de le confondre avec les pièces de théâtre nommées *moralités*. Malgré l'extrême rareté du livre, nous ne donnons ici que le titre en raccourci : *Oorsaeck*,

*beylin en eynde van Troyen . . . in het latijn beschreeven door Virgilius Maro, in onse nederlantsche taale ende rijme over-gheset . . . Item Passeerlijcke Moraliteyt, inhoudende veracheijde nieuwe morale ende sententie-wijse rijm-spreucken ende vraghen . . . door Gerarde van Delft, van Antw. — Antw. Godtgaf Verhulst, 1652, in-4<sup>o</sup>.*

Aug. Vander Meersch.

*Belgisch Museum*, t. IX, p. 295.

**DELHAISE** (Nicolas-Joseph), compositeur de musique, né à Huy, en 1767, mort en 1835. Il dut tout à lui-même : simple tailleur de pierres, un penchant irrésistible pour la musique lui fit abandonner son premier état afin de se livrer entièrement à sa vocation. Il choisit pour instrument le violon et commença, pour vivre, à jouer des contredanses. Par sa persévérance, il devint habile violoniste et fut bientôt le maître à la mode dans sa ville natale et dans les environs. Non satisfait d'avoir acquis comme instrumentiste une certaine renommée, il voulut se faire connaître comme compositeur et il y parvint. A force de volonté il apprit seul, par la lecture de quelques traités de musique, les éléments de l'harmonie. Il publia entre autres : 1<sup>o</sup> *Contredanses pour clarinette et violon*, livre 1. Bruxelles. — 2<sup>o</sup> *Quadrille en quatuor pour deux violons, alto et basse*. Ibidem et Paris. — 3<sup>o</sup> *Duos très-faciles et progressifs pour deux violons*. Bruxelles. — 4<sup>o</sup> *Études faciles pour violon, avec basse*. Ibidem. Son fils Nicolas-Henri, également instrumentiste et compositeur, né à Huy, en 1799, apprit très-jeune à jouer de presque tous les instruments à vent. Devenu plus tard imprimeur dans sa ville natale, il y fonda en 1826 une société d'harmonie, dont il fut le directeur, et lors d'un concours qui eut lieu à Gand, en 1828, il y obtint le prix unique de solo en exécutant des variations de sa composition sur plusieurs instruments. Il publia : 1<sup>o</sup> *Trois grands duos pour deux flûtes*. Paris. — 2<sup>o</sup> *Trois idem*. Œuvre 2<sup>e</sup>. Bruxelles. — 3<sup>o</sup> *Thème varié pour flûte et orchestre*. Ibidem. — 4<sup>o</sup> *Trois airs variés pour flûte seule*. Ibidem. —

5<sup>o</sup> *Douze valse pour le même instrument*.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**DELHASSE** (Alexandre-Antoine), minéralogiste et polémiste, né à Spa le 19 décembre 1810, y décédé le 10 février 1850, professeur de géographie et de minéralogie à l'ancienne école normale de Bruxelles, de 1838 à 1840. Il fut rédacteur en chef 1<sup>o</sup> du *Radical* (1837-1838), 2<sup>o</sup> de l'*Enquête communale*, qui parut à Spa du 5 août 1847, jusqu'au 28 janvier 1849, avec la collaboration de son frère Félix et de M. Servais ; 3<sup>o</sup> de la *Revue de Spa*, feuille hebdomadaire, publiée du 11 juillet 1849 jusqu'au 17 mars 1850. Le dernier numéro fut consacré à rendre hommage à la mémoire de son directeur. Celui-ci avait inséré bon nombre d'articles politiques et littéraires dans divers autres journaux de Bruxelles et de la province. Il fut aussi l'auteur 1<sup>o</sup> du *Catéchisme démocratique, ouvrage utile aux prolétaires qui veulent connaître leurs droits et l'avenir de la société*. Bruxelles, 1838, in-16 ; 2<sup>o</sup> de *La Grotte de Remouchamps près de Spa, avec notes historiques et orné d'une vue et d'un plan de la grotte*. Bruxelles, 1852, petit volume in-18, très-intéressant, précédé d'une notice biographique de l'auteur, par son frère Félix ; 3<sup>o</sup> *Galilée et M. l'abbé de Foere*. Bruxelles, 1847, brochure in-8<sup>o</sup> ; méchante diatribe au sujet de Galilée.

Delhasse a laissé divers ouvrages inédits : *Christophe Colomb et Fourier, ou les Pionniers du nouveau monde continental et du nouveau monde industriel et social* ; un *Traité de minéralogie et de géologie*, et plusieurs comédies socialistes. Il composa aussi des chansons politiques, des scènes dialoguées, quelques-unes ont été imprimées, entre autres : *La Propagande du père Libertas, avec couplet*. Bruxelles, petit in-4<sup>o</sup> à deux colonnes, feuille volante. La notice de Robespierre, insérée dans le *Radical*, a été tirée à part, format petit in-4<sup>o</sup>.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen, byvoegsel*. — Renseignements particuliers communiqués par M. Félix Delhasse.

**DE LICHT** (*Pierre*), ou **LUCIUS**, polygraphe, né à Bruxelles, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, mort le 18 septembre 1603. Il prit l'habit monastique au couvent des carmes de sa ville natale, qu'il dut quitter, vers 1578, lors des troubles sous Philippe II. Il se réfugia en Italie, visita plusieurs villes et s'arrêta enfin à Florence, où ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la théologie. Les troubles ayant cessé, il revint à Bruxelles, où il mourut de la peste, qu'il avait gagnée en soignant des malades. Savant docteur en théologie, le P. Lucius s'occupa aussi de littérature, mais étudia surtout l'histoire de son ordre. Il s'était acquis une bonne réputation de prédicateur. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Scholia in libros de vita S. Catharinae Virginis et Martyris Baptistae Mantuani*. Florentiae, 1591, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Dom Joannis Trithemii, abbatis ordinis S. Benedicti, de laudibus carmelitanae religionis liber*. Florentiae, 1593, in-4<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Carmelitana Bibliotheca*. Florentiae, 1593, in-4<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *De Florentiae civilis origine, Mediceae familiae nobilitate et equestri statu, Cosmo Mediceo, nuper Florentiae dedicata, laudibus, carmen encomiasticum*. Florentiae, 1594, in-4<sup>o</sup>. — 5<sup>o</sup> *Compendium historicum ordinis Carmelitani*. Firenze, 1598, in-8<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> *Necrologium sive catalogus Fratrum carmelitarum Bruxellis defunctorum*. Bruxelles. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athenae belgicae*, p. 623. — Valère André, *Fasti academici*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 988. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. II. — Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, t. II, p. 579.

**DE LIEMAKER** (*Jacques*) ou **LIE-MAECKERE**, dont le nom s'écrivait primitivement **DE RIEMAECKERE**, peintre-verrier et de sujets religieux, à Gand, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; mort en cette ville, en 1630. Admis à la franchise professionnelle, le 15 janvier 1597, par la corporation gantoise des peintres, des sculpteurs et verriers, réorganisée d'après les prescriptions de la concession caroline de 1540, il y fut élu sous-doyen à la Noël de 1612. Fils de Nicolas

De Liemaker, verrier, il se maria avec Catherine Cruyt, qui mourut en 1629; elle lui avait donné huit enfants, parmi lesquels **NICOLAS DE LIEMAKER**, dit *Roose*, peintre d'histoire, est le seul dont le nom ait eu du retentissement artistique. — Maître *Jacques De Liemaker* avait sa demeure et son atelier dans une propriété que lui avait transmise par donation entre-vifs, le 18 février 1597, sa tante Jeanne Van de Velde, veuve de *Pierre Roose*; les descendants directs de M<sup>re</sup> Jacq. De Liemaker ajoutèrent à leur nom patronymique celui de *Roose*. Lors de la joyeuse entrée et de l'inauguration comtale d'Albert et d'Isabelle, à Gand, en janvier 1600, il était au nombre des artistes que la magistrature urbaine employa aux peintures décoratives de la cité et du théâtre inaugural. Dans les comptes des travaux effectués il se trouve mentionné, avec François Hoorenbout, fils de Luc, immédiatement après Benjamin Sammeling, l'ancien émule de Luc De Heere. D'autres travaux artistiques de Jacques De Liemaker sont cités par des documents contemporains : en 1620, une *verrière historiée*, qu'il plaça dans l'église de Saint-Martin d'Ackerghem lez-Gand; en 1622, un *Christ en croix*, peinture murale à l'huile, exécutée à l'entrée latérale de l'église de Saint-Michel; en 1628, un *vitrail peint*, dans le chœur de la cathédrale de Saint-Bavon, au-dessus du grand autel, et représentant le roi *Philippe IV* d'Espagne.

Edm. De Busscher.

Ph. Kervyn, *Les Églises de Gand*, 1857. — Edm. De Busscher, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs, à Gand, XVII<sup>e</sup> siècle, etc.*, 1866. — Archives communales de Gand, *Comptes echevinaux; matricule des admissions dans la corporation artistique gantoise, 1338-1712*.

**DE LIEMAKER** (*Nicolas*), ou **LIE-MAECKERE**, dit *Roose*, peintre d'histoire, né à Gand en 1601; mort en cette ville le 28 octobre 1646. Fils de **JACQUES DE LIEMAKER**, peintre-verrier, et de Catherine Cruyt, il avait adopté, comme ses frères et sœurs, le surnom de *Roose*, qui les distingua de leur parenté homonyme. Dans maint docu-

ment contemporain, notamment dans les comptes communaux de Gand, il est appelé parfois *M<sup>re</sup> Nicolas Roose*; ensuite, et jusqu'aujourd'hui, c'est sous ce dernier nom qu'il fut le plus souvent désigné. Les biographes fixant sa naissance à l'année 1575, la plupart de leurs données sont chronologiquement inexactes. Or, bien que les anciens registres de l'état civil de la paroisse de Saint-Sauveur, à Gand, où il naquit, présentent, pour 1601 et 1602, des lacunes qui ne permettent point d'y constater la date précise de sa naissance, le millésime de 1601 est authentiquement fourni par le peintre lui-même, dans une enquête scabinale faite, le 6 août 1636, à la demande des mayeur et échevins de Tournai, au sujet d'un sieur Tassin, prévenu de fraude volontaire en vendant de l'huile de navette, non siccativ, au lieu d'huile de lin. « *M<sup>re</sup> Nicolas De Liemaker, dict Roose,* » interrogé et soussignant ainsi sa déposition, se déclare et affirme, « *soubz le serment solemnel presté, estre agé de trente-cinq ans, peintre et bourgeois de Gand.* »

J.-B. Descamps, dans la *Vie des peintres flamands*, dit que Nicolas De Liemaker apprit les principes de son art de *MARC GEERAERTS, de Bruges*. Ce serait donc Marc Geeraerts le Jeune, élève de Luc De Heere (à Gand, en 1565-1566) et qui fut, à ce titre, affranchi à Anvers en 1577 (1); mais il quitta les Pays-Bas en 1580 et alla rejoindre son père, *MARC GEERAERTS le Vieux*, à Londres, où celui-ci était attaché à la cour de la reine Elisabeth, et mourut entre 1592 et 1604. Marc Geeraerts le Jeune lui succéda dans son emploi de peintre officiel, et l'on ignore à quelle époque il retourna dans son pays : vers 1627 il peignit les portraits des enfants de Jacques I<sup>er</sup>. On croit plus admissible que Nicolas De Liemaker fut favorisé de l'enseignement et de l'amitié d'Otto

(1) « *Marcus Gheeraert, leerling van Lucas De Heere, quam in Sint Lucas Gild, te Antwerpen, a<sup>o</sup> 1577.* » MATRICULE DE LA GILDE DE SAINT-LUC.

(2) 1626. ÉTAT CIVIL DE GAND. — Église de Saint-Jacques.

Venius, l'illustre maître de P.-P. Rubens, car son style et sa couleur procèdent de cette école. Il y trouva un guide, qu'il ne pouvait rencontrer à Gand, et les relations qui s'établirent entre le jeune artiste et les peintres anversoïses ont sans doute contribué au rapide développement de son instruction artistique; il se plaça bientôt au premier rang. En 1625, après avoir terminé son apprentissage, il vint dans sa ville natale prendre la franche maîtrise et fut admis, avec une distinction exceptionnelle, dans la corporation gantoise. On l'inscrivit avec la qualification de *syn schilder*, précédemment inusitée dans le *Livre des admissions*, pour rendre hommage à son talent supérieur. Cette qualification, prodiguée plus tard sans discernement, ne servit plus qu'à désigner les peintres artistes. De Liemaker fut ensuite, selon Descamps, adressé par Otto Venius, avec de flatteuses recommandations, au prince-évêque de Paderborn, en Westphalie, qui aimait les savants et les artistes. Le prélat l'accueillit avec faveur et lui commanda des tableaux, ainsi que le firent aussi les principaux seigneurs de la cour. Son habileté y fut fort admirée. Mais le séjour en Allemagne était contraire à sa santé et, la nostalgie aidant, il en souffrit au point de mettre sa vie en danger. Cédant au désir de revoir sa patrie, il repartit pour Gand en 1626, et s'y fixa. Le 25 novembre de cette année, « *NICOLAS DE LIEMAKER, dict Roose,* » se maria, à l'église paroissiale de Saint-Jacques, avec *Anna Vande Kerchove*. Ses témoins furent Jacques De Liemaker et Adrien Vande Kerchove, pères respectifs des conjoints (2). En décembre 1628, il fut élu doyen du métier des peintres gantois, puis réélu en 1636. Il exécuta à Gand de nombreuses œuvres, qui l'ont placé, comme Gaspard De Crayer et Jacques Jordaens, parmi les meilleurs peintres contemporains, par-

« *NICLAEYS DE LIEMAKER, GHESEYT ROOSE, MET JONCKVRAU ANNA VAN DE KERCHOVE, GHETRAUT DEN XXV<sup>e</sup> NOVEMBRIS.*

« *GHEUYGHEN JACQUES DE LIEMAKER ENDE ADRIAEN VAN DE KERCHOVE.* »

fois les dignes rivaux de Rubens et de Van Dyck.

Vers la fin de 1634, Nicolas De Liemaker peignit, ainsi que Gaspard De Crayer, Théodore Rombouts, Anselme van Hulle, Antonio Vanden Heuvel, Corneille Schut, Gérard Séghers et Corneille Hoorenbout, des tableaux de décor pour les arcs de triomphe et les trophées élevés à Gand, lors de l'entrée solennelle du prince Ferdinand d'Autriche, cardinal-infant d'Espagne et gouverneur général des Pays-Bas sous Philippe IV, en 1635. L'artiste y fournit six compositions historico-allégoriques, qui furent gravées dans l'ouvrage de Becanus : *Triumphalis introitus in Flandriam metropolim Gandavum principis FERDINANDI, Hispaniarum infantis, S. R. E. cardinalis*, 1635. Anvers, in-folio max. 1636. Le magistrat gantois lui paya pour les six grandes toiles cent soixante-six livres et treize escalins de gros de Flandre (2,000 livres par.). Les plus remarquables arcs de triomphe étaient ceux qu'ornaient les peintures de Gaspard De Crayer et de Nicolas De Liemaker-Roose : les unes, rappelant de glorieux événements du règne de Charles-Quint (*arcus carolinus*), les autres, symbolisant de récents épisodes de la carrière militaire de Ferdinand d'Autriche. « Si les sujets historiques, surtout la « *Soumission de l'Allemagne, le Couronnement de Charles-Quint et son Abdication*, furent mieux traités par De Crayer, dit Charles Robert (Anatole De Montaiglon : *Moniteur des Arts*, Paris, 1846), les sujets antiques sont « traités par Roose d'une manière plus « complète, plus achevée, plus harmonieuse. Les compositions de De Crayer « sont bien moins étudiées, bien moins « remplies et plus rapidement conçues. » Quatre des compositions « antiques » de N. Roose représentent : *Achille vainqueur de Téléphe, roi de Mysie; Jason et les Argonautes dans la Colchide; Enée accueilli par Evandre en Italie; Annibal et son armée passant les Alpes* (Cat. du Musée de Gand, 1825). Au mois de février 1636, il fit pour l'église de la citadelle des Espagnols un

tableau d'autel, représentant *Saint Marc*, et fut chargé, avec De Crayer, de retoucher et de restaurer les principales compositions décoratives des arcs de triomphe de 1635 ; plusieurs de celles-ci ornèrent depuis les salles de la maison échevinale. La même année, De Liemaker eut à livrer à messire Fr. van Nieulande, seigneur de Meerhaute, une *Vue perspective*, avec figures ; elle donna lieu à contestation et fut estimée par des experts, nommés par le chef-collège scabinal de Gand. P.-P. Rubens, revenant de Lille, où il avait placé son magnifique tableau représentant le *Martyre de sainte Catherine*, dans l'église de ce nom, s'arrêta quelques jours à Gand. La gilde des escrimeurs de Saint-Michel lui demanda, disent les biographes, pour la chapelle de la confrérie, une œuvre de sa main : *la Chute des anges rebelles*, et en reçut cette réponse : « Quand on possède une si belle rose, on peut se passer de fleurs étrangères, » allusion au surnom de *Nicolas De Liemaker-Roose*. Le tableau sollicité de Rubens fut confié au peintre gantois et décoré, dans l'église de Saint-Nicolas, l'autel pour lequel il a été exécuté. On le considère comme une de ses productions capitales, et il a été gravé par Fr. Pilsen, élève très-habile de Robert van Audenarde, de Gand. L'appréciation du mérite de Nicolas De Liemaker attribuée au célèbre régénérateur de l'école flamande, qu'elle ait été ainsi exprimée, ou qu'elle soit apocryphe, était pleinement justifiée par le *Sacre de saint Nicolas, évêque de Myre, en Lycie*, que Rubens a pu admirer, dans sa fraîcheur et son éclat, à la même église. Proclamée le chef-d'œuvre de l'artiste, cette réunion d'évêques, vaste et grandiose composition, éclairée aux flambeaux, a toujours été réputée une des plus remarquables productions picturales de l'époque. — Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elle fut restaurée, et le coloris semble en avoir souffert. Elle est placée, dans le chœur, au-dessus du maître-autel.

En 1640 De Liemaker peignit, en mémoire de P. Vander Haeghen et de sa femme Fr. Neyt, ainsi que le porte

une inscription mise au bas du tableau, la plus grande de ses compositions (dite en hauteur), *le Jugement dernier*; il est impossible d'y retrouver aujourd'hui le pinceau primitif sous les repeints et les draperies ajoutées. Pour la chapelle de la chambre de rhétorique de Notre-Dame, il exécuta l'apologue biblique des *Vendangeurs*, une très-belle œuvre, création hors ligne et toute personnelle. Les comptes de la ville et du métier d'Assenede mentionnent, en 1641, le paiement fait à maître De Liemaker de vingt-quatre livres de gros de Flandre (environ 300 livres par.), pour deux tableaux, l'un destiné à la maison échevinale d'Assenede, « *servant d'exemple et d'avertissement aux parjures*; » l'autre, pour la maison scabinale de Wachtebeke, et offrant un sujet analogue. En 1644, la confrérie de Notre-Dame aux rayons, instituée dans la cathédrale de Gand, lui commanda *le Mariage de sainte Catherine* : la Vierge-Mère, assise au milieu de la gloire céleste, tient sur les genoux l'Enfant Jésus, qui passe un anneau d'or au doigt de sainte Catherine. Cette toile, brillante et suave de couleur, fut payée à l'artiste trente-neuf livres de gros de Flandre (468 livres par.); la quittance, conservée dans les archives, est signée : NICOLAS ROOSE. A Audenarde, en 1645, il livra, au prix de soixante-huit livres de gros (816 livres par.), une de ses dernières productions, pour l'autel de la chapelle du couvent de Sion. Enfin, il exécuta un tableau pour l'église de Hautem-Saint-Liévin lez-Gand, et, d'après l'inventaire dressé à sa mortuaire, une œuvre pour « messire César de Bergues Saint-Winox, » productions qui donnèrent lieu à des contestations que signale son *état de biens*, déclaré le 20 février 1648. Dans la cathédrale de Saint-Sauveur, à Bruges, est l'*Institution du rosaire*, non datée, mais qu'on suppose être de 1628; à l'église de Notre-Dame se voient dix toiles représentant des épisodes de la légende d'un fragment de la *Sainte Croix*, relique apportée à Bruges en 1380, peintures de peu de mérite, attribuées à N. De Liemaker-Roose par

les *Guides dans Bruges* et par les *Inventaires officiels* publiés en 1852; elles sont, dit M. James Weale, dans *Bruges et ses environs*, éd. de 1875, dues au pinceau de P. de Brune. A Heule lez-Courtrai, est une *Descente de croix*, à douze fig.; dans l'église de Saint-Gilles, au pays de Waes, un *Saint Gilles* et un *Saint Rock*; à Tamise, une *Sainte Famille*.

Le musée et les églises de Gand renferment un grand nombre d'œuvres de Nicolas De Liemaker-Roose : aussi, est-ce dans la métropole des Flandres qu'il faut juger cet éminent artiste; là seulement on discerne les diverses phases et les qualités constitutives de son talent, qualités qui devraient lui avoir acquis une renommée égale à celle des plus habiles maîtres de l'école flamande. Le Musée de Gand, outre les toiles décoratives de l'entrée solennelle du prince Ferdinand d'Autriche, en 1635, possède les tableaux suivants : la *Sainte Trinité*, un *Saint Bernard* et un *Saint Norbert*, figures de grand. naturelle à mi-corps; la *Sainte Famille dans un paysage*, saint Jean et des anges offrant des fleurs et des fruits à l'Enfant Jésus; buste du *Christ portant la croix*; buste du *Christ couronné d'épines*; l'*Apothéose de la Vierge-Mère*, entourée d'anges et agenouillée sur le globe terrestre : *Regina angelorum*; une *Sainte Famille* dite l'*Enfant Jésus à la grappe de raisins*; le *Couronnement de la Vierge*, peinture magistrale; un autre beau *Couronnement de la Vierge*, en présence de saint Benoît et de saint Bernard; l'*Apparition de la sainte Vierge à saint Hyacinthe*; une troisième *Sainte Famille*. — Les églises de Gand sont ornées de plusieurs belles productions : la cathédrale de Saint-Bavon a le *Mariage de sainte Catherine*, la *Glorification de la Vierge-Mère* et *Saint Hyacinthe, le dominicain, sauvant le ciboire de son couvent en flammes*; l'église de Saint-Jacques : le *Jugement dernier*, les *Vendangeurs* et *Saint Ambroise réprimandant Théodose le Grand*; l'église de Saint-Nicolas : les *anges rebelles foudroyés par l'archange saint Michel*, le *Bon Samaritain*, la *Sainte Trinité* entourée des

emblèmes de la Passion, *Sainte Anne et saint Joachim présentant Jésus au temple*, *le Sacre de saint Nicolas*, choisi évêque de Myre, un *Paysage boisé et épisodique*, scènes puisées dans la Bible; l'église de Notre-Dame, au mont Saint-Pierre : *l'Adoration des bergers et Saint Xavier prêchant la Foi dans l'Inde*; l'église du petit Béguinage : *la Présentation au temple*, très-belle composition, expression de figures admirable. Dans l'église de Saint-Sauveur règne au-dessus des arcades de la grande nef une série décorative de douze tableaux, représentant des épisodes de la vie de Jésus-Christ : *le Baptême du Rédempteur*, *le Christ au désert*, *la Samaritaine*, *la Tempête apaisée*, *le Possédé*, *le Paralytique*, *la Transfiguration*, *la Guérison de l'aveugle-né*, *la Résurrection de Lazare*, *la Pêche miraculeuse*, *l'Entrée à Jérusalem*, *les Vendeurs chassés du temple*. Les figures sont plus grandes que nature; la touche en est large et vigoureuse, pour être vue à distance; mais la correction du dessin laisse à désirer, comme on le remarque dans certains de ses ouvrages, faits avec trop de hâte, ou avec l'aide d'autres artistes, ses collaborateurs du moment, car on ne lui connaît ni apprentis, ni élèves qu'il ait pu employer habituellement. Dans l'église de Saint-Etienne, autrefois l'oratoire des PP. augustins, étaient suspendus, dans les nefs latérales, dix tableaux de moyenne dimension de Nic. De Liemaker-Roose. Ces tableaux, qui représentaient *l'Histoire et les miracles des saintes hosties enlevées par des voleurs*, en 1354, et retrouvées à *Ackerghem lez-Gand*, ont péri dans l'incendie de cet édifice le 20 août 1838. Le couvent du Nouveau-Bois, à Gand, dont la chapelle a été construite en 1640, possède aussi des toiles du même maître, lesquelles, au dire de Descamps, furent données à la communauté bernardine en don et en compensation de la dot de sa fille Josine. En voici les sujets : *Les Sibylles à la nativité du Christ*, composition mystique bien conçue, coloris harmonieux; des scènes de la *Vie de saint Bernard* (cinq); la *Vierge et l'Enfant Jésus*, *l'Adoration des*

*Mages* (esquisse) et un *Paysage boisé à épisodes religieux*.

Les premières notions biographiques et esthétiques publiées sur l'artiste gantois et sur ses œuvres ne datent guère que de la mise au jour, en 1753, de la *Vie des peintres flamands*, par Descamps, de Dunkerque, peintre et graveur, lequel s'était mis en relation, pour les Flandres, avec les directeurs d'académie Ph.-Ch. Marissal, à Gand, et Mathias De Visch, à Bruges, qu'il avait connus à Paris. Vinrent ensuite deux ouvrages d'égal intérêt : *Le Peintre amateur et curieux*, ou *Description des tableaux des plus habiles maîtres dans les Pays-Bas*, par G.-P. Mensaert, peintre d'histoire, à Bruxelles, en 1764, et le *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, en 1769 et en 1792, édition revue par Descamps. Dans ces trois ouvrages, il fut rendu pour la première fois justice à Nic. De Liemaker-Roose, jusqu'alors presque inconnu hors de Flandre. Corneille De Bie, dans son *Gulden cabinet der vry schilder-const*, éloges poétiques des artistes les plus renommés du XVII<sup>e</sup> siècle, n'en parle point, et pourtant, on y rencontre ses émules contemporains : Gaspard De Crayer et Théodore Rombouts, ainsi que Gérard Séghers et Corneille Schut, qui travaillèrent, comme lui, aux peintures décoratives de la cité gantoise en 1634-1635. Mais il est à observer que De Bie a peu songé à la Flandre; Anvers et le Brabant lui étaient mieux connus. D'ailleurs, tout semble prouver que De Liemaker-Roose, aussi modeste qu'actif et habile, vécut à Gand sans éclat et très-sédentaire. Depuis son retour d'Allemagne, il ne voyagea ni en Italie, ni en France, et même ne séjourna ni à Bruxelles, ni à Anvers, que l'on sache. Des actes publics établissent, pour ainsi dire sans interruption, sa présence à Gand de 1626 à 1646, l'année de son décès. Mensaert raconte que Rubens, « chez qui Roose avait été à l'école, » ayant appris que la fortune ne lui souriait point, le vint trouver à Gand, « sur une espèce de grenier qui lui servait de logement, » et s'efforça de l'emmenner à Anvers, lui offrant



« une maison décente et de l'occupation pour toute sa vie, » ce que celui-ci refusa poliment. Ce récit n'est vraisemblable qu'au regard de l'intérêt bienveillant qu'éprouvait le grand maître pour l'ancien élève d'Otto Venius, car, en 1628, un an après son arrivée de Paderborn et son mariage, à Gand, il occupait (au Vieux-Bourg) une maison, *sa propriété*, à laquelle se rattachait une curieuse particularité. Les comptes communaux mentionnent qu'à cette époque, l'artiste reçut, de l'échevinage, une gratification, « en récompense et indemnité, » pour avoir, le premier, peinturé, « en couleur inaltérable et d'une durée indéfinie, la façade en pierre de taille de son habitation, et avoir ainsi contribué à l'embellissement de la cité. » Une seconde gratification lui fut octroyée, en 1636, pour l'enjolivement de sa nouvelle habitation, également sa propriété, appelée le *Romarin*, dans la rue Saint-Jean, près de la cathédrale. Doyen de son quartier, Nicolas De Liemaker-Roose mourut dans cette maison, en 1646, à peine âgé de quarante-six ans; sa carrière rapide avait été bien remplie : plus de soixante tableaux de grandes dimensions, que son habileté et sa prestesse de pinceau lui faisaient préférer aux productions dites de chevalet, peuvent être cités de lui. La plupart sont à Gand ou dans des églises de la Flandre; d'autres proviennent de communautés religieuses supprimées. Les musées d'Anvers, de Bruxelles et de Bruges n'en signalent point dans leurs catalogues. Vers 1636 il peignit, pour le seigneur de Bellem, le portrait de *Gérard Rym*, l'abbé bénédictin de Saint-Pierre lez-Gand. Dans l'église de Saint-Nicolas, à Gand, se voient cinq petites œuvres : trois *Stations de sainte Anne*, le *Sacrifice d'Abraham* et la *Mort de Goliath*.

Sa femme, Anne Vande Kerchove, était décédée le 2 août 1639, le laissant veuf avec trois fils, Nicolas, Marc et Ferdinand, qui n'exercèrent pas la profession de leur père, et une fille, Josine, qui prit le voile, en 1647, renonçant à sa part de la succession paternelle. La

liquidation entre les fils de Nicolas De Liemaker-Roose fut passée devant le collègue échevinal des Parchons, à Gand, le 20 février 1648. Il conste de cette pièce que l'artiste avait laissé plusieurs tableaux, dont quelques-uns non terminés, et une argenterie assez notable. Il était encore possesseur de ses deux propriétés urbaines et de rentes hypothéquées; une rente sur la ville n'avait été acquise que deux mois avant sa mort. — Tout cela ne constituait qu'une aisance bourgeoise. Edm. De Busscher.

J.-B. Descamps, *Vie des peintres flamands et hollandais*, 1753 — G.-P. Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, 1764. — J.-B. Descamps, *Voyage pittoresque dans la Flandre et le Brabant*, 1767, 2<sup>e</sup> éd., 1792. — Balkema, *Biographie des peintres flamands et hollandais*, 1844 — Immerseel, *Levens en werken der holl. en vl. schilders*, etc., 1842 — Annexe biographique à l'éd. de 1829 de l'*Historie van Belgis*, de Marc van Vaernewyck. — Ph. Kervyn, *Les églises de Gand*, 1837. — Edm. De Busscher, *Recherches sur les peintres gantois, au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1866. — P.-F. Degoesin-Verhaghe, *Description historique et artistique de la cathédrale de Gand*, 1819. *Guide dans la ville de Gand*, 1821, ms. inédit. — Aug. Voisin, Josse Steyaert, Ad. Sirel, *Guides des touristes à Gand*, 1826 à 1860. — Charles Robert (Anatole de Montaiglon), *Moniteur des arts, à Paris*, 1846-1847. — Archives communales de Gand, *Registres aux résolutions échevinales, enquêtes, comptes et matricule des admissions de la corporation artistique*, etc. — Musée de Gand, Catalogues de 1825 à 1860 et 1870.

**DELIN** (*Jacques-Joseph*), instituteur et historien, né à Bruxelles, le 14 février 1796, mort à Anvers, le 23 janvier 1835. Delin se prépara dès sa jeunesse à la carrière de l'enseignement public et ouvrit à Anvers, en 1815, une école primaire qui fut bientôt placée au premier rang. Il publia un grand nombre d'opuscules élémentaires, la plupart traduits des ouvrages de l'abbé Gaultier, dont il contribua puissamment à propager la méthode. On trouve les titres de ces opuscules en tête de l'*Histoire de la Belgique*, publiée par lui plus tard. A l'époque où celle-ci parut, l'étude de l'histoire nationale était assez négligée dans les établissements d'instruction; l'ouvrage de Delin, accueilli avec grand succès, eut rapidement deux éditions. La première, tirée à quinze cents exemplaires, fut épuisée en moins de quinze jours, la seconde fut imprimée à huit mille exemplaires; cette his-

toire peut encore être consultée avec fruit.

Delin fut membre de l'Institut historique de France et de plusieurs autres sociétés scientifiques ou littéraires; il prit aussi une part active à toutes les institutions de bienfaisance établies à Anvers et sut mériter la qualification de philanthrope. Le poète flamand P. Vischers a consacré une pièce de vers à sa mémoire.

Aug. Vander Meersch.

Félix Bogaerts, *A la mémoire de Jacques-Joseph Delin. — Discours prononcés sur sa tombe.*

**DELIN** (Jean-Joseph), peintre d'histoire, né à Anvers, en 1774, et mort en 1811 à Paris. Élève des académies d'Anvers et de Bruxelles, où il remporta successivement les premiers prix, il compta Herreyns et Dequertenmont parmi ses premiers maîtres. En 1806, il se rendit à Paris et entra dans l'atelier de Vincent. A l'exposition de Douai, en 1809, il exposa un portrait qui lui valut la médaille d'honneur. Il peignit quelques tableaux d'histoire aux tendances éminemment classiques. On cite de lui une *Purification*, qui est à l'ancienne église des Jésuites, à Anvers, et un *Siméon au temple*; ce dernier tableau est placé dans la même église. Les *Annales du Salon de Gand*, par De Bast, donnent la gravure au trait de la *Purification*, par Normand.

Il existe un autre *Delin* (Nicolas) sur lequel on n'a pas de renseignements précis. En 1803, il copia deux tableaux de Rubens; l'une de ces copies se trouve à l'église Saint-Jacques, à Anvers. Les travaux de Nicolas Delin ne sont pas sans mérite.

Ad. Siret.

**DELLAFAILLE.** Voir FAILLE (*Della*).

**DELLEPLANQUE**, compositeur de musique, né à Liège en 1746, mort à Paris en 1801. Il fut professeur de harpe dans cette dernière ville et s'y fit connaître par plusieurs compositions, dont les plus estimées sont : 1<sup>o</sup> *Sonates pour la harpe*, op. 1. — 2<sup>o</sup> *Sonate avec accompagnement de violon*, op. 2. — 3<sup>o</sup> *Airs variés pour la harpe*, op. 4. — 4<sup>o</sup> *Marche variée*. — 5<sup>o</sup> *Pot-pourri*. —

6<sup>o</sup> *Sonate avec accompagnement de violon et de basse*.

Aug. Vander Meersch.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**DELLE WAIDE** (*Pierre*), médecin, né au pays de Liège, mort en 1782, à un âge avancé. Après avoir fréquenté pendant cinq ans les cours de l'université de Louvain, il prit la licence en médecine et fut admis, le 28 mai 1732, à exercer sa profession à Liège, où il devint préfet au collège des médecins. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Histoire d'une hydrophobie* (Liège), 1747, in-4<sup>o</sup>, 43 pages. — 2<sup>o</sup> *Lettre sur l'effet attribué à la houille, de nuire à la poitrine*, publiée dans les *Mémoires sur la nature, les effets, propriétés et avantages du feu de charbon de terre, etc.*, par M. Morand; Paris, 1770. L'auteur y soutient la négative. — 3<sup>o</sup> *Observations de physique et de médecine*, manuscrit en plusieurs volumes, vendu 20 florins à la vente des livres de l'auteur, livres dont le catalogue a été publié.

G. Dewatque.

U. Capitaine, *Biographie liégeoise*.

**DELLOYE** (*Henri-Joseph*), journaliste et publiciste, connu sous le surnom de *Troubadour Liégeois*, né à Huy le 13 septembre 1752, mort à Liège le 25 septembre 1810. Issu d'une famille ancienne et honorable, Delloye, après avoir fait ses humanités dans sa ville natale, alla étudier la pharmacie à Paris, puis vint s'établir à Liège. L'état qu'on lui avait imposé ne convenait guère à un tempérament aussi mobile et aussi ardent que le sien. Un beau jour, Delloye abandonna pilon, mortier et drogues, se saisit de son violon et partit pour Londres. Mais l'artiste improvisé avait trop compté sur son instrument : il fut forcé de travailler pendant deux ans dans des maisons de commerce. On le retrouve ensuite menant la vie errante d'un acteur de province. Il paraît que dans les villes de Bordeaux, Nantes, Arras et Reims, il occupa les premiers rôles, non-seulement dans l'opéra, mais dans le drame et la comédie.

En 1794, Delloye se trouvait à Paris,

où il jouait sur les théâtres des Boulevards, et entretenait des relations avec les membres les plus ardents de la Convention nationale. Lié avec Hérault de Séchelles et avec Legendre, qui ralliait ses partisans pour résister aux tendances sanguinaires du tribunal révolutionnaire, il se rendit suspect à Robespierre, qui triomphait alors de ses adversaires. Le 16 germinal, les amis politiques de Delloye périrent sur l'échafaud, et lui-même déclaré suspect, fut traduit devant la Commune. Après une détention d'un mois dans la chambre d'arrêt de la mairie de Paris, on le transféra à Reims, où, après trois autres mois d'emprisonnement (1), on le rendit à la liberté par l'intervention d'un représentant du peuple. Pendant son emprisonnement, l'idée vint à Delloye de fonder un journal. Il eut le temps de mûrir ses projets et de se tracer une règle de conduite. Le 15 germinal (4 avril 1795), il fit paraître la « *Feuille Rémoise*, » dont plus tard il changea le titre, qui devint : *Le Troubadour républicain, feuille rémoise de Henri Delloye*. Peu de temps après le journaliste songea, sans doute, à son pays, qu'il n'avait pas revu depuis tant d'années. Il y revint au mois d'août 1795 et dès le 22 septembre il publiait le 1er numéro du *Troubadour liégeois, ci-devant feuille rémoise*. Ce journal eut tout d'abord un succès populaire. Quelques vieillards liégeois se souviennent encore d'avoir fait queue au bureau de la feuille, pour en avoir plus tôt les piquants numéros. Dans les cafés, même dans les familles, un lecteur désigné montait sur une table pour en faire la lecture à haute voix. On peut se faire une idée de l'intérêt qu'inspirait ce journal dans sa nouveauté, lorsque en le parcourant l'on s'aperçoit, aujourd'hui encore, que, contrairement à la

(1) Un jour Delloye, mal gardé sans doute, parvint à s'évader et alla se promener aux environs de la ville. La gendarmerie fut mise inutilement à ses trousses et put lire cet avis dans un journal de Reims :

« Celui qui découvrira quatre maréchaussées à Reims ou dans les environs est prié de les ramener à la Conciergerie. »

règle générale applicable aux vieilles gazettes, il est bien loin de donner de l'ennui. L'auteur cependant n'était doué ni d'un goût bien épuré, ni de connaissances profondes, ni même d'un talent extraordinaire. Mais il avait non-seulement du bon sens, mais une verve intarissable. C'était enfin une vraie *tiess' die hoie*; un franc wallon goguenard, fidèle à la devise : VÉRITÉ, GAÏETÉ. Républicain convaincu, il se montra toujours l'opposant acharné de tous les excès, de toutes les cruautés révolutionnaires. Il n'appartenait nullement à ce parti qui tout en se donnant, sans doute par antithèse, le nom de *patriotes*, avait préparé et soutenait la domination de l'étranger. S'il fut souvent par trop personnel dans ses attaques, du moins il ne versa le ridicule, comme il l'assure souvent, que sur les hommes publics qui se livraient à des abus ou à des persécutions. C'est là qu'est la supériorité de Delloye; et il faut lui savoir gré de ses hardiesses, à une époque où elles étaient fort dangereuses. Grâce à ce caractère, son journal, aujourd'hui encore, ne serait pas sans utilité pour l'historien qui voudrait retracer non-seulement les faits, mais encore l'esprit de cette triste époque de la domination française, au temps de la république et au commencement de l'empire.

La feuille de Delloye, dès les quatre premières années de sa carrière à Liège, ne fut pas interdite moins de sept fois. L'acharné journaliste se faisait même emprisonner et traduire devant le jury; c'est ce qu'il demandait : cela lui donnait l'occasion de publier des défenses, des messages, des pétitions au Directoire exécutif, dans lesquels il deversait plus encore sa bile que dans son journal. Au milieu des tracasseries qu'on lui suscitait sans cesse, Delloye fit preuve d'un caractère invincible, d'une rare fermeté; on le croyait abattu, dès le lendemain il se redressait plus acharné et ses saillies, au lieu d'être atténuées, devenaient plus vives.

D'un autre côté, c'était en vain que Delloye, lorsque son journal était interdit ou menacé d'une nouvelle saisie, en

changeait le titre et le format. Les procès et les interdictions continuaient à pleuvoir sur lui. Il résista cependant sous le Directoire; mais le Consulat se montra plus implacable, et l'empire mit fin à son activité comme journaliste : la résistance alors était devenue impossible. Son journal fut frappé d'un décret d'interdiction définitive le 16 juin 1809.

Le travail resta cependant pour Delloye une habitude et un besoin. L'ex-journaliste se mit à coordonner les matériaux qu'il avait recueillis pendant son séjour en Angleterre sur l'industrie, le commerce et l'économie politique. Mais à peine eut-il lancé ses *Recherches sur la calamine* comme ballon d'essai, que la mort vint lui arracher la plume des mains. Usé avant l'âge par tant d'agitations, tant de luttes, Delloye s'éteignit le 25 septembre 1810. Il ne survécut ainsi guère plus d'un an à la suppression définitive de son *Troubadour*.

Voici quelques-unes des principales publications de Delloye :

1. *Journal* publié, sous différents titres, à Reims puis à Liège, de 1795 à 1809, en différents formats. La nomenclature de ces variations innombrables, dont plusieurs n'ont duré que pendant quelques jours, entraînerait dans de fastidieux détails bibliographiques. — Ce Journal est devenu très-rare; on n'en connaît même plus un seul exemplaire entièrement complet. *L'Histoire de l'an VI, la Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le Trouvère en tournée*, doivent être considérés comme faisant partie de cette collection. — 2. *Résistance à l'oppression. Delloye, comédien au séminaire, sur de faux motifs d'arrestation, pour servir à l'histoire des Robespierre*. Reims, an III, in-8<sup>o</sup> de 68 pages. — 3. *Quelques mots au citoyen Defrance, peintre*. Liège (1797), in-8<sup>o</sup> de 8 pages. — C'est une réponse à une brochure curieuse intitulée : *Léonard Defrance, peintre, au Troubadour liégeois*. — 4. *Message au Directoire exécutif*, an VI, in-8<sup>o</sup>. — 5. *Pétition au Directoire*. Liège, 1798, in-8<sup>o</sup>. — 6. *Le procès du Troubadour Henri Delloye, en jugement au tribunal criminel de l'Ourthe*. Liège, Bollen, an VII, in-8<sup>o</sup> de 320 pages.

— 7. *Almanach du Troubadour H. Delloye, ans VI et VII*. Liège, in-12 de 108 pages. — 8. *Recherches sur l'industrie nationale et spécialement sur les exploitations et manufactures de la sénatorerie de Liège*. Cet ouvrage devait paraître par cahiers et former un volume de 500 pages in-8<sup>o</sup>. La première livraison seule a paru sous ce titre : *Recherches sur la calamine, le zinc et leurs divers emplois*. Liège, Dauvrin, 1810, in-8<sup>o</sup> de 96 et 16 pages, brochure devenue très-rare. — 9. *Moyens à employer pour augmenter la prospérité commerciale et industrielle du pays*. Ce travail est resté manuscrit.

H. Helbig.

*Notice sur Henri Delloye de Huy*, par le baron de Reiffenberg, *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XIII, n<sup>o</sup> 7. — *Notice sur Henri Delloye, Troubadour liégeois* (par U. Capitaine), Liège, 1849, in-18. — *Le Troubadour liégeois, Henri Delloye*, par J. Petit. Extrait du *Messager des sciences historiques de Belgique*, Gand, 1849, in-8<sup>o</sup>. — François Couplet et Henri Delloye, *journalistes à Reims*, par U. Capitaine, extrait du tome XIII du *Bulletin du Bibliophile belge* (1857, p. 37-43).

**DELLOYE** (*Materne*), médecin, né probablement à Huy, où il exerçait l'art de guérir au commencement du siècle dernier. On ignore les détails de sa vie; mais on a de lui : *Traité des eaux minérales nouvellement découvertes au fauxbourg de Sainte-Catherine à Huy, où l'on explique diverses productions de la nature, la vertu de ces eaux et la manière de s'en servir. Avec une dissertation sur le bon usage du marc de raisins dans la médecine*. Huy, 1717, in-12 de 105 pages. Cet opuscule traite de deux sources légèrement ferrugineuses, dont l'une au moins était connue depuis un siècle, et il en donne la première analyse, fort incomplète, même pour son temps; l'auteur leur attribuait les vertus les plus opposées.

Jean Delloye, apothicaire, est connu par une lettre que lui écrivit Bresmal en 1720; il était probablement le père du précédent; il établit, vers l'an 1718, des bains alimentés par la fontaine Sainte-Catherine, pouvant, dit-il, « servir aisément à douze personnes sans les incommoder. »

G. Dewalque.

Ul. Capitaine, *Biographie liégeoise* — Piron, *Levensbeschryvingen, byvoegsel*.

**DELMONTE** (*Dieudonné*), peintre, né à Saint-Trond en 1581, mort en 1634. Voir VANDER MONT (*Dieudonné*).

**DELMOTTE** (*Alexandre*), prince-abbé de Stavelot, né à Verviers, mort le 2 octobre 1766. Profès du monastère de Stavelot, il devint archiviste et secrétaire de l'abbaye et fut élu, le 14 décembre 1753, prince-abbé par les suffrages de son chapitre, auxquels s'ajoutèrent quelques voix de celui de Malmédy. En avril 1754, il reçut de Rome des bulles de confirmation et prit solennellement possession de son gouvernement. Il n'avait encore obtenu que l'administration provisionnelle de ses deux abbayes, lorsque, en février 1754, il fixa, dans l'intérêt du bien public et de la sûreté particulière, les limites de la juridiction des communautés de Malmédy et de Francorchamps.

Sous son administration, la principauté de Stavelot et de Malmédy eut à soutenir une difficulté commerciale assez sérieuse : le gouvernement général des Pays-Bas avait voulu la frapper de droits sur les écorces, les souliers et les chapeaux. Aussitôt des députés furent envoyés à Bruxelles, avec mission de la principauté de représenter au duc Charles de Lorraine, que les habitants avaient joui de tout temps, dans la province de Luxembourg, des mêmes prérogatives et privilèges que les sujets propres de Sa Majesté; qu'ils tiraient leurs crues et denrées de la province et y vendaient leurs marchandises, sans être assujettis aux droits qu'on y levait sur les étrangers; qu'il y avait même réciprocité, dans la principauté, pour ceux du Luxembourg. Les députés firent remarquer, au surplus, que le pays recevait environ soixante mille cuirs des Indes et qu'en tenant compte du transit sur ces peaux et sur les écorces, les tanneurs de Stavelot payaient plus de 22,000 florins; qu'en égard aux avantages considérables qu'un pays aussi petit et aussi chétif que le leur procurait, ils méritaient d'être traités avec plus de faveur par le gouvernement général des Pays-Bas, et ce, d'ailleurs,

conformément aux concordats ratifiés par les souverains. Ils présentèrent, à cet effet, un mémoire très-curieux, qui se trouve reproduit dans l'ouvrage d'Aug.-Fr. Villers, intitulé *Histoire chronologique des princes de Stavelot et Malmédy*, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'université de Liège. Les sujets du prince-abbé eurent lieu de se féliciter de cet écrit, car ils finirent par obtenir une décision favorable. Les habitants de Malmédy lui doivent aussi leur marché hebdomadaire, autorisé par décret du 28 septembre 1754. Peu après, le pays de Liège décida d'augmenter les droits d'entrée et de sortie sur les draps et souliers : Delmotte obtint, cette fois encore, que les Stavelotains seraient exemptés de cette surtaxe. Au commencement d'avril 1755, une maladie s'étant déclarée parmi les bêtes à cornes dans plusieurs pays voisins, il prescrivit les mesures les plus énergiques pour en préserver ses États. Quand on lit les règlements qu'il édicta à ce sujet, on les croirait formulés d'hier.

Les provenances de Luxembourg et de Limbourg furent également l'objet de son attention; il pria le gouvernement de Sa Majesté de remettre sur l'ancien pied les droits de sortie des laines, des bois, des fers, des charbons, etc. Enfin, le 1er décembre 1755, intervint un traité de démarcation de limites entre ce pays et les provinces de Luxembourg et de Limbourg; le prince Charles de Lorraine signa comme gouverneur général, et, en récompense de diverses renonciations consenties par le souverain de Stavelot, plusieurs privilèges pour la traite des écorces et grains, ainsi que le transit des cuirs, furent accordés aux habitants.

La haute cour de Stavelot ayant eu un différend avec le conseil provincial en matière de juridiction, le prince-abbé Alexandre, après l'avoir aplani, fit un règlement pour en éviter le retour. Des difficultés d'une toute autre nature le tracassèrent beaucoup, parce qu'elles lui étaient suscitées par dom Joseph Neunheuser, ex-prieur de Mal-

médy, qui avait été son inspecteur et son favori. Pour y mettre fin, Delmotte posa, en juin 1764, un acte d'autorité qui fit grand bruit : il priva l'ex-prieur des charges de coprésident et conseiller du conseil provincial de Stavelot et déclara le destituer pour attentats commis contre sa personne, contre les droits de l'empire et du pays.

La même année, différents particuliers s'étaient entendus pour fournir des fonds assez considérables afin de fonder un collège d'humanités. Le prince-abbé applaudit à cette idée; mais en apprenant qu'on avait le projet de confier cet enseignement aux ex-jésuites de France, il déclara que jamais il ne leur permettrait de s'établir dans ses États. Au grand regret du magistrat, ce projet ne reçut donc pas son exécution. Enfin Delmotte porta ses soins sur les monnaies et fixa, dans un tarif général, le cours des espèces d'or et d'argent.

Après un règne de douze ans neuf mois et vingt jours, Alexandre Delmotte, mourut, regretté de ses fidèles sujets; il fut enterré, dans l'église abbatiale de Stavelot, derrière le maître-autel, au côté gauche; une pierre sépulcrale en marbre blanc et noir, enchâssée dans la muraille, y rappelle en ces termes son souvenir : *Alexandro Præsuli S. R. I. principi comiti optime merito sexto nonas octobris 1766 a terrenis ad æterna trans-euntis hoc monumentum cum precibus filiorum et votis devotissime ponitur. Requiescat in pace.*

Aug. Vander Meersch.

**DELMOTTE** (*Henri-Florent*), archiviste et historien, naquit à Mons le 8 mai 1798 et y mourut, le 7 mars 1836; il était fils de Philibert Delmotte et fit ses études au collège municipal de sa ville natale, où il eut pour professeurs principaux Malghem et Pigeard; ses parents le destinaient à la carrière du droit, mais furent obligés de renoncer à ce projet : il avait la poitrine trop délicate pour pouvoir se mêler impunément aux discussions du barreau. Il entra donc dans une autre voie, et fut successivement notaire à Baudour et à Mons, où il remplaça son père comme bibliothé-

caire et cumula ensuite ces fonctions avec celles de conservateur des archives du Hainaut. Quand éclata la révolution de 1830, Delmotte fut pris d'un enthousiasme patriotique auquel on n'aurait pas dû s'attendre de la part d'un homme aux habitudes aussi paisibles et aussi modestes; il travailla, autant qu'il était en lui, à abolir, à Mons et dans le Hainaut, l'autorité du gouvernement des Pays-Bas, et obtint plus tard la *croix de Fer*. La révolution étant faite et la tranquillité rétablie, son enthousiasme se refroidit et il retourna à ses livres. Il fonda vers la fin de sa vie, avec son ami M. Renier Chalon, la *Société des Bibliophiles de Mons*, à l'instar de celle de Paris dont le baron de Reiffenberg lui avait fourni les statuts. Le 8 mai 1835, l'Académie royale de Belgique, voulant reconnaître son zèle littéraire, et sachant qu'il s'occupait de travaux sérieux, l'élut membre correspondant. Delmotte comptait reconnaître cet honneur par la publication d'une *Biographie montoise*, mais il n'eut pas le temps de donner suite à ce projet : la mort vint le frapper au milieu de ses travaux; une maladie de poitrine, conséquence de sa constitution délicate, l'emporta à l'âge de trente-huit ans.

Henri Delmotte était un bibliophile ou plutôt un bibliomane, dont la spécialité était de recueillir les curiosités, les raretés, et, comme écrivain, de collectionner les anecdotes, les événements remarquables, de rechercher surtout ce qu'on appelle les aménités littéraires. Héritier dans ce genre de son père, Philibert Delmotte, il cultiva dans le silence de sa vie modeste et laborieuse cette espèce de littérature qui se passionne pour les faits singuliers, toujours à la piste d'un détail inconnu, d'une date erronée, exhumant, çà et là, un vieux manuscrit, cherchant l'intérêt dans les minuties et donnant de l'importance aux questions de détail. Du reste cette manière d'agir qui, poussée à l'extrême, devient un ridicule, ne prit pas chez Delmotte les proportions d'un travers; il était aussi intelligent que minutieux et rassembla une fort belle collection de médailles,

d'autographes, d'antiquités, de gravures, de livres rares. Voici la liste de ses publications : *Mes Pensées ou petites idées d'un cerveau étroit*. Mons, 1819, in-8°, 164 pages. Essai de jeune homme où la misanthropie joue un rôle trop considérable. — *Des Femmes, éloge comme il y en a peu, ou plutôt comme il y en a beaucoup*; indiqué comme imprimé à six exemplaires, mais que Reiffenberg, dans la Biographie universelle de Michaud dit être resté en manuscrit. — *Recherches historiques sur Gilles seigneur de Chin et le dragon*. Mons, 1825, in-8°, 59 pages et 3 pl. — *Et Doudou ein si plat montois qué cuerié dell dire, etc.*, facétie en vers montois sur le combat dit le *lumeçon*, qui a lieu à la kermesse : imprimé plusieurs fois avec des pièces de MM. Adolphe Mathieu, Caremelle et Brouta sous le titre général de *Morceaux choisis sur la kermesse de Mons*; 1826, 1834, in-12. — *Le Réveil*. Mons, 1830, in-8°, 8 pages; dithyrambe sur la révolution de septembre. — *Le Candidat à la royauté*, vaudeville en trois tableaux mêlé de couplets en collaboration avec Emile De Puydt et Hippolyte Rousselle. Bruxelles, Malines, 1831, in-18, 54 p. — *Fac simile du Saint Bernardin de 1454 et de la première estampe gravée sur bois avec nom d'auteur*. Mons, 1833, in-fol. 4 pages; lettre à M. Duchesne garde des estampes du roi à Paris. — *Scènes montoises calligraphiées par Anatole-Oscar Prudhomme*. Mons, 1834, in-8°; impression de luxe, 76 pages, tiré à 150 exemplaires. — *Règlement pour le jeu de la galoche*. Mons, 1834, petit in-8°, 12 pages, facétie en dialecte montois. — *Notice sur le général Lahure*, insérée dans la Revue belge de Liège, 1835, 17 pages. — *Voyage pittoresque et industriel dans le Paraguay-Roux et la Paléogénésie australe, par Tridace-Nafé-Théodrome de Kaout-Chouk, gentilhomme breton, sous-aide à l'établissement des Clysoportes*. Au Meschacité. Mons, 1835, in-8°, 30 pages, tiré à 50 exemplaires; plaisanterie philosophique et fort spirituelle, qui fit le sujet d'un article fort piquant de Charles Nodier. — *Les Tournois de Chauvency donnés*

*vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, décrits par Jacques Breter 1285, annotés par feu Philibert Delmotte et publiés par Henri Delmotte son fils*. Valenciennes, 1835; texte gothique avec une planche au trait, in-8°, de 165 et 28 pages. Delmotte a fait précéder cette publication d'une notice sur son père qui a été tirée à part. Delmotte aurait pu, dit De Reiffenberg, rendre cette publication plus intéressante et plus correcte (1). Raynouard en a donné une analyse dans le *Journal des Savants* en octobre 1835. — *Biographie du célèbre musicien Lassus, Montois*. 1836; il avait fait de grandes recherches sur ce compositeur et s'était procuré à Munich des pièces très-importantes. — Comme président de la société des bibliophiles de Mons, il a été l'éditeur, avec M. R. Chalon, de l'ouvrage intitulé : *Gouvernement du pays d'Hainnau depuis le trépas de l'archiduc Albert, d'heureuse mémoire*, 1621. Mons, 1835, in-8°.

Émile Varenbergh.

*Annuaire de l'Académie royale*, 1837. — *Revue belge*. — Michaud, *Biographie universelle, supplément*. — Mathieu, *Biographie montoise*. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Piron, *Lebensbeschryvingen*.

**DELMOTTE** (Jean-François), feld-maréchal lieutenant au service d'Autriche, né à Bruxelles en 1761, mort à Vienne le 17 novembre 1814. Son père Jean-Louis, qui était né à Mons, avait servi avec distinction dans le régiment autrichien de cuirassiers de Stambach et avait obtenu, en 1754, de l'impératrice Marie-Thérèse l'anoblissement en récompense de sa belle conduite pendant la guerre de la succession d'Autriche. Il avait terminé sa carrière le 24 novembre 1800 à Ostende, où il occupait l'emploi de major de place.

Le jeune Jean Delmotte en sa qualité de fils d'un officier supérieur anobli, fut élevé à l'académie noble de Marie-Thérèse, d'où il sortit le 9 mars 1779 comme cadet-enseigne. Il servit en cette qualité dans le régiment d'infanterie n° 55, puis dans celui de Kierselli et obtint le brevet d'enseigne le 25 no-

(1) *Messenger des sciences historiques*, 1835, t. 308.

vembre 1783. Il désirait vivement servir dans la cavalerie, où son père s'était distingué. Une occasion s'offrit bientôt de réaliser ses vœux. Le refus de la Hollande d'accorder aux nations voisines la libre navigation de l'Escaut provoqua, de la part de l'Autriche, des préparatifs de guerre dans les Pays-Bas. Dans ces circonstances, le régiment wallon de cheveu-légers d'Arberg fut augmenté d'une division et notre jeune compatriote obtint la faveur d'échanger son brevet d'officier d'infanterie contre un brevet de sous-lieutenant de cheveu-légers (24 décembre 1784). La révolution brabançonne vient bientôt fournir au lieutenant Delmotte l'occasion de se signaler. Les troupes autrichiennes, qui d'abord avaient évacué la Belgique, eurent à soutenir, pendant l'année 1790, une série de combats contre les patriotes. Dans une rencontre qui eut lieu le 17 janvier près de l'Etoile, le régiment dans lequel servait Delmotte, et qui depuis peu avait pris le nom de régiment de Latour, remporta un brillant succès et notre jeune officier eut l'honneur de voir citer son nom avec éloge dans la relation du combat. La guerre qui éclata en 1792 entre l'Autriche et la république française permit au lieutenant Delmotte de déployer sa valeur, mais, malgré sa brillante conduite partout où il eut à combattre, il ne put obtenir le grade de capitaine parce que, d'après la règle invariablement suivie à cette époque dans les troupes impériales, *l'ordre du tableau* arrêtait son avancement. Toutefois le 5 mars 1796, il obtint une large compensation : il reçut le brevet de major et devint adjudant du prince Albert de Saxe. Après être resté deux ans dans cette position, il rentra dans le régiment de Latour avec son grade de major. Lorsque la guerre éclata de nouveau entre l'Autriche et la France l'archiduc Charles, qui commandait l'armée principale sur le Lech attacha le major Delmotte à sa personne en qua-

(1) Cette montre est un véritable monument historique. La boîte reproduit les deux faces de la médaille qui fut frappée à Vienne en mémoire de la victoire remportée par le prince Eugène.

lité d'officier d'ordonnance et lui fit accorder, en même temps, le grade de lieutenant-colonel. Delmotte assista aux victoires d'Ostrach et de Stockach, qui rejetèrent les troupes du général Jourdan au delà du Rhin, ainsi qu'à la bataille de Zurich, qui contraignit Masséna à une retraite précipitée en laissant entre les mains des Autrichiens de glorieux trophées. La prise de Manheim fut le dernier succès que l'archiduc Charles remporta sur les Français; il vit ses opérations entravées par les échecs que l'armée russe essaya en Suisse et replia ses forces principales du Neckar sur le haut Rhin. Bientôt après, il quitta l'armée, victime des intrigues qui s'agitaient à la cour de Vienne. Le colonel Delmotte se sépara alors de son général qui, en témoignage de sa satisfaction pour les services qu'il en avait reçus à la guerre, lui fit cadeau d'une montre donnée, autrefois, par l'empereur Charles VI au prince Eugène de Savoie à l'occasion de la bataille de Peterwaradin (1). Jean Delmotte continua brillamment sa carrière; après avoir pris part à toutes les campagnes de la période napoléonienne, il arriva, le 27 avril 1813, à la dignité de feld-maréchal lieutenant.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre, à Vienne.

**DELMOTTE** (*Philibert-Ignace-Marie-Joseph*) naquit le 18 juin 1745, à Mons, où son père exerçait la profession d'avocat. Après de brillantes études au collège des jésuites de sa ville natale, il partit pour l'université de Louvain, où ses succès furent également fort grands : il y fut reçu licencié en droit le 26 juin 1767, admis ensuite comme avocat postulant à Mons le 30 novembre 1770 et, enfin, comme avocat au conseil souverain du Hainaut le 29 avril 1772. Quatre ans après, en 1776, il fut nommé bailli des terres et seigneuries de Bellignies, Berelles, Beaulieux, Molembais, Redemont, Plouier et Courteville. Quand

Ce bijou se trouve aujourd'hui entre les mains des demoiselles Myngheer d'Ostende, qui l'ont trouvé dans l'héritage de leur oncle, le feld-maréchal Delmotte.



survint la révolution de 1789, Delmotte parvint à traverser la tourmente sans s'attirer l'animadversion d'aucun parti; sa probité et son noble caractère lui attirèrent des éloges que l'on trouve consignés dans les écrits du temps. Quelques années plus tard, le 27 juillet 1795 (9 thermidor an III), nous le voyons nommé officier municipal par arrêté des représentants du peuple. Un décret du 21 décembre 1796 (30 frimaire an IV) le continua dans ces fonctions. Le 26 mai 1796 (7 prairial), il était entré au tribunal civil du département de Jemmapes en qualité de juge suppléant; deux mois après, il fut nommé juge.

Le 13 avril 1797 (24 germinal an V), il devint bibliothécaire de l'école centrale et le 22 juin (4 messidor) bibliothécaire du département de Jemmapes. C'est à lui que la ville de Mons est redevable de l'établissement de sa bibliothèque publique. Seul il en conçut l'idée et en poursuivit l'exécution. Les livres des anciennes abbayes du département, ainsi que ceux des anciens états de la province formèrent le noyau de cette bibliothèque, d'abord logée dans l'église de l'abbaye d'Épinlieu le 6 mai 1800 (16 floréal an X). Delmotte, en considération de ses services, eut la garde de ce dépôt. Quand l'abbaye d'Épinlieu fut démolie, en 1809, on transporta la bibliothèque dans l'ancien collège des jésuites. Cette opération ne fut terminée qu'en 1811.

En dehors de ces fonctions, Delmotte fut souvent chargé de travaux officiels; c'est ainsi qu'en 1790 les états du Hainaut lui confièrent la mission d'examiner les causes de l'incarcération de chacun des prisonniers détenus dans la province; que le 7 mai 1795 on lui confia l'intendance de la maison des orphelins de Mons; qu'au mois de juin, il fut nommé commissaire pour constater la quantité d'assignats, à face royale, démonétisés qui se trouvaient dans les caisses des agents du trésor; qu'en 1797, il fut membre du jury d'instruction publique établi à Mons, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1801. En 1800, il devint membre du conseil général du dé-

partement de Jemmapes, et siégea dans cette assemblée jusqu'en 1814; le 26 décembre, on le chargea de la vérification des comptes des établissements de bienfaisance de Mons, ce qu'il fit jusqu'en 1811; enfin le 9 septembre 1817, on le nomma vice-président du jury provincial du Hainaut pour l'instruction moyenne, et le 27 novembre 1818, membre de la commission pour l'établissement de l'école royale militaire et civile de Mons. En 1814 lorsque les habitants de Tournai crurent le moment opportun pour réaliser leur chimère de former une province à part sous le nom de Tournaisis, Delmotte fut chargé de désigner au gouvernement, arbre par arbre, chaumière par chaumière, haie par haie, les limites de l'ancien Tournaisis et de l'ancien Hainaut. Ce long travail, qui ne servit à rien, fut relégué dans les cartons du ministère. La formation de l'exposition permanente des produits de l'industrie, fondée en 1806, et qui exista pendant quelques années, eut Delmotte pour promoteur.

Son goût dominant était l'étude, et malgré ses nombreuses occupations, il trouva assez de temps pour composer un certain nombre d'ouvrages, que par une espèce de modestie il ne confia jamais à la presse. Ses manuscrits, encore entre les mains de sa famille, sont les suivants : *Dictionnaire des chartes et coutumes du Hainaut*. — *Essai de bibliographie* : c'est la reproduction du cours professé par Delmotte à l'école centrale. — *Dictionnaire des termes d'imprimerie*. — *Notices sur l'ancien Hainaut*, rédigé sur le plan des « Notices de l'ancienne Gaule de Danville; ce dernier travail est celui de ses ouvrages auquel il a consacré le plus de soins et d'études; il fournirait la matière de 2 ou 3 volumes in-8°. — *Essai d'un glossaire wallon*. — *Carte de la province de Hainaut, comparée* : 1° à la cité des Nerviens sous les Romains; 2° à la division en cantons (pagi) attribuée à Clovis I<sup>er</sup>, au commencement du VI<sup>e</sup> siècle; 3° au ci-devant comté de Hainaut tant français qu'autrichien; 4° au département de Jemmapes sous l'empire fran-

çais. Un des préfets du département de Jemmapes fit usage de cette carte pour diriger les fouilles ayant pour objet de retrouver les voies romaines appelées vulgairement : Chaussées Brunehaut. Les indications en étaient très-exactes. — *Les Tournais de Chauvency*, avec annotations. Ce poème, œuvre de Jacques Bretex, poète du XIII<sup>e</sup> siècle, fut publié plus tard, en 1835, par son fils, Henri Delmotte, dont l'article précède. — Quatre ans avant sa mort, en 1820, Philibert Delmotte par suite d'une attaque d'apoplexie se vit obligé de renoncer à ses travaux littéraires; il mourut le 12 avril 1824, laissant après lui la réputation d'un homme vertueux et savant.

Émile Varenbergh.

**DELOBEL** (*Jean-Baptiste-Simon-Joseph*), homme de guerre, né à Tournai le 24 juin 1781, mort à Saint-Josseten-Noode le 30 novembre 1856, entra au service le 22 mars 1807 dans le 27<sup>e</sup> chasseurs à cheval, régiment composé presque exclusivement de Belges qui était commandé par le duc Prosper d'Arenberg. Il fit la campagne de 1807 dans la Poméranie suédoise, puis passa en Espagne, où il prit part à toutes les campagnes jusqu'en 1813. Il avait parcouru successivement tous les grades inférieurs jusqu'à celui de sous-lieutenant, avait reçu plusieurs blessures et eu un cheval tué sous lui à la bataille de Vittoria. Sa belle conduite fut récompensée par l'étoile de la Légion d'honneur, que l'empereur lui décerna le 4 décembre 1813. Son régiment ayant été appelé en Allemagne en 1814, il fit encore, avec lui, les campagnes d'Allemagne et de France, fut blessé à l'affaire de Vitry, puis donna sa démission pour rentrer dans sa patrie (26 août 1814). Les puissances alliées contre la France avaient établi, en Belgique, un gouvernement provisoire dès le 11 février 1814; son premier soin fut de pourvoir à l'organisation d'une armée et il désigna le lieutenant-général comte de Murray pour prendre le commandement en chef de la légion belge à organiser. Le capitaine Delobel entra d'abord avec son grade

dans le régiment de cheveu-légers levé par le comte Van der Burch, puis fut nommé lieutenant dans le 2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers (26 septembre 1814). Il assista, avec ce corps, à la bataille de Waterloo; sa belle conduite dans cette journée, où il fut blessé d'un coup de sabre au front, lui valut la croix de l'ordre de Guillaume.

Lors des événements de 1830, Delobel, qui était alors capitaine commandant au 9<sup>e</sup> régiment des cuirassiers, se hâta de donner sa démission du service des Pays-Bas et fut nommé major par le gouvernement provisoire de la Belgique, puis lieutenant-colonel quelques jours après. Ce fut à la tête de trois escadrons de cuirassiers qu'à l'affaire du 8 août 1831 contre les Hollandais, Delobel arrêta, pendant 3 heures, en avant de Cortessem, la colonne ennemie et donna ainsi à l'armée de la Meuse le temps de prendre position. Delobel fut compris dans la première nomination qui suivit l'institution de l'ordre de Léopold. En 1837, il fut appelé au commandement des cuirassiers, puis au gouvernement de la province de Luxembourg en 1842. Enfin, le roi l'éleva au grade de général, le 27 février 1847, et, peu de temps après, l'admit à la retraite par arrêté du 15 août suivant.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre.

**DE L'OBEL** (*Mathias*), botaniste, naquit à Lille en 1538 et mourut à Highgate, près de Londres, le 3 mars 1616, à l'âge de 78 ans. Son nom, encore répandu dans le département du Nord et dans la province de Hainaut, est ordinairement écrit en un seul mot. Lui-même inscrivit *De Lobel* sur ses premiers ouvrages et *De L'Obel* sur les livres qu'il publia plus tard, le *Plantarum Historia* et le *Kruidboeck*. On remarque sur ces mêmes ouvrages un écusson gravé sur bois par Assaverus van Londerzeel (AVL), représentant, dans un champ ovale, une jeune femme vêtue d'une longue tunique, debout, entre deux arbres dont elle embrasse le tronc de chaque main et au-dessus de sa tête, dans le feuillage,

une étoile à six rayons. On avait vu dans cette composition la personnification allégorique de la botanique ou du jardinage, jusqu'à ce que Th. Irmisch en ait donné récemment une explication fort ingénieuse : il y reconnut des armes parlantes exprimant le nom de l'auteur. En effet, les arbres figurés sont des peupliers blancs dont le vieux nom français est Obel (*albus*) et ses formes dérivées aubel et aubeau, comme on peut le lire précisément dans le *Plantarum Historia* (p. 609). L'exergue de l'écusson, *candore et spe*, fait allusion au feuillage du *Populus alba* : blanc en dessous et vert à la face supérieure ; l'astre qui brille dans la cime des arbres est encore un emblème de l'espérance. Ces armoiries représenteraient, par conséquent, la famille de l'Obel, dont le nom serait ainsi d'origine française, et qui a été latinisé sous la forme de *Lobelius*.

Mathias De l'Obel a laissé une grande réputation de botaniste, fondée sur la publication d'ouvrages importants, mais peu de renseignements biographiques sont parvenus jusqu'à nous. On sait que son père, Jean De l'Obel, s'occupait d'affaires de droit et que, dès l'âge de seize ans, un invincible attrait le portait vers la connaissance des plantes et de la matière médicale. On ignore en quel lieu il reçut sa première instruction. On savait qu'il était allé à Montpellier étudier auprès du célèbre professeur Rondelet, mais les principales circonstances de son séjour dans cette grande université sont connues seulement depuis les patientes et judicieuses recherches de MM. J.-E. et G. Planchon.

Il avait vingt-sept ans quand il vint se faire inscrire à l'université de Montpellier, le 22 mai 1565, mais il avait déjà voyagé en Allemagne et en Italie. A ce moment, le professeur Rondelet était à l'apogée de sa réputation ; les hommes les plus éminents venaient de toutes les parties de l'Europe se réunir autour de sa chaire pour recueillir sa parole ardente et ses enseignements scientifiques. Charles De l'Escluse avait quitté Montpellier, mais De l'Obel y trouva, parmi

ses condisciples un autre compatriote, Jacques Uitenhove, d'une noble famille patricienne de Gand. Il se lia le plus intimement avec un jeune Provençal, Pierre Pena qui était arrivé à Montpellier un mois avant lui et qui devint son ami, son compagnon d'étude et d'herborisation et, de plus, son collaborateur. Il s'appliqua avec un zèle infatigable à la botanique et il herborisa sans relâche en Provence et dans les Cévennes. Ses premières excursions ont été dirigées par Jacques Salomon (*Assatius*, d'Assas) qui paraît avoir été le guide habituel des élèves dans les herborisations publiques et qui devint le gendre de Rondelet. Posthius, Sarracenus, Nicolas Dortman, Jean Hucher, Pelletier devinrent aussi les compagnons de De l'Obel, comme G. Pellicier, Joubert, Etienne Barral furent au nombre de ses maîtres : leurs noms se présentent fréquemment dans les écrits de notre botaniste. Celui de Rondelet est toujours cité avec des témoignages de déférence ; il avait discerné sans doute la supériorité intellectuelle de De l'Obel et la sagacité de son esprit méthodique sous la rudesse de son allure ; bien que leurs relations n'eurent qu'une courte durée, Rondelet mourut dès le 20 juillet 1566, il légua à son disciple favori ses manuscrits de botanique.

De l'Obel passa encore deux ou trois ans à Montpellier, exclusivement occupé à explorer la flore et sans doute à rédiger l'ouvrage dont il avait conçu le plan, en collaboration avec Pierre Pena. On ne trouve pas, dans les registres qui existent encore aux archives de l'université de Montpellier, la preuve que Mathias De l'Obel aurait reçu le grade de docteur en médecine ; on peut observer toutefois que ces archives sont incomplètes : il est incontestable que De l'Obel fut médecin et qu'il pratiqua l'art de guérir.

Après quelques voyages, au lieu de retourner directement dans sa patrie, alors fort troublée par les guerres et par les agitations religieuses, il alla séjourner pour quelque temps à Londres, selon toute probabilité, à partir de 1569. C'est là qu'il fit paraître au

commencement de 1571 son premier ouvrage intitulé : *Stirpium adversaria nova*, selon la mode des philologues et des érudits du temps. Le frontispice porte la date de 1570, mais à la fin du livre on peut lire la date de 1571 : c'est un petit in-folio de 458 pages avec 268 petites gravures sur bois dessinées avec précision et déjà ombrées avec une certaine élégance. « Les vrais éléments de la matière médicale de De l'Obel sont dans les *Adversaria*, où se retrouvent ses expériences personnelles et celles de ses maîtres. Là intervient constamment l'observation. C'est sur elle que l'auteur s'appuie pour accepter les remèdes déjà connus et pour en découvrir de nouveaux. C'est aussi son arme la plus puissante contre les erreurs et les préjugés » (Planchon.)

Ch. Morren s'est plu à faire ressortir tout ce qu'on trouve dans le même ouvrage d'observations et de données précises sur la végétation champêtre et horticole dans les Pays-Bas. A l'article *Froment* (page 5), De l'Obel mentionne le grand commerce de grains d'Anvers ; il dit comment l'Espagne déversait à cette époque sur notre pays des masses de blés durs que nos moulins ne savaient pas moudre ; il donne le blé de mars comme une production toute et essentiellement flamande ; il explique la fabrication de la bière par le seigle et par l'orge, sépare l'orge d'hiver sous le nom de *soucrion* et fait de toutes les céréales une histoire complète. A propos des *Asphodèles* (p. 45), il signale ses amis Guillaume Driesch et Pierre Coudenberg d'Anvers, ces deux célèbres cultivateurs de plantes exotiques dans nos provinces.

Les *Adversaria* sont aussi une source de renseignements sur la botanique anglaise. Avant de les publier, De l'Obel avait beaucoup herborisé en Angleterre et l'on rapporte même que sa femme l'aidait à collectionner des plantes. Enfin quelques végétaux exotiques et nouveaux sont décrits et même figurés pour la première fois, comme le *Papyrus antiquorum* que De l'Obel avait observé à Pise, dans un jardin, le *Sarracenia purpurea*, le *Tillandsia utriculata*, etc.

En se plaçant à un point de vue plus élevé, d'où l'on embrasse les *Adversaria* dans leur ensemble, on y découvre encore des mérites d'un ordre plus général : une classification des plantes, qui, pour être encore hésitante, souvent fautive et mal fondée, marque cependant un grand progrès sur les conceptions des contemporains. En effet, dans les commentaires de Matthiolo et dans les Herbiers de Dodonée, de De l'Escluse, et des autres promoteurs de la rénovation botanique, au xv<sup>e</sup> siècle, les plantes sont distribuées, soit au point de vue de leur usage pour l'homme, soit dans un arrangement alphabétique ou numéral ou par rang de taille. Dans De l'Obel, les arbres sont, comme toujours à cette époque, séparés des herbes, mais on est frappé de voir une autre séparation nettement tranchée entre ce que nous appelons maintenant les monocotylées et les dicotylées ; la distinction est fondée sur des caractères tirés des feuilles qui, étroites et rubanées chez les premières, sont, le plus souvent, réticulées ou incisées dans les secondes. Dans le premier livre, il traite des graminées, des céréales, avec quelques hôtes et quelques ennemis des moissons, comme le charbon et la rouille, des roseaux, des acores avec les iris, des gingembres et d'autres plantes à gros rhizome, des joncs, des hyacinthes, des narcisses, etc. Dans le deuxième, on trouve assez bien réunis les raves avec d'autres crucifères, les chicorées avec les laitues, etc. ; les arroches avec les solanées, les pavots près des anémones, les oseilles et les patiences, les euphorbes, les campanules et ainsi de suite. Sans doute ces essais sont hésitants, mais ils ont le mérite d'être primordiaux. On n'est pas moins frappé de rencontrer dans les *Adversaria* la préoccupation de l'ordre suivant la série naturelle et d'y lire les mots de genres et de familles de plantes. La déclaration consignée à la page 65 des *Adversaria* est d'une haute valeur dans l'histoire de la botanique. Il faut signaler aussi en tête de chaque famille un tableau synoptique des espèces qui y sont renfermées et décrites et qui peut,

quelquefois, conduire à leur détermination. Quant aux descriptions mêmes, elles sont trop courtes, parfois trop vagues et souvent écrites dans un latin barbare : des citations, des commentaires et des renvois aux figures, qui sont dans les livres de Fuchs, de Matthiolo et de Dodonée, contribuent aussi à rebuter le lecteur.

Les *Adversaria* portent sur le titre, avec le nom de Mathias De l'Obel, celui de Pierre Pena, son ami de Montpellier. On a beaucoup disserté sur la part qui doit revenir à ce dernier dans la rédaction de ce livre mémorable, sans arriver à rien de bien précis. On s'accorde cependant pour reconnaître qu'elle est insignifiante.

Immédiatement après la mise au jour des *Adversaria*, De l'Obel quitta l'Angleterre et vint s'établir à Anvers, où il pratiqua la médecine.

L'édition des *Adversaria* que l'on appelle la deuxième, et qui porte le nom de Christophe Plantin, avec la date de 1576, est en réalité du même tirage que la première. La gravure du frontispice est remplacée par une autre moins bonne, l'hommage à la reine Elisabeth est supprimé, mais l'épître aux professeurs de Montpellier est maintenue. L'exemplaire que nous possédons de cette édition a les figures coloriées; à la fin se trouve un appendice, orné de nombreuses gravures plus grandes et d'une tout autre facture que les précédentes, consacré à quelques végétaux rares ou nouvellement introduits dans les jardins belges et à des plantes que De l'Obel avait rencontrées dans ses herborisations autour d'Anvers, notamment à Berchem. Il se manifeste dans ces quelques pages une prédilection pour la botanique horticole et la preuve qu'il entretenait des relations d'échange avec d'autres amateurs, parmi lesquels il cite Mouton, de Tournai, le professeur C. Gemma, de Louvain, Jean Baillet, négociant à Lille, le docteur Al. Nonnius d'Anvers et dame Marie de Briemeux. On y trouve une figure du Chou-Rave (*Caulorapum*). Viennent ensuite les formules de quelques remèdes selon

les prescriptions de G. Rondelet, un index des plantes citées en latin, en français, en allemand, en flamand, en anglais, en portugais, en italien, et enfin deux feuillets, avec dix nouvelles gravures de plantes, qui semblent avoir été connues de l'auteur, pendant l'impression, terminée au mois d'août 1576.

La même année 1576 vit paraître le deuxième grand ouvrage de Mathias De l'Obel, les *Stirpium observationes*, qui était terminé dès le mois de juillet 1575, date de l'imprimatur et qui, réuni au précédent, porte le titre de *Plantarum seu Stirpium Historia*.

Les *Observationes* sont une sorte de complément des *Adversaria* : les plantes cultivées dans les jardins y occupent une large place : ils sont édités avec le luxe de gravures habituel dans les ouvrages de Plantin; celles-ci sont au nombre de 1,486, assez grandes, mais la plupart avaient déjà servi dans les ouvrages de Dodonée, de De l'Escluse et même de Matthiolo. Chaque figure est accompagnée d'un commentaire, en général peu intéressant et tiré de Galien, de Pline, ou d'autres auteurs de l'antiquité : parfois les renseignements pris sur le vif ont le mérite de l'originalité et l'on peut y recourir quand il s'agit de plantes observées par l'auteur en Angleterre ou dans les Pays-Bas; de nombreuses notes, le plus souvent inexactes, renvoient le lecteur des *Observationes* aux *Adversaria*, ce qui rend fastidieux l'usage du livre. Son mérite réside dans les détails : il ne se distingue par aucune innovation transcendante. L'ordre suivi est le même que celui des *Adversaria* et il n'est pas amélioré; on peut cependant observer que les Fougères rapprochées des Prêles sont assez bien réunies et que les autres cryptogames, les lycopodiacées, les sélaginelles, les mousses, les hépatiques, les lichens, les algues viennent à la fin du livre, avec des corallines, des madrépores et même des anatifes.

On trouve ensuite un petit traité des *Succédanés*, d'après les notes recueillies au cours de Rondelet, et le volume est ordinairement renforcé d'un exemplaire

de l'édition plantinienne des *Adversaria*.

Une page du *Plantarum Historia* jouit d'une véritable popularité : c'est la dédicace aux gouverneurs, magistrats et défenseurs de la Belgique. Dans cette épître, après s'être apitoyé sur les calamités de sa patrie déchirée par une odieuse guerre civile, après avoir dit que notre pays est le plus riche entrepôt de toute l'Europe, que cette contrée a vu naître des hommes brillants par leur esprit et qui se sont adonnés avec succès à l'étude des arts et des sciences, il ajoute que malgré l'inclémence des saisons, le peuple belge est si habile et si industrieux qu'il est impossible de trouver un végétal, quelque délicat qu'il soit, qu'on ne parvienne à élever et à faire prospérer : c'est pour cette raison qu'il met les Belges au premier rang dans l'art de la botanique (*in excolenda re herbaria*). Il dit qu'on trouve dans ce petit pays plus d'espèces et de variétés de plantes que dans la Grèce antique, la spacieuse Espagne, toute l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie même, où la culture est poussée si loin.

L'histoire des sciences ne relate rien au sujet de De l'Obel de 1576 à 1581, année pendant laquelle parut son *Kruidboeck*, livre populaire, qui consiste dans une traduction flamande du *Stirpium Historia*, avec cette différence que les *Observationes* et les *Adversaria* sont fondus en un seul corps; la méthode est toujours celle suivie dans ce dernier ouvrage en 1570; le texte et les gravures sont les mêmes à peu de chose près que dans l'*Historia*. Le *Kruidboeck* est divisé en deux parties, l'une de 994 pages et l'autre de 312 : on a compté dans la première 1,619 gravures et dans la seconde 562, outre les annexes, ensemble 2,181 figures, la plupart de grandes dimensions, mais aussi empruntées à des livres déjà parus, notamment à ceux de Charles De l'Escluse, auquel De l'Obel rend un juste hommage.

Immédiatement après la publication du *Kruidboeck*, en 1581, Christophe Plantin fit paraître sous la forme d'un

album oblong, la collection complète des gravures de cet ouvrage, avec une table et l'indication des pages où chaque plante est décrite dans les *Adversaria*, les *Observationes* et le *Kruidboeck*. Ces mêmes gravures avaient été aussi employées pour les œuvres de Dodonée et de l'Escluse; mais Plantin, sur le conseil du docteur Severin Gobel, médecin du roi de Danemark, les réunit dans ses *Icones* suivant l'ordre des ouvrages de De l'Obel, parce que l'avantage de cette méthode, d'après laquelle les plantes congénères sont réunies, était déjà parfaitement apprécié. A ce point de vue, le petit tableau qui se trouve au commencement du livre sous le nom d'*Elencus plantarum fere congenerum* a une incontestable valeur historique. Il est naturel, d'après ce que nous venons de rapporter, que les botanistes aient d'un accord unanime attribué à De l'Obel le mérite des *Icones*. Cet album est d'un usage commode : Linné se réfère continuellement à lui dans son *Species plantarum* et il est ainsi devenu comme la clef d'un grand nombre d'ouvrages botaniques de l'époque de la Renaissance. Une seconde édition de 1591 est un peu meilleure que la première, parce qu'elle est suivie d'un index en sept langues. On rencontre parfois des exemplaires à figures coloriées.

De l'Obel dédia le *Kruidboeck* au prince Guillaume d'Orange, stathouder des Pays-Bas et aux magistrats d'Anvers, en reconnaissance de sa position dans la maison du prince et des avantages dont il jouit dans la ville d'Anvers. Guillaume le Taciturne le nomma son médecin et le prit souvent auprès de lui, à Delft. De l'Obel séjourna, paraît-il, dans cette ville, depuis 1581 jusqu'au jour de l'assassinat du stathouder, le 14 juillet 1584; il revint alors à Anvers et devint médecin pensionnaire de la ville; son nom figure sur la liste des médecins jurés d'Anvers, en 1584 et 1585.

Peu d'années après, nous le trouvons à Londres, où il termina sa carrière. En 1592, il accompagna lord Ed. Zouch dans une ambassade auprès du roi de

Danemark. A son retour, il eut la surintendance d'un jardin à Hackney, qu'il appelle un jardin de médecine et qui était cultivé aux frais de son patron lequel avait voyagé en Orient et se montrait fort zélé pour l'histoire naturelle. Il eut ensuite le titre de botaniste du roi Jacques Ier, qui monta sur le trône d'Angleterre en 1603 et dont on connaît le *Misocapnos sive de abusu tabacci lusus regius*. On ignore s'il y avait quelque émolument annexé à ce titre. Richard Pulteney a relaté les principales circonstances du séjour de De l'Obel en Angleterre et ses relations avec les botanistes et les amateurs d'horticulture.

En 1605, Thomas Purfoot, de Londres, le premier éditeur des *Adversaria*, remit au jour ce qui restait encore de cet ancien tirage, qui avait été fait d'ailleurs aux frais de l'auteur, en y ajoutant quelques nouveaux opuscules. Ce petit in-folio porte, sur un titre mal composé, le nom de Mathias De l'Obel en grands caractères : il est dédié au lord baron Zouch et il commence par un ouvrage, en 156 pages, sur la pharmacologie de Rondelet : *Lobelii animadversiones in Rondeletii methodicam pharmaceuticam officinam*. On y remarque de bonnes figures de la casse, du poivre, du giroflier et du gingembre. Viennent ensuite les *Adversaria* intitulés : *Dilucidæ simplicium medicamentorum explanationes et stirpium adversaria*, mais auxquels rien n'est changé jusqu'à la page 455, ni la qualité du papier, ni les fautes typographiques du premier tirage de 1570. Tout ce qui suit, à peu près une centaine de pages, est inédit et sort réellement des presses de Purfoot : une petite note sur l'histoire fabuleuse des Anatifes, une étude systématique sur les Graminées, extraite d'une Histoire universelle de la botanique que De l'Obel se proposait alors d'écrire; la figure et la description de quelques espèces nouvelles, des renseignements sur les céréales et la fabrication des bières; de nouvelles plantes bulbeuses, comme l'*Amaryllis formosissima*, un article sur le *Yucca*; enfin une dissertation sur les baumes et diverses

substances thérapeutiques et un Traité de Rondelet sur l'hydropisie et l'éléphantiasis. Cet intéressant supplément donne une valeur particulière à l'édition de 1605 des *Adversaria*; il témoigne d'un zèle persistant chez le botaniste, qui commençait à devenir vieux, et l'on entrevoit, dans cette hâte de publier ensemble des documents hétérogènes, une sorte de pressentiment d'une activité près de s'éteindre. Il se retira à Highgate, près de Londres, auprès de son gendre, Jacques Coel, qui s'occupait volontiers de botanique, et c'est là qu'il mourut, le 3 mars 1616 (sic). Peut-être la prédilection que De l'Obel ne cessa de manifester en faveur de Londres provenait-elle de son mariage avec une Anglaise. Il fut inhumé dans l'église Saint-Denis, où son petit-fils Mathias Bouchæus fit graver l'épithaphe suivante :

CHARE SENEX, ARCTO DUM CONSUMMARE SEPULCHRO,  
QUID PRECER, UT SIT HUMUS NON ONEROSA TIBI?  
ANTIQUÆ TANTUM EST TELLUS TUA REDDITA MATRI,  
AST LEVIS ELYSIIS AMBULAT UMBRA LOCIS.  
MOLLITER OSSA CUBENT TUMULO, SAT SIT TIBI SCRIPTIS  
IMPLEVISSE TUIS SOLIS UTRAMQUE DOMUM  
ÆTERNUM SALVÈRE NEPOS TE EXOPTAT IN ÆVUM,  
MŒSTITIA VOCES IMPEDIENTE SUAS.

On a de lui un portrait gravé, en 1615, par François Dellarame, et qui le représente avec la tête forte, le front large et dénudé, la barbe longue, blanche et coupée carrément. Sous le portrait on lit la devise de ses armes : *Candore et Spe* et une exergue qu'il s'appropriâ dans la préface de l'*Historia plantarum* et dont il semble avoir voulu faire le guide de sa carrière scientifique : *Melius a limpidissimis fontium scaturiginibus haurire quam turbidos confectari rivulos (Jul.)*. « Il vaut mieux s'abreuver aux sources limpides des fontaines que de se fier aux ruisseaux troublés. » Ce portrait, assez rare, a été reproduit par Ch. Morren en tête de la *Lobelia* (1851) et du deuxième volume de la *Belgique horticole* (1852).

Les *Adversaria*, avec le nom de *Dilucidæ*, furent encore remis en vente sous de nouveaux titres, successivement en 1618 et en 1651. D'autres de ses opuscules furent tirés à part ou réimprimés,

comme le *Diarium pharmacorum*, en 1627 et 1652, avec le Dispensaire de Valérius Cordus, mais ces détails se rattachent plutôt à la bibliographie qu'à la science et il ne nous reste plus ici qu'à signaler l'existence d'un ouvrage posthume, les *Stirpium illustrationes* publiés à Londres, en 1655, sous la forme du petit in-4o de 170 pages numérotées et 5 autres, par les soins pieux de Guillaume How. Les notes de De l'Obel avaient été audacieusement pillées par Parkinson, pour son *Theatrum botanicum*, paru en 1640, et qui s'en était attribué tout le mérite, d'ailleurs assez mince. Il s'agit, en effet, de quelques plantes, particulièrement de graminées observées par De l'Obel, soit par ses amis, soit en Danemark ou aux environs de Newgate. Dans la préface, il se glorifie, non sans droit, de sa classification à laquelle il est demeuré fidèle toute sa vie. Le système de De l'Obel est, en réalité, fondé sur la configuration des feuilles : il réunit les plantes qui ont les feuilles entières, celles qui ont les feuilles divisées et celles dont les feuilles sont plus ou moins composées; c'est ainsi qu'il se trouve avoir, sans le savoir, réuni beaucoup de monocotylédones et, d'autre part, plusieurs groupes naturels de dicotylédones. Son principe est de s'élever de la connaissance des végétaux les plus simples jusqu'aux plus composés, principe qui est encore le fondement de la méthode et de la théorie de l'évolution. Quant à l'application de cette loi, si vraie et si simple, il se trompe en donnant la préférence au feuillage, en faisant intervenir au second plan les fleurs et surtout les organes de la fructification. C'est ainsi que les trèfles, les hépatiques, les oxalis se trouvent réunis, et c'est pour la même raison que la plupart des monocotylédones à feuilles plus ou moins larges ou à nervation en réseau, comme la parisettes, la fléchière, le gouet, le sceau de Salomon, et d'autres, sont égarées parmi les dicotylédones. Inutile d'ajouter que les arbres sont séparés des herbes. Malgré ces défauts, De l'Obel semble avoir eu la prescience des familles naturelles. On

peut observer en passant qu'il a manifesté une prédilection marquée pour la famille modeste et difficile des Graminées, qu'il a toujours étudiée jusque dans ses *Illustrationes*. Les trois grands ouvrages qui ont rendu son nom célèbre et populaire ont paru dans l'espace de dix années (1571-1581) et encore sa véritable renommée est-elle fondée sur un seul d'entre eux, les *Adversaria* qui mirent au jour la classification à laquelle il n'a jamais rien changé. Il a observé la nature et il s'est efforcé de la comprendre; c'est ainsi que son œuvre est devenue une de ces sources auxquelles il conseillait de s'abreuver toujours.

Son caractère personnel, entaché de jactance et d'orgueil, perce trop souvent dans ses écrits : il ne ménage guère ceux qu'il trouve en défaut ou dont il ne partage pas les opinions, comme Paracelse, Matthiolo et d'autres. Ce n'est pas sans raison qu'on lui a reproché l'âpreté de ses invectives, l'allure tranchante de son langage, son style dur et presque barbare, bien éloigné de l'exquise élégance de De l'Escluse. J. Ray, J. Bauhin, Tournefort ont fait voir qu'il n'était pas lui-même à l'abri des reproches dont il se plaisait à accabler ses adversaires; mais, comme l'a dit notre ami M. G. Planchon, qui a étudié De l'Obel dans ses moindres détails « que de qualités rachètent ces vices de forme ! A nous surtout méridionaux, personne ne rend plus vivante la botanique du xvii<sup>e</sup> siècle. Dans ses écrits, Montpellier renaît avec ses localités classiques : Grammont, Castelnaud, la Gardiole, le pic de Saint-Loup, etc.; les Cévennes y sont avec les plantes subalpestres que dix générations de botanistes ont cueillies. Voici le célèbre *Hort de Dieu* (*Paradisus Dei, Hortus Dei, Viridarium Dei*), le mont sacré de notre flore cévennique; à deux pas, voici les Prairies de bonheur ou Banahu et cette rustique abbaye aujourd'hui ruinée et vide, où Rondelet administra jadis à l'un des chanoines les racines d'*Arnica* et de *Meum*. » Et dans ces rudes mais chaleureuses esquisses, la nature ne revit pas seule, les hommes s'y montrent par



échappées, comme pour animer la scène : ici l'évêque Pélicier communiquant à ses amis ses commentaires sur Pline ; là, Rondelet et d'Assas (Assatius) conducteurs de cette bande joyeuse, qui va par monts et par vaux, dénichant les plantes rares ou cueillant les simples ; dans un coin du tableau, vous verrez même fouillant la terre, un petit homme (*homuncio*, dit De l'Obel) de plus de valeur que d'apparence : c'est Etienne Barral ou Barralius, que l'on appelait de son temps, non peut-être sans un grain de malice, « le Dioscoride de Montpellier. »

En Belgique, nous nous plaisons aussi à retrouver, dans les livres de De l'Obel, l'image de la flore des Pays-Bas, et la physionomie de nos jardins à l'époque de la Renaissance. Nulle part on ne voit un tableau plus saisissant et mieux peint de notre situation botanique au XVII<sup>e</sup> siècle que dans la célèbre préface du *Stirpium historia* : De l'Obel voyait juste ; c'était une personnalité puissante, rude, violente même, mais ardente, infatigable, et digne d'occuper une des premières places parmi les rénovateurs du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le père Plumier avait donné, dès 1702, le nom de *Lobelia* à un genre de plante que Linné a désigné autrement (*Scavola*), tout en le fixant définitivement sur une jolie plante aquatique, le *Lobelia Dortmanna*, qui est devenu le type d'une famille tout entière.

Ed. Morren.

Val. André, *Bibliotheca belgica*, p. 661, 1643. — François Sweert, *Athenæ belgicae*. — J.-F. Foyens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 876, 1739. — J.-F. Seguior, *Bibliotheca botanica*, p. 408, 1740. — C. Sprengel, *Historia rei herbariae*, t. I, p. 393, 1807. — R. Pulteney, *Esq. hist. et biogr. des prog. de la bot. en Angl.*, t. I, p. 99, 1800. — Ch. van Hullehem, *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agric. et de la bot. dans les Pays-Bas*, p. 22, 1817. — G. Cuvier, *Histoire des sc. nat.*, t. II, p. 496, 1831. — Duvau, *Biographie univ.* : Lobel, t. XXIV et Pena, t. XXXIII. — G.-A. Pritzel, *Thesaurus lit. bot.*, p. 64, éd. 1, 1851 ; éd. 2, p. 194, 1872. — Ch. Morren, *Lobelia ou Recueil d'obs. de bot.*, III-XXV, 1851 ; *Bull. Acad. roy. Belg.*, 1852, I, 180 ; *Prologue à la mémoire de M. de l'Obel*, in *Belg. hort.*, t. II, V-XVIII, 1852. — L.-C. Treviranus, *Die anwend. des hotzschn.*, p. 29, 1855. — Ern Meyer, *Gesch. der Bot.*, t. IV, buch. XV, p. 358, 1855. — B.-C. Dumortier, *Discours sur les services rendus par les Belges à la botanique*, in *Bull. Soc. roy. bot. Belg.*, t. I, p. 16, 1861. — Th. Irmisch, *Ueber das Wappen des M. Lobel.*, in *Bot. Zeit.*,

n° 40, p. 299, 1863. — C. Broeckx, *Galerie méd. Amers*, p. 67, 1866. — J.-E. Planchon, *Rondelet et ses disciples*, avec app., 1866. — G. Planchon, *Mat. pour la fl. médicale*, d'après Lobel, 1868. — H. Trimen et T. Dyer, *Flora of Middlesex*, 1869, p. 369. — Ferd. Hoefler, *Hist. de la bot.*, p. 117, 1872.

**DELOBEL** (*Louis-Charles-Albert-Joseph*), poète, né à Mons, le 7 août 1746, mort dans la même ville le 1<sup>er</sup> mai 1813. Les détails sur la vie de cet écrivain font complètement défaut. On sait cependant qu'il fit ses études à Louvain, qu'il séjourna en Allemagne pendant la révolution française et que de retour dans sa ville natale, il occupa la chaire de poésie au collège de Houdain et devint chanoine de l'église de Saint-Germain. Delobel avait de l'aptitude pour la poésie ; on pourrait presque dire qu'il fut poète en naissant. Il n'avait pas achevé ses humanités qu'il faisait un poème en huit chants, adressé à un ami de collège et relatant les hauts faits de son condisciple. Vers la même époque il en composa un second, en vers de dix syllabes et en six chants, intitulé les *Rimailleurs condamnés*. Ces productions juvéniles renferment déjà des vers qui annonçaient du talent. La lecture attentive et assidue de Virgile et d'Horace, de Boileau et de Racine avait formé le versificateur ; le véritable poète se révéla plus tard.

On cite parmi ses compositions : 1° *L'Hymen*, poème en cinq chants, écrit pendant son séjour en Allemagne. — 2° Une traduction libre du commencement du deuxième livre de l'Énéide. Louvain, 1770. — 3° Des stances sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse. Delobel a laissé en manuscrit : *Folette*, poème en dix chants, imitation de *Vert-Vert* de Gresset. L'héroïne en est une épagneule, objet de tous les soins de sa maîtresse ; on y trouve de la verve et de jolis détails.

Pendant qu'il enseignait la poésie, il fut ordinairement chargé de complimenter les nobles personnages qui visitaient la ville de Mons. Plusieurs de ses discours en vers ont été imprimés ; nous citerons : 1° Deux discours, en vers, à l'archevêque de Cambrai, à l'occasion

des visites de son diocèse. 2° Un discours au duc d'Arenberg, lors de son entrée à Mons, comme grand bailli du Hainaut, le 11 janvier 1780. 3° Une épître à Sa Majesté impériale Joseph II, père de la patrie, lors de son inauguration en qualité de comte de Hainaut. Mons, 1781, in-8°. 4° Un autre au même souverain, lors de son passage à Mons, en 1777. Celui-ci ne fut pas prononcé, ce prince ayant pris une autre route.

Si les poésies de l'abbé Delobel ne sont pas remarquables sous le rapport de la nouveauté des idées, elles le sont sous celui de la pureté du style et de l'expression poétique.

L'extrême complaisance du poète montois fut souvent mise à contribution; il existe une assez ample collection de ses poésies fugitives : bouquets à Chloëris, hymnes, chansons, épithalames, etc., restées inédites. La plupart de ces manuscrits sont aujourd'hui la propriété de son neveu, M. Louis Delobel, ancien conservateur de la bibliothèque publique de Mons.

Aug. Vander Meersch.

*Archives du nord de la France*, t. III, p. 398; nouvelle série, t. III, p. 411 — Mathieu, *Biographie montoise*. — *Revue belge*, t. XX.

**DE LOOSE** (*Jean-Joseph*), peintre d'histoire, né à Zele (Flandre orientale) en 1770, mort en 1849. Élève de l'académie de Gand, où il remporta en 1794 le premier prix d'après le modèle vivant. Il travailla ensuite sous la direction de Herreyns. En 1815, il se rendit en Hollande, où il exécuta des travaux importants commandés, entre autres, par Ch. van Oosthuysen de Rysenburg. La carrière de notre artiste se partagea entre la peinture, la littérature flamande et l'art dramatique. En 1812 il obtint un prix à la société de Rhétorique de Gand et, en 1820, une médaille d'encouragement pour un mémoire sur l'état de la peinture à cette époque. Il termina ses jours à Saint-Nicolas (Flandre orientale) où il était professeur à l'académie. On a de lui de nombreux portraits très-ressemblants et des tableaux dont voici les principaux : *Martyre de sainte Apolline*, à l'église d'Appels. — *Martyre de sainte Barbe*, à l'église Saint-Laurent

à Lokeren. — Plusieurs grands tableaux pour l'église de Zele. — A Gand et dans plusieurs autres localités de la Flandre orientale, on rencontre les travaux de De Loose, qui avait de belles qualités de coloriste et de dessinateur. Normand a gravé au trait, d'après ce peintre, dans les *Annales du salon de Gand*, de De Bast (1823), un *Saint Corneille bénissant les enfants malades*, composé pour l'église de Saint-Jacques, à Gand. Son portrait se trouve dans la collection lithographiée par Eeckhout en 1822. Un de ses fils, nommé Jean, né à Gand en 1809, mourut à Saint-Nicolas en 1851. Il fut élève de son père et devint directeur de l'académie de cette dernière ville, où il laissa quelques bons portraits. Ad. Siret.

**DE LOS RIOS** (*Charlotte-Marie*), née à Anvers d'une famille originaire d'Espagne, décédée à Anvers en 1802. Elle a laissé plusieurs ouvrages sur l'éducation de l'enfance : *Le Magasin des enfants*. 1774. — *Abrégé de toutes les sciences*. 1776. — *Encyclopédie enfantine*. 1780. Cet ouvrage fut traduit en anglais. Le style de Charlotte De los Rios est simple et correct, et dans ses écrits on remarque une grande connaissance du caractère des enfants. Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Delvenne, *Biogr. des Pays Bas*.

\* **DEL RIO** (*Antoine*), DEL RIO, DEL-RIO ou DELRIO, seigneur de Cleydael et d'Artselaer, naquit en Espagne, passa la plus grande partie de sa vie en Belgique et mourut à Lisbonne le 17 février 1586. Il descendait d'une ancienne famille castillane, originaire de la vallée de Bureba : l'arbre généalogique des Del Rio remontait, dit-on, à l'époque héroïque de don Pélage. Antoine vint de bonne heure se fixer à Anvers, où il épousa, en 1549, Eléonore Lopez de Villeneuve, de sang aragonais. De même que plus d'un gentilhomme de son pays, il ne crut point déroger en s'adonnant au négoce, ce qui lui procura une fortune considérable (1). Martin Vanden Berghe, attaché au Conseil des troubles en qua-

(1) Il se bâtit une maison magnifique à la place de Meir (l'hôtel de Bergheycck, presque en face du

lité de trésorier général, chargé des confiscations, étant venu à mourir le 16 juin 1573, Antoine fut appelé à le remplacer; il y consentit sans craindre de se rendre impopulaire, ayant à cœur de donner des preuves de son dévouement absolu envers le roi d'Espagne. Il lui en coûta. En 1576, lors du soulèvement des Bruxellois, presque au moment même où Jacques de Glymes (v. ce nom) arrêtait audacieusement, sur l'ordre du baron de Hèze, les membres du Conseil d'Etat, Antoine se vit interdire l'exercice de ses fonctions; les scellés furent apposés sur sa caisse. Il eut beaucoup à souffrir dans la guerre désastreuse que les Etats soutinrent contre les Espagnols, à l'arrivée de don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas. Son château de Cleydael, orné de tableaux de grand prix et d'un mobilier splendide, fut un des principaux points de mire de l'avidité des pillards. Antoine y tenait une petite garnison; le seigneur de Lalaing lui fit mettre bas les armes, ravagea le château et enleva tout ce qui s'y trouvait d'objets précieux, entre autres la bibliothèque de Martin-Antoine Del Rio (fils du propriétaire), collection des plus riches en manuscrits et en livres imprimés appartenant à toutes les littératures. Ni les supplications, ni les voies de droit ne purent décider De Lalaing à rien restituer; bien plus, un arrêt du grand Conseil de Malines ayant consigné la partie la plus considérable de la bibliothèque aux mains d'un huissier, le noble bandit ne se fit aucun scrupule d'enlever ce dépôt de vive force, le dimanche même de la grande Pâque, 5 avril 1577. Antoine fut arrêté et conduit à Bruxelles, où les Etats prétendirent, pour justifier cet acte de violence, lui faire rendre compte de sa gestion. Ils outre-passaient leur droit, car les fonctions de receveur, ainsi que la reddition des comptes, ressortissaient en

palais royal; c'est du moins l'opinion de M. le chanoine Delvigne. C'est là qu'il hébergea, tour à tour, le duc d'Albe, Louis de Requesens et le comte de Fuentes, gouverneurs généraux des Pays-Bas. Philippe II lui-même, de passage à Anvers en 1570, descendit chez Antoine Del Rio avec sa quatrième épouse, Anne d'Autriche. Cette

quelque chose au Conseil des finances. Don Juan écrivit aux Etats pour contester ou plutôt décliner leur compétence: c'était à lui, ajoutait-il, de connaître de cette affaire; en conséquence il exigeait qu'on lui envoyât à Namur Antoine Del Rio, avec tous les livres de comptabilité (1). Cet ordre n'eut d'autre effet que de rendre plus étroite la captivité d'Antoine. A en croire son fils, les mauvais traitements qu'on lui fit subir cachaient un but odieux: il avait refusé de vendre à vil prix à Vinchant, le plus acharné de ses ennemis, des propriétés importantes, et les états eux-mêmes espéraient obtenir de lui une forte somme d'argent, qu'il avait refusé de leur payer. Tout en agissant ainsi, Vinchant et ses amis ne cessaient de protester de leur zèle pour l'autorité royale; mais que faire? disaient-ils: la population bruxelloise était en démence; ils ne pouvaient résister à ses injonctions. Quoi qu'il en soit, les événements se précipitèrent et Antoine recouvra la liberté. En 1578, il fut chargé, avec deux collègues, de faire l'annotation des biens des rebelles; ce fut la dernière mission qu'il remplit en Belgique. L'expérience qu'il y avait faite des affaires publiques le disposait peu à y jouer un nouveau rôle; il alla mourir en Portugal avec le titre de conseiller de Philippe II pour ce royaume et de chef du fisc royal. Son corps ne fut point rapporté à l'église d'Artselaer, où il s'était fait préparer un tombeau de son vivant (2). Eléonore Lopez vécut jusqu'en 1602; elle est enterrée dans la chapelle de Notre-Dame à l'église des Carmes d'Anvers. — Nous avons cité plus haut le fils aîné d'Antoine, le savant MARTIN-ANTOINE DEL RIO (v. ce nom). Martin eut un frère, JÉRÔME, qui suivit la carrière des armes. Fait prisonnier dans la guerre des Etats, il fut détenu à Vilvorde, d'où il parvint à

maison fut acquise, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par les Ximénès.

(1) *Mém. de M.-A. Del Rio*, t. II, p. 179.

(2) Il n'en existe plus que la plaque, dont M. Delvigne a eu soin de reproduire la curieuse inscription, publiée incorrectement par Le Roy et par Sweertius.

s'échapper nuitamment (février 1578). Il courut apprendre à don Juan que le fossé de cette forteresse était guéable, ce que les Espagnols ne croyaient pas; mais cette information arriva trop tard : les troupes étaient déjà en marche vers Diest.

Alphonse Le Roy.

*Mémoires de M.-A. Del Rio*, précédés d'une notice par M. le chanoine Delvigne (Public. de la Société de l'histoire de Belgique). — *Mémoires anonymes*, publiés par M. J.-B. Blaes (Id.). — Les historiens de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II.

**DEL RIO (Jean)**, théologien, fils de Louis (v. ce nom), né à Bruges, mourut à Anvers le 5 janvier 1624, à l'âge de 68 ans. L'inscription d'un vitrail peint, dont il fit présent, en 1611, à l'église de l'hôpital Sainte-Elisabeth, en cette dernière ville, énumère ses principaux titres; Valère André complète ces renseignements. Licencié en droit civil et en droit canon, Jean Del Rio fut nommé protonotaire apostolique; chanoine officiel et archidiacre d'Anvers, il parvint en 1607 à la dignité de doyen du chapitre cathédral; il remplit enfin les fonctions de vicaire général du diocèse. C'était un homme pieux et paisible, peu désireux de faire du bruit, exclusivement attaché aux devoirs de son état. Il légua des sommes assez importantes à la cathédrale, et surtout au collège des Jésuites d'Anvers; Saint-Sauveur de Bruges eut également part à ses libéralités. On a de lui :

1<sup>o</sup> *Oratio in funere reverendiss. D. Joannis Miræi, Antv. Episcopi*. Anvers, imprimerie Plantinienne, 1611, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Expositio moralis Psalmi CXVIII: Beati immaculati, etc. Ibid.*, in-12<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> Des remarques, écrites également en latin, sur les sept Psaumes de la pénitence. M. le chanoine Delvigne rapporte que la vie de Martin-Antoine Del Rio (par le P. Rosweyde), publiée en 1609, est dédiée à Jean Del Rio, protonotaire et doyen de Notre-Dame de Tongres (*D. Maria apud Atuaticos decano*). Il y a confusion de noms : le doyen de Tongres, en 1609, était Jean Pael ou Pauli (1). — Jean Del Rio est enterré à

(1) *Ann de l'Acad d'archéol. de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 408.

Notre-Dame d'Anvers, près du maître-autel.

Alphonse Le Roy.

Valère André et Foppens. — Moreri. — Delvigne, *Mém. de M.-A. Del Rio*, t. I.

**DEL RIO (Louis)**, juriconsulte, conseiller de Philippe II, né à Bruges, mourut à Tirlemont le 30 juillet 1578. Il était fils de Francisco, de Ségovie, et de Madeleine della Torre, sœur de Jacques, qui fut l'un des secrétaires du Conseil des troubles. En 1565, ayant eu à se rendre à Séville pour régler les affaires d'un sien frère qui y était domicilié, il noua connaissance, en passant par Madrid, avec Tisnacq et Courteville : ses nouveaux amis le présentèrent à Philippe II. Il possédait de rares connaissances juridiques; le roi s'en aperçut aussitôt et s'empressa de le prendre à son service. Après avoir passé trois mois en Andalousie, Louis revint à Madrid, où il entra en relation avec Hopperus, puis reparut dans nos provinces à la suite du duc d'Albe, qui le tenait en grande faveur. Il fut choisi l'un des premiers pour faire partie de ce tribunal exceptionnel de sinistre mémoire, que la voix publique flétrit en le qualifiant de *Conseil de sang*. Juan de Vargas et Del Rio y exercèrent une influence prépondérante, ou plutôt, le droit de voter leur étant exclusivement réservé, on peut dire que les membres nationaux se trouvèrent littéralement placés sous leur dépendance. En réalité même, Vargas seul fut l'âme du Conseil : les historiens nous représentent Del Rio comme son docile instrument. Le duc d'Albe avait pris la résolution de frapper un grand coup pour terrifier les populations : déjà il détenait à Gand, illégalement, les comtes d'Egmont et de Hornes; il foula aux pieds, plus audacieusement encore, les privilèges du pays et ceux de l'ordre de la Toison d'or, dont pourtant son maître était le chef, en soustrayant les deux illustres prisonniers à leurs juges naturels. L'histoire signale à peine un procès instruit plus complètement en dehors de toutes les règles de la justice. Philippe II était pressé d'en finir, « moyennant quoi, écrivait-il au

duc d'Albe, et en déclarant en son temps les justes causes de ce qui sera fait, tout le monde s'apaisera (1). » Non-seulement les réclamations des chevaliers de l'ordre ne furent point écoutées, mais d'Egmont fut tenu rigoureusement au secret, privé de ses papiers, n'ayant pas même la faculté de prendre l'air dans sa prison; vainement, ce qui est le comble, il demanda la permission de communiquer avec ses conseils, lorsqu'on le mit en demeure de répondre à l'acte d'accusation dressé par le procureur général d'après l'interrogatoire subi par l'accusé *en langue espagnole*. Landas, que celui-ci avait chargé de « faire apparoir de son innocence, bon droit et justice, » était à la vérité assigné régulièrement, avec les témoins, *en la chambre du Conseil*, mais on lui refusa de voir son client et même de prendre connaissance du libelle d'accusation, jusqu'à ce que le prisonnier, ainsi abandonné à ses propres souvenirs, eût composé son mémoire de défense. Vargas, Del Rio et leurs complices laissèrent Landas protester à son aise « de la nullité de ce qui s'étoit fait et feroit, tant qu'il n'auroit pas eu accès vers le comte d'Egmont »; ils firent tout simplement la sourde oreille. D'Egmont dut se résigner, sous la menace, s'il ne prenait la plume sans retard, d'être traité comme contumax. On sait le reste (v. l'art. *d' Egmont*) : le rôle de Vargas et de Del Rio, dans cette lamentable enquête, fut vraiment odieux. Del Rio reçut les dépositions des témoins à charge; or la défense ne pouvait contredire leurs allégations puisqu'elle ignorait les faits imputés à l'accusé, et ceux dont il aurait pu se prévaloir. Il résulte des pièces du procès que d'Egmont était condamné d'avance, et probablement pour des griefs tout autres que ceux qu'il eut à réfuter (2). Del Rio convint plus tard de ce fait, dans une lettre en réponse à des questions que lui avait posées Guillaume d'Orange; il ajouta que la condamnation avait été le résultat des plaintes réitérées de Marguerite de Parme. L'incarcération des deux comtes

(1) De Bavay, *Le procès du comte d'Egmont*, Bruxelles, 1853, in-8°, p. 11.

avait répondu aux désirs du roi; quant à la sentence, elle fut conclue et couchée par écrit par le conseiller Hessels, et soussignée par le duc d'Albe, en présence de Berlaymont et de Noircarmes, collègues de Del Rio (3). Quand le duc la prononça, personne ne dit mot. — Del Rio donna un autre gage de son dévouement aveugle en contribuant, le 11 août 1568, à la condamnation à mort d'Antoine van Straelen, six fois bourgmestre d'Anvers, homme considérable et jouissant d'une grande popularité. Il présida, avec Vargas, aux horribles tortures qu'on fit subir au concierge de l'hôtel de Nassau, accusé d'avoir caché des armes et d'avoir entretenu une correspondance avec le Taciturne et son frère. Ce fut encore Del Rio, cette fois se faisant illusion sur la situation, qui décida le duc d'Albe, en 1572, à retirer la garnison espagnole de la Brille : l'entreprise hardie de Lumey pouvait pourtant déjà être prévue! Au mois d'octobre de la même année, nous retrouvons Louis à Malines, chargé de rétablir l'ordre après le sac de la ville par les troupes du duc, victorieuses devant Mons. En 1573, il entra au Conseil privé; en 1574, il fit partie des conférences qui eurent lieu entre Requesens, le duc d'Albe et quelques membres du Conseil, au sujet du pardon général que le roi se proposait d'accorder. En 1576, il ajouta à ses titres celui de conseiller d'Etat; arrêté le 4 septembre par Jacques de Glymes (v. ce nom), avec ses collègues, il fut retenu dans une captivité étroite avec d'Assonleville (v. ce nom), tandis que les autres recouvrèrent promptement leur liberté. Louis Del Rio était particulièrement mal vu, dit Martin-Antoine, « à cause de sa fidélité au roi et de son zèle ». Les deux prisonniers furent gardés quelques mois à Bruxelles et de là transférés en Zélande, où se trouvait alors Guillaume d'Orange : ce prince renvoya finalement Del Rio à Vilvorde, lui assignant pour résidence la maison du maire, mais lui laissant d'ailleurs la faculté de circuler par la

(2) De Bavay, *op. cit.*, p. 18 et 88.

(3) *Mém. de M.-A. Del Rio*, t. III, p. 338, note.

ville. C'est pendant son séjour en Zélande que Louis fit les aveux dont il a été question plus haut. Profitant du bénéfice de la Pacification de Gand et de l'Edit perpétuel, il quitta Vilvorde et rentra immédiatement au Conseil d'Etat (1). Au mois de juin 1577, quand don Juan quitta précipitamment Bruxelles, Del Rio le suivit à Malines; de même il voulut partager sa fortune, avec les conseillers Funck et d'Assonleville, et Martin-Antoine Del Rio, du Conseil de Brabant, lorsque, le 13 octobre suivant, les Etats méconnaurent ouvertement l'autorité du prince. Après Gembloux, si on l'eût écouté, la ville de Malines aurait été immédiatement reprise : à propos de la Brille, il avait réussi en donnant un mauvais conseil; ici il en donna un bon, et il échoua. Don Juan renouvela ses lettres patentes du Conseil privé à Namur, le 2 juillet 1578; le 30 du même mois, Louis succombait aux attaques d'une fièvre violente. Le gouverneur général fut très-affecté de cette mort : la politique espagnole perdait un agent comme elle n'en retrouva guère depuis; il faut se placer au point de vue du lieutenant de Philippe II. Martin-Antoine, de son côté, tout à fait inféodé aux idées des dominateurs de la Belgique, ne trouve pas assez d'expressions pour vanter la loyauté à toute épreuve de son parent; il loue aussi son activité, son dévouement *qui ne reculait devant aucune tâche*, et on lui en imposait beaucoup. \* Grâce à son habileté, à son expérience des affaires, il remplissait si parfaitement toutes les charges, qu'il paraissait être né pour chacune d'elles en particulier. \* Martin-Antoine prononce le mot de *gloire* : c'est presque une profanation. S'il faut rendre hommage à la fidélité inébranlable de Louis Del Rio, il faut aussi reconnaître que la voix des princes doit toujours paraître à la conscience des juges moins impérieuse que celle de la justice et de l'humanité.

Alphonse Le Roy.

Gachard, *Corresp. de Philippe II* — Th. Juste, *Le comte d'Égmont*. — Wauters et Houne, *Hist. de*

(1) Il y siégea le 29 mars 1577.

Bruxelles. — *Mém. de M -A. Del Rio et Mémoires anonymes*. — Les historiens du règne de Philippe II.

**DEL RIO** (*Martin-Antoine*), théologien, jurisconsulte, philologue et historien, naquit à Anvers le 17 mai 1551, jour de la Pentecôte, et mourut à Louvain, le 19 octobre 1608. On a vu plus haut qu'il était fils d'Antoine et d'Éléonore Lopez. Enfant précoce et studieux, il fut envoyé tout jeune aux écoles latines de Lierre, alors en grande réputation. Il y prit le goût des langues classiques, auxquelles il ajouta plus tard l'hébreu et le chaldéen. Les langues modernes, avec le temps, lui devinrent aussi très-familières : on rapporte qu'il parlait avec une égale facilité le flamand, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le français. De Lierre, il se rendit à Paris, au *Collège des trois langues* (depuis *Collège de France*), où il suivit les leçons d'éloquence de Denys Lambin; au *collège de Clermont*, il eut pour maître de philosophie le célèbre Maldonat, le même qui soutint une grosse querelle contre la Sorbonne, à propos de l'Immaculée Conception. Philippe II venait de fonder l'université de Douai; Martin s'y fit inscrire et s'y attacha au philologue Louis Carrion (v. ce nom), depuis professeur à Louvain. Dans cette dernière ville, où il s'installa ensuite, l'affection et les conseils de Corneille Valerius et de Juste Lipse ne contribuèrent pas peu à exercer une heureuse influence sur ses dispositions naturelles. C'était un lecteur infatigable : Juste Lipse nous apprend que, dès le début de sa carrière, il n'avait pas dévoré moins de onze cents auteurs. Il brilla d'ailleurs toute sa vie, il faut bien le dire, par l'érudition plutôt que par la critique; il apprit et retint énormément de choses, mais sa mémoire semble avoir fait tort à son jugement.

Il se montra *helluo librorum*, pour parler avec un de ses biographes, devant les juges qui le proclamèrent bachelier en droit civil, dès 1570; bientôt ce furent les philologues qui admirèrent ses connaissances étendues et variées, lorsqu'il publia successivement des notes sur Solin, sur Claudien et sur Sénèque

le Tragique, rédigées quand il avait vingt ans à peine; et l'on remarquera que ces travaux de patience n'apportèrent aucun retard à l'achèvement de ses études juridiques. Attiré par le renom de la faculté de droit de Salamanque, il tint à honneur de recevoir d'elle son bonnet de docteur; il l'obtint en 1574, et il ne fut bruit que de sa jeune maturité. Le roi d'Espagne, qui connaissait le dévouement héréditaire de la famille Del Rio et qui avait besoin, surtout dans les Pays-Bas, de juriconsultes de choix, n'hésita pas, l'année suivante, à faire entrer Martin-Antoine, âgé seulement de 24 ans, au Conseil de Brabant. En 1577, satisfait de ses services, il le promut au rang d'auditeur général, *regiis in castris judex*; en 1578, Martin était vice-chancelier de Brabant et questeur du fisc royal. Il se trouva présent à Louvain, à point nommé, lors de l'entrée des troupes espagnoles en cette ville, après la journée de Gembloux, pour sauver du pillage la bibliothèque et les écrits de Juste Lipse; il en fut d'autant plus heureux que lui-même n'avait pas eu pareille chance (1). Juste Lipse devait plus tard le rencontrer encore sur son chemin; mais n'anticipons pas.

La carrière publique de Martin-Antoine ne devait pas être longue. La mort de don Juan d'Autriche lui porta un coup sensible. Aussi bien, il se sentait dégoûté du monde; comme son parent Louis, il n'avait jamais reculé devant aucune tâche, si laborieuse qu'elle fût; mais les honneurs le touchaient peu, et avant tout c'était un homme de cabinet et de chaire, un érudit passionné, un professeur par vocation. Il obtint d'Alexandre Farnèse un congé pour voyager en Espagne; aussitôt arrivé, il envoya sa démission de toutes ses charges et entra dans la compagnie de Jésus le 9 mai 1580, à Valladolid.

Son noviciat dura deux ans, selon la

(1) Nous avons dit ailleurs (v. *Antoine Del Rio*), comment Martin perdit ses riches collections, au château d'Artselaer.

(2) Nicéron, t. XXII, p. 379, dit qu'il y enseigna la philosophie.

(3) M. Delvigne cite 24 lettres de Del Rio à

règle; on lui fit faire ensuite trois années de philosophie (pour oublier Maldonat, peut-être), puis on l'envoya étudier la théologie et l'Écriture sainte à Louvain et à Mayence; enfin il fut choisi pour professer la théologie à Douai (2). C'est en revenant d'Espagne qu'il apprit à Bordeaux, où sa mauvaise santé l'avait forcé de s'arrêter, la mort de son père Antoine. Il se désaffectionna de plus en plus des choses terrestres et passa le reste de sa vie à prier, à enseigner, à écrire et à lire avec une telle assiduité, qu'il faillit en perdre la vue.

De Douai, il fut détaché à Liège, pour y faire un cours de philosophie morale. Il y prononça des sermons qui firent du bruit et que les *Florida Mariana* nous ont conservés; c'est aussi de Liège qu'il entretint avec Juste Lipse, alors professeur à Leyde, une correspondance active, dans le but de ramener son ami au catholicisme (3). Il parvint à son but: Juste Lipse le remercia dans une lettre pleine d'affection, que Miræus et le P. Rosweyde nous ont conservée (4). Au bout de trois ans, il revint à Louvain, y fit des leçons exégétiques sur les livres sacrés, et en même temps se mit à rassembler les matériaux de son principal ouvrage, les *Disquisitiones magicae*, qu'il ne mit d'ailleurs au jour que longtemps après l'avoir achevé. C'est en faisant allusion à ce livre célèbre, pour le dire en passant, que Voltaire, renchérissant sur les critiques de Bayle, qualifia Del Rio de *procureur général de Beelzebuth*.

On ne comprend plus guère, de nos jours, dans le monde laïque, ces existences nomades et s'écoulant pourtant au fond d'un cabinet de travail. Mais il faut se rappeler que les grandes corporations religieuses sont essentiellement internationales. Leurs membres sont partout chez eux; ils retrouvent partout, dès qu'ils ont débouclé leur malle de voyage, une cellule et une biblio-

Juste Lipse, insérées par Burmann dans son *Sylloge epist. à viris illustribus scriptarum*, Leyde, 1727, t. I, p. 501-552.

(4) V. aussi Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, 1843, in-12, t. II, p. 412.

thèque, tout ce dont ils ont besoin. C'est ainsi que des œuvres de longue haleine ont pu se poursuivre pour ainsi dire sans interruption, malgré des déplacements continuels. Del Rio part en 1597 pour l'Espagne; les vents contraires le retiennent à Boulogne-sur-mer; il reprend la route de Liège, puis celle de Louvain, où il prêche et prononce enfin ses quatre vœux (1600); tout d'un coup nous le rencontrons à Grätz en Styrie, où une université vient de s'ouvrir. A Mayence, chemin faisant, il prend le temps de faire imprimer les *Enigmata* de S. Althelme. A Grätz, il commence par se faire recevoir docteur en théologie, et aussitôt il monte en chaire : pendant trois ans, il commente les lettres sacrées, et avec une distinction qui lui vaut la faveur des archiducs d'Autriche. Ses travaux destinés au public ne chôment point cependant : c'est pendant son séjour à Grätz qu'il met au jour son Commentaire sur le *Cantique des Cantiques*. De cette ville, il passe directement à l'autre extrémité de l'Europe, à Salamanque : nouveau cours sur l'Écriture sainte, préparation d'un Commentaire sur la *Genèse*. Insensiblement, cependant, il a usé ses forces. Rappelé en Belgique, il quitte Valladolid le 18 août 1608 et arrive à Bruxelles le 18 octobre. La traversée a été mauvaise; ce voyage lui sera fatal. Cédons la parole à M. le chanoine Delvigne : « Désireux avant tout de se mettre à la disposition du Provincial de son ordre, que l'on croyait pour le moment à Louvain, il prit la voiture publique. Cette nouvelle course dans un mauvais véhicule occasionna un tel bouleversement dans les organes d'un homme souffrant de la gravelle, qu'il arriva presque mourant à Louvain. Dès le lendemain, le médecin désespéra de sa vie. Il reçut les derniers sacrements à sept heures du matin et mourut le même jour, 19 octobre, âgé de cinquante-sept ans. »

On a de Martin-Antoine Del Rio (1) :  
1° *C. Julii Solini Polyhistor, à Martino-Antonio Delrio emendatus*. Anvers, Chr. Plantin, 1572, in-8° de 240 pages.

(1) Nous résumons, en y ajoutant quelques observations, les notices bibliographiques dressées

— Texte de Solin, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Juste Lipse, revu par C. Valerius. — Les *Emendationes* de Del Rio suivent, avec un titre particulier (63 pages). Le tout est dédié au cardinal de Granvelle, « son Médecin. » Del Rio n'avait pas vingt ans quand il composa cet ouvrage. — Ses notes se retrouvent dans la collection des géographes anciens (Denys d'Alexandrie, Pomponius Mela, etc.) publiée par Henri Estienne en 1577, in-4°, et dans l'édition de P. Mela, etc. (*cum notis variorum*), donnée à Leyde, en 1646, par Jérôme de Vogel, in-12°. — Sau-maise a vertement critiqué ce travail d'un débutant; il se plaint de ce que Del Rio y reprend les notes de Jean de Camerino, alors qu'il n'hésite pas à les piller (Nicéron). — 2° *Scholia brevia in T. Livii Epitomen . . . L. Annaei Flori rer. roman. l. IV. Accedit Epitome decadum XIV T. Livii. Cum notis Car. Sigonii et M. Delrii*. S. Gervais, 1606, in-8°. — Les sept dernières pages seules sont de Del Rio. — 3° *Cl. Claudianus, Theod. Pulmanni Cranenburgii diligentia et fide summa à veteribus codicibus restitutus. Unà cum M.-Ant. Delrii notis*. Anvers, Chr. Plantin, in-8° et in-12°. Le texte parut d'abord en 1571; les notes virent le jour l'année suivante. Plusieurs réimpressions, en 1585, 1596, 1602, 1615, 1620 (à Strasbourg, avec les notes de J.-C. Scaliger et d'Adrien Turnèbe), 1720 (à Anvers). — Dédicace à Ant. Del Rio, qui, dit la préface, n'avait cessé de dire à son fils que « personne ne peut exceller en droit, ni s'employer utilement au service de l'Etat, à moins d'être pénétré de l'antiquité (*nisi prius iis planè fuerit imbutus*). » — 4° *In L. Annaei Senecae Cordubensis poetae gravissimi Tragœdias decem . . . ex bibliothecâ Martini Antonii Delrio, J. C.* Anvers, Chr. Plantin, 1576, in-4°. Dédicace à Louis Del Rio, « qui a ramené la faveur royale sur la famille ». — Martin-Antoine avait commencé d'annoter Sénèque à l'âge de dix-neuf ans. Cette première avec beaucoup de soin par les RR. PP. de Backer et par M. le chanoine Delvigne.



édition fut publiée à son insu. Plus tard, il reprit son travail et le fit paraître sous le titre de *Syntagma Tragediæ latinæ, in tres partes distributum*. Anvers, veuve Plantin et J. Moretus, 1593-1594, in-4°, 188, 315 et 559 pages. — Dédicace à Lævinus Torrentius (Vander Beke). — Réimprimé à Paris, chez L. Billaine, 1620, in-4°. — Les notes ont été reproduites dans l'édition *Variorum* de J.-C. Schroeder. Delft, Beman, 1728, 2 vol. in-4°. — Juste Lipse faisait grand cas des observations de Del Rio sur Sénèque; Bayle en parle également avec éloge. — 5° *Ex miscellan. scriptoribus digestorum, codicis et institutionum juris civilis interpretatio collecta. Accesserunt repetitio, L. Transigere C. de Transactionibus, item Exercitatio ad L. contractus de regulis juris, et Epitome ex lib. 1 et 2 Elementorum Juris Joach. Hopperi, nunquam prius edita*. Paris, Sonnius, 1589, in-4°. — Pierre de Brosse en donna une nouvelle édition revue et corrigée, à Lyon, 1606, in-4° (*Miscellanea scriptorum universi juris civilis*).

Les ouvrages qui précèdent ont été composés par Martin-Antoine avant son entrée dans la compagnie de Jésus.

6° *Florida Mariana, sive de laudibus sacratissimæ Virginis Deiparæ panegyrici XIII*. Anvers, J. Moretus, 1598, in-4°, 239 pages. — C'est le recueil des Sermons prononcés par Del Rio, en latin, à Liège, à Anvers et à Louvain. — 7° *Opus Marianum*. Lyon, 1607, in-4°. — L'ouvrage précédent se retrouve dans ce nouveau recueil, dont il forme la quatrième et dernière partie. — 8° *S. Orientii Episcopi Illiberitani Commonitorium, nunc primum typis excusum, emendatum et notis illustratum*. Anvers, J. Trognez, 1600, in-12°, 46 pages, dont 15 de notes. Deuxième édition, Salamanque, 1604, in-4°. — Dédicace au cardinal Baronius, qui, dans la 1<sup>re</sup> édition de ses *Annales ecclesiastici*, avait exprimé le regret de n'avoir pu rencontrer les poésies de cet évêque d'Elvire. Le texte incomplet, publié par Del Rio, fut découvert par le P. Rosweyde à l'abbaye d'Anchin. Baronius remercia

publiquement l'éditeur dans ses *Annales*, ad ann. 484, n° 138. — Le livre II du *Commonitorium* se retrouva, plus tard, à l'église Saint-Martin de Tours; D. Martène en donna successivement deux éditions, en 1700 et 1717. — H. Leon. Schurzfleisch, enfin, publia l'ouvrage entier à Wittemberg, en 1796, in-4° (bon travail). — Le *Commonitorium* a encore été inséré dans la *Bibliotheca Patrum*, t. V, p. 3. — 9° *Disquisitionum magicarum libri VI, in tomos III distincti*. Mayence, 1593, in-fol (1). Très souvent réimprimé: Louvain, 1599, in-4°; Mayence, 1600, 2 vol. in-8°. Louvain, 1601, in-4°; Mayence, 1603, in-fol. (Edition revue, corrigée et considérablement augmentée); *ibid.*, 1606, 3 vol. in-8° (avec de nouvelles corrections et additions); Lyon, 1608 et 1612, in-fol.; Liège, Louvain, Mayence, 1624, in-4°; Cologne, 1633, in-4°; Venise, 1640, in-4°; Cologne, 1659, in-4°; *ibid.*, 1679, in-4° (1221 pages); Venise, 1747, 3 tomes en un vol. in-4° (xxviii et 1018 pages à 2 col.). — Le P. jésuite André Duchesne a donné en français un résumé des *Disquisitiones*, sous le titre suivant: *Controverses et recherches magiques, traduites (et abrégées) du latin de Del Rio*. Paris, 1611, in-8°.

L'énumération qui précède donne une idée de la vogue extraordinaire dont le livre du jésuite hispano-belge jouit jusqu'au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle. Cette vogue s'explique et par la persistance des préjugés vulgaires, et par la curiosité malade de l'imagination invinciblement attirée vers le surnaturel, même chez bon nombre d'*esprits forts*. Aujourd'hui les *Disquisitiones magicæ* ne nous offrent plus, sans doute, qu'un intérêt historique et ne sont plus guère connues que des érudits; mais à une époque où le diable était censé intervenir très activement, et d'une manière directe, dans toutes les affaires humaines, on n'opposait pas des fins de non-rece-

(1) M. Brunet doute de l'existence de cette première édition, citée par M. Grasse. La dédicace de la première impression de Louvain, que nous avons sous les yeux, est datée du mois de mars 1599.

voir aux récits les plus invraisemblables, surtout quand ils avaient pour garants des autorités aussi graves que celle d'un Del Rio (1). Si les convictions de quelques-uns étaient ébranlées, ils n'osaient émettre trop haut leurs doutes, de peur d'être suspects d'hérésie; les autres vivaient dans de perpétuelles terreurs. Un ouvrage tel que celui dont il s'agit ici était bien fait, quand on y réfléchit, pour retarder la guérison de l'esprit humain; par exemple, on ne saurait contester son influence sur les procès de sorcières, dont l'histoire lamentable se prolonge presque jusqu'à la fin du siècle dernier. Mais trêve de commentaires: le lecteur ne demande de nous qu'un aperçu sommaire du contenu des six livres des *Disquisitiones*.

Ils sont dédiés à Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège. « Je ne quémande pas des protections, dit l'auteur; je tiens plutôt à la critique. » S'il offre son livre au prélat, c'est qu'il sait que celui-ci a pénétré très avant dans les arcanes de la nature (2). Qui, mieux que lui connaît les embûches du démon, qui mieux que lui est capable de les déjouer? — Selon l'usage du temps, l'épître dédicatoire est suivie d'une série d'éloges adressés à l'auteur par ses amis. Juste Lipsé se serait montré ingrat s'il avait laissé échapper l'occasion de placer ici quelques élégants hendécasyllabes; Rosweyde, le futur biographe de Del Rio, ne pouvait pas faire moins; mais le bouquet d'artifice est une longue apologie en hexamètres grecs, par le docteur en médecine Frédéric Jamotte. En tête du livre V, nous trouvons, en outre, une ode pindarique à la louange de Del Rio. On reproche quelquefois à nos contemporains de se faire encenser dans les journaux; les

écrivains d'il y a deux ou trois siècles se gênaient moins encore, comme on voit; c'est dans leurs livres mêmes qu'on apprendait qu'ils avaient des admirateurs. — Enfin nous arrivons au prologue, où il est établi que c'est à l'incrédulité, mais surtout à l'hérésie, qu'il faut faire remonter l'origine des maléfices et des superstitions. — Le livre I traite de la magie en général et, en particulier, de la magie naturelle et de la magie artificielle; le dernier chapitre est consacré à l'alchimie. — Le livre II, rédigé par questions, aborde la magie diabolique. Voici les sorciers et leur sabbat, les devins, les enchanteurs, les incubes et les succubes, les fantômes apparaissant aux vivants par l'œuvre des démons. La distinction des vraies et des fausses apparitions est très-longuement motivée. — Au livre III, divisé en deux parties, il est question tour à tour des maléfices et de la vaine observance: maléfices par songes, par amour, par inimitié, envoûtements, ligatures, pratiques superstitieuses, mots cabalistiques, etc. Et toujours revient la question: Comment et pourquoi Dieu permet-il à l'esprit des ténèbres de faire tant de mal aux hommes? — Livre IV: de la prophétie, de la divination (ses différentes espèces: quand est-elle hérésie, quand superstition? etc.); des conjectures au moyen des astres et des éléments (chapitre très-curieux, ainsi que le précédent); des sorts et des loteries; des *purgations vulgaires*, c'est-à-dire des épreuves judiciaires (ordalies, combats singuliers, épreuves par le feu et par l'eau, etc. Del Rio condamne comme superstitieuse la pratique germanique du *bain des sorcières*). Ce dernier chapitre nous conduit, par une transition assez naturelle, à la dernière

(1) C'est la crédulité de l'auteur, plus que celle du public, qui peut à bon droit nous surprendre. « Et à la vérité, c'est chose étrange que Del Rio, le Loyer, Bodin, de Lancre, Godelman, qui ont été ou sont encore personnes de crédit et de mérite, ayant écrit si passionnément sur le sujet des démons, sorciers et magiciens, que de n'avoir jamais rebuté aucune histoire, quelque fabuleuse ou ridicule qu'elle fût, de tout ce grand nombre de fausses et absurdes qu'ils ont mis pesle-mesle sans discrétion parmi les vraies et légitimes. »

(G. Naudé, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de Magie*, éd. d'Amsterdam, 1712, in-12, p. 465). — Le célèbre J.-B. van Helmont fut élève de Del Rio, à Louvain; il finit par se dégoûter des théories de son maître, mais ce fut pour se jeter dans le mysticisme, sauf à reconquérir plus tard son indépendance d'esprit.

(2) Ernest de Bavière entretenait dans son palais deux astronomes et s'occupait beaucoup de chimie.

partie de l'ouvrage, qui n'est pas la moins sinistre. Les chefs d'accusation sont connus; maintenant l'affaire va être instruite; les juges entrent en séance.

S'agit-il de procès ordinaires? Nullement. Une grande latitude doit donc être laissée au tribunal. Il faut tenir compte des usages aussi bien que de la loi, et conduire l'instruction avec la plus grande prudence. Il y a des indices certains, d'autres douteux. On procédera, pour apprécier la dénonciation et les dépositions des témoins, *comme en matière d'hérésie*. L'accusé est arrêté, incarcéré; il sera interrogé en prison; en cas d'absolue nécessité, on lui appliquera la *torture*. S'il persiste à se taire, n'est-ce pas encore l'effet d'un maléfice? Faut-il l'exorciser? Tout cela, aujourd'hui, nous fait frémir. M. Delvigne trouve Del Rio en avance sur les idées de son temps, parce qu'il n'accorde pas au juge le droit d'imaginer de nouveaux moyens de torture, parce qu'il lui répugne de soumettre trois fois le patient à la question, et que, selon lui, un jour d'intervalle doit être accordé entre la première épreuve et la seconde. Hélas! M. Delvigne a peut-être raison. Il y a d'horribles pages dans les annales de la procédure criminelle, même se rapportant à des époques moins reculées. Il n'en est pas moins vrai que le sang-froid de l'auteur fait mal; le sombre génie de l'Espagne du xv<sup>e</sup> siècle se révèle là tout entier. Rien n'est oublié, pas même le point de savoir ce qu'on fera des cadavres des suppliciés. On s'aperçoit sans doute que Del Rio n'aime pas les rigueurs inutiles; mais il est, avant tout, érudit et jurisconsulte; il voit moins les souffrances des patients que les arguments des auteurs qui tentent de justifier ces cruautés stupides.

Tel est le livre V, accompagné d'un appendice. Dans le sixième, il s'agit des devoirs du confesseur, considéré tour à tour comme médecin et comme juge. L'ouvrage se termine par une étude sur

(1) C'est Wachter (*Über Hexenprozesse*) qui s'exprime ainsi: « *Disquisitiones magicæ*... ein Buch, das durch die Scheinbare Mässigung, mit der es geschrieben ist, unter der aber in schlauer

les moyens *naturels* et sur les moyens *surnaturels* à employer pour combattre les maléfices. Des moyens *naturels*, des onyx, des simples, du corail! Oui, dans une certaine mesure, pour déjouer les plans (*dispositiones*) du malin, pour lutter de finesse avec lui! N'importe: Del Rio s'engage ici sur une pente dangereuse; un mot de plus, il risquerait beaucoup lui-même. Les moyens *surnaturels* sont: l'usage des sacrements, l'exorcisme, l'aumône, le jeûne, le signe de la croix, les reliques des saints, les amulettes pieuses portées au cou, enfin le son des cloches. Le chapitre final réfute les écrivains qui se sont permis de révoquer en doute l'efficacité de quelques-unes de ces pratiques.

Quiconque parcourra les *Disquisitiones magicæ* dira de l'auteur, avec Ellies du Pin: « Il était fort crédule et fort prévenu. » On peut le croire sincère; mais à coup sûr le sens critique, dans la véritable acception du mot, lui faisait défaut. On ne saurait voir en lui qu'un logicien subtil, un pur scolastique plus habile à défendre ses conclusions envers et contre tous, que soucieux de vérifier la légitimité de ses principes. Tenace, inflexible comme tous ceux de sa race, inféodé aux principes d'intolérance aveugle dont l'application a été si fatale à nos provinces, il a ressuscité, sous un voile de modération, les théories et la procédure du *Malleus maleficarum*, ce qui, par parenthèse, a valu à son livre une autorité considérable; même dans l'Allemagne protestante (1). Cette œuvre étrange n'est, en définitive, pour nous servir de l'expression de Bayle, « qu'un ramas de contes grotesques »; malheureusement ces contes grotesques ont servi trop souvent et trop longtemps d'excuse à des actes de barbarie judiciaire.

10° *In canticum canticorum Salomonis commentarius litteralis et calena mystica. Ille auctore, hæc collectore M. Del Rio, etc.* Ingolstadt, 1604, in-fol.,

Weise beinahe die ganze Theorie und Praxis des Hexenhammers verdeckt wird, auch bei protestantischen Schriftstellern eine grosse Auctorität erhielt. »

460 pages. — Paris, 1608, in-4°. — Ouvrage composé à Louvain en 1600, et revu à Grætz deux ans plus tard. — Dédicace à l'archiduc Ferdinand, depuis empereur. — 11° *Commentarius litteralis in Threnos Jeremiæ*. Lyon, 1608, in-4°. — Composé à Salamanque en 1607. Dédicace aux magistrats d'Anvers. — 12° *S. Aldhelmi, prisci occidentalis Saxonum episcopi, poetica nonnulla à vetere ms. cod. exscripta et nonnullis notulis illustrata*. Mayence, 1601, in-12°; reimprimé dans la *Bibl. Patrum* (Lyon, 1677), t. XIII. — M. le docteur Gilles a donné à Oxford, en 1844, une édition des œuvres complètes de S. Aldhelm († 790), le premier Anglais, paraît-il, qui se soit occupé de poésie latine (1). — Beaucoup de *Nugæ difficiles*. — 13° *De difficilioribus et utilioribus sacrae Scripturae locis libri III*. — Cet ouvrage n'est mentionné que par les PP. De Backer, qui ne disent pas s'il a été imprimé. Paquot le comprend dans la liste des travaux de Del Rio restés à l'état d'ébauche. — 14° *Vindiciae Areopagitæ adversus Josephum Scaligerum Julii filium*. Anvers, 1608, in-8°. — Del Rio défend, dans cette dissertation, l'authenticité des œuvres de S. Denys l'Aréopagite, contestée par Scaliger. — Del Rio avait eu des relations d'intimité avec ce célèbre érudit, qui lui accordait sa confiance au point de lui écrire, à propos de Juste Lipse : « Je ne me soucie guère qu'il m'aime. » Plus tard, ils se brouillèrent. On sait si les gens de lettres d'alors appartenaient au *genus irritabile*. A titre de curiosité, voici quelques aménités à l'adresse de Martin-Antoine, extraites des *Scaligerana* (Cologne, 1695, in-12°, p. 122) : « Delrio, *delicia Lipsii*, est cause des grandes persécutions qui se font en Styrie. Delrio au prix de moy ne sçait rien. Voilà pourquoy il mesdit de moy. Je suis un asne auprès de quelque homme docte. Delrio s'en va demeurer à Lyon; son livre de *magicis disquisitionibus* a esté

imprimé deux fois. Il est ignorant, ne fait qu'amasser. Il n'aimait point Lipse; mais, depuis qu'il est sorty d'icy, *vocavit criticorum principem*. » — 15° *Pharus sacrae Sapientia, seu commentarii et glossæ litterales in Genesim. Pars I*. Lyon, 1608, in-4°. Composé à Salamanque. *Vestibulum magnæ domûs quam ædificare institui*, dit l'auteur : On peut conclure de ces paroles qu'il se proposait de commenter tous les livres saints. — 16° *Adalgia veteris et novi Testamenti, collectore et interprete Martino Delrio*. Lyon, 1612, in-4°, 609 pages. Dédié par Jérôme Del Rio, *vir militaris*, à Pierre de Castro, vice-roi de Naples. — Les *Adalgia novi Testamenti* ne virent pas le jour; le P. André Schott y suppléa par un ouvrage portant le même titre. — 17° *Peniculus furiarum elenchi scaligeriani pro societate Jesu, Maldonato et Delrio, auctore Liberio Sanga Verius*. Anvers (2), 1609, in-12°. — Del Rio, caché sous un pseudonyme, revient ici sur la question débattue dans les *Vindiciae Areopagitæ* (no 14), et « n'épargne à Scaliger ni les plaintes ni les injures » (Nicéron). — 18° *Rolandî Mirtei Onatini (3) Commentarius rerum in Belgio gestarum à Petro Henriquez de Azevedo comite de Fuentes, etc.* Madrid, imprimerie royale, in-4° (10 pages de préliminaires, non chiffrées, et 68 pages de texte). — *Rolandî Mirtei Historia Belgica sub tribus gubernatoribus, comite Mansfeldio, archiduce Ernesto, et præcipue sub Petro Henrico de Azevedo comite de Fuentes, ab ann. 1598 ad 1596; acced. Ambrosii Spinolæ victoria et res in Belgio gesta*. Cologne, 1611, in-4° (38 pages très-compactes). — 19° *Rolandî Myrtei Onatini J. C. commentarii de tumultu Belgico ab adventu Joannis Austriaci. Ad Gregorium XIII pont. maximum*. — Le texte original de cet ouvrage est resté inédit jusqu'en 1869; il n'en avait été publié qu'une traduction libre en langue espagnole, intitulée : *Commentarios de las altercaciones de los Estados de Flandes*,

(1) Delvigne, *Mém. de M.-A. Del Rio*, t. 1, p. 62.

(2) C'est le lieu d'impression; mais le titre porte : *Metelburgi Matiacorum* (Marburg ?). —

V le *Dict. géogr.*, publié comme supplément à la 5<sup>e</sup> éd. du *Manuel* de Brunet.

(3) Anagramme.

*sucedidas despues de la llegada del Señor Don Juan de Austria a ellos, hasta su muerte, compuestos en latin por Rolando Natin Miriteo, en cinco libros, y traducidos en castellano por don Rodrigo de Medina y Marnilla.* Madrid, P. Madrigal, 1601, in-4° (16 pages de prélim., non chiffrées, et 151 pages numérotées d'un côté du texte). — M. le chanoine Delvigne a donné, à Bruxelles, dans la *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de Belgique*, une édition très-soignée du texte latin, avec une traduction française en regard. Le manuscrit dont cet intelligent éditeur s'est servi est une copie transcrite sous les yeux mêmes de l'auteur, puisqu'elle porte des additions de sa main. Après avoir appartenu aux jésuites d'Anvers, ce codex devint la propriété des Bollandistes, qui le conservèrent vraisemblablement jusqu'à la suppression de la compagnie, en 1773. Il arriva ensuite à Bruxelles, on ne sait trop comment; le 20 octobre 1859, M. Charles Ruelens en fit l'acquisition, dans une des ventes publiques du libraire Heussner, pour le compte de la Bibliothèque royale de Belgique, au prix de 150 francs (1). Il figure au catalogue de ce dépôt sous le n° 21692-4. — L'édition de M. Delvigne est intitulée : *Mémoires de Martin-Antoine Del Rio, sur les troubles des Pays-Bas durant l'administration de Don Juan d'Autriche* (1576-1578). Bruxelles, 1869-1871, 3 vol. in-8°. Elle est précédée d'une notice détaillée sur l'auteur et accompagnée de notes et d'appendices fort instructifs.

On doit reconnaître avec l'honorable chanoine de Malines que les Mémoires de Del Rio ne sont pas sans importance, bien que les haines vigoureuses de l'auteur lui aient fait souvent voir les hommes et les choses à travers un prisme. Il est passionné : la justice veut qu'on fasse la part de l'époque et du milieu où il a vécu. Il dit ouvertement ce qu'il pense, du moins, même à l'égard des siens, à preuve les termes acerbes dont il se sert à propos de la vie relâchée

(1) Celle-ci possédait déjà un MS. autographe du livre I.

que menaient certains abbés de monastères. Mais, en général, son esprit d'intolérance rétrécit son horizon : il ne voit de salut pour le pays que dans le retour pur et simple à l'état de choses qui existait du temps de Charles-Quint. En tous cas, son livre contient plus d'une page curieuse, surtout si on le rapproche des *Mémoires anonymes* édités par M. Blaes (même collection), et rédigés dans des sentiments diamétralement opposés. — 20° *Q. Euvii poetae fragmenta, ab Hier. Columna disposita, edente F. Hesselio, cum notis M. A. Delrii et G. J. Fossii.* Amsterdam, Wetstein, 1707, in-4°. — 21° Del Rio laissa encore différents ouvrages ébauchés : *Racemationes SS. Patrum in Isaiam, Judith et Psalmos; Loci communes sacri et profani; Epitome seu Breviarium omnium scriptorum; Dictionarium veterum verborum latinorum* (Paquet, matériaux pour l'hist. litt. des Pays-Bas, manuscrit n° 17630 de la Bibl. royale. V. ci-dessus, n° 13).

La vie de Martin-Antoine a été écrite par le P. Rosweyde (2), sous le pseudonyme de Herman Langevelt (*M. Delrio, à societate Jesu, vita, brevi commentariolo expressa...* Anvers, J. Moretus, 1609, in-4°). M. Delvigne y a puisé les éléments du portrait suivant de notre personnage : « Martin-Antoine Del Rio était de taille moyenne. Sa chevelure était épaisse et noire; ses lectures prolongées lui avaient singulièrement affaibli la vue. Tout l'ensemble de sa physionomie annonçait une nature virile, ignorant la feinte. Franc jusqu'à la hardiesse, Del Rio ignorait les voies détournées et marchait à son but sans flatteries... Jamais il ne se laissa entraîner par l'opinion populaire. C'est en vain qu'on lui rapportait qu'en son absence on l'eût outragé ou loué. Il ne tenait compte que de ce qui lui paraissait conforme à la droite raison, alors même que ce langage eût été tenu par ses adversaires... Humaniste éminent, écrivant le latin avec une rare élégance, jurisconsulte savant, homme d'Etat dis-

(2) Et non par Susius, comme on l'a cru longtemps.

tingué, quoique trop favorablement disposé en faveur de l'Espagne, théologien profondément versé dans toutes les branches de la science ecclésiastique, malgré une crédulité un peu excessive en matière de magie, Martin-Antoine Del Rio se présente aux hommages de la postérité avec l'auréole d'une science incontestable, d'une probité qu'on n'a jamais pu soupçonner et d'un ardent amour pour la patrie. « Sweertius n'est pas moins élogieux; nous croyons pourtant qu'il faut en rabattre. Martin-Antoine peut-il passer, par exemple, pour un véritable patriote? Était-il attaché à son pays ou aux étrangers dominateurs de son pays? On peut s'expliquer ses prédilections en songeant à son origine espagnole; aller au delà n'est pas possible. Quant à son érudition, elle était immense sans contredit; mais a-t-il jamais dominé un sujet quelconque? Il lui reste sa probité et la pureté de ses intentions; à cet éloge nous pouvons souscrire, mais à condition qu'on nous accorde qu'il ne fut, en somme, qu'un esprit étroit et sans portée.

M.-A. Del Rio fut inhumé à Louvain dans l'ancienne église des Jésuites (aujourd'hui Saint-Michel) (1).

Alphonse Le Roy.

Alegambe, Sotwel, Nicéron (t. XXII), Baillet (*Enfants célèbres*), Foppens, Ellies du Pin, Moreri, Bayle (*Rép. aux questions d'un provincial*, t. III), Paquot (MS.), Feller et tous les biographes. — De Backer, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus* (1<sup>re</sup> série). — Delvigne, *Mém. de M.-A. Del Rio*, 3 vol. — De Reiffenberg, *De Justo Lipsii vita et Scriptis*, Bruxelles, 1823, in-4°. — Les ouvrages de Soldan et de Scheltema sur les procès de sorcières, etc.

**DELSART**, sculpteur, né à Gand. Il fut, ainsi que son compatriote Cocx, appelé à orner de ses productions l'église actuelle de Notre-Dame de Saint-Pierre, à Gand, dont la première pierre a été posée en 1629. Delsart y exécuta les statues allégoriques, en haut relief, de la *Charité* et de l'*Espérance*, qui décorent le fronton triangulaire de la façade de l'oratoire de cette abbaye, actuellement église paroissiale. Ces deux figures sont représentées couchées; à droite et à gau-

(1) Cette église, rebâtie en 1680, est placée aujourd'hui sous l'invocation de S. Michel.

che, on remarque les armoiries de l'ancienne abbaye.

Au-dessus du portail s'élevait autrefois la statue de saint Benoît; elle était placée entre celles de saint Pierre et de saint Paul, lesquelles occupaient les niches latérales pratiquées entre les piliers; ces statues, comme celles du tympan, étaient dues au ciseau de notre artiste. En 1781, on en conservait encore, au pavillon abbatial, les modèles exécutés en terre cuite; quoique de moindre dimension que les statues mêmes, ils surpassaient de beaucoup, dit-on, par le modelé et la correction du dessin.

Edmond Marchal.

**DELVA** (*Antoine*), écrivain ecclésiastique, né, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, à Xhoris au pays de Stavelot, curé à Olne, village à deux lieues de Verriers. À Olne, résidait alors un ministre du culte réformé nommé Chrouet, qui avait également l'usage de l'église paroissiale; la maison qu'il occupait porta longtemps le nom de *Consistoire*. Delva eut avec ce ministre de nombreux démêlés théologiques, et c'est à cette occasion qu'il fit imprimer à Liège : 1. *Du purgatoire; la Pitoyable Voix de Rama; l'Église catholique, apostolique et romaine; la belle Rachel*. Liège, 1656, in-4°. — 2. *Le Noviciat réformé dressé à Aulne par Henri Chrouet, ministre d'un évangile cinquième: battu en ruine*. Liège, 1658, 2 vol. in-12. — 3. *Le Postillon divin portant aux réformés la parole de Dieu*. Liège, 1666, in-8°.

Émile Varenbergh.

*Bulletin du Bibliophile belge*, 1846.

**DELVAUX** (*André*), ou ANDREAS VALLENSIS, canoniste, né en 1569, à Andenne près de Namur, mort le 26 décembre 1636. Il fit ses humanités au collège des jésuites à Liège, et sa philosophie à Douai, science qu'il enseigna pendant sept ans, au collège de Marchienne, tout en s'appliquant à l'étude du droit, étude dans laquelle il se distingua si bien, qu'il fut élu fisc, ou doyen des bacheliers de cette faculté. Appelé à Louvain, en 1598, pour y occuper la chaire de philosophie, au collège du

Château, il y poursuivit ses études juridiques et reçut, le 28 septembre 1610, le bonnet de docteur. Dès le 22 septembre 1607, il avait été nommé professeur de droit canon, et une autre chaire du même droit, mais dont le revenu était plus considérable, lui fut confiée, le 2 décembre 1621, par la régence de Louvain. Deux ans après, il devint président du collège de Winckelius, fonction qu'il garda jusqu'à sa mort; il avait été quatre fois recteur de l'université. Delvaux pouvait prétendre à de plus importants emplois, mais il ne voulut jamais renoncer à la carrière de l'enseignement. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Paratilla sive summaria et methodica explicatio Decretalium D. Gregorii Papæ IX*. Louvain, 1628; 1631; 1640, in-4<sup>o</sup>; Lyon, 1673; Cologne, 1688, in-4<sup>o</sup>. *Editio nova, cui accessit D. Annonis Schnorremberg commentarius in ejusdem juris regulas*. Genève, 1759, in-4<sup>o</sup>. C'est la meilleure édition d'un ouvrage estimé, concis sans être obscur. — 2<sup>o</sup> *De Beneficiis libri IV*. Malines, 1646, petit in-4<sup>o</sup>, traité publié par les soins du neveu de l'auteur, avocat au conseil de Malines, qui conserva d'autres ouvrages manuscrits, composés par son oncle et qui sont cités par Paquot. Delvaux était « un canoniste érudit, un professeur assidu, laborieux, sincère, modeste, exempt de faste et d'ambition, uniquement appliqué aux devoirs de sa charge; il était très-versé dans la langue grecque et la théologie. » On a son portrait, gravé par François Vanden Steen.

Aug. Vander Meersch.

Valère André, p. 126. — *Fasti academici*, p. 46, et 204. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 60. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. III. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*, édition Parent. — De Feller, *Dictionnaire biographique*.

**DELVAUX** (*Baudouin*), ou DE VAULX, homme d'Etat, magistrat, juriconsulte, né à Liège, vers 1530, mort le 5 février 1601. Il obtint le bonnet de docteur en droit civil et canonique dans une université étrangère, puis, se fixant dans sa ville natale, il y acquit bientôt un grand renom; sa réputation devint telle que le savant Gérard de Groesbeck,

dès son élection comme prince-évêque de Liège, l'appela à faire partie de son conseil privé. Le 8 juin 1565, il fut reçu conseiller de l'état noble et, en 1575, celui-ci le nomma membre du conseil ordinaire. Devenu bourgmestre de Liège, il rendit en cette qualité d'éminents services, et prononça, le 22 mars 1576, un discours éloquent rapporté par Fisen (*Historia Leodiensis*, p. 2, lib. XVII, n<sup>o</sup> 26) et qui avait pour but d'amener le rétablissement de la paix entre le peuple et son souverain; secondé par son collègue, Guillaume de Waroux, il l'emporta sur l'avis du juriconsulte Regnier, qui voulait que le différend au sujet des clefs de la cité fût déferé à la chambre impériale, tribunal suprême de tous les États de l'empire.

Après avoir rempli plusieurs missions à l'étranger, Delvaux entra aux conseils des électeurs-archevêques de Cologne et de Trèves. Il mourut à Liège et fut enterré près de ses ancêtres, dans l'église paroissiale de Saint-Martin-en-Ile. Les biographes vantent son savoir, son éloquence, sa prodigieuse mémoire. Baudouin Delvaux jouit d'une juste considération, et son caractère lui valut une grande et légitime influence sur ses concitoyens. On lui doit : 1<sup>o</sup> *Responsa de jure*, en plusieurs volumes. — 2<sup>o</sup> *Expositio juris*. — 3<sup>o</sup> *Scholia in leges per capita explicatas*. On ignore si ces ouvrages ont été conservés ou détruits par les mains de ses héritiers.

Aug. Vander Meersch.

Valère André, p. 102. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 121. — Fisen, *Historia Leod.*, t. II, p. 376. — J.-G. Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, p. 313. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. X, p. 148. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 337. — Britz, *Mémoire couronné*, p. 106.

**DELVAUX** (*Henri-Joseph-Barthélemi*), plus connu sous le nom de DEL VAUX DE FOURON, géomètre arpenteur, né à Fouron-le-Comte, le 10 février 1796, et mort en cette même commune le 22 avril 1858. Après avoir appris, sans maître, le latin, les mathématiques, la géométrie, il acheva ses humanités au Val-Dieu (commune de Charneux); il

obtint, en 1820, le diplôme de géomètre-arpenreur, et publia, cette même année, un *Epitome de l'histoire des sciences et des arts* (Liège, de l'imprimerie de Loxhay), in-8° de 55 pages, dans lequel l'auteur traite toutes sortes de sujets par demandes et par réponses. Ernst, auteur de l'*Histoire du Lambourg*, donna à Delvaux, qui était son cousin maternel, d'utiles conseils et l'engagea, dit M. Ul. Capitaine, à recueillir, dans ses moments de loisir, les éléments de différents travaux qu'il lui désigna. « Ce fut sur ces indications que Delvaux composa le *Calendrier historique de toutes les personnes célèbres des Pays-Bas*, ouvrage resté manuscrit, mais qu'il utilisa, en 1845, pour la rédaction de son *Dictionnaire géographique*. » Nommé bourgmestre de sa commune en 1827, réélu à l'unanimité en 1830, il garda ce mandat jusqu'en 1836. Le gouvernement lui offrit, en 1840, la place d'inspecteur des eaux et forêts, qu'il refusa, ne voulant pas abandonner ses études et la composition de ses ouvrages.

Outre l'*Epitome* dont nous venons de parler, Delvaux a publié : 1° *Grammaire hollandaise*, 1 vol. in-8°. Liège, Loxhay, 1823, 164 pages. Le jury de l'instruction moyenne et primaire de la province de Liège, dans sa séance du 19 janvier 1821, approuva cet ouvrage, le jugeant propre à atteindre le but que s'était assigné l'auteur. — Delvaux fit paraître vers 1822 un *Petit Traité d'arithmétique* et annonça, vers cette époque, la publication de la *Nieuwe fransche spraakkunst*, dont il avait soumis les manuscrits au jury de l'instruction moyenne et primaire, qui l'approuva le 7 novembre 1821. — 2° *Dictionnaire géographique et statistique de la province de Liège*, par Henri Delvaux de Fouron. Liège, Jeunehomme frères, 1835, in-8° de xv-304 pages et 3 feuillets de supplément. D'après le *Journal de Liège* (n° du 23 octobre 1835), « cet ouvrage se fait remarquer par l'exactitude, principal mérite d'un dictionnaire géographique. Rien n'y est négligé : tout ce qui concerne le commerce et l'industrie, les arts, la topographie

de chacune des villes ou communes de la province de Liège se trouve traité avec soin. Le style, cependant, laisse à désirer... » Malgré quelques imperfections de détail, l'ouvrage de M. Delvaux est utile à consulter. C'est le meilleur dictionnaire de la province de Liège. « Il en a été publié une seconde édition, refondue et augmentée, en deux volumes. (T. I. *Rive droite de la Meuse*. Liège, A. Jeune homme, 1841, in-12 de 486 pages. — T. II. *Rive gauche*. Liège, Félix Oudart, 1842, in-12 de 415 pages.) L'auteur fit paraître aussi un *Supplément* à ce dictionnaire, en deux brochures in-12 de 35 et 23 pages. — 3° *Guide dans Liège ou description historique et topographique de cette ville*, par Henri Delvaux de Fouron. Liège, Félix Oudart, 1842, in-12, 135 pages et 1 plan. Reproduction littérale du chapitre consacré à cette ville dans le *Dictionnaire*; la même composition typographique a servi aux deux publications. L'auteur n'y a ajouté qu'un tableau chronologique des évêques de Liège, des préfets du département de l'Ourthe et des gouverneurs de la province. — 4° *Dictionnaire biographique de la province de Liège*, avec des chronologies des princes qui ont dominé dans les différents pays formant la province, par Henri Delvaux de Fouron. Liège, Félix Oudart, 1845, in-8°, vii-147 p. Delvaux considérait ce livre « comme la suite » de son dictionnaire géographique. — 5° *La Vie de saint Hadelin*, confesseur, patron du ci-devant chapitre de Visé et co-patron de l'église primaire de cette ville. Publiée au bénéfice des pauvres, par un habitant de Visé. In-16 de 16 pages. Liège, Félix Oudart, sans date. Suivant Ul. Capitaine, « cette brochure n'est qu'une reproduction quasi-textuelle de l'*Abrégé de la vie de saint Hadelin*, de l'abbé Peeters, imprimée à Liège en 1788. » — 6° *La Découverte du Steenbosch et l'Origine de sa chapelle à Fouron-le-Comte*, par Henri Delvaux de Fouron. Liège, J. Desoer, 1851, in-8°, 24 pages, avec un plan du Steenbosch. C'est à Delvaux que l'on doit cette précieuse découverte. Les fouilles,



commencées au printemps de l'année 1840, furent poursuivies avec le concours du gouvernement, jusqu'en 1846. On explora une surface de deux à trois hectares; on mit au jour des restes de fondations et un grand nombre d'appartements ou endroits clôturés; on reconnut nettement trois puits, quatre canaux, des salles de bain et deux hypocaustes, dont l'un, soutenu par 135 piliers, et l'autre, par 20, formaient des caves servant à la circulation du calorique. On recueillit enfin plusieurs objets précieux, entre autres, une statuette en pierre blanche, représentant une divinité que l'on croit être Junon; de plus, des fragments de vases en bronze, en verre, en terre sigillée; des morceaux de pavé en mosaïque, des restes de peintures murales, enfin des médailles romaines. Tous les objets recueillis dans les fouilles du Steenbosch ont été déposés au musée royal d'antiquités et d'armures à Bruxelles. (V. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, tomes X, XIV et XV.) Quelques fragments sans grande valeur ont été offerts au *musée archéologique* de Liège et à la *Société historique* de Maestricht. Dans sa brochure, Delvaux raconte l'histoire de la villa romaine, qui devint plus tard le palais royal de Furonis, célèbre dans l'histoire carlovingienne. Il a de plus, publié sur le *Steenbosch*, une lettre insérée dans le *Journal de Liège* du 17 septembre 1840 et, sur le *Furonis*, un article dans la *Revue belge*, tome XVIII, page 175. —

70 Delvaux a fourni plusieurs articles au *Courrier des campagnes*, journal de *Visé*, feuille hebdomadaire imprimée à Liège qui vécut du 19 mars 1842 au 11 mars 1843. Suivant Ul. Capitaine, il s'occupait aussi de poésie, et a écrit, en flamand et en français, un certain nombre de pièces de vers de circonstance, ainsi que de nombreux chronogrammes exprimés, dit-on, d'une manière assez heureuse. •

Le 24 novembre 1852, l'Académie belge d'histoire et de philosophie d'Anvers admettait Delvaux au nombre de ses membres; le 13 décembre 1852, la Société historique et archéologique de

Maestricht le nomma un de ses correspondants; le 31 décembre 1855, il fut élu membre de l'Académie d'archéologie de Belgique. Il était, en outre, membre correspondant de l'Institut archéologique liégeois et de la Société des sciences chimiques et physique de France.

Alfred Goffard.

Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois*, pour 1858. — *Revue belge*. — *Journal de Liège*. — Renseignements particuliers.

**DELVAUX (Laurent)**, sculpteur statuaire, né à Gand, en 1695, mort à Nivelles, le 24 février 1778. Dès son enfance, se révélèrent son aptitude artistique et sa prédilection pour la sculpture. Les principes du dessin lui furent enseignés par J.-B. van Helderberg, sculpteur à Gand; à dix-huit ans, il se mit sous la direction de Pierre-Denis Plumier, à Bruxelles. Partageant son temps entre la fréquentation de l'atelier de son maître et les cours de l'académie de dessin, il fit de rapides progrès. En 1717 Delvaux partit pour l'Angleterre et résida pendant neuf ans à Londres. Ses premières œuvres furent exécutées pour des églises de cette capitale et les châteaux des environs, puis il travailla, avec Pierre Scheemaecker, le Jeune, d'Anvers, à plusieurs mausolées pour l'église de Westminster, parmi lesquels on cite celui de Jean Sheffield, duc de Buckingham, mort en 1721. A la chambre échevinale du Rôle, à Londres, fut placée une statue de *Georges Ier*, due au ciseau de l'artiste gantois.

Le désir de se perfectionner dans son art l'attira vers l'Italie, où il s'adonna, avec ardeur, à l'étude de l'antique. Le P. Bora, récollet, ministre de Portugal à la cour pontificale, lui commanda, pour son souverain Jean V de Bragance, deux statues, qui furent mises, par les artistes italiens contemporains, au rang des meilleurs morceaux de sculpture. Outre le prix convenu pour cet ouvrage, Delvaux fut gratifié de deux cents écus et d'un médaillon d'or à l'effigie royale. L'ambassadeur eut ordre de lui demander d'autres œuvres; mais, malgré des offres brillantes et les instances de ses protecteurs, l'envie de revoir sa patrie,

la nostalgie flamande, l'emporta, et il se décida à quitter Rome, où il avait acquis l'estime et l'affection de hauts dignitaires de l'Eglise. Le cardinal Laurent Corsini, évêque de Frascati, élevé en 1730 au pontificat sous le nom de Clément XII, et le cardinal de Polignac visitaient souvent l'artiste dans son atelier et l'admettaient dans leur intimité. Au moment de son départ de la ville éternelle, le pape lui octroya le témoignage authentique de ses sentiments, en lui remettant un bref, signé à Rome, le 3 septembre 1733, par le cardinal dataire, pour Mgr. Valenti, nonce apostolique à Bruxelles, et enjoignant à celui-ci de recommander Laurent Delvaux à l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas. Cette haute protection fit obtenir à l'artiste le titre de sculpteur de la cour de l'empereur Charles VI, titre qui lui fut conféré par lettres patentes du 28 janvier 1734. Ayant terminé, en 1736, des ouvrages destinés à l'Angleterre, il se rendit à Londres, pour les livrer, et eut à résister, de nouveau, aux vives sollicitations faites pour qu'il s'y fixât. L'on y peignit son portrait, plus tard reproduit par la gravure. Le duc de Bedford lui commanda des statues, qu'il promit d'exécuter à Bruxelles. Le père de l'artiste, ex-lieutenant du régiment belge de Westerloo (dans lequel furent aussi officiers trois de ses frères) vivait alors dans la petite ville de Nivelles, et Laurent Delvaux l'y visitait souvent; il s'y rencontra avec Catherine Pauwels, la veuve du sculpteur P.-D. Plumier, son ancien maître; il l'épousa et ne quitta plus Nivelles. Quelques années après, ayant perdu sa femme, sans qu'elle lui eût laissé de postérité, il convola en secondes noces avec Agnès Colas, dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux fut secrétaire au conseil souverain du Brabant.

Sa réputation n'avait cessé de croître dans les Pays-Bas, ainsi qu'à l'étranger, et l'archiduchesse lui confia la construction de la chapelle de son château de Mariemont. « Maître sculpteur de la cour, » Laurent Delvaux s'engagea, le

6 mars 1741, par acte passé devant le notaire Fr. van Tieghem, à Gand, avec les chanoines Eug. de Castro et Fr. van Coppenole, membres du chapitre de la cathédrale de Saint-Bavon en cette ville, à exécuter, pour ce temple, une « chaire de prédicateur, » en bois de chêne de Danemark et marbre d'Italie, avec statues, figures d'anges, bas-reliefs et ornements, selon le modèle agréé en séance capitulaire. Cette conception remarquable, considérée comme son chef-d'œuvre, fut placée dans la nef en 1745 : elle symbolise la chute et la rédemption du genre humain. La chaire est posée entre les branches de l'arbre fatal, chargé de fruits, s'étendant au-dessus de l'abat-voix, où de petits anges soutiennent la croix du Christ et poursuivent le serpent. Au pied de l'arbre se voit un admirable groupe, de grandeur naturelle : le *Temps*, soulevant le voile de l'erreur, qui le couvre, et la *Vérité* lui montrant le livre de la Foi. Ces deux statues, en marbre blanc, et deux anges, qui semblent attirer l'attention sur la parole du prédicateur, sont d'une grande beauté. Des bas-reliefs ou médaillons, en marbre, représentent l'*Adoration des bergers*, la *Conversion de saint Paul*, la *Pénitence de saint Bavon*, et l'effigie du donateur, l'évêque *Antoine Triest*. L'œuvre est signée : *L. Delvaux, Gandavensis, invenit et fecit Nivelles*; elle fut payée à l'artiste quinze mille florins de Brabant. Celui-ci tailla aussi, pour la chaire de vérité de l'église des Jésuites, à Gand, une *statue de saint Liévin*. En 1744, il exécuta deux médaillons : l'effigie de *Louis XV* et le portrait de *Maurice de Saxe*, gouverneur général des Pays-Bas pour le roi de France. Satisfait de l'ébauche et des modifications effectuées en sa présence, bien que l'artiste n'eût pu le voir jusqu'alors qu'à la dérobee, le maréchal consentit à poser et lui commanda un buste, en costume d'apparat. Le duc fit mesurer comparativement les parties essentielles de son visage sur le modèle et cette épreuve réussit au mieux. Une centaine de reproductions en plâtre furent distribuées en présents. L'œuvre, sculptée en mar-

bre, fut envoyée à Paris en 1749, et le maréchal écrivit à l'artiste : « J'ay reçu, monsieur, mon buste en marbre; tous ceux qui l'ont vu le trouvent fort ressemblant; il est bien exécuté et j'en suis content. » Durant son séjour à Bruxelles, Maurice de Saxe lui avait témoigné une constante estime et, pour empêcher qu'on ne le molestât à Nivelles, il défendit aux magistrats, par ordonnance datée du 20 juin 1748, « de loger aucun officier, soldat, cavalier ou dragon dans la maison occupée par Laurent Delvaux, sculpteur de la cour, exempté de tout logement de gens de guerre. »

La paix d'Aix-la-Chapelle avait ramené la tranquillité dans les Pays-Bas, sous le gouvernement de Charles de Lorraine; les savants et les artistes trouverent dans ce prince éclairé un puissant protecteur. Il fit exécuter par Delvaux le buste en marbre de *Marie-Thérèse*, et l'offrit à la cour de Vienne, où l'ouvrage fut accueilli avec les plus grands éloges. Le prince gratifia l'artiste d'un rafraichissoir d'argent, orné des armoiries de Lorraine et de Bar. Par lettres patentes du 30 septembre 1750, il le nomma son sculpteur en titre, et, en février 1752, il lui fit accorder quatre cents florins de gages annuels, avec les distinctions et les prérogatives des officiers de la maison du gouverneur général. Déjà Charles de Lorraine, de qui Delvaux modela le portrait en médaillon, lui avait fait présent de deux tabatières d'or.

Le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire d'Autriche aux Pays-Bas, amateur judicieux des arts aussi bien qu'homme politique éminent, commanda plusieurs œuvres à l'artiste : un *Hercule enfant* et un *Génie allégorique*, emblème du pouvoir gouvernemental, lesquels furent envoyés en Russie; un *Saint François* et une *Sainte Thérèse*, pour l'impératrice-reine, qui valurent au sculpteur une chaîne d'or avec médaillon à l'effigie de l'auguste souveraine. Delvaux orna de statues la façade du palais des gouverneurs généraux, à Bruxelles, et posa au pied de l'escalier d'honneur

un *Hercule au sanglier*, en marbre blanc, imité de l'*Hercule Farnèse*, à Rome; dans un des appartements, il plaça une *Femme couchée*; dans la chapelle, deux enfants *Porte-bénitiers* et, au maître-autel, deux *Anges adorateurs*. Au château de Tervueren sont quatre groupes d'enfants, figurant les *Saisons* et les *Éléments*. A sa mort, on trouva dans son atelier un groupe de *Biblis et Caumus*, un autre représentant la *Charité romaine* et le roi *David*, destiné à la chapelle ducale. — Parmi les bustes dus à son ciseau, on distingue encore ceux du premier grand maître de l'ordre Teutonique, *Henrich Waldpott*, et du prince *Charles de Lorraine*. — La ville de Nivelles, où l'artiste éminent vécut et mourut octogénaire, a été dotée de plusieurs de ses meilleures productions : à la collégiale de Sainte-Gertrude il y a un groupe de la *Conversion de saint Paul* et une *Chaire de vérité*, en marbre, au pied de laquelle se tiennent *Jésus-Christ et la Samaritaine*; une autre *Chaire de vérité*, en bois de chêne, avec le *Prophète Elie et l'ange, dans le désert*, a été faite pour l'ex-oratoire des PP. carmes; des *statues d'apôtres* et un autel, avec deux *chérubins* et le *Christ au tombeau*, furent sculptés pour les chanoines réguliers de Saint-Augustin, près de Nivelles. On cite aussi les docteurs de l'église latine : *Saint Augustin*, *Saint Ambroise*, *Saint Jérôme* et *Saint Grégoire*, exécutés pour l'abbaye de Floreffe; trois autres statues : *Saint Joseph*, *Saint Martin* et *Saint Benoît*, pour l'abbaye d'Affligem; un *Saint Antoine et l'Enfant Jésus*, pour les PP. récollets, à Namur : ce groupe est aujourd'hui dans la cathédrale de Saint-Aubin. A l'église des ex-carmes, à Bruxelles, Delvaux plaça le *mausolée* de messire Léonard van der Noot, baron de Kieseghem : on y voit Pallas, assise sur un trophée et appuyée sur son bouclier, pleurant la mort de ce général. Plusieurs élèves distingués sortirent de son atelier, entre autres deux Anglais, instruits par lui en reconnaissance de l'accueil qui lui avait été fait à Londres, et Henrion, de Nivelles, qui collabora avec lui à la chaire à prêcher de

Gand, et se fit ensuite une belle réputation à Bruxelles.

Voici l'appréciation du talent de Laurent Delvaux, assez généralement partagée : sa manière est formée par l'étude de l'antique, son dessin ferme, mais parfois incorrect ; les têtes de ses statues sont d'un beau caractère, remarquables par l'expression et les passions qui y sont empreintes avec autant de force que de justesse. Il semble avoir préféré les figures vigoureuses et en action à celles qui n'offraient que la grâce et le repos ; cependant, la *Vérité* et les *Anges ailés* de la chaire à prêcher de Gand prouvent que l'habile statuaire rendait non moins bien la beauté et la délicatesse du modelé.

Delvaux fut inhumé dans l'église des carmes, à Nivelles, sous la statue d'*Elie*, qu'il regardait comme une œuvre capitale. Sur sa tombe se lit cette épitaphe : *Sub hoc tumulo jacet LAURENTIUS DELVAUX, sac. cæ. maies. nec non ducis Lotharingiæ sculptor. Obiit VI Kal. martis, anni a Christo nato MDCCLXXVII. ætatis suæ LXXXIII.* Elm. De Busscher.

Belgique. *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1847 et 1848, t. XIV et XV. — MSS. de M. Philippe Baert (Bibl. de Bourgogne), *Mémoires sur les sculpteurs et les architectes des Pays-Bas*. — G.-P. Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*. — J.-B. Descamps, *Voyage pittoresque dans la Flandre et le Brabant*. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — Immerseel et Chrét. Kramm, *Levens en werken der holl. en Vl. Schilders. beeldhouwers, enz.* — Archives du conseil de Flandre, *Minutes notariales*.

**DELVAUX (Ferdinand-Marie)**, peintre d'histoire et de genre, né à Bruxelles en 1782, mort en 1815. Il fit ses premières études à Gand, où il remporta le premier prix du concours, en 1806, pour son tableau représentant *Saül et David ou le pouvoir de la musique*. Ce peintre mourut à Bologne trop jeune pour avoir pu réaliser les belles espérances qu'il donnait. Il se distingua particulièrement par certains effets de lumière en représentant des scènes ayant pour théâtre les souterrains et les catacombes. Il avait reçu des leçons d'André Lens. Voici ses principaux tableaux : *Saül et David*, à Gand. — *Intérieur du cloître des chartreux de Rome*, à Bruxelles. — *In-*

*térieur d'un couvent de femmes*, ibid. — *Martyre de saint Etienne*, ibid. (église des Minimes).

Ad. Siret.

**DELVAUX (Edouard)**, peintre de paysage, né à Bruxelles en 1806, mort en 1862. Petit-fils du sculpteur Laurent Delvaux, et élève de Van Assche, ce paysagiste s'acquit rapidement une réputation qui arriva à son apogée lors de l'exposition de Bruxelles de 1836. La part qu'il y prit fut des plus brillantes. Delvaux appartenait à cette vaillante phalange de peintres qui jetèrent, après la révolution belge, les bases de l'école moderne. A cette époque, une émulation fiévreuse animait nos artistes et leur fit conquérir une place enviée dans le domaine des arts. Edouard Delvaux n'était pas un des moins ardents ; il débuta, à Liège et à Bruxelles en 1830, par de grands intérieurs de forêts, qui promettaient un maître. A vingt-trois ans, il entreprit un voyage en France, en Suisse, en Italie et en Allemagne. Il revint dans sa patrie et, dès 1833, le gouvernement acquit pour le Musée une de ses toiles. En 1836, l'exposition de Bruxelles vit de lui quatre remarquables productions. A ce salon, il eut la médaille d'argent pour son *Paysage des environs de Huy* (la médaille d'or fut donnée à Eug. Verboeckhoven). C'est aussi dans cette même exhibition que parut la *Vue des bords de la Senne*, acquise par le Gouvernement. En 1837, il obtint un premier prix pour son *Effet d'orage*.

Le Pavillon, à Harlem, possède deux de ses tableaux. Les principaux cabinets de Hollande et de Belgique en contiennent également. Vers le milieu de sa carrière, Delvaux perdit les qualités de coloriste qui le distinguaient et se laissa aller au maniérisme. Il se découragea et ne se ranima que lorsqu'il eut la perspective de fonder une école de paysage à Spa. Le Gouvernement l'aida dans la réalisation de ce projet, et, jusqu'à l'époque de la mort de Delvaux, celui-ci dirigea cette institution avec succès. Parmi les nombreux élèves qu'il forma, il faut citer Van Moer. Delvaux était chevalier de l'ordre de Léopold. M. Manche a

lithographié *Les Bords de la Senne* pour le *Compte rendu de l'exposition de 1836* par L. Alvin. Delvaux avait une palette riche et une couleur brillante, mais quelquefois exagérée. Il aimait les sites boisés et s'attachait particulièrement à peindre des arbres énormes.

Ad. Siret.

**DELVENNE** (*Mathieu - Guillaume*), biographe, né à Liège le 1<sup>er</sup> août 1778, décédé à Glons près de Liège le 19 mars 1843. Il se destinait à la carrière ecclésiastique, mais les événements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le firent changer d'avis et, sur les conseils du curé Ramoux, dont le nom est resté populaire dans la province de Liège, il débuta, en 1802, dans l'enseignement primaire, en qualité d'instituteur à Glons. Deux ans plus tard, Delvenne donna sa démission, pour des motifs inconnus, et fit un long séjour en Hollande. De retour chez lui, il reprit ses anciennes fonctions en cumulant, pendant de longues années, celles d'instituteur et de secrétaire communal. Il paraît même que de 1810 à 1832, il personnifia l'administration de Glons et rendit des services dont le souvenir s'est perpétué; notamment en 1830, il resta seul à son poste dans les circonstances les plus critiques. Delvenne possédait des connaissances variées; il avait fait une étude particulière de la littérature ancienne, et diverses langues modernes lui étaient familières. On le citait comme l'un des meilleurs instituteurs de la province.

A un cœur excellent, Delvenne unissait une grande loyauté; mais la vivacité de son caractère rendit souvent très-difficiles ses rapports avec ses supérieurs: ce fut la cause de tous ses mécomptes. Des démêlés avec l'administration communale le forcèrent à demander sa retraite en 1835 et à quitter la localité. A partir de ce moment, Delvenne erra de village en village, puis revint à Glons pour y mourir, en proie au chagrin et à la misère.

On ne connaît de lui que l'ouvrage suivant: *Biographie du royaume des Pays-Bas, ancienne et moderne ou histoire abrégée, par ordre alphabétique, de la vie*

*publique et privée des Belges et Hollandais qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes, extraite d'un grand nombre d'auteurs anciens et modernes, et augmentée de beaucoup (?) d'articles qui ne se trouvent rapportés dans aucune biographie.* Bruxelles, Tarlier (Liège, Desoer), 1829, 2 gros vol. in-8<sup>o</sup> à deux colonnes. Cette biographie, simple compilation, laisse certainement beaucoup à désirer, et, malgré les promesses du titre, c'est à peine si dans les 1,200 pages, dont elle se compose, quelques notices appartiennent réellement à Delvenne. Il faut, pour être indulgent, se souvenir que c'est l'œuvre d'un modeste instituteur, se rappeler l'état des études en Belgique avant 1830 et enfin reconnaître que, malgré toutes ses imperfections, l'ouvrage n'a pas laissé d'être utile.

Ul. Capitaine a publié, sur des renseignements précis, une première et bonne notice sur Delvenne dans le tome XXI du *Bulletin du bibliophile belge*, pages 91-92.

H. Halbig.

**DELWARDE** (*Michel*), historien, vit le jour à Mons, en 1640, et mourut dans la même ville en 1721. Il embrassa la vie religieuse chez les Pères de l'Oratoire à Tirlemont et y fut promu au sacerdoce. Il parcourut sans incidents notables le cours de la vie monastique, et remplissait à sa mort, la charge de prévôt de l'Oratoire au pays wallon. Nous avons de lui une *Histoire générale du Hainaut*, en 6 volumes in-12, imprimée à Mons en 1718, qui obtint quelque succès.

J.-J. De Smet.

Piron, *Levensbeschryving*, p. 90 et suiv.

**DELYEN** (*Jacques-François*), ou DES-LYEN, peintre de portraits, d'histoire et de sujets mythologiques; né à Gand en 1684, mort à Paris le 3 mai 1761. Mariette lui donne à tort le prénom de Jean et fixe son décès au 3 mars 1761. Admis à la maîtrise dans la corporation des peintres, sculpteurs et verriers à Gand, en 1705, il fut immatriculé sous le nom de JACQUES DE LYN, puis DE LEYEN, DE LYEN, avec la qualifica-

tion de *fyn schilder*, expression flamande de sens équivalant, en français, à *peintre en fin*, qui était employée, à cette époque, dans le métier gantois, pour distinguer les peintres de tableaux des peintres décorateurs. Robert van Audenaerde, revenu de Rome en 1723, s'était fixé à Gand, sa ville natale, et Delyen, séduit par la manière pseudo-italienne de ce peintre-graveur, se mit à imiter son style et sa touche. Il réussit si complètement, que bientôt ses productions picturales, ses portraits, notamment, lui acquirent une réputation méritée, dans le pays et à l'étranger. Attiré en France par la perspective de grands avantages, il se rendit à Paris, et devint disciple de Largélière. En 1725 lui fut conféré le titre de membre de l'Académie royale de peinture, fondée en cette ville par l'illustre Le Brun, et le 6 juillet 1728, date et fait consignés dans le *Livre d'admission* de la corporation artistique de Gand, J.-Fr. Delyen fut nommé *peintre du roi de France*. Dès lors, fixé à Paris par sa charge, sa qualité d'académicien lui octroyait la liberté d'exercer et d'enseigner son art, sans être soumis au droit de maîtrise.

En 1746, Delyen exposa au Salon du Louvre de remarquables portraits, entre autres ceux d'un *haut magistrat*, d'un *abbé* et d'une *dame* représentée en *Hébé*. Ce fut à la peinture des portraits qu'il s'adonna de préférence, et avec succès. L'admirable burin de J.-G. Wille nous a transmis celui de *Nicolas-René Berryer*, président au grand conseil et lieutenant de police, à Paris. Dans l'*Hébé*, personnification de la *Jeunesse*, on retrouvait, à s'y méprendre, le faire et la palette de son premier maître Robert van Audenaerde. Delyen a copié plusieurs tableaux de peintres italiens, soit pendant son apprentissage, à Gand, soit plus tard encore, car en 1783 s'est vendue, avec la collection de Bourlier de Saint-Hilaire, une de ses copies, d'après Paul Véronèse : *Femme portant des reliques*; elle fut adjugée au prix de 963 livres. « Piqué de se voir dans l'oubli, et regardant cela comme une injustice, dit Mariette, il s'avisait de peindre un ta-

bleau où le public était représenté sous la figure d'un âne, qui, dans son atelier, s'érigait en juge de ses ouvrages. » Il voulait envoyer cette œuvre satirique à l'une des expositions, mais on le lui déconseilla. Toutefois, il la grava, ainsi qu'une autre composition où il s'est représenté « labourant le champ de la profession qu'il avait embrassée! » Ces deux gravures ne sont citées que par Mariette; elles sont probablement rarissimes.

Jacques-François Delyen ou Deslyens mourut presque octogénaire et travailla sans faiblir jusqu'à la fin de sa vie. Comment se fait-il qu'on ne connaisse pas un plus grand nombre de ses productions?

Edm. De Busscher.

Gault de Saint-Germain, *Les Trois Siècles de la peinture en France*, Paris, 1808. — Documents de la corporation artistique de Gand, *Archives communales*. — G.-H. Balkema, *Biographie des peintres flamands et hollandais*, Gand, 1844. — P.-J. Mariette, *Abecedario*, Paris, 1853-1860. — A. Siret, *Dict. des peintres de toutes les écoles*, 2<sup>e</sup> édition.

**DE MALTE** (*Herman-Fr.*), jurisconsulte, né à Liège en 1638, mort en 1703. Voir MALTE (*Herman-Fr.* DE).

**DE MALTE** (*Martin*), mathématicien, né à Liège. XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir MALTE (*Martin* DE).

**DE MAN** (*Arn.*), poète, médecin, helléniste, né à Gand. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir MANILIUS (*Arn.*).

**DE MAN** (*Corn.*), imprimeur, écrivain, né à Bruges. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir MANILIUS (*Corn.*).

**DE MAN** (*Guisl.*), imprimeur, poète, né à Gand. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir MANILIUS (*Guisl.*).

**DE MAN** (*Servais*), sculpteur, né à Gand. XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir MANILIUS (*Servais*).

**DEMANET** (*C.-A.-J.*), officier de génie, savant, etc., né à Namur le 5 juillet 1808, décédé en Marche-en-Pré près Sclayn, le 28 mai 1865.

Après une jeunesse active passée au service de sociétés minières, qui utilisèrent ses talents et son activité au développement de leurs exploitations, Demanet prit une part sérieuse à la révolution de 1830. En 1831, il reçut le brevet de sous-lieutenant au bataillon de sapeurs

mineurs et prit part aux travaux de défense d'Anvers, ce qui lui fournit l'occasion de montrer tout ce qu'on pouvait attendre de son patriotisme, de ses talents, de son énergie. En 1832, lorsque l'armée française entra en Belgique pour faire le siège de la citadelle d'Anvers, il fut attaché à l'état-major et reçut l'ordre de diriger les travaux d'occupation du fort de Sainte-Marie à Calloo où le général Sébastiani avait l'intention de s'établir. La conduite de Demanet lui mérita des éloges unanimes et lui valut aussi, en 1833, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. Nommé capitaine en 1835, il fut placé sous les ordres du colonel Dandelin à Namur, où il occupa avec succès ses loisirs à l'étude de la peinture. Les événements de 1839 rendirent à son existence l'activité dont, pendant quelques années, il avait dû se départir. En effet, le gouvernement lui confia le commandement du génie de la place d'Anvers, en remplacement du colonel Eyckholt; mais, lors de la signature du traité de paix avec la Hollande, il obtint l'autorisation de revenir à Namur. Il y succéda au colonel Dandelin en qualité de commandant de la place et conserva ce poste jusqu'en 1843, époque à laquelle on le chargea de donner, à l'école militaire, le cours de construction. Pendant son professorat, il fut successivement nommé major en 1844, lieutenant-colonel en 1847. Au moment où il obtenait ce dernier grade, une maladie de la gorge l'obligea à résigner ses fonctions de professeur et à ne s'occuper que de travaux de cabinet. Il entreprit alors la révision des règlements du corps du génie, et refondait la technique des conditions générales applicables aux travaux de construction, lorsque, en 1849, le département de la guerre le chargea de la direction supérieure des travaux au camp de Beverloo. Dans l'exécution de cette délicate mission, Demanet se distingua par des innovations intelligentes dont la réalisation obtint de flatteuses approbations. Le département de la guerre a fait graver un atlas sur les dessins exécutés à cette occasion par l'habile constructeur.

En 1852 Demanet obtint un congé illimité, sans solde, avec le grade de lieutenant-colonel honoraire; il se livra dès lors à l'industrie et on le vit prendre une part active à plusieurs grandes entreprises de cette époque. Il fut nommé membre du jury de l'exposition de Londres, et il construisit le chemin de fer de Charleroi à Louvain ainsi que celui de Pepinster à Spa. De puissantes sociétés, telles que celles de Couillet, de Membach, de divers chemins de fer, le choisirent pour administrateur. Le gouvernement le désigna pour faire partie d'un grand nombre de commissions officielles et, afin d'ajouter encore à ce mouvement excessif de ses forces vitales, on le vit en même temps se livrer, avec ardeur, à la peinture et à la poésie. En 1855, il fut nommé correspondant de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique; il en avait été un des lauréats en 1847 pour un *Mémoire sur l'architecture des églises*, et il devint membre effectif, en 1863. Dans le cours de la même année, il fut promu au grade d'officier de l'ordre de Léopold. Un an avant sa mort, fatigué et toujours malade de la gorge, il se retira à Sclayn, il y mit en ordre ses œuvres de toute nature jusqu'au jour où cette carrière si pleine, si féconde et si utile s'éteignit dans la souffrance et dans la résignation.

La liste des ouvrages de Demanet a été publiée dans l'Annuaire académique de 1868, à la suite d'une notice biographique (avec portrait) d'où nous avons extrait ce qui précède. Parmi ses œuvres il faut citer spécialement le *Cours de construction*, qui eut plusieurs éditions et qui obtint dans le monde scientifique une vogue légitime.

Ad. Siret.

**DEMANET (Guillaume)**, chirurgien, né à Gand, le 30 juillet 1747, y décédé le 15 septembre 1831. Après avoir été à Paris fréquenter les hôpitaux et suivre les leçons cliniques des célébrités de son temps, il revint dans sa patrie à l'âge de vingt-trois ans et prêta serment, devant le *Collegium medicum*, comme chirurgien en 1771 et comme accoucheur

en 1773. Pendant son séjour à Paris, il s'était spécialement occupé de la lithotomie, opération délicate, pour la pratique de laquelle il fallait alors une autorisation spéciale. En 1778, il fut nommé lithotomiste de la ville de Gand, plus tard de la ville et du franc de Bruges, puis de la châtellenie d'Ypres. Son habileté et ses succès lui firent obtenir une pension du gouvernement. Il fut un des premiers à favoriser, quoique avec réserve, l'introduction de l'inoculation de la variole. Bientôt après il importa la vaccine (1800) et il prôna partout la découverte salutaire de Jenner. Il contribua beaucoup à la création d'un comité, dont il fut président, et qui fut chargé de propager cette opération et de vacciner gratuitement les indigents.

G. Dewaquet.

Kluyckens, *Hommes célèbres*.

**DE MARLIER** (*Pierre*), sculpteur à Audenarde, qui vivait dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il exécuta un jubé pour l'église du village de Maeter, et, dans la suite, un autre sur le même plan pour Beveren lez-Audenarde. L'exécution de ces œuvres est fort bonne; les bas-reliefs dont elles sont ornées, d'un dessin fort correct, témoignent du talent de l'artiste.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen* (byvoegsel).

**DEMARNE** (*Jean-Louis*), peintre, né à Brunelles en 1744, mort en 1829. Voir **MARNE** (*Jean-Louis DE*).

**DEMARTEAU** (*Gilles*), graveur, né à Liège, vers 1722, mort en 1778. Voir **MARTEAU** (*Gilles DE*).

**DEMARTEAU** (*Gilles-Antoine*), graveur, né à Liège, en 1750, mort en 1806. Voir **MARTEAU** (*Gilles-Antoine DE*).

**DE MEESTER** (*André*), en latin DEMETRIUS ANTVERPIANUS et quelques fois MEESTERUS, historien et théologien protestant, né à Anvers dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mort à Dordrecht en 1611. Ce n'est point en 1568, mais beaucoup plus probablement en 1578, qu'après une longue absence il vint s'établir à Anvers en qualité de pasteur réformé. Quand cette ville rentra en

1585 sous la domination espagnole, il fut obligé de reprendre le chemin de l'exil. Il se rendit à Francfort-sur-le-Mein, dont sa femme, Marie de Bert, était originaire, dans l'intention d'y rétablir l'église réformée. Pendant neuf années il y lutta contre l'intolérance des Ubiquitaires. Quand les derniers membres de son troupeau se furent retirés dans le comté voisin de Hanau, dont le souverain leur offrait de grands avantages, il accepta l'offre d'une chaire à Dordrecht. Au bout de quatorze ans les infirmités de l'âge vinrent l'obliger à prendre sa retraite.

Son livre *de la Grandeur et de la Décadence des Grecs* (der Grieken opganck en onderganck) fit sa réputation littéraire. Écrit en flamand, et publié pour la première fois à Dordrecht en 1599, il fut bientôt après traduit en latin et en français. On lui doit également une traduction flamande de l'*Histoire d'Italie* de 1494 à 1526, de François Guichardin. Son fils Daniel, né à Anvers en 1580, lui succéda dans son emploi de pasteur à Dordrecht.

C.-A. Rahlenbeek.

Schoel, *Kerkelyck Dordrecht*, I, 239-289, II, 761. — H.-G. Janssen, *De Kerkhervorming in Vlaenderen*, I, 69-70, II, 316. — Glasius, *Godgeleerd Nederland*, I, 334.

**DE MERSEMAN** (*Jacques-Olivier-Marie*), médecin et historien archéologue, né à Bruges le 6 avril 1805, mort en cette ville le 19 avril 1853. Son père (*Jacques-Pierre-Marie*) fut pendant plusieurs années pharmacien à Dunkerque, puis à Bruges, où, jusqu'en 1814, il a été membre et secrétaire du jury médical du département de la Lys. Il composa un *Cours de chimie pharmaceutique*, pour les élèves qui fréquentaient son laboratoire et qu'il préparait aux examens à subir. Marié, en premières noces, avec Anne De Busscher, père de trois enfants et déjà parvenu à l'âge de trente-six ans, il se décida à partir pour Paris et à y suivre les cours médicaux de l'université. Le 19 avril 1819 il y fut reçu docteur, et, afin de pouvoir pratiquer en Belgique, il se soumit aux épreuves du doctorat à l'université de Gand; le 26 avril 1820, il en obtint le



diplôme, après la défense de sa *Thèse sur le scorbut*. Il décéda à Bruges le 19 septembre 1839, membre de la commission médicale de la Flandre occidentale. Toujours plein de commisération pour les classes pauvres, son dévouement et son abnégation lui méritèrent, lors de l'épidémie de 1832, la médaille décrétée par le roi Léopold Ier.

JACQUES-OLIVIER-MARIE DE MERSSEMAN, après avoir fait ses humanités à l'athénée de Bruges, suivit avec succès les cours médicaux à l'université de Gand. Il y préluda aux examens du doctorat en remportant, au concours de 1828, la palme académique par une *Dissertation médico-légale sur les plaies de poitrine*. Ayant terminé ses études, il obtint en 1829 le diplôme de docteur en médecine. La thèse qu'il eut à défendre avait pour sujet la *Physiologie des mouvements du cœur et de la circulation du sang, dans leurs rapports avec le système nerveux cérébro-spinal*. Ses premiers écrits, remarquables d'érudition, se distinguaient aussi par la solidité de l'argumentation. Il se rendit alors à Paris aux cours universitaires; accueilli et dirigé par un savant praticien, le docteur Milne-Edwards, il assista avec fruit aux leçons de clinique dans l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Il visita ensuite quelques écoles étrangères, puis revint à Bruges, où il ne tarda pas à acquérir une nombreuse clientèle, qui s'augmenta encore, en 1839, par le décès de son père. En 1833, il fut nommé membre de la commission médicale de la province, et, en 1834, un arrêté royal l'appela aux fonctions de secrétaire, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. En 1838, il coopéra activement à la réorganisation de la *Société médico-chirurgicale de Bruges*, et prit part aux travaux de cette institution.

L'Académie royale de médecine de Belgique, à sa création en 1842, l'admit parmi les associés de la Compagnie; plus tard il y fut élu membre titulaire. Il en devint dès lors un des plus zélés et prit une part active à d'importantes discussions médicales. De nombreux travaux établirent sa réputation d'écri-

vain, d'annaliste et de savant praticien. « En physiologie et en anatomie philosophique, dit le Dr De Meyer, les difficiles problèmes de la génération et de l'évolution des êtres organisés s'éclaircissaient sous sa plume; témoin les intéressantes pages de l'*Organogénie*, publiées dans la REVUE NATIONALE. » Doué d'une aptitude spéciale pour les recherches historiques, il entreprit, à la demande de l'Académie de médecine, de dresser le *Tableau des grandes épidémies du moyen âge*. Il n'a pu achever ce vaste et laborieux aperçu; les premiers siècles seuls ont été parcourus. Le bulletin académique a reproduit le discours qu'il prononça dans la séance solennelle de septembre 1849, et dans lequel il esquissa, en partie, l'histoire des épidémies qui ont ravagé la Belgique. C'était le résumé de ses investigations, pour la période qui s'étend depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. En 1840, il avait publié dans les *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, à Bruges, l'éloge de Jean Palfyn, l'inventeur du forceps, et il écrivit pour l'*Album des Belges célèbres*, publié par Chabannes, des notices biographiques sur André Vésale et sur Jean Palfyn. Cette dernière notice fut imprimée aussi à Bruges, en 1844, in-4<sup>o</sup>, et ornée d'un portrait de Palfyn, de la reproduction de son mausolée, à Gand (Eglise de Saint-Jacques), et du fac-simile d'une requête, que l'auteur croyait être un autographe du savant chirurgien, mais qui est de la main de son agent sollicitateur.

Dans les *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, Jacques De Mersseman publia encore : 1<sup>o</sup> une *Étude sur Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut* (1840-1841), puis en édition à part, in-8<sup>o</sup>, Bruges 1841; 2<sup>o</sup> l'*Examen critique de l'histoire de Jeanne de Constantinople* par Edward Le Glay; 3<sup>o</sup> une *Notice sur la cheminée sculptée de la salle d'audience des magistrats du Franc de Bruges*, 1845, rapport sur la restauration de ce monument du XVII<sup>e</sup> siècle; 4<sup>o</sup> *Étienne Geof-*

*froy de Saint-Hilaire, son caractère, ses découvertes*; éloge de ce savant zoologiste, mort à Paris en 1844, et appréciation raisonnée de ses travaux. Bruges 1845.

Pendant sa jeunesse De Mersseman se livrait volontiers à la poésie, et sa nature aimante le portait par prédilection vers le genre sentimental : l'*Ange* (légende), l'*Enfant*, etc. Ces productions poétiques, ainsi que des pièces consacrées à célébrer des fêtes de famille, sont restées inédites. La culture de son esprit était très-variée; il possédait des connaissances scientifiques qu'il n'est pas souvent donné aux médecins d'acquérir. De 1843 à 1847 il collabora activement, avec MM. Octave Delepierre, les abbés C. Carton et F. Van de Putte, à la rédaction de la *BIOGRAPHIE DES HOMMES REMARQUABLES DE LA FLANDRE OCCIDENTALE*, 4 vol. in-80. Dans les trois premiers volumes, il a signé de ses initiales près de cent articles, parmi lesquels on peut citer les notices écrites sur les *Frères et sœur Van Eyck* (Hubert, Jean et Marguerite), sur *Jean Palffy*, sur *Vredius* (Olivier de Wree), sur *Philippe de Commines*, sur *François Rapaert*, sur *Corneille van Baesdorp*, sur *Vulcanius* (Bonaventure De Smet), sur *Lancelot Blondeel*, sur *Fr. Gomarus*, etc.

En 1845, lors de l'institution des agrégés près des universités de l'Etat, il fut honoré de ce titre dans la faculté médicale de l'université de Gand; en 1849, pour son dévouement durant l'épidémie cholérique, à Bruges, élevé au grade de chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique; en 1850, nommé membre du bureau d'administration de l'athénée royal et de l'école moyenne, à Bruges; en 1852, appelé aux fonctions de médecin de l'hôpital civil. C'est dans l'exercice assidu et dévoué de ses devoirs qu'il contracta le germe de la maladie qui l'enleva dans toute la force de l'âge. Il fut victime du zèle qu'il déploya auprès des malheureux atteints de l'affection typhoïde, le terrible fléau qu'il s'était imposé la mission d'étudier dans toutes ses phases; qu'il discuta

à plusieurs reprises, dans l'Académie de médecine, avec talent et autorité, en observateur et en praticien. Il fut généralement regretté et ses amis lui élevèrent un monument funèbre dans le cimetière de Bruges. Uni, en 1848, à dame Florentine Muscar, veuve Roussel, il ne laissa point de postérité.

Edm. De Buscher.

De Meyer, *Analectes médicaux et Discours nécrologique*. — Académie royale de médecine de Belgique, *Bulletins et Exposé des travaux de la Compagnie de 1841 à 1866*. — Renseignements particuliers.

**DE MESEMAGRE** (*Joseph - Henri-Louis*), vicomte de Lardinois-de-Ville, feld-maréchal lieutenant, né en 1770 à Woluwe-Saint-Pierre dans le Brabant, mort à Bruxelles en décembre 1846. De Mesemacre appartenait à une ancienne famille, établie en Belgique depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et qui comptait, parmi ses membres, un grand nombre de personnages distingués et surtout de vaillants soldats. Son père, Philippe-Joseph-Bernard, était directeur-adjoint des états de Brabant au quartier de Louvain; sa mère, la vicomtesse Adrienne-Caroline-Wilhelmine de Lardinois-de-Ville était cette femme remarquable que l'empereur d'Autriche François II présenta un jour aux personnages qui l'entouraient en disant : *Messieurs, voici la mère des braves*.

Joseph De Mesemacre, après avoir fait ses études à l'université de Louvain, accompagna ses parents qui, à l'époque de la révolution française, cherchèrent un refuge dans la ville de Maestricht, où s'était réunie une partie de l'émigration française; mais tourmenté du désir de se distinguer à l'égal de ses frères, qui servaient dans les armées autrichiennes, il partit seul la nuit et gagna à pied, à travers mille dangers, la forteresse de Luxembourg, où il s'engagea comme simple volontaire dans le régiment wallon de *Murray* (1<sup>er</sup> avril 1790). Il n'attendit pas longtemps l'occasion de donner des preuves de valeur. Sa belle conduite à la bataille de Jemmapes (6 novembre 1792) lui valut un brevet de sous-lieutenant. On raconte que peu de jours avant la bataille de Neerwinden

(18 mars 1793) sa mère s'étant rendue au quartier-général de l'archiduc Charles, lui demanda d'admettre son jeune fils Joseph dans le régiment de Latour, en remplacement d'un autre de ses fils mort héroïquement, quelques jours avant, à la bataille d'Aldenhoven.

Joseph De Mesemacre s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de feld-maréchal lieutenant, et fit presque toutes les campagnes qui remplirent la fin du dernier siècle et le commencement du XIX<sup>e</sup>. A la fameuse journée d'Essling (22 mai 1809) où son régiment (celui de Czartorisky) se couvrit de gloire, le major De Mesemacre se distingua tellement par sa présence d'esprit, son sang-froid, son intrépidité, que l'archiduc Charles, généralissime des armées autrichiennes, lui en témoigna sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs et en présence de tout le régiment. Lors de l'envahissement de la France par les troupes alliées, De Mesemacre occupa, avec le régiment dont il était colonel, la ville de Mulhouse, où il exerça jusqu'en 1818 les fonctions de gouverneur. Non-seulement il déploya dans ces fonctions délicates la qualité d'un administrateur habile, mais il sut si heureusement mitiger, par sa bienveillance et sa douceur, les devoirs souvent rigoureux de sa position, que les habitants lui témoignèrent leur reconnaissance en lui décernant une épée enrichie de brillants. Le 7 janvier 1823, Joseph De Mesemacre fut élevé au généralat. Lors du conflit qui éclata, en 1826, entre la Russie et la Porte sur la question des principautés, le général De Mesemacre fut chargé, en qualité de commissaire du gouvernement autrichien, de suivre la marche des événements qui se passaient en Orient. Le bulletin qu'il adressa à son gouvernement peu de temps après la prise de Varna par les Russes, renferme quelques détails qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire. On y lit entre autres *que la poudre d'or a plus contribué à la prise de cette forteresse que celle du canon.*

De Mesemacre fut élevé à la dignité de feld-maréchal lieutenant le 25 août

1832 et admis à la retraite le 31 mai 1835.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre à Vienne. — Papiers de famille. — *Observateur* du 18 décembre 1846. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux pendant les guerres de la révolution française.*

**DEMESTE (Jean)**, médecin, né à Liège en 1745 et mort le 20 août 1783. Il apprit, sous la direction de son père, les principes de l'anatomie et de la chirurgie, suivit ensuite les cours de médecine et de botanique à Louvain, alla se perfectionner à Rome, puis à Reims, où il se fit recevoir docteur le 9 juillet 1777. Demeste, qui s'était établi dans sa ville natale, mit dans l'exercice de sa profession un désintéressement et un dévouement qui méritent les plus grands éloges. Il fut l'un des membres fondateurs de la société d'Emulation de Liège; la société royale de médecine de Paris et plusieurs autres académies le mirent au nombre de leurs correspondants. Le 12 février 1783, il devint, en remplacement de son père, chirurgien-major des troupes du prince-évêque de Liège. Patient, studieux, il s'était formé à grands frais un assez beau cabinet d'histoire naturelle. La chimie était son occupation favorite; mais elle lui suggéra parfois des idées bizarres et des opinions paradoxales. Il publia un ouvrage qui fit quelque bruit lors de son apparition, et fut attaqué et défendu par des hommes éminents. On ne peut s'empêcher d'y reconnaître un grand fond de savoir et le résultat d'une multitude d'expériences. Il porte pour titre : *Lettres au docteur Bernard sur la chymie, la docimastie, la cristallographie, la lithologie, la minéralogie et la physique en général.* Paris, Didot, 1779, 2 volumes in-12. Traduit en allemand, Saint-Petersbourg et Leipzig, 1784, in-8o. On y trouve, dit De Feller (*Journal historique et littéraire*) « beaucoup de recherches, une grande lecture des ouvrages de physique et de chymie, des expériences et des faits curieux en grand nombre et surtout une utile application des procédés chimiques à la médecine . . . ; mais il paraît que l'auteur se précipite quelques fois à

« regarder comme des principes des assertions qui n'ont pas pris encore » assez de la consistance. » Demeste, dans ces *Lettres*, s'étend longuement sur la substance vitreuse que l'on retire des os calcinés. C'est probablement pour rendre hommage à cette découverte que, quelques jours après sa mort, ses os réduits en verre furent coulés sous la forme d'une petite urne que l'on a vue longtemps à Paris, dans le cabinet de Robertson, son ami et son compatriote. Aujourd'hui elle est conservée dans les collections d'un grand seigneur russe. — 2<sup>o</sup> *Mémoire sur les pyrites martiales, leurs décompositions spontanées et les résultats de cette décomposition*. Liège, 1779, in-4<sup>o</sup>. Reproduit dans l'*Esprit des journaux*, août 1779. — 3<sup>o</sup> *Mémoire sur la formation des montagnes sableuses*. On ignore s'il a été publié. — 4<sup>o</sup> *Traité des Glandes* Demeste avait l'intention de publier ce travail à la suite de ses *Lettres au docteur Bernard*; mais il en adressa le manuscrit à l'Académie de Mayence, par l'intermédiaire de Romé de l'Isle. — 5<sup>o</sup> *Dissertation physique sur le cerveau*. Il achevait cette dissertation, quand la mort le surprit.

Aug. Vander Meersch.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 482. — *Biographie universelle*, éditée par Michaud. — *Biographie générale*, éditée par Didot. — *Biographie médicale*. — Ul. Capitaine, *Biographie liégeoise*, p. 141.

**DE METSER** (*Guillaume*), poète flamand, né Oirschot, Brabant septentrional, vers 1613; mort à Leefdael le 13 avril 1683. Après avoir achevé son cours de philosophie, il embrassa l'état ecclésiastique, étudia la théologie à l'université de Louvain et s'y fit remarquer par une érudition peu commune. Le 14 mars 1641, De Metsier devint assistant (*deservitor*) du curé de Leefdael, village situé à deux lieues de Louvain. L'année suivante, il fut nommé curé de la même commune, charge qu'il remplit pendant quarante-deux ans, à l'entière satisfaction de ses paroissiens. De Metsier avait un talent réel pour la poésie flamande et y consacra tous ses loisirs. Il composa des hymnes religieux

et des chansons pieuses, qui eurent une grande vogue au XVII<sup>e</sup> siècle et qui furent même réimprimés au siècle suivant. Nous connaissons du curé de Leefdael les publications suivantes :

1<sup>o</sup> *Verheffingh ende vylstortingh der herten tot Godt op verscheide Psalmen van David*. Loven, 1682, in-8<sup>o</sup> de 68 pages; réimprimé à Bruges en 1765, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Lofzangen ter eere van 't Alderheyligste Sacrament ende van Onze Lieve Vrouwe door G. M. p. l.*, Loven, 1682, in-12<sup>o</sup> et in-8<sup>o</sup>, de 23 pages; réimprimé à Bruges en 1765, in-8<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Regels van de Broederschap van het Hoogweerdig H. Sacrament*. Loven, 1682, in-12. — 4<sup>o</sup> *Den Vermaerden Om-ganck der stadt Loven*. Loven, 1681, in-4<sup>o</sup> de 25 pages. Cet opuscule contient la description de la promenade historique, qui avait autrefois lieu à Louvain, le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre de chaque année et qui jouissait d'une grande réputation.

Ed. van Even.

*Archives de l'église de Leefdael*. — *Archives de l'ancienne université de Louvain*. — *Eendracht*, 1857, n<sup>os</sup> 23 et 24; id., 1862, n<sup>o</sup> 15

**DE MEULEMEESTER** (*Joseph-Charles*), calligraphe, dessinateur, peintre à l'aquarelle et graveur à l'eau-forte et au burin, né à Bruges, le 23 avril 1771, mort à Anvers, le 5 novembre 1836. De parents d'humble condition, il fut placé, en 1782, à l'école Bogaerde. Dès son entrée dans cette institution d'instruction gratuite, il se distingua par une intelligence précoce et d'heureuses aptitudes artistiques. L'école Bogaerde disposant de quelques places d'externes au collège des PP. Augustins, à Bruges, y envoyait ses meilleurs élèves : De Meulemeester obtint et justifia cette faveur. Il suivit les cours jusqu'en poésie, puis, en 1786, son père le mit en apprentissage chez un orfèvre-ciseleur, et lui fit fréquenter les leçons de dessin à l'Académie des beaux-arts. C'est là que se déclara sa véritable vocation : ses progrès furent si rapides, qu'il y remporta successivement les premiers prix, en même temps qu'il reçut la médaille de la *belle-écriture* à l'école Bogaerde. En 1797 l'Académie lui décerna, au

concours final, le second prix du *modèle vivant*. Joseph Odevaere, son compatriote, son émule et plus tard lauréat en peinture de l'école de France, à Rome, lui disputa victorieusement le premier prix. Dans l'entre-temps, De Meulemeester avait accompli ses années d'apprentissage; il avait appris les éléments de l'art de l'orfèvrerie, tout en s'appliquant au maniement du burin, pour lequel il se sentait une passion irrésistible. Calligraphe de première force, il transcrivit, à cette époque, sur une rondelle de papier de la surface d'un franc, le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo*, d'une écriture très-nette et lisible... à la loupe. Depuis la mort de son père, J.-B. De Meulemeester, décédé en 1793, après avoir été marié quatre fois, et avoir procréé sept enfants, Joseph-Charles De Meulemeester, issu de la deuxième union, avec Marie-Catherine van Hollebeke, était venu en aide à ses frères et sœurs, en gravant des cartes d'adresses, des cachets, des vignettes d'imprimerie, des images, des cartes géographiques. Bientôt il s'adonna exclusivement à la gravure en taille-douce, et, par le conseil d'un des directeurs de l'académie de Bruges, il partit pour Paris (octobre 1797), muni de lettres de recommandation pour le graveur Basan, pour le bibliographe De Bure et pour le peintre brugeois Suvée, depuis 1792 directeur de l'école française à Rome. Ces protecteurs intéressèrent au jeune artiste l'habile graveur Bervic, qui le prit en affection et le logea près de lui, au Louvre. A la vue de ses essais et d'une copie de la tête du *Brisacier* de Masson, ce portrait si renommé, il entrevit pour son élève le plus bel avenir, et dirigea avec sollicitude ce talent naissant. De Meulemeester fut admis parmi les élèves de l'école centrale de dessin, à Paris, et, dès 1800, y reçut la médaille d'or, au concours du *modèle vivant*, l'emportant sur plus de cent cinquante concurrents.

Après trois années d'application pratique, il fit paraître sa première planche en taille-douce, le buste du *Prophète Siméon*, d'après Suvée, gravure qui

offrait de remarquables prémices de style et de burin. Les artistes et les connaisseurs y saluèrent un nouveau Bervic. Dès lors, De Meulemeester promettait d'acquérir la régularité, le brillant et la finesse de burin du maître français, avec l'avantage de reproduire plus exactement le caractère et la touche du peintre. David ne voulut point être gravé par Bervic. « Je sais, lui disait-il, que vous produirez une planche admirablement burinée, mais ce ne sera ni mon style, ni mon pinceau. » Ce sentiment était cependant trop absolu : la *Déjanire*, de Guido Reni, et l'*Education d'Achille*, de Regnault, lui donnèrent un éclatant démenti. Le *Siméon* ayant fait sensation, la calcographie du musée autorisa De Meulemeester à dessiner un des tableaux de la galerie du Louvre, et lui en commanda ensuite la gravure. Le choix de l'artiste s'était arrêté sur la *Vierge-Mère allaitant l'Enfant Jésus*, suave peinture d'André Solario (*El Gobbo*), de Milan. Cette planche, in-folio, fut terminée en 1803, au prix, peu rémunérateur, de deux mille francs. En 1804, l'Institut des beaux-arts ouvrit son grand concours de gravure (prix de Rome), et Bervic engagea son élève à y participer, lui prédisant un succès assuré. De Meulemeester grava donc son *Archer* (Achille), qu'il ne publia qu'à Rome, en 1807, ayant, par suite d'intrigues et malgré les vives instances de son maître, refusé de l'envoyer au concours. Cette figure académique, d'un dessin pur et correct, d'un burin libre et net, reflétait au plus haut degré les qualités de l'enseignement de Clément Bervic. Aussi, pour montrer à ses rivaux qu'il n'avait point eu à les craindre, il exposa au Salon de 1804 sa *Vierge de Solario*, une œuvre charmante, qui le plaça d'emblée au rang des bons graveurs modernes. Dans cette circonstance, il donna une première preuve de la susceptibilité d'artiste, de la ténacité de résolution, de la méfiance de ses contemporains, qui, plusieurs fois dans son existence, mirent obstacle à son avenir et à sa fortune. La même année, il entreprit la

gravure d'une madone, de Suvée, la *Vierge-Mère endormant l'Enfant Jésus*, dite la *Vierge aux Anges*. Cette planche, destinée à servir de pendant à la *Vierge de Solario*, ne fut jamais terminée. Le cuivre inachevé fut vendu, à Bruges, après la mort de l'artiste. En 1806, il fit paraître une *Sainte Cécile*, en buste, d'après le tableau de Raphaël Sanzio, au musée de France. Elle est de format in-4<sup>o</sup>, comme le *Siméon*.

A la fin de 1806, De Meulemeester partit pour Rome, où il arriva le 19 janvier suivant. Il fut accueilli comme un fils par le directeur de l'Académie de France, qui l'admit à la Villa Médicis. Suvée ne put guider son compatriote inexpérimenté que dans ses premières études des chefs-d'œuvre romains, car il mourut presque subitement, le 9 février 1807. On lui éleva un modeste mausolée, avec son buste, au Panthéon, et ce monument funéraire fut reproduit en gravure par De Meulemeester, comme un pieux souvenir. La planche est de format in-fol. Le décès du directeur de l'École de France eut sur la destinée de l'artiste graveur une influence décisive. Enthousiasmé des peintures du Vatican, il s'était mis à copier, à l'aquarelle, une des plus belles fresques de Raphaël, représentant *Moïse sauvé des eaux du Nil*; il voulait emporter ce témoignage de son séjour dans la cité papale. Mais, bientôt, il conçut le projet de copier ainsi, et de graver en taille-douce, les *Cinquante-deux* épisodes bibliques qui ornent les voûtes de la galerie dite LES LOGES DE RAPHAËL. Si le directeur Suvée eût vécu, il se fût joint aux peintres brugeois Ducq et Odevaere, au sculpteur Calloigne et à d'autres amis du jeune enthousiaste, qui tentèrent de le détourner de cette vaste entreprise, dont l'exécution devait enrayer pour bien longtemps, sinon pour toujours, le développement de son talent et la réalisation des plus glorieuses promesses. Rien n'y fit : De Meulemeester, tout entier à son idée, se rendait chaque jour au palais pontifical et s'y livrait avec ardeur et admiration à l'étude approfondie de la « *Bible de Raphaël* »

Il fallait se sentir doué d'un courage à l'épreuve des désillusions, des mécomptes, et être aussi bon dessinateur qu'il l'était, pour oser s'attaquer à ces fresques célèbres, en partie détériorées par la vétusté et l'humidité; pour songer à les reproduire seul, à l'aquarelle et en gravure. Il n'hésita point. Muni de l'autorisation du pape Pie VII, qui lui octroya même un logement au Vatican, il se mit à l'œuvre, perché sur une échelle de vingt-cinq pieds de hauteur. Quelles difficultés ne rencontra-t-il pas? Il lui fallut souvent des journées entières pour rétablir les contours ou l'expression des figures, pour retrouver les couleurs ou les teintes primitives. Aussi, sa tâche n'avança-t-elle qu'avec une désespérante lenteur. Quand il fut au bout de ses ressources pécuniaires, il s'adressa au gouvernement français, et en obtint quatre années de demi-pension à l'École de France, en récompense des services rendus à l'Institution, où il avait rempli, gratuitement, les fonctions de secrétaire et de corégent, durant l'intérim de la direction.

Lorsqu'il n'eut plus la demi-pension accordée, il fut réduit à vivre de ses minimes épargnes, du produit de leçons de dessin données dans d'opulentes familles étrangères, à Rome, et de la publication de quelques gravures, ce qui retardait encore l'exécution de son *Œuvre biblique*. Il s'imposait les plus dures privations, plutôt que de l'abandonner. Son enthousiasme pour le maître dont il copiait si fidèlement les sublimes conceptions, et cette avidité de renommée artistique qui furent les mobiles de sa laborieuse carrière, le soutenaient au milieu des entraves presque insurmontables qui surgissaient à chaque pas. Et pourtant, en dépit de tous les obstacles, malgré sa constante pénurie et un labeur assujettissant, le tenace artiste estimait comme les plus heureuses de sa vie les longues années qu'il employa à dessiner ces fresques du Vatican. D'abord, tout en enrichissant son portefeuille d'aquarelles raphaëlesques, il s'efforça de ne pas négliger la pratique du burin, à laquelle, tôt ou tard,

il devait revenir. En 1808, il grava pour la GALERIE DE FLORENCE, ce magnifique recueil, publié par le graveur Masquelier et que les plus habiles burinistes de l'époque illustrèrent de leurs œuvres, le portrait de *Pierre-Paul Rubens*, d'après l'original du maître flamand. Ce portrait fut reproduit avec talent et vérité. Il avait aussi accepté d'exécuter un portrait du *Titien*, mais, plus tard, il y renonça. En 1809, il fit paraître l'*Amour triomphant*, d'après le Dominiquin (Domenico Zampieri), in-fol. ; puis l'*Heureuse Mère* et le portrait de *Michel-Ange Buonarrotti*, à l'eau-forte, en ovale, format in-4o. Précédemment, il avait aussi gravé de cette manière, pour la collection du musée de Paris, l'*Amazone*, d'après l'antique et le dessin de Granger. Cette planche, pendant de son *Achille*, fut, comme l'*Heureuse Mère*, seulement terminée au burin. La gravure n'occupa plus, ensuite, que ses loisirs forcés ; il se consacrait uniquement à l'entreprise qu'il brûlait de mener à bonne fin. On cite de cette dernière période le portrait in-8o de *John Hall* et sept figures symboliques, d'après Raphaël Sanzio, parmi lesquelles *Apollon* et *Diane*.

Il n'était arrivé qu'à la moitié de sa tâche, lorsque, par ordre du roi Murat, on retira son échelle de la galerie des *Loges*. Désespéré de ce contre-temps, voyant ses démarches et ses supplications inutiles, il s'adressa à la reine de Naples, Caroline Bonaparte, de passage à Rome, et lui fit remettre une requête en trois couplets. L'originalité du moyen en assura le succès : la *Chanson-placet* fut chantée à la princesse par l'architecte Mazois, qui dirigea pendant plusieurs années les fouilles de *Pompéi* et d'*Herculanium*, sur lesquelles il a publié un ouvrage très-estimé. La reine s'intéressa à l'artiste brugeois, dont chacun admirait la courageuse persévérance, et son échelle fut remplacée. A quoi tiennent, parfois, les destinées humaines ! Sans la présentation de cette supplique inusitée, devenue légendaire dans la Rome artistique, De Meulemeester n'eût, peut-être, jamais complété sa *Collection*

*des Loges*. Et quel changement cet insuccès n'eût-il point apporté dans son existence, à sa fortune et à sa renommée ? Enfin, après avoir passé dix ans à copier les compositions bibliques et deux ans encore à la révision minutieuse de ses aquarelles, il accepta les propositions de roi Guillaume Ier des Pays-Bas, et consentit à aller occuper la place de professeur de gravure à l'Académie royale des beaux-arts, à Anvers. Possesseur d'un portefeuille inestimable, d'une œuvre unique, que jamais artiste n'avait osé entreprendre, avant lui, dans d'aussi vastes dimensions, il n'était guère qu'au tiers de son entreprise : il lui restait à en effectuer la double publication par la gravure et à la gouache. Le 25 août 1819, le pape Pie VII, qui maintes fois était venu voir travailler De Meulemeester aux *Loges*, le reçut en audience de congé. Il lui avait accordé, dès le 12 juillet 1817, le privilège exclusif de reproduire les fresques bibliques, et cette concession fut affichée à Rome, en septembre 1819, avec la signature du cardinal Pacca, camerlingue du sacré collège. L'artiste quitta la ville Eternelle le 2 octobre, pour rentrer dans sa patrie. Il voyagea le plus souvent à pied, parcourant chaque jour une distance de douze à quinze lieues. Mais, avant de s'éloigner définitivement de l'Italie, il voulut revoir Naples ; ce fut son dernier pèlerinage d'artiste. Le 20 janvier 1820, il arriva à Bruges, sa ville natale, après vingt-deux années d'absence. A Bruxelles, il fut accueilli avec distinction par le roi et la reine des Pays-Bas, qui furent aussi surpris qu'enthousiasmés de ses aquarelles, qui déjà jouissaient d'une brillante réputation. Le 19 juillet 1820, fut signée sa nomination de professeur à l'Académie d'Anvers. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1826 et fit d'excellents élèves, parmi lesquels il faut citer son suppléant, et plus tard son successeur, Erin Corr.

Dans les Pays-Bas, comme en Italie, puis en France, en Angleterre et en Allemagne, le portefeuille de De Meulemeester excita l'admiration ; aussi la

publication se présenta-t-elle sous les meilleurs auspices. La plupart des souverains souscrivirent à l'œuvre coloriée ou gravée. En 1823, il fit à Londres une exhibition publique de ses aquarelles. A cette occasion, il dessina sur pierre lithographique un portrait de Raphaël Sanzio, devenu très-rare, rehaussé au pinceau ; il porte l'inscription : *Raffaello Sanzio d'Urbino*. Pendant cette exposition, De Meulemeester fut assailli de tant et de si avantageuses propositions de vente, de participation à la publication, d'association, que son inexpérience de ce monde spéculateur et sa défiance naturelle s'en alarmèrent. Il crut que son portefeuille, assuré cependant pour six mille livres sterling (fr. 150,000), était en danger, et cessa l'exhibition avant la date fixée. En 1825 parut le premier cahier des LOGES DE RAPHAËL, en gravure et en couleur, avec texte explicatif. Ce cahier contenait : le *Débrouillement du chaos*, l'*Apparition du monde*, *Moïse sauvé des eaux du Nil*, *Moïse au buisson ardent*. Les planches étaient fort belles, et les fresques très-exactement rendues. De Meulemeester avait adopté une manière de graver toute différente de celle qu'il avait pratiquée jusqu'alors. Ce procédé, obtenu par l'alliance de l'eau-forte et du burin, était à la fois large, souple et d'une grande pureté ; il tenait de la pratique de Bervic et du style de Schelte de Bolswert, le graveur des œuvres de Rubens. Reproduisant avec vérité le *faire* des peintures murales de Raphaël et de ses élèves, il offrait, en outre, l'avantage de la célérité dans l'exécution. Les eaux-fortes en avaient été exécutées à Rome, par Testa et Gmelin.

Les devoirs de son professorat, à Anvers, entravant ses travaux de gravure, il sollicita et obtint du roi Guillaume un congé illimité, avec traitement, pour aller se fixer à Paris, et s'y adonner exclusivement à son entreprise. A Paris, comme à Londres, les propositions les plus séduisantes lui furent présentées, soit pour l'achat de ses copies, soit pour coopérer à leur publication. Ce fut en vain. L'imprimeur-

éditeur Firmin Didot lui offrit trois cent mille francs pour la cession de ses dessins, des planches terminées et de ses souscripteurs. Acceptée d'abord, l'offre fut déclinée au moment d'être effectuée, l'artiste n'ayant pu se résoudre à se séparer de l'œuvre à laquelle il s'était identifié. C'était en 1827 ; or, déjà en 1821 le roi des Pays-Bas avait consenti à lui prêter dix mille florins, « garantis sur son portefeuille, » et cette clause les lui avait fait refuser. En 1829 il acheva le deuxième cahier des *Loges* : la *Création du soleil et de la lune*, la *Création des animaux*, *Moïse faisant jaillir l'eau du rocher*, la *Colonne de nuées dans le camp des Hébreux*. La dédicace de la planche du *Frappelement du rocher*, à Charles-Félix, roi de Sardaigne, valut à De Meulemeester une médaille d'or à l'effigie royale et au revers l'inscription : MERITIS EXIMIIS J.-C. DE MEULEMEESTER IN ANTWERPINA R. ACADEMIA SCULPTURÆ MAGISTRI. Une deuxième médaille d'or lui fut octroyée, en 1834, par l'empereur d'Autriche, à qui il avait dédié la *Création des animaux*. En décembre 1827, il avait reçu le diplôme de *professeur extraordinaire* de l'Académie de Turin, nomination honorifique qui ne s'accorde qu'à des réputations hors ligne. Dans le royaume des Pays-Bas il fut spontanément nommé membre de l'Institut d'Amsterdam, de la Société royale des beaux-arts de Gand et des principales Académies.

Se voyant dans l'impossibilité de quitter Paris, où sa présence était indispensable, soit pour aider les artistes qui exécutaient les eaux-fortes de ses planches, soit pour guider les coloristes qui traitaient à la gouache les sujets dont il avait tracé le trait et colorié les modèles, il donna, en 1829, sa démission de professeur de gravure à l'Académie d'Anvers. Il sacrifiait ainsi au vain espoir de parvenir à terminer sa vaste publication, une ressource assurée et un titre qu'il portait avec fierté. Il vécut à Paris de la manière la plus frugale et la plus laborieuse. Il gravait le jour et passait une partie des nuits à sa correspondance et à ses envois. Quand il travaillait, il



était tellement étranger à ce qui se passait autour de lui, qu'en juillet 1830, bien que les balles frappassent les maisons en face de ses fenêtres, l'insurrection était déjà triomphante alors qu'il se doutait à peine qu'elle eût éclaté. Il avança la publication en couleur jusqu'à la trente-sixième planche, mais la taille-douce s'exécutait avec trop de lenteur. En 1837 devait paraître seulement le troisième cahier : *Moïse recevant les tables de la loi* et *Moïse présentant les tables de la loi aux Hébreux*, la *Nativité du Christ* et la *Dernière Cène*. Il bornait maintenant son espérance à achever la seule reproduction coloriée et avait résolu de prendre des coopérateurs pour la gravure. Il avait eu un instant cette idée en 1816-1817; il s'adressa à son ancien maître, Clément Bervic, pour exécuter la *Création du Monde*, et à J.-G. Muller, de Stuttgart, pour la *Création du soleil et de la lune*. Faute de ressources suffisantes, il ne fut point donné suite à ces propositions : il n'avait à leur offrir que « cinquante louis par planche (fr. 1,250), moins finie, disait-il, que pour les peintures à l'huile. » Annuellement il se rendait de Paris en Belgique, en Hollande et en Allemagne, pour soigner lui-même la remise de ses planches coloriées et la rentrée des fonds nécessaires, mais ceux-ci étaient bientôt absorbés par les coloristes, et l'artiste se retrouvait dans la gêne. Vers le milieu de 1836, De Meulemeester terminait la douzième planche gravée : la *Dernière Cène*; plusieurs autres étaient très-avancées au burin, ou plus qu'ébauchées à l'eau-forte, et toutes tracées à la pointe, quand la mort le surprit, à Anvers, le 5 novembre, à l'âge de soixante-cinq ans et demi, par suite d'un refroidissement gagné en voyage.

L'existence de Joseph-Charles De Meulemeester fut pleine d'aventures intéressantes, d'épisodes plaisants, de traits caractéristiques et de naïvetés de bon aloi. Dans sa carrière artistique, il sacrifia la fortune et le bien-être à la réalisation de la sublime pensée sur laquelle il avait basé sa renommée ;

dans la vie privée, c'était le cœur le plus candide et le plus aimant, l'homme le plus loyal et le plus indulgent; l'ami le plus serviable et le plus dévoué. Si le cadre de notre Biographie nationale belge le comportait, il y aurait ici cent anecdotes inédites à narrer. Dans les premières années de son professorat à l'Académie d'Anvers, on exposa, en cette ville, à l'admiration publique, l'œuvre si célèbre de Rubens dite le *Chapeau de paille* (portrait d'Hélène Fourment, sa seconde femme). De Meulemeester donna, dans cette occurrence, une nouvelle et éclatante preuve de son talent de dessinateur. Il était strictement défendu de prendre des copies du tableau; mais l'artiste brugeois fut tellement frappé de la beauté de ce portrait, que, de retour chez lui, il en dessina, de mémoire et au trait ombré, une copie si exacte, qu'elle excita l'étonnement des connaisseurs. Il en offrit un dessin achevé à la reine des Pays-Bas, qui l'en remercia par le don d'une bague montée d'un brillant.

Ses héritiers présentèrent l'acquisition de son portefeuille d'aquarelles raphaëlesques aux gouvernements de Belgique et de Hollande. Ce fut en vain : les circonstances étaient trop défavorables. Après plusieurs autres tentatives de vente, l'inestimable collection fut cédée, en 1841, au baron Joseph Schmit, conseiller de légation du roi de Suède, à Paris, et, par suite de revers financiers, reprise, puis vendue au libraire-éditeur Lacrosse père, à Bruxelles, devenu acquéreur, en 1839, des cuivres et du droit exclusif de continuer la publication des *Loges de Raphaël Sanzio d'Urbino*. Il fit immédiatement compléter la collection coloriée, en substituant l'aquarelle à la gouache, que De Meulemeester avait adoptée, à cause de sa similitude avec la fresque, et achever, ensuite, sous la direction de Calamatta, les planches ébauchées à l'eau-forte et, en partie déjà, traitées au burin. Mais, quelque talent qu'y aient montré les artistes qu'il employa, les gravures terminées avec leur coopération sont de beaucoup inférieures aux sujets exécutés par De Meule-

lemeester lui-même, surtout, comme reproduction caractéristique des peintures originales. Pour pallier cette dispareté, l'on a retouché les douze premières planches, les entaillant avec plus de vigueur, leur donnant plus de brillant et leur communiquant, ainsi, les défauts justement reprochés aux suivantes. Néanmoins, ces *Loges de Raphaël*, de format *in-folio maximo*, à l'échelle du neuvième des fresques vaticanes, surpassent, en tout point, et les premiers recueils gravés, et les pastiches lithographiés exécutés d'après les reproductions primitives.

Enfin, vers 1853, l'œuvre grandiose de J.-C. De Meulemeester fut terminée, en Belgique, et le roi Léopold Ier en accepta la dédicace. Le gouvernement avait favorisé l'entreprise par une souscription de quinze mille francs. Le texte de la *Publication Lacrosse*, imprimé dès 1844 en un volume in-4° et signé par le baron de Reiffenberg, donna lieu à une revendication de coopération méconnue, qui fut démontrée, avec extraits à l'appui, dans une brochure intitulée : *Etude des études de M. de Reiffenberg sur les Loges de Raphaël* (1846). Cet incident, que J.-M. Quérard a rapporté dans ses *Supercheries littéraires dévoilées* (Paris, 1850), eut à cette époque du retentissement dans la presse belge et étrangère. Les *dessins à l'aquarelle de J.-C. De Meulemeester*, formant un splendide et précieux Album que le gouvernement aurait pu acquérir, en 1842, au prix de dix à douze mille francs, sont aujourd'hui encore entre les mains des coassociés de l'éditeur Lacrosse.

Edm. De Busscher.

E. De Busscher, *Biographie historique et artistique du graveur J.-C. De Meulemeester, de Bruges, 1838. — Etude des études de M. de Reiffenberg sur les loges de Raphaël, 1846. — Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale, 1843-1849. — Dict. des litt., savants et artistes belges, 1837. — C.-F.-A. Piron, Levensbeschryving der vermaerde mannen en vrouwen van België, 1860. — J. Immerssoel, De levens en werken der koft. en vl. schilders, beeldhouwers, graveurs, etc., 1842. — Ch. Le Blanc, Manuel des amateurs d'estampes, 1857. — J.-M. Quérard, *Supercheries littéraires dévoilées*, t. IV, Paris, 1850. — Papiers de famille et renseignements particuliers, 1793-1837.*

**DE MEYER (Antoine)**, humaniste, poète latin, historien, né en 1527 à Vleteren, village de la chàtellenie de Cassel en Flandre, mort à Arras le 27 octobre 1597. Il fit ses humanités à Bruges, sous la direction d'un frère de son père, Jacques De Meyer, le célèbre annaliste des Flandres, et alla ensuite se perfectionner à Paris. L'exemple de l'oncle paraît avoir déterminé la vocation du neveu pour l'enseignement. En effet, à son retour dans les Pays-Bas, Antoine De Meyer s'établit à Louvain où il donna des leçons particulières de langue grecque. S'étant marié en 1549 avec Isabelle Reos, de Courtrai, il alla, l'année suivante, prendre la direction de l'école ou collège d'humanités à Tirlemont. Mais, en 1553, l'évêque de Cambrai, Maximilien de Berghes, l'engagea à venir remplir les mêmes fonctions au collège de cette ville. Il quitta également cette résidence, après sept années, pour occuper la place de directeur ou principal du collège, plus important, d'Arras, et il se trouvait à la tête de cet établissement depuis trente-sept ans quand il mourut dans sa soixante et onzième année, victime d'une contagion qui exerça de grands ravages dans cette ville. De Meyer consacra quarante-huit années de son existence à l'instruction de la jeunesse et il compta des élèves dans toutes les provinces du pays. Les loisirs que lui laissèrent ses fonctions, il les employa à des travaux historiques et à la culture de la poésie. Il avait été marié deux fois, mais ses quatre enfants, deux fils et deux filles, étaient du premier lit. Son fils Philippe, qui lui succéda dans la direction du collège d'Arras, fit graver sur sa tombe une épitaphe qui résume les principaux traits de sa vie, et l'un de ses amis, André d'Hoyère la retraça avec plus de détails dans une pièce de trente vers. L'une et l'autre sont reproduites par Paquot.

Antoine De Meyer hérita des manuscrits de son oncle Jacques. Celui-ci, après avoir publié en 1538 *les Annales de Flandre depuis l'an 445 jusqu'en 1278*, soumit cet ouvrage à une révision et le continua jusqu'en 1477, c'est-à-dire

jusqu'au temps de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne; il y mettait la dernière main lorsque la mort le surprit en 1552. Son neveu entreprit de publier cet ouvrage; mais son projet rencontra des obstacles de la part de quelques gentilshommes flamands, qui tentèrent d'empêcher cette publication, probablement par les mêmes motifs pour lesquels la censure du temps de Charles-Quint avait fait subir un bon nombre de mutilations à la première édition. Antoine annonce dans sa préface n'avoir rien ajouté à l'ouvrage, mais en avoir retranché les digressions qui paraissaient peu intéressantes pour l'histoire. Il eut pour collaborateurs dans cette œuvre de mutilation deux savants, dont il vante l'habileté, et dont il eut, peut-être, le tort de suivre le jugement avec trop de docilité. Ce fut une bonne fortune pour lui que de pouvoir attacher son nom aux *Annales des Flandres*, qui l'ont fait mieux connaître et le préserveront plus longtemps de l'oubli que toutes les publications qui lui sont propres, sans en excepter ses poésies.

Antoine De Meyer a laissé les ouvrages suivants : 1. *Cameracum, seu urbis et populû Cameracensis encomium*. Antv. ap. Eg. Steels, 1556, in-12°. — 2. *Isocratis Parænesis ad Demonicum, latine versa, cum quarto libro epigrammatum græc.* Cameraci, 1561, in-4°. Cette version ne figure pas dans la liste de celles qui sont citées dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius. — 3. *Commentariû sive annales rerum Flandricarum libri XVII, auctore Jacobo Meyero Balliolano. Opus novum et nunquam antea typis evulgatum*. Antv., in ædib. J. Steels, 1561, in-fol. Publié avec une préface par A. De Meyer et dédié par lui à Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai. — 4. *Ursus, seu vita D. Fedasti episcopi Atrebatensis in lib. III divisa*. Paris., 1580, in-12°. — 5. *Threnodia, seu illustrium aliquot virorum epicedia et tumuli*. Atreb., 1594, in-4°. — 6. *Cato Christianus, sive institutio paranetica ad pietatem, in libros X digesta*. — 7. *Comites Flandriæ ex Annalibus Jacobi Meyeri; versu heroico*. — 8. *Sententiæ B. Nili, episcopi et mar-*

*tyris, e græcis latine factæ* (en vers). Cet opuscule, découvert dans une ancienne bibliothèque de la Valachie, avait été publié pour la première fois avec une traduction latine par Mich. Neumann à Bâle en 1559. — 9. *Quatuor hominis novissima*. — 10. *Strenæ ad amicos*. — 11. *Joannis Austriaci victoria de Turcis ad Naupactum relata*. — 12. *Epithalamia sacra et profana*.

La date de la publication des sept derniers numéros n'est pas connue. Parmi les ouvrages restés inédits, on cite des notes sur les *Travaux et les Jours* d'Hésiode, des Anagrammes et deux gros volumes intitulés, l'un : *Epigrammatum liber*, l'autre : *Miscellaneorum volumen*. J. Roulez.

Paquot, *Mém.*, t. VII, p. 144-148. — Hoffman-Peerlkamp, *De Poet. Latin. Nederl.*, p. 177, éd. 2.

**DE MEYER** (*Jacques*), DE MEYERE ou MEYERUS, historien, poète et humaniste, né à Flêtre ou Vleteren, village de la châtellenie de Bailleul, le 17 janvier 1491, mort à Bruges, le 5 février 1552. Son père (dit Jean de Loere) se nommait Brandarius (Brandier) et sa mère Martine. Lui-même était quelquefois désigné, dans les vers latins de ses amis, par les surnoms de Balliolanus et de Sconocerucius, c'est-à-dire de Bailleul et de Schoone Cruce (quartier ou hameau). Ses parents n'étaient pas riches, et ils moururent avant qu'il eût atteint sa douzième année; mais son parrain, Jacques van Poers, curé de Hondegheem, l'aida généreusement et le dirigea dans ses fortes études. De Meyer déclare avoir été amené par lui à l'école du Gantois Robert Cæsar (De Keyser) « *qui primus, revocatis undique musis, Gandavi latinam cœpit habere scholam*. (cf. *Meyeri ad Joannem Suevum Dixerundanum et Jacobum Poursium lustratorem mœcenatemque optimum*). Il s'agit sans doute de ce savant Robert De Keyser qui, à Paris, dirigea l'imprimerie de Badius (cf. J. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, I, 28, Vander-Meersch, *Recherches sur les imprimeurs belges*, I, 405.)

C'est Van Poers qui, très-probablement, inspira à son filleul cette ardeur

si précoce pour tout ce qui concernait l'histoire de la patrie flamande. Il lui fit connaître les livres les plus curieux et, notamment, les travaux du savant Gantois Philippe Wielant. Telle fut bientôt la réputation du jeune latiniste, qu'un riche ecclésiastique l'emmena à Paris et lui fournit l'occasion d'acquérir à l'université le grade de docteur en philosophie et en théologie. Son beau style latin lui valut autant d'honneur et de popularité parmi ses condisciples, qui le couronnèrent, que parmi ses professeurs, qui lui adressèrent de solennelles félicitations. Une élégante épithète, qu'il composa en l'honneur du professeur François Donce, savant philologue flamand, mort à Paris le 5 août 1510, attira tous les regards sur l'honnête et studieux De Meyer. Il semblait destiné à devenir une des gloires de la Renaissance et de ce que les Allemands et les Flamands appellent l'Humanisme.

Son opulent protecteur l'exhortait à l'accompagner en Italie en lui montrant les plus séduisantes perspectives. Mais, au milieu de ses succès et de ses entraînements littéraires, le jeune Flamand n'avait pas perdu le souvenir des études patriotiques qu'il avait autrefois commencées sous les auspices du vénérable curé de Hondeghem. Le séjour en pays étranger n'avait fait que surexciter son orgueil national. Cette impression se manifeste dans tous ses écrits. On voit bien que cet homme ne pouvait être heureux que dans son pays.

Peu de temps après son retour en Flandre, De Meyer reçut la prêtrise et s'établit à Ypres. Cette ville, alors célèbre par son commerce et son industrie, ne l'était pas moins par l'organisation de ses écoles. Le jeune docteur de l'université de Paris ne tarda pas à ouvrir un cours de littérature latine, qui attira un grand nombre d'auditeurs. C'est alors qu'il se lia avec le fameux grammairien Despautère (*Despauterio ninivita charissimus*, comme dit Bulaeus). Il fut bientôt en relations avec Erasme, Badius et les principaux humanistes de l'époque. Mais, dans les vers latins qu'il composait avec facilité et envoyait à ses

savants amis, on le voit déjà s'efforcer de concilier deux sentiments qui paraissent alors s'exclure : le goût de la nouvelle Renaissance et le culte des souvenirs nationaux. En même temps qu'il s'inspire des poètes du siècle d'Auguste, il chante avec un naïf enthousiasme les libertés de la puissante commune, ses richesses, ses relations commerciales et même la sévérité de sa police contre la mendicité des *pseudopauperes*. S'il envoie de poétiques exhortations à des élèves issus de grandes familles, le professeur n'oublie pas de rappeler les plus beaux exploits de la noblesse flamande du xive siècle.

C'est la même exaltation, la même candeur qui se retrouve dans ses écrits historiques. A mesure que son esprit mûrissait et grandissait par l'étude, une conviction devenait prépondérante, on peut même dire absorbante : c'est que les Pays-Bas, qui avaient devancé l'Occident dans presque tous les genres de progrès, étaient désormais menacés par l'esprit conquérant de la France. A tort ou à droit, l'infatigable érudit s'était persuadé que la race gauloise, comme il affectait de dire, s'abandonnerait de plus en plus à la perfidie, à l'insolente raillerie et à la sensualité la plus soldatesque. La douleur qu'il ressent quand il doit constater l'extension de la langue française ou wallonne en Flandre, le porte à déclarer, un peu puérilement, que l'idiome dont les voisins du Midi sont si fiers n'est, à tout prendre, qu'une *spuma linguæ latinæ*. (cf. *M. Annales* passim).

C'est peut-être à Ypres, au milieu de tant de témoignages et de monuments de l'initiative communale, que De Meyer conçut la noble ambition de faire pour la Flandre ce qu'avaient, selon lui, méconnu Froissart, et surtout Comines, qu'il déteste : il voulait, à la façon des historiens de l'antiquité, raconter de grandes choses pour en montrer l'enchaînement et y faire valoir la vertu des ancêtres. On voit, par le neuvième *tomus* de ses *Flandricarum rerum tomus X*, qu'il songeait aussi à ramener ses contemporains à l'austérité et à l'énergie d'autre-

fois, dont ils lui paraissaient s'être trop éloignés.

Il n'y a pas d'exagération à dire que De Meyer consacra toute sa vie à la fondation d'une histoire vraiment nationale. Tout l'argent qu'il put gagner à enseigner la littérature latine, soit en public, soit dans quelques maisons patriciennes, il le réservait pour l'acquisition de livres et de manuscrits ou pour la visite des couvents et des villes qui possédaient des documents importants. N'oublions pas qu'au xv<sup>e</sup> siècle encore (de 1520 à 1530) il s'agissait, pour un historien digne de ce nom, de recueillir des renseignements épars de tous côtés, comme au temps d'Hérodote et de Thucydide.

Le neveu de Jacques, Antoine De Meyer, en publiant la seconde édition des *Annales Flandriæ*, dit que son oncle travailla toute sa vie à l'histoire du peuple flamand. Il aurait pu, ajoutait-il dans sa préface, se reposer et vivre de ce qu'il avait amassé par son travail; mais il préféra employer sa petite fortune à voyager et à acheter des livres. Tout, pour lui, disparaissait devant le devoir de léguer à son pays un monument digne du passé. Sans jamais se lasser, sans se décourager, il allait cherchant partout, réveillant les souvenirs les plus lointains et ne s'arrêtant par intervalles que quand il ne pouvait plus se dérober aux soucis des affaires.

On devine facilement que ces années de préparation et d'investigation furent souvent attristées par des contrariétés, des déboires, des embarras pécuniaires. Il eût trouvé bien plus de zèle parmi ses protecteurs et ses amis s'il s'était borné à cultiver la poésie latine. Mais les obstacles ne faisaient que donner plus de prix à l'œuvre qu'il tentait. Enfin, pour obéir entièrement à une vocation devenue irrésistible, il prit la résolution de se retirer à Bruges, où il connaissait quelques savants qui aimaient les manuscrits. On pense qu'il alla vivre au couvent des Guillemins, où le prieur, Jacques Driesschius (Van den Driessche), s'occupait très-activement d'histoire nationale et favorisait autour de lui les

compilations et les recherches historiques.

De temps en temps il quittait sa studieuse retraite; mais c'était toujours pour arriver à mieux connaître ce glorieux passé dont il voulait, par les moindres détails, faire revivre le caractère intime. Malgré sa candeur et sa modestie, il lui fallut un jour énumérer tous ces efforts, tous ces sacrifices. Ce fut lorsqu'il sollicita de l'empereur Charles-Quint l'autorisation de publier ses découvertes. Rien de plus significatif que certains termes du privilège de l'édition de sa Chronique publiée à Nuremberg en 1538 :

« De la part de nostre amé sire Jacques De Meyere, natif de nostre chastellenie de Balleul, prestre, nous a esté remonstré comme, passé longtemp, ledit suppliant a mis payne de rediger en escript et meclere en ordre en langue latine tout ce qu'il a peu trouver des histoires et premières *institutions* de nostre pays et conté de Flandres, et à ceste fin, passé plusieurs et longues années à tirtuyt (*circuit?*) et fait discours (*excursions, voyages*) par toutes les anciennes maisons, clostres, et monastères d'icelluy pays et à ses *tres grandz* paines et labeurs. »

On ne saurait trouver de témoignage plus décisif en faveur de celui que Nélis et Lesbroussart ont appelé le père de l'histoire de Flandre. Cet éloge en quelque sorte amené par la force des choses, est amplement confirmé par le contenu même de la première publication de De Meyer. Elle parut en 1531, et, avant la fin de l'année, eut l'honneur de trois éditions, dont une à Anvers (Guillaume Vosterman, in-12) et deux à Bruges (H. Crokus, in-4° et in-8°). Sous le titre de *Flandricarum rerum tomi X*, il avait conçu une œuvre entièrement originale et qui ne serait pas banale même aujourd'hui. C'était un essai d'histoire constitutionnelle; mais l'auteur le présentait au public de la façon la plus modeste :

« Entre toutes les études, disait-il, auxquelles le cœur de l'homme peut s'attacher, je me suis toujours senti

attirer, par je ne sais quelle secrète inspiration, à préférer au plus haut point l'étude des choses de l'histoire; et c'est pour cela que j'ai souvent regretté que parmi tant d'heureux génies qu'a comptés notre nation, il ne s'en soit pas encore rencontré qui aient tenté de mettre en lettres latines le tableau des origines de notre commune patrie, et les exploits courageusement accomplis par nos plus illustres princes.

« J'ai donc pu croire que ce ne serait pas faire une chose inutile si je publiais, au moins en partie, les notes et les fragments que j'avais pu recueillir (*in schedis*) sur les événements dont la Flandre a été témoin. Ce livre sera comme un prélude, un avant-goût, et j'aurai servi, j'espère, à stimuler les hommes d'un esprit véritablement distingué à entreprendre cette haute tâche (*capessendam provinciam*), d'autant mieux que l'histoire est une des sciences les plus utiles. Sans elle, comme dit Cicéron, savons-nous d'où nous venons? Savons-nous qui nous sommes? »

Tel est bien l'esprit de cette entreprise. Il est si conforme à celui de notre temps que ce curieux opuscule peut encore aujourd'hui servir à stimuler et à guider de nouvelles recherches. C'est un véritable programme de dissertations historiques. Il nous initie aux habitudes mêmes du savant scrupuleux. Une lettre de Josse Badius est citée à propos d'étymologies celtiques; un livre de son parrain, à propos de tous les titres des comtes de Flandre. Pour les origines du *Pagus mepiscus*, il apprécie déjà tout l'importance des hagiographes. Plus loin, l'auteur semble faire trop de cas des légendes, et s'oublier, comme Jean d'Outre-Meuse, à confondre la chanson de geste avec la chronique. Mais ce sont particulièrement les deux derniers chapitres qui révèlent une méthode vraiment personnelle. Elle remonte aux sources les plus variées; elle invoque tour à tour les épopées et les chroniques, les chartiers et les bibliothèques, la géographie et la statistique, les savants étrangers et les compilateurs indigènes, les registres des échevinages, les comptes

des villes et les chansons populaires. Parfois même l'étude de la réalité contemporaine doit servir à mieux pénétrer la réalité d'autrefois. De là résulte un panorama complet, précieux, et qui fait revivre la Flandre si prospère de 1530. Musique, littérature, ethnographie, linguistique, observations de mœurs populaires, caractéristique des villes, énumération des écoles, cherté des vivres, épidémies, aliments et combustibles, police communale, hospices, couvents, doctrines, hérésies, tout est au moins indiqué par une vive esquisse. Quoiqu'il s'y manifeste une grande indépendance d'esprit sur la plupart des questions, la censure impériale avait quelques raisons de se montrer indulgente. Ce prêtre candide, auquel on aurait pu reprocher de trop fréquenter les audacieux humanistes et les savants imprimeurs de Bruges, de Gand et d'Anvers, dignes émules de leurs associés de Paris, avait un patriotisme qui devait plaire, même en haut lieu. Après avoir touché à tous les points qui pouvaient déterminer les grandes lignes de l'histoire nationale, il décrivait, avec une sorte d'enthousiasme, la fierté héréditaire des Flamands, leurs ressources contre les attaques de la France et il concluait en montrant, comme suprême garantie de l'indépendance des Pays-Bas, l'autorité et la puissance du vainqueur de Pavie.

Cette introduction aux *Annales flamandes* se termine par ces mots : *Finis primæ decadæ*. Qu'en faut-il conclure? Il est assez probable que la suite de cette œuvre, où l'on discutait, peut-être trop naïvement, les privilèges des villes et les immunités des églises, aura été supprimée ou interdite par la censure qui, de 1530 à 1560, à cause des agitations politiques et religieuses, devait se montrer de plus en plus ombrageuse. Toujours est-il que plus d'une citation des *Annales* de De Meyer se réfère à un *libellus* qui doit avoir formé cette seconde décade. On remarque qu'il renvoie très-souvent à cet autre livre quand il s'agit d'un détail à vérifier par des chartes ou des privilèges.

On a conjecturé, à ce propos, que ce travail pouvait avoir été égaré par les imprimeurs d'Anvers dont notre auteur dit avec chagrin :

Audent libros corrumpere,  
Pios labores perdere.

Mais le studieux De Meyer n'avait-il pas ses *Schedæ* en assez bon ordre pour réparer suffisamment la perte du manuscrit, si elle avait eu lieu? N'est-il pas plus naturel de supposer ici une intervention de la censure?

Au reste, l'infatigable chercheur dut lui-même arrêter ses publications, parce qu'elles épuisaient ses ressources. Tous les biographes racontent que, pour en trouver de nouvelles, il fut obligé d'ouvrir à Bruges un cours de belles-lettres qui, pendant quatre années consécutives, attira de nombreux auditeurs. Ils n'étaient pas astreints à un minerval rigoureusement fixé. Le professeur'était borné à faire placer à l'entrée de la salle un tronc destiné à recevoir les rétributions volontaires. Il attendit courageusement que la reconnaissance du public lui permit de reprendre ses voyages et ses difficiles recherches. Quand il eut réuni assez d'argent, le plaisir de l'utiliser pour son œuvre lui fit bientôt oublier toute la peine qu'il lui avait coûtée.

C'est à peu près vers cette époque qu'il publia les *Vies* de saint Rambert et de saint Ansgaire d'après un manuscrit dédié à Driesschius, prieur des Guillemins, par le professeur de théologie Albert Krantz, de Hambourg. Pour plaire à son protecteur, zélé pour l'histoire comme pour les humanités, De Meyer y ajouta quelques dissertations et quelques vers de sa propre composition.

En 1534, il songea à publier la *Philippide* de Guillaume le Breton. C'était afin de populariser un des plus importants documents de l'histoire des comtes de Flandre. Il fit paraître chez Martin De Keyser, imprimeur à Anvers, un petit in-8° contenant le texte revu et corrigé d'environ trois chants (IX, X, XI) de ce poème latin. Bien qu'il eût été composé par un conseiller intime de

Philippe-Auguste, il contenait un magnifique hommage à la vaillance, à la liberté et à la prospérité des Flamands. Dans les vers que De Meyer place à la suite de ce poème historique et hexamétrique, nous trouvons de fort curieux détails sur sa vie intime. Quand même on partagerait le dédain du P. Nicéron pour ces bluettes, quelquefois naïves, il faudrait du moins reconnaître qu'elles achèvent de faire voir à plein un des plus francs caractères de la vieille Flandre. C'est là qu'il cause véritablement avec ses plus intimes amis d'Ypres, de Furnes, de Dixmude, de Courtrai; c'est là qu'il montre la simplicité de sa vie, l'amour des belles études, comme aussi sa haine passionnée des voisins du Midi.

En 1536, il fait paraître à Gand, chez le savant imprimeur Josse Lambrecht (*Bibliographie gantoise*, I, 58; VI, 12), une élégie sur la mort récente de son ami Erasme. D'accord avec ses amis, les humanistes flamands, Catsand ou Cassander, De Graef, Hoeckaert, etc., il avait voulu composer une sorte de guirlande funéraire entourant une autobiographie du caustique dictateur de la Renaissance.

En 1537, parut à Louvain, à l'officine typographique de Rutgerus Rescius, un volume in-8° intitulé : *Hymni aliquot ecclesiastici, meliores redditi, item Carmina pia Jacobi Meyeri Balliolani, una cum annotationibus in duos hymnos trochaicos Aurelii Prudentii*. Dans une préface adressée à Jean Hantsame, directeur de l'école latine de Courtrai, l'auteur raille, à la fin, l'astrologie judiciaire et un confrère de Menin, Pierre De Pape, qui y croyait. Les annotations sur Prudence invoquent souvent l'autorité de Despautère, que les deux amis avaient connu à Comines. Enfin, on peut y signaler deux pièces politiques; une invective iambique contre le pirate Barberousse, et une prophétie de l'an 1217 appliquée au départ de Charles-Quint pour Tunis.

Comme il attirait ainsi l'attention générale par ses vers improvisés en mainte circonstance, plus d'une ville de Flandre voulut l'avoir pour diriger ses

écoles littéraires. Mais, bien qu'il eût pu accepter ces offres flatteuses sans quitter son pays, De Meyer crut devoir refuser, à cause de la grande œuvre qui lui prenait presque toutes ses heures. C'est, en effet, en 1538, qu'on voit paraître son *Compendium chronicorum*, première tentative pour présenter dans son ensemble tout le moyen âge flamand. Il est vrai que cet in-4° ne s'étendait que jusqu'aux événements de l'an 1278; mais, comme pour ses *Tomé*, De Meyer voulut encore retarder la publication de l'histoire des derniers siècles, parce qu'il lui semblait toujours que ses recherches n'étaient pas assez étendues pour l'importance d'un tel sujet. En cet état, le livre ne devait pas alarmer le pouvoir, puisqu'on ne rencontrait dans toute la suite du récit qu'un seul épisode démocratique, celui qui se rattache au règne de Guillaume Cliton. Néanmoins, il fallut le faire imprimer à Nuremberg, probablement par ordre impérial, malgré toute la célébrité et l'habileté des nombreux imprimeurs de Bruges, de Gand et d'Anvers. En outre, comme Nuremberg relevait de l'empire, la chronique ne put être imprimée sans l'octroi d'un privilège de Charles-Quint. On ne l'obtint qu'au prix de déplorables mutilations, exigées sans doute à cause des troubles populaires qu'on pressentait aux Pays-Bas, et des agitations féodales qui se remarquaient en Gueldre, en Frise et à Groningue. De Meyer, épuisé par le travail, le chagrin et la maladie, se résigna à insérer ces lignes qui ne déshonorent que l'autorité qui les a imposées : « Nous lui octroyons, disait le puissant empereur, qu'il pourra faire imprimer son dict ouvrage et livre des histoires et cronicques de Flandre... pourveu toutefois que ledict suppliant, en faisant faire ladicte impression en suivra les *corrections* et changements faits audict livre par les diets de nostre conseil en Flandres, et qu'il y *obmettra l'insertion des privilèges* d'aucunes villes et communautés particulières, dont audict volume est faite mention, à peine de perdre l'effect de cestes.... » Si écourtée qu'elle fût, c'était cependant une publi-

cation des plus importantes au point de vue patriotique, et l'auteur parut consoler ses lecteurs aussi bien que lui-même en ajoutant : « Que si vous daignez agréer notre œuvre, nous donnerons nos soins pour que bientôt vous possédiez aussi l'histoire de tout ce qui s'est fait chez nous, jusqu'à l'époque où nous vivons. »

Cette édition de Nuremberg ne renferme que les neuf premiers livres des Annales; mais ils sont plus amples que dans l'édition complète de 1561. Quant aux corrections, aux changements, aux suppressions qui ont été officiellement exigées pour la première publication de ce livre, M. Voisin (Bulletin de l'Académie, VII, 10, p. 236) s'étonne du silence gardé par Locrius, Sweertius, Moréry, Miræus, Foppens, Paquot, De Nélis, De Feller, Lesbroussart, Weiss, Delvenne, Warnkœnig, De Wind et tous les biographes qui se sont occupés de notre historien. Comment n'ont-ils pas tenu compte des préfaces ni des autorisations impériales?

Quoi qu'il en soit, le livre fut accueilli avec faveur et De Meyer se remit à l'œuvre pour pousser son récit jusqu'à la mort de Charles le Téméraire. Il consentit toutefois à s'occuper, à cette époque, de l'éducation des deux fils de Louis de Flandre, seigneur Van Praet, conseiller de Sa Majesté Impériale. On conjecture même que pour ces fonctions de précepteur, acceptées plutôt par nécessité que par honneur, il dut résider assez longtemps au château d'Éessen, près de Dixmude. Il revint ensuite à Bruges et ce fut probablement par l'intervention de ce patricien flamand, qu'il chanta dans ses vers, qu'il obtint la chapellenie des Trois Rois dépendant de l'église Saint-Donat (ou plutôt Saint-Donatien). C'était en 1540. Vers la fin de la même année (24 décembre), il fut présenté à l'évêque de Tournai pour la cure de Blankenberghe, vacante par la mort de Louis Wittevronghel. Il n'obtint toutefois ses lettres qu'en 1543. C'est ce qui résulte des comptes de la ville de Blankenberghe, conservés aux archives de la Flandre occidentale. Le studieux bénéficiaire de



Saint-Donatien n'avait rien fait pour presser la conclusion des démarches qu'on avait multipliées en sa faveur. Quand ses concurrents eurent été définitivement écartés, on vit arriver à Bruges les deux bourgmestres et le pensionnaire de Blankenberghe qui venaient sommer le nouveau curé de ne pas ajourner son entrée en fonctions. Comme ils savaient que De Meyer, à cause de ses études favorites, chercherait à se dispenser de la résidence, ils lui proposèrent un vicaire ou vice-pasteur, Pasquier Rouveroy, qui était très-populaire dans la petite ville. De Meyer s'empressa d'accepter cette transaction, qui était dans les mœurs du temps; mais il n'en fut pas plus tranquille. Fort peu habitué aux affaires contentieuses et toujours plus occupé du passé historique que de l'actualité et de la pratique quotidienne, le pauvre savant fut entraîné, par sa candeur et son imprévoyance, dans des procès compliqués, soit à propos des marguilliers, soit à propos des curateurs des pauvres. Plus tard, ce furent d'autres difficultés encore plus graves. Son nouveau vicaire, Jean Speeckaert, avait scandalisé ses paroissiens par les désordres de sa vie. Les bourgmestres et le pensionnaire de Blankenberghe accoururent à Bruges le 7 janvier 1550 pour demander un autre desservant à De Meyer, qui était curé titulaire ou, comme on disait en flamand semi-latin, *den verus prochie pape*. Le vicaire coupable fut, en même temps, dénoncé à l'official et au promoteur de la cour spirituelle. Enfin, on s'adressa même au gouvernement de Bruxelles, et le conseil privé crut devoir intervenir. Les actes capitulaires de Saint-Donatien attestent encore d'autres complications. C'est ainsi que le successeur de Speeckaert, maître Jean Cabbeke, fait citer le curé titulaire devant le chapitre de Bruges. Le 12 novembre 1550, De Meyer est condamné à payer, avant la fête de sainte Barbe, à ce Cabbeke dix florins de gros, restant du tiers de la pension allouée au vicaire sur les revenus de la cure de Blankenberghe. Faut-il croire que les grandes dépenses de l'historien investi-

gateur l'empêchèrent alors de payer ses dettes? Ce qui est sûr, c'est qu'il s'attacha de plus en plus, avec une sorte de frénésie, à l'achèvement de sa grande histoire. Malgré son titre de curé, il n'alla pas une seule fois à Blankenberghe; il vécut dans une sorte de cellule où il avait accumulé des trésors de documents aujourd'hui dispersés ou perdus (1). Il négligea même le soin de sa santé, et ce fut au milieu de ses livres et de ses manuscrits qu'une fièvre maligne l'emporta le 5 février 1552 (ou 1551, vieux style).

Les *Annales de Flandre* étaient achevées, sans doute; mais le consciencieux historien était encore loin de songer à les publier. Il tenait à vérifier et à compléter les moindres détails. Malheureusement, Antoine De Meyer, qui trouva ce précieux manuscrit dans la riche bibliothèque de son oncle, seule richesse du défunt, n'avait pas ces scrupules. Il était littérateur et cicéronien plutôt qu'historien et patriote. Il commença par retrancher toutes les discussions et dissertations qui lui semblaient compromettre la dignité de l'histoire : « *Resecimus autem digressiones quasdam quarum parum ad historiam pertinere videbantur*. On a pensé qu'il avait été amené à ces fatales mutilations par la crainte de ne pouvoir imprimer une histoire où l'on discutait trop ouvertement les libertés de la vieille Flandre. Il raconte, dans sa préface de 1561, qu'il s'est fait aider dans sa triste besogne par deux censeurs peut-être imposés, Pierre Hibbus et Jean Hantsame de Furnes. Ce dernier, directeur de l'école latine de Courtrai, avait autrefois acclamé son vieil ami Jacques dans ses vers latins et l'avait appelé *fondateur de l'histoire de Flandre*. Sur quoi se porta de préférence la sagacité de ces réviseurs *acri judicio præditi*? Peut-être bien sur tous les passages où il était question des anciens privilèges; passages qui, à en croire le curé Ferré de Loere (*Chronicon Belyicum*, p. 680) avaient déplu à quelques gentilshommes du parti espagnol. » J'ai ajourné l'édition, dit Antoine De Meyer, parce que plu-

(1) Cf. *Acta Capitularia Ecclesie Coll. Sancte Donatiani Brugens. Reg. P.* (4 jul. 1552).

sieurs personnes me le conseillaient...]

Mais les suppressions les plus déplorables doivent être attribuées à François-Jean Hentenius, censeur officiel de Philippe II, et dont on peut voir l'attestation à la dernière page de l'édition de 1561. C'est probablement sous son inspiration que fut ajoutée, dans l'édition posthume des Annales, cette note si curieuse et si révélatrice à propos de la révolte de 1538 : « Les Gantois, pour prix de leur dernier soulèvement, ont reçu de l'invincible Charles-Quint le plus utile de tous les privilèges, c'est à dire l'abolition de tout privilège. » C'est dans ce sens qu'il a pu certifier la correction des Annales « sic a me correcti. » Elles parurent enfin à Anvers en 1561 chez l'imprimeur J. Steels, et sous ce titre : *Commentarii sive Annales rerum flandricarum libri septendecim, auctore Jacobo Meyero balliolano. Opus novum et nunquam antea typis divulgatum.* C'était, en effet, une refonte en même temps qu'un achèvement du *Compendium Chronicorum*. Après une dédicace adressée par Antoine De Meyer à Maximilien de Berghes, duc-évêque de Cambrai, prince du Saint-Empire (dédicace réimprimée dans la collection de Sigismond Feyerebend, *Annales seu historia rerum belgicarum a diversis auctoribus conscriptæ*, 2 vol. in-fol. Francfort, 1580) (1), on trouve une préface de Jacques, qui est son vrai testament patriotique et littéraire :

« J'ai voulu réunir ces *collectanea mea rerum flandricarum variis locis excerpta*, de peur que la mort, survenant trop brusquement, ne rendit tout mon travail inutile. Ce ne sont toutefois que des fragments; ce n'est pas encore *justa historia*; car je me fais de l'histoire une plus haute idée.... Plaise à Dieu que l'on ne m'accuse pas d'avoir manqué de bonne foi et d'avoir, dans les récits que je mets en lumière, tronqué ou falsifié beaucoup de faits de notre histoire : nous avons à expier en cela la barbarie des hommes et les injures du temps, véritable cause pour laquelle nous ne

(1) Collection dédiée à Philippe de Reiffenberg, *summus praefectus* de l'archevêché de Trèves.

possédons pour ainsi dire aucune bonne chronique des événements dont notre patrie a été autrefois le théâtre. Il a existé parmi nos ancêtres, et même à des époques reculées, beaucoup d'hommes courageux et de grand caractère; mais nous n'avons pour eux ni larmes ni souvenirs; leur mémoire est ensevelie dans une nuit profonde, et leurs noms mêmes ne sont pas arrivés à la postérité: et pourquoi? C'est parce que, comme le dit le lyrique inspiré, il leur a manqué un historien, *vates sacer*. Et nous, Flamands, pourquoi donc ne pas nous réveiller enfin de notre léthargie? Pourquoi préférer les ténèbres à la lumière? Pourquoi ne pas dissiper la nuit profonde qui enveloppe encore les fastes de nos glorieux ancêtres?... Pour moi, malgré ma pauvreté, j'ai sacrifié mes propres deniers: j'ai voulu propager le patriotisme (*philopolites*). Je n'ai dédié mon œuvre à personne, tant je désire éviter jusqu'à l'ombre d'une flatterie. Toutefois, si j'écris pour tous, ce n'est pas sans reporter particulièrement ma pensée vers les nobles de mon pays, vers la sacrée Majesté Césarienne et vers Louis van Praet, descendant de ce Gervais qui fut, il y a quatre cents ans, un si vaillant champion de notre indépendance. »

Il suffirait de la sincérité de cette préface pour reconnaître dans Jacques De Meyer un des Belges qui ont le mieux compris le culte de l'honneur national. C'est ce que les étrangers devraient comprendre quand ils jugent notre annaliste et c'est ce qu'oublie Lenglet-Dufresnoy quand il l'accuse d'injustice à l'égard de Philippe de Comines (*Méthode pour étudier l'histoire*, III, 412). C'est ce qu'ignore Ducloux, quand il le trouve trop sévère, trop partial, trop « peu instruit » de la vraie politique de Louis XI à l'égard de la Belgique. Desroches (Prospectus de 1785), tout en reconnaissant que De Meyer a surpassé tous ses devanciers, lui reproche de ne pas citer ses garants. Warnkœnig nous semble juger plus équitablement :

« Les biographes de De Meyer, dit-il, ont écrit que, dans ses courses studieuses par toute la Hollande, il recueillit

lit les chroniques et documents qu'il put se procurer : et, à cet égard encore, nous pouvons joindre notre témoignage au leur, en ajoutant qu'il consulta, non-seulement les ouvrages du pays, mais encore une foule de chroniques d'autres contrées, comme celles de Nauclerus, Albert Crantzius, Herman le Contract et d'autres. Il cite fréquemment ses sources ; mais cependant moins habituellement qu'on ne le pourrait désirer. On comprend que beaucoup de faits durent lui échapper, en songeant à la difficulté qu'il rencontra dans la recherche des documents, et cependant ses connaissances étaient plus étendues qu'on ne pourrait le croire à une lecture peu approfondie de sa chronique. Beaucoup de choses y sont indiquées, et, en général, le livre est concis et substantiel. Nous ne balançons pas à proclamer De Meyer le père de l'histoire de la Flandre, ainsi que l'ont fait avant nous tous ceux qui s'en sont occupés, et nous le suivons dans les questions douteuses, chaque fois que nous n'avons pas contre lui de preuves décisives. Nous citons encore comme un de ses mérites de ne pas avoir rejeté toutes les traditions, puisque la légende elle-même a son fondement dans l'histoire : il aurait pu même en admettre davantage. »

De Reiffenberg (*Bulletins de l'Académie*, II, 260) dit qu'il l'estime beaucoup ; mais qu'il manque parfois de critique pour les premiers siècles, et qu'il ne remonte pas à toutes les sources. N'est-ce pas demander l'impossible à un auteur du XVII<sup>e</sup> siècle ?

Loin de s'étonner qu'il ait encore parlé naïvement des comètes, des sirènes et d'autres prodiges, il faudrait plutôt le louer d'avoir devancé son époque en montrant que l'histoire, qui doit tout enseigner, ne doit rien laisser dans l'ombre. Il semble avoir deviné l'importance actuelle des études historiques. Aussi s'informe-t-il dans tous les sens, et son enquête n'est-elle jamais finie. Pour avoir le dernier mot sur l'origine du *Franc*, il écoute même l'Espagnol Louis Vivès, qui a le cœur flamand et a épousé une Brugeoise « *ex natura His-*

*panus*, dit-il, *voluntate Flandrus.* »

Voici la liste des œuvres de J. De Meyer : 1. *Flandricarum rerum tomus X*. Brugis, 1531 (in-8° et in-4°). H. Crokus. — 2. *Idem*. Brugis (Recueil publié par la société d'Emulation de Bruges, deuxième série). — 3. *Idem*. Antv., 1531. — 4. *Compendium chronicorum*. Norimb., 1538, in-4°. — 5. *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum libri XVII*. Antv., Steels, 1561, in-fol. — 6. *Idem*. (ap. Feyerabend, *Annales seu Hist. rer. belg.* Francf., 1580, in-fol. — 7. *Bellum quod Philippus Francorum rex cum Othone Anglis Flandriaque gessit*. Antv., 1534, in-8°. — 8. *Hymni aliquot et Carmina J. Meyeri, una cum, etc.* Lovanii ex officina Rutgeri Rescii (janvier 1537), in-12°. — 9. *Descriptio miraculorum ad reliquias SS. Marcellini et Petri, Roma Gandavum ad monasterium D. Bavonis translatae, editorum*. — 10. *Vita S. Anagarii, Episcopi Hamburgensis*. — Les nos 9 et 10 n'ont pas été publiés.

J. Stecher.

*Bulletins de l'Académie de Belgique*, II, 260, VII, 1<sup>o</sup>, 236. — Ferreoli Locrii, *Chronicon belgicum*, 257 et 287. — Sanderii *Flandria illustrata*, II, 412. III, 239. — Sweertii *Athenee belgicae*, 367. — Paquot, *Mém.*, t. VII. — Bulmus, *Hist. univ. Paris*, VI, p. 943. — Foppens, I, p. 528. — Nicéron, t. XXXIX, p. 48. — De Wind, *Bibliotheek der Nederlandsche Geschiedschrijvers*, I, 437-537. — Waenkenig, *Hist. de Flandre*, I, p. 49. — *La Flandre libérale*, I, 53-80.

**DE MEYER** (Jean-Joseph), chirurgien, naquit à Meerendré, près de Gand, le 24 août 1786 et mourut à Bruges, le 29 mai 1861, à l'âge de soixante-quatorze ans. Né de parents pauvres et chargés de sept enfants, il vint à Bruges, à l'âge de douze ans, chez un oncle maternel qui voulait lui faire apprendre le commerce ; mais ses goûts l'entraînèrent vers l'art de guérir. Il étudia l'anatomie et la chirurgie sous Van Biesbrouck et reçut, en 1806, le brevet de chirurgien-sous-aide à l'hôpital militaire de Bruges. Incorporé au 1<sup>er</sup> régiment de carabiniers, à Lunéville, le 20 mars 1808, il fut admis avec son grade au service de santé au mois d'avril suivant, continuases études, fut maintenu au dépôt lors de la guerre de Russie, y fut pris de nostalgie et obtint son congé

définitif le 8 septembre 1812. Rétabli par l'air natal, il se rendit bientôt à Paris, où il soutint sa thèse de docteur en chirurgie, le 11 mars 1813. Il entra au service des Pays-Bas lors de l'invasion de 1815 et le quitta définitivement en septembre 1817, pour se fixer à Bruges. Il s'y acquit une grande réputation, devint membre de la commission médicale, professeur de chirurgie et d'accouchements à l'École de chirurgie (1827), puis à l'École libre de médecine (1835) et professeur d'accouchements à la Maternité (1833). En 1841, il fut admis comme membre titulaire de l'Académie royale de médecine de Belgique. Il appartenait à de nombreuses sociétés savantes et fut successivement nommé chevalier de l'ordre de Léopold (1840), de la Légion d'honneur (1846) et commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand (1854). M. Carton, à qui nous devons ces détails, indique treize notices historiques de De Meyer et cinq notes académiques, indépendamment de sa thèse doctorale : *Dissertation sur les maladies des mamelles* et de ses *Leçons élémentaires sur l'art des accouchements*, publiées en flamand, à l'usage de ses élèves. G. Dewalque.

C.-C.-C., *Notice biographique sur...* (Ann. Soc. d'Emulation pour l'étude de l'hist. et des antiq. de la Flandre; 2<sup>e</sup> série, t. XI, p. 340 et suiv.)

**DE MEYER (Joachim)**, ciseleur et orfèvre du xvii<sup>e</sup> siècle, renommé à Bruxelles. Cet artiste fit en 1636 pour l'abbaye de Parc, près de Louvain, un superbe encensoir doré, orné des figures des patrons de l'église de cette célèbre abbaye. En 1650, il exécuta, en argent et en cuivre doré, un *tabernacle* richement orné de statuettes et de festons; et, en 1670, une *Sainte Vierge*, sur un nuage, portant l'Enfant Jésus, et entourée d'anges, le tout supporté sur un pied en cuivre doré. Edm. Marchal.

**DE MEYER (1) (Liévin)**, théologien

(1) On écrit aussi *De Meyere*. J'ai adopté de préférence l'orthographe suivie sur le titre de l'édition flamande du poème de la *Colère*, publié, du vivant de l'auteur, ainsi que dans le Privilège de cette édition.

et poète, naquit à Gand le 24 février 1655 de Jean De Meyer et de Marguerite De Doncker; il mourut à Louvain le 19 mars 1730. Ses heureuses dispositions naturelles engagèrent ses parents à l'envoyer à l'école latine de sa ville natale, où il fit son cours d'humanités. Le 26 septembre 1673, à l'âge de dix-huit ans, il entra dans la société de Jésus à Malines, mais il ne resta dans cette ville que le temps nécessaire à son noviciat et fut envoyé ensuite au collège de Bruxelles pour y enseigner la poésie et la rhétorique. Cette mission dura six ans, à l'expiration desquels il alla commencer à Louvain l'étude des sciences théologiques. Ordonné prêtre le 8 juin 1686, il fut nommé à la chaire d'histoire sainte et de théologie morale, qu'il occupa pendant un grand nombre d'années. Il présida, en outre, aux exercices littéraires des élèves de son ordre et fut plusieurs fois recteur du collège.

La vie sédentaire et l'étude altérèrent sa santé : il eut surtout à souffrir périodiquement de la goutte. Il a retracé avec les couleurs les plus vives, dans deux pièces de vers, une ode et une élégie, les douleurs atroces de ce mal incurable, auquel il finit par succomber à l'âge de soixante-quinze ans. Il conserva jusqu'à la fin de ses jours la plénitude de son intelligence et de sa mémoire. Homme grave, mais d'une humeur enjouée et doué de beaucoup d'esprit, il s'était concilié l'estime et les sympathies de tout le monde.

Liévin De Meyer s'est rendu célèbre, non-seulement comme poète, mais aussi comme théologien polémiste. A la fin du xv<sup>e</sup> siècle une guerre théologique s'était allumée, dans laquelle les principaux combattants avaient été, d'un côté, le chancelier de l'université de Louvain Baius (voir au nom De Bay, tom. IV), l'évêque d'Ypres Jansenius, Antoine Arnauld et, de l'autre côté, Lessius, aussi professeur de théologie à Louvain, et l'Espagnol Molina, ces deux derniers de la compagnie de Jésus. Cette guerre fameuse n'était pas encore terminée quand De Meyer monta dans sa chaire

de théologie. Jeune et ardent, il se jeta, à son tour, dans la lutte et, comme on peut le deviner, il se rangea parmi les adversaires du jansénisme. Les titres de ses nombreux ouvrages théologiques, dont quelques-uns parurent sous le pseudonyme de *Th. Eleutherius* ou de *Liberius Gratianus*, donneront, sans autres détails, une idée suffisante du caractère qu'eut alors cette lutte et des questions qui en firent l'objet. L'argumentation de notre théologien est méthodique, nette, serrée et va toujours droit au but. Son style se distingue par beaucoup de clarté, qualité précieuse dans les controverses.

Quel que soit le mérite des œuvres théologiques de De Meyer, ses poésies ont encore une plus grande valeur; elles l'ont placé au premier rang des poètes néo-latins belges, à côté de Torrentius, de Becanus et de Sidronius Hosschius. Il a réussi dans tous les genres où il s'est essayé. Chez lui le jugement et l'art modèrent la fécondité de l'imagination. On admire la justesse des pensées, la facilité, l'élégance et le charme du style, ainsi que l'harmonie du rythme des vers. Il a imité avec un rare bonheur les poètes anciens, surtout Propertius. Au jugement de Burman, on peut le proposer comme modèle à ceux qui veulent entrer dans la voie de l'imitation des Anciens.

Liévin De Meyer n'a pas moins excellé dans la poésie flamande que dans la poésie latine. Afin d'élargir le cercle des lecteurs de son poème didactique sur la Colère, il le traduisit en vers flamands. C'est, à la vérité, moins une traduction du texte latin qu'une imitation libre et notablement développée dans beaucoup d'endroits. S'il faut en croire une tradition, elle serait un produit de l'improvisation. Ce poème a été jugé par des critiques néerlandais comme le meilleur que possédait la littérature flamande au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est écrit dans un style pur; la versification, sans être également belle partout, est en général facile et coulante. Sous le rapport de l'orthographe, le poète a devancé son temps; il y a fait des changements

qui n'ont été admis définitivement que de nos jours.

Nous ferons l'énumération des œuvres de Liévin De Meyer en les divisant en deux catégories.

#### OUVRAGES DE THÉOLOGIE.

1<sup>o</sup> *De operibus poenitentiae et certitudine morali tractatus rigori quorundam circa baptismum laboriosum oppositus.* Lovan., 1696, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Praxis et doctrina communis Ecclesiae absolventi mox peccatores ordinarios, vindicata adversus doctrinam de laborioso baptismo ejusque appendix : cum animadversione in epistolam cui titulus : Lettre d'un docteur catholique au père Cyprien.* Lovan., 1697, in-8<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Confutatio libelli cui titulus : RESPONSIO BREVIS J. OPSTRAET. S. TH. L. AD LIBELLUM CUI TITULUS : PRAXIS ET DOCTRINA COMMUNIS, etc.* Colon., 1697, in-8<sup>o</sup>. Le théologien Jean Opstraet ayant attaqué la première des publications précitées, il s'éleva entre lui et De Meyer une controverse qui donna naissance aux nos 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *Historia controversiarum de divina gratiae auxiliis, sub summis pontificibus Sixto V, Clemente VIII, Paulo V libri sex; quibus demonstrantur ac refelluntur errores et imposturae innumerae quae in HISTORIA CONGREGATIONUM DE AUXILIIS EDITA SUB NOMINE FR. THOMÆ LEMOS (pseudonyme du dominicain Serry) prodierunt auctore Th. Eleutherio.* Antv., 1505, in-fol. — 5<sup>o</sup> *De mente concilii Tridentini circa gratiam physice praedeterminatam Dissertatio prima, auctore Liberio Gratiano Theologo, contra librum qui sub nomine Ant. Reginaldi (Arnauld) nuper prodit.* Antv., 1708. Ibid., 1709, in-8<sup>o</sup>. *Diss. secunda, qua argumenta Ant. Reginaldi ex concilio Tridentino refelluntur, etc.* Brux., 1708. Ibid., 1709, in-8<sup>o</sup>. *Diss. tertia contra librum qui sub nomine Reginaldi prodit et nuperos ejus defensores.* Brux., 1708. Ibid., 1709, in-8<sup>o</sup>. Dans la préface de cette dissertation, l'auteur attaque longuement le livre intitulé : *Chimère du Jansénisme. De Pelagianorum et Massiliensium contra fidem erroribus Diss.*

quarta, qua Jansenii et aliorum in hac materia errores refelluntur. Brux., 1709. Ibid., 1710, in-8°. — 6° *Epistola curiosa Th. Eleutherii ad F. Norbertum Delbecque, ord. Præd., responsoria*. Brux., 1710, in-4°. — 7° *Parallelum antiquæ et præsentis Ecclesiæ in præscribenda et exigenda fidei formula adversus hæreses exortas, et veterum ac recentiorum refractoriorum in eadem formula impugnanda*. Brux., 1711, in-8°. — 8° *Responsio ad libellum Fr. Henrici a S. Ignatio, cui titulus: GRATIÆ PER SE EFFICACIS, SIVE AUGUSTINIANO THOMISTICÆ, ADVERSUS INJUSTAM JANSENISMI ACCUSATIONEM, JUSTA DEFENSIO*. Brux., 1715, in-8°. — 9° *Historia controversiarum de divinæ gratiæ auxiliis... ab objectionibus R. P. H. Serry vindicatæ libri tres*. Brux., 1715, in-fol. C'est, jusqu'à un certain point, une nouvelle édition du n° 4° ci-dessus. L'auteur l'a publiée cette fois sous son véritable nom. — 10° *Quæstio theologica an liceat, juxta mentem apostolicæ sedis et nominatim juxta declarationem constitutionis Clementis XI, quæ incipit: VINEAM DOMINI SABAOTH, jurare formulam Alexandri VII retento interius obvio, proprio et naturali sensu quinque propositionum, quem reipsa in libro Jansenii habent solut.* Brux., 1716, in-4°. — 11° *Tractatus de schismate*. Lovan., 1718, in-8°. C'est la traduction en latin du traité du R. P. Jacques de Longueval; il est dédié au cardinal archevêque de Malines. — 12° *Dogma triplex a paucis Lovanii Protestantibus assertum, utrique potestati ecclesiasticæ et seculari expendendum*. Lovan., 1709, in-8°. — 13° *Statera Protestantium in duobus primis ipsorum paragraphis expensa*. Lovan., 1719, in-8°. Cet opuscule et les suivants, publiés dans la même année, pour la défense du théologien Ant. Parmentier, témoignent de l'activité prodigieuse de De Meyer. — 14° *Refutatio responsionis ad Stateram per theologum Romano-catholicum*. Lovan., 1719, in-8°. *Appendix qua refutatur scriptum cui titulus: FRAUS SEPTUPLEX*, etc. Ibid., 1719, in-8°. — 15° *Causam Liberii et Ariminensis concilii non favere sed obesse causæ Protestantium ostenditur. Accedit*

*appendix*, etc. Ibid., 1719, in-8°. — 16° *Aurea sententia S. Augustini: ROMA RESCRIPTA VENERUNT, CAUSA FINITA EST, infallibilitati Summi Pontificis favere ostenditur et a nuperis patroni Protestantium cavillis vindicatur per theologum Rom. catholicum*. Ibid., 1719, in-8°. — 17° *Causam Cypriani non favere sed obesse causæ Protestantium ostenditur*, etc. Ibid., 1719, in-8°. — 18° *Ultimus conatus patroni Protestantium circa causam S. Cypriani refutatus. Accedit appendix*, etc. Ibid., 1719, in-8°. — 19° *Manifesta contradictio inter doctrinam P. P. Romanæ ex una parte, et doctrinam quæ recentè spargitur sub nomine Zegeri B. Van Espen ex altera, demonstrata*. Lovan., 1725, in-4°. — 20° *Refutatio instrumenti appellationis a constit. Unigen. interpositæ per prætenos, decanum, canonicos et capitulum Ecclesiæ Ultrajectensis*, (dans l'histoire de l'église d'Utrecht par Hoynck van Papendrecht. Mechlin., 1725, in-fol.). — 21° *Epistola presbyteri Lovaniensis ad presbyterum Ultrajectinum*. Lovan., 1726-1727. Ces lettres, au nombre de six, contiennent la défense de Herman Damen contre L. P. Verhulst, qui avait publié quelques lettres sur la consécration de l'archevêque d'Utrecht. — 22° *Dissertatio de operibus referendis in Deum et de operibus infidelium*. Lovan., 1729, in-4°.

## ŒUVRES POÉTIQUES.

## A. Poésies latines.

1° *De Ira libri III, nempe de causis, damnis et remediis iræ*. Antv., 1694, in-4°. Ce poème, du genre didactique, est une imitation du traité philosophique de Sénèque portant le même titre. Il est recommandable aussi bien pour le fond que pour la forme; c'est un trésor d'utiles préceptes, de sages conseils, presque toujours appuyés par des exemples empruntés à la fable, à l'histoire ou à la vie commune. Le poète a fait preuve non-seulement d'érudition, mais d'une profonde connaissance du cœur humain. Dans sa préface, il déclare avoir employé le mètre élégiaque, parce que la matière, malgré toute sa gravité, ne lui a pas paru comporter la majesté

du vers héroïque, et il justifie son opinion par l'exemple de plusieurs poètes anciens. — 2<sup>o</sup> *Poematum libri sex*. Bruxell., 1703, in-8<sup>o</sup>. Ce recueil contient les trois livres de *Ira*, deux livres d'éloges et un de vers lyriques. — 3<sup>o</sup> *De institutione principis lib. III*. Brux., 1716, in-4<sup>o</sup>, composé à l'occasion de la naissance de l'archiduc Léopold. — 4<sup>o</sup> *Em. ac Rev. Domino Thomæ Philippo S. R. E. presbytero, cardinali de Alsatio de Boussu, archiepisc. Mechlin., Belgii Primati, carmen gratulatorium*. Mechlin. 1720, in-4<sup>o</sup>. Le poète adresse ces vers, au nom de la province Flandro-belge de la compagnie de Jésus, à l'archevêque de Malines, à l'occasion de la promotion de celui-ci au cardinalat. — 5<sup>o</sup> *Elegia X ad Innocentium XIII Papam, T. P. de Alsatio cardinalem, arch. Mechlin., singulosque provincias Mechlin. episcopos*. Mechl., 1722, in-4<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> *Poematum libri duodecim*. Brux., typ. E.-H. Fricx, 1727, in-12<sup>o</sup>, avec une dédicace au baron de Reylof et des pièces de vers latins adressées à l'auteur par plusieurs poètes contemporains. Ce recueil comprend un livre d'odes; les trois livres sur la Colère; quatre livres d'éloges; les trois livres sur l'Education d'un prince et enfin l'adresse de félicitation à l'archevêque de Malines. — 7<sup>o</sup> *Elegia in gratiarum actionem... Constantino Van Hulle medico per celebri Gundavi, quod ipsum jam septenario majorem a febre quartana anno 1723 suo peculiari remedio liberasset*. Publié après la mort de l'auteur. Antverp., 1739, in-4<sup>o</sup>. — 8<sup>o</sup> *Incendium Mechliniense, sive luna ardens nocte inter 27 et 28 januarii anno 1687*. Ce poème badin et spirituel parut d'abord en feuilles volantes; une 2<sup>e</sup> édit. fut publiée à Louvain en 1807. Il a été réimprimé avec une traduction française en prose par De Reiffenberg dans les *Archives philologiques*. Louv., 1826. T. I, p. 276-287, et par Willems avec une imitation en vers flamands dans les *Mengelingen van vaderl. inhoud n<sup>o</sup> 1*.

B. Poésies flamandes.

1<sup>o</sup> *De Gramschap in dry boeken verdeelt, over ettelycke jaeren in lateinache*

*dicten in 't licht uytgegeven door P. Livinum De Meyer, priester der S. J. nu door hem selve in nederduytsche rymen overgeset*. Leuv., by Wed. van J.-B. Schellekens, 1725, in-8<sup>o</sup>. Amsterdam, 1725, in-8<sup>o</sup>. Gend., by De Goesin, 1778, in-8<sup>o</sup>. Op nieuw uitgegeven (avec le texte latin en regard) met aantekeningen door J.-M. Schrant. Gend., 1827, in-12<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> On cite une traduction en vers flamands de l'éloge adressée au docteur Van Hulle (n<sup>o</sup> 7<sup>o</sup> ci-dessus) et publiée après la mort de l'auteur. Antv. 1740, in-4<sup>o</sup>.

J. Roulez.

F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences en Belgique*, t. I, 1837, p. 213-230. — J.-M. Schrant. Préface de son édition du poème sur la Colère. — Hoeufft, *Parnassus Latino-Belgicus*, p. 497. — Hofman-Peerlkamp, *De Poet. lat. Nederl.*, p. 432-486.

**DE MEYER (Philippe)**, humaniste, poète, historien, né à Arras vers l'an 1565 et mort dans la même ville en 1637, était fils d'Antoine De Meyer, auquel a été consacré un article précédent. Il suivit la carrière de son père et lui succéda comme principal du collège d'Arras. A l'exemple de celui-ci, il s'appliqua à la poésie et à l'histoire. Il entreprit de continuer les Annales de Flandre, écrites par son grand-oncle. Cette continuation, embrassant les années 1477 à 1617 et divisée en dix livres, n'a pas vu le jour; le manuscrit s'en conservait encore, au siècle dernier, à l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras et y fut mis à profit par Ferri de Loere pour sa *Chronique belge*. Philippe De Meyer composa un grand nombre de pièces de vers latins dont Paquot a donné la liste. La plupart de ces morceaux de poésie sont restés inédits, à l'exception des quatre suivants, dont on n'indique la date de publication que pour le premier : 1<sup>o</sup> *Epicidium Alexandri Farnesii Parmæ et Placentiæ Ducis*. Atreb., 1594, in-4<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Mahometis Arabis pseudo-propheta vita* en vers hexamètres. — 3<sup>o</sup> *Othomanni Turcarum imperatores*. — 4<sup>o</sup> *Encomia Vivorum aliquot bellica laude illustrium*. Paquot a reproduit, d'après Ferri de Loere, douze distiques de l'éloge de Robert II, comte d'Artois, tué à la bataille de Courtrai. Les vers en sont

corrects, mais c'est un récit versifié plutôt que de la poésie. Philippe De Meyer avait dirigé pendant quarante ans le collège d'Arras, quand il mourut à l'âge de soixante et dix ans. Il laissa un fils du nom d'Antoine, dont on cite une apologie inédite de la musique (*Responsio pro Musica coram Natura iudice*).

J. Roulez.

Ferreoli Locrii, *Chron. Belg.*, 694 et suiv. — Sweertius, p. 644 et suiv. — Paquot, *Mém.*, t. VII, p. 148-131. — Hofman-Peerikamp, *De Poet. lat. Nederl.*, p. 299, éd. 2.

**DE MEYERE (Jean)**, ou DE MEYER, père et fils du même prénom, tailleurs de pierres, sculpteurs de dalles et d'images tumulaires, à Gand, aux *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles. A en juger d'après les mentions descriptives que l'on rencontre dans des documents contemporains, conservés aux archives communales de cette ville, c'étaient des artistes de talent. Plusieurs des tombes et pierres funéraires dont on admire aujourd'hui jusqu'aux fragments sauvés des ravages du temps, de l'incurie, ou des déplorable excès du *xvi<sup>e</sup>* siècle, peuvent leur être attribuées. Le musée archéologique établi dans les ruines de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand, possède quelques-uns de ces remarquables spécimens, retrouvés au fond d'une écluse du canal de Terneuzen. Les livres échevinaux du temps donnent les descriptions de divers mausolées que ces « tailleurs de pierres sépulcrales (*saerchawwers*) » exécutèrent pour des églises et pour des oratoires conventuels.

La première œuvre connue de JEAN DE MEYERE le père fut sculptée, en 1378-1379, pour messire Van Sevenberghen, et posée devant le maître-autel dans l'église des Jacobins, à Anvers. La dalle funéraire, entourée d'une bordure en laiton (cuivre incrusté) et sur laquelle étaient étendues deux images de femme, devait, en vertu d'une stipulation expresse du contrat d'exécution, « être aussi belle qu'aucune des pierres tombales qui se voyaient alors dans la Flandre et le Brabant. »

En août 1418, JEAN DE MEYERE le fils s'engagea à livrer à messire Simon

de Formelles, conseiller de Philippe le Bon et président du conseil de Flandre, pour être placées sur la tombe de la dame de Lovendeghem, ensevelie dans le chœur de l'église de Saint-Michel, à Gand, une pierre sépulcrale, à image de la défunte, avec armoiries et incrustations de cuivre, pareille à celle qui recouvrait la tombe de messire Jean Daens, devant l'autel de Saint-Nicolas, dans le même temple. A cette époque, l'artiste promit aussi d'envoyer à Anvers, pour messire Philippe d'Everghem, de Saemslach, une dalle dont nous n'avons pas la description. En 1424, il exécuta, en pierre de Tournai polie, le mausolée de messire Gérard de Ghistelles et de dame Isabelle Van der Moere, sa femme. Les deux images, étendues sur le tombeau, étaient en pierre blanche et colorées. Des baldaquins s'élevaient au-dessus de leur tête et à leurs pieds étaient couchés le lion et le chien, emblèmes de la force et de la fidélité. Aux angles du sarcophage se détachaient, en haut-relief, sous des dais et tenant des écussons armoriés, huit personnages, qui supportaient la dalle tumulaire. Sur les faces étaient sculptés *Messire et Dame de Ghistelles agenouillés*, la *Vierge-mère et saint Jean* et le *Jugement dernier*. Il avait été convenu que cette tombe serait faite à l'instar du mausolée érigé dans l'église de Saint-Rombaut, à Malines, à messire Jean de Mirabelle, dit Van Halen, et à sa femme dame Marie de Ghistelles, par M<sup>re</sup> Jean Keldermans, sculpteur malinois (voir *Théâtre sacré et profane du Brabant*). En 1433, De Meyere fit, pour l'église de Zuutdorpe (Zélande) et sur le modèle du monument funéraire de messire Gérard de Ghistelles, une tombe pour messire Jean de Ghistelles et sa femme Marguerite Vileyns, avec statues couchées. Les faces de ce monument étaient ornées de sculptures : à l'une des extrémités, on voyait le *Couronnement de la Vierge*; de côté, à droite, *Messire Jean faisant offrande à saint Georges*, et à gauche, *Dame Marguerite faisant offrande à sainte Catherine*; à l'autre extrémité, le *Jugement dernier*



et des *Invoications à saint Jean-Baptiste et à sainte Marguerite*; l'inscription mortuaire sur le chanfrein, comme au modèle cité, et au-dessus de la tête des défunts, deux anges soutenant des écussons armoriés. L'importance de ces ouvrages fait supposer une habileté supérieure à l'artiste auquel l'exécution en fut confiée. Un document du mois de décembre 1435 mentionne la pierre tombale de messire Jean Van der Zype, prêtre : sur la dalle était son image, en riche costume sacerdotal, à contours en cuivre incrusté, avec attributs religieux, armoiries, ornements et inscription.

Dans ses *Mémoires sur la ville de Gand* le chev. Diericx range Jean De Meyere parmi les sculpteurs les plus distingués de monuments funèbres que comptait la Flandre au x<sup>e</sup> siècle. Il cite un acte du 13 avril 1446, transcrit des livres échevinaux, par lequel cet artiste s'engagea à exécuter, pour M<sup>re</sup> Monfrat Alaerts, une dalle tumulaire en pierre d'Antoing, sur laquelle devait figurer l'image de sa femme; tout autour, une bordure en laiton, à compartiments d'armoiries, et aux angles les quatre *Évangélistes*.

De Meyere le Jeune avait accepté en 1418, comme apprenti, HUGUES GOETHALS, qui, pendant huit ans, demeura avec lui et à qui il apprit à exercer la profession de sculpteur de pierres tumulaires. L'élève se montra digne du maître : vers 1434, il exécuta, pour l'oratoire des Frères mineurs, à Gand, le remarquable sarcophage de messire Arnould Vander Moten, avec sa statue couchée et revêtu d'une tunique armoriée.

Edm. De Buscher.

Archives de Gand, *Documents et registres échevinaux*, xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles. — Chev. C.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, 1815.

**DE MEYERE** (*Léon*), poète, né à Anvers, mort à Harlebeke, dans la Flandre occidentale, le 28 décembre 1630. Nous ne possédons aucun renseignement sur sa famille ni sur ses études. Poppens avance qu'il était licencié en droit civil et canon; lui-même se dit licencié ès lois. Nous ignorons aussi quelle position il occupait dans sa ville natale, lorsque, en 1594, il publia un poème

intitulé : *Prosopopée d'Anvers à la bienvenue du Sérénissime prince Ernest par la grâce de Dieu archiduc d'Autriche, etc., lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas*, par Léon De Meyere d'Anvers, licencié ès lois (à Anv. de l'imp. de A. Coninx, 1594). Ce poème touche à la plupart des événements politiques et religieux qui depuis un demi-siècle avaient agité les Pays-Bas et causé tant de calamités. Le poète ne déguise pas ses sentiments hostiles à la France et à la Hollande; il réserve ses sympathies pour l'Autriche et l'Espagne. Il est un admirateur de Philippe II et du duc d'Albe et a même un mot d'éloge pour Balthasar Gérard. Deux ans plus tard, l'archiduc Albert, cardinal, ayant remplacé l'archiduc Ernest dans le gouvernement général des Pays-Bas, fit vainement des tentatives pour ramener dans le pays la paix et l'union, et Philippe II, sentant que la conservation de ces provinces exigeait des dépenses énormes, qui épuisaient son royaume, conclut un traité de paix avec la France (1598). A cette occasion, Léon De Meyere trouva bon de se mêler de nouveau de politique en adressant au cardinal Albert une pièce de poésie ayant pour titre : *Poème d'avis pour la paix Belgique*. Tout en recommandant la paix, il propose un système de guerre, consistant à s'emparer des ports de la mer du Nord pour n'être plus forcé de demander le passage à l'ennemi. Les dieux de l'Olympe délibèrent sur les affaires des Pays-Bas, comme ils l'avaient fait jadis sur celles des Grecs et des Troyens, et leur messenger ordinaire, déguisé en vieillard, est envoyé avec des instructions pour les rebelles et pour le roi d'Espagne. Ce poème fut répandu en Hollande, et un certain Théophile y fit une réponse, dans laquelle il montra l'absurdité des projets célos du cerveau du poète *wallon-flamen*, comme il appelle De Meyere. Le *Poème d'avis* et la réponse de son contradicteur ont été réunis plus tard en un volume in-4<sup>o</sup>. Emile Gachet a donné l'analyse et des extraits des deux poèmes du poète anversoïis; il est impossible

de ne pas souscrire au jugement défavorable qu'il en porte. Le style, plein d'emphase et de mauvais goût, n'est le plus souvent que de la prose rimée.

En 1599, Léon De Meyere fut nommé prévôt de Sainte-Pharailde à Gand; il reçut les lettres patentes du roi d'Espagne le 16 juin de cette année et entra en fonctions le 28 du même mois. Était-ce le prix de son dévouement à la cause de Philippe II et de l'Église? Pendant son séjour dans cette ville, il noua des relations avec le poète Max. De Vriendt, qui lui adressa quelques épigrammes. En 1615, il échangea la prévôté de Sainte-Pharailde contre celle de la collégiale de Saint-Sauveur à Harlebeke, qu'il occupa jusqu'à la fin de ses jours.

Foppens, qui passe sous silence les deux poèmes dont il vient d'être fait mention, cite trois autres productions de De Meyere, à savoir : 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> *Panegyres Marianæ binæ, altera Annuntiationis, altera Assumptionis die solemnè dicta*; elles parurent la première à Anvers chez Moretus, en 1602, in-4<sup>o</sup>, et la seconde ibid., chez Verdussen, 1607, in-4<sup>o</sup>. — *Euvus Guilielmi Assonlevilli*. Anvers, chez Plantin, 1599, in-8<sup>o</sup>. Gachet, ayant trouvé, dans une note, qui lui fut communiquée, les titres de ces opuscules en français, suppose qu'ils auront été imprimés en même temps dans les deux langues. Mais Foppens ne dit nullement qu'ils aient été écrits en latin; il est même vraisemblable que les deux éloges de la sainte Vierge Marie ont été prononcés en prose française ou flamande. On ne peut faire aucune conjecture quant au troisième opuscule.

J. Roulez.

Foppens, I, p. 813. — E. Gachet, *Un poète belge oublié*; dans le Trésor national, t. I, p. 316-335, Bruxelles, 1842.

**DE MOELDER (Jérôme)**, poète flamand, né à Anvers, XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut religieux de l'ordre des Minimes dans sa ville natale et composa : *Den lydende Christus ofte de Passie ons Heere Jesu Christi*. Anvers, 1666, in-4<sup>o</sup>. C'est un poème bien écrit, divisé en quarante-deux chapitres.

Aug. Vander Meersch.

Willems, *Verhandeling over de nederduytsche*

*tael-en letterkunde*, t. II, p. 134. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Witsen-Geysbeek, *Biographisch Woordenboek*.

**DE MOMPER**. Ce nom a été porté par une famille originaire de Bruges, et dont le dernier représentant s'est illustré dans les arts. En 1512, un Jean De Momper, fils de Jean, peintre, est inscrit dans le registre de la corporation des peintres brugeois comme élève d'Adrien Braem et, en 1516, de Guillaume Jansyns. Il eut un fils, nommé Josse, mercier, marchand de tableaux et de toiles, reçu bourgeois d'Anvers en 1530 : c'est le père de Barthélemy De Momper, né à Anvers en 1535, qui fut également marchand de tableaux et qui peignit, à ce que l'on croit, des paysages. Reçu dans la corporation de Saint-Luc, comme fils de maître, en 1554, il en devint doyen en 1580-1581. Ce Barthélemy le Vieux qui vivait encore en 1588-1589, eut deux fils : Barthélemy le Jeune, admis en 1597 dans la Gilde, et Josse De Momper dont nous allons particulièrement nous occuper. Celui-ci né à Anvers vers 1539, mourut en 1634-1635 (1). En 1581, son père l'inscrivit dans le *Liggere* comme fils de maître et nous y voyons la date de son mariage : 1590. En 1611, on retrouve de nouveau son nom comme doyen de Saint-Luc. La dernière mention qui le concerne, dans le *Liggere*, est de 1634-1635; il s'agit du paiement de sa dette mortuaire. C'est à peu près tout ce que l'on sait de cet artiste anversoise. Quelques auteurs disent qu'il alla à Rome où il reçut le sobriquet de : *Eervrucht*. On n'a pu s'assurer encore de l'exactitude de ce séjour que sembleraient justifier certains sites préférés dans les paysages du maître. En 1629-1630, on trouve encore l'inscription, comme peintre et fils de peintre, d'un François De Momper. En 1633-1634, est indiquée, au *Liggere*, la mort d'un Philippe De Momper, également peintre. Enfin n'oublions pas de mentionner, dans les registres brugeois, un Jean Momper, fils de Philippe, inscrit comme élève d'un certain Pierre Reylof, en 1520.

(1) Nagler le fait naître à Amsterdam.

Le nombre des tableaux de Josse De Momper est considérable, même sans compter tous ceux imités de son genre et qui étaient très-recherchés de son vivant. Sa manière, qui tient encore un peu du gothique, ne manque ni de grandeur ni d'originalité, mais elle est le plus souvent bizarre et presque toujours dépourvue de naturel dans le coloris. Les premiers plans de ses tableaux sont généralement jaune foncé ou roux et les plans secondaires passent, sans transition, dans ces tons bleuâtres qu'on affectionnait de son temps et dans lesquels De Momper déployait une extrême finesse. On a dit que Rubens l'employa à peindre une partie des fonds de paysages de ses tableaux. Dans quelques-unes de ses meilleures œuvres, il se montre très-vrai, mais, en général, et peut-être à cause de sa fécondité, il a traité ses sujets en les travaillant avec trop de célérité. Pierre Breughel le Jeune, les Francken, Teniers le Vieux, Henri van Balen et d'autres ont étoffé ses tableaux où il plaçait le plus souvent, avec une prédilection marquée, d'énormes rochers. Il eut de son vivant une grande réputation que la postérité n'a pas consacrée. Jacques Fouquières fut un de ses élèves; C. De Visscher a gravé d'après lui *Le Printemps*; Van Panderen, *l'Été*; Th. Galle, *l'Automne et l'Hiver*. Les douze mois de l'année ont été gravés par Adrien Collaert et copiés par J. Callot. Les gravures de Collaert portent l'adresse de *Baptista Panzero excudit*. Josse De Momper a fait lui-même plusieurs eaux-fortes, entre autres un grand paysage avec rochers et figures. Cette pièce est fort rare. Le Blanc et d'autres disent qu'il a travaillé à Amsterdam. N'oublions pas de faire remarquer qu'à propos de cet artiste beaucoup d'erreurs ont été énoncées.

Antoine van Dyck a fait deux eaux-fortes du portrait de Josse De Momper. Le premier et le plus achevé est un des chefs-d'œuvre de l'illustre maître; le second, moins terminé, est extrêmement rare. Plus tard Vorsterman en acheva le travail, qui fut inséré dans les *Centum Icones*. Le portrait de Van Dyck l'ap-

pelle : *Le peintre des montagnes* (*pictor montium*).

Les dessins de Josse De Momper sont traités avec une habileté extraordinaire. Ils sont généralement lavés au bistre, avec du bleu dans les fonds, les ciels et les eaux. Les premiers plans sont détachés à la plume et le feuillage de ses arbres est rendu d'une façon qui lui est particulière. Dans les perspectives, il emploie beaucoup de pointillé.

Les principaux tableaux de cet artiste sont : *Paysage montagneux* : épisode concernant Maximilien d'Autriche, à Anvers, figures de Fr. Francken, le Jeune. — *Repos en Egypte* (figures de Henri van Balen), à Anvers dans l'église de Notre-Dame, chambre des marguilliers. — *Grand paysage : Cavaliers attaqués par des brigands*, à Bruges. — *Paysage*, à Malines (hôpital Notre-Dame). — *Forêt de chênes*, à Berlin. — *Paysage montagneux : les Ermites*, ibid. — *Village flamand*, signé : *J. De Momper*, ibid. — *Paysage rocheux avec voyageurs à cheval*, à Dresde. — *Paysage : le Pont sur le précipice*, ibid. — *Côte escarpée avec voyageurs*, ibid. — *Trois Paysages avec rochers*, ibid. — *Paysages avec figures et animaux*, à Amsterdam. — *Quinze Paysages et Vues marines*, la plupart avec figures de Jean Breughel le Vieux, à Madrid. — *Le Chemin qui passe devant les exécutions capitales* (figures de Jean Breughel), à Copenhague. — *Deux Paysages*, ibid. — Beaucoup de tableaux à Madrid.

D'Argenville, dans son *Abrégé de la vie des plus fameux peintres* (édition de 1752), dit qu'on voit de lui, dans l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, dix tableaux ou paysages représentant la vie de saint Benoît. Au château de Meudon, dans la salle à manger, on voyait, en 1754, quatre paysages de Momper et de Fouquières.

Les paysages originaux de De Momper se rencontrent peu dans les ventes modernes. Jadis et surtout en Hollande, on en voyait dans toutes les ventes importantes, mais rarement ils obtenaient des prix élevés. En France, à la vente Blondel de Gagny (1776) on

adjugea à 600 livres un tableau représentant un prêtre dans une grotte entourée d'arbres et de rochers et disant la messe. Les figures, au nombre de treize, étaient peintes par Breughel de Velours. Le tableau mesurait vingt pouces sur vingt-neuf.

En fait de portraits du maître, nous citerons, indépendamment des deux eaux-fortes de Van Dyck, celui qui se trouve dans D'Argenville et celui de S. Frisius, publié par H. Hondius.

Ad. Siret.

**DE MOOR** (*Pasquier*), capitaine de marine, né dans la Flandre occidentale, vers 1614, mort à Ostende, le 8 janvier 1684, où des lettres de bourgeoisie lui avaient été octroyées dès le 10 juin 1653, comme, plus tard, en furent accordées aussi à Guillaume Bestenbustel, l'audacieux corsaire zélandais. Pasquier De Moor était un des plus intrépides commandants de navires de course et de convoi de la marine flamande. Il se distingua dans de nombreux combats et fit des prises importantes, signalées dans les documents de l'amirauté, conservés aux archives de l'État, à Gand. Après avoir commandé, de 1650 à 1660, les corsaires la *Sainte-Thérèse*, le *Jésus-Marié-Anne* et le *Saint-Jacques*, il navigua en 1663, avec Ph. van Maestricht, le Vieux, sur les côtes d'Espagne, puis entra dans la flotte des convoyeurs, où il eut, successivement, le commandement des frégates de guerre la *Maison d'Autriche*, la *Sancta-Maria*, le *Carlos Segundo*, toutes armées de 24 à 30 canons, avec près de 200 hommes d'équipage. De 1666 à 1670 il convoya les bâtiments de commerce entre Ostende et les ports espagnols; croisa dans la mer du Nord, la Manche, l'Océan, et capturait les bâtiments français jusqu'en vue des côtes de Bretagne. Il passa, vers 1676, à bord de la frégate la *Justice*, armée de 24 pièces d'artillerie. Le 26 mars de cette année, naviguant sous pavillon des Pays-Bas espagnols, de concert avec son fils MATHIEU DE MOOR, monté sur le *San Francisco*, de 14 canons, et le *Cranenborg*, navire de l'île de Tertolen (en Zélande) pourvu de 18 pièces, capitaine

Loneq, il convoya une flottille de huit bélandres de commerce, richement chargées à Londres, pour Ostende, Bruges, Gand et Anvers. Arrivée en vue de la côte, entre Nieuport et Ostende, la flottille fut assaillie par cinq corsaires dunkerquois, sous le commandement du fameux Jean Bart, montant la frégate la *Palme*, armée de 24 canons, avec 150 hommes d'équipage; le *Grand Louis*, de 20 pièces, capitaine Keyser, et trois autres capres de même rang, capitaines Jacobsen, Lassie et Mesmaker. Après l'échange de vives canonnades, deux des corsaires abordèrent la *Justice* et jetèrent une trentaine d'hommes sur le pont. Une lutte sanglante s'engagea entre l'équipage de Pasquier De Moor et les Français, lesquels durent lâcher prise et se retirer sur leurs bords. Pasquier et Mathieu De Moor, dont les frégates la *Justice* et le *San Francisco*, fort maltraitées, avaient une partie de leurs matelots tués ou blessés, combattirent énergiquement et parvinrent à gagner le chenal d'Ostende, aux applaudissements des nombreux curieux accourus sur la digue. Mais, dans ce combat inégal, qui dura plus de trois heures, les corsaires finirent par l'emporter, après avoir subi, de leur propre aveu, des pertes considérables. Le *Cranenborg* ou la *Tertool*, ainsi que le navire est appelé dans le procès-verbal de l'amirauté de Dunkerque, du 28 mars 1676, et dans l'arrêt de bonne prise daté du « camp royal de Sebours près Kievrain, » le 6 mai suivant, signé d'Aligre et Colbert, eut son capitaine tué et tomba au pouvoir de l'ennemi, avec le lieutenant Guillaume Block, de Flessingue, et les bélandres de commerce, contenant pour douze cent mille francs de marchandises. La *Chronique de Flandre*, d'André Wydts, à Bruges, et P. Faulconnier, dans sa *Description historique de Dunkerque*, mentionnant ce combat naval, portent à sept le nombre des bâtiments français : cinq frégates de guerre et deux barques longues. M. Van Bruyssel, dans l'*Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, cite Pasquier De Moor parmi les

capitaines ostendais qui se comportèrent le plus vaillamment durant les guerres maritimes de son temps. Ostende armait de nombreux navires en course; ses capres combattirent en 1673, sous l'amiral hollandais Michel De Ruyter, dans les batailles navales qu'il livra aux flottes réunies de la France et de l'Angleterre. Les lettres de marque étaient alors ardemment sollicitées, même par la noblesse; plusieurs capitaines de capres devinrent d'illustres chefs d'escadres ou furent anoblis.

Pasquier De Moor mourut presque subitement; il avait eu de sa femme, Françoise Stamps, qu'il épousa à Dunkerque, le 2 mars 1642, trois fils et quatre filles. La fille aînée, Adrienne, épousa Philippe van Maestricht, père du jeune corsaire ostendais à qui Charles II d'Espagne décerna, en 1690, pour ses actes de bravoure, un médaillon d'or.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ostende était le siège principal du commerce des Pays-Bas avec les contrées lointaines d'outre-mer. En 1715, Jacques Gerrebrantz, gendre d'Adrienne De Moor et de Philippe van Maestricht, fut le premier qui, avec son navire le *Prince Eugène*, partit pour les Grandes Indes, sous l'inspiration de l'empereur Charles VI, le promoteur de la fameuse *Compagnie ostendaise*. L'aîné des fils de Pasquier De Moor, MATHIEU, né à Dunkerque, le 6 juillet 1643, décédé à Ostende le 26 décembre 1682, suivit, avec succès, la carrière maritime et, comme son père, se distingua par les captures qu'il fit sur les ennemis. On cite, entre autres, le capre français le *Terrible*. Le 14 février 1676, six semaines environ avant le glorieux combat soutenu, avec son père, contre les corsaires dunkerquois, il escorta le gouverneur général des Pays-Bas, don Carlos de Gerrea, duc de Villa Hermosa, qui s'était embarqué sur le *Castel Rodrigo*, frégate de 36 canons, jadis armé en course, et assista à l'inauguration du sas de Slykens, que les négociants de Bruges avaient fait construire, malgré l'opposition des Ostendais.

Mathieu De Moor s'était marié, à Os-

tende, le 29 octobre 1664, avec la veuve du capitaine de marine Cornelissen, Anne Wielmakers, qui lui donna deux fils: Mathieu et Philippe. L'aîné, Mathieu De Moor Jr, fut bourgmestre d'Ostende de 1719 à 1722 et mourut le 4 mai 1723. Inhumé dans l'église paroissiale, qu'il avait aidé à réédifier, par ses libéralités, après l'incendie de 1712, il lui fut octroyée, par reconnaissance, une concession de sépulture perpétuelle devant l'autel du Saint-Sacrement. La pierre tumulaire, la seule qui ait échappé aux restaurations successives du pavement de l'église, a été reportée au bout de la grande nef.

Il existe encore, aujourd'hui, des descendants directs de Pasquier De Moor: l'un d'eux occupe un rang élevé dans l'armée.

Edm. De Busscher.

Jacq. Bowens, *Nieuwkeurige beschryving der oude en beroemde Stad Oostende*, 1700. — J.-V. Pasquini, *Histoire de la ville d'Ostende*. — Eug. Sue, *Histoire de la marine française au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1836. — Ernest van Bruyssel, *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, 1864. — C. Carion, *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, 1843. — Ch. van Isseghem, *Reenseignements inédits*. — Archives de l'État: *Amirauté*.

**DE MOOR (Philippe)**, capitaine de marine militaire et au long cours, né à Ostende, le 3 janvier 1672 et y décédé le 9 novembre 1722. Frère puîné de Mathieu De Moor Jr, il entra très-jeune dans la carrière maritime, et commanda dès 1695 un bâtiment marchand, la *Notre-Dame de la Poterie*. Vers 1702, il obtint le commandement du corsaire la *Sainte-Marie-Madeleine*, armée de huit pièces d'artillerie, puis, en 1704, il passa sur le corsaire le *Saint-Pierre*, frégate de seize canons. De ces deux navires, son frère Mathieu était le principal armateur. Le 24 septembre 1705, il fut admis dans la flotte des convoyeurs des Pays-Bas, en qualité de capitaine-lieutenant, et, par brevet royal de Charles III d'Espagne, nommé commandant de la frégate la *Notre-Dame de Montai;u*, où il avait jadis servi comme matelot et qu'il ne quitta qu'en 1719. Dans les *Relations véritables*, journal important de l'époque, il est très souvent parlé des croisières du « capitaine de Moor » dans la

mer du Nord, et des nombreux navires qu'il amena dans le port d'Ostende, avec son compagnon presque inséparable, le capitaine Laurent Ebletz, montant la frégate l'*Agile* (et non l'*Aigle*, selon Bowens et Pasquini). Ils capturèrent, notamment, de 1710 à 1712, quatre capres français, équipés en guerre, le *Gaillard goutteux* et la *Mamie*, de Calais; le *Duc de Cambridge* et la *Perte*, de Dunkerque. Parmi les bâtiments de commerce capturés, on en cite qui constituèrent des prises importantes, tels que le *Damschutte*, d'Amsterdam, avec un chargement de sel brut; la *Jufrouw Cornelia*, armée de dix canons et chargée de poudre; le *Charles XII*, roi de Suède, ayant à bord une cargaison valant près de cent mille florins. Ce dernier vaisseau, portant vingt pièces d'artillerie, avait été pris, le 15 mars 1710, à l'embouchure de l'Elbe, par le *Gaillard goutteux*; mais, le corsaire et sa capture ayant été retenus pendant trois semaines sur les côtes d'Écosse, furent aperçus, naviguant vers Calais, par De Moor et Ebletz, qui s'en rendirent maîtres, après un combat acharné. Le conseil d'amirauté, siégeant alors à Gand, déclara les deux navires de bonne prise et la vente fut autorisée en vertu de l'ordonnance de 1702. Plusieurs fois contremandée, par suite de l'intervention de la Suède, cette vente n'eut lieu que le 17 mars 1714, et rapporta 80,668 florins; les frais s'élevèrent à plus de 15,000 florins.

En 1708, Philippe De Moor prit part, dans la flotte de l'amiral hollandais Backer, à l'entreprise des puissances alliées, formée pour s'opposer à l'établissement de Jacques III sur le trône d'Angleterre. La *Notre-Dame de Mont-aigu* embarqua des troupes du général Cadogan, et la flotte cingla d'Ostende vers Newcastle, avec le corps expéditionnaire, le 28 mars 1708. L'escadre française, sur laquelle se trouvait ce fils de Jacques II (sous le nom de chevalier de Saint-Georges), ayant été dispersée par les tempêtes et les forces alliées, les troupes de débarquement de l'amiral Backer revinrent à Ostende à la fin d'avril.

Revenant, le 8 février 1711, de Londres, où elle avait conduit une flotte de commerce, la frégate du capitaine De Moor fut vigoureusement attaquée et poursuivie par cinq navires de guerre ennemis, qui, malgré tous leurs efforts, ne parvinrent point à s'en emparer.

Le traité de la Barrière (15 novembre 1715) mit fin aux hostilités sur terre et sur mer; l'activité des marins ostendais se tourna alors vers la navigation commerciale, et plusieurs des capitaines de la flotte de guerre montèrent des bâtiments marchands, expédiés en Chine et aux Grandes Indes. Philippe De Moor obtint, en 1719, le commandement du navire le *Saint-François-Xavier*, armé de trente pièces de canon, avec soixante-douze hommes d'équipage. Il fallait du courage et de la résolution, dit M. Bognet dans son *Histoire des Belges au XVIII<sup>e</sup> siècle*, pour affronter, à cette époque, les difficultés et les périls de ces voyages de long cours. Londres et Amsterdam, redoutant la concurrence, se plaignirent vivement et finirent par se faire justice à eux-mêmes, en capturant les navires belges, bien que ceux-ci fussent munis de passe-ports délivrés au nom de l'empereur Charles VI. Cette manière d'agir justifiait l'armement défensif, relativement formidable, du *Saint-François-Xavier*.

De retour de son lointain voyage, en juillet 1721, Philippe De Moor reprit son rang dans la marine militaire.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Pasquier et Mathieu De Moor.

**DEMOPHYLAX** (*Jean*), poète latin, né en Flandre, en 1502, mort à Lyon, en 1528, ainsi nommé par Sweertius et Valère André; Possevinus, Sanderus et autres l'appellent Diophylax; son véritable nom nous est inconnu. C'était, de l'avis de tous ceux qui se sont occupés de lui, un homme d'une grande profondeur d'esprit, fort versé dans la scolastique, la physique, la théologie, doué d'une grande érudition, et qui jouit dans son temps de la réputation d'un bon poète latin. Il était entré dans l'ordre des carmes, et faisait partie de

la maison de Gand. Ses ouvrages sont : *Christomathia*, poème en acrostiches, Gand, in-4°. — *Fornax chaldaica*, livre I. — *Catachresis Israelitica*, livre I. — *Laus lucis*. — *Erotema religionis*. — *Oda de Christi natalitio*, livre I. — *De Beata Virgine*. — *De Flandria, carmen*. — *Epigrammata quædam*. — *Epistola ad diversos* imprimées à Lyon en 1527 avec le portrait de l'auteur.

Émile Vorenbergh.

Foppens, *Bibl. Belg.*—Sweertius, 418.—*Bibliotheca Carmelitana*, p. 834. — Fabricius, *Bibl. med. latinatis*.

**DE MUELENAERE (Félix-Amand)**, naquit, le 9 février 1794, à Pitthem, dans la Flandre occidentale. Après avoir suivi les leçons de l'école de droit de Bruxelles, il obtint en 1816 le grade de docteur et se fit inscrire au barreau de Bruges, qu'il quitta bientôt pour entrer au parquet. Dès 1822, à peine âgé de vingt-huit ans, il en devint le chef. Deux ans après, le 9 juillet 1824, les états provinciaux de la Flandre occidentale l'envoyèrent à la deuxième chambre des états généraux. Pendant les cinq années qu'il fit partie de la représentation nationale, M. De Muelenaere tint une conduite patriotique ; quoique fonctionnaire, il exprimait ses opinions avec indépendance. En 1826, après s'être élevé contre l'impôt qui frappait la mouture, il vota contre le budget. Le ministère, pour l'éloigner des états généraux, lui fit offrir une place dans le conseil des Indes, à Batavia. M. De Muelenaere hésita quelque temps, obtint la décoration du Lion belge comme gage des bonnes dispositions du gouvernement, et finalement refusa de s'expatrier. Dès lors il prit une part encore plus active aux débats parlementaires. Le 1<sup>er</sup> décembre 1828, il appuyait la célèbre proposition de M. Charles de Brouckere en faveur de la liberté de la presse. Le 5 mars de l'année suivante, il exprimait le vœu que, par une communication spéciale, l'attention du chef de l'Etat fût appelée sur les innombrables pétitions qui réclamaient les libertés garanties par la loi fondamentale. Le 14 mai, il votait de

nouveau contre le budget, après avoir invoqué la devise des Anglais : *redressement des griefs ou point de subsides*. Au mois de juillet suivant, M. De Muelenaere devait être soumis à une réélection ; le gouverneur, qui obéissait, croit-on, à des instructions secrètes, mit tout en œuvre pour faire échouer l'honorable candidat, et y il réussit. Le soir, des groupes se formèrent devant la maison du député éliminé ; plus de quatre mille personnes poussèrent avec enthousiasme le cri de : *Vive De Muelenaere!* Un autre membre de l'opposition, le comte Vilain XIII, avait été écarté par les états de la Flandre orientale. Une souscription fut alors ouverte dans les deux Flandres pour offrir aux deux députés non réélus une médaille d'or portant leur effigie avec ces mots vengeurs : *Le pouvoir les proscrit, le peuple les couronne*. Cette manifestation s'accordait mal avec le tempérament très peu révolutionnaire de M. De Muelenaere. Celui-ci ne désirait point la destruction de la monarchie des Pays-Bas, et il s'était toujours gardé de défier le gouvernement. Il allait donner une preuve nouvelle de son obéissance, de sa docilité. Le 12 décembre 1829, le ministre Van Maanen réclama l'adhésion immédiate des procureurs généraux et autres officiers de justice au fameux message dans lequel Guillaume I<sup>er</sup> s'élevait contre la licence de la presse et exposait ses vues personnelles sur la marche du gouvernement. M. De Muelenaere envoya sans retard l'adhésion qui lui était demandée, et il s'exprimait de la manière suivante : « . . . Si les « doctrines séditieuses qui, depuis « quelque temps, ont été répandues « partout, au moyen de l'abus que l'on « fait de la presse, sont restées impu- « nies, cela ne peut être attribué, selon « moi, qu'au défaut de moyens énergi- « ques qui empêche les officiers de « justice de réprimer convenablement « ce mal. Je n'hésite donc pas à déclarer « à V. Exc., avec sincérité et franchise, « que je suis tout à fait disposé et « résolu de suivre la ligne de conduite « tracée dans le message royal...; que

« je n'en écarterai d'aucune manière, » et que je déploierai la fidélité et la fermeté sans lesquelles il n'est plus possible de servir plus longtemps la patrie avec quelque fruit ni de défendre les citoyens paisibles contre les criminelles tentatives des malveillants. » Quoiqu'elle n'ait été divulguée qu'au mois de décembre 1831, cette humble réponse de l'ancien député ne resta pas inconnue, et cependant elle n'affaiblit point l'influence acquise par M. De Muelenaere dans la Flandre occidentale. Il soutenait, au surplus, qu'il fallait distinguer entre le représentant de la nation, lequel ne relève que de sa conscience, et l'officier de justice subordonné au gouvernement; que, tout en exécutant les prescriptions de M. Van Maanen, il gardait ses opinions libérales.

Après le triomphe de la révolution belge, M. De Muelenaere est élu membre du Congrès national par trois districts de la Flandre occidentale : ceux de Bruges, d'Ostende et de Thielt. Il opte pour Bruges. Quinze jours après, le gouvernement provisoire lui confie l'administration de la province. Au Congrès, M. De Muelenaere se signala, comme naguère aux états généraux, par sa prudence autant que par son patriotisme. Il vota pour l'indépendance du peuple belge; il adhéra également à l'exclusion perpétuelle de la maison d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique, mais ce fut sans enthousiasme, trouvant même inopportune et dangereuse l'initiative prise, à cet égard, par M. C. Rodenbach. Il se déclara également pour la monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire et pour l'institution de deux chambres. Dans les débats relatifs aux libertés constitutionnelles, il se montra fermement attaché au grand parti *unioniste* qui avait fait la révolution. C'est ainsi que, plaidant pour l'entière liberté des cultes, défendant les droits de la minorité, il ne laisserait pas, disait-il, accrédi-ter à l'étranger l'opinion que le congrès était déjà sous l'influence d'un parti. Lorsqu'il s'agit de nommer le

chef définitif de l'Etat, M. De Muelenaere vota pour le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Il fit ensuite partie de la députation chargée par l'assemblée de se rendre en Angleterre afin d'annoncer au prince son élection. Il acheva sa tâche de constituant en prononçant, le 7 juillet, un discours remarquable pour conseiller l'acceptation des préliminaires de paix arrêtés par la conférence de Londres sous la dénomination des Dix-huit articles.

Le 24 juillet 1831, Léopold Ier confia le ministère des affaires étrangères à M. De Muelenaere. Quelques jours après, l'armée hollandaise franchissait la frontière. Dans l'après-midi du 2 août, le ministre des affaires étrangères avait reçu la déclaration par laquelle le général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, annonçait brusquement la reprise des hostilités. M. De Muelenaere chargea l'envoyé belge à Paris de porter la déclaration de guerre à la connaissance du gouvernement français, mais sans réclamer aucun acte ou disposition défensive. Il redoutait, comme ses collègues, de violer l'article de la constitution portant qu'aucune troupe étrangère ne peut occuper ou traverser le territoire qu'en vertu d'une loi. Or, cette loi n'existait pas et le congrès n'était plus réuni. Indépendamment du scrupule constitutionnel qui l'arrêtait, M. De Muelenaere avait une confiance exagérée dans une armée dont l'organisation n'était qu'à peine ébauchée. Plus prévoyant, le roi Léopold, qui se trouvait à Liège, avait demandé formellement l'intervention armée de la France. Lorsque le roi se rendit ensuite au quartier général de Malines, M. De Muelenaere pria un agent anglais de dire à S. M. qu'il l'implorait à genoux de empêcher l'exécution d'une mesure qui était de nature à compromettre l'honneur militaire du pays. Dans cette grande crise, M. De Muelenaere manqua de décision; mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il avait poussé trop loin des scrupules inopportuns. Le 16 août, il écrivait à M. Van de Weyer ministre belge près la cour de Saint-



James : «... Si, sur les réclamations venues de Londres, sur nos propres réclamations, le maréchal Gérard s'était arrêté au delà des frontières, Bruxelles tombait entre les mains des Hollandais dans la journée du 13 août. » L'indépendance fut sauvée, mais au prix de durs sacrifices. Aux dix-huit articles, sous la foi desquels le prince de Saxe-Cobourg avait accepté la couronne, la conférence de Londres substitua de nouvelles bases de séparation qu'elle imposa à la Belgique et à la Hollande comme des résolutions finales et irrévocables. Or, par ce nouveau traité dit des Vingt-quatre articles, la Belgique subissait la loi des vaincus. Résister à l'Europe, c'était s'exposer à une restauration ou à un partage. M. De Muelenaere, pour soustraire la Belgique à ces terribles éventualités, montra cette fois un vrai courage. Le 21 octobre, résistant à une opposition puissante et exaspérée, il présenta aux chambres un projet de loi autorisant le chef de l'Etat à conclure et à signer le traité définitif de séparation entre la Belgique et la Hollande. La majorité ayant approuvé la résolution du gouvernement, le traité fut signé à Londres le 15 novembre. La question de paix ou de guerre restait néanmoins indécise par suite de l'obstination du roi Guillaume. Ce souverain refusant son adhésion aux nouvelles bases de séparation, comme il l'avait refusée aux premières, il fallait réclamer de l'Europe l'accomplissement des conditions qu'elle avait garanties. Or, le cabinet de Bruxelles voulait que la conférence de Londres assurât l'exécution de ces conditions, tandis que la conférence, au contraire, prétendait la faire dépendre d'une négociation directe entre la Hollande et la Belgique. Et dans cette hypothèse encore, le cabinet de Bruxelles subordonnait d'une manière absolue toute négociation nouvelle à l'évacuation préalable du territoire attribué à la Belgique par le traité du 15 novembre. Tel était le système que M. De Muelenaere soutenait opiniâtrément et auquel il avait attaché son

existence ministérielle. En désaccord avec lord Palmerston, avec M. Van de Weyer, avec le roi Louis-Philippe, avec le baron Stockmar, avec d'autres hommes d'Etat, il finit par succomber. Le 18 septembre 1832, il déposait le portefeuille des affaires étrangères afin de ne point contrevenir, disait-il, aux engagements pris à l'égard de la législature. Il conservait le titre de ministre d'Etat, qui lui avait été conféré le 12 novembre 1831, le gouvernement de la Flandre occidentale et son siège à la chambre des représentants comme député de Courtrai.

M. De Muelenaere avait à la chambre une position très-influente; il était le conseiller écouté, le chef d'un groupe parlementaire composé de catholiques et d'unionistes. Le 4 août 1834, il redevenait ministre des affaires étrangères et présida le cabinet jusqu'au 13 décembre 1836. Il se sépara de ses collègues lorsque ceux-ci eurent refusé de conférer le titre de ministre d'Etat à M. Meeus, gouverneur de la *Société générale*, et à M. Coghen, son principal auxiliaire. Par un acte de haute faveur, M. De Muelenaere aurait voulu nationaliser la puissante société financière qui devait sa création à Guillaume Ier et dissiper les préventions dont elle était encore l'objet de la part des patriotes. Mais il rencontra une résistance invincible. La veille du jour où M. De Muelenaere se retira, le roi lui écrivait : «... Voilà  
« bientôt six ans que je vous connais;  
« je vous ai toujours porté les mêmes  
« sentiments, et j'espère vous voir  
« encore de longues années servir notre  
« pays avec honneur et utilité; ce qui  
« sera en mon pouvoir pour rendre  
« votre position agréable et vous prou-  
« ver ma satisfaction sera toujours mis  
« en œuvre. » M. De Muelenaere reprit le gouvernement de la Flandre occidentale, qu'il préférait d'ailleurs à l'administration de l'Etat. En 1837, il fut créé comte romain par le pape Grégoire XVI. Le 13 avril 1841, il reprit pour la troisième et dernière fois le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet mixte formé par M. Nothomb,

Mais c'était malgré lui qu'il avait délaissé sa chère Flandre : aussi, dès le 5 août suivant, abandonnait-il le ministère pour des motifs personnels, tout en conservant la qualité de membre du conseil avec voix délibérative. Un mois après, il se rendait à Paris, avec deux autres membres de la législature, pour discuter les conditions d'un projet d'union douanière avec la France. Il n'en était point grand partisan. Après de laborieuses négociations et des incidents sans nombre, il exprimait son jugement en ces termes : «... Dans la négociation » actuelle, les avantages politiques » sont exclusivement en faveur de la » France. Sous ce rapport, la Belgique » n'a rien à gagner; elle a tout à perdre. Aux yeux des puissances du » Nord, le traité constituera une » atteinte grave à sa nationalité et à » son indépendance... »

M. De Muelenaere resta membre du conseil, sans portefeuille, dans toutes les administrations qui se succédèrent depuis 1841 jusqu'à l'avènement des libéraux en 1847. Lorsque la loi du 26 mai 1848 eut exclu des chambres tous les fonctionnaires sans exception, le comte De Muelenaere opta pour le gouvernement de la Flandre occidentale. Il avait peine à se détacher d'une administration dont il était investi depuis dix-sept années et dans laquelle il avait en quelque sorte renfermé sa vie. Mais il dut enfin s'apercevoir qu'il y avait incompatibilité entre lui, ancien chef de la droite, et le ministère libéral. Le 11 février 1849, la démission qu'il avait donnée fut acceptée. Le 11 juin suivant, il était élu membre de la chambre des représentants pour le district de Thielt, et ce nouveau mandat lui fut conservé pendant douze années. On le considérait à juste titre comme une des notabilités du parlement belge. M. De Muelenaere mourut à Pitthem, le 5 août 1862; sa dépouille mortelle fut transportée à Bruges et ensevelie dans le cimetière de Coolkerke.

Th. Juste.

**DE MULDER (Jacques)**, écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom

de **HONORIUS OSTENDANUS**, né à Ostende en 1712 et décédé à Bruges le 17 juin 1779. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans l'ordre des Capucins, où il fit profession le 19 mars 1730. Il se consacra d'abord aux fonctions du saint ministère, et plus tard, à l'enseignement comme professeur d'écriture sainte au couvent de son ordre à Malines. On a de lui : *Deo Optimo Maximo. Elucidatio brevis ad sensum litteralem libri psalmsorum ex variis auctoribus, ac precipue Calmeto, collecta.* Mechliniæ, J.-F. Vander Elst, 1763; vol. in-8° de VIII-501 pages.

E.-R.-J. Reusens.

**DE MUNCK (François)**, violoncelliste, compositeur, né à Bruxelles, le 6 octobre 1815, mort le 28 février 1854. Il reçut de son père les premiers principes de la musique, puis entra au conservatoire royal de Bruxelles, où il eut Platel pour maître. Ses progrès furent rapides : à l'âge de dix-neuf ans, il obtint le premier prix comme instrumentiste et fut nommé suppléant de son maître en 1835. Après la mort de celui-ci, il le remplaça dans l'enseignement. Cette époque, dit Fr. Fétis, auquel nous empruntons nos renseignements, est celle où son talent acquit son entier développement. « Vers 1840, il était considéré, par les » artistes, comme destiné à se placer à » la tête des violoncellistes de son » temps. » Malheureusement, il s'oublia, cessa de travailler, se mit à voyager, passa une saison à Londres, y eut un grand succès, puis parcourut l'Allemagne, où ses concerts lui valurent de grands éloges. En 1848, il s'établit dans la capitale de la Grande-Bretagne, où il fut attaché comme violoncelliste au théâtre de la Reine. Vers 1853, il revint dans sa ville natale, où il mourut. On n'a publié de François De Munck qu'une *Fantaisie* avec variations sur des thèmes russes, pour violoncelle et orchestre. Op. I. Mayence.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**DE MUNCK (Joseph-Jacques)**, historien, né à Malines le 15 mars 1740, y

décédé le 15 mai 1792. Son père, Ignace De Munck, était issu d'une ancienne famille de Malines; sa mère s'appelait Isabelle van Loock. De Munck fit ses études au collège des oratoriens de sa ville natale, puis passa à l'université de Louvain, qu'il quitta pour entrer au séminaire, voulant embrasser l'état ecclésiastique; mais il ne persévéra point dans cette dernière détermination et se mit à étudier le notariat. Dans ce temps, pendant qu'il se préparait au droit, il se lia avec les historio-graphes de Malines, ses contemporains : G. de Azevedo, H.-D. Vanden Nieuwenhuysen, le comte Cuypers et H.-M. de Vivario. Il ne tarda pas à partager leurs goûts et à prendre part à leurs travaux; c'est ainsi qu'il collabora aux chroniques d'Azevedo. Le 5 mai 1772, De Munck obtint le titre de notaire apostolique. Pendant la révolution brabançonne, il demeura fidèle à la cause de l'empereur; les patriotes s'emparèrent de sa personne et le menèrent en prison le 15 décembre 1789. De Munck a laissé un grand nombre d'ouvrages : 1<sup>o</sup> *Het leven van de salige maeget ende martelaeresse Maria bygenaemt de Ellen-dige, waer by gevoegt is de beschryvinge van het dorp, parochie ende heerlykheyd van Sint-Lambrechts-Woluwe, alwaer de geseyde maeget word gééert*. Tot Mechelen. In-8<sup>o</sup>, 38 pages. Cet ouvrage a été publié en 1769. — 2<sup>o</sup> *Verhael van de heylige hostien, geseydt het alderheyligste sacrament van mirakel tot Brussel, door J.-J. D. M.* Tot Brussel, MDCCLXX, grand in-8<sup>o</sup>, 65 pages. L'auteur a joint à cet ouvrage la description de la chapelle du S.-Sacrament des Miracles, et celle des tableaux qui la décoraient. — 3<sup>o</sup> *Twee hondert jaerigen jubel galm der XIX salige martelaren van Gorcum*. Tot Mechelen, MDCCLXXII, in-8<sup>o</sup>, 59 pages. Sans nom d'auteur. Cette brochure renferme une histoire des martyrs de Gorcum. — 4<sup>o</sup> *Beschryvinge der duysent jaerige jubel feest der martelatie van den H. bisschop ende martelaer Rumoldus*. Tot Mechelen, in-4<sup>o</sup>, 24 pages. Le nom de l'auteur est cité dans la préface (1775). — 5<sup>o</sup> *Kort begryp van het*

*leven, doodt ende wonderheden van den H. Rumoldus bisschop, martelaer, apostel ende patroon van Mechelen*. Tot Brussel, in-8<sup>o</sup>, 38 pages. Sans nom d'auteur. — 6<sup>o</sup> *Gedencschriften dienende tot ophelderinge van het leven, lyden, wonderheden ende duysent jaerige eerbewysinge van den H. bisschop ende martelaer Rumoldus*. Tot Mechelen, MDCCLXXVII, in-4<sup>o</sup>, 437 pages. Cet ouvrage, le plus important des œuvres de De Munck, est le fruit de recherches studieuses et profondes. — 7<sup>o</sup> *De stadt Lier door de rebellen verrast ende door de boryers van Mechelen ende van Antwerpen ontzet*. Tot Mechelen, MDCCLXXXI, in-8<sup>o</sup>, 144 p.

Parmi les manuscrits laissés par De Munck, nous citerons : *Réflexions propres à avantager la ville d'Ostende et à rendre son port un des plus florissants de l'Europe en faisant tomber la route tardive et incertaine de Rotterdam sur Nimègue et Cologne*. — *De parochie van de HH. Petrus en Paulus mede de lykbus van de artshertoginne Margareta overleden te Mechelen overgevoert in de kercke te voren van de Jesuiten binnen Mechelen*. Door J.-J. De Munck, 1792, met alle de bewys stukken, als testament, codécile, procès verbael van overvoering. — *De staet van Mechelen in het geestelycke en wereldlycke ten tyde der groote kerckscheuring*, door J.-J. De Munck.

Emmanuel Neefs.

**DE MUYNCK (André)**, peintre, né à Bruges vers 1738, mort à Rome en 1814. Il fut élève à l'Académie de sa ville natale sous le professorat de De Visch. En 1763, il remporta la médaille d'or d'après le modèle vivant. La même année, il alla à Paris en compagnie de Suvée, de Van Poucke et de quelques autres Brugesois, qu'il quitta pour se rendre en Italie. Arrivé à Rome, il copia les grands maîtres avec un succès tel, qu'il amassa des sommes considérables en faisant le commerce de ces copies. Il devint ensuite directeur de l'hospice de Saint-Julien des Belges, épousa une Romaine (Teresa Fioravanti), se fit naturaliser Romain et ne revit plus sa patrie. Il cultiva, jusqu'à sa mort, la peinture en amateur.

Ad. Siret.

**DEN DUYTS** (*François*), né à Gand en 1790, y décédé le 21 mai 1848. Lors de la fondation de l'université de Gand en 1817, il fut nommé conservateur des collections de cet établissement, et à la mort de L. De Bast, en 1832, préposé à la conservation du cabinet de monnaies et d'antiquités. Dans cette position modeste, Den Duyts rendit de grands services, et acquit par ses fonctions des connaissances assez étendues en numismatique. En 1839, il fit paraître : *Notice des anciennes monnaies des comtes de Flandre, ducs de Brabant et comtes de Hainaut, faisant partie de la collection de l'université de Gand*, reproduit par le procédé autographique, avec un supplément imprimé. En 1847, son fils Charles, qui lui avait succédé dans la place de conservateur du cabinet de monnaies, publia une nouvelle édition revue et augmentée de cet ouvrage. Charles mourut le 3 novembre 1860, âgé de quarante-deux ans.

Émile Varenbergh.

*Eendragt. Derde jaar.*

**DE NECKER**, ministre de Louis XI, né à Thielt, décédé en 1484. Voir OLIVIER LE DAIN.

**DE NÈVE** (*François*), peintre et graveur, né à Anvers. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort, quoique beaucoup d'auteurs indiquent 1627 pour la première. Il florissait en 1660 et peignait l'histoire, le portrait, en s'inspirant des œuvres de Rubens et de Van Dyck; il peignit aussi le paysage, et alla en Italie étudier les chefs-d'œuvre de Raphaël. On croit qu'il y a eu deux peintres de ce nom, le père et le fils : l'un des deux est inscrit, en 1630, dans la confrérie de Saint-Luc, à Anvers, comme franc-maître; l'autre, portant le même prénom, s'y trouve également en 1643-1644.

L'artiste qui fait l'objet de cette notice mettait du feu dans l'ordonnance de ses tableaux, et y joignait un dessin agréable et un bon coloris; Mariette, dans son *Abecedario*, lui accorde une mention, et Corneille De Bie lui a consacré un éloge en vers, dans lequel il parle des peintures exécutées, au châ-

teau d'un seigneur Van Leyens, avant son départ pour Rome. — L'œuvre de ce maître comme graveur est estimé. On remarque que beaucoup de ses planches sont imprimées à Rome, ce qui permet de croire qu'il fit un long séjour dans cette ville. Il grava des sujets mythologiques, de genre et des suites de paysages. Le Blanc cite de lui 14 pièces. Les plus recherchées sont les *Suites de paysages*. On ne voit nulle part l'indication que ses planches aient été faites d'après des tableaux; au contraire, plusieurs portent la mention : *invenit*.

Les biographes ont, sans doute, confondu les travaux du père avec ceux du fils, qui pourrait bien, selon nous, avoir été le paysagiste.

Ad. Siret.

**DE NÈVE** (*Sébastien*), sculpteur qui vivait à Anvers au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, était en 1625-1626 apprenti chez Hubert Vanden Eynde. Il sculpta en 1649, pour les Dominicains de la même ville, une statue de saint Hyacinthe. Elle représente le saint debout devant un piédestal sur lequel est placée la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus, et au-dessus de laquelle planent des anges. Il reçut de ce chef 78 florins, selon les comptes de la chapelle et confrérie du Saint-Nom de Jésus. Ce groupe orne encore l'ancienne église des Dominicains, actuellement désignée sous le nom d'église de Saint-Paul.

Un compte de l'église Saint-Jacques d'Anvers constate que Sébastien De Nève, qui était, en 1669-1670, capitaine de la garde bourgeoise, y exécuta, en marbre, le jubé surmontant l'entrée du chœur et les deux autels qui en forment la base.

En 1648, notre artiste reçut de Balthazar Moretus une somme de 850 florins pour une clôture en marbre (*Tuyn*), dans la chapelle de la confrérie de Saint-Luc dans l'église Notre-Dame à Anvers. Corneille De Bie lui consacre douze vers dans lesquels il parle de divers ouvrages, statues et figures en ivoire, exécutées pour des palais et des églises.

Edmond Marchal.

**DENIS LE FLAMAND**, peintre d'histoire, né à Anvers vers 1540, mort à Bologne le 16 avril 1619. Voir CALVAERT (*Denis*).

**DENIS**, dit DE LUXEMBOURG, théologien du xvii<sup>e</sup> siècle, né vraisemblablement à Luxembourg, mort à Mayence en 1680 ou plutôt en 1703. Il entra au couvent des capucins de Cochem, devint gardien de son monastère et s'acquit une certaine renommée d'éloquence. Il a écrit : 1<sup>o</sup> *Vita Ante-Christi*; Francfort, 1682. — 2<sup>o</sup> *Calendarium Marianum*; Augsbourg, 1695. — 3<sup>o</sup> *Liber de quatuor novissimis*; 1685. — 4<sup>o</sup> *Thesaurus doctrinæ catholicæ*; Augsbourg, 1697. — 5<sup>o</sup> *Aurea Legenda de Deo et B. Virgine*; Francfort, 1697. — 6<sup>o</sup> *Martyrologium*; Augsbourg, 1700. — 7<sup>o</sup> *Legenda sanctorum*; Francfort, 1703-1717. — 8<sup>o</sup> *Sermones*; Cologne, 1715. — 9<sup>o</sup> et 10<sup>o</sup> Deux livres de prières. Ces ouvrages sont écrits en allemand; mais nous n'avons pu en donner les titres qu'en latin, comme l'a fait M. Neyen, à qui sont empruntés les matériaux de cette notice. G. Devalque.

**DENIS LE CHARTREUX**, dit le *Docteur estatique*, l'un des écrivains ecclésiastiques les plus féconds et les plus célèbres, naquit à Ryckel (Limbourg), en 1394, et mourut à Ruremonde, le 12 mars 1471. Appartenant à une famille honorable et riche, connue sous le nom de Leeuws ou Leuwis, il reçut une éducation soignée et ne tarda pas à montrer, à côté d'une piété solide et constante, une aptitude extraordinaire pour toutes les branches des connaissances humaines qui entraient, au commencement du xve siècle, dans le cercle des études libérales. Doué d'une mémoire étonnante, d'un jugement prompt et sûr, d'une intelligence vive et pénétrante, il possédait au plus haut degré cette avidité de connaître qui distingue les vrais savants et ne fait que s'accroître à mesure que l'intelligence découvre de nouveaux objets d'investigation. Voyant dans la vie monastique le moyen de se consacrer sans réserve aux deux grands objets de ses affections,

la religion et la science, il résolut d'entrer dans l'ordre des Chartreux et se présenta successivement comme novice à Zeelhem et à Ruremonde. Repoussé parce qu'il n'avait pas encore atteint sa vingtième année, âge requis par les statuts de l'ordre, il alla étudier la théologie et les lettres à l'université de Cologne, où il obtint, à vingt et un ans, le grade de maître ou docteur. Tout obstacle étant alors levé, il prit, en 1423, l'habit de Saint-Brunon à la chartreuse de Ruremonde, et, depuis cette époque jusque deux ans avant sa mort, il composa, presque sans interruption, un nombre de livres tellement considérable que plus d'un savant s'est demandé si l'on pouvait sérieusement les attribuer à un seul homme. Aucun doute cependant n'est possible à cet égard. Des témoignages contemporains et irrécusables prouvent que non-seulement Denis a écrit de sa propre main tous les traités qu'on lui attribue aujourd'hui, mais que, de plus, il les avait soigneusement revus et enrichis d'indications marginales (1).

Dans une note écrite par ordre de ses supérieurs et publiée, après sa mort, par un de ses admirateurs, Denis le Chartreux, devenu célèbre, a lui-même indiqué la marche qu'il suivait dans ses lectures et dans la composition de ses livres. Ne consacrant au sommeil qu'un petit nombre d'heures, il lisait sans cesse, et sa mémoire prodigieuse retenait tout ce qu'il avait lu. Outre les écrits des Pères de l'Eglise et ceux de tous les grands théologiens du moyen âge, il étudiait avec ardeur les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, et, parmi les philosophes qui avaient particulièrement attiré son attention, il cite Platon, Aristote, Proclus, Anaxagore, Théophraste et Themistius. Il y ajoutait toutes les *Sommes*, tous les commentaires de l'écriture sainte et tous les livres de droit civil et de droit canonique qu'il pouvait se procurer. Il ne négligeait pas non plus les

(1) Dans la Vie de Denis le Chartreux, publiée en 1532, le P. Loer, éditeur des œuvres les plus importantes de notre illustre compatriote, dit à ce sujet : *Quæ omnia notissima, singularis manus ejus et character testantur.*

œuvres remarquables que les Mores d'Espagne avaient fait connaître à la chrétienté, et il avait longuement médité celles d'Avicenne, d'Averrhoès et d'Alfarabi.

S'étant mis de la sorte à la hauteur de la science de son époque, Denis travaillait sans relâche. Il ne sortait de sa cellule que pour vaquer aux devoirs du ministère sacerdotal ou prendre part aux nombreux exercices prescrits par la règle des Chartreux. Quand ses frères, après l'office nocturne, regagnaient leur lit, il allumait sa lampe et écrivait jusqu'à l'heure de l'exercice suivant ; et lorsqu'on lui faisait remarquer que ce labeur excessif finirait par nuire à sa santé, il répondait en souriant : « J'ai une tête de fer et un estomac d'acier. » Plus d'une fois cependant ses supérieurs, qui ne partageaient pas cette sécurité et qui craignaient de perdre l'une des gloires de l'Ordre, le forcèrent d'accepter des fonctions exigeant une certaine activité du corps. On le nomma procureur de la maison de Ruremonde, et on le chargea, dans sa vieillesse, de présider à l'érection de la chartreuse de Bois-le-Duc, dont il fut pendant quelque temps le premier prieur. Mais l'humble et savant religieux, qui ne se trouvait pas là dans sa véritable sphère d'activité, réussit à se faire renvoyer à sa cellule paisible et solitaire de Ruremonde. A la vérité, depuis plusieurs années, il ne savait plus y travailler autant qu'il le désirait. La célébrité lui avait attiré, indépendamment de nombreuses visites, la lourde charge d'une correspondance incessante avec les personnages les plus illustres de son siècle. On l'avait même contraint de quitter momentanément le cloître, pour aller remplir le rôle de conseiller auprès du célèbre cardinal de Cusa, que le pape Nicolas V avait envoyé en Allemagne, avec la mission aussi épineuse qu'importante d'y rétablir la discipline ecclésiastique, gravement altérée, surtout dans les convents des deux sexes. Parfois aussi, Denis interrompait spontanément ses travaux et profitait de sa grande réputation de science et de vertu, pour intervenir

avec efficacité dans les troubles politiques de son temps, et il réussit notamment, au grand profit du duché de Gueldre, à mettre fin à une guerre déplorable entre le duc Arnoul et son fils Adolphe, qui avait levé l'étendard de la révolte. Sans dépasser jamais les bornes d'une modestie exemplaire, il adressa, à diverses reprises, de vives remontrances aux princes qui abusaient de leur autorité et pressuraient leurs peuples, entre autres à l'évêque de Liège Jean de Heinsberg, qui préférait les tournois aux offices et dont les vertus sacerdotales laissaient beaucoup à désirer. Le duc de Bourgogne Philippe le Bon tenait Denis en très-haute estime et l'appela maintes fois auprès de lui pour le consulter sur les affaires les plus ardues de son règne. Le pape Eugène IV, à qui il avait fait hommage de l'un de ses livres, s'écria, en présence des prélats de sa cour : « Que l'Église se réjouisse de posséder un tel fils ! »

C'est en fournissant cette carrière glorieuse, dont il était seul à ne pas apercevoir l'éclat, que Denis étonnait la chrétienté par le nombre et la variété de ses écrits. Malgré de graves infirmités, résultant de l'âge et du travail, il ne déposa la plume que deux ans avant sa mort, afin de passer ses derniers jours dans la prière et la méditation des vérités éternelles. Son style, habituellement sobre et lucide, laisse souvent à désirer sous le triple rapport de la noblesse, de l'élégance et de la pureté du langage ; mais le fond se distingue toujours par la solidité du raisonnement, l'élévation des vues et la prodigieuse érudition de l'auteur. Plusieurs de ses commentaires sur l'Écriture, et principalement ses divers traités sur la réforme des institutions religieuses et des mœurs du clergé conservent, aujourd'hui même, une valeur réelle. Les derniers surtout renferment une multitude de considérations et de faits que les historiens des révolutions religieuses du xvii<sup>e</sup> siècle ont beaucoup trop négligés. Placé entre le moyen âge et les temps modernes, Denis le Chartreux, sans pressentir l'avènement prochain d'idées et de mé-

thodes nouvelles, fut l'un de ceux qui ouvrirent la période qui devait rompre avec la scolastique. Quand il disparut de la scène, les clartés de la Renaissance, brillamment commencée en Italie, n'avaient pas encore franchi les Alpes. En lisant ses œuvres, on regrette vivement qu'il n'ait pas eu à sa disposition les nombreux matériaux que la philologie a, plus tard, fournis aux interprètes de nos livres sacrés.

Ne voulant pas empiéter sur le domaine des hagiographes, nous ne dirons rien, ni des vertus chrétiennes que Denis possédait au plus haut degré, ni des ravissements qui lui ont valu le titre de *Docteur extatique*. Les martyrologes des Pays-Bas, de France et d'Allemagne le rangent parmi les hommes qui se sont distingués par la sainteté de leur vie. Au xvii<sup>e</sup> siècle, on honorait sa mémoire d'un culte religieux à la grande chartreuse de Grenoble, et Henri Cuyekius, deuxième évêque de Ruremonde, fit des démarches à Rome pour obtenir la canonisation de son illustre diocésain.

En 1718, le P. Joseph Engelgrave, prieur de la chartreuse de Bruxelles, avait pris la résolution de publier une édition de toutes les œuvres de Denis le Chartreux. Il est à regretter que la jalousie des chartreux français, qui voulaient que la publication se fit à Paris et sous leurs auspices, vint entraver l'exécution de ce projet. Plusieurs écrits du savant et pieux solitaire de Ruremonde, qu'on possédait à cette époque, sont aujourd'hui perdus. Nous connaissons de lui :

I. *Dionysii Carthusiani operum minorum tomus primus, cui hæc insunt : Compendium philosophicum, lib. I. Compendium theologicum, lib. I. De natura æterni et veri Dei, lib. I. De donis Spiritus Sancti, tract. IIII. De laudibus sublaudabilis Dei, lib. I. Laudes amarissimæ passionis Jesu Christi, lib. I. Inflammatorium divini amoris, lib. I. De sacramento altaris dialog. I. Expositio missæ, lib. I. De sacra communione frequentanda, lib. I. De sacramento Eucharistiæ sermones VI. De munificentia et beneficio Dei, lib. I. De distantia per-*

*fectionis divinæ et humanæ, lib. I. De laudibus gloriosæ virginis Mariæ, lib. IIII. Epistola, quæ de quibusdam rationem reddit, I. De autoritate Papæ et generalium conciliorum, lib. IIII. De regimine præsulum, lib. I. De vita et regimine archidiaconorum, lib. I. Contra pluralitatem beneficiorum, lib. I. De simonia, lib. II. Contra ambitionem, lib. I. De vita canonicorum, lib. I. De plurium beneficiorum usurpatione dialog. I. De vita curam animarum habentium, lib. I. De veneratione sanctorum, lib. I. De institutione scolasticorum, lib. I. De prædestinatione, lib. I. De particulari judicio singulorum, lib. I. Colon. Agripp., 1532, in-fol.*

II. *Dionysii Carthusiani operum minorum tomus secundus, cui hæc insunt : De lumine christianæ theoriæ sive de divina essentia, lib. II. Creaturarum in ordine ad Deum consideratio theologica, lib. I. De laudibus Dei, lib. I. De venustate mundi et pulchritudine Dei, lib. I. De preconio et dignitate beatissimæ virginis Mariæ, lib. IIII. De vita et regimine principum, lib. III. De vita et regimine principis femine, dialogus I. Directorium vitæ nobilium, lib. I. De vita militari, lib. I. De laudabili vita conjugum, lib. I. De justo pretio rerum, Dialog. I. De regimine politiæ, lib. I. De laudabili vita virginum, lib. I. De laudabili vita viduarum, lib. I. Contra avaritiam Epistola I. Inter Jesum et senem dialogus I. De judicio mortis et variis casibus ejus, elegia I. Inter Jesum et puerum, dialogus I. De revelatione quadam epistola I. De reformatione claustralium, lib. II. De reformatione monialium, lib. I. De modo corripiendi et judicandi, lib. I. De exemplis et documentis authenticis, lib. I. De preconio sive laude ordinis Carthusiensis, lib. I. De vita inclusarum, lib. I. De laude et recommendatione vitæ solitariæ, lib. I. De vita et fine solitarii, lib. II. De remediis tentationum, lib. I. De via purgativa, lib. I. De oratione, lib. I. De gaudio spirituali, et pace interna, lib. II. Colon. Agripp., 1535, in-fol.*

III. *Dionysii carthusiani operum minorum tomus tertius, diu desideratus, cui insunt hæc : Commentaria in libros*

*D. Severii Boëthii, quos de consolatu philosophico scripsit, ipso textu (quem vocant) Boëthiano, summa diligentia ad multorum exemplarium fidem restituto. Joannes Cassianus pulchriori quam antehac ordine digestus et quasi paraphrasticè a D. Dionysio traductus. Ejusdem D. Dionysii in opera Joannis Climaci explanatio. Omnia nunc primum in luce edita.* Col. Agrip., 1540, in-fol.

IV. Plusieurs traités compris dans les *Opera minora* ont été réimprimés à Cologne, en 1559, en un vol. in-fol., intitulé : *Opuscula insigniora D. Dionysii carthusiani, doctoris ecclésiastici, etc.* Mais ce volume renferme de plus les œuvres suivantes : *De regulis et doctrina vitæ christianorum libri II.* — *Echortatorium novitiorum in forma dialogi.* — *De professione monastica, lib. I.* — *Epistola paranetica ad imperatorem Romanorum et principes, de bello Turcis inferendo.*

V. *Dionysii carthusiani piæ ac eruditæ enarrationes in quinque libros sapientiales, hoc est Proverbia, Ecclesiasten, Canticum canticorum, Sapientia, Ecclesiasticum.* Col. 1533, in-fol.

VI. *Dionysii carthusiani enarrationes piæ ac eruditæ in XII prophetas minores, Oseam, Johelem, Amos, Abdiam, Jonam, Michæum, Nahum, Abacuc, Sophoniam, Aggæum, Zachariam, Malachiam.* Col., 1533, in-fol.

VII. *Dionysii carthusiani enarrationes piæ ac eruditæ in IIII prophetas majores : Esaiam, Hieremiam, Ezechielem, Danielem.* Col., 1533, in-fol.

VIII. *Dionysii carthusiani in omnes beati Pauli epistolas commentaria, cui quidem in componendis sacrarum litterarum libris via aliter alter similis successit.* Col., 1533, in-fol.

IX. *Dionysii carthusiani in quatuor Evangelistas enarrationes, præclare admodum et ab eruditissimis optimisque viris quam diutissime desideratæ, atque nunc ex altera eaque diligentissima ad archetypum recognitione, sublatis mendis quibus scatebant plurimis, quam diligentissime excusæ.* Col. 1533, in-fol.

X. *Dionysii carthusiani insigne commentariorum opus in Psalmos omnes Davidicos. Quos ipse multiplici sensu, quantum*

*feri potuit, nempe literali, allegorico, tropologico et anagogico (id quod nemo hactenus præstitit), nonnisi solidissimis sacre Scripturæ locis, doctissime explanat. Accedit ad hæc ejusdem in matutinalia VII cantica, in Magnificat quoque, Nunc dimittis, Benedictus et in hymnum divinum Te Deum laudamus, exactissima elucidatio. Editio altera.* Col., 1534, in-fol.

XI. *Dionysii carthusiani piæ ac eruditæ enarrationes in libros Job, Tobia, Judith, Hester, Esdræ, Nehemiæ, I Machabæorum, II Machabæorum.* Col., 1534, in-fol.

XII. *Dionysii carthusiani eruditissima simul et utilissima super omnes S. Dionysii Areopagitæ libros commentaria, studiosis omnibus hactenus multum desiderata sed nunc primum utilitati publicæ donata.* Col. 1536. — Denis le Chartreux faisait ses délices de la lecture des écrits attribués à Denis l'Aréopagite. Il le nomme « *Doctor meus electissimus.* »

XIII. *Dionysii carthusiani enarrationes piæ ac eruditæ, in quinque Mosaicæ legis libros, hoc est Genesim, Exodum, Leviticum, Numerorum, Deuteronomium.* Col. 1534, in-fol.

XIV. *Dionysii carthusiani enarrationes piæ ac eruditæ in librum Josue, Judicum, Ruth, Regum I, II, III, IIII, Paralipomenon I, II.* Col., 1535, in-fol.

XV. *Dionysii carthusiani in Epistolas omnes canonicas, in Acta apostolorum et in Apocalypsim piæ ac eruditæ enarrationes.* Col., 1536, in-fol.,

XVI. *Divi Dionysii carthusiani in Sententiarum libros commentarii locupletissimi, etc.* Venet., 1584. 3 vol. in-fol. Autre édition, Cologne, 1533.

Ces ouvrages de Denis le Chartreux, les seuls que nous ayons pu nous procurer, sont loin de former la liste complète de ses écrits. Vers la fin de sa carrière, Denis lui-même, cédant aux instances de ses amis, avait dressé le catalogue de ses œuvres pour repousser la paternité d'une foule de petits traités informes qui circulaient sous son nom. Or ce catalogue, publié par le P. Loer, prouve que les traités suivants, qui n'ont pas tous été imprimés et dont plusieurs sont perdus, doivent être ajoutés



à ceux dont nous avons transcrit les titres : *Super Threnos*. — *Monopanton, id est unum ex omnibus epistolis beati Pauli ad materias contractum* (imprimé à Venise en 1518; à Lyon, en 1547; à Paris, en 1551 et 1631). — *Super septem epistolas canonicas*. — *Epitome sive nobiliores sententiæ totius Biblia*. — *Super angelicam seu celestem hierarchiam*. — *Super libros de divinis nominibus*. — *Super mysticam theologiam*. — *Echelcosis, id est excerptam Summæ S. Thomæ*. — *Supplementum Summæ ex scripto S. Thomæ super Quartum sententiarum*. — *Echelcosis ex Summa D. Guilhelmi Antissiodorensis*. — *De ente et essentia*. — *De scientia universalium*. — *Dialogion de fide catholica contra gentiles, continens octo libros partiales* (imprimé à Cologne, en 1534; à Venise, en 1568). — *Contra perfidiam Machometi et contra multa dicta Sarrazenorum libri quatuor* (imprimé à Venise et à Cologne, en 1533). — *Dialogus disputationis inter christianum et Sarrazenum de lege Christi et contra perfidiam impiissimi Machometi* (imprimé à Cologne, en 1533). — *Contra artes magicas et errores Valdensium*. — *Contra superstitiones*. — *Horæ de sanctissima Trinitate*. — *Horæ devotissimæ de passione Domini nostri Jesu Christi*. — *Expositio Dominicæ passionis secundum quatuor Evangelistas*. — *De mutua cognitione beatorum in patria*. — *De causa diversitatis eventuum humanorum*. — *De deformatione et reformatione Ecclesiæ*. — *De officio legali*. — *Dialogus sive colloquium inter patronum et canonicum* (imprimé à Louvain, en 1577). — *De vita et regimine curatorum*. — *De honesta conversatione clericorum*. — *De doctrina scolasticorum*. — *Dialogus inter Christum et principem*. — *Dialogus inter Christum et principissam*. — *Sermonum opus primum de tempore, cum enarrationibus evangeliorum et epistolarum dominicalium, ad seculares* (imprimé à Cologne, en 1542). — *Secundum opus, ad eodem, eodem modo de sanctis*. — *Sermonum opus tertium de tempore, ad religiosos*. — *Quartum opus sermonum ad religiosos de sanctis*. — *Summa de vitiis et virtutibus, sive illuminatorium salutis*

*scientiæ*. — *Contra vitium proprietatis monachorum*. — *De modo devote psallendi*. — *De modo et ordine judicandi et corripiendi*. — *De actu visitationis*. — *De gravitate ac enormitate peccati*. — *Dialogus de conversione peccatorum*. — *De arcta via salutis et contemptu mundi*. — *Speculum amatorum mundi* (imprimé à Besançon, en 1588). — *De votis et professione religiosorum*. — *De fructuosa temporis deductione*. — *De triplici via*. — *De mortificatione vivifica et reformatione interna*. — *De fonte lucis ac semitis vitæ*. — *De discretione spirituum*. — *De passionibus animæ*. — *De puritate et felicitate animæ*. — *Cordiale sive præcordiale*. — *De custodia cordis et profectu spirituali*. — *De elevatione mentis in Deum*. — *De oratione*. — *De meditatione*. — *De contemplatione*. — *Sonus epulantis*. — *De regulis vitæ christianorum*. — *De quatuor hominis novissimis* (imprimé à Delft, en 1487; à Cologne, en 1568 et 1591). — *Collationes duæ pro capitulo generali ordinis Carthusiensium*. — *Collatio missa capitulo generali fratrum minorum de observantia*. — *Epistola ad Card. N. de Cusa, legatum*. — *Epistola ad universos principes christianos*. — *Epistola ad episcopum Leodiensem Johan. de Heynsbergh*. — *Epistola ad episcopum Ludov. de Bourbon*. — *Epistola ad episcopum Munsteriensem ducem Bavariæ*. — *Epistola ad episcopum Trajectensem David de Burgundia*. — *Epistola ad principes Gueldriæ*. — *Epistola de cursu ad S. Michaellem*. — *Epistola contra desperationem*. — *Epistola pro quodam tribulato*. — *Epistola consolatoria ad quamdam viduam*. — *Epistola ad Arnoldum Campionem, advocatum et juris doctorem, qua respondet quibusdam satis arduis quæstionibus*.

J.-J. Thonissen.

Loer, Dionysii carthusiani, doctoris extatici vita, simul et operum ejus fidelissimus catalogus (Cologne, 1532), reproduit dans le recueil des Bollandistes, t. II Maris, pages 247-253. — Trithème, *De scriptoribus ecclesiasticis*. — Belarmin, *De scriptoribus ecclesiasticis*. — Dorlandus, *Chronicon carthusiense*. — Petrus, *Notæ seu elucidationes in Petri Dorlandi chronici carthusiensis libros*, p. 150. — Petrus, *Bibliotheca carthusiensis*, p. 49. — Possevinus, *Apparatus sacer*. — Dupin, *Nouvelle bibliothèque des écrivains ecclésiastiques*, t. XI, p. 103; édit. de 1702. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweetius, *Athenæ belgicæ*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*.

— Cassani, *Admirable vida del padre Dionyso Ricket*, Madrid. 1738. — Miræus, *Fasti academici*. — De Ram, *Vie des Saints* (De Butler), t. II, p. 98. — Fisen, *Flores ecclesiæ leodiensis*, p. 154. — Bouille, *Histoire de la ville et pays de Liège*, t. II, p. 45. — *Détices du pays de Liège*, t. V, p. 16. — Vauder Aa, *Biographisch Woordenboek*.

**DENIS DE SAINT-FRANÇOIS**, écrivain ecclésiastique de l'ordre des Carmes déchaussés, vivait en Belgique pendant la dernière moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. On ne connaît aucun détail sur sa vie. Il a traduit en latin les vies de saints dont voici les titres : 1<sup>o</sup> *Historia vitæ, virtutum ac miraculorum vener. Fratris Francisci à Puero Jesu, carmelitæ discalceati*. Colonie, typis Bernhardi Gualteri, 1628; vol. in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Vita venerabilis Matris Annæ a S. Bartholomæo*, écrite primitivement en espagnol par Chrysostome Henriquez. — 3<sup>o</sup> *Opuscula venerabilis Matris Annæ a S. Bartholomæo*, du texte original français du père Thomas d'Aquin de Saint-Joseph. — 4<sup>o</sup> *Vita beati Franci, Senensis Carmelita*, écrite originairement en italien. — 5<sup>o</sup> *Vita beatæ Francisæ de Ambasia, ducissæ Armoricæ, etc., carmelitanæ*, traduite du français.

E.-H.-J. Rousens.

Cosmas De Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, I, col. 398.

**DENIS STEPHANY**, suffragant de Liège, mort à Liège le 25 octobre 1453. Voir STEPHANY (*Denis*).

**DENIS** ou DIONYSIUS (*Baudouin*), écrivain ecclésiastique, religieux de l'abbaye de Saint-Amand, vivait vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il a écrit le *Catalogus abbatum monasterii Elnonensis*, ouvrage qui donne l'histoire des abbés du monastère de Saint-Amand jusqu'en l'année 1592. Ce travail manuscrit était autrefois conservé dans la bibliothèque de Pierre Doremieulx, à Lille.

E.-H.-J. Rousens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 117.

**DENIS** (*Simon-Alexandre-Clément*) ou DENYS, artiste peintre paysagiste, né à Anvers en 1755 et mort dans la même ville en 1813. Fils d'un officier au service de l'Autriche, il naquit dans la citadelle et fréquenta l'atelier de H.-J. Anthonissen, où il eut pour condisciple et ami Balthazar Ommeganck. En 1786

Denis partit pour l'Italie. Il s'y maria quelques années plus tard, s'établit à Naples et y devint premier peintre du roi. Il sut acquérir une bonne renommée, une belle position, mais les succès et les honneurs ne lui firent jamais oublier ni sa patrie ni ses amis; il entretenait une correspondance suivie avec Ommeganck, qu'il chercha, vainement, à attirer en Italie.

Denis reçut le sobriquet de *le Louche* (den Schelen). En Italie, on le nommait aussi le chevalier Denis, titre que lui conféra le roi de Naples. Il légua au musée d'Anvers trois tableaux : 1<sup>o</sup> une *Cascade*. — 2<sup>o</sup> un *Paysage*. — 3<sup>o</sup> le *Soir*. — Le musée du Louvre, à Paris, possède de lui une *Vue d'Arpino*. Denis fut bon compositeur et peintre habile, malheureusement son coloris laisse à désirer sous le rapport de la vérité.

Ad. Siret.

**DE NOTER** (*Pierre-François*), architecte, né à Waelhem (Anvers) en 1747. Elève de l'académie de dessin de Malines où il remporta les premiers prix d'architecture et de perspective. Il mourut à Malines en 1830, après un long et utile professorat à l'académie de cette ville.

Ad. Siret.

**DE NOTER** (*Pierre-François*), fils de Pierre-François l'architecte, vit le jour à Waelhem, en 1779, et mourut à Gand en 1842. Ses premières études se firent à l'académie de Malines, dans la classe de sculpture dirigée par Van Geel. A l'âge de quinze ans, il modela le buste de son père, à l'insu de celui-ci. (Ce buste est actuellement à l'Académie de Gand.) Les événements de l'époque n'étant guère favorables au développement des arts, De Noter abandonna la sculpture et se livra au dessin. Il commençait ainsi une existence qui, matériellement, pouvait lui promettre de fructueux résultats puisqu'il travaillait pour les fabricants d'indiennes, mais qui étouffait ses aspirations d'artiste. La jeunesse de Pierre-François De Noter s'était écoulée au milieu des arts. Il s'était nourri des études classiques sous l'impulsion desquelles se créa à Malines, grâce à Herreyns, une Académie de des-

sin. Pierre-François se mit à peindre des Intérieurs d'églises et des Vues de villes; bientôt après il y joignit des paysages qui lui valurent des médailles et diverses autres distinctions en Belgique et à l'étranger.

L'Académie de Gand le nomma professeur et, pendant vingt années, il prodigua à ses élèves le dévouement le plus absolu. Ses tableaux, surtout ses *Hivers*, se répandirent dans les principales collections de Hollande et de Belgique; on en trouve dans les musées de Bruxelles et de Gand, en France et en Hollande. En 1821 il fit des voyages en Suisse qui contribuèrent beaucoup à développer son talent.

Beaucoup de ses tableaux ont été étoffés par Eugène Verboeckhoven, notamment ses *Hivers*. En 1831 il publia des gravures tirées à un petit nombre d'exemplaires sous ce titre : *Recueil de gravures à l'eau-forte, dont plusieurs d'après Hobbema, par P.-F. De Noter*. Gand, 1831. Sa pointe manque de pureté, mais son dessin est vigoureux. Le titre du recueil est une des meilleures planches. M. Le Blanc catalogue 15 pièces de ce maître, mais nous croyons que ce chiffre ne représente point l'œuvre tout entier. E. Verboeckhoven a lithographié son portrait, qui se trouve aussi gravé sur bois dans Immerzeel.

La vie de cet artiste fut calme et laborieuse. Deux de ses filles, Annette, née à Gand en 1803 et Joséphine, née à Bruxelles en 1805, ont peint avec succès des fleurs et des fruits.

Ad. Siret.

**DE NOTER** (*Jean-François*), frère de Pierre-François, et né en 1787, à Waelhem, mort à Malines en 1855. Elève de l'académie de Malines, puis du peintre Verhulst. Les études archéologiques eurent pour lui tant de charme, qu'il abandonna la peinture à l'huile et s'adonna à l'aquarelle, afin de satisfaire plus rapidement son goût pour la copie des anciens édifices et vues de ville. Il s'établit à Gand, où le bibliophile Van Hulthem lui fit exécuter une quantité notable de dessins d'après

des monuments de Gand et de Malines. Plusieurs de ces dessins furent gravés; on cite, entre autres : *l'Hôtel de ville d'Audenarde* et *la Tour de Saint-Rombaut à Malines*; ces deux planches sont dues à Jos. Hunin. De Noter avait particulièrement étudié l'architecture gothique et il fut lauréat d'un concours ouvert, à Anvers, pour une œuvre de ce style. La cour de Hollande lui commanda aussi différents travaux, parmi lesquels on cite un projet de théâtre pour la ville de Bruxelles. Ce projet ne fut point exécuté à cause des frais énormes qu'il aurait entraînés. La reine lui demanda des aquarelles d'après *l'Agnes Dei* des frères Van Eyck, et l'œuvre de notre artiste réussit à tel point que Sa Majesté le gratifia, outre le prix fixé, d'une bague magnifiquement ornée de pierres précieuses.

On doit à De Noter la découverte, à Malines, de la fameuse gravure de 1418 collée sur un vieux meuble, qui a donné lieu à tant de controverses, gravure qui appartient à la Bibliothèque royale de Bruxelles. M. le baron de Reiffenberg, le premier, a entretenu le public de cette trouvaille, qui recule de cinq ans la date du plus ancien monument xylographique. De Noter était très versé en iconographie et l'on doit regretter qu'il n'ait rien laissé dans une branche de l'art qu'il eût, sans doute, pu enrichir.

En 1828, notre artiste revint à Malines afin de soulager du poids de ses labeurs son vieux père, architecte de la ville, qui était devenu presque infirme. Il exécuta, pour l'administration locale, une série de dessins d'après les monuments de la ville, qui sont actuellement à la bibliothèque. C'est au milieu de ce travail que la mort le surprit. Comme son frère et comme son neveu Herman-Auguste, il a gravé : on connaît de lui une eau-forte : *Vue prise à Gand*.

Jean-François De Noter fut un dessinateur d'une grande habileté; dessin léger, adroit et expressif, lavis délicat et plein d'effet, telles étaient les qualités de ses nombreuses aquarelles. Il a laissé un fils, David, peintre de l'école moderne. — M. C. Seffen a inséré dans

le *Vlaemische school*, tome II, page 170, une intéressante notice sur la famille De Noter. Nous y avons puisé plusieurs indications.

Ad. Siret.

**DE NOTER** (*Herman-Auguste*), peintre et graveur, fils du peintre Pierre-François. Il naquit à Gand en 1806 et y mourut en 1837, après avoir remporté de beaux succès académiques et donné les plus grandes espérances. Il a gravé à l'eau-forte un assez grand nombre de pièces que Le Blanc catalogue au nombre de 26. Il faut rapporter à ce maître toutes les pièces signées *A. De Noter* : la lecture des notices de Kramm, de Nagler et de Le Blanc pourrait faire croire que certains morceaux signés H. A. ou H. ou A. H. H. sont d'un autre que du fils de Pierre-François. Il y a peu d'effet dans les eaux-fortes dont nous parlons ; elles sont pâles et d'un dessin assez maigre, toutefois on y trouve de la distinction et de la perspective : on les reconnaît facilement. De préférence il gravait des chevaux dans des sites peu étoffés. Weigel s'est trompé en attribuant à Herman-Auguste des eaux-fortes dues à David De Noter, peintre moderne et membre de la famille dont nous nous occupons.

Ad. Siret.

**DENS** (*Pierre*), théologien, né à Boom le 12 septembre 1690, mort à Malines le 15 février 1775. Après avoir fait ses humanités au collège des oratoriens à Malines, il vint à Louvain étudier la philosophie à la pédagogie du collège du Lys, et s'y distingua si bien par ses succès, qu'au concours général de 1711, il fut proclamé, avec G. Blix, premier de la seconde ligne sur 103 concurrents. Ayant terminé ses études théologiques au Grand Collège, il devint le disciple d'Hermannus Damenius, le célèbre adversaire de Van Espen, et se rendit, après avoir reçu la prêtrise, en septembre 1715, à l'abbaye d'Aflighem en qualité de lecteur de théologie, bien qu'il n'eût aucun grade académique. De là il fut appelé, en la même qualité, au séminaire archiépiscopal de Malines

et s'y fit remarquer par son zèle et sa méthode. Reçu licencié en théologie à l'université de Louvain, le 5 octobre 1723, il fut, à la suite d'un concours, nommé pléban de l'église métropolitaine, puis, s'étant démis de cette charge deux ans après, il devint successivement examinateur synodal et président du séminaire (1735), chanoine et écolâtre (1750), chanoine gradué (1751) et enfin archiprêtre en 1754.

La tranquillité de la carrière de Dens fut troublée en 1758, lorsque le gouvernement des Pays-Bas crut devoir prohiber son *Supplément à la théologie de Neesen*, où il se déclarait partisan du droit d'asile, qui n'était plus reconnu depuis les travaux de Van Espen. Peu de temps après, un frère mineur, nommé Jean Tomson, dont il avait fait jadis supprimer une dissertation inconvenante, profita des circonstances pour publier son travail et attaquer violemment son adversaire. Mais bientôt la mort de Tomson mit fin à la querelle. Depuis lors, Dens vécut tranquille et respecté. C'était un prêtre exemplaire, simple, expansif, sévère pour lui-même, très-charitable et consacrant tous ses loisirs à l'enseignement dominical des pauvres et surtout à l'école des jeunes filles pauvres, dont il fut proviseur pendant quarante ans et qui lui dut une grande prospérité. Il ne se distingua pas moins comme directeur du séminaire. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dans les sentiments d'une fervente piété, et fut inhumé dans la chapelle du séminaire, où on lit son épitaphe.

On doit à Dens les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Schemata practica ad usum confessoriorum concinnata per P. D. Malines*, 1742, in-4<sup>o</sup>; opuscule dirigé contre la thèse de Tomson. — 2<sup>o</sup> *Ratio historica de conciliis generalibus*. Anvers, 1748, in-8<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Supplementum theologiae L. Neesen de virtute religionis, reliquisque virtutibus justitiae annexis*. Malines, 1757, in-4<sup>o</sup>. C'est ce supplément à un cours assez répandu dans les séminaires qui fut prohibé par le gouvernement ; néanmoins l'auteur l'augmenta bien-

tôt d'une seconde partie, intitulée *De sacramento poenitentiae*. Malines, 1758, in-4°. — Celle-ci fut bientôt réimprimée séparément : *Secunda pars et cum prosecutione pacifica animadversionum per Petrum Dens ad responsionem Em. Maugis*. Louvain, 1764, in-4°. — 4° *Responsio ad dissertationem et apologyam J. Tomson; attestatur pastorum diocesis de ea causa testimonium*. Malines, 1759, in-4°. — 5° *Theologia, ad usum seminariorum*. Louvain, 1777, 14 vol. in-8°. Dens expliquait toujours de vive voix, renvoyant aux auteurs les plus estimés; son cours fut publié après sa mort par ses élèves, et il est devenu classique. Un juge compétent, Carrère, l'apprécie en ces termes : « *Multa ordinariè paucis complectitur et ad praxim præcipuè respicit.* » (*De jure et justitia*, t. I, p. XI.) Aussi a-t-il eu beaucoup d'éditions et l'honneur de violentes attaques vers la fin du royaume des Pays-Bas. Voici les éditions que nous connaissons : Liège, 1786, 6 vol. in-8°; Malines, 1819, 7 vol. in-8° (huitième édition); Malines, 1828 et années suivantes, 7 vol. in-8°; Malines, 1845. Cette édition est accompagnée du portrait de l'auteur, reproduction fidèle de l'original conservé au séminaire de Malines.

Il est bien entendu que ces publications successives ont été augmentées et mises au courant de la science.

G. Dewalque.

Les éditions de la *Theologia*, 1819 et 1845 (probablement d'autres encore). *Vita auctoris*. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences... en Belgique*, t. I, 1837. — *Biographie universelle de De Feller*, Paris, 1836.

**DENS** (*Théodore-Emmanuel*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 25 décembre 1708, et décède à Edeghem (Anvers) le 24 février 1799, suivit les cours de philosophie à l'université de Louvain et obtint, en 1730, la 30<sup>e</sup> place sur 106 concurrents à la promotion de la faculté des arts. Il étudia ensuite la théologie et prit le grade de licencié en cette science le 2 juin 1740. La même année, il fut nommé professeur de théologie au séminaire d'Anvers, et occupa cette chaire jusqu'au 27 décembre 1754, lorsqu'il fut promu à la cure d'Edeghem,

petit village situé à une lieue environ d'Anvers. Il desservit cette cure pendant près d'un demi-siècle, et mourut âgé de plus de quatre-vingt-dix années. Il a laissé les ouvrages suivants, qu'il composa, dans l'intérêt de ses élèves, pendant qu'il enseignait la théologie au séminaire d'Anvers : 1° *Introductio ad scientiam theologicam*. Antverpiæ, J.-F. Van Soest, 1748; vol. in-8° de VIII-128 pages. — 2° *Brevis concionandi methodus sive rhetorica ecclesiastica*. Antverpiæ, J.-F. Van Soest, 1748; vol. in-8° de IV-96 pages. — 3° *Ratio historica potissimum de conciliis generalibus*. Antverpiæ, J.-F. Van Soest, 1748; vol. in-8° de IV-192 pages. E.-H. J. Reusens.

*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, VI, pages 286-287. — Goyers, *Supplementum bibliothecæ belgiæ J.-F. Foppens*, manuscrit n° 47607 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

**DENYS LEWIS**, écrivain ecclésiastique, né à Ryckel (Limbourg), en 1394, mort à Ruremonde, le 12 mars 1471. Voir DENIS LE CHARTREUX.

**DENYS** (*François*), peintre de portraits, né à Anvers. La date de sa naissance est jusqu'ici inconnue. Il fut admis, en 1631, dans la corporation de Saint-Luc et se fit, en 1655, inscrire en qualité de bourgeois forain, inscription qui semble indiquer qu'il quitta momentanément Anvers. Il se maria dans cette ville et devint père de sept enfants, parmi lesquels on compte Jacques Denys.

Quoique François Denys fût un des bons peintres de portraits de son temps, son nom serait resté ignoré sans les recherches des auteurs du catalogue du musée d'Anvers : c'est grâce à eux que l'on connaît aujourd'hui les détails qui précèdent (1). Il est regrettable qu'on ne puisse citer avec certitude des œuvres de cet artiste. L'historien Descamps consacre à Jacques Denys quelques lignes élogieuses, qui doivent s'être

(1) Le catalogue du Musée d'Anvers s'exprime ainsi à l'égard de ce maître : « Cet excellent peintre de portraits, inconnu à peu près aujourd'hui, mérite, comme deux de ses productions nous l'ont prouvé, une place insigne parmi les maîtres; il s'approche de très près des grands modèles de cette remarquable époque.

trompées de route et s'adressent évidemment à François, car les œuvres du fils ne les justifient en rien. L'on n'a pas encore trouvé l'acte de baptême de François Denys; on ignore également la date de sa mort.

Descamps consacre toute une biographie à François; en supposant qu'il se trompe seulement de nom, nous n'oserions consigner ici les renseignements qu'il donne et qui représentent notre artiste vivant pendant quatorze ans en Italie, où il fut très estimé et protégé par le duc de Mantoue. Descamps dit que ses ouvrages se trouvent en Italie. On rencontre aussi, dans un inventaire des tableaux des Van Holmale, d'Anvers, dressé en 1659, la désignation du portrait d'une demoiselle de Chevreuse, dû au pinceau de François Denys. (A. Pinchart, *Archives des arts, etc.* Tome II, p. 186.)

Ad. Siret.

**DENYS (Henri)**, écrivain ecclésiastique, né à Corroy-le-Château vers l'année 1658 et décédé à Liège le 15 avril 1717. Il fit son cours de philosophie à l'université de Louvain comme élève de la pédagogie du Porc, et obtint, en 1676, la 5<sup>e</sup> place sur 139 concurrents. Il étudia ensuite la théologie, pendant l'espace de six ans et demi, sous la direction des célèbres professeurs Du Bois et Van Werm. Chargé, en 1683, d'enseigner les sciences sacrées aux jeunes religieux de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, il remplit ces fonctions pendant deux ans. Après avoir pris le grade de licencié en théologie le 15 novembre 1685, il fut nommé à une chaire du séminaire de Liège le 19 juin de l'année suivante. Denys ne sut pas se prémunir contre les erreurs jansénistes : au mois de juillet 1694, il publia des thèses destinées à être soutenues publiquement par un de ses élèves, thèses qui furent dénoncées au prince-évêque comme renfermant non-seulement des opinions trop sévères en morale, mais aussi des propositions erronées sur les dogmes de la grâce et du libre arbitre. L'évêque interdit d'abord la solennité, mais il leva bientôt la prohibition sur le rapport favorable

que lui firent des théologiens chargés de l'examen des assertions de Denys. L'adversaire de Denys recourut alors au Saint-Siège, qui ne se prononça pas. Au mois de février 1695, Denys publia la justification de ses thèses dans une lettre intitulée : *Epistola ad amplissimum dominum*; son adversaire lui répliqua par un libelle : *Responsio ad epistolam a D. licenciato Denys scriptam ad amplissimum dominum* (Coloniæ, 1695); la lettre et la réponse, déferées à la congrégation de l'*Index*, furent prohibées l'une et l'autre par un décret en date du 7 septembre 1695.

En 1697, parut, sous le pseudonyme d'*Ab Oudenheim*, une brochure dirigée contre l'enseignement de Denys et intitulée : *Indices opinionum R. et eruditissimi D. Henrici Denys, professoris, contra Scripturas sacras, concilium Tridentinum et bullas pontificias* (vol. de 28 pages). Denys composa immédiatement une réponse, mais tarda à la publier parce que le prince-évêque se proposait d'introduire des modifications dans le régime intérieur du séminaire. Le président de cet établissement, Théodore Cochez, étant venu à mourir, Denys fut recommandé à l'évêque comme le plus capable de prendre la présidence, et ce fut alors que, pour se justifier de l'accusation de jansénisme il publia la *Refutatio brevis libelli quod inscribitur : Indices opinionum*, qu'il avait composée précédemment. Ses efforts pour se disculper furent vains; il ne parvint pas à se faire nommer, et la présidence fut confiée à un jésuite anglais nommé Sabran. Cette nomination inattendue exaspéra Denys et ses collègues, Arnould Deschamps et Henri Gautius, professeurs de philosophie. Les difficultés suscitées par ceux-ci au nouveau président engagèrent l'évêque à les révoquer et à les remplacer, dans leurs chaires, par des pères jésuites. A la suite de ces révocations, surgit une vive polémique : Van Espen, Quesnel et plusieurs autres coryphées jansénistes y prirent part, Joseph Naveus publia alors ses : *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liège conte-*

nant le récit de l'intrusion violente du P. Louis Sabran dans la présidence du séminaire de Liège (volume in-4° de 11 pages), et quatre autres écrits, dont nous ne sommes pas parvenu à connaître les auteurs, parurent encore à la même occasion.

La doctrine de Denys fut censurée par la faculté de théologie de Douai le 6 juin 1699, et par celle de Louvain le 12 septembre de la même année. Au moment où parurent ces censures, Denys était déjà en route pour Rome avec l'intention d'aller se justifier et de répondre aux accusations d'hétérodoxie qu'on avait lancées contre son enseignement. Naveus prit la défense de son ami dans l'opuscule intitulé : *Epistola apologetica ad authores et subscriptores resolutionis sacrae . . . Facultatis Lovaniensis*; vol. in-4° de 38 pages, sans nom de lieu ni d'imprimeur; cette lettre est datée du 18 octobre 1699; l'auteur, qui fait semblant de parler au nom des élèves de Denys, observe que la faculté de théologie de Louvain, avant de se prononcer, eût dû s'assurer si les textes déferés à sa censure étaient réellement extraits des écrits de Denys. Pour satisfaire à cette observation, Ab Oudenheim publia les *Extracta ex dictatis domini professoris Denys*; la faculté de Louvain après les avoir examinés et les avoir comparés avec les cahiers de Denys, déclara, le 11 novembre 1699, persister dans son jugement du 12 septembre précédent.

Quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 17 novembre, la faculté de théologie de Cologne, consultée par le prince-évêque de Liège au sujet de l'enseignement de Denys, déclara que les censures portées contre la doctrine du professeur de Liège, telle qu'elle se trouve consignée dans les *Dictata*, n'étaient pas fondées, et, de plus, que les propositions censurées ne reproduisaient pas fidèlement les opinions du professeur. A peine ce jugement fut-il connu que tous les jansénistes s'intéressèrent davantage à Denys, et lui prodiguèrent les témoignages les plus flatteurs de leur attachement. Quesnel publia, dès l'année 1700,

la *Justification de la doctrine de maître Henri Denys*, sans nom de lieu ni d'imprimeur; vol. in-4° de vi-112-xxxI pages. François Martin, professeur royal d'Écriture sainte, à Louvain, répondit immédiatement à ce libelle par la *Refutatio justificationis editæ pro defendenda doctrina D. Henrici Denys, Lovanii, Van Overbeke, 1700*; vol. in-4° de viii-115 pages. Les partisans du jugement doctrinal de Cologne ripostèrent bientôt après : 1° par l'*Objurgatio jussu sacrae Facultatis theologicæ Coloniensis scripta per ejus pedellum ad doctorem Lovaniensem Martin . . . Lettre de réprimende (sic) écrite par le bedeau de la sacrée Faculté de théologie de Cologne . . . adressée à Mr. Martin, docteur de Louvain*, sans nom de lieu ni d'imprimeur, 1701; vol. in-4° de 10 pages, et 2° par le *S. Facultatis theologicæ Coloniensis sapientissimum judicium pro doctrina perillustris D. Henrici Denys . . . per Christianum ab Irendael*; Marianopoli, J. Schaghtenberg, 1701; vol. in-4° de iv-110 pages.

Afin de mettre un terme aux subterfuges dont usaient les jansénistes pour échapper aux constitutions pontificales, le pape Clément XI exigea, par la bulle *Vineam Domini*, du 15 juillet 1705, une souscription sincère au formulaire d'Alexandre VII, qui rejette comme hérétiques les erreurs contenues dans le livre de Jansénius. Les jansénistes les plus obstinés refusèrent de se soumettre à la nouvelle bulle; d'autres, moins hardis, s'efforcèrent de trouver un système qui leur permit de souscrire au formulaire sans cependant renoncer à leurs fausses doctrines. Denys crut avoir trouvé ce système, et l'exposa dans une lettre publiée à la fin de l'année 1705, sous le titre d'*Epistola Leodiensis de subscriptione formulae, 1705*; volume in-12°. « Le fait, y est-il dit, que les  
 « erreurs condamnées se trouvent dans  
 « l'*Augustinus* de Jansénius ne doit pas  
 « être cru d'une manière certaine; on  
 « peut cependant le croire sérieusement  
 « parce qu'il est affirmé par le pape et  
 « les évêques, et, par conséquent, sous-  
 « crire au formulaire sans parjure. De

• plus, puisque les supérieurs l'ordonnent, il faut le faire. » Le système de Denys fut réfuté par plusieurs écrivains, entre autres, par le père Beeckman, de la compagnie de Jésus et par l'illustre Fénelon, archevêque de Cambrai, dans une *Lettre à un théologien, servant de Réponse à un Libelle latin et anonyme*; 1706; sans nom de lieu ni d'imprimeur; vol. in-8° de 68 pages. Denys essaya de se justifier par sa *Defensio auctoritatis Ecclesiae*; Leodii, H. Hoyoux (1706); vol. in-8° de xiv-357 pages. Le père jésuite Stephani répliqua par sa *Vera defensio Ecclesiae*, et Fénelon par sa *Lettre . . . sur un ouvrage intitulé : Defensio auctoritatis Ecclesiae*; Liège, G.-H. Streel, 1707; vol. in-8° de 68 pages.

Après avoir consulté le Saint-Siège, l'évêque de Liège censura le système de Denys par un décret du 10 mai 1708. Denys protesta et en appela à Rome. Il fit même afficher publiquement son appel : *Mandatum protestationis*; on publia le *Decretum serenissimi principis* en le faisant suivre de la protestation du professeur et en y ajoutant des notes dans le but de défendre l'évêque et de réfuter Denys. Fénelon, informé de l'appel interjeté par celui-ci, composa sa *Lettre à Son Altesse l'électeur de Cologne au sujet de la protestation de l'auteur anonyme d'une lettre latine et du livre intitulé : DEFENSIO AUTHORITYTIS ECCLESIAE*; 1708; sans nom de lieu ni d'imprimeur; vol. in-8° de 36 pages. Le père Stephani continua, de son côté, la polémique contre Denys, et fit imprimer, vers la même époque, sa *Defensio Epistolæ Leodiensis confutata*; vol. in-8° de 144 pages.

Peu de temps après, Denys, renonçant à ses erreurs, obtint, le 2 septembre 1708, une place de conseiller privé du prince-évêque. Dès l'année 1696, Henri Dumont, président du séminaire, avait renoncé, en faveur de Denys en cour romaine, à la prébende de théologal dont Denys avait pris possession en 1701.

En 1713, Denys souscrivit à la constitution *Unigenitus* et mourut quatre ans plus tard. Son corps fut enterré dans

la chapelle de Notre-Dame-de-Liesse où il avait choisi sa sépulture.

E.-H.-J. Reusens.

**DENYS** (*Jacques*), peintre d'histoire et de portraits, né à Anvers en 1644, fils de François. C'est évidemment à son père qu'il faut reporter tous les éloges que Descamps et Campo Weyerman lui décernent. Il fut élève de Jordaens et reçu dans la corporation de Saint-Luc en 1664.

Il existe de lui, au musée d'Anvers, un portrait de *Grégoire Martens chef-homme de la corporation de Saint-Luc et l'Etude du modèle vivant*. Ce dernier tableau ne mérite, à coup sûr, aucun des éloges accordés à ce maître et témoigne d'une décadence, qui ne fit que s'accroître davantage par la suite.

On ignore la date de la mort de Jacques Denys.

Campo Weyerman parle encore d'un Jacques Denys, élève de Van Aalst, qui peignait des oiseaux morts; il le dit né à Anvers, mais ne donne aucun renseignement sur les dates de naissance et de mort. Comme d'habitude, Weyerman se livre, à ce propos, à des plaisanteries d'un goût douteux. (*De levens-beschryvingen*, etc. T. IV, p. 62.) Ad. Siret.

**DENYS** (*Mathieu*), organiste et compositeur, né à Liège, en 1738, mort en 1813. Son père fut organiste de la collégiale de Saint-Denis, à Liège et, à sa mort, Mathieu, quoique âgé à peine de huit ans, obtint sa place. Les chanoines qui le nommèrent ne furent pas déçus dans la bonne opinion qu'ils s'étaient formée sur les heureuses dispositions de leur jeune protégé : par ses études, sa persévérance, il devint, en peu de temps, un des organistes les plus renommés du pays de Liège. Il possédait la basse continue au premier degré et sut, par la délicatesse de son toucher, et la variété de ses idées ingénieuses et brillantes, charmer ses auditeurs. Denys embrassa l'état ecclésiastique, obtint la cure de la paroisse de Saint-Gangulphe, dans sa ville natale, position qu'il perdit lors de la révolution. Il a laissé en manuscrit plusieurs



messes et un grand nombre de morceaux de musique très-estimés, qu'on se plaît encore à répéter.

Aug. Vander Meersch.

Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DENYS (Pierre)**, ou DENIS, serrurier ciseleur, né à Mons, le 4 décembre 1658, mort à Saint-Denis, le 20 mars 1721. Dès sa plus tendre jeunesse, il manifesta un goût prononcé pour l'art industriel et surtout pour les travaux métallurgiques. Il alla d'abord se perfectionner à Rome, puis à Paris, où il passa bientôt pour un des plus habiles ouvriers en ce genre. En 1690, il entra à l'abbaye de Saint-Denis, de l'ordre de Saint-Benoît, en qualité de *commis*, nom sous lequel on désignait un laïque qui s'engageait à exercer son art au profit d'une congrégation religieuse. Il y vécut pendant quarante et un ans, avec beaucoup d'édification, y exécutant la belle grille, les lampes suspendues du chœur; la balustrade, les rampes du grand escalier, la chaire du réfectoire et d'autres ornements en ferronnerie, toutes œuvres fort estimées et qui furent détruites lors de la révolution. Personne, dit un biographe de Pierre Denys, n'a encore approché de la délicatesse, de la beauté, de la perfection de ses ouvrages. On lui doit encore la grille de la cathédrale de Meaux, celle du chœur des religieuses de Chelles, ainsi que les dessins pour les portes du chœur de l'église de Notre-Dame, à Paris.

Aug. Vander Meersch.

*Dictionnaire universel et classique d'histoire, etc.*, édition Parent. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Kramm, *Levens der Kunstschilders*. — Mathieu, *Biographie montoise*. — Chandon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

**DE PAIRE (G.)**, médecin, né à Huy, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il pratiqua avec honneur la médecine dans sa ville natale, et y fut trois fois nommé bourgmestre, en 1710, en 1717 et en 1726. Il avait fait sur la nature et les vertus des eaux minérales de Sainte-Catherine des recherches nombreuses, qui se trouvent consignées dans l'ouvrage intitulé : *Observations*

sur les eaux minérales de Sainte-Catherine à Huy. Liège, 1720, in-12. Ces eaux, délaissées depuis longtemps, coulaient, dit-il, du midi au nord, dans une prairie que bordaient, d'un côté, une montagne, et, de l'autre, la rivière appelée le Hoyoux.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVIII. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Ul. Capitaine, *Biographie liégeoise*. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*.

**DE PAPE (André)** ou PAPIUS, poète et musicien, né à Gand, le 2 mai 1542, mort le 15 juillet 1581. Neveu par sa mère de Liévin Torrentius, évêque d'Anvers, ce fut sous sa direction qu'il fit ses humanités, d'abord à Cologne, puis à Louvain. Ses progrès dans les langues grecque et latine furent rapides; il étudia ensuite le droit, la poésie et la musique, dans laquelle il acquit de grandes connaissances théoriques. Les études juridiques de De Pape étant terminées, Torrentius l'appela à Liège, où il était grand vicaire, et lui procura un canonicat à Saint-Martin. Il ne jouit pas longtemps de ce bénéfice, car il se noya, accidentellement, dans la Meuse, à peine âgé de trente-neuf ans. Paquot donne le texte de son épitaphe inscrite sur sa tombe à l'église de Saint-Martin.

On a de De Pape une traduction, en vers latins, de Denys d'Alexandrie *De situ orbis*; une de Musée : *De amore Eros ac Leandri*, et une édition de Priscien, le tout accompagné de notes critiques et publié sous le titre de : *Dionysii Alexandrini de situ orbis, liber. Prisciani, ejusdem Dionysii Interpretatio, notulis illustrata. Et Musæi carmen de amore Eros ac Leandri. Græcè et latinè*. Antverpiæ, Plantin, 1575, in-12. Les deux ouvrages ont paru de nouveau en 1697, avec la souscription de *Oxonie à teatro Scheldontiano*, édition plus exacte que la première. Ces traductions sont estimées et l'on en cite encore d'autres éditions. Il composa aussi un ouvrage intitulé : *De consonantiis, sive harmoniis musicis contra vulgarem opinionem*. Anvers, 1568, in-12, livre qu'il réédita, avec quelques changements, sous ce titre : *De consonantiis seu pro Diatessaron*. Anvers, Plantin,

1581, in-8°. Le but de l'auteur était de démontrer que la quarte est une consonnance, démonstration bien faite, mais d'un ton tranchant et pédantesque. Le travail de De Pape est cependant le meilleur qu'on eût sur cette matière jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Aug. Vander Meersch.

Sanderus, *De Gandavensibus*, p. 16. — Miræus, *Elogia belgica*, 1<sup>re</sup> éd., p. 205. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 124. — Valère André, *Fasti academici*, p. 52. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XIII. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Vaernewyck, *Historie van Belgis*, appendice. — Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**DE PAPE (Egide-Simon)** le Vieux, peintre d'histoire, de portrait, etc., né à Audenarde en 1585 et mort de la peste en 1636. Il fut aussi orfèvre, mais c'est plus particulièrement comme architecte qu'il acquit une certaine célébrité.

Il eut un fils nommé Josse, qui naquit vers 1616 et étudia la peinture d'histoire à Rome en 1636. M. le docteur D.-J. Van der Meersch, à qui l'on doit une notice intéressante sur Simon De Pape, nous apprend que ce Josse, au moment de quitter Rome pour rentrer dans sa patrie, tomba malade dans une hôtellerie où il fut empoisonné, et que ses bagages, études, croquis, etc., y devinrent la proie d'un voleur.

Un autre fils portant le prénom de Gilles, qui peignit l'histoire et le portrait, mourut en 1705.

On doit à Simon De Pape plusieurs constructions commandées par le magistrat d'Audenarde. En 1615, il éleva la magnifique toiture de l'église Sainte-Walburge, toiture qui, depuis, fut détruite par la foudre (1804). Ad. Siret.

**DE PAPE (Jean)**, poète flamand, né à Ypres, le 26 janvier 1577. Son style est coulant et facile. Il publia en 1652 à Ypres, chez Jean Bellet, sous le pseudonyme de Josse Griettens, un ouvrage intitulé : *Klinkdicht* ou *Lusthof van de doornluchtige en deugdzaeme vrouwen*. Cet écrit donne une idée fort juste de sa manière et de son génie poétique.

Émile Varonberg.

Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 371. — Piron, *Levensbeschryv. (byvoegsel)*. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. III, p. 159.

**DE PAPE (Léon-Jean)**, jurisconsulte, homme d'État, chevalier, seigneur de Glabbeek, fils de Corneille, docteur et professeur en droit à l'université de Louvain, et d'Anne Vanden Hove. Il naquit en cette ville vers 1610 et mourut à Bruxelles, le 8 août 1685. Après avoir terminé ses études à l'université établie dans sa ville natale, il fut inscrit (28 janvier 1632) au registre des avocats du conseil de Brabant. Au mois de juillet 1642, il fut nommé substitut du procureur général près dudit conseil. Ayant à peine occupé cet emploi pendant trois ans, il fut appelé aux fonctions de conseiller pensionnaire de Bruxelles. A ce titre, il exerça sur le magistrat et les nations de cette ville une grande influence et parvint souvent, par son ascendant, à faire voter en faveur du gouvernement des subsides qu'ils étaient très-disposés à refuser. Le 7 octobre 1657, il quitta ce poste et devint conseiller et avocat fiscal au conseil de Brabant. Il reçut, entre autres, en 1659, conjointement avec le surintendant de la chambre des comptes de Gueldre, Spenry, et du maître des comptes, de Moncheaux, la mission d'examiner les abus qui s'étaient introduits dans la chambre des comptes de Brabant. A la suite des succès éclatants obtenus par l'armée française pendant la campagne de 1658, De Pape organisa des contributions volontaires et parvint à fournir des secours pécuniaires considérables au gouvernement.

Lors de l'organisation de la poste aux lettres à Anvers, en 1657, les doyens des métiers s'insurgèrent contre cette mesure. De Pape fut chargé de sévir contre les récalcitrants et obtint à leur charge, du conseil de Brabant, diverses sentences qu'il fallait mettre à exécution. Le peuple d'Anvers s'étant soulevé contre cette mise à exécution, le conseil de Brabant alla siéger dans la citadelle et De Pape sut, à cette occasion, déployer un grand courage pendant l'exercice de ses fonctions. Grâce à son énergie, grâce à l'esprit de conciliation dont il était doué, il parvint à calmer les Anversoises et arrangea les affaires de

manière à rétablir l'autorité du roi et de la police.

Malgré les conventions conclues (le 13 décembre 1659 et le 26 décembre 1661) entre les états généraux des Provinces-Unies et les ambassadeurs du roi d'Espagne, la mise à exécution de l'article 3 du traité de Munster entraîna de graves différends entre les deux puissances. La délimitation des pays d'Outre-Meuse ne put être terminée. En 1663, De Pape reçut du gouvernement des Pays-Bas espagnols la mission d'arranger ces difficultés, à Aix-la-Chapelle. Ce premier succès dans les négociations diplomatiques engagea le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, à charger De Pape d'autres affaires. Il termina, avec les députés de l'électeur de Cologne, des contestations au sujet de différents droits seigneuriaux, et, avec le duc de Neubourg, des difficultés concernant les privilèges de l'université de Louvain.

De Pape prit aussi une part active à la discussion du droit de dévolution, invoqué par le roi de France à propos de la souveraineté du Brabant.

Le roi de France fit publier plusieurs écrits rédigés dans le sens du droit de dévolution, afin de persuader les cours étrangères et le public que la justice était de son côté. Absurdités, inventions, mensonges, passages tronqués ou falsifiés de nos anciens juristes, rien ne fut ménagé dans les publications faites en France. Répondre à ces diatribes devenait une nécessité; démasquer la fraude par les faits tirés de l'histoire et par le droit admis en matière de succession à la souveraineté était devenu un devoir. De Pape se chargea de composer un dialogue, dans lequel il fit voir l'absurdité du soutien du roi de France. Il y fit aussi une comparaison bien établie des différentes coutumes du pays. Cet écrit, que le baron de Lisola, Stockmans et l'auteur de la Lettre d'un gentilhomme liégeois mirent à profit, fut particulièrement agréable à la reine d'Espagne, tutrice de son fils mineur Charles II.

La mise à exécution du traité d'Aix-la-Chapelle (2 juin 1667) fut un point

difficile, par suite des plaintes et des chicanes de la France, toujours prête à chercher des prétextes propres à justifier de nouvelles invasions dans les Pays-Bas. Jean-Baptiste de Broukhoven, baron de Bergeyck, conseiller de cour robe au conseil de Flandre à Madrid, Laurent Hovyne, chevalier, conseiller et maître aux requêtes ordinaire du conseil privé, et Léon-Jean De Pape reçurent (19 novembre 1668) la mission de mettre ce traité à exécution et de s'entendre avec les commissaires français réunis à Lille. De Pape y déploya des qualités telles, que, selon un écrit rédigé de sa main, « le connétable le déclara conseiller du conseil suprême de Madrid ».

Au moment de la clôture des conférences de Lille, De Pape fut appelé à Madrid. A peine établi en Espagne, il fut nommé (1<sup>er</sup> décembre 1671) chef et président du conseil privé aux Pays-Bas, et le 23 du même mois, il reçut encore sa nomination de conseiller du conseil d'État. Il quitta Madrid (5 mars 1672) et revint à Bruxelles (18 avril suivant). Entré immédiatement en fonctions, il n'en fut plus distrait par aucune mission. Son dévouement au clergé et à la cour lui valut, en 1682, lors des troubles de Bruxelles, quelques satires lancées par de mauvais plaisants.

Vers la fin de sa carrière, les facultés intellectuelles de De Pape ayant commencé à faiblir, Pierre-François Blondel fut nommé (18 mai 1684) chef et président adjoint du conseil privé.

Les obsèques de De Pape, auxquelles l'archevêque de Malines assista, furent célébrées dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles (23 août 1685) par l'abbé de Dilighem, en présence de tous les conseils. Son éloge funèbre fut prononcé par le père Billot, de la compagnie de Jésus. Le corps a été enterré dans l'église des Annonciades, où un monument funéraire fut élevé.

Outre le dialogue relatif aux prétentions de la reine de France sur les Pays-Bas, De Pape a laissé : 1<sup>o</sup> *Traité de la Joyeuse Entrée*, composé vers 1680 et imprimé sous le titre de : *Traité dans*

lequel on voit à quoi le souverain s'oblige par la Joyeuse Entrée en Brabant, les changements qui y ont été faits de temps à autres. Malines, 1787, in-12. — 3<sup>o</sup> Recueil concernant l'origine, les prérogatives, les consultes et l'autorité du conseil de Brabant (Ms). — 3<sup>o</sup> De la consulte des offices des conseillers d'État (Ms). — 4<sup>o</sup> Description de la province de Namur (Ms). — 5<sup>o</sup> Genealogia Ducum Brabantiae (Ms). — 6<sup>o</sup> Recueil concernant les troubles des Pays-Bas. — 7<sup>o</sup> Mémoire pour la suppression du conseil suprême des affaires des Pays-Bas (Ms). — 8<sup>o</sup> Essai sur les lois, le commerce et les avantages du Hainaut (Ms). — 9<sup>o</sup> Réflexions sur les finances de la Flandre et de son gouvernement. — 10<sup>o</sup> Autorité et prééminence de l'état du chef président (Ms), que l'on attribue à tort à Blondel ou à De Conge. Britz lui assigne par erreur les *Considérations sur les Pays-Bas*, dues à la plume de Vander Noot.

Ch. Piot.

Van Loon, *Hist. métall.*, t. III. — Aitzema, *Saken van Staat en oorlog.*, t. VI. — *Hollandsche Mercurius*, 1669. — *Relations véritables de 1685*. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit de Belgique*, t. I. — *Histoire du conseil privé* (ms.). — *Histoire du conseil de Brabant* (ms.). — Les mss. de De Pape aux archives du royaume. — Archives du conseil d'État, carton intitulé : *Conférence de Lille*.

**DE PAPE (Libert)**, abbé de Parc lez-Louvain, un des ecclésiastiques belges les plus distingués du XVII<sup>e</sup> siècle, naquit dans ladite ville, le 13 juin 1619. Il était fils du docteur Corneille De Pape, professeur de droit à l'université, et d'Anne Van den Hove, qui appartenait aux familles patriciennes de Bruxelles. Martin Van den Hove, frère de sa mère, était membre du conseil de Brabant. Le jeune De Pape commença ses humanités à la pédagogie du *Porc*, à Louvain, et les termina à Bruxelles. Il revint étudier ensuite la philosophie dans sa ville natale; mais avant la fin de son cours, alors fixé à deux ans, il entra à l'abbaye de Parc, et y prononça des vœux monastiques, en 1637. De Pape s'appliqua pendant sept ans à l'étude de la théologie, sous la conduite du célèbre docteur Jacques Pontanus. Il se fixa ensuite au collège des Prémon-

trés, et se fit tellement remarquer par son érudition que Pontanus, qui était, en 1645, doyen de la faculté de théologie, l'appela au poste de *Prieur des vacances*. C'était ainsi qu'on désignait alors à l'université de Louvain ceux d'entre les bacheliers qui proposaient les premiers arguments contre les thèses du baccalauréat. Ils étaient ordinairement au nombre de 3 ou 4, et leurs fonctions duraient un an. Après avoir rempli cette charge avec honneur, il prit le grade de licencié en théologie, le 9 juillet 1647. De retour à Parc, il y occupa successivement les fonctions de sous-prieur, de maître de l'infirmerie et de directeur des domestiques et donna, en outre, l'instruction aux novices, en remplacement du prieur malade. L'abbé Jean Maes étant mort le 24 mars 1647, De Pape, quoique bien jeune encore, fut appelé à lui succéder. Il fut sacré en 1648, à la chapelle de Berlaimont, à Bruxelles, par Gaspard Nenius, évêque d'Anvers, assisté des abbés de Saint-Michel et de Tongerlo.

Homme d'une intelligence hors ligne, doué d'une ferme et honnête volonté, il rendit à son abbaye des services considérables. Sous sa conduite, Parc, qui avait beaucoup souffert des guerres, reprit une vie nouvelle. Les qualités supérieures qu'il montra dans l'administration de son monastère attirèrent sur lui l'attention des chefs de l'ordre des Prémontrés, et, en 1652, il fut appelé à la dignité de vicaire général dans la *circarie* du Brabant et de la Frise. On le chargea également d'une mission importante en Allemagne, mission qu'il remplit avec le succès le plus complet. En 1664, notre abbé fut député à la cour de France dans le dessein d'engager le roi à révoquer certaines ordonnances qui blessaient les privilèges de l'ordre. L'ayant entendu, le 9 août 1664, Louis XIV écrivit, le même jour, sur la pétition qui venait de lui être présentée, qu'il voulait respecter les exemptions des Prémontrés et donner à ces religieux pleine satisfaction. L'abbé De Pape fut nommé juge synodal de l'archevêché de Malines en 1665. En

1672, le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, lui fit offrir le siège épiscopal de Ruremonde. Il refusa cette haute dignité. Cinq ans plus tard le duc de Villa Hermosa, autre gouverneur des Pays-Bas, le proposa pour succéder à Ambroise de Capello en qualité d'évêque d'Anvers ; mais la cour d'Espagne n'accepta pas la proposition. Nommé membre des États de Brabant, il siégea pendant trente-quatre ans dans cette assemblée et, durant dix ans, du 25 juillet 1664 au 10 mars 1674, il rendit, comme membre de la commission permanente des États, d'importants services au pays. En 1674, il fut chargé par le gouvernement de faire la visite de l'université de Louvain, à l'effet de constater si les ordonnances d'Albert et d'Isabelle y étaient toujours observées. Cette tâche délicate fut accomplie par lui à l'entière satisfaction de l'autorité supérieure et du corps enseignant.

Très-porté vers les études historiques, De Pape compulsa avec la plus louable ardeur les archives de son abbaye, et rédigea de cette importante institution monastique une intéressante chronologie ; nous en parlerons plus loin. Il rédigea aussi le nécrologe de Parc et fit déchiffrer et transcrire tous les actes et chartes concernant ce monastère. Cette importante collection comprend 33 volumes in-folio, et chaque pièce transcrite est authentiquée par notaire. Dans le désir de sauvegarder les possessions de son abbaye, il chargea des arpenteurs jurés d'en faire le mesurage et présida en personne à leurs opérations. Ce travail qui occasionna une dépense de 3,000 florins, outre les frais de logement et de nourriture, forme un énorme volume in-folio enluminé par Jean Meganck et Alexandre Courtenaus, ce dernier religieux de Parc.

De Pape ne négligea rien, ne recula devant aucun sacrifice pour augmenter le renom de son abbaye. Il fit construire la belle bibliothèque, le magnifique réfectoire et la jolie ferme de Parc. Ami déclaré des beaux-arts, il encouragea largement les peintres, les sculpteurs, les orfèvres et les brodeurs. Il augmenta

considérablement le trésor de l'église de son abbaye, lequel était en 1789 l'un des plus riches du pays. Libert De Pape mourut à Bruxelles, le 7 juillet 1682, et fut inhumé au caveau de l'église de Parc.

Nous avons de lui : 1° *Summaria chronologia insignis ecclesie Parchensis, ordinis Præmonstratensis, sita propè muros oppidi Lovaniensis ex archivo dicte ecclesie in ordinem redacta per F. L. D. P. S. T. L. ejusdem ecclesie canonicum professum*. Lovanii, Petr. Sassenus, 1662, in-8° de 472 pages, sans les tables. Cette chronologie, qui renferme un nombre considérable de pièces justificatives, a été insérée dans la *Chronographia Sacra Brabantica* de Sanderus (2<sup>e</sup> édition, I, 157-283). Jérôme De Waersegghere, également abbé de Parc, y ajouta un supplément en 1726. — 2° *Diarium Liberti de Pape* (manuscrit). Dans ce recueil, qui offre un très-haut intérêt, il a annoté, entre autres, jour par jour, ce qui se passa aux États du Brabant, pendant les trente-quatre ans qu'il fut membre de cette assemblée. — 3° *Vita et res gestæ Johannis Masii 31 abbati Parchensis*. Vol. in-fol. (manuscrit).

Le portrait de Libert De Pape, qui se trouvait jadis dans une des salles de l'abbaye de Parc, n'y existe plus.

Ed. Van Even.

*Summaria Chronologia ecclesie Parchensis*, 453-461. — Foppens, II, 821. — Paquot, II, 281. — Raymakers, *Recherches sur l'abbaye de Parc*, 62. — *Archives de l'abbaye de Parc*.

**DE PAPE (Simon)** le Jeune, fils de Simon le Vieux, peintre d'histoire et de portrait, né à Audenarde en 1623 mort en 1677. On le croit élève de De Crayer, dont il imita la manière. On le vante surtout comme portraitiste, et celles de ses œuvres qui existent dans quelques maisons particulières d'Audenarde justifient ces éloges : elles sont d'un très-beau coloris et pleines d'expression. Il réussissait particulièrement à peindre les mains, qu'il se plaisait à mettre en évidence. On cite de lui le portrait d'un capitaine de la garde bourgeoise, Pierre van Verren, peint en 1666. Le portrait de l'abbé Claude Stu-

peraert, à l'âge de soixante-douze ans, qui est au musée de Gand et qui lui a été attribué, ne saurait être sorti de son pinceau, car Claude Stuperaert ne fut abbé qu'en 1693. Peut-être est-il de Gilles De Pape.

Vers 1669, l'archiconfrérie de la Sainte-Trinité confia à Simon l'exécution d'un autel placé à l'église paroissiale et qui existe encore; tout y est l'œuvre de notre artiste: dessin de l'autel et tableau central. Celui-ci forme un vaste triptyque représentant au milieu le *Rachat des esclaves chrétiens*; les volets figurent le *Baptême de J.-C.* et la *Visite des anges à Abraham*. La tradition veut que plusieurs des personnages représentés dans ce triptyque offrent les portraits des amis et des parents de l'auteur. Il peignit aussi *l'Invention de la croix par sainte Hélène*, aujourd'hui à l'église de Notre-Dame de Pamele. Le tableau le plus remarquable de Simon De Pape est une *Descente de croix* librement imitée, en 1675, de celle de Rubens et appartenant aujourd'hui à l'église Sainte-Walburge. Il travailla aussi pour plusieurs monastères et églises des environs d'Audenarde, notamment pour l'abbaye d'Eenaeme. En général, ses tableaux ne sont pas signés et, si on ne lui a pas rendu la justice qui lui était due, c'est à cette circonstance qu'il faut l'attribuer. C'est le Dr J.-D. Vander Meersch qui le premier a tiré de l'oubli le nom de Simon De Pape.

Ad. Siret.

\* **DE POETOU** (Guillaume), poète du XVII<sup>e</sup> siècle, naquit à Béthune. On ignore la date de sa naissance (vers 1525 ou 1530?) de même que celle de sa mort. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il résida pendant longtemps à Anvers, où l'échevin Jean Van der Noot fut son Mécène, comme il était son confrère en Apollon. Les productions poétiques de Guillaume De Poetou, dont la devise était: *labour en liesse*, sont extrêmement rares. On connaît de lui: I. *La Grande Liesse en plus grand labour de Guillaume de Poetou Béthunois, dédié aux seigneurs Stephano Gentilli et Joanni*

*Grimaldi: pour estreines qu'il leur souhaite très heureuses*. En Anvers, Guillaume Silvius, 1565, in-8°. Ce recueil d'odes et de sonnets a 80 feuillets. — II. *Hymne de la marchandise, consacrée tant à tous illustres sénateurs et magistrats, comme à tous nobles personnages exerçant le gentil train de marchandise*. Ibid., idem, 1565, in-8° de 24 ff. Ces deux pièces sont ordinairement réunies. On en cite une édition antérieure, d'Anvers, 1561, in-8°; mais elle est douteuse et, en tous cas, on n'en a pas retrouvé un seul exemplaire. *L'Hymne de la marchandise* fut réimprimée à Anvers chez G. Silvius en 1569, in-12. — III. *Suite du Labour en liesse. Dédié à monsieur Jan Van der Noot, non moins noble et généreux que docte et vertueux*. En Anvers, de l'imprimerie d'Aeg. Diest cum privilegio MDLXVI (1566), in-4° de 65 ff. Une ode de près de 300 vers adressée à Van der Noot et une ode responsive de celui-ci, de près de 200 vers, qui se trouvent dans ce recueil, ont été réimprimées dans les *Œuvres poétiques* de Jean Van der Noot. — IV. *A Jesu Christ. Cantique pour la mémorable et insigne victoire des chrétiens contre les Turcs devant l'île de Malte en MDLXV*. En vers lyriques par Guillaume De Poetou, Béthunois. En Anvers, de l'imprimerie Aeg. Diest cum privilegio MDLXVI (1566), in-4° de 16 ff. pages non chiffrées.

H. Helbig.

Paquot, *Mémoires*, édit. in-12, t. IV, p. 8. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VIII, p. 71-77. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, col. 762-763.

**DE POTTER** (Louis) naquit à Bruges le 26 avril 1786. Il appartenait à une famille noble et opulente. Celle-ci, lors de la seconde invasion française, en 1794, chercha un asile en Allemagne, et cette émigration se prolongea jusque vers l'époque du consulat. Louis De Potter, dont l'instruction était restée fort incomplète, la recommença et voulut non-seulement approfondir les langues anciennes, mais aussi s'initier à quelques langues vivantes. En 1811 il partit pour l'Italie et passa dix années à Rome (1811 à 1821), puis deux années à Florence (1821 à 1823). Il s'occupait

avec prédilection de l'histoire de l'Église catholique, et il l'étudiait avec les préventions qui prédominaient dans l'école philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Déjà, en 1816, il avait fait paraître des *Considérations sur l'histoire des principaux conciles depuis les apôtres jusqu'au grand schisme d'Occident*. En 1821, il compléta ce premier travail par un autre ouvrage, en six volumes : *L'Esprit de l'Église ou Considérations sur l'histoire des conciles et des papes, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*. Pendant son séjour à Florence, il avait eu accès aux archives et à la bibliothèque de la famille Ricci ; c'est là qu'il réunit les matériaux d'un troisième ouvrage qui parut en 1825 et qui fut immédiatement traduit en allemand et en anglais ; c'est la *Vie de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie et de Prato*. Le but de l'auteur était la glorification du josphisme, la justification des réformes accomplies en Toscane sous les auspices du grand-duc Léopold, frère de Joseph II.

En 1823, Louis De Potter était revenu en Belgique, très satisfait de voir le nord et le midi des Pays-Bas réunis sous le sceptre de Guillaume de Nassau. « Je remercie le sort, écrivait-il, de ce qu'il m'a destiné à vivre sous des institutions libérales, qui, par des principes de modération et d'équité, ne mettent aucune barrière à la pensée... » Après la mort de son père (M. De Potter de Droogewalle), il quitta Bruges et alla se fixer à Bruxelles. D'un caractère indépendant, sans préjugés et sans ambition, il refusa de « lever » le diplôme qui lui conférait la noblesse héréditaire. Il eût cependant dépendu de lui d'entrer dans la carrière des emplois ; il était fort bien sinon avec le ministère tout entier, du moins avec le chef du département de l'intérieur, M. Van Gobbelschroy, son ancien condisciple. Par ses écrits josphistes, même par sa collaboration au *Courrier des Pays-Bas*, l'organe le plus influent de l'opinion libérale, De Potter secondait les vues du gouvernement. Mais De Potter ne se croyait aucune aptitude pour les fonctions officielles, et, du reste, indépendant à tous égards,

il préférait rester simple publiciste.

En 1827, De Potter se signalait parmi les plus violents adversaires des catholiques ; il avait blâmé comme un acte de faiblesse le concordat conclu avec la cour de Rome et applaudi à la création du collège philosophique. Pour maintenir les catholiques dans une sorte de sujétion et perpétuer celle-ci, il aurait voulu que le gouvernement restât maître absolu de l'instruction publique, « qu'il se constituât », selon ses expressions, « en comité de dictature le plus ferme et le plus énergique possible. » — Mais l'année suivante (1828) une singulière métamorphose s'opéra dans les idées de De Potter, et elle coïncidait avec la transformation du parti libéral presque tout entier. Les libéraux, craignant pour eux-mêmes les tendances absolutistes du gouvernement, se rapprochèrent des catholiques, leurs anciens antagonistes, et ils allaient maintenant réclamer ensemble le développement des libertés constitutionnelles. Cette transformation fut révélée avec éclat dans une lettre adressée, le 8 novembre 1828, par De Potter au *Courrier des Pays-Bas*. Le hardi publiciste faisait évanouir le fantôme du josphisme dont le gouvernement s'était servi pendant si longtemps pour intimider et contenir les libéraux. « ... Dès que nous nous mêlons de nos affaires, disait-il, on crie aux josphites, et nous voilà hors du droit commun... » Opposons des mots à des mots. « Jusqu'ici l'on a traqué les josphites ; bafouons, honnissons, poursuivons les ministériels ; que quiconque n'aura pas clairement démontré par ses actes qu'il n'est dévoué à aucun ministre soit mis au ban de la nation, et que l'anathème de l'antipopularité pèse sur lui avec toutes ses suites. » Le *Courrier des Pays-Bas* ayant été poursuivi pour cette lettre sur les josphites, De Potter s'en déclara publiquement l'auteur, et, cité devant le juge d'instruction, fut enfermé le 15 novembre à la prison des Petits-Carmes. En attendant qu'il comparût devant la cour d'assises, il poursuivait la lutte commencée. Le 22 novembre, le *Courrier des Pays-Bas*

publiait sous le titre de : *Le ministériisme* un nouvel article qui fut également incriminé; deux jours auparavant, De Potter avait adressé au même journal une lettre où, s'exprimant à certains égards comme le chef de l'opposition libérale, il formulait les vœux de celle-ci : liberté réelle de la presse, responsabilité ministérielle, indépendance du pouvoir judiciaire, etc. Traduit, le 19 décembre, devant la cour d'assises du Brabant méridional, De Potter, après des débats émouvants, fut le lendemain condamné à mille florins d'amende et dix-huit mois de prison. De ce jour date l'immense popularité dont De Potter devait se servir comme d'un levier pour ébranler le régime fondé en 1815. Les cris de *Vive De Potter!* avaient accueilli l'arrêt de la cour d'assises.

Ramené aux Petits-Carmes, De Potter, loin de se laisser abattre, continua d'exciter, de réveiller l'esprit public par des communications incessantes au *Courrier des Pays-Bas*. Il avoue lui-même que sa cellule devint un centre où se discutaient tous les moyens de combattre légalement le despotisme monarchique. Le courageux publiciste mit le sceau à sa popularité lorsqu'il se constitua (juillet 1829) l'apologiste et le propagateur de l'alliance des catholiques et des libéraux. On put à bon droit signaler plus tard comme le programme de la révolution belge la célèbre brochure intitulée : *Union des catholiques et des libéraux dans les Pays-Bas*. En l'envoyant directement au roi, De Potter disait dans sa lettre d'accompagnement : « L'alliance qui, dans les Pays-Bas, vient d'être jurée sur l'autel de la patrie par la philosophie et la religion, est un des événements les plus remarquables de votre règne : il nous sera envié par les peuples civilisés des deux mondes. »

De Potter refusa de demander sa grâce à Guillaume I<sup>er</sup>, qui n'attendait qu'une supplique pour se montrer clément. Le prisonnier des Petits-Carmes continua avec une infatigable ardeur la guerre qu'il avait déclarée à la suprématie hollandaise. Le 15 novembre 1829, il

faisait paraître sa *Lettre de Démophile à M. Van Gobbelschroy sur la garantie de la liberté des Belges à l'époque de l'ouverture de la session des états généraux* (1829 à 1830). Elle fut suivie d'une protestation plus hardie encore (20 décembre) : *Lettre de Démophile au roi sur le nouveau projet de loi contre la presse et le message royal qui l'accompagne*. Là il prédisait la séparation du nord et du midi des Pays-Bas si les ministres ne respectaient pas le pacte fondamental, qui était la garantie commune des peuples unis en 1815.

Au commencement de février 1830, De Potter fut poursuivi pour la seconde fois. Le *Courrier des Pays-Bas* avait publié, sous la signature du prisonnier, un plan de confédération patriotique lequel tendait, selon les expressions du ministre de la justice, à établir dans l'État un État qui aurait, sans mission légale, contrecarré, miné et renversé le pouvoir du gouvernement. M. Tielemans, alors référendaire au ministère des affaires étrangères, fut arrêté à La Haye comme l'inspirateur et le complice de De Potter. Tous deux furent traduits devant la cour d'assises du Brabant méridional avec les imprimeurs-éditeurs du *Courrier des Pays-Bas* et du *Belge*, les rédacteur et éditeur du *Catholique des Pays-Bas* et du *Vaderlander*. De Potter, Tielemans et Bartels, rédacteur du *Catholique*, étaient accusés « d'avoir excité » directement les citoyens ou habitants « à un complot ou à un attentat ayant pour but de changer ou de renverser le gouvernement du pays. » Le 16 avril, ils comparurent devant la cour d'assises du Brabant méridional. « Nous fûmes, dit De Potter, placés dans des voitures, malgré nos réclamations, et transportés au lieu où se tenaient les assises, sous l'escorte de neuf gendarmes. La lutte, je l'appelle ainsi, car c'étaient bien deux partis en présence, l'opposition et le gouvernement, la lutte fut aussi longue qu'animée : elle dura quinze jours, au bout desquels le président, à qui il fallait tout le courage de la servilité pour courir ainsi les mêmes chances que le chef de mes pre-



miers condamnateurs, prononça, pâle comme un mort, l'arrêt de huit années de bannissement et huit autres de surveillance de la haute police pour moi, sept années pour MM. Tielemans et Bartels, et cinq pour l'imprimeur du *Catholique*, M. de Nève. » Trois jours après le prononcé de l'arrêt, la correspondance de De Potter avec Tielemans, saisie dans la prison des Petits-Carmes, parut en deux volumes; par la connivence coupable du gouvernement, elle avait été livrée au trop célèbre Libry-Bagnano. Le 7 juin, les bannis furent conduits hors de Bruxelles et le lendemain ils arrivaient à Vaels, où ils durent séjourner pendant quelque temps, en attendant l'autorisation de traverser les provinces rhénanes pour se rendre en Suisse. Le 2 août, escortés par des gendarmes prussiens, ils se dirigeaient vers Cologne. Lorsqu'ils eurent appris, sur le Rhin, qu'une révolution avait renversé le trône de Charles X, ils résolurent d'entrer en France et prirent la route de Strasbourg. Le 14 août, De Potter partait pour Paris avec Tielemans et Bartels. Le 24, fête anniversaire de Guillaume Ier, De Potter, sous l'impression de la révolution française, fit un dernier appel au roi des Pays-Bas. « Je l'exhortai, dit-il, à pro-  
voquer lui-même le rappel de l'union avec la Hollande, pour autant qu'elle confondait les deux peuples sous le malheur commun, les Belges d'être opprimés aujourd'hui par les Hollandais, les Hollandais de devoir être plus tard dominés par les Belges : je lui signifiai qu'à ce prix il pouvait continuer à régner sur le royaume entier, mais qu'il ne le pouvait qu'à ce prix. »

Après les premiers troubles de Bruxelles, De Potter, dans les lettres qu'il adressait aux chefs du mouvement national, ne voyait encore rien au delà d'une *séparation parlementaire et administrative*, qui devait être votée par les états généraux. Il ne prévoyait point, et l'on peut dire qu'il ne désirait même pas une révolution plus complète. Cette révolution fut provoquée par l'obstina-

tion de Guillaume Ier et l'attaque de Bruxelles. Le 20 septembre, dans une entrevue qu'il eut à Lille avec Gendebien, De Potter consentit à suivre ce dernier à Valenciennes afin de s'aboucher avec d'autres patriotes attendus dans cette ville. Comme on croyait alors Bruxelles au pouvoir des troupes royales, on se proposait d'organiser la résistance en province. On ne s'entendit pas, et De Potter retourna à Lille, le 22. Cinq jours après, il rentrait en Belgique, où le peuple lui réservait un accueil enthousiaste; depuis Enghien jusqu'à Bruxelles, le voyage de l'ex-prisonnier des Petits-Carmes fut un triomphe. « A six heures du soir, dit une relation contemporaine, M. De Potter arriva à la porte d'Anderlecht suivi d'une foule innombrable et de plusieurs contingents de volontaires armés qui l'avaient rejoint en route. Il y trouva un détachement nombreux de la garde bourgeoise, et plus de vingt mille de nos concitoyens, parmi lesquels on remarquait plusieurs de nos blessés. Il fit à pied le trajet jusqu'à l'hôtel de ville, accompagné de tout ce cortège qui grossissait à chaque instant. On porta sa voiture au-dessus des barricades. La foule était si grande qu'il eut peine à pénétrer à l'hôtel de ville; il y fut reçu par tous les membres du gouvernement provisoire qui se précipitèrent sur lui et faillirent l'étouffer dans leurs embrassements, en le nommant le principal auteur de la révolution. » Le lendemain, une proclamation annonça l'adjonction de l'ancien banni au gouvernement provisoire de la Belgique.

Sur la proposition de De Potter, un *comité central*, chargé du pouvoir exécutif, avait été choisi dans le gouvernement provisoire. De Potter en fut membre avec MM. Rogier, Van de Weyer, Félix de Mérode et Gendebien. A ce comité, où De Potter eut d'abord un rôle presque prépondérant, furent dus les décrets qui émancipèrent la Belgique. Il proclama que la Belgique, *violemment détachée de la Hollande*, formerait un *Etat indépendant*; il convoqua le Congrès, chargé de « dé-

terminer la constitution qui régirait le nouvel État. Usant de la dictature dont il était investi, il donna pour base à cette constitution le programme même de l'Union : liberté de l'enseignement, liberté de la presse, liberté des cultes, liberté des associations ayant un but politique, religieux, philosophique, littéraire, industriel ou commercial. « Comme membre du gouvernement provisoire, disait De Potter dans une lettre adressée le 19 octobre au *Courrier des Pays-Bas*, je ne manifeste pas mes opinions politiques, laissant au Congrès national, avec la liberté la plus absolue, tout le soin de déterminer l'organisation sociale la plus convenable aux provinces de Belgique. Mais, comme simple citoyen, mes principes sont connus : ils sont démocratiques; mes opinions, je ne les ai jamais cachées : je suis républicain. » Le rêve de l'ancien chef de l'opposition nationale, le but qu'il avait en vue, c'était incontestablement la création d'une *république belge*. De là des divisions dans le comité central; Gendebien notamment, se défiant de son collègue, voulait empêcher à tout prix l'avènement de ce dernier à la présidence républicaine. Plus les traditions monarchiques reprenaient leur empire dans la bourgeoisie, plus De Potter, stimulé par les radicaux anglais et français, s'obstinait dans ses vues personnelles. Le 31 octobre, il publie une *Profession de foi politique* où, se séparant de ses collègues du comité central, il refuse de siéger au Congrès national et appelle encore une fois de ses vœux la création d'une république belge. «... Belges, » disait-il, nos voisins ont les yeux sur nous : la France et l'Angleterre savent déjà la république qui va s'élever sous leurs auspices. Ne nous rendons pas la risée de l'Europe et de la postérité en ne répondant à cette noble attente que par une copie froide et décolorée de ces chartes modernes, de ces constitutions illusoirees au moyen desquelles on n'a jusqu'aujourd'hui réussi qu'à amortir temporairement les généreuses révolutions des peuples, et à nécessiter

« peu après des révolutions nouvelles. »

Ce fut De Potter qui, en qualité de doyen d'âge, donna lecture, le 10 novembre, au Congrès national du discours d'ouverture, qu'il avait rédigé avec l'approbation de ses collègues. Mais, dès que le Congrès fut constitué, c'est-à-dire le 13 novembre, De Potter envoya sa démission de membre du gouvernement. Il écrivait à ses collègues : «... Je ne tenais pas mon mandat du Congrès national. Je ne devais donc ni ne pouvais le résigner entre ses mains. Ce mandat est devenu nul selon moi, dès l'instant que vous avez investi le Congrès, comme vous venez de le faire par votre démission, de tous les pouvoirs réunis et confondus. » Cette lettre fut notifiée le même jour au Congrès. Une scission aussi profonde ayant été vivement blâmée par un grand nombre de patriotes, De Potter crut devoir justifier la conduite qu'il avait tenue depuis le mois d'août 1830 et démontrer que, dès le commencement de la révolution, il avait rêvé la *république des provinces belges*. Ce fut l'objet de l'apologie qu'il publia, le 23 novembre, sous le titre de : *Lettre à mes concitoyens*. De Potter continua de défendre ses idées et ses principes, par des communications adressées au journal *le Belge*, et dans une association politique dont il était le membre principal. Lorsque Louis-Philippe eut refusé la couronne pour le duc de Nemours, l'ancien membre du gouvernement provisoire adjura le Congrès national de décréter la république. Quelque temps après, De Potter reprit volontairement le chemin de l'exil; une agression violente, dirigée avec la participation de la police, dit-on, contre l'association démocratique dont nous avons parlé, affligea profondément, et à juste titre, le promoteur de la révolution; il partit pour Paris après avoir dénoncé l'ineurie ou la connivence de l'autorité *régnante*. Cet exil se prolongea jusque vers la fin de 1833. Du reste, De Potter ne restait pas inactif : il prenait part (1831 à 1834) à la rédaction du journal *l'Avenir*, publié par Lamennais; il inséra ensuite des articles dans le

journal républicain le *Réformateur*; en même temps il faisait paraître : *De la Révolution à faire d'après l'expérience des révolutions avortées* (1831); *Éléments de tolérance à l'usage des catholiques belges* (1834) et *Questions aux catholiques belges sur l'encyclique de M. de Lamennais*. Il s'occupait assidûment d'une nouvelle édition de ses deux grands ouvrages sur les conciles; il les refondit en un seul, qui parut à Paris (1836-1837) sous le titre de : *Histoire du christianisme*.

Revenu en Belgique en 1838, De Potter y publiait, l'année suivante, un autre ouvrage qui eut un grand retentissement. Il était intitulé *Souvenirs personnels* (1828-1839) et retraçait la part que l'auteur avait prise à la séparation du nord et du midi et à la révolution belge. On ne peut louer ici l'impartialité de l'éminent patriote; il a trop souvent de l'amertume. Toutefois les *Souvenirs personnels* seront toujours consultés avec fruit par ceux qui voudront approfondir les causes de la révolution à laquelle la Belgique doit son indépendance. Donnant une partie de son temps à l'étude de la philosophie, De Potter exposa dans divers écrits le système qu'il avait conçu : *Études sociales* (1843); *La Justice et la Sanction religieuse* (1846); *La Réalité déterminée par le raisonnement* (1848); *A B C de la science sociale* (1848); *Catéchisme social* (1850); *Catéchisme rationnel* (1854); *Dictionnaire rationnel* (1859).

La mort seule put arracher De Potter à ses grands et persévérants travaux. Il s'éteignit à Bruges, le 22 juillet 1859, laissant dans les annales de la Belgique indépendante un nom impérissable.

Th. Juste.

**DE POTTERE** (*Henri*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1628 et décédé à Grimberghen (Brabant), le 22 mars 1700. Entré dans l'ordre de Prémontré à l'abbaye de Grimberghen, les connaissances dont il fit preuve le signalèrent à l'attention d'Augustin Bonomayr, abbé de Steingaden en Bavière, qui l'appela dans son monastère pour y enseigner la philosophie et la théologie. Après avoir rempli ces fonctions pen-

dant environ dix ans, il revint en Belgique, où il desservit pendant trente ans la paroisse de Meysse, près de Grimberghen, en Brabant.

De Pottere a laissé un travail sur le droit ecclésiastique intitulé : *Concordantia juris canonici*.

E.-H.-J. Reusens.

Piron, *Levensbeschryving*, byvoegsel, p. 61.

**DEPPE** (*Auguste-Michel*), né à Nivelles le 23 septembre 1814, mort à Malines le 29 août 1859. Après avoir fait ses études à l'école militaire de Bruxelles, Deppe entra dans l'artillerie et parvint au grade de capitaine. Il publia, en 1858, une brochure intéressante ayant pour titre : *Considérations sur la tactique de l'infanterie autrichienne, dans ses rapports avec les traditions du premier empire et l'ordonnance du 4 mars 1831*. Cet officier, qui est également l'auteur d'une traduction estimée du *Nouveau règlement de manœuvres autrichien*, a laissé quelques écrits manuscrits sur la tactique de l'infanterie.

Général baron Guillaume.

**DEPRÈS** (*Josquin*) ou **DESPRÈS**, né à Condé vers 1450, mort en 1521. On a beaucoup disserté sur le lieu de la naissance de ce maître, qui fut un des meilleurs, des plus féconds et des plus célèbres compositeurs de son temps. L'Allemagne, la France et l'Italie ont essayé d'enlever à la Belgique cette gloire musicale, sans apporter, il faut le dire, des preuves sérieuses à l'appui de leurs prétentions. Le nom de Josquin Deprès ayant été traduit jadis, au delà des Alpes, en *Jacobo Pratense* ou *del Prato*, des écrivains italiens ont avancé qu'il était né à Prato, en Toscane. Des auteurs allemands l'ont cité parmi les plus illustres musiciens de leur nation, sans préciser toutefois de quelle localité il était originaire. Forkel reconnaît, dans son *Histoire de la musique*, qu'il est né, selon toutes les probabilités, dans les Pays-Bas; mais il ne le considère pas moins comme appartenant à l'école allemande, par la raison que les Pays-Bas ont longtemps fait partie de l'Allemagne, oubliant ou voulant oublier qu'à la fin du xve siècle l'Allemagne n'avait

eu encore aucun droit politique sur la Belgique. Pour réclamer Josquin Deprès, les biographes français se fondent sur une des notes ajoutées, par le Duchat, au prologue du quatrième livre du *Pantagruel* de Rabelais, laquelle est ainsi conçue : « Dix d'entre ceux que Rabelais nomme icy furent les disciples de cet excellent musicien (Josquin) qui estoit de Cambrai et duquel il y a plusieurs chansons imprimées avec la note à Paris, à Lyon, à Anvers et en d'autres lieux. » En attribuant la valeur d'un document authentique à cette note qui ne peut nullement faire autorité, Josquin Deprès n'en serait pas plus Français, attendu que, de son temps, Cambrai faisait partie des Pays-Bas.

La revendication de la Belgique s'appuie sur deux témoignages bien autrement concluants que ceux qu'ont invoqués les Italiens, les Allemands et les Français : ce sont des écrivains presque contemporains du célèbre musicien qui lui fournissent des arguments pour établir qu'il est né dans le Hainaut. Voici comment s'exprime Lacroix du Maine : « Josquin De Près, natif du pays du Hainaut en la Gaule Belgique, l'un des premiers et des plus excellents musiciens de son siècle ». D'un autre côté, Duverdière mentionne « Josquin De Près *Hennuyer de nation*, « Il faut oter également ce passage significatif de la préface d'un recueil de chansons, dédié par Ronsard au roi de France, Charles IX : « Et pour ce, sire, quand il se manifeste quelque excellent ouvrier en cet art de la musique, vous le devez soigneusement garder comme chose d'autant excellente, que rarement elle apparoist, entre lesquels ce sont, depuis six ou sept vingt ans, eslevez Josquin Desprez, Hennuyer de nation et ses disciples Mouton, Vuillard, Richafordt, Jannequin, etc. »

Le rapprochement de diverses circonstances a donné lieu de supposer que Josquin Deprès était né à Condé, ville autrefois dépendante du comté de Hainaut. Cette opinion, exprimée dans la *Biographie universelle des musiciens* (2<sup>e</sup> édition), a été confirmée par des découvertes qu'a faites récemment

M. Victor Delzant, littérateur archéologue, qui s'est livré avec zèle à des recherches relatives à l'histoire de Condé. M. Delzant a trouvé d'abord, dans un manuscrit de la bibliothèque publique de Lille (n<sup>o</sup> 118) intitulé *Sépultures de Flandre, Hainaut et Brabant*, une transcription de l'épithaphe de Josquin Deprès, laquelle est conçue comme suit :

A CONDÉ  
au chœur :  
CHY CIST SIRE JOSSE DESPRES  
PREVOST DE CHEENS (DE CÉANS) FUT JADIS  
PRIEZ DIEU POUR LES TRÉPASSÉS QUI LEUR DONNE SON  
PARADIS  
TREPASSA L'AN 1521, LE 27 AOUT.

M. Delzant fit ensuite la découverte d'un acte authentique du xv<sup>e</sup> siècle prouvant que Josquin Deprès a possédé une maison à Condé. Il lui semble difficile d'admettre que Josquin ait fait l'acquisition de cette maison à l'âge avancé auquel il était parvenu, lorsqu'il vint, ou plutôt, revint à Condé prendre possession du canonicat qu'il avait obtenu, comme nous le disions tout à l'heure. Selon sa conjecture, ce bien serait échu au célèbre artiste à titre d'héritage de ses parents. Ce n'est qu'une supposition ; mais c'est en groupant ainsi des particularités, en apparence insignifiantes, qu'à défaut de preuves matérielles, on arrive à établir, sinon la certitude, du moins la probabilité de certains faits historiques.

La date de la naissance de Josquin Deprès n'est pas exactement connue. Ainsi qu'il est dit dans la *Biographie universelle des musiciens* (2<sup>e</sup> édition), celle de 1440, proposée par quelques auteurs, est inadmissible, attendu que Tinctoris, qui parle de tous les musiciens remarquables de son temps dans le *Traité de contre point*, qu'il écrivait en 1477, ne cite pas une seule fois le nom de Deprès. D'autre part, Josquin ayant été chantre de la chapelle pontificale avant l'année 1484, ne devait pas avoir moins de vingt-cinq ans lorsqu'il vint remplir ces fonctions, ce qui autorise à fixer l'époque de sa naissance entre les années 1450 et 1455.

Claude Hemeré a trouvé dans la table chronologique des doyens de Saint-Quen-

tin (*Tabella chronologica decanorum, custodum, canonicorum, etc.*) la preuve que Josquin Deprès fut enfant de chœur de l'église collégiale, à laquelle il fut ensuite attaché en qualité de maître de musique. Ces renseignements ont été confirmés par Colliette dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire... du Vermandois*. Malheureusement les deux auteurs nous laissent ignorer les dates auxquelles se rapportent ces circonstances de la carrière de Josquin. Des biographes ont voulu tirer du fait de la présence, constatée, de Josquin Deprès enfant à Saint-Quentin, la conclusion qu'il était né dans cette ville; mais ils n'ont raisonné que sur de vagues conjectures qu'aucune preuve n'a confirmée. La proximité des deux villes de Condé et de Saint-Quentin autorise suffisamment la supposition que Josquin Deprès, né dans la première, aura fait ses premières études musicales dans l'église collégiale de la seconde.

Josquin Deprès fut ensuite élève de Jean Ockeghem, un de nos célèbres compositeurs, expatrié comme tant d'autres, qui fut trésorier de Saint-Martin de Tours, après avoir été attaché à la chapelle du roi de France Charles VII. On ignore si ce fut à Tours ou à Paris que Josquin reçut les leçons d'Ockeghem; mais les probabilités sont pour cette dernière ville. Quant au fait en lui-même, il est attesté par ces vers de la *Déploration* que Josquin lui-même composa sur la mort d'Ockeghem :

Accoustréz-vous d'habits de deuil  
Josquin, Brumel, Pierchon, Compère.  
Et pleurez grosses larmes d'œil  
Perdu avez vostre bon père.

Dans une autre *Déploration* écrite par Guillaume Crespel à l'occasion du même événement, on lit :

Agricola, Verbonnet, Prioris  
Josquin Des Prez, Gaspard, Brumel, Compère,  
Ne parlez plus de joyeux chants ne ris  
Mais composez un *Ne recorderis*  
Pour lamenter nostre maistre et bon père.

Pourvu, grâce aux leçons d'Ockeghem, du bagage scientifique que devait posséder un compositeur, Josquin Deprès résida pendant quelque temps à

Cambrai en qualité de maître de musique de la cathédrale, ainsi qu'on doit le conclure d'une anecdote rapportée par Jean Maulien relativement à son séjour dans cette ville, puis il entreprit le voyage d'Italie. Arrivé à Rome, il fut admis comme chantre de la chapelle pontificale. Le saint-siège était alors occupé par Sixte IV. Ce pape étant mort en 1484, Josquin se rendit à Ferrare, où le duc d'Este, Hercule Ier, tenait une cour brillante. Ce fut pour ce prince qu'il composa la messe intitulée : *Hercules Dux Ferrarice*, citée à bon droit parmi ses œuvres les plus remarquables. Il aurait pu vraisemblablement trouver une position digne de son mérite à la cour du duc de Ferrare, qui aimait à s'entourer d'hommes distingués; mais l'inconstance de son caractère, prouvée par de nombreux changements de résidence, qu'il serait impossible d'expliquer autrement, lui fit prendre la résolution d'aller chercher fortune ailleurs. Il se dirigea vers Paris, où il sollicita et obtint, non pas les fonctions de maître de chapelle du roi Louis XII, ainsi que l'ont dit plusieurs auteurs, lesquelles n'ont été établies que sous François Ier, mais celles de premier chantre. Comme témoignage de la faveur dont il jouissait auprès de Louis XII, on cite l'anecdote que voici : Le roi le pria un jour de composer, sur le thème d'une chanson, qu'il affectionnait, un morceau à plusieurs voix où il pût tenir une partie. Cela n'était pas facile, car Louis XII n'était pas musicien et de plus il avait la voix fausse. Josquin se tira d'affaire en écrivant son morceau de telle façon que l'une des voix faisait entendre une note unique, pendant que les autres se partageaient les combinaisons harmoniques auxquelles le développement du thème donnait naissance, et il désigna cette partie d'une monotonie obstinée, par le nom de *vox regis*. Louis XII, qui n'avait probablement pas de prétention à la virtuosité, applaudit au stratagème employé par son musicien pour le faire participer à une exécution musicale.

Quoi qu'il en soit, il paraît que Jos-

quin n'était pas satisfait des avantages que lui procuraient ses fonctions de chantre de la chapelle royale, soit qu'ils ne fussent pas, en effet, suffisants pour lui procurer une existence aisée, soit que la mobilité de son caractère lui eût, cette fois encore, fait désirer un changement de position. L'objet de ses désirs était l'obtention d'un canonicat, d'un bénéfice, d'une sinécure enfin, qui lui permit de vivre indépendant et d'employer ses loisirs à composer. De vives et fréquentes sollicitations finirent par lui faire obtenir ce qu'il souhaitait ardemment. Louis XII lui accorda un canonicat à la collégiale de Saint-Quentin. La versatilité de son humeur ne lui permit pas, à ce qu'il paraît, de vivre tranquillement dans la retraite qu'il avait ambitionnée. S'il faut en croire Conrad Peutinger, éditeur d'une collection de motets publiée à Augsbourg en 1520, du vivant de Josquin Deprès, l'inconstant artiste quitta son canonicat de Saint-Quentin pour devenir maître de chapelle de l'empereur Maximilien Ier qui, en récompense de ses services, lui accorda, quelques années après, un nouveau canonicat, à Condé cette fois, car les Pays-Bas venaient d'être réunis à l'empire. Le temps des inconstances était passé pour Josquin Deprès; il demeura chanoine de Condé pendant les quelques années qui lui restaient à vivre et mourut en 1521, comme nous l'avons dit, en possession de l'une des plus grandes renommées d'artiste musicien dont les annales de la fin du xve siècle et du commencement du xvie aient consacré le souvenir.

La vogue des œuvres de Josquin Deprès fut universelle. Leur mérite supérieur était reconnu en Italie et en Allemagne aussi bien qu'en France et en Belgique. La nouvelle de sa mort fut accueillie partout avec des témoignages de profonds regrets. Des poètes et des musiciens de toutes les contrées où ses productions étaient connues et admirées s'unirent pour composer, en son honneur, des déplorations ou complaintes, des chants funèbres et des épitaphes, car on mettait alors des épitaphes en

musique. Les preuves de la célébrité qu'il avait acquise ne manquent pas; il nous serait impossible de les enregistrer toutes, sans dépasser de beaucoup les limites que nous devons assigner à cette notice. Luther, très compétent en matière de musique, a dit : « Les musiciens font ce qu'ils peuvent des notes; Josquin seul en fait ce qu'il veut. » Longtemps après, Aubert le Mire écrivait : « Il existe à Condé, ville du Hainaut, un célèbre chapitre de chanoines réguliers fondé depuis plusieurs siècles. Josquin Deprès, excellent musicien, le premier qui mit de l'ordre dans la composition musicale et l'augmenta de beaucoup de parties, fut d'après le témoignage des anciens, doyen de cette collégiale. »

En disant que Josquin Deprès fut le premier qui mit de l'ordre dans la composition musicale, Aubert le Mire s'exprime en homme qui n'a pas une notion exacte des choses techniques; mais on sera dans le vrai si l'on interprète ses paroles en ce sens que le maître dont il parle introduisit dans la composition musicale des formes nouvelles, qui enrichirent cet art de moyens d'effets inconnus avant lui. Le reproche que lui ont adressé de certains critiques d'avoir manqué de sévérité dans la musique religieuse n'est applicable qu'à un petit nombre de ses productions de ce genre. Il en est beaucoup qui sont, au contraire, remarquables par le sentiment dont elles sont empreintes. S'il fit usage de subtilités scientifiques, conformes au goût de son époque, ce fut avec plus de discrétion que la plupart de ses contemporains, qu'il surpassa sous le rapport de la facilité et de l'élégance du style. Ses chansons ont un tour gracieux et spirituel inconnu de ses devanciers. C'était un mélodiste d'instinct, en même temps qu'un maître savant dans l'art d'écrire. Dans ses œuvres de musique mondaine particulièrement, le chant est marqué d'un cachet d'invention très-rare dans un temps où des formules de convention s'imposaient, en quelque sorte, aux compositeurs.

On a de Josquin Deprès des messes,

des psaumes, des motets, des chansons à plusieurs voix. Publiées de son vivant, dès les premiers temps de l'invention de la typographie musicale, beaucoup de ses œuvres eurent plusieurs éditions successives. Indépendamment des recueils exclusivement formés de ses productions, il a été publié des collections de morceaux d'auteurs différents où l'on trouve de ses compositions religieuses ou profanes figurant en tête des pièces dont les éditeurs offraient un choix aux amateurs de l'époque. On peut affirmer qu'aucun musicien, à aucune époque, n'a joui d'une vogue plus générale et plus longue que Josquin Deprès.

D'après F.-J. Fétis.

**DE PRETERE** (*Guillaume*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1578 et décédé à Anvers le 11 novembre 1626. Il entra dans la compagnie de Jésus au noviciat de Tournai et passa la plus grande partie de sa vie à Anvers. Pendant vingt ans, il dirigea trois congrégations de la sainte Vierge et en établit lui-même deux nouvelles : l'une, pour des jeunes gens, et l'autre, pour des magistrats, des ecclésiastiques et des gentilshommes. Par son zèle et ses prières, il ramena aussi plusieurs hérétiques à la foi catholique, entre autres le comte Philippe de Mansfeld, qui se distingua, de son temps, dans la guerre d'Allemagne. Épuisé par les travaux du saint ministère, De Pretere mourut, à Anvers, d'une maladie contagieuse qu'il avait contractée en visitant les soldats. Il a laissé les ouvrages suivants : 1. *Handboeckken der Societeyt oft Broederschap van de H. Maeghet Maria, inghestelt in de Societeyt Jesu*. Antwerpen, 1611; vol. in-16. Une nouvelle édition de cet opuscule, revue et corrigée par l'auteur, parut à Anvers, en 1620, chez Henri Aertssens; vol. in-16 de 408 pages. — 2. *Examen voor eenne generaele biechte*. Antwerpen; vol. in-16. — 3. *Het gheestelyck Paradys der godvruchtighe Liedekens*. Antwerpen, 1619; vol. in-12. — 4. *Onse Lieve Vrouwe Ghetyden nae 't Roomsche ghebruyck, van nieuws in 't dnyts overgeset*. Antwerpen, H. Verdussen, 1643; vol. in-16 de

192 pages, réimprimé plusieurs fois dans la suite. — 5. *Gheestelyck remedie in de besmettelijcke sieckten*. Antwerpen, 1624; vol. in-16, réimprimé en 1625 et 1636. — 6. *Méditations sur la passion, distribuées pour trois carêmes*, en flamand. Ce dernier travail n'a pas été publié. Le P. De Pretere soigna également l'édition des deux ouvrages suivants : (a) *Den Bloem-hof der kerckelicker ceremonien . . . door P. J. David, priester der Societeyt Jesu*. 'T Handwerpen, Jan Cnobbaert, 1622; vol. in-8°. — (b) *Catechismus ofte christelijcke Leerinthe gedeylt in vyf deelen*. Antwerpen, 1623; vol. in-12°.

E.-H.-J. Rouvens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 150. — De Backer, *Écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 2167. — Diercxsens, *Antwerpia Christo nascens et crescens*, VII, p. 153. — *Graf en gedenkschriften der provincie Antwerpen*, V, p. 244.

**DEPUYDT** (*Jean-Ambroise*), médecin et fonctionnaire, naquit à Poperinghe le 14 novembre 1758 et mourut à Mons le 24 août 1836. Il eut une existence des plus accidentées et des plus tourmentées. Entré dans la carrière médicale et reçu docteur à Louvain le 12 avril 1788, il exerça d'abord sa profession dans sa ville natale. À l'époque de la révolution brabançonne, il se rangea du parti de Vonck, et devint suspect au congrès, qui le fit arrêter, saisir ses papiers et traduire devant les états de la West-Flandre. Étant parvenu à s'échapper, il se rendit à Dunkerque dans la famille de sa femme, Thérèse Jossaer, et bientôt il accepta, de la part des réfugiés, la mission dangereuse d'aller s'entendre en leur nom avec l'assemblée de la Colface de Gand, pour déterminer le pays à traiter avec la France. Il était trop tard : déjà la Belgique avait été obligée de se rendre à l'armée impériale. De Puydt revint se fixer dans sa ville natale, et lors de l'occupation française, en 1792, ses sympathies pour la France faillirent lui coûter la vie. Il quitta alors Poperinghe, se rendit à Bruxelles, et fut nommé médecin en chef de l'armée de Belgique. Lorsque les débris de cette armée furent, en 1793, incorporés dans

l'armée française, on lui confia le poste de médecin ordinaire de l'armée du Nord, avec 250 livres d'appointement par mois; puis le quartier général ayant été établi à Bailleul, les représentants du peuple le prièrent de faire partie de la municipalité de la ville. En 1794, il fut chargé d'organiser les hôpitaux à Anvers, puis à Bruges et c'est dans cette ville qu'il termina la première phase de sa carrière, en abandonnant l'état militaire et la médecine.

En 1796, il accepta le poste de commissaire du gouvernement près de l'administration municipale de Bruges, et cumula, provisoirement, ses nouvelles fonctions avec le service des hôpitaux. Il occupa pendant un an, avec la plus grande prudence, cette position délicate de commissaire et fut, au bout de ce temps, nommé, sur sa demande, conservateur des hypothèques à Tournai; presque en même temps on lui confia les fonctions d'administrateur municipal, qu'il remplit jusqu'en messidor an VII, époque à laquelle il fut créé commissaire central du département.

Le sénateur Lambrechts, ancien professeur de Louvain, devenu ministre de la justice, et qui le connaissait, voulut le pousser dans une nouvelle carrière, en le nommant, le 16 nivôse an VI, accusateur public près du tribunal du département de la Lys; mais De Puydt refusa. Sur ces entrefaites, le 24 germinal de cette même année, sans qu'il l'eût désiré ou demandé, il fut élu, à Bruges, membre du conseil des Cinq-Cents par une assemblée électorale scissionnaire; mais l'élection fut annulée, et le 14 messidor an VII, un arrêté du Directoire le mit à la tête du département de Jemmapes en qualité de commissaire central. Ses premiers actes furent de faire relâcher les prêtres détenus, et d'arrêter la vente des domaines nationaux, malgré les ordres et les menaces de l'autorité supérieure. C'est ainsi qu'il sauva de la confiscation une grande partie des biens des maisons de Ligne et d'Arenberg. Après le 18 brumaire, en floréal an VIII, son emploi fut supprimé; il fut remplacé par un

préfet, et se trouva sans fonction. Il demanda alors la sous-préfecture de Tournai, qu'on lui refusa, et fut nommé conseiller de préfecture avec 1,200 fr. d'appointement. Il était le doyen du conseil et dirigea la marche de l'administration départementale pendant les nombreuses absences ou les changements de préfets. Il y resta jusqu'en 1814, cumulant ses fonctions, depuis 1808, avec celles de directeur du mont-de-piété de Mons.

Le nouveau gouvernement des Pays-Bas, à peine installé, le nomma directeur des impositions indirectes ainsi que des contributions directes et douanes, et lorsque éclata la révolution de 1830, il fut, dès le 29 septembre, nommé gouverneur du Hainaut par le gouvernement provisoire. Il avait soixante-douze ans. « En d'autres temps, écrivit-il au gouvernement, j'aurais pu hésiter à accepter les fonctions qui me sont offertes, mais aujourd'hui, il y a des dangers à courir et des services à rendre; je m'y dévoue. » Lors des pillages qui eurent lieu à Mons, il exposa sa vie en voulant arrêter l'effervescence populaire, et pendant les quatre années qu'il fut à la tête de la province, il rendit d'éminents services. Le 23 septembre 1834, on lui accorda sa retraite, en le nommant chevalier de l'ordre de Léopold; il avait déjà reçu, quelque temps après 1814, la décoration du Lion Belgique.

Administrateur intelligent, fonctionnaire dévoué, intègre et bon, De Puydt avait su se concilier l'estime générale, et l'affection de ses subordonnés. Dans sa vie si remplie et si agitée, il avait fait le bien là où il le pouvait, en défendant les habitants des villes où il fut employé, contre les fureurs de la révolution, contre l'incendie, les confiscations et la mort; il préserva même de la dévastation Poperinghe, sa ville natale, dont il n'avait cependant guère eu à se louer.

Émile Varenbergh.

E. De Puydt, *Biographie de Jean-Ambroise De Puydt*, Mons, 1873. — *Moniteur belge*, 29 août 1836.

**DE PUYDT** (*Remi*), homme de guerre et ingénieur, fils du précédent. né à



Poperinghe le 3 août 1789, décédé à Schaerbeek le 20 septembre 1844, fit ses humanités à Bruxelles et se rendit ensuite à Paris pour y étudier l'architecture et le génie civil. La marche des événements ne permettait pas alors de réaliser toujours le programme que l'on s'était donné : cédant aux entraînements de l'époque, De Puydt prit du service et fut nommé lieutenant d'infanterie légère (1813), puis capitaine (1814). Il fit les campagnes de Saxe et de Silésie, fut blessé de deux coups de baïonnette à Bautzen, d'un coup de lance dans une rencontre en 1813 et démissionné en 1815. Rendu à la vie civile, De Puydt exerça les fonctions de receveur des droits et accises à Wiltz (Luxembourg). Mais bientôt il quitta ces fonctions modestes, pour s'adonner exclusivement aux études et aux travaux vers lesquels l'entraînaient ses aptitudes : l'architecture et les travaux publics. De 1819 à 1830, l'arrondissement de Charleroi et la ville de Mons furent, par ses soins, dotés de maisons communales, de maisons d'écoles, d'hospices, de prisons, de casernes, de ponts et de routes.

Au début de la révolution qui sépara la Belgique de la Hollande, De Puydt fut appelé au commandement de la garde civique de Mons, puis nommé ingénieur en chef des ponts et chaussées, fonctions qu'il échangea contre celles de lieutenant-colonel du génie (23 juin 1831). Il fut investi, en cette qualité, du commandement en chef du génie de l'armée (1831); assista au siège d'Anvers fait par l'armée française (1832), puis obtint le grade de colonel (1837) et siégea à la chambre des représentants depuis 1833 jusqu'en 1841.

Le nombre des projets de travaux publics conçus, étudiés et en partie exécutés par le colonel De Puydt est considérable et atteste, tout à la fois, sa haute intelligence et son habileté incontestées comme ingénieur.

Nous allons en donner une analyse rapide :

1° *La canalisation de la Sambre* sur une étendue de plus de vingt lieues,

entreprise immense dont Remi De Puydt dirigea tous les travaux d'art et de terrassement (1825).

2° *Le canal de Meuse et Moselle* et ses embranchements, le plus vaste projet de travaux publics qui ait été entrepris en Belgique à cette époque, devait mettre tout le centre du pays, c'est-à-dire, les vallées de l'Ourthe et de la Sure, les Flandres, Anvers et les districts industriels de Charleroi en communication avec le Rhin, donner un essor vigoureux au commerce et à l'industrie en ouvrant une voie facile d'écoulement et d'échange; porter la fertilisation sur la zone immense du sol schisteux qui sépare les terrains calcaires de l'Ourthe inférieure des terrains de gypse de la basse Sure. « Le roi Guillaume », dit Vifquin dans son ouvrage sur les voies navigables en Belgique, « se passionna pour cette » entreprise et la soutint de son influence « royale et des capitaux de sa famille. » Les travaux, commencés en 1827, furent interrompus par les événements de 1830 qui, en déplaçant les intérêts et même les frontières, rendirent désormais irréalisable l'exécution de ces travaux dans leur ensemble.

On pourra se faire une idée générale de leur importance par ces données : la longueur totale du tronçon principal était de 262,972 mètres; un bateau parti de Liège devait s'élever à la hauteur de 381 m. 59 c. en franchissant 118 écluses; traverser un bief de partage de 5,370 m. en souterrain sur 2,528 m.; enfin redescendre 306 m. 64 c., jusqu'à la Moselle, au moyen de 97 écluses.

3° *La canalisation de la Meuse.* Dès 1826, Remi De Puydt avait démontré l'immense bienfait qui résulterait pour le commerce et pour l'industrie de l'exécution de ce travail. La Meuse, disait-il, qui est non-seulement le tronçon principal de la navigation de la moitié de la Belgique, mais aussi la grande ligne de communication entre la France et la Hollande, la Meuse reçoit dans son cours des rivières canalisées et des canaux, mais le lien entre tous ces cours d'eau est en quelque sorte annihilé par sa navigation propre. Il démontrait la pos-

sibilité de ce travail en écartant le danger des inondations au moyen de nombreux barrages d'un système particulier; il établissait, enfin, par des calculs irréfutables que la dépense serait modérée et produirait un revenu avantageux.

Mais De Puydt avait à combattre des préjugés invétérés et à lutter contre des intérêts particuliers, qui trouvèrent de puissants appuis chez des personnes influentes; il ne put vaincre une opposition continue, persévérante, à l'exécution de ses projets, et la canalisation de la Meuse fut ajournée.

4<sup>o</sup> *Canal dans l'Entre-Sambre et Meuse.* Ce travail, proposé en 1829, consistait en un tronçon navigable composé de l'Heure et de l'Hermeton avec embranchement sur Chimay et Couvin et en diverses branches de chemins de fer par les vallées affluentes, pour rattacher au tronçon principal les terrains à minerai et les établissements les plus importants. Par ce moyen, disait De Puydt, on abaissera le prix de fabrication en diminuant notablement le prix des transports et on permettra à nos établissements métallurgiques de soutenir avantageusement la lutte avec les fers anglais.

Les événements de 1830 arrêteront la réalisation de ce projet, qui fut reproduit, en 1837, sous la forme d'un chemin de fer, aujourd'hui en pleine exploitation.

5<sup>o</sup> *Canal de Mons à Alost.* Le projet de ce canal rentrait dans le plan d'ensemble conçu par De Puydt, car il ouvrait au commerce et à l'industrie de Mons le marché des Flandres, de la Hollande et de la mer. Diverses circonstances en ont empêché la réalisation.

6<sup>o</sup> *Canal de Mons à la Sambre.*

7<sup>o</sup> *Communications pour ouvrir vers Mons et la Sambre des débouchés aux charbons du centre.*

Dans la pensée de R. De Puydt, ces travaux avaient pour but d'appeler les nombreux bassins houillers du Hainaut à exploiter tous les marchés de l'intérieur et de l'extérieur; réaliser cette pensée, c'était évidemment agir dans le sens des intérêts généraux et tendre à les satis-

faire de la manière la plus efficace. Malheureusement des rivalités diverses ont jusqu'aujourd'hui mis obstacle à l'exécution de ces projets.

8<sup>o</sup> *Routes dans le Luxembourg.* La construction des routes dans le Luxembourg était, d'après la pensée de De Puydt, le complément naturel et indispensable du système dont le canal de Meuse et Moselle avec ses embranchements n'était que la principale base. Mais son canal, la première maille du réseau, ne s'achevant pas, il reprit ses projets de routes, après les avoir disposées de manière à leur faire produire le plus grand effet utile, tant au profit de l'agriculture et de l'industrie qu'au profit de l'exécution du canal, dont il ne cessa de presser la construction. Une pensée d'équité le dominait aussi dans ses efforts pour doter le Luxembourg de routes nouvelles: il avait constaté que dans cette province il n'y avait, par lieue carrée, que 1,150 m. de longueur de routes, tandis que la Flandre en avait 3,450 et le Hainaut 3,400. Pour arriver à la réalisation de son projet, il fonda la *Société des Ardennes*, puis présenta à la chambre, dont il était membre, un projet de loi autorisant un emprunt de 16 millions (1833); ce fut aussi grâce à ses efforts et à son initiative qu'à l'époque où l'établissement des chemins de fer fut décrété, la législature accorda un subside de 2 millions pour dédommager le Luxembourg de se trouver exclu de l'avantage de posséder des voies ferrées, dont la construction, à cette époque, paraissait impossible. On peut donc dire en toute vérité qu'une grande part dans les travaux qui ont été exécutés au profit de cette province est due aux efforts et à l'initiative de De Puydt.

La réputation de talent dont jouissait R. De Puydt le signala deux fois à l'attention du souverain pour des missions spéciales. Le roi Guillaume s'étant trouvé intéressé dans l'entreprise du percement de l'isthme de Panama, dont la concession avait été accordée à une compagnie hollandaise, chargea Remi De Puydt de se rendre en Amérique pour examiner cette question impor-

tante. Les événements de 1830 arrêtaient l'exécution de ce projet, mais De Puydt en avait fait l'objet de ses études, et, en 1872, on a vu reparaître son nom dans les mémoires techniques et des revues résumant les différents tracés proposés.

En 1841, lorsqu'il fut question d'un établissement belge dans l'État de Guatemala, le roi Léopold Ier, rendant hommage à la variété des aptitudes de De Puydt, le choisit pour négociateur et administrateur de cette importante affaire. Notre compatriote, non-seulement obtint du gouvernement de Guatemala un traité autorisant la colonisation projetée, mais il traça, dans une série de rapports, la ligne de conduite à suivre et les conditions indispensables qui devaient, selon lui, amener la réussite de l'entreprise. Ses conseils ne furent malheureusement pas suivis et l'affaire aboutit à un désastre.

Le résumé rapide que nous venons de faire des travaux de De Puydt suffira pour apprécier l'élevation des vues et la sûreté du coup d'œil de celui qui les a conçus. Avant 1830, les travaux publics n'avaient pas pris l'essor qu'ils ont acquis depuis. Aujourd'hui les conceptions les plus téméraires, un tunnel à travers les Alpes, un tunnel sous la Manche, des câbles qui relient les deux mondes, sont acceptées d'emblée par l'esprit public, qui ne doute plus de rien. Il fallait faire alors l'éducation de ce même esprit public et rassurer les capitalistes timides qui refusaient de s'engager; il fallait apprendre à l'un et aux autres à marcher résolument dans les grandes voies du progrès. Il fallait enfin jouer le rôle d'initiateur. Il y avait donc un certain mérite à créer de toutes pièces un ensemble de travaux d'une utilité incontestable, et d'en poursuivre, avec persévérance, la pénible réalisation. R. De Puydt n'est pas parvenu à faire accepter tous ses projets, mais il est à remarquer que toutes les voies de communication projetées par lui ont été les premières exécutées aussitôt que le grand élan fut donné après 1830. Elles ont été exécutées quelquefois, il est

vrai, sous une autre forme, les canaux se transformant en chemins de fer; mais l'idée-mère restait debout, puisque les besoins d'échange, entre les points de consommation que De Puydt s'était évertué toute sa vie à signaler, recevaient leur légitime satisfaction. Ces satisfactions, De Puydt les avait ardemment ambitionnées et vaillamment poursuivies au détriment de sa fortune personnelle, à travers mille obstacles, avec le talent, le dévouement et l'activité qui composaient sa nature d'élite.

Les circonstances n'ont pas offert au colonel De Puydt l'occasion de se signaler comme ingénieur militaire. Nous nous bornons à constater qu'ayant été chargé de suivre, tous les jours et dans tous ses détails, les travaux de l'armée française assiégeant, en 1832, la citadelle d'Anvers, il fit de ce siège une relation critique, fort intéressante, dont le ministre de la guerre, le lieutenant général baron Evain, n'a pas permis la publication.

On a vu que le colonel De Puydt avait siégé à la chambre des représentants. Il y représenta d'abord l'arrondissement de Mons et, plus tard, celui de Diekirch qui fut compris, en 1839, dans le territoire cédé à la Hollande. Dans le courant de sa carrière parlementaire, le colonel De Puydt prit une part active aux plus importantes discussions et se montra toujours soucieux du bien-être du soldat et jaloux du prestige et de la dignité de l'officier. Il fut chargé de rédiger de nombreux rapports dont quelques-uns sont fort remarquables; notamment celui relatif à la création de l'école militaire, et ceux qui concernent les lois sur l'avancement et les pensions militaires. C'est à son initiative que l'on doit l'établissement de la carte du pays par le dépôt de la guerre et l'indemnité de première mise allouée aux sous-lieutenants nouvellement nommés. Rappelons aussi qu'au moment où il fut question de régler la séparation de la Belgique et de la Hollande, il prononça un remarquable discours; il y déplorait avec autant d'éloquence que d'indignation l'abandon de

nos frères luxembourgeois et poussait vigoureusement à la résistance en affirmant que, quelles que fussent les forces militaires de la Hollande, des Belges défendant leurs foyers et leurs familles en auraient raison.

Le colonel De Puydt était décoré de la Croix de fer et de l'ordre de Léopold.

Le colonel De Puydt a publié de nombreux mémoires, presque tous dans le but de vulgariser ses projets de travaux publics. Voici les titres des plus importants :

*Mémoire sur le déboisement des forêts en Belgique.* 1826 — *Mémoire sur le canal de Meuse et Moselle.* 1831. — *Mémoire sur la canalisation de la Sambre.* 1834. — *Rapport sur l'emploi des troupes aux travaux publics.* 1836, travail important, où l'auteur rend compte de la mission qu'il avait reçue d'aller examiner en France les routes stratégiques exécutées par la troupe, afin de pouvoir juger s'il serait avantageux d'employer nos soldats à des travaux de l'espèce. — *Mémoire sur le chemin de fer de Charleroi à la Meuse.* 1837. — *Mémoire sur le chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse.* 1837. — *Mémoire sur la Société des Ardennes; Considérations sur différentes communications dans la province de Luxembourg.* 1837. — *Rapport sur le canal de Mons à la Sambre.* 1840. — *Mémorial de l'officier du génie.* 1841, Liège, 8 vol. in-8°.

Général baron Guillaume.

Vifquin, *Des voies navigables en Belgique.* — Archives de la guerre. — Mémoires publiés par De Puydt. — *Annales parlementaires.* — Renseignements de famille.

**DE RAEDT** (Cornelle), dit RHETIUS, né à Ypres dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mort dans l'exil à Wesel vers 1590, se distingua comme homme et comme écrivain politique. Dès 1566 il figure au nombre des bourgeois notables de sa ville natale qui réclament du magistrat l'introduction des prêches calvinistes. L'année suivante, il doit fuir d'Anvers, où il avait jugé à propos d'aller s'établir, et le conseil des troubles ne tarde point à le frapper d'une sentence de confiscation des biens et de bannissement perpétuel. Il va droit à

Emden où sa qualité de licencié en droit civil et canon le fait recevoir avocat. Les réformés flamands ont dans cette ville une communauté. De Raedt en devient aussitôt l'un des membres les plus influents. On l'envoie, en octobre 1568, comme député au synode de Wesel, ces premières assises de l'émigration belge en Allemagne, et, deux ans plus tard, on le charge de se rendre à la journée de Spire pour y plaider la cause des pauvres gens des Pays-Bas réfugiés dans la Frise orientale et les pays environnants. Il ne rentre point de ce voyage et va se fixer à Heidelberg. Là il s'entend avec son ami Dathenus et quelques autres calvinistes wallons ou flamands pour rédiger une *Apologie des troubles des Pays-Bas*. Ce projet fait grande sensation. La raison en est sans doute qu'on espérait, dès ce moment, de pouvoir opposer une Allemagne calviniste à l'Allemagne luthérienne et de donner la main, au profit de la révolution, aux réformés de France, de Suisse et des Pays-Bas. Ce but n'est pas atteint. De Raedt revient se fixer à Wesel. Ses compatriotes l'appellent à siéger dans le consistoire réformé et à les représenter au synode tenu à Dordrecht en 1578. Il était sans doute un proche parent de Georges De Raedt dit Consiliarius et d'André De Raedt, maître poissonnier d'Ypres, également banni à perpétuité pour cause d'hérésie. C.-A. Rablenbeek.

Archives générales du royaume : *Conseil des troubles*, v. CXI, f° XVI — Musée brit. à Londres. *Acta inter Angl. et Belgium*, etc., c. XI. — 's Gravesande, *Tweehonderdjarige Gedachtenis*, enz., p. 224. — Janssens, *de Hervormde Vluchtelingen van Yperen in England*, p. 86-87.

**DE RAEDT** (Georges), dit CONSILIARIUS, ministre réformé et auteur flamand, né à Neuve-Eglise, en Flandre, vers 1535, mort dans l'exil en 1596. Il visita à Ypres les écoles et y devint messager de la ville (stadsbode). Quand, en 1586, l'ancien moine Algoet commença ses prédications champêtres, le magistrat ordonna à De Raedt de monter à cheval, de suivre la foule et de faire un rapport exact de tout ce qu'il aurait vu et entendu. Il revint les mains vides, fut déclaré suspect et perdit son emploi. Il

se rangea alors parmi les consistoriaux, dont le chef, à ce moment-là, était un certain Charles Ryckewaert de Neuve-Eglise. Il est probable qu'il passa avec lui en Angleterre et se fixa pour un temps à Norwich, où s'était formée une colonie d'artisans flamands. En 1574, nous le retrouvons à Flessingue en qualité de recteur de l'école latine. Quatre ans plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre 1578, il fut appelé par le synode à desservir comme pasteur les villages zélandais de Kapelle et de Biezelinge. Il passa en la même qualité en 1583, à Yerseke, autre localité du plat pays de Zuid-Beveland, et de 1587 jusqu'à sa mort, il résida presque constamment à Hoedekenskerk. Les services qu'il avait rendus dans l'enseignement public, la considération dont il jouissait parmi ses collègues, et dans tout le pays de Zélande, lui eussent certainement valu de meilleurs emplois si son extrême modestie ne l'eût empêché d'accepter les offres favorables qui lui furent faites. C'était, en outre, un homme d'une instruction solide et d'un excellent caractère. On lui doit une traduction flamande du Résumé de l'*Institution chrétienne* de Jean Calvin, qu'il dédia au magistrat de Flessingue. Le titre porte la date de 1594 et la signature suivante : Joris De Raedt, van Nieuwerkerke. Les trois premières initiales de cette signature se rencontrant sur le titre d'une traduction flamande de la célèbre *Histoire de l'inquisition d'Espagne* de Montanus, imprimée, à ce qu'il paraît, en 1569 à Norwich, en Angleterre, au moment où notre personnage s'y trouvait, nous avons cru devoir lui attribuer ce travail. C.-A. Rahlenbeck.

W. Te Water. *Kort Verhaal der Reformatie van Zeeland* Middelb. 1766, p. 289 et 301. — Le même, *Tweede Eeuw, van de vyf, te Vlissingen*, p. 37 der byd — Vrolichkert, *Levensbeschrijving van alle de hervormde leeraren van Vlissingen*, enz. 1738, p. 3, 439, 337, 338. — *Bulletin du bibliophile belge*, 1865, 3<sup>e</sup> liv. — H.-G. Janssens, *De Hervormde Yngtelingen van Yperen in Engeland, uit de Bydragen*, enz., van Zeeuwsch Vlaenderen, p. 86 et 87.

**DE RAEVE (Thomas)**, chirurgien, chroniqueur et romancier, né à Ypres dans le xv<sup>e</sup> siècle et y décédé en 1605. Il a laissé une chronique indiquée, tan-

tôt sous le titre de *Ypersche beschrijving*, tantôt sous celui de *Chronyke van de stad van Ypre*; cet ouvrage est intéressant surtout pour la période des troubles politiques et religieux du xv<sup>e</sup> siècle. L'auteur y a annoté, jour par jour, les événements qui se passèrent sous ses yeux et ceux qui parvinrent à sa connaissance. Il rédigeait la nuit la relation des faits recueillis pendant le jour, et cachait son manuscrit dans une cavité pratiquée dans l'épaisseur d'une poutre de sa maison, afin de le soustraire aux perquisitions des hérétiques ou iconoclastes. On doit à De Raeve la conservation du roman yprois du *Cheval Malegys (het Malegys peerdekin)*. Il a, en outre, intercalé dans ses écrits plusieurs autres romans du même genre. La chronique de De Raeve a été reproduite et continuée par un nommé Ramaut, quelque peu poète et maître d'école à Ypres, qui y décéda en 1781; elle est restée inédite, mais il en existe des copies, tant dans la bibliothèque publique communale à Ypres, que dans celles de quelques amateurs d'histoire dans la même ville.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschrijvingen*, byvoegsel. — Gheldof, *Histoire de la Flandre*, t. V.

**DE RAM (Jean)**, imprimeur anversois, qui vécut dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle; il est l'auteur d'un *Dictionnaire latin* modelé sur celui de Robert Etienne et d'un *Dictionnaire latin espagnol*. Il mourut en 1795.

Émile Varenbergh.

Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbeschrijvingen*.

**DE RAM (Pierre-François-Xavier)**, né à Louvain, le 2 septembre 1804, d'une ancienne et honorable famille de Zélande, mort dans cette ville, le 14 novembre 1865. Orphelin au sortir de l'enfance, il fut recueilli par son aïeul paternel, docteur en médecine à Lierre, homme modeste, mais profondément instruit, qui lui enseigna, pendant deux années, de 1815 à 1817, les langues grecque et latine. Il entra ensuite au petit séminaire de Malines, où il termina ses humanités, à dix-sept ans, avec le plus éclatant succès. Il éprouva

alors des hésitations et des doutes sur le choix de l'état qu'il devait embrasser, et, pendant quelques mois, il fréquenta les cours de la faculté de philosophie de l'université de Louvain. Mais ces incertitudes sur sa vocation réelle eurent promptement un terme. Au commencement de l'année suivante, il entra au séminaire archiépiscopal, où le prince de Méan lui donna l'onction sacerdotale, le 19 mars 1827.

Le vénérable primat de Belgique n'avait pas attendu jusque-là pour mettre à profit les facultés précoces et les aptitudes exceptionnelles du jeune De Ram. Celui-ci n'était pas encore dans les ordres, lorsqu'il fut nommé, à dix-neuf ans, professeur de poésie au petit séminaire dont il avait à peine abandonné les bancs. Il s'acquittait de ces fonctions délicates avec une rare distinction, tout en continuant ses études ecclésiastiques, quand la politique religieuse de Guillaume Ier vint, à juste titre, alarmer le clergé belge. Plein d'énergie et d'ardeur, profondément dévoué au drapeau qu'il avait librement choisi, le jeune De Ram, âgé seulement de vingt ans, fut l'un des premiers à prendre place dans les rangs d'une nombreuse phalange d'hommes d'élite, qui s'étaient levés pour mettre le caractère et les droits de la nation à l'abri d'empiétements d'un autre âge. En 1824, il fit réimprimer à Malines les *Opuscules théologico-philosophiques* de l'abbé De Feller, qui lutta si vigoureusement contre l'esprit dominateur et tracassier de la bureaucratie autrichienne. La même année, il commença la publication d'une édition belge des savants opuscules où l'ex-jésuite Laurent Veith, en revendiquant les droits du sacerdoce, en justifiant les traditions de l'Église, en réfutant le système ecclésiastique et politique d'Edmond Richer, semblait avoir combattu par anticipation les exigences surannées de l'administration hollandaise. A la plupart de ces petits traités le jeune professeur avait ajouté des avis, des notices, des explications et des documents destinés à renforcer les principes et à justifier les prévisions de leurs

auteurs. En même temps, puisant dans son propre fonds, il adressait des études inédites de controverse religieuse à plusieurs recueils périodiques, notamment à l'*Ami de la religion et du roi*, au *Mémorial*, à la *Revue catholique* de Paris et surtout à l'*Echo des vrais principes*, imprimé d'abord à Bruxelles et ensuite à Louvain.

Après la suppression des petits séminaires et des collèges par les célèbres arrêtés royaux de 1825, l'abbé De Ram, devenu archiviste du diocèse, continua la lutte contre les tendances anticatholiques de l'administration hollandaise, avec un zèle et un succès dont tous les contemporains ont conservé le souvenir. En 1827, il composa, en collaboration de M. Guillaume Huysmans, curé de Saint-Pierre à Malines, une brochure flamande dirigée contre le fameux *Colège philosophique* de Louvain, nom sous lequel Guillaume Ier, marchant de plus en plus sur les traces de Joseph II, venait de ressusciter le séminaire général du siècle passé. Quelques mois plus tard, il fit réimprimer les *Acta Bernardi Van Espen*, de Bachsius, avec des notes et une dissertation sur les célèbres opuscules de *Jura Belgarum*, attribués à Stockmans. En 1829, après avoir publié à Louvain un écrit de l'abbé De Feller dirigé contre la doctrine de Febronius, il prit part à la nouvelle édition de l'*Antifebronius vindicatus*, à laquelle il ajouta une excellente notice sur les écrits de l'auteur, le P. Antoine Zaccaria. Au commencement de 1830, il fit paraître à Bruxelles un livre intitulé : *Petri Govaerti Opuscula adversus Espenii doctrinam de placeto regio, atque huc spectantia monumenta partim antehac inedita*. Le jeune prêtre combattait ainsi, en grande partie, avec des armes empruntées; mais, comme le fait justement observer l'un de ses biographes, « ces » vieux ouvrages datant du siècle passé » valaient beaucoup mieux pour la cir- » constance que tout livre nouveau. » Après les avoir lus, dans le dernier » hameau belge, on disait : On veut » protestantiser le pays ; le parlementa- » risme et le joséphisme exhumés doivent

« servir de pont et ménager le passage.  
 « On comprenait que Van Espen et  
 « consorts, c'était le gouvernement hol-  
 « landais; et comme ces anciens enne-  
 « mis de l'indépendance de l'Église  
 « avaient perdu leur cause aux yeux du  
 « peuple catholique, les ministres du  
 « roi, en paraissant sous leur manteau,  
 « avaient le grand désavantage de  
 « vouloir faire revivre une cause per-  
 « due (1). »

Le catholicisme était menacé d'un autre danger. Après le siècle glorieux d'Albert et d'Isabelle, sous les dominations successives de l'Espagne, de l'Autriche et de la France, la culture intellectuelle des populations flamandes avait été incroyablement négligée, et, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, elles en étaient réduites à se servir de vieux livres imprimés en caractères gothiques dans les dernières années de la période espagnole. Une association formée à Amsterdam, sous le titre de *Tot nut van l'algemeen*, avait habilement profité de cette déplorable situation pour répandre dans nos provinces une multitude d'écrits où le dogme protestant, voilé avec adresse, faisait une guerre incessante aux doctrines, aux traditions et à la discipline de l'Église catholique. Ici encore l'abbé De Ram, simple sous-diacre dans la hiérarchie religieuse, fut l'un des premiers à apercevoir le péril et à chercher le remède. En 1825, une association pour la publication de livres religieux en langue flamande se constitua à Malines. Le futur recteur de l'Université catholique y entra et fournit pour sa part, en quatre volumes, les *Vies des saints des Pays-Bas* (*Levens der voornaemste Heiligen en roemweerdige personen der Nederlanden*), dont deux éditions furent promptement épuisées, quoique chacune d'elles eût été tirée à des milliers d'exemplaires.

Animé d'une ardeur toujours croissante, il entreprit, immédiatement après, dans le même ordre d'idées, la publication d'une nouvelle édition fran-

çaise des *Vies des saints* de Butler et de Godescard, en vingt volumes in-8<sup>o</sup>. Indépendamment des détails nouveaux que lui avaient fournis ses propres recherches ou qu'il avait puisés dans les travaux des évêques Rœss et Weis sur l'hagiographie allemande, De Ram compléta l'œuvre de l'auteur anglais par de nombreuses et importantes additions sur les saints belges, tirées de la collection des Bollandistes, des *Acta Sanctorum Belgii* de Ghesquière, des *Natales Sanctorum Belgii* de Molanus et de l'ouvrage flamand du P. Smet sur les saints des Pays-Bas. Aussi l'édition belge, quoiqu'elle eût été réimprimée à Paris, à Lyon et à Besançon, se trouva-t-elle rapidement épuisée.

Vers la même époque, il conçut le plan et livra au public les deux premiers volumes d'une œuvre immense, à la fois religieuse et historique, qui sera toujours l'un de ses principaux titres de gloire.

M. Van de Velde, bibliothécaire de l'ancienne université de Louvain, avait formé le projet de publier, sous le titre de *Synodicon Belgii*, une vaste collection historique, destinée à contenir, outre les principales ordonnances épiscopales, les actes de tous les conciles provinciaux et les décisions de tous les synodes diocésains célèbres, depuis le concile de Trente, dans les provinces ecclésiastiques de Malines, d'Utrecht et de Cambrai. L'invasion des armées françaises et les bouleversements qui en furent la conséquence ne lui avaient pas permis de réaliser ce louable dessein. Il s'était borné à faire paraître la nomenclature des documents qu'il se proposait d'insérer dans son recueil, avec une courte notice sur les évêques et un récit très-abrégé des principaux événements accomplis dans chaque diocèse depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Devenu propriétaire des pièces réunies par cet estimable savant, le jeune abbé De Ram prit le parti de les publier, après avoir, à son tour, soigneusement exploré les archives des divers diocèses et tous les recueils historiques imprimés depuis la réforme. En 1828-1829 paru-

(1) Le R. P. De Buck, *M. de Ram, recteur de l'Université de Louvain*, p. 6, Paris, 1865.

rent, en deux énormes volumes in-4<sup>o</sup>, les actes de l'archevêché de Malines, qui, de même que ceux dont ils furent suivis quelques années plus tard, forment incontestablement la source principale de l'histoire ecclésiastique de nos provinces depuis Philippe II. Le jeune auteur ne s'était pas contenté, comme on l'a dit, de publier une riche collection de documents historiques formée par le docteur Van de Velde : il y avait ajouté un nombre considérable de renseignements et de documents dus à ses propres recherches.

L'année suivante, l'abbé De Ram fit paraître une publication périodique, le *Nouveau Conservateur belge*, destiné à mettre sous les yeux de nos compatriotes les principaux articles des Revues catholiques françaises et allemandes. Imprimée à Louvain, de 1830 à 1835, la collection se compose de onze volumes, qui conservent encore aujourd'hui un véritable intérêt scientifique.

En 1830, après la réorganisation des petits séminaires, De Ram, tout en conservant ses fonctions d'archiviste, reprit sa place dans les rangs du corps professoral de Malines. Il était chargé de l'enseignement de la philosophie et de la langue grecque, lorsque la révolution de Septembre vint brusquement le surprendre au milieu de ses travaux de prédilection. Quoiqu'il n'eût pas désiré la révolution, il la vit venir sans regret et s'efforça de la faire tourner à l'avantage de l'indépendance et de la liberté de l'Église catholique. Repoussant, avec une modestie sincère, l'offre d'un siège au congrès, qui lui fut faite par un grand nombre d'électeurs influents du district de Malines, il profita de sa position auprès du prince-archevêque de Méan, pour déterminer ce prélat, vénérable mais timide, à prendre l'attitude à la fois habile et loyale qui lui valut tant d'éloges. L'abbé De Ram fut le rédacteur principal de la mémorable pétition que notre immortelle assemblée constituante reçut le 14 décembre 1830, et dans laquelle le primat de Belgique, renonçant à tous les privilèges du passé, déclara se contenter, pour l'Église,

« d'une parfaite liberté, avec toutes ses conséquences. »

Ce fut pour défendre les mêmes principes et revendiquer les mêmes droits, que l'abbé De Ram, à la demande de Mgr. Van Bommel, évêque de Liège, avait rédigé, en novembre 1830, une brochure politique, la seule qui soit sortie de sa plume. Dans cet écrit, intitulé *Considérations sur la liberté religieuse, par un Unioniste*, il pose, explique et justifie la demande que le prince de Méan formula, trois semaines plus tard, dans la pétition que nous venons de citer. Après avoir appelé l'attention du congrès national sur les périls de la situation, il lui promit l'appui énergique et constant des catholiques, à la seule condition qu'on agit envers la liberté religieuse avec la même franchise qu'envers les libertés politiques. Tandis que les auteurs du projet de constitution avaient entouré ces dernières de garanties nombreuses et précises, ils s'étaient contentés de proclamer la liberté des cultes, sans proscrire, en termes formels, aucun des empiétements à l'aide desquels le gouvernement déchu, tout en maintenant le principe, avait su priver le clergé de toute liberté réelle dans l'exercice de ses droits essentiels. L'auteur de la brochure protestait contre cette manière d'agir ; il en signalait les dangers et demandait que le pacte fondamental, sortant des régions abstraites de la théorie et entrant dans les détails de la vie pratique, rendit tous les empiétements à jamais impossibles. Il pria notamment le législateur constituant de déclarer que le pouvoir exécutif n'avait pas le droit d'intervenir dans la gestion des affaires de l'Église, dans la nomination des ministres du culte et dans la publication des actes de l'autorité ecclésiastique. Cet écrit, quoique rédigé avec une précipitation qui se trahit dans la forme, fut distribué à tous les membres du Congrès et ne demeura pas sans influence sur les résolutions de cette mémorable assemblée.

Mais ces préoccupations politiques ne furent pas longtemps à distraire l'abbé De Ram de ses études habituelles. Vers



la fin de 1830, il publia le plan d'une œuvre considérable, dont il avait conçu l'idée en travaillant à la rédaction du *Synodicon Belgicum*. Ce n'était rien moins que le cadre parfaitement combiné d'une *Belgica sacra*, exécutée dans les plus larges proportions. Il se choisit cette fois un collaborateur, l'abbé Bax; mais, par malheur, à mesure qu'ils avançaient dans leurs investigations, de nouveaux horizons s'ouvraient, et des difficultés imprévues surgissaient pour ainsi dire à chaque pas. M. Bax se découragea, et son collaborateur, absorbé par d'autres travaux, se vit forcé d'ajourner indéfiniment la réalisation de son vaste projet.

Après 1830, M. De Ram, promu, comme nous l'avons dit, à la chaire de philosophie du petit séminaire de Malines, se livra à de nouvelles études et composa, à l'usage de ses élèves, un *Manuel d'histoire de la philosophie ancienne, depuis l'origine des temps historiques jusqu'à la naissance de Jésus-Christ*. Mais ce livre qui, sans être une œuvre hors ligne, se distingue par des qualités estimables, n'était pas encore publié, lorsque son auteur fut chargé, au séminaire archiépiscopal, de l'important enseignement du droit canon et de l'histoire ecclésiastique. Il remplissait brillamment cette dernière fonction, en même temps que celle d'examineur synodal, quand les évêques belges, sur la proposition de Mgr Van Bommel, prirent, en 1833, la résolution de fonder une université catholique.

L'abbé De Ram, qui n'avait pas encore accompli sa trentième année, devint le premier recteur de cette grande institution religieuse et scientifique, fondée à Malines, en 1834, et transférée, l'année suivante, à Louvain. Depuis lors jusqu'à la veille de son décès, c'est-à-dire, pendant une longue période de trente années, il se voua de toutes ses forces au développement et à la prospérité de l'Université, avec un zèle soutenu, une intelligence rare et une incomparable activité. Il y consacra toute son existence, avec une abnégation de ses intérêts personnels, une per-

sévérance, un courage et un dévouement auxquels ses adversaires eux-mêmes ont été forcés de rendre hommage. Pour énumérer tous les services qu'il rendit dans la longue période de ses fonctions rectorales, on devrait faire l'histoire complète de l'Université elle-même, tellement l'homme s'était identifié avec son œuvre.

Les amis de l'abbé De Ram avaient craint que, par suite de l'étendue et de l'importance de ces fonctions nouvelles, il ne fût forcé de renoncer aux travaux littéraires. Ils furent bientôt détrompés.

Appelé, le 22 juillet 1834, à faire partie de la commission royale d'histoire, De Ram en fut, pendant plus de trente années, l'un des membres les plus actifs et les plus distingués. Les limites qui nous sont tracées ne nous permettent pas d'énumérer et, moins encore, d'analyser les nombreux et importants travaux qu'il publia en qualité de membre de cette commission. Nous nous bornerons à citer les *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourgogne et Jean de Horne* (1844); la *Chronique des ducs de Brabant d'Edmond de Dintre* (1854-1860), et l'*Histoire de Louvain de Jean Molanus* (1860-1861). Il suffit, comme l'a dit M. Gachard, de lire ces volumes pour se faire une idée de la science de M. De Ram, de la sûreté de sa critique, de la solidité de son jugement. Ce sont des morceaux qui resteront comme de beaux monuments de notre histoire littéraire (1). Il ne se contentait pas, en effet, de reproduire le texte des chroniques confiées à ses soins: il les enrichissait d'introductions savantes, de dissertations sur la valeur des monuments, de pièces inédites qu'il avait découvertes dans les archives, de notes historiques et critiques sur les faits affirmés dans le texte. Au moment où la mort vint le surprendre avant l'heure, il s'occupait encore de trois ouvrages importants qu'il faisait marcher de front avec cette indomptable énergie qui ne l'abandonna jamais: le

(1) Discours prononcé aux funérailles de M. de Ram.

*Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, qu'il avait tiré des archives de l'archevêché de Malines; le *Corpus chronicorum minorum Brabantiae*, collection de chroniques secondaires, destinée à servir de complément à l'œuvre magistrale d'Edmond de Dinter, et l'*Histoire générale et diplomatique de l'Université de Louvain*, pour laquelle il avait laborieusement réuni un nombre immense de documents de toute nature.

M. De Ram se fit une position non moins élevée au sein de l'Académie royale de Belgique, dont il était membre titulaire depuis le 15 décembre 1837. Ses collègues, appréciant son rare mérite, lui donnèrent constamment des témoignages non équivoques de leur confiance et affectueuse estime. Membre de la commission administrative, de la commission des finances, de la commission de présentation de candidats aux places vacantes, de la commission de la *Biographie nationale*, il fut élu quatre fois directeur de la classe des lettres, en 1850, en 1854, en 1857 et en 1860. Il avait, en outre, rempli les fonctions de président de l'Académie pour l'année 1857.

Les écrits qu'il fit insérer dans les recueils académiques sont moins nombreux que ceux qu'il mit au jour comme membre de la commission royale d'histoire. Les Mémoires qu'il communiqua à la classe des lettres sont au nombre de huit, dont quatre se trouvent en rapport direct avec les annales de l'ancienne Université de Louvain. Les autres sont consacrés à d'intéressantes recherches sur les souverains et le tiers état du duché de Brabant. En y jetant un coup d'œil même superficiel, on aperçoit immédiatement l'étendue de la science et la perspicacité de la critique de leur auteur. Un de ces Mémoires, intitulé *Notice sur les sceaux des comtes de Louvain et des ducs de Brabant*, se rattache à une mission très-flatteuse qui fut confiée à l'abbé De Ram le 4 mars 1836. La constitution avait adopté pour armes du royaume « le lion belge avec la « légende : *l'Union fait la force* » ; mais, comme aucun acte du gouverne-

ment n'avait déterminé ni l'attitude de ce lion, ni la forme de l'écusson destiné à le porter, ni la place où devait figurer la légende, le comte de Theux institua une commission chargée d'émettre un avis motivé sur la manière dont il convenait de blasonner définitivement l'écu national. Membre de cette commission, De Ram s'était livré à des recherches approfondies sur les armes des anciens souverains du pays, et le Mémoire dont nous avons transcrit le titre contient en partie le résultat de ses investigations.

Les mêmes qualités se révèlent dans les notices et dans les rapports que sa plume infatigable a fournis au Bulletin mensuel de l'Académie. On y découvre, à côté d'une foule d'aperçus nouveaux, plus d'une révélation inattendue sur les hommes et les choses. L'abbé De Ram franchissait ici le cercle des sciences historiques, pour aborder des matières aussi variées que difficiles. Ses études sur la catégorie de relation dans les jugements, sur la gloire poétique de Dante, sur les phénomènes atmosphériques annotés par les chroniqueurs, sur les phénomènes psychologiques du somnambulisme, sur la statistique criminelle dans ses rapports avec l'état religieux des coupables, sur les traces de l'ancien culte germanique dans les Pays-Bas, sur une foule d'autres matières, attestent l'étendue de son savoir en même temps que sa sollicitude constante à rester au courant de tous les problèmes qui préoccupaient ses contemporains.

À tous ces travaux, si variés et si importants, on doit ajouter les discours que De Ram prononçait dans les solennités universitaires. Ordinairement, mais surtout quand il devait prendre la parole dans les promotions doctorales de la faculté de théologie, il choisissait pour thème la glorification de quelques personnages célèbres de l'illustre école brabançonne. Dans les promotions de l'année 1847, il fit ainsi l'éloge de tous les théologiens de Louvain qui avaient été mêlés aux luttes des trois derniers siècles, et son discours, écrit avec une noble et élégante simplicité, produisit une véritable sensation dans le monde

religieux. Ruward Tapper, Hasselius, Ravestyn, Sonnius, Waltheri, Michel de Bay, Rythovius, Steyaert, Damen, Stapleton, Harney, tous ces vigoureux athlètes du catholicisme, tous ces redoutables adversaires des nouveautés dogmatiques, y reçurent un ample tribut d'admiration et de reconnaissance.

L'infatigable recteur poursuivait le même but, sous un point de vue plus général, dans la rédaction de l'*Annuaire de l'Université catholique*, dont vingt-neuf volumes ont été publiés avant son décès. Sans doute, le titre seul de ce recueil dit assez qu'on doit y chercher avant tout des documents et des faits qui concernent l'école moderne de Louvain; mais on y rencontre aussi, dès la seconde année, des indications précieuses sur l'origine, les ressources, l'administration et la juridiction de son illustre devancier. A côté d'une foule d'intéressantes notices sur les professeurs célèbres, on y trouve de nombreux renseignements, puisés aux meilleures sources, sur le régime et la destination des anciens collèges, sur l'importance des fondations faites en vue de favoriser l'enseignement, sur la direction et le développement des études, sur les témoignages d'estime et de déférence donnés au corps académique par les souverains du pays, sur les événements historiques qui modifièrent les destinées de l'établissement, sur les privilèges accordés aux professeurs et aux élèves, sur les rapports de la faculté de théologie avec le Saint-Siège, sur les causes qui amenèrent la dispersion de l'Université à la fin du dernier siècle, sur les instances faites, en 1814 et en 1815, pour obtenir son rétablissement : de sorte que, grâce au zèle intelligent de son éditeur, un recueil de la nature la plus modeste devint peu à peu le dépositaire des souvenirs et des grandeurs d'une institution plusieurs fois séculaire et qui ne cessera jamais d'occuper une place brillante dans les annales de la patrie.

Tant de dévouement, de zèle, d'efforts et de veilles ne pouvaient rester sans récompense. L'éminent recteur occupait une haute position dans l'Église, dans le

monde littéraire et dans l'enseignement national, lorsque les professeurs et les élèves de Louvain résolurent de célébrer avec solennité le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Université catholique.

Le 3 novembre 1859, le corps professoral, précédé de plus de sept cents étudiants, se dirigea en cortège vers les bâtiments antiques des Halles. Là, dans la vaste salle des examens, M. le vice-recteur Namèche, au milieu de l'enthousiasme d'une jeunesse généreuse, après avoir donné lecture d'une adresse revêtue des signatures de tous les professeurs, remit à M. De Ram plusieurs exemplaires d'une médaille destinée à perpétuer le souvenir de cette imposante fête académique (1). Les étudiants s'associèrent à la manifestation avec l'ardeur propre à leur âge. Dans des discours profondément sentis, deux d'entre eux, l'un, au nom des élèves belges, et l'autre, au nom des élèves étrangers, déclarèrent s'unir sans réserve à tous les témoignages de respect, de gratitude et d'admiration émis par leurs maîtres.

A la suite de cette belle journée, l'abbé De Ram, qui avait un instant songé à rentrer dans la vie privée, reprit ses études favorites avec une vigueur nouvelle. En 1856, il avait publié, sous les auspices de la commission royale d'histoire, la *Synopsis actorum ecclesie antverpiensis et ejusdem diocesis status hierarchicus, ab episcopatus erectione usque ad ipsius suppressionem; liber prodromus tomi tertii Synodici belgici*. Après les fêtes jubilaires dont nous venons de parler, il travailla, avec le même soin et le même succès, à la rédaction de volumes analogues pour les dio-

(1) Cette médaille portait, d'un côté, les traits de M. de Ram, et de l'autre, l'inscription suivante :

VIRO. PRAECLARO  
DE. RELIGIONE. PATRIA. LITERIS  
OPTIME MERITO  
RECTORI SUO. MAGNIFICO  
MUNERIS ANNUM XXV. PERAGENTI  
UNIVERSITATIS. CATHOLICÆ LOVANIENSIS. PROFES-  
[SORES]  
IN. PERENNE. GRATI. DEVOTIQUE. ANIMI  
MONUMENTUM  
DIE. IV. NOVEMBRIS. ANNI. MDCCLIX.  
D. D. D.

cesses de Bruges, d'Ypres, de Bois-le-Duc et de Ruremonde; mais, tout en se vouant aux vastes recherches que réclamaient ces utiles publications, il trouvait le temps de se livrer à d'autres études d'une importance réelle. Son remarquable rapport sur les œuvres des Bollandistes modernes et sa belle édition de Molanus appartiennent à cette période de son existence. Un peu plus tard, en 1863, il se chargea de la direction d'un recueil mensuel, les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, que venaient de fonder trois jeunes prêtres doués d'une remarquable aptitude pour la recherche des documents religieux encore enfouis dans nos archives. En 1864, il publia une intéressante notice sur la situation financière et administrative des établissements académiques de Louvain au xv<sup>e</sup> siècle. La même année, il fit paraître le premier volume de son *Hagiographie nationale*, œuvre d'un mérite transcendant, où la philosophie morale, la théologie, l'histoire et l'archéologie se prêtent un mutuel appui. Sa dernière publication fut un recueil de *Notes historiques et iconographiques sur les martyrs de Gorcum qui avaient fait leurs études à l'Université de Louvain*. Par une coïncidence heureuse, qui atteste admirablement l'unité de sa vie si bien remplie, ses premières et ses dernières études eurent ainsi pour objet, à trente-sept années de distance, la gloire des héros du christianisme.

Dans la préface de son avant-dernier volume, il avait écrit ces lignes : « Nous avons l'espoir que Dieu, dans sa bonté, nous permettra de conduire à bonne fin la publication de l'*Hagiographie nationale*. » Cette espérance ne devait pas se réaliser. Sous les apparences d'une santé robuste, l'éminent recteur de Louvain portait le germe d'un mal qui, se développant avec la rapidité de la foudre, l'emporta brusquement, le 14 mai 1865, après une agonie de quelques minutes.

Indépendamment d'un grand nombre de notices, de rapports et de documents insérés dans les Bulletins de l'Académie royale et dans ceux de la commission

royale d'histoire, M. De Ram a composé ou édité les œuvres indiquées ci-après :

*Opusculs théologico-philosophiques de Feller*. Malines 1824, in-12. — *Catalogus omnium Primorum in generali et solemnī Philosophiæ et artium promotione, ab origine celeberrimæ Universitatis Lovaniensis* (Avec la collaboration de M. Bax). Malines, 1824, in-12. — Nouvelle édition des ouvrages de Veith sur l'Écriture sainte, l'infailibilité du pape, le système de Richer, etc. Ibid., 1824-1826; 8 vol. in-12. — *Selecta e poetis græcis*. Malines, 1825; in-12. — *Notice sur M. Nicolas Delvaux, chanoine titulaire du chapitre métropolitain de Malines* (Avec la collaboration de M. Huysmans, curé de Saint-Pierre à Malines). Anvers, 1826; in-8°. — *Wetenswaardige bezonderheden van het leven en de dood van Voltaire, naer het franck; met een byvoegsel, gevolgt van de herderlyke onderrioting van Z. H. den bischop van Troyes, rackende het drukken van kwaede boeken, en naemelyk op de nieuwe voltalige werken van Voltaire en Rousseau* (Traduction de l'ouvrage de l'abbé Harel). Malines, 1826; in-12. — *Levens van de voornaemste Heyligen en roemseerdige persoonen der Nederlanden*. Ibid., 1827; 4 vol. in-12. — *Gedachten van eenen Godsdienstvriend over het Collegium philosophicum* (Avec la collaboration de M. Huysmans). La Haye, 1827, dans les *Bydragen du Godsdienstvriend de Le Sage Ten Brouck*. Cet ouvrage, traduit en français, a paru à Louvain en 1828, in-8°. — *Le Nouveau Conservateur belge, recueil historique, philosophique et littéraire*. Ibid., 1830-1835; 11 vol. in-8°. — *Acta Zeg. Bernardi Van Espen, par Backhusius, avec des notes et une dissertation sur les opusculs de Jure Belgarum, etc., attribués au célèbre jurisconsulte Stockmans*. Malines, 1827; in-12. — Ibid., nouvelle édition à la fin de la même année. — *Nouvelle édition des Quæstiones concursus Mechliniensis, de 1745 à 1797, avec la série historique des examinateurs synodaux*. Malines, 1828; in-8°. — *Petri Govaerti opuscula adversus Espenii doctrinam de placeto regio, aliaque hunc spectantia monumenta, partim*

*antehac inedita*. Bruxelles, 1830; in-12°. — Edition d'un écrit de Feller contre Febronius, Louvain, 1829, in-8°, et de l'Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines, par le comte de Maistre. Ibid., 1830; in-8°. — Notice nécrologique (en latin) de S. A. S. le prince de Méan, archevêque de Malines. Ibid., 1831. — Notice (en latin) sur les écrits du père Fr.-Antoine Zaccaria; en tête du 1er vol. de l'Anti-Febronius, réimprimé à Louvain, en 1829. — Nouvelle édition des Vies des Saints, de Butler. Louvain, 1828-1835; 20 volumes in-8°. Deuxième édition du même ouvrage, Bruxelles, 1846-1850; 7 volumes grand in-8°. — Notice sur saint Servais, premier évêque de Tongres, suivie de remarques sur le prétendu concile de Cologne et sur l'histoire de l'évêque Euphratas. Louvain, 1829; in-8°. Bruxelles 1847; in-12. — Considérations sur la liberté religieuse, par un Unioniste. Louvain, novembre 1830; in-8°. Ecrit composé en collaboration de l'évêque de Liège, Mgr Van Bommel. — *Kalendarium ex pervetusto codice ms. abbatis Munsterbilsiensis*. (Dans les *Vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der christ-katholischen kirche*. T. XV, p. 64). Mayence, 1831; in-8°. — *De lege et officiis, seu philosophiæ moralis elementa* (Abrégé de l'ouvrage de Léoni, publié en collaboration de M. le professeur Ubahgs). Liège, 1831; in-12. — *Remarques critiques sur l'histoire de saint Willibrord, archevêque des Frisons*; trad. de l'allemand du Dr Binterim. Louvain, 1831; in-8°. — *Traité des fêtes mobiles, jeûnes et autres observances annuelles de l'Église catholique, d'après l'ouvrage d'Alban Butler*. Édition considérablement augmentée, pour faire suite aux Vies des Saints. Louvain, 1833; 2 vol. in-8°. — *Historia philosophiæ a mundi incunabulis usque ad Salvatoris adventum, hodierno discentium usui accommodata*. Louvain, 1832, in-8°; ibid., nouvelle édition, 1834. — *Dissertation sur les martyrologes, traduite de l'allemand du Dr Binterim, avec un appendice du traducteur sur le manuscrit du martyrologe d'Usuard et sur la conti-*

*nuation des Acta Sanctorum Belgii de Ghesquière*. Louvain, 1835; in-8°. — *De la mort des persécuteurs de l'Église, par Lactance, avec la traduction de l'abbé Godescard et le texte latin, suivis de notes et d'une dissertation de Ruinard sur les actes des martyrs et l'histoire des persécutions*. Louvain, 1835; in-8°, et dans le dernier volume de Butler, éditions de Louvain et de Bruxelles. — *Lettre inédite de M. Van Gils, président du séminaire de Bois-le-Duc, sur les sentiments de l'ancienne faculté de théologie de Louvain, par rapport à la déclaration gallicane de 1682*. Louvain, 1835; in-8°. — *Dissertation sur les actes des martyrs, traduite de l'allemand du Dr Binterim*. Louvain, 1836; in-8°. — *Synodicon Belgicum, sive Acta omnium ecclesiarum Belgii a celebrato concilio Tridentino, usque ad concordatum anni 1801*. Les tomes I et II renferment les actes de l'archevêché de Malines, 1828-1829; le t. IV, les actes de l'évêché de Gand, ibid., 1839; le t. III, les actes de l'évêché d'Anvers. Louvain, 1858. Toute la collection devait former 7 ou 8 volumes in-4°. — *Oratio quam die IV mensis novembris 1834, in aede metropolitana Mechliniensi habuit P. F. X. De Ram, SS. can. prof. et rector univ. cath., quam illustrissimus ac reverendissimus Engelbertus, archiepiscopus Mechliniensis et primas Belgii, oblatu solemnî ritu missæ sacrificio, Universitatem catholicam inauguraret. Accedunt monumenta ad Universitatis constitutionem spectantia*. Louvain, 1834; in-8°. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*. Ibid., 1837-1865; 29 vol. in-18. — *Fragments d'anciennes poésies en langue romane*. Bruxelles, 1837 (*Bull. de la Com. roy. d'histoire*). — *Fragments des sermons de Maurice de Sully, évêque de Paris*. Bruxelles, 1838 (mêmes Bull.). — *Discours prononcé sur la tombe de M. le professeur Van Esschen*. Louvain, 1838, in-8°. — *Discours prononcé à la salle des promotions, le 22 mars 1839, après le service funèbre célébré en l'église primaire de Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de M. Charles-Joseph Windiackman, professeur ordinaire d'anatomie*. Louvain,

1839; in-8°. — *Mémoire sur la nonciature de Pierre Vander Forst, évêque d'Acqui, en Allemagne et dans les Pays-Bas, en 1536-1537* (Nouv. Mém. de l'Acad. roy. de Brux., 1839). — *Quelques mots sur l'Université de Louvain*. Bruxelles, 1840; in-8°. — *Observations d'un Louvaniste sur une brochure ayant pour titre : Quelques mots sur la demande de subside adressée au conseil provincial du Brabant par l'Université de Bruxelles et par la ville de Louvain; par un ami de l'Université de Bruxelles*. Louvain, 1840, in-8°. — *Quelques mots sur la proposition de MM. Brabant et Dubus, tendant à déclarer l'Université catholique de Louvain personne civile*. Bruxelles, 1841, in-8°. — *Discours prononcé sur la tombe de M. Antoine-Gérard Ernst, professeur ordinaire à la faculté de droit et ancien ministre de la justice*. Louvain, 1841. — *Adriani Heylen Commentarius de origine Tertii Status, populum representantis in comitiis Ordinum Brabantiae; avec une introduction et des notes* (Mém. cour. de l'Acad. roy., 1841-1843). — *Mémoire sur la part que le clergé de Belgique, et spécialement les docteurs de l'Université de Louvain, ont prise au concile de Trente* (Nouv. Mém. de l'Acad. roy. 1841). — *Disquisitio de dogmatica declaratione a theologis Lovaniensibus anno 1544 edita* (Nouv. Mém. ibid.). — *Réflexions concernant le projet de loi sur l'enseignement supérieur* (Actes de la chambre des représentants du 2 août 1842). — *Notice sur M. le professeur Busen*. Louvain 1842; in-8°. — *Discours prononcé au cimetière de l'abbaye de Parc-lez-Louvain, le 10 octobre 1842, sur la tombe de M. Jean-Gérard-Joseph Ernst, professeur ordinaire à la faculté de droit*. Louvain, 1842; in-8°. — *Subsidia ad illustrandam veterem et recentiorum Belgii topographiam*. Bruxelles, 1842-1843 (Bull. de la comm. roy. d'histoire). — *Particularités sur le séjour d'Erasmus à Bde*. Bruxelles, 1842 (Bull. de la comm. roy. d'hist.). — *Notice sur les rapports d'Erasmus avec Damien de Goës, et sur son secrétaire Lambert Coomans, de Turnhout* (Ibid.). — *Note sur l'importance que les chroniqueurs attachent aux*

*phénomènes atmosphériques* (Ibid.). — *Note sur l'utilité d'une statistique criminelle dans ses rapports avec les principes religieux*. (Ibid.). — *Documents relatifs à la bataille de Montlhéry*. (Ibid.). — *Notice sur une statuette trouvée à Casterlé*. Bruxelles, 1844 (Bull. de l'Acad. roy.). — *Documents relatifs à l'organisation de l'Université catholique de Louvain*. Bruxelles, 1844; in-8°. — *Disquisitio historica de iis quæ contra Lutherum Lovanienses Theologi egerunt anno 1519* (Nouv. Mém. de l'Acad. roy., 1843). — *Recherches sur les sépultures des ducs de Brabant à Louvain* (Nouv. Mém., 1845). — *Exposition sommaire du plan d'un ouvrage sur l'histoire ecclésiastique du pays, intitulé Belgica sacra*. Bruxelles 1845 (Bull. de la com. roy. d'hist.). — *De laudibus quibus veteres Lovaniensium Theologi efferrunt oratio, quam die 26 mensis julii 1847 habuit P. F. X. De Ram, rector univ. cath. in oppido Lovaniensi, quum viros eruditissimos Henricum Joannem Feye, SS. Canonum doctorem, et Carolum de Blicq, S. Theologiæ doctorem, more majorum renunciaret*. Louvain, 1847; in-8°. — *Pétition adressée au sénat concernant le projet de loi sur l'enseignement supérieur*. Bruxelles, 1849; in-8°. — *Discours prononcé à la salle des promotions, le 1er février 1850, après le service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. Marien Verhoeven, professeur ordinaire de droit canon à la faculté de théologie*. Louvain, 1850; in-8°. — *Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain et leurs sépultures à Nivelles, 976-1450*. Bruxelles, 1851 (Mém. de l'Acad. roy. de Brux.). — *Notice sur les sceaux des comtes de Louvain et des ducs de Brabant, 976-1430* (Ibid.). — *Discours prononcé à la salle des promotions, le 14 juillet 1851, après le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Arnould-Pierre Tits, professeur ordinaire de théologie*. Louvain, 1851; in-8°. — *Discours prononcé à Isque, le 18 juin 1853, à l'occasion de l'inauguration du monument consacré à la mémoire de Juste Lipse*. Louvain, 1853; in-8°. — *Considérations sur l'histoire de l'Université de Louvain*. Bruxelles, 1854. — *Discours prononcé*

à la salle des promotions, le 25 octobre 1854, après le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Th. B. Waterkeyn, professeur ordinaire à la faculté des sciences et vice-recteur de l'Université. Louvain, 1854; in-8°. — Discours prononcé à la salle des promotions, le 26 octobre 1854, après le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Dumonceau, professeur ordinaire à la faculté de droit. Louvain, 1854; in-8°. — Hagiographie belge. — Notice sur le B. Albéron I, évêque de Liège (Revue catholique du 15 mars 1854). — Notice sur saint Adélarde, abbé de Corbie en Picardie (Revue catholique du 15 février 1856). — Discours prononcé à la salle des promotions, le 25 octobre 1855, après le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Crahay, professeur ordinaire à la faculté des sciences. Louvain, 1855; in-8°. — Venerabilis Nicolai Eschii vita et opuscula ascetica. Louvain, 1858; in-12. — Discours prononcé à la salle des promotions, le 8 novembre 1858, après le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Van Oyen, professeur ordinaire à la faculté des sciences. Louvain, 1858; in-8°. — Le Niveau des études universitaires (Lettre à M. A. Dechamps, membre de la chambre des représentants). Louvain, 1857; in-8°. — Discours prononcé à la salle des promotions, le 20 janvier 1860, après le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Delfortrie, président du collège de Marie-Thérèse. Louvain, 1860; in-8°. — Discours prononcé à la salle des promotions, le 5 novembre 1861, après le service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. Quirini, professeur ordinaire à la faculté de droit. Louvain, 1861; in-8°. — Discours prononcé à la salle des promotions, le 5 novembre 1862, après le service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. Van den Broeck, professeur ordinaire à la faculté de théologie. Louvain, 1862; in-8°. — Inscription latine pour le monument du comte Félix de Mérode. 1 feuille in-4°. — Notice sur la vie et les écrits de Léonard Lessius, S. J. Louvain, 1859; in-8°. — La Biographie nationale. Discours destiné à être prononcé à la séance publique de la classe des lettres de l'Académie

royale de Belgique, le 15 mai 1861. Louvain, 1861; in-8°. — Rapport fait à la Commission royale d'histoire sur les travaux des modernes Bollandistes. Bruxelles, 1861 (Bull. de la comm. roy. d'histoire). — Discours prononcé à la salle des promotions, le 28 janvier 1863, après le service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. Jean Maëler, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres. Louvain, 1863; in-8°. — Discours prononcé à la salle des promotions le 27 février 1863, après le service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. Martens, professeur ordinaire à la faculté des sciences. Louvain, 1863; in-8°. — Hagiographie nationale. Vie des saints et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans les anciennes provinces belges. Tome Ier, Louvain, 1864; in-8°. — Notice sur la situation financière et administrative des établissements académiques de Louvain en 1859. Louvain, 1864; in-8°. — Notes historiques et iconographiques sur les martyrs de Gorcum, qui ont fait leurs études à l'Université de Louvain. Louvain, 1865; in-8°.

J.-J. Thonissen.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique pour 1866. — Le P. de Buck, M. de Ram, recteur magnifique de l'Université de Louvain. Paris, 1866. — Annales de l'Université catholique de Louvain, 1837-1866. — Thonissen, Rapport séculaire sur les travaux de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1872.

**DE RAMMELEIRE** (Gillis), poète flamand de la fin du xve siècle. C'est un des rares écrivains de la chambre des Fonteynisten de Gand dont il subsiste des vers. Les comptes de la ville constatent que De Rammeleire, doyen de la Rhétorique de la Fontaine en 1516, présida à des fêtes publiques. On connaît un Testament poétique qu'il composa à l'âge de soixante-douze ans. C'est une véritable ballade ou referceijn adressée, selon l'usage, au Prinche de la chambre souveraine (De Fonteyne) de Gand. Chacune des strophes se termine par un proverbe qui en résume, éloquentement, l'idée. L'ensemble de la pièce atteste, tout à la fois, un cœur généreux et un écrivain de bon goût. Son style simple et populaire, pur de

trivialité, contraste avec l'emphase et le pédantisme de la plupart de ses confrères. Il y a de la finesse et, en même temps, de la gravité dans ces vers :

T'svolcx aercheit en willic niet meer vermonden ;  
D'mijne es mij de meeste en swaerst om draghen.  
Hier en waer gheen wederstoet, warent gheen  
[souden ;

Wilde etc wel wicken zija Sellefs wonden,  
Me zaude wel God in de weerelt behaghen.

« Je ne veux plus révéler la malice du peuple; la mienne est pour moi la principale et la plus lourde à porter. Sans les péchés, il n'y aurait pas ici de résistance. Si chacun voulait soigner ses propres plaies, on arriverait bien à plaire à Dieu en ce bas monde. »

Le vénérable rédacteur (*steldere*) de ce testament moral regrette toutefois que l'âge et la maladie l'empêchent de faire mieux. Sa devise de rhétoricien était : « *Taster, 't stater scerp.* (Qui s'y frotte trouve la pointe.) » J. Stecher.

Ph. Blommaert, *De Nederduitshe Schryvers van Gent* (bl. 54). — *Vaderlandsch Museum*, IV, 114. — *Moae, Übersicht*, 294. — *Belgisch Museum*, X, 397.

**DE REBIE** (*Nicolas*) ou **REBIUS**, écrivain ecclésiastique, né à Ath le 10 octobre 1565 et décédé à Lille vers 1620, entra, jeune encore, dans les ordres sacrés. Après avoir terminé une partie de ses études dans les Pays-Bas, il se rendit à Rome, où il prit le doctorat en théologie, fut admis dans la cour romaine et promu au grade de protonotaire apostolique. Il passa dans la ville éternelle les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Revenu dans sa patrie, il devint chanoine théologal du chapitre de Saint-Pierre à Lille, et enseigna, en cette qualité, la théologie et les livres saints aux jeunes clercs attachés à cette église. On a de lui plusieurs ouvrages : 1<sup>o</sup> *Orationes panegyricæ duæ theologicae de B. V. Maria et una alia de juventutis institutione et litterarum studiis*. Bruxellæ, 1598; vol. in-4<sup>o</sup> de VIII-64 pages. — 2<sup>o</sup> *Oratio panegyrica quarta de pace seu relatio deliberativa de concordia principum christianorum*. Bruxellis, 1598; vol. in-4<sup>o</sup> de 16 pages. — 3<sup>o</sup> *Tractatus de utilitate lecturæ theologicae in ecclesiis metropolitanis, cathedralibus, collegiat. et*

*regularibus, et de præbendæ theologalis origine*. Duaci, 1611; vol. in-4<sup>o</sup> de VIII-32 pages. — 4<sup>o</sup> *Tractatus theologicus de residentia beneficiatorum quorumlibet et lectura S. Scripturæ in ecclesiis canonicorum et regularium*. Duaci, 1612, vol. in-4<sup>o</sup> de 32 pages. — 5<sup>o</sup> *Opus de dignitatibus et officiis ecclesiasticis*. Duaci, 1612; vol. in-4<sup>o</sup> de VIII-86 pages. — 6<sup>o</sup> Foppens et Swertius lui attribuent aussi un ouvrage intitulé : *De homicidio libri duo*, vol. in-4<sup>o</sup>, imprimé, disent-ils, à Bruxelles en 1612. E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 918. — Swertius, *Athenæ belgicae*, p. 581.

**DE REKENARE** (*Cornelis*), imprimeur, philologue et littérateur, né à Gand en 1562, mort à Dordrecht le 12 juillet 1629. Tout en dirigeant son imprimerie établie place du Lion d'or (*te Putte*) non loin du Beffroi, et à l'enseigne déjà fort ancienne de la Blanche Colombe, De Rekenare cultivait, comme la plupart de ses confrères gantois, la littérature latine, sans oublier le flamand ni le français. En 1582, il décrivit et publia les curieux détails de l'inauguration solennelle du duc d'Alençon : *De eerlicke inkomste van onzen ghenadighen ende geduchten heere Françoys van Franckrijcke*, in zyne vermaerde hoofdstadt van Ghendt, den 20 april 1582. Ghendt, by Cornelius De Rekenare 1582.) La même année, il imprima la traduction française, ou selon quelques critiques, l'ouvrage original : *L'Entrée magnifique de monseigneur François, fils de France, frère unique du roi, par la grâce de Dieu, duc de Lothier, de Brabant, d'Anjou, d'Alençon*, etc. Ce texte a été réimprimé en 1841 chez Annoot-Braeckman sous la direction d'Auguste Voisin. On soupçonne De Rekenare d'avoir été le rédacteur ou du moins le correcteur littéraire de plus d'un des pamphlets politiques sortis de ses presses de 1580 à 1584. On sait que cette époque fut féconde en brochures et en manifestes, notamment à Gand. Ce qui est sûr, c'est que l'intelligent imprimeur aimait à composer des vers surtout en flamand. Sanderus en signale un grand nombre.



Lorsque le prince de Parme se fut emparé de Gand en 1584, il accorda aux protestants, qui ne voulaient pas se convertir, deux années pour régler leurs intérêts et leurs affaires avant d'émigrer et de s'établir à l'étranger. De Rekenare, qui avait été élevé dans le calvinisme, céda son imprimerie à Gautier Manilius et partit pour Amsterdam. Dès 1589, il y était nommé recteur du collège. Ses vers latins, dont on voit un spécimen dans la *Daventria illustrata Revii* (p. 544), le mirent en relation avec un grand nombre d'humanistes, tels que Franciscus Nansius de Furnes, Petrus Bertius de Beveren, David Van der Linden et Daniel Heinsius. Celui-ci, étant son compatriote, logea chez lui à Amsterdam lorsqu'il publia son *Théocrite*. Cette hospitalité est le sujet d'une des plus belles élégies latines de Heinsius. De Rekenare (ou Rekenarius, comme on disait) passa vers 1620 à l'*Illuster school* de Dordrecht (E. Schotel, *Illuster School te Dordrecht*, Utrecht, 1857), en qualité de *co-recteur*. Sa devise de poète était, selon l'usage, une allusion à son propre nom : *Elk zij zijn zelfs rekenare* (que chacun soit son propre comptable). David Lindanus le cite avec éloge dans son ode sur les poètes gantois, placée en tête des tragédies de J. Van Lumene Van der Marck.

J. Stecher.

Ph. Blommaert, *De Nederduitsche Schryvers van Gent*, 162, 183, 184. — Pirou. — OEttinger. — Paquot (VI). — M. van Vaernewyck (dernière édition). — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (I, 362; VI, 49; VII, 3).

**DE RIDDER** (*Jacques*), écrivain ecclésiastique, né à Malines, vers 1602, mort le 21 avril 1675. Il fit d'excellentes études à l'Université de Louvain, y obtint, en 1621, la première place à la promotion générale des quatre collèges enseignant la philosophie et entra, l'année suivante, dans l'ordre des Récollets. En 1635, il fut chargé d'enseigner la théologie dans son couvent. Plusieurs charges éminentes lui furent ensuite confiées : il fut trois fois provincial de la basse Allemagne et commissaire général de diverses provinces; enfin, en 1672, il célébra son jubilé de religion à Malines,

où il mourut. On y voit encore un cénobite consacré à sa mémoire.

Le P. Roverius ayant publié ses *Annales capucinatorum*, les PP. Observants ordonnèrent, dans leur chapitre général, tenu à Vittoria le 27 juin 1648, que l'ouvrage fut examiné et réfuté, s'il contenait des assertions calomnieuses contre leur ordre. On confia cette mission à Jacques De Ridder, et à quelques autres religieux, et pour s'acquitter de sa tâche, il publia : *Speculum apologeticum Fratrum Minorum ordinis sancti Francisci, qui observantes sunt et vocantur... Oppositum Annalibus capucinatorum R. P. Zachariae Roverii*. Romæ, 1651. — Deux ans après, on en fit une réfutation sous ce titre : *Dilucidatio Speculi apologetici R. P. Jacobi De Ridder; sive propugnaculum Historiæ annualium R. P. Zachariae Roverii, per Antonium Mariam Galitium*. Ant., 1653, in-4°. Les inquisiteurs romains ayant, de leur côté, remarqué dans le travail du P. De Ridder quelques passages de nature à exciter la susceptibilité des Capucins, il les supprima et fit paraître une nouvelle édition considérablement augmentée de son livre, sous le titre : *Speculum etc., nunc denuo expositum (luci publicæ, oppositumque) Dilucidationi ejusdem Speculi sive Propugnaculo eorumdem Annualium R. P. Antonii Mariae Galitii*. Antv., 1653, in-4°.

Aug. Vanden Meersch.

Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*, t. III, p. 158. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVII, p. 428.

**DE RIES** (*Hans*), ministre mennonite, né à Auvers au mois de décembre 1553, mort à Alkmaar le 14 septembre 1638. Dans les écrits contemporains on trouve parfois ce personnage désigné par les noms de DE REES, DE RYS, DE RYCKE ou même HANS CASSIER. Dès sa jeunesse, il se détacha des croyances catholiques professées par ses parents et manifesta des sympathies pour la réforme; mais ayant remarqué que dans la croyance nouvelle on distribuait les aumônes sans avoir égard à la condition des individus, et qu'en outre on se rendait en armes aux prêches, contrairement aux préceptes de l'Évangile qui défen-

dent de verser le sang humain, il se tourna vers le mennonisme, qui lui déplut également par les dissensions et les querelles intestines auxquelles il était livré. Ayant appris ensuite qu'il existait, dans la Hollande septentrionale, un parti mennonite moins intolérant, il se rendit dans cette contrée et y reçut, en 1576, d'un ministre nommé Simon Michielz, le baptême et le pouvoir de porter la parole dans les assemblées des fidèles.

Revenu à Anvers, il s'y lia d'amitié avec Hans De Bret, autre mennonite, brûlé vif le 5 janvier 1577. De Rees s'exposa maintes fois à être traité de même et le rappelait à ses auditeurs en leur disant que ses habits étaient déjà tout chauds à cause du voisinage des bûchers. Peu après l'exécution de De Bret, il épousa la mère de son ami, et dénoncé à l'inquisition, il eut à peine le temps de se sauver d'Anvers avec sa femme. Il y était caissier chez un négociant italien (emploi qui le fit désigner parfois sous le nom de Hans Cassier); son patron, quoique catholique, le rejoignit et lui fit don d'une somme d'argent assez considérable, qui le mit dès lors à l'abri du besoin. Il put ainsi se réfugier à l'île de Walcheren où il se trouva bientôt à la tête d'une petite communauté; ce prosélytisme porta ombrage aux ministres protestants : ils le firent assigner, avec vingt de ses coreligionnaires le 14 décembre 1579, devant les états de Zélande afin d'y discuter ses croyances avec Jean Gerobulus, ministre calviniste de Flessingue. Au lieu de se rendre à cette convocation, il jugea prudent de quitter le lieu de sa résidence. Sommé de nouveau, il sollicita, le 23 mars 1580, un sauf-conduit du gouverneur de Middelbourg, en fixant les conditions. On le lui refusa et, quelque temps après, il fut saisi, incarcéré, puis relâché sur les instances d'un riche bourgeois de Dordrecht : il alla alors chercher un refuge à Aix-la-Chapelle. Son séjour n'y fut pas long et, après avoir erré quelque temps de ville en ville, il revint dans la Hollande septentrionale, séjour de prédilection des mennonites, mais où la

discorde ne cessait de régner parmi ses coreligionnaires. Trois groupes principaux parmi eux se disputaient la prééminence : les Flamands, les Frisons et les Waterlanders. Les premiers, fort exaltés, étaient, pour la plupart, des réfugiés de la West-Flandre; les derniers, habitants du pays, montraient des tendances plus tolérantes; les uns et les autres excitaient d'ailleurs autant de répulsion chez les protestants que chez les catholiques. De Ries, homme pacifique par excellence, se rangea naturellement du côté des Waterlanders; il en devint l'oracle, et mit tout en œuvre pour opérer une réconciliation entre ces divers groupes.

Comme on vient de le voir, De Ries était d'un caractère pacifique, et ennemi des disputes; mais une fois engagé dans une controverse, il devenait un lutteur redouté de ses adversaires. Dans la discussion, il avait l'art de rester calme et de montrer une grande sérénité d'âme : le plus souvent il en sortait triomphant.

Fixé, vers l'année 1593, à Emden, où se trouvait déjà une grande communauté, il la développa considérablement, tant par ses doctrines que par sa vie exemplaire. Il se maria trois fois, et sut toujours faire régner la paix et l'ordre dans son ménage. Après le décès de sa seconde femme, il s'était fait armateur à Alkmaar et s'y occupait fructueusement de la pêche du hareng, tout en continuant le ministère de pasteur mennonite.

Comblé des dons de la fortune, il en usa au profit de sa communauté en secourant généreusement les pauvres, les malheureux et les malades, auxquels il prodiguait des soins; il avait, à cet effet, étudié les sciences naturelles, s'initiant au progrès de la chimie, dans un but éminemment charitable, ne voulant jamais accepter aucune récompense, comme il refusait aussi toute espèce d'émolument pour ses fonctions de pasteur : agir autrement lui paraissait contraire à l'Évangile. Doué d'un jugement très-subtil, il sut toujours choisir des hommes capables de l'aider dans l'œuvre d'organisation dont les menno-

nites avaient tant besoin, à cause de la liberté individuelle qui, chez eux, était portée à la dernière limite et d'où résultaient de si ardues dissensions.

Une profession de foi, formulée par lui et longtemps inédite, ne fut publiée qu'en 1610, après avoir été revue par lui ainsi que par deux de ses collègues. Il composa aussi un recueil de chants religieux et des sermons inspirés par la Bible, qui tous se ressentent de son caractère doux et charitable; ils se distinguent, en outre, par une piquante originalité dans la forme et une heureuse appropriation aux circonstances de l'époque. Chaque fois qu'il prêchait, une foule attentive et pieuse accourait de toutes parts; c'était surtout aux fêtes de Noël qu'une multitude de fidèles se pressait, pendant deux jours, autour de sa chaire. L'enthousiasme qu'il excitait vers la fin de ses jours était si vif, que, lorsqu'il se rendit à Amsterdam, des centaines de personnes s'élançèrent sur ses pas pour voir cet homme respectable, encore survivant, après avoir été témoin oculaire de tant de souffrances et tant de persécutions endurées par ses coreligionnaires. Revenu à Alkmaar, il y mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir prêché pendant soixante ans.

De Ries passa une grande partie de sa vie à recueillir des matériaux pour écrire l'histoire des croyances et des vicissitudes supportées par ses coreligionnaires et publia, en 1614, un martyrologe des mennonites sous le titre de *Belydt Boeckken*. Il en parut une nouvelle édition, considérablement augmentée, sous le titre de *Martelaer spiegel*, et qui ne vit le jour que vers la fin de la carrière de l'auteur. On lui doit aussi les *Waterlandsche belydenissen*, écrits en 1610, avec Lubbert Gerritsz, et dont il y a plusieurs éditions.

Le livre que De Ries aimait le plus après la Bible : *l'Imitation de Jésus-Christ*, inspira évidemment chacun de ses écrits, et il serait difficile de citer un ouvrage qui s'en rapproche davantage que ses *Instructions paternelles*, rédigées en 1581 et publiées en 1614. Ce petit chef-d'œuvre, divisé en quatre chapitres,

traite 1<sup>o</sup> de l'usage convenable de la parole (*van het rechte gebruyck der Tongen*); 2<sup>o</sup> de l'avarice (*van de Giericheyt*); 3<sup>o</sup> des amis fidèles et infidèles (*van de getrouwe en ongetrouwe vrienden*); 4<sup>o</sup> de la résignation (*van de Lydsaemheid*). Il est suivi d'un traité non moins remarquable « sur la constance », écrit par De Ries en 1630 et adressé, sous forme d'épître, à une veuve et sa fille. En 1591, il publia, de concert avec Jacques Jansz, un opuscule sur le baptême : *Noodwendighe verantwoordinghe der onderdrukte waerheyt*. Ce traité suscita une vive polémique avec Boeckaert (*Wederlegginge eens tractaets van twee Waterlandsche wederdoopsche bisschoppen*, Hans De Ries en Jacob Jansz. Amst. 1597). De Ries riposta par un nouveau traité : *Kort en klaer Bewys dat de 12 Jongeren twee maal zyn gedoopt*. 1597.

Il eut, plus tard, un démêlé plus désagréable avec son confrère Nittert Obbes, à la suite d'un sermon prononcé à Amsterdam en 1624. Obbes fut accusé de socinianisme et destitué. Le dossier de cette dispute se trouve intact dans les archives des mennonites à Amsterdam; un seul volume en a été mis au jour par De Ries; il est intitulé : *Ontdeckinghe der dwalingen in het boeck van Nittert Obbes* : RAECH-BESEM. Hoor, 1627. On a encore de lui : *Klaer bewys van de Eeuwighydt ende Godheyt Jesu-Christi*. La dernière édition s'en trouve, probablement, dans le recueil général des confessions mennonites : *De algemeene Belydenissen der vereenigde vlaamsche, vriesche en hoogduitsche Doopgezinde Gemeente*, enz. Rotterdam, 1739-1740. — Le recueil de chants a pour titre : *Lied-boeck inhoudende schriftuiren liederen. vermaen-, claegh-, danck-, kruis-liederen en Psalmen, de welke gheoeffent ende ghesinghen worden onder de medeleden der ghemeenten Christi*. La première édition parut en 1582 à Rotterdam; les éditions les plus complètes sont de 1604, 1615, 1618, 1624, 1634, 1640, 1643, 1658, 1681, 1700.

Aug. Vander Meersch.

*Kort verhael van het Leven ende daden van Hans De Ries outste*. In de Ryp, 1644. — H. Schyn en Maatschoen. *Geschiedenis dier Christenen, welke Mennoniten genaamd worden*. Amst. 1747.

II, 482; III, 403. — Craam, *Jaarboekje van de doopsgezinde gemeenten*, 1838-1839, p. 145. — Blaupot ten Kate, *Geschiedenis der Doopsgezinden in Holland, Zeeland, enz.*, 1847, I, p. 42; II, p. 209. — Id., *Geschiedenis der Doopsgezinden in Groningen*, 1842, I, p. 114. — *De werken van Vinder in verband gebracht met zijn leven*, door J. Van Lennep, II p. 576. — Kobus en Rivecourt, *Biographisch hand-woordenboek*, t. II. — Vander Aa, *Nieuw biographisch, anthologisch, critisch woordenboek der nedert. dichters*, t. III. — Glasius, *Biographisch woordenboek van nedert. godgeleerden*.

**DER KENNIS** (Ignace), écrivain ecclésiastique, né à Anvers en 1598, et décédé à Louvain le 29 juin 1656. En 1614, il entra dans la compagnie de Jésus. Après avoir enseigné, successivement, quatre ans les humanités et la rhétorique, deux ans les mathématiques et quatre ans la philosophie, il fut, pendant dix ans, préfet des études et professeur de théologie scolastique au collège de son ordre à Louvain, où il s'opposa courageusement aux erreurs naissantes du jansénisme. Plus tard il dirigea, comme recteur, les collèges d'Ypres et de Louvain, et mourut, dans cette dernière ville, à la suite d'une chute.

On a de lui plusieurs ouvrages théologiques : 1<sup>o</sup> *Tractatus de creatione mundi seu opere sex dierum*. Viennæ, Wolfg. Schwendimann, 1629; vol. in-12<sup>o</sup> de 126 pages. — 2<sup>o</sup> *Positiones sacrae de augustissimo Eucharistiæ sacramento*. Antverpiæ, J. Meursius, 1638; vol. in-fol. de 63 pages, avec de jolis emblèmes dans le texte, une belle planche gravée par Corn. Galle d'après le dessin de Quellin. — 3<sup>o</sup> *Epistola Joanni Caramueli*. Cette lettre, datée du 15 janvier 1640, se trouve imprimée dans la *Theologia regularis* de Caramuel, éd. de Lyon, Anisson, II, p. 307. — 4<sup>o</sup> *Theses theologicae de gratia, libero arbitrio, prædestinatione, etc., in quibus doctrina theologorum societatis Jesu contra Corn. Jansenii Augustinum defenditur*. Antverpiæ, J. Meursius, 1641; vol. in-fol. de vi-124 pages. C'est le premier ouvrage qui parut contre l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres, publié, après la mort de celui-ci, par deux de ses amis Libert Froidmont et Henri Calenus. — 5<sup>o</sup> *Eximio ac admod. reve-*

*rendo D. Liberto Fromondo S. Th. Doctori... et reverendo adm. D. Henrico Caleno, S. Th. Licentiato, etc.* Lettre in-fol. de 4 pages signée : *Professores S. Theologiae collegii societatis Jesu Lovanii*, et adressée aux éditeurs de l'*Augustinus*. — 6<sup>o</sup> *Theses theologicae, apologeticae et miscellaneae adversus doctrinam Cornelii Jansenii propugnatae ab ejus patronis sub prætextu querimoniarum typographi Lovaniensis editionis secundæ*. Antverpiæ, J. Meursius, 1641; vol. in-fol. de 16 pages. Ces thèses furent prohibées par décrets pontificaux du 6 mars et du 1<sup>er</sup> août 1641, parce qu'elles traitaient des matières sur la grâce en ce moment controversées. — 7<sup>o</sup> *De Deo uno, trino, creatore*. Bruxelles, Fr. Foppens, 1655; vol. in-8<sup>o</sup> de 642 pages.

E.-H.-J. Reensens.

Paquot, *Fasti academici manuscripti*, ms. n<sup>o</sup> 17368 de la Bibliothèque royale, p. 223. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., I, col. 1566.

**DERNOYE** (Bonaventure), savant théologien et prédicateur distingué, né à Liège. Il entra dans l'ordre des frères mineurs, devint provincial de Flandre, fut successivement gardien de plusieurs couvents et investi d'autres charges administratives importantes. Il mourut à Courtrai le 11 avril 1653. On a de lui : *Praxis justiciæ christianæ per totius anni menses, hebdomadas et dies*. Cologne, 1630. — *Recollectiones de B. Virgine*. Bruges. — *Domus Dei*. — *Breviarium recollectionum pro singulis diebus anni*, et d'autres ouvrages de dévotion dont la liste se trouve dans Foppens.

Émile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.* — Pirou, *Levensbeschrijvingen*.

**DE ROOSE** (Arnould), peintre d'histoire et de portrait, né à Gand, mort à Bruges en 1678 (selon l'obituaire de la corporation artistique), travailla dans ces deux villes pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle; il était frère de Vincent De Roose, avocat près du conseil de Flandre. En 1663-1665, Arnould De Roose entreprit un voyage artistique en Italie et séjourna successivement à Rome, à Florence, à Milan et à Venise.

Au mois de novembre 1644, il arriva à Bâle, en Suisse, et dut s'y arrêter assez longtemps, à cause des fièvres qu'il avait contractées en Italie. Logé chez des catholiques, « il put (dit-il dans une lettre écrite à son frère) servir Dieu en paix, bien qu'il eût à soutenir de continuelles disputes contre les partisans de la réforme. » Comme il y avait alors pénurie de peintres à Bâle, son art le fit vivre; néanmoins, le désir de revoir sa patrie, ce désir impérieux chez les artistes flamands, le ramena à Gand en 1665, où il demeura jusqu'à la fin de 1667, après y avoir acquis la maîtrise dans le métier des peintres, sculpteurs et verriers, à la Noël de 1666. L'année suivante, il voulut se remettre à voyager, afin de se soustraire à la passion qu'il éprouvait pour une jeune fille capricieuse, qui le retenait sous un joug insupportable; mais son frère lui conseilla d'aller seulement habiter Bruges. Ayant obtenu dans cette ville la franchise professionnelle, conformément aux statuts de la corporation artistique, il y peignit des portraits et des sujets religieux. Dans un inventaire des tableaux qui ornaient, en 1772, les églises de Bruges (NIEUWEN ALMANACH CURIEUX EN UTIL, GEND, 1772) est cité un *Saint Dominique recevant le rosaire des mains de la Vierge-mère*, de l'oratoire des Frères prêcheurs, tableau que l'on a faussement attribué à Nicolas De Lie-maker-Roose. Dans une lettre adressée par Arnould De Roose à son frère, à Gand, le 9 novembre 1667, l'artiste lui annonce, qu'à la demande des PP. Dominicains de Bruges. « il a fait, pour eux, comme échantillon de son talent, l'esquisse du *Saint Dominique*. » D'après les *Ephémérides brugeoises*, de J. Gailliard, ce tableau décora la chapelle de Notre-Dame, au nord de l'entrée du chœur, et servit de pendant à une composition de Jacq. van Oost : *Jésus dans sa gloire*, œuvre à laquelle il ne le cédait guère. L'église conventuelle des Dominicains avait été consacrée en 1662. L'*Obituaire* de la gilde brugeoise de Saint-Luc mentionne, en 1709, le décès du peintre François De Roose et, en

1741, la mort de Nicolas De Roose, *ancien doyen*, qui peignit en 1737 le portrait de l'échevin jubilaire Allaert. Il n'est point dit si ce sont des fils d'Arnould De Roose.

Edm. De Bouscher.

**DE ROOSE (Vincent)**, juriconsulte gantois du XVII<sup>e</sup> siècle, avocat au conseil de Flandre, substitut de l'officialité de Gand. Il fut un des fondateurs et des premiers présidents de la confrérie de Saint-Yves, instituée en 1677 à l'église Saint-Michel à Gand, et confirmée en 1684. Cette confrérie, composée d'avocats, imposait à ses membres l'obligation de soigner les intérêts des veuves et des orphelins. Pour faire mentir le dicton vulgaire d'après lequel Saint-Yves aurait retiré l'échelle qui aidait les avocats à monter en paradis, De Roose fit des recherches historiques et prouva que plusieurs avocats avaient été déclarés saints ou bienheureux; entre autres Jacques Hessels, président des Reninghen de Flandre, pris le 4 octobre 1577 par les réformés, pendu hors de la ville et dont les restes, exhumés plus tard, furent enterrés solennellement à Saint-Michel. Cette confrérie de Saint-Yves est assez peu connue pour que nous en disions quelques mots. Yves ou Yvon était un avocat du diocèse de Tréguier, en France, canonisé en 1347. Dès cette époque il fut considéré comme le patron des juges et des avocats; en Flandre on lui témoigna beaucoup de dévotion, et au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, le conseil de Flandre fit célébrer tous les ans, le jour de la fête de saint Yves, une messe solennelle dans l'église capitulaire de Sainte-Pharaïlde. Le pape Innocent XI, sur la demande de l'ordre, établit, par bulle du 3 janvier 1677, en l'église Saint-Michel, une confrérie sous l'invocation de saint Yves, accordant des indulgences à tous les confrères, entre autres, une indulgence de soixante jours, chaque fois qu'ils assistaient les pauvres ou parvenaient à opérer une réconciliation entre ennemis. En 1733, la confrérie obtint la procédure gratuite, ou *pro Deo*, dans les procès suivis au nom des indigents

et fonctionna ainsi pendant plus d'un siècle. Elle s'acquitta de sa tâche avec zèle, comme l'attestent le grand nombre de pièces, exploits et actes de procédure portant en tête *pro Deo et Sancto Ivone* qu'on trouve aux archives du conseil de Flandre. Elle subsista jusqu'à l'invasion française et disparut comme le conseil de Flandre lui-même et le reste de nos vieilles institutions. Les archives de la confrérie de Saint-Yves sont aujourd'hui au dépôt des archives communales à Gand. Vincent De Roose a laissé un ouvrage : *Imago veri advocati villaque ejus moralis et spiritualis unâ cum regulis privilegiis et indulgentiis pontificiis ac regis confraternitati S. Ivonis concessis*. Gand, 1687, in-4°.

Émile Verenbergh.

Foppens, II, 4056. — Gaillard, *Bull. acad. roy.*, t. XX, p. 93. — Archives du conseil de Flandre à Gand.

**DE Roothaese** (*Jean-Lévin*), historien, né à Gand, le 4 mai 1704, mort le 20 janvier 1763. Après avoir terminé ses humanités au collège des PP. Augustins de sa ville natale, il embrassa l'état religieux, devint vicaire en différentes paroisses et fut pourvu, en 1742, de la cure de Belcele (pays de Waes), qu'il desservit jusqu'au jour de sa mort. Paquot cite son épitaphe, et il est à remarquer qu'elle trompe de deux ans sur son âge et de onze jours sur la date de sa mort. De Roothaese s'occupa d'études historiques, ainsi qu'en témoignent quelques-uns de ses opuscules. On peut considérer comme son œuvre principale l'édition, en deux volumes in-8°, des *Gendsche geschiedenissen* du père B. De Jonghe; elle est toute différente de l'édition de 1746, il en a changé la division des matières, l'ordre, et augmenté le texte primitif par d'intéressantes notes, par des extraits des manuscrits de Burgundus et par ceux d'une autre chronique relatant les troubles religieux du xv<sup>e</sup> siècle. De Roothaese fut, après De l'Espinoy, l'un des premiers écrivains qui démontrèrent l'erreur commise par les historiens français, lesquels, pour ravaler le rôle politique de l'illustre ruward flamand, Jacques van Arte-

velde, en font un prolétaire factieux, un brasseur, alors qu'il était de noble extraction et, qu'à l'exemple d'autres grands personnages, il s'était simplement affilié à une corporation (celle des brasseurs), sans en exercer le métier. L'ouvrage a été publié en 1752, à Gand, chez la veuve de Michel de Goesin, en deux volumes in-12, avec de nouvelles augmentations par le P. Léonard de Sainte-Marie (François de Mulie), carme déchaussé, décédé à Gand en 1796.

Les biographes ne sont pas d'accord sur le mérite respectif des deux ouvrages : les uns prétendent que la rédaction primitive est préférable; d'autres estiment davantage l'œuvre remaniée, dans laquelle l'éditeur a su quelquefois présenter des vues dignes d'un historien populaire. Quoi qu'il en soit, les *Gendsche geschiedenissen* peuvent encore être consultées avec fruit, et conservent certaine valeur, malgré la publication de la chronique originale de Philippe De Kampeneere ou plutôt Van Campene; que l'on doit à M. Fr. De Potter, car elles contiennent des documents puisés dans d'autres ouvrages rares et difficiles à consulter.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires*, t. XIV. — Marcus van Vaerenwyck, *Appendice* dans l'édition de 1829. — Blommaert, *Nederduitsche Schryvers van Gent*. — Van Duyse, *Biographie du P. De Jonghe*. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — Edm. De Busscher, *Biographie nationale*, t. V.

**DE ROOVERE DE ROOSEMERSCH** (*L. J. A.*), magistrat, historien et généalogiste, né à Bruxelles en 1784, mort le 18 juin 1842, fut nommé par Napoléon I<sup>er</sup> auditeur près de la cour impériale de Hambourg et, plus tard, par Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas, conseiller à la cour supérieure de Bruxelles. En 1823, il fut reçu dans l'ordre équestre. Roosemersch avait réuni une nombreuse collection de diplômes généalogiques, il faisait foi en matière de blason. Les manuscrits du chanoine Hellens dont il était possesseur donnaient une grande valeur à sa collection. Il a laissé en manuscrit : *Histoire de la cour spéciale de Hambourg*, — une *Histoire de la cour d'appel, depuis cour supérieure* — et beaucoup de notes historiques et généa-

logiques. Il mourut à Bruxelles et fut enterré à Molhem.

Emité Verebergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DE RUITER (Herman)**, né à Bois-le-Duc vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. C'était, suivant l'auteur des *Mémoires anonymes*, un boucher, selon d'autres, un bouvier. Le prince Guillaume d'Orange, par une patente datée du 25 novembre 1570, où il se qualifiait de lieutenant général de Sa Majesté, de Hollande, Zélande, Frise et Utrecht, le commit à l'effet de se transporter vers les villes de Gorcum et Worchum, ainsi que vers le château de Loewestein et de s'en emparer en son nom pour le service du roi. D'après les instructions dont il était porteur et qu'on trouva sur lui après sa mort, De Ruitier était chargé, entre autres, de tenir la main à ce que la nouvelle religion fût prêchée dans ces endroits si les habitants le requéraient, sans souffrir toutefois qu'il fût apporté le moindre trouble ou empêchement à la religion catholique. Il était autorisé à maintenir ou à changer les magistrats et chargé de faire prêter serment à ceux-ci et à tous les habitants, selon la forme déterminée, etc., etc.

De Ruitier, accompagné d'une vingtaine d'hommes cachés dans deux barques, s'approcha, vers la fin du mois de décembre 1570, du château de Loewestein situé près de Gorcum, au confluent du Rhin et de la Meuse. Lui et cinq ou six des siens vinrent à la porte du château, se faisant passer pour des frères de Saint-François, dont ils avaient revêtu le costume et sollicitant à ce titre l'hospitalité. Introduit dans l'intérieur, De Ruitier demanda au châtelain si la place tenait pour le prince d'Orange ou pour le duc d'Albe. Le châtelain répondit qu'il ne connaissait d'autre prince que le roi. Là-dessus De Ruitier lui tira un coup de pistolet qui le blessa, appela ses compagnons et se rendit complètement maître du château. Le gouverneur de Bois-le-Duc, informé de cette surprise envoya des troupes pour reprendre la place. Après une énergique résistance, la petite garnison fut forcée;

De Ruitier, qui s'était retiré dans une salle du réduit, tua trois ou quatre ennemis avant d'être vaincu; il avait semé de la poudre sur le plancher et lorsqu'il se sentit blessé, il jeta à terre une mèche allumée; l'explosion défigura une partie des assaillants. De Ruitier finit par être massacré; sa tête fut placée sur la porte de Bois-le-Duc, en face du château de Loewestein.

Général baron Guillaume.

Motley, *La Révolution des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle; correspondance de Philippe II*, t. II, p. 163-167. — *Mémoires anonymes*, t. I, p. 83. — *Commentaire de B. de Mendoga*, t. I. — Bor. — Hooft. — Meteren. — Bentivoglio.

**DE RYCKE (Daniel)**, le Vieux, peintre d'histoire, né à Gand, où il florissait en 1462. Il fut élève de Nabur Martins et, de 1462 à 1464, doyen de la corporation des peintres gantois. Il fit de la peinture d'ornementation à Bruges et à Gand et des *portraitures* en 1468. L'Oratoire des Augustins eut de lui, en 1469, un tableau de maître-autel avec des personnages. Il fit, en 1466, des peintures murales au Refuge de Jean de Bourgogne, à Gand. De Rycke passe pour avoir été un des peintres distingués de son époque; malheureusement ses œuvres furent détruites par les Iconoclastes, et ce qui peut être resté de lui est, sans doute, connu sous un autre nom. Il eut un frère nommé Jean, qui fut élève de Hugo Van der Goes et que l'on cite comme ayant été franc-maître de la corporation des peintres de Gand, en 1432, et juré en 1449 et en 1451. Cette famille, une des plus importantes de la cité gantoise, a fourni aux arts plusieurs artistes habiles dont les plus connus sont ceux que nous citons.

Ad. Siret.

**DE RYCKE (Bernard)**, peintre d'histoire, né à Courtrai, mort à Anvers en 1589. En 1589-1590, De Rycke fut l'un des quatre jurés-experts appelés à évaluer le *Jugement dernier* que Raphaël Coxcie venait de terminer pour la ville de Gand. Il avait été choisi avec Gilles Mostaert, Martin De Vos et Ambroise Franck. Ce fait, qu'il est impossible de révoquer en doute, ne saurait se concilier avec la mention suivante, qui se

trouve consignée aux registres des enterrements de l'église Notre-Dame à Anvers, «.... item le 3 janvier (1589) Bernard De Ryckere IX esc.» Mais, d'après nous, il s'agit d'un homonyme et cette mention n'est pas applicable à notre peintre, bien que celui-ci ait fini ses jours à Anvers, ainsi que nous l'apprend Van Mander.

De Rycke fut reçu, en 1561, franc-maître de Saint-Luc à Anvers.

Son exécution était agréable et moelieuse, ainsi qu'en témoignent, entre autres, deux tableaux qui se trouvent à l'église de Saint-Martin, à Courtrai : *Notre Seigneur portant sa croix* et *la Décapitation de saint Mathieu*. Van Mander, en nous apprenant que ces deux tableaux étaient du premier temps de l'artiste et que sa manière s'était changée depuis, laisse à d'autres le soin de juger si elle s'était améliorée.

Ad. Siret.

**DE RYCKE (Guillaume)**, DE REYCK ou DE RYKE, peintre d'histoire, de portrait et d'ornements, après avoir été joaillier. Il naquit à Anvers en 1635 et mourut en 1697 à Londres. Dans un opuscule de 1685, de Pierre-François De Smedt, il est traité d'*excellent peintre*, à propos d'un arc de triomphe qu'il peignit pour un jubilé religieux célébré cette année. Il fut reçu franc-maître de Saint-Luc, à Anvers, en 1673-1674. Il est également connu comme graveur. Parmi les portraits peints et gravés par lui, on cite une « Grande pièce où se voit, » à gauche, une dame richement parée, » suivie d'un garçon portant le manteau, et d'autres dames; à droite, un homme barbu, accoudé, tenant des deux mains un grand livre ouvert : » il est accompagné d'un nombre » d'hommes. *Wilk. de Ryck inv. pinx. et sculp.* 1648, gr. in-folio. » MICHEL HUBER ET J. G. STIMMEL, *Catalogue raisonné du cabinet d'estampes de feu monsieur Winckler, etc.* » Citons également une planche devenue très-rare : *Suzanne surprise par les vieillards*, ainsi qu'une *Sainte Catherine devant ses juges*, grande et riche composition in-fol., gravée en 1648. On connaît encore de

lui une planche représentant *Mars et Vénus*, avec cette inscription : *Enseigné et gravé par Guillaume de Ryck, premier peintre et orfèvre, après l'original qu'est en son cabinet de Joan. Bab. Bertanus, etc. Anvers. A° 1683 : h. 10 dm, 6 str., br. 8 dm. Par.*

Ad. Siret.

**DE RYCKE (Nicolas)**, ou RYCKX, ou RYCX, paysagiste, né à Bruges, vers 1637, mort, croit-on, en 1695 et appartenant à une famille dans laquelle figurent plusieurs artistes dont le souvenir ne s'est pas conservé. De Rycke, qui traitait tout à la fois le paysage, les animaux et le genre, est connu pour avoir séjourné assez longtemps en Orient, et, particulièrement, en Palestine. Il revint à Bruges, vers 1667, année de sa réception dans la corporation des peintres, où il remplit diverses charges de 1671 à 1673. Il rapporta de ses voyages une grande quantité d'études, qui provoquèrent chez les artistes et chez les amateurs, très-nombreux à cette époque dans la ville de Bruges, une vive curiosité et qui popularisèrent le nom de l'auteur. De Rycke peignait, nous disent ses biographes, dans la manière de Van der Cabel : c'est là une erreur. Van der Cabel, qui employa malheureusement des couleurs d'une mauvaise qualité, n'a laissé que des tableaux sombres, tandis que ceux de De Rycke sont lumineux. Celui-ci peignait avec largeur, dessinait avec esprit et composait facilement. On ne connaît point d'œuvres de De Rycke dans les musées publics; celui de Bruges même en est dépourvu.

Ad. Siret.

**DE RYCKE (Jacques-Zachée)**, peintre, né à Bruges en 1723, mort en 1792. Elève de Mathieu De Visch et de Jean Gaeremyn. Il fut professeur à l'académie de sa ville natale.

De Rycke peignit l'histoire et le portrait. On a de lui un *Saint Luc*, et un portrait de Jean van Eyck d'après Michel van Coxcie; ces deux tableaux sont au musée de l'académie de Bruges.

Ad. Siret.

**DE RYCKE (Jean)** ou DIVITIS, écrivain ecclésiastique, né à Gand vers



1412 et décédé dans cette ville vers 1470, appartenait à l'ordre des Chartreux, et avait fait profession au couvent de sa ville natale. Il ne se distingua pas seulement par une piété exemplaire, mais aussi par des écrits très-nombreux qu'il composa sur des matières théologiques et canoniques; en un mot, c'était un homme de grand talent et d'une vaste érudition. Il composa les ouvrages suivants, restés inédits :

1. *De indulgentiis anni jubilæi*; —
2. *De esu carniæ pro omnibus religiosis*; —
3. *De participatione missarum*; —
4. *De confessione sacramentali per quatuor quæstiones discussa*; —
5. *Dialogus melifluus tentatum inter et consolatorem*; —
6. *Sermones capitulares*; —
7. *De proprietate in religione vitanda*; —
8. *Quo pacto secularibus non semper conducant libri sacre Scripturæ materno idiomate translati*; —
9. *Liber diversarum adhortationum*, en forme de lettres; —
10. *Conciones aliquot*; — et enfin 11. Un *Traité*, en flamand, sur la virginité; et plusieurs autres opuscules.

Tous ces traités, qui témoignent de la variété des connaissances et de l'érudition de De Rycke, étaient conservés autrefois à la Chartreuse de Gand.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 629 — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 587.

**DE RYCKE** (*Josse*), en latin *Justus RYCCIVS* ou *RYCURUS*, érudit et poète latin, né à Gand le 16 mai 1587, et décédé à Bologne le 8 décembre 1627. La famille de son père avait des armoiries, et sa mère était la fille de Jean Stadius, mathématicien célèbre. Après avoir terminé ses premières études dans sa ville natale, il alla faire sa philosophie et son droit à Douai. Cette dernière science ne l'occupa pas beaucoup : les belles-lettres eurent seules de l'attrait pour lui, et il s'y adonna tout entier. Il n'avait que dix-neuf ans quand parurent à Douai ses premiers essais poétiques. En 1606, il fit le voyage d'Italie. Son goût pour les antiquités le retint à Rome, où ses connaissances, relevées par la politesse de ses manières, et par son humeur enjouée, lui concilièrent

l'amitié de plusieurs savants et de plusieurs personnages haut placés. L'un d'eux, le comte Louis Sarego, l'admit dans sa maison et en fit son lecteur et son bibliothécaire. Après plusieurs années de séjour dans la ville éternelle, De Rycke, trouvant que ses ressources ne lui assuraient pas une existence convenable, revint dans sa patrie. Il paraît avoir résidé d'abord à Louvain, car plusieurs de ses écrits, publiés dans les années 1614 et 1615, sont datés de cette ville; mais, après qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Gand. Les dix années qui suivirent son retour aux Pays-Bas forment la période la plus féconde de son activité littéraire. C'est alors que vit le jour son ouvrage sur le Capitole, dédié à la ville de Rome par une inscription en style lapidaire : publication qui lui valut le titre de *citoyen romain*. Le chanoine gantois dut cet honneur à l'influence des amis qu'il avait laissés à Rome et qui l'y firent rappeler en 1624. A peine y était-il retourné de quelque temps que le pape Urbain VIII, à la recommandation du cardinal Scipion Cobellucio, bibliothécaire du Vatican, le nomma à la chaire d'éloquence à Bologne. De Rycke avait su se créer des titres à la bienveillance du souverain pontife et de ce cardinal : plusieurs années auparavant, il avait écrit en vers héroïques l'éloge de Cobellucio, à l'occasion de sa promotion au cardinalat, et, tout récemment, celui d'Urbain VIII lui-même. Il n'occupa sa chaire que peu de temps : une mort prématurée l'enleva en 1627, dans la quarante et unième année de son âge.

De Rycke a joui de la réputation de bon orateur et de bon poète. On ne peut plus aujourd'hui contrôler ce jugement que par rapport à ses poésies; Sweertius, son contemporain et poète lui-même, en vante l'élégance, qualité que leur conteste Hofman Peerlkamp. Nous avons lu les pièces que Gruter a insérées dans ses *Deliciae* (t. IV, p. 6-21) et une partie des vers héroïques publiés par le poète l'année de son retour à

Rome. L'impression qui nous est restée de cette lecture, c'est que l'opinion de chacun des deux critiques est fondée, mais qu'ils ont eu le tort de la généraliser.

Nous faisons suivre la liste d'un certain nombre seulement de ses ouvrages imprimés, et laissons entièrement de côté ceux dont sa mort a empêché la publication :

1<sup>o</sup> *Praeludia poetica*. Duaci. C. Boscard, 1606, in-4<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *De laudibus Pauli V, pontificis, Musarum et Gratiarum panegyris*. Romæ, ap. Spadam, 1611, in-4<sup>o</sup>. Cette pièce est en partie en prose et en partie en vers. — 3<sup>o</sup> *Odorum sive poematum libri duo*. Lovan., 1614, in-12. — 4<sup>o</sup> *Panegyris heroica sacro honori et purpuræ Scip. Cobellutii S. R. E. cardinalis creati*. Gandav., Corn. Marius, 1615, in-4<sup>o</sup>. — 5<sup>o</sup> *De Capitolo Romano commentarius*, etc. Gandav., ap. Cornél. Marium. Anno christiano 1617; 179 pages in-4<sup>o</sup>. C'est un ouvrage d'une érudition indigeste dans le goût de l'époque. Il n'a été d'aucune utilité aux savants, qui de nos jours se sont occupés de la topographie de Rome. — 6<sup>o</sup> *Poematum Selector. lib. VII ad Gerardum Corselium Lovan. Juris Antecessorem*. D'après Paquot, ce recueil, cité par Sanderus comme imprimé, serait le même que Sweertius désigne sous le titre de : *Elegiarum monobiblon, heroicorum, funerum, Sylvarum libri IV*. (Sans indication de date.) — 7<sup>o</sup> *Orbis felicitas seu pontificatus Urbani VIII*. 1623. C'est l'éloge de ce pape en vers héroïques. — 8<sup>o</sup> *Heroicorum carminum liber singularis*. Gandavi ap. Judoc. Dooms, 1624, in-4<sup>o</sup>. — 9<sup>o</sup> *Parca id est epitaphiorum a se conscriptor. libri III*. Gandav., Kerkhov., 1624. — 10<sup>o</sup> *Oratio in auspiciis professionis publice dicta ad S. P. Q. Bononiensem*. Bononiæ, 1627, in-4<sup>o</sup>.

J. Roulez.

Sweertius. — Sanderus, *de Gandav. eruditione claris*. — Paquot, *Mém.*, tom. III, p. 488. — Hofman Peerlkamp, *De poet. latin.*, etc., p. 281.

**DE RYCKE** (Joase), missionnaire et écrivain, né à Malines au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, décédé vers l'an-

née 1565, à Quito, aujourd'hui capitale de la république de l'Équateur. Il appartenait, par son père aux seigneurs de Boortmeerbeek, et par sa mère à la famille noble des Marselaer. Jeune encore, il avait embrassé la règle de Saint-François dans l'ordre des Récollets, au monastère de Gand; le chapitre général des Franciscains, célébré à Toulouse en 1533, le désigna pour aller évangéliser, à la tête de plusieurs autres Belges, l'Amérique du Sud, dont la découverte ne datait encore que de peu d'années. Le jeune récollet s'embarqua bientôt et partit muni des pouvoirs extraordinaires de légat apostolique dans ces contrées lointaines. Il se fixa à Quito, ville qui, à cette époque, faisait partie du royaume du Pérou, et y jeta, en 1534, les fondements d'un monastère de son ordre, qu'il présida comme gardien pendant environ trente ans. Sous sa direction, et sur les plans qu'il fournit lui-même, furent construits plusieurs couvents et plusieurs églises dans les différentes parties du Pérou. Ce fut lui aussi qui importa, le premier, dans ce royaume, le froment et plusieurs plantes potagères. Dans le couvent des Franciscains à Quito, on conservait précieusement, naguère encore, un vase de terre renfermant quelques grains de ce précieux blé. On y lisait, en flamand, l'inscription suivante : *Que celui qui me vide n'oublie pas le Seigneur*. Une lettre adressée par Ryckius au père gardien du couvent de Gand, le 12 janvier 1556, renferme des détails très-intéressants sur les mœurs et les usages des Péruviens. Ce document, dont des extraits se trouvent dans l'*Historia seraphica* de Sedulius, nous fait connaître également, en peu de mots, les travaux apostoliques du père De Rycke. « Je réside ici à « Quito depuis vingt-deux ans, dit-il, « je suis le premier de notre ordre qui « ait habité cette ville. Du monastère « que j'y ai fondé sont nées toutes les « autres maisons et toutes les custodies, « (*custodiæ*) de l'Amérique du Sud. « Depuis que je suis arrivé, j'ai eu « constamment pour compagnon de mes « labeurs apostoliques le père Gosseal,

de Louvain, profès du couvent de Bruges. »

E.-H.-J. Renseos.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 770. — Seldius, *Historia seraphica*, éd. d'Anvers, 1643, pages 107-108. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale, ville de Gand, églises conventuelles*, I, p. 242. — De Saint-Genois, *Voyageurs belges*, I, p. 48 et II, p. 205.

**DE RYCKE** (*Pierre*), juriconsulte, né à Gand au XVII<sup>e</sup> siècle, mort en Zélande en février 1596. Lorsque éclatèrent les troubles de 1566, il exerçait dans sa ville natale la profession d'avocat. Les états du pays de Waes lui avaient confié la défense de leurs intérêts avec le titre de pensionnaire. Il était un très-chaud partisan de la réforme. Ses coreligionnaires de Gand l'avaient élu membre de leur consistoire. Ce fut en cette dernière qualité qu'il se joignit à la députation dont le célèbre Dathenus faisait partie, et qui alla à Sotteghem trouver le comte Lamoral d'Egmont, gouverneur de la Flandre, pour le décider à promulguer la liberté de conscience. Sa maison à Gand était le rendez vous préféré des patriotes les plus exaltés. On y banquetait souvent; on y discutait sur les affaires du jour plus souvent encore. Quand, en 1567, l'autorité du roi d'Espagne fut décidément rétablie en Flandre, De Rycke prit le chemin de l'exil. Son procès se fit et ses biens furent confisqués par sentence rendue le 15 juillet 1567. Il était alors à Wesel, où les bannis des Pays-Bas se comptaient par milliers, et il y figura, en 1568, comme représentant du consistoire réformé de Gand au synode des églises belges sous la croix. La fermeté de ses convictions, la diversité de ses connaissances et la merveilleuse justesse de son esprit le maintinrent en grande estime auprès du prince d'Orange et des autres chefs de la révolution des Pays-Bas. Le poète Jacob Willemsen a pu dire de lui sans la moindre hyperbole :

De Rycke, ryk in God, in eere en reine zeden.

Au synode d'Emden, en 1571, comme à celui de Wesel, il se distingua entre tous par la virilité de son attitude. S'il savait soulever des tempêtes, il s'enten-

dait aussi à les calmer. Ce fut lui qu'on chargea, en 1573, de pacifier la Hollande septentrionale soulevée contre Thiéri Sonoy, son gouverneur. Il accepta bientôt après du prince d'Orange la charge de bailli de Flessingue. En 1576 il fut l'un des plénipotentiaires envoyés à Gand pour y poser les bases de la célèbre Pacification qui porte dans l'histoire le nom de cette ville. Ses concitoyens, heureux de le revoir et désireux de le retenir au milieu d'eux, lui offrirent une magistrature communale. Il accepta avec empressement. Au bout de quatre ans cependant, Guillaume d'Orange, qui croyait avoir des droits à son dévouement, le rappela auprès de lui pour lui confier des missions en Zélande, à Utrecht et à La Haye. Son fils Lambert fut l'un des auteurs de la relation du siège de Berg-op-Zoom, récemment réimprimée par la société de l'histoire de Belgique. C.-A. Rahlenbeck.

**DE RYCKER** (*A.*), peintre d'histoire et de portrait qui appartient à l'école flamande, mais dont la biographie est totalement inconnue; tout ce que l'on sait de lui se rattache à quelques-unes de ses œuvres. Il peignit, en 1591, un tableau représentant *Le Sauveur en croix entre les larrons : Sainte Marie-Madeleine embrasse les pieds du Christ*. Sur les volets intérieurs étaient figurés les portraits des donateurs, J.-B. Doncker, d'Anvers, et sa femme. Ce triptyque ornait jadis l'église de Saint-Jacques d'Anvers, qui n'en possède plus aujourd'hui que les volets. Au musée de la même ville on voit de notre peintre les portraits de L. Clarys († 1594) et de sa femme Marie Le Batteur († 1586). Les revers du tableau, représentant *La sainte Vierge tenant l'enfant Jésus, et saint Louis roi de France*, se rattachaient jadis à une *Adoration des Mages*, peinte par Bernard van Orley et qui, après avoir appartenu à la cathédrale d'Anvers, est passée au musée de cette ville.

Le petit nombre de tableaux qui nous restent de De Rycker suffisent cependant pour le ranger parmi les maîtres distingués du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ad. Siret.

**DE RYCKERE** (*Pierre-Joseph*), poète flamand, né à Iseghem, en 1734, mort à Roulers, le 3 juin 1802. Il était potier de son état, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la poésie; il excellait surtout dans les chansons, et son ami Pierre Caytan (voir ce nom) les mettait en musique. On en cite une, entre autres, en sept couplets, intitulée *De Bien*, qui resta pendant nombre d'années populaire à Roulers, où l'auteur s'était établi. On mentionne encore une pièce de poésie, intitulée : *Rouwklagt voor Maria Theresia*, qui, en son genre, est un vrai chef-d'œuvre. Toutes ses compositions témoignent de son ardent patriotisme et de son attachement à la religion de ses pères. Il avait pris pour devise : *Niemand Ryker dan De Ryckere*.

Il était depuis 1758 un des membres les plus actifs de la Société de rhétorique *de Zebare herten* de Roulers, auprès de laquelle il remplit plusieurs fonctions honorifiques. Lors de son décès, on réunit en un volume les élégies écrites à cette occasion; elles furent publiées sous le titre de : *Verzameling der Rouwdichten, by het afsterven van Pieter De Ryckere, etc.* Roulers, 1810. L'auteur d'une de ces pièces, intitulée *Weedom*, lui fit l'épithaphe suivante :

IK WAS VAN SLYK GEMAERT, MET SLYK WON IK MYN  
BROOD,  
IK BEN IN SLYK VERGAEN, O MENSCH! PEYST OP DE  
DOOD.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryving*, byvoegsel.

**DE RYE** (*Thomas*), en latin *RYETIUS*, médecin, né à Malines vers 1560, mort à Liège au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fit ses études à Louvain, où il fut reçu licencié vers 1582. Il s'acquît assez de réputation dans l'art de guérir pour devenir, en 1604, premier médecin d'Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, après la mort de Philippe Gherinx. Il épousa la veuve de son prédécesseur, Ide Van der Haghen, et eut d'elle une fille, qui devint la femme d'Henri de Heer. Il traduisit en latin et vulgarisa dans l'Europe savante la description des sources minérales faite par son prédécesseur; il rectifia quelques-

unes des observations. Il donna les analyses des eaux de la Sauvenière et du Pouhon, à Spa, telles qu'on pouvait les faire à cette époque; ils s'étendit sur leurs indications et leurs contre-indications. Il les prescrivait surtout dans la mélancolie et les maladies nerveuses, les reconnaissait nuisibles dans les affections inflammatoires et chez les sujets pléthoriques. Son ouvrage est intitulé : *Philippi Gheringi . . . Fontium acidorum pagi Spa, et ferrati Tungrensis accurata descriptio, è gallicâ latina facta à Thomâ Ryetio, cujus accesserunt in descriptionem, ut super naturâ et usu eorundem fontium, observationes*. Leodii, 1592, in-12. De Rye traduisit en français la partie de cet ouvrage qui concerne Spa, sous ce titre : *Description de la nature et facultés des fontaines acides de Spa*; par M. Philippe Gherinx, docteur en médecine, nouvellement augmentée et éclaircie par Thomas De Rye, médecin ordinaire du sérénissime prince-électeur de Cologne, évêque de Liège. Liège, 1599, in-12.

Ernest De Rye, fils du précédent, s'est occupé, entre autres travaux, d'une *Description de Liège* et des autres villes du pays, donnant les armes des évêques, les bannières et blasons des villes, de la noblesse, etc. Ce travail, où l'auteur s'était abandonné à son imagination, semble perdu aujourd'hui.

G. Dewalque.

Sweetlius.—Valère André.—Paquot.—D'Avoine, *Notice sur De Rye*. — X. de Theux, *Bibliogr. liégeoise*. — L. Abry, *Hommes illustres de la nation liégeoise*.

**DE SAIVE** ou **LE SAIVE** (*Jean-Baptiste*), dit *JEAN DE NAMUR*, le *Vieux*, peintre d'histoire et de portrait, né à Namur vers 1540, ainsi que le démontre une inscription placée sur un ancien portrait possédé par M. Em. Neefs, à Malines : *Jan Le Save, 1598, ætatis 58, peintre de Son Altesse*. Son nom est écrit *De Saive* ou *Le Saive*, et rarement *De Save* ou *Le Save*. Cet artiste quitta Namur pour venir habiter Bruxelles, où il obtint, en 1590, le titre de peintre de Son Altesse et l'emploi de « Conciergerie du vignoble de la cour. » Dans le courant de cette même année, il revint à Namur. En 1594, l'archiduc

Ernest lui commanda six tableaux représentant les Saisons et un Marché, qui lui furent payés 224 florins. En 1597, il peignit pour l'hôtel de ville de Namur un Christ pour lequel il reçut 40 livres. Il laissa, en outre, dans la même ville, les portraits de quelques magistrats, peints d'une touche vive et spirituelle.

En 1603, De Saive s'établit à Malines et y fut admis dans la confrérie de Saint-Luc, avec dispense du droit d'entrée. Il ne quitta plus cette ville et y mourut au mois d'avril 1624.

La carrière de Jean De Saive fut laborieuse, car la ville où il passa une grande partie de sa vie est remplie de ses œuvres, ainsi que les localités voisines; bon nombre sont dans les églises et les couvents; on en connaît à Tamise, à Elewyt et à Bonheyden. Le talent de notre artiste était fort inégal, ce qui s'explique par sa fécondité même. Il est tel de ses tableaux dont le coloris rappelle les grands maîtres de l'époque et tel autre d'une coloration sèche et insuffisante. Il ne brillait point par la composition, mais il posait bien ses modèles et montrait de la science comme dessinateur et anatomiste. De Saive appartient à une famille d'artistes et de religieux longtemps inconnue, mais que des travaux récents ont tirés de l'oubli (voir *Annales de la Société archéologique de Namur*, tomes VI et XII et le *Journal des Beaux-arts*, passim).

De Saive, qui mérite d'occuper une place distinguée dans la pléiade des artistes flamands du XVII<sup>e</sup> siècle, eut, indépendamment d'un fils peintre (dont la notice biographique suit celle-ci) et de plusieurs filles, deux fils : 1<sup>o</sup> Maximilien, né à Malines en 1613, qui entra au couvent de l'Oratoire, y enseigna la théologie et publia plusieurs ouvrages; 2<sup>o</sup> Théodore, né en 1620, qui appartint d'abord au même ordre et l'abandonna ensuite pour devenir prêtre séculier.

Ad. Siret.

**DE SAIVE (Jean)**, dit **JEAN DE NAMUR le Jeune**, peintre d'histoire, de nature morte, etc., fils du précédent. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort, mais il naquit à Malines,

vraisemblablement vers 1608. Inférieur en talent à son père, il ne lui ressembla que sous le rapport de la fécondité. Jean Cossiers a peint des figures dans un de ses tableaux de nature morte, genre où De Saive a une valeur réelle. On rencontre encore beaucoup de ses œuvres à Malines; à Tamise se trouve aussi une *Sainte Amelberghe*, composition qui paraît froide de ton et de dessin, étant placée auprès de deux tableaux très-vigoureusement traités et dus à son père.

Ad. Siret.

**DE SAN (Gérard)**, peintre d'histoire et de portrait, né à Bruges en 1754, mort à Groningue en 1829. Elève de Legillon, sous la direction duquel il fit de rapides progrès, en 1781, il partit pour Rome, où il arriva après avoir échappé à une tempête non loin de Livourne. Parvenu dans la ville éternelle, il s'y mit avec tant d'ardeur au travail, qu'il obtint, dès l'année suivante, une des six médailles décernées par l'Académie de Saint-Luc. En 1783 et en 1784, il prit part aux deux concours ouverts par l'Académie de Parme et y remporta, chaque fois, le deuxième prix. Raffermi par d'aussi honorables succès et désireux de rentrer dans sa patrie où sa réputation l'avait précédé, il revint à Bruges et se vit immédiatement favorisé de nombreuses commandes de portraits. De San vivait heureux et cultivait son art avec amour, lorsque les événements politiques vinrent changer sa destinée : en 1794, à la suite de l'invasion française, il se retira avec sa famille à Groningue, près de son frère Joseph, prêtre catholique. Il y fut bientôt surchargé de travaux et sut si bien conquérir l'estime des habitants, que, lorsque les magistrats de Groningue ouvrirent une école de dessin et de peinture, ils le chargèrent d'en prendre la direction. Il continua jusqu'au jour de sa mort à diriger cette académie, qui rendit, par son enseignement, de grands services à la Frise et qui avait été mise sur le même pied que celle de sa ville natale. Les anciennes familles de Bruges et de Groningue ont conservé un assez grand nombre de portraits de

De San, qui peignit aussi, pour l'église catholique de la ville, le *Martyre de sainte Barbe et la Conversion et la Mort de saint Augustin*.

Ad. Siret.

**DES BOIS** (*Engelbert*), septième évêque de Namur, né à Bruxelles le 9 juillet 1578 et décédé à l'abbaye de Saint-Gérard, à Brogne, le 15 juillet 1651. Issu d'une des plus anciennes familles de la Bourgogne, il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence et prit le grade de licencié en l'un et l'autre droit. Pendant qu'il fréquentait les cours de l'université, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu, au sortir de ses études, d'un canonicat du chapitre métropolitain de Cambrai; plus tard, il obtint, dans la même église, la dignité archidiaconale dite de *Valenciennes*. En 1619, Philippe III, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, lui conféra la prévôté de Saint-Pierre, à Lille, et dix ans après, c'est-à-dire le 31 octobre 1629, il le nomma à l'évêché de Namur. Des Bois prit possession de son siège le 27 juin 1630 et fut sacré solennellement dans sa cathédrale de Saint-Aubain, le 7 juillet suivant. Il commença aussitôt par faire la visite des paroisses et des établissements religieux de son diocèse, pour réformer les abus et remettre en vigueur plusieurs points de la discipline ecclésiastique tombés en désuétude à la suite des guerres qui avaient désolé le pays. Convaincu que les réunions des évêques et des prêtres sont un des meilleurs moyens pour faire revivre l'observance des saints canons, il s'empressa de se rendre au concile provincial, convoqué par l'archevêque de Cambrai pour le 18 mai 1631 et jours suivants, et il célébra lui-même, le 7 juin 1639, un synode diocésain qui porta les meilleurs fruits. Ce fut encore dans l'intérêt du gouvernement de son diocèse qu'il obtint de Rome, le 19 juin 1641, le partage de la dignité archidiaconale en deux titres nouveaux d'archidiaconés : celui du comté de Namur et celui du Brabant wallon. Des Bois fut aussi le premier des évêques belges qui promulgua la bulle *In eminenti*, par

laquelle le pape Urbain VIII condamna l'*Augustinus* de Jansénius. Cette promulgation, qui eut lieu au mois de septembre 1643, exposa le courageux prélat aux vexations du gouvernement du roi. Le procureur général dénonça l'évêque au Conseil de Namur pour avoir transgressé les lois du pays en publiant la bulle avant qu'elle eût reçu le placet royal. L'année suivante, le même Conseil de Namur blama encore l'évêque, pour avoir publié, en 1639, les décrets de son synode diocésain sans le consentement de Sa Majesté, et lui enjoignit « de surseoir à l'exécution dudit synode, » et de retirer de la circulation tous les exemplaires déjà distribués des décrets de son synode. Ces persécutions n'empêchèrent pas l'évêque de se dévouer entièrement aux intérêts du troupeau qui lui était confié. En 1647, il entreprit de réformer l'abbaye de Saint-Gérard ou de Brogne, unie à la mense épiscopale lors de l'érection de l'évêché de Namur. Il fit venir, à cet effet, des religieux de l'abbaye de Liessies, en Hainaut, qui élevés par le vénérable Louis de Blois, possédaient toutes les qualités des bons religieux. Après avoir fourni une carrière active et bien remplie, le pieux prélat mourut âgé de soixante-treize ans et six jours, dans l'abbaye où il avait réussi à introduire une sage réforme. L'évêque Des Bois a publié les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Praxis bonarum intentionum*. Duaci, J. Bogardus, 1619, vol. in-16; réimprimé l'année suivante, à Vienne en Autriche, chez Grégoire Gelbhaar, vol. in-16. C'est une traduction latine de la *Pratique des bonnes œuvres* du P. Bernardin, jésuite. — 2<sup>o</sup> *Decreta synodi diocesanæ Namurcensis, habitæ in capella episcopali die septima junii anni M.DC.XXXIX*. Namurci, Joannes van Milst, 1639; vol. in-4<sup>o</sup> de 115 pages. Ces décrets furent réimprimés à Namur, en 1720, par Charles-Gérard Albert, avec le texte des autres synodes célébrés à Namur jusqu'à cette époque, et celui du concile provincial de Cambrai de 1586 (vol. in-4<sup>o</sup>).

E.-H.-J. Rourens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 660. — An-

nales de la société archéologique de Namur, VIII, p. 395 et suiv., IX, p. 1 et suiv.

**DES BOSSES** (*Barthélemi*), écrivain ecclésiastique, né à Herve en 1668 et décédé à Cologne le 24 avril 1738. Après avoir étudié la philosophie à l'université de cette dernière ville comme élève du collège des Trois-Couronnes, et obtenu le grade de maître ès arts, il résolut d'embrasser la vie religieuse et entra, en 1686, dans la compagnie de Jésus. A peine eut-il achevé son cours de théologie, qu'il fut chargé de l'enseignement de la philosophie et des mathématiques à l'université de Cologne. En 1711, il prit le grade de docteur en théologie à la même université et y fut nommé ensuite à une chaire de théologie, dans laquelle il professa, pendant de longues années, la morale, la dogmatique et la scolastique.

Le P. Des Bosses était intimement lié avec plusieurs grands savants de son époque, tels que les pères La Croix et Tourneminius, de la compagnie de Jésus, et les célèbres philosophes protestants Leibnitz et Wolff. C'était par ses mains que passaient toutes les lettres que Leibnitz et Samuel Clarke, le défenseur de Newton, écrivaient à la princesse de Bretagne, qui s'était posée comme arbitre de leurs disputes. Le P. Des Bosses s'occupait principalement de l'étude de trois questions savoir : 1<sup>o</sup> l'origine du mal; 2<sup>o</sup> le sentiment de saint Augustin au sujet de la grâce de l'homme avant et après sa chute, et du don de persévérance; 3<sup>o</sup> le rétablissement de la physique d'Aristote, telle que l'explique saint Thomas d'Aquin. Cette dernière question l'occupait d'une manière toute particulière, et il s'était persuadé que Kepler, Gassendi, Descartes et Newton n'avaient rien trouvé qui n'eût été renversé d'avance par ces deux chefs du péripatétisme. Dans le but de combattre les théories de ses adversaires, il avait réuni des matériaux considérables pour prouver qu'il faut rendre à la *quantité* ou *étendue* d'Aristote la qualité d'accident absolu qui lui avait été déniée par la nouvelle école; il voulait aussi, de cette manière, trouver

un fondement pour montrer l'accord du dogme de la présence réelle avec les lumières de la raison. Mais des occupations nombreuses et plusieurs infirmités qu'il contracta à la fin de sa vie l'empêchèrent de mettre ses projets à exécution. Le P. Des Bosses était examinateur synodal du diocèse de Cologne. « Il avait, dit Paquot, une mémoire heureuse, un esprit pénétrant et un génie fort étendu. Il relevait ces talents par une politesse aisée et par un air de caudeur, qui le firent estimer de beaucoup de gens de distinction et de mérite. » Il a laissé les ouvrages suivants : *Hymenæus serenissimis sponsis Ottoni, S. R. I. principi de Salm Anholt, et Albertinae, S. R. I. principi Nassovia*. 1700; vol. in-fol. Cet épithalame a été publié au nom du collège des Jésuites d'Emmerich; il est en vers hexamètres. — 2. *Epistola abbatis N. ad episcopum N, quibus demonstratur æquitas constitutionis Unigenitus, etc., necnon libellis adversus hanc constitutionem editis respondetur. Accedit declaratio sacrae facultatis theologicæ Lovaniensis circa dictam constitutionem*. Coloniae, Wilh. Metternich, 1715; vol. in-12 de 265 p. Cet opuscule fut réimprimé plusieurs fois avec des appendices divers; on trouve la liste complète et la description exacte de toutes ses éditions dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* des pères De Bœcker, éd. in-folio, I, col. 795 et suivants. — 3. *Annotationes aliquot unius e Societate Jesu theologi ad excerpta quedam ex assertionibus P. Pii Schölling, ordinis prædicatorum*. Coloniae, Joannes Engelbert, 1726; vol. in-12. Ces notes, qui furent publiées en réponse à une thèse soutenue le 18 juillet 1726, sont relatives à la question de la prédestination. — 4. *Gratulatorium carmen reverendissimo et serenissimo domino Clementi Augusto, archiepiscopo Coloniensi, S. R. I. electori, magnum teutonici ordinis magistrum adipiscenti*. Coloniae, Joan. Conr. Gussen, 1732; vol. in-fol. Cette pièce de vers a été publiée sous le nom du collège des Jésuites de Cologne. — 5. Le P. Des Bosses a traduit et publié

la théodicée de Leibnitz sous le titre de : *Leibnitii tentamina theodiceæ de bonitate Dei, libertate hominis et origine mali, latinè versa et notationibus illustrata a M. D. L., ab ipso auctore emendata et aucta. Tomus prior* (sic). Francofurti, C. J. Bencard, 1719; vol. in-8° de LXXXVIII-408-XII pages. Leibnitz a revu lui-même la version du P. Des Bosses, et y a fait des additions qui ne se trouvent pas dans l'original; celui-ci avait paru en 1710, sous le titre d'*Essais de théodicée* etc. Le *Monitum interpretis* occupe 40 pages. Les jésuites de Cologne conservaient autrefois un assez grand nombre de lettres philosophiques et théologiques, la plupart assez longues, que Leibnitz avait adressées au P. Des Bosses. Ces lettres n'ont pas encore été publiées jusqu'ici; on ne les rencontre pas dans le recueil des lettres de Leibnitz imprimé à Leipzig de 1734 à 1742. Si on les retrouve, elles pourront figurer honorablement dans la collection des lettres du célèbre philosophe allemand, qui se publient, en ce moment, à Halle par C.-H. Pertz, ou à Paris par Foucher de Careil.

E.-H.-J. REUSSES.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 378. — Harzheim. *Bibliotheca Coloniensis*, p. 27. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jesus*, éd. in-fol., I, col. 795.

**DESCAMPS** (*André-Philippe-Valentin*), écrivain ecclésiastique, né à Masnuy-Saint-Jean (Hainaut) le 29 août 1792 et décédé à Tournai le 17 juillet 1866. Il fit ses études au collège de Soignies où quelques anciens pères de l'Oratoire, après leur suppression, continuaient, au commencement de ce siècle, à enseigner les humanités. Il était élève au séminaire de Tournai en 1813, au moment où arriva dans cette ville l'évêque intrus de Saint-Médard, nommé par Napoléon Ier; cette circonstance l'engagea à aller, en compagnie de Mgr Labis, devenu plus tard évêque de Tournai, continuer ses études théologiques au séminaire d'Arras. Lorsque le calme fut rétabli en Belgique par la chute de l'empereur, le jeune séminariste reçut les ordres sacrés, et fut nommé

professeur au collège de Soignies, avant même d'être promu à la prêtrise. En 1816, il devint vicaire à Frasnes-lez-Buissenal, et, en 1820, curé de Neuville. Il n'exerça ces dernières fonctions que pendant quatre ans; car, en 1824, il revint à Soignies pour prendre la direction du collège, qui, à cette époque, servait de petit séminaire diocésain; mais les arrêtés que le gouvernement hollandais publia en 1825, au sujet des séminaires épiscopaux et du collège philosophique, amenèrent bientôt la fermeture du collège de Soignies. En 1830, Descamps fut chargé de la mission d'organiser le petit séminaire de Bonne-Espérance, et les cours s'ouvrirent au mois d'octobre de la même année, avec plus de trois cents élèves. C'était une œuvre bien difficile que cette organisation: il fallait commencer par restaurer les bâtiments de l'ancienne abbaye, abandonnés depuis près d'un demi-siècle après avoir été saccagés par les troupes révolutionnaires; il fallait ensuite établir la discipline dans un nombre considérable de jeunes gens accourus de tous les points du diocèse. Descamps s'acquitta de cette tâche laborieuse avec un zèle et une prudence tels, qu'il assura pour bien longtemps la prospérité du nouvel établissement. Nommé chanoine honoraire en 1833, il fut agrégé au chapitre comme titulaire et appelé à Tournai en 1835. Mais il renonça bientôt à cette position honorable pour aller occuper un poste où son activité pouvait trouver un plus vaste champ de travail; en 1836, il devint coadjuteur de M. Deruesne, doyen de Sainte-Waudru à Mons, et lui succéda en 1838.

La confiance qu'il inspirait à son évêque le fit nommer vicaire général en 1842. A la mort du vicaire général Dupiéreux, il joignit pendant quelque temps aux fonctions de vicaire général celles de président du grand séminaire, et, en 1855, il devint aussi doyen du chapitre cathédral. Parmi les travaux auxquels il s'appliqua étant vicaire général, nous signalerons la révision des statuts diocésains, du pastoral et des offices propres des saints spécialement



honorés dans le diocèse. Il présidait la première section de la commission des conférences ecclésiastiques qui comptait l'histoire au nombre de ses matières; ce qui lui donna occasion de traiter plusieurs questions intéressantes concernant l'histoire du diocèse. Après avoir pris, pendant plus de vingt ans, une part des plus actives à l'administration diocésaine, Descamps contracta une longue et pénible infirmité qui le conduisit au tombeau. Le vicaire général Descamps était chevalier de l'ordre de Léopold, docteur en théologie *ad honores* de l'université de Louvain, membre de la société des Bibliophiles belges établie à Mons, vice-président de la société historique et littéraire de Tournai depuis sa fondation, membre de la commission administrative de la maison de Saint-Charles de Froidmont, ainsi que de la commission de surveillance des maisons de santé dans l'arrondissement de Tournai. Enfin, son goût pour l'enseignement et l'intérêt qu'il portait à l'éducation de la jeunesse lui firent accepter et conserver jusqu'à sa mort les modestes fonctions d'inspecteur ecclésiastique des écoles primaires du canton de Tournai. Descamps a laissé les travaux suivants :

1. *Institutiones juris naturalis, quas ex probatissimis orthodoxæ fidei auctoribus ad usum alumnorum disciplinæ suæ deprompsit XXX.* — *Jus naturæ privatum.* Tornaci, J. Casterman, 1835; vol. in-12 de 176 pages. Descamps avait fait imprimer ce manuel de droit naturel dans l'intérêt de ses élèves, lorsqu'il était encore directeur du séminaire de Bonne-Espérance. —
2. *Nouveau manuel de politesse, par un ancien directeur de maison d'éducation;* vol. in-18. —
3. *Cæremoniales canonicorum ex præscripto breviarii, missalis et cæremoniales romani, opera A.-P.-V. D. . . . collectum et concinnatum.* Tornaci, J. Casterman (1854); vol. in-8° de VII-100 pages. —
4. *Les vitraux de la cathédrale de Tournai dessinés par J.-B. Capronnier, et mis sur pierre par J. Dekeghel, avec un texte historique et descriptif par MM. Le Maître d'Anstaing et A.-P.-V. Descamps.* Bruxelles, 1848; grand in-folio de

16 pages de texte et 14 planches. Descamps a fait la description des sept verrières où sont représentés des sujets relatifs à la séparation des évêchés de Tournai et de Noyon. — 5. *Synchronologia summorum Pontificum ac episcoporum Tornacensium.* Grand tableau in-fol., d'un mètre quarante-cinq centimètres de hauteur sur un mètre de largeur, orné des figures de saint Paul et de saint Eleuthère, et des armoiries du pape Pie IX, de Mgr. Labis, évêque de Tournai et du chapitre de cette dernière ville. — 6. *Notice sur Walter de Marvis, évêque de Tournai.* Tournai, Malo et Levasseur, 1853; vol. in-8° de 172 pages. Ce volume est un tiré à part de la notice insérée dans le tome Ier des *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, pp. 133-300. — 7. Descamps a publié, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, pour la Société des bibliophiles belges, les *Annales du Haynaut*, par FRANÇOIS VINCHANT. Les tomes I et II parurent en 1848, le tome III en 1849, le tome IV en 1851, le tome V en 1852 et le tome VI en 1853. Non-seulement il a soigné l'édition, mais il a comblé une lacune qui existe dans le manuscrit; il a suppléé aux pages manquantes en continuant la série des faits historiques à la manière de l'auteur, dont il s'est efforcé d'imiter le style. Il a aussi ajouté au VIe volume onze documents extraits des archives de la trésorerie du chapitre de Sainte-Waudru de Mons.

Descamps avait rassemblé tous les documents, instructions, mandements émanés des anciens évêques de Tournai, qu'il a pu retrouver, et il se proposait de les publier. Il avait aussi réuni tous les documents contemporains du même genre, en y comprenant les pièces concernant l'érection de l'évêché de Tournai. Il voulait commencer sa publication par cette dernière collection, et en avait même fait imprimer quelques pages comme spécimen. E.-H.-J. Reusens.

*Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, notice par Mgr Voisin, XII, pages 58-61.

**DESCAMPS** (*Nicolas-Joseph-Henri*),

littérateur, né à Mons, le 14 août 1775, mort le 21 août 1846. Il fut membre de la régence, de la chambre et du tribunal de commerce de sa ville natale. On a de lui : 1° *La Veuve persécutée sous le règne du terrorisme, ou les Sujets reconnaissants*. Mons, in-8°; drame nouveau en prose et en trois actes, représenté pour la première fois le 29 juin 1795, sur le théâtre de Mons. — 2° *Opinion de M. N.-J. Descamps, négociant à Mons, membre de la commission d'enquête sur l'utilité d'un canal de la Sambre au canal de Mons à Condé*. Mons, 1836, in-4°. De 1825 à 1826, il publia plusieurs articles sur le commerce et l'industrie du pays, articles insérés dans le journal le *Dragon*. Il a laissé des notes manuscrites sur l'histoire de la capitale du Hainaut, depuis 1787 jusqu'en 1843.

Aug. Vander Meersch.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DESCHAMPS** (*Barthélemi*) (1), voyageur, poète et historien, né à Liège en 1615 (2). Il entra dans l'ordre de Saint-François et fut successivement missionnaire dans la terre sainte, gardien des couvents des récollets de Verviers et de Bolland.

Le frère Deschamps avait conçu un vif désir de faire le pèlerinage de la terre sainte et il finit par obtenir l'autorisation d'entreprendre ce voyage. Il quitta Liège le 3 mars 1666, accompagné d'un autre récollet, se rendit d'abord en Espagne par la France et rentra à Liège vers la fin de l'année 1667. Ce ne fut que onze années après son retour que parut la relation de son voyage ainsi intitulée : *Voyage de la Terre sainte et du Levant, par P. F. Barthélemy Deschamps, récollet de la province de Flandres*. Liège. P. Danthez, sans date (1678) de 7 ff. limin. 602 pages et 11 ff. de table, in-8°, avec un frontispice gravé (manquant fréquemment). Cette relation, trop peu connue, devenue fort rare, est bien écrite et se distingue par l'exactitude de la description des lieux,

(1) Lui-même écrivait son nom : *des Champs*.

(2) Pour garant de cette date de naissance, nous avons que la compilation de Bec-de-Lièvre qui,

ainsi que par de minutieux et curieux détails. De Villenfagne a consacré une longue notice à ce voyage, dont il donne des extraits, dans ses *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liège*, t. II, p. 521-555. Cette œuvre du père Descamps était, jusqu'à présent, la seule que l'on connût de lui. Un heureux hasard a mis, récemment, sous les yeux de l'auteur de cette notice deux ouvrages autographes et inédits de ce religieux, réunis dans un gros volume petit in-8°. Le premier a pour titre : *L'Histoire sainte. La création et la naissance du monde, tirée des livres de la Genèse, décrite en vers françois par F. Barthélemy des Champs, récollet de la province de Flandre*. 1676, de 158 pages. Ce poème héroïque ne fut point achevé; il s'arrête après le chapitre X (car il est divisé non en chants, mais en *chapitres*) et ne contient que l'intitulé suivant du chapitre XI : *Le chef-d'œuvre d'obéissance et le triomphe de l'amour dans le sacrifice d'Abraham, chap. XI*. Après l'éclosion de deux mille vers environ, l'auteur se sera sans doute senti fatigué. Il convient de ne pas se montrer trop sévère pour un poème ancien qui n'a jamais été publié. Il faut constater, en outre, que, bien qu'on y trouve certaines qualités dénotant du talent, la langue ainsi que la versification retardent d'au moins un demi-siècle. Pour ces vers, écrits au temps de Boileau et à la plus belle époque du siècle de Louis XIV, *Malherbe* ne semble pas encore être venu, et comme leur auteur a choisi le même sujet que Du Bartas, il se sert presque du même style que l'auteur gascon, bien qu'il soit né un siècle plus tard.

Le second ouvrage inédit est en prose, il est intitulé : *Le théâtre du monde et ses révolutions étranges, dès le 2<sup>d</sup> âge, où il est traité de la descente de nos premiers pères, de l'origine des empires, royaumes et villes; des personnes illustres qui ont fleury de siècles en siècles, et de tout ce qui est arrivé de leurs temps merveilleux*. Par F. Barthélemy Des Champs,

comme d'habitude, ne cite aucune source. Quant au lieu de naissance, Deschamps lui-même affirme qu'il est né à Liège.

récotlet de la province de Flandre. *Partie première*, de 2 ff. lim. pour le titre et l'*Avis au lecteur*, 307 pages et 13 ff. pour la table. Cet ouvrage n'est pas daté, mais il paraît avoir été écrit peu de temps après celui qui précède. L'auteur s'est arrêté à la première partie, qui se termine avec le règne de l'empereur Jovian. Bien que ce ne soit qu'un simple abrégé d'histoire universelle, il est écrit d'un style si vif et si agréable que la lecture en est vraiment attachante. Le père ou plutôt le frère Deschamps ne manque pas de talent, surtout comme prosateur.

L'époque de la mort de ce religieux ne peut être précisée; mais il faut la placer aux dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle. Il vivait certainement encore au commencement de l'année 1689, comme on peut s'en assurer par une épitaphe en vers qu'il composa alors, et qui se lit sur le feuillet de garde du volume renfermant ses œuvres inédites. C'est l'épitaphe d'une petite fille de douze ans nommée Béatrice, décédée le dernier jour de l'année 1688. Dans ces vers assez touchants, Deschamps exprime ses regrets de n'avoir pu recevoir les derniers soupirs de cette enfant qui l'avait demandé tant de fois, parce que lui-même était atteint d'une maladie qui avait failli l'emporter. H. HEBIG.

De Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liège*, t. II, p. 521-533. — Bec-de-Lievre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 282-284. — Baron Jules de Saint-Génois, *les Voyageurs belges*, t. I, p. 68. — Les œuvres manuscrites de Deschamps.

**DE SCHEPPER** (*Corneille-Duplicius*) ou **SCEPPERUS**, diplomate et homme d'Etat, né à Nieuport en 1500 et décédé à Anvers le 28 mars 1555 (n. s.), était issu d'une famille noble, originaire de Gand, qui avait rendu de grands services au pays. Le prénom *Duplicius* a longtemps dérouté les biographes; d'après les derniers renseignements découverts par M. Genard, archiviste de la ville d'Anvers, le nom propre réel de notre diplomate était **DE DOBBELE**, dont *Duplicius* est la forme latine: **DE SCHEPPER** ou **DE SCHIPPER** ne serait primitivement qu'un surnom, de-

venu patronymique. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XL, p. 588, 592, 593 et 602.) Son grand-père avait commandé, en qualité de vice-amiral de Flandre, la flotte flamande sous Philippe le Bon. Corneille n'eut pas moins de prudence et de bravoure que ses ancêtres. Son oncle paternel L. De Schepper, curé d'Escaudebeck, avait pris soin de sa première éducation. On l'envoya ensuite à l'université de Paris et là encore il réussit au point d'obtenir, à la promotion générale, le grade de *Primus*, qu'on estimait singulièrement à cette époque. Il avait fait en même temps de grands progrès dans l'étude des sciences mathématiques et historiques, tout en apprenant les langues principales de l'Europe. Erasme déclare qu'il écrivait avec la même facilité en prose et en vers. Après son retour en Flandre, il fréquenta quelque temps l'université de Louvain, mais la quitta bientôt pour épouser, à Bruges, Elisabeth Donche, d'une famille noble de Flandre (1520). Il achevait déjà son premier ouvrage intitulé *Assertionis fidei adversus astrologos libri sex*, pour réfuter de prétendus astrologues qui effrayaient le monde par l'annonce d'un déluge universel (1) : il y réunissait beaucoup de science à toute la verve d'Erasme, mais, se souvenant du conseil d'Horace, il résolut de ne publier son livre que beaucoup plus tard, quand des propositions du roi de Danemark, Christiern II, le firent changer de résolution. Ce monarque, qui s'était attiré la haine du clergé et de la noblesse de ses trois royaumes par des lois faites à l'avantage de son peuple, mais peu favorables aux prétentions des castes privilégiées, était venu aux Pays-Bas pour implorer le secours de l'empereur contre ses sujets révoltés et contre son oncle Frédéric, duc de Holstein, qui en voulait à ses couronnes. Sa négociation échoua par l'opposition de la gouvernante, Marguerite d'Autri-

(1) M. Aitmeyer paraît plus favorable à ces prétendus prophètes. Il arriva beaucoup de calamités, dit-il, en ce siècle. Ce raisonnement frise de près le sophisme que l'école appelle *Post hoc ergo propter hoc*.

che; mais il se crut en quelque sorte dédommagé de cet échec par la connaissance qu'il fit du jeune docteur de Paris, dont il apprécia sans peine le caractère heureux, la science variée et, dans un âge si peu avancé, la rare intelligence des affaires. Il s'empressa de l'attacher à son service, d'abord comme secrétaire et ensuite comme vice-chancelier, et ce n'étaient point là des sinécures. Les habitants de Lubeck et le duc Frédéric de Holstein avaient tour à tour répandu en Europe contre Christiern des pamphlets où les plus viles insultes étaient jointes à des calomnies sans nombre. Le roi avait chargé un savant jurisconsulte d'y répondre, mais comme l'œuvre de ce docteur plut médiocrement aux hauts personnages qui en requèrent communication, il fallut recourir à la plume mieux exercée de De Schepper. Celui-ci était trop attaché à Christiern et trop dévoué à la jeune reine Isabelle pour refuser cette tâche, et il ne tarda pas à publier deux mémoires, dont le premier faisait l'apologie du roi contre ceux de Lubeck et dont l'autre réfutait avec la même force les griefs de Frédéric. Ces *factums*, appuyés sur des faits évidents et des raisonnements pleins de force, obtinrent le plus grand succès et opérèrent un revirement presque complet en faveur de Christiern; De Schepper, envoyé peu après en Espagne, en fut complimenté par l'empereur lui-même. Quelques passages sont cependant écrits dans un style acerbe et qui contraste avec le caractère noble et calme du chancelier. Aussi s'en excusa-t-il en disant que c'était le roi qui parlait ainsi. Il avait obtenu de Charles-Quint une lettre à Marguerite d'Autriche afin qu'elle permit à Christiern d'équiper une flotte aux Pays-Bas pour son expédition contre le Danemark, et d'autres lettres aux princes d'Allemagne contre le duc de Holstein; mais l'effet de la négociation de De Schepper fut encore neutralisé par l'opposition de Marguerite, et l'entreprise tentée par son roi échoua complètement. A ce malheur s'en joignit un autre, la mort de l'infortunée reine

Isabelle, qui, minée par de longs chagrins, vint mourir dans la maison de campagne des abbés de Saint-Pierre à Zwynaarde. De Schepper, qui avait toujours professé un sincère dévouement à la jeune princesse, recueillit ses dernières paroles et fut chargé d'écrire son épitaphe. C'est une belle élégie, dans le sens que nous attachons à ce mot, aussi remarquable par le mérite littéraire que par le sentiment qui l'a dicté (1). Elle fut gravée sur le monument élevé à la reine dans l'église de Saint-Pierre à Gand, mais détruite, quelques années après, par les iconoclastes. Accablé de malheurs et au bout de ses ressources, Christiern se vit obligé de congédier la plupart de ses conseillers et parmi eux De Schepper; mais, avant de s'en séparer, il voulut récompenser le noble dévouement de son vice-chancelier par la donation du beau domaine de Quentland, donation que la suite des événements rendit nulle; De Schepper n'en fut pas moins reconnaissant et continua à servir les intérêts du roi, même après son emprisonnement, jusqu'à la mort du prince Jean, son fils.

La gouvernante Marguerite, qui connaissait De Schepper, l'envoya en Espagne à l'empereur (1526), en le lui recommandant. Charles-Quint avait déjà apprécié les hautes qualités de l'homme d'État et il voulut lui tenir compte du beau dévouement qu'il avait montré pour la cause de Christiern et d'Isabelle. Il le nomma aussitôt son conseiller, en lui confiant les fonctions de secrétaire d'État, dignités qui firent bien des jaloux; les besoins de la politique de Charles-Quint ne lui permirent pas de laisser longtemps son nouveau conseiller dans cette position paisible. De Schepper, qui déjà connaissait bien les cours du Nord, fut chargé, d'abord, d'une ambassade en Ecosse, pour armer ce royaume contre

1) Comment MM. Atmeyer et de Saint-Génois, qui ont publié ce poème, ne se sont-ils pas aperçus que le second distique manque d'une syllabe longue pour faire le pentamètre voulu? Nous pensons qu'il faut lire :

*Caesaris illa ego sum Caroli germana, sed orba  
Iam dudum regnis Elisabetha tribus.*

De plus, au lieu d'*eximius* il faut lire *eximis*.

l'Angleterre, ensuite d'une autre mission en Pologne, pour remercier le roi Sigismond de ne pas s'être déclaré pour Jean Zapoli (1), son beau-frère, contre Ferdinand d'Autriche, et surtout pour l'empêcher de s'allier avec la Turquie. Après être acquitté de ces missions avec honneur, notre diplomate vint en rendre compte à l'empereur et l'accompagna, en qualité de secrétaire d'Etat, à Bologne, où ce prince reçut la couronne impériale. Cependant il ne cessait de s'intéresser à la cause de son ancien maître et gardait l'espoir de lui voir reprendre sa couronne, quand il vit Christiern abjurer le luthéranisme. L'empereur, en effet, prit alors ouvertement, et malgré la gouvernante, le parti de son beau-frère et le mit à même de lever une armée dans l'Oost-Frise. C'est à cette occasion que Scepperus fut nommé chevalier de l'ordre de l'Eléphant, titre qui ne s'accordait alors qu'aux plus grands personnages.

Après avoir heureusement terminé quelques affaires de moindre importance, le ministre de l'empereur fut envoyé à Constantinople pour négocier, disait-on, en faveur du roi Ferdinand de Hongrie, mais, en réalité, pour rétablir sur des bases honorables la paix de Charles-Quint avec Soliman II (1533). La puissance ottomane, qui n'avait pas « *grandi dans l'ombre* », comme l'avancent MM. de Saint-Génois et Yssel de Schepper, mais qui, en moins de trois quarts de siècle, avait conquis le reste de l'empire grec et soumis l'Égypte et la Syrie, venait d'expulser de Rhodes les vaillants chevaliers de ce nom et de s'allier avec le roi de France; les succès du luthéranisme le fortifiaient en outre dans ses desseins ambitieux. Une première fois déjà l'armée musulmane avait campé sous les murs de Vienne et une seconde fois elle avait pris la même route, mais avait été arrêtée par la forteresse de Güns. Le sultan n'en comptait pas

(1) Prince de Transylvanie et compétiteur de Ferdinand au trône de Hongrie.

(2) Elle termine le *Mémoire sur les missions de Corn. De Schepper*, par MM. de Saint-Génois et Yssel de Schepper, inséré dans les *Mémoires de l'Académie*, tom. XXX. Marchant, qui ne l'a

moins sur l'annexion de la Hongrie à son empire, quand l'empereur nomma De Schepper son ambassadeur près de la Sublime Porte, tout en lui commandant de ne se montrer que l'envoyé du roi des Romains. De Schepper nous a laissé lui-même une relation (2), qui montre combien était importante et difficile une mission où déjà quatre ambassadeurs avaient échoué, et qu'il conduisit avec tant de sagesse, tant d'habileté, qu'il parvint à jeter les bases d'une paix durable avec le sultan; Ferdinand accepta celle-ci comme un bienfait, et Charles-Quint prouva sa satisfaction en chargeant le diplomate d'une nouvelle ambassade en Turquie (1535). Il y eut plusieurs audiences de Soliman, sans pouvoir rien conclure et ne parvint qu'avec peine à regagner la Hongrie, après avoir essuyé bien des mauvais traitements de la part des Turcs. L'empereur fut néanmoins très-content des renseignements qu'il avait obtenus sur l'état de la Turquie et les intrigues de François Ier à Constantinople. Il nomma De Schepper membre du conseil privé des Pays-Bas avec le titre de maître des requêtes (3), et lui permit de se retirer dans sa famille pour rétablir une santé que tant de voyages et de travaux pénibles avaient fortement ébranlée. Il n'avait pas eu toujours à se louer de la générosité de Charles-Quint.

Il avait fallu, cependant, une vigueur de corps et d'esprit peu ordinaire, pour les courses continuelles près d'un maître aussi actif que Charles-Quint, des voyages aussi pénibles et aussi dangereux à cette époque que ceux de la Hongrie et de la Turquie, et des négociations hérissées de difficultés qui paraissaient insurmontables. Encore, pour ne pas nous exposer à beaucoup de redites, n'avons nous mentionné que ses ambassades principales. Les missions que lui imposa l'insurrection des Gantois, la guerre avec le duc de Clèves, et surtout les

connue que manuscrite, l'appelle : *Odopericon Constantinopolitanum*.

(3) Comme maître des requêtes et conseiller au conseil privé, De Schepper jouissait, en 1536, d'une pension de 544 livres.

hostilités incessantes avec la France et les déchirements de l'empire par le fanatisme des luthériens ne lui coûtèrent pas de moindres labeurs.

Enfin, après avoir joué le rôle le plus remarquable dans la diplomatie européenne du xvii<sup>e</sup> siècle et après s'être immolé sans relâche et sans réserve au service de son souverain et de sa patrie, De Schepper vit poindre des jours plus paisibles. Son impérial maître n'avait pas méconnu ses longs services, il avait écrit depuis longtemps à la reine douairière de Hongrie, qui gouvernait alors les Pays-Bas : « Pour les bons et longs services que m'a faits continuellement le conseiller messire Corneille Scep- perus, tant en ambassades, voyages et autres affaires, et mesmement pendant qu'il a esté en France, et qu'il est homme d'expérience ès choses d'Etat et sçachant plusieurs langages : j'ai advisé de le mettre au conseil d'Etat de par delà, aux mêmes gaiges qu'il a au privé, et à telle pension que sera ci-après advisée. Vous prie affectueusement l'admectre audict conseil et l'avoir en tout ce qui le concernera pour favorablement recommandé, comme très bien il mérite (1). » Plus d'une fois l'empereur avait fait ainsi l'éloge de son ministre ; le roi des Romains, son frère, en parlait avec la même bienveillance, et la reine gouvernante écrivait à ce prince : « Toutefois ne veulx laisser de vous dire que j'aye trouvé en lui (De Schepper), à mon jugement, un très-sage, fin et scite homme. » Notre excellent conseiller pouvait donc croire que c'était bien l'*Otium cum dignitate* qu'on lui préparait.

Ce n'était cependant que la fin de sa carrière diplomatique qu'il avait obtenue. Il resta chargé de la direction de l'épargne et de tout ce qui avait rapport avec la défense du pays et les travaux publics. Le dernier des grands travaux d'utilité auquel le nom de Corneille De Schepper se trouva mêlé fut le beau canal de Willebroeck, qui relie Bruxelles

(1) Lanz, *Correspondance de Charles-Quint*, tom. II, p. 296.

au Ruppel et dont on devait l'initiative à Jean de Locquenghien, bourgmestre de Bruxelles. De Schepper fut chargé par l'empereur de présider aux travaux avec Charles Quarré, conseiller de Brabant, le bourgmestre De Locquenghien, Adolphe de Douvryn et Jean Stassaert.

De Schepper était parvenu à l'âge de maturité et de force, où l'on peut, en général, rendre encore bien des services; mais sa dévorante activité et les diverses maladies qu'elle avait causées avaient affaibli, peu à peu, sa robuste constitution et lui faisaient un besoin d'un entier repos. Il venait de se remarier avec Marguerite Loonis, veuve de Remi Ruphaart, dont nous ignorons la famille; et aimait le séjour de sa maison de campagne, située à Eecke (2) sur l'Escaut, d'où vient qu'il est souvent désigné par le nom de seigneur d'Eecke.

Foncièrement religieux et de mœurs pures, l'illustre diplomate joignait à des talents hors ligne un caractère conciliant et une humeur joviale et gaie. Il comptait de nombreux amis parmi les hommes les plus éminents de la Belgique et de l'Allemagne. Le président Viglius lui avait voué un attachement sincère. Il pouvait donc espérer de jouir pendant longtemps encore des douceurs de la vie de famille, quand il fut presque subitement enlevé par une courte maladie dans un voyage qu'il fit à Anvers. La Providence avait voulu, sans doute, lui épargner la vue des horreurs qu'une guerre civile de quatre-vingts ans allait répandre sur sa patrie.

D'après sa demande, De Schepper fut inhumé, ainsi que sa première femme, Elisabeth Donche, dans un monument placé dans l'église paroissiale d'Eecke, mais qui fut détruit par les iconoclastes. Anna De Schepper, douairière du seigneur de Corenhouse et fille unique de l'ambassadeur de Charles-Quint, le fit rétablir en 1588 et il exista jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, où l'on s'imagina que, faisant saillie au milieu du chœur, il nuisait à la régularité de l'église et où, après l'avoir mu-

(2) Commune du canton de Nazareth, à deux lieues de Gand.

tilé, ou le cacha derrière les boiseries du chœur. Comme il fut nécessaire, il y a une douzaine d'années, d'agrandir l'édifice, le chœur entier disparut et le monument de De Schepper fut alors transféré, avec les ossements vénérés qu'il recouvre, et encastré dans le mur de la nef latérale et convenablement restaurée (1).

*Ouvrages de Corn. De Schepper.*

1. *Assertionis fidei adversus astrologos, sive de significationibus conjunctionum superiorum planetarum anni millesimi quarti, ad rev. cardinalem, Dominum Erhardum a Marka, archiepiscopum. Valentinum, episcopum leodiensem, Corn. Scephero, neoportuensi, auctore, libri VI.* Antv., 1523. Réimprimé à Cologne, en 1547. — 2. *Orationes quodlibeticæ Lovanii habitæ.* Ms. — 3. *Illustrissimi et invidiosissimi principis Domini Christierni, ejus nominis secundi, Daniæ, Suetiæ, Norvegiæ, Gothorum, Slavorum, Vandalorumque regis, ducis Sleswici, Holsatiæ, Stormariæ, Dythmarsæ, comitis de Oldenburgh et Delmenhorst, ad emissos contra se Lubecensium articulos, quibus suscepti adversus eum belli rationem præscribunt; Cornelio Scephero noviportuensi illius vice-cancellario auctore, responsio.* — 4. *Illustrissimi et potentissimi principis Domini Christierni, Daniæ, Suetiæ, Norvegiæ, Gothorum, Slavorum, Vandalorumque regis, ducis Sleswici, Holsatiæ, Stormariæ, Dythmarsæ, comitis in Oldenborgh et Delmenhorst, ad duas epistolas quibus rationem belli adversus illum suscepti, illustrissimus Holsatiæ dux Fredericus, illius patruus, reddere conatur, itemque rationem, cur eundem expulerit et regnis spoliavit, subjungit; Cornelio Duplicio Scephero noviportuensi, illius vice-cancellario, auctore responsio.* Après une lettre d'envoi, par Christiern, de cette apologie au pape, à l'empereur, etc., s'en trouve une autre de De Schepper. — 5. *Actio regiæ Mais et dignæ*

*defensiosis Daniæ contra Joachimum Woltenwever, il s'y était proposé de prouver que ce personnage, son ancien serviteur, l'avait trahi et dépouillé.* — 6. Poème élégiaque sous forme d'épithaphe pour Isabelle d'Autriche, femme de Christiern II et deux moindres épithaphe (2). — 7. *Brief recueil de ce que je Corneille Scepherus ay entendu, mis par escript et autrement retenu préjudiciables à l'empereur et au roy son frère, dimencés par aucuns subjects et ministres du dict seigneur roy.* Se trouve Ms dans les archives de Bruxelles : *Arch. de la réforme*, 1<sup>er</sup> suppl. tom. III. — 8. *Deux rapports adressés au roi des Romains sur les missions diplomatiques de De Schepper à Constantinople en 1533 et 1534* (3). — 9. *Recueil du voyage du Sr Schepperus au grand Turck*, imprimé à la suite des *Missions diplomatiques de C. D. De Schepper dit Scepherus*, dans les NOUVEAUX MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE BELGIQUE, tom. XXX. — 10. Un grand nombre de rapports et de lettres encore en manuscrits, dans les archives de Bruxelles et ailleurs.

J.-J. De Smet.

Altmeyer, *Histoire des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le Nord de l'Europe.* — *Isabelle d'Autriche et Christiern II*, dans le *Trésor national*, tom. I, 26 et 236. — Saint-Génois, *Recherches sur Corneille de Schepper, dit Scepherus*, dans le *Messager des sciences historiques*, année 1836, p. 1. — *Missions diplomatiques de C.-D. de Scheppere*, dans les *Nouveaux mémoires de l'Académie de Belgique*, tom. XXX. — Willems, *Belgisch Musæum*, tom. I, p. 199. — K. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, tom. II, pages 24, 28, 30, 32, 33, 38, 43, 219, 230, 283.

**DE SCHEPPER (Jean)**, ou SCHEPPERUS, chroniqueur et poète, né à Gand vers 1580, mort à Leyde le 8 août 1620. Il était le petit-fils de Marc van Vaernewyck, le chroniqueur flamand, et se fit connaître par plusieurs poésies composées selon les règles de la prosodie française; il traduisit du latin en prose flamande deux œuvres d'Erycius Puteanus, l'une intitulée : *Juventutis belgiæ Laudatio*; l'autre, *Comus Cimme-*

(1) M. le baron de Saint-Génois a décrit et blasonné avec beaucoup d'exactitude les armoiries des deux époux.

(2) Les pièces se trouvent dans l'article de M. de Saint-Génois, 25 pages.

(3) Imprimés dans le second volume des *Urkunden und Actenstücken, zur Geschichte der Verhältnisse zwischen Oesterreich, Ungern und der Pforte im XVI<sup>e</sup> und XVII<sup>e</sup> jahrhundeste*, par Ant. Van Gevad.

*rius; Somnium.* Cette dernière est une satire Ménippée où l'auteur représente vivement les funestes effets du luxe, surtout celui qui règne dans les festins. Les biographes parlent avec éloge de De Schepper, ajoutant qu'il écrivait dans un langage correct et énergique, sans employer de mots étrangers. Il s'occupa beaucoup d'études historiques et rédigea une chronique sur les troubles religieux des Pays-Bas au xvii<sup>e</sup> siècle; Sanderus en a vu le manuscrit chez Daniel Heinsius à Leyde. De Roothaese s'en est probablement servi pour son édition des *Gendsche geschiedenissen* du père De Jonghe. La troisième édition de l'*Historie van Belgis* de Marcus van Vaernewyck fut publiée par les soins de Scepperus; elle parut en 1619 chez Verdussen à Anvers. Il fut aumônier de Jean-Ferdinand Velasco, dont il composa le panégyrique, publié à Milan, en 1612, in-4<sup>o</sup>. L'épithaphe de Scepperus, composée par Justus Ryequius, est reproduite dans Foppens.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen.* — Blommaert, *Nederduische Schryvers van Gent*, p. 183. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 723. — Sanderus, *Bibliotheca Manuscripta Belgii*, 1644, t. II, p. 266.

**DE SCHILDERE (Louis)**, théologien, né à Bruges en 1606, mort dans la même ville le 17 juin 1667. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans l'ordre des Jésuites et enseigna successivement les humanités, la philosophie et enfin la théologie. Il professa cette dernière branche de l'enseignement, avec succès, à Louvain pendant vingt-deux ans. Guillaume de Precipiano, qui devint évêque de Bruges et ensuite archevêque de Malines, fut au nombre de ses élèves, et défendit, sous sa présidence, une thèse théologique pour obtenir ses grades. Ce savant religieux a publié : *Tractatus sex de principis formandæ conscientia.* Anvers, 1664, in-12, — et *Synopsis theologica de sacramentis Ecclesiæ.* Louvain, 1648, in-fol.

Émile Varenbergh.

*Biographie de la Flandre occidentale.* — Piron, *Levensbeschryvingen.*

**DE SCHRYVER (Alexandre)** ou

GRAPHÆUS, poète latin, fils du suivant, né à Alost ou à Anvers. La date de sa naissance, comme celle de sa mort, est incertaine. Tout ce qu'il est permis de dire à cet égard, c'est que son existence se passa, pour la plus grande partie, dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Il cultiva, comme son père, les belles-lettres et la poésie latine, et lui succéda dans la charge de secrétaire de la ville d'Anvers. Il compta au nombre de ses amis le célèbre géographe Abraham Ortelius, qui n'a peut-être pas été étranger au choix du sujet de sa production poétique la plus considérable. C'est un morceau de plus de 600 vers, sous forme de dialogue, ayant pour titre : *Alexandri Graphæi, a secretis amplissimæ reipublicæ Antverpianae in Orbis terrarum civitates colloquium. Interloquutores Thaumastes, Paenoptes.* Il a été imprimé en tête du 1<sup>er</sup> volume des *Civitates Orbis Terrarum* (Colon. Agripp., 1572, in-fol.) de George Braun. Le poète y décrit en quelques vers ou caractérise en quelques mots les principales villes mentionnées dans ce recueil géographique. La dernière partie, qui a un titre particulier, donne la description et l'explication du frontispice du volume. Paquot le dit auteur de diverses autres poésies imprimées en feuilles volantes, ainsi que de plusieurs opuscules imparfaits que ses héritiers conservaient en 1627. On rencontre, en outre, quelques vers d'Alexandre Graphæus dans l'édition de Claudien publiée par Poelman. Antv., 1571; dans le *Symbolum Jac. Morawi. Gorlicii*, 1595 et chez *Th. Orenius Animadv. philologica*, 1697. De Smet lui attribue trente Tragédies (*Tragædiæ XXX*, Colonie, 1540); mais, si cette œuvre, dont personne autre ne parle, a réellement existé, et qu'il n'y ait pas d'erreur dans la date de publication, elle appartiendrait à la jeunesse du poète; ce qui est peu vraisemblable.

Dans son recueil d'éloges, en vers, d'Anversois distingués, recueil qui parut à Anvers en 1573, Tydichius nous apprend que Graphæus, non-seulement avait cessé d'être secrétaire de la ville



d'Anvers, mais avait quitté sa patrie et habitait Aix-la-Chapelle. Si les poésies d'Alexandre De Schryver sont inférieures à celles de son père, elles n'ont pas au même degré quelques-uns de leurs défauts.

J. Roulez.

Paquot, *Mém.*, t. VI, p. 296. — F.-J. De Smet, *Description de la ville et du comté d'Alost*, p. 67. — Joachim Tydichius, *Carminum* lib. II. Antv., 1573, in-4°, p. 74. — Hofman Peerlkamp, p. 104, éd. 2.

**DE SCHRYVER** (*Corneille*), philologue, poète latin, né à Alost en 1482, mort à Anvers le 19 décembre 1558. Il est plus connu sous son nom grécisé de **GRAPHÆUS** ou latinisé de **SCRIBONIUS**. Plusieurs de ses publications et son épitaphe, rédigée par lui-même, portent le double nom de *Graphæus Scribonius*. Il fit ses humanités à Anvers. Nous savons qu'il y obtint plus tard le droit de bourgeoisie, à cause de son mérite; mais cette faveur alla-t-elle le chercher à Alost, ou avait-il continué à habiter la première de ces deux villes? Nous l'ignorons. Si, comme l'avance De Smet, son fils Alexandre vit le jour à Alost, il s'ensuivrait que le père, à l'époque de son mariage avec Adrienne Philips en 1515, résidait encore dans cette dernière ville. Quoi qu'il en soit du moment de la fixation de sa résidence à Anvers, il y était en l'année 1520, alors que la réforme de Luther pénétra dans cette ville. Il se trouva au nombre des partisans de la nouvelle doctrine; mais il l'abjura publiquement dans l'église de Notre-Dame le 6 mai 1522, jour où l'on brûla les écrits du réformateur. Deux des premières publications de De Schryver appartiennent au domaine de l'enseignement. Cette particularité a suggéré à Paquot la conjecture qu'il tint d'abord école d'humanités ou qu'il fut précepteur de quelques jeunes gens. Ce fut probablement à la fin de l'année 1533 que la régence d'Anvers le nomma greffier ou secrétaire de la ville. Il resta investi de cette charge jusqu'à la fin de ses jours. Les occupations qu'elle lui donna n'empêchèrent pas la continuation de ses travaux littéraires. Les écrits en langue latine qu'il a laissés sont les uns en vers, les autres en prose;

mais ce sont surtout ses poésies qui lui donnèrent de la célébrité. Cependant Erasme, l'un de ses contemporains, donne à entendre dans ses lettres qu'il ne faisait pas grand cas des vers de notre poète. De nos jours, Hofman Peerlkamp a critiqué vivement le morceau sur l'incendie de l'église de Notre-Dame, et ses critiques peuvent s'appliquer à d'autres pièces. En général, la versification de De Schryver n'est pas mauvaise; mais il tombe souvent dans le défaut de longueur et de verbosité et affaiblit l'effet qu'il veut produire en entrant dans trop de détails. On peut encore lui reprocher de l'exagération dans les pensées comme dans les expressions et un recours trop fréquent, et parfois ridicule, à la mythologie. Son style manque d'élégance et de vigueur. De Schryver s'appliqua aussi à la musique, dans laquelle il se rendit fort habile. On vantait beaucoup son talent oratoire. Ayant perdu sa femme le 17 août 1556, il la suivit dans la tombe deux ans après, à l'âge de soixante-seize ans. On lui érigea un tombeau dans la cathédrale d'Anvers, vis-à-vis de l'autel Saint-Christophe. Son portrait se trouve dans le volume III de l'édition des œuvres d'Erasme publiée à Leyde en 1703-1706.

Des savants soupçonnent que notre poète est le même que *Cyprien Corneille Graphæus*, qui a fait imprimer à Paris, chez Badius Ascensius, un petit recueil de *Poemata* et une vie de saint Guillaume, aussi en vers latins; mais, outre que le secrétaire de la ville d'Anvers n'a jamais signé ses œuvres que d'un seul prénom, il est permis de croire que c'est afin de n'être pas confondu avec lui que l'auteur du recueil a fait précéder son nom de deux prénoms. L'impossibilité de nous procurer cette publication nous a empêché de vérifier si les vers offrent des marques de parenté avec ceux qui appartiennent notoirement au poète anversois.

Jean De Schryver, frère de Corneille, s'établit à Anvers comme imprimeur, et c'est de ses presses que sont sortis plusieurs ouvrages de ce dernier. Au rap-

port de De Smet, il quitta cette ville en 1543 pour se retirer dans le couvent des Guillemites d'Alost. Il passait pour être versé dans les langues grecque et hébraïque. Les manuscrits qu'il avait laissés à sa mort périrent dans l'incendie de la bibliothèque de son couvent en 1582.

Nous donnons ci-après la liste des ouvrages de Corneille De Schryver :

1<sup>o</sup> *Esprobratio in Diocletianum pro Divo Pancratio*. Lovan., Th. Martinus, 1515. — 2. *Conjugandi et declinandi regulæ*. Antv., 1529, in-12. — 3. *Conflagratio templi D. Mariæ Antverpiensis*. Antv., J. Graph., 1534, in-4<sup>o</sup>; réimprimé dans les *Monumenta Sepulchral.* de Fr. Sweerts, p. 49-53 et dans les *Mém. de Paquot*, t. VI, p. 190-192. — 4. *Ex P. Terentii comædiis latinissimis colloquiorum flosculi, ordine selecti, una cum ejusd. poetæ insign. sententiis*. Paris, Chr. Wechel, 1533, in-12. — It., *Jam denuo recognitis atque recenti auctario illust.* Ant., M. Cæsar, 1535, in-16. — 5. *Monstrum Anabaptisticum, rei christianæ perniciæ. Carmen heroicum*. Antv., Joan. Graphæus, 1535, in-12. Les Anabaptistes s'emparèrent, cette année, de l'hôtel de ville d'Anvers, et l'on eut beaucoup de peine à les en expulser. — 6. *Sacrorum Bucolicorum Eclogæ tres*. Ant., J. Graph., 1536, in-12. — 7. *Pacis inter Carolum V. Imp. C. A. et Franciscum I Regem Christ. ad Aquas Mortuas initæ descriptio per Cornel. Scribonium*. Graphæum. *Ejusdem ob Cæsareum ex Hispaniis iter in patriam, etc. Gratulatio. His accessere alia haud injucunda*. Antv., J. Coccius, 1540, in-4<sup>o</sup>. Outre les deux pièces indiquées sur le titre, on trouve à la fin du volume : *Pro D. Caroli V imp. ex Hispaniis per Britanniam in patriam reditu Aggratulatio*. Ces poèmes ont été réimprimés dans les *Deliciæ Poetarum Belgic.* T. II, p. 477 à 523. — 8. *Enchiridion principis ac magistratus christiani . . . e veterum libris*. Colon., Ench. Cervicornus, 1541, in-4<sup>o</sup>. En collaboration avec Pierre Gilles. — 9. *Descriptio Senatus Antverp. a Carolo V instituti*. Antv., J. Coccius, 1541, in-4<sup>o</sup>. — 10. *Querela*

*proditi Christi per novos hujus temporis Ischariotas Turco-Christianos*. Antv., 1543, in-4<sup>o</sup>. — 11. *Paraphrasis Psalmi 123 in turpissimum scelest. cujusd. prædonis Martini a Roshem Gelro-Galli latrocinium*. 1543, in-12. — 12. *Spectaculorum in susceptione Philippi Hispaniæ Principis Caroli V Imp. filii, anno 1549 Antverpiæ editorum mirificus apparatus descriptus per Corn. Scribonium Graphæum*. Antv., pro Petro (Coecke), Alostensi, 1550, in-fol. avec pl. gravées en bois. Cet ouvrage a paru en même temps en français et dans une traduction du latin en flamand par Gilles van Diest. — 13. *Historia de Gentibus septentrionalibus, auctore Olao Magno, Gotho, Archiepiscopo Upsalensi . . . a Corn. Scrib. Graphæo . . . in epitomen redacta*. Antv., J. Bellerus, 1652, in-12<sup>o</sup> et ap. Christoph. Plantin, in-16<sup>o</sup>. Il a paru une traduction flamande chez le premier de ces imprimeurs, 1562, in-12. — 14. M. Hier. Vidæ *Christiados lib. VI. Poeta Commendatio* per Corn. Graphæum. Antv., 1553, in-8<sup>o</sup>. Il a mis des *Sommaires* à la tête du même poème édit. de Harlem, 1562, in-8<sup>o</sup>. — 15. *De nativitate Christi Carmen pastorale*. — 16. *Antverpiæ Encomium*; pièces en vers iambiques insérées dans les *Monum. Sepulcr.* de Sweertius, p. 33. — 17. *Fata variæq. Fortunæ omnium Clariss. Heroinæ . . . Margaritæ Aug. Divi Maximiani Cæs. Aug. filia, etc.* Ce poème en 392 vers a été publié pour la première fois par De Reiffenberg dans ses *Archives philolog.* T. I, p. 202. Il est suivi d'une épitaphe en vers de la même princesse. — 18. Un autre poème est cité par Hofman Peerlkamp dans les termes suivants : « *Græphi captivi* » ad Deum. O. M. *querimonia in carceris* » *angustia non sine lacrimis effusa* : in *Archiv. Hist. Eccles.*, ed. Kist. et *Royaards*, t. VI, p. 151. »

On rencontre encore des vers de De Schryver dans divers ouvrages, tels que les œuvres de Th. Morus. Lovan., 1566; les *Epitaphia epigrammata in funere Mercurini*. Antverp., 1532, etc.

J. Roulez.

Sweertius, *Athenæ belgic.*, p. 495, 496 —

céron, *Mém.*, tom. XL, p. 260-264. — Paquet, *Mém.*, tom. VI, p. 487 à 496. — F.-J. De Smet, *Description de la ville et du comté d'Alost*, p. 63. — Hofman Peerlkamp, *De poet. Lat. Nederl.*, p. 61 64.

**DE SCOENERE** (*Les*) ou **DE SCOENERE**, peintres et sculpteurs à Gand, au XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. Les nombreux artistes de ce nom (parfois écrit De Stoenere et même De Steenere) y formèrent une série contemporaine, dont l'existence ne nous a été révélée que par des documents de nos archives communales, car aucune de leurs œuvres n'est parvenue jusqu'à nous. Les peintures murales, les tableaux et les sculptures dont ils décorèrent les temples n'échappèrent ni à l'action destructive du temps, ni, peut-être, à l'aveugle fureur des iconoclastes du XVII<sup>e</sup> siècle. La matricule des admissions de franc-maîtres et des élections de doyens et jurés (sous-doyens) dans la corporation artistique gantoise, renseigne neuf De Scoenere, et les registres d'actes et de comptes de la magistrature urbaine de Gand en ajoutent d'autres encore à la liste. Les principaux furent JEAN DE SCOENERE *le Vieux* et SALADIN DE SCOENERE *le Vieux*. Les notions recueillies sur ces peintres offrent de l'intérêt pour l'histoire de l'art.

DE SCOENERE (*Jean*) *le Vieux*, peintre d'histoire religieuse et peintre décorateur, admis à la maîtrise dans la corporation gantoise, en 1399 et appelé au décanat, en 1405. On présume qu'il fréquenta l'atelier des Van Eyck, ou du moins d'Hubert van Eyck, lorsque celui-ci habitait la ville de Gand. Dans les recueils Mss. des actes scabinaux du chef-collège de la commune, se trouve transcrit, à l'année 1425 (19 avril 1424 v. s.) un document qui offre une véritable importance par sa date reculée : c'est une convention passée devant la magistrature urbaine entre le Sr Jean Van den Roden et Mre Jean De Scoenere, pour l'exécution de peintures décoratives et statuaires dans la chapelle de Notre-Dame à l'ancienne église de *Saint-Sauveur*, près de l'abbaye de Saint-Bavon. Les peintures, à traiter « en couleur à l'huile, » com-

prenaient l'enluminure d'un retable sculpté, où seraient représentés des épisodes de l'*Histoire de la Vierge*, et, sous la voûte, serait peinte la *Dernière Cène*. La convention de 1425 constate, comme l'acte qui nous a fait connaître les portraits, « exécutés à l'huile, » en 1419 dans la maison échevinale de Gand, par Guillaume van Axpoele et Jean Martins, que l'invention des Van Eyck ne resta pas longtemps cachée. Le secret en fut, sans doute, communiqué aux artistes gantois ainsi qu'à Anvers, en même temps qu'il passa en Italie. Vers la fin de 1443, Jean De Scoenere s'engagea, avec Baudouin van Wytevelde, peintre et sculpteur, qui avait obtenu la double maîtrise en 1440, à livrer un triptyque d'autel, pour l'abbaye du Nouveau-Bois, lez-Gand. Les volets, à personnages (*portraits*), furent peints par Mre De Scoenere, et le sujet central, peint ou sculpté, fut confié à Mre van Wytevelde. Il était stipulé dans l'acte que celui des deux artistes qui n'aurait pas rempli ses engagements à la date fixée (la Pentecôte de 1444), devrait se constituer en état d'arrestation dans la prison de l'amman. En 1441, Mre De Scoenere avait remis à Jean van Welden, marchand de couleurs à Courtrai, deux *tableaux religieux*, en solde de livraisons d'azur. L'année précédente, il eut à payer à l'orfèvre Simon Lachingioen, à Gand, six cents livres parisis, somme considérable alors, pour achats de bijoux, et, en 1436, il avait acquis la maison des tisserands de toile (*Linnmakers steen*).

Jean De Scoenere *le Vieux* eut parmi ses apprentis ou élèves JEAN DE SCOENERE *le Jeune*, peintre, qui fut doyen du métier de Gand en 1481, lorsque y prit la maîtrise Corneille Van der Goux, dont on cite un *Jugement dernier*, exécuté en 1494, dans la salle de justice échevinale à Gand. Ce tableau était de grande dimension.

DE SCOENERE (*Saladin*) *le Vieux*, peintre d'histoire religieuse, à Gand; il y florissait dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle et reçut la maîtrise. Le registre matricule de la corporation

gantoise des peintres, sculpteurs et verriers, signale sa réception, en 1429, et celle d'un de ses fils, du même prénom, sculpteur, à la Noël de 1434; il est mentionné que l'un d'eux fut élu sous-doyen en 1448, sans préciser quel était l'art qu'il cultivait. Un troisième Saladin De Scoenere, peintre (décorateur?), était entré dans le métier en 1446.

Saladin De Scoenere le Vieux s'engagea, par acte passé devant les échevins de Gand, à peindre un *tableau d'autel*, à volets, ou retable sculpté, pour la chapelle de Guill. de Busoen aux Frères Mineurs, et un diptyque placé sous la fenêtre; puis à enluminer la statue de *saint Guillaume*, posée au-dessus de l'autel. La composition centrale représentait le *Christ en croix*, entouré de la Vierge mère, de saint Jean, saint Jacques, sainte Catherine et d'autres personnages. On y voyait aussi deux anges tenant des armoiries, probablement celles du donateur et de sa femme. A l'intérieur des volets, étaient peintes la *Nativité de Marie* et la *Mort de la Vierge mère*, sujets exécutés « en bonne et fine couleur à l'huile; » à l'extérieur, des figures en grisaille, dans des niches architecturales. La statue de *Saint Guillaume* fut pareillement coloriée à l'huile, ainsi que les volets du diptyque où étaient représentés, dans des compartiments, *Jésus-Christ au jardin des Oliviers*, le *Christ à la Colonne* (la *Flagellation*), la *Descente de croix* et la *Résurrection*; à l'extérieur figurait, peinte en camaïeu, l'*Annonciation à la Vierge*. Le contrat de 1434 contient les prescriptions les plus minutieuses sur le sujet, les personnages et les costumes. L'or, l'argent, l'azur et le cinabre, les fourrures d'hermine, de martre et de fouine, les chevelures et les manteaux dorés y abondaient : les artistes étaient ainsi asservis aux caprices des donateurs, trop souvent ignares et sans goût. De là, les accessoires étranges que l'on rencontre dans d'admirables productions de cette époque. On avait stipulé dans l'accord de Saladin De Scoenere que l'œuvre serait examinée par des maîtres

experts et le peintre passible d'amende s'il n'avait pas satisfait aux conditions indiquées. Il peignit aussi, sur toile, pour Guill. de Busoen, un *Christ à la croix*, composition de cinq figures, exécutée « en couleur à l'huile ». Ces œuvres, tableaux et sculptures, furent détruites par les iconoclastes gantois, en 1578, lors de la seconde période des troubles religieux en Flandre.

Saladin De Scoenere le Vieux se rendit à Bruges avec Liévin De Scoenere, Daniel De Rycke et Hugues Van der Goes, afin d'y coopérer aux peintures des entremets et décors des fêtes nuptiales de Charles le Téméraire, en 1468. LIÉVIN DE SCOENERE était un peintre héraldique.

Durant le xv<sup>e</sup> siècle se rencontrent, dans les documents communaux de Gand, des descendants des artistes précités; mais sans particularités notables.

Edm. De Bosscher.

C.-L. Dierix, *Mémoires sur la ville de Gand*, 1814; — *Messager des sciences historiques et archives des beaux-arts, en Belgique*. — Edm. De Bussther, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs à Gand, xiv<sup>e</sup>, xv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles*. — Archives communales à Gand, *Registres d'actes et de comptes de l'échevinage*.

**DE SCRIVERE** (*Liévin*), maître peintre à Gand, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, l'un des premiers artistes connus qui aient pratiqué la *peinture à l'huile*. Dans les comptes communaux de Gand, manuscrits contemporains, il se trouve mentionné, ainsi que M<sup>re</sup> JACQUES COMPÈRE (celui-ci dès 1338), comme ayant exécuté, en 1344, pour le magistrat de cette ville, sur des bannières urbaines, les armoiries gantoises et les images de saints paroissiaux, en couleur à l'huile. Ce fait intéressant, antérieur de près de cent ans à l'invention du procédé attribué à Jean van Eyck (invention commune aux deux illustres frères, sans doute, puisque Hubert van Eyck l'employa dans le magnifique tableau de la cathédrale de Gand : l'*Agneau mystique*), ne peut être omis dans la *Biographie nationale belge*. En nulle autre contrée de l'Europe les notions de *peinture plastique* à l'huile ne se sont révélées plus tôt qu'à Gand. La

Belgique ne le cède à aucun pays sous ce rapport.

Peu de renseignements nous sont parvenus sur LIÉVIN DE SCRIVERE, et cela n'est guère étonnant; mais nous savons qu'il eut un atelier et des apprentis, entre autres son fils *Jean De Scrivere*, qui travailla avec lui en 1346 à l'ornementation du dais ou baldaquin que chaque année la ville de Gand offrait à *Notre-Dame la Flamande*, à Tournai, lors de la procession solennelle des fêtes de l'Exaltation de la Sainte Croix. Liévin De Scrivere ne figure point sur la copie que possède le dépôt des archives communales de la matricule ou *Livre du métier des peintres et des sculpteurs gantois* (1338-1540), corporation réglementée sous Jacques van Artevelde. On doit en conclure qu'il n'était point domicilié à Gand. Il n'y aura travaillé sans doute que momentanément, soit durant les périodes des foires libres, soit avec l'autorisation du métier, acquise moyennant l'indemnité affectée de ce chef à la chapelle de la corporation, soit en vertu de l'accord de réciprocité, conclu, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, au sujet de la franchise professionnelle, entre la cité de Gand et plusieurs autres villes.

Edm. De Busscher.

*Comptes communaux de Gand, 1338-1540, MSS — Recherches sur les anciens peintres de Gand et l'emploi primordial de la peinture à l'huile, par Edm. De Busscher, Messenger des sciences historiques, Gand, année 1859.*

**DES HAYES (Jacques)**, né en 1615 à Herve dans le duché de Limbourg. Il entra au noviciat de Tournai en 1638, y enseigna pendant plusieurs années les humanités et se distingua, plus tard, dans les missions en Bohême, à Hambourg et à Altona. Il mourut vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le P. De Backer, dans la biographie des *Ecrivains de la Compagnie de Jésus* donne, in extenso, la liste des publications du P. J. Des Hayes; en voici le résumé : 1. *Kleiner Wegweiser zum wahren Glauben Aschaffenburg*. In-12. — 2. *Le guide fidelle qui conduit les devoyez par le chemin le plus court à la vraye Eglise de Jésus-Christ*. . . . 5<sup>e</sup> éd.

Liège, 1669, in-12. Cet ouvrage, traduit en italien avec même titre et format par Léonard Sociani, Florence, 1702, avait été reproduit en allemand par l'auteur sous le titre de *La lumière du monde* et traduit en français par J. M. Jurisconsulte, Paris, 1679; en 1680 la 12<sup>e</sup> édition y parut. Et avec le catéchisme du P. Pierre Canisius, de duit en demandes et réponses, par le P. J. Des Hayes, Liège, 1679. — 3. *Catechismus catholicus R. P. Petri Canisii Soc. Jesu doctoris theologi*, etc.

Ces derniers ouvrages réimprimés sous divers formats, traduits en plusieurs langues, eurent jusqu'à « quatre cents éditions de 1679 à 1714, imprimées à Liège, Paris, Agen, Lyon, Limoges, Cologne, Olmutz et Prague. »

J.-S. Renier.

**DESIGNAT (Saint)**, XIII<sup>e</sup> évêque de Tongres, mourut, selon Jean d'Outre-Meuse, en 438, à Maestricht, où les prélats tongrois résidèrent, comme on sait, depuis saint Servais jusqu'à la translation du siège épiscopal à Liège en 720. Le même chroniqueur attribue à notre personnage des conversions et des miracles, le donne comme fils d'un duc d'Athènes et d'une princesse d'Ecosse; il aurait gouverné vingt-quatre ans son église. Ces détails appartiennent à la légende plutôt qu'à l'histoire; le fait est que nous ne connaissons de Designat, de ses deux prédécesseurs et de ses six successeurs que leurs noms, enregistrés par Harigère et Gilles d'Orval. Toute cette période des annales de l'ancienne Eburonie est enveloppée d'épaisses ténèbres; aussi bien elle coïncide avec les grandes invasions des barbares, qui dévastèrent tout le pays et firent de Tongres un monceau de ruines. Plusieurs chronologistes placent Designat au commencement du VII<sup>e</sup> siècle; nous n'essayerons pas de trancher la question (voy. l'art. *Agricolaus*).

Alphonse Le Roy.

Harigère et Gilles d'Orval, dans le recueil de Chapenaille. — Jean d'Outre-meuse, t. II. — Fisen et les autres historiens de l'Eglise de Liège.

**DE SIMPEL (David)**, poète flamand, né à Moorslede (Flandre occidentale),

en 1778 et mort à Staden, 9 juin 1851. Fils de cultivateur, et quittant lui-même l'école pendant l'été pour aider son père dans son travail, il chercha, par tous les moyens possibles, à apprendre un peu de français et un peu de latin. Incorporé dans l'armée française, il s'amusa à composer des vers dans sa langue maternelle. En 1803, membre de la *Rhetorica* de Hooghblede, il remporta le premier prix au concours de Rumbeke pour un éloge de Bonaparte, qui n'était qu'une traduction du français. Il triompha également, l'année suivante, au concours d'Ypres. Dans une autobiographie qu'il a communiquée au poète Van Duyse, lorsqu'il le vit en 1845 au château de Merckhem, lors des fêtes de Sidronius Hosschius, il énumère tous les prix qu'il a obtenus de 1803 à 1828, à Bruges, à Thourout, à Wacken, à Heule, à Meulebeke, à Lichtervelde, à Roulers, à Alost, à Moorsele, à Ghisteltes, à Moorslede, à Cachtem, à Audenarde, à Ingelmunster, à Dixmude, à Wevelghem, à Iseghem, à Menin et à Ostende. Ses pièces, qui roulaient souvent sur des sujets tels que les éloges de Van Mander, de Vander Meersch, de Baudouin à la Hache, etc., se ressentaient surtout de la lecture assidue de Vondel et d'Antonides l'énergique. Lorsqu'il eut renoncé à ces luttes (dès 1828), il prêta à des amis plus d'une pièce qui fit l'admiration des rhétoriciens de village : ils y aimaient surtout l'emphase de la diction.

De Simpel composa une foule de poésies de circonstance et une vingtaine de pièces dramatiques pour des pensionnats. En général, il demandait lui-même grâce pour ses vers qu'il faisait toujours trop vite, et dans les rares loisirs que lui laissait sa profession assez peu prospère de meunier, puis de fabricant d'huile. S'il faut l'en croire, il était plus fier d'avoir, avec L. van Roo, encouragé et dirigé les essais poétiques de Maria Doolaeghe. « C'est mon meilleur ouvrage, » disait-il souvent. Un élève de Van Roo, le notaire Robaey de Dixmude, fit l'oraison funèbre de ce type des rhétoriciens flamands de l'Em-

pire. De Simpel a fait imprimer :

*Boileau's beredeneerde ontleding der dichtkunde* (Ypres, 1825), 2 vol. in-8o.

— *Taalkundige tweespraak* (Ypres, 1827).

(Le roi Guillaume accorda à chacune de ces deux publications une gratification de 100 florins.)

— *Zamenspraak over den oorlog tusschen Rusland en Turkijen*.

1829. — *Verhandelingen over de filosofien van dezen tyd*. 1829. — *De ware Vaderlander* (s. d.).

— *Uromantes of de pisbekijker*. 1830. — *Het beleg van 't Antwerpach kasteel*, 1832.

— *De priesters of den priesterlyken staet verdedigd*. 1839.

J. Stecher.

*Nederduitsch letterkundig jaarboekje*, 1832. — *Eendracht*, VI, 13. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — J.-O. Devigne, *De Zuidnederlandsche Schrijvers* (*Vlaemsche Kunstbode*, 1873).

**DÉSIRANT** (*Bernard - Barthélemi*), moine augustin et fameux casuiste, né à Bruges le 21 mai 1656 et mort à Rome le 2 mars 1725.

Il fit ses études dans sa ville natale, au collège des Augustins. Ses maîtres voyant en lui un esprit vif, une conception facile et beaucoup de ténacité ; l'engagèrent à prendre l'habit religieux ; la vie monastique avec son calme studieux se présentait à lui par ses beaux côtés, il accepta, et entra, quoique bien jeune encore, dans l'ordre des frères Augustins. C'était du reste pour lui une position assurée, sa mère étant chargée d'une nombreuse famille et n'ayant que de médiocres ressources. Ses supérieurs l'envoyèrent achever ses humanités et étudier la théologie à Louvain. Il fut ensuite rappelé à Bruges, où on lui confia la chaire de grammair, et en 1679 celle de rhétorique. Cette existence méthodique ne suffisait pas à remplir une âme aussi bouillante que la sienne ; il se mit à cultiver la poésie et composa des vers latins dans lesquels perce déjà la tournure satirique de son esprit. Il lançait le sarcasme avec une verve étonnante et cette tendance faillit être pour lui la cause de graves désagréments. En 1679, il publia un poème satirique dirigé contre le clergé séculier et spécialement contre le curé Moens, qui dans un sermon

avait attaqué l'usage des dots chez les religieux; cette incartade lui valut une sévère réprimande de la part de l'évêque de Bruges François de Baillencourt et l'affaire en resta là. Dans la même année, il publia une comédie où l'on crut voir de sa part l'intention de ridiculiser le pouvoir du souverain : la justice intervint, le procureur fiscal allait lui intenter une action criminelle, quand le prieur du couvent parvint à arrêter les poursuites; mais il fallait punir l'auteur de la pièce incriminée : on lui ôta sa chaire de rhétorique et il fut envoyé ailleurs.

Il passa au couvent de Bruxelles où il fut chargé de donner le cours de philosophie aux jeunes religieux novices de son ordre. Cela ne dura pas longtemps; son cours terminé, il se livra à l'étude des sciences théologiques, puis se rendit à Louvain où il fréquenta les hommes qui se mêlaient le plus activement aux disputes religieuses; ils étaient divisés en deux camps; les uns, partisans d'un rigorisme outré, menés par Huyghens, Van Espen et d'autres, autour desquels se rangeaient beaucoup de moines, de curés et la haute magistrature; les autres qui penchaient pour les opinions relâchées avaient pour chef Steyaert, Dubois, Martin; ils s'appuyaient sur le haut clergé et trouvaient, parfois, un auxiliaire dans le gouvernement. Désirant vit la lutte, et son zèle religieux le porta à s'y mêler immédiatement : il se déclara dès l'abord contre les rigoristes, le jansénisme et la doctrine du clergé français qui préconisait ces principes. Le 11 mai 1683, il défendit une thèse dans laquelle il examinait une proposition que le parlement de Paris venait de soumettre à la faculté de théologie de la Sorbonne. Le nonce apostolique, témoin de son ardeur pour la thèse qu'il soutenait, lui accorda sa protection et lui fit obtenir la place de professeur en théologie au couvent des Augustins, position qu'il occupa jusqu'en 1689. Le 20 novembre 1685, il avait été reçu docteur de la faculté en même temps que son ami Pierre-François Clemerts et il se livra avec plus de

force encore à ses déclamations contre les rigoristes. Ceux-ci l'accablèrent alors de pamphlets et de libelles dans l'espoir de le décourager; mais ils ne réussirent pas.

La chaire d'histoire étant vacante au collège de Busleyden à Louvain, chaque parti voulut l'accaparer pour un des siens. Mais Désirant, bien que patronné par ses adhérents, ne fut pas nommé; furieux de cet échec, il s'adressa au roi, et par l'intermédiaire du père Smet, confesseur du marquis de Gastanaga, il obtint sa nomination; il se rendit aussitôt au collège des Trois Langues avec quelques cavaliers armés et voulut se faire droit par la violence; il dut se retirer cependant et s'établir au collège royal, où il commença ses leçons : son audace avait porté ses fruits; les jansénistes étaient intimidés et Désirant alla occuper sa chaire au collège de Busleyden. Après cette nomination, il obtint du pape Innocent XII une dérogation, en sa faveur, aux bulles apostoliques en vertu desquelles les religieux augustins docteurs en théologie devaient enseigner cette science pendant douze ans avant de pouvoir jouir de tous les privilèges qu'accordent les constitutions de l'ordre.

Pendant cette même année 1689, le 22 avril, il fut nommé historiographe du roi Charles II d'Espagne (1) et prêta serment en cette qualité.

Jouissant d'une grande considération parmi les religieux de son ordre, il avait été à diverses reprises revêtu de plusieurs dignités : en 1689, premier définiteur, en 1691, chargé de prononcer le discours d'ouverture au chapitre provincial d'Anvers, enfin la même année, il devint sous-prieur à Louvain. Le général de l'ordre lui déféra la présidence du chapitre, qui eut lieu le 28 avril 1697, et il y fut désigné à l'unanimité des voix, comme député au chapitre général à Rome, où il devait représenter la province. Quand il s'y rendit en 1699, les définiteurs le nommèrent prieur-vicaire et, plus tard, le chapitre

1) Archives du royaume.

de 1700 le nomma covisiteur de tous les couvents de la province.

Cependant les jansénistes continuèrent à se remuer et à intriguer; Désirant sollicita du haut clergé la faveur d'être envoyé à Rome; on lui donna des instructions, il partit en 1694 et resta quatre ans absent; ses amis espéraient qu'il reviendrait avec la condamnation en forme des opinions rigoristes. Aussitôt arrivé dans la ville pontificale, notre augustin présenta à la congrégation d'examen un mémoire sur la contestation qui divisait l'université de Louvain; il contenait soixante et une propositions tirées des écrits de ses adversaires, dont six étaient extraites du livre de Van Espen sur la vénération des saints. La congrégation ne donna cependant pas gain de cause à Désirant: elle écarta les soixante et une propositions, en examina six et finit par les déclarer irrépréhensibles; après cet échec, il revint à Louvain.

Les jansénistes avaient regagné quelque peu de terrain; quant au haut clergé qui appuyait Désirant, il était consterné. Le moine augustin restait en quelque sorte le seul espoir du clergé supérieur dans la lutte théologique. Le 22 avril 1697, lors de l'assemblée réunie à Bruxelles, il tâcha de gagner les prêtres du pays à la cause des opinions relâchées et cinq jours plus tard, le 27, les évêques dénoncèrent au roi l'université de Louvain comme étant la cause de tout le trouble, et un danger pour le pays. Le conseil privé s'émut et pria le gouverneur de demander à l'archevêque, si l'assemblée s'était occupée d'autres matières que de religion: celui-ci répondit que dans leurs délibérations, les prélats avaient seulement traité des moyens de mettre à exécution le dernier bref de Sa Sainteté et les ordres du roi contre les jansénistes, et d'extirper les abus qui se commettaient dans leurs diocèses dans l'administration des sacrements. Le conseil privé veut-il à présent savoir quelles autres matières on y a traitées; s'il entend, par ces autres matières, des matières politiques, une suspicion aussi injurieuse aux évêques

ne peut avoir été suggérée que par les novateurs qui deviennent tous les jours plus audacieux par l'appui qu'ils ont dans les magistrats. »

Cependant l'université de Louvain, siège des adversaires de Désirant, restait encore debout; le moine augustin n'abandonnait pas l'idée de la renverser: il continua donc sa campagne, et envoya, au mois de juillet 1698, à Rome, un écrit intitulé: *Accusatio et querela populi beljici*, où il répétait ses anciennes attaques. Il avait fait précéder son livre d'une dédicace au général de son ordre, et celui-ci en conçut un tel déplaisir, qu'il enjoignit à l'auteur de retirer l'édition tout entière, ce qui ne fut exécuté qu'en partie, le livre continuant à être distribué clandestinement.

Bientôt cependant et grâce à la faveur dont il jouissait à la cour, Désirant obtint l'héritage académique de Sullivan qui venait de mourir. D'après Goethals, ce succès lui tourna la tête et il se mit à étaler un luxe beaucoup au-dessus de sa position de moine, en habitant un hôtel et se faisant traîner dans un carrosse. Mais ce sont là des assertions qui ont été réfutées par le père Keelhof, dans son *Histoire de l'ancien couvent des ermites de saint Augustin à Bruges*. Le zèle extrême de Désirant à combattre le jansénisme lui fut fatal, en 1701; il semblait croire que la nation française tout entière n'était que l'incarnation des cinq propositions et, lorsque les troupes de Louis XIV eurent envahi la Belgique, il se mit à attaquer le grand roi. Celui-ci pour toute réponse, le bannit de la Belgique et de ses Etats; le crédit de quelques pères français le fit cependant rappeler.

Ici se place, naturellement, le récit de l'épisode qu'on appela la *fourberie de Louvain*. Le R. P. Keelhof n'ayant pas, à notre avis, suffisamment disculpé Désirant à ce sujet, nous sommes obligés de recourir à d'autres sources. Cette fourberie consistait dans l'accusation portée contre les principaux chefs du parti rigoriste, d'être d'intelligence avec la république des Provinces-Unies pour



organiser la Belgique en république indépendante. Van Espen était désigné comme l'âme de la conspiration. D'après la notoriété publique, les rigoristes avaient parfois, sous main, conspiré sous le gouvernement espagnol et ils n'auraient pas demandé mieux que de fonder en Belgique une république fédérative. Seulement, pour formuler cette accusation, il fallait des preuves; Désirant se chargea de les trouver. Il prétendit avoir reçu d'un certain Courteau une pièce qui prouvait ce qu'il avançait et qu'il communiqua au recteur de l'université de Louvain; aussitôt après, il manda à l'official de l'archevêque de Malines qu'il avait en main une lettre signée de Van Espen et quelques autres où l'assassinat de Courteau était résolu. Le bruit se répandit que ces deux pièces étaient fabriquées pour les besoins de la cause; Désirant n'en persista pas moins dans son accusation. Le conseil académique de l'université fut saisi de l'affaire, mais le conseil de Brabant, voyant là une cause qui échappait à la juridiction du recteur, voulut intervenir, car Désirant était lui-même accusé d'avoir enlevé les lettres au bureau des postes; de là, conflit juridique. Pour concilier l'affaire, on établit un tribunal mixte ou jointe, composé de deux assesseurs de l'université et de trois magistrats du conseil de Brabant. Le procès dura quinze mois; le 18 mai 1708, tous les écrits produits par l'accusation furent déclarés faux et supposés; Courteau fut condamné comme ayant fabriqué les pièces, et Désirant, convaincu d'avoir usé de ces instruments, fut déclaré suspect, de mauvaise foi, déchu de ses bénéfices et offices à l'université et banni à perpétuité des pays sous l'obéissance de Sa Majesté.

Les jansénistes, on le conçoit facilement, avaient mis un certain acharnement à poursuivre Désirant, qui s'était montré constamment leur adversaire le plus violent. Keelhof raconte, d'après Tombeur, qu'à peine le jugement, inique d'après lui, eut-il paru, le recteur de l'université de Louvain envoya au couvent des Augustins plusieurs délégués de son choix qui pénétrèrent de force

dans la cellule de Désirant pour inventorier tout ce qui s'y trouvait; mais le prieur assembla aussitôt la communauté pour protester contre cette violation de domicile, et la chose se réduisit en des réparations infligées au coupable par la cour de Rome, indignée d'un pareil attentat aux immunités religieuses. Dès l'origine, le P. Désirant avait envoyé une protestation au gouvernement et au saint-siège, qui n'avait pas accueilli l'accusation. Sous le coup de cette sentence, Désirant se retira d'abord à Aix-la-Chapelle, puis à Cologne, où il fut bien accueilli par le nonce apostolique et où il écrivit plusieurs pièces contre ses adversaires.

Clément XI lui envoya ensuite l'invitation de se rendre à Rome; il y obtint la chaire de professeur d'Écriture sainte au collège de la Sapience, et la qualité de qualificateur de l'Inquisition *qualificator sancti officii*. Le 5 septembre 1710, l'empereur Joseph Ier lui avait envoyé un diplôme dans lequel il lui accordait le titre honorifique de théologien impérial (1).

On a avancé par erreur que Désirant se fit séculariser à Rome; la vérité est qu'il n'obtint ni ne demanda sa sécularisation. Ce qui le prouve, c'est qu'il ne cessa de figurer sur les registres de l'ordre des Augustins, et qu'il mourut dans leur couvent à Rome, ainsi que le constate son acte de décès imprimé dans Keelhof, p. 256.

A Rome, il sut se concilier les bonnes grâces du pape, qui le nomma successivement professeur et sous-préfet au collège d'Urbain VIII, autrement dit de la Propagande, et le chargea d'écrire une histoire de l'évêché d'Utrecht destinée à réfuter la *Batavia sacra* de Van Huysen. Pour composer ce livre, qu'il intitula *Batavia vera*, il eut accès à toutes les archives de la congrégation de la Propagande (2). Le chanoine Hoyne van Papendrecht, étant parvenu à se procurer une copie de cet ouvrage par l'intermédiaire du cardinal d'Alsace, commença à le faire imprimer

(1) Archives du royaume.

(2) Cet ouvrage, qui n'a jamais été publié, re-

sous son nom; mais la cour de Rome, informée du fait, défendit à Papendrecht de continuer. On fit ensuite un abrégé de la *Batavia vera*, qui parut en 1725 chez Foppens à Bruxelles, en in-4° sous le titre de : *Historia de rebus Ecclesia ultrajectensis a tempore mutata religionis in Federato Belgio, monumentis authenticis roborata, variisque dissertationibus illustrata.*

Désirant fit, sur la fin de sa vie, encore une dernière campagne contre les jansénistes, en défendant le cardinal de Bissy, son protecteur, contre le cardinal de Noailles.

Voici la liste de ses ouvrages : *De ecclesia et pontifice.* Louvain, 1684, in-4°. — *Oratio de veritate SS. Oratoris domini qui Brugis Flandrorum in S. Sede Basiliana colitur, dicta in ecclesia cathedrali S. Donatiani in solemnitate 5 maii* 1686. Louvain, 1686, in-4°. — *De auxiliis divinis;* id., 1687, in-4°. — *De Romani pontificis infallibilitate;* id., 1687, in-4°. — *De methodo romano-catholico remittendi peccata;* id., 1688, in-4°. — *De præscriptionibus;* id., 1689 et 1690, in-8°. — *Oratio in funere ill. ac gener. Dom. J. B. Christyn, Bruxellis in templo S. Augustini 20 nov.* 1690. Bruxelles, in-4°. — *Communitorium ad orthodoxos.* Louvain, 1701, in-4°, ouvrage condamné le 26 octobre 1707 par le saint-office sur la dénonciation de Van Espen et autres. — *Dialogi pacifici inter theologum et jurisconsultum contra libellum de questione facti Jansenii; variæ quæstiones juris et responsa, aliosque anonymos cum designatione quinque famosarum propositionum in libro Jansenii;* in-8°. — *Apologia contra impressam conclusionem finalem D. Henrici Malcorps;* in-4°. — *Tractatus, sive concordantia litterarum L. B. V. E. Lovanii in Januario anno 1707 et litterarum Henrici Grasper, ibidem in sequenti Februario detectarum, de variis consiliis adversus romanum pontificem, pro dicto patre contra impressam responsionem D. Henrici Malcorps, juris utrius-*

pose en manuscrit au petit séminaire de Roulers. Nous remarquerons ici que Désirant, l'année avant sa mort, obtint pour le couvent de Bruges une

*que licentiati cum suis;* 1710, in-4°. — *Tractatus de nullitatibus, aliisque defectibus schedulæ quam D. Henricus Malcorps cum suis corruerunt, typisque donaverunt sub nomine sententiæ latæ;* in-4°. — *Christiania salvatio testium catholicorum adversus schediasma Max. Delbecque;* in-4°. — *Curiositas arithmetica sive parallelum inter triginta quinque missionarios in Hollandia lapsos, et triginta quinque Nestorianos Ephesi damnatos;* in-4°. — *Consolatorium pro romano-catholicis per Unitas Provincias dispersis, contra sex Calumniorum edita per missionarios lapsos, circa excommunicationem pronuntiatam adversus Mathiam Torck;* 1710, in-4°, cet ouvrage a été traduit en français et en flamand. — *Consolatorium secundum contra calumniorum nova Math. Torck et similibus, circa lethargiam anno majorem novorum protestantium in demerita sua excommunicatione insordiscentium;* in-4°, fut traduit en flamand. — *Antidotum doloris contra crudelia gaudia exultantium quod D. Petrus Codde in sua erga sedem apostolicam inobedientia excesserit;* in-4°, fut traduit en flamand. — *Tractatus de reformatione regulari contra R. D. N. Heyendal libellum, cujus titulus : Orthodoxia fidei et doctrinæ abbatis et canonici regularis S. Augustini monasterii Rodensis,* in-4°. — *Honorius papa vindicatus, salva integritate Concilii VI, sive historia monothelismi contra ultima jansenistarum effugia;* Aix-la-Chapelle, 1711, in-4°. — *Dissertatio dogmatica de oratione Pharisæi et Publicani, sive catholico sensu orationis dominicæ, Pater noster, contra Heyendal prioris Rodensis apologiam;* in-4°. — *Actio epistolaris de gratiâ et libero arbitrio contra jansenismum latentem in 33 propositionibus excerptis è quibusdam Heyendal, abbatiæ Rodensis prioris et lectoris dictatis;* in-4°. — *Quæstio factorum in apologia pro abbate et priore monasterii Rodensis contentorum;* in-4°. — *Prosecutio actionis epistolaris in qua principaliter impenditur judicium cum censura S. facultatis theologiæ coloniensis,*

relique de saint Nicolas de Tolentin, consistant dans une pièce de drap, qui avait été trempée dans le sang de ce saint. Voir Keelhof.

*super propositiones sex, ex libro cui titulus: Defensio scriptorum theologicorum de gratiâ Christi; in-4o. — Pœnitentia christiana; in-4o. — Autoritas episcopalis vindicata; in-4o. — S. Augustinus vindicatus contra propositiones centum et unam damnatas Paschasii Quesnellii; Rome, 1721-1728; 7 vol. in-4o. — Un huitième volume de l'ouvrage précédent intitulé: Aloysii Audruzzi Clementina constitutio Unigenitus, Ecclesie traditionum vindex; Boulogne, 1723; in-4o. — Concilium pietatis de non sequendis errantibus, corrigendis juxta retractationes 1o Philippi IV, Galliarum regis seu ministrorum ejus circa gesta contra papam Bonifacium VIII; 2o Joannis Charlier Gersonii circa suas novitates ad appellantes ad futurum concilium generale; Rome, 1720; 4 vol. — Batavia vera. Historia de rebus ecclesie ultrajectensis; in-4o. — Nullibista castigatus, seu brevis defensio Pœnitentiæ christianæ; in-4o. — Autoritas episcopalis vindicata; in-4o.*

Émile Varenbergh.

*Biographie de la Flandre occidentale. — Goethals, Lectures, t. I. — Ossinger, Bibl. august., p. 291. — Dict. univ. et class. d'hist. — Keelhof, Histoire de l'ancien couvent des Ermites de Saint-Augustin à Bruges.*

**DÉSIRÉ** (*Le bienheureux*), évêque de Thérouanne, né à Courtrai au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, et décédé à l'abbaye de Cambron (Hainaut) en 1192 ou 1194. Il descendait d'une famille illustre de la Flandre : son père était Roger, châtelain de Courtrai, et sa mère, appelée Sarre, était fille de Roger, dit le Jeune, châtelain de Lille. Sa noble origine lui procura, dès son bas âge, des bénéfices ecclésiastiques très-importants. Il était encore bien jeune lorsqu'il obtint le poste d'archidiacre et de chancelier à la cathédrale de Tournai; peu après, en 1132 ou 1134, il remplaça son grand-oncle Robert comme prévôt de la collégiale de Saint-Pierre à Lille. Pendant son administration, il obtint du souverain pontife Célestin II, la confirmation papale de tous les biens que possédait ce célèbre chapitre, ou qu'il pourrait acquérir dans la suite. En 1169, Désiré résigna la dignité de pré-

vôt en faveur de son frère Robert ou Robin, et succéda à Milon le Jeune sur le siège épiscopal de Thérouanne. Il se consacra tout entier au bonheur de ses ouailles. L'année après son élévation à l'épiscopat, il conclut, avec le prévôt de Saint-Omer, une convention touchant la jouissance des prébendes canoniales de Thérouanne et de Saint-Omer, et établit, de cette manière, une espèce de confraternité entre les chapitres de ces deux églises. En 1179, il assista au concile général de Latran, et en signa les décrets. En 1186, il confirma l'établissement de l'abbaye de Sainte-Colombe à Blandecq, près de Saint-Omer, pour des religieuses cisterciennes, et il fut un des principaux bienfaiteurs de cette institution, à tel point qu'on le considère comme le fondateur de cette abbaye. En 1187, il fit, de concert avec l'évêque d'Amiens, des prescriptions pour le chapitre de Saint-Sauveur dans la ville de Saint-Pol. Vers la même époque, il conféra à sa cathédrale le personnel de l'église de Voormezele, près d'Ypres, pour en affecter les revenus à la fondation d'un anniversaire de son frère et de son neveu.

Epuisé par les labeurs et les soucis de l'épiscopat, il résigna, en 1191, l'évêché de Thérouanne, et se retira à l'abbaye de Cambron où il prit l'habit de Cîteaux. Le P. Malbrancq, dans son ouvrage *De Morinis et Morinorum rebus*, III, p. 352, dit que le bienheureux Désiré vécut encore trois ans à Cambron, et qu'il y mourut le 2 septembre 1194. Selon d'autres, sa mort arriva le 20 ou le 21 janvier 1192.

Les religieux de Cambron déposèrent le corps de l'évêque-moine dans une tombe creusée au pied du maître-autel et couverte d'une pierre en marbre sur laquelle le défunt était représenté en habits pontificaux. On y grava le distique suivant :

DAT DESIDERIO CATHEDRAM TARUENNA, SEPULCRUM  
HIC LOCUS; OMNE BONUM DET PARADISUS EI.  
AMEN.

La mémoire du pieux prélat resta en bénédiction à l'abbaye de Cambron, où l'on professa toujours un respect reli-

gieux pour lui. Dans les calendriers de l'ordre de Cîteaux, comme aussi dans l'*Auctarium ad natales sanctorum Belgii* de Raissius, Désiré porte le titre de bienheureux; mais, selon les bollandistes, cette qualification n'est pas entièrement légitimée par le culte rendu à sa mémoire.

E.-H.-J. Reusens.

Raissius, ouvrage cité, p. 8 verso; — Malbrancq, ouvrage cité, III, p. 352. — Henriquez, *Menologium Cisterciense*. — De Ram, *Hagiographie na ionale*, I, p. 239.

**DE SLUTERE (Antoine)** vivait au XVII<sup>e</sup> siècle. Il était Gantois, et cultiva la poésie avec succès; contemporain d'Érasme, il fut l'ami de cet homme célèbre, qui, dans une lettre adressée, au mois de février 1529, au Gantois Charles Uutenhove, parle de De Sluutere avec les plus grands éloges.

Émile Varenbergh.

Marcus van Vaernewyck, *Hist. van Belgis* (apudice), édit. Vander Haeghen.

**DESMARETS (Denis)**, jurisconsulte, diplomate, né à Verviers le 28 juillet 1649. Voir CHARNEUX (Denis DE).

**DES MARETZ (Josse) ou DE MARES**, humaniste, né à Anvers en 1590, décédé à Maubeuge le 13 décembre 1637. Il entra, en 1612, dans la compagnie de Jésus, enseigna plusieurs années les humanités et acquit des connaissances très-vastes en philologie grecque et latine. Il fut, pendant quelque temps, supérieur du séminaire Notre-Dame, à Mons, et était recteur du collège de Maubeuge au moment de sa mort. On a de lui les ouvrages suivants, qui montrent qu'il était très-versé dans les langues classiques : 1. *Quintus Horatius Flaccus, ad usum et castos mores studiosæ juventutis accommodatus cum notis et commentariis perbrevis per P. Judocum de Mares*. Duaci, vidua Marci Wyon, 1638; vol. in-12 de 595 pages. Cette édition d'Horace a été réimprimée plusieurs fois à Douai, et aussi, à Cologne, par Wilhelm Friessen, en 1648. Les notes et les commentaires du P. Des Marez sont courts, mais savants et judicieux. — 2. *Horatius in usu seu Horatianæ phrasæ puritas, copia, elegantia oculis et manibus sub-*

*jecta*. Coloniae, Wilh. Friessen, 1648; vol. in-12 de 62 pages, réimprimé dans la même ville, en 1653 et 1664. — 3. Une ode pindarique gréco-latine, qui se trouve en tête des *Illustrium ecclesiæ orientalis scriptorum... vita et documenta* du P. Halloix. — 4. Le P. Des Marez préparait, au moment de sa mort, *Onomasticon quo vocabula a latinis hactenus usurpata explicantur*; ce travail, resté inachevé, n'a jamais été publié.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 34. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 4079.

**DES MASURES (Louis)**, en latin MASURIUS, poète français et latin, né à Tournai vers l'an 1523 et mort en 1574. Il n'est pas certain qu'il fit ou du moins qu'il acheva son cours d'humanités dans sa ville natale, car il dit lui-même que la France éleva sa tendre jeunesse. Parent de Toussaint de Hocédé, il lui succéda dans l'emploi de secrétaire du cardinal Jean de Lorraine. Ce prélat, ami des lettres, le produisit à la cour de François I<sup>er</sup>, où Des Masures vécut dans la société de Ramus, de Rabelais et d'autres beaux esprits du temps. Ce fut à l'invitation de son protecteur et du souverain lui-même, paraît-il, qu'il entreprit de traduire en vers l'*Énéide* de Virgile. Après avoir ébauché la traduction du livre premier, qu'il se proposait de revoir encore avant la publication, il la communiqua au cardinal et celui-ci n'eut rien de plus pressé que d'aller la lire au roi. Les courtisans présents à cette lecture n'épargnèrent à l'œuvre du poète ni les critiques ni les railleries. Leur censure le blessa vivement et lui arracha des plaintes amères. Après la mort de François I<sup>er</sup>, les ennemis que Des Masures avait à la cour le mirent en défaveur auprès de Henri II, et l'obligèrent à s'éloigner.

Notre poète quitta alors la compagnie des muses pour s'enrôler sous les drapeaux de Mars. Dans une des guerres de Henri II avec l'empereur Charles-Quint, il fut accusé d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi; mais, quoiqu'il parvint à se disculper de cette

accusation, on croit que ce fut ce motif, plutôt que son attachement au calvinisme, qui le força de s'exiler de France. Il partit pour l'Italie en passant par la Suisse et, après avoir visité la Toscane, Naples et la Sicile, il arriva à Rome. Là, il rencontra le cardinal du Bellay, qui lui fit bon accueil, et il retrouva Rabelais et d'autres de ses amis de Paris. L'élection du successeur du pape Paul III, décédé le 10 novembre 1549, appela dans la capitale de la chrétienté le cardinal Jean de Lorraine. Ce prélat, à son retour en France, au printemps de l'année suivante, décida Des Masures à l'accompagner, en lui promettant d'obtenir son pardon du roi. Ils revinrent par la Suisse et s'arrêtèrent à Lausanne, où notre poète trouva l'helléniste Théodore de Bèze et, par l'intermédiaire de celui-ci, fit la connaissance de Calvin, dont il devait, dix ans plus tard, pratiquer la nouvelle doctrine.

Le cardinal étant mort quelques semaines après son arrivée en France, Des Masures, privé de son protecteur, crut devoir reprendre le chemin de l'exil. Il parcourut alors plusieurs contrées du nord et de l'est de l'Europe. Revenu en Lorraine dans l'année 1551, il y fut gracieusement accueilli par la duchesse douairière, Christine de Danemark, qui lui donna, auprès de sa personne et de celle du jeune duc Charles, son fils, le poste qu'il avait occupé auprès du cardinal. Plusieurs missions diplomatiques lui furent confiées par le duc, et, bien que le succès ne les ait pas couronnées, il reçut, le 6 juin 1553, des lettres de noblesse, en récompense de ses services. C'est dans la même année qu'eut lieu son premier mariage, qui ne dura que dix-huit mois. Resté veuf avec un fils, il épousa en secondes noces Anne Ursin, de Saint-Nicolas-du-Port, petite ville située à trois lieues de Nancy, où il allait passer les moments qu'il pouvait dérober aux affaires publiques. C'est là qu'il commença à fréquenter les assemblées clandestines des réformés, n'osant encore se déclarer ouvertement pour le calvinisme, dans la

crainte de perdre sa position à la cour de Lorraine. Mais, au bout de quelques années, le duc Charles eut connaissance de ces réunions et donna ordre d'arrêter Des Masures et d'autres calvinistes. Notre poète s'échappa; mais il fut exilé de la Lorraine, et, quoiqu'on lui eût fait grâce de la confiscation de ses biens, il fut obligé de les vendre.

Deux-Ponts fut son premier refuge; mais il ne tarda pas à reprendre le chemin de Metz, où il fit profession publique de calvinisme et accepta la mission de pasteur. La guerre l'ayant chassé de cette ville, il alla remplir les mêmes fonctions à Sainte-Marie. Obligé de fuir de nouveau, il se sauva à Strasbourg. Ce n'est pas dans cette dernière ville, mais à Sainte-Marie, où il était retourné en dernier lieu, que se termina, vers la fin de 1574, son existence nomade et agitée.

Des Masures a joui d'une grande réputation parmi ses contemporains; il la dut surtout à sa traduction de l'*Enéide*, qui fut beaucoup lue. Les éloges ne lui firent pas défaut; quelques-uns émanent même d'écrivains autorisés, tels que Pierre Ronsard; mais la plupart sont trop exagérés pour avoir été autre chose que de simples politesses. Cette production du poète tournaisien n'est pas jugée supérieure à ses autres poésies françaises, qui ne s'élèvent guère au-dessus de la médiocrité. Ses poésies latines sont meilleures; elles se distinguent par la facilité de la versification et par l'élégance du style. Quelques-unes de ses élégies respirent une grande tendresse.

Voici la liste de ses ouvrages :

#### A. POÉSIES FRANÇAISES.

- I. 1<sup>o</sup> *Les deux premiers livres de l'ÉNEÏDE de Virgile traduits en français par Loys des Masures, Tournaisien.* Paris, Chr. Wechel, 1547, in-4<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> La traduction des quatre premiers livres, que l'on croit avoir paru en 1551, on ne sait où, fut réimprimée en 1552 à Lyon, chez J. de Tournes, in-4<sup>o</sup>; et en 1554, à Paris, chez C. Langlier, in-8<sup>o</sup>.
- 3<sup>o</sup> *Les livres V-VIII* parurent en 1557

à Lyon, chez J. de Tournes, in-4o.  
 4o *Les XII livres de l'ÉNÉIDE de Virgile traduits en vers français par Loys Des Masures, Tournisien*, à Lyon, chez de Tournes, 1560, in-4o. Avec le texte latin à la marge. On compte dix éditions de cet ouvrage; celle-ci passe pour la meilleure. — II. *Le Jeu des Echecs traduit en français du latin de Hierome Vida par Louis des Masures Tourn.* Lyon, J. de Tournes, 1557, in-4o. Cette traduction du poème des *Echecs* de Jérôme Vida avait paru pour la première fois en 1556, à Paris, chez V. Serenas, in-4o. — III. *Vingt psaumes de David traduits selon la vérité hébraïque et mis en rime française par L. des M. Tourn.* Lyon, J. de Tournes, 1557, in-4o. — IV. *Œuvres poétiques de Louis des M. Tourn.* Lyon, de Tournes, 1557, in-4o (ce volume contient 15 odes, 5 épigrammes, 10 épitaphes, 1 épître, 1 élégie et la fable de Biblis et Caurus traduite librement du IX<sup>e</sup> livre des *Métamorphoses* d'Ovide. — V. *David combattant, David fugitif, David triomphant, tragédies saintes par L. des M. Tourn.* Paris, R. Estienne, 1565, in-12. Les mêmes tragédies. Genève, chez F. Perrin, 1566, in-8o. Avec *Bergerie* et *Eglogue spirituelles*, par L. d. M. Il parut plusieurs autres éditions des tragédies avec ou sans la *Bergerie* et l'*Eglogue*. On attribue, probablement à tort, à Des Masures deux autres tragédies intitulées, l'une *Josias*, et l'autre *Adonias*, publiées sous le pseudonyme de Philone.

#### B. POÉSIES LATINES.

I. 1o *Ludovici Masurii, Nervii Carmina.* Lugduni, ap. Joan. Tornæsium 1557, in-4o. 2o *L. M. Nervii Poemata secunda edita, ab auctore ipso recognita et novis aucta.* Basil., 1574, in-16. Sans nom d'imprimeur. (Contient : *Babylon sive de Babylonis ruina carmen; carminum liber, quo tum cantica quædam e sacris litteris desumpta, tum odæ quædam aliæ canuntur; Eclogæ II; Sylvæ XIII; Elegiæ VII; Epitaphia; Epigrammata.*) Gruter a donné des extraits des poésies de Des M. dans ses *Delic. Poet. Belg.*, t. III, p. 479 à 543.

— II. *Lud. Masurii Nerv. Borboniados, sive de bello civili ob religionis causam in Gallia gesto libri XII*, in-fol. Ce poème est conservé en manuscrit dans la bibliothèque publique de Genève. Selon Foppens, il aurait été imprimé à Bâle en 1579, in-8o; mais Brunet affirme n'avoir jamais vu cette édition, qui n'est citée dans aucun catalogue.

J. Roulez.

Paquot, *Mémoires*, t. XV, p. 248 suiv. — *Biographie univ. de Michaud*, t. XI. — Hofman *Peerlkamp de Poet. lat. Nederland.* p. 37 sq. et principalement F. Lecouvet, *Hannonia poetica*, 1839, p. 125-148. — *Tournai littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 4236.

**DE SMEDT** (Gilles), ou FABRI, homme d'Etat et écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles vers l'année 1440, et décédé dans la même ville le 19 février 1506. Jeune encore, il entra au couvent des Carmes chaussés ou Grands Carmes de sa ville natale et y fit sa profession. Envoyé ensuite au collège organisé, par son ordre, à Louvain, il suivit les cours de l'université et prit successivement les grades de bachelier et de licencié en théologie. Le 31 août 1468, il fut admis au conseil de l'université et proclamé, peu de temps après, docteur en théologie. Le P. Fabri s'appliqua d'une manière toute spéciale au ministère de la chaire, et il le fit avec tant de succès qu'ordinairement les églises ne pouvaient contenir la foule des fidèles qui accouraient pour l'entendre. Il jouissait d'une grande autorité à la cour de l'archiduc Maximilien, qui devint plus tard empereur; dans toutes les affaires importantes, ce prince s'aidait de ses conseils et, par considération pour lui, faisait beaucoup de bien aux Carmes.

Le P. Fabri fut, pendant de longues années, régent ou supérieur du collège des Carmes à Louvain, et n'épargna aucune peine pour faire prospérer cet établissement; en 1488, il transféra cette institution, qui se trouvait près de la chapelle dite *des clercs* ou de Saint-Antoine, dans une maison plus vaste, située dans la rue de Bruxelles, presque vis-à-vis de l'hôpital Sainte-Elisabeth. Il eut aussi une large part dans la fondation et l'organisation de la Chartreuse de Louvain. Vers l'année 1504, il quitta

cette ville et alla résider à Bruxelles pour s'y consacrer au maintien de l'observance régulière de la discipline monastique. Mais son séjour n'y fut pas long : après deux années, il mourut emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Son corps fut enterré dans le vieux chapitre, et l'on plaça sur sa tombe une pierre, portant son effigie, qui fut détruite, en 1580, par les calvinistes.

Le P. Fabri avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons les suivants : 1° *Historia Brabantia*; — 2° *Chronicon ordinis Carmelitarum*; — 3° *Questiones ordinariae*; — 4° *Determinationes theologicae*; — 5° *De testamento Christi in cruce*; — 6° *De ortu religionum*; — 7° *Commentarius in libros Ruth et Job*; — 8° *Commentarius in Evangelia et in epistolam S. Pauli ad Romanos*; — 9° *Sermones ad populum per annum, tam de tempore quam de sanctis*; — 10° *Præcepta vitæ religiosa*; — 11° *Orationes ad clericum*; — 12° *Collationes feriarum*; — 13° *Commentarius in magistrum sententiarum*; — 14° *Contra (monachos?) proprietarios*. Tous ces ouvrages sont restés manuscrits.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 638. — Valerius Andreas, *Fasti academici*, p. 91. — Molanus, *Historia Lovaniensium*, I, p. 308 et 628.

**DE SMEDT** (*Jérôme*), savant dominicain, né à Gand en 1585, mort le 11 février 1641. Il était docteur en théologie et fut prieur, d'abord du couvent de Gand et puis de celui de Bruges. Au chapitre général de son ordre tenu à Lille le 11 mai 1639, il fut élu provincial de la Belgique. Entre autres ouvrages, il a écrit en latin une relation sur la fondation du grand béguinage de Gand (dont la direction spirituelle appartient à son ordre); elle resta déposée, en manuscrit, jusqu'en 1794 au couvent des dominicains à Gand.

Émile Varenbergh.

Marcus van Vaernewyck, *Hist. van Belgis* (appendice).

**DE SMET**, plus connu sous le nom d'OMER DE SAINT-BERTIN, écrivain ecclésiastique, né à Ostende en 1645 et décédé à Anvers le 28 février 1689.

A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'ordre des Carmes chaussés ou Grands Carmes, fit sa profession deux années plus tard et fut ordonné prêtre en 1667. Il s'appliqua spécialement à la prédication et cultivait, en même temps, l'art musical. Il remplit souvent les fonctions d'organiste et quelquefois aussi celles de sous-prieur. Il mourut à Anvers, où il avait passé les dernières années de sa vie. Il a publié les opuscules suivants : 1. *De heylige weghen van het Cruys . . . door Henricus Marie Boudon in het fransch; nu overgheset in onse nederduytsche taele*. Tot Antwerpen (1684), vol. in-24 de 294 pages. Ce travail fut réimprimé plusieurs fois, entre autres, à Gand, en 1685. — 2. *Het eerste (en het tweede) deel van den Inwendighen Christenen . . . ghetrocken wyt de schriften van zaeligher memorie mynheer de Bernières Louwigny, overgheset wyt het fransch in nederduytsch*. Antwerpen, Aug. Graet, 1685; 2 vol. in-16. Ce traité fut traduit également en latin par le P. Omer de Saint-Bertin et publié, par le même imprimeur, en 1686; 4 vol. in-12. — 3. *Deus solus, gallice scriptus a D. Henrico Boudon : nunc latino idiomate donatus*. Antverpiæ, 1686; vol. in-12. — 4. *Thesaurus aureus divinarum monitionum S. Mariæ Magdalena de Pazzi latine redditus*. Antverpiæ, 1687; vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 428. — Goyers, *Supplementum Bibliothecæ Belgicæ J.-F. Foppens*, manuscrit n° 47607 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles. — *Graf- en gedenkschriften der provincie Antwerpen*, V, p. 346.

**DE SMET** (*André*), DU SMET ou DIE SMET, chroniqueur, né en Flandre vers la fin du xve siècle, probablement à Bruges, où il séjourna en 1531. Les nombreux passages de l'Écriture et les citations des Pères de l'Église contenues dans son livre portent à croire qu'il était ecclésiastique. Il est l'auteur d'une chronique de Flandre, imprimée chez Guillaume Vosterman, à Anvers, en 1531, in-folio, sous le titre de : *Dits die excellente chronike van Vlaenderen beghinnende van Liederick Buc den eersten Forestier tot den laesten die door haer vrome feyten namaels Graven van Flaen-*

*deren ghemaect worden, achtervolgende die rechte afcomste der voors. Graven tot desen onsen doortlichtigsten Hooghgeboren keyser Karolo, altydt vermeerder des Ryxs. Gheprint t' Antwerpen, by my Willem Vosterman. On lit à la fin : Ende es gheprint Tantwerpen, by my Willem Vosterman buyten de Camerpoorte in den gulden Eenhoorn, anno MCCCCC ende XXXI ende es volseyndt den XIen dach der maent July.*

Quoique son nom ne figure pas sur le titre, l'auteur se fait cependant connaître dans le cours de l'ouvrage (p. 140 verso) : *Ende noch vint men in sommighe kercken eeneghe van den selven schepen in wesene, want ic ANDRIES DIE SMET, die dit acreef hebbe een sien staen voor de langhe Moedergods in Sinte Salvators kercke, in die stede van Brugghe.*

L'ouvrage, divisé en 74 chapitres, renferme, parmi un déluge de minuties et d'anachronismes, des faits importants et des anecdotes intéressantes. On y trouve, entre autres, tout au long, le traité ou convention intervenue en 1488 entre Maximilien, roi des Romains et les États des Pays-Bas. De Smet dit qu'il a puisé son récit aux vraies sources, mais il est permis d'en douter. Le volume, écrit en prose entremêlée de vers, est orné de beaucoup de planches gravées en bois et fort grossières.

Aug. Vander Meerch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IX, p. 186. — Van Wyn, *Avond stonden*, p. 360. — Witsen Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — De Wind, *Bibliotheek der nederlandsche geschiedschryvers*, p. 124. — *Biographie de la Flandre occidentale*.

**DE SMET** (*Bernard*), poète, professeur et prédicateur distingué, né à Waerschoot en 1774 et mort à Gand en 1842. D'une famille où la piété et la simplicité antique étaient héréditaires, Bernard fit voir dès son enfance qu'il n'aurait pas dérogé à cette noblesse réelle. Également doué des qualités de l'esprit et de celles du cœur, il mit à profit l'instruction primaire, telle qu'on la donnait, à cette époque, au village, mais dut son avancement bien plus aux livres et à la bonne direction que lui donna son frère aîné, homme de grand mérite, qu'aux leçons de

l'instituteur. Il fit ses humanités au collège des pères Augustins et dut peut-être son attrait pour la poésie aux entretiens du R. P. Verhegghen qui cultivait la poésie flamande avec quelque succès. On était en droit d'espérer que le jeune De Smet ferait de brillants progrès dans ses études universitaires, quand l'invasion française vint détruire nos écoles et le força de revenir à la maison paternelle. Il sut bien utiliser ce loisir involontaire en s'appliquant plus que jamais à la lecture des classiques anciens et en étudiant les meilleurs écrivains de France et des Pays-Bas. Malheureusement la faiblesse de sa vue vint ralentir ses progrès et il lui fallut, pour ne pas rester oisif, recourir à des travaux de menuiserie. Cependant les trois consuls avaient remplacé les ignobles pentarques qui avaient souillé la France, l'air paraissait y devenir plus serein. Quelques jeunes gens pleins de foi s'étaient réunis à l'abbaye bénédictine du riche Hôpital pour y commencer leurs études théologiques. De Smet s'y joignit avec empressement, mais s'appliqua surtout à former quelques élèves pour les humanités, de sorte qu'après le concordat, l'évêque Fallot de Beaumont trouva avec bonheur, en ce petit cercle, le noyau d'un séminaire et d'un collège, qu'il se hâta d'ouvrir dans les bâtiments de l'ancien séminaire heureusement invendus. De Smet fut placé à la tête de l'école latine et sut y faire dominer, en peu de temps, l'esprit de vertu et le goût de l'étude. En donnant les cours d'humanités et de rhétorique, il enseignait encore l'arithmétique et l'astronomie, auxquelles les ressources de la maison ne permettaient pas d'attacher un professeur spécial. Huit années de progrès avaient prouvé la solidité de cet enseignement, quand un acte arbitraire de Napoléon vint détruire, en 1811, une institution aussi utile. On eût été charmé de voir De Smet accepter un poste dans l'université, mais cette institution ne donnant pas assez de garanties à sa foi, il ne fit aucune démarche et se retira pour jouir du repos et du respect que lui avaient



mérités ses vertus et ses talents. La chute de Napoléon lui rouvrit la carrière de l'enseignement. Son évêque, le prince Maurice de Broglie, lui confia successivement la restauration des petits séminaires de Saint-Nicolas et de Sainte-Barbe à Gand : celui-ci surtout lui dut bientôt une prospérité croissante. L'évêque l'avait en même temps fortement engagé à entrer dans les saints ordres. De Smet reçut une dispense nécessitée par la faiblesse de sa vue et fut élevé au sacerdoce à l'ordination de décembre 1815. Dès lors son temps fut partagé entre le saint ministère et la direction de Sainte-Barbe. Beaucoup de personnes pieuses lui donnaient leur confiance et ses sermons solides, aussi bien écrits que débités chaleureusement, attiraient les fidèles autour de sa chaire. Ce n'était pas le compte du gouvernement hollandais. Il supprima le petit séminaire de Sainte-Barbe, et, craignant l'auréole de sainteté dont le peuple couronnait le digne supérieur, il le fit attirer en justice, pour avoir prouvé en chaire que des livres dont on se servait dans l'enseignement public n'étaient pas orthodoxes. Condamné en première instance à Gand, le pieux orateur fut acquitté en appel à Bruxelles et son acquittement devint une véritable défaite pour le gouvernement, et ne fut, sans doute, pas sans influence sur la conclusion de la célèbre union des catholiques et des libéraux. Le vénérable abbé fut nommé professeur des saintes Écritures au séminaire de Gand, mais l'affaiblissement de sa vue le força encore de se démettre après quelques mois. Retiré au couvent de Crombeen, restauré par ses soins, il s'y éteignit doucement. Ses poésies latines et flamandes, ainsi que la traduction d'un opuscule sur la dévotion au Sacré Cœur, ont été imprimées à Gand, sans nom d'auteur.

J.-J. De Smet.

*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, tom. X, n<sup>o</sup> 12.

**DE SMET** (*Bonaventure*), plus connu sous le nom de **VULCANIUS**, naquit à Bruges, le 30 juin 1538 et mourut à Leyde en 1614. Il était fils de Pierre

De Smet, pensionnaire de la ville de Bruges, homme de beaucoup d'instruction, qui avait noué des relations d'amitié avec Erasme. Son père l'envoya à Gand faire ses humanités, qu'il termina à l'âge de seize ans : ses progrès dans les langues grecque et latine avaient été très remarquables. Il se rendit ensuite à l'université de Louvain où il fut recommandé au célèbre professeur du collège des Trois-langues Nannius, en qui il trouva un maître et un protecteur. Il y était depuis deux ans, encore incertain s'il se destinerait au droit ou à la médecine, quand, d'après la désignation de ses professeurs, on lui offrit la place de secrétaire du cardinal François de Mendoza, évêque de Burgos, pour laquelle on demandait un jeune homme instruit et surtout très-versé dans la connaissance du grec et du latin. Ces propositions furent acceptées par Bonaventure De Smet, avec l'entier agrément de son père, et, en 1559, il partit pour l'Espagne. Le cardinal lui fit un bon accueil, l'installa dans son palais et le nomma son secrétaire et son bibliothécaire.

L'évêque de Burgos s'occupait alors de la composition de son ouvrage intitulé : *De naturali nostra per dignam Eucharistia assumptionem cum Christo unione*. Vulcanius lui fut d'un grand secours pour ce travail en transcrivant et en traduisant en latin un grand nombre de passages d'écrits des Pères grecs, principalement de saint Cyrille d'Alexandrie et de saint Isidore de Péluse, qui, jusque-là, n'avaient pas encore été publiés. On raconte qu'il traduisit en latin les sept livres de Nicolas Cabasilas, *De vita in Christo*, et que, ce travail ayant été soumis à l'examen d'un théologien espagnol, celui-ci anéantit l'original grec et la traduction latine. Le jeune helléniste brugeois avait su conquérir toute la confiance et l'amitié du cardinal. Celui-ci étant mort en 1566, il remplit les mêmes fonctions près de l'archidiacre de Tolède, Ferdinand de Mendoza, qui, quatre ans plus tard, suivit son frère dans la tombe.

Vulcanius se trouvait en Espagne

depuis onze ans, lorsque la nouvelle d'une grave maladie de son père le rappela dans sa patrie; mais, quelque diligence qu'il mit à faire le voyage, il n'arriva plus à temps pour revoir une dernière fois l'auteur de ses jours.

Nous ignorons si les idées nouvelles germaient déjà dans sa tête en Espagne. En tout cas, elles y pénétrèrent et s'y développèrent rapidement après son retour en Belgique, et la réforme le compta bientôt parmi ses plus chauds partisans. Le triste spectacle des dissensions qui déchiraient alors le pays l'engagea à s'expatrier de nouveau. Il résida successivement à Cologne, à Bâle et à Genève, la citadelle du calvinisme, s'occupant partout avec ardeur de travaux philologiques. Il était revenu à Bâle quand la mort de sa mère le ramena à Bruges. L'état du pays, redevenu paisible, le détermina à y rester.

Sa réputation l'avait précédé en Belgique; il y était à peine arrivé qu'on lui offrit la place de recteur de l'école publique qui venait d'être fondée à Anvers; mais il n'occupa ce poste que peu de temps. En 1578, lors de son passage par Leyde, pour remplir une mission en Frise, les curateurs de l'université de cette ville le prièrent d'accepter la chaire de langue grecque. Il se rendit à cet appel, si honorable pour lui; mais il ne prit que trois ans plus tard possession de ses nouvelles fonctions. Il les exerça avec zèle et distinction pendant trente-deux ans, après lesquels la vieillesse, l'affaiblissement de sa vue, la surdité, et des attaques fréquentes de goutte l'obligèrent à réclamer l'éméritat. Il composa à cette occasion l'épigramme suivante :

TER DENOS DOCUI LEIDIS, BINOSQUE PER ANNOS  
PATTIGNUM PUBEM GRAJGENUM ORE LOQUI.  
NUNC MANIBUS PEDIBUSQUE OCVLISQUE ATQUE AU-  
[RIBUS] ÆGER  
ET SENIO LANGUENS LAMPADA TRADO ALIIS.

Il mourut le 9 octobre 1614, à l'âge de soixante-dix-sept ans et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre. Son oraison funèbre fut prononcée par Pierre Cunæus. Hofman Peerlkamp déclare qu'on ne saurait la lire sans éprouver

de la sympathie pour celui qui en est l'objet et qui unissait à une grande variété de connaissances les plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Quelques censeurs blâmèrent l'orateur de n'avoir pas dit que le défunt s'était recommandé en mourant aux mérites de J.-C. Dans la lettre justificative qu'il adressa aux curateurs de l'université, et qui est reproduite dans le *Dictionnaire* de Bayle, Cunæus déclare qu'il n'aurait pu tenir un tel langage sans commettre un mensonge officieux. Bonaventure De Smet avait formé une bibliothèque, riche surtout en manuscrits grecs et latins; il la légua, par son testament, à l'université de Leyde. On trouve son portrait dans la Bibliothèque de Boissard.

Les services rendus aux lettres anciennes par Vulcanius ne sont pas d'une médiocre importance. Plusieurs ouvrages grecs ont vu le jour pour la première fois par ses soins. Il en traduisit en latin et annota un assez grand nombre d'autres. Dès 1578, il avait promis au monde savant la publication des œuvres complètes de saint Cyrille, laquelle eût été assurément son ouvrage capital. En 1612 cependant, deux ans avant sa mort, Scultet lui ayant demandé de lui laisser achever ce travail, il répondit qu'il avait encore assez de forces pour le mener à fin lui-même. Scultet se contenta de cette réponse, quoiqu'il eût entendu dire par un Anglais que la promesse de Vulcanius n'était plus qu'une forfanterie. En effet, le petit nombre de traités que De Smet a publiés ou qu'il avait préparés pour la publication semble prouver qu'il avait renoncé de bonne heure à son projet d'autrefois.

On lui doit également plusieurs éditions d'auteurs latins. Ses travaux d'érudition ne l'empêchèrent pas de cultiver avec succès la poésie latine, témoin ses traductions en vers des hymnes et des épigrammes de Callimaque, des idylles de Moschus et de Bion, ainsi que plusieurs autres pièces de vers qui ont été imprimées. Elles font regretter qu'il n'ait pas tenu sa promesse de publier un recueil de ses poésies latines. Gruterus en a réuni quelques

morceaux dans le tome IV de ses *Delic. poet. Belg.*, p. 562-572.

Voici la liste des ouvrages de Vulcanius :

1. Arriani *Histor.*, etc., lib. VIII *ejusdem Indica. Græce cum lat. vers. B. Vulcanii.* Paris, 1575. Ap. H. Steph. in-8°. Vulcanius corrigea le texte de Gerbel d'après un manuscrit et rédigea une nouvelle traduction, qui fut réimprimée dans l'édition de Gronovius. — 2. Isidori Hispal. Episc. *Originum lib. XX; Martiani Capellæ de Nupt. philologiæ et Mercurii, lib. IX; Grammaticorum veterum, C. Frontonis, Nonii Marcelli, Agræcii, Ælii Donati, Aruntii Celsi, F. Sospatri Charisii, Q. Asconii Pediani, Marii Servii Honorati, S. Pomp. Festi, Q. Terentii Scauri et Agellii de differentiiis et proprietatibus latini sermonis Excerpta*, oper. B. Vulcanii. Basil., 1577, in-fol. Dans la préface, Vulcanius parle de son intention d'éditer l'*Onomasticon* de Pollux, mais on ne trouve rien dans ses manuscrits qui indique un commencement d'exécution. — 3. Callimachi *Hymni, epigr. et fragmenta quæ exstant. Moschi Syr. et Bionis Smyrn. Idyllia*; B. Vulcan. Brugensi interprete c. annot. ejusdem. Antverp., ap. Chr. Plant., 1584, in-16. — 4. *Batavia sive de antiq. veroque ejus insulæ situ, descript., et laudibus auctore Corn. Aurelio*, etc. Vulcanii opera nunc primum in lucem edita. Antv. Ap. Plant., 1586, in-8°. — 5. Constantini Porphyrogen., *de Thematibus, etc. græc. et latine lib. unus nunquam antea editus ex bibl. et interpret.* B. Vulcanii c. notis ejusd. Lugd. Bat. per Rapheleng, 1588, in-8°. — 6. Aristoteles, *de Mundo lib. græce c. duplici interp. latina priore quidem L. Apuleji, altera vero G. Budæi. Cum schol. et castigat.* B. Vulcanii, etc. Lugd. Bat. offic. Plant., 1591, in-8°. — 7. L. Apuleji Mad. *Opera omnia quæ exstant. E quibus. philos. libri ope vet. Mss. innumeris mendis expurgati, quam plurimis locis aucti per B. Vulc. Brugensem.* Lugd. Bat. ex offic. Plant., 1594, in-12. Scriverius a certainement été trop sévère, sinon injuste, envers Vulcanius, en affirmant qu'il

n'avait rien fait de bon dans cette édition. — 8. Agathæ, *de imperio et rebus gestis Justiniani lib. V gr. et lat. ex bibl. et interp.* B. Vulcan. c. notis ejusd. Lugd. Bat. ap. Raphel., 1594, in-4°. C'est l'édition *princeps* de cet auteur. Réimprimé dans le *Corpus scriptor. Byz.* Paris, 1660, in-fol. La version et les notes ont été reproduites dans l'édition de Niebuhr. Bonn. 1828, in-8°. — 9. Nili Archiep. Thessal., *De primatu papæ Rom. lib. II et Purgatorio gr. et lat. per B. Vulcan.* (d'après un Ms du Vatican). Lugd. Bat., 1595, in-8°, édition *princeps*. — 10. Theophrasti Simocattæ, *Quæst. physica et Cassii jatrosophistæ Quæst. medica* gr. c. annot. Lugd. Bat., 1597, in-8°. — 11. Jornandes, *de Gothorum origin. et reb. gestis.* Isidori *Chronicon Gothor. Wandalorum et Procopii fr. de prisca sedibus et migrat. Goth.* gr. et lat. etc., omnia ex recogn. et c. not. B. Vulcanii. Lugd. Bat., ex off. Plant., 1597, in-8°. — 12. Pauli Warnfredi *de Gestis Longobardorum* lib. VI, *ibid.*, 1595. — 13. B. Vulcanius, *de literis et lingua Gothorum, item de notis Lombardicis, etc.*, *ibid.*, 1597. — 14. *Thesaurus utriusque linguæ continens Philoxeni, Isidori, aliorumque vet. Glossar. latino-gr. et græco-lat., etc.*, c. notis. Lugd. Bat., 1600, in-fol. — 15. Cyrilli, *Adversus Anthropomorphitas* lib. I, græce et lat. *Ejusd. De incarnatione Unigeniti et quod unus sit Christus ac Dom. secundum Scripturas ad Hermiam dialogi II nunquam ante hæc editi.* Interpr. B. Vulcan. Acced. epist. aliquot Isidori Pelusiotæ et J. Zonaræ . . . . . multa que loca ex Cyrilli libris nondum editis sunt inserta. Lugd. Bat., 1605, in-4°. — 16. *Pœmata et effigies trium fratrum Belgarum.* Lugd. Bat., 1612, in-12.

Les ouvrages suivants existent en manuscrit à la bibliothèque de Leyde :

a) Emanuel. Chrysoloræ *Epistol. græc. et aliquot latine* à B. Vulc. conversæ. (Catalog. Bibl. Leid. p. 345, n° 30.) — b) Cyrilli *Thesaurus de sancta et consubstantiali trinitate ad Nemesium diss. XXXV.* C. versione B. Vulcan. A la fin du Ms se lit une note de la main

de Vulcanius datée de Bâle en janvier 1576. (Catalog. p. 344, nos 14 et 16.) Jean Aubert a fait usage de ce Ms pour son édition des Œuvres de Cyrille. — c) Cyrillus, *De adoratione in spiritu et veritate*. Aubert s'est servi de ce texte grec. (Catalog. p. 344, nos 10 et 11, p. 345, nos 25 et 26.) — d) Cyrilli *Glaphyra* latine ex vers. B. Vulc. (Catalog. p. 345, no 29.) — e) Isidori Pelusiotæ *Epistolar. frusta quedam græc. descripta et latine versa*. (Catalog. p. 345, no 39.) — f) Gregorii Cyprii *Encomium Maris*. Græc. cum præf. latin. ac notis. (Catalog. p. 344, no 8, et p. 345, no 30.) — g) *Emendationes in Eusebii Hist. ecclæ. et vit. Constant. Eoagrium et Hermiam Sozomenum; in Athenæum, Theodoretum, fragm. Euripidis et alios*. (Catalog. p. 345, no 20.) — h) *Præfatio in Iliad. I Homeri, item Odys. Item in Xenoph. Cyrop. et in Hesiodum*. (Catalog. p. 344, no 9.) — i) Un cahier et un portefeuille contenant des vers et des lettres écrites à diverses personnes. (Catalog. p. 345, no 36, p. 350, no 103.)

J. Roulez.

Cunæi Oratio in obitum Vulcanii ed. P. Burman, L.-B. 1725, in-8°. — Meursius, *Athenæ batavæ*, VI, p. 103. sv. — Val. Andr., *Bibl. belgica*, p. 146. sv. — Bayle, *Dictionnaire*, t. IV, p. 439, 5<sup>e</sup> édit. revue par Des Maizeaux. — *Biographie des homm. ren. de la Fland. occid.* — Hofman, *Peerlk de poet. lat. Nederl.*, 61. 2. p. 239.

**DE SMET (Cornelle)**, sculpteur, né à Termonde en 1742, mort à Anvers en 1815. Il apprit les éléments des arts à l'école de dessin de sa ville natale, et se rendit ensuite à Anvers, où il étudia la sculpture sous la direction de Van der Neer. Il suivit en même temps les cours de l'Académie, où il remporta un premier prix. S'étant fixé définitivement à Anvers, il y obtint la place de directeur de l'Académie. Plusieurs édifices, tant églises que monuments publics, possèdent quelques-unes des œuvres de son ciseau.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DE SMET (François)**, ou DU SMET, homme de guerre, né en 1720, mort à Madrid le 13 décembre 1792, appartient à une famille originaire d'Alost qui a

donné à l'Espagne et au royaume de Naples un très-grand nombre d'officiers vaillants et distingués. La branche aînée de cette famille, désignée sous le titre de seigneurs de Ronkenburg, a compté six officiers dans les rangs des gardes wallones; l'un d'eux, Jean François De Smet, était capitaine de grenadiers dans ce corps célèbre; il fit avec distinction toutes les campagnes de la guerre de la succession d'Espagne, assista au siège de Gibraltar, prit part à l'expédition d'Afrique et mourut à Oran des blessures qu'il avait reçues sur le champ de bataille. C'est à son fils aîné qu'est consacré le présent article.

La branche cadette de cette famille a donné à l'Espagne plusieurs officiers supérieurs ou généraux; elle en a donné un nombre plus grand encore au royaume de Naples; les derniers représentants de cette lignée de braves servaient encore dans ces derniers temps dans les armées du roi François II et prirent une part honorable à la défense de Gaète; l'un d'entre eux, le marquis Antoine De Smet, était colonel du 15<sup>e</sup> régiment d'infanterie et fut tué au combat de Reggio en 1860.

François De Smet entra dans le régiment des gardes wallones le 28 février 1741 en qualité d'enseigne; il fit, avec les armées d'Espagne, les campagnes d'Italie pendant la guerre de la succession d'Autriche; assista, sous les ordres du marquis de Gages, à la bataille de Campo-Santo, le 8 février 1743, à la surprise de Velletri le 11 août de l'année suivante, à la désastreuse bataille de Plaisance le 16 juin 1746, au combat de Tidone le 10 août suivant; enfin il prit part à l'expédition du Portugal et parvint de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant général avec l'emploi de major dans le régiment des gardes wallones.

Général baron Guillaume.

Guillaume, *Histoire des gardes wallones au service d'Espagne* — *Bull. de l'Académie royale*, 2<sup>e</sup> série, t. XXVIII. — Renseignements de famille.

**DE SMET (François-Joseph)**, avocat, avoué et historien, né à Alost en 1771, mort dans la même ville le 9 juin 1854. Après avoir quitté la carrière

judiciaire, il consacra ses loisirs aux travaux littéraires et historiques, et publia, entre autres ouvrages, la traduction française d'une dissertation anonyme en latin sur l'émigration des Belges et des Hollandais en Allemagne pendant le XIII<sup>e</sup> siècle. En 1845, il édita, en collaboration avec le R. P. Van Iseghem de la compagnie de Jésus, les recherches de l'Alostois De Gand sur Thierry Martens. Ce De Gand avait recueilli toutes les traditions, tous les renseignements qu'il avait pu découvrir sur le compte de l'illustre imprimeur son concitoyen, et en avait formé une espèce de monographie d'un certain mérite, mais rédigée sans esprit critique ni sans tenir compte des récentes découvertes bibliographiques; son manuscrit appartenait à Fr. De Smet. Huit ans après cette publication, en 1852, les éditeurs, profitant des observations qui leur avaient été faites, refondirent l'œuvre de De Gand, coordonnèrent les matériaux réunis par eux et en firent une œuvre digne du personnage dont Alost s'honore le plus. Déjà parvenu à un âge fort avancé, De Smet fit imprimer en 1852, à Alost, sa *Description de la ville et du comté d'Alost depuis son origine jusqu'à l'entrée des armées françaises en Belgique* (1794). On trouve dans cet ouvrage un grand nombre de faits intéressants et dont plusieurs étaient restés inconnus, par exemple, la relation des scènes dont Alost et ses environs furent le théâtre pendant les troubles du XVII<sup>e</sup> siècle. L'auteur donne, dans ce livre, une biographie assez complète des hommes remarquables qui virent le jour à Alost. Émile Varenbergh.

*Messenger des sciences, etc.*, 1854. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DE SMET (Henri)**, ou SMETIUS, médecin, né à Lede, près d'Alost, le 29 juin 1537, mort à Heidelberg le 15 mars 1612. Issu d'une famille noble, il perdit son père, Robert, à l'âge de trois ans. Ce fut sa mère qui réussit à diriger ses goûts vers l'étude : à l'âge de quinze ans, il traduisait du grec Phocylide et Pythagore. Il conserva toujours le goût des lettres anciennes, et

publia même quelques ouvrages en vers latins. A l'exemple de son père, il embrassa la carrière médicale, et fit ses premières études à Louvain; il se rendit ensuite à Bologne, obtint le grade de docteur en 1661 et revint s'établir à Anvers, où il épousa Jeanne Corput et demeura six ans. Forcé de quitter cette ville à cause de ses opinions religieuses, il se rendit en Allemagne, y pratiqua la médecine pendant sept ans à Lemgo, et devint médecin du comte de Lippe. De là il fut appelé à Heidelberg et fut nommé premier médecin de l'électeur palatin, Frédéric III. Deux ans après, ce prince étant mort, De Smet se transporta à Frankenthal, puis à Neustadt dans le Palatinat, où il demeura sept ans; il y occupa une chaire de médecine à l'école nouvellement créée par le duc palatin Jean Casimir et il y fut même nommé recteur. De là il fut rappelé à Heidelberg, où il obtint une chaire de médecine pratique, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en même temps qu'il donnait ses soins à une grande clientèle. Foppens et Eloy nous ont conservé son épitaphe.

On cite de cet auteur : 1<sup>o</sup> *Disputatio de feбри tertiana intermittente*; Heid., 1587. — 2<sup>o</sup> *Miscellanea medica cum præstantissimis quinque medicis Th. Erasto, H. Bruceo, Lævino Botto, S. Wegero, H. Wegero communicata et in libros XII digesta*. Francfort, 1611, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage est riche d'observations intéressantes. L'auteur y attaque vivement Paracelse, qu'il accuse de charlatanisme et de mensonge. — 3<sup>o</sup> *Prosodia : de syllabarum quantitate, ex veterum poetarum auctoritate*. Francfort, 1611; plusieurs fois réimprimé ailleurs. — 4<sup>o</sup> *Juvenilia sacra, ut regum judaicorum lib. III, elegiarum lib. II, odarum lib. I, Suzanne lib. I*. Heidelberg, 1594, in-8<sup>o</sup>.

G. Dewalque.

Sweertius, Mercklin, Foppens, Eloy. — Delvenne, *Biogr. du royaume des Pays-Bas*.

**DE SMET (Jacques)** exerçait, pendant la dernière moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le modeste métier de maréchal-ferrant à Borgerhout près d'Anvers. Comme tous les hommes de sa profession à cette épo-

que, il pratiquait aussi l'art vétérinaire, et il composa, à l'usage de ses confrères, un manuel d'art vétérinaire qui porte le titre de : *Den lusthof van het cureren der peerden*, Antwerpen, 1685; vol. in-8°. Ce traité fut réimprimé, à Gand, par Corneille Meyer, avec un appendice : *Vermeerdert met een byvoegsel van eenige geneesmiddelen voor de siekten der koeijen, als mede eenighe lighte remedien voor de gebreken der schaepen, verken, enz.* Une troisième édition parut encore à Anvers, en 1737, chez Franç. van Soest, volume in-8° de 383 pages. E.-H.-J. Reusers.

Goyers, *Supplementum Bibliothecae belgicae*, J.F. Foppens, manuscrit n° 47669, de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

**DE SMET (Jean-Baptiste)**, quatorzième évêque de Gand, né à Lokeren le 1<sup>er</sup> février 1674, mort à Gand le 27 septembre 1741. Son père Gilles De Smet était greffier de la ville de Lokeren; sa mère s'appelait Anne Vermeire; ils eurent quatre fils qui entrèrent dans les ordres : Jean-Baptiste devint évêque, et son frère Ambroise fut chanoine de la métropole de Malines.

Jean-Baptiste De Smet fit ses études à l'université de Louvain, dans la pédagogie du Château, et en 1694 fut nommé *primus*. A la suite de ce succès, on le chargea de donner un cours; il suivit, en même temps, les leçons de théologie et fut reçu licencié en 1702. Il renonça ensuite à ses études, sans avoir reçu le bonnet de docteur, pour accepter la cure de la collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles. Quelque temps après, sur la proposition de l'archevêque de Malines, Guillaume de Precipiano, il fut nommé chanoine de la métropole. Ses talents le firent parvenir bientôt à des fonctions plus élevées : on lui confia la présidence du séminaire de Malines. Il occupa cette charge pendant quinze ans. Thomas de Bossu ayant succédé à Guillaume de Precipiano dans la dignité d'archevêque, De Smet fut créé pénitencier et vicaire général du diocèse et, en même temps, chargé de la direction de plusieurs communautés religieuses comme prédicateur et confesseur; il devint également examinateur

synodal et censeur des livres. Dans ces fonctions il déploya tant de zèle, de talent et de prudence, que son mérite déterminait l'empereur Charles VI à lui donner l'évêché d'Ypres, dont il prit possession le 26 mars 1721, en déléguant à cet effet son frère Ambroise. En 1730, l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche gouvernante des Pays-Bas, le nomma à l'évêché de Gand; il entra en fonctions le 2 mars 1732, et donna jusqu'à sa mort l'exemple des vertus pastorales. Par son testament, il fit plusieurs legs considérables à sa cathédrale et aux pauvres. Sa famille lui fit élever un mausolée en marbre blanc et noir dans la chapelle d'Adam et Ève, où se trouve sa sépulture.

Emile Verenberg.

Heltin, *Histoire du chapitre de Saint-Bavon*.

**DE SMET (Martin)**, épigraphiste, né vers 1525, à Westwinkel, hameau de la juridiction de Bruges entre cette ville et Gand, et mort, croit-on, en 1578. Aucun renseignement ne nous est parvenu sur sa famille ni sur ses études. Le premier épisode de sa vie que nous connaissons est son voyage en Italie, qui, suivant son propre témoignage, eut lieu dans les années 1545 à 1551. De Smet résida à Rome et y fut attaché, en qualité de secrétaire, au cardinal Rodolphe Pie Carpi. Ce prélat était possesseur d'une riche collection de monuments épigraphiques. De Smet l'accompagna dans plusieurs villes et localités de la Péninsule, recherchant et copiant partout les inscriptions qui s'y trouvaient. Outre le grand nombre de celles qu'il rassembla lui-même, il en reçut de l'obligeance de plusieurs savants.

Après un séjour de six années dans ce pays, Martin De Smet revint en Belgique avec le riche trésor d'inscriptions qu'il y avait amassées et distribuées déjà en différentes classes. Rentré chez lui, il employa ses loisirs à revoir et à recopier son recueil, sans songer, paraît-il, à en faire une publication, mais simplement pour son usage particulier et pour celui de ses amis. A cette époque, vivait à Bruges un homme aussi distingué par son savoir que par sa

naissance et sa fortune : Marcus Lauweryn, plus connu sous son nom latinisé de Laurinus, seigneur de Watervliet, aimait les lettres anciennes ainsi que les antiquités, et les savants trouvaient en lui un protecteur généreux. Il alla voir la collection d'inscriptions de son compatriote, et ne cessa d'encourager ses efforts. La transcription de son recueil terminée, De Smet se rendit à Bruxelles, au printemps de 1557 et le montra à Etienne Pighius et à Antoine Morillon, secrétaires de Perrenot de Granvelle, également possesseurs l'un et l'autre d'un recueil d'inscriptions. Pighius, dont le voyage à Rome avait été postérieur de trois années seulement à celui de Martin De Smet, avait recueilli la plupart des inscriptions que celui-ci possédait. Les deux secrétaires de l'évêque d'Arras lui en communiquèrent plusieurs autres qu'il n'avait pas, et qu'il s'empessa d'intercaler dans les siennes. Ils lui donnèrent même l'espoir que leur maître lui commanderait une copie de son recueil pour sa bibliothèque. Mais si cet encouragement ne se réalisa pas, du moins lui vint-il d'un autre côté : Marcus Lauweryn, ayant revu de nouveau ce recueil après son achèvement, en fut tellement enchanté qu'il proposa à l'auteur de lui céder l'original ou de lui en faire une copie, s'engageant à payer le prix qui lui en serait demandé. De Smet promit une copie; mais pendant qu'il s'occupait de ce travail, un incendie, résultat de la malveillance, se déclara dans sa maison, le 13 janvier 1558, au milieu de la nuit; son mobilier, sa bibliothèque, son recueil d'inscriptions ainsi que les papiers et les notes qui avaient servi à le rédiger, tout devint la proie des flammes. Cinquante et un feuillets de la copie destinée à Marcus Lauweryn échappèrent seuls à ce désastre. On comprend le désespoir de Martin De Smet. Le seigneur de Watervliet fut des premiers à lui porter des consolations et, par ses exhortations et ses encouragements pécuniaires, il le décida à recommencer son travail. Heureusement notre épigraphiste n'avait point caché ses inscrip-

tions à ses amis, et leur avait permis libéralement d'en prendre des copies. Ce n'est qu'en recourant à son tour à leur obligeance qu'il put parvenir à reconstituer jusqu'à un certain point son recueil. M. Waelscappe, chanoine d'Utrecht, et un patricien de Lille, parent de Lauweryn, mirent leurs collections à sa disposition; le seigneur de Watervliet de son côté lui restitua un certain nombre de feuilles que De Smet lui avait envoyées à inspection. Mais ces secours étaient loin d'être suffisants. La seule collection qui offrait le moyen de réparer le mal était celle de Pighius. Aussi, dès le 27 janvier, c'est-à-dire quelques jours seulement après le sinistre événement, De Smet s'adressa-t-il à lui et comme il craignait un refus inspiré par un sentiment de jalousie, il recourut à l'intervention de Marcus Lauweryn, qui, par une lettre pressante, appuya sa demande auprès du secrétaire de Granvelle. Pighius se rendit à leur désir et De Smet fit deux fois le voyage de Bruxelles en avril, puis en automne, pour prendre copie des inscriptions qui lui manquaient encore. C'est de cette manière qu'il réussit à ajouter cent vingt-quatre feuillets à ceux que le feu avait épargnés. Le volume complet fut livré alors à Marcus Lauweryn. Celui-ci peu de temps après, allant chercher en France un refuge aux calamités de la guerre civile, eut la malheureuse idée d'emporter avec lui sa précieuse collection de médailles et les inscriptions latines de De Smet. Toutes ces richesses scientifiques furent pillées en route par des brigands ou par des soldats anglais appartenant au corps qui occupait Ostende. Le volume d'inscriptions ayant plus tard été offert en vente en Angleterre, deux curateurs de l'université de Leyde, qui, par hasard, se trouvaient en mission dans ce pays, en firent l'acquisition pour la bibliothèque de leur établissement, où il se conserve encore aujourd'hui. Juste Lipse, alors professeur à Leyde, en conseilla la publication et, comme l'auteur de l'ouvrage était décédé, il consentit à se charger du soin de le publier. Il y ajouta un supplément

contenant les inscriptions qu'il avait lui-même recueillies autrefois à Rome et celles que d'autres personnes lui avaient communiquées. Ce recueil porte le titre suivant : *Inscriptionum antiquarum quæ passim per Europam liber. accessit auctarium a Justo Lipsio. Lugd. Batav. ex offic. Plantin. ap. Fr. Rapheleng. 1588, in-fol.*

Martin De Smet fit preuve d'une grande habileté à lire correctement les anciennes inscriptions; sous ce rapport, son nom peut être placé à côté de ceux de Fabretti, de Maffei, de Marini, pour ne pas citer d'illustres épigraphistes contemporains. Abandonnant les errements de ses devanciers, il introduisit dans la rédaction de son recueil les règles observées encore aujourd'hui : il donna les inscriptions en entier et non par fragments, conserva la division des lignes, sans remplir tacitement les lacunes, mais en les indiquant par des signes, ainsi que les cassures, etc. Une particularité qui donne à son ouvrage une grande autorité, c'est qu'il eut soin de faire connaître; pour chaque inscription, s'il l'avait copiée lui-même ou s'il en avait reçu la copie de quelque autre personne; par là, il fournit aux épigraphistes qui vinrent après lui le moyen d'éviter les pièges des faussaires. Bref, son recueil, noyau du *Corpus inscriptionum* de Gruterus, forme le véritable fondement de la méthode épigraphique actuelle.

A une époque où l'épigraphie, grâce à ses immenses progrès, est devenue une science auxiliaire si considérable de l'histoire, il est de toute justice de faire sortir de l'obscurité et de mettre en relief le nom d'un Belge qui a été l'un des fondateurs de cette science. Valère André, Foppens et les biographes brugeois lui ont seulement consacré quelques lignes insignifiantes, plus ou moins entachées d'erreurs, et il n'a pas obtenu la plus petite place dans les grandes biographies françaises de Michaud et de Didot.

Les détails nous manquent donc sur la vie de Martin De Smet, aussi bien après qu'avant son voyage de Rome.

Nous avons des preuves qu'il ne possédait pas de fortune; mais on ignore quelles étaient ses ressources pour vivre, car il ne paraît pas avoir été pourvu d'un emploi, et l'on est en droit de s'étonner que le savant et habile auteur d'un recueil d'inscriptions latines n'ait attaché son nom à aucun autre ouvrage. Selon le dire de Flayder, De Smet embrassa la réforme, devint ministre protestant, et cette qualité fut même cause de sa fin tragique : des soldats furieux le pendirent dans les environs de Bruxelles, où il était allé exercer la fonction de prédicant. Sans parler de cette conversion au protestantisme, Foppens raconte seulement que De Smet fut mis à la potence sur la route de Termonde par des Espagnols, qui le prirent pour un ministre protestant. Nous n'avons trouvé nulle part l'indication du jour de sa mort, et nous ne savons sur quoi l'on s'est fondé pour en fixer l'année. Le chanoine de Bruges ne dit mot non plus du mariage de De Smet. Il a pourtant dû connaître l'écrit de Flayder; en tout cas, son silence ne peut être regardé comme un démenti. L'ancien secrétaire du cardinal Carpi aurait-il été prêtre avant son apostasie? Au moment de l'incendie de sa maison, Martin De Smet habitait toujours Westwinkel, son village natal, avec ses deux sœurs; son mariage est donc postérieur à cette époque. On doit supposer qu'il a demeuré quelque temps à Sleydinge, car c'est dans cette localité qu'il écrivit, au mois de février 1565, l'épître dédicatoire de son recueil à Marcus Lauweryn. Enfin la circonstance du mariage de sa veuve avec Hubert Golzius porte à croire qu'en dernier lieu il résidait à Bruges.

J. Roulez.

Épître dédicatoire de M. De Smet à M. Laurin, en tête du volume de ses inscriptions. — Deux lettres du même à Pighius publiées par Th. Mommsen dans les *Monatsberichten der Academie der Wissenschaften zu Berlin*, Juni 1866, p. 424 et suiv. — *Vita, mors et opera Junii Gruteri* a Fr. Herm. Flaydero, p. 43, de la 2<sup>e</sup> édition du *Corpus Inscript.* de Gruter. — Lipsius, *Misc. Epist.* cent. II, 24, p. 80. — Valer. And., p. 654. — Foppens, p. 861. — *Biographie des hommes rem. de la Flandre occidentale*. — Mommsen, *Bulletino dell' Instituto arch.*, Rome, 1862, p. 44 et suiv.



**DE SMET** (*Pierre*), dit VAN STEE-BROECK, bourgeois de Bruxelles, vivait au commencement du xv<sup>e</sup> siècle: il n'est connu que par la relation d'un voyage qu'il fit en Terre-Sainte; cette relation, qui est restée manuscrite, présente des détails géographiques curieux pour l'époque, et quelques descriptions assez originales, mais elle révèle aussi le peu d'instruction de l'auteur. Le manuscrit repose à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Émile Varenbergh.

Baron de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*, t. I, p. 499. — *Revue de Bruxelles*, 1839, p. 104-119.

**DE SMIDT** (*François*), écrivain ecclésiastique, né en 1577 à Anvers de parents riches, et décédé à Lierre le 5 juin 1659. Il entra dans la compagnie de Jésus et passa presque toute sa vie dans les fonctions du saint ministère. Ses heures de loisirs étaient consacrées à traduire en flamand, en français ou en espagnol, des traités ascétiques écrits primitivement en différentes langues, et il en composa aussi quelques-uns destinés à être distribués chaque année comme étrennes. L'indication et la description des publications de cet écrivain fécond se trouvent dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1<sup>re</sup> éd., I, pages 750 et suivantes, avec la mention des différentes éditions qui en ont été faites. Ces traités sont au nombre de trente-six.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, 1<sup>re</sup> éd., I, p. 750; *Graf-en gedenkschriften der provincie Antwerpen*, V, p. 247.

**DE SMIDT** (*Gilles*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 3 avril 1584, décédé dans sa ville natale le 6 mars 1670. Il entra, en 1601, au noviciat de la compagnie de Jésus et, après sa profession, fut chargé, selon l'usage de la compagnie, d'enseigner les humanités. Il devint ensuite coadjuteur spirituel, et exerça, enfin, le ministère de la chaire pendant de longues années. Il mourut à l'âge de soixante-seize ans, après une vie de dévouement consacrée au bonheur de ses semblables.

BIOGR. NAT. — T. V.

Il composa, en flamand, un très-grand nombre d'opuscules destinés à être distribués, chaque année, comme étrennes spirituelles; ils traitent des fins dernières de l'homme, des souffrances de l'âme, de la mort d'Aman, et d'autres sujets semblables. Il traduisit aussi en flamand plusieurs petits ouvrages de dévotion, cités dans la notice que lui consacrent les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Matériaux*, etc., manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles. — *Graf-en gedenkschriften der provincie Antwerpen*, t. V, p. 240. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, 1<sup>re</sup> éd., VI, p. 659.

**DE SMYTERE** (*Charles*), jurisconsulte gantois, né au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, mort à Utrecht le 24 mars 1573. D'abord avocat au conseil de Flandre, il fut nommé en 1562 conseiller et commissaire extraordinaire près du grand conseil de Hollande en remplacement de Baudouin Jacobs; il avait primitivement rempli les fonctions de commissaire extraordinaire près du même conseil. Son tombeau dans l'église de Saint-Pierre, à Utrecht, fut couvert d'inscriptions élogieuses; Sanderus en rapporte une d'Adrien Burchius et le commencement d'une autre :

*Siccine, o Smytere, Christo regique fidelis  
Caelo donandus tristia secta fugis, etc.*

De Smytere a laissé la réputation d'un jurisconsulte éminent et d'un écrivain distingué. D'après Blommaert, il composa un bon nombre de pièces de vers en flamand, quelques drames et un panégyrique de Charles-Quint. Parmi ces productions, nous ne connaissons que le poème satirique intitulé : *Het beclach van Jh. Jan van Hembyze of den oorlof van graef Jan van Ghent*, poème qui jette beaucoup de lumière sur les hommes et les choses de l'époque mémorable des troubles de Gand de 1577 à 1579. Cette satire fut publiée en 1839 par Blommaert, dans les publications de la société des Bibliophiles flamands, et une seconde fois en 1847 parmi la collection formant le recueil

25

intitulé : *Politieke balladen, refereinen, liederen en spotgedichten der XVIIe eeuw.*

Émile Varenbergh.

Blommaert, *De Nederduitsche Schryvers van Gent.* — Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 347. — Piron, *Levensbeschryvingen.*

**DE SOMERE (Jacques)**, administrateur, diplomate, poète latin, né à Gand, probablement au commencement de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, y décédé le 15 juin 1623. Ses productions littéraires témoignent du zèle avec lequel il s'était adonné dans sa jeunesse à l'étude des belles-lettres et spécialement de la poésie latine. Après avoir fait des études de droit, il fut nommé syndic de sa ville natale et occupa ce poste avec une grande distinction. Sa haute capacité dans le maniement des affaires lui valut même une réputation qui s'étendit bientôt au delà des murs de Gand : elle parvint jusqu'à l'archiduc Albert, qui lui confia une mission auprès des villes hanséatiques, alliées alors à la Hollande. La manière dont De Somere s'acquitta de cette mission engagea le sénat de Hambourg à solliciter sa médiation pour le rétablissement de la paix entre cette ville et l'Angleterre, et cette fois encore son intervention fut couronnée de succès. Comme les occupations de sa charge absorbaient toutes ses journées, De Somere devait prendre des heures sur la nuit pour se livrer à l'étude et aux travaux littéraires. La goutte, après l'avoir tourmenté pendant de longues années, le fit descendre dans la tombe. Sanderus assure avoir vu chez le fils de Jacques De Somere les ouvrages suivants délaissés par son père : 1<sup>o</sup> *Heroicum poema de legatione sud ad Hanseaticas civitates.* — 2<sup>o</sup> *De legatione sua Anglica obita jussu senatus Hamburgensis.* — 3<sup>o</sup> *Carmen de exsiccatione paludis in West-Flandria.* — 4<sup>o</sup> *Carmen de aggere Albertino undis excluso.* — 5<sup>o</sup> *Libellus aureus Thomæ a Kempis de Imitatione Christi, heroici versibus.* — 6<sup>o</sup> *Elegiacum poema de gradibus quibus ad Deum itur.* — 7<sup>o</sup> *De vera hominis per penitentiam regeneratione.* — 8<sup>o</sup> *Variæ epistolæ sacræ Matthæi Wierii de multis religionis Christi dogmatibus in latinum sermonem*

*conversæ.* — 9<sup>o</sup> *Carmen de podagra.* — 10<sup>o</sup> *Vita sua ab anno ætatis XIV, heroico carmine.* — 11<sup>o</sup> Plusieurs centaines de variantes de ce vers : *Crimina quot mundo, tot sunt tibi vulnera, Christe!* Tous ces ouvrages étaient manuscrits ; il n'y avait d'imprimé que la pièce suivante : 12<sup>o</sup> *Elegia in nuptias Julii Byvestachii Pomeraniæ ducis.*

J. Roulez.

Sanderus, *De Gandav.* — Val. André, p. 429. — Foppens, t. 1, p. 538. — Paquot, *Mém.*, t. V, p. 81.

**DE SOMEREN (B.)**, peintre, né à Anvers en 1571, mort en 1632. Voir SOMEREN (B. DE).

**DE SOMEREN (Guillaume)**, écrivain ecclésiastique, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant) au XVII<sup>e</sup> siècle. Voir SOMEREN (Guillaume VAN).

**DE SOMEREN (Paul)**, peintre, né à Anvers en 1576, mort en 1621. Voir SOMEREN (Paul DE).

**DESONKEUX (Jean)**, érudit, né à Verviers en 1655, mort à Saint-Hubert en 1694. Après avoir étudié la philosophie au séminaire de Liège, il entra, en 1681, à l'abbaye de Saint-Hubert, où il fit sa profession et prit le nom de dom Adalric. C'était un homme d'une vaste érudition et d'une grande éloquence. Il fut choisi pour prêcher devant Louis XIV à Luxembourg, en 1687. Ami intime de Jean-Louis d'Elderen, prince-évêque de Liège, il fut après la mort de celui-ci envoyé à Vienne, en 1694, avec le titre d'abbé-coadjuteur, pour mettre son abbaye sous la protection spéciale de l'empereur. — Son frère Henri, né à Verviers en 1650, mort à Namur vers 1707, a laissé des *Mémoires* très-curieux sur l'histoire de Verviers et des pays environnants pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces manuscrits appartiennent à M. Dethier, de Theux.

G. Dewalque.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.* — De Beodelievre, *Biographie liégeoise.* — Neyen, *Biographie luxembourgeoise.*

**DE SORGHÉ (Antoine)**, marin, né à Ostende, en 1784, mort en 1834. A

peine âgé de dix ans, il prit du service dans la marine de la république française et assista à plusieurs combats contre les Anglais. En 1803, il fut nommé aspirant de marine et chargé, en cette qualité, de plusieurs missions dangereuses, à l'occasion du projet, conçu par Napoléon Ier, d'envahir l'Angleterre; ce fut pendant une de ces missions qu'il parvint à sauver dix-sept soldats appartenant aux 108<sup>e</sup> et 111<sup>e</sup> régiments. Plus tard il prit part aux combats, si glorieux pour les armes franco-bataves, qui eurent lieu dans les parages de Gravelines, de Calais et du cap de Grisnez. Dans toutes ces circonstances, il donna des preuves de sang-froid, de courage, de dévouement, aussi mérita-t-il l'honneur d'être cité par l'amiral Verhuel dans son rapport à l'empereur : l'étoile de la Légion d'honneur fut sa récompense. En 1809, il obtint le grade d'enseigne de vaisseau dans l'escadre de l'Escaut. La bravoure dont il donna de nouvelles preuves lui valut les éloges de Louis, roi de Hollande, frère de l'empereur, et on lui confia en 1810 le commandement d'un aviso, avec la double mission de surveiller les mouvements de l'ennemi sur les îles de Walcheren et de Beveland, et de transmettre la correspondance entre le contre-amiral L'Hermite et le maréchal d'Istrie, commandant supérieur de l'armée active. De Sorghé sut, dans les circonstances les plus difficiles, se comporter avec autant de vaillance que d'intelligence. Il fut blessé d'un éclat de bombe à Anvers, en 1814. A la chute de l'empire, il continua son service dans la marine des Pays-Bas et mourut à bord de son vaisseau.

Aug. Vander Moersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DESPARS** (*Nicolas*), chroniqueur, né à Bruges en 1522 de Corneille Despars et de Catherine Strabant. Sa famille était noble et ancienne. Après avoir terminé ses études et obtenu le titre de licencié en droit canonique et civil, Despars rentra dans sa ville natale, où il fut choisi pour faire partie de la magistrature. En 1553, il fut échevin de

Bruges et devint conseiller en 1556. Lors du soulèvement de nos provinces contre la domination espagnole, il partagea les principes révolutionnaires et, grâce à ses opinions, fut réélu échevin en 1574; sans vouloir se soumettre au prince d'Orange, les Brugeois refusaient, à ce moment, de respecter l'autorité du roi d'Espagne. Despars était bourgmestre en 1578, quand les bandes gantoises commandées par Ryhove s'emparèrent de Bruges, et il avait été réélu en 1584, lorsque le prince de Chimay sollicita le magistrat de se réconcilier avec l'Espagne par l'intermédiaire du prince de Parme. Despars mourut le 20 novembre 1597; il fut enterré dans l'église de l'hôpital de la Potterie, dont il était administrateur et gouverneur. En 1540, il avait épousé Anne Claeyssonne, fille d'Adrien seigneur de Ryckeveldé.

Nicolas Despars consacrait à l'étude les loisirs que lui laissaient ses fonctions. Son grand-père, Jacques Despars, avait laissé de volumineux mémoires, il les revit, les collationna et en fit une œuvre toute nouvelle, dont on peut, à juste titre, le considérer comme l'auteur. Cette chronique en flamand intitulée : *Chronycke van den lande en grafschap van Vlaenderen*, commence à l'année 405 et se termine en 1492, date de la découverte de l'Amérique. La bibliothèque de la ville de Bruges possède un manuscrit en trois volumes de cet ouvrage, que M. De Jonghe, alors régent de l'athénée de Bruges, publia en 1837-1840 (3 vol. in-8°). Il en existe une continuation jusqu'en l'année 1681. Les mémoires originaux de Jacques Despars sont la propriété du gouvernement belge.

Émile Varonbergh.

Gochals, *Lectures*, t. II — Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Biogr. de la Flandre occidentale*.

**DESPARTS** (*Jacques*), médecin, né à Tournai vers 1380 et mort le 3 janvier 1457 d'après les uns, et en 1465, d'après les autres; quelques biographes prétendent même qu'il vivait encore en 1480. Il commença ses études à l'université de Montpellier et les termina à Paris, où, au mois de mars 1400, il est immatri-

culé sur les registres de la faculté de médecine sous le nom latinisé de *Jacobus de Partibus*. Il obtint le baccalauréat le 22 mai 1408 et le doctorat le 7 avril 1409. Deux ans après il fut admis à la régence. La *Notice des médecins de la faculté de Paris*, par Baron, fait mention de lui sous le décanat d'Ives Lévis, élu en novembre 1409; il y est qualifié de chanoine de Tournai et de chancelier de l'église de Paris. Plus tard, grâce à ses talents distingués, à ses succès brillants, il devint chanoine de Paris, médecin de Philippe de Bourgogne, enfin premier médecin (*primarius medicus*) de Charles VII, roi de France. Lui-même nous apprend, dans un de ses ouvrages, qu'il enseigna la médecine à Paris : « Ego Jacobus Desparts de Tornaco, Magister in medicina Parisius, exposui ad longum totum primum librum canonis Avicennæ, incipiens anno Domini 1432 et finiens anno 1453. »

Jacques Desparts était clerc, c'est-à-dire de l'ordre ecclésiastique. Aujourd'hui on s'étonnerait de voir un prêtre exercer la médecine; mais anciennement presque toutes les connaissances humaines étaient concentrées dans le clergé : ainsi pour n'en citer qu'un exemple, Jean de Saint-Amand, qui remplissait en 1200 les fonctions de chanoine à la même cathédrale de Tournai, a laissé un traité de thérapeutique aussi complet que l'époque le permettait, et qui a été réimprimé différentes fois durant le xv<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle.

L'université choisit Desparts comme un de ses députés au concile de Constance appelé à décider dans l'affaire du schisme qui désolait l'Occident et à s'opposer aux prétentions du pape Jean XXIII. Cette nomination, Desparts la devait à ses connaissances variées et aussi aux bienfaits qu'il prodiguait à l'université. Ayant amassé une assez belle fortune, il l'employa à faciliter les études en général et celle de la médecine en particulier. La Faculté de Paris ne possédait aucun lieu certain et arrêté, non-seulement pour célébrer le service divin, mais aussi pour donner ses leçons

et délivrer ses actes : le chanoine tournoisien résolut de lui procurer un local convenable. Le 28 novembre 1454, il convoqua les membres de la Faculté autour de l'un des grands bénitiers de pierre qui se trouvaient sous les tours de l'église de Notre-Dame de Paris, où se faisaient ordinairement ses congrégations; il y exposa ses vues, et, tout en comptant sur la munificence du roi, il offrit « trois cents escus d'or, la plus grande partie de ses meilleurs livres et plusieurs meubles (ustensilia), destinés à garnir le local et la bibliothèque des nouvelles écoles ». La faculté fut à même de faire élever, dans la rue de la Bûcherie, les bâtiments destinés aux écoles de médecine : ils existaient encore lors de la révolution de 1789. Desparts n'eut pas la joie d'assister au commencement de l'œuvre, qui fut retardée par diverses circonstances jusqu'en 1460. Il ne s'était pas borné à ces largesses : dès 1410, il avait fait présent d'une masse en argent du prix de trente-six livres, et en 1455, il en fit fabriquer une autre beaucoup plus riche, ainsi qu'une verge estimée soixante écus à la couronne, sommes considérables pour l'époque. La Faculté reconnaissante décréta une messe annuelle du Saint-Esprit pour la conservation des jours de son bienfaiteur, et longtemps après sa mort, elle fit célébrer, le 3 ou le 4 janvier, un service pour en rappeler l'anniversaire.

Desparts est auteur d'un commentaire sur Avicenne, imprimé sous le titre de : *Explanatio in Avicennam, una cum textu ipsius Avicennæ à se castigato et exposito*. Lugduni, Johan. Treschel, 1498, quatre volumes in-folio. Item, Venetiis, 1518 et 1576, in-folio. On en connaît quatre manuscrits : trois sont conservés à la bibliothèque nationale de Paris (fonds latin), n<sup>os</sup> 6926, 6927 et 6928; le quatrième se trouve à la bibliothèque de la faculté de médecine de Paris : c'est l'original de Desparts, annoté et collationné de sa main. A la fin du troisième volume, l'auteur rappelle les peines infinies que lui a occasionnées son ouvrage, auquel il avait

employé dix années de son existence. On rapporte que quand cette œuvre fut terminée, les médecins de Paris, « ja-  
« loux de posséder un pareil trésor,  
« tiurent cachés pendant un temps  
« considérable les fameux commentaires  
« sur Avicenne, de peur que les étran-  
« gers n'en fissent leur profit : ce qui  
« explique pourquoi ils ne virent le jour  
« qu'en 1498 ».

Ses autres ouvrages sont : 2<sup>o</sup> *Glossa interlinearis in practicam Alexandri Tral-  
liani*. Lugduni, 1504, in-4<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Ex-  
positio super capitulis, videlicet de regi-  
mine aque et vini*. Venetiis, 1518, in-f<sup>o</sup>,  
à la suite de l'*Expositio in primum  
Avicennæ canonem* de Jacques de Forli.  
— 4<sup>o</sup> *Summula Jacobi de Partibus per  
alphabetum super plurimis remediis ex  
ipsius Mesue libris excerptis*. Lugduni,  
1523 et 1589, in-12; Venetiis, 1576,  
in-fol. La *Summula* a encore paru dans  
le *Promptuarium medicinae* de Jacques  
de Dondis. Venise, 1576, in-folio, et  
dans le *Methodus curativa* d'Alphonse  
Bertocius. — 5<sup>o</sup> *Inventarium seu collec-  
torium receptorum omnium medicaminum,  
confectionum, pulverum, pilularum, etc.*  
In-4<sup>o</sup>, sans lieu ni date. — 6<sup>o</sup> *Excerpta  
de balneis*. Dans le recueil de Venise,  
p. 352. Il avait conseillé aux magis-  
trats de fermer, pendant le temps de  
peste, les bains chauds et les étuves : la  
chaleur, la raréfaction de l'air, l'ouver-  
ture des pores de la peau, les assemblées  
du peuple lui paraissaient devoir favo-  
riser la contagion. En cela, il était  
d'accord avec la Faculté, qui faisait alors  
fermer les spectacles. Mais cette inter-  
diction mécontenta au plus haut point  
les étuivistes qui, excités par la cupidité,  
cherchèrent à attenter à sa vie. C'est  
Hazon qui rapporte ce fait. Suivant  
lui, Desparts fut aussi le premier qui  
écrivit sur la fièvre pourpre, pour le  
traitement de laquelle il avait adopté la  
saignée et les vomitifs.

Certains écrivains ont prétendu  
qu'avancé en âge, Desparts revint dans  
sa patrie où il fut chanoine-trésorier du  
chapitre et qu'il y passa ses vieux jours.  
D'autres soutiennent qu'il mourut à  
Paris. Toujours est-il que, par testament

de l'année 1448, il fit d'importantes  
fondations en faveur des pauvres éco-  
liers nés à Tournai : entre autres trois  
bourses pour la théologie, trois pour la  
médecine et trois pour le droit, en quel-  
que université que ce fût, afin, dit Cou-  
sin (*Histoire de Tournai*), que sa ville  
natale fût toujours pourvue de trois  
habiles hommes dans ces trois maîtresses  
sciences.

Aug. Vander Meersch.

Éloy, *Dictionnaire de médecine* — Paquet,  
*Memoires littéraires*, t. VI. — Lemaistre d'An-  
staing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II,  
p. 293. — *Biographie médicale*, t. III, p. 432. —  
*Biographie universelle*, publiée par Michaud. —  
*Biographie générale*, publiée par Didot (article  
du dr Achille Chereau).

**DESPAUTERE (J.)**, grammairien,  
né à Ninove en 1460, mort en 1520.  
Voir SPAUTEREN (J. VAN).

**D'ESPIENNES DU FAY (Jean)**, cha-  
noine, poète latin, né à Mons en 1592  
ou 1593 de Jacques d'Espiennes, éche-  
vin de cette ville, seigneur de Balin-  
gue, etc., et de Marie Du Fay, dame  
de Molbais et de Quevy-le-Petit, mourut  
à Namur le 21 décembre 1640. Après  
avoir achevé ses humanités à Courtrai,  
il se rendit à Louvain, où il étudia la  
philosophie sous Pierre Salembier et les  
belles-lettres sous Juste Lipsé et Ery-  
cius Puteanus, successeur de ce dernier.  
Il prit, dans la même université, les  
grades de licencié en théologie et en l'un  
et l'autre droit, puis alla passer quelque  
temps à Paris. Sa naissance et la bien-  
veillance dont l'archiduc Albert hono-  
rait son père le firent arriver de bonne  
heure aux dignités ecclésiastiques : il  
avait tout au plus trente ans quand il  
obtint la prévôté du chapitre de la  
cathédrale de Namur, dont il venait  
d'être fait chanoine : en effet il prend  
déjà le titre de prévôt dans un ouvrage  
publié en 1623. Un bénéfice du chapitre  
de Sainte-Waudru à Mons lui fut con-  
féré vers la même époque. Si l'on doit  
en croire le titre d'une publication en  
vers citée par Lecouvet, il aurait célébré  
son jubilé de prévôt en 1628. Un jubilé  
après quelques années d'exercice d'une  
charge ! Jean D'Espiennes mourut à  
l'âge de quarante-huit ou quarante-neuf  
ans. Son principal ouvrage a pour titre :

*Joannis Despiennes Du Fay ab Hannonia Opuscula*. Lovanii, typ. Ph. Dormal, 1623, in-8°. 2<sup>de</sup> édition, sinon suite aux *Opuscula*. Mons, 1628, in-8°. Le recueil se compose de neuf opuscles, contenant chacun un nombre plus ou moins grand de distiques. Il portent des rubriques que nous nous abstenons de reproduire, parce qu'il faudrait les accompagner d'explications qu'elles ne méritent guère. Nous renvoyons donc ceux que la chose pourrait intéresser à l'analyse des opuscles donnée par Lecouvet. Les sujets présentent du reste la plus grande variété; ils sont empruntés non-seulement à la religion, mais à la mythologie, à l'histoire ancienne, à l'histoire moderne, même contemporaine, aux arts libéraux, etc. Lecouvet mentionne comme faisant suite à l'ouvrage précédent un treizième opuscle, qui implique naturellement l'existence de trois opuscles intermédiaires; il est intitulé : *Metographica Joannis Despiensis Du Fay Opusculum XIII*. Namurci, typ. Chr. Ouwerx, 1627, in-8°. Il cite en outre les deux écrits suivants, que Paquot n'a pas connus : *Beati Jacobi de Marchia ordinis fratrum Minorum laus postrema* Montib. Hannon., 1625, et *Hierarchica logographica sapientia adlusionibus delineata*. Joan. Despiennes *Opusculum*. Namurci, in-8°.

Les poésies de Jean D'Espiennes fourmillent de pointes et de jeux de mots; le poète cherche, en outre, à se donner le mérite puéril de certaines difficultés vaincues. Ainsi l'on y trouve des vers rétrogrades, des vers déclinés, des vers conjugués, des vers amphibologiques, des distiques dont tous les mots commencent par la même lettre, d'autres dont les premières lettres de chaque mot, mises à la suite les unes des autres donnent ensemble l'alphabet. Quant à son style il est embarrassé et manque de clarté et de correction. Malgré tous ces défauts, qu'aucune bonne qualité ne rachète, le prévôt de Namur a été hautement prisé de son vivant; des parents, des amis lui ont adressé des compliments en vers qu'il prit soin de faire imprimer à la fin de ses opuscles. Mais ses poésies n'ont

pas rencontré d'admirateur plus convaincu que le poète lui-même; il en fait l'éloge en plusieurs endroits. Sa réputation usurpée lui survécut. Pour De Boussu, l'historien de la ville de Mons, il n'est rien moins que « le Phœnix des poètes »; Brasseur, l'auteur des *Sydera illustrium Hannonia scriptorum*, sans aller aussi loin, l'appelle pourtant le Phœnix des poètes de son temps, et Foppens, avec son indulgence habituelle, lui assigne la palme de la poésie. Paquot a eu le bon goût de ne pas accepter ces éloges traditionnels; il exprime même en termes fort durs son appréciation du poète montois: « Pour moi, dit-il, après « avoir eu la patience de lire tous ses « vers, j'avoue que je ne trouve pas « d'expédient pour le tirer de la foule « qui rampe, ou, si vous voulez, de la « troupe qui coasse aux marais de « l'Hélicon. » Nous déclarons adopter, pour le fond, le jugement de l'auteur des *Mémoires*, auquel se sont ralliés également Hoffman Peerlkamp et Lecouvet. D'Espiennes mentionne dans ses opuscles ses traités théologiques intitulés : *Definitiones theologicae*. — *Divisiones theologicae*. — *Conclusiones theologicae*. Si le théologien était au niveau du poète, leur perte ne saurait inspirer aucun regret.

Parmi les opuscles de Jean D'Espiennes, se trouvent, avec le titre de *Heroum analogia*, vingt-huit petites pièces de son frère Thomas, juriconsulte, seigneur de Balingen. Comme poète, l'un vaut l'autre, *Arcades ambo*.

J. Roulez.

Foppens, *Bibl. belg.*, p. 628. — Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 291 et suiv. — Hofmann Peerlkamp, p. 294. — Lecouvet, *Les poètes latins du Hainaut*, p. 68-79.

**DESPLANQUES** (*Josine*), poète mystique, née à Tournai en 1478, morte à Gand en 1535. Elle appartenait à une des familles les plus riches et les plus honorables du Tournais. Ayant perdu, dès l'âge de dix ans, son père et sa mère, elle fut élevée chez des amis, tandis que des tuteurs négligents ou infidèles dissipèrent une grande partie de son patrimoine. Plus tard, elle fut placée succes-

sivement comme lectrice ou demoiselle de compagnie dans plusieurs maisons nobles, où elle se fit remarquer par la fierté de son caractère et par la vivacité de son esprit. Elle vint ensuite demeurer à Gand dans la maison d'un oncle qui fit longtemps partie du magistrat, et elle put s'y livrer en toute liberté à ses goûts studieux. Ayant appris l'arrivée de la pieuse Française Jeanne Dupin au prieuré de Sainte-Agnès (fondé à Gand en 1434), elle s'empressa de rechercher ses entretiens et se décida, après de longs débats, de véritables discussions théologiques, à embrasser la vie religieuse; elle entra, en 1506, au couvent des Augustines de Sainte-Agnès. L'ascendant qu'elle avait exercé dans les sociétés aristocratiques fut encore plus grand dans ce monde de recueillement et de contemplation. Le mémorial de Sainte-Agnès rapporte que l'abbesse des Victorines du *Groenen-briete*, à Gand, songeait à l'attirer dans sa communauté afin de lui faire confier un jour « sa crose abbatiale ». Mais Josine fuyait les honneurs et préférait les devoirs les plus humbles comme les plus austères. Quand elle fut élue, à l'unanimité, pour remplacer la prieure Stévenine Groetbeers de Sainte-Agnès, il fallut toute l'autorité des pères visiteurs (*visenteerders*) pour la contraindre à accepter cette dignité : elle aurait voulu rester mère tourière du couvent. Son neveu, prieur des Croisiers de Tournai, lui fit obtenir un recteur ou directeur pris parmi les moines du couvent, encore fameux, de Rouge-Cloître, près de Bruxelles. Celui-ci, fidèle au souvenir de Ruysbroeck, permit aux sœurs de Sainte-Agnès l'usage d'une traduction flamande de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le Mémorial cité plus haut assure que Josine, quoique d'origine wallonne, déployait une grande éloquence dans ses exhortations flamandes. Elle ne fut pas moins remarquable dans tout ce qui concernait la gestion temporelle du prieuré. D'après le Mémorial, elle aurait porté son attention et sa vigilance sur les améliorations de revenus, les constructions ou reconstructions

de bâtiments, et jusque sur l'introduction d'un certain luxe ou confort dans le réfectoire et dans la cuisine. Quoique très-austère, elle accorda à ses sœurs une grande variété de récréations. Il restait dans ses vues quelque souvenir de la vie aristocratique et mondaine. Néanmoins ce qui domine dans les poésies qui peuvent être attribuées à Josine, c'est l'élévation de la pensée religieuse. Ses *Gheestelicke refreynen* n'ont gardé de l'école des rhétoriciens que le rythme et la coupe traditionnelle. Willems y signale un style franc, naturel et parfaitement assorti à la spontanéité et à la cordialité mystiques. Elle avait coutume de composer une pièce *op onsen vastenavond*, c'est-à-dire pendant le bruyant carnaval de la Commune, lorsque le prieuré de Sainte-Agnès célébrait des réjouissances plus chrétiennes. Cette vie, dont les détails sont trop peu connus, fut couronnée par un dévouement héroïque, lors d'une peste qui éclata dans le quartier de la Byloque, auquel appartenait ce couvent. Le Mémorial de Sainte-Agnès résume les suprêmes paroles de courage, de raison et de piété adressées par Josine à la communauté qui entourait son lit de mort.

J. Stecher.

Willems, *Belgisch Museum*, VI. — Piron, *Algemeene Levensbeschryvingen*, byvoegsel.

**DES PRÉS (Laurent)** ou PRATANUS, écrivain ecclésiastique, issu d'une famille noble de Tournai. Il vivait pendant la dernière moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et mourut dans sa ville natale. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicat à la cathédrale de Tournai, et fut envoyé comme théologien au concile de Trente. Il se rendit à cette célèbre réunion en compagnie de Charles de Croy et de François Sonnius, d'abord évêque de Bois-le-Duc et puis d'Anvers. Pratanus prit une part très active aux travaux du concile et écrivit l'histoire des huit sessions qui furent célébrées à Trente depuis le 13 décembre 1545 jusqu'au 11 mars 1547. Cette histoire, restée longtemps manuscrite et conservée autrefois dans la bibliothèque du chanoine de Villers, léguée, plus tard, au

chapitre tournaisien, a été publiée, en 1787, par Josse Le Plat dans sa *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium amplissima collectio*, VII, 2<sup>e</sup> partie, pages 1-30, sous le titre de : *Rerum in sacra et œcumenica synodo Tridentina sub Paulo III, pontifice maximo, feliciter gestarum epilogus, per Laurentium Pratanum Nervium*. L'auteur attaque d'une manière véhémement ceux qui transfèrent le concile à Bologne malgré la volonté de l'empereur Charles-Quint. Le Maître d'Anstaing donne, dans ses *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, l'épithète qui fut placée sur la tombe de Pratanus.

E.-H.-J. REUSSEN.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 812. — Le Maître d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, II, p. 296 et p. 323.

\* **DESPREZ** (*Fr.-Alexandre*), homme de guerre, né à Amiens, mort à Bruxelles le 6 août 1833 et inhumé dans le cimetière de Laeken. Bien que cet homme de guerre, qui était lieutenant général dans l'armée française, n'ait pas été naturalisé en Belgique, les services importants qu'il rendit à notre pays, le dévouement qu'il déploya pour sa patrie d'adoption lui donnent des droits à figurer dans la *Biographie nationale*. Voici un résumé succinct de sa carrière militaire : à sa sortie de l'école polytechnique, il fut classé dans l'arme du génie et débuta par les campagnes mémorables d'Ulm et d'Austerlitz. Après avoir été aide de camp du roi Joseph, pendant que ce prince occupait le trône de Naples, il assista au siège de Gaète où il se distingua, puis il passa en Espagne et prit part à toutes les opérations des Français, notamment aux deux sièges de Badajoz et à celui de Saragosse. Chargé par le roi Joseph, en 1812, d'aller rendre compte à l'empereur Napoléon de l'état des choses en Espagne, il traversa toute l'Europe et arriva au quartier général français la veille de la bataille de la Moscowa, à laquelle il assista. Desprez était alors colonel du génie et il prit part à tous les combats de la désastreuse retraite

de Russie. Sous la restauration, il fut chargé de l'organisation du corps d'état-major, fit la campagne de 1823 en Espagne et remplissait les fonctions de major général de l'armée qui fit la conquête d'Alger, lorsque les événements de 1830 renversèrent le trône de Charles X.

En 1831, le gouvernement belge crut devoir faire un appel à quelques officiers étrangers pour coopérer à la réorganisation de l'armée; le lieutenant général Desprez, qui se recommandait par de si glorieux antécédents, n'hésita pas à accepter la mission délicate que lui offrit le roi Léopold I<sup>er</sup>, de contribuer, par son expérience et par ses talents, à donner à l'armée belge la consistance que sa récente formation n'avait encore pu lui donner. Le général Desprez s'acquitta de cette tâche honorable et laborieuse avec un dévouement désintéressé et emporta dans sa tombe, prématurément ouverte, les regrets sincères de toute l'armée belge. Le général Desprez était grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur; le roi Léopold I<sup>er</sup> fit déposer sur son cercueil les insignes de grand-croix de l'ordre de Léopold.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre.

**DESPREZ** (*Jean*) ou DESPREIS, dit d'OUTREMEUSE, poète et chroniqueur, naquit à Liège le 2 janvier 1338 et mourut dans la même ville en 1399 d'après l'opinion la mieux accréditée. Il descendait de la famille Despreis, célèbre, dès le x<sup>e</sup> siècle, dans les fastes communaux de Liège. Les Despreis occupaient presque tout le quartier d'Outremeuse à Liège, auquel ils empruntèrent leur nom; le père de notre chroniqueur s'appelait Jean Despreis d'Outremeuse, *citain* de Liège; sa mère avait nom de famille Maron. Jean d'Outremeuse n'était donc pas tout à fait le premier venu; à la noblesse de son origine il joignit dans la suite le prestige que donnent les titres et les charges publiques. Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, dans le prologue de sa *Chronique*, il était clerc public des autorités



apostolique et impériale, et de la cour de Liège, notaire et audencier, et de plus « par la grâce de Diex et delle majesteit impérial, noble comte palatien ». C'est à sa position, qui lui donnait une certaine notoriété et faisait de lui un homme influent, qu'il dut d'être choisi comme délégué, chargé de faire une enquête sur les dissensions qui éclatèrent dans notre pays entre les partisans du pape Urbain VI et ceux de Clément VII. Il s'acquitta de sa tâche « fort vaillamment », dit une chronique manuscrite sur l'histoire de Liège, conservée, dit Polain, dans la bibliothèque de M. De Lavalleye; et la récompense de sa belle conduite fut d'être désigné à l'animadversion des Clémentins, qui tramèrent un complot dans lequel notre Jean était un des premiers personnages qui devaient être assassinés. L'estime de son prince le consola de la haine de ses ennemis, et nous voyons que l'évêque Arnould de Hornes le mandait souvent auprès de lui, afin de le rendre témoin des événements qu'il allait raconter dans sa *Chronique*. Mais avant de parler de cet ouvrage volumineux, qui est la principale œuvre de Jean d'Outremeuse, celle qui a fait passer son nom à la postérité, disons quelques mots de son œuvre en « rymes françoises » qu'il écrivit et termina avant que d'entreprendre celle en prose, ainsi qu'il a eu soin de le dire dans plusieurs endroits de ce second travail. En racontant les démêlés entre l'évêque Rodulphe et le comte de Looz en 1170, il dit : « Là eut forte bataille quy toute est déclarée en premier libre que j'ay faict en rymes des évesques de Tongres et de Liège ». Jean d'Outremeuse intitula son écrit en « rymes françoises : *La Généalogie avec les faicts et gestes des roys et éveskes, assçavoir de Tongres, Liège e Treit, et avecque che les fundations d'icelles : translateit de latin en vulgaire et commun langage ligeois, ordyneit en quart parteit ou volumes et reduyctes en rymes par ung vray clerc ligeois* ». Sous le rapport historique, la chronique rimée n'offre guère d'importance, car la plupart des faits quelque peu intéressants sont racontés et même

plus au long dans l'ouvrage en prose. Quant au point de vue littéraire, elle est loin d'être sans valeur; notre clerc s'y montre poète, dramatisant les événements, et laissant parfois le champ libre à son imagination sans toutefois tronquer le fond au profit de la forme. C'est plutôt un roman chevaleresque qu'autre chose; on voit que ce premier ouvrage a été fait pour les puissants d'alors; c'est un livre à l'adresse de la noblesse, tandis que sa *Chronique* en prose a été écrite pour le peuple. On a cru longtemps que l'auteur des « rymes françoises » et celui de la prose n'étaient pas le même personnage; un manuscrit sur l'histoire de Liège disait même que « l'an 1357, le 2 février, fut noyé Jean d'Outremeuse, poète et clerc ligeois, lequel fist l'histoire de Liège en vers françois ». Villenfagne partagea cette erreur, de même que Delvenne dans ses biographies. Il suffit cependant de lire la chronique en prose pour se convaincre du contraire, car Jean d'Outremeuse ne rappellerait pas comme sienne, nous semble-t-il, l'œuvre d'un homonyme.

D'après ce qu'il en dit lui-même, il avait eu d'abord le projet de diviser sa chronique en prose en quatre livres : le premier comprenant les temps écoulés depuis la création du monde jusqu'en 794 après Jésus-Christ, le second allant jusqu'en 1207, le troisième jusqu'en 1341, le quatrième embrassant les dernières années de sa vie, c'est-à-dire un espace de cinquante-huit ans. Toutefois nous voyons que, dans le prologue du troisième livre il dit : « comenche cy endroit mon tierce libre et dairain de nos cronicques »; ce qui pourrait faire douter s'il mit son dessein complètement à exécution. Cette partie n'est pas encore publiée à l'heure qu'il est, mais les extraits des différents manuscrits font supposer, dit M. Polain (*Messager des sciences*, no 1834, p. 378), que ce quatrième livre fut fait et s'étendait jusqu'à la mort de l'auteur en l'année 1399. Jean d'Outremeuse intitula sa chronique « *le Myneur des histors* ». Pour les événements du premier livre,

il s'écarte peu des données connues; son style seul, par son originalité, donne une physionomie un peu neuve aux événements; tout comme les autres, il rapporte les origines fabuleuses de Tongres et de Liège, et raconte longuement les exploits de Charlemagne et de tous les paladins de ces temps; deux cents pages sont consacrées à cette espèce d'épopée chevaleresque. Parvenue au XIII<sup>e</sup> siècle, la *Chronique* de Jean d'Outremeuse gagne en valeur comme en intérêt: elle est importante, non-seulement pour l'histoire de Liège, mais aussi pour celle de la Flandre, de l'Angleterre et de la France: tous les événements un peu marquants y sont rapportés. On dirait que, semblable à Froissart, il a voyagé de contrée en contrée, narrant les faits qui pouvaient intéresser le pays qu'il visite; ainsi, il raconte longuement les dissentiments entre Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste en Palestine, la captivité de Richard, son retour et la guerre qui s'ensuivit. Les démêlés entre l'évêque de Liège et le duc de Brabant, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le règne d'Henri de Gueldre, sont des passages tout à fait remarquables au point de vue des renseignements historiques. La *Chronique* en prose de Jean d'Outremeuse, bizarre compilation d'histoire, de chroniques et de romans, se distingue par une grande naïveté, une grande bonhomie jointe à une description pittoresque donnant au récit un charme particulier. Notre chroniqueur, qui cite les sources où il a puisé, et dont plusieurs sont aujourd'hui perdues, ne s'est pas contenté de faire des emprunts aux travaux de ses devanciers, il a, en outre, eu recours aux traditions orales, et fait causer les vieillards autrefois témoins de faits éclatants, ou qui les avaient entendu raconter par leurs pères; qui plus est, il a consulté les pièces diplomatiques, et en a inséré çà et là un grand nombre dans son récit, ce qui fait de sa *Chronique* une espèce de cartulaire commenté, et ajoute à sa valeur historique. Il existe plusieurs manuscrits de la *Chronique* de Jean

d'Outremeuse, et comme il arrive d'ordinaire pour ces vieux écrits, les uns sont complets ou à peu près, d'autres ne sont que des fragments. La bibliothèque royale à Bruxelles en possède un, fait sur l'original par Jean de Stavelot, le continuateur de Jean d'Outremeuse. Ces deux *Chroniques*, longtemps restées inédites, sont aujourd'hui en voie de publication: feu Ad. Borgnet, membre de l'Académie et de la commission royale d'histoire, avait été chargé par le gouvernement de les mettre au jour; trois forts volumes in-4<sup>o</sup> ont déjà paru dans la *Collection des chroniques belges*; la publication s'arrête pour le moment à l'année 1302. Un troisième ouvrage de Jean d'Outremeuse a été signalé, il y a une trentaine d'années, par feu M. Lambin, archiviste d'Ypres; il était intitulé; *La sciences des pierres précieuses*; il en existait un manuscrit dans la bibliothèque de M. de Crassier (catalogue, n<sup>o</sup> 1754), intitulé *Le trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*.

Emile Varenbergh.

Polain, *Mélanges historiques et littéraires*. — *Messageur des sciences*, n<sup>o</sup> 1834, p. 371. — Van Hasselt, *Essai sur l'hist. de la littérature*. — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*.

**DESQUESNES** (*Jean*) ou d'ESQUENES, musicien, né à Mons ou à Saint-Ghislain; vécut au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est très-probable que Jean Desquesnes est le compositeur dont le nom se trouve cité dans un compte de la maison de l'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas (1630). C'est à ce prince qu'il dédia des pièces de sa composition. On connaît de lui un recueil intitulé: *Madrigali di Giov. Desquesnes, il primo libro a cinque voci*. Anversa, 1591, in-4<sup>o</sup> obl. Son prénom italianisé sur le titre et, mieux encore, le caractère de sa musique feraient supposer que l'auteur séjourna en Italie et qu'il revint dans sa patrie à un âge assez avancé, puisque son ouvrage dédié à l'archiduc Ernest est postérieur de quarante ans à celui qui vient d'être mentionné.

On connaît encore un autre musicien du nom de *Desquesnes*, portant le prénom de *Nicolas*, mort en 1633, bachelier en

théologie et pasteur de Sébourg, près de Valenciennes. Le passage suivant, extrait par Fr. Fétis d'un écrivain contemporain, rapporte ce que l'on sait de plus essentiel sur cet artiste : « Ce dit « pasteur de Sebourcq a laissé grands « volumes *musicales* à ladite église, con- « tenans diverses messes, antiennes, « hymnes et oraisons en musique, en « ayant aussi laissé en plusieurs en- « droits de ces provinces. Entre autres, « lorsqu'on se mouroit de la peste à « Valenciennes qui fut l'an 1627, il « présenta un hymne ou oraison en « cinq parties à Messieurs du Magistrat « dudit Valenciennes . . . . la- « quelle commençoit : *Hoc est præcla- « rum*, etc. » On prétend que Philippe III, roi d'Espagne, lui offrit la place de maître de chapelle à sa cour et que Desquesnes la refusa.

Aug. Vander Meersch.

Fétis, *Dictionnaire des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition. — *Archives du royaume*, liasse C. 4. D.

**DESROCHES** (*Jean*), historien et linguiste, né à La Haye en 1740, mort à Bruxelles le 20 mai 1787. Il fut baptisé le 1<sup>er</sup> mars à Voorburg (*Forum Hadriani*), village à une demi-lieue au N.-E. de la capitale. L'extrait baptistaire porte que les parents ne sont pas désignés *eo quod legitimo matrimonio juncti non essent*. Delvenne (*Biographie*, etc.) dit que sa mère était lingère à l'ambassade d'Espagne et se nommait Louise Rottevel. Goethals (*Lectures*, etc.) cite une autre opinion d'après laquelle cette Louise aurait été cuisinière chez Desroches, éditeur de la *Gazette de La Haye*. Quoi qu'il en soit, l'enfant fut élevé dans la religion catholique et apprit tout au plus à lire et à écrire. Quelques mois après sa naissance, sa mère avait épousé un boulanger de La Haye, qui la laissa bientôt veuve et sans ressources. Elle envoya de fort bonne heure son fils faire son apprentissage d'ouvrier, et le confia successivement à un peintre, à un tailleur, à un brodeur; enfin, après avoir essayé de nouveau le métier de tailleur, il fut mis dans une boutique de pâtissier. On devine que dans toutes ces épreuves la véritable

vocation n'avait guère été consultée. Mais le pauvre enfant était né pour l'étude, et il se hâta de le prouver malgré tous les obstacles. « Dans les moments de loisir que lui laissaient des essais infructueux et ces expériences odieuses, dit le baron de Reiffenberg, il tâchait de se procurer des livres, lisait avidement tous ceux qui lui tombaient sous la main, et trouvant, dans les obstacles qu'il avait à vaincre, une excitation puissante, il emporta un jour la science par escalade et pour ainsi dire à la pointe de l'épée. » On n'a pas assez tenu compte de ces énergiques commencements; ils annonçaient une nature qui n'était pas vulgaire.

Passionné pour la lecture comme Amyot et Cervantes, Desroches atteignit ses dix-sept ans, et la rude école de la vie lui donna rapidement une forte maturité et surtout une volonté nettement persévérante. Dès son bas âge, il avait pris l'habitude de ne compter que sur lui-même.

Un jour, c'était en 1757, il apprend, en lisant une gazette, qu'au pays d'Alost, on demandait, pour une école de village, un sous-maître capable d'enseigner le flamand. C'était l'occasion de jeter enfin le tablier de l'artisan; il en profita, comme s'il s'agissait d'une merveilleuse aventure. Il partit muni de quelques économies, et arriva d'abord à Anvers. Dans cette ville, personne ne put lui donner de renseignements satisfaisants sur la place qu'il recherchait. Il allait se décourager, après avoir épuisé ses dernières ressources, lorsque le hasard le sauva. Un augustin allemand, qui tenait une école primaire à Anvers, le prit chez lui pour donner des leçons de lecture et d'écriture à de petits enfants. Pour le récompenser de son zèle, le moine lui apprit un peu de latin au moyen du *Verepæus* et des rudiments admis chez les PP. Augustins. Willems a conjecturé, assez naturellement, que Desroches se borna alors à faire cadrer le dialecte anversoïse qu'il fallait enseigner à l'école avec les éléments de la grammaire latine, qu'il était si fier de comprendre. Quoiqu'il n'eût pas encore

poussé ses études philologiques bien loin, il publia, vers la fin de 1761, une petite grammaire flamande à laquelle il travailla déjà en 1759 et qui obtint en avril 1761 l'approbation ecclésiastique. À considérer l'abaissement des études à cette époque, la *Nieuwe nederduytsche spraek-kunst* peut être signalée comme une œuvre estimable et opportune. L'auteur devint dès lors l'associé de son maître, et en 1765 il dirigea seul l'école quand le moine augustin eut été rappelé par son supérieur. Mais le succès paraît lui avoir suscité des envieux : il fut dénoncé à l'écolâtre, inspecteur de l'enseignement primaire. Fondés ou non, l'accusation suffit pour l'obliger à fermer sa maison et à renvoyer ses pensionnaires. Heureusement, Desroches s'était fait apprécier par ses livres et par sa méthode : il trouva assez de leçons particulières pour suffire à ses dépenses. Il put même s'adonner de plus en plus aux études philologiques et historiques vers lesquelles il se sentait irrésistiblement entraîné.

En 1768, il avait publié un manuel destiné à apprendre le français à la jeunesse anversoise et, pour répondre à un besoin devenu assez général, il fit imprimer en 1769 un dictionnaire français-flamand et flamand-français. Ce sont ces livres qui furent invoqués, vers 1836, par les grammairiens et littérateurs flamands qu'on a un moment désignés sous le nom de *Desrochistes*. Ils prétendaient que Desroches représentait par excellence l'orthographe nationale opposée à l'orthographe hollandaise; mais dans la séance de la chambre des représentants du 31 janvier 1844, M. De Decker, répondant à l'abbé De Foere, démontra que pour ces ouvrages Desroches n'avait reçu de mission ni du gouvernement de Marie-Thérèse ni de la nation. Il s'était borné à chercher des facilités nouvelles pour l'enseignement du français. Willems s'autorise de quelques mots de l'imprimeur anversoise Grangé pour conjecturer que Desroches fut

(1) Snellaert (*Schets eener Gesch. der N. Letterk.*, p. 213) accuse Desroches d'avoir manqué de courage dans cette question de l'enseignement du

bien plus préoccupé du français que du flamand. À Anvers, on ne voulait en général de grammaire que pour la langue française; ce n'était que celle-là qu'on apprenait par principes. En vain, Desroches avait promis la prochaine publication d'une *Rhetorica* flamande, à la page 87 (une des dernières) de la *Nederduytsche spraek-kunst* : il était visible que l'auteur préférait, de plus en plus, le français de la cour. Il est probable qu'il en connaissait les éléments avant de quitter La Haye, où ce parler avait quelque faveur. Toujours est-il que l'influence de cet idiome se retrouve dans le système d'accentuation adopté par Desroches pour certains mots flamands : par exemple : *éénige woorden*, etc. Dans le *Belgisch Museum*, revue qui parut de 1836 à 1846 pour combattre le préjugé de l'orthographe belge, on n'eut pas de peine à faire voir que la grande vogue des livres de Desroches dérivait principalement de ce que, sous la révolution et sous l'empire, on les avait employés de préférence et pour ainsi dire exclusivement pour étendre la connaissance de la langue des vainqueurs. Desroches, quoique doué d'un véritable instinct linguistique, n'avait songé qu'à l'utilité pratique et en quelque sorte sommaire (1). Il n'avait donc tenu aucun compte des grammaires flamandes qui avaient paru à Bruxelles en 1701, à Gand en 1702, etc. Au surplus, les *Desrochistes* n'étaient pas mieux fondés quand ils invoquaient la tradition et l'usage. Dans la discussion parlementaire citée plus haut, M. De Decker établit que depuis 1799 jusqu'en 1844 on avait, presque toujours, employé une autre orthographe que celle de Desroches, appelée par les enthousiastes : « seule nationale, seule régulière, seule rationnelle » (Behaeghel, *Verklaeringschrift in den Waren Belg.* bl. 15-17). Ce « *nationaal stelsel* » n'était qu'un expédient d'empirisme.

De Feller (*Dictionnaire historique biographique*) et d'autres critiques ont

flamand. Peut-être serait-il plus juste de considérer la situation, telle qu'elle s'offrait alors avec toutes ses difficultés et avec tous ses malentendus.

voulu placer les grammaires et les dictionnaires de Desroches au-dessus de ses mémoires et travaux historiques. C'est peut-être le contraire qu'il faudrait constater. Au moins est-il incontestable que dans ces derniers écrits sa pensée était plus sérieuse, plus élevée, et, pour tout dire, plus désintéressée. Il a été, jusqu'à un certain point, un initiateur pour son époque; mais seulement, quoique avec moins de gloire, dans le sens de Jacques De Meyere. Comme cet historien, il a cherché à populariser l'étude de l'histoire belge.

Il se trouvait encore à Anvers et il y vivait du produit de ses leçons particulières lorsque son attention fut vivement sollicitée par l'ouverture des concours académiques de Bruxelles. Une société littéraire, conseillée par l'abbé de Nélis et par le professeur Schöpfin, avait reçu du gouvernement un subside pour l'organisation de ces concours. Dès la première année de sa formation (1769), elle avait proposé une étude sur les villes des Pays-Bas et du pays de Liège avant le VII<sup>e</sup> siècle. C'était pour se conformer aux idées formulées par le comte de Kaunitz dans le rapport qu'il avait adressé à Marie-Thérèse le 24 octobre 1768. Il y demandait que la société littéraire, dont il proposait la création, se tournât de préférence vers les études sérieuses et solides. Desroches triompha dans ce concours par un mémoire que l'imprimerie royale fit paraître en 1770. On y remarquait déjà ce goût de l'érudition loyale, ce jugement ferme, cette netteté, cette pénétration que rappela l'abbé Mann dans la notice nécrologique du 1<sup>er</sup> juin 1787. L'année suivante, il eut même plus de succès par son mémoire sur la délimitation des *pagi* aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Enfin, lorsque en 1771 il eut obtenu le prix pour une étude sur l'état civil et ecclésiastique de la Belgique sous les Mérovingiens, la société littéraire (devenue depuis l'Académie) fut obligée de décider que trois victoires successives remportées par le même champion devaient l'écartier définitivement de la lice. Mais l'ancien instituteur était désormais signalé à

l'attention et à l'estime de tous ceux qui, à cette époque, cherchaient à stimuler parmi nous le goût des hautes études. L'abbé de Nélis, qui exerçait déjà une grande influence, et le comte de Nény, chef-président du conseil privé, tous deux passionnés pour l'histoire nationale, s'intéressèrent vivement au sort de Desroches. Nény espéra même un moment le mettre à la tête de la bibliothèque publique qu'il était question d'établir à Bruxelles dès 1770. Le savant président comptait sur la netteté de son esprit et la fermeté de ses habitudes méthodiques pour la rédaction d'un bon catalogue. Mais ces projets n'eurent pas de suite, du moins en ce qui concernait le lauréat de la société littéraire.

Le 13 avril 1773 (1), Desroches était nommé membre de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres que Marie-Thérèse venait de fonder. Le protecteur de la compagnie, le comte de Stahremberg, l'appela bientôt à Bruxelles pour aider le secrétaire de l'Académie, J. Gérard, dans la rédaction du catalogue des livres des jésuites dont l'ordre venait d'être supprimé. Malgré sa science et son zèle, Desroches se trouvait toujours dans une situation assez précaire. Il en fallait sortir, ou retomber dans les occupations qui lui avaient procuré des ressources à Anvers. Lorsque le catalogue fut terminé, il sollicita l'autorisation d'ouvrir à Louvain une salle de lecture et de répétitions. Il comptait gagner ainsi quelque argent et offrir aux étudiants des distractions littéraires. Mais il ne réussit pas dans sa tentative. En revanche, lorsque Joseph Gérard eut été nommé auditeur à la chambre des comptes, Stahremberg songea à Desroches pour le remplacer comme secrétaire perpétuel de l'Académie. Le ministre plénipotentiaire le recommanda au gouverneur général Charles de Lorraine, en faisant valoir que Desroches était un des académiciens qui maniaient le mieux

(1) La société littéraire, qui avait eu sa première séance, le 5 mai 1769, chez le comte de Nény, fut transformée en Académie, le 16 décembre 1772, et tint sa première séance, le 13 avril, dans une des salles de la Bibliothèque royale.

la langue française. Son style, sans être très-élégant, avait de la netteté et du naturel. L'installation se fit solennellement en mars 1776, et l'Académie, heureuse de ce choix, oublia qu'il avait été fait contrairement au règlement qui l'attribuait aux académiciens eux-mêmes. Comme le déclara plus tard l'abbé Mann au sein de la savante compagnie, le nouveau secrétaire était excellemment doué de cet esprit d'analyse qui fait saisir le fort et le faible des ouvrages dont il faut rendre compte. Sans une prolixité, qui était alors trop commune, il réussissait toujours à faire des rapports fidèles et complets. « Aucun traitement, dit le baron de Reiffenberg, n'était alloué au secrétaire; mais le gouvernement lui fit une modeste pension de 400 florins, et lui donna, en outre, une place d'attache, c'est-à-dire, de commis, au département des archives avec des appointements de 1,300 florins. »

Desroches avait enfin trouvé la place qui lui convenait, et pour laquelle il avait toute l'aptitude nécessaire. De l'ordre dans les travaux, de l'activité dans les correspondances, de la facilité dans les relations : voilà ce qu'il fit paraître dès son entrée au secrétariat. On peut dire qu'il fut la véritable incarnation de la nouvelle Académie; il en représentait surtout le goût dominant pour les antiquités nationales. Le tome Ier des *Mém. de l'Acad. I. et R. des sciences et belles-lettres de Bruxelles* (Brux., de Boubers, 1777, in-4°) est précédé d'un *Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur l'érection de l'Académie*. Voisin (notice sur Joseph Gérard) l'attribue à l'auditeur de la chambre des comptes; mais nous croyons, avec le baron de Reiffenberg, qu'il est plus naturel d'y voir l'œuvre de Desroches. Il venait d'être installé comme secrétaire, et il payait sa bienvenue en développant un thème qui lui était plus cher peut-être qu'à aucun de ses savants confrères.

En insistant sur l'importance des recherches qui auraient pour objet « d'éclaircir l'histoire de nos provinces »,

n'indiquait-il pas les études qui, comme le dit M. Thonissen (Rapport séculaire, p. 11), faisaient le charme et l'unique préoccupation de sa vie laborieuse? De plus, on a cru y retrouver l'ordinaire sagesse de style et de pensée qui caractérise ses autres écrits. L'orateur y passe rapidement en revue la décadence des études après Charlemagne, leur renaissance sous l'influence de Granvelle et du célèbre imprimeur Christophe Plantin. Il montre que jamais l'obscurité n'a été complète dans le pays; que le moyen âge compta dans nos provinces de véritables érudits et des poètes d'un vrai talent; mais il faut juger les premiers, dit-il, au point de vue de leur siècle et considérer le peu de ressources dont ils disposaient, ainsi que l'état général des connaissances en Europe avant le xve siècle. Il passe rapidement sur l'époque des chroniques rimées pour arriver à Froissart, Chastellain, Monstrelet, Olivier de la Marche et Philippe de Comines. Il vante le zèle des princes de Bourgogne et de leur cour pour les lumières; il en atteste la précieuse bibliothèque qu'ils ont laissée. Il présente ensuite un tableau du gouvernement de Marguerite d'Autriche et du règne de Philippe II; puis il montre comment les lettres furent négligées au xvii<sup>e</sup> siècle, et surtout, plus tard, dans les années qui suivirent le traité d'Utrecht. Enfin, il arrive à Marie-Thérèse et au comte de Cobenzl qui proposa à l'impératrice la fondation de la société littéraire, berceau de l'Académie. Cobenzl mourut trop tôt; mais le prince de Stahremberg continua son œuvre, et l'Académie fut constituée sous les auspices de Charles de Lorraine. L'auteur fait connaître avec quelques détails cette première organisation; puis, il annonce que l'on continuera l'histoire de l'Académie en mettant à la tête de chaque volume un journal des séances. Le baron de Reiffenberg assure que ce discours parut à quelques critiques se ressentir un peu trop du souffle des idées nouvelles.

Il est vrai que Desroches était partisan d'une réforme dans l'enseignement public, et c'est même ce qui le fit

nommer en 1777 (Mann dit en 1774) *actuaire* ou greffier de la commission royale des études. Mais l'étude et le respect du passé garantissaient la modération de ses opinions. Cette modération, inspirée par le bon sens, se manifeste dans la plupart des discussions où l'académicien se trouva engagé. C'est ainsi qu'en 1778, à propos du mémoire flamand de Verhoeven sur l'industrie et le commerce aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, il réfuta sans aigreur, mais non sans esprit, quelques Malinois scandalisés d'apprendre, par cette dissertation couronnée, que les fameux sires Berthoud de Grimberghe s'étaient enrichis par le trafic des laines. Ailleurs, il montre cette modération par des réserves prudentes sur certains documents, tels que la chronique de Jean d'Outremeuse ou les Diplômes de Miræus. Il ne se départ de cette circonspection que quand il est entraîné par un sentiment qui lui semble intéresser la gloire de sa patrie adoptive. On en a la preuve dans le mémoire qu'il lut à l'Académie le 8 janvier 1777 pour attribuer aux Brabançons l'honneur d'avoir inventé l'imprimerie. C'est, au reste, cette ardeur de revendication nationale qui lui suggère les entreprises les plus utiles. Tantôt il propose à la compagnie un vaste recueil historique à l'instar de ce qu'avaient fait les Bénédictins; tantôt il popularise l'idée d'une véritable histoire de Belgique, et il étend à tout le pays ce que Jacques De Meyer n'avait conçu que pour le comté de Flandre. « Le savant et laborieux Desroches, dit le professeur Moke (*les Prix quinquennaux et triennaux de Belgique*, Bruxelles, 1870, p. 6), dirigé par les vues profondes et la haute raison de Nélis, sut sortir de la voie trop étroite de nos historiens provinciaux, pour s'attacher à l'idée, encore si confuse, de notre unité politique. Cette idée parut aussi trouver un écho remarquable dans les mémoires de l'Académie naissante. Nous n'y voyons plus les habitants de chaque province classés séparément sous des dénominations diverses, et le nom de Belges, que les générations précédentes avaient paru

oublier, y reprend sa place légitime. »

Parmi ces travaux qu'inspirait un patriotisme sincère, on ne saurait oublier une dissertation académique du 4 décembre 1776. Elle concerne « une lettre difficile qui se trouve dans la collection de celles de saint Boniface, avec des réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques. La difficulté de cette lettre provient de ce qu'elle contient deux passages anglo-saxons. Desroches cherche naturellement à les interpréter au moyen du flamand, de l'anglais et de l'allemand; il en arrive à considérer le premier passage comme composé de quatre vers non rimés; mais dont il marque le rythme. Il prend de là occasion de s'expliquer sur l'ancienne poésie flamande, et, comme le rappelle P. van Duyse (*Verhandeling over den nederlandschen versbouw*, II, 251), il a, malgré des erreurs inévitables, nettement et courageusement combattu ceux qui soutenaient que le flamand n'était pas propre à la poésie. Il va même, à ce propos, jusqu'à préférer les vers rythmiques aux alexandrins français : « ces *tins tins* insipides de nos rimes modernes dont la scrupuleuse régularité étouffe le génie et ralentit tout le feu des passions. » Plus loin il ajoute ces paroles remarquables : « Pour moi, je croirai toujours que le défaut d'encouragement et l'espèce de mépris que nous témoignons pour notre langue sont les seules causes qui nous empêchent d'avoir des poètes; et que si la poésie était ici, comme chez nos voisins, le chemin pour parvenir à la plus haute considération, Apollon aurait des favoris en Flandre comme ailleurs. »

Aujourd'hui, sans doute, on ne manquerait pas de rappeler ici les noms des poètes flamands qui ont brillé dès le XIII<sup>e</sup> siècle; mais faut-il, avec Willems et Snellaert, reprocher à Desroches d'avoir méconnu l'importance du flamand? Il la méconnaissait si peu qu'à la suite du passage que nous venons de citer, il a écrit ces mots décisifs : « La langue mieux cultivée n'y (*à la poésie*) mettrait plus tant d'obstacles, et même pourrait fournir, dans des sujets grands

et sérieux, des facilités que le français n'a pas, et qu'il ne peut avoir. »

Comme secrétaire de la commission royale des études, Desroches prit une part très-active à la réforme de l'enseignement. Il fut notamment chargé de choisir les livres classiques et d'en surveiller l'impression. Lui-même en composa quelques-uns. Delvenne et Dewez signalent quelques incorrections et le peu d'élégance de la rédaction latine. Le baron de Reiffenberg estime que Desroches a rendu de très-grands services aux écoles nouvelles et que, particulièrement pour le grec et le flamand, il a su lutter contre des préjugés déjà puissants. C'est lui qui paraît avoir inspiré l'apologie du grec qui figure dans la préface des *Radices græcæ* de Tackoen (1783). Après la suppression de la commission des études, et quand Desroches resta seul chargé du département des écoles, il persévéra dans sa ligne de conduite patriotique, sensée et modérée.

Si Willems lui reproche de n'avoir mis aucun livre flamand dans son catalogue *in usum scholarum Belgicæ*, il exagère les faits, et néglige d'ailleurs de les expliquer par les nécessités du moment. Le baron de Reiffenberg observe que le secrétaire perpétuel a souvent traduit ou résumé en français des mémoires qui, rédigés en flamand, risquaient fort de n'avoir pas la publicité dont ils lui paraissaient dignes. Enfin, Schrant (*Proeven der nederlandsche Prozasijl*, Gend, 1829, bl. XIII) va jusqu'à dire que Desroches n'écrivit en français que pour plaire aux Belges et que dans son *Kort begrip der nederlandsche historien* il a rédigé dans un flamand très-pur un excellent abrégé de l'histoire des Pays-Bas.

En 1786, Desroches fut appelé à Vienne par Joseph II pour recevoir des indications nouvelles au sujet de la réforme des écoles. Pendant six mois il visita avec soin les principales institutions pédagogiques de l'Autriche, et surtout celles de Vienne. Plus d'une fois, il eut à discuter avec l'empereur les moyens les plus efficaces pour intro-

duire en Belgique les nouvelles méthodes qu'il avait pu admirer en Allemagne. On l'a depuis accusé de courtisanerie et de *jozéphisme*; mais, à en juger par une lettre que cite le baron de Reiffenberg, il est vraisemblable que dans cette circonstance, comme dans toutes les autres de sa vie, Desroches n'a été préoccupé que d'améliorer et d'étendre l'enseignement.

Il revint en Belgique, vers la fin de mars 1787, avec le titre d'inspecteur général des écoles, aux appointements de 2,800 florins. Il conservait, en outre, ses traitements d'écolâtre de Bruxelles, de secrétaire perpétuel de l'Académie et de directeur des écoles latines. Mais les travaux, les voyages et les contrariétés administratives de toute nature avaient profondément altéré sa santé autrefois si robuste. Il avait vieilli avant l'âge; il s'obstinait toutefois à ne pas interrompre ses études; et, au milieu même des soucis que devaient donner des réformes pédagogiques trop brusquement exigées par le souverain et trop lentement comprises par la nation, il voulait achever le premier volume de sa grande *Histoire des Pays-Bas*. La mort, qui l'enleva à la fleur de l'âge, ne lui permit même pas de mettre la dernière main à l'introduction. Telle que nous l'avons cependant, sous le titre de : *Histoire ancienne des Pays-Bas*, elle doit être considérée comme un monument de science et de patriotisme. L'auteur s'excuse de sa témérité à écrire dans une langue qui n'est pas la sienne, mais il compte sur la sympathie désormais acquise aux études d'histoire nationale. Si ces premiers chapitres contiennent plus de dissertations que de récits, c'est que les premières périodes de notre histoire, qui sont de beaucoup les plus intéressantes, ont été trop souvent falsifiées par les amateurs de fables et de conjectures. Pour lui, qui depuis quinze ans prépare cette œuvre, il ne veut parler que de ce dont il est sûr. Sans l'impatience de son ami, l'imprimeur Grangé, qui voulait rendre aux presses anversoises leur ancien éclat, il n'aurait pas encore songé à la



publication de ce premier volume. Dans un style trop déprécié aujourd'hui, et qui ne manque pas de mouvement, il discute sans confusion les faits les plus minutieux, mais les plus nécessaires à la fondation d'une bonne histoire. Malgré tous les progrès que les sciences historiques ont faits parmi nous, c'est encore un livre à consulter. Il est plein de détails curieux, si nettement exposés et si complètement discutés, qu'on en profite encore tous les jours sans avoir à réfuter ou à admettre les idées et les vues de l'auteur (1). Quand il n'aurait réussi qu'à montrer l'intérêt exceptionnel que présentent nos origines nationales, il aurait, certes, rendu, comme il l'espérait, « service à sa patrie ». Le prospectus de 1785 (2) annonçait une œuvre qui, dans l'espace de quatre ou cinq volumes, offrirait aux souscripteurs, une histoire complète jusqu'au règne de Marie-Thérèse et serait pour la Belgique ce que le *Vaderlandsche historie* de Wagenaer était pour la Hollande. « Le bon Desroches », comme on dit encore quelquefois, peut être considéré comme un des académiciens qui ont le plus contribué à répandre dans notre pays le goût des recherches historiques.

Voici la liste des œuvres de Desroches, dans l'ordre adopté par le baron de Reiffenberg. 1° *Nieuwe nederduytsche spraek-konst.* Antw., 3<sup>den</sup> druk, overzien en verbeterd door den auteur, 1761; *ibid.*, 1776, 1812, in-12. (C'est à cette grammaire flamande que Willems reproche la terminologie latine.) — 2° *Nieuwe fransche spraek-konst.* Antw., 1763, 1774, 1780, in-8°. (Un des livres les plus employés en Belgique jusqu'en 1820.) — 3° *Nouveau dictionnaire français-flamand et flamand-français.* Anv., 1769, 1777 et 1786, 2 vol. in-8°; Gand, Poelman, 1805; Anv. (considérablement amélioré par A. Grangé), 1816, 2 vol. in-8°, et diverses autres éditions. (Ce n'est guère qu'une reproduction du *Woordenboek* de Pieter

(1) Schayes (*la Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, t. III, p. 626) l'appelle un excellent ouvrage.

(2) Le privilège impérial-royal date de 1784.

Marin.) — 4° *Quels étaient les endroits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liège, qui pouvaient passer pour villes avant le vi<sup>e</sup> siècle?* Bruxelles, imprimerie royale, 1770, in-4°; couronné en 1769 par la société littéraire réunie chez le comte de Nény. — 5° *Quels ont été, depuis le commencement du vi<sup>e</sup> siècle jusqu'au ix<sup>e</sup> siècle exclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, pays, comtés et états renfermés dans l'étendue qui compose aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et la principauté de Liège, pendant les v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles?* Brux., imp. royale, 1771, in-4°; couronné en 1770. — 6° *Quel a été l'état civil et ecclésiastique des dix-sept provinces des Pays-Bas et de la principauté de Liège, pendant les v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles?* Bruxelles, D'Ours, 1772, in-4°; couronné en 1771. — 7° Traduction du mémoire de M. Pluvier, en réponse à la question : *En quel temps, depuis le commencement de la domination des Francs jusqu'à la naissance de Charles-Quint, peut-on dire que l'état de la Belgique a été le plus florissant, etc.* Brux., De Boubers, 1777, in-4°, 30 p. *Le Journal des séances*, du 14 octobre 1776, t. I, p. LXXXV, prouve que cette traduction est de Desroches. (Schrant a vanté le style flamand de Pluvier.) — 8° Analyse du mémoire flamand de M. Verhoeven, qui a remporté (en 1777) le prix de la *Question sur l'état des manufactures et du commerce des Pays-Bas, pendant le xiii<sup>e</sup> et le xiv<sup>e</sup> siècle.* Bruxelles, imprim. acad. 1778. Cf. *le Journal des séances*, 13 et 14 oct. 1777, t. II, p. LIII, et 23 nov. 1778, t. III, pages XXVII-XXXII. (C'est ce mémoire du « savant épicier de Malines » qui donna lieu à une polémique assez curieuse.) — 9° *Grond-regels der grieksche tael, benevens eene verzameling van de voornaemste fabels van Esopus, in dry deelen, met aenteekeningen op iedere fabel, in welke alle de grieksche woorden zyn uytgelegt en de eygenschap der twee taalen tegen malkander vergeleken. Tot gebruyck der nederlandsche schoolen.* Brussel, 1779, 1783, in-8°. (Ce livre scolaire

indique les tendances de la commission des études, ainsi que le goût de Desroches pour les comparaisons linguistiques.) — 10° *De grond-regels der latynsche tale*. Brussel, 1779, in-8°, et sous le titre de : *Institutiones grammaticæ, in usum scholarum*. — 11° Lettre du secrétaire de l'Académie de Bruxelles à l'abbé De Bye, l'ancien des Bollandistes, au sujet de la réponse faite par ce dernier à un mémoire sur le testament de saint Remi. Bruxelles, 1780, in-8°. (La « Réponse » a été imprimée à Bruxelles, chez Lemaire, 1780, in-8°.) — 12° *Epitome historiæ belgicæ*, lib. VII. Bruxelles, 1782, 2 vol. in-12. (D'après Schrant, Desroches a traduit cet abrégé en flamand. Une autre traduction en français, œuvre de De le Haye, professeur au collège royal de Bruxelles, est demeurée manuscrite.) — 13° *Dictionarium latino-gallicum, primum confectum ab J. Boudot, nunc post secundam editionem auctum et emendatum*. Brux., 1785, in-8°. (Le lexique de Jean Boudot, publié en 1704, eut longtemps la vogue dans les collèges de France. Ce n'était qu'un extrait d'un dictionnaire manuscrit en 14 volumes in-4°, compilé par P. N. Blondeau, inspecteur d'imprimerie.) — 14° *Histoire générale des Pays-Bas autrichiens*. Un seul volume a paru sous le titre de : *Histoire ancienne des Pays-Bas autrichiens contenant des recherches sur la Belgique avant l'invasion des Romains et la conquête qu'ils en ont faite avant J.-C.* Dédié à S. M. Imp. Auvers, chez J. Grangé, imprimeur de la ville, MDCCLXXXVII. Ce gros in-quarto, orné d'un frontispice et d'une carte, fut la même année publié en 2 vol. in-8°.

Les mémoires de l'Académie de Bruxelles contiennent les écrits suivants de Desroches : 15° Tome Ier (2<sup>e</sup> édit.), pages III-XVI. *Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur l'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. — 16° Pages XXXV-LXXXVIII. Rédaction du journal des séances, du 5 mai 1769 au 4 décembre 1776. — 17° Pages 421-477 (415-467). *Mémoire*

*sur la religion des peuples de l'ancienne Belgique*. Cette dissertation, qui a été lue dans la séance du 6 octobre 1773, doit être jugée (dit M. Thonissen, Rapport séculaire) d'après l'état de la science dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle se divise en trois parties : 1° religion des Belges avant la conquête romaine ; 2° après cette conquête ; 3° après la prédication de l'Évangile. L'auteur distingue les anciennes populations (Eburons, Ménapiens, etc.) qui professaient le culte des Gaulois, des colonies germaniques qui apportaient avec elles d'autres traditions. Il reconnaît toutefois que tous les Belges sont sortis de la Germanie. Il croit que, malgré leur idolâtrie, les Gallo-Germains ont toujours gardé quelques notions d'un Être suprême et d'une vie future. Il attribue aux Gaulois l'introduction des sacrifices humains. Pour l'époque romaine, il examine avec soin ce qu'on sait de la Nehalena de l'île de Walcheren et, pour les antiquités germaniques, il discute en véritable critique, en philologue, des textes allemands et anglo-saxons. D'après les antiquités trouvées à Nimègue, il conclut à une très-ancienne introduction du christianisme en Belgique. Ses remarques sur l'*Indiculus superstitionum* de Leptines sont intéressantes. Comme il espère que ces études iront plus loin que le cercle, trop restreint, des savants, il insiste sur le long empire des préjugés populaires, presque tous d'origine païenne. — 18° Un peu plus loin, dans le même volume (pages 497-506) (489-496) on trouve un *Examen de la question : Si la langue des Etrusques a eu des rapports avec celle des peuples belgiques*. (Lu à la séance du 11 avril 1774.) C'est une discussion sur une inscription apportée de Rome et commentée par A. Schriecius, l'auteur d'une histoire fantastique des *Originum rerumque Celticarum*, etc. Ypres, 1614. Desroches lui reproche de voir du flamand partout et surtout dans l'hébreu de la Bible. Quant à l'inscription dont il s'agit, et qui a été tirée de la dernière des *Tables Eugubines*, elle n'est pas étrusque ; mais en langue pélasgique ou ancien latin. La ressem-

blance qu'on signale entre *Thuisci* (thiois) et *Tusci* (étrusques) est aussi fortuite qu'entre *Delphé* et *Delft*, *Troyes* et *Troie*. Malgré toutes ces bonnes raisons, les examinateurs du mémoire, Nélis, Caussin et de Hesdin estimèrent que l'auteur n'avait pas assez respectueusement traité l'antiquaire brugeois qui, par son *Beghin der eersie volcken van European*, a si étrangement préludé aux *Origines Europeaæ* de Diefenbach. — 19° Pages 507-522 (499-512). *Explication d'une lettre difficile qui se trouve dans la collection de celles de saint Boniface, avec des réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques*. — 20° P. 523-549 (515-539). *Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons*. (Lu à la séance du 8 janvier 1777.) (Cf. n° 13, 964 de l'inventaire des Mss. de la bibl. roy.) Pour la polémique provoquée par ce curieux mémoire, voy. Namur, bibliographie analytique de l'Académie, 2<sup>e</sup> édition, p. 29; Willems, *Mengelingen.*, enz. pages 69-86. Un acte authentique du magistrat d'Anvers, daté du 22 juillet 1442, fait mention des *printers* de la gilde de Saint-Luc. Comme Willems, il soutient que ce mot a désigné les imprimeurs et que ce n'est qu'en 1542 qu'on a dit : *druckhers*. Outre les arguments que lui fournit un correspondant, Desroches s'autorise d'un passage d'une chronique du XIV<sup>e</sup> siècle. Il admet toutefois que les caractères mobiles en fonte, en cuivre, en d'autres métaux, qui constituent l'imprimerie moderne, ont été réellement inventés à Mayence. Mais, il observe qu'il y avait dès 1442 une corporation d'imprimeurs à Anvers, et que Louis de Vaelbeke, facteur brabançon du XIV<sup>e</sup> siècle, a, sous le nom de *stampien*, essayé déjà des impressions sur bois. Avec sa prudence ordinaire, Desroches finit par déclarer qu'il n'est pas encore arrivé à une parfaite évidence, et il donne aux érudits belges l'excellent conseil de fouiller dans les bibliothèques des monastères et de dépecer les vieilles reliures. Dans la séance du 25 février 1779 (Journal, tom. III, pages LX-LXI),

le comte de Fraula lut une note sur *l'invention des caractères en bois*, et conclut d'un passage de Didyme que les caractères en bois mobiles étaient connus dès le IV<sup>e</sup> siècle. — 20° Tome II, pages III-LVI. *Journal des séances* depuis le 4 décembre 1776, jusqu'au 23 décembre 1777. On y trouve l'extrait de la *Dissertation sur l'histoire diplomatique du Brabant*, de Petrus à Thymo (Van der Heyden), et sur une chronique en rimes flamandes, qui lui est faussement attribuée, avec quelques remarques sur celle de Cléricus. (Cf. Bormans, *Brabantische Yeesten*, t. III, avant-propos, passim.) — 21° P. 601-632. *Dissertation sur les comtes de Louvain* (lu en séance du 18 mai 1778; il discute, avec une remarquable sagacité, les principaux faits qui précèdent le règne de Godefroid le Barbu). — 22° Pages 633-665. *Réflexions critiques sur le diplôme de Miræus*, premier mémoire contenant l'examen du testament de saint Remi. (Ce premier mémoire, lu à la séance du 10 mars 1778, n'a pas été suivi d'autres. Les conclusions sont en faveur du document contesté.) 23° Tome III, p. I-XLVII. *Journal des séances* du 13 janvier 1778 au 23 décembre 1779. On y lit une notice sur l'historien Vander Vynckt. — 24° Tome IV, pages I-III. *Journal des séances* du 7 janvier 1778 au 10 mai 1783, précédé d'une longue analyse d'un mémoire de dom Berthold sur la vie de François Richardot, évêque d'Arras. Notice sur Needham. Courte allocution adressée par le secrétaire à LL. AA. RR. les sérénissimes gouverneurs et au grand-duc et à la grande-duchesse de Russie qui, le 12 juillet 1782, visitèrent l'Académie. — 25° Pages 505-532. *Dissertation sur l'état militaire dans les Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, depuis l'année 1100 jusqu'au règne de la maison d'Autriche, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle*. (Séance du 14 avril 1783.) — 26° Tome V. Une partie du *Journal des séances*. Vient ensuite la notice nécrologique sur Desroches, lue par l'abbé Mann dans la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 1787. — 27° Catalogue des livres de Desro-

ches. Brux., 1788, in-8°. (Van Hulthem, Bibl. n° 22594, dit que ce catalogue est remarquable pour les ouvrages imprimés et les manuscrits sur l'histoire belge, les langues et antiquités germaniques et scandinaves.)

*Ouvrages inédits.* — 28° *Dissertation sur l'Histoire diplomatique de P. à Thymo.* On l'a vainement cherchée parmi les manuscrits de Desroches. Une copie de 14 feuillets, faite par M. Mols d'Anvers, se trouve à la Bibliothèque royale, fonds Van Hulthem, n° 349. Une note manuscrite de l'auteur nous apprend que comme le manuscrit de P. à Thymo n'appartenait pas encore à l'Académie, il n'a pu l'examiner suffisamment. — 29° *Mémoire sur les premiers habitants de la Belgique et sur l'origine (scandinave) des Belges* (séances du 6 décembre 1788 et du 20 mars 1786). Manuscrit perdu (cf. Mann). — 30° *Mémoire sur les études*, 1<sup>re</sup> partie, lue à la séance du 29 décembre 1774; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties, séance du 30 janvier 1775. Ces indications sont tirées des protocoles manuscrits de l'Académie; mais dans le journal imprimé, t. I, p. LXXV, on lit, au 16 novembre 1774, que Desroches présenta un mémoire dont la lecture ne se fit que dans les séances suivantes, et qui était intitulé : *Discours sur la méthode dont on pourrait se servir pour enseigner à la jeunesse le latin et les autres sciences mentionnées dans le mémoire de M. de Merci.* Ce travail du prévôt de Merci avait pour titre : *Mémoire sur la façon de donner une meilleure forme à l'enseignement des humanités, etc.* Le même sujet avait été traité par Mgr. de Nélis (*Mém. sur les écoles et les études d'humanités, contenant des réflexions tirées de l'histoire, avec une notice alphabétique de quelques savants maîtres d'école du XVII<sup>e</sup> siècle.* On voit, par le *Journal des séances* (t. I, p. xcii), que ces trois mémoires, probablement demandés, furent envoyés au ministre plénipotentiaire prince de Stahremberg qui fit parvenir à l'Académie le témoignage de sa satisfaction. Les trois académiciens étaient inspirés par la même pensée : trouver et indiquer les moyens les plus pratiques pour rendre (dit

M. Thonissen, *Rapp. sécul.*, p. 30) l'enseignement des humanités plus efficace, plus complet, et, en même temps, moins aride et plus agréable à la jeunesse. Ils étaient (ajoute M. Thonissen) écrits avec une modération que n'avait pas connue le Dr du Rondeau qui, à la séance du 5 novembre 1773, avait lu un travail intitulé : *Mémoire sur la conformité de l'éducation de notre jeunesse avec celle des Druides.* (J. des séances, t. I, pages LXXVI et LXXVII.) Pour lui, ses jeunes contemporains, qui sortaient des écoles, n'étaient guère plus instruits que les disciples des Druides dont parle César. — 30° *Mémoire sur la langue belge ancienne et du moyen âge* (1<sup>re</sup> partie, lue dans la séance du 3 mai 1775). Le *Journal des séances*, t. I, p. LXXVII, porte ce qui suit, à propos de cette pièce : « L'Académie en rendra compte dans la suite, l'auteur se proposant d'achever cette dissertation, qu'il n'a interrompue que pour travailler sur des matières moins sèches et plus intéressantes. » Dans une liste manuscrite présentée à l'Académie le 29 avril 1779, Desroches fait observer que la seconde partie n'étant pas achevée, il ne pourrait être question de remettre l'ouvrage aux examinateurs pour le moment. (Cf. *Annuaire de l'Acad.*, IX, 115.) L'abbé Mann, dans sa notice nécrologique, dit que ce manuscrit n'a pas été retrouvé à la maison mortuaire de Desroches. — 31° Rapport à Son Altesse le ministre plénipotentiaire, concernant l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. C'est, dit le baron de Reiffenberg, un in-folio de 190 feuillets, qui contient les séances et la correspondance de l'Académie, du 20 mai 1776 au 27 septembre 1779, écrit en entier de la main de Desroches. Il a été acheté en avril 1818 par Van Hulthem à la vente Mastræten. (Bibl. royale, fonds V. H., n° 859.) (La bibliothèque de Desroches a été vendue publiquement le 1<sup>er</sup> décembre 1788.)

J. Steeber.

*Mémoires de l'Académie*, t. I à V. — *Anciens mémoires des prix de l'Acad. de Bruxelles.* — *Les diverses publications de Desroches.* — Willems,

*Belgisch Museum*, I, 225; II, 88; IV, 427; VIII, 47. — *Mengelingen van historische Vaderlandsche inhoud*. Antw., 1827-1830. — Willems, *Verhandeling over de nederduitsche taal-en letterkunde*, 2 vol. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas* — Raingo, *Mémoire sur les changements opérés dans l'instruction publique depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours*. (Nouveaux mém. couronnés de l'Acad., t. VI.) — *Annuaire de l'Académie royale de Bruxelles*, IX, pages 98-115. — Schrant, *Proeven van Nederlandschen prozastijl. Voorberigt*, bl. XIII. — *Discailles. Les Pays Bas sous le règne de Marie-Thérèse*, Bruxelles, 1872. — Goethals, *Lect. histor.* — *Création de l'Académie, biographie Nény*.

**DESSELIUS**, historien, juriconsulte, professeur, né à Desselhel (ancien Brabant) en 1588, mort en 1655. Voir **ANDRÉ (Valère)**.

**DE STOOP (Nicolas)**, en latin **STOPPIUS**, poète latin, né à Alost, mort à Venise le 8 mai 1568. Sweert, qui nous fournit ces indications, cite de lui les écrits suivants : 1° *Panegyricus de laudibus D. Joannæ Arragoniæ*. — 2° *Pœmata varia*. Florentiæ, 1555. — 3° *Elegia super Epitaphio quod videtur extra portam Bononiensem posita : Ælia Lælia Crispis (sic), etc.* Gruter n'a pas accordé moins de dix pages de ses *Delic. poetar. Belg.* (T. IV, p. 359-368) à des extraits du poète alostais, sans faire connaître s'ils sont tirés de ses poèmes divers; on y trouve une pièce *in laudem Hieron. Columnæ ad Octavium Summarcum*, laquelle, à en juger par les vers suivants, semble être une production de sa vieillesse :

Hiscæ, inquam, studiis jamdudum fræna remisi;  
Impetus ille sacer nec mihi corda movet.

Conscius agnosco quam sit mihi curta supellex  
Quam regat ingenium crassa Minerva meum.  
Fœcundos negat e sacro mihi fonte liquores  
Calliope, hinc arent tenuia labra nimis;

et dix-sept distiques *in obitum Petri Bembi*. Ces extraits ne justifient pas la qualification de *bon poète*, que Sweert donne à Stoppius. Mais Hofman Peerkamp est peut-être trop sévère en rétorquant contre lui cet autre distique que lui-même avait lancé contre des poètes de son temps :

Quam foret ah! satius feles imitarius illas,  
Excrementa tegunt, ne quis ea inspiciat.

Selon Piron, Nicolas De Stoop serait natif de Gand. Il alla se fixer à Venise

où il exerça la profession de correcteur et, plus tard, établit lui-même une imprimerie. Nous n'avons pu découvrir la source de ces renseignements, qui, à part celui sur le lieu de naissance de Stoppius, n'ont rien d'in vraisemblable.

J. Roulez.

Sweertius, *Athen. belgic.*, p. 582. — Hofman-Peerkamp, *De poet. lat. nedert.*, p. 79. — Piron, *Algemeene Levensbeschryp.*

**DESTOUELLES (Charles)**, magistrat, né à Paris le 3 mars 1775, mort à Bruxelles le 3 janvier 1842. Fils d'un notaire ou homme de loi, il arriva à Maestricht vers 1795, à la suite des armées françaises et occupa d'abord des fonctions subalternes dans l'administration militaire. Cependant il se sentait appelé au barreau, car il possédait à un haut degré les qualités de l'orateur, de l'avocat : à un physique agréable il joignait une voix claire et sonore, un esprit vif et pénétrant. Les circonstances allaient lui fournir le moyen de produire son talent et de se concilier la faveur publique. Plus le gouvernement républicain persécutait les prêtres *inassermantés* (ceux qui avaient refusé de prêter serment à la constitution), plus grande devenait pour eux la vénération des populations flamandes. Un de ces ecclésiastiques étant un jour poursuivi dans les rues de Maestricht par un commissaire de police, un bourgeois le prit sous sa protection et le sauva. Ce bourgeois ayant été traduit devant la justice pour rébellion, Destouvelles se chargea de sa défense; il n'appartenait pas encore au barreau, mais quiconque se sentait du talent pouvait alors assumer le rôle de défenseur officieux. Destouvelles fit acquiescer son client, et cet heureux début lui ouvrit la carrière dans laquelle il devait acquérir renommée et fortune. Les relations intimes qu'il entretenait avec le receveur général du département, beau-frère du grand pensionnaire Schimmelpenninck, lui furent d'ailleurs très-utiles pour former et étendre sa clientèle. Lorsque la loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804) eut réservé l'exercice de la profession d'avocat, de même que les fonctions de la magistrature, pour les

licenciés et les docteurs en droit, une disposition transitoire et exceptionnelle permit toutefois aux défenseurs officieux actuels d'obtenir le diplôme requis, moyennant l'accomplissement de certaines conditions. Destouvelles, ayant profité de cette faveur, fut régulièrement inscrit au tableau des « avocats » de Maestricht. Sous l'empire, il plaida avec grand éclat plusieurs causes criminelles. Il voulut également lutter avec ses confrères sur le terrain du droit civil. De là pour lui de nouvelles études qu'il poursuivit avec une rare persévérance et, à certains égards, avec ce succès qui lui avait constamment souri. Il tâcha non seulement de s'assimiler les monuments de la jurisprudence romaine, mais il s'efforça aussi d'approfondir l'histoire et la littérature du peuple-roi. Après la chute de l'empire, Destouvelles s'attacha à sa patrie d'adoption, demeura à Maestricht et obtint du roi des Pays-Bas des lettres de grande naturalisation. Il devint membre du conseil communal et des états provinciaux. Très-lié avec le bourgmestre Hennequin (voir ce nom), il fut, comme lui, d'avis que la loi organisant la garde urbaine dans les provinces septentrionales du royaume n'était pas applicable à la ville de Maestricht. Lorsque, pour cet acte d'opposition, Hennequin eut été accusé de forfaiture et traduit, en juillet 1821, devant la cour d'assises de Liège, Destouvelles fut l'un de ses défenseurs. « Il se surpassa lui-même, dit un contemporain ; il eut des accents de la plus haute éloquence ; il parlait sous la double inspiration d'une sincère amitié et d'un patriotisme non moins sincère... Je suivis toutes les audiences de cette mémorable affaire, et je dois reconnaître que, durant toute ma longue carrière, je n'ai été témoin d'aucun drame judiciaire comparable à celui-ci. » Quoique le bourgmestre de Maestricht eût été acquitté, le pouvoir exécutif le déclara déchu, lui ainsi que ses collègues du conseil communal, du droit d'éligibilité. Deux ans après, Destouvelles se voyait, en outre, entravé dans sa profession par l'obligation de se servir désormais de la langue néerlandaise.

Il voulut lutter ; il se mit à apprendre le hollandais : il le sut bientôt assez pour le comprendre et même pour le parler, mais son accent et ses incorrections excitaient fréquemment l'hilarité de l'auditoire. « Les Flamands, disait-il avec un peu d'humeur, m'ont écorché les oreilles durant vingt-cinq ans de leur mauvais français, aujourd'hui je leur rends la pareille avec mon hollandais. » Quand l'opposition des provinces méridionales devint plus menaçante, le gouvernement essaya de la désarmer par des concessions. Ce fut alors qu'il réintégra les anciens conseillers communaux de Maestricht dans la plénitude de leurs droits politiques. Destouvelles fut aussitôt réélu au conseil communal et aux états provinciaux. C'est ainsi que le trouva la révolution de 1830 ; il faisait partie, dans le Limbourg, d'un groupe de libéraux qui allaient être appelés à jouer un rôle très-important.

Elu député au Congrès national par le district de Maestricht, Destouvelles prit une part très-active aux travaux de l'immortelle assemblée où il se montra sage, modéré et patriotique. Il vota pour l'indépendance du peuple belge, mais il jugea imprudent et intempestif de décréter l'exclusion perpétuelle des Nassau, et il défendit cette opinion avec éloquence. Après s'être prononcé pour la monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire, il se montra partisan de l'institution de deux chambres et exprima l'avis que le sénat devait être nommé par le chef de l'Etat. Appartenant au vieux libéralisme, il combattit énergiquement la disposition constitutionnelle qui consacrait l'indépendance du clergé. Le 22 décembre, il s'exprimait en ces termes : « Un célèbre ministre anglais, Pitt, a dit, en parlant de la révolution française : Les Français ont sauté à pieds joints sur la liberté. Voulez-vous faire ce saut périlleux ? Pour moi, je ne suis pas de cet avis. » Non moins prévenu contre la liberté absolue de l'enseignement, il voulait que les écoles dites libres fussent également soumises

à une surveillance qui serait exercée par des autorités électives; enfin, il vota contre l'abaissement du cens électoral pour les campagnes. Le Congrès lui avait donné une haute marque de son estime en le nommant, le 10 février 1831, deuxième vice-président de l'assemblée. Lorsque Surllet de Chokier, son vieil ami, eut été proclamé régent, laissant la présidence du Congrès à M. de Gerlache, Destouvelles remplaça ce dernier en qualité de premier vice-président. De même que Surllet, il avait été un chaleureux partisan de la candidature du duc de Nemours; mais il se rallia avec plus d'ardeur encore à une autre combinaison qui devait clore la révolution en consolidant l'indépendance du pays. Il fut au nombre des 94 députés qui proposèrent l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg, et cette élection accomplie, le 4 juin, il fut nommé membre de la députation chargée de remettre au prince le décret du Congrès qui l'appelait au trône. Le 19 juin, il écrivait de Londres au régent, après une entrevue particulière avec le prince Léopold : « Je persiste dans l'opinion que j'ai émise sur son compte. S'il accepte, la Belgique aura un souverain distingué et qui paraît pénétré de cette grande vérité, qu'il a répétée plusieurs fois, que le premier devoir d'un roi était de procurer au peuple qu'il gouverne la plus grande somme de bonheur possible. » Comme le prince faisait dépendre son acceptation d'un accord préalable du Congrès avec la conférence de Londres, Destouvelles montrait de l'inquiétude. Il ne pouvait disconvenir que la conférence avait fait aux Belges des concessions pour assurer l'acceptation du prince; mais ces concessions rallieraient-elles une majorité suffisante dans le Congrès? Pour lui, député de Maestricht, il se prononça et vota contre l'acceptation des préliminaires de paix proposés par la conférence. Il se sépara de la majorité qui, avec une haute prévoyance, adhéra à ces préliminaires (les dix-huit articles), permettant ainsi au prince Léopold de se rendre aux vœux de la nation. Destouvelles, en sa qualité de

vice-président du Congrès, assista à l'inauguration du roi. Les électeurs ayant été ensuite appelés à choisir les membres de la première législature, Destouvelles sollicita de l'arrondissement de Maestricht le mandat de représentant; il rencontra l'opposition d'une partie du clergé et ne fut élu qu'au scrutin de ballottage. La chambre, cependant, fidèle aux traditions du Congrès, l'éleva au poste de premier vice-président. Destouvelles se signala par son énergique opposition au traité dit des vingt-quatre articles qui, venant après les désastres de la campagne du mois d'août 1831, modifiait considérablement les préliminaires du mois de juin. Au mois d'octobre 1832, Destouvelles échangea son mandat législatif contre un siège à la cour de cassation; ce fut dans cette haute magistrature que s'écoulèrent paisiblement les dix dernières années de sa vie. Un de ses collègues nous apprend que dans ces nouvelles fonctions Destouvelles apportait un excellent jugement mûri par une longue expérience, et il ajoute que ses arrêts attestaient des vues claires et précises, un esprit logique et une rédaction correcte. Le roi avait beaucoup de confiance en Destouvelles, et, dans des conjonctures difficiles, il aimait à connaître son avis et à s'entretenir avec lui. Il le nomma successivement chevalier et officier de son ordre. M. le procureur général Leclercq l'a dit dans une circonstance solennelle : « Destouvelles est un exemple de ce que peut une bonne éducation classique jointe à la ferme résolution de se faire une position dans le monde par le travail, l'instruction et une conduite honorable. » La sollicitude de sa fille unique sut adoucir ses derniers moments, et la fin de cette existence laborieuse fut celle d'un honnête homme et d'un chrétien.

Th. Juste.

**DESTRIVEAUX** (*Pierre-Joseph*), professeur à l'université de Liège, naquit en cette ville le 13 mars 1780, et mourut à Scherbeek lez-Bruxelles le 3 février 1853. On n'a guère de détails

sur sa première jeunesse. Après avoir hésité pendant quelque temps sur sa vocation, il fréquenta l'étude de Me Harzé, avocat en renom, et le 4 septembre 1806, obtint à Paris le diplôme de licencié en droit. En 1808, il fut nommé défenseur près la cour criminelle de Liège, titre qu'il échangea, le 11 juin 1811, contre celui d'avocat près la cour d'appel. Doué d'une imagination ardente et d'un remarquable talent oratoire, Destriveaux se conquist en peu de temps un rang distingué parmi ses confrères. Il était d'ailleurs vivement stimulé par la présence, au barreau de Liège, de plusieurs avocats français d'un mérite supérieur, que les événements politiques y avaient amenés, et dont le contact influa sur l'épanouissement de ses facultés. On doit regretter qu'il ne lui ait pas été donné de déployer ses brillantes qualités sur un plus grand théâtre, où il se serait certainement fait un nom illustre. A partir de la restauration, il s'adonna avec passion à la politique, à laquelle il était demeuré jusque-là étranger. Ses études autant que ses aspirations personnelles le mirent au nombre des libéraux avancés. A cette époque, le pharmacien Lafontaine réunissait chez lui la plupart des réfugiés politiques français et des Liégeois qui se signalaient par leur esprit d'opposition. Nous citerons J.-B. Teste, Bory de Saint-Vincent, Mailhe, Pocholle, le docteur Ansiaux, Guillois, Levenbach, Cauchois-Lemaire, Guyet, Paganel, P. de Ceulleneer, Brissot-Thivars, Thuriot de la Rosière, Harel, Duval de la Bretonnière, etc. (1). Admis dans leur intimité, Destriveaux ne tarda pas à collaborer à la rédaction du *Mercur des Pays-Bas* et du *Mercur surveillant*, feuilles libérales qui s'inspiraient des idées de ce cercle politique. Le 8 novembre 1815, le gouvernement ayant institué une commission en vue de réorganiser le haut enseignement

(1) Destriveaux était franc-maçon et déiste. Ses opinions philosophiques et religieuses ayant souvent été dénaturées, nous croyons utile de rappeler que, toute sa vie, il professa « qu'il ne concevait pas de morale sans religion ».

dans les provinces méridionales du royaume, Destriveaux, l'un des premiers, réclama, dans la presse, l'installation d'une université de l'Etat à Liège; tout porte à croire que sa voix fut entendue, l'Université ayant été créée l'année suivante. Destriveaux y fut immédiatement nommé professeur ordinaire, chargé des cours de droit criminel moderne et de procédure civile. Deux ans plus tard, il devint titulaire de la chaire de droit public interne et externe, mais il renonça au cours de procédure civile. De 1833 à 1835, il donna un cours de droit administratif, qui eut beaucoup de succès. Il conserva ces attributions jusqu'à la réorganisation de 1835, après laquelle il enseigna pendant une année exclusivement le droit criminel (code pénal, instruction criminelle) et le droit militaire. Des difficultés survenues entre le ministère catholique et l'honorable professeur éloignèrent celui-ci de l'Université pendant trois ans. Enfin, en 1841, il fut chargé du cours d'histoire politique moderne. Deux fois secrétaire académique (1824-1825 et 1832-1833), et deux fois recteur (1823-1824 et 1845-1846), il obtint l'éméritat le 28 septembre 1847.

A l'époque où Destriveaux monta dans la chaire de droit criminel, il n'existait aucun commentaire sur le code pénal. Le nouveau professeur, étranger d'ailleurs aux travaux des criminalistes allemands, se trouvait livré à ses propres forces, en présence de textes promulgués depuis trois ans à peine, et sur lesquels la jurisprudence était encore muette. Destriveaux ne resta pas au-dessous de sa tâche. En 1818, il publia, à Liège, un *Essai sur le code pénal*. Cet ouvrage, alors au niveau de la science, fut très-favorablement accueilli. L'auteur y joint à des connaissances étendues et à un jugement sain l'avantage d'un style clair, énergique, animé. Ses observations relatives aux lacunes, aux imperfections et aux rigueurs parfois excessives de la nouvelle loi pénale, se distinguent par un sincère amour de la vérité et de la justice. L'un des premiers, Destriveaux signala dans ce livre les



vices du code en matière de crimes politiques, avec une énergie et une force de raisonnement que n'ont point surpassées les commentateurs qui lui ont succédé. Son *Essai* contient également une éloquente discussion sur l'infanticide et l'avortement. Plusieurs des observations émises dans cet ouvrage ont reçu la sanction de la loi. Le cours de droit public de Destriveaux eut, d'autre part, un grand retentissement. Plus brillant que profond, ce cours savait du moins inspirer le culte des libertés et des grands principes constitutionnels. Ce fut surtout durant les années qui précédèrent la révolution que la parole du maître eut une influence considérable. Si l'on songe qu'au nombre de ses disciples de cette époque, se trouvaient la plupart des jeunes gens que le nouveau régime appela dans la suite à la gestion des affaires publiques, on reconnaîtra combien ses leçons laissèrent de traces durables dans le pays. Lorsque en 1829 le message du 11 décembre fut envoyé aux fonctionnaires, avec sommation d'y adhérer, c'est-à-dire d'adhérer au système du gouvernement personnel, Destriveaux osa faire tout exprès trois leçons sur la responsabilité ministérielle. Des applaudissements frénétiques, dont la signification n'était pas douteuse, accueillirent cette courageuse protestation. Disons, à l'honneur du gouvernement des Pays-Bas, que le professeur ne fut pas inquiété : seulement, par une circulaire en date du 20 janvier 1830, émanée du gouverneur De la Coste, les curateurs des universités furent invités à ne rien laisser enseigner « qui pût servir d'aliment aux passions. » Destriveaux, plutôt que de renier ce qu'il avait professé, préféra mutiler son cours. Plus tard, sous le ministère De Theux, il refusa de remonter dans sa chaire de droit public, parce que le gouvernement voulait qu'on lui soumit le programme des cours. Esclave de ses principes, jamais il ne fléchit devant les exigences du pouvoir. Quand ses attributions se bornèrent à l'enseignement de l'histoire politique moderne, il ne put s'empêcher de consa-

crer une partie notable de son cours à l'exposé des principes fondamentaux du droit public, surtout à la théorie de la souveraineté du peuple. En 1849, il commença la publication d'un traité de droit public : deux volumes parurent successivement; le troisième, complété par une main étrangère, ne parut qu'en 1855, après la mort de l'auteur. Dès son apparition, cet ouvrage fut longuement analysé par l'*Indépendance belge* et par plusieurs grands journaux français. Destriveaux estimait que, depuis l'ère des gouvernements représentatifs, l'enseignement du droit public avait été rarement complet; que le droit lui-même avait été plus souvent traité sous le rapport polémique ou législatif que sous le rapport didactique. Il s'attacha, dans son livre, à interroger et à suivre la marche naturelle des idées, à ne jamais séparer le principe de la déduction. Le tome I, intitulé *Théorie ou Philosophie*, contient l'exposé des principes du droit public interne et externe; le tome II, intitulé *Histoire*, contient une récapitulation des faits saillants de l'histoire du droit public, depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la révolution française de 1789; le tome III, intitulé *Belgique*, traite des institutions politiques des Pays-Bas catholiques et de la principauté de Liège, des conséquences politiques de notre incorporation à la France, de la Belgique sous le régime hollandais, et enfin de la révolution de 1830.

A partir de cette dernière époque, Destriveaux s'intéressa directement aux affaires publiques. Il fut successivement député au Congrès national (9 novembre 1830), l'un des six membres du comité diplomatique institué par le gouvernement provisoire (18 novembre 1830), membre du conseil provincial de Liège (30 septembre 1836), membre de la chambre des représentants (8 juin 1847). Il conserva ce dernier mandat jusqu'à sa mort, aussi attaché que jamais aux principes de sa jeunesse et champion déclaré des idées libérales. A Liège, il fit partie d'un grand nombre de commissions administratives, d'institutions

philanthropiques, etc. Destriveaux était décoré de la Croix de fer et chevalier de l'ordre de Léopold (1846).

La liste complète de ses œuvres se trouve dans les notices de M. Le Roy et d'U. Capitaine.

Julien Schaar.

*L'Université de Liège depuis sa fondation*, par Alph. Le Roy, v<sup>o</sup> Destriveaux. — *Nécrologe liégeois pour 1833-1834*, par U. Capitaine, ibidem. — *Thémis ou Bibliothèque du jurisconsulte*, t. II, année 1820, p. 324.

**DE SUBLEO** (*Michel*) ou SOBLEO, peintre, né, croit-on, à Anvers, au XVII<sup>e</sup> siècle et dont l'histoire est peu connue; tout ce que l'on sait de lui jusqu'à présent, c'est qu'il partit très jeune pour Bologne, qu'il y devint élève du Guide et qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Venise. Il peignit l'histoire selon la manière de son maître et montra une grande hardiesse dans le maniement du pinceau. De Subleo a laissé des fresques à l'église de Jésus et de Marie à Bologne; on connaît encore de lui une *Sainte Carmélite* aux Carmélites de Venise.

Ad. Siret.

**DE SUTTER** (*Pierre*), sculpteur, né à Gand, où il mourut vers 1740. Cet artiste, qui reçut la franchise dans la corporation des peintres et sculpteurs, le 11 juin 1669, y remplit les fonctions de doyen de 1707 à 1710, et fut le maître de Pierre-Antoine Verschaffelt. Il a laissé ses principaux ouvrages dans sa ville natale. Avec Jean Boecksent, aussi Gantois, de l'ordre des récollets, plus connu sous le nom de frère Jean, et avec son élève Verschaffelt, il exécuta les quatre figures colossales des Évangélistes qui décorent le dôme de l'église de Notre-Dame de Saint-Pierre, à Gand. Ces statues sont pleines de vie et d'expression; chacune d'elles est heureusement caractérisée par les attributs mystiques propres aux personnages. Il travailla aussi au mausolée de Philippe Erard de la Marck, qui se trouve dans la cathédrale de Saint-Bavon et dont le peintre Louis Cnudde, né à Gand en 1682, avait fourni le dessin. Ce mausolée représente l'évêque méditant sur la flagellation du Christ. Le frère Jean fit le Christ et les deux bourreaux,

J.-B. Heldenbergh le prélat, et De Sutter l'ange. Une œuvre délicate fut encore confiée au ciseau de notre artiste: ce sont les stalles qui ornent l'église de Saint-Michel de Gand et à l'exécution desquelles coopéra Michel Vervoort ou Van der Voort d'Anvers. De Sutter reçut, pour sa part, 147 livres 3 escalins et 4 gros. Ce travail fut fait en 1721, deux années après l'achèvement du maître autel de cette église construit par le sculpteur Bauerscheyt le Jeune d'Anvers.

Edmond Marchal.

**DE SWAEN** (*Michel*), poète flamand, né à Dunkerque, le 20 janvier 1654, mort le 3 mai 1707. Son père, Philippe De Swaen, l'initia de bonne heure aux grandes études. Tout jeune encore, il entra dans la corporation des chirurgiens (gilde des Saint-Cosme et Damien) et dans la gilde de Saint-Michel, qui avait remplacé la plus importante des cinq chambres de rhétorique supprimées en 1584 par le prince de Parme, Alexandre Farnèse, vainqueur des Pays-Bas. Chirurgien de l'hôpital Saint-Julien, Michel De Swaen devint en même temps doyen de sa corporation et prince de rhétorique, deux titres qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Une curieuse relation contemporaine, insérée dans la *Dunkerquoise* du 30 juillet 1844, montre l'ascendant dont il jouissait. Le narrateur signale la cordialité flamande de cet homme modeste, qui savait unir la piété, la science et la bonne humeur.

Très-influent dans le *West-Quartier* (Flandre maritime), très occupé de Cats et même de Vondel, dont il imitait, tour à tour, le style avec une remarquable facilité, il était, comme dit Willems, non-seulement le meilleur poète, mais aussi le plus grand patriote de la Flandre méridionale. Dans sa tragédie de *l'Abdication de Charles-Quint*, il revient souvent sur le courage, l'industrie et l'esprit de liberté des anciens Flamands. Néanmoins, il partagea avec la France, à laquelle il appartenait par droit de conquête, l'idolâtrie générale qu'elle professait pour Louis XIV. Il le vante

hyperboliquement dans plus d'une de ses pièces de circonstance. Il était d'une telle obligeance qu'il ne refusait jamais ses vers, et sa modestie allait jusqu'à en oublier la meilleure partie, la plus digne d'impression et de publicité. Ses enfants ne furent pas plus soucieux de sa gloire, et c'est ainsi que, malgré la vogue de ses compositions, on en perdit un si grand nombre.

Quand il mourut le 3 mai 1707, la ville lui décerna l'honneur des funérailles publiques. Une des rues de Dunkerque porte aujourd'hui son nom, et les *Flamands de France* se sont, pour ainsi dire, placés sous le vocable de ce poète, demeuré si fidèle à l'esprit thiois par la simplicité, le naturel et la bonhomie. Ses confrères de Saint-Michel, entre autres, l'imprimeur Labus, vantent le charme avec lequel il récitait toutes les pièces, graves ou légères, qu'il composait pour la chambre dont il était le chef. Le *Comité flamand de France* s'occupe d'un projet de publication intégrale des œuvres de De Swaen.

Ouvrages imprimés : *Den Cid*, blyendigh treurspel. Duynkercke, 1694. (Sans nom d'auteur, mais avec une lettre de l'éditeur Ant. van Ussel à M. De Swaen, dont il blâme la modestie.) — *Andronicus*, trad. de Campistron. Duynk., 1700. (Dédié à M. Barentin, conseiller du roi et protecteur de la rhétorique.) (Cette traduction a été vantée par Bilderdijck.) — *De zedelyke doodi van keyser Karel den vyfden*, tooneelspel. Dunk., P. Labus, 1707. (Cette « mort édifiante » désigne la fameuse abdication de Charles-Quint.) (Réimprimé dans le *Belgisch museum*, 1843, sur le seul exemplaire connu.) — *Het gebod der liefde*, enz. (le Pardon généreux que le Christ commande, mais que les chrétiens n'observent guère, accordé par César-Octave, etc.). C'est une traduction du *Cinna* de Corneille. — *Jacob en Esau* (drame moral). Dunk., 1694. — *Absalon* (tragédie perdue). — *Zedelycke rymwoercken en christelycke gedachten*. (Poésies morales et méditations chrétiennes.) Dunk., P. Labus, 1722. Dans la seconde édition se trouvent plusieurs

pièces lues par De Swaen à la salle de rhétorique (*ter gilde-kamer*). On y trouve aussi le poème *Den oorsprongh en den lof der rymkonste*, qui, n'ayant obtenu que le second prix à Bruges en 1700, provoqua une protestation de la chambre de Dunkerque, *Beroep-schrift voor de gilde*, Dunk., 1701. — *Leven en dood van onsen saligmaker J.-C. rym-konstig beschreven*. (Vie et mort de J.-C.) Bruges, J. van Praet, 1767. Ce poème, achevé en 1694 et publié longtemps après la mort de De Swaen, est divisé en deux parties, l'une de trente-deux chants, l'autre de vingt-sept. Willems l'appelle le chef-d'œuvre de l'auteur. — *Treurgezang*. (Élégie sur la mort de Jean Bart.) P. van Duyse conjecture que c'est l'œuvre de De Swaen, qui aurait, en outre, commencé un panégyrique du célèbre marin.

Ouvrages manuscrits : 1<sup>o</sup> Poésies morales et religieuses (recueil de 1697 et 1698, appart. au Comité flamand de France). — 2<sup>o</sup> Manuscrit de l'abbaye de Saint-Winnoc (contenant deux tragédies, l'une sur Maurice, et l'autre sur sainte Catherine). — 3<sup>o</sup> *Nederduytsche dichtkunde*, poétique flamande, rédigée en prose élégante (collection de l'abbé Carton de Bruges). — 4<sup>o</sup> *Ander rymwoercken*, manuscrit des Bénédictins de Berghes-Saint-Winnoc renfermant, outre la tragédie de l'*Abdication*, une comédie *De gekroonde Leersse* (la Botte couronnée).

J. Stecher.

*Belgisch Museum*, 1843, 1848. — L. De Baecker, *Les Flamands de France*, p. 201 (Gand, 1850). — *Mém. de la Société dunkerquoise*, t. XII. — *Bulletin du comité flamand de France*, t. I, IV et V. — *Annales du comité flamand de France*, t. II et XI. — Willems, *Verhandeling*, t. II.

**DE SWERT** (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, né à Haesdonck dans le pays de Waes en 1666 et décédé en Hollande en 1746. Il entra, à l'âge de vingt ans, dans la congrégation de l'Oratoire, fondée à Rome par saint Philippe de Néri. Après avoir achevé, à Louvain, ses études théologiques, il vint enseigner, de 1694 à 1699, la théologie à l'Oratoire de Bruxelles. Rappelé ensuite à Louvain pour prendre la présidence du collège que la province belge de l'Ora-

toire avait érigé dans cette ville, il dirigea cet établissement jusque vers la fin de l'année 1707, lorsqu'il y fut remplacé par Pierre Buyst. Le 13 mai 1710, il fut élu assistant du prévôt de l'Oratoire belge, et nommé, vers le même temps, confesseur extraordinaire à l'abbaye de Cortenberg. Trois années plus tard, le chapitre général de l'Oratoire, tenu à Bruxelles, le choisit prévôt ou supérieur général de la province belge, et, au mois de janvier de l'année suivante, il fut autorisé à cumuler avec ces fonctions celles de supérieur de la maison de Bruxelles.

Comme la plupart des Oratoriens, le P. De Swert était un chaud partisan du jansénisme. Son obstination dans l'erreur, son refus formel de souscrire au formulaire d'Alexandre VII, et les nombreuses intrigues qu'il ourdit contre l'archevêque de Malines et contre ceux de ses confrères qui acceptaient sincèrement les décisions du saint-siège le firent suspendre de toute juridiction le 26 mars 1720, et enfin l'obligèrent, neuf années plus tard, à chercher un refuge en Hollande, chez les jansénistes de la *Petite-Eglise* d'Utrecht. Il quitta la Belgique le 14 avril 1729, et mourut en 1746, âgé de quatre-vingts ans. On a du P. De Swert : *Chronicon congregationis Oratorii Domini Jesu per provinciam archiepiscopatus Mechliniensis diffusæ ab anno Domini 1626 usque ad finem anni 1729, auctore\*\*\*, ejusdem congregationis presbytero*. Insulis Flandrorum, Petrus Matthon, 1740; vol. in-4° de vi-240-102-xiv pages. Ce travail anonyme fut publié par le P. De Swert pour se justifier et jeter, en même temps, le discrédit sur ses adversaires; il renferme, à côté de choses très-utiles et très-intéressantes, des diatribes contre tous ceux qui combattaient le jansénisme des Oratoriens.

Le P. De Swert affirme, dans son *Chronicon Oratorii*, p. 140, qu'il a encore composé d'autres écrits, presque tous publiés sans nom d'auteur : « *Estant*, dit-il de lui-même, *nonnullæ ejus lucubrationes, quæ tamen nomen illius non præferunt, si excipias Orationes binas,*

*alteram Bruxellæ, alteram Lovanii habitas, quas anno 1697 celebris eo tempore caussidicus bruzellensis, qui uni earum, dum pronuntiaretur, adstiterat, suis sumptibus voluit typis committi.*

Il fit aussi, pour l'usage de l'Oratoire et à la demande du chapitre de la congrégation, un recueil d'extraits des décisions prises, dans les assemblées générales, relativement à la discipline et aux mœurs; ce travail, intitulé : *Collectio extractorum disciplinam et mores concernentium*, fut présenté à la réunion du 15 février 1718, et transmis aux supérieurs des maisons, avec ordre de le faire lire à toutes les communautés deux fois par an, savoir une fois pendant l'Avent et une seconde fois pendant le Carême.

E.-H.-J. Rensens.

*Chronicon Oratorii*, ouvrage anonyme du P. De Swert. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XI, p. 462.

**DETHIER** (*Laurent-Franç.*), homme politique et naturaliste, né à Spixhe (Theux), le 14 septembre 1757, mort à Theux le 1<sup>er</sup> juillet 1843. Après s'être fait recevoir avocat, il s'occupa surtout des affaires publiques; d'un caractère ardent et inébranlable, droit, intègre et bienveillant, il fit successivement partie du Congrès de Franchimont, dont il devint président, du conseil des Cinq-Cents, du Corps législatif et enfin de notre Congrès national. Il fut aussi juge à la cour de Liège, plusieurs fois bourgmestre et le dernier des échevins de la haute cour de justice du ban de Theux, au marquisat de Franchimont. Après les événements de 1830, il fut décoré de la Croix de fer.

Dethier collabora au *Journal des hommes libres*, et a laissé les ouvrages politiques suivants : 1° *Essai sur la liberté de la presse, ou notice chronologique des principales discussions et propositions qui ont eu lieu sur cette matière importante, et des dispositions constitutionnelles et législatives qui ont été prises dans les diverses assemblées nationales de France, depuis 1789*; Paris, au VII, in-8°. — 2° *Notice chronologique des révolutions opérées sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, chez les divers peuples compris dans*

les limites naturelles de la France, séparés d'elle depuis l'asservissement des Gaules, et de leur réunion sociale à la grande république une et indivisible; Paris, an VII, in-8°. — 3° Souvenirs patriotiques ou fragments d'essais analytiques sur la nature et le système du monde, les principes constitutifs des sociétés civiles, l'histoire politique de l'Europe en général, de la France en particulier, et surtout de quelques-uns de ses départements du nord-est; Paris, an IX, in-8°. Le premier cahier, qui a seul paru, ne porte que les initiales de l'auteur.

Dethier s'occupa aussi d'études linguistiques et archéologiques; il cite divers travaux prêts à voir le jour et que nous croyons être restés manuscrits; tels sont ses *Origines wallonnes* et son *Calendrier perpétuel wallon-français*. C'est aux sciences naturelles qu'il s'adonna surtout, notamment à la minéralogie et à la géologie. On lui doit, entre autres, la découverte (vers 1809) de la diallage métalloïde d'Ottré, près de Viel-Salm, devenue l'ottrélite, minéral intéressant de nos terrains les plus anciens, et celle des cristaux de magnétite dans les ardoises de Monthermé (Ardenne française). Il est l'auteur de la première carte géologique de notre pays, laquelle parut à Liège en 1802, sans date, indication de lieu, ni nom d'auteur, sous le titre d'*Essai de carte géologique et synoptique du département de l'Ourthe, et des environs*. Au bas on lit : *J. L. Wolff Pinx. Spa, 1801. Gravé par L. Jéhotte, à Liège*. Dans le *Guide des curieux*, l'auteur lui donne le millésime de 1804 et de 1807 : ces dates indiquent probablement quelques modifications. Ainsi les exemplaires joints à ce *Guide* présentent de notables différences dans le tracé des limites de la bande calcaire. On reconnaît dans cette carte, assez informé d'ailleurs, l'influence des idées développées par R. de Limbourg. Une brève *Notice analytique* de cet *Essai*, en 4 p. in-8°, parut la même année (1802), dans son *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas*. L'auteur y indique un grand nombre de mines, carrières, établisse-

ments industriels, etc.; il y trace même la démarcation des idiomes wallons et tudesques. Enfin, on y trouve les premiers détails sur les volcans éteints de l'Eifel, qu'il décrivit bientôt après dans son *Coup d'œil sur les anciens volcans éteints de la Kill supérieure (départements de l'Ourthe et de la Sarre)*, avec une esquisse géologique d'une partie des pays d'Entre-Meuse, Moselle et Rhin; Paris, an IX, 1803, in-8°. Comme l'indique ce titre, cet ouvrage renferme divers renseignements intéressants sur différents points de la géologie de ces contrées, par exemple, sur les cavernes qui, chaudes en hiver, renferment de la glace en été. Je dois ajouter que, trente ans auparavant, R. de Limbourg avait fait connaître les roches volcaniques de Steffen dans le mémoire cité plus haut. Cette découverte n'a pu être ignorée de Dethier, qui n'en fait aucune mention, pas plus que d'autres naturalistes. (V. A. Body : *Six jours dans l'Eifel*.)

Le *Guide des curieux qui visitent les eaux de Spa, ou indication des lieux où se trouvent les curiosités de la nature et de l'art . . . servant d'explication et de supplément à la carte géologique et synoptique de l'Ourthe et ses environs, etc.*, Verviers, 1814, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., Liège, 1818, in-8° (celle-ci avec carte géologique), a été ordinairement attribué à Wolff, peintre et naturaliste de Spa, ami intime de Dethier; mais quelques passages du livre, et une annonce bibliographique placée en face du titre du *Coup d'œil sur les anciens volcans* font connaître que l'auteur est Dethier. Il est probable, d'ailleurs, que celui-ci aura utilisé les renseignements fournis par son ami. Son ouvrage peut encore être consulté avec fruit par nos géologues.

G. Dewalque.

De Beedelièvre, *Biographie liégeoise*. — Les ouvrages de Dethier. — Renseignements particuliers.

**DE TOLLENAERE** (Jean), jésuite, poète latin, né à Bruges le 2 août 1582, mort à Anvers le 11 avril 1643. Après avoir fait son cours d'humanités, probablement dans sa ville natale, et étudié la philosophie à Douai, il entra dans la

compagnie de Jésus. Son noviciat étant terminé, on le chargea de l'enseignement des humanités, puis de celui de la théologie morale. La prononciation des quatre vœux, à laquelle il fut admis plus tard, lui ouvrit la porte des dignités de son ordre. Il occupa pendant dix ans, en vertu de trois nominations successives, la place de supérieur de la maison professe d'Anvers. Il dut se rendre à Rome en qualité de procureur de sa province, dont il devint dans la suite provincial. La mort l'enleva peu de temps après sa sortie de cette dernière charge, à l'âge de soixante ans et huit mois. Il n'avait cessé d'apporter le plus grand zèle dans l'exercice du sacerdoce, et l'on vantait surtout son talent de prédicateur. Le pape Urbain VIII lui avait fait don, en témoignage de son estime, d'un médaillon d'argent à son effigie.

On a de Jean De Tollenaere : 1<sup>o</sup> Un ouvrage intitulé : *Speculum Vanitatis seu Ecclesiastes, soluta ligataque oratione elucidatus*. Antv., B. Moretus, 1635, in-4<sup>o</sup>. C'est une paraphrase de l'Écclésiaste en prose et en vers, avec des digressions morales. — 2<sup>o</sup> Une *Ode* à la louange du célèbre poète polonais M. C. Sarbiewski, insérées dans les dernières éditions des poésies de ce jésuite. — On lui a attribué, à tort, une publication dont, comme provincial, il a été seulement le promoteur et, tout au plus, un des collaborateurs : elle fut faite à l'occasion du centième anniversaire de la compagnie de Jésus, dont elle retrace l'histoire et a pour titre : *Imago primi sæculi Societatis Jesu*. Comme elle renferme plusieurs pièces de vers, il se peut que le provincial en ait fourni une. Nous n'affirmons rien pourtant n'ayant pas eu l'ouvrage entre les mains.

J. Roulez.

Foppens, *Bibl. belg.*, p. 744. — Paquot, *Mém.*, t. IX, p. 53. — *Biographie des hommes ren. de la Flandre occid.*, t. 2, p. 479.

**DETROOX** (R.-J.), historien, né à Verviers en 1731, mort en 1816. Voir TROOX (R.-J. DE.)

**DEURWEERDERS** (François), écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers

l'année 1616, et décédé dans la même ville le 4 juillet 1666. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent d'Anvers. Après avoir achevé ses études théologiques, il se rendit à Rome vers 1644, et continua son pèlerinage jusqu'à Soriano, dans les Calabres, pour y vénérer l'image miraculeuse de saint Dominique. Durant ce pèlerinage, il constata les effets merveilleux que produisait la dévotion dite des Cordons de saint Thomas d'Aquin, et la pensée lui vint de fonder, en Belgique, une association en l'honneur du docteur angélique, dont les membres porteraient le cordon. En repassant par Rome, il parla de son projet au P. Vincent Candide, alors vicaire général de l'ordre. Celui-ci approuva complètement le projet, et donna au père Deurweerders des lettres de recommandation pour les dominicains de Verceil, qui conservent la ceinture que les anges (dit la légende) apportèrent à saint Thomas. Arrivé à Verceil, il alla examiner la ceinture, la dessina et en prit les dimensions exactes. De retour en Belgique, il s'empressa de se rendre auprès de Jacques Boonen, archevêque de Malines, qui, à son tour, approuva le dessein du religieux dominicain. Les lettres d'approbation de l'association, qui reçut le nom de *Milice angélique*, furent données à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mars 1649. Quatre jours après, la faculté de théologie de l'université de Louvain prit la Milice angélique sous sa protection, et, le 7 mars suivant, jour de la fête de saint Thomas, tous ses professeurs firent inscrire solennellement leurs noms dans le livre de la nouvelle association. Ce fut le père Deurweerders qui présida cette cérémonie. Dans l'entre-temps, ses supérieurs lui avaient assigné pour résidence le couvent de Louvain et l'avaient chargé d'y donner un cours de philosophie aux jeunes religieux de l'ordre. Mais il ne remplit pas longtemps ces fonctions, car il fut appelé à Anvers, d'où on l'envoya, après quelques années, à Rotterdam pour y desservir une cure comme missionnaire. Ayant été obligé de se rendre à Anvers, en 1666, pour y traiter quelques affaires, une maladie contagieuse

qui, à ce moment, régnait dans cette ville, l'atteignit, et il succomba le 4 juillet, âgé de cinquante ans environ. On a du P. Deurweeters : 1. *Summularum explicatio cum gravioribus questionibus a summulistis disputari solitis, authore R. P. F. Didaco Ortiz, Hispalensi, ordinis prœdicatorum*. Lovanii, H. Nempæus, 1649; vol. in-8° de 1649. Il fit réimprimer, pour ses étudiants en philosophie, cet ouvrage qui avait paru, à Séville, en 1635. — 2. *De Dynsdaegsche devotie tot den H. Dominicus om van Godt te verkryghen al't ghene wy begheeren*. Antwerpen, Wed. Jan Cnobbaert, 1657; vol. in-12 de 235 pages. — 3. *Militia angelica Divi Thomæ Aquinatis contra vitia carnis primum incepta*. Lovanii, H. Nempæus, 1659; vol. petit in-12 de 266 pages. Cet opuscule, qui renferme les règles et les faveurs de la confrérie, fut réimprimé en 1685, avec des additions, par Guill. Stryckmant de Louvain; vol. in-16 de 312 pages. — 4. *De suelighe biechte van de daeghelijksche sonden. De H. Maeltijd waer wy Jesus Christus ontvaanghen. De Gheestelycke communie*. Ces trois petits traités ont été imprimés ensemble en 1661, à Anvers, chez Michel Cnobbaert; le premier a été réimprimé à Gand, en 1703, par Jean Danckaert; vol. in-12 de vi-242-ii pages. — On conservait autrefois, au couvent des Dominicains, à Anvers, un manuscrit in-4°, intitulé : *Jerobaal, sive Certiora quedam septem circa doctrinam Angelici Doctoris adversus Certum quid R. P. Petri de Alva et Astorga, Ord. Min., exhibet FRANCUS RECURDI SERDERUS*. Ces trois derniers mots fournissent l'anagramme de *Franciscus Deurweeters*; il n'y a donc pas de doute que cet ouvrage ne doive lui être attribué.

E.-H.-J. Reusens.  
Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 383. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1861, pages 282-310.

**DEURWEEDERS (Martin)**, artiste, né, croit-on, à Anvers, mort en 1690. On sait peu de chose de ce peintre d'histoire, qui fut élève d'Artus Quellyn en 1644-1645 et reçu franc-maître dans la gilde anversoise en 1646-1647.

L'inscription de sa dette mortuaire lui donne le titre de doyen de cette corporation. Parmi les tableaux qui ont appartenu aux Jésuites de la ville de Gand, en 1777, on cite de Deurweeters une *Adoration des bergers*, d'une belle composition et d'un coloris clair et vif.

Ad. Siret.

**DE VADDER (Louis)**, peintre graveur, né à Bruxelles vers 1560. On possède peu de renseignements sur la vie de cet artiste. On le croyait mort vers 1623, mais cette date doit être reculée. Dans un document daté de 1771, un Louis De Vadder est mentionné comme ayant été reçu franc-maître peintre à Bruxelles en 1628. En même temps est cité, comme franc-maître peintre à Bruxelles, en 1618, un De Vadder, paysagiste, portant le prénom d'Augustin. Quoi qu'il en soit de son décès, Louis De Vadder, à qui Corneille De Bie consacre une pièce de vers, fut un des bons paysagistes de son temps; on ne sait qui fut son maître; mais il excellait à rendre les effets de brouillard du matin et du soir, ainsi que les effets de lumière les plus piquants; il est permis de supposer qu'il dut tous les secrets de son art à l'étude de la nature. Il rappelle parfois Rubens par la richesse, la vivacité de son coloris, par la largeur de sa touche et sa belle manière de distribuer la lumière. Teniers, Van der Meulen et d'autres artistes du temps ont étoffé ses paysages, que De Jode et Hollar ont gravés en grand nombre. De Vadder peignit beaucoup, et ses tableaux sont aujourd'hui disséminés dans toute l'Europe. Les ventes qui eurent lieu à Bruxelles de 1773 à 1803, comprirent une grande quantité d'œuvres de notre artiste, lesquelles se vendaient alors à vil prix comme celles de la plupart des grands artistes.

Les anciens catalogues du musée de Bruxelles mentionnent une *Pièce d'eau netournée d'arbres*, qu'on ne retrouve plus au livret de 1869. Le musée de Stockholm possède un *Paysage* de De Vadder. Le musée de Munich, possède éga-

lement un paysage de lui, intitulé : *les Trois Cavaliers*, mais il est contesté. De Vadder ne sut jamais bien dessiner les figures.

L. De Vadder a gravé un certain nombre d'eaux-fortes. Bartsch n'en cite que onze, mais on en connaît maintenant davantage. Elles sont cependant rares et très recherchées, malgré leur insuffisance au point de vue du goût; comme travail elles rappellent la manière brillante de peindre de l'auteur.

Ad. Siret.

**DE VADDERE** (*Jean-Baptiste*), historien, né à Bruxelles vers 1640, décédé à Anderlecht le 3 février 1691, embrassa l'état ecclésiastique et, après avoir été ordonné prêtre, fut pourvu, en 1671, d'un canonicat à la collégiale de Saint-Pierre, à Anderlecht. Pendant les vingt ans qu'il desservit ce bénéfice, il consacra les moments de loisir que lui laissaient les devoirs de sa charge, au dépouillement des archives, à des recherches généalogiques et à l'étude de l'histoire. Son corps fut enterré, à côté de celui de sa mère, à l'église d'Anderlecht, et on plaça sur leur tombe l'épigraphie suivante :

AMA NESCIRI.

D. O. M.

DUORUM IN HOC CONDITORIO OSSA COMPUTRESCUNT,  
MATRIS ATQUE FILII, DOMICELLÆ ANNE HEUZE  
ET R. D. JOANNIS BAPTISTÆ DE VADDERE,  
HUIUS INSIGNIS ECCLESIAE CANONICI  
AC SACERDOTIS,  
DONEC HORRIFICO CLANGORE  
TUBÆ QUÆ ORBI INSONABIT :  
MORTUI, VENITE AD JUDICIUM,  
EXPERGEFACTI PELLE SUA RURSUM CIRCUMDABUNTUR.  
MATRI DIES FATALIS ILLUXIT  
III JULII M. DC. LXXX.  
PROINDE FILIO III FEBR.  
M. DC. LXXXI.  
REQUIEM ANIMABUS, PIE LECTOR,  
APPRECIARE.

Le chanoine De Vaddere a publié : *Traité de l'origine des ducs et duché de Brabant et de ses charges palatines héréditaires avec une réponse aux vindictes de Ferrand pour les Fleurs de Lis de France*. Bruxelles, Lambert Marchant, 1672; vol. in-4° de XII-271-XIII pages. Cet ouvrage fut réimprimé, en 1784, chez Jos. Ermens, à Bruxelles, par les soins de Paquot, qui en remania le style et y

ajouta des notes critiques; 2 vol. in-12 de XXII-312 et VIII-313-630 pages. Il a laissé, en outre, un grand nombre d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels il y en a quelques-uns très-importants pour l'histoire nationale. Voici d'abord ceux qui sont conservés à la Bibliothèque royale à Bruxelles : 1. *Historia monasterii Carthusiensis dicti Scheut*; n° 11616 du catalogue; gros vol. in-fol. — 2. *Colleclanea historica, ethica et politica, etc.*; n° 18938, vol. in-folio de 268 pages. C'est un recueil de mélanges, on jugera de la nature de ce travail par les titres des trois premiers chapitres que nous transcrivons ici : a) *Officiorum tenalitas, ministri, officia, administrationes, etc.*; b) *Bibliotheca, libri, studium*; c) *Aula, aulici, curiales*. — 3. *Annotationes in chronicon Eusebii*; vol. in-fol., n° 12806. — 4. *Varia spectantia ad agos suburbii Bruxellensis*; in-folio, n° 12807. — 5. *Commendaria ordinis Melitensis in Belgio*; vol. in-folio, n° 12808. — 6. *De variis dignitatibus in provinciis belgicis*; vol. in-fol., n° 12809. — 7. *Vita Germanici Caesaris ex auctoribus antiquis*; vol. in-folio, n° 12810. — 8. *Catalogus operum ipsius auctoris*; vol. in-fol., n° 12811. — 9. *Judicium astrologicum super cometam anni 1618*; vol. in-fol., n° 12812. — 10. *Notæ historicae et philologicae*, vol. in-fol., n° 12813. — 11. *Ducis Burgundiae cancellarii*; vol. in-fol., n° 12814. — 12. *Van de possessie van ene prebende*; vol. in-fol., n° 12815. — 13. *De comitibus Cameracensibus*; vol. in-folio, n° 12816. — 14. *De residentia canonicorum*; vol. in-fol., n° 12884. — 15. *Du gouvernement de l'Eglise d'après la sess. XXIV, ch. 18, du concile de Trente*; vol. in-fol., n° 12689. — 16. *De auctoritate episcopali et archidiaconali in Belgio*; vol. in-fol., n° 12690. — 17. *Si les prélats peuvent charger les biens de leurs monastères*; vol. in-fol., n° 12691. — 18. *De forma et origine magistratus bruxellensis*; 2 vol. in-folio, n° 16001. — 19. *De guldīs sive gildis dissertatio*; vol. in-fol., n° 16002. — Paquot signale encore les manuscrits suivants de De Vaddere : 20. *Historia*



*capituli Auderlechtensis*; vol. in-fol.; on nous assure que ce travail fait partie de la bibliothèque de feu Goethals et que bientôt il entrera dans la Bibliothèque royale de Bruxelles. — 21. *Historia et vita S. Wivinae, primæ abbatisse Majoris Bigardie*. — 22. *Historia genealogica familiae de Traiseguias*.

Les nos 12664 et 14016 des manuscrits de la Bibliothèque royale sont des recueils de lettres originales adressées à De Vaddere par plusieurs savants; elles fournissent des détails très-intéressants sur les relations littéraires du chanoine d'Auderlecht.

E.-H. J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 96.

**DE VAERE (Jean)**, sculpteur, né à Gand le 10 mars 1754, mort à Tronchiennes le 4 janvier 1830. Après avoir appris, chez son oncle J. Timmerman, les premiers éléments d'architecture, il alla, successivement, achever ses études d'artiste à Paris, à Londres et à Rome. Il resta sept années dans cette dernière ville et y fut admis dans la confrérie de Saint-Luc. Il revint ensuite à Londres, où il séjourna pendant à peu près un quart de siècle et où il se fit une renommée par plusieurs œuvres sculpturales justement estimées.

De Vaere ne revint à Gand qu'en 1811 et fut appelé, l'année suivante, à remplacer Portin comme directeur de la classe de sculpture à la Société des Beaux-arts. L'on cite parmi les œuvres capitales de De Vaere le mausolée de la veuve de sir Edward Lockyer, dans l'église Saint-André de Plymouth, et un groupe allégorique au frontispice des bâtiments de la Société d'assurances de Salisbury.

Edmond Marchal.

**DE VAULX (Remacle)**, écrivain ecclésiastique, né à Bastogne, dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Il prit le grade de licencié en théologie, probablement à l'université de Louvain. En 1617, il était professeur de théologie à l'abbaye bénédictine de Florennes. Plus tard, il fut attaché comme chapelain à la cour de Ferdinand de Bavière, qui était, en même temps, prince-évêque de Liège et électeur de Cologne. Pendant

qu'il remplissait ces dernières fonctions, il jouissait, sans faire la résidence, d'une prébende canoniale du chapitre de Fosses. On ignore la date de sa mort. Il a publié les ouvrages suivants : 1. *Harpocrates divinus seu altissimum de mundi fine silentium, quo falsa vaticinatio annum MDCLXXVI esse mundi futurum ultimum redarguitur*. Coloniae Agrippinae, Joannes Crithius, 1617; vol. in-8<sup>o</sup> de 510 pages, sans la préface et les tables. — 2. *R. P. Gonterii, societatis Jesu presbyteri, stimuli efficaces ad peccatricem animam reducendam, in formam meditationum redacti...* Nunc primum latine e gallico editi studio R. D. Remacii de Vaulx. Coloniae Agrippinae, Joannes Crithius, 1618; vol. in-12 de 179 pages. — 3. *Methodus Veroniana, sive brevis et perfacilis modus quo quilibet catholicus, etiam scholis theologicis non exercitatus, potest, solis Bibliis, sive Genevensis illa sint sive alia, et confessione fidei religionis præterea ministrum evidenter mutum reddere, et religionario cuicumque, quod in omnibus et singulis præterea reformationis suæ punctis errore teneatur, demonstrare...* interprete R. D. Remacle de Vaulx. Coloniae Agrippinae, J. Christophori, 1619; vol. in-18 de 174 pages. — 4. *R. P. Gonterii, societatis Jesu presbyteri, tractatus de presentid Dei, cui accesserunt stimuli efficaces ad peccatricem animam reducendam, in formam meditationum redacti eodem auctore*. Nunc primum latine e gallico editi studio R. D. Remacii de Vaulx. Coloniae, vidua Joannis Crithii, 1622; vol. in-16 de 588 pages.

E.-H. J. Reusens.

**DEVAUX**. Voir VAUX (DE).

**D'EVE (Alphonse)**, musicien. Voir EVE (Alphonse D').

**DEVEL (Pierre)**, graveur à l'eau-forte et au burin, travaillait à Bruxelles dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est principalement à reproduire des édifices et des vues perspectives qu'il s'est adonné. Charles Le Blanc (*Manuel de l'amateur d'estampes*) ne cite, d'après Heineken, que deux planches in-4<sup>o</sup> de cet artiste : une *Vue de l'église de Notre-*

*Dame d'Anvers* et une *Vue de l'église de Saint-Martin, à Utrecht*. Mais Devel a fourni de nombreuses gravures à des publications descriptives, entre autres, avec Harrewyn et Pilsen, à l'ouvrage de J.-B. Christyn, chancelier de Brabant, ou de son neveu, jurisconsulte du même nom : *Les Délices des Pays-Bas*, imprimé en diverses éditions par Foppens, à Bruxelles, et aussi par Bassompierre, à Liège. Pour l'édition bruxelloise de 1711, il a gravé un *Frontispice*, et dans celle-ci, ainsi que dans la réimpression liégeoise de 1769, se voient, signées P. DEVEL SCULP., les vues extérieures des églises cathédrales de *Saint-Omer*, de *Notre-Dame en cité, à Arras*, de *Sainte-Waudru, à Mons*, de *Saint-Lambert, à Liège*, de *Saint-Jean l'Évangéliste, à Bois-le-Duc*, de *l'Église métropolitaine de Notre-Dame à Cambrai*, de la *Nouvelle maison échevinale de Gand* (bâtie au XVII<sup>e</sup> siècle), des *Maisons de ville d'Audenarde, d'Amsterdam* et de *Flessingue*, pl. in-4<sup>o</sup> ou petit in-folio en larg. Une *Vue de l'église métropolitaine de Saint-Martin, à Utrecht*, et la *Maison de ville de Tervere* (Zélande), sont marquées P. DEVEL SCULPT. BRUX. — Une planche in-folio en hauteur, sans nom de graveur et portant l'inscription latine : S. MARTINI APUD ULTRAJECTUM A<sup>o</sup> MDCLX TURRIS ET BASILICA, lui est aussi attribuée; traitée avec plus de soin que les vues de moindre format précitées, elle présente, en effet, les caractères distinctifs de sa manière de graver.

Edm. De Busscher.

J.-B. Christyn, *les Délices des Pays-Bas*, éd., 1711 et 1769. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. schilders, beeldhouwers, graveurs*, etc. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, Paris.

**DE VISCH** (*Charles*), historien et écrivain ascétique, naquit en 1597 à Bulscamp, village de la châtellenie de Furnes, et mourut à Bruges le 11 avril 1666. Sa famille, aisée et considérée dans le canton, lui promettait des succès dans le monde, mais il se crut appelé à la vie monastique et entra au monastère des Dunes; son abbé l'envoya à l'université de Douai, pour y faire ses études théologiques, et il ne sortit de là

qu'après avoir obtenu le grade de bachelier. Un savoir solide, beaucoup de prudence et de clairvoyance le firent choisir pour relever l'abbaye, alors bien déchue, d'Eberbach, au diocèse de Mayence; De Visch y enseigna la théologie pendant dix ans. A son retour d'Allemagne, il fut nommé directeur spirituel des dames de 's Hemelsdale et, plus tard, prieur de l'abbaye des Dunes. Plusieurs volumes de ses œuvres inédites se trouvent au séminaire de Bruges; parmi ses ouvrages imprimés, on distingue la *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis*, qui eut deux éditions, et l'histoire de quelques abbayes ainsi que de quelques saints du même ordre. Il serait lu davantage s'il avait donné plus de soin à son style.

J.-J. De Smet.

Foppens, *Biblioth. belgica*, tom. I, p. 164.

**DE VISCH** (*Mathieu*), peintre, né en 1702 à Reninghe près de Furnes, mort en 1765. Elève de Joseph Van de Kerkhove, il manifesta de bonne heure les dispositions les plus brillantes et remporta en 1721 un des premiers prix à l'académie de Bruges qui venait de s'ouvrir. Deux ans après, il se rendit en France et en Italie, où il rencontra un protecteur qui l'aïda à continuer ses études. Il visita Rome et Venise, où il fréquenta l'école de J.-B. Piazzetta; puis il alla à Parme et à Plaisance. Dans cette dernière ville, il contracta un riche mariage, et enfin, après une absence de neuf ans, il revint à Bruges. Son premier tableau fut une *Agar dans le désert*, qui lui valut les plus grands éloges et de nombreuses commandes. Mathieu De Visch devint alors l'âme d'un cénacle d'amateurs et d'artistes et, à leur prière, il établit chez lui, en 1735, une école de dessin, qui prospéra pendant deux ans. Un second mariage, contracté alors, lui fit fermer son école. L'académie de Bruges, qui était tombée dans le marasme, devint l'objet de ses soins, et grâce à sa sollicitude, cet établissement se rouvrit en 1739 et ne tarda pas à produire d'excellents élèves.

Le 29 janvier 1755, un incendie dé-

truisit le local de l'académie, et tous les dessins, toutes les études, toutes les esquisses de De Visch disparurent; cette perte laissa pendant deux ans la plus pénible impression à notre artiste; il se découragea à tel point, qu'il semblait avoir renoncé au culte des arts. Cependant l'académie ayant été, un an plus tard, reconstruite par les générosités de quelques Brugeois, De Visch y reprit ses cours avec ardeur. Le souvenir de la perte qu'il avait faite continua à miner sourdement sa santé et il mourut bientôt, vivement regretté, tant pour son talent que pour son caractère. Il avait formé quelques bons élèves et relevé, dans une mesure considérable, le goût des arts, qui, avant lui, s'était presque éteint à Bruges.

De Visch partagea le mauvais goût de l'époque : il fut maniéré dans ses tableaux d'histoire comme dans ses portraits. Toutefois, Bruges ne saurait oublier les immenses services qu'il lui a rendus. Ses tableaux sont assez nombreux dans cette ville. Nous citerons ceux qui figurent au musée de l'académie et ceux de l'église des Carnes déchaussés, ainsi que son *Agar* que l'on voit à l'église Saint-Jacques.

Ad. Siret.

**DE VLAMYNCK (Louis)**, poète flamand, mort le 21 juin 1835, à l'âge de trente-huit ans. Docteur en médecine et membre de l'ancienne chambre de rhétorique de Thielt, sa ville natale, il consacra tous ses loisirs à la muse flamande. Il versifiait facilement et non sans élégance. En 1823, il obtint un troisième prix, *ex æquo* avec le vieux J.-B. Hofman, au concours de Deerlyk : c'était pour un morceau didactique sur *les malheurs de l'orgueil*. Renouant les traditions des anciens *facteurs* ou versificateurs flamands, De Vlaminck prit pour devise une sorte de jeu de mots : *Ik leve in 't spel*. A Ostende, en 1826, il fut couronné pour une poésie lyrique (*les Folies des hommes*). A Menin, en 1829, ses vers sur le suicide lui valurent le premier prix. Même succès la même année, au concours de Courtrai, pour une pièce intitulée : *le Vrai*

*Patriote*. • En 1834, De Vlaminck, treize fois lauréat et *theaterneesler* de la rhétorique, y prononça un discours important sur les devoirs des sociétés flamandes. Miné par une maladie de langueur, il s'intéressa, jusqu'à ses derniers moments, aux luttes pacifiques qui avaient fait la joie de sa vie. Van Duyse a célébré sa verve poétique.

J. Seelher.

*Vaderlandsch Museum*, V. — *Nederduitsch letterkundig Jaerboekje* (1836). — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DE VLAMYNCK (Pierre-Jean)**, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Bruges en 1795, mort dans cette ville en mars 1850. Son père, qui exerçait la profession de tailleur, le destinait à l'état de tapissier; mais ses aptitudes l'entraînèrent irrésistiblement vers l'art plastique. Il reçut les premiers enseignements à l'académie de Bruges et y remporta plusieurs prix. Admis, ensuite, dans l'atelier de son compatriote Joseph-Denis Odevaere, disciple de David et ancien lauréat pensionnaire de France à Rome, puis peintre en titre du roi Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas, le jeune De Vlaminck s'y appliqua avec ardeur au dessin et fit avec succès des essais de gravure à l'eau-forte et au burin. Il s'attacha à son maître, qui l'avait pris en affection, et dont il reproduisit, plus tard, en gravure des œuvres capitales. Ses planches burinées furent bientôt fort remarquées aux expositions de Gand, de Bruxelles et d'Anvers. En 1820, sa première estampe : *le Narcisse*, d'Odevaere, lui valut une médaille d'honneur au salon de Gand, où il exposait, en même temps, la planche de la *Bataille de Nieuport*, vaste composition du même peintre, acquise par le gouvernement, ainsi que la *Bataille de Waterloo*, pour le palais des États-Généraux, à Bruxelles. Il prit part à un concours de gravure au burin, ouvert par l'Institut d'Amsterdam, et y envoya, quoique inachevée, la reproduction du tableau d'Odevaere représentant *Phèdre avouant à Thésée son amour incestueux pour Hippolyte*. Le prix ne fut point adjugé, mais l'estampe de l'artiste bru-

geois, qui se distingue par la correction du dessin et la netteté du burin, fut très-honorablement accueillie, et louée dans le rapport du jury. En 1827, la gravure du portrait de *Raphaël Sanzio d'Urbino* obtint, à l'exposition de Bruxelles, la médaille du concours, et une autre médaille fut décernée, à Anvers, à son *Rembrandt van Ryn*. — On cite encore les portraits du peintre *Odevaere*, d'après *Diez*; du *Comte Frédéric de Mérode*, en chasseur de Chasteler, blessé à mort, à Berchem, en octobre 1830; l'estampe d'après J.-B. Suvée : *La Jeune Dibutade, traçant sur le mur la silhouette de son amant* (Origine de la peinture).

Gratifié, par le roi des Pays-Bas, de quatre ans de pension, P. De Vlaminck s'était mis, à Paris, sous la direction d'un artiste déjà renommé, Jean-Michel Dien, graveur de sujets historiques et de portraits, premier grand prix de Rome, en 1809, connu par la pureté de son burin. Pendant deux années il travailla, sous les yeux de ce maître, à la *Bataille de Nieuport*. Fort habile dessinateur, il prenait avec la plus grande précision les copies réduites des tableaux à graver : ce fut d'après son dessin que Dien exécuta l'une de ses meilleures estampes : *Raphaël Sanzio d'Urbino, présenté au pape Jules II, par le Bramante*, tableau d'Odevaere.

En 1835, De Vlaminck commença la gravure de *l'Ascension du Christ*, de P.-P. Rubens, pour laquelle le gouvernement belge lui accorda un subside de deux mille francs. Cette œuvre l'occupait durant plusieurs années; mais, dès 1833, il fut forcé de se livrer à la lithographie, pour se procurer les ressources que la pratique du burin, trop lente d'exécution, ne lui fournissait pas suffisamment. Il dessina sur pierre les portraits en pied du roi *Léopold Ier*, de la reine *Louise-Marie d'Orléans*, du graveur *Joseph-Ch. De Meulemeester*, au Vatican, de l'évêque de Bruges *Mgr. Boussen*, du baron *Van Zuylen van Nyevelt*, du peintre *Kinson*, ainsi que de nombreux sujets historiques et de genre : *Allan Mac-Aulley et Annette Lyle*, d'après Nic. De

Keyser; le *Mercredi des Cendres*, la *Demande en mariage*, la *Punition* (De Looze); *l'Hésitation* (De Braeckeleer); la *Douleur maternelle* (Franquelin); *Daignez me l'accorder, Monsieur* (H. De Coene). Au salon de Bruxelles, en 1836, on décerna à l'artiste brugeois une médaille d'or et une gratification de cinq cents francs; en 1837, à Bruges, une semblable médaille. Quelque temps après, il se voua à une reproduction lithographique bien plus importante, celle de plusieurs des peintures admirables de la période primitive de l'école flamande (xv<sup>e</sup> siècle), dont la ville de Bruges est si riche. Parmi les précieuses productions qu'on y admire, se distinguent les chefs-d'œuvre de Jean Memling : la *Châsse de sainte Ursule*, reliquaire sur les panneaux duquel sont peints le voyage et le martyre de la princesse britannique et des onze mille vierges, ses compagnes, à Cologne; le *Mariage mystique de sainte Catherine*, grand triptyque de 1479-1480; *l'Adoration des Mages*, de moindre dimension, et la *Vierge à la pomme*. Les figures des deux derniers tableaux à volets furent copiées dans la proportion des modèles (47 centimètres de haut), mais celles du *Mariage mystique* à mi-corps, les personnages y étant de demi-nature. En 1843, les dessins partiels de *l'Adoration des Mages* étaient terminés, et De Vlaminck se flattait que son crayon avait pu suivre le pinceau du maître plus sûrement que dans des copies réduites. Il continua, avec assiduité, ce remarquable travail, que la mort vint interrompre, en 1850. Les lithographies qu'il en a publiées surpassent, par l'exactitude et la correction, toutes les reproductions que l'on en avait tentées auparavant.

Pierre De Vlaminck, imbu du principe que le graveur doit rendre le dessin, l'esprit et le *faire* du peintre, y fut, peut-être, trop fidèle dans ses estampes d'après Odevaere; car on reproche à ces reproductions une raideur de dessin et de burin qui va parfois jusqu'à la sécheresse. Ses portraits de *Raphaël* et de *Rembrandt* n'ont point ce défaut.

En 1344, le cabinet de M. Van Huerne de Puyenbeke, à Bruges, possédait de nombreux dessins de ce graveur, tous exécutés au crayon noir; il y en avait qui n'ont jamais été ni gravés, ni lithographiés. Le catalogue de ce cabinet mentionne, entre autres : *Esther et Assuérus*, d'après Ducq; *l'Enfant prodigue*, *l'Escroquerie au jeu*, *le Lavement des pieds*, d'après les Van Oost; les portraits d'*Hubert* et de *Jean van Eyck*, d'après Michel van Coxcie; deux *Têtes d'hommes*, du même; deux *Figures* et les *Musiciens*, d'après Van der Donckt. Plus ambitieux, dit M. Octave Delepierre, dans son *Guide à Bruges*, De Vlaminck eût brillé sur un plus grand théâtre : il a, comme son compatriote le graveur De Meulemeester, préféré faire de l'art pour l'art. »

Edm. De Busscher.

Immerseel, *Levens en werken der holl. en vl. schilders, graveurs, etc.*, 1843. — *Dict. des artistes et littérateurs de la Belgique*, 1837. — Ch. Cabet, *Dict. des artistes de l'école française*, 1831. — Henri Vander Vin, *Cabinet Van Huerne de Puyenbeke*, 1844. — *Catalogues des Expositions des beaux-arts en Belgique*, 1820-1839.

**DE VLEESCHOUDERE (Jean)** ou CARNARIUS, médecin, poète, né à Gand, en 1527. Il fit ses études à l'université de Padoue et y obtint le diplôme de docteur en médecine; peu après, il fut chargé d'y enseigner la philosophie morale et occupa ensuite la chaire de professeur de médecine dans la même université. De retour dans sa patrie, il y pratiqua son art avec succès, fut appelé en 1557 à la cour du duc de Holstein-Gottorp, en qualité de médecin, et mourut chanoine de Schleswig en 1562; quelques biographes prétendent qu'il mourut à Padoue en 1572. On a de lui : 1° *De Podagræ laudibus, oratio Patavii habita*. Patavii, 1553, in-12, avec les ouvrages suivants : — 2° *Oratio habita in Discessu Marci Antonii Venerii, Patavinæ urbis Prætoris*; — 3° *Carmina de Thermis patavinis*. C'est un recueil de poésies didactiques.

Aug. Vander Meersch.

Sanderus, *De Gandavensibus*, p. 72. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 307. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 604. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. II, p. 196. — Pauwels-Devis, *Dictionnaire biographique des belges*. — Kroeckx, *Médecins-poètes belges*.

**DE VLEESCHOUDERE (Pierre)**, poète flamand, né à Bruxelles, vers 1607, mort à Ter Alphen le 23 septembre 1679. Ordonné prêtre en 1633, il obtint, en 1641, la cure de Ter Alphen, près d'Alost, et l'occupait jusqu'à sa mort. Il fut inhumé devant le maître-autel de sa paroisse, avec l'inscription suivante :

D. O. M.  
ET MEMORIÆ D. AC MAGISTRI PETRI  
DE VLEESCHOUDERE, BRUXELLENSIS, SACERDOTIS,  
QUI OBIT ÆTATIS SUE ANNO 71,  
SACERDOTII 43,  
PASTORALIS REGIMINIS IN TER ALPHENE 38,  
28 SEPTEMBRIS 1679.  
R. I. P.

Ce prêtre s'occupait beaucoup de poésie flamande et publia : *Rymende vytleegjinge naer den letterlycken, verholen ende sedelycken sin van de honderd en vyftig psalmen van David*. Brussel, 1660, 1 vol. in-4°. Sa versification est pure, facile, écrite dans un style simple et dépourvue de fard, faite enfin pour être comprise par tous les genres de lecteurs.

Aug. Vander Meersch.

Willems, *Verhandelingen*, t. II, p. 115. — Witsen Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IV, p. 198. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*.

**DE VliegHER (Séraphin)**, peintre distingué, né à Eecloo en 1806, mort à Alost en 1848. Il fut d'abord élève d'Antoine De Poorter à Eecloo, puis de Geirnaert à Gand, et enfin de l'académie de cette ville. En 1826 à Bruxelles, en 1827 à Gand et en 1829 à Groningue, il remporta, dans divers concours, des médailles d'or, pour des tableaux de genre. Plus tard, il traita spécialement la peinture des portraits. Intimement lié avec les littérateurs flamands de l'époque, Ledeganck, Willems, Speyers, etc., De Vliëger cultivait lui-même la littérature en amateur; il avait épousé, à Gand, une jeune personne de mérite, qui s'occupait également avec succès de prose et de poésie nationales.

Séraphin De Vliëger fut nommé directeur et professeur à l'académie d'Alost, et c'est dans ce poste qu'il mourut prématurément, au milieu d'une carrière qui peut-être aurait paru plus

brillante si elle avait été moins utile. En effet, ainsi que son maître De Poorter, notre artiste appartient à cette catégorie de maîtres qui mettent tous leurs soins à étendre et à fortifier l'action des arts dans les modestes localités où les hasards de la fortune les ont conduits. De Vlieger eut une grande influence sur les destinées artistiques d'Alost, ville qui lui doit la prospérité d'une académie toujours florissante depuis sa direction. Il ne négligea rien pour que sa ville natale, elle aussi, pût progresser dans cette voie. La ville d'Eecloo a élevé à S. De Vlieger, en même temps qu'à quelques-uns de ses plus remarquables enfants, un monument qui perpétuera le souvenir de leurs talents et de leurs services.

Ad. Siret.

**DE VLOO** (*Ignace-Albert*), écrivain ecclésiastique, né à Gits, près de Roulers, le 7 novembre 1716 et décédé à Bruges le 11 octobre 1775. Après avoir terminé ses humanités chez les augustins à Roulers, il alla étudier la philosophie et la théologie à l'université de Douai. Il fut ensuite, successivement, vicaire à Rumbekke, curé à l'Ecluse et à Notre-Dame à Bruges. Il remplit ces dernières fonctions jusqu'au moment de sa mort. C'était un homme très-charitable et très-dévoué à ses ouailles. Le curé De Vloo a laissé un recueil de sermons fort estimé, publié sous le titre de : *Sermoenen gepredikt door den zeer eerveerden heer Ignatius-Albertus De Vloo*. Brugge, 1788-1794; 13 vol. in-8°. Une réimpression de cet ouvrage a été commencée en 1870 à Anvers, chez Sermon; jusqu'ici quatre volumes seulement de cette nouvelle édition sont terminés; le dernier a été publié en 1872.

Le style de l'auteur est facile, simple et exempt des trivialités que l'on rencontre dans la plupart des sermonnaires flamands du XVIII<sup>e</sup> siècle.

E.-H.-J. Reussen.

*Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, IV, p. 291.

**DE VOGEL** (*Pierre*), sculpteur, fit partie de la phalange d'artistes qui flo-

rissaient au xv<sup>e</sup> siècle, à Bruxelles, et au sujet desquels des découvertes nouvelles se font chaque jour, grâce au soin avec lequel sont compulsés nos dépôts d'anciennes archives. La date de la naissance de De Vogel est inconnue; on le mentionne, pour la première fois, dans les comptes de Fastré Hollet, relatifs aux *Entremets* célèbres, mis en œuvre, à Bruges, en 1468, à l'occasion du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'Angleterre. Il est cité parmi les meilleurs sculpteurs appelés de diverses localités des Pays-Bas dans la ville flamande pour en activer les travaux. Arrivé à Bruges avec Hanin van Froynhove et Laurent De Brune, sans doute ses élèves, il lui fut alloué pour chaque jour de travail, outre la nourriture et le gîte, douze sols, monnaie de Flandre, somme égale à celle que reçut le sculpteur renommé Barthélemi van Raephorst, dont De Vogel peut être considéré comme l'émule.

Mais un travail plus important allait être confié à l'habileté de notre artiste. Les constructions de la collégiale d'Anvers étaient parvenues, en 1468, à un état assez avancé pour qu'on fit la dédicace de l'église et qu'on en affectât une partie, au sud, aux services spéciaux de la paroisse. Un architecte habile, Pierre Tac, dont le père, Jean Tac, avait dirigé les travaux de l'édifice après la mort de Pierre Appelmans, fut chargé de l'érection d'un nouvel autel paroissial, destiné à être décoré de nombreuses sculptures.

L'exécution de ces sculptures fut confiée au ciseau de Pierre De Vogel. Pour s'expliquer le choix qu'Anvers fit, en cette circonstance, d'un artiste étranger, il faut présumer que celui-ci possédait un talent, sinon supérieur, au moins égal à celui de la plupart des sculpteurs anversoises, qui, cependant, comptaient parmi eux Léonard Hermanssone, Jean Coddeman, Arnould Van der Cleyen, Jean van Vorspoel, enfin le plus estimé et vénéré de tous, Barthélemi van Raephorst. L'autel, conçu dans de vastes proportions, que De Vogel fut chargé de décorer, était formé de plusieurs

grands compartiments, reliés par des arcatures. La pierre et le marbre devaient y être employés tour à tour. Pierre Tac se mit d'abord à l'œuvre, et la partie architecturale de l'autel était déjà, en 1480, assez avancée pour qu'il fût béni, le jour de Pâques closes, par l'évêque de Cambrai, qui y attacha des Indulgences. Restait la partie sculpturale confiée à De Vogel. En 1482, il envoya, par bateau de Bruxelles à Anvers, la statue du *Sauveur* destinée à surmonter l'autel, et l'un des principaux compartiments du retable, le *Patronage de la Vierge*, pour être placé dessous. En 1483, il fournit le *Couronnement de la Vierge*, avec quinze anges debout et assis, et six anges aux ailes déployées; puis encore les personnages de quatre différents compartiments, dont deux destinés à trouver place auprès du *Patronage* et les deux autres auprès du *Couronnement*.

Enfin, deux figures de Prophètes, des anges volant, ainsi que les statues de saint Georges et de saint Michel, avaient été transportées par eau de Bruxelles et venaient d'être placés sur l'autel, lorsque, entre les marguilliers et l'architecte Pierre Tac (qui jusqu'alors n'avait été payé que par à-compte), un procès faillit survenir. Heureusement qu'après quelques pourparlers, les deux parties convinrent de s'en rapporter à des arbitres spéciaux qu'on fit venir de Louvain et de Malines. Ceux-ci décidèrent qu'outre les sommes déjà remises à Pierre Tac, il lui serait encore payé, par la fabrique de l'église, une somme de deux cents livres de gros, monnaie du Brabant, payable en quatre termes d'un an : les dernières 50 livres furent comptées à Pierre Tac en 1489.

Après l'envoi des statues de saint Georges et de saint Michel, les parties complémentaires des sculptures furent livrées par un autre artiste de Bruxelles, nommé Jean Borreman, qui, en 1484, expédia à Anvers les quatre Évangélistes et les quatre Docteurs de l'Église, et, l'année suivante, deux statues de Prophètes et vingt-quatre figures de personnages de moindre dimension.

Ce grand ouvrage ne fut donc pas

achevé par Pierre De Vogel lui-même : la mort l'avait probablement surpris au milieu de son travail. Peut-être les difficultés, qui, comme on vient de le voir, se sont élevées en 1484 entre Pierre Tac et l'église, survinrent-elles à la suite du décès de l'artiste, ou, de l'impossibilité où était celui-ci de mettre encore la main à l'œuvre.

Dans la première hypothèse, De Vogel serait décédé en 1484; dans la seconde, la date de sa mort devrait être un peu rapprochée du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage du sculpteur bruxellois fut un des premiers que détruisirent les Iconoclastes dans la cathédrale d'Anvers.

Chev. L. de Burbure.

*Archives communales et religieuses d'Anvers.* — La Borde, *Les Ducs de Bourgogne*.

**DE VOLDER** (*Joseph-Guislain*), chanoine et professeur d'Écriture sainte, né à Gand en 1770 et décédé le 18 mars 1820. Il fit d'abord des études brillantes au collège Thérésien de sa ville natale; il se rendit ensuite à Douai et y obtint la première place, mais il préféra l'université de Louvain pour faire son cours de théologie et y fut promu au grade de licencié. A son arrivée à Gand, Mgr Falot de Beaumont le nomma secrétaire de l'évêché et, en 1805, professeur au séminaire. A la suppression de cette maison, en 1813, il fut arrêté et conduit en prison sans autre forme de procès. A sa sortie, il fut nommé chanoine titulaire, membre du synode et du conseil épiscopal. Il s'aperçut un des premiers des tendances anticatholiques du gouvernement hollandais, et quoique l'exil eût fort affaibli sa santé, il ne craignit pas de s'imposer un travail long et pénible pour les combattre. De là, *Le Paskin Varia*, opuscule qui livrait au ridicule quelques prétentions des protestants, et le savant ouvrage : *Den Altaer en den Troon* (l'autel et le trône), qu'une autre main traduisit en français. Il méditait encore de nouveaux ouvrages, quand la mort l'enleva au diocèse, trois ans après qu'il avait renoncé à l'enseignement.

J.-J. De Smet.

*Coup d'œil sur l'hist. eccl.*, tom. II. — J.-J. Van-

dermoere, *Récit de la persécution des séminaristes de Gand*, p. 292.

**DE VOLDER** (*Pierre-Jean*), compositeur, facteur d'orgues, né à Anvers le 27 juillet 1767, mort le 27 juin 1841. Redin, habile violoniste de la cathédrale de cette ville, fut son maître; il lui enseigna aussi la composition, et les dispositions de l'élève furent telles, qu'à peine âgé de seize ans, il fut nommé premier violon de l'église de Saint-Jacques. Il obtint ensuite le même emploi au théâtre et devint chef d'orchestre du concert. Plus tard, il se livra entièrement à la facture des orgues, branche dans laquelle il acquit un grand renom. En 1794, il s'établit à Gand, fut inventeur d'un mécanisme de *crescendo* et de *decrescendo*, qui obtint, en 1796, l'approbation des professeurs du conservatoire de Paris et fut aussi l'objet d'une distinction particulière à l'exposition des productions de l'industrie du royaume des Pays-Bas en 1820. On est redevable à De Volder de la confection d'un grand nombre d'instruments : on n'en compte pas moins de soixante-dix-huit. On cite parmi ses meilleurs l'orgue de Saint-Michel à Gand, et celui qu'il refit à l'église de Sainte-Waudru à Mons. En 1831, il se fixa à Bruxelles où il continua de travailler jusqu'à sa mort. Il a laissé les compositions suivantes : 1<sup>o</sup> Cinq messes à quatre voix et orchestre. — 2<sup>o</sup> Trois symphonies à grand orchestre. — 3<sup>o</sup> Deux concertos pour violon. — 4<sup>o</sup> Un concerto pour cor. — 5<sup>o</sup> Deux symphonies concertantes. — 6<sup>o</sup> Neuf quatuors, pour deux violons, alto et basse. — 7<sup>o</sup> *La bataille d'Iena*, symphonie à grand orchestre. — 8<sup>o</sup> *La bataille de Waterloo*. — 9<sup>o</sup> *La Jeunesse d'Henri V*, opéra en trois actes. — 10<sup>o</sup> Plusieurs hymnes, motets et litanies. — 11<sup>o</sup> Fantaisies pour deux orchestres. — 12<sup>o</sup> Nocturnes et divertissements pour plusieurs instruments. De Volder était membre de l'Institut des Pays-Bas, de l'Académie des Beaux-arts d'Amsterdam et de plusieurs sociétés musicales de Belgique.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**DE VOS** (*François*), littérateur flamand, né à Caprycke (Flandre orientale) en 1793 et mort le 22 avril 1859. Dès 1814, il se signalait au concours des *Kersaunierend'* Audenarde. En 1820, la société gantoise *Regat prudentia vires* lui décerna le prix de la meilleure traduction, en néerlandais classique, d'un discours que le baron de Keverberg de Kessel avait publié sur les beaux-arts. Bientôt, nommé receveur des contributions à Ninove, De Vos y fit renaître le goût de la littérature nationale. En 1821, il eut le second prix au concours des *Kruisbroeders* de Courtrai pour son poème : *Het vermogen des ijvers* (le pouvoir du zèle) : il n'avait été vaincu que par le poète hollandais Boxman. Quelques années plus tard, la société *Beudragt en vaderlandsliefde* (Union et patriotisme), fondée à Bruges en 1827, le couronna pour son poème sur la Philanthropie (imprimé chez Bogaert-Dumortier, 1829, dans le recueil : *Werken der koninklijke maatschappij van vaderlandsche taal- en letterkunde*). En 1830, De Vos remplissait les fonctions de receveur à Caprycke, il se distingua parmi les volontaires patriotes, et fut élu capitaine de la garde bourgeoise. Attaché ensuite à la direction des contributions à Gand, il se lia avec Blommaert et Serrure, et les aida à fonder en 1834 le recueil qui, sous le nom de *Nederduitsche Letteroefeningen*, devait inaugurer le mouvement flamand. Ce fut encore lui qui créa à Gand le *Nederduitsch letterkundig jaarboekje*, almanach littéraire que son ami Rens dirigea jusqu'à sa mort (1875), et qui est devenu une publication centrale. Les deux premières années (1834 et 1835) sont principalement dues au zèle et à l'initiative de De Vos. Comme la plupart de ses confrères flamingants, il était fort au courant de la littérature française. Sa traduction du drame intitulé *Seize ans ou les Incendiaires* n'a pas encore perdu sa vogue au théâtre flamand, pas plus que son monologue *Het uer der doodstraf* composé pour les concours de déclamation.

Membre d'un club démocratique à



Gaud, De Vos traduisit les *Paroles d'un croyant* de Lanennais. Cette publication républicaine mécontenta ses chefs et il fut obligé d'accepter un poste éloigné, aux frontières d'Allemagne. S'étant alors fait accorder un congé illimité, il s'en alla vers la fin de 1834, en compagnie d'un autre employé, Aug. Dauwe, enseigner et pratiquer la méthode de Jacotot, d'abord à Rouen, puis à Paris. Il y donnait des leçons de musique et même de grammaire française. Ses fils, restés en France, sont devenus des musiciens distingués. Quand il revint en Belgique en 1846, on l'attacha provisoirement au bureau des douanes à Liège, en qualité de teneur de livres (commis aux écritures). C'est alors qu'il inséra dans l'*Eendracht* de Gand des boutades humoristiques contre les auteurs parisiens et ceux qui les singeaient en Belgique. On voit que son séjour en France lui a fait perdre plus d'une illusion. De Vos fut nommé receveur des contributions à Lanaken, près de Maestricht, puis à Courtrai. Pour être moins occupé, il demanda et obtint une agence du trésor. Nommé à Dinant, où il se maria, il envoyait des articles de prose et de vers aux revues et aux journaux littéraires de la Flandre. Il aimait surtout à composer des fables satiriques (*V. Eendracht et Nederduitsch letterkundig jaarboekje*). Dans sa prose comme dans ses vers, on trouve peu d'essor, peu d'élévation; mais la grande pureté de son style était d'autant plus remarquée qu'il datait presque toutes ses pièces de France ou de Wallonie. Son drame *Ernestine ou les Fautes de la jeunesse* a été tiré d'un roman d'Emile Souvestre et non composé, comme on l'a dit, d'après un drame français. On signale aussi son *Tooneel van Ariosto*, dans le *Taelverbond* d'Anvers.

De Vos mourut subitement à l'âge de

(1) Comme les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de naissance et la date du décès de Gérard Vossius, il n'est peut-être pas inutile de reproduire ici l'inscription que portait la pierre sépulcrale que son frère, bourgmestre de Hasselt, avait fait placer sur sa tombe, dans l'église du séminaire de Liège : *Ad Dei Opt. Max. gloriam, ad honorem reverendi admodum eximique Domini Gerardi Vossii, a Borchtloon, artium et*

soixante-six ans à Ypres, où il était agent du trésor. Malgré la brusquerie de ses allures, c'était un homme des plus aimés et qui avait un véritable entourage. Il recherchait les discussions littéraires, et se plaisait à donner d'excellents conseils aux acteurs des sociétés de rhétorique. Dans la *Nederlandsche Dichterhalle*, publiée par le professeur Heremans sous les auspices du *Willemsfonds*, on trouve quelques fables de De Vos : elles ne sont pas sans valeur; mais elles ont plus d'élégance que de naïveté.

J. Stecher.

*Eendracht*, XIII (1839). — Piron, *Levensbesch.*, Bijvoegsel. — Renseignements particuliers.

**DE VOS** (*Gérard*), plus connu sous le nom de **VOSSIUS**, helléniste et théologien célèbre, naquit à Looz, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et mourut à Liège le 25 mars 1609 (1). Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se rendit à Rome et y reçut le bonnet de docteur en théologie, au célèbre collège de la Sapience. Plus tard, il obtint la dignité de protonotaire apostolique et l'emploi de prévôt de l'église collégiale de Tongres. Pendant son séjour en Italie, où l'enthousiasme des humanistes ne s'était pas encore refroidi, ses connaissances exceptionnelles en littérature grecque et en littérature latine lui valurent, outre l'amitié des cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffa, la protection toute-puissante des papes Grégoire XIII et Sixte V. Il en profita pour se faire ouvrir les bibliothèques et y rechercher les manuscrits de plusieurs Pères de l'Église qui n'avaient pas encore été reproduits par la presse. Il a laissé les ouvrages suivants : I. *Rhetoricæ artis methodus, per quæstiones*. Lovanii, 1571, in-8°. — II. *Commentarius in somnium Scipionis, ex M. Tullii libro VI de Republicâ, cum paraphrasi et paradigmate variarum Lætionum*. Romæ, 1575, in-8°.

*S. T. Doctoris, protonotarii apostolici, insignisque Tungrensis Ecclesie præpositi, qui S. Patrum Ephrem Syri, Gregorii Thaumaturgi, necnon Pape Leonis magni, aliisque ecclesie monumētis illustratis, obiit Leodii anno MDLIX, mens. Martii die vigesima quinta. Hermannus Vossius, consul hasselensis, germanus frater, ejusdem ex testamento heres, inestus posuit.*

III. *S. Joannis Chrysostomi orationes, græce et latine, interprete Gerardo Vossio*. Romæ, 1580, in-4°. Ce recueil est moins important que le titre ne le ferait supposer. Il ne renferme qu'un petit nombre de discours de l'éloquent archevêque de Constantinople. — IV. *Theodoroti oratio de charitate, græce et latine, cum scholiis, variisque lectionibus*. Romæ, 1585, in-4°. — V. *Gesta ac monumenta Gregorii Papæ, græce et latine, cum scholiis*. Romæ, 1586, in-4°. — VI. *S. Ephrem Syri opera omnia, interprete Gerardo Vossio, cum scholiis*. Romæ, ex typographia apostolica vaticana, 1589, 2 vol. in-fol. D'autres éditions parurent à Rome en 1593 et en 1608, à Cologne en 1603, à Anvers en 1619. L'édition de 1593 est dédiée au pape Clément VIII, et Vossius y a inséré un discours de S. Ammon, en dix-neuf articles, où le pieux solitaire de Nitrie engage les fidèles à imiter les humiliations de Jésus-Christ. — VII. *S. Bernardi de consideratione ad Eugenium Papam libri V, cum scholiis variisque lectionibus*. Romæ, 1590, in-4°. Colonizæ, 1605, in-12. Le livre est dédié à Urbain VII. — VIII. *S. Gregorii Thaumaturgi Neocæsarensis episcopi opera omnia, interprete et scholiaste Gerardo Vossio*. Moguntizæ, 1604, in-4°. Une autre édition parut à Paris en 1622, in-fol. Dans l'appendice de ce livre, Vossius a placé, en grec et en latin, un important fragment du Traité de S. Hippolyte contre l'hérésie de Noët. — IX. Valère André prétend que Vossius avait mis une préface à la Physique du dominicain François Sylvestre de Ferrare, publiée à Rome en 1586, in-4°; mais les bibliographes de l'ordre de Saint-Dominique n'en font aucune mention. Il est plus certain que Vossius, au moment de son décès, avait préparé une édition des œuvres du pape S. Léon le Grand.

J.-J. Thonissen.

Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. III. — Chapeauville, *Gesta pontificum leodiensium*, t. III. — *Délices du pays de Liège*, t. V. — Becdelièvre Hamal, *Biographie légeoise*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweetius, *Athenæ belgicae*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*.

**DE VOS** (*Jean-Baptiste-François*), baron, homme de guerre, né à Bruxelles le 21 septembre 1711, mort dans la même ville le 4 septembre 1783. Il s'engagea, dès l'âge de quinze ans, dans le régiment wallon du prince de Ligne et passa, l'année suivante, dans la brigade du génie des Pays-Bas que l'empereur Charles VI venait de créer. Employé aux travaux de fortifications de Luxembourg, puis envoyé à l'armée, De Vos fit trois campagnes en Hongrie, assista aux batailles de Krouska et de Panhova, ainsi qu'à la défense de Belgrade (1739); prenant part à presque toutes les campagnes de la guerre de Sept ans, il se distingua au siège de Pirna, dirigea les travaux d'attaque contre le château de Sonnenstein et contribua puissamment à la prise de cette position en 1759. Il dirigea également les attaques contre la ville de Dresde. L'année suivante, en 1760, il fut chargé de la direction des travaux de défense de la même place, mission où il déploya non-seulement une grande intelligence, mais aussi un courage qui fut constaté par les rapports officiels. Il assista ensuite à la bataille et à la prise de Torgau et dirigea en chef et avec une grande distinction le siège de Wittemberg. Tous ces services lui valurent de nombreux témoignages de satisfaction; il s'était élevé de grade en grade jusqu'à celui de colonel, avait obtenu la croix de l'ordre de Marie-Thérèse et le titre de baron (lettres patentes du 5 décembre 1772). Enfin il fut nommé général-major (1<sup>er</sup> mai 1773) et directeur des fortifications aux Pays-Bas, conseiller au conseil des domaines et finances, enfin commandant du corps du génie. L'empereur venait de l'élever au grade de feld-maréchal lieutenant (9 avril 1783), lorsqu'il mourut dans l'exercice de ses fonctions.

Général baron Guillaume.

Hirtentfelt, *Der militar*, etc. — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1860.

**DE VOS** (*Lambert*), nommé parfois VOSSIUS, peintre, né à Malines. Il entra dans la gilde de Saint-Luc de sa ville natale en 1563. Charles Kimy, ambassadeur de l'empereur à Constantinople, prit le peintre à son service et l'emmena

avec lui en cette ville. En 1574, l'artiste représenta sur papier, dans un grand in-folio épais de deux doigts, les costumes des peuples orientaux; ces figures, peintes à l'aquarelle, sont d'une exécution remarquable et accompagnées chacune d'une inscription latine. Cet intéressant ouvrage, couvert d'une reliure rouge, appartient à la bibliothèque de Brème. Sur la première page on lit : *Lambertus de Vos, Mechliniensis D. Caroli King Cesarei imperatoris pictor Constantinopoli anno 1574 pingebat.*

Emmanuel Neefs.

E. J. Smeyers, *Korte levensbeschryf. Ms.* — Conrad von Uffzabach, *Merkwürdige Keizen* Ulm. 1753. — E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. I.

**DE VOS** (*Lambert*), surnommé **VOSIUS**, avocat et poète brugeois du xviii<sup>e</sup> siècle. Il fut élevé par l'historien-poète Olivier De Wree. C'est à son tuteur qu'il dut le goût qu'il montra, de bonne heure, pour les vers latins et la poésie flamande. Les compositions littéraires les délassaient, tous deux, de leurs travaux d'érudition et de jurisprudence. L'un et l'autre aimaient la satire bénigne et familière, soit en flamand, soit en latin. Les ressemblances de style entre le maître et le disciple ont, quelquefois, embarrassé les éditeurs. Toutefois le Dr Snellaert pense que les imprimeurs brugeois J. Bapt et M. Clouwet ont sciemment induit le public en erreur, en introduisant des poésies d'Olivier De Wree et même de Jacques De Clerck dans le curieux volume intitulé : *Alle de wercken van Lambert Vossius* (Brug., 1679, in-8<sup>o</sup>). Quand De Vos peut se soustraire à la manie allégorique du temps, il donne de curieux détails de la vie populaire, comme dans *Aerne lieden kermis binnen Ghendt*, *Bruggsche avontleute*, *Misluckte bedevaert van Maertjen ende Noortjen*, etc. Sa verve épigrammatique se retrouve encore dans la jolie épître latine : *Optio poetica*.

Il y a des vers bien frappés dans le dialogue ou dispute sur la vraie noblesse (*Harrebar over den oprechten edeldom tusschen Juno en Pallas*, Brug., 1646). On cite encore du même auteur un petit

poème assez bizarre sur une dévote brugeoise (*Wonderbaren mey-boom*, Brughe, 1643), ainsi que *De Vlaemsche triumphe*, à propos de l'inauguration (en 1676) du nouveau port brugeois, nommé le *Slycke-sas*. Ce dernier poème, que De Vos traduisit lui-même en vers français, atteste un patriotisme ardent et plein d'illusions généreuses. Le fameux professeur Erycius Puteanus qui, sous le nom de *Van den Born*, a publié en 1639 à Louvain un recueil de poésies flamandes (*sedigh leven*), vantait beaucoup celles de son ami Vossius. C'est ce qu'on peut voir dans le *Puteani Epistoliarum apparatus posthumus*. Lovan., 1662 (*Centuria III*). J. Siecher.

Willems, *Verhandeling*, enz., II, bl. 119. — Snellaert, *Schets eener geschiedenis der nederlandsche letterkunde* (4<sup>e</sup> uitgave, bl. 161 en 268.) — Witsen Geysbeek.

**DE VOS** (*Laurent*), musicien et poète, né à Anvers en 1533, mort en 1580. Il était frère du peintre Martin De Vos et reçut son instruction musicale à l'église de Notre-Dame; ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut attaché à l'église métropolitaine de Cambrai en qualité de maître des enfants de chœur ou de la Sallette. Il est probable cependant qu'avant d'être appelé dans cette dernière ville, une autre position avait déjà été occupée par lui dans une des églises de Belgique. Les chroniqueurs contemporains lui accordent une haute réputation comme maître de chant et compositeur; Jean Dondelot, entre autres, le qualifie d'*homme de grand renom au noble art de musique*. La Croix du Maine cite ses *chansons et motets* composés et imprimés vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, sans indiquer le titre exact, le lieu, ni la date de leur impression; il est donc difficile de contrôler son assertion.

Ce célèbre maître de chapelle eut une fin tragique : la ville de Cambrai étant prise, l'archevêque Louis de Berlaymont fut obligé d'en sortir; d'Inchy, qui en était le gouverneur, opprimait les habitants. De Vos composa, à cette occasion, un motet dont les paroles retraçaient tous ces malheurs; il eut la hardiesse

de le faire chanter publiquement, un jour de fête, au sortir des vêpres, et d'Inchy l'entendit. Ce qui en résulta est rapporté dans les termes suivants par la *Revue cambrésienne* (année 1838, p. 81), d'après la chronique inédite de Jean Dondelot, clerc de Notre-Dame de la Chaussée, à Valenciennes : « Laurent « Vos composa un motet à grands « chœurs de plusieurs versets de diffé- « rents psaumes qui étaient si artiste- « ment arrangés que toute l'histoire « des troubles de ce temps y était dé- « crite : l'usurpation tyrannique de « d'Inchy, la perfidie du prévôt et de « sa cabale, l'ingratitude, la révolte et « la mort funeste de plusieurs bourgeois, « l'éloignement et les malheurs de l'ar- « chevêque, la vaine espérance des « secours du duc d'Orléans et le peu de « durée de la gloire des méchants. Ce « motet fut chanté après les vêpres, un « jour de fête solennelle. D'Inchy l'en- « tendit : il entra dans une si terrible « fureur qu'il ordonna que l'on saisis- « incontinent le maître de musique. On « le conduisit en prison et sans autre « forme de procès, d'Inchy, de son auto- « rité privée, ordonna qu'on le pendît. « On lui représenta vainement que « l'usage demandait que l'on appelât « le juge de l'église, qu'il fallait faire « la cérémonie de la dégradation ; rien « ne put arrêter ni suspendre l'exécu- « tion d'une sentence contraire à toutes « les règles. » De Vos, jugé comme *trai- « tre* par une espèce de tribunal révolutionnaire, fut condamné à être pendu et étranglé publiquement ; on ne lui permit même pas de dire un seul mot pour sa défense. L'exécution eut lieu sur le marché de Cambrai, vers le 30 janvier 1580, en présence d'un concours immense de monde et de tous les enfants de chœur qui fondaient en larmes. De Vos voulait haranguer le peuple pour dire qu'il mourait innocent, lorsque les suppôts du baron d'Inchy, étouffant sa voix, firent battre les tambours.

Une cérémonie expiatoire eut lieu le 10 octobre 1595, lors de la rentrée de l'archevêque dans son siège archiépiscopal. Les restes de Laurent De Vos

furent pieusement recueillis dans un riche cercueil et inhumés dans l'église des cordeliers de Cambrai. A cette occasion, on composa l'épithaphe, en vers français, du malheureux musicien ; elle est citée par Jean Dondelot, témoin oculaire de la mort de De Vos.

Aug. Vander Meersch.

Arthur Dinaux, *Les hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique*. — Fétis, *Dictionnaire des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition. — Lacroix du Maine, *Bibliothèque française*.

**DE VOS (Marc)**, sculpteur, né à Bruxelles en 1650 et mort dans la même ville le 5 mai 1717. Il fut admis, en 1675, comme maître, dans le métier des Quatre Couronnés de Bruxelles. L'ancienne église des Augustins de Bruxelles possédait de De Vos une chaire à prêcher, qui, depuis la fin du siècle dernier, a été transportée dans l'église Notre-Dame des Victoires au Sablon, à Bruxelles, où elle se trouve encore. Les trois médaillons à la face de la cuve, offrent l'effigie de saint Thomas d'Aquin, de la Vierge et de saint Thomas de Villeneuve. Au bas de l'escalier, se trouvent, debout, deux anges : l'un portant la tiare, l'autre un livre avec l'inscription *Audite verbum Dei*. Le long de la rampe, deux autres anges tiennent l'un une crose, l'autre un glaive : ce sont les attributs de saint Augustin et de saint Paul, dont les statues s'élèvent à droite et à gauche de la tribune. Enfin deux anges soutiennent le pavillon de la chaire ou l'abat-voix qui est largement entouré d'une draperie. De Vos exécuta encore, pour l'église des Augustins, le maître-autel dont Coeberger avait donné le dessin, autel dédié à Notre-Dame du Bon Succès, et qui était orné de colonnes torses d'ordre corinthien. Le 3 mai 1626, l'infante Isabelle y fit placer une statue miraculeuse qui, pendant six siècles, avait été à Aberdeen, en Ecosse, et que lui avait apportée un habitant de cette ville, afin de la soustraire aux profanations des presbytériens. C'est aussi De Vos qui exécuta la statue de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, laquelle

servait autrefois d'amortissement à la façade de la maison de la corporation des brasseurs, grand'place à Bruxelles. Le vent abattit cette statue, et l'on en coula une autre en bronze, laquelle a été remplacée, à son tour, par la statue équestre, en cuivre doré, du prince Charles de Lorraine. De Vos orna, sur la même place, la maison des Merciers ou du Renard; il sculpta pour la façade cinq statues représentant la Justice entre les Quatre Parties du monde. Jean van Delen, de Bruxelles, gendre de Luc Faydherbe, l'assista dans l'exécution de ces ouvrages. La maison de la Louve, où se réunissait la compagnie bourgeoise de l'Arc, avait jadis, aussi, à sa façade, quatre statues de notre artiste représentant la Paix, la Justice, la Discorde et le Mensonge; il n'en existe plus que les inscriptions. Il plaça, en outre, au-dessus de la porte d'entrée, un groupe représentant Romulus et Rémus allaités par la louve. Dans le voisinage de la grand'place, rue de la Colline, à l'entrée du Coffy, on voyait encore, au siècle dernier, une Renommée, qui était considérée comme l'un des bons ouvrages de De Vos. Il y avait aussi de lui, à l'entrée principale du couvent des Dames blanches de Jéricho, à Bruxelles (supprimé en 1783), un groupe représentant la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Enfin, il fit pour le cénotaphe de l'évêque Alphonse de Berghes, décédé en 1689, la statue de ce prélat; il le représente couché s'appuyant du bras droit sur un coussin; ce tombeau se trouve encore à Malines, dans le chœur de la cathédrale Saint-Rombaut.

La sculpture de De Vos était ample et mouvementée; elle se ressentait de l'influence exercée par Rubens sur l'art flamand en général. Edmond Marchal.

Baert, *Mém. sur les sculpt.* — Henne et Wauters, *Hist. de la ville de Bruxelles.* — Em. Neefs, *Inventaire, etc.*

**DE VOS (Pierre)**, écrivain ecclésiastique, né à Gand vers l'année 1605 et décédé dans la même ville le 3 août 1678, appartenait à une famille noble. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin

(septembre 1622), au couvent de sa ville natale, fondé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par un de ses ancêtres, Gêrelme Borlunt; il y fit sa profession solennelle le 1<sup>er</sup> octobre 1623. Après avoir achevé ses études de philosophie et de théologie et pris le grade de licencié en cette dernière science, il se consacra au ministère des âmes. Les talents dont il était doué et les éminentes qualités qui brillaient en lui le firent nommer successivement prieur à Anvers (1637-1640), à Gand (1640-1646), à Ypres (1646-1649), et une seconde fois à Gand (1649-1651). Après qu'il eut rempli, pendant quinze ans, les fonctions de prieur dans ces différents couvents, la congrégation romaine des évêques et réguliers le chargea, pour un terme de douze ans, de la préfecture apostolique des augustins dans les Provinces-Unies (1651-1661). Enfin, le chapitre tenu à Bruxelles le 8 mai 1661 le choisit, à l'unanimité, pour provincial. Lorsque son triennat de provincial fut expiré, il continua à figurer, jusqu'à sa mort, parmi les conseillers de la province belge de l'ordre. Une courte maladie l'emporta, à Gand, en 1678; son corps fut enterré dans le pourtour du chœur de l'église des Augustins vis-à-vis de la porte de la sacristie; on lit sur sa tombe une épitaphe latine retraçant ses vertus et les principaux faits de sa vie.

Le P. De Vos a publié : 1. *Manipulus concionum moralium ex operibus Hieronymi Drexelii, S. J., in omnes anni dominicas festa et quadragesimam.* Antverpiæ, 1644; 4 vol. — 2. *Conciones morales 21 in solemniora Deiparæ Virginis Mariæ festa.* Antverpiæ, 1644; 1 vol. — Il a également donné une nouvelle édition complète des opuscules ascétiques de Drexelius, sous le titre de : *Hieronymi Drexelii, S. J., opera omnia, studio ac labore Petri De Vos.* Antverpiæ, 1660; 2 vol. in-fol.

E.-H.-J. Reusens.

Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*, p. 980. — Keethoff, *Geschiedenis van het Klooster der eerw. paters Eremyten Augustynen te Gant*, p. 245.

**DE VOS.** Deux familles d'artistes, originaires de la Hollande, ont porté ce

nom. D'autres encore, homonymes, occupent une place distinguée dans l'histoire de l'art flamand, mais n'ont aucune parenté connue avec les deux familles néerlandaises. Longtemps la biographie de ces divers personnages est restée obscure; ce n'est que depuis peu d'années, grâce aux recherches d'historiens anversoïis, que l'on est parvenu à la dégager des incertitudes et des contradictions du passé. Pour plus de clarté nous avons séparé le groupe des artistes procédant de la souche de Gouda (ou Leyden) des autres De Vos.

DE Vos (*Pierre*) le *Vieux*. Une erreur typographique commise dans les éditions de Van Mander permet de douter si ce peintre est venu de Gouda ou de Leyden à Anvers; quoi qu'il en soit, il est noté dans les archives de la gilde de Saint-Luc de cette dernière ville comme franc-maître en 1519 et comme doyen en 1536. On croit qu'il mourut vers 1566.

DE Vos (*Pierre*) le *Jeune*, fils du précédent artiste et frère de Martin le Vieux, né à Anvers, on ignore en quelle année. Il peignit l'histoire, le portrait, etc.; d'après Van Mander, ce fut un très bon peintre, et il aida son frère Martin dans ses nombreux travaux. On le reçut comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1554 sous la dénomination de *Doreur de brosses d'habits*. En 1560 seulement, son nom apparaît dans les registres comme peintre et recevant des élèves. Nagler dit, sans citer de preuves, qu'il travaillait encore en 1590. Le même auteur cite des gravures de Pierre De Vos le Jeune.

DE Vos (*Martin*) le *Vieux*, fils de Pierre le Vieux et frère de Pierre le Jeune, peintre d'histoire, de paysage, de chasses, etc., naquit à Anvers en 1531 et y mourut en 1603. La date de sa naissance a été fixée par divers écrivains, tantôt à l'année 1520, tantôt à l'année 1524, mais l'inscription sépulcrale placée sur sa tombe (à la cathédrale d'Anvers) lève tout doute à cet égard: elle confirme l'assertion primitivement donnée par Van Mander. Martin fut élève de son père, puis de Frans

Floris le Vieux. Jeune encore, il partit pour l'Italie et visita Rome, Florence et Venise; dans cette dernière ville, il connut le Tintoret, dont il devint l'élève, l'ami, et qui l'employa pour les fonds de paysage de ses tableaux. Grâce sans doute à l'influence de son illustre ami, il fut accueilli par les Médicis, pour lesquels il exécuta différents travaux, ainsi qu'il le fit pour d'autres familles nobles de l'Italie. Selon les dires de Baldinucci, Martin De Vos acquit dans la Péninsule une rapide popularité, ce qui ne l'empêcha pas, en 1559, de revenir brusquement au pays natal. Dans le cours de cette même année, il fut reçu membre de la gilde de Saint-Luc à Anvers, et se mit au travail avec une activité dévorante; il produisit une telle quantité de tableaux religieux et de portraits, qu'on a peine à concevoir qu'il ait eu le temps de les exécuter. En 1561 il épousa Jeanne Le Boucq, dont il eut cinq enfants. En 1566, il rédigea son testament, qu'il confirma quelques jours avant sa mort, en 1603. Il avait été élu doyen de la gilde en 1572 et choisi en 1589 par le magistrat de Gand pour évaluer le *Jugement dernier* que Raphaël van Coxcie venait de terminer pour cette ville.

La vie studieuse et active de Martin De Vos n'offre aucun événement remarquable. Sa prodigieuse fécondité l'absorba tout entier et lui permit de satisfaire aux nombreuses commandes qu'il reçut de toutes parts. Il s'acquitt ainsi une fortune brillante et vécut à Anvers entouré, lui et les siens, de la considération publique. Pendant cinquante ans environ qu'il mania le pinceau, il dota son pays et l'étranger d'une quantité de productions dont il serait difficile, sinon impossible, de dresser le catalogue exact, car on rencontre de ses tableaux jusque dans les plus petits villages des Flandres. Le musée d'Anvers seul en possède une grande quantité, et les églises de cette ville en sont aussi bien pourvues, notamment la cathédrale, qui est ornée d'un de ses chefs-d'œuvre. Au musée de Bruxelles, ainsi que dans quelques églises, on rencontre des portraits, des

tableaux d'histoire religieuse, des paysages, en abondance. Au musée de Gand, on voit de lui une *Sainte Famille* où l'on remarque cette signature : *fecit Martino De Vos 1585*. A l'étranger, on possède également beaucoup d'œuvres de notre artiste. Il s'en trouve, notamment, à Florence, à Londres, à Berlin, à Paris, à Rotterdam, à Copenhague; presque partout enfin, le nom de cet Anversois célèbre a pénétré avec les preuves de son vaillant et original génie. On doit croire que De Vos a joui longtemps d'une vogue et d'une célébrité dont le souvenir s'est un peu effacé de nos jours, car on ne lui a pas rendu toute la justice qui lui est due, et ce n'est que depuis ce siècle qu'on recommence à l'apprécier à sa juste valeur. Nous ne savons s'il fut d'origine noble ou si son talent lui valut, de la part du souverain, cette distinction particulière, mais sa pierre sépulchrale porte son blason, à côté de celui de sa femme; les armes de De Vos sont *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois roses de même*. On pourrait rapprocher cette circonstance du fait qu'en 1585 il peignit le portrait du prince de Parme, qui venait de prendre Anvers et qui voulut être portraituré par Martin.

Le tableau d'autel de la chapelle de Saint-Luc à la cathédrale d'Anvers reproduit, dans l'image de l'apôtre, la figure du peintre. L'image de la Vierge est le portrait de sa femme. Au musée d'Anvers, on retrouve encore leurs portraits dans le Saint Georges et la Sainte Marguerite. Dans un autre tableau : *la Décollation de saint Jean-Baptiste*, apparaît derechef le portrait de sa femme.

Voici l'indication de quelques-uns des tableaux les plus connus de notre artiste : *Jésus-Christ crucifié*, à Anvers. — Triptyque : *Triomphe du Christ*, ib. — *Saint Thomas touchant les plaies du Christ*, ib. — *Nativité de Jésus-Christ*, ib. — *Le Denier de César*, ib. — *Saint Luc peignant la Vierge*, ib. — *Saint François recevant les stigmates*, ib. — *Episodes de la vie du bienheureux Conrad*, ib. — *Tentation de saint Antoine*, ib. — *Grisailles*, ib. — *Crucifement du Sauveur*, à Florence. — *Tobie recouvrant*

*la vue*, à Londres. — *Portrait d'homme*, à Bruxelles. — *Portrait de femme*, ib. — *Pêche miraculeuse*, à Berlin. — *Jonas*, ib. — *Saint Eloi*, à Bruges. — *Saint Paul piqué par une vipère*, à Paris. — *Le Jugement dernier*, à Rotterdam. — *Jésus-Christ à Emmaüs*, à Copenhague.

Les principaux élèves de Martin De Vos furent Wenceslas Coeberger, Henri De Clerck, Pierre De Vos et Guillaume De Vos. Ces artistes, d'un rang inférieur, ont tous laissé un nom et rappellent, à certains moments, les qualités de leur maître, mais affaiblies et comme décolorées. Le nombre des graveurs qui ont reproduit les œuvres de notre artiste est considérable. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns : les Collaert, De Bruyn, Barlée, J. De Bye, C. Galle, les Goltzius, De Jode, De Mallery, les De Pas ou De Passe, les Sadeler, les Wierox, etc. Adrien Collaert est le graveur qui s'est le plus attaché à reproduire les tableaux de De Vos. On lui doit notamment le recueil de gravures intitulé : *Vita, Passio et Resurrectio Christi, variis iconibus a celeberrimo pictore Martino De Vos expressa, ab Adriano Collart nunc primum in æs incisio, etc.* On se rappellera qu'à cette époque, sous l'empire de la réaction religieuse, l'art prit une part énorme à la restauration des institutions de tout genre renversées par les troubles. Les monuments, les tableaux, les sculptures, semblaient jaillir sous les mains des artistes. C'est alors aussi que l'école flamande de gravure prit un essor qu'activa, un peu plus tard, l'énorme influence de Rubens. Les images pieuses furent répandues à foison au sein de nos populations, et Martin De Vos fut un des artistes le plus mis à contribution. Nagler estime qu'il y a plus de 600 gravures faites d'après ses tableaux et d'après ses dessins.

La caractéristique du talent de Martin De Vos se révèle par une certaine distinction mignarde dont il a rarement pu s'affranchir dans ses compositions historiques. En général, ses personnages posent avec plus d'élégance que de naturel. Son dessin est correct et pur, sa composition facile, peu compliquée; il

comprendait admirablement l'anatomie, surtout celle de la tête. Sa touche, d'une grande délicatesse, tombe parfois même dans la minutie. Quand il peint la femme, sa couleur devient souvent laiteuse, elle tourne au blanc, sans perdre toutefois le caractère de vie et de gracilité qui caractérise le type de ses physionomies féminines, plutôt que l'énergie, le sentiment ou la passion. Ses têtes viriles sont d'un remarquable modelé et d'une couleur solide et très-étudiée. Il excellait dans les tableaux de famille. Il règne dans ceux de ce genre un naturalisme élevé et une grandeur, qui est comme le reflet du caractère et de la vie de cet Anversois célèbre. Le grand nombre de ses productions explique suffisamment les inégalités qu'on y remarque comme mérite, mais toutes révèlent le maître flamand, que de vagues souvenirs relient encore, de loin en loin, aux traditions de l'école gothique. Rien, à coup sûr, ne le rattache directement aux influences du Tintoret, dont il suivit cependant avec tant de fidélité les leçons dans sa jeunesse. Certains biographes prétendent que si De Vos n'avait pas employé des couleurs de mauvaise qualité, il eût été démontré qu'il s'est beaucoup rapproché de l'école de Venise. Dans quelques-uns de ses tableaux, on rencontre des bizarreries inexplicables chez un artiste de cette gravité de talent et de mœurs : ce sont des coiffures de femme et des costumes presque burlesques. C'est peut-être un dernier reste de ses souvenirs de l'atelier de Floris le Vieux, maître avec lequel il a plus d'une ressemblance. De son temps, on l'a comparé sans motifs plausibles, à Heemskerck, mais il est essentiellement original et doit être considéré comme un des grands peintres de la période qui précède et annonce l'école de Rubens.

Martin De Vos a signé quelques-uns de ses tableaux au moyen d'un rébus ; un singe et un renard (de *Marte*, en patois flamand : *singe* et de *Vos*, *renard*).

On connaît plusieurs portraits qui le représentent : d'abord celui de la galerie de Florence peint par lui-même et gravé

par Cecchi ; ensuite celui de la galerie de Vienne, également peint par lui. Parmi les gravures, citons celles de Hondius, de Boulonois, de E. Sadeler, de L. Vosterman d'après Van Dyck, de Frisius, et enfin celles qu'on trouve dans Van Mander, Descamps et d'autres auteurs.

Martin eut un fils nommé Martin le Jeune, né à Anvers en 1576 et mort en 1613, Il fut admis à la gilde de Saint-Luc en 1607 et peignit l'histoire ; mais ne paraît pas avoir acquis de notoriété.

De Vos (*Guillaume*), fils de Pierre le Jeune, neveu de Martin le Vieux et son élève. Il florissait en 1600 à Anvers où, vraisemblablement, il est né. Il peignit l'histoire et fut reçu dans la corporation de Saint-Luc comme fils de maître en 1593 et en fut doyen en 1600. Un Guillaume De Vos se trouve inscrit sur les registres de Saint-Luc à Malines comme étant entré, en 1559, dans l'atelier de Jacques de Poindre. Van Dyck a compris ce peintre au nombre des artistes célèbres de son temps dont les portraits gravés sont réunis dans l'*Iconographie*. Nagler nous apprend qu'il existe un portrait de G. D. V., peint par lui-même, dans la galerie à *Leopoldskroon*. Il a peint dans le style de son maître ; mais on ne cite de lui aucune œuvre d'une authenticité certaine. Il se pourrait que les productions du neveu fussent confondues avec celles de l'oncle ; en effet, ils ont travaillé ensemble et cette collaboration pourrait, peut-être bien, expliquer l'énorme quantité des productions de Martin, ainsi que certains contrastes de style et de couleur que l'on remarque dans ses différents tableaux.

De Vos (*Simon*), peintre d'histoire et de chasses, né à Anvers en 1603, mort en 1676. Elève de Corneille en 1615, puis de Rubens, il fut reçu franc-maître de Saint-Luc en 1620. On sait par son portrait, conservé à Anvers, qu'il laissa la moitié de son bien aux pauvres. Van Dyck, qui fut, paraît-il, lié avec les De Vos, a fait également le portrait de Simon, lequel a été gravé par Pontius. Notre artiste possédait de



profondes connaissances théoriques, et l'on retrouve, dans quelques-uns de ses tableaux, le coup de brosse de Rubens, qu'il se plaisait à imiter. Son portrait, fait par lui-même, est cependant cité comme rappelant le style du Corrège. La cathédrale d'Anvers possédait autrefois de lui un excellent tableau à volets. On le divisa en 1794 : le centre est à Lille et les volets à Nantes. Au musée de Varsovie, se trouve aussi un de ses tableaux représentant *les Œuvres de miséricorde*. Il est signé et daté : *S. D. Vos, in. et F. 1635*.

DE VOS (*Paul*), frère de Corneille, né à Hulst en 1607, d'après Houbraken, et né en 1600 à Anvers, d'après Descamps; mort en 1678. Ce peintre célèbre traita les chasses et les batailles. Il fut d'abord élève, à Anvers, d'un artiste nommé Denis van Hove, et puis de David Remeeus. Chez le même maître, étudiait encore un Jean De Vos, qui mourut en 1627 et fut probablement un proche parent de Paul et de Corneille, sinon leur frère (un frère de ces derniers se nommait également Jean). Paul fut reçu en 1620 franc-maître de Saint-Luc et travailla beaucoup pour le roi d'Espagne et l'empereur d'Allemagne qui, tous deux, estimaient son talent. Il peignit aussi des tableaux de chasse pour le duc d'Archoot, son protecteur particulier. Van Dyck fit son portrait. — Un autre Paul De Vos II est inscrit comme franc-maître peintre en 1632-1633, et fit partie de la chambre de rhétorique *la Violette*; il décéda en 1664-1665.

Notre artiste peignit dans le genre de Snyders, auquel il est inférieur sous le rapport du dessin et du goût. Il réussissait cependant les chiens et les cerfs, et ses paysages ont beaucoup de vérité. On a remarqué que dans la plupart de ses compositions il a introduit du feu et de la fumée. On trouve de ses tableaux à Madrid, à Schleisheim et à Saint-Petersbourg. Ces derniers sont signés, et L. Viardot les a, erronément, attribués à Snyders.

DE VOS (*Corneille*) le *Vieux*, frère de Paul. Peintre d'histoire et de portrait, né à Hulst en 1585 (?), mort en 1651.

Son grand-père se nommait Corneille et son père Jean. Il était, en 1599, élève du peintre peu connu, David Remeeus, et déjà en 1608, franc-maître à la gilde de Saint-Luc; en 1615, il reçut dans son atelier Simon De Vos, son homonyme, mais non son parent, et se maria en 1617 avec Suzanne Cock. Il devint doyen de la gilde en 1619-1620 et compta parmi ses élèves Guillaume van Everdycke et Henri Namleton. Van Dyck l'honorait de son amitié et peignit son portrait, qui fut gravé par Luc Vosterman le Vieux. Jean-Baptiste De Vos, son descendant, fut reçu, comme fils de maître, dans la gilde en 1643-1644 et mourut en 1679. On ignore le genre de peinture qu'il a pratiqué.

Notre artiste fut un peintre de mérite dont l'originalité s'absorba, à l'exemple de tant d'autres, dans le courant irrésistible formé par l'influence de Rubens. Les tendances de son talent inclinaient primitivement vers Van Dyck. Parmi les meilleurs tableaux de Corneille De Vos, on doit citer : le *portrait de Grapheus* au musée d'Anvers; l'épisode de la *Vie de saint Norbert*, au même musée. Ce dernier tableau, transporté en France en 1794, fut restitué à Anvers en 1815; *Jésus-Christ mis au tombeau*, cette toile se trouve à la cathédrale, on y voit figurer les portraits du peintre J. De Wael et de sa femme Gertrude De Jode. Saint-Petersbourg, Stockholm, Madrid, Berlin, Vienne possèdent également des productions importantes de notre artiste. Le musée de Bruxelles renferme de lui son portrait, celui de sa femme et de ses deux enfants dans un jardin, grandeur naturelle.

Ad. Siret.

DE VRÉE (*Jean-Baptiste*) ou DE WRÉE, dit le *Vieux*, sculpteur, né à Termonde, vers 1635, mort à Anvers en 1726. Il fut doyen de la corporation anversoise de Saint-Luc, en 1683 et en 1699, et se fit connaître comme l'auteur de la belle boiserie sculptée de l'ancien refuge de l'abbaye de Tongerlo à Anvers. Il exécuta, dans la même ville, l'autel en marbre de l'église cathédrale de Notre-Dame, dédié aux saints Aubert et Vic-

tor, ainsi que les deux statues de l'autel du Saint-Sacrement dans l'église de Sainte-Walburge, lesquelles sont considérées comme étant ses meilleurs ouvrages. Il s'engagea, par contrat du 25 juillet 1680, à exécuter pour l'église paroissiale de Lokeren, au pays de Waes, un autel, qu'il termina en 1683. Il résidait alors à Anvers. Le musée de cette dernière ville possède de cet artiste une production de mérite, cataloguée sous le n° 346.

Il eut un fils : *Jean-Baptiste De Vrée* le Jeune, également sculpteur, et né à Anvers le 23 septembre 1667.

Edm. Marchal

**DEVRÉE** (*Marc*), ou DE VRÉ, compositeur de musique, fils de Gilles Devrée, né à Dunkerque (ancienne Flandre) vers 1565. Il obtint, en 1590, l'emploi de maître de chant à l'église de Sainte-Walburge, à Audenarde, mais, poursuivi par des soldats espagnols, il n'arriva qu'à grand'peine à sa destination; la petite caravane de voyageurs se composait de Devrée, de sa femme Françoise Demast et de leurs jeunes enfants, et pour les indemniser des ennuis d'un tel voyage, la ville d'Audenarde leur accorda, à leur arrivée, un secours de trente-six livres, monnaie de Flandre. Devrée s'acquitta d'abord avec zèle et intelligence de ses fonctions et, l'année suivante, le magistrat le chargea, en remplacement du prêtre Jean Delmeere, décédé, d'adapter de nouveaux airs au carillon de l'hôtel de ville, opération compliquée qui se renouvelait au moins une fois chaque année. Malheureusement, le zèle de maître Maro se relâcha peu à peu et sa conduite devint telle, qu'on le jugea indigne de remplir encore le poste qu'il occupait : le 4 mai 1596, il fut démissionné. Quittant Audenarde, Devrée se rendit alors à Anvers, où les troubles et la guerre avaient considérablement réduit le nombre des musiciens; grâce à sa belle voix de *contre-ténor*, il y fut admis, en 1598, parmi les *habituali* de la cathédrale, placés alors sous la direction du compositeur brugeois Mathias Potier. L'année suivante, lors de l'entrée d'Albert et Isabelle dans la

citée commerciale, nous trouvons notre *meester Marcus Devré* choisi par le magistrat pour diriger les six chanteurs qui, du haut du gigantesque Eléphant de l'*Ommegang*, célébrèrent harmonieusement les louanges des nouveaux souverains de la Belgique.

Après avoir été appelé diverses fois à organiser, à l'église de Saint-Jacques, des exécutions de grandes messes avec orchestre, telles qu'il s'en célébraient, par exemple, pour les fêtes de saint Job et de sainte Marie-Madeleine, patrons de la corporation des musiciens instrumentistes dont l'autel se trouve dans cette église, Marc Devrée fut, en 1607, institué comme le premier maître de musique de cette paroisse, par le chapitre de Notre-Dame, qui avait permis, le 20 mars 1606, d'y remplacer le plain-chant par la musique symphonique. Devrée a donc eu l'honneur d'avoir posé les bases de la future maîtrise de Saint-Jacques, qui fournit plus tard une ample moisson d'excellents chanteurs et d'habiles exécutants, tels que Philippe van Steelandt, Henri Jacques de Croes, Chrétien Balthasar de Trazegnies, L. Massart, Henri Stienon, F. Faber, et un de ses derniers enfants de chœur, le compositeur Henri Simon, qui, après avoir assisté à la suppression de l'institution séculaire par les Français, décéda en 1861.

Parvenu à cette belle position, Marc Devrée, qui s'était depuis 1606 établi débitant de vins (*tavernier*), ne tarda pas à perdre le souvenir de la correction humiliante qui lui avait été infligée à Audenarde; son humeur tracassière revint et sa conduite se relâcha, au point de soulever des plaintes graves. En 1610, le chapitre de Notre-Dame dut le suspendre de ses fonctions; mais, sur sa promesse d'abandonner son débit et de se mieux comporter, sa place lui fut rendue. Ce fut pour peu de temps : après mainte autre admonestation, une résolution extrême dut être prise à son égard et il fut démissionné de son emploi, le 7 mars 1623. Le chapitre lui donna pour successeur un chapelain de la cathédrale, Lambert Pieme, qui mou-

rut en 1638. Nous ignorons si, après ce renvoi, maître Marc Devrée quitta Anvers ou renonça à la pratique de la musique : toujours est-il qu'à dater de cette époque, son nom disparaît des documents où nous avons recueilli les détails biographiques qui précèdent.

M. F. Fétis a cru à tort que Devrée était mort à Audenarde en 1596. D'après le même auteur (*Biographie universelle des musiciens*), Devrée a laissé une messe manuscrite, à quatre voix, et plusieurs motets inédits.

Chev. L. de Burbure.

Extraits des comptes d'Audeuarde, par Edm. Vanderstraeten. — Archives civiles et religieuses à Anvers.

**DEVREE** (*Olivier*), historien et poète, né à Bruges en 1596, mort en 1652. Voir De Wree (*Olivier*).

**DE VRIENDT**. Voir les artistes de ce nom au mot FLORIS.

**DE VRIENDT** (*Maximilien*), en latin MAXEMILIANUS (sic) VRIENTIUS, secrétaire de la ville de Gand, poète latin, né le 31 janvier 1559 au château de Zandenburg près de Ter-Veere en Zélande, mort à Gand le 27 décembre 1614. Il eut pour parrain Maximilien, marquis de Ter-Veere et de Flessingue, qui lui donna son nom. Ni le poème dans lequel il retrace un tableau de sa vie, ni ses autres poésies où nous avons puisé divers renseignements, ne nous ont appris comment il s'est fait que, sa famille étant gantoise, il ait vu le jour en Zélande. Quoi qu'il en soit, sa mère revint à Gand peu de temps après la naissance de son enfant. C'est dans cette ville que Maximilien De Vriendt reçut son éducation et qu'il fit ses premières études. Son professeur de poésie fut Josse van Kerckhove. Dans les années 1575 à 1577, il alla faire son cours de philosophie à Louvain et quelques études en droit à Paris. Il entreprit ensuite le voyage d'Italie, en compagnie de son cousin le chanoine Ghobyllius, à qui est adressée une de ses élégies, et séjourna à Rome, à Naples et à Venise. A son retour à Gand l'année suivante, il n'y retrouva plus son père, qui était décédé depuis trois mois. Son acceptation de

l'emploi qu'avait occupé celui-ci mit forcément fin à ses études. En 1580, il épousa une demoiselle Hardewyn, qui lui donna un fils, mais le bonheur de leur union ne tarda pas à être troublé par les dissensions civiles qui éclatèrent à Gand. En 1583, le parti protestant devenu dominant eut recours au bannissement contre ses adversaires les plus influents : De Vriendt et cinquante autres Gantois, qui, comme lui, voulaient rester fidèles à la religion catholique et au roi, reçurent l'ordre de quitter la ville le 8 novembre; ils se réfugièrent au camp des Espagnols à Eecloo. De Vriendt, ayant cru pouvoir rentrer à Gand à la faveur de l'armistice qui avait été conclu, fut jeté en prison, après avoir eu la douleur d'apprendre que son fils avait été enterré deux jours avant son arrivée. Nous ne savons en quelle année De Vriendt fut nommé secrétaire de la ville de Gand, mais il occupait déjà cette place, quand vers 1590 il épousa en secondes noces Josine Vyts. De cette union naquit une fille unique, qui fut mariée à Jean de Fourneaux, seigneur de Cruykenbourg, et mourut avant son père. Dans les dernières années de sa vie, De Vriendt eut à souffrir de la goutte et, comme la plupart des poètes podagres, il ne manqua pas de la maudire dans ses vers; il succomba à cette maladie dans la cinquante-septième année de son âge. Sa dépouille mortelle fut déposée dans l'église des Dominicains. Son épitaphe, rapportée par Paquot, est conçue en termes simples et modestes. On ne peut pas en dire autant de l'épitaphe en deux vers composée par son ami Jacques van Zevecote, ni de l'éloge funèbre en vers d'un autre de ses amis, Nicolas de Bourgogne. La devise de la famille De Vriendt, sur laquelle il existe une épigramme passablement inepte de J.-B. Triest, était *Bonis avibus*. Maximilien De Vriendt avait un certain penchant pour la satire; c'est peut-être à cause de cela que, parmi les divers genres de poésies, il a cultivé surtout l'épigramme. Mais si, comme le fait judicieusement observer Peerlkamp, tout poète de

quelque talent peut réussir à tourner un certain nombre de bonnes épigrammes, pour en composer des livres, il faut être doué de dispositions naturelles particulières, assez rares. On peut reprocher à notre poète d'avoir trop prodigué les pointes et les jeux de mots. Ses anagrammes nous paraissent mériter la critique qu'en fait Peerlkamp, plutôt que les éloges que leur donne Foppens. Son style est facile, principalement dans ses élégies et ses poésies sacrées, mais il laisse à désirer sous le rapport de l'élégance et de la correction. On rencontre même des fautes de grammaire et des expressions d'une latinité fort douteuse. Il a laissé : 1<sup>o</sup> *Descriptio pompæ et gratulationis publicæ Alberti et Isabelle Belgii principum ad Inaugurat. a S. P. Q. Gandavensi decretam*. Antv. J. Moretus, 1602, in-fol., avec la collaboration de F. Hardewyn, beau-frère de l'auteur. — 2<sup>o</sup> *Epigrammatum libri IX*. Antv., ap. Joach. Trognæsium, 1603, in-8<sup>o</sup>. Ingolstadtii, ap. Andr. Angermarium, 1607, in-24. Gruter a reproduit un assez grand nombre d'épigrammes dans ses *Deliciae poetar. Belg.* T. IV, p. 476-545. Les épigrammes renfermant l'éloge d'amis du poète l'emportent de beaucoup en nombre sur les pièces satiriques et sur celles de morale; le neuvième livre se compose uniquement de chronogrammes. — 3<sup>o</sup> *Panegyricus in Adventum G. Masii, quarti Gandensium episcopi*. Gandavi, Corn. Marius, 1610, in-4<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *Elegia in obitum sanctissimi præsulis R. Jacobi Delrio, abbatis Bodeloniensis, etc.* Gandav., Gualt. Manilius, 1610, in-4<sup>o</sup>. — 5<sup>o</sup> *Flandriæ comitatus et Brabantiaë ducatus urbes*. Lovan., Ger. Rivius, 1614, in-12. — 6<sup>o</sup> *Sacrorum carminum libri II quibus accessit ad finem liber elegiarum singularis*. Lovan., typis Jo. Christoph. Flavii, 1614, petit in-8<sup>o</sup>. — Quelques élégies et un grand nombre d'épithaphes en vers n'ont pas été imprimées.

J. Roulez

Le poème de De Vriendt, *De natali suo et vitæ decursu*. Ses élégies et ses épigrammes. — Sanderus, *de Gandav.*, p. 98-100. — Sweertius, p. 363. — Valère André, p. 667 et suiv. — Foppens, t. II, p. 835. — Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 61-66. — Hofmann-Peerlkamp, *De poet. Lat. Nederl.*, p. 243 et suiv.

**DE VRIES (Jean) ou DE VRIESE**, peintre sur verre, au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, à Bruxelles, où il est né, et où il mourut en 1628 dans le couvent des Chartreux. Il fit preuve d'une remarquable habileté dans sa profession, notamment par les beaux vitraux historiés, exécutés en 1616, pour cette communauté religieuse, établie à Bruxelles depuis 1586, après la destruction, en 1580, du monastère de Scheut (Brabant). Les verrières de 1616, placées aux nouveaux cloîtres, représentaient, dans la partie supérieure, des *Traits de la vie de saint Bruno*, le fondateur, en 1084, de l'ordre des Chartreux, dans la partie moyenne, des *Episodes de l'Ancien Testament*; dans la partie inférieure, les *Portraits des donateurs*, parmi lesquels figuraient les archiducs Albert et Isabelle, qui gratifièrent le couvent de quatre cents florins, pour six vitraux. L'artiste ne reçut qu'environ quarante florins par vitrail. Aussi, disent les auteurs de l'*Histoire de Bruxelles*, mourut-il pauvre, bien qu'il excellât dans son art.

Edm. De Busscher.

Alex. Henne et Alph. Wanters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, 1845. — C.-J.-A. Piron, *Levensbeschryvingen*, 1860.

**DE VRIES (Paul) ou DE VRIESE**, peintre, au XVII<sup>e</sup> siècle, de perspectives architecturales, édifices et ruines. J. Immerseel Junior le dit né à Anvers en 1554 et mort en 1598, deux dates erronées, puisque le biographe flamand Charles van Mander le connut, à Amsterdam, en 1604, y peignant avec ardeur, sur toile et en peinture à l'huile, toutes sortes de sujets d'architecture et de perspective. Chrétien Kramm, le biographe néerlandais moderne, rapporte qu'il s'y maria en 1601 avec Marie Godelet, d'Anvers, et se déclara, alors, âgé de trente-quatre ans, ce qui porte sa naissance à 1567. Fils de JEAN DE VRIES (*Hans Fredeman De Vries*) et frère de SALOMON DE VRIES, paysagiste anversoïis, mort à La Haye en 1604, Paul De Vries était un artiste de grand mérite. Il habita longtemps Anvers, mais voyagea beaucoup en Hollande et en Allemagne, séjournant principalement à

Amsterdam et à Prague. À Anvers, il travailla, vers 1586, avec son père, au recueil d'architecture que publia en 1604 Henri Hondius le Vieux, avec texte et planches gravées. Paul De Vries peignit à Prague, dans le palais de l'empereur Ferdinand, deux beaux plafonds. L'un, de 200 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, figurait une voûte soutenue par des piliers en raccourci et ornementée de grotesques; l'autre, où étaient représentés les *douze mois de l'année* et, au centre, *Jupiter lançant la foudre*. Il y exécuta aussi une galerie avec perspective de jardin. L'empereur l'affectionnait et venait souvent le voir travailler.

Paul De Vries eut pour seul maître connu son père, qui était tout à la fois peintre, architecte, sculpteur, homme de science, et devrait prendre place dans la *Biographie belge*, n'était son indigénat néerlandais. Né à Leeuwaarde en Frise (Hollande), de parents allemands, ses principaux titres de gloire pourraient, cependant, être revendiqués par la Belgique. Il arriva, jeune encore, à Malines, puis à Anvers, où son talent de peintre architectural se révéla, dès 1549, et se forma. Plus tard il travailla avec les artistes les plus renommés de son époque, et maintes de leurs œuvres lui doivent des accessoires architectoniques. Témoin la *Circumcision*, de Michel van Coxcie, et le tableau d'autel de la gilde de Notre-Dame à la cathédrale d'Anvers, peint, en 1586, par Raphaël van Coxcie, avec sa coopération. S'étant adonné à l'étude de la science de Vitruve, on le cite, avec Pierre Coecke, d'Alost, comme le promoteur de l'art gréco-romain, le régénérateur de l'architecture dans les Pays-Bas. Il fut le maître d'Henri Hondius, de Duffel, en Brabant, et lui enseigna la perspective, l'architecture et la construction des fortifications. De nombreux traités sur les cinq ordres et des recueils d'ornementation, dont il composa et dessina les planches, furent édités à Anvers, en gravure, par Gérard De Jode, Jérôme Cock, Ph. Galle, P. Balten.

Edm. De Bosscher.

Charles van Mander, *Het leven der hoogduitsche en nederlandsche schilders*. — Immerseel et Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. schilders*, etc. — A. Siret, *Dict. des peintres de toutes les écoles*. — Balkema, *Biographie des peintres flamands et hollandais*. — Descamps, *Vie des peintres flamands et hollandais*.

**DE VRIESE (Luc)**, poète flamand, né à Ypres en 1640, mort à Bruges le 1er décembre 1723. Homme pieux et instruit, il entra comme religieux à l'abbaye des Dunes en 1658, à l'âge de dix-huit ans, et fut donc moine pendant soixante-cinq ans. En 1699, il fut élu abbé. Il composa quelques pièces de poésie en flamand, et on conserve, entre autres, à la bibliothèque du séminaire à Bruges, un manuscrit in-8o de 430 pages dont il est l'auteur, intitulé : *Litaniae Lauretanae SS. Nominis Jesu et divi Bernardi*. Ce volume contient, en outre, des vers et des chronogrammes à l'infini sur le jubilé de saint Idesbalde célébré le 18 avril 1667. On a encore de lui *Pia nugæ*, où se trouvent des milliers de chronogrammes sur ce texte : *In omnibus requiem quæsi*. Il y a là, entre autres singularités, un chronogramme pour chaque année jusqu'à la 10,734e. Avis à ceux qui vivront alors. Il y en a ensuite pour les années depuis 1689 jusqu'à 4000 sur ces vers :

Al wat ik doe  
Of waer of hoe  
Is 't uwer eer  
O mynen Heer!

On trouve également dans ce recueil des traductions d'hymnes d'église en vers flamands. En 1701, le docteur Pierre Smits publia une autre œuvre de De Vriese intitulée : *Metamorphosis Angelica Mariana inter mille figuras transformata*. C'est un assemblage de trois mille chronogrammes et plus sur ces mots de la salutation : *Ave Maria gratia plena Dominus tecum*. Il est à regretter vivement, dans l'intérêt des sciences et des lettres, que l'abbé des Dunes dont les productions attestent un talent véritable, ait perdu son temps et gaspillé son savoir à fabriquer de telles niaiseries.

Émile Vorenbergh.

*Biogr. de la Flandre occidentale*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**DE VROEDE (Henri)**, connu sous le

nom latinisé de PRUDENS, écrivain religieux, né probablement à Ypres, mort le 8 novembre 1484; il entra dans la maison des Chartreux du Val-de-Grâce, près de Bruges, et en devint le prieur vers 1477, lors de la nomination de Walterus Leendanus comme premier prieur de la chartreuse de Sainte-Sophie à Vucht près de Bois-le-Duc. Le P. De Vroede mena une vie fort exemplaire et acquit une réputation de savoir, que justifient ses divers écrits, la plupart rédigés pour l'instruction des religieux. On cite entre autres son *Tetralogus Devotionis*, composé en forme d'entretiens et divisé en trois parties, suivant les trois états qu'on distingue dans la théologie mystique, le commencement, le progrès et la perfection. Trithème (*Scriptores eccl.* C. 868, p. 206) cite cet ouvrage comme un *Opus celeberrimum*.

Aug. Vander Meersch.

Miræus, *Origines cartus. monasteriorum*, p. 32. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 335. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 461. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VII, p. 126. — Goethals, *Histoire des lettres*, t. I. — *Biographie de la Flandre occid.*, t. II, p. 295.

**DE VULDERE** (*Maillard*), juriconsulte, né à Furnes, mort le 10 mars 1592. Il étudia d'abord à Bourges, sous François Duarenus et Jacques Cujas, puis à Louvain sous Gabriel Mudée; après y avoir passé ses licences en droit, il commença sa carrière en donnant des consultations et en plaidant gratuitement pour les pauvres. Plus tard il fut nommé et resta pensionnaire de la ville d'Audenarde jusqu'en 1586, époque à laquelle il devint avocat fiscal au conseil de Flandre. Il mourut, à peine âgé de soixante ans, après avoir beaucoup écrit sur le droit civil, entre autres un volume de *Décisions des cas de droit les plus difficiles*.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athenæ belgicae*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 837. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. III, p. 459.

**DE WAEL** (*Jean*), peintre d'histoire, né à Anvers en 1558, mort dans la même ville le 7 décembre 1633. D'abord élève d'Adam van Noort, puis de François Francken, il quitta ces maîtres pour

aller continuer ses études à Paris. Il y obtint quelque succès et se rendit ensuite en Italie pour y étudier les œuvres des peintres d'histoire et celles des grands portraitistes. Grâce à ce voyage, il parvint à acquérir les seules qualités qui manquaient à son premier maître pour que celui-ci (au dire de Rubens) surpassât tous ses contemporains : la vérité et la correction du dessin. Après avoir laborieusement utilisé pendant plusieurs mois son séjour à Rome, De Wael revint dans sa ville natale, se fit admettre comme membre de la gilde de Saint-Luc et eut l'honneur d'en devenir le doyen en 1594. Sa sociabilité lui valut aussi d'être nommé doyen de la corporation de la Vieille Arbalète. Un dernier témoignage de la considération qu'il s'était acquise nous est fourni par ce fait que Van Dyck voulut bien le comprendre parmi les artistes éminents de son temps et qu'il grava son portrait à l'eau-forte.

Les tableaux de Jean De Wael sont assez rares. Parmi les musées qui en possèdent on ne cite que ceux d'Amsterdam, de Berlin et de Florence. Un biographe belge a mentionné aussi deux de ses tableaux : une *Sainte Trinité* et un *Concert des anges*, comme faisant partie du musée d'Anvers; mais nous les y avons vainement cherchés et, depuis plusieurs années, ils ne figurent plus au catalogue de cette célèbre collection.

De Wael s'était allié à une famille d'artistes en épousant Gertrude, fille de Gérard De Jode le Vieux; sa femme fut inhumée près de lui, en 1642 dans l'église Saint-André à Anvers. Leur monument funèbre, qui y subsista jusqu'au commencement de ce siècle, était orné de belles peintures, en forme de triptyque, dues à Corneille De Vos et représentant : au centre, la *Mise au tombeau du Christ*; sur l'intérieur des volets, les portraits des époux défunts, et à l'extérieur des volets, les deux images de leurs saints patrons : saint Jean l'Évangéliste et sainte Gertrude. Ces intéressants tableaux, quoique vendus à vil prix, en 1810 et 1814, n'ont pas été, comme tant d'autres, perdus pour le pays : re-

trouvés et acquis par un amateur, M. Vanden Bosch, ils furent légués par celui-ci à l'église Notre-Dame, et ils y sont placés actuellement dans la chapelle de Sainte-Ursule.

F. Stappaerts.

**DE WAEL (Luc)**, peintre de batailles et paysagiste, né à Anvers le 7 septembre 1591, mort dans la même ville le 2 octobre 1661. Cette dernière date est diversement indiquée par certains biographes : Félix Bogaerts la fixe à l'an 1652 et Immerzeel à 1672 ; celle que nous indiquons est seule irrécusable : elle a été prise sur la pierre sépulcrale du peintre à l'église Saint-André.

Notre artiste était fils du peintre Jean De Wael, dont la notice biographique précède celle-ci. Après que son père lui eut enseigné les premiers éléments de l'art, il entra dans l'atelier de Jean Breughel, qu'il imita parfois très habilement, et, suivant l'usage de son temps, il alla, plus tard, voyager pour parfaire son éducation par l'étude des maîtres étrangers. La France, et surtout l'Italie, le retinrent longtemps. Rome devait être le terme de son voyage ; mais il n'y parvint point : recherché et fêté à Gênes, il s'y laissa en quelque sorte enchaîner par les sympathies qu'il provoquait et en témoigna sa reconnaissance en dotant plusieurs villes italiennes de beaux et nombreux ouvrages. Il se plaisait à reproduire la nature sous ses aspects les plus accidentés, les plus saisissants, tantôt en montrant les chutes d'eau, les pics escarpés des rochers, éclairés par la vive lumière du soleil, d'autrefois en illuminant des sites pittoresques par les sinistres lueurs des orages. Ses prédilections pour ces puissants contrastes ne le détournèrent cependant jamais de la vraisemblance et l'on admire, tout à la fois, la vérité et la riche ordonnance de ses compositions.

La physionomie de notre peintre est connue par un beau portrait, signé et daté : *Ant. Van Dyck, eques, pinxit; W. Hollar, fecit, 1646; J. Meysens, excudit.* De cette gravure in-folio, Gaywood a fait, en outre, une copie. Elle nous montre De Wael assis, ayant la

main droite négligemment posée sur l'appui de sa chaise, tandis que son frère Corneille, placé derrière lui, semble, de la main gauche, le montrer au spectateur. L'original de ce beau portrait faisait partie, au commencement de ce siècle, de la collection de madame de Reuver à la Haye et, par suite de la vente de cette collection au prince de Hesse, il se trouve actuellement à Cassel.

F. Stappaerts.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas* — Immerzeel, *Levens des Schilders.* — Nagler, *Kunstler Lexicon.*

**DE WAEL (Corneille)**, peintre d'histoire, de batailles, d'animaux et graveur, né à Anvers en 1594, mort en 1662. Après avoir reçu de son père, Jean De Wael, les premiers enseignements artistiques, il prit des leçons de différents maîtres et acquit de bonne heure assez de mérite pour faire rechercher ses œuvres par les amateurs de sa ville natale. Il était loin d'être parvenu à la maturité du talent, quand il fut nommé premier peintre du duc d'Archoth. Ce grand seigneur l'emmena en Espagne, et De Wael y exécuta pour le roi Philippe IV d'importantes compositions historiques ; mais le désir de se perfectionner dans son art le détermina à abandonner les avantages dont il jouissait, pour aller, ainsi que son frère Luc, étudier les beaux modèles italiens. Son mérite lui assigna bientôt la place qu'il méritait d'occuper. C'est surtout à Gênes qu'il put donner des preuves fréquentes de sa supériorité : il y passa plus de quinze ans, en y enrichissant les églises et les palais de grandes familles d'œuvres considérables ; on cite, entre autres, deux de ses compositions représentant les victoires du marquis Ambroise Spinola. C'est à Gênes qu'il mourut, estimé, regretté et, en quelque sorte, considéré comme un enfant du pays. Les honneurs qui lui furent rendus lors de ses funérailles constatent d'ailleurs quelle était sa popularité : quatre cents amis des arts, portant des flambeaux, accompagnèrent ses restes mortels jusqu'à sa dernière demeure. Raphaël Soprani, dans sa *Vie des artistes génois*, et Lanzi, dans son *Histoire de la peinture italienne*,

parlent, en outre, de lui avec de vifs éloges. L'on s'accorde aussi à reconnaître que ses mœurs étaient douces et faciles, ses manières agréables, élégantes et qu'il laissait à tous ceux qui hantaient sa maison la meilleure idée de son esprit et de son savoir-vivre.

Comme peintre de batailles, il faisait preuve d'une merveilleuse fécondité d'invention, et son savoir était tel qu'au milieu de la multitude de figures que son pinceau créait, on pouvait reconnaître, au premier coup d'œil, par les armes, les vêtements et les accessoires, les diverses nations qui se combattaient. Il peignit avec un égal succès les divers épisodes de la vie militaire, en donnant à chacun son véritable caractère expressif. Il y joignait une couleur brillante et harmonieuse, une exécution habile et l'entente de la perspective. Corneille De Wael eut pour élèves Jean Hovart, Pierre Boel et André Alfelt, artiste hollandais.

De Wael s'occupa habilement de gravure; on a de lui diverses suites de planches, dont l'exécution est très-spirituelle et dans lesquelles on remarque la correction du dessin. Nagler en donne une liste complète, comprenant dix-huit numéros et l'on en trouve une seconde liste dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, nouvelle série, t. VI, p. 345. M. Arthur Dinaux y fait connaître, en même temps, des détails circonstanciés sur la carrière de l'artiste. Ses gravures forment, en général, de petits sujets, avec beaucoup de personnages, remplis d'animation. On peut se borner à en citer les suivantes, gravées par lui ou d'après ses dessins : 1° La suite des *Aveugles*. Douze pièces, en travers, contenant les scènes, accidents, peines et divertissements qui peuvent arriver aux individus privés de la vue. Elles furent exécutées en 1629, alors que le graveur n'avait encore que trente-cinq ans. — 2° *Les Vendeurs des marchés publics*. Recueil de 16 pièces in-8°. Le titre représente la Fortune accroupie sur le globe, distribuant ses faveurs, en aveugle, à une foule d'hommes qui se les

disputent. — 3° *Intérieurs de ménage*. Vingt petites pièces en largeur; on y voit des cuisines, des buveurs, des scènes flamandes, etc. — 4° *Les Quatre Saisons*. — 5° *Les Cinq Sens*. Cinq pièces en largeur. — 6° *Les Esclaves*, suite de douze eaux-fortes, petit in-4°, dues à un artiste nommé M. Schaep, et représentant les travaux auxquels sont attachés les esclaves. Elles sont signées C. d. W. J. Cornelius de Wael, inventor.

Corneille et Jean-Baptiste De Wael ont aussi gravé des scènes italiennes et d'autres sujets, d'après Pierre de Laer et autres.

Aug. Vander Meersch.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Immerzeel, *Levens der Schilders*. — Kramm, *Levens der Kunstschilders*. — Balkema, *Vies des peintres*. — Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, nouvelle série, t. VI, p. 345.

**DE WAEL** (*Jean-Baptiste*), graveur, dont la vie est peu connue, mais qu'on a supposé, tour à tour, être le neveu ou le fils du peintre Corneille De Wael. Ses œuvres révèlent son séjour en Italie; un grand nombre de ses planches représentent des scènes de la vie méridionale, et sont datées du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Bazan, Joseph Strutt, Huber et Rost mentionnent la *Vie de l'Enfant prodigue* en huit pièces, de moyenne grandeur, exécutées par notre artiste en 1658, d'après les compositions de Corneille De Wael, son oncle ou son père. D'autres sujets ont été gravés par lui d'après Pierre de Laer, et l'on compte, également, parmi ses productions un *Paysage avec chasseurs*, d'après Fouquières et une planche, de format in-8°, intitulée : le *Criminel dans son cachot*.

Un peintre portant le nom d'ANTOINE DEWÆL a été cité par Baldinucci comme travaillant à Rome en 1675 et y étoffant les paysages de Torregiani. C'est tout ce qu'on sait de lui; et il ne doit le peu de notoriété qu'il obtint qu'au seul fait d'avoir été, dans son lit, foudroyé pendant un orage.

F. Stappaerts.

Siret, *Dict. des peintres*. — Kramm, *Levens der Kunstschilders*. — Nagler, *Kunstler Lexicon*.

**DE WAEL** (*René*). D'après M. Wauters, *Histoire de Bruxelles* (t. III), ce



serait un instituteur bruxellois, mort en 1469, auteur du poème latin intitulé *Tragedia*. Ces 156 vers, conçus en distiques élégiaques fort élégants, ont été publiés par Reiffenberg, qui les attribue à Regnier de Bruxelles, poète du XIV<sup>e</sup> siècle. Le conteur, qui se décore du titre de *magister* (docteur en théologie?), décrit avec une verve digne de *Reinaert* une aventure burlesque où figurent un loup, un paysan et un bourgmestre du hameau de Wickoet (Wyckhout), entre Alost et Bruxelles. L'auteur déclare avoir composé ses vers dans un jardin à Bruxelles; il fait allusion aux deux langues qui se parlaient dans le duché de Brabant :

*Primus teuthonicus fuit, ast hic gallicus, eheu!*

J. Stecher.

*Nouv. mém. de l'Acad.*, t. XIV (1841). — A. Wauters. *Hist. de Bruxelles*, t. III.

**DE WAELE** (*Antoine*), ou **WALCÆUS**, théologien réformé, né à Gand le 23 octobre 1573, mort le 9 juillet 1639. Sa famille appartenait à l'ancienne magistrature; mais son père Jacques De Waele, ayant embrassé la réforme, fut privé de ses emplois et de sa fortune, lorsque le duc de Parme se rendit maître de la ville de Gand en 1584. Il quitta alors le pays pour s'établir à Middelbourg, en Zélande, où son fils reprit ses études, avec tant de fruit que, dès la fin du cours scolaire, il fut capable de discuter publiquement plusieurs sujets de philosophie. En 1596, il alla à Leyde, pour se perfectionner dans les langues latine, grecque et hébraïque, ainsi que dans la théologie et il y soutint trois thèses; puis, afin de compléter son instruction, il se rendit dans les principales universités de la Hollande, de la France et de l'Allemagne. A son retour, en 1601, il fut nommé pasteur à Koudekereke, puis à Middelbourg, où il fut en renom comme prédicateur et comme professeur de langue grecque, de philosophie et de théologie, dans l'*Ecole illustre* nouvellement créée.

Walcæus se mêla activement aux dissensions religieuses qui divisaient l'Eglise réformée en Hollande, lorsque Arminius et Gomar remplissaient les écoles du

bruit de leurs disputes sur la prédestination et la grâce. Par ses convictions religieuses il appartenait au parti dit des contre-remontrants et comptait parmi les plus ardents adversaires de l'arminianisme; toutefois il faut lui rendre cette justice qu'il fit toujours preuve de tolérance et de modération, ce qui lui acquit l'estime sincère de ses adversaires. Sa tolérance était d'autant plus louable, qu'il joignit à une grande pénétration d'esprit une profonde érudition. Le prince Maurice le consultait souvent sur ces controverses théologiques et l'appela en 1617 à La Haye pour exercer le ministère évangélique dans cette ville, fortement travaillée par les factions des arminiens et des gomaristes. Walcæus écrivit plusieurs lettres à Arminius, qui répondit aux premières, mais qui, vu la tournure compromettante que prenait la discussion, jugea prudent de garder le silence. Enfin, en 1618, les états de Zélande le déléguèrent au fameux synode de Dordrecht, où on lui confia la tâche de coopérer, avec Jacques Roland, Hommius et autres, à la traduction flamande du Nouveau Testament et des livres apocryphes. Roland mourut bientôt et Hommius travailla peu, de sorte que la version actuelle du Nouveau Testament peut être regardée en quelque sorte comme étant exclusivement l'œuvre de Walcæus; la première édition en parut à Leyde, en 1637, in-folio. Pour ce qui concerne le second ouvrage, il a traduit les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livres d'Esdras, Tobie, Judith, la Sagesse, la dernière moitié de l'Ecclesiastique, Baruch, Esther et les deux livres des Machabées; il composa aussi les notes sur les Actes des Apôtres, les lettres aux Romains, aux Corinthiens, aux Thessaloniciens, etc., ainsi que la première moitié de la lettre à Timothée, aux Hébreux et autres.

Ses commentaires sont estimés; on lui reproche cependant ses tendances scolastiques; ayant pris une part très-active dans les discussions religieuses, on conteste l'indépendance de ses appréciations: il cherchait trop, dit-on, des preuves pour corroborer ce que lui-

même avait émis comme des vérités.

On sait qu'immédiatement après la tenue du synode de Dordrecht, Olden Barneveld, Grotius et les autres chefs des remontrants furent condamnés au supplice; la peine fut commuée pour tous, excepté Olden Barneveld.

Ce fut Walceus qui eut la triste mission de préparer ce grand homme à la mort. Les états le choisirent comme le plus capable, parmi les membres du synode, de s'acquitter d'une pareille mission. Il était loin cependant d'approuver la rigueur que l'on déployait contre les sectaires; au contraire il avait toujours réclamé la tolérance. Il passa la nuit avec l'infortuné Olden Barneveld et lui proposa, de la part du tribunal, de s'entretenir avec sa femme et ses enfants, avant de se rendre à l'échafaud. Olden Barneveld le pria d'aller vers le prince Maurice pour demander de lui pardonner s'il l'avait offensé et pour obtenir sa protection en faveur de sa malheureuse famille. Walceus lui demanda s'il entendait le pardon jusqu'à sa grâce; il répliqua qu'il n'étendait pas aussi loin le sens de son expression. Walceus s'acquitta de sa mission, et Maurice lui répondit les larmes aux yeux « qu'il était touché du malheur du pensionnaire, qu'il l'avait toujours aimé; qu'il l'avait exhorté plusieurs fois à changer de conduite; mais que, voyant son désir d'altérer la religion, il s'était cru forcé de veiller au salut de la république. Je lui pardonne volontiers, ajouta-t-il, mes injures particulières. Il a voulu détourner les soldats de l'obéissance qu'ils me doivent comme à leur général et j'ai été blessé surtout de ce qu'on m'accusait d'aspirer à la souveraineté. Je laisse à votre prudence de taire ou de communiquer ces griefs, car je ne souhaite que le salut du condamné. J'ai défendu à ses juges de lui faire des crimes de ce qui m'est personnel. Quant à ses enfants, je leur promets ma faveur, tant qu'ils se comporteront en bons citoyens. » Walceus s'en allait lorsque le prince le rappela pour lui demander encore si Olden Barneveld

ne parlait pas de sa grâce, et le ministre lui répondit que non.

En 1619, Maurice l'appela à Leyde afin de relever l'enseignement, fort affaibli, donné à l'université; il y devint en même temps professeur de théologie et pasteur. Dès son arrivée, il fut admis aux honneurs du doctorat, sans subir les formalités d'un examen, et inaugura son cours par un discours : *Oratio de recta institutione studii theologiae*. Lugd. Bat., 1619, in-8°. Pendant les vingt années qu'il exerça ses fonctions, il s'occupait surtout à battre en ruine la doctrine des remontrants, et ses leçons contribuèrent à diminuer leur nombre. Enfin il fut nommé recteur de l'université et mourut en cette ville. Il avait épousé à Middelbourg, en 1603, Paschasie van Isenhoudt, fille de Nicolas, échevin de cette ville, dont il eut sept enfants.

Walceus fut un des premiers à comprendre combien l'instruction de ceux qui se destinent au ministère évangélique dans les colonies hollandaises laissait à désirer et combien il importait qu'ils connussent les langues indiennes; il ouvrit, à cette fin, dans sa demeure un établissement spécial qui prospéra pendant dix ans et d'où sont sortis un grand nombre de pasteurs envoyés ensuite dans les Indes.

Outre sa coopération à la version flamande de la Bible et plusieurs écrits de controverse, qui ne font pas moins d'honneur à sa modération qu'à son mérite, il publia : *Het ampt der kerckendienaren ende authoriteyt die eene hooghe christelycke overheydt daer over toekomt*. Middelbourg, 1615, in-4°; traduit en français par J. Crucius, pasteur à Harlem. Amst., 1618, in-4°. — *Prima pars Responsionum ad censuram Joannis Arnoldi Corvini in Petri Molinæ anatomen Arminianismi*. Lugd. Bat., 1625. — *Compendium Ethicæ Aristotelicæ ad normam veritatis christianæ revocatum*. Lugd.-Bat., Elzevir, 1627, in-12; Amst., 1686, in-12. Théodore Schrevevilius a mis cet abrégé de Morale en vers iambiques. — *Dissertatio de Sabbatho*. Lugd.-Bat., 1628, in-8°. Il en existe une traduction flamande par Sylvius,

ministre d'Amsterdam. — Quatorze *Dissertationes* reproduites dans la *Synopsis purioris Theologiae*. Lugd.-Bat., 1625, in-8°. — *Disputatio de quatuor controversis Remonstrantium*, dans les œuvres d'Episcopus. Rotterdam, 1665, in-folio. Il laissa en manuscrit des annotations historiques citées par Bilderdyk dans son *Histoire de la patrie* (*Geschied.* VIII, 214) en relatant l'exécution d'Olden Barneveld.

Ses œuvres théologiques furent recueillies après sa mort et publiées à Leyde en 1648 et 1647, sous le titre de *Opera theologica omnia*, 2 vol. in-folio, avec la vie de l'auteur (anonyme). Cette vie a été reproduite par Guill. Bates, dans ses *Vitæ selectæ aliquot virorum*, et par Jooh, dans les *Vitæ theol.* Son portrait se trouve dans Mœursius, *Athenæ belgicae*, p. 325. Aug. Vander Moersch.

Ypey en Dermout, *Geschiedenis der Nedert. Hervormde Kerk*. Bréda, 1819, 377, 400, 407. — Siegenbeek, I, p. 114, 145, 181; bijvoegsel, p. 106. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. II. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*.

**DE WAEYER** (*Mathieu*) ou **DE WAEBYDER**, l'un des plus éminents sculpteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, habitait Bruxelles en 1529. Il fit à Louvain, vers la même époque, l'une des plus admirables œuvres de sculpture gothique : les stalles de l'église Sainte-Gertrude, qui ont été conservées presque intactes après trois siècles d'existence. De Waeyer exécuta sans doute des travaux analogues dans d'autres localités du pays; mais les recherches faites jusqu'ici n'ont jeté aucun jour sur l'ensemble de ses travaux, ni sur les détails de sa vie. On sait cependant qu'Antoine Tsgrooten, abbé du monastère de Tongerlo, conclut, le 8 juin 1529, avec lui et un autre sculpteur, Chrétien Sweluwen, qui habitait aussi Bruxelles, un marché pour l'exécution des stalles en bois de chêne, qui disparurent lors de la suppression des couvents en 1798. Le prix en avait été fixé à la somme, énorme pour l'époque, de 1,000 florins d'or du Rhin. Le prélat s'engageait, en outre, à payer aux artistes, 30, 40 ou 50 florins en plus, dans le cas où

l'œuvre, après achèvement complet, serait jugée supérieure au modèle ou patron qui avait été approuvé, manière habile de stimuler le talent.

D'après le chanoine Heylen, autrefois archiviste de Tongerlo, ces stalles furent exécutées en 1530, dans le style ogival de la dernière époque et, par conséquent, composées avec une grande richesse d'ornementation. Plus de trois cent cinquante statuettes en ornaient les deux côtés; les panneaux, décorés d'innombrables niches, de dais, de pinacles et de feuillages fouillés à l'excès, étaient garnis de bas-reliefs et d'arabesques sculptés avec autant de hardiesse que d'habileté. L'association du ciseau de De Waeyer et de Sweluwen produisit une autre œuvre, fort belle aussi, qui figurait dans l'église du monastère de Tongerlo : le jubé, enrichi sur ses faces de dix-sept groupes et de huit statues, et qui était d'un excellent caractère d'exécution (1530). Mais ce sont surtout les admirables stalles de l'église Sainte-Gertrude de Louvain, commandées, vers 1540, par l'abbé Pierre Was, qui caractérisent le talent de De Waeyer. L'on sait, grâce aux patientes recherches de M. E. Van Even, que ce chef-d'œuvre du style ogival tertiaire, où se manifestent déjà les premières tendances de la renaissance, est dû au ciseau de notre artiste, aidé par quelques praticiens étrangers à la ville. Placées en 1543, ces stalles sont composées chacune de quatorze compartiments, dans lesquels De Waeyer s'est, en quelque sorte, appliqué à résumer les principaux épisodes de l'histoire de la religion. Les sellettes sont consacrées aux scènes de la vie de saint Augustin et de sainte Gertrude; sur les extrémités des avant-corps et aux deux entrées, se trouvent des scènes de la vie de la Vierge; les accoudoirs sont ornés d'un nombre infini de petites statuettes représentant des personnages de l'Ancien Testament.

La disposition primitive de ces stalles changea à diverses reprises. De regrettables modifications y furent introduites en 1848; lors de la démolition des petits autels à l'entrée du chœur, elles furent

avancées de nouveau vers le maître-autel et on en prolongea alors les ailes contre les murs latéraux. Restaurées à cette époque par les frères Goyers, de Louvain, elles reçurent, en 1870, un nouveau couronnement fait par les mêmes artistes, sur les dessins de M. l'architecte communal Ed. Lavergne.

Comme l'a heureusement dit M. Van Even, ces stalles frappent par le charme de leur ensemble, par le luxe de leur décoration, par la délicatesse de leur travail. On est en droit d'ajouter que dans cette œuvre l'ornementation a été poussée à ses dernières limites. Des nervures qui se croisent et se partagent en branches nombreuses, des feuillages fixés, déchiquetés, travaillés comme une véritable dentelle, s'étalent de tous côtés. Partout l'on observe des dais, des clochetons, des culs-de-lampe, des bas-reliefs, des figures. C'est, en un mot, une richesse de décoration qu'aucune description ne peut rendre et qui rayonne et captive par son harmonieuse diversité.

Les belles stalles de l'église d'Hoogstraeten, exécutées aussi dans la première partie du xv<sup>e</sup> siècle, ont une grande analogie avec celles de Sainte-Gertrude : peut-être sont-elles dues au même artiste?

Edmond Marchal.

Piron, *Algemeene levensbeschryvingen*. — Ed. van Even, les stalles de l'église Sainte-Gertrude de Louvain (*Bull. des comm. royales d'art et d'archéologie*, xiv<sup>e</sup> année, p. 49), etc.

**DE WAGHEMAKERE (Dominique)**, fils de l'architecte Herman De Waghemakere, naquit à Anvers vers l'année 1460. Son père, dont il était l'élève, le chargea, à partir de l'an 1494, de diriger les travaux de construction de l'église collégiale de Lierre. En 1495, il contracta mariage à Anvers avec Catherine Melys, fille de Georges et de Catherine van Esbeemde, qui le rendit père de sept enfants. En 1502, il succéda à son père dans la direction des travaux de construction de la collégiale de Notre-Dame d'Anvers. La même année, il fut nommé maître des maçons de la fabrique de Saint-Jacques dans cette ville, et probablement fut-il appelé

en même temps à terminer la nouvelle bâtisse de l'église Sainte-Walburge, à laquelle, suivant les archives communales, on travailla encore en 1509. De Waghemakere fit marcher de front la construction de ces quatre monuments. Il trouva dans son génie les ressources nécessaires pour surmonter les difficultés inhérentes à de si vastes entreprises. Il s'acquitta de la tâche qui lui avait été confiée, à la collégiale de Lierre, de telle manière qu'une partie de la nouvelle bâtisse et une partie du circuit du chœur et du cimetière purent être livrées au culte dès le 16 juillet de l'année 1516. L'empereur Maximilien et l'archiduc Charles, se trouvant à ce moment à Lierre, enrichirent le chœur du nouveau monument des trois vitraux que l'on y voit encore. A l'église de Notre-Dame d'Anvers, Dominique De Waghemakere termina, en 1518, les travaux de la grande tour; ce monument n'était élevé que jusqu'à la deuxième galerie, et l'on était d'avis de s'y arrêter, de peur qu'il ne survint un écoulement. Notre artiste osa prendre sur lui d'ajouter une flèche au clocher, et l'on considère comme un tour de force architectural le projet qu'il sut mettre à exécution et qui consiste à faire porter à faux, dans les reins des voûtes de la partie inférieure, les quatre pyramides principales qui retiennent les arcs-boutants de l'escalier. On peut blâmer le choix du style flamboyant fait par notre architecte, mais on ne saurait méconnaître le talent dont il a fait preuve en terminant une entreprise réputée impossible. Quelque défectueuse que puisse être la flèche, considérée dans ses rapports avec l'édifice qu'elle couronne, elle constitue néanmoins, dans son ensemble, une œuvre admirable et digne de rivaliser avec les monuments les plus audacieux créés par le génie de l'homme. De l'aveu de M. l'architecte Serrure (auteur d'une notice sur la cathédrale d'Anvers), les formes prismatiques ou angulaires dans les moulures, les crochets, les arcades et les pinacles simulés, les panneaux figurés sur la partie inférieure, les contre-forts qui supportent les arcs-boutants, les feu-

rons, tous ces détails présentent un caractère d'unité si parfaite, qu'on ne saurait douter que toutes les parties, de la base au sommet, ne soient de l'ordonnance du même artiste.

A l'église de Saint-Jacques, Dominique De Waghmakere suivit, avec une scrupuleuse fidélité, les plans laissés par son père, Herman le Vieux. En 1512 et 1513, il se fit assister par son frère Herman le Jeune, mais, à partir de 1516 jusqu'en 1525, il se réserva la direction exclusive des travaux. Cela résulte, dit M. van Lerijs dans sa Monographie de l'église Saint-Jacques, des comptes originaux conservés dans les archives de la fabrique. Vers cette dernière époque, De Waghmakere entra en relations avec Adrien Spillemans, maître maçon et futur entrepreneur de plusieurs constructions importantes dont le premier dessina les plans.

Depuis la mort de son père, Dominique De Waghmakere peut être considéré comme l'architecte officiel de la ville d'Anvers. Les archives de la commune prouvent qu'en 1510 il était aussi doyen de la corporation des maçons et des tailleurs de pierres et qu'il avait, conjointement avec Simon Sterckx, la direction de la caisse des pauvres de cette confrérie. Il occupait, dans sa sphère, la place la plus élevée.

Comme son père, Dominique De Waghmakere fut appelé plusieurs fois à servir de conseil aux architectes d'autres villes. Ainsi, le 12 mai 1512, il fut invité par le magistrat de Louvain à inspecter, avec ses collègues Antoine Keldermans, de Malines, et Guillaume Zeghers, d'Anvers, les travaux de construction des tours de l'église Saint-Pierre de cette ville, travaux que dirigeait, à cette époque (suivant le témoignage de M. E. van Even) le forgeron Josse Metsys. Quelques années plus tard, en 1515, il examina, conjointement avec Antoine, Dominique et Rombaut Keldermans, Louis van Beughem et Henri van Pede, les plans de la Maison du roi à Bruxelles. Dominique De Waghmakere et Rombaut Keldermans firent davantage : pendant

plusieurs années, ils dirigèrent la construction de cet édifice terminé en 1523. Dominique De Waghmakere débuta à Anvers par un coup de maître. Vers l'année 1496, Jean van Immerseel, fils du margrave d'Anvers, Jean van Liere, seigneur d'Immerseel, conseiller et chambellan de Philippe le Beau et de Josine Tollinck, vicomtesse d'Alost, se fit construire, dans la Longue rue Neuve, une riche demeure, connue depuis sous le nom de *maison d'Immerseel*. A cet effet, il avait acquis, à différentes époques et de diverses personnes, une vaste étendue de terrains, et il en céda, en guise d'honoraires, la partie située dans la rue qui depuis porta le nom de rue du Margrave, à Dominique De Waghmakere, qu'il avait pris pour architecte. Il n'existe plus aujourd'hui de l'ancien hôtel d'Immerseel que sa chapelle, dite de Bourgogne, monument justement célèbre, dont M. le baron A.-E. Joly publia en 1858 une splendide monographie ; nous y renvoyons le lecteur ; elle suffit à faire apprécier le style grandiose d'un édifice qui est, matériellement, fort restreint : il ne mesure en longueur que 6 mètres 25 centimètres, sur 3 mètres 35 centimètres de largeur ; sa hauteur, prise au-dessous de la clef des voûtes, est de 5 mètres 85 centimètres.

Le 7 juillet 1474, la ville d'Anvers, voulant favoriser ses foires annuelles, accorda aux négociants de la nation anglaise l'usage d'une maison située rue de la Vieille Bourse et que le magistrat avait acquise du chevalier Michel Van de Werve. Dominique De Waghmakere fut chargé de reconstruire cet hôtel, et ses plans, conservés avec soin aux archives d'Anvers, donnent, de nouveau, la plus haute idée du talent de l'artiste ; malheureusement, par suite de la guerre des *deux roses*, ce projet fut abandonné, les Anglais ayant été rappelés dans leur pays. L'éditeur des *Mémoires de sir Thomas Gresham* et les auteurs de l'*Histoire d'Anvers* se sont trompés, en produisant la gravure d'un bâtiment qui n'a jamais existé comme étant celle de la *maison de Liere*, cou-

sacrée, en 1559, au commerce anglais, et dont les magasins, transformés aujourd'hui en *mont-de-piété*, portent encore les armes écartelées de France et d'Angleterre.

Ce fut vers l'année 1516 que Dominique De Wagemakere fit, à la demande du bourgmestre Arnould van Liere, le plan de la demeure seigneuriale connue sous le nom d'hôtel de Liere, et qui servit de résidence à l'empereur Charles-Quint pendant le séjour qu'il fit à Anvers en 1521. Albert Durer, qui, à cette époque, s'y trouvait également, consacra à l'hôtel van Liere les lignes suivantes extraites de la relation de son voyage aux Pays-Bas. « Le samedi après les Liens de saint Pierre, dit-il, mon hôte me conduisit à la maison du bourgmestre d'Anvers. Elle est vaste et bien ordonnée, avec une infinité de grands et beaux salons, une cour richement ornée et des jardins fort étendus. En somme, c'est une demeure tellement magnifique que je n'ai jamais rien vu de semblable en Allemagne. » Transformé en hôpital militaire depuis le commencement de ce siècle, ce célèbre palais a subi tant de dégradations, que l'œil le mieux exercé y découvre à peine les traces de son ancienne splendeur.

En 1513, une nouvelle association religieuse, les augustins de la congrégation de Saxe, s'était établie à Anvers; l'église qu'ils y érigèrent fut, après bien des vicissitudes, inaugurée le 6 juin 1529, sous le titre de paroisse de Saint-André, et, si l'on en juge par ses formes architecturales, ce monument remarquable est également l'œuvre de Dominique De Wagemakere. Les motifs qui nous déterminent à le lui attribuer sont les mêmes que ceux qui le font considérer comme l'auteur de *notre ancienne Bourse*, érigée en 1515, dans la rue dite de la Vieille Bourse. Ce premier local consacré au commerce fut démoli en 1532, par ordre de Charles-Quint, et les restes en furent transportés dans une maison, rue du Jardin, où, en ce

(1) Des actes découverts par M. De Busscher, archiviste de la ville de Gand, et publiés par M.-A. Wagener, dans le *Jaarboek van het Wil-*

moment, ils se trouvent encore. Cette construction servit de modèle à toutes les Bourses élevées depuis cette époque, entre autres à celle bâtie à Anvers en 1531, d'après les plans du même architecte. L'importance de ces nouveaux travaux engagea, sans doute, Dominique De Wagemakere à s'associer Rombaut Keldermans, *alias* Van Mansdale, dont il avait été à même d'apprécier le mérite. C'est à Gand, en 1517, que paraissent pour la première fois, les deux artistes à qui le magistrat de cette ville avait confié l'exécution du nouvel et admirable hôtel de ville (1).

« Il est à regretter, dit M. Wagener, le savant échevin de Gand, que leur projet grandiose n'ait pu être entièrement exécuté. L'eût-il été, nous le disons avec conviction, l'hôtel de ville de Gand n'aurait plus trouvé son pareil dans le monde entier. De 1518 à 1533 on travailla presque sans interruption. Il y eut un court intervalle entre les années 1522 et 1523. Après 1535 commencèrent, pour la ville de Gand, ces temps désastreux qui devaient la plonger dans la plus grande misère. Les travaux, pompeusement entrepris, furent suspendus et le seront, sans doute, à jamais.

Peu de temps après, le nom du célèbre Malinois prend place à côté de celui de Dominique De Wagemakere dans les annales d'Anvers. En 1521, ces deux artistes, à la demande de l'empereur Charles-Quint, entreprirent dans cette ville la construction de la prison connue sous le nom de *Sleen* et qui s'éleva sur l'emplacement de l'ancienne demeure seigneuriale des ducs de Brabant.

Vers cette même époque, le chapitre de Notre-Dame à Anvers conçut un projet grandiose. Pour prévenir les inondations provoquées par les hautes marées de l'Escaut, le sol avait dû être exhausé; or cet exhaussement avait fait perdre aux piliers du temple leurs belles proportions et ils n'étaient plus en harmonie avec les autres parties de l'édifice. Les chanoines résolurent donc de démolir

*lems fonds voor 1874* (p. 145), prouvent, clairement, que ces illustres maîtres furent les auteurs de cet édifice.

l'abside qui existe encore aujourd'hui, de la remplacer par un chœur plus élevé et d'y ajouter une crypte.

Nous avons découvert aux archives de la ville un croquis du XVII<sup>e</sup> siècle représentant le plan terrier de la nouvelle bâtisse (*nieuw werk*); il correspond en tout point avec les colonnes retrouvées par nous, il y a quelques années, conjointement avec M. le chevalier Léon de Burbure et l'architecte F. Durllet, dans l'ancien jardin du chapitre connu sous le nom de *Papenhof*. On peut se faire une idée de l'étendue réservée à cet édifice en apprenant que le chœur actuel, avec ses bas-côtés et ses chapelles latérales, n'occupe, au plus, que la moitié de sa superficie. Ses proportions n'auraient pas été moins considérables; si l'on en croit une description du temps, on aurait vu dans la nouvelle bâtisse deux rangées de fenêtres superposées, probablement un *triforium* au-dessus duquel auraient été construites les fenêtres proprement dites, avec leurs formes élégantes; le toit aurait été élevé à une grande hauteur et quatre tours placées aux portails auraient mis l'église Notre-Dame d'Anvers parmi les monuments les plus considérables du monde.

Le 14 juillet 1521, Charles-Quint vint poser la première pierre du nouvel édifice, en présence de son beau-frère Christiern, roi de Danemark, de plusieurs chevaliers de la Toison d'or et des autorités de la ville. L'inscription suivante fut taillée dans la pierre posée par l'empereur :

IMPERATOR  
CÆSAR CAROLUS QUINTUS AUGUSTUS  
LAPIDEM  
POSUIT  
IDIBUS JULII MXXI.

Vers l'année 1528, les dominicains qui, depuis 1271, possédaient à Anvers, à l'endroit connu sous le nom de Pré (*Driescck*), une église autrefois consacrée au culte par le bienheureux Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, résolurent de la reconstruire ainsi que le couvent qui l'entourait.

Dans un rapport adressé à la commission royale des monuments et imprimé

en 1862 dans le *Bulletin du comité d'Anvers*, nous avons fait ressortir l'erreur commise par plusieurs écrivains qui assurent que cet édifice fut élevé vers 1540 ou 1546. Un acte découvert par nous dans les archives de la ville prouve, à l'évidence, que ce fut antérieurement à cette époque, sous l'administration du prieur Jean Beck, bachelier en théologie, et de Jean van Paesschen, receveur du couvent, que l'on commença la nouvelle bâtisse (*nieuw werk*), c'est-à-dire l'église Saint-Paul. La construction de ce temple fut continuée sous l'intelligente direction du prieur frère Corneille van Ertborn, docteur en théologie et successeur de Jean Beck, bien que ce dernier ne soit mentionné dans aucun ouvrage traitant de l'ordre des dominicains. Les travaux furent, dit-on, poursuivis jusqu'en 1571; ils furent interrompus, quelques années plus tard, par les troubles religieux, et ce ne fut qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, sous la direction du frère Michel Ophovius, le futur évêque de Bois-le-Duc, que l'on bâtit le chœur. Quoi qu'il en soit de ces différentes allégations, il est hors de doute que la façade, la grande nef et les bas-côtés ont été élevés d'après le plan de Dominique De Waghemakere.

Quinze ans après la construction de la première Bourse, le commerce d'Anvers avait pris une extension considérable et le magistrat résolut de bâtir un nouvel édifice destiné à la réunion des négociants. On choisit un emplacement dans un quartier de la cité jusqu'alors peu favorisé et, par acte passé en 1527, la ville acquit le jardin appelé *Het hof ter List* et le local *den Engel*, situé entre la place de Meir et la Longue rue Neuve.

De Waghemakere dirigeait, à cette époque, tous les travaux officiels, et l'on eut de nouveau recours à lui. Il produisit un plan calqué sur celui de la Bourse qu'il avait construite en 1515, mais en le dressant sur une échelle plus vaste. L'édifice devait consister en une cour quadrangulaire de 51 mètres et demi de longueur, sur 40 mètres de largeur, autour de laquelle régnerait un

portique large de 6 mètres à voûtes surbaissées et formées de 38 colonnes cylindriques en pierre bleue. Ces colonnes, dit Schayes, dans son *Histoire de l'architecture*, sont d'un très faible diamètre, à bases octogones et à fûts couverts d'ornements sculptés, d'un dessin qui varie pour chaque colonne; elles portent 44 arcades cintrées et trilobées comme celles de la *vieille Bourse*; ce portique est surmonté d'un étage très-simple percé, au siècle dernier, d'une suite de fenêtres carrées et qui, intérieurement, formaient une galerie bordée de boutiques et recevant le jour par le haut. On a accès dans la cour par quatre entrées placées au centre des quatre faces et composées chacune de deux arcades pareilles à celles du portique. A l'extérieur du bâtiment s'élève, des deux côtés, deux tours, l'une ronde, l'autre octogone. On a maintes fois prétendu que les colonnes de cet édifice provenaient de l'abbaye de Saint-Bernard. C'est une erreur. Elles ont été sculptées pour le lieu de réunion de nos négociants. En effet une d'elles, qui existe encore, est ornée des armoiries de l'empereur Charles-Quint, du duché de Brabant et de la ville d'Anvers; une autre, transférée au musée d'antiquités d'Anvers, contient un blason que nous croyons être celui de l'architecte. La Bourse était primitivement flanquée de quatre tours, ainsi qu'il résulte des comptes de la ville de 1531 et d'anciens dessins représentant ce monument. Plus tard on ordonna la construction de l'étage.

A l'époque où Dominique De Waghemakere s'occupait de ce monument, la mort lui enleva son collègue et ami Rombaut Keldermans, qui décéda le 15 décembre 1531, à Anvers.

Vieux et complètement isolé, Dominique De Waghemakere eut besoin de tout son courage pour résister à une épreuve qui mit en danger l'œuvre à laquelle il avait consacré une grande partie de sa vie. Le 6 octobre 1533, un incendie se déclara dans l'église de Notre-Dame et, suivant le récit de témoins oculaires, le notaire Bertryn et le secrétaire de la ville Scribonius Gra-

pheus, le feu fit des progrès si rapides qu'en peu de temps l'édifice entier présentait l'aspect d'un volcan; déjà les flammes montaient en épaisses colonnes vers la tour, et enveloppaient les traverses et les contre-forts, lorsque le bourgmestre Lancelot van Ursel, aidé par une foule considérable, réussit à éteindre l'incendie; mais le feu avait fait des ravages effrayants et compromis la solidité des parties de l'édifice qui n'avaient pas été détruites.

Les Anversois rivalisèrent aussitôt de zèle pour réparer ce désastre; des dons et des aumônes furent recueillis en abondance, et l'année suivante, la coupole était déjà reconstruite. Adrien Michiels coula, d'après les dessins du peintre Guillaume van Neerbroeck, la statue du Sauveur, qui, jusqu'en 1795, en décora l'extérieur. Les confréries, les gildes et les corporations s'associèrent pour relever les autels détruits et Dominique De Waghemakere mit en œuvre toutes les ressources de son talent pour rendre au temple sa primitive splendeur. Toutefois le projet d'agrandissement de l'église fut dès lors abandonné et les pierres destinées à réaliser ce projet servirent à reconstruire les parties détruites par le feu.

De Waghemakere s'occupait encore à faire cette restauration, quand le magistrat d'Anvers résolut de remplacer l'hôtel de ville; un vaste terrain fut choisi pour le nouveau bâtiment, qui devait être élevé dans le carré entre la Grand'Place, la rue des Emaux, le Marché aux Gants et la rue connue sous le nom de *Pont de fer*. Les archives de la ville prouvent qu'on n'acquit pas moins de dix-neuf maisons pour être enclavées dans le palais de la commune.

Nous regrettons que les plans de cette grande entreprise, qui furent, dit-on, confiés à Dominique De Waghemakere, se soient perdus lors de l'incendie de l'hôtel de ville en 1576: ils auraient, sans doute, ajouté un nouveau fleuron à sa couronne artistique.

Les premiers travaux furent poussés avec vigueur et, dès 1542, tous les matériaux étaient prêts; malheureusement



cette année fut une de celles marquées en lettres de sang dans les annales d'Anvers. On sait qu'au mois de juillet le fameux aventurier gueldrois, Martin van Rossem, parut devant la ville, à la tête d'une armée de mercenaires ou plutôt de brigands, dont le nombre ne s'élevait pas à moins de 16,000. Dans le péril qui menaçait notre cité, le magistrat, présidé par le vaillant bourgmestre Lancelot van Ursel, avait ordonné un grand nombre de travaux de défense, et l'échevin Corneille van Spangen avait été autorisé par l'empereur Charles-Quint à prendre le commandement de la garde bourgeoise; leur sage conduite sauva la ville des horreurs d'un assaut.

Van Spangen avait jugé indispensable l'érection de divers ouvrages de fortifications et, les matériaux manquant, on crut ne pouvoir mieux faire que de mettre la main sur ceux qui étaient réunis à la Grand'Place pour la construction du nouvel hôtel de ville. Tous y furent employés (*ende zyn nu (God betert) anders verbesicht, zo aen de fortificatie ende sterckinge der voirs. staet, als oick inder staet andere nootlycke affaeren*, écrivent les receveurs de la ville dans le registre des dépenses faites pendant l'année néfaste de 1542.

Le chagrin que De Wagemakere ressentit, à la suite de ces événements, fut-il la cause de sa mort? Nous l'ignorons. Toujours est-il que ce maître décéda à l'époque de l'attaque de Van Rossem, dans sa maison au rempart Sainte-Catherine. Sa dépouille mortelle fut déposée à l'église Notre-Dame, dans le tombeau où reposait, depuis 1503, celle de son père Herman le Vieux.

Pendant sa longue carrière, Dominique De Wagemakere s'était livré fructueusement à des opérations financières considérables. Les archives de la ville d'Anvers démontrent qu'à différentes époques, il acheta ou vendit des maisons, des terres et des rentes.

Homme intègre, il eut plus d'une fois à remplir des postes de confiance: ainsi, en l'année 1523, il fut, avec Guillaume Van den Brande, nommé exécuteur testamentaire d'un certain Guillaume De

Cremere (Mercator?), dont la fille Marguerite Cremers était religieuse. Il fut également chargé du soin de régler la succession de son fils Josse, entré dans les ordres sacrés.

Vers l'année 1531, la mort avait ravi à Dominique De Wagemakere sa femme Catherine Melys. Conformément au testament passé devant notaire, le 10 octobre 1526, il s'était empressé de payer successivement à ses enfants, lors de leur majorité, les sommes qui leur étaient léguées par leur mère. Sa fille Catherine lui donna, le 4 octobre 1536, quittance des six livres de rente qui lui avaient été assignées de ce chef, et des actes semblables furent passés plus tard par ses autres descendants. Plus de trois siècles s'étaient écoulés depuis la mort de Dominique De Wagemakere, sans que la postérité songeât à lui rendre la justice qui lui était due. Il appartenait à deux archéologues, M. le chevalier L. de Burbure et M. l'avocat Th. van Lerijs, d'appeler les premiers l'attention du public sur les travaux exécutés par cet architecte aux églises Notre-Dame et Saint-Jacques d'Anvers. Depuis notre entrée aux archives d'Anvers, nous nous sommes attaché à compléter leurs intéressantes recherches, et nous avons été assez heureux pour réunir les renseignements qui ont servi à la rédaction de cette notice.

P. Génard.

**DE WAGHEMAKERE** (*Herman*) le Vieux, architecte, naquit, suivant toutes les apparences, à Anvers, vers 1430. Il appartenait à une famille qui avait produit un certain nombre de compagnons dans la corporation des quatre couronnés. En 1473, il fut appelé à remplacer maître Everard dans les importantes fonctions de maître des maçons de l'église de Notre-Dame d'Anvers. Il devint ainsi le successeur de Jean Tack et de Pierre Appelmans, l'auteur des plans des tours de la célèbre collégiale. S'inspirant de l'œuvre de ses devanciers, Herman De Wagemakere continua la construction de la nef principale de l'église et éleva les nefs qui s'ouvrent au nord entre le grand chœur et la grande

tour. Ces travaux, qui ne demandèrent pas moins de vingt-huit ans, furent terminés vers l'année 1500. A cette époque Herman livra les plans de la chapelle ou chœur de la *Sainte Circoncision*, auquel il donna une forme qui n'est pas sans affinité avec l'architecture anglaise dite *Tudor*.

Sous sa direction, la grande tour de l'église, que maître Jean Tack avait élevée jusqu'à la première galerie, fut exhaussée jusqu'à la deuxième. Malheureusement, depuis l'année 1474, les travaux de la seconde tour avaient été suspendus et les événements ne permirent pas d'en achever la construction.

À l'époque où De Wagemakere devint l'architecte de la fabrique de Notre-Dame d'Anvers, le chapitre de la collégiale de Saint-Gommaire à Lierre s'occupait de la construction de l'église de ce nom. Notre artiste fut chargé de la direction des travaux, et l'on exécuta notamment, d'après ses plans, le pourtour de l'ancien chœur, qui avait été conservé; mais ce n'est qu'en 1485 que Herman fut mandé pour présenter un plan d'achèvement du grand chœur et de la chapelle Notre-Dame. Ses projets furent adoptés, et l'habileté qu'il eut l'occasion de déployer lui valut d'autres travaux plus importants encore, qui devinrent son principal titre de gloire. En 1479, Martin Blyleven, abbé de Saint-Bernard, sur l'Escaut, et commissaire spécialement délégué par le pape Sixte IV, avait érigé, du consentement du chapitre collégial de Notre-Dame d'Anvers, la chapelle Saint-Jacques de cette ville en église paroissiale (1). La nouvelle fabrique avait décidé d'élever un temple qui pût, en quelque sorte, rivaliser avec les premières collégiales des autres villes. Une tour gigantesque ayant à peu près les mêmes dimensions que celles de la cathédrale, devait compléter l'édifice. En 1491, on jeta, d'après les plans de maître Herman De Wagemakere le Vieux, les fondements de cette tour. Quelques années après, on fit exécuter sur panneau, suivant l'usage, par le peintre

(1) Voir *Notice des œuvres d'art de l'église Saint-Jacques*, par Th. van Lerius.

Henri de Weluwe, le projet d'après lequel le temple tout entier devait être réédifié. Le conducteur des travaux était Thierry De Coffermakere le Vieux, maçon que Schayes, dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*, désigne, à tort, comme étant l'auteur des plans de l'édifice.

En 1499, les fabriciens de Sainte-Walburge résolurent de reconstruire leur église, la plus ancienne de la ville; il s'agissait surtout d'y joindre un chœur, à l'aide du voûtement d'une rue conduisant de la prison *het Steen*, au tribunal connu sous le nom de *Vierschaer*. De Wagemakere surmonta tous les obstacles résultant de la situation des lieux, et il est de notoriété que le chœur, élevé d'après ses plans, était d'une remarquable beauté. On y parvenait, de la grande nef, par un escalier de plusieurs marches. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Rubens orna le maître-autel de la plus vigoureuse de ses compositions : l'*Erection de la croix*.

La dernière œuvre entreprise par Herman le Vieux est la *Boucherie* d'Anvers, élevée entre les années 1501 et 1503. Ce bâtiment, qui ne mesure pas moins de 44 mètres de longueur, sur 16<sup>m</sup>,50 de largeur, a plus d'une fois excité l'admiration des archéologues.

Quoique exclusivement occupé à Anvers et à Lierre, Herman le Vieux ne resta pas étranger aux grands travaux exécutés, au xv<sup>e</sup> siècle, dans les autres communes de la Belgique. En 1481, il fut appelé à Louvain pour y examiner les bâtisses de l'église Saint-Pierre, conjointement avec les célèbres architectes André Keldermans de Malines et Mathieu de Layens. Ce fut probablement dans ces visites, où nos artistes les plus réputés trouvaient les moyens de se connaître, que s'établirent entre la famille de Keldermans et celle de De Wagemakere, ces relations intimes et durables qui firent attacher les noms de ces architectes aux principaux édifices construits pendant le xv<sup>e</sup> siècle aux Pays-Bas.

Herman De Wagemakere se faisait quelquefois assister par son fils Domi-

nique : c'est ainsi qu'en 1494, ce dernier, qui, depuis plusieurs années, avait surveillé la construction des travaux de la collégiale de Saint-Gommaire à Lierre, fut chargé de la compléter. Il est probable qu'il aida, également, son père dans la direction des travaux d'érection des églises Notre-Dame et Saint-Jacques d'Anvers.

Des travaux aussi importants, auxquels il faut naturellement ajouter ceux qu'Herman De Waghmakere exécuta pour des particuliers, avaient, sans doute, valu à celui-ci une position aisée. Ainsi que s'exprime M. le chevalier de Burbure dans son intéressante notice intitulée : *Toestand der beeldende kunsten te Antwerpen in 1454*, les architectes recevaient de la fabrique Notre-Dame, en dehors de leurs gages, fixés à trois livres de gros par an, le salaire de premier tailleur de pierres, qui était de neuf gros par jour. A l'église de Saint-Jacques, notre artiste, suivant les savantes recherches de M. Th. van Lerius, recevait en 1492 cinq livres de gros. Ces sommes, qui nous paraissent bien minimes, étaient relativement considérables à une époque où l'argent avait bien plus de valeur que de nos jours. Il est prouvé par les archives de la ville qu'Herman De Waghmakere devint propriétaire de plusieurs maisons et terres et qu'un certain nombre de rentes étaient constituées en sa faveur. Vers la fin de l'année 1502, Herman De Waghmakere, qui sentait sa fin s'approcher, régla sa succession entre les enfants qu'il avait eus de différents lits. De son mariage avec Elisabeth van Uden étaient nés 1<sup>o</sup> l'architecte Dominique De Waghmakere, dont nous venons de parler; 2<sup>o</sup> Marguerite De Waghmakere, qui épousa le foulon Jean Gysbrechtsens. De son union avec Elisabeth Schielkens étaient issus l'architecte Herman De Waghmakere le Jeune et Rombaut De Waghmakere. Herman le Vieux mourut en 1503, dans sa maison, située à Anvers au coin de la place de Meir et de la rue appelée alors *Ancien Rempart*. Ses restes mortels furent ensevelis dans l'église Notre-Dame. Une pierre sépul-

crade y rappela, pendant longtemps, la mémoire du grand architecte.

P. Génard.

**DE WAGHENARE** (*Pierre*), poète latin, né à Nieuport vers 1599, mort le 29 août 1662, embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Prémontré à Saint-Nicolas de Furnes. On a de lui : *S. Norberti vita lyrica*. Douai, 1637, petit in-12. Il y a une seconde édition, avec quelques changements, imprimée en 1640. C'est un recueil d'odes renfermant la vie et les miracles de saint Norbert. — *Miscellanea*; à la suite de l'ouvrage précédent; recueil d'odes et d'épigrammes. — *S. Norberti vita dramatica*. Ibid., 1650, tragédie en cinq actes. — *S. Norberti vita epigrammatica* à la suite de l'ouvrage précédent. — *Corona stellarum XII*, suivie de *Epigrammata de nonnullis illustribus ordinis pramonstratensis personis*. Il fit encore quelques autres ouvrages, dont on trouve la nomenclature dans Paquot (*Mémoires littéraires*, t. X, p. 199).

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1018 — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. I, p. 134. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*, édition Parent.

**DE WEERDT** (*Josse*), poète latin, né à Anvers, était pensionnaire de cette ville en 1609, année où la trêve de douze ans y fut conclue entre les députés des archiducs et ceux des États Généraux des Provinces-Unies. Cette trêve, venue après une longue période de guerre et de souffrances, fut, comme on sait, saluée par des cris d'allégresse. Josse De Weerdt célébra cet heureux événement dans un poème intitulé : *Concordiæ belgicæ panegyricus Parnassicus a Jodoco De Weerdt urbis Antverpiæ syndico decantatus*. Antr. ex offic. Plantin. 1609, in-4<sup>o</sup> de 54 pages. On trouve dans cette pièce des anagrammes, des acrostiches, et d'autres jeux d'esprit dans le goût du temps, dont le poète, dans sa préface, cherche longuement à justifier l'emploi. Quinze ans plus tard, alors qu'il occupait toujours les mêmes fonctions, il fit réimprimer, sans changements importants, cette même pièce,

comme première partie d'un poème plus étendu, dont la seconde partie roule sur des événements qui suivirent la conclusion de la trêve. Cette publication a pour titre : *Parnassi bicipitis de pace vaticinia chronographica, retrogradis, acrostichis et anagrammatismis explicata, libri duo, quorum prior est de induciis belgicis, posterior de rebus tempore induciarum gestis*. Auctore J. D. Urbis Antverpiæ syndico. Antv., ex offic. Plant., 1626. In-4° de 128 pages. La versification est généralement facile, quoique parfois un peu rocailleuse.

J. Roelz.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 772.

**DE WEERT** (*Adrien*), peintre dont le nom a été maintes fois et abusivement orthographié : *Veert*, *Weerd* et *Weert*, naquit à Bruxelles vers 1536 et mourut à Cologne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les particularités de sa vie sont peu connues. Le plus ancien biographe des peintres flamands et allemands, Karel van Mander, en indique à peine quelques-unes. Il se borne à dire que notre artiste étudia, dans sa jeunesse, chez Chrétien Van den Queborn, excellent paysagiste demeurant à Anvers près de la Bourse; que, revenu à Bruxelles, il y vécut solitaire dans la maisonnette isolée que ses parents possédaient non loin des remparts; qu'il peignit là plus d'un paysage dans la manière de François Mostaert; mais qu'il devint plus tard, à la suite d'un voyage en Italie, un fervent et très-habile imitateur du Parmesan. Les troubles politiques et religieux survenus dans les Pays-Bas déterminèrent, dit-il, De Weert à émigrer en 1566; il alla vivre à Cologne avec sa mère, et il y décéda dans un âge peu avancé, après avoir mis au jour plusieurs estampes. (*Hy gaf aldaar verscheiden prenten in t' licht.*)

La plupart de ces estampes, mentionnées par Van Mander, bien que mises au jour, selon son expression, par notre artiste, ne furent cependant pas gravées par lui. L'on ne saurait même affirmer qu'il ait jamais manié le burin; c'est par induction seulement qu'on lui attribue certaines planches, non signées, et

dont il a évidemment fourni les compositions. Cette attribution hypothétique s'applique surtout aux planches suivantes : 1° *Jésus-Christ appelant à lui les petits enfants*; 2° *la Naissance du Sauveur*; 3° *les Quatre Évangélistes*; 4° deux planches reproduisant les *Groupes de Mercure et Minerve, de Vénus et l'Amour*, dus au sculpteur hollandais Van Tetrode. Ces deux planches, publiées en 1574 et 1575, à Cologne, sont signées : *Ad. de Weert fig.* et ce dernier mot (*figuravit*) pourrait à la rigueur ne s'appliquer qu'au dessinateur; mais on a supposé, et non sans vraisemblance, qu'il s'appliquait aussi au graveur; ce n'est cependant là qu'une hypothèse.

Un assez grand nombre d'autres sujets ont été reproduits par des graveurs connus, notamment : *l'Histoire de Ruth*, gravée en six feuilles par Ph. Galle; *le Christ triomphant de la mort*, par Jean Sadeleer (1577); *l'Annonciation aux bergers*, par Lembke; *la Résurrection de Lazare*, par Isaac Du Chemin (1590); *les Chasses allégoriques (geestelyke jagten) de l'Avarice, de la Volupté, de l'Ambition et de la Crainte de Dieu*, par D.-V. Coornhert, ainsi que la série de quinze compositions représentant *l'Homme à la poursuite de la Vérité*.

Bien que De Weert ait été qualifié de paysagiste par la plupart des biographes, il résulte de l'énumération qui précède qu'il s'adonna surtout à l'étude de l'art religieux et qu'il dut à celui-ci la meilleure part de sa renommée. On remarquera aussi que, partageant le goût de beaucoup de ses contemporains, il manifesta une prédilection marquée pour l'allégorie. Versificateur, érudit, philologue, il était tout naturellement prédisposé à laisser entrevoir, sous le voile des symboles et des emblèmes, la variété de ses connaissances et la fécondité d'un esprit cultivé.

M. Edouard Fétis, qui a recueilli, avec une patiente et ingénieuse érudition, tous les faits, tous les indices biographiques relatifs à De Weert, signale aussi la rareté de ses tableaux. « Il n'en existe, dit-il, que dans une seule des galeries publiques de l'Allemagne; nous

ne connaissons qu'une *Vierge avec l'enfant Jésus*, décrite par M. Waagen dans son catalogue du musée de Berlin (édition de 1841). Peut-être plusieurs de ses tableaux, dépourvus de signature, ont-ils été attribués à d'autres peintres? Quoi qu'il en soit, l'absence presque complète de ses productions peintes n'est pas un obstacle à ce que l'on puisse apprécier le goût et le mérite de l'artiste; les gravures exécutées d'après ses œuvres révèlent un cachet d'originalité très-marqué, et s'il rappelle un peu le Parmesan par l'allongement et la grâce maniérée de ses figures, il conserve, cependant, un caractère très-personnel par le choix de ses types, l'agencement de l'ensemble et une certaine ampleur de style. »

Le critique d'art si compétent auquel nous empruntons ce jugement retrouve ces différentes qualités dans la suite des *Quatre Évangélistes* et, particulièrement, dans la figure de saint Jean. Cette dernière planche est signée : *Adrien de Weert, Bruxellens. inventeur*, inscription qui se trouve reproduite sur d'autres estampes, et qui prouve que si l'artiste bruxellois avait dû quitter sa patrie alors que les événements y détournèrent les esprits de la culture des beaux-arts, « il n'était pas de ces enfants ingrats qui renient leur mère ».

L'époque de la mort de notre peintre est restée inconnue; mais la dernière date inscrite sur les gravures exécutées d'après ses œuvres, celle de 1590, ne saurait guère être éloignée de l'année de son décès. En effet, il était encore alors dans la force de l'âge, et si son existence se fût prolongée beaucoup au delà du terme indiqué, des productions d'une date moins éloignée fussent parvenues jusqu'à nous.

F. Stappaerts.

Karel van Mander. *Levens der Schilders.* — Ed. Fétis, *Les artistes belges à l'étranger.* — Adrien de Weert, *Bulletin de l'Académie*, t. XX, 2<sup>e</sup> série.

**DE WEERT** (*Jean*), poète flamand du XIV<sup>e</sup> siècle. Le prénom Willem, qu'on lui a attribué, n'appartient qu'à l'auteur d'une copie de 1451. Il résulte des recherches de Lambin et de Willems

que les De Weert appartenaient à la puissante corporation des drapiers d'Ypres. Dans ses vers, Jean De Weert se nomme *clerc in Surggen*. Serrure veut qu'on traduise comme s'il y avait *meester*, maître-chirurgien. Quoi qu'en dise l'éditeur Ph. Blommaert, notre poète n'appartenait pas véritablement au clergé : il était laïque comme Ypermans, le chirurgien yprois attaché à l'hospice civil de Belle au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Quand De Weert attaque la corruption des moines et des prêtres (*moniken of papen*), il a grand soin d'ajouter : « Ils devraient nous donner le bon exemple » (*Doctrinael*, v. 1058).

Dans sa jeunesse, il rima les sujets les plus mondains; mais, imitant Maerlant, qu'il admirait particulièrement, il finit par préférer le poème didactique et moralisateur. Le premier qu'il composa porte deux titres : *Niwe Doctrinael* (Nouveau Doctrinal, afin de le distinguer du *Dietsche Doctrinael* que Boendale avait fait transcrire en 1345) et *Spiegel der sonden* (Miroir des péchés). C'est un traité de morale populaire, curieux surtout par des épisodes empruntés aux préoccupations contemporaines. Tout en prenant pour base un doctrinal latin, l'auteur aime à s'inspirer de sa propre expérience. C'est ainsi qu'il déplore la coutume d'attribuer les plus riches prébendes aux cadets de grandes maisons : « Ils ne savent rien, dit-il, on les tonsure, et les voilà clercs! Ils ne sauraient ni bêcher, ni endiguer, ni étudier. Ceux qui ont à les examiner (*proeven*) leur demandent à peine un ou deux versets du psautier, comme on fait dans les petites écoles (*leeken*). » Ailleurs il blâme l'emploi de la sorcellerie et l'abus des pèlerinages. Il prend un malin plaisir à raconter en détail une querelle survenue à propos de la supériorité que les dévotes accordaient, tantôt au sanctuaire de Notre-Dame d'Ardenburg, tantôt à la chapelle de Rosebeke. L'auteur n'est ni un sceptique, ni un impie; mais il condamne les gens qui se laissent entraîner jusqu'à l'idolâtrie des images :

Ende maken van den beelden mametten  
Ende aanbédense voer onsen heere God.

Dans une variante du manuscrit de Leyde, signalée par Ph. Blommaert, on trouve environ cinquante vers consacrés à la satire de quelques seigneurs qui guettent les marchands et les voyageurs pour leur extorquer de fortes rançons. « C'est là leur métier, leur *ambacht* à eux, dit le poète, et cependant ils osent traiter de *carols* et de vilains ceux qui vivent d'une industrie honnête et loyale. » Plus loin, à propos de quelques scènes de taverne, pour lesquelles il semble devancer la verve de Teniers, il va jusqu'à conclure que l'orgie est encore plus coupable que le travail du dimanche.

Si moghten bet werken dan si vieren.

Jean De Weert fit ensuite, sur le modèle du *Wapene Martyn* de Maerlant, une sorte de jeu-parti théologique : *En disputacie van Rogiere ende van Janne*. Serrure croit qu'il s'agit ici du peintre gantois Rogier Van der Woestine, réfugié peut-être à Ypres pendant les troubles qui désolèrent la commune gantoise à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Quoi qu'il en soit, l'auteur de ces strophes, tantôt lyriques, tantôt satiriques, s'est proposé d'expliquer à son ami Rogier, qui n'est qu'un ignorant (*leec rudaris*), le grand problème de la grâce et du libre arbitre. Ce second poème est loin d'avoir le style vif et pittoresque du premier. La subtilité des idées devait nuire à la clarté de l'expression. C'est surtout dans les passages concernant la prédestination que Jean De Weert, infidèle à l'exemple de Maerlant et de Boendale, emploie les constructions et les tournures les plus contraires à la simplicité du vieux flamand. Il ne la retrouve que quand il parle des devoirs du chevalier qui ne reçoit des dîmes et des rentes que pour combattre l'injustice :

En rudder die niet ne vecht,  
Om te verwerne onrecht,  
Sconfiert rudders name.

J. Stesher.

Kauser, *Denkmäler altniederl. Sprache*, Lpz., 1866 (3<sup>e</sup> vol.). — Willems, *Verhandeling*, I, 200. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. IV, p. 297. — Blommaert, *Oudvlaemsche gedichten*, t. III, p. 78 (1851 et 1856). — *Belgisch museum*, 1844, t. VIII, p. 264. — *Vaderlandsch museum*, t. V, p. 379.

**DE WERTM** (*Jean et Laurent*), peintres sur verre, nés à Liège. X<sup>e</sup> siècle. Voir WERTH (DE).

**DEWEZ** (*Laurent-Benoît*), architecte, fils d'Antoine et de Marie Bochoz, naquit à Petit-Rechain, fut baptisé le 14 avril 1731 et mourut à Grand-Bigard le 1<sup>er</sup> novembre 1812. Lorsqu'il se fut suffisamment initié aux premiers éléments de son art, il se rendit à Naples chez Van Witel, architecte d'origine néerlandaise, nommé par les Italiens Vanvitelli. Cet artiste de mérite ayant été appelé à Rome, Dewez l'y suivit. Il y perfectionna ses études, puis entreprit un voyage en Grèce, en Syrie et en Egypte, dans le but de connaître les monuments anciens. Ensuite il se rendit en Portugal, où le roi le nomma son premier architecte; enfin il passa à Paris, à Londres, en Danemark et en Suède à l'effet d'y étudier les monuments modernes. Revenu dans son pays natal, il s'établit à Bruxelles en 1760, et obtint du prince Charles de Lorraine le titre d'architecte du gouverneur des Pays-Bas autrichiens (18 mars 1767).

L'art de construire, naguère si florissant en Belgique, était en décadence alors. Des arpenteurs, des géomètres et même des maçons s'en occupaient. Il appartient à Dewez de réformer complètement l'architecture dans son pays. Sa réputation y fut bientôt faite, grâce aux succès que lui valut, en 1760, la construction du château de Seneffe, et les recommandations du comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, et du comte de Neny, protecteur éclairé des arts. Le style dit de Louis XVI, à la fois si riche et si élégant, venait de naître et atteignit bientôt au plus haut degré de splendeur. Dewez, voyant dans cette manière de construire un retour aux principes de l'art classique, se l'appropriait immédiatement, sans imiter cependant les détails délicats adoptés par les architectes français dans l'ornementation de leurs constructions. Par suite des études qu'il avait faites des monuments anciens, il fut dans ses productions d'un goût plus pur; contrairement aux procédés ordinairement adoptés, il eut le

bon sens de faire correspondre les dispositions des façades à la distribution intérieure de ses constructions. Celles-ci avaient, en général, un aspect moins froid que les œuvres de ses contemporains. Doué du sentiment des proportions, il sut, même dans ses œuvres les moins importantes, produire de grands effets. Ce fut surtout dans la construction des abbayes et des églises que Dewez développa ses talents. Partout il montra une grande imagination; jamais il ne reproduisit le même type. L'église et le monastère d'Orval furent considérés comme ses œuvres les plus grandioses, celles dans lesquelles il avait déployé le plus de talent. Selon l'abbé De Feller qui vit ce monastère dans toute sa splendeur et au moment où il fut achevé, c'était la plus belle abbaye du monde.

Lorsque les états de Brabant se décidèrent à élever à Vilvorde la maison de correction de la province, ils choisirent Dewez à titre d'architecte et lui confièrent la direction des travaux. Des dénonciateurs, jaloux de ses talents, l'accusèrent de malversations. Selon leurs déclarations, Dewez avait détourné des matériaux destinés à la maison de correction et les aurait employés à des constructions faites au château de Steen, dont il était propriétaire. Dewez n'eut pas de peine à prouver son innocence. Ce premier échec ne découragea pas ses ennemis. Ils parvinrent à persuader les états de Brabant que les matériaux employés aux bâtiments de leur nouvel établissement étaient de mauvaise qualité. Enfin ils manœuvrèrent si bien, que l'affaire fut déferée au conseil de Brabant. Le procès était déjà entamé lorsque les états reconnurent, par des rapports d'experts, que Dewez avait été indignement calomnié. Ces vexations contrarièrent tellement l'artiste, qu'il renonça complètement aux travaux. « Dewez, écrivit en 1782 l'auteur du *Voyageur dans les Pays-Bas*, ne travaille plus, au grand regret des amateurs de l'architecture, qui l'ont vu avec douleur se retirer et cesser d'exercer son art. »

Après avoir quitté le château de Steen, où il avait érigé un moulin à eau, il

habita celui de Grand-Bigard, et mourut dans une maison de campagne qu'il s'était construite dans la même commune près de Capelle-Saint-Ulric. Son épitaphe posée dans l'église de Saint-Gilles à Grand-Bigard relate en partie la biographie et le nom de sa femme Marie-Françoise Mertens.

Nous donnons ici la nomenclature des principaux travaux qu'il a exécutés, en ayant soin de les classer selon l'ordre alphabétique des noms des localités dans lesquelles il les éleva.

Affligem : l'église ancienne du monastère fut transformée par Dewez de 1764 à 1767. Il fournit aussi le dessin du maître-autel. Quant aux bâtiments de l'abbaye, il en donna le plan, qui fut adopté en séance capitulaire le 3 décembre 1768.

Andenne : le projet que Dewez présenta, en 1762, pour l'église du chapitre des Dames nobles fut mis à exécution en 1763. Elle sert actuellement d'église paroissiale à la commune.

Bonne - Espérance : commencée en 1770, l'église de ce monastère fut terminée en 1776. C'est une grande basilique, ayant trois nefs séparées de chaque côté par douze colonnes de l'ordre corinthien. Les bâtiments claustraux, commencés en 1740 par l'architecte Dubressi de Mons, ont été achevés par Dewez.

Brugelette : il y construisit un château.

Bruxelles : il y éleva la salle au dais du palais du prince Charles de Lorraine, le local du conseil privé et du conseil des finances, situé rue des Sols (servant actuellement à l'université), et la salle dite du Concert noble.

Erps : restauration de l'église de cette commune en 1774.

Floreffe : l'église abbatiale, élevée dans le style roman, fut complètement transformée, pendant l'année 1770, en style Louis XVI.

Florival : reconstruction des bâtiments claustraux de cette abbaye, vers l'an 1769.

Gembloux : construction de l'église et de l'abbaye de cette ville.

Harlebeke : Dewez y substitua à l'église ancienne une nouvelle, dont la première pierre fut posée le 20 juillet 1769.

Heylissem : construction de l'habitation de l'abbé et de l'église, élevée pendant les années 1768 à 1780. Dans l'ornementation de ce magnifique temple, il fut aidé par Charles Gilisquet, Augustin Olivier et Henrion, sculpteurs et statuaires. Il dessina aussi le maître-autel, sculpté par Henrion et orné de bronzes ciselés par Pierre-Joseph Dewez, membre de sa famille, et orfèvre de grand talent établi à Bruxelles. Moretti fut chargé de faire les ornements en stuc de l'église de Heylissem. Cet édifice, consacré en 1780, existe encore.

Louvain : projet de façade du bâtiment destiné à l'agrandissement de la bibliothèque de l'université. Ce projet, dessiné en 1777, ne fut pas exécuté. Les serres de l'ancien jardin botanique en cette ville furent élevées d'après les dessins de Dewez.

Ninove : agrandissement des bâtiments de l'abbaye des Saints-Corneille et Cyprien.

Orval : Dewez fit, en 1760, un projet complet de reconstruction de cette abbaye et de son église. Les travaux commencèrent seulement en 1768 et l'église fut consacrée en 1776. Les bas-reliefs et les statues étaient de Leroux et d'Olivier, les ciselures de frère Amand Rolin et les peintures de frère Abraham Gilson. Les Français détruisirent, en 1793, par un bombardement, l'abbaye et son église.

Ostende : le phare bâti en 1772 en forme de colonne triomphale d'ordre dorique. Projet d'une tour destinée à l'hôtel de ville, et dessiné vers 1772.

Seneffe : le château, bâti en 1760 sur les plans d'une villa romaine.

Tervueren : le château de Belle-Vue ou château Charles, bâti en 1765 pour le prince Charles de Lorraine, démoli en 1783.

Tournai : les bâtiments de l'abbaye de Saint-Martin (actuellement l'hôtel de ville).

Valduc : dans cette abbaye, Dewez

commença à reconstruire, en 1766, les bâtiments destinés aux religieuses.

Vilvorde : la maison de correction, commencée en 1776 et terminée en 1779.

Vlierbeek : le projet de reconstruction de l'abbaye et de l'église. Une partie bien minime des bâtiments claustraux fut achevée. L'église, une des plus belles que l'artiste éleva, fut commencée en 1776 et terminée en 1783, moins le portique qui devait la précéder. Elle sert d'église paroissiale à la commune de Kessel-Loo. En 1826, Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, érigea cette nouvelle commune dans le but de pouvoir conserver ce beau temple.

Ch. Piot.

*Messenger des sciences historiques*, 1833. — Goetighebuert, *Choix de monuments*. — Compte rendu des séances de la commission d'histoire, 4<sup>re</sup> série, t. XV. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I et II. — Archives des états de Brabant, de l'abbaye de Heylissem, du conseil privé, la collection des cartes et plans, papiers de la succession du prince Charles de Lorraine aux archives du royaume.

**DEWEZ** (*Louis-Dieudonné-Joseph*), successivement professeur d'éloquence au collège de Nivelles, commissaire du directoire exécutif près du tribunal de la même ville, substitut du commissaire du directoire exécutif près les tribunaux civils et criminels du département de Sambre-et-Meuse, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Hubert, enfin inspecteur des athénées et des collèges, sous le gouvernement des Pays-Bas, fonction qu'il conserva après la révolution de 1830. Dewez était né à Namur, le 4 janvier 1760, et mourut à Bruxelles le 28 octobre 1838. Ses travaux le classent parmi les historiens dont s'honore la Belgique.

Il était encore professeur au collège de Nivelles lorsqu'il publia, en 1790, l'*Eloge de Viglius de Zwichem d'Ytla*. Le sujet avait été proposé, en 1779, au concours par l'Académie impériale et royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles, un généreux anonyme ayant mis un prix de vingt-cinq ducats à la disposition de la compagnie. Après examen des travaux qu'elle avait reçus, l'Académie constata avec peine que pas un de ces éloges, considéré comme un



morceau du genre oratoire, ne méritait la palme ».

Dès l'année suivante, trois des concurrents livraient à la publicité leurs essais que l'Académie n'avait point accueillis. Les appelants du verdict académique à l'opinion publique étaient MM. O'Sullivan, avocat au conseil souverain de Brabant, De la Haye, professeur de poésie au collège royal Thérésien, à Bruxelles, et Jean-Baptiste Lesbroussart, professeur au collège de Gand. Six ans plus tard, M. Raoux, avocat au conseil souverain de Hainaut, se décida aussi à faire imprimer son travail, sur le même sujet, qui n'avait pas eu plus de succès que les autres auprès du savant aréopage. Dewez, en publiant le sien, à Nivelles en 1790, négligea de faire connaître s'il avait été au nombre des concurrents; on peut toutefois le supposer, quoique l'auteur n'eût que dix-neuf ans quand le sujet fut mis au concours. Ce morceau, d'ailleurs, est bien l'œuvre d'un jeune professeur de rhétorique, un peu enflé, pas très-profond.

L'invasion française et la réunion des provinces Belges au vaste empire qui domina l'Europe pendant quinze ans enlevèrent Dewez à ses occupations classiques, pour le jeter dans une voie plus active. Les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Hubert lui laissaient pourtant des loisirs; il les employa utilement. Chose digne de remarque, c'est au moment où sa patrie se voit absorbée par son colossal voisin, lorsque toute idée de nationalité et d'autonomie semble devoir être bien loin de l'esprit des Belges, que Dewez se souvint de ces paroles du poète : *Et pius est patriæ facta referre labor*; que le fonctionnaire de l'empire français se met à fouiller nos annales dédaignées et se donne la mission d'en rassembler, pour la première fois, en un seul faisceau les éléments jusque-là dispersés dans les histoires particulières; comme si le patriote n'eût point désespéré des destinées futures de la Belgique. La première édition de cet ouvrage, portant le titre d'*Histoire générale de la Belgique*, date de 1805-1807.

En 1812, Dewez fit imprimer, à Namur, la *Géographie ancienne du département de Sambre-et-Meuse*.

Lorsque, après la constitution du royaume des Pays-Bas, Dewez fut appelé aux importantes fonctions d'inspecteur des athénées et des collèges, établissements dont la réorganisation s'opérait, il échangea le séjour tranquille, mais peu littéraire, des Ardennes contre celui d'une grande ville qui se réveillait d'une longue léthargie et redevenait un centre intellectuel.

Le rétablissement de l'Académie des sciences et des belles-lettres de Bruxelles devait activer le mouvement scientifique et assigner un but commun à des forces jusque-là disséminées et paralysées par l'isolement. Dewez fut au nombre des membres qui reconstituèrent la compagnie et, dès l'année 1821, le suffrage de ses confrères l'appela aux fonctions de secrétaire perpétuel.

Un de ses premiers soins, en prenant possession du poste d'inspecteur de l'enseignement moyen, avait été de procurer à la jeunesse belge les moyens d'étudier les annales et le sol de la patrie sans avoir recours aux livres écrits par des étrangers dans un esprit et à un point de vue tout opposés aux intérêts nationaux, livres dans lesquels, depuis vingt ans les populations belges avaient puisé bien des erreurs et des préjugés. *L'Abrégé de l'histoire de la Belgique* était en quelque sorte un résumé des études de l'auteur de l'histoire générale; il parut en 1817. L'année précédente, Dewez avait publié *l'Histoire particulière des provinces Belges sous le gouvernement des ducs et des comtes*. Il la détailla ensuite : donnant, en 1822, *l'Histoire du pays de Liège* et *l'Abrégé de l'histoire de la province de Namur*; en 1823 *l'Histoire du Hainaut et du Tournais*, plus tard celle *du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers et de la seigneurie de Malines*. Ces petits ouvrages sont rédigés par demandes et par réponses. Il composa aussi, pour les collèges, le *Traité de rhétorique extrait de Cicéron*, ainsi que le *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-*

*Bas.* Dans ces ouvrages, le professeur mettait à profit l'expérience acquise en matière d'enseignement durant son séjour au collège de Nivelles. Par goût autant que par devoir de profession, il se sentait toujours attiré vers les premières occupations de sa jeunesse. Bien qu'agé de plus de soixante-cinq ans lors de la création des cours publics au musée de Bruxelles, il tint à honneur d'y occuper une chaire, et ce fut naturellement l'histoire nationale qu'il professa. Les leçons qu'il a données dans cette institution ont été réunies en deux volumes, publiés en 1833. Pour ne rien oublier, citons encore un ouvrage de sa composition : *La Description statistique de l'industrie des Pays-Bas*, servant de supplément au Dictionnaire géographique.

Comme académicien, indépendamment de l'action qu'il a exercée en qualité de secrétaire perpétuel, il fournit un contingent important aux publications de la compagnie. Les tomes II, III, IV, V et VI des *Nouveaux Mémoires* témoignent de son érudition autant que de son activité. Les travaux qu'il a insérés dans ces recueils traitent particulièrement de questions relatives à l'histoire nationale et au droit public de nos anciennes provinces.

Comme fonctionnaire, Dewez a laissé une réputation d'intégrité et d'intelligence administrative peu commune. Dans ses rapports avec ses confrères, il était d'une cordialité et d'une loyauté auxquelles chacun se plaisait à rendre hommage; bienveillant, quasi paternel avec les membres du corps professoral, il savait distinguer et protéger le vrai mérite, si modeste que fût la situation dans laquelle il le rencontrait; il prenait volontiers, devant l'autorité supérieure, la défense de ses administrés. Le trouble que la révolution de 1830 apporta momentanément dans les services de l'instruction publique donnée aux frais de l'Etat, jeta une ombre sur les dernières années de l'inspecteur des athénées et des collèges, et lui causa de sérieux ennuis; sa position fut pendant quelque temps menacée, son action forcément restreinte et presque entièrement annihilée; il conserva toutefois ses fonctions, devenues plus nominales qu'effectives, jusqu'à sa mort.

Louis Alvin.

*Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, première année, p. 108.  
— *Bulletins de la même Académie*, tome V, p. 465.  
— Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, tom. III. — *Biographie universelle*, publiée par Michaud. — *Biographie générale*, publiée par Didot.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.



Cette page blanche remplace une illustration